



Sir Archibald Edmonstone
of Duntreath Bar^t.


ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

AUTEURS SACRÉS

ET

ECCLESIASTIQUES,

QUI CONTIENT LEUR VIE, LE CATALOGUE, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyse & le Dénombrement des différentes Editions de leurs Ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le Dogme, sur la Morale & sur la Discipline de l'Eglise; l'Histoire des Conciles tant généraux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs.

Par le R. P. Dom REMY CEILLIER, *Bénédictin de la Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny.*

TOME NEUVIE'ME.

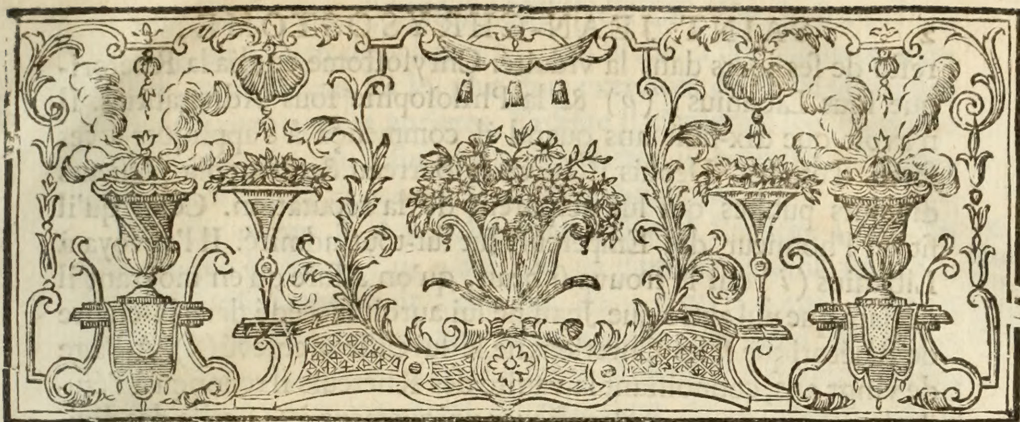


A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez D. A. PIERRES, Libraire, vis-à-vis Saint Yves, à Saint Ambroise.

M. DCC. XLI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE GENERALE
DES
AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

S. JEAN-CHRYSOSTOME, *Archevêque de Constantinople, Docteur* (a) *de l'Eglise, & Confesseur.*

ARTICLE PREMIER.

Histoire de sa vie.

Saint Jean-Chrysostome né à Antioche vers 347. Ses Etudes.

I. SAINT JEAN, surnommé Chrysostome, également (*b*) illustre par ses écrits & par les persécutions qu'il eut à souffrir, nâquit à Antioche (*c*) vers l'an 347 de parens (*d*) Chrétiens & de noble condition (*e*). Il étoit encore enfant (*f*) lorsque son pere qui se nommoit (*g*) Second, mourut après avoir servi avec distinction dans les armées de Syrie. Le nom de sa sœur qui étoit l'aînée, n'est pas connu. Sa mere s'appelloit Anthuse. Laissée veuve à l'âge de vingt ans elle passa le

(*a*) Le Lecteur est prié de suppléer le titre de DOCTEUR, qui a été omis par inadvertence dans ceux qu'on a donnés à Saint Gregoire de Nazianze & à Saint Ambroise

(*b*) Socr. *lib. 6, cap. 2.*

(*c*) Pallad. *tom. 13 nov. edit. Chrysost, cap. 5, pag. 16.*

(*d*) Chrysost. *Hom. 1 adv. Anom.*

(*e*) Pallad. *ubi supra.*

(*f*) Chrysost. *De Sacerdotio.*

(*g*) Pallad. *ubi supra.*

reste de ses jours dans la viduité. Chrysostome étudia la Rhétorique sous Libanius, (*h*) & la Philosophie sous Adragantius. Il n'avoit que dix-huit ans quand il commença à s'appliquer à ces sortes d'études. Depuis il suivit le Barreau & composa plusieurs discours publics qui lui acquirent de la réputation. Celui qu'il fit en l'honneur des Empereurs fut sur-tout admiré. Il l'envoya à Libanius (*i*) qui le trouva si beau, qu'on assure qu'en mourant il déclara que nul autre que Jean ne lui auroit succedé dans la chaire de Rhétorique si les Chrétiens ne le lui eussent enlevé (*k*). A l'âge de vingt ans, connoissant la vanité des Rheteurs il renonça à l'étude de l'éloquence pour s'appliquer uniquement à (*l*) celle des divines Ecritures. Il changea même tout son exterieur; simple & modeste dans ses habits, d'un air grave & serieux, il alloit souvent à l'Eglise pour prier.

Il reçoit le Batême. Il est fait Lecteur.

II. Saint Melece alors Evêque d'Antioche (*m*) informé du changement, de l'excellence du génie, & des talens de Chrysostome, lui donna un libre accès dans sa maison, & lui permit d'être continuellement auprès de lui, jugeant par les dispositions de son cœur & de son esprit de quelle utilité il seroit un jour à l'Eglise. Après l'avoir instruit pendant trois ans des vérités de la Religion, il lui confera le Batême & le fit Lecteur. Chrysostome s'étoit fait plusieurs amis dans le cours de ses Etudes, Theodore depuis Evêque de Mopsueste en Cilicie, Maxime qui le fut de Seleucie en Isaurie, & Basile. Celui-ci lui étoit tellement uni qu'ils n'avoient rien de caché l'un pour l'autre. Ils avoient souvent déliberé ensemble sur un genre de vie, & enfin ils (*n*) se déterminerent pour la vie solitaire. Anthuse avertie de ce dessein n'omit rien pour en empêcher l'exécution, & fit consentir son fils à se contenter d'une retraite dans la maison maternelle. C'étoit vers l'an 372.

Il fuit l'Episcopat vers l'an 372.

III. Pendant qu'il y étoit occupé aux jeûnes, aux veilles & à mortifier ses passions, il se répandit (*o*) un bruit que les Evêques assemblés à Antioche, pour remplir divers Siéges vacans, songeoient à le faire Evêque, & Basile son ami. Basile fut en effet nommé à l'Evêché de Raphanée en Syrie; mais Chrysostome évita l'Episcopat par la fuite. Les montagnes voisines d'Antioche furent le lieu de sa retraite. Il y eut pour Maître dans la vie spi-

(*h*) Pallad. *ibid.* & Socrat. *lib.* 6, *cap.* 3. *lib.* 6, *cap.* 2. Sozom. *lib.* 8, *cap.* 2.
(*i*) Isidor. Pelus. *lib.* 2, *Epist.* 42.
(*k*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 2.
(*l*) Pallad. *ubi supra. pag.* 302. Socrat.
(*m*) Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 5.
(*n*) Chrysost. *lib.* 1 *De Sacerdotio.*
(*o*) Idem, *ibid.*

rituelle, un Syrien déja âgé (*p*), qui vivoit d'une maniere très-austere, & il fit sous lui les plus durs exercices de la vie ascétique pendant quatre années entieres. Ensuite il s'enferma seul dans une caverne affreuse, qu'il fut obligé de quitter au bout de deux ans, se trouvant épuisé de jeûnes & de mortifications.

Il est fait Diacre vers l'an 380 ou 381, & Prêtre en 386.

IV. De retour à Antioche saint Melece l'ordonna Diacre. C'étoit vers la fin de l'an 380, ou au commencement de 381. Saint Chrysostome étoit alors âgé de 33 ou 34 ans. Il fit les fonctions de Diacre pendant cinq années, au bout desquelles saint Flavien qui avoit succedé à saint Melece, l'ordonna Prêtre, le chargeant en même-tems du ministere de la prédication. Il s'en acquitta pendant douze ans, instruisant également par la régularité de ses mœurs & par ses discours.

Il est choisi Evêque de Constantinople en 398.

V. La réputation de sa vertu & de son éloquence (*q*) s'étant repandue dans tout l'Empire Romain, Eutrope (*r*) premier Ministre d'Arcade le proposa pour Evêque de Constantinople à la place de Nectaire, mort le 27 de Septembre de l'an 397. Son élection se fit d'un consentement (*s*) unanime du Clergé & du Peuple, & avec l'agrément de l'Empereur. Il s'agissoit de le tirer d'Antioche où il étoit extrêmement aimé. Arcade, à la persuasion d'Eutrope, (*t*) chargea de cette affaire Asterius Comte d'Orient, dont il connoissoit la prudence. Asterius ayant reçû la lettre de l'Empereur (*u*) pria saint Chrysostome de venir le trouver, comme pour quelque affaire dans une Eglise de Martyrs hors d'Antioche, près de la porte Romaine. Là l'ayant fait monter dans son chariot, il le conduisit en diligence (*x*) jusqu'à Pagras, où il le remit entre les mains des Officiers de l'Empereur qui le menerent à Constantinople. Arcade y avoit (*y*) fait venir plusieurs Evêques, entr'autre Theophile d'Alexandrie, voulant rendre l'ordination de saint Jean Chrysostome des plus solemnelles. Theophile qui avoit remarqué sur son visage une grandeur d'ame & une fermeté qu'il (*z*) ne souffroit point dans ceux qu'il avoit à ordonner, s'opposa à son ordination sur divers prétextes : mais Eutrope l'y obligea en lui disant ou qu'il eût à ordonner saint Chrysostome, ou à se justifier des crimes dont on l'avoit accusé dans des memoires (*a*) présentés aux Evêques. Cette ordination (*b*)

(*p*) Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 5.
(*q*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 2.
(*r*) Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 5.
(*s*) Sozom. *ubi supra.*
(*t*) Pallad. *ubi supra.* (*u*) Idem, *ibid.*
(*u*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 2.
(*x*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 2.
(*y*) Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 5.
(*z*) Socrat. *ubi supra.*
(*a*) Idem, *ibid.*

se fit le quatriéme des calendes de Mars, c'est-à-dire le 26 de Février de l'an 398.

Sa conduite pendant son Episcopat.

VI. Les premiers soins de (*c*) saint Chrysostome furent de regler la vie & les mœurs du Clergé de Constantinople, & de réformer certains abus qui y avoient lieu depuis quelque tems. Il (*d*) rétablit aussi le bon ordre parmi les veuves, & attaqua (*e*) vivement les vices & les passions tant des grands que du commun du peuple. Jamais il ne se trouvoit aux festins (*f*) quoiqu'on l'y invitât; mangeant seul, & ne buvant point de vin, que dans les grandes chaleurs. Il prêchoit deux (*g*), trois & quatre fois la semaine, & quand il le pouvoit, sept jours de suite. Ses Auditeurs étoient (*h*) en si grand nombre que pour leur donner lieu de l'entendre de plus près, il quittoit sa place ordinaire & s'asseyoit au milieu de l'Eglise sur la tribune des Lecteurs. On ne se lassoit point de l'entendre, & souvent on l'interrompoit par des acclamations & des battemens de mains. Ses discours produisirent de grands fruits dans Constantinople. On vit la ville changer de face (*i*); la piété refleurir, les courses des chevaux & les autres spectacles abandonnés, les Fidéles quitter le cirque & le théatre pour accourir à l'Eglise aux Offices du jour & de la nuit, les Payens & les Hérétiques se convertir. Du nombre de ces derniers fut un homme de la Secte des Macedoniens, qui voulut même obliger sa femme à rentrer comme lui dans le sein de l'Eglise Catholique. Il la menaça de la quitter si elle ne participoit avec lui aux saints Mysteres. Elle s'en approcha en effet, mais sans être convertie, & dans le dessein de tromper son mari. Après avoir reçû l'Eucharistie dans sa main, comme c'étoit l'usage, elle se baissa comme pour prier; & au lieu de manger ce qu'elle avoit reçû, elle mangea un morceau de pain que sa servante, qui étoit de concert avec elle, lui avoit apporté. Son déguisement fut puni sur le champ: car elle n'eut pas plûtôt mis le morceau de pain dans sa bouche & sous ses dents, qu'il se convertit en pierre. Effrayée d'un événement si miraculeux, & craignant qu'il ne lui arrivât encore pis, elle se hâta de le déclarer à l'Evêque, lui montrant la pierre sur laquelle on voyoit l'impression de ses dents bien marquée. Elle obtint par ses larmes le pardon de sa faute, & vêcut depuis en bonne intelligence avec son mari. Sozomene

(*c*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 3. Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 5. (*d*) Idem, *ibid.*
(*e*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 4.
(*f*) Idem, *ibid.* & Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 12.
(*g*) Chrysost. *Ep.* 4, *pag.* 126 *nov. edit.*
(*h*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 5.
(*i*) Pallad. *ubi supra.* Sozom. *ubi supra.*

( ) qui rapporte ce fait, dit que de ſon tems on voyoit encore cette pierre dans le tréſor de l'Egliſe de Conſtantinople. Saint Chryſoſtome eut beaucoup de part à la paix de l'Egliſe d'Antioche & à la réconciliation de ſaint Flavien avec le Pape ſaint Sirice & les Egliſes d'Occident & d'Egypte. Il reforma (*l*) les Egliſes de la Thrace, de l'Aſie & du Pont; travailla à (*m*) la converſion des Gots & des Scythes appellés Nomades; & maintint (*n*) autant qu'il fut en lui les immunités de l'Egliſe contre les entrepriſes d'Eutrope, & de Gaïnas. Il fut député vers ce dernier que l'Empereur avoit déclaré ennemi de l'Etat, pour lui demander le rappel du Conſul Aurelien : & il y a tout lieu de croire qu'il l'obtint, puiſque ce Barbare qui n'avoit que du mépris pour Arcade, témoigna un ſi grand reſpect pour ſaint Chryſoſtome, qu'ayant appris qu'il venoit (*o*), il alla fort loin au-devant de lui, & que s'en étant approché il prit la main du ſaint Evêque pour s'en toucher les yeux, & obligea ſes enfans de lui embraſſer les genoux. Ceci ſe paſſoit dans le cours de l'an 400.

VII. Après le mois (*p*) de Septembre de la même année, quelques Evêques qui ſe trouvoient à Conſtantinople s'étant aſſemblés un Dimanche pour communiquer enſemble, Euſebe Evêque de Valentinople préſenta à ſaint Chryſoſtome une Requête contenant ſept chefs d'accuſation contre Antonin Evêque d'Epheſe. Le 1. d'avoir fait fondre les Vaſes Sacrés de l'Egliſe & d'en avoir donné l'argent à garder à ſon fils. Le 2. d'avoir employé dans ſes étuves des piéces de marbre qu'il avoit tirées de l'entrée du Baptiſtere. Le 3. d'avoir élevé dans la Salle des colonnes qui avoient été couchées ſur le pavé de l'Egliſe, & attendant qu'on les mît en œuvre. Le 4. de tenir à ſon ſervice un valet qui avoit commis un meurtre ſans lui en avoir fait aucune correction. Le 5. d'avoir vendu à ſon profit les héritages que Galla mere de l'Empereur Julien avoit laiſſés à l'Egliſe. Le 6. d'avoir eu la compagnie de ſa femme, & d'en avoir eu des enfans depuis qu'il s'étoit ſéparé d'elle. Le 7. de vendre habituellement l'Ordination des Evêques à proportion du revenu des Evêchés. Antonin s'offrit à la preuve de toutes ces accuſations. Saint Chryſoſtome qui le voyoit parler avec chaleur & beaucoup d'animoſité, eſſaya de l'adoucir en lui diſant : Mon frere Euſebe, comme il arrive ſou-

Il juge le différent d'Antonin Evêque d'Epheſe, en 401.

(*k*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 5.
( ) Theodoret. *lib.* 5, *cap.* 8.
(*m*) Idem, *l.* 4, *c.* 32, & *l.* 5, *c.* 30 & 31.
(*n*) Idem, *lib.* 5, *cap.* 28 & 32.
(*o*) Idem, *lib.* 3, *cap.* 33.
(*p*) Pallad. *Vita Chryſoſt. cap.* 13.

vent que les accusations que l'on fait avec trouble & emportement d'esprit se trouvent enfin sans fondement & sans preuve, cessez, je vous prie, d'accuser mon frere Antonin. Nous aurons soin de notre part de faire cesser tous les sujets de mécontentement que vous pouriez avoir. Voyant que ces paroles ne faisoient aucune impression sur l'esprit d'Eusebe, il s'adressa à Paul Evêque d'Heraclée qui paroissoit favorable à Antonin, & le pria de les remettre bien ensemble. Comme l'heure du sacrifice approchoit, saint Chrysostome se leva avec les autres Evêques pour le célébrer. Eusebe étant entré secrettement dans l'Eglise présenta devant tout le peuple & devant tous les Evêques une autre Requête qui contenoit les mêmes chefs d'accusation, demandant instamment justice à saint Chrysostome, & l'en conjurant par les sermens les plus saints & les plus horribles. Le saint Evêque reçut ce memoire, & aussi-tôt qu'on eut lû l'Ecriture Sainte suivant la coûtume, il pria Pansophe Evêque de Pisidie de dire la Messe, ne voulant pas la célébrer, dit Pallade (*q*), parce qu'il avoit quelque trouble dans l'esprit. Après qu'elle fut finie & que le Peuple fut sorti, s'étant assis dans le Baptistere avec les autres Evêques, il fit venir Eusebe, & lui parla en cette maniere : Il arrive souvent à plusieurs personnes de dire ou d'écrire dans le transport de la tristesse, ou de la colere, plusieurs choses qu'ils ne peuvent prouver. Si donc vous connoissez clairement les chefs sur lesquels vous voulez fonder votre accusation, c'est à vous de prendre en cette rencontre le parti que vous trouverez le plus à propos, avant qu'on lise votre memoire : & comme nous ne vous empêchons pas, si vous persistez dans le dessein de vous rendre accusateur ; aussi nous ne voulons pas vous y contraindre malgré vous. Mais quand tout le monde aura ouï la lecture de votre memoire, & que l'on en aura reçû les informations par écrit, il ne vous sera plus libre d'en demander l'absolution, étant Evêque comme vous êtes. Eusebe persista : on fit la lecture du memoire, & sur les remontrances des plus anciens Evêques on commença la procedure par l'examen du septiéme chef qui regardoit les Ordinations simoniaques. L'information dura jusqu'à huit heures du soir sans pouvoir être finie, parce que les témoins cités par Eusebe n'étoient pas tous présens, & qu'il y en avoit dans l'Asie. Saint Chrysostome voyant la difficulté de cette affaire, se détermina à aller lui-même sur les lieux pour ouïr ces témoins. Antonin qui se sentoit coupable,

(*q*) Pallad. *Vita Chrysost. cap.* 13.

obtint par la médiation d'un des premiers Officiers de la Cour, des ordres qui défendoient à saint Chrysostome de sortir de Constantinople; & on lui écrivit d'autre part pour le détourner du voyage d'Asie, à cause de l'émotion que causoit dans cette Ville la crainte de Gaïnas. Quoique le saint Evêque remarquât dans tout ce procedé les fuites & les artifices d'Antonin, il suspendit son voyage, & de l'avis des Evêques, il prit le parti d'en envoyer trois sur les lieux pour entendre les témoins. Mais avant qu'ils fussent arrivés à Hypepe ville d'Asie, où les parties & les témoins devoient se rendre, Eusebe gagné par argent s'étoit raccommodé avec Antonin. Celui-ci mourut même avant la décision de son procès. L'affaire n'en demeura pas là: ceux qu'il avoit ordonnés pour de l'argent vivoient encore. Saint Chrysostome pressé par quelques Evêques & par tout le Clergé d'Ephese se rendit en cette ville, & y tint un Concile avec les Evêques de Lydie, d'Asie & de Carie au nombre de 70. Comme ils étoient assemblés, Eusebe accusateur d'Antonin se présenta, persistant dans son accusation contre les six Evêques, qu'il prétendoit avoir acheté de lui l'Episcopat. On fit entrer les témoins, qui marquerent en detail les espéces de présens que ces six Evêques avoient donnés. Eux même pressés par les remors de leur conscience avouerent le crime qu'on leur reprochoit, s'excusant sur la coûtume & sur ce qu'ils n'avoient eû d'autre intention que de se garantir du service de l'Empereur. Maintenant donc, ajoûtoient-ils, si cela ne se peut selon les régles, nous vous prions de nous laisser comme auparavant dans le service de l'Eglise. Mais si vous jugez que cela ne se puisse pas, nous vous supplions de commander aux héritiers d'Antonin de nous rendre ce que nous lui avons donné. Car il y en a d'entre nous qui ont donné l'or de leurs femmes & les meubles de leurs maisons. Saint Chrysostome se chargea d'obtenir de l'Empereur qu'il ne leur seroit fait aucune peine, & pria les Peres du Concile d'ordonner aux héritiers d'Antonin de rendre l'argent que les six Evêques avoient donné. Après quoi le Concile déposa ces Prélats simoniaques, leur permettant par grace de communier de la main du Prêtre dans l'enceinte de l'Autel. C'étoit en 401. car le procès dura deux ans.

Différent de S. Chrysostome avec Severiẽ de Gabales en 401.

VIII. Cependant Severien de Gabales, à qui saint Chrysostome avoit en partant confié le soin de l'Eglise de Constantinople, (r) faisoit servir la prédication de l'Evangile à son ambition par-

(r) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 10. Socrat. *lib.* 6, *cap.* 11.

ticuliere, & tâchoit de gagner les esprits dans le dessein d'usurper ce Siége. Un Prêtre de cette Eglise nommé Serapion, très fidéle à saint Chrysostome, lui donna avis de ce qui se passoit. Le saint Evêque sçut par sa présence dissiper tous les artifices de Severien. Aussi-tôt après son retour à Constantinople, qui fut au mois d'Avril de l'an 401, après environ trois mois d'absence, il fit un discours à la louange de son peuple, disant qu'il les trouvoit tels qu'il les avoit laissés, au lieu que les Israëlites avoient commis de grands péchés en l'absence de Moyse qui ne s'étoit absenté que quarante jours. Il les loua de ce qu'ils avoient resisté courageusement aux Ariens, & les compara à une femme de probité qui repousse fortement les adulteres, & à des chiens fidéles qui gardent le troupeau en l'absence du Pasteur. Severien sortit de Constantinople & se retira à Calcedoine. L'Imperatrice Eudoxie le fit revenir, & le réconcilia avec saint Chrysostome. Ce saint parla de cette réconciliation dans un de (*s*) ses discours, qu'il fit exprès pour engager son peuple à l'approuver: & Severien monta lui-même en chaire le lendemain, pour déclarer qu'il venoit à bras ouverts & avec une grande étendue de cœur pour offrir des Sacrifices au Dieu de paix.

Différent de Theophile avec S. Chrysostome au sujet des Grands Freres, vers l'an 401.

IX. Sur la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, les Solitaires nommés les Grands Freres chassés de l'Egypte & persecutés par Théophile d'Alexandrie sous prétexte d'Origenisme, vinrent (*t*) à Constantinople prier saint Chrysostome de leur ménager la liberté de retourner dans leur solitude. Le saint Evêque touché jusqu'aux larmes de voir à ses pieds cinquante vieillards venerables par leurs cheveux blancs & par leur exterieur mortifié, se chargea de cette affaire: & en attendant la réussite, il leur donna un lieu où ils pussent loger & quelques aumônes pour se nourrir: mais il ne voulut point les admettre à sa communion jusqu'à ce qu'il en eût écrit à Théophile. Celui-ci reçut mal la lettre de saint Chrysostome. Les Solitaires las de se voir persécutés acccuserent par écrit Theophile devant saint Chrysostome, (*u*) s'offrant d'anathematiser toute mauvaise doctrine. Ce saint en donna avis à Théophile, le priant en même tems de lui marquer ce qu'il conviendroit de faire en cette occasion. Théophile ne répondit à cette politesse que (*x*) par des vivacités & des hauteurs, ce qui obligea saint Chrysostome à abandonner l'affaire, & à se contenter d'exhorter les deux parties à la paix. Les Grands Fre-

(*s*) Chrysost. *Hom.* De recipiendo Severiano. (*t*) Pallad. *De Chrysost. cap.* 7. (*u*) Ibid. (*x*) Idem, *ibid. cap.* 8.

res n'en demeurerent pas là ; ils présenterent à l'Empereur un memoire contenant leur plaintes contre Theophile, qui eut ordre de comparoître devant saint Chrysostome pour être jugé. Après beaucoup de (*y*) délais, il vint à Constantinople un Jeudi à midi au commencement de l'autonne de l'an 402. Il y arriva accompagné d'un grand nombre d'Evêques, tous de sa faction, quoiqu'il eût été mandé seul. Saint Chrysostome lui avoit préparé (*z*) un logement & à ceux de sa suite : mais il aima mieux loger hors de la ville dans une des maisons de l'Empereur appellée Placidienne. Il ne voulut pas même voir saint Chrysostome, ni lui donner aucune marque de communion (*a*). Comme les grands Freres pressoient vivement le jugement de leur affaire, l'Empereur ordonna à saint Chrysostome d'aller entendre Theophile sur les violences, les meurtres & autres chefs dont on l'accusoit. Le saint s'en défendit par considération pour Theophile, & par respect pour les Canons qui défendent de juger les causes des Evêques hors de leur Province. Theophile pensoit bien différemment. Pendant trois semaines qu'il logea hors de la ville, il mit tout en œuvre pour chasser (*b*) saint Chrysostome de Constantinople, & même pour lui faire (*c*) perdre la vie. A Theophile se joignirent des Evêques d'Asie (*d*) deposés par saint Chrysostome ; quelques autres mécontens de lui, comme Acace de Berée (*e*), Severien de Gabales, Antiochus de Ptolemaïde, deux ou trois des plus puissans de la Cour gagnés par argent, quelques-uns du Clergé de Constantinople qui souffroient avec peine qu'on y rétablît le bon ordre ; trois veuves que le saint Evêque avoit reprises de leur luxe, & l'Impératrice Eudoxie choquée d'un discours qu'il (*f*) avoit fait contre le luxe & le déreglement des femmes. Avec tous ces secours Théophile obtint de l'Empereur qu'on assembleroit un Concile contre saint Chrysostome. De tous les chefs d'accusation, il n'y en avoit qu'un seul qui fût vrai (*g*) : sçavoir, qu'il avoit conseillé à tout le monde de prendre un peu d'eau ou quelques pastilles après la communion, pour ne pas rejetter avec la salive quelque chose des saintes especes : ce qu'il pratiquoit lui-même. Le lieu du Concile fut le Bourg du Chesne près de Calcedoine. Il s'y trouva trente-six Evêques, tous de la Province de Theophile. Saint

(*y*) Pallad. *De Chrysost. cap.* 8.

(*z*) Chrysost. apud Pallad. *Epist. ad Innocentium, tom.* 13, *pag.* 15.

(*a*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 15.

(*b*) Pallad. *de Chrysost. cap.* 8. (*c*) Ibid.

(*d*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 15.

(*e*) Pallad. *ubi supra, cap.* 4 & 8.

(*f*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 15.

(*g*) Pallad. *de Chrysost. cap.* 8, & Socrat. *lib.* 6, *cap.* 15. Sozomen. *lib.* 8, *cap.* 17.

Chryfoftome cité par ordre de l'Empereur, confentit de comparoître, pourvû que l'on fît fortir de l'affemblée, fes ennemis qu'il nomma, ou du moins qu'ils n'y priffent que la qualité d'Accufateurs & non celle de Juges. Sur cette réponfe il fut cité de nouveau & condamné par contumace. Les Evêques du Concile vouloient obliger l'Empereur à le punir comme criminel de Leze-Majefté, parce que dans un difcours il avoit comparé l'Impératrice à Jezabel: mais ce Prince fe contenta de le condamner au banniffement. L'ordre fut exécuté promptement. Un (*b*) Comte accompagné de Soldats le chaffa de l'Eglife, & un des Officiers nommé Curieux l'ayant jetté dans un vaiffeau, il fut porté en Afie pendant la nuit, & arriva dans une maifon de Campagne près de Prenête en Bithinie. C'étoit le troifiéme jour d'après fa dépofition par le Conciliabule du Chêne: car il avoit refufé les deux premiers jours de fe retirer, jufqu'à ce qu'on lui fît violence, croyant devoir cette fermeté à fon amour pour fon peuple, dont Dieu, & non les hommes, lui avoit donné la conduite. Nous avons encore le difcours qu'il prononça pendant ce tems de trouble.

On le rappelle d'exil en 403.

X. Son exil ne dura qu'un jour. Le peuple qui ayant fçû l'ordre de l'Empereur, s'étoit foulevé avec une extrême violence, ne diminua rien de fon ardeur pour le faint Evêque lorfqu'on l'eut enlevé. Les Eglifes & les places publiques continuerent à retentir de gémiffemens & de cris: & la nuit fuivante, un tremblement de terre ayant ébranlé la ville & la chambre même de l'Empereur, l'Impératrice effrayée le pria de rappeller faint Chryfoftome, à qui elle écrivit elle-même en ces termes: « Que (*i*) votre fainteté ne » croie pas que j'aie fçû ce qui s'eft paffé. Je fuis innocente de votre » fang: des hommes méchans & corrompus ont formé ce complot. » Dieu eft témoin des larmes que je lui offre en facrifice. Je me » fouviens que mes enfans ont été batifés par vos mains. » Comme il convenoit d'avoir le confentement d'Arcade, elle alla le demander en pleurant, proteftant à ce Prince qu'il n'y avoit que le rappel du Saint qui pût fauver l'Etat du danger qui le ménaçoit. Elle l'obtint (*k*); & dès que le jour fut venu (*l*) elle envoya des Officiers pour prier faint Chryfoftome de revenir à Conftantinople. Perfonne ne fçachant le lieu où il s'étoit retiré, après les premiers Officiers Eudoxie en envoya d'autres, & d'autres encore après ceux-là; en forte que le Détroit étoit couvert de vaiffeaux qui al-

(*b*) Chryfoft. *Epift. ad Innocent.* apud Pallad. *pag.* 15.
(*i*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 18.
(*k*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 16.
(*l*) Theodoret. *lib.* 5, *cap.* 34.

loient pour le chercher en Asie. Brison (m) Eunuque de l'Imperatrice & Notaire de l'Empereur, qui faisoit hautement profession d'aimer le saint Evêque & de le servir en toute occasion, eut l'avantage de le trouver à Prénête & de le ramener. Si-tôt que le (n) peuple en fut informé, il courut au devant : l'embouchure du Bosphore se trouva couverte de bâtimens : tous s'embarquerent, hommes, femmes, la plûpart un cierge allumé à la main, en chantant des hymnes composées exprès. Il fut conduit dans cette pompe à l'Eglise des Apôtres, accompagné de plus de trente Evêques. On (o) voulut l'obliger de monter aussi-tôt sur le Trône Episcopal, & de souhaiter suivant la coutume la paix au Peuple : mais il s'en excusa, jusqu'à ce qu'il eût été justifié par un Concile plus nombreux. Il n'avoit pas même voulu pour cette raison rentrer d'abord à Constantinople & s'étoit arrêté dans un bourg nommé Marianes. Mais le peuple ne pouvant souffrir ce délai, il ceda à cette violence, & leur fit sur le champ un petit discours, qui commence par une comparaison de son Eglise avec Sara, & de Théophile avec le Roi d'Egypte qui avoit attenté à sa pureté (p). Il y benit Dieu de l'avoir rappellé, & n'oublie pas sa reconnoissance de tout ce que l'Imperatrice avoit fait pour procurer son retour.

XI. Quelques jours après son rétablissement, il pria l'Empereur de faire assembler un Concile plus nombreux pour examiner celui qui l'avoit condamné. Arcade y consentit, & écrivit par tout qu'on assemblât les Evêques. Le bruit d'un Concile fit peur à Theophile, qui craignoit de s'y voir convaincu des choses que la conscience lui reprochoit : & étant monté la nuit sur une barque sans en donner avis à personne, il se retira (q) en Egypte avec les Evêques qu'il en avoit emmenés : en sorte qu'il ne resta à Constantinople d'autres Evêques que ceux qui étoient amis de saint Chrysostome. Quoique la fuite de Theophile fût une entiere justification de saint Chrysostome, ce Saint continua néanmoins de solliciter la convocation d'un Concile. L'Empereur se rendit à ses instances & envoya en Egypte pour obliger Théophile & les autres Evêques du conciliabule du Chêne de revenir pour rendre raison de ce qu'ils y avoient fait. Théophile s'en excusa : mais les Evêques de Syrie qui étoient de son parti, sçavoir Antioquus

Il demande un Concile pour se justifier, en 403.

(m) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 16. Sozom. *lib.* 8, *cap.* 18.

(n) Socrat. & Sozom. *ibid.*

(o) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 16. Sozom. *lib.* 8, *cap.* 18.

(p) Chrysost. *tom* 3, *p.* 304.

(q) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 17.

& Severien revinrent à Conſtantinople. Le refus de Théophile n'empêcha point ſaint Chryſoſtome de continuer à demander la tenue d'un Concile; mais il paroît (r) qu'il ne put l'obtenir, & que tout ce qu'on lui accorda fut qu'un grand (s) nombre d'Evêques qui ſe trouvoient à Conſtantinople ſigneroient un acte par lequel ils déclareroient que, nonobſtant ce qui s'étoit paſſé dans le conciliabule du Chêne, ils reconnoiſſoient ſaint Chryſoſtome pour légitime Evêque de Conſtantinople.

Eudoxie veut le chaſſer à cauſe d'une ſtatue, en 403.

XII. L'Egliſe de cette Ville ne jouït que deux (t) mois du calme que le rétabliſſement de ſon Evêque lui avoit procuré. On avoit dreſſé en cette ville une ſtatue en l'honneur de l'Impératrice Eudoxie (u). Elle étoit d'argent, poſée ſur une colomne de porphire avec une baze élevée, & placée à la porte du Senat, & aſſez près de la grande Egliſe de ſainte Sophie. A la Dédicace de cette ſtatue on fit, ſelon la coutume, de grandes réjouiſſances, & on y divertit le peuple par des danſes, des farces & d'autres ſemblables ſpectacles. Saint Chryſoſtome ne pouvant ſouffrir des jeux ſi peu chrétiens à la porte de l'Egliſe, s'en plaignit dans un diſcours avec ſa liberté ordinaire, & joignit même quelques railleries non-ſeulement contre ceux qui les faiſoient, mais encore contre ceux qui les ordonnoient. Eudoxie offenſée par ce diſcours, entra dans une grande colere, & réſolut d'aſſembler un nouveau Concile contre le ſaint Evêque: mais il ne rabbattit rien de ſon courage, & parla encore plus ouvertement contre l'Impératrice dans un diſcours dont les premiers mots étoient: « Herodiade eſt en « furie, elle danſe encore, elle veut encore avoir la tête de Jean. » Il y eut donc une nouvelle conſpiration contre ſaint Chryſoſtome, & ſes ennemis trouvant la Cour favorable à leurs deſirs, envoyerent à Alexandrie prier Theophile de (x) venir conduire leur intrigue, ou du moins de leur marquer comment ils devoient la commencer. Théophile n'oſant plus paroître aux yeux du peuple de cette ville, y envoya trois Evêques, Paul, Pemen, & un troiſiéme qu'on ne nomme pas, & leur donna des Canons faits par des Ariens contre ſaint Athanaſe. C'étoient ceux du Concile tenu à Antioche lors de la Dédicace en 341, qui ordonnoient que ſi un Evêque dépoſé par un Concile ſe rétabliſſoit de lui-même, ou par l'autorité impériale, il ſeroit dès-lors dépoſé pour toujours ſans

(r) Pallad. *Dialog. pag.* 16, 17.
(s) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 19. Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18.
(t) Pallad. *Dialog. cap.* 8, *pag.* 30.
(u) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18. Sozom. *lib.* 8, 20. *cap.*
(x) Socrat. & Sozom. *ibid.* & Pallad, *Dialog. cap.* 8, *p.* 39.

pouvoir jamais être admis à se justifier. Ces Canons n'étoient d'aucune autorité dans l'Eglise, & ils avoient été rejettés par le Concile de Sardique en 347. Ces trois Evêques étant arrivés, convoquerent à Constantinople tous les Metropolitains (y) & tous les Evêques qu'ils purent, de la Syrie, de la Cappadoce, du Pont, de la Phrygie & des autres Provinces voisines. Tous communiquerent d'abord avec saint Chrysostome, pour ne pas se rendre recusables comme Theophile : mais cela ne plut point à la Cour, déja entiérement déclarée contre son Evêque. Aussi la fête de Noël étant venue, (z) Arcade qui avoit accoutumé d'aller ce jour-là à l'Eglise, n'y vint point, & fit dire à saint Chrysostome qu'il ne communiqueroit point avec lui jusqu'à ce qu'il se fût justifié. On recommença en effet dans le second concile composé d'Evêques gagnés par les libéralités de la Cour, les premieres accusations formées contre le Saint. Mais sur l'offre (a) qu'il fit hardiment de se justifier, ses accusateurs qui n'avoient pas la même assûrance, laisserent (b) tous ces prétendus crimes pour en venir à l'expédient de Theophile, & dirent que suivant le quatriéme & douziéme canons d'Antioche il n'étoit plus recevable à se justifier, puisqu'il étoit remonté sur son trône sans l'autorité d'un Concile. Il étoit aisé (c) à saint Chrysostome de répondre aux canons d'Antioche, & Elpide Evêque (d) de Laodicée en Syrie, vieillard respectable par sa vertu & ses cheveux blancs, fit comprendre nettement à l'Empereur que saint Chrysostome n'avoit point été déposé juridiquement la premiere fois, mais seulement chassé par un Comte; qu'il n'étoit point rentré de lui-même dans son Siége, mais par ordre d'Arcade lui-même; enfin que les canons que l'on produisoit, étoient l'ouvrage des hérétiques. Tout cela n'empêcha pas qu'Antioquus & les autres ennemis du Saint ne persuadassent à ce Prince foible & timide que Jean étoit convaincu, & qu'il devoit le chasser de l'Eglise avant la fête de Pâques (e). Arcade manda donc au saint Evêque un peu avant la fête, qu'il eût à sortir de l'Eglise, puisqu'il avoit été condamné par deux Conciles. « J'ai reçû de Dieu » cette Eglise, lui répondit saint Chrysostome, pour procurer le salut » du peuple, & je ne puis l'abandonner: mais comme la ville est à vous, » si vous voulez que je quitte, chassez-moi de force, afin que j'aie une » excuse légitime. » Ceci se passoit pendant le Carême de l'an 404. Le jour du grand Samedi (f) on lui envoya un nouvel ordre de sortir de

(y) Pallad. Socrat. & Sozom. *ubi supra.*
(z) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18. Sozom. *lib.* 8, *cap.* 20.
(a) *Ibid.*
(b) Theodoret. *lib.* 5, *cap.* 35.
(c) Socrat. *lib* 6, *cap.* 18.
(d) Pallad. *Dialog. cap.* 8, *pag.* 31.
(e) Idem. *ibid. pag.* 32 & 33. (f) Ibid.

l'Eglise; à quoi il répondit comme il devoit. Arcade craignant la sainteté du jour & le tumulte du peuple, envoya querir Acace & Antioquus, & leur dit: Que faut-il faire? Prenez garde que vous ne m'ayez donné un mauvais conseil. Ces Evêques répondirent en la même maniere que les Pontifes des Juifs: Seigneur, que la déposition de Jean rétombe sur notre tête. Les 42 Evêques qui étoient demeurés unis à Saint Chrysostome, entre autres Elpide, Tranquille, Alexandre de Basilinople, Theodore de Tyanes & quelques autres croyant devoir faire un dernier effort, allerent (g) trouver l'Empereur & l'Impératrice dans les Eglises des Martyrs, & les prierent avec larmes d'épargner l'Eglise de Jesus-Christ, & de lui rendre son Pasteur; principalement à cause de la Fête de Pâques, & de ceux qui étoient prêts à recevoir ce jour-là le Sacrement de Batême. Mais ils ne furent point écoutés; en sorte qu'un d'eux (c'étoit Paul de Carteïa) menaçant l'Impératrice de la colere de Dieu, lui dit: (h) Eudoxie, craignez Dieu, ayez pitié de vos enfans, & ne prophanez pas la Fête de Jesus-Christ par l'effusion du Sang. Ensuite ils se retirerent & allerent passer la sainte veille chacun dans son logis, dans la douleur & dans les larmes. Les Prêtres de Constantinople unis à Saint Chrysostome assemblerent le Peuple (i) pour solemniser la résurrection, & assister à la célébration du Batême qui devoit s'y donner à environ 3000 personnes. Mais des Soldats amenés par les ennemis du saint Evêque à la seconde veille de la nuit, c'est-à-dire, après neuf heures, fondirent tout d'un coup sur ce peuple, & le chasserent avec violence & tous les Ecclésiastiques, revêtus comme ils étoient; agissant comme des barbares dans une ville prise d'assaut. Il n'y eut violence qu'ils n'exerçassent: jusques-là que le Batistere & les eaux sacrées furent teintes de sang. Des Soldats mêmes dont la plûpart n'étoient pas batisés entrerent dans les lieux où reposoient les Saints Mysteres, virent tout ce qu'il y a de plus secret & le prophanerent en y touchant; & le Sang précieux de Jesus-Christ fut répandu (k) sur leurs habits. On mit en prison une partie des Prêtres & des Diacres: on chassa de la ville les Laïques constitués en dignité: & on menaça par des édits publics tous ceux qui ne renonceroient pas à la communion de Jean, qu'ils nommoient Joannites, comme si ceux qui demeuroient fermes pour son innocence eussent formé une Secte nouvelle opposée à l'Eglise. Mais plus ses ennemis faisoient d'efforts, plus les assemblées de ceux qui lui

(g) Pallad. *Dialog. cap.* 8, *p.* 32 & 33. (h) Ibid. *pag.* 33. (i) Ibid. *pag.* 34. Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18. Sozom. *lib.* 8, *cap.* 21. (k) Idem, *ibid.*

étoient attachés étoient nombreuses. Elles (*l*) se tenoient hors de la ville dans les vallons, les bois & les campagnes, mais principalement dans un lieu environné d'une clôture de bois par Constantin pour servir de cirque.

S. Chrysostome écrit & députe en Occident en 404.

XIII. Cependant Saint Chrysostome étoit encore (*m*) dans Constantinople & dans la Maison Episcopale. Ne trouvant point de remedes aux violences qu'on faisoit souffrir à son Clergé & à son peuple, il en écrivit au Pape Innocent I, pour le prier, non (*n*) de gémir de ces maux, mais de les faire cesser, en lui continuant les marques de sa communion, en déclarant nulles toutes les procedures faites contre lui sans avoir été entendu, & ceux qui l'avoient condamné en cette maniere dignes d'être punis suivant la rigueur des canons. Il s'offroit encore de faire preuve de son innocence dans un jugement légitime, si ses adversaires vouloient y soutenir ce qu'ils avoient fait contre lui. Les 42 Evêques de la communion de Saint Chrysostome écrivirent encore au Pape, de même que le Clergé de Constantinople. Ces trois lettres furent portées par quatre saints Evêques, accompagnés de deux Diacres: mais ils furent prévenus de quelques jours par un Lecteur d'Alexandrie qui en apporta une au Pape de la part (*o*) de Theophile. Comme cet Evêque se contentoit d'y marquer qu'il avoit déposé Jean de Constantinople, sans dire ni comment, ni avec qui, ni pour quel sujet, le Pape trouvant ce procédé étrange & insolent, ne fit aucune réponse à la lettre de Théophile. Néanmoins il ne se sépara pas (*p*) de sa communion: mais s'étant fait instruire de l'affaire, il le somma de venir soutenir sa conduite dans un Concile qu'il avoit dessein d'assembler de l'Orient & de l'Occident.

On attente à la vie de S. Chrysostome, on l'enleve de Constantinople en 404.

XIV. Pendant que ces choses se passoient on attenta diverses fois à la vie de Saint Chrysostome (*q*): ce qui donna sujet aux plus zélés d'entre le peuple de faire garde nuit & jour à la Maison Episcopale, se partageant en diverses bandes qui se succedoient les uns aux autres. Mais leur zéle même fut un prétexte aux Evêques ennemis du Saint, de le perdre. Cinq jours après la Pentecôte qui cette année 404, étoit le 5 de Juin, quatre d'entre eux répésenterent à l'Empereur (*r*) que le peuple ne seroit jamais en paix,

(*l*) Pallad. *Dialog. cap.* 8, *pag.* 34.

(*m*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18. Sozom. *lib.* 8, *cap.* 21, 22.

(*n*) Chrysost. *Epist. ad Innoc. apud Pallad. pag.* 4. *in Dialog. cap.* 1.

(*o*) Idem, *ibid.*

(*p*) Ibid. *pag.* 9.

(*q*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18. Sozom. *lib.* 8, *cap* 21, 22.

(*r*) Sozom. *ibid.*

tant que Jean resteroit dans la ville; qu'il ne devoit pas craindre de blesser l'humanité ni le respect dû à l'Eglise, en suivant ce qu'ils lui conseilloient; qu'ils s'étoient engagés publiquement à prendre sur leurs têtes la déposition de Jean (s), & qu'ils s'y engageoient encore; enfin qu'il ne falloit pas les perdre tous pour épargner un seul homme. Arcade se laissant aller à leurs artifices envoya donc le 20 du même mois le Secretaire Patrice dire (t) au Saint qu'il eût à sortir de l'Eglise. Saint Chrysostome voyant un ordre si précis, descendit de la Maison Episcopale avec les Evêques ses amis, & leur dit: Venez, (u) prions, & prenons congé de l'Ange de cette Eglise. En même tems une personne de qualité, & qui craignoit Dieu, lui conseilla de sortir secretement, de peur qu'il n'arrivât quelque malheur, parce qu'il y avoit danger que le peuple qui étoit fort ému, n'en vînt aux mains avec les Soldats. Il prit donc congé de quelques Evêques, & leur donna le baiser avec larmes, car il ne pût donner à tous cette marque d'amitié: il dit aux autres dans le Sanctuaire: Demeurez unis, je vais un peu me reposer. Puis étant passé dans la Chapelle du Batistere, il fit appeller Sainte Olympiade, Pentadie & Procule, toutes trois Diaconesses, & leur dit: Ma fin approche, à ce qu'il me paroît: j'ai achevé ma carriére, & peut-être ne verrez-vous plus mon visage. Ce que je demande de vous, c'est que vous continuiez à servir l'Eglise avec la même ardeur & le même soin, & que quand quelqu'un aura été ordonné malgré lui sans l'avoir brigué & du consentement de tous, vous baissiez la tête devant lui comme devant moi: car l'Eglise ne peut être sans Evêque: & comme vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde, souvenez-vous de moi dans vos prieres. Comme ces saintes veuves lui tenoient les pieds fondant en larmes, il fit signe à un des plus sages de ses Prêtres de les emmener hors du Batistere, de peur qu'elles ne troublassent le peuple; & s'en étant ainsi débarrassé, il sortit de l'Eglise du côté de l'Orient, tandis qu'à l'Occident devant le grand portail de l'Eglise on tenoit son cheval, l'ayant ainsi ordonné pour donner le change au peuple qui l'y attendoit. On lui fit passer le Détroit sur une barque, & on le conduisit en Bithinie où il resta à Nicée jusqu'au quatriéme de Juillet.

Le feu prend à la grand Eglise qui est réduite en cendres avec le Palais. On envoie saint

XV. Pendant qu'il se rétiroit, le peuple croyant qu'on l'avoit enlevé, fit grand bruit. Les uns coururent à la mer, les autres s'enfuirent, dans la crainte d'être maltraités de la Cour; ceux qu'on

(s) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 21, 22. (t) Ibid. (u) Pallad. *Dialog. cap.* 8, *pag.* 35, 36.

avoit

avoit enfermés dans l'Eglise, en briserent les portes. Les Juifs & les Payens s'étant mêlés dans ce tumulte pour insulter à la douleur des Chrétiens, il y eut du sang répandu, même dans l'Eglise. Ce trouble duroit encore, lorsque l'on vit tout d'un coup (*x*) le feu prendre au Trône Episcopal. L'ayant consumé il gagna le lambris & toute la couverture, en sorte que l'Eglise fut reduite en cendres avec les bâtimens d'alentour, excepté une petite Sacristie où l'on conservoit les Vases Sacrés. De l'Eglise la flamme (*y*) poussée au midi par un grand vent du Nord, traversa la place sans faire de de mal au peuple, ni endommager aucun des édifices qu'elle rencontra en son chemin, & alla s'attacher au Palais où s'assembloit le Sénat, situé au midi de l'Eglise. Ce Palais commença à brûler, non du côté de l'Eglise, mais tout au contraire vers le Palais Impérial qui étoit contigu à celui de Sénat, brûla pendant trois heures depuis Sexte jusqu'à None, & fut consumé entiérement. Dans cet incendie qui arriva le Lundi vingtiéme de Juin sous le consulat d'Honorius & d'Aristenet, personne ne perdit la vie, & il ne périt pas même une bête. Jamais on ne put en découvrir l'Auteur, & les Catholiques (*z*) la regarderent comme un effet de la vengeance Divine. La (*a*) Cour au contraire en voulut rendre coupables les amis du Saint Evêque, & le Saint lui-même: mais les tortures les plus rigoureuses ne purent jamais rien faire découvrir contre eux. Eutrope Lecteur & Chantre fut un de ceux que l'on mit à la question. On (*b*) lui appliqua le feu, on le battit avec des nerfs de bœufs & à coups de bâtons, on lui déchira avec les ongles de fer les côtés, les joues, le front & les sourcils, on lui appliqua les torches ardentes sur les deux côtés où on lui avoit déchiré la chair, & peu après il expira, sans avoir rien confessé. On fouetta aussi sur le dos (*c*) le Prêtre Tigrius, attaché par les pieds & par les mains, & étendu avec tant de violence sur le chevalet, que ses membres en furent disloqués: après quoi on le relegua en Mesopotamie. Beaucoup d'autres personnes des deux sexes furent traitées avec la même cruauté: & on n'épargna ni Moines ni Vierges. Quant à saint Chrysostome il étoit retenu prisonnier en Bithinie, avec deux Evêques, dont l'un étoit Cyriaque d'Emese & Eulysius de Bostre. Comme on l'accusoit de l'embrasement de l'Eglise, il demanda d'être ouï sur ce chef: mais on

(*x*) Pallad. *Dialog. cap.* 8, *pag.* 36, & Sozom. *lib.* 8, *cap.* 22.
(*y*) Zozim. *lib.* 6, *pag.* 801.
(*z*) Sozom. *lib.* 8 *cap.* 22.
(*a*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 18.
(*b*) Pallad. *Dialog. cap.* 19, *pag.* 78, & Sozom. *lib.* 8, *cap.* 24.
(*c*) Ibid.

ne voulut pas l'écouter, & on l'envoya ſous bonne (*d*) garde à Cucuſe en Armenie. Il partit de Nicée le 4 de Juillet de l'an 404 ſous la garde des Soldats Prétoriens, commandés par un Capitaine qui ſe nommoit Théodore : & arriva à Ceſarée de Cappadoce, épuiſé des fatigues du voyage : car la chaleur étoit (*e*) grande, & il avoit été obligé de marcher jour & nuit, & manquoit de tous les ſecours néceſſaires. Après avoir un peu (*f*) reſpiré à Ceſarée, Pharetrius qui en étoit Evêque l'obligea d'en ſortir à force de mauvais traitemens, (*g*) jaloux de le voir viſité tous les jours en cette ville, par tout ce qu'il y avoit de gens conſiderables, Magiſtrats & Sophiſtes. Il arriva à Cucuſe après 70 jours de marche, pendant leſquels il eut à eſſuyer beaucoup de dangers & d'inquiétudes, & les accès d'une fiévre violente qui lui dura plus de trente jours. Cucuſe étoit une ville deſerte & ſi peu conſiderable, qu'on n'y tenoit pas même de marchés, & qu'on n'y trouvoit rien à acheter. On la place dans les déſerts du Mont Taurus. Adelphius qui en étoit Evêque, reçut Saint Chryſoſtome avec beaucoup (*h*) de charité, & de reſpect juſqu'à lui vouloir céder ſa chaire. Les Eccléſiaſtiques de la même ville reçûrent auſſi avec beaucoup d'honneur & d'affection Sabinienne Diaconeſſe de Conſtantinople qui y arriva le même jour que le Saint, c'eſt-à-dire, vers la mi-Septembre de l'an 404, réſolue de s'arrêter auprès de lui, & de le ſuivre par-tout. Il demeura un an à Cucuſe, logé chez un homme de qualité nommé (*i*) Dioſcore, qui avoit envoyé juſqu'à Ceſarée un de ſes Domeſtiques, le prier d'accepter ſa maiſon. Pendant qu'il y étoit, il reçut une lettre de conſolation du Pape Innocent (*k*) qui l'exhortoit à ſouffrir patiemment ſur le témoignage de ſa bonne conſcience. D'un autre côté ſes amis, & en particulier ſainte Olympiade (*l*), fourniſſoient abondamment à ſes beſoins : ce qui lui donnoit le moyen de racheter pluſieurs captifs, & de ſecourir les pauvres dans la famine qui ſurvint en même tems. L'hyver qui en l'année 404 fut plus rude en Armenie qu'à l'ordinaire, l'incommoda extrêmement : & quelques moyens qu'il prit, ils furent inutiles pour le garantir du froid. Avec cela il ſouffroit des vomiſſemens continuels, & des douleurs de tête, & ſe trouvoit ſans appetit & ſans pouvoir dormir.

(*d*) Pallad. *Dialog. cap.* 10, *pag.* 37.
(*e*) Chryſoſt. *Epiſt.* 120. Theod. *p.* 660.
(*f*) Chryſoſt. *Epiſt.* 125 *ad Cyriac. p.* 671.
(*g*) Idem, *Epiſt.* 13 & 14 *ad Olympiad. pag.* 593 & *ſeq.*
(*h*) Chryſoſt. *Epiſt.* 234 *ad Briſon. p.* 729, & *Epiſt.* 13 *ad Olympiad. p.* 593. (*i*) Ibid.
(*k*) Innocent. *Epiſt. ad Chryſoſt. tom.* 3, *pag.* 322, & Sozomen. *lib.* 8, *cap.* 26.
(*l*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 27.

XVI. Après qu'il eut passé un an à Cucuse, ses ennemis le firent transferer à Arabisse. C'est au moins ce que dit (*m*) Pallade: mais saint Chrysostome dit assez (*n*) nettement qu'il y alla de lui-même & de son propre mouvement, pour se sauver des incursions que les Isaures faisoient dans l'Armenie. Il se rétira, non dans la ville, mais dans le château, dont il croyoit la forteresse plus sûre que les autres. Arabisse étoit environ à 20 lieues de Cucuse, dans la Province d'Armenie. Comme un grand nombre de personnes s'y étoient aussi refugiées, il s'y trouvoit extrêmement serré: & les incommodités de ce logement avec la rigueur de l'hyver, dont le froid en l'année 406 fut insuportable, le fit retomber dans une maladie fâcheuse, dont il ne guérit qu'au commencement du printems. Alors les Isaures, obligés, ce semble, par les Troupes Romaines, de se renfermer dans leurs montagnes, saint Chrysostome rétourna à Cucuse.

Il se retire à Arabisse.

XVII. Le Pape Innocent (*o*) & les Evêques du Concile d'Italie & l'Empereur Honorius, qui dès l'année 405 s'étoient intéressés au rétablissement de saint Chysostome, députerent l'année suivante saint Gaudence de Bresse avec quatre autres Evêques, un Diacre & deux Prêtres, à l'Empereur Arcade, pour le prier d'assembler les Evêques d'Orient à Thessalonique, & d'obliger sur-tout Theophile de venir, afin que ce Concile pût juger cette affaire si importante, & donner la paix à l'Eglise. Ces députés étoient chargés d'une lettre de l'Empereur Honorius pour Arcade; & c'étoit la troisiéme qu'il écrivoit à ce Prince au sujet de saint Chrysostome. Ils en avoient aussi du Pape Innocent, de saint Chromace d'Aquilée, de saint Venerius de Milan & des autres Evêques d'Italie, & une instruction du Concile d'Occident qui portoit que saint Chrysostome seroit rétabli dans la possession de son Eglise & dans la communion de l'Orient avant de comparoître, pour lui ôter tout prétexte de s'en excuser. Munis de toutes ces piéces ils arriverent à Constantinople en plein midi; après avoir essuyé en chemin beaucoup de mauvais traitemens. Arcade que les ennemis du Saint avoient (*p*) disposé à les renvoyer avec ignominie, ne voulut ni les voir ni les écouter. On les fit retourner, & on les enferma dans un château de la Thrace, nommé Athyra, où ils furent très-maltraités. On leur

Les Occidentaux demandent un Concile œcumenique, en 406.

(*m*) Pallad. *Dialog. cap.* 10, *pag.* 38.

(*n*) Chrysost. *Epist. 69 ad Nicolaum*, *pag.* 631.

(*o*) Pallad. *Dialog. cap.* 10, *pag.* 38, & *cap.* 4, *pag.* 13.

(*p*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 28, & Pallad. *Dialog. cap.* 4, *pag.* 13.

demanda les lettres dont ils étoient porteurs ; & ſur la réponſe qu'ils firent, qu'étant députés, ils ne pouvoient ſe diſpenſer de rendre en mains propres à l'Empereur, les lettres de l'Empereur ſon Frere, & des Evêques, un Tribun nommé Valerien, natif de Cappadoce les arracha de force à l'Evêque Marien qui les tenoit, & lui rompit le pouce pour les avoir. Le lendemain des gens envoyés, ou par la Cour ou par Atticus Intrus depuis la mort d'Arſace dans le Siége de Conſtantinople, vinrent (*q*) leur offrir trois mille piéces d'argent s'ils vouloient communiquer avec cet uſurpateur, & ne plus parler de l'affaire de Jean. Ils rejetterent cette propoſition : & voyant qu'ils n'avoient aucune eſpérance de procurer la paix à l'Orient, ils demanderent à Dieu de retourner du moins ſans peril à leurs Egliſes. Valerien les fit embarquer ſur un vaiſſeau tout pourri, & partir à l inſtant, ſans qu'ils euſſent pû ſçavoir ce qu'étoit devenu ſaint Chryſoſtome.

S. Chryſoſtome eſt trnsferé à Pityonte, en 407. Sa mort.

XVIII. Ses ennemis apprenant les éloges qu'il s'attiroit par la converſion des infidéles du voiſinage de Cucuſe, & que la ville d'Antioche informée de ſes vertus, continuoit à aller le chercher juſqu'en Armenie, obtinrent (*r*) un ordre de l'Empereur pour le faire transferer & en grand hâte à Pityonte, ſous peine de punition à ſes gardes s'il n'y arrivoit pas dans un certain jour qui n'étoit pas fort éloigné. Pityonte étoit la derniere ville de l'Empire ſur la Côte Orientale du Pont-Euxin ; Pallade la met dans le Païs des Tzanes, & dit qu'elle étoit alors toute deſerte. Des deux Officiers chargés de le conduire, & à qui l'on avoit promis de les avancer, s'il pouvoit mourir en chemin, l'un moins intereſſé que l'autre, lui témoignoit quelque humanité, mais comme à la dérobée. L'autre étoit ſi cruel & ſi brutal qu'il s'offenſoit de tout ce qu'on pouvoit dire ou faire pour l'adoucir envers le ſaint Evêque. Il le faiſoit ſortir par les plus grandes pluies, & l'expoſoit aux plus grandes ardeurs du ſoleil, ſçachant que le Saint n'ayant point de cheveux, en étoit incommodé. Lorſqu'il ſe rencontroit ſur la route une ville qui avoit des bains ou quelque autre commodité, il ne s'y arrêtoit pas, & alloit chercher à la campagne quelque lieu déſert. Aux approches de Comane dans le Pont, ils paſſerent outre ſans s'y arrêter, & le menerent à deux lieues de-là, loger dans les bâtimens d'une Egliſe où étoit enterré ſaint Baſiliſque Evêque de cette ville, martyriſé en 312 ſous Maximin avec ſaint Lucien d'Antioche. La nuit même ſaint Baſiliſque apparut au ſaint

(*q*) Pallad. *ibid.* (*r*) Pallad. *Dialog. cap.* 10, *pag.* 39, & Sozom. *lib.* 8, *cap.* 28.

Evêque, & lui dit: *Prenez courage, mon frere Jean, nous serons demain ensemble.* Le lendemain saint Chrysostome s'assûrant sur cette révelation (*s*) pria les Gardes de ne partir que vers les onze heures du matin: mais ils n'en voulurent rien faire. Ils partirent & marcherent une lieue & demie: après quoi ils furent obligés de revenir à l'Eglise d'où ils étoient partis, parce que le Saint se trouvoit extrêmement mal d'une douleur de tête que le soleil lui avoit causée. Etant revenu, il changea d'habits, se vêtit entierement de blanc jusqu'à la chaussure, & distribua ceux qu'il avoit quittés & ce qui lui restoit, aux assistans. Il étoit encore à jeun; & ayant reçu la communion des Sacrés Symboles de notre Seigneur, c'est-à-dire, l'Eucharistie, il fit sa derniere priere avec ceux qui étoient présens: & ajoûta ces mots qu'il avoit ordinairement dans la bouche: *Gloire à Dieu en toutes choses.* Il fit ensuite le signe de la Croix, étendit ses pieds, & rendit l'esprit en disant le dernier *Amen.* Sa mort arriva le 14 de Septembre, sous le septiéme (*t*) consulat d'Honorius & le second du jeune Theodose, c'est-à-dire, en l'an 407, après environ 60 ans de vie, neuf ans & près de sept mois d'Episcopat, dont il passa trois ans, & près de trois mois en exil. On lui donna la sepulture auprès de saint Basilisque, en un tombeau tout neuf. Ses funerailles se firent avec beaucoup de solemnité, & il s'y trouva grand (*u*) nombre de Vierges, de solitaires & d'autres personnes de piété venues de Syrie, de Cilicie, de Pont & d'Armenie.

La mémoire de S. Chrysostome est rétablie dans tout l'Orient.

XIX. Theophile d'Alexandrie l'un des plus animés persecuteurs de saint Chrysostome ne lui survêquit pas long-tems, étant mort au mois d'Octobre de l'an 412. L'année suivante 413 mourut aussi Porphyre, autre ennemi déclaré du saint Evêque. Ces deux chefs de parti étant allé rendre compte à Dieu des maux qu'ils avoient faits à l'Eglise pour satisfaire leurs passions, elle commença à jouir de quelque tranquillité. Alexandre successeur de Porphyre dans le Siége d'Antioche rétablit hautement Elpide de Laodicée, & Pappus Evêque en Syrie, chassés tous deux de leurs Eglises pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de saint Chrysostome. Il mit aussi le Saint dans la Liste des Evêques de l'Eglise, & (*x*) porta, autant qu'il fut en lui, plusieurs autres Evêques de l'Orient à rétablir sa mémoire. Il écrivit même à saint Cyrille, neveu de Theophile & son successeur dans l'Episcopat d'Ale-

(*s*) Pallad. *Dialog. cap.* 10, *pag.* 40. (*t*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 21. (*u*) Pallad. *Dialog. cap.* 10, *pag.* 40. (*x*) Nicephor. *lib.* 14, *cap.* 27.

xandrie pour l'exhorter à se défaire des préjugés qu'il avoit reçûs de son oncle, & à rendre à saint Chrysostome l'honneur qui lui étoit dû. Atticus même *(y)* de Constantinople, soit par politique ou autrement, fit beaucoup de choses pour la mémoire de celui dont il avoit usurpé le Siége. Le Pape *(z)* Innocent & les Evêques de l'Europe *(a)* qui dès avant la mort de saint Chrysostome avoient resolu de ne point communiquer avec les ennemis de saint Chrysostome, ne changerent point de résolution à sa mort. Saisis d'horreur plus que les autres de l'injustice faite au Saint, ils se séparerent de la communion de ceux qui en étoient auteurs, & ne voulurent communiquer, ni avec les Evêques d'Egypte, ni avec ceux d'Orient, ni avec Atticus & les autres du Bosphore & de la Thrace jusqu'à ce qu'ils eussent mis son nom dans la Liste des Evêques morts dans la communion de l'Eglise & dans la possession de leur dignité. Les Evêques *(b)* d'Illyrie, quoique sujets d'Arcade, agirent avec la même vigueur. Mais la réunion de sentimens en faveur de saint Chrysostome ne fut entiere que lorsque Procle qui avoit été son Disciple, fut choisi pour lui succéder en 434. Il obtint de Theodose le jeune *(c)* la permission de transférer de Comane à Constantinople les reliques du Saint, voulant par-là, ce qui arriva en effet, réunir au corps de l'Eglise de Constantinople ceux qui s'en étoient séparés depuis son exil. On les mit dans l'Eglise des Apôtres, la Sépulture *(d)* ordinaire des Empereurs & des Evêques de Constantinople. Procle fut accompagné dans cette cérémonie, de Theodose & de sa Sœur Pulquerie : & on raconte *(e)* que ce Prince ayant le visage & les yeux couchés sur la Châsse du Saint, lui demanda pardon pour son Pere & pour sa Mere, & qu'il le conjura d'oublier les péchés qu'ils avoient commis par ignorance. L'Eglise Grecque qui l'honore le 30 de Janvier, fait encore le 15 de Décembre memoire de son ordination, quoiqu'elle se soit faite le 26 de Février.

Eloge que l'on fait de lui.

XX. Sa mort ne fit donc qu'augmenter sa gloire : & ce Pere si plein de *(f)* douceur & si digne d'être aimé de tout le monde, acquit un nouvel éclat à sa memoire par la haine & les persécutions de ses ennemis. Ils eurent à faire pénitence d'avoir ôté *(g)* à la terre son plus brillant astre, & à l'Eglise l'avantage

---

(y) Nié. phor. *lib.* 14, *cap.* 26.
(z) Pallad. *Dialog. p.* 19, *cap.* 84, 85.
(a) Theodoret. *lib.* 5, *cap.* 34.
(b) I-em, *ibid.*
(c) Socrat. *lib.* 7, *cap.* 45.
(d) Evagr. *lib.* 7, *cap.* 31.
(e) Theodoret. *lib.* 5, *cap.* 36.
(f) Facund. *lib.* 4, *cap.* 1, *pag.* 143.
(g) Nilus, *lib.* 3, *Epist.* 279, *p.* 435.

qu'elle tiroit d'une doctrine si pure, & d'avoir banni un Evêque qui étoit la colonne de l'Eglise, le flambeau de la vérité, la trompette de Jesus-Christ, le sage interpréte (*h*) des secrets de Dieu, le (*i*) Soleil de tout l'univers: son exil & ses autres souffrances n'ayant eu pour cause que la jalousie de quelques Evêques contre sa parfaite vertu, honorée & admirée (*k*) de tout le monde. Saint Augustin, en le qualifiant (*l*) un Evêque dont la gloire brille de toutes parts, le met entre les illustres Docteurs de l'Eglise dont la foi avoit été la plus pure, l'esprit le plus élevé, la science la plus feconde, & la réputation la plus étendue. Il fut l'honneur (*m*) de l'Episcopat, & remplit la terre de la lumiere de sa doctrine: si sa voix n'a pû se faire entendre qu'à quelques endroits, il (*n*) n'y en a point qu'il n'instruise par ses ouvrages: & puisqu'on les lit par-tout, il prêche par tout.

XXI. Ses écrits sont des homelies ou discours sur le Pentateuque, sur les Livres des Rois, sur les Pseaumes, sur les Prophétes, sur saint Matthieu, sur saint Jean, sur les Actes des Apôtres, sur l'Epître aux Romains, sur la premiere & la seconde aux Corinthiens, sur l'Epître aux Galates, sur celles aux Ephesiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, sur les deux Epîtres à Timothée, sur celles qui sont adressées à Tite, à Philemon & aux Hebreux. Saint Chrysostome a fait aussi grand nombre d'Homelies sur divers endroits détachés de l'Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, & sur differens points de Morale, sur les Fêtes de la Naissance de Jesus-Christ, de son Batême, de sa Passion, de sa Resurrection, de son Ascension, sur celle de la Pentecôte, quantité de Panegyriques de Martyrs, six Livres du Sacerdoce, divers Traités de controverse contre les Anoméens, contre les Juifs, contre les Gentils, & contre ceux qui parloient mal de l'Etat Monastique; plusieurs Homelies sur la pénitence, sur les Statues, sur le Batême, sur l'aumône & autres Vertus Morales. Nous avons aussi de lui plusieurs Lettres. Mais en quelque nombre que soient ses vrais Ecrits, il y en a encore beaucoup plus dans les Bibliotéques qui portent son nom sans qu'il en soit auteur. On en a imprimé une partie, les autres sont restés manuscrits. Suidas (*o*) dit que le nombre des ouvrages de saint Chry-

Ses Ecrits.

(*h*) Isidor. Pelus. *lib.* 2, *Epist.* 42, *p.* 139.
(*i*) Nilus, *lib.* 3, *Epist.* 199, *pag.* 392.
(*k*) Pallad. *Dialog. cap.* 4, *pag.* 15, & Marc. *in Vita Porphyrii*, apud Bollandum, 26 *Feb. pag.* 630.
(*l*) Augustin. *lib. Oper. imperfect. cap.* 72.
(*m*) Facund. *lib.* 8, *cap.* 5, *pag.* 339.
(*n*) Cælestin. Papa, *tom.* 3 *Concil. pag.*
(*o*) Suidas, *in Joann. pag.* 1252.

sostome étoit si grand, qu'il n'y avoit point d'homme qui pût les compter. On en recueillit après sa mort jusqu'à 4800, & Georges d'Alexandrie soûtient qu'il y en avoit davantage (*p*).

ARTICLE II.

Des Ecrits de saint Chrysostome contenus dans le premier Tome.

§. I.

Des deux Exhortations à Theodore.

A quelle occasion elles furent cõposées.

1. Theodore à qui ces deux exhortations sont adressées, étoit illustre (*q*) par sa naissance : il possedoit de grands biens, avoit infiniment d'esprit, écrivoit & parloit avec agrément. Comme il se trouvoit à la fleur de son âge, tous ces avantages s'étant présentés à son esprit d'une maniere flateuse, il succomba à la tentation, rentra dans le monde peu à près en être sorti, & songea à se marier. Saint Chrysostome qui sçavoit (*r*) que le mariage n'est plus permis à celui qui en a contracté un spirituel par le renoncement au monde, fut extrêmement frappé du dessein de Theodore : & lui écrivit diverses Lettres (*s*) pour le faire rentrer dans son devoir. Après lui avoir reproché de s'être séparé de la compagnie des Freres, il l'exhorte à y rentrer, lui remettant devant les yeux les dangers où il s'étoit exposé en rentrant dans le monde. Mais c'en étoit déja fait. Theodore étoit devenu l'esclave des plaisirs sensuels : son ame n'avoit plus ni santé, ni force, ni beauté (*t*). Saint Chrysostome l'ayant appris, ne négligea rien pour l'en retirer : ce qu'il appréhendoit le plus, étoit que Theodore ne s'abandonnât au désespoir ; car il paroît que dans la réponse qu'il avoit faite au Saint, il regardoit sa conversion comme impossible. Ce fut donc pour le faire revenir d'une erreur si dangereuse, que saint Chrysostome lui adressa un Traité assez long, où mêlant l'autorité aux exemples, il le porte à recourir à la miséricorde du Seigneur, & à renoncer une seconde fois au monde. Theodore rentré dans la société des Freres (*u*), c'est-à-dire, de saint Chrysostome, de Maxime, & de plusieurs autres, qui, sans sortir d'Antioche, menoient une vie retirée, ne s'appliqua plus avec eux

(*p*) Chrysost. *tom.* 1 *editionis Savilii*, *in Prologo.*

(*q*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 1.

(*r*) Chrysost. *tom.* 1, *pag.* 8.

(*s*) *Ibid. pag.* 41. (*t*) *Ibid. pag.* 3 & 4.

(*u*) Sozom. *lib.* 8, *cap.* 2.

eux qu'à la priere & à la lecture des Livres saints. (*x*).

II. Il y en a qui ont crû (*y*), que saint Chrysostome avoit composé ces deux Exhortations, lorsqu'il menoit une vie retirée sur les montagnes proche d'Antioche, & ils se sont fondés sur ce qu'on lit dans Sozomene, que quand Théodore quitta, il revint à la Ville. Mais saint Chrysostome (z) témoigne assez nettement lui-même qu'il écrivoit sur les lieux où Theodore vivoit dans les plaisirs : puisqu'il lui dit, qu'il ne cessera de lui répeter toutes les fois qu'il le rencontrera, ces paroles : *Ne vous abandonnez pas à votre désespoir.* Il paroît donc qu'il les écrivoit à Antioche, & vers l'an 369, s'il est vrai comme le dit Socrate (*a*), que saint Chrysostome en renonçant au monde, porta Theodore à prendre le même parti. Car il embrassa la vie solitaire en 368, & Theodore ayant quitté presque aussi-tôt, saint Chrysostome ne peut guere avoir tardé de lui écrire que jusques vers l'an 369. On a mis à la tête de ces deux Exhortations, celle qui paroît n'avoir été écrite que la seconde. En effet, si elle eût été écrite la premiere, comment saint Chrysostome se seroit-il excusé d'avoir passé dans l'autre, les bornes des lettres ordinaires, puisque celle qui est la seconde dans nos éditions, n'est que de sept pages, & que la premiere est de trente quatre. C'est sans doute de celle-ci que Sozomene (*b*) dit, que soit pour les pensées, soit pour les expressions, elle a quelque chose de divin & qui passe la portée de l'esprit humain. Elle a été citée par le cinquiéme Concile (*c*), par Justinien, par Hesychius, & par Theodore de Césarée ; Leonce de Bizance (*d*) & saint Isidore de Seville les citent toutes deux.

En quelle année elles ont été écrites.

III. On convient communément que la seconde de ces Exhortations, qui est la plus courte, regarde Theodore depuis Evêque de Mopsueste ; mais quelques-uns croient que la premiere fut adressée à quelque autre Theodore. Les raisons qu'on en donne sont, qu'il n'est fait aucune mention de Theodore, si ce n'est dans le titre de la Lettre ; que celui à qui elle est écrite, n'avoit pas encore 20 ans, au lieu que Theodore à qui la premiere est adressée, paroît en avoir eû près de 40 ; puisqu'il y est dit (*e*), que quand il devroit parvenir jusqu'à une extrême vieillesse, il ne pourroit espérer de vivre encore 50 ans ; enfin que celui à qui la premiere & la plus longue de ces deux Exhortations est adressée,

Qui étoit ce Theodore.

(*x*) Socrat. *lib. 6, cap. 5.*
(*y*) Baron. *ad annum.* 482.
(z) Chrysost. *tom. 1. p.* 34.
(*a*) Socrat. *lib 6, cap. 3.*
(*b*) Sozom. *lib.* 8 ; *cap.* 2.
(*c*) *Tom. 5. Concil. p.* 719. 470. 490.
(*d*) Leont. *in Nest. & Eutich. lib. 3. pag.* 1005. Isidor. *de viris illustrib. cap. 6.*
(*e*) Chrysost. *pag.* 13.

étoit tombé dans des crimes honteux & connus : ce qu'il ne paroît pas qu'on puisse dire de Theodore de Mopsueste, sur-tout s'il étoit déja baptisé, puisqu'il fut élevé à l'Episcopat. Mais ne sçait-on pas qu'il est arbitraire à celui qui écrit une Lettre, d'y inserer ou non, le nom de celui à qui il écrit? Saint Chrysostome qui nomme plusieurs fois dans ses Lettres ceux à qui il les adresse, ne nomme pas Olympiade dans celles qui lui sont adressées. A l'égard de l'extrême vieillesse à laquelle il craint que Theodore n'arrive point, cela peut ne s'entendre pas d'un âge décrepit, mais de celui où un homme se trouve quelquefois hors d'état de goûter les douceurs & les plaisirs de la vie. Si dans la plus courte de ces Exhortations & qui est la premiere suivant l'ordre des tems, saint Chrysostome fait paroître Theodore moins coupable que dans l'autre; c'est qu'il n'étoit pas encore informé des dérangemens considérables de sa conduite, & qu'il n'avoit encore alors rien à lui reprocher, sinon d'avoir quitté le genre de vie qu'il avoit embrassé. Mais lorsqu'il sçut que Theodore s'abandonnoit aux plaisirs & à la bonne chere, il se servit dans une autre Exhortation qui est la plus longue & qui ne fut écrite que depuis, d'expressions plus fortes, pour lui reprocher des écarts, qui quoique très-considérables par rapport à la vie pénitente qu'il avoit comme vouée & ensuite abandonnée, ne l'étoient pas néanmoins assez pour l'exclure dans la suite de l'Episcopat. Ajoutons qu'il n'est pas facile de se persuader qu'il y ait eu deux Theodores, tous deux amis de saint Chrysostome, tous deux compagnons de sa retraite, & qui en soient tous deux sortis pour se jetter dans les plaisirs du monde, & qu'il ait tous deux rappellés à la pénitence par ses exhortations.

Analyse de la premiere Exhortation, tom. I. p. I. & suivantes.

IV. Dans la premiere, suivant l'ordre de la nouvelle édition, ce Pere dit qu'on ne peut trop déplorer le malheur d'une ame, parce qu'elle est d'un plus grand prix que tout le monde; que si celui qui observe la Loi de Dieu vaut mieux que dix mille qui la transgressent, l'on ne doit point s'étonner s'il crie plus haut sur la perte de Theodore que ne faisoit Jeremie sur celle de Jérusalem, puisqu'il vaut mieux qu'une infinité de ceux que ce Prophête pleuroit; qu'on peut accuser de lâcheté ceux qui pleurent les morts, la nécessité de mourir étant inévitable: mais qu'il y auroit de l'insensibilité à voir périr une ame de sang froid. Le sujet des pleurs de saint Chrysostome étoit, que celui qui peu auparavant ne respiroit que le ciel, qui méprisoit le monde & ses vanités, qui regardoit les belles femmes comme des statues, & l'or comme de la

boue, & qui avoit renoncé à tous les plaiſirs; en étoit devenu l'eſclave, en ſorte que ſon ame n'avoit plus ni ſanté, ni force, ni beauté. Il fait une vive peinture du triſte état où Theodore ſe trouvoit: mais penſant à le convertir & non à le jetter dans le déſeſpoir, il le preſſe de rentrer en lui-même; & pour l'encourager il lui remet devant les yeux la chûte & la pénitence d'un grand nombre de Chrétiens, qui après avoir renoncé Jeſus-Chriſt avoient effacé le crime de leur apoſtaſie, & mérité par leur courage d'être couronnés avec les Saints. Ne me dites pas, ajoute ce Pere, que Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ont fait des fautes legeres; donnez-moi le plus grand pécheur du monde, pourvû qu'il ne renonce pas à la foi, je ſoutiens que ſon ſalut n'eſt point déſeſperé. Si Dieu ſe gouvernoit par paſſion, il y auroit lieu de craindre de ne pouvoir appaiſer une colere allumée par tant de crimes; mais il eſt toujours maître de lui-même; s'il châtie, c'eſt par bonté & non par un eſprit de vengeance: l'on ne doit donc jamais déſeſperer de rentrer dans ſes bonnes graces. Saint Chryſoſtome confirme cette doctrine par les exemples de Nabuchodonoſor, d'Achab & de Manaſſés. Y eut-il jamais un plus méchant homme que Nabuchodonoſor? Il ſe fait adorer comme un Dieu, ordonne que l'on brûle de l'encens devant ſes ſtatues, & fait jetter dans le feu ceux qui refuſent d'obéïr à des ordres ſi impies. Cependant Dieu n'omet rien pour faire rentrer ce Prince en lui-même. Il lui envoie ſon Prophête, il fait des miracles en ſa faveur; & après avoir puni ſon orgueil & ſon endurciſſement par un châtiment de quelques années, il le rétablit dans ſon ancienne dignité. La vûe de ſes humiliations paſſées fait renoncer ce Prince à ſes déſordres, & lui inſpire le deſſein de mettre en Dieu toute ſa confiance. Combien de crimes l'amour d'une femme ne fit-il pas commettre à Achab! le Seigneur néanmoins déclare qu'il ne lui fera point ſubir tous les maux qu'il lui avoit préparés, parce qu'il l'avoit vû pleurer. Manaſſés ſurpaſſa en impiété tous les Rois ſes prédéceſſeurs; mais la bonté de Dieu prévalut: ce Prince ſe retira des piéges du démon & termina heureuſement ſa carriere. Les Ninivites effacerent leurs crimes dans un moment; un inſtant ſuffit au bon Larron pour lui procurer l'entrée du Ciel, parce que la pénitence ne ſe meſure point par le tems, mais par l'affection. Elle efface tandis que l'on eſt en cette vie, les crimes les plus noirs: il n'y a que celle que l'on fait après la mort qui ſoit inutile, & il ne faut perdre l'eſpérance que lorſqu'on ſe voit dans l'enfer. Le démon qui ſçait que Dieu fait miſéricorde à ceux qui ſe convertiſſent, met tout en uſage pour jetter un pécheur dans le déſeſpoir; mais il

faut remarquer que comme celui qui a donné un verre d'eau froide à un pauvre, en sera récompensé; celui qui se repent de ses crimes, quoiqu'il n'en fasse point une pénitence proportionnée, en sera néanmoins en quelque sorte récompensé, parce que le Juge severe qui examinera nos péchés avec exactitude, pour nous en punir, recherchera aussi nos bonnes œuvres pour nous en récompenser. Si vous ne pouvez, dit saint Chrysostome à Theodore, remonter à ce dégré de perfection dont vous êtes tombé; efforcez-vous du moins de sortir du triste état où vous êtes. Commencez un combat si utile, & vous ne perdrez pas vos peines; les choses les plus aisées paroissent difficiles quand on n'en a point fait l'essai: mais après les premieres démarches, la difficulté s'évanouït, l'espérance succede au désespoir, la langueur & la crainte diminuent, & l'on trouve des expédiens auxquels on ne s'attendoit pas. Bannissez toutes les pensées que le malin esprit vous suggere: ce fut lui qui empêcha Judas de faire pénitence: son crime tout énorme qu'il étoit, n'étoit point au-dessus de l'efficacité de cette vertu.

Suite. p. 13. &c.
V. L'Enfer & le Paradis sont des objets trop frappans pour être oubliés parmi les motifs de la conversion d'un pécheur. Saint Chrysostome après avoir dépeint les joies de l'un & les peines de l'autre avec les couleurs les plus vives, dit à Theodore: Quand vous entendrez parler du feu de l'enfer, ne vous persuadez point qu'il ressemble à celui que vous voyez, qui diminue insensiblement & s'éteint. Celui de l'enfer brûle sans cesse avec une égale activité, sans qu'on puisse l'éteindre. Ceux qui ont péché, sont revêtus de l'immortalité, mais ce n'est pas pour leur gloire; c'est afin qu'ils puissent toujours souffrir. Il n'y a point de termes pour exprimer un état si violent. Si la fiévre ou un bain trop chaud nous paroît si incommode, quel supplice d'être englouti dans un torrent de feu qui brûlera sans éclairer? Qui pourroit expliquer les horreurs de ces ténébres & l'effroi qu'elles nous causeront? La violence des maux que nous souffrons en cette vie, en abrége la durée à cause de la foiblesse du corps qui s'use à la fin: mais dans l'enfer l'immortalité supplée à ce défaut, & rend les damnés capables de souffrir toujours sans que l'ame périsse, ou que le corps soit consumé par les tourmens. Quels plaisirs peut-on donc comparer à ces supplices? Sera-ce des plaisirs de cent ans? Mais qu'est-ce qu'un espace si court, en comparaison d'une infinité de siécles? Les plaisirs de ce monde ne sont à l'égard des éternels que ce qu'est le songe d'une nuit à l'égard de toute la vie. Qui voudroit pour jouïr d'un songe agréable, renoncer à tous les plaisirs de la vie? Ceux de l'éternité sont inconcevables, & on ne peut s'en former qu'une idée

grossiere. La vie des bienheureux est exemte de douleur & de tristesse ; ils goûtent une joie & une paix inaltérable ; toujours environnés d'une gloire immortelle : tout cela, continue S. Chrysostome, n'est point pour vous porter à vous exposer maintenant aux fouets, aux chaînes, aux prisons, ni pour vous engager à passer les nuits en prieres, ni à souffrir la faim & les autres mortifications : je n'ai d'autre desir, que de vous délivrer de l'esclavage, & de vous rendre votre premiere liberté, en vous faisant ressouvenir & des peines dont seront suivis les plaisirs que vous goûtez, & des récompenses destinées à vos premieres vertus. Aux exemples tirés de l'Ecriture, pour nous convaincre que personne ne doit jamais désesperer de sa conversion, saint Chrysostome en joint deux arrivés de son tems. Le premier, dont Theodore pouvoit avoir été témoin, regarde un jeune homme nommé Phœnix fils d'Urbain, demeuré orphelin dans un âge fort tendre. Il avoit quitté de grands biens & renoncé au monde pour se retirer dans la solitude & y vivre pénitent. Sa retraite fut un sujet d'édification pour ceux qui sçavoient qu'il avoit été nourri dans les délices : mais séduit par ceux que les droits du sang lui avoient donnés pour Curateurs, il retourna du desert à la ville, où il s'abandonna au luxe & à la débauche. Ce changement de conduite faisoit désesperer de son salut à ceux qui le connoissoient, lorsque de saints personnages se joignirent pour tâcher de le faire rentrer en lui-même. Attentifs à toutes ses démarches ils s'approchoient de lui dans les rues & l'embrassoient ; mais le jeune homme se contentoit de répondre à leur salut sans daigner même descendre de cheval. Ils persevererent, & leur patience fut récompensée ; Phœnix rentra en lui-même, rompit tous ses liens, distribua ses biens aux pauvres ; & ayant repris le chemin de la retraite, il parvint en peu de tems à la plus haute perfection. L'autre exemple est d'un Solitaire qui ayant passé plusieurs années dans les exercices d'une vie sainte, étoit rentré dans le monde & y avoit vécu dans le désordre. Son compagnon qui ne l'avoit suivi que pour l'en retirer, vint à bout par sa douceur de lui faire reprendre le chemin du desert, où en effet il passa le reste de ses jours enfermé dans une cellule, jeûnant, priant & pleurant sans cesse pour effacer les taches de ses crimes. Saint Chrysostome rappelle encore à Theodore l'apostasie & la conversion de ce jeune homme qui de disciple de saint Jean étoit devenu chef de voleurs. Je vous ai souvent entendu parler, lui dit-il, de la douceur de ce saint Apôtre qui convertit cet apostat en l'embrassant tendrement, &

en baisant sa main encore teinte du sang de ceux qu'il avoit assassinés.

Suite pag. 32.

VI. Il l'avertit ensuite que ce n'est point assez qu'il reconnoisse l'énormité de son crime, ni qu'il s'en accuse; qu'il doit encore en faire pénitence & en concevoir tant d'horreur, qu'elle l'empêche d'y retomber. Les infidéles, dit-il, s'accusent & se condamnent eux-mêmes : les hommes & les femmes de retour des spectacles, faisant réflexion sur leurs déreglemens, avouent le mal qu'ils ont fait : mais cette confession ne leur est d'aucune utilité, n'étant point accompagnée d'un véritable regret, ni d'une vive douleur, & moins encore d'une résolution sincere de changer de vie. La lâcheté & la tiédeur dans la pénitence engendrent & entretiennent le désespoir : mais celui-là n'y tombera point qui ne se relâche pas dans les travaux de la pénitence, & qui s'entretient dans l'espérance du pardon. L'on voit quelquefois des pénitens se désesperer lorsqu'après plusieurs bonnes œuvres ils retombent dans quelque nouveau péché, croyant par-là avoir perdu tout le mérite de leurs vertus précédentes. C'est une erreur dont il faut se défaire, en considérant que ceux qui sortent du monde après y avoir fait beaucoup de bonnes œuvres, & y être aussi tombés dans beaucoup de fautes, auront néanmoins quelque consolation au milieu de leurs tourmens : au lieu que ceux qui ne portent avec eux que des crimes, souffriront des peines inexprimables. Dans l'autre vie l'on mettra en balance nos bonnes actions avec les mauvaises; si celles-là l'emportent, elles nous sauveront; si celles-ci ont le dessus, elles nous précipiteront dans le feu de l'enfer. Saint Chrysostome finit en exhortant Theodore de faire un effort pour secouer la poussiere dont il étoit couvert, l'assûrant qu'après ce premier pas, l'ennemi aura moins de courage pour l'attaquer.

Analyse de la seconde Exhortation pag. 35.

VII. Il dit dans l'Exhortarion suivante, que s'il pleure, s'il s'inquiéte, ce n'est pas de ce que Theodore a pris soin des affaires de sa famille, mais de ce qu'il a rayé son nom du catalogue des Freres, & violé les promesses qu'il avoit faites à Jesus-Christ. Il en est, dit-il, de la milice sainte, comme de celle du siécle : l'on punit dans la derniere rigueur celui qui déserte après l'enrôllement. Il propose à Theodore l'exemple de plusieurs qui après de funestes chûtes se sont relevés heureusement, & lui dit, qu'il ne doit pas regarder comme une chose honteuse, de reprendre l'état qu'il avoit quitté. L'ennemi, continue-t-il, voyant en vous dès le commencement de votre carriere, des marques d'un grand courage, a compris qu'en persévérant vous remporteriez sur lui une

victoire complette. Il a tâché de vous prévenir & a mis tout en usage pour vous défaire. Mais la blessure qu'il vous a faite, n'est pas mortelle. Ce n'est point tuer un Lion que de lui effleurer la peau: une blessure si légere, loin de le mettre hors de défense, le rend plus furieux. Comme Theodore pouvoit s'excuser sur sa foiblesse, & dire que le fardeau dont il s'étoit chargé surpassoit ses forces; comment, lui dit saint Chrysostome, peut-on trouver pénible un joug que Jesus-Christ a dit être doux, & regarder comme pesant un fardeau qu'il déclare être leger ? Pour le convaincre de la vérité de ce que dit Jesus-Christ, le Saint met en parallele la vie d'un homme du siécle avec celle d'un disciple de Jesus-Christ; la félicité & la liberté de celui-ci, avec l'esclavage, les soins & les inquiétudes de l'autre. Venant ensuite au mariage que Theodore méditoit avec une nommée Hermione, il convient qu'il est permis de se marier, mais non pas à celui qui, comme Theodore, a pris un engagement avec Jesus-Christ. Vous ne pouvez plus, lui dit-il, disposer de vous-même depuis que vous vous êtes engagé à servir sous le maître du monde. Si le corps d'une femme est en la puissance de son époux; à plus forte raison celui qui s'est dévoué à Jesus-Christ, doit-il dépendre de lui. Il lui représente les supplices dont sa prévarication sera punie, & l'inconstance des plaisirs, des richesses & des honneurs auxquels il s'est laissé séduire.

VIII. Il y a, ajoute-t-il, plusieurs saints personnages qui s'intéressent à votre conversion : Valere, son frere Florent, & Porphire. Jour & nuit ils déplorent votre chûte, & prient sans cesse pour vous. Vous auriez sans doute déja vû l'effet de leurs prieres, si vous-même aviez fait quelques efforts pour vous tirer des piéges de votre ennemi. Etes-vous excusable d'avoir moins de zéle pour votre salut que n'en ont vos freres qui demandent continuellement à Dieu que le membre séparé de leur corps lui soit réuni ? Il expose aux yeux de Theodore, les embarras du monde, les soins qu'entraînent une femme, des enfans, des domestiques; les plaisirs innocens & la joie que l'on goûte dans la solitude; & lui représente qu'on n'acquiert jamais une vraie liberté qu'en servant Jesus-Christ, & en ne vivant que pour lui.

Suite. pag. 39.

§. II.

Des trois Livres apologétiques de la Vie Monastique.

I. LE stile fleuri de ces trois Livres & les citations fréquentes d'exemples & d'Auteurs prophanes que l'on y rencontre, ne permettent point de douter que saint Chrysostome ne les ait com-

Des motifs, du tems & du lieu de cet ouvrage.

posés étant encore jeune. Dès l'an 374, il s'étoit retiré sur les montagnes d'Antioche pour s'y exercer à la mortification sous la conduite d'un vieillard Syrien. Ce fut-là que pénétré un jour du récit qu'on lui avoit fait (*a*) des excès & des emportemens de plusieurs habitans d'Antioche contre les plus saints Solitaires, il se rendit à la priere que lui fit un de ses amis, de détruire les préjugés que la plûpart des personnes du monde ont contre la vie monastique. Ils étoient tels que l'on regardoit alors l'austérité des Moines comme une espéce de folie, & que plusieurs employoient la violence & les menaces pour détourner ceux qui pensoient à embrasser la vie monastique. L'aversion pour cet état étoit commun aux Chrétiens & aux Payens : & un de ceux-là s'étoit (*b*) emporté jusqu'à dire, que de voir des hommes d'une condition libre, d'une naissance illustre & qui eussent pû vivre dans les délices, choisir un genre de vie si dur & si austere, cela seul étoit capable de le faire renoncer à la Foi & sacrifier au Démon. Ce fut donc pour désabuser le monde sur ce sujet, que S. Chrysostome entreprit cet Ouvrage vers 375, ou au plus tard l'année suivante, lorsque Valens après la mort de son frere Valentinien arrivée en 368, exerça sa tyrannie sur les Catholiques, & fit une loi qui portoit qu'ils seroient enrôlés dans les troupes sans aucune distinction. On peut former quelque difficulté sur cette époque, parce que saint Chrysostome dit que cette persécution contre les Moines se fit sous les Princes pieux. Mais le terme de *pieux* peut en cet endroit comme en beaucoup d'autres, marquer simplement un Prince chrétien : & nous avons vû que saint Gregoire de Nazianze donne à Constantin Prince Arien, de même qu'à Valens, le titre de pieux. Ce qu'ajoûte le Saint, que les Empereurs qui régnoient alors, avoient des sentimens tout opposés à ceux de ces ennemis de la vie Monastique, peut s'entendre de Gratien & du jeune Valentinien. On objecte un endroit du troisiéme livre qui semble marquer que saint Chrysostome étoit Evêque lorsqu'il le composa. Si on nous commande, dit-il, de veiller sur les ames des enfans comme devant en rendre compte; combien cette obligation regarde-t-elle encore plus les peres qui leur ont donné la vie? Mais il est visible que saint Chrysostome parle en cet endroit au nom de l'Apôtre dont il venoit de rapporter ces paroles : *Peres, élevez vos enfans*
Ad Ephes. 6. 4. *dans la crainte du Seigneur*. Rien n'est plus ordinaire à notre Saint que de faire le personnage tantôt de ceux qui instruisent, tantôt de ceux qui sont instruits. On en voit des exemples dans le livre

(*a*) Chrysost. *pag.* 48. (*b*) *pag.* 46.

même

même d'où eſt tirée l'objection. Puiſque nous ſommes obligés, dit-il, au même devoir que les Moines, embraſſons (*c*) leur état comme le moyen le plus facile de nous en acquitter ; & portons nos enfans à ſuivre notre exemple. Et plus bas : Ne retirons donc point nos enfans du déſert avant le tems. Pourroit-on inférer de là, ou que ſaint Chryſoſtome n'etoit point engagé dans l'état monaſtique, lorſqu'il écrivoit ce Livre, ou qu'il avoit alors des enfans ?

Analyſe du premier Livre, *p.* 44.

II. Après avoir raconté fort au long dans le premier livre ce qu'on lui avoit appris de la maniere indigne dont les Moines étoient traités à Antioche, il témoigne la peine qu'il avoit eue de le croire, tant ce qu'on lui en avoit dit, lui paroiſſoit injurieux à Dieu, préjudiciable au ſalut des ames, & peu digne du regne des Princes Chrétiens. Cette conduite, dit-il, eſt injurieuſe à Dieu, parce que ſe déclarer contre la vie monaſtique, c'eſt ſe révolter contre le Seigneur & s'oppoſer à ſes deſſeins. Il compare ceux qui en uſoient ainſi, aux Barbares qui traverſerent les Juifs qui de retour de la captivité ſe mirent en devoir de rétablir le Temple de Jéruſalem. Les diſgraces dont ces profanateurs furent accablés, convainquirent tout le monde que quand on attaque ceux qui honorent Dieu, c'eſt Dieu même que l'on attaque. Il déclare que s'il n'avoit eu en vûe que ceux que l'on perſécutoit, il ne ſe ſeroit pas mis en peine d'écrire contre la perſécution qui loin de leur nuire, étoit pour eux une occaſion de mériter ; que ce qui l'y a engagé, a été de faire voir à quels malheurs ſont deſtinés ceux qui en ce monde perſécutent Dieu dans ſes élûs. Vous avez ſouvent, leur dit-il, entendu parler de Neron ſi connu par ſes impudicités. Ce Prince faiſoit à ſaint Paul les mêmes reproches que vous faites aux Moines. Fâché de ce que cet Apôtre avoit perſuadé à une de ſes concubines d'embraſſer la Religion Chrétienne, il le traita de ſcélérat, de corrupteur, de ſéducteur, le fit empriſonner & enfin mourir, n'ayant pû le porter à donner à cette femme des conſeils favorables à ſa paſſion. Qui des deux vous paroît avoir eu un ſort plus heureux, ou celui qui perdit la vie, ou celui qui porta la Sentence de mort ? Pour ne parler que de la gloire temporelle, le nom de ſaint Paul n'eſt-il pas honoré par toute la terre ; & celui de Neron n'y eſt-il pas en exécration ? Il ajoûte qu'en perſécutant les Saints ils affligent le Saint-Eſprit : & comme cette vérité pouvoit ne leur être pas ſenſible, il les rappelle à ce que nous liſons du mauvais Riche, qui ayant traité de fables les maximes de la Loi & les menaces des Prêtres, lorſqu'il étoit en-

(*c*) Chryſoſt. *pag.* 104.

core sur la terre, n'en connut que trop la vérité en l'autre monde. Il dit que les persécuteurs des Moines avoient même plus à craindre que le mauvais Riche, qui en ne faisant point de bien au Lazare, n'empêchoit pas les autres de l'assister; au lieu que ces ennemis de la vie monastique, refusoient non-seulement de soulager les Moines dans leurs besoins, mais empêchoient encore les autres de le faire.

Suite, *pag.* 52.

III. Il leur prouve que les feux de l'enfer étoient également destinés pour punir & les Infidéles & ceux d'entre les Chrétiens, dont la vie n'étoit pas reglée : & comme ils répondoient qu'il n'étoit point nécessaire pour éviter ces supplices, de se retirer dans la solitude, chacun pouvant faire son salut dans sa maison; Plût à Dieu, leur répondit-il, que les gens du monde vécussent de telle sorte, que les Monasteres fussent inutiles! Mais puisque les désordres sont si grands dans les villes, & que la vertu se trouve dans la solitude, faut-il blâmer ceux qui s'y retirent pour se mettre à couvert de l'orage? Que deviendra donc, direz-vous, cette multitude d'hommes renfermés dans les Villes? Dieu permettra-t-il que tout le genre-humain périsse? Ecoutez, répond saint Chrysostome, ces paroles de la Vérité
Math. 7. 14. même: *La porte de la Vie est étroite, il y en a peu qui la trouvent.*
20. 16. Et ailleurs: *Il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élûs.* Il finit son premier Livre en montrant par une énumération aussi exacte qu'effrayante, que les crimes que l'on commettoit alors dans le monde, n'étoient ni moins considérables, ni en moins grand nombre que du tems du déluge : d'où il infere que le danger n'y étoit pas moindre.

Analyse du second Livre, *pag.* 57.

IV. Ce n'étoit pas seulement des étrangers, mais les amis & les peres mêmes qui détournoient leurs enfans de la profession monastique: & ce désordre étoit égal parmi les Chrétiens, comme parmi les Payens. Saint Chrysostome s'adresse d'abord à un pere infidéle qu'il suppose outré de douleur de voir son fils engagé dans cette profession. Dans la description qu'il fait de l'état de ce pere, il n'oublie aucun des sujets qu'il pouroit avoir de se plaindre. Il le représente comme étant d'une naissance illustre, aussi riche que puissant, n'ayant pour tout enfant qu'un fils, & hors d'espérance d'en avoir d'autres. Il suppose dans le fils toutes les qualités nécessaires pour être en droit d'aspirer à ce qu'il y a de plus grand dans le monde, & en état d'effacer la gloire de ses ancêtres; mais qu'ayant ouï parler de la Philosophie chrétienne, il se laisse persuader de tout quitter pour s'enfuir dans les Mon-

tagnes, où revêtu d'un habit grossier, il ne s'occupe plus que des exercices de la pénitence. Quelque justes sujets que ce pere paroisse avoir de pleurer l'éloignement de son fils, saint Chrysostome soutient que c'est à tort qu'il se plaint de son changement de vie ; si quelque chose étoit capable de toucher ce pere aveugle, ce seroit de voir son fils pauvre & dénué de tout, lui qui pouvoit joüir de tant de richesses. Mais c'est en cela même, comme le fait voir le Saint, que ce jeune homme est plus heureux, puisque la pauvreté volontaire bannit du cœur de l'homme l'amour de l'argent, qui est une de ses plus violentes passions, & qu'elle le met à l'abri de l'envie, des calomnies & des embûches de ceux à qui une fortune plus brillante cause du dépit. Pour montrer encore que ce fils possede plus de bien dans son indigence, que son pere qui se croit riche ; il dit qu'il n'est point de personne de piété qui à la priere de ce Solitaire, n'envoie telle somme d'argent qu'il souhaitera ; & que l'eau manquera plutôt aux fontaines, que ne manqueront à un Moine des gens qui se font gloire de lui obéïr. Saint Chrysostome auroit pû justifier ce qu'il avance ici par plusieurs faits tirés de l'Histoire Monastique : mais parce que celui à qui il parloit, étoit payen, il se contente de lui rapporter ce que Platon fait dire à Criton parlant à Socrate, De quelque côté que la fortune te jette, & en quelque lieu que tu ailles, tu ne manqueras jamais de secours, & tout le monde t'aimera. Il n'oublie pas le refus que Diogene fit des présens d'Alexandre, quelque instance que lui fît ce grand Prince de les recevoir, & ajoute, qu'Alexandre souhaita même de ressembler à Diogene dans le mépris des richesses.

V. Saint Chrysostome fait voir ensuite, que ce pere ne pouvoit se plaindre avec justice que son fils eût préferé une vie obscure, aux honneurs du siécle ; puisque l'état religieux étoit plus honorable que celui dans lequel sa naissance auroit pû le placer. Qui s'est fait, dit-il, une réputation plus glorieuse & plus étendue, de Platon ou de Denys le tyran ; de Socrate ou d'Archelaüs ; d'Alexandre ou de Diogene ; d'Aristide ou d'Alcibiade ? Ce sont sans doute ces Philosophes. Leur vie toutefois étoit frugale & laborieuse, leurs habits étoient pauvres, leurs demeures simples & sans apparence ; au lieu que Denys, Archelaüs, Alexandre & Alcibiade commandoient à des peuples entiers, possédoient des richesses immenses & nâgeoient dans les plaisirs. Non, ni la naissance, ni les dignités ni les richesses, ni le faste, ne font poins la véritable gloire : elle dépend des bonnes mœurs & de la vertu. S. Chrysostome va plus

Suite, pag. 39.

loin & fait voir que ce fils devenu Solitaire, eſt plus puiſſant que s'il fût reſté dans le monde. A cet effet, il diſtingue trois dégrés de puiſſance, dont le premier eſt de pouvoir ſe venger des injures ; le ſecond, de ſe guérir ſoi-même, quelque bleſſure que l'on ait reçue ; le troiſiéme, de ſe mettre dans un état où perſonne ne puiſſe nuire. Quoique ce dernier dégré de puiſſance paroiſſe au-deſſus des forces de l'homme, il eſt cependant au pouvoir d'un Solitaire ; non-ſeulement on ne peut lui nuire, mais perſonne n'en a la volonté ; & quelle raiſon auroit-on de lui vouloir du mal, puiſqu'il n'a rien à démêler avec le reſte des hommes ? Il ne fait avec eux ni contrat ni affaires. Il ne poſſede ni maiſon, ni champ, ni argent, ſources ordinaires des querelles entre les hommes, de la jalouſie & de l'envie. Mais ſuppoſons qu'on ait la volonté de lui nuire ; comment la mettre à exécution. Le volera-t-on ? il ne poſſede rien. L'éxilera-t-on ? il n'a point de Patrie ; Le deshonorera-t-on ? il n'eſt point paſſionné pour la gloire & ne craint point l'ignominie. Lui ôtera-t-on la vie ? il regarde la mort comme la fin de ſon travail & le commencement de ſon bonheur. Les coups, les chaînes, les mauvais traitemens peuvent déchirer ſon corps : mais ils ne peuvent troubler la tranquillité de ſon eſprit. Il chérit même ceux qui l'outragent. Un pere pourroit-il procurer à ſon fils un état auſſi heureux, quand il lui donneroit l'empire du monde avec dix mille ans de vie ? La Pourpre & le Trône peuvent-ils être comparés à cette tranquillité.

VI. De-là Saint Chryſoſtome paſſe à ce qui regarde perſonnellement le pere de ce Solitaire, & montre que jamais fils n'a eu tant de reſpect ni tant d'égard pour ſon pere : au lieu qu'élevé à quelque haute dignité dans le monde, il n'auroit peut-être eu que du mépris pour celui qui la lui auroit procurée. Peut-être même que ce fils, s'il fût reſté dans le monde, ſe ſeroit porté à ſouhaiter la mort de ſon pere par l'eſpérance d'une riche ſucceſſion : au lieu que retiré dans la ſolitude, il prie que Dieu lui donne une vie longue & heureuſe. Enfin ſi la Religion nous commande de reſpecter nos peres, avec quelle exactitude un Solitaire ne s'acquittera-t-il point de ce devoir ? De quoi pouvez-vous donc vous plaindre, continue ſaint Chryſoſtome, en s'adreſſant à ce pere déſolé, puiſque votre fils eſt plus riche, plus puiſſant, plus honoré qu'il ne fut jamais, & plus reſpectueux à votre égard. Eſt-ce parce que vous êtes délivré de la crainte de le voir périr à la guere, ou expoſé à l'envie des courtiſans, ou à encourir la diſgrace de l'Empereur ? Vous me direz que les honneurs du monde ont quel-

que chose de bien flateur ? mais combien cela dure-t-il ? consultez votre fils, & vous lui entendrez preferer la vie qu'il mene à celle des mondains. Saint Chrysostome, pour appuyer ce qu'il venoit de dire, raconte qu'un de ses amis qui avoit quitté le monde, fut vivement sollicité d'y rentrer par son pere qui étoit payen ; mais que celui-ci voyant son fils invincible, se laissa vaincre lui-même : & aujourd'hui, dit-il, il respecte plus ce fils, que si ce fils étoit son pere : & quoiqu'il ait plusieurs autres enfans en considération dans le monde, il dit qu'ils ne sont pas dignes d'être les esclaves de celui-ci.

VII. Dans le troisiéme Livre, saint Chrysostome entreprend de prouver aux peres chrétiens qu'ils ont tort de s'opposer à ceux qui exhortent leurs enfans à suivre les volontés du Seigneur. Il suppose un pere chrétien dans les mêmes dispositions qu'il a représenté un pere infidéle : & pour le faire revenir de ses faux préjugés, il lui remet devant les yeux le jugement de Dieu & les châtimens préparés à ceux qui se seront opposés au salut de leurs freres ; la maniere dont le Grand-Prêtre Heli fut puni de Dieu pour avoir négligé de corriger ses enfans, & dit qu'il ne doute pas que les morts violentes & les maladies cruelles qui arrivent journellement aux peres & aux enfans, ne soient en punition de ce que ceux-là ne donnent point à ceux-ci une éducation convenable, ou de ce qu'ils s'opposent à ceux qui leur donnent de bons conseils. Il emploie encore l'autorité de l'Ecriture pour montrer de quelle conséquence est l'éducation des enfans, & ne craint point de dire que s'ils s'abandonnent au libertinage, c'est que les peres ont plus d'ardeur pour leur amasser du bien que pour leur inspirer de bonnes maximes. Ils ne leur proposent que trop d'exemples pour les porter à s'avancer dans le monde, mais aucuns pour les exhorter à gagner le Ciel. L'amour des richesses & de la gloire, voilà ce qu'on leur inspire. Saint Chrysostome décrit d'une maniere patétique les désordres qui regnoient de son tems dans le siécle, & qui alloient si loin, que l'on traitoit d'insensés ceux qui prenoient le parti de la pudeur : & il remarque que les personnes de piété informées de tant d'infamies, s'étonnoient que le feu du ciel ne tombât pas sur Antioche, comme autrefois sur Sodome. Il infere de ce débordement qui regnoit dans la Ville, la nécessité de la retraite, & décrit en ces termes la maniére dont on vivoit dans les Monasteres : Les Moines y jouissent d'un parfait repos, voyant comme du haut du ciel, le naufrage des autres sans le craindre ; toujours dans la même situation, ils ne

Analyse du troisiéme Livre. *page 95.*

sont ni enflés par la prospérité, ni abbattus par l'adversité. Personne ne reproche à un autre sa pauvreté; aucun ne se glorifie de ses richesses. L'intérêt qui renverse, tout est entiérement banni parmi eux; tout y est en commun, la maison, la table, les habits; ils ont tous le même esprit & les mêmes sentimens, une égale noblesse, une égale servitude, une égale liberté, les mêmes plaisirs, les mêmes desirs, la même volonté, la même espérance. Ils observent un ordre sans inégalité, & il regne entre eux une certaine harmonie qui les tient dans une joie continuelle; s'il arrive à quelqu'un un bonheur ou une disgrace, tous ou s'en rejoüissent, ou s'en affligent.

Pag. 95. VIII. Quelques-uns de ceux qui empêchoient leurs enfans d'entrer dans les monasteres, ne le faisoient, disoient-ils, qu'afin qu'ils étudiassent, leur laissant après leurs études, la liberté de s'y retirer. Sur quoi saint Chrysostome leur dit qu'il n'est pas certain si ces enfans vivront assez pour mettre ce dessein à exécution; & que quand même ils parviendroient à l'âge viril, on ne peut se promettre qu'ils ne se pervertiront point dans leur jeunesse. Qui ne sçait, ajoûte-t-il, que les enfans dans les écoles, deviennent vicieux avant de se rendre habiles, & qu'ils perdent la vertu & la probité, pour de petits avantages? Il ne prétend pas néanmoins qu'on abolisse les écoles publiques, mais seulement que l'on y empêche la perte des ames; & que si l'on veut travailler à acquérir la science, on travaille en même-tems à acquérir la vertu. Il cite sur cela l'exemple de plusieurs Philosophes, & celui des Apôtres & des premiers Héros du Christianisme, qui n'ayant fait profession ni de sçavoir, ni d'éloquence, ont toutefois convertis l'Univers. Plusieurs refusoient à leurs enfans de se retirer dans les solitudes, persuadés que les péchés que l'on commet dans le monde étant moins considérables que ceux d'un Solitaire, ils y étoient plus en sûreté. Erreur que saint Chrysostome combat en faisant voir que les devoirs des Moines & des gens du monde étoient les mêmes, & qu'il n'y avoit que le mariage qui distinguât les uns des autres. La colere, l'impureté, le jurement & les autres péchés ne sont-ils pas également défendus aux séculiers comme aux Moines? Ne doivent-ils pas les uns & les autres faire paroître de la modestie dans leur extérieur, la charité, & les autres vertus chrétiennes? Le mauvais riche n'est point tourmenté pour avoir été un mauvais Solitaire, mais pour avoir méprisé & négligé le Lazare. Saint Chrysostome après avoir montré que les obligations sont égales dans les deux états, fait voir que les chûtes sont plus

fréquentes parmi les séculiers que parmi les Solitaires, & que ceux-ci trouvent dans leur état des avantages pour le salut, que ceux-là n'ont pas dans la Cour. Il répond à ceux qui convenoient que la vie monastique étoit d'un grand secours pour s'avancer dans la perfection ; mais qui remettoient à l'embrasser, qu'ils eussent vécû quelque tems dans le mariage & en eussent eu des enfans, il leur répond, dis-je, qu'ils ne peuvent se permettre ni de vivre jusqu'à la vieillesse, ni d'avoir dans un âge avancé, la volonté de quitter le monde ; qu'un homme marié ne peut plus disposer de lui-même, & qu'il vaut mieux se mettre en état de résister à son ennemi lorsqu'on est encore jeune, que d'attendre à la fin de la vie ; enfin que celui qui est entré en lice dès sa jeunesse, n'ayant pas tant de péchés à pleurer, ne s'occupe que de bonnes œuvres, entasse victoires sur victoires & meurt couvert de lauriers.

§. III.

Du Traité de la Comparaison d'un Roi & d'un Moine & des deux Livres de la Componction.

Traité de la Comparaison d'un Roi & d'un Moine ; il est de saint Chrysostome.

I. SAvilius qui dans son édition avoit placé (*a*) ce petit écrit parmi ceux qui sont supposés à saint Chrysostome, a reconnu depuis que c'étoit par mégarde, & qu'il étoit véritablement de ce Pere. C'est en effet son stile, & on y trouve un grand rapport avec les trois Livres précédens, soit pour les pensées, soit pour les expressions. On croit qu'il fut aussi un fruit de la retraite de saint Chrysostome & qu'il le composa étant encore jeune.

Analyse de ce Traité, *p.* 116.

II. Sçachant la préférence que la plûpart des hommes donnent aux biens imaginaires, au-dessus des biens réels, il crut pour les engager à changer d'inclination, devoir mettre en parallele les uns & les autres. C'est le sujet de l'écrit qui a pour titre : *Comparaison d'un Roi & d'un Moine.* Il y met d'un côté un Roi environné de toutes les marques de sa grandeur, & de l'autre un Moine dans la simplicité de son état. Celui-là paroît aux yeux du monde, le plus heureux des hommes ; sa condition flate & éblouït les yeux ; celui-ci au contraire passe pour un misérable, auquel on n'a nulle envie de ressembler. Pour montrer qu'il est néanmoins dans une situation plus heureuse que celle des plus puissans Princes, saint Chrysostome se contente de faire remarquer que la royauté finit avec la vie, & qu'après cela les Rois comme le reste des hommes, sont présentés au Tribunal de Dieu pour y recevoir les châtimens dûs à leurs péchés ; au lieu qu'un Solitaire,

(*a*) Savilius, *pag.* 871.

paroît avec aſſurance devant ce même Tribunal ; que ſi les Princes commandent aux peuples, aux armées & au Sénat, un Moine commande aux paſſions : ce qui eſt un empire bien plus relevé ; que les victoires que les Rois remportent ſur les Barbares, ſont bien moins éclatantes que celles qu'un homme vertueux remporte ſur les démons qui ſont des ennemis bien plus redoutables ; que l'un a un commerce continuel avec les Prophêtes & les Apôtres, au lieu que les Princes n'ont pour compagnie que des courtiſans & des ſoldats ; que comme l'on reſſemble d'ordinaire à ceux que l'on fréquente, les Solitaires reglent leur vie ſur celle des Prophêtes & des Apôtres, au lieu que les Rois imitent ſouvent les mœurs corrompues de leurs Officiers & de leurs Généraux ; que les Princes ſont à charge aux peuples par les tributs dont ils les accablent, tandis que le Moine fait autant qu'il le peut du bien à tout le monde ; que les Rois ne peuvent donner que de l'or & de l'argent, au lieu que les Moines conferent la grace du Saint-Eſprit ; que les premiers quand ils ſont bienfaiſans peuvent, il eſt vrai, bannir la pauvreté de leurs Etats : mais que les autres délivrent les ames de la tyrannie du Démon. Un homme poſſedé de ce malin eſprit, n'a garde de recourir au Roi pour en être délivré : il court à la cellule d'un Solitaire. Ce fut des prieres d'Elie qu'Achab attendit la fin de la famine; & à ſon exemple, pluſieurs autres Rois des Juifs eurent recours aux Prophêtes dans leurs diſgraces. Mais la différence d'un Roi & d'un Religieux ne ſe remarque jamais mieux qu'à la mort. Un Moine qui mépriſe tout ce qui attache les hommes à la vie, la quitte ſans peine : mais la mort eſt terrible aux Rois. Le Solitaire ne ſort de ce monde que pour recevoir la récompenſe de ſes vertus : les Rois, s'ils ſe ſont mal comportés dans le gouvernement de leur Etat, ne ſortent de cette vie que pour être dans l'autre livrés à des ſupplices inconcevables. Lors donc que vous voyez, dit ſaint Chryſoſtome, un homme puiſſant richement vêtu, monté ſur un char magnifique, ne dites pas que cet homme eſt heureux, ſon bonheur n'eſt que paſſager. Mais lorſque vous rencontrez un Solitaire dont l'extérieur eſt humble & modeſte, & qui fait paroître ſur ſon viſage la tranquillité de ſon ame, dites que celui-là eſt véritablement heureux, & ſouhaitez de lui reſſembler.

Les deux Livres de la componction

III. Saint Chryſoſtome marque, ce ſemble, aſſez nettement que ce fut auſſi dans la ſolitude qu'il compoſa les deux Livres de la Componction. Lorſqu'en (*b*) dernier lieu, dit-il, au commence-

(*a*) Lib. 1. n. 6. pag. 132.

ment

ment du premier de ces Livres, je pris la résolution d'abandonner la Ville, pour me retirer parmi les Moines, mon premier soin fut de m'informer si j'y trouverois les choses nécessaires. Puis donc que ce Pere prit le parti de la Retraite en 374 ou 375, on ne peut reculer ce premier Livre au-delà de 376. Il est vrai qu'il avoit dit un peu auparavant: *Si* (*b*) *nous recevons à la Communion des mysteres des gens qui en sont tout à fait indignes par le grand nombre de leurs crimes, & avant de les avoir éprouvés, & si nous leur découvrons des vérités dont ils ne sont point capables*: paroles qui ne conviennent point à un Solitaire, mais à un ministre de l'Eglise. Mais il faut se souvenir de ce que nous avons déja remarqué plus haut, que saint Chrysostome prend souvent le personnage de ceux qu'il fait parler. Le premier de ces Livres est adressé à Demetrius, & le second à Stelechius, qui avoient l'un & l'autre prié le Saint de leur écrire sur cette matiére. Le premier quoiqu'arrivé à un haut dégré de perfection, se mettoit néanmoins au rang de ceux qui rampent à terre, & disoit souvent à saint Chrysostome, en lui baisant la main & en l'arrosant de ses pleurs: Aidez-moi à amollir la dureté de mon cœur. Saint Isidore (*c*) de Seville cite ces deux Livres.

Analyse du premier Livre, pag. 122.

IV. Saint Chrysostome fait voir par l'énumération des péchés que l'on commet tous les jours dans le monde, & la destination des supplices qui leur sont préparés, la nécessité de la componction. Il prouve aussi que non-seulement les adulteres & les homicides, mais ceux-là encore qui se fâchent contre leurs freres, ou qui en parlent mal, seront condamnés aux feux éternels, le Sauveur les ayant compris les uns & les autres dans la même condamnation. C'est donc un piége du démon, de nous faire envisager de l'hyperbole dans les paroles de Jesus-Christ, & de croire que ce n'est qu'à dessein de nous intimider, qu'il a dit que celui qui traite son frere de fou, sera condamné au feu de l'enfer. Il examine dans la suite à quoi nous obligent les préceptes de l'Evangile, & quels sont les motifs de ceux qui les observent: car il y en a, dit-il, qui n'en gardent aucun; & d'autres qui pour les observer, n'en sont pas plus chrétiens, parce qu'ils n'agissent que par des motifs de vaine gloire. Il regarde le violement de ce précepte, *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés*, comme presque général parmi les hommes de toute condition. Cependant, ajoûte-il, la menace que Jesus-Christ nous fait sur cela est terrible: *Vous serez jugés*, nous dit-il, *comme vous aurez jugé les autres*. Comment peut-on

(*b*) *pag.* 14. (*c*) Isidor. *De Script. Ecc. cap.* 6.

avoir tant d'empressement pour commettre un péché qui doit-être puni si séverement ; & qui bien loin d'apporter aucun plaisir à celui qui le commet, ne lui cause que de l'inquiétude ? car un médisant se tourmente à étudier la vie des autres & à critiquer leurs actions. Il se plaint qu'au lieu de chercher à entrer par la voie étroite, selon que Jesus-Christ nous y exhorte, nous cherchons par tout la plus large : & il s'avoue lui-même coupable en ce point, lorsqu'ayant resolu de quitter la Ville pour se retirer dans les demeures des Solitaires, il s'informa s'il y trouveroit, non seulement les choses nécessaires, mais encore commodes à la vie. Un homme à qui on propose un emploi, s'informe uniquement s'il est lucratif : & dès-lors qu'il en est assuré, il dévore toutes les difficultés qui s'y rencontrent ; mais en ce qui regarde les biens célestes, on veut les acquérir sans s'incommoder. Comme le feu ne peut s'allier avec l'eau, continue ce Pere, l'attachement aux plaisirs ne peut compatir avec la componction : l'une ne veut que des larmes, & l'autre ne cherche que la joie. L'amour des plaisirs rend l'ame pesante : la componction lui donne des aîles pour s'élever au-dessus des choses créées. Saint Chrysostome fait voir par l'exemple de saint Paul les merveilles qu'operent dans une ame l'amour de Jesus-Christ & le mépris des vanités du monde. Toutefois cet Apôtre étoit de même nature que nous : & si l'on répond que Dieu lui avoit donné des graces qu'il ne nous donne point, on doit aussi considerer que Dieu ne demande pas de nous que nous fassions des miracles, mais seulement que nous vivions saintement. Or la grace & l'esprit que nous avons reçus au batême suffisent pour cela : & si nous ne le faisons pas, nous ne devons nous en prendre qu'à notre négligence. Ce seroit même une erreur dangereuse d'attribuer la perfection des Apôtres à la seule grace de Dieu indépendamment de leur coopération : car si la grace faisoit tout sans nous, Dieu ne faisant acception de personne, tous seroient de même. Mais comme elle éxige que nous agissions, c'est-là la raison pourquoi elle demeure avec les uns, tandis qu'elle abandonne les autres, & qu'il s'en trouve de qui elle n'a jamais approché. Pour preuve que Dieu sonde nos dispositions avant de nous conferer sa grace, saint Chrysostome se sert de ces paroles de Jesus-Christ à Ananie : *Celui-ci m'est un vase d'élection pour porter mon nom devant les Peuples & les Rois.* D'où il conclut que si nous ne recevons pas de Dieu le don des miracles comme saint Paul, nous pouvons du moins imiter ses vertus. Il n'est pas nécessaire d'avoir un temperamment robuste, pour sentir

de la componction, pour prier Dieu, pour se rappeller la memoire de ses péchés, & pour avoir des sentimens d'humilité, L'on peut faire pénitence sans se couvrir de cilice & sans se renfermer dans une cellule. On n'éxige de nous autre chose sinon que nous ayons toujours nos péchés présens à l'esprit, que nous examinions notre conscience, que nous nous réprésentions incessamment combien nous sommes éloignés du Royaume du Ciel. Ayons à cet effet continuellement l'enfer devant les yeux, & considérons quel malheur ce seroit pour nous, quand même il n'y auroit point de supplices éternels à craindre, d'être privés de la présence de Jesus-Christ, privation qui est seule plus insupportable que tous les tourmens.

Analyse du second Livre de la Componction *pag.* 140.

V. Il dit dans le second Livre adressé à Stelechius, que pour bien écrire de la componction, il faudroit en être tout embrasé : c'est pourquoi il le prie de lui obtenir de Dieu ce feu du Ciel qui consume toute la foiblesse de l'homme, qui le tire de l'assoupissement de la chair, & qui lui donne des aîles pour s'élever jusqu'au ciel. Après avoir fait la description d'une ame vraîment touchée du desir des choses du ciel, & pleine de mépris pour les choses d'ici-bas, il enseigne que la paix & la solitude du cœur sont beaucoup plus nécessaires à la componction, que ne sont les déserts & les lieux reculés. David au milieu des affaires & du grand monde, sentoit un amour plus ardent pour Jesus-Christ & une componction plus vive, que ceux qui habitent les plus affreuses solitudes. Où trouver en effet des Solitaires qui comme ce saint Roi, passent les nuits entieres à pleurer & à gémir? Saint Chrysostome met ces paroles du Pseaume 6 : *Seigneur ne me reprenez pas dans votre fureur*, au nombre de celles que l'amour de Dieu avoit dictées à David, & désapprouve le sentiment de ceux qui vouloient qu'il eût composé ce Pseaume dans l'ardeur de sa pénitence, & pour expier son péché. Il soutient qu'il doit s'entendre du Jugement dernier, qui sera à l'égard de cette vie, comme le huitiéme jour à l'égard de la semaine : & il fonde son sentiment sur l'inscription de ce Pseaume, qui porte : *Pour l'octave*. Les deux grands modeles que nous devons nous proposer pour acquérir la vertu de componction, sont saint Paul & le Roi Prophête: il faut qu'à leur imitation nous soyons pénétrés de douleur à la vûe de nos péchés, & de reconnoissance pour le souvenir des bienfaits de celui que nous avons offensé. S'il se trouve si peu de Chrétiens véritablement contrits, c'est qu'ils ne pensent point assez à la multitude de leurs fautes, & que la plûpart se persuadent que par une bonne œuvre, souvent même faite en mercenaire & dans la vue de la récompense, ils se sont acquités en-

vers Dieu de tout ce qu'ils lui doivent. C'est-là un effet de l'orgueil humain que l'on ne peut mieux dompter qu'en se représentant souvent ses foiblesses & ses désordres passés. Saint Paul en usoit ainsi, comme on le voit par son Epitre à Tite, où il dit : *Jesus-Christ m'a jugé digne du sacré ministere , moi qui ai été un blasphémateur & le persécuteur de son Eglise.* Saint Chrysostome en finissant ce Livre, demande à Stelechius le secours de ses prieres & de son crédit auprès de Dieu.

Tit. 1. 12.

§. IV.

Des trois Livres de la Providence.

A quelle occasion & en quel tems ils ont été écrits.

I. ON voit par Socrate (*a*) que saint Chrysostome étoit Diacre lorsqu'il écrivit les trois Livres de la Providence. C'étoit donc avant l'an 381, puisqu'il ne fut ordonné Diacre qu'après son retour du desert, arrivé sur la fin de l'an 380. Il y a néanmoins quelques endroits qui semblent marquer qu'il étoit encore dans la solitude, lorsqu'il les composa. Il y est dit (*b*) que Stagire, à qui ils sont adressés, étoit alors au milieu de beaucoup de monde, dans une ville où il y avoit un Hôpital pour les malades, & des bains, & que saint Chrysostome étoit éloigné de cette Ville ; *J'apprens (c)*, y dit-il, *par le rapport de ceux qui viennent d'auprès de vous, que vous passez tout le tems à verser des larmes, & en prieres.* Et encore : *Ils ont touché beaucoup de monde par ce qu'ils nous ont raconté de l'état où vous étiez.* Mais si saint Chrysostome apprit dans la solitude ce qui regardoit Stagire, comment y vivoit-il dans la grande retraite ? Comment accorder les visites dans lesquelles on lui faisoit part de la triste situation de Stagire, avec l'étroite solitude qu'il garda pendant les deux années qui précederent son Diaconat ? Ne vaut-il pas mieux s'en tenir à ce que dit Socrate, & dire que Stagire étoit dans quelque ville voisine d'Antioche, & non pas dans Antioche, ni même dans un de ses fauxbourgs : car autrement saint Chrysostome n'auroit pas dit : Théophile d'Ephese notre ami commun, est parti de chez vous, & est venu me raconter par ordre vos indispositions. Stagire pour qui saint Chrysostome écrivit ces Livres, étoit d'une maison illustre, & avoit plusieurs freres. Son pere qui l'aimoit lui avoit fait apprendre dès l'enfance les lettres sacrées, & les dogmes salutaires qui nous sont venus des anciens par succession. Quoiqu'élevé dans l'abondance & dans les plaisirs, il ne tomba néanmoins dans aucun déréglement considérable : & il conçut même le dessein de quitter le monde, & d'embrasser la vie monastique. Son pere regardant cette démar-

(*a*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 3. (*b*) Ad Stagir. *pag.* 123. (*c*) *Pag.* 155. 156.

che, comme honteuse à sa famille, s'y opposa de tout son pouvoir: mais Stagire ne se rebuta point: il renonça à sa patrie, à ses parens, à ses biens, & se retira dans la solitude auprès de quelques saints Moines. Sa ferveur fut grande d'abord; mais s'étant ralentie, il devint lâche & paresseux pour veiller, n'aimant pas même qu'on l'en reprît. Au lieu de s'appliquer à la lecture, il s'amusoit à cultiver des arbres dans un jardin. L'on crut même s'appercevoir que sa naissance lui enfloit le cœur. Il étoit dans cet état, lorsque faisant un jour la priere avec les autres, le démon s'empara de lui & le terrassa. La nuit suivante, Stagire étant couché, il parut un sanglier tout couvert de boue, qui se jetta sur lui plusieurs fois. Un frere qui dormoit auprès de lui en ayant été éveillé, se leva tout effrayé, & trouva Stagire agité de nouveau par le démon. Il n'en fut pas quitte pour ces deux attaques, & le démon continua de l'agiter par intervalle. Dans les tems de relâche il prioit, jeûnoit, veilloit, faisoit de grands voyages, allant implorer le secours de toutes les personnes célebres en piété, & visitant les tombeaux des Martyrs, où l'on voyoit souvent les possédes délivrés. Tout cela lui fut inutile & le jetta dans une tristesse & un abattement inconcevable. Il craignoit sur-tout que son pere informé de cet accident, n'en prît occasion de maltraiter sa femme & tous les Moines. Saint Chrysostome à qui Théophile avoit raconté ce triste événement, écrivit à Stagire pour le consoler, n'ayant pû le faire de vive voix à cause d'un grand mal de tête & d'une extrême foiblesse qui le retenoient à la maison. Son écrit est divisé en trois Livres, intitulés, *De la Providence.* On croit qu'il ne les publia pas d'abord, de crainte de découvrir au pere de Stagire, le pitoyable état de son fils.

II. Ce qui affligeoit le plus Stagire dans son malheur, c'est que ne lui étant rien arrivé de semblable lorsqu'il vivoit dans le monde d'une maniere moins réguliere; Dieu eût attendu à le lui envoyer lorsque retiré dans la solitude, il y vivoit austerement, & y passoit les jours & les nuits en prieres & en larmes. Il sçavoit que plusieurs qui étoient tombés dans la même affliction que lui, lorsqu'ils vivoient dans les délices, en étoient parfaitement délivrés; qu'un saint homme qui avoit un pouvoir absolu sur les démons, n'avoit pû néanmoins l'en délivrer; & que ses freres jouïssoient de toutes les douceurs de la solitude, tandis qu'il y étoit accablé lui-même du plus insupportable de tous les maux: & c'est ce qui le jettoit dans des troubles & des chagrins si violens, qu'il avoit souvent été tenté de s'ôter lui-même la vie. Pour dissiper tous ces sujets de

Analyse du premier Livre, *pag.* 254.

douleur, saint Chrysostome pose d'abord deux principes; l'un, que rien n'arrive ici bas que par la permission de Dieu qui prend un soin particulier des fidéles; & l'autre, que Dieu en châtiant les hommes, n'a en vûe que leur utilité. Le premier de ces principes ne pouvant être révoqué en doute par Stagire qui dès l'enfance avoit été élevé dans l'école de Jesus-Christ, & qui en avoit succé les maximes avec le lait, ce Pere se contente de donner des preuves du second, en exposant la conduite de Dieu envers le premier homme après son péché. S'il lui défend de toucher à l'arbre de vie; s'il le condamne à la mort; s'il le chasse du paradis terrestre; tout cela n'est que pour son salut: & l'on en conviendra lorsqu'on aura fait attention aux malheurs auxquels il auroit été exposé, si Dieu en eût agi autrement. S'il ne lui fût arrivé aucun mal de sa désobéïssance, il eût été tenté d'accuser Dieu de jalousie & de mensonge, & regarder le démon comme son bienfaiteur. Enfin il se fût livré à toute sorte de crimes en voyant le premier impuni. Si Dieu l'a condamné à une vie dure & laborieuse; c'est que l'oisiveté l'auroit jetté dans le désordre. Saint Paul quelque parfait qu'il fût, avouoit que les afflictions lui étoient nécessaires pour le retenir dans le devoir. Jesus-Christ ne souffre-t-il pas que les Prédicateurs de son Evangile soient exposés aux persécutions? Ne nous avertit-il pas que la porte étroite est la seule par laquelle on entre dans le ciel? Le châtiment dont Dieu punit Caïn, ne devoit-il pas lui être utile pour effacer son péché, & à ceux qui étoient témoins de la maniere dont Dieu l'avoit puni? La bonté de Dieu envers nous éclate jusques dans la permission qu'il donne au démon de nous tenter. Les artifices du démon nous tiennent plus sur nos gardes, ils nous rendent plus sobres & plus vigilans, ils redoublent notre courage & notre confiance en Dieu. Les poursuites d'un ennemi si dangereux nous engagent à nous mettre sous la protection de celui qui peut nous en délivrer. Il n'est pas jusqu'au Déluge qui n'ait été utile, tant à ceux qui y périrent, qu'à ceux qui vinrent après. L'iniquité des premiers discontinua, & la mort diminua le nombre de leurs crimes. Les autres ne furent point gâtés par le commerce & le mauvais exemple de ces méchans. De tout cela, saint Chrysostome infere que Stagire quoique livré au démon après avoir renoncé à tout, ne doit point s'abandonner à la douleur. Quelle récompense, lui dit-il, est promise à ceux qui ont tout quitté pour suivre Jesus-Christ? N'est-ce pas la vie éternelle? Ce que vous souffrez maintenant est-il contraire à cette promesse? Nous l'a-t-il faite pour

cette vie ? Non : Et quand il l'auroit faite, vous ne devriez point vous impatienter, mais vivre dans l'espérance de voir cette promesse accomplie. Abraham perdit-il l'espérance de voir Isaac le pere d'une nombreuse postérité, lorsque Dieu lui commanda de le lui immoler ? Quand Dieu a promis quelque chose, rien ne doit nous allarmer : il ne montre jamais mieux son souverain pouvoir qu'en faisant réussir ce qui paroissoit désespéré. Si les impies prosperent tandis que les justes sont dans l'affliction ; Jesus-Christ n'a-t-il pas (*a*) prédit l'un & l'autre ? Pourquoi donc s'en affliger? La conduite de Dieu à cet égard a toujours été uniforme ; il a permis que les Israélites gémissent sous une dure captivité, tandis que les Babiloniens jouïssoient d'une grande prospérité, & que le Lazare manquât de tout, pendant que le mauvais riche vivoit dans l'abondance. Il y auroit une extravagance de vouloir examiner pourquoi Dieu en use ainsi : & il nous suffit de croire qu'il ne fait rien que pour notre bien. On peut dire toutefois, que si Dieu dès cette vie récompensoit tous les justes, & punissoit tous les méchans ; plusieurs en prendroient occasion de nier la résurrection & le jugement dernier, ou qu'ils regarderoient l'un & l'autre comme inutile ; puisqu'il n'y auroit ni récompense à esperer dans l'autre vie, ni châtiment à craindre : comme il y auroit lieu d'appréhender que l'on ne fût tenté de regarder en celle-ci la vertu comme la source des maux, & le vice comme celle des biens, si tous les justes y étoient dans l'affliction, & les méchans dans la prospérité. Voilà pourquoi Dieu permet que quelques Justes y prosperent, & que quelques impies y commencent leurs supplices. Saint Chrysostome fait ensuite remarquer à Stagire la bonté de Dieu dans l'affliction même qu'il lui avoit envoyée. Maintenant, lui dit-il, vous passez les jours & les nuits dans les jeûnes, les veilles & la priere ; vous excellez en humilité & en modestie : au lieu qu'autrefois, vous négligiez la lecture pour vous occuper de la culture des arbres ; vous vous mettiez en colere contre ceux qui vous éveilloient la nuit pour prier, & vous tiriez vanité de votre naissance, des dignités & des richesses de votre pere.

Analyse du second Livre, pag. 179.

III. Dans le second Livre, saint Chrysostome s'applique particulierement à dissiper la crainte où étoit Stagire, que le démon ne le portât un jour à se précipiter ou à se noyer, comme il en avoit déja été souvent tenté. Il lui fait remarquer que ces noires pensées ne viennent pas toujours du démon, pui[illegible] plusieurs qu

(*a*) Joan. 16. 6.

n'en étoient pas possédés, se sont précipités : mais qu'il faut plutôt les attribuer à son chagrin. Il lui conseille donc de bannir la tristesse de son esprit : & comme la chose paroissoit difficile, il lui en donne un moyen, qui est de ne pas juger de son état selon que le monde en jugeoit, mais selon la raison, & de considerer que les maux qu'il avoit soufferts jusques-là, avoient effacé ses péchés passés. Quant aux excès auxquels il craignoit que son pere ne s'abandonnât, s'il venoit à apprendre son malheur ; saint Chrysostome lui fait comprendre qu'il ne peut en être responsable ; qu'il auroit raison d'en être affligé, s'il y avoit donné occasion, & que le malheur d'un fils absent ne peut faire que de legeres impressions sur un pere plongé dans les plaisirs, & embarrassé d'affaires. A l'égard de l'inquiétude que lui donnoit l'incertitude de sa guérison, il tâche de l'en délivrer en le priant de se persuader, que, quoi qu'il en puisse arriver, son affliction tourneroit à son avantage. Il lui cite à cet effet l'exemple de plusieurs anciens Patriarches qui ne sont parvenus à un haut dégré de perfection que par les tribulations.

Analyse du troisiéme Livre, p. 204.

IV. Il lui fait remarquer dans le troisiéme Livre, que ce qu'il souffroit, n'étoit rien en comparaison des maux dont étoient affligés plusieurs personnes de sa connoissance. Souvenez-vous, lui dit-il, du vieillard Demophile : sorti d'une famille illustre, il gémit dans la derniere pauvreté, & voici la quinzieme année que privé de l'usage de ses membres, il ne lui reste de sentiment que pour sentir vivement ses maux. Aristoxene de Bithinie n'est point entierement perclus comme Demophile, mais il souffre des maux qui ne lui donnent de relâche ni jour ni nuit. A voir ses contorsions, ses roulemens d'yeux & ses cris, on le prendroit pour un insensé. Il y a six ans qu'il est dans cet état douloureux : sa pauvreté & la nature de son mal le privent de toute consolation : il est abandonné des Médecins, méprisé de ses amis & sans espérance de guérir. Le démon peut-il faire souffrir quelque chose d'approchant à celui qu'il possede. Cependant ce ne sont là que des échantillons des maux auxquels les hommes sont sujets. Priez, continue le Saint en s'adressant à Stagire, celui qui a l'intendance de l'Hôpital, de vous introduire dans les Salles des malades : c'est-là où vous verrez des infirmités de toute espece, & des sujets de douleur, qui vous sont inconnus. Allez de-là dans les prisons, & après y avoir consideré le pitoyable état de ceux qui y sont enfermés ; passez jusqu'au vestibule des bains pour y voir tous ces misérables, qui prêts à mourir de faim & de froid, tâchent d'exciter par leurs

cris

cris la compassion de ceux qui y entrent. Ne vous arrêtez pas là, mais allez jusques dans la maison des pauvres qui est à l'entrée de la Ville, & vous verrez que votre malheur est leger comparé au leur.

V. Comme Stagire pouvoit objecter que tous ces maux ne regardoient que le corps, au lieu que le sien attaquoit aussi son ame; saint Chrysostome prévient cette objection, & dit que c'est pour cela même qu'il est plus supportable, puisqu'il ne cause qu'une agitation passagere dans l'ame sans corrompre le corps, comme font les autres infirmités, qui ne laissent pas aussi d'occasionner à l'ame des douleurs & des inquiétudes. Il lui dit encore que ce n'est que du mal que nous faisons, & non de celui qui nous arrive, que nous devons nous chagriner; que la tristesse ne peut être utile qu'à ceux qui ont commis beaucoup de péchés, & qu'ils ne doivent même s'y laisser aller que jusqu'à un certain point, comme on le voit par la conduite que tint saint Paul envers l'incestueux de Corinthe; qu'une preuve que la disgrace de Stagire n'étoit point une punition de ses désordres, mais plûtôt la matiere de son triomphe & des récompenses qui l'attendoient, c'est qu'il avoit toujours vécu éloigné du crime; qu'enfin supposé même qu'il eût mené une vie licentieuse avant sa retraite, il n'auroit pas raison de regarder son affliction comme la peine de ses désordres; puisque Dieu ne châtiant les pécheurs que pour les porter à la pénitence, il lui auroit été inutile de châtier celui qui s'y étoit déja consacré. C'est ce que saint Chrysostome prouve par l'exemple des Ninivites à qui Dieu, parce qu'ils firent pénitence, n'envoya point les maux dont il les avoit menacés. Dieu craint plus de nous faire du mal, que nous d'en souffrir: & il est plus indulgent à notre égard que nous ne le sommes pour nous-mêmes.

Suite, pag 52.

§. V.

Des deux Livres contre l'habitation commune des Clercs & des Femmes, & du Traité de la Virginité.

En quel tems cet écrit a été composé.

I. C'Est encore au Diaconat de Saint Chrysostome que Socrate (*a*) rapporte les deux Livres contre les Sœurs spirituelles, c'est-à-dire, des Vierges ou des Diaconesses que les Clercs logeoient chez eux sous divers prétextes. Mais Pallade (*b*) les met au commencement de l'Episcopat de ce saint Docteur: & son sentiment paroît d'autant plus vraisemblable, qu'on voit dans

(*a*) Socrat. *lib. 6, cap. 3.* (*b*) Pallad. *Dialog. pag. 45.*

cet écrit beaucoup de vigueur épiſcopale ; & qu'ayant été témoin oculaire, il étoit plus au fait des écrits & des actions de S Chryſoſtome que Socrate, qui n'en parle que ſur le rapport d'autrui. Cet hiſtorien brouille même en cet endroit, puiſqu'il rapporte auſſi au Diaconat de ſaint Chryſoſtome, les Traités de l'Incompréhenſible, que nous montrerons dans la ſuite n'avoir été écrit qu'après qu'il eût été élevé au Sacerdoce. Quoique ſaint Chryſoſtome prévît qu'en s'élevant contre l'habitation commune des Clercs & des Vierges, il s'expoſeroit à la haine d'un grand nombre de perſonnes, il crut ne pouvoir mieux commencer les fonctions de l'Epiſcopat qu'en combattant ce déſordre : aimant mieux dire des choſes fâcheuſes, que de manquer en rien au ſalut de ceux dont le ſoin lui étoit confié.

Analyſe de ce Traité, p. 228.

II. Le premier de ces Livres, qui eſt contre les Clercs qui logent des femmes avec eux, eſt cité (c) dans le ſecond, qui eſt contre les femmes qui logent avec les Clercs : ce qui regle la maniere dont ces deux Livres doivent être placés. Le premier commence ainſi : Nos ancêtres n'ont connu que deux raiſons qui peuvent porter les hommes à demeurer avec des femmes : l'une, qui eſt le mariage, eſt juſte & raiſonnable, puiſqu'il a été inſtitué de Dieu ; l'autre qui eſt le concubinage, eſt injuſte, contraire à la loi & une invention du démon. Il s'eſt établi de nos jours une certaine coutume qui n'eſt fondée ſur aucun de ces motifs : l'on voit des hommes qui gardent chez eux de jeunes filles, non pour en avoir des enfans, puiſqu'il aſſûrent qu'ils n'ont avec elles aucun commerce ; ni pour être complices de leur débauche, puiſqu'ils ſe diſent les gardiens de leur intégrité. Si vous les preſſez de dire pourquoi donc ils les tiennent chez eux, ils en donnent pluſieurs raiſons, dont aucune ne paroît légitime. Saint Chryſoſtome ſoupçonne que la véritable, eſt le plaiſir que ces Clercs trouvent en leur compagnie : plaiſir qui en un ſens eſt plus piquant que n'eſt celui d'un mariage légitime, dont les ſuites rallentiſſent l'ardeur des paſſions. Il fait voir que ces ſortes de ſociétés ſont très-pernicieuſes ; & que quand même elles ſeroient auſſi innocentes qu'on veut le perſuader, le ſcandale qu'elles cauſent, devroit engager à les rompre. Car on eſt toujours coupable lorſqu'on ſcandaliſe les autres, à moins que l'utilité qu'on retire de ce qui occaſionne le ſcandale, ne ſoit plus grande que la perte qu'il cauſe. C'eſt pour cela que ſaint Paul veut que l'on ait égard aux foibles :
1. Cor. 8. 13. *Si ce que je mange*, dit-il, *ſcandaliſe mon frere, je ne mangerai*

(c) pag. 255.

jamais plûtôt de chair. Rien donc ne peut autoriser les Clercs à loger ces femmes. Car ou ils sont foibles eux mêmes ; & alors ils doivent s'en séparer pour leur propre intérêt. Ou ils sont forts & ne craignent pas les suites de ce commerce : auquel cas ils sont obligés de le rompre à cause de la foiblesse de leurs freres, le plus fort devant soulager le plus foible. Mais comment se persuader, continue le Saint, qu'on n'a point de passion pour une personne qu'on ne veut point quitter, quoique tout le monde en murmure, que la réputation en souffre, & que les infidéles en prennent occasion de calomnier l'Eglise? Comment croire innocent un commerce qu'on s'obstine à ne point rompre, quoi qu'on n'en retire aucun bien, & qui produit au contraire tant de maux dont on peut être affranchi en y renonçant? Job tout saint qu'il étoit, n'osoit regarder une vierge au visage, tant la vûe lui en paroissoit dangereuse. Saint Paul traitoit durement son corps, afin que la concupiscence n'eût aucune prise sur lui. Combien de Solitaires, pour la dompter, ont mortifié leur corps par les jeûnes & les veilles, en se couvrant de chaînes & de cilice, en ne permettant à aucune femme d'approcher de leurs habitations, & qui malgré toutes ces précautions ont eu peine de la surmonter? Si l'on a vû des hommes devenir sensibles pour des statues ; quel effet ne peut point produire la beauté d'une jeune personne? & qui croira, que ceux qui sont toujours auprès des jeunes filles, n'en reçoivent aucune inquiétude, ni suite fâcheuse? L'on ajoûtera bien plûtôt foi à un homme qui accusera un Clerc d'un mauvais commerce avec une fille qu'il retient chez lui, qu'on ne le croira lui-même, lorsqu'il protestera qu'il vit avec elle dans l'innocence. Son obstination à la retenir est un préjugé contre lui ; car qui est l'homme sensé qui voulût de gaieté de cœur souffrir les foiblesses, les caprices & toutes les autres imperfections d'une femme, s'il ne se sentoit de l'amour pour elle? Si les Clercs en ont d'autres raisons, qu'ils nous les apprennent. Ils disoient qu'ils ne retiroient ces filles que parce qu'elles étoient pauvres, & que n'ayant dans le monde aucun appui, il étoit besoin que quelqu'un les protégeât. Saint Chrysostome fait voir l'inutilité de ces prétextes, en disant que les Clercs pouvoient rendre de pareils services à des hommes ; qu'en soulageant & en nourrissant des filles quant au corps, ils corrompoient l'intégrité de leur ame, & souilloient leur réputation d'une tache plus honteuse que n'est la plus affreuse nudité ; qu'ils pouvoient contenter leur charité à l'égard des personnes du sexe, en retirant chez eux des femmes usées de vieillesse, de

Job. 31. 1.

maladies & réduites à la pauvreté ; qu'il étoit honteux à quelques-uns de prétexter qu'une jeune fille leur étoit néceſſaire pour veiller à leur ménage, & prendre ſoin de leur maiſon en cas d'abſence ; que parler ainſi, c'étoit parler en homme yvre qui dit tout ce qui lui vient à la bouche : qu'un Eccléſiaſtique n'ayant point de meubles précieux à garder, point de repas ſomptueux à préparer, la vigilance d'une bonne œconome lui eſt inutile, d'autant qu'un homme peut avec moins de dépenſe, lui rendre tous ces ſervices. Saint Chryſoſtome deſcend dans un fort grand détail des aſſujettiſſemens & des complaiſances qu'éxige d'un Clerc la retraite qu'il a une fois accordée à des filles, & fait ſur-tout ſentir le ridicule des politeſſes qu'il leur rendoit, ſoit à l'entrée, ſoit dans l'intérieur de l'Egliſe aux yeux de tout le monde. Jeſus-Chriſt, dit-il, n'a point donné à ceux qui le ſuivent des armes ſpirituelles pour ſe tenir aſſis auprès d'une femme lorſqu'elle file, mais pour combattre les puiſſances infernales : & ce commerce leur ôte la liberté que donne le Chriſtianiſme, & les rend incapables d'entreprendre de grandes choſes tant pour le ciel que pour le monde. Il propoſe à ces Clercs l'exemple de Salomon, qui après avoir paſſé par tous les plaiſirs de la vie, reconnut enfin que tout étoit vanité.

Analyſe du ſecond Livre, page 248.

III. Il y avoit auſſi des Vierges du tems de S. Chryſoſtome qui logeoient des hommes chez elles, ſous le même prétexte que les Clercs logeoient des Vierges. C'eſt ce qui fait le ſujet du ſecond Livre. Je ne ſçai, dit ce Pere, quel nom donner à cette ſociété qui s'eſt formée d'hommes & de vierges ; leur état eſt pire que celui des fornicateurs. On ne peut les regarder comme des vierges, puiſqu'elles ne s'occupent point des choſes de Dieu, & qu'elles ſont l'occaſion de pluſieurs adulteres ; ni comme des femmes mariées, puiſqu'une femme engagée dans le mariage ne cherche qu'à plaire à ſon mari, au lieu que ces vierges tâchent de plaire à pluſieurs qui ne ſont point leurs époux. Si l'on ne peut les mettre au rang des vierges ni des femmes mariées ; on les mettra donc dans celui des femmes perdues : & c'eſt en effet le nom qu'on leur donne, lorſqu'on parle d'elles. On ne peut les appeller les meres de ces hommes qu'elles entretiennent, puiſqu'elles ne leur ont point donné la vie ; ni leurs ſœurs puiſqu'elles ne ſont point du même ſang ; ni leurs épouſes, puiſqu'il n'y a point entre eux de mariage légitime, ni d'aucun autre nom autoriſé par les loix. Le ſeul qu'on peut leur donner, eſt celui de proſtituées. Elles diront peut-être, continue ſaint Chryſoſtome, qu'on ne leur a pas vû

mettre d'enfant au monde. Mais comment, dit ce Pere, alléguer pour preuve de virginité, ce qui est ordinaire aux femmes publiques? Si elles répondent que le libertinage de ces femmes est connu d'ailleurs; je leur demanderai, ajoute-t-il, à quelle marque on connoît une prostituée; si c'est à ses habits, à ses regards, à ses démarches ou au nombre de ses amants; & je leur répondrai qu'elles peuvent se reconnoître elles-mêmes à ces traits, employant tous les mêmes artifices pour se faire aimer. Que si elles n'appellent pas effrontément ceux qui passent comme font les femmes publiques; c'est qu'elles en ont assez dans leurs maisons, pour contenter tous leurs desirs. Elles prétextoient qu'étant foibles, elles avoient besoin d'un homme pour les soulager; les défendre & prendre soin de leurs affaires. A quoi saint Chrysostome répond que quelque secours qu'une fille puisse tirer d'un homme, il vaut mieux mourir que de s'en servir en se deshonorant; & qu'elle ne doit point acheter par une si grande infamie, le repos que les soins de cet homme peuvent lui procurer. Il s'éleve avec force, contre celles qui prétendoient qu'il falloit mépriser le scandale qui naissoit de leur cohabitation avec les hommes : & leur fait voir par l'autorité de l'Apôtre, que blessant ainsi la conscience des foibles, elles péchoient contre Jesus-Christ. Il ajoûte, qu'à l'égard des affaires, une femme peut se suffire à elle-même; si elle veut se borner à ce qui regarde son ménage, comme elle le doit. Le public regardoit cette société comme une occasion de débauche : mais saint Chrysostome le croit moins l'effet du libertinage de ces vierges, que l'effet de leur vanité. Elles se font honneur, dit-il, de commander à des hommes & d'en être adorées : en quoi elles s'abusoient, puisque ce commerce, au lieu de contribuer à leur gloire, les rend plus méprisables. Celui qu'une vierge entretient dans sa maison, occupa-t-il les premieres dignités de l'Eglise, fût-il illustre par sa naissance, son éloquence & sa piété, il fait perdre au moment qu'il entre chez elle, toute l'estime qu'on avoit de la vertu de cette vierge & de la sienne. Ce Pere fait voir encore qu'il est indécent à une femme de vouloir commander à des hommes; & que celles qui ont de la pudeur se font gloire de les respecter suivant que la loi de Dieu les y oblige. Si la gloire d'une femme mariée consiste à n'aimer que son mari; celle d'une vierge consacrée à Dieu dépend de son attachement pour son divin époux & de son éloignement pour les hommes. Qu'elle s'entretienne avec lui dans la priere, qu'elle l'écoute dans les saintes Ecritures, qu'à la maison elle ne

s'occupe que de lui seul ; & qu'à l'égard de toutes les choses de la terre elle se comporte comme si elles lui étoient étrangeres.

Traité de la Virginité: en quel tems il a été écrit.

IV. Saint Chrysostome dit dans son Homélie 19 sur la premiere Epître aux Corinthiens, prononcée à Antioche, qu'il avoit composé un Traité sur la Virginité. Nous n'en avons qu'un de lui sur cette matiere : ainsi il n'y a point de doute que ce ne soit de celui-là qu'il ait voulu parler, & qu'il ne l'ait par conséquent composé n'étant encore que Prêtre ou peut-être même Diacre. On pourroit objecter qu'il dit dans ce Livre : *Je punis* (a) *& je chasse de l'Eglise les fornicateurs.* Langage qui paroît ne convenir qu'à un Evêque. Mais il faut remarquer qu'il parle ainsi en la personne de saint Paul, comme on le voit par les paroles qui précedent. Ce Traité n'est pas moins éloquent que rempli d'onction & de piété, & les vierges y trouveront de magnifiques éloges de leur état & des regles sûres de leur conduite. Saint Chrysostome y releve néanmoins de telle sorte la virginité, qu'il y donne aussi au mariage des louanges convenables, en soutenant la sainteté de cet état contre les hérétiques qui le condamnoient.

Analyse de ce Traité, *p.* 268.

V. Il est composé de deux parties : dans la premiere, ce Saint fait voir qu'il n'y a point de véritables vierges parmi les hérétiques ; 1°. parce qu'elles ne sont point chastes n'étant pas épouses d'un seul comme l'ordonne saint Paul ; 2°. parce qu'elles n'embrassent la virginité que par l'horreur qu'elles ont du mariage. Quoiqu'elles aient donc autant & peut-être plus de peine à vivre vierges que les Catholiques, elles n'ont pas la même récompense à attendre que celles-ci : & la raison en est que les unes embrassent la virginité contre la loi de Dieu : & les autres en lui obéïssant. Les hérétiques pouvoient fonder leur éloignement pour le mariage sur ce que saint Paul témoigne souhaiter dans son Epître aux Corinthiens, que tous les hommes lui ressemblassent, c'est-à-dire, qu'ils vécussent dans la continence ; mais il faut remarquer que cet Apôtre n'en fait point un précepte, ce n'est qu'un conseil qu'il donne. Marcien, Valentin & Manés n'ont point gardé cette modération ; & en défendant à leurs disciples de goûter les douceurs d'un mariage légitime, ils ont rendu leur condition pire que celle des payens. Une troisiéme raison contre la virginité des hérétiques, c'est qu'elle est injurieuse à Dieu, en lui donnant pour épouses des vierges qui ne le sont qu'en apparence ; car pour être véritablement vierge, il faut avoir le cœur pur ; ce

(a) Lib. de Virginit. *n.* 9. *pag.* 275.

qui ne peut ſe rencontrer dans celles qui ont renoncé à la foi, prêté l'oreille au démon, embraſſé le menſonge. D'ailleurs on ne peut regarder comme véritablement vierge, que celle qui de ſon plein gré a renoncé au mariage, ayant une pleine liberté de ſe marier. Or celles-là n'ont point cette liberté, qui ſuivant la doctrine de leur ſecte, regardent le mariage comme abominable. Saint Chryſoſtome convient que l'Egliſe conſeille auſſi de ne point ſe marier, mais il ſoutient en même-tems qu'elle ne condamne pas le mariage; qu'au contraire elle le loue, & le regarde comme le port de la continence pour ceux qui veulent en bien uſer. Mais il s'en trouve, continue ce Pere, qui n'ont point beſoin de ce ſecours, & qui appaiſent les aiguillons de la concupiſcence par les prieres, les veilles & les jeûnes. Ce ſont ces perſonnes que l'on exhorte dans l'Egliſe à ne point ſe marier, ſans toutefois le leur défendre. On ne les condamne pas même ſi elles refuſent de ſuivre ce conſeil. On chaſſe de l'Egliſe les adulteres & les fornicateurs : mais on loue ceux qui uſent ſaintement du mariage. Le mariage eſt donc bon, mais la virginité eſt meilleure & autant au-deſſus du mariage, que les Anges ſont ſupérieurs aux hommes.

VI. Dans la ſeconde partie, ſaint Chryſoſtome s'applique à montrer combien la virginité eſt avantageuſe aux vrais enfans de l'Egliſe. Il en apporte en preuve ces paroles de ſaint Paul : *Il eſt avantageux à l'homme de ne point toucher de femme.* Si cela eſt, s'objecte ce Pere, pourquoi Dieu a-t-il inſtitué le mariage? Pourquoi a-t-il créé les femmes? Comment le genre humain pourroit-il ſe conſerver, ſi tout le monde embraſſoit la virginité? Sans le ſecours du mariage, les villes, les maiſons, les campagnes ſeroient abandonnées, tout périroit. Il répond à ces difficultés, que tandis que l'homme vécut dans l'innocence & dans le Paradis terreſtre, il ne fut point queſtion du mariage; qu'il vécut vierge avec la femme qui lui fut donnée pour aide; qu'alors la terre n'étoit qu'un vaſte deſert, n'y ayant ni ville, ni maiſon; mais qu'ayant péché ils perdirent la virginité avec tous leurs autres privileges; qu'ainſi le péché qui a été la cauſe de la mort, l'a été en même-tems du mariage. Adam & Eve ne doivent pas leur naiſſance au mariage : & il y a devant le Trône de Dieu une multitude infinie d'Anges qui n'ont point été multipliés par cette voie; pourquoi donc Dieu n'auroit-il pas pû entretenir & multiplier le genre-humain ſans le ſecours du mariage? Saint Chryſoſtome ajoûte, que c'eſt bien moins l'uſage du mariage qui

1. Cor. 7, 1.

multiplie les hommes, que la bénédiction de Dieu ; que le mariage n'étant que la punition de la foiblesse de l'homme, il ne faut point le préferer à la virginité, ni même le faire aller de pair avec elle ; que Dieu n'a permis le mariage que pour ceux qui ne peuvent aspirer à la plus haute perfection ; qu'il n'eût point été nécessaire, si Adam fût demeuré fidele ; que Dieu auroit multiplié le genre-humain par quelque autre moyen qui nous est inconnu ; qu'à présent le mariage est bien moins nécessaire pour la propagation, que pour remédier à l'incontinence ; que c'est insulter à Dieu, que de décrier la virginité ; & que ces paroles de saint Paul : *Il est avantageux à l'homme de ne toucher aucune femme*, suffisent pour confondre & ceux qui blâment le mariage, & ceux qui le préferent à la virginité. Saint Chrysostome s'objecte, si l'usage du mariage est saint & permis, pourquoi l'Apôtre veut-il qu'on s'en abstienne certains jours pour vacquer au jeûne & à la priere ? C'est, répond-il, qu'il ne vouloit pas que les Chrétiens fussent moins parfaits que les Juifs, qui s'en abstenoient plusieurs jours pour se préparér à entendre les divins oracles. Que si l'on demande, ajoûte ce Pere, pourquoi Moyse leur fit ce précepte ; c'est qu'il n'y a que la virginité qui puisse rendre les hommes saints, le mariage légitime n'ayant d'autre pouvoir que d'exemter de faute. Si malgré toutes les graces que nous avons reçues de Dieu, nous ne laissons pas par les instigations du démon d'être distraits dans la priere ; quelles impressions n'est-il pas capable de faire sur un esprit amolli par les plaisirs ! Il faut donc s'en abstenir pour un tems, de peur de deshonorer Dieu par des prieres vaines & mal conditionnées. Quand on a à parler au Roi & aux Magistrats, avec quelle circonspection le fait-on ? Saint Chrysostome prétend même que la permission que saint Paul accorde aux personnes mariées, n'est point une approbation ni un ordre ; mais que c'est une espece d'insulte & de reproche qu'il leur fait ; puisqu'il ajoute qu'il ne la leur accorde qu'à cause de leur intempérance.

Suite, p. 295.
VII. Ce Pere fait voir ensuite que saint Paul, en disant que la continence est un don de Dieu, n'a pas prétendu que notre coopération soit inutile, & qu'il n'a parlé ainsi que par humilité, en rapportant à Dieu toute la gloire de sa continence comme toutes ses autres actions. Ensuite il rapporte dans un grand détail les raisons que cet Apôtre avoit de porter les Fidéles à ne se point marier, & fait à cette occasion une peinture vive mais effrayante des mariages mal assortis. Il dit des vierges, que depuis qu'elles ont une fois choisi cet état, & qu'elles se sont enrolées dans cette sainte

ſainte milice, il ne leur eſt plus libre de ne pas combattre ; qu'il en eſt de même des veuves qui ont embraſſé l'état de viduité ; qu'il leur eſt libre de ſe marier lorſqu'elles n'ont point encore pris leur parti depuis la mort de leur époux ; mais qu'elles péchent, ſi après avoir promis à Dieu de demeurer dans l'état de viduité, elles rompent leurs promeſſes pour ſe marier ; que ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on appelle le mariage une chaîne à cauſe des ſoins, des inquiétudes, des ennuis qu'on y trouve, & à cauſe que les époux doivent être ſoumis l'un à l'autre ; qu'il eſt vrai que l'homme doit commander à la femme, mais que ce domaine n'empêche pas qu'il ne ſoit obligé de s'aſſervir en beaucoup de choſes ; ils ſont comme des eſclaves attachés à la même chaîne, ils ne peuvent marcher l'un ſans l'autre ; que quoiqu'il ſoit plus facile à une vierge d'acquérir le Royaume du Ciel, qu'à une perſonne mariée, la virginité ne laiſſe pas d'être difficile à ſoutenir, & qu'elle a beſoin de courage & de réſolution ; qu'une femme mariée qui s'obſtine à garder la continence contre la volonté de ſon mari, non-ſeulement ſera privée du prix deſtiné à cette vertu, mais qu'elle ſera coupable des adulteres qu'elle lui donnera occaſion de commettre, & en recevra un plus grand châtiment que lui : parce que lui ayant refuſé les devoirs qu'elle étoit obligée de lui rendre, elle l'a comme précipité dans l'abîme de l'impureté ; que ſaint Paul en diſant : que ceux qui ont des femmes ſoient comme n'en ayant point, n'autoriſe en aucune maniere le refus du devoir mutuel, & qu'il ne veut dire autre choſe ſinon qu'en toute autre occaſion le mari peut vivre indépendamment de la volonté de ſa femme, comme la femme peut ſe conduire indépendamment de la volonté de ſon mari : c'eſt-à-dire, qu'ils peuvent l'un & l'autre s'habiller, ſe nourrir, renoncer aux plaiſirs, à l'embarras des affaires, ſans s'en demander mutuellement la permiſſion. Cette conduite eſt fondée dans la raiſon ; car la cupidité qui ſert à la propagation des hommes eſt naturelle ; c'eſt pourquoi elle demande entre les perſonnes mariées cette condeſcendance pour ne pas refuſer ce devoir mutuel à celui qui en veut uſer : mais tout ce qui ne va ſimplement qu'à la volupté & qui ne conſiſte qu'en des ſoins inutiles & ſuperflus, ne vient point de la nature, mais d'une moleſſe & d'un déreglement criminel. C'eſt pourquoi les perſonnes mariées n'ont nulle obligation d'avoir de la déférence l'un pour l'autre en ces ſortes de choſes-là.

VIII. Il ſe trouvoit des vierges qui faiſoient conſiſter la virginité à ne point ſe marier, & à s'éloigner des déſordres groſſiers. Suite, p. 529.

Mais Saint Chryſoſtome leur fait voir qu'elles étoient en ce point dans l'erreur, & que la chaſteté ne conſiſte pas ſimplement à renoncer à une volupté honteuſe & criminelle, pendant qu'on affecte de ſe parer avec curioſité & ajuſtement : mais à ſe dégager de tous les ſoins & les embarras du monde. Car ſans cela, ajoûte-t-il, à quoi ſert la ſimple chaſteté du corps ? Et en effet, ces cinq vierges dont il eſt parlé dans l'Evangile, nonobſtant leurs lampes & leur chaſteté, furent excluës de l'entrée du ciel. Ainſi l'excellence de la virginité conſiſte en ce qu'elle nous procure un moyen favorable de nous dégager de toutes les ſollicitudes du ſiécle, & de conſacrer tout notre loiſir & toute notre étude à l'exercice des bonnes œuvres. Et ſi la virginité ne produit cet effet, elle eſt bien moins eſtimable que le mariage, puiſqu'en nourriſſant dans notre ame les épines des ſoins inutiles de ce monde, elle y laiſſeroit étouffer toute la ſemence divine. Si la virginité eſt ſi fort au-deſſus du mariage, diſoient quelques-uns, pourquoi Jean-Baptiſte & Jean l'Evangéliſte qui l'ont gardée ſi éxactement déſiroient-ils ſi fort d'être placés dans le ſein d'Abraham, qui a eu une femme & des enfans ? Saint Chryſoſtome répond, qu'il n'eſt rien dit de ſemblable dans l'Ecriture, qui aſſure au contraire que les Apôtres ſont deſtinés à une place plus honorable que n'eſt le ſein d'Abraham : ſçavoir ſur douze Trônes où ils jugeront les douze Tribus d'Iſraël. Qui peut empêcher, diſoient-ils encore, qu'un homme marié & chargé d'affaires, ne mene une vie honnête & réguliere ? Rien ne le peut empêcher, répond ſaint Chryſoſtome ; mais il y en a peu qui aient aſſez de vertu pour y réuſſir. Il ajoûte que dans la Loi nouvelle, on éxige de nous plus de vertu que dans l'ancienne, parce que la grace du Saint-Eſprit eſt plus abondante depuis que Jeſus-Chriſt a paru ſur la terre.

§ VI.

Des deux Livres à une jeune Veuve.

Analyſe du premier Livre, *pag.* 338.

1. DAns le premier de ces deux Livres S. Chryſoſtome tâche de conſoler une jeune veuve de la mort de ſon mari. Il ſe nommoit Theraſius, homme puiſſant & d'une des premieres familles de l'Empire. Il excelloit en probité, en modeſtie & en piété : la mort l'enleva après cinq ans de mariage, dans le tems qu'il aſpiroit à la Préfecture. La jeune veuve qui en étoit tendrement aimée, s'abandonna à une douleur ſi vive, que S. Chryſoſtome ſe crut obligé, l'on ne ſçait par quelle conſidération, de la conſoler. Il attendit

néanmoins que le tems eût apporté quelque tempéramment à sa douleur, & que l'oncle de cette veuve lui eût appris qu'elle commençoit à être susceptible de quelque consolation. Les motifs que ce Pere lui en donne, sont premiérement le soin que Dieu prend des veuves, à qui il tient lieu d'époux. 2°. La dignité de l'état des veuves, qui est honorable non-seulement chez les Chrétiens, comme il le prouve par le témoignage de S. Paul ; mais encore chez les Payens : sur quoi il rapporte le témoignage d'un d'entre eux qu'il avoit eu pour Précepteur. 3°. La joie que l'on doit avoir de la mort des justes, puisqu'elle les met en possession du Royaume du Ciel : & il y a, dit S. Chrysostome, raison de présumer que Therasius est dans la gloire, ayant toujours servi Dieu avec beaucoup de zéle. 4°. Le peu de durée de la vie, les miseres qui l'accompagnent & l'instabilité de la fortune. Voyez, lui dit ce Pere l'état déplorable auquel est réduite la veuve de ce fameux Théodore de Sicile (*a*) : cette femme dont la noblesse ne cedoit point à la vôtre, s'est vue dans un moment dépouillée de tous ses biens, privée de sa liberté, & obligée de servir de femme de chambre. Il ajoûte à cet exemple celui d'une certaine Artemise inconnue d'ailleurs, que la révolte de son mari, qui avoit voulu s'ériger en tyran, réduisit à la derniere misere. Elle en versa tant de larmes qu'elle en devint aveugle ; & maintenant, dit S. Chrysostome, elle a besoin qu'un homme la conduise de porte en porte pour mendier son pain. Le trône même, continue ce Pere, ne met point ceux qui l'occupent à l'abri des revers de la fortune ; & pour en convaincre celle qu'il entreprend de consoler, il la prie de se souvenir que des neuf Empereurs qui avoient regné depuis que le siége avoit été transferé à Constantinople, deux seulement étoient morts de leur mort naturelle. Ces neuf Empereurs étoient sans doute Constantin & ses trois fils, Constantin, Constantius, & Constant ; Gallus qui ne fut que Cesar, mais que S. Chrysostome désigne en disant que celui de qui il avoit reçû la pourpre, c'est-à-dire Constantius, le fit mettre à mort, Julien, Jovien, Valentinien premier, & Valens. C'est de ce dernier qu'il faut entendre ce que ce Pere ajoûte : qu'un de ces Empereurs avoit été brûlé par les barbares dans un village où il s'étoit retiré avec quelques soldats. Cela arriva le 9 du mois d'Août de l'an 378, près

(*a*) C'est ce Théodore dont Ammien Marcellin, *lib.* 29, rapporte la révolte & le supplice sous l'Empire de Valentinien, de Valens & de Gratien. Cet historien le dit natif des Gaules : mais il avoit apparemment exercé quelques Charges en Sicile.

d'Andrinople. Ainsi l'on ne peut mettre ce livre avant cette année, ni le reculer au de-là de 382, puisque le Saint y gémit des ravages des Goths dans l'Empire, que l'Empereur Theodose arrêta par la paix qu'il fit avec eux au mois d'Octobre de cette année.

Analyse du second Livre. pag. 349.

II. Dans le livre dont nous venons de parler, Saint Chrysostome avoit dit à la jeune veuve, pour qui il est écrit, que puisque la mort de son mari lui étoit si sensible, elle ne pouvoit mieux lui témoigner son affection qu'en demeurant veuve. Dans le second livre, il ne s'adresse point à elle en particulier, mais aux veuves en général qu'il exhorte à ne point passer à de secondes nôces. C'est ce qui fait douter que ce second livre soit adressé à la même personne, comme porte le titre : & ce qui augmente beaucoup ce doute, c'est que les veuves dont il y est parlé, avoient détesté mille fois le moment qui les avoit unies à leurs époux ; qu'elles avoient envié le bonheur de celles qui étoient demeurées libres ; & que le mariage leur avoit paru un joug insuportable : au lieu que la veuve dont il s'agit dans le premier livre, avoit goûté toutes les douceurs de cet engagement, sans aucun mélange d'amertume. Quoi qu'il en soit, Saint Chrysostome après avoir marqué dans ce second livre qui est en forme de discours, les trois motifs qui portent d'ordinaire les femmes à se remarier ; sçavoir, l'espérance d'une meilleure condition, l'amour du monde, & l'incontinence ; il déclare que son intention n'est point de blâmer les secondes nôces autorisées par Saint Paul, ni leur faire un crime d une alliance que Dieu approuve, pourvû qu'elle se fasse selon le Seigneur. C'est uniquement, dit-il, pour porter les femmes à se contenter d'un premier mariage. En effet, celle qui passe à de secondes nôces, donne une grande marque de foiblesse & de sensualité ; elle fait paroître un esprit attaché à la terre ; elle fait connoître combien peu lui est chere la mémoire de son premier mari ; elle ne peut pas même aimer le second autant qu'elle faisoit le premier ; ses voisins, ses fermiers, & ses domestiques en gémissent ; si elle a des petits enfans du premier lit, elle s'attire en se remariant l'indignation de tout le monde ; s'ils sont grands, ils lui feront tout le mal qui sera en leur pouvoir. Les Législateur ayant prévu tous ces inconveniens, n'ont permis les secondes nôces que pour obvier à de plus grands maux : & ils ont ordonné d'en bannir tout l'éclat qui accompagne les premieres, le son des instrumens, les danses, les applaudissemens & les couronnes nuptiales.

Suite, p. 354.

III. On dira peut-être que ce qui est honnête & bon par lui-même, comme est le mariage, non-seulement peut se réiterer,

mais que celui qui ſe marie pluſieurs fois, eſt plus louable que celui qui ne ſe marie qu'une fois. Mais ce raiſonnement qui n'eſt qu'un ſophiſme, ſuppoſe que le mariage conſiſte dans l'union ſeule des corps, ce qui n'eſt pas : autrement la fornication ſeroit auſſi un mariage. Nous appellons femme mariée, dit Saint Chryſoſtome, celle qui ſe contente d'un ſeul homme ; celle donc qui en introduit pluſieurs dans ſa maiſon, quoique ſucceſſivement, ſi elle ne peut paſſer pour fornicatrice, du moins eſt-elle inférieure à celle qui n'a eu commerce qu'avec un ſeul mari. Jeſus-Chriſt a dit que l'homme & la femme ſeroient deux dans une même chair : or celle qui ſe remarie, n'eſt point une même chair avec ſon premier mari, puiſque le ſecond en a pris la place ; ni avec celui-ci qu'elle remplacera peut-être encore par un troiſiéme. Comme rien n'autoriſoit tant les jeunes veuves à paſſer à de ſecondes nôces que l'ordre que Saint Paul leur en donne par ſon diſciple Timothée, ce Pere leur oppoſe ces paroles du même Apôtre : *Je voudrois que tous les hommes demeuraſſent comme moi dans la continence :* paroles qui regardent également les jeunes veuves comme les autres. Lors donc qu'il ne veut pas que l'on mette au nombre des veuves, celles qui ſont trop jeunes, ce n'eſt pas qu'il veuille les empêcher de garder la continence : c'eſt qu'il craint qu'après avoir mené une vie molle dans le ſervice de Jeſus-Chriſt, elles ne cherchent à ſe remarier. Car de même qu'une vierge qui ſe laiſſe corrompre après avoir fait vœu de virginité, commet un crime plus grand que l'adultere ; ainſi une veuve après avoir fait profeſſion de viduité, eſt coupable d'adultere ſi elle viole ſa promeſſe. Ce n'étoit donc que pour éviter ce déſordre que l'Apôtre ordonnoit aux jeunes veuves de ſe remarier, de peur que par une vie licentieuſe, elles ne donnaſſent ſujet aux infidéles de calomnier l'Egliſe. On objectoit encore l'incapacité des femmes dans le gouvernement des biens & le maniement des affaires. Mais Saint Chryſoſtome ſoutient que ce ſont de purs prétextes dont elles couvroient leur incontinence, puiſqu'elles ſont plus entendues dans l'adminiſtration d'une famille que les hommes, qu'elles ſont plus capables de bien élever les enfans ; qu'on en a vu qui ont augmenté leurs revenus, & d'autres qui ne les ont point diminués. Sant Chryſoſtome déclare en finiſſant ce diſcours, qu'il ne regarde que les veuves d'un âge moins avancé ; & qu'en vain il entreprendroit de perſuader aux vieilles de ne point ſe remarier, ſi elles en ont envie, ne croyant point qu'il pût faire ſur leur eſprit des impreſſions que le tems, l'âge, & tant d'autres conſiderations n'y auront point faites.

1. Tim. 5. 11.

§. VII.

Des six Livres du Sacerdoce, & du discours de Saint Chrysostome lorsqu'il fut ordonné Prêtre.

Estime qu'on a fait de ces Livres.

I. Les livres que S. Chrysostome a écrits sur le Sacerdoce, ont toujours été regardés comme son chef-d'œuvre. Ils devinrent célebres même de son vivant, & lui acquirent beaucoup de réputation. Un Auteur contemporain (*a*) qui les regarde comme un excellent ouvrage, dit qu'ils sont écrits avec tant d'art & tant d'éxactitude, que ceux qui se conduisent selon Dieu dans le Sacerdoce, y trouvent la peinture des vertus de leur état ; & ceux qui s'y comportent mal, celles de leur vices. Suidas (*b*) y trouve plus d'élévation & d'élégance que dans tous les autres écrits de ce Pere. C'est le seul que Saint Jerôme avoit vû, lorsqu'il écrivit son traité des hommes illustres en 392.

A quelle occasion ils furent écrits.

II. Voici quelle fut l'occasion de cet ouvrage. Dans le tems que Saint Chrysostome vaquoit aux éxercices de piété dans la maison de sa mere, il se répandit un bruit que les Evêques assemblés à Antioche pour remplir quelques Siéges vacants, avoient résolu de le préférer avec Basile son ami, à tous ceux qui avoient plus d'âge & d'expérience. L'idée qu'il s'étoit formée de la grandeur du Sacerdoce & de sa propre indignité, fit qu'à cette nouvelle, il se sentit frappé d'une frayeur extraordinaire. Mais rien ne lui faisoit tant appréhender l'Episcopat qu'un certain desir qu'il se sentoit d'être fait Evêque. Basile qui craignoit aussi pour lui-même, vint le trouver afin de déliberer ensemble sur ce qu'ils avoient à faire. Saint Chrysostome ne croyant point devoir priver l'Eglise d'un si fidele Ministre, usa de ruse ; & au lieu d'exhorter Basile à se cacher, comme il en avoit envie, il lui dit que rien ne pressoit, parce que celui qui devoit faire l'Ordination, n'étoit point encore arrivé. Basile le crut & se rétira en paix ; mais le Saint sans perdre de tems, alla se cacher, & ne parut que lorsqu'il sçut que les Evêques ne l'ayant pû trouver, en avoient choisi un autre. Cependant Basile fut pris, amené devant les Evêques, & sacré pour l'Eglise de Baphanée en Syrie. Informé de ce que Saint Chrysostome avoit fait, il vint le trouver pénétré de douleur & lui reprocha vivement l'espece de trahison dont il s'étoit servi pour l'engager dans l'Episcopat. Ce fut pour répondre à ces reproches qu'il composa les six livres du Sacerdoce, non pas aussi-tôt après cet événement, mais quelques

Chrys. de Sacerd. *lib.* 1. *p.* 365. *lib.* 6. *p.* 432. *Lib.* 3. *p.* 389.

Lib. p. 395.

(*a*) Isidor. Pelus. *lib.* 1, *Epist.* 156. (*b*) Suidas, *pag.* 1252.

années depuis. Socrate (*a*) dit que ce fut pendant son Diaconat : ce qui nous engageroit à dire que cet Ouvrage fut composé depuis l'an 381 jusques en 386, auquel Saint Chrysostome fut fait Prêtre.

Analyse du premier Livre, *pag.* 162.

III. Ils sont en forme de dialogue. Dans le premier livre, Saint Chrysostome raconte comment il avoit lié amitié avec Basile ; la tendresse que cet ami avoit pour lui ; la conformité de leur condition, de leurs études, & de leurs inclinations. Il y raconte aussi comment étant encore jeune & résolu de quitter la maison paternelle pour se retirer avec son ami dans la solitude, sa mere qui étoit veuve, l'engagea par ses discours & par ses caresses à ne pas éxécuter ce dessein, quelque instance que Basile lui en fît. Il y prouve en répondant aux reproches que cet ami lui faisoit d'avoir usé de ruses pour le faire ordonner Evêque, qu'il y en a qui sont permises, & même nécessaires ; & qu'on ne doit pas donner le nom de trompeur, à ceux qui n'usent d'artifices que dans de bonnes intentions, & lorsqu'il est à propos d'en user ; mais à ceux-là seulement qui ne cherchent qu'à nuire.

Analyse du second Livre, *p.* 371.

IV. Il continue la même matiére dans le second livre, & montre l'innocence de la tromperie dont il avoit usé envers Basile, en ce qu'elle n'a servi qu'à établir sur le troupeau de Jesus-Christ un Pasteur fidéle : ce qui est, dit-il, la plus grande marque d'amour que l'on puisse donner à ce divin Sauveur. Car ayant demandé au Prince des Apôtres : Pierre m'aimez-vous ? Et cet Apôtre lui ayant répondu qu'oui. Si vous m'aimez, répliqua Jesus-Christ, paissez mes brébis. Ce n'est pas que l'amour que *Joan.* 21. 15. Saint Pierre avoit pour lui, lui fût inconnu : mais c'est qu'il vouloit lui faire comprendre, combien ce troupeau lui est cher, & combien il s'interesse à sa conduite. Saint Chrysostome dit ensuite que plus le ministere Episcopal est élevé au-dessus des autres, plus celui qui en est honoré a besoin de force, de prudence & de courage pour l'éxercer. Si vous traitez trop doucement celui dont la plaie a besoin pour être guéri, qu'on y fasse une grande & profonde incision, il arrivera & que vous lui aurez fait du mal, & que vous ne l'aurez pas guéri. Que si d'ailleurs ne voulant point flatter son mal, vous lui faites une incision aussi profonde qu'il est nécessaire, il est à craindre que l'impatience de la douleur ne lui fasse perdre courage ; & que ne pouvant se résoudre de la souffrir, il ne rompe les liens dont vous avez voulu le retenir, qu'il ne rejette les remedes dont vous vous servez pour

(*a*) Socrat. *lib.* 6, *cap.* 3.

le guérir, & que secouant le joug, il ne se précipite dans le désespoir. Il ne faut donc pas apporter toujours à la correction des péchés, des remedes aussi forts, qu'il paroît nécessaire ; mais il est bon quelquefois de sonder d'abord par quelques essais, quelle est la disposition de l'esprit de celui qui a péché ; de crainte qu'en voulant recoudre ce qui étoit déchiré, on ne cause une plus grande rupture : & qu'en travaillant à relever celui qui étoit tombé, on ne rende par une conduite imprudente sa chûte plus dangereuse & irréparable. Si l'on en a vû plusieurs se décourager & tomber dans le désespoir de leur salut, par la frayeur & l'horreur qu'ils avoient de l'amertume & de la difficulté des remedes ; on en a vû d'autres qui pour n'avoir pas été corrigés de leurs péchés par une pénitence assez rude & proportionnée à leurs fautes, sont tombés dans la négligence, & devenus pires qu'auparavant. Un Evêque doit donc examiner avec beaucoup de soin le caractere de ceux qu'il veut guérir & les remedes dont il doit se servir, pour ne point perdre ses peines. Un autre de ses soins & qui n'est pas peu considérable, doit être de réunir à l'Eglise les membres qui en sont séparés. Il ne doit employer pour cela ni la force ni la crainte, mais la persuasion, & tâcher sans se rebuter, ni se lasser, de ramener à la vérité celui qui l'avoit abandonnée. Basile interrompit le Saint pour lui dire qu'il n'aime donc pas lui-même Jesus-Christ, puisqu'il a refusé la conduite de son troupeau. Je l'aime, & je l'aimerai toujours, replique Saint Chrysostome ; mais quoique je l'aime, je crains de l'irriter en me chargeant de gouverner un troupeau, dont ma foiblesse me rend absolument incapable. Il soutient au contraire que Basile avoit toutes les qualités nécessaires pour se bien acquitter de ce ministere, & que les protestations qu'il faisoit de son indignité n'étoient que des effets de sa modestie : & il en donne pour preuves & ses paroles & ses actions qui respiroient son ardente charité pour le salut de ses freres. Basile n'étoit pas le seul qui se plaignit du refus que Saint Chrysostome avoit fait de l'Episcopat : les Evêques prétendoient qu'en fuyant il leur avoit fait injure : & d'autres l'accusoient de n'avoir agi en cela que par vanité & par orgueil. Le Saint se justifie sur tous ces points en disant qu'il faudroit qu'il fût le plus ingrat de tous les hommes, de mépriser des Evêques si illustres par leur mérite, qui ne lui vouloient que du bien & qui ne l'ont jamais offensé ; qu'en acceptant l'Episcopat, on auroit pû faire des reproches à ceux qui le lui auroient procuré, de l'avoir élû ou par rapport à ses richesses ou à sa naissance, ou par quelques autres motifs humains; que beaucoup de gens se seroient plaints alors qu'on abandonnoit

à de jeunes étourdis les premieres dignités de l'Eglise, qu'on laissoit périr le troupeau du Seigneur, & qu'on exposoit à la risée de tout le monde les choses les plus serieuses du Christianisme. Mon refus n'a donc fait qu'honneur à ceux qui vouloient me choisir. Mais pour vous, dit-il à Basile, si l'on fait de semblables reproches à cause de votre élection ; votre conduite confondra ceux qui les feront : ils apprendront que la prudence n'attend pas toujours le nombre des années ; que les cheveux blancs ne font rien à la sagesse, & qu'on ne doit pas écarter des dignités de l'Eglise les jeunes gens qui ont du mérite, mais ceux-là seulement qui n'ont ni prudence, ni expérience.

V. Dans le troisiéme Livre, il dit à ceux qui l'accusoient d'avoir refusé l'Episcopat par vanité, qu'on ne peut avec quelque vrai-semblance le soupçonner de mépris pour une dignité autant supérieure à toutes celles de la terre, que l'esprit est au dessus de la chair ; que ceux qui lui faisoient ce reproche, faisoient tort à leur propre réputation, en donnant à connoître qu'ils n'étoient pas assez pénétrés de l'excellence de cette dignité. Si j'aimois la gloire, ajoûte-t-il, autant qu'ils le disent, je devois accepter avec joie un emploi si éclatant & qui devoit me combler d'honneur. N'y avoit-il pas de quoi flatter ma vanité, de me voir préférer à des gens d'un mérite consommé, & de l'emporter sur eux par les suffrages de tout le monde ? Mais pour montrer combien il a eu raison de fuir l'Episcopat, il en fait une peinture, qui pourroit persuader aux plus sages qu'ils ne sont pas dignes d'y être élevés. Le Sacerdoce, dit-il, s'exerce sur la terre, mais il tire son origine du ciel ; & il faut le mettre au rang des choses célestes, puisque c'est le Saint Esprit qui est l'auteur de cette dignité & qui a fait l'honneur aux hommes de les élever à ce ministere Angelique. C'est pourquoi un Evêque doit être aussi pur, que s'il étoit déja placé parmi les esprits bien-heureux. Peut-on, en effet, se figurer que l'on est parmi les hommes & sur la terre, lorsque l'on voit le Seigneur immolé, & le Prêtre appliqué à cet auguste Sacrifice, qui prie pour le peuple dont il est entouré, & sur lequel il répand des goutes du sang précieux ? N'a-t-on pas sujet de croire qu'on est transporté dans le ciel, & qu'on voit tout ce qui s'y passe. Quelle merveille & quel prodigieux effet de la bonté de Dieu ! Celui qui est assis à la droite de son Pere, est en même-tems dans les mains de tout le monde, & il permet à tous ceux qui veulent le recevoir, de le toucher & de l'embrasser : ce que chacun fait avec les yeux de la foi. Pour mieux comprendre l'excellence de ces saintes

Analyse du troisiéme Livre, *page* 380.

cérémonies, continue saint Chrysostome, représentez-vous Elie au milieu d'une foule infinie de peuple qui garde un profond silence, tandis que le Prophête offre le sacrifice pour tous, & le feu qui tombant tout-à-coup du Ciel, entoure & consume la victime; quelque digne d'admiration que soit ce spectacle, le sacrifice de la nouvelle Loi renferme des prodiges bien plus extraordinaires. Le Prêtre y est de-bout, & fait descendre non du feu, mais le Saint-Esprit: il prie long-tems, non pour attirer une flamme, mais la grace pour enflammer & purifier les cœurs de ceux qui participent à ce Sacrifice. Ce Pere vient ensuite aux prérogatives de ceux qui sont honorés du Sacerdoce. Revêtus d'un pouvoir que Dieu n'a pas même accordé aux Anges, tout ce qu'ils lient sur la terre, est lié dans le ciel: & tout ce qu'ils délient sur la terre est délié dans le ciel, Dieu confirmant les jugemens que ses serviteurs ont rendus ici-bas. C'est par eux qu'on est engendré de nouveau par l'eau & par l'esprit, qu'on mange la chair du Seigneur, & qu'on boit son sang, & qu'on entre par conséquent dans le Royaume du Ciel, qui n'est accordé qu'à ceux qui reçoivent ces mysteres. Nous devons donc les honorer non-seulement comme des Rois & des Princes, mais leur porter un respect encore plus grand qu'à nos peres mêmes: car nos peres ne nous ont engendrés que selon la chair & le sang; mais les Prêtres sont auteurs de cette naissance qui nous vient de Dieu, & de cette adoption divine qui nous fait devenir ses enfans par la grace. Les Prêtres de la Loi ancienne avoient le pouvoir de juger de la purification de l'ame. Dieu a accordé à ceux de la nouvelle de la purifier effectivement. Qui pourra donc avec justice, ajoûte ce Pere, me reprocher que j'ai méprisé une si éminente dignité? Personne n'a jamais eu pour Jesus-Christ un amour plus ardent que saint Paul, ni reçu plus de graces que lui; cependant la dignité des Prêtres le faisoit trembler. Ceux qui ont ses sentimens peuvent sans crainte souffrir qu'on les honore de l'Episcopat, mais ceux qui comme moi sont infiniment éloignés de sa vertu, doivent être regardés comme téméraires, s'ils ne refusent pas cette dignité quand on la leur offre. Je sçais combien cet emploi est pesant & combien mes forces sont petites: & c'est par une grace spéciale de la Providence que je suis demeuré dans l'état où Dieu m'avoit placé. Saint Chrysostome marque ensuite les qualités que doit avoir un Evêque. Il ne doit point ambitionner cette dignité: car s'il la desire avec ardeur, il n'y aura rien qu'il n'emploie pour s'y maintenir, bassesses, flatteries honteuses, complaisances criminelles, violences, il aura même recours à l'argent. Si après avoir été

honoré du caractere Episcopal, on fait quelque chose qui en soit indigne, on ne doit point attendre le jugement des autres pour renoncer à cet honneur ; il faut le faire de bonne grace & de son plein gré, ce sera le moyen de fléchir la miséricorde de Dieu. S'il arrive à un Evêque d'être deposé, parce qu'il n'a rien voulu permettre contre la dignité de son état, l'affront qu'on a voulu lui faire, le comble de gloire. Et il doit remplir tous ses devoirs avec tant de liberté qu'il soit également prêt à perdre son emploi, ou à le retenir, puisque l'un & l'autre est également méritoire devant Dieu. Un Evêque est obligé d'être sobre, modeste, vigilant; il faut qu'il étende ses vûes sur une infinité d'objets, parce qu'il doit veiller sur la conduite des autres comme sur la sienne. Il lui faut une grande patience & un grand courage pour souffrir des affronts, des violences, des paroles dures, des railleries dites au hazard ou de dessein prémédité pour se venger. Celui qui dans l'occasion ne peut retenir sa colere, ne doit point être honoré du Sacerdoce. L'Eglise n'aura rien à souffrir de son Evêque, s'il ne jeûne point, ou ne va point les pieds nuds ; mais s'il est intraitable & furieux, son troupeau en souffrira, & il sera lui-même malheureux. Rien n'abrutit tant l'esprit, & n'éteint davantage sa vivacité que la colere, passion qui ne garde ni regle ni mesure. Comme les vertus & les bonnes œuvres des Evêques ont un grand ascendant sur l'esprit des peuples, & leur donnent beaucoup d'émulation ; leurs fautes causent de grands scandales, & poussent dans le désordre ceux qui y ont naturellement du penchant. Une faute même légere ternit le lustre & l'éclat de leur vertu ; car le monde est injuste, & voudroit qu'un Evêque, qui n'est qu'un homme comme les autres, fût entiérement exemt de faute comme les Anges, & qu'il atteignit leurs perfections. Saint Chrysostome qui n'étoit entré dans ce détail des qualités d'un Evêque, que pour faire voir que ne les ayant pas lui-même, il avoit eu raison de fuir l'Episcopat, se plaint ensuite de ce que dans le choix des Evêques, on n'avoit pas assez d'égard à toutes ces qualités. Il appelle fêtes publiques les jours où se faisoient ces sortes d'élections qui commençoient dès-lors à se faire avec beaucoup d'irrégularité. La raison qu'il en donne, c'est que dans les élections des Evêques, chacun ne regardoit pas la seule chose, qu'on devoit avoir en vûe, mais que l'on y consideroit la naissance & les richesses ou quelque autre motif humain, & qu'il n'y avoit presque personne qui eût égard aux qualités qui rendent un homme propre à être Evêque. Il ne croit pas que la piété seule soit

une raison d'élever un homme à l'Episcopat, & il demande que cet homme joigne à la piété une singuliere prudence, & une sage conduite. Sur quoi il raconte qu'il en avoit vû plusieurs qui après avoir mené dans la solitude une vie très-agréable à Dieu, conduisirent avec peu de succès les ames dont on les chargea dans le monde, & abandonnerent même leurs anciennes austérités. Il traite ensuite des principaux devoirs d'un Evêque où il y a le plus de difficulté, & les réduit à trois; sçavoir, la protection qu'il doit aux veuves, le soin qu'il doit avoir des vierges, & le jugement qu'il est obligé de porter dans les differens qui sont de son ressort. Comme la pauvreté, l'âge & le sexe rendent les veuves grondeuses & incommodes, un Evêque ne sçauroit trop avoir de douceur & de patience à leur égard, afin qu'il n'augmente point par la dûreté de ses paroles les chagrins qu'elles ont déja. Il doit aussi user d'une grande économie, & faire en sorte que les pauvres ne souffrent rien, & néanmoins qu'ils n'aient rien de superflu. La conduite des vierges est pleine de périls, & il faut y apporter d'autant plus de précaution, que cet emploi est un des plus importans. C'est à l'Evêque à éxaminer si elles plaisent à Jesus-Christ, & si elles travaillent pour la vie éternelle. Une vierge que Jesus-Christ a répudiée n'en est pas quitte pour être renvoyée, elle est condamnée à des supplices éternels. L'Evêque doit les obliger pour obvier à quantité de désordres, de garder la maison, leur donner une femme pour les servir, leur fournir le nécessaire pour la vie, leur interdire les pompes funebres & les veilles publiques, & leur permettre de sortir à peine une fois l'an & dans des cas indispensables. La justice qu'un Evêque est obligé de rendre, lui attire souvent de fâcheuses affaires, des reproches, des haines & des inimitiés. Il n'est pas aisé de démêler le bon droit, & quand on l'a trouvé, on a peine à le conserver. Quels risques ne court donc point la probité d'un Evêque dans ces rencontres? D'ailleurs, étant obligé de rendre compte à Dieu non-seulement de ses propres fautes, mais encore de celles des autres; à quels dangers n'est-il point exposé?

Analyse du quatriéme Livre, *p.* 401.

VI. Basile ayant répliqué que les sujets de crainte qui accompagnent l'Episcopat, n'étoient que pour ceux qui avoient brigué cette dignité, & non pour saint Chrysostome qui n'avoit pas voulu l'accepter; ce Pere emploie une partie de son quatriéme Livre à montrer que non-seulement ceux qui s'ingerent par ambition dans les dignités Ecclésiastiques, mais ceux aussi qui y sont élevés sans les avoir recherchées, seront punis séverement des fau-

tes qu'ils y auront commises : parce que les connoissant au-dessus de leurs forces, ils devoient les refuser. Saül, Moyse, Aaron, Heli ne s'étoient pas ingérés d'eux-mêmes dans le ministere : & toutefois ils n'en furent pas moins punis des fautes dans lesquelles ils tomberent. Ce n'est pas une excuse devant Dieu, de dire qu'on nous a forcé d'accepter un emploi : car quand tout le monde nous y appelleroit & voudroit même nous contraindre de l'accepter, nous ne devrions pas tant considerer les pensées des autres, qu'examiner notre capacité, nos talens, nos forces. Et en effet, y a-t-il quelque raison qui pût obliger un homme qui n'entend rien à l'Architecture, d'entreprendre de bâtir une maison ; ou à celui qui n'a aucune connoissance de la Médecine d'oser traiter un malade ? Quand tous les hommes du monde voudroient l'y forcer, ne s'en excuseroit-il pas sur son incapacité, & auroit-il honte d'avouer en cela son ignorance ? Quel pardon peut donc esperer celui qui accepte l'Episcopat en étant indigne ? Il en est de même de ceux qui auront élû un indigne : ils ne seront pas excusés pour dire qu'ils ne connoissoient pas assez le mérite de celui qu'ils auront élû : & leur crime sera d'autant plus grand & inexcusable, qu'ils auront choisi une personne qu'ils ne connoissoient pas assez. N'est-il pas étrange que ceux qui veulent acheter un esclave, prennent tant de précautions pour s'assûrer de sa santé & de sa fidélité, & que ceux qui contribuent à élever un homme à l'Episcopat, abandonnent leurs suffrages à la complaisance, à la faveur & à la passion d'autrui, sans se mettre en peine d'éxaminer une chose si importante ? Ceux-là toutefois qui élisent un sujet indigne, ne seront pas si coupables que celui qui est élû, s'ils ne l'ont fait qu'après avoir été trompés par le bruit d'une fausse réputation ; au lieu que celui qui veut bien être choisi, ne peut se couvrir de la même excuse, & dire qu'il ne se connoît pas lui-même. Saint Chrysostome fait voir ensuite que le talent de la parole & la connoissance des dogmes de la Religion sont nécessaires à un Evêque ; que sans cela il ne peut donner à son troupeau une nourriture convenable, ni refuter les ennemis de l'Eglise. Ce n'est pas même assez qu'il soit instruit de la saine doctrine, il doit encore sçavoir toutes les manieres d'attaquer les hérétiques, & de se défendre de leurs mauvais raisonnemens, & de leurs ruses ; parce que s'il en ignoroit une seule, le démon s'en prévaudroit pour le surprendre. Que serviroit-il à un Evêque de confondre les Gentils, s'il succomboit sous les attaques des Juifs ou des Hérétiques ? S'il n'est rompu dans la dispute, comment pourra-t-il satisfaire à la

curiosité téméraire des Catholiques mêmes, souvent plus capables d'embarrasser un Evêque que ne sont tous les argumens des infidéles & des hérétiques ? S'il veut imposer silence à ceux qui lui proposent de semblables questions ; on l'accusera d'orgueil ou d'ignorance. Il doit donc dans ces occasions user de prudence & d'adresse : ce qu'il ne peut faire s'il manque de science & d'éloquence. Si l'éloquence est nécessaire à un Evêque, objecte Basile, pourquoi saint Paul s'est-il mis si peu en peine de l'acquérir ? Pourquoi se fait-il gloire de son ignorance ? Saint Chrysostome avoue que cette considération avoit séduit plusieurs personnes & les avoit empêché de se donner les peines nécessaires pour se rendre habiles, faute d'avoir assez éxaminé l'élévation de l'esprit de l'Apôtre & le sens de ses paroles, qui ne signifient autre chose sinon qu'il ne connoissoit pas toutes les délicatesses de la langue, qu'il ne se piquoit pas de la politesse d'Isocrate, de la force de Démostene, de la majesté de Thucidide, de la sublimité de Platon. Mais en abandonnant aux profanes les vains ornemens d'une éloquence pompeuse, il a excellé dans un genre d'érudition, dont personne ne peut lui disputer la gloire, qui étoit de mettre en évidence par un discours simple mais naturel, les dogmes de la Religion. C'est avec cette sorte d'éloquence qu'il confondit les Juifs qui demeuroient à Damas & qu'il triompha depuis de tous ses ennemis, & convertit à la foi des milliers de Juifs & de Gentils, à Athenes, à Antioche, à Thessalonique, à Corinthe, à Ephese & à Rome, les villes du monde où l'on se piquoit le plus d'éloquence. La beauté de ses Lettres ne charment-elle pas encore ceux qui les lisent ? tous les Fidéles n'y trouvent-ils pas de quoi se consoler & s'instruire ? Elles servent à l'Eglise comme de rempart pour la défendre ; c'est-là qu'on trouve les motifs de l'obéissance que nous devons à Jesus-Christ, & de quoi abaisser la fierté de l'esprit humain qui veut s'élever ou se révolter contre Dieu. Elles nous servent de préservatif contre le poison des fausses doctrines, de regles & d'instruction pour la réformation de nos mœurs ; les Evêques y trouvent les moyens de conserver la pureté & la beauté de l'Epouse de Jesus-Christ ; & nous y trouvons nous-mêmes des remedes contre tous les maux qui peuvent nous attaquer. Saint Chrysostome prouve ensuite par l'autorité même de saint Paul dans ses Epîtres à Tite, à Timothée & aux Colossiens, que la science est nécessaire aux Pasteurs ; parce qu'il ne leur suffit pas de porter à la vertu par leurs bons éxemples ceux qui leur sont confiés ; il est encore besoin qu'ils les y exhortent par de bons

discours. De quelle utilité peut être la bonne vie, lorsqu'il s'agit de décider des dogmes disputés, sur-tout lorsque les deux parties s'appuient de l'autorité de l'Ecriture? Quel danger pour la Religion de voir un Evêque vaincu & réduit à ne sçavoir quoi répliquer? Les simples au lieu de s'en prendre à sa foiblesse & à son ignorance, croiront que les dogmes qu'il défend sont insoutenables: & dès-lors leur foi devenue flotante, ils commenceront à douter des points qu'ils croyoient auparavant avec une certitude inébranlable.

Analyse de cinquiéme Livre, p. 415.

VII. Dans le cinquiéme Livre, saint Chrysostome prescrit la maniere dont ceux qui ont le talent de la parole doivent en user. Il faut qu'ils soient en même-tems capables de deux choses; l'une de mépriser les applaudissemens du peuple, & l'autre de leur pouvoir parler avec force. Car si l'une de ces deux qualités manque à un Prédicateur, celle qu'il a lui est inutile. Et en effet, si en même-tems qu'il est assez fort pour n'être pas ému des louanges humaines, il ne l'est pas assez pour instruire ses auditeurs; & que la maniere dont il leur parle le rende méprisable à plusieurs; toute cette grandeur d'ame qui l'éleve au-dessus des louanges, lui est inutile. Que si au contraire, ayant le talent de s'exprimer avec force & avec grace dans ses discours, il a la foiblesse de se laisser emporter aux louanges & aux applaudissemens de ceux qui l'écoutent, il est capable de nuire aux autres & à lui-même, en ce que ce vain desir de louanges dont il est rempli, le porte à employer tout son talent à se rendre agréable au peuple plûtôt qu'à lui être utile. Et au lieu qu'il auroit pû se servir de sa doctrine & de son éloquence pour le porter au bien; il aime mieux par une maniere de reconnoissance dire des choses qui peuvent plaire, afin de s'attirer toujours des applaudissemens & des louanges. Au reste, il convient qu'un Evêque n'ait ni trop de crainte, ni trop de mépris pour les calomnies, dont on le noircit: mais qu'il tâche de les étouffer dès leur naissance, & n'épargne rien pour se mettre à couvert de ce qui peut ternir sa réputation. Que si après avoir fait ce qui dépend de lui pour se justifier, ses calomniateurs ne veulent point se tenir en repos; alors il peut mépriser ce qu'on dit de lui. Semblable à un pere qui n'est pas plus touché des caresses de ses enfans encore petits, que des coups qu'ils lui donnent, il ne doit ni se laisser enfler le cœur par les louanges de ses auditeurs, ni s'abattre par le blâme qu'ils lui donnent sans raison. Il ne doit pas néanmoins absolument rejetter leurs louanges; mais aussi il ne faut pas qu'il les recherche: & il

doit se contenter pour la consolation & le fruit de ses travaux, du témoignage que lui donne sa conscience, & n'user de son éloquence & de sa doctrine que pour servir Dieu, & lui plaire.

Analyse du sixiéme Livre, p. 421.

VIII. On voit dans le sixiéme Livre avec quelle rigueur les Prêtres seront punis pour les péchés du peuple, sans qu'ils puissent s'excuser sur l'incapacité, ni sur l'ignorance, ou sur la violence qu'on leur a faite pour les élever à l'Episcopat. On y voit encore avec quelle pureté & quelle précaution ils doivent vivre pour se préserver de la contagion du siécle, pour conserver en son entier la beauté spirituelle de leur ame; avec combien de zele, d'exactitude & de vigilance, ils doivent s'acquitter de leurs fonctions: eux qui sont les Ambassadeurs de Dieu, non pour une seule Ville, mais pour toute la terre: qui sont établis afin de prier & d'intercéder pour les péchés de tous les hommes, & non-seulement de ceux qui sont vivans, mais même de ceux qui sont morts: qui aprés avoir invoqué le Saint-Esprit accomplissent ce sacrifice si digne de vénération, & dont on n'approche qu'avec tremblement, & qui tiennent si long-tems entre leurs mains le Maître & le Seigneur de tous les hommes: avec quelle prudence ils doivent se conduire pour ne blesser aucuns de ceux qu'ils sont obligés de voir chaque jour; en sorte qu'ils s'accommodent avec tous, non en usant d'artifice, de dissimulation, de complaisance & de flaterie: mais plutôt en agissant avec une grande confiance & beaucoup de liberté: usant toutefois de condescendance en de certaines rencontres selon la nécessité des affaires, & entremêlant dans leur conduite la sévérité avec la douceur. Quelque grands que soient les travaux des Moines & quelque rudes que soient les combats qu'ils ont à essuyer, saint Chrysostome trouve qu'il y a moins de peines dans leur état que dans le ministere Episcopal, mais aussi qu'il est bien plus aisé de pratiquer la vertu dans la solitude, que dans les emplois de l'Eglise, qui exposent un Evêque à beaucoup d'occasions, & réveillent aisément en lui les vices & les défauts, qui seroient couverts par la solitude. Basile fut si effrayé de ce que saint Chrysostome lui avoit dit des devoirs d'un Evêque, que peu s'en fallut qu'il ne se fît en lui une dissolution du corps & de l'ame, tant son esprit fut saisi de douleur. Car faisant alors, dit-il, réflexion en moi-même sur la gloire, la sainteté, la beauté spirituelle, l'éclat & la sagesse de l'épouse sacrée de Jesus-Christ; & de l'autre, considérant les défauts & les miseres de mon ame, je ne cessois de fondre en larmes, & de

déplorer

déplorer mes maux & les ſiens, en me diſant à moi-même ces paroles dans l'amertume de mon cœur : Quel peut avoir été l'auteur d'un ſi malheureux conſeil ? Quel mal a fait l'Egliſe de Dieu pour mériter un tel châtiment ? Et qu'eſt-ce qui peut avoir attiré ſur elle cette marque de l'indignation divine, de l'avoir abandonné pour ſa honte & pour ſon malheur, à la conduite du plus indigne de tous les hommes ? Il fit ſentir à ſaint Chryſoſtome par une vive deſcription, tous les maux dont il ſe trouvoit accablé depuis qu'on l'avoit élevé à l'Epiſcopat, & le pria de ne pas l'abandonner un moment à ſa méchante conduite, mais de lui être uni plus que jamais. Ce Pere le lui promit, & l'exhorta à ne perdre pas courage. Je ſerai toujours, ajouta-t-il, auprès de vous dans les intervalles que vous aurez quelque loiſir, & je vous rendrai tous les ſervices que je pourrai. Ce qui marque que l'Evêché de Baſile n'étoit pas fort éloigné d'Antioche.

IX. Le Diſcours que l'on a mis à la ſuite des ſix Livres du Sacerdoce, eſt le premier de tous ceux que ſaint Chryſoſtome a prononcés devant le peuple. Il le fit, ce ſemble, le jour même qu'il fut ordonné Prêtre par Flavien en 386. Il avoit alors 40 ans : & toutefois il témoigne ſa ſurpriſe d'avoir été élevé à une dignité ſi ſublime dans un âge ſi peu avancé. Il conjure ſes auditeurs qui étoient en grand nombre, de l'aider par leurs prieres à s'acquitter d'une miniſter dans lequel la charité ſeule & ſon amour pour eux l'avoit engagé. Il témoigne qu'il avoit réſolu de conſacrer ſon premier Diſcours au Seigneur, en l'employant à raconter ſes merveilles : mais qu'il en avoit été détourné par le Prophête, qui dit qu'il n'appartient pas aux pécheurs de louer Dieu. C'eſt ce qui lui fait tourner ſon diſcours ſur Flavien dont il fait un éloge magnifique, en l'appellant le Docteur, non-ſeulement de ſon Egliſe, mais du monde entier ; en le louant de ſon mépris pour les richeſſes, de ſa ſageſſe, de ſa prudence dans la conduite des ames, de ſes combats, de ſes courſes & de ſes victoires, de ſa frugalité & de ſa tempérance, quoiqu'il eut été élevé dans une maiſon de délices.

Diſcours au jour de ſon Ordination. pag. 436.

§. VIII.

Des Homélies contre les Anoméens, & du Traité contre les Juifs & les Gentils.

I. IL n'y avoit pas long-tems que ſaint Chryſoſtome étoit Prêtre lorſqu'il conçut le deſſein de combattre l'héréſie des Anoméens : mais s'étant apperçu que quelques-uns de ces Hérétiques

En quel tems ces Homélies ont été faites.

assistoient à ses Sermons, & l'écoutoient volontiers, craignant de les rebuter, il différa d'entrer en lice avec eux jusqu'à ce qu'ils l'y invitassent eux-mêmes. S'il entreprit donc de les combattre, ce ne fut pas dans l'intention de les terrasser, mais plutôt de les relever, en leur faisant connoître que la nature de Dieu étant incompréhensible, ils s'attribuoient mal-à-propos une connoissance parfaite de la Divinité. C'est pour cela que les cinq premieres Homélies qu'il prononça contre eux, sont intitulées: De la nature incompréhensible de Dieu. Socrate (*a*) qui en fait mention sous ce titre, les met sous le Diaconat de saint Chrysostome, ce qui ne peut se soutenir, puisque ce Pere nous assûre (*b*), qu'il n'avoit fait aucun discours devant le peuple avant celui qu'il prononça à l'occasion de son ordination à la Prêtrise en 386. Ce ne fut donc qu'en cette année qu'il commença ses Homélies contre les Anoméens: il les interrompit souvent, & il paroît ne les avoir achevées que l'année suivante.

Analyse de la premiere Homélie, *p.* 444.

II. La premiere fut prononcée un jour de Dimanche, en l'absence de l'Evêque Flavien. Saint Chrysostome ne craignant donc pas de faire souffrir sa modestie, fit de lui un grand éloge: après quoi il commença à réfuter l'hérésie des Anoméens. Son premier raisonnement est fondé sur ces paroles de l'Apôtre, aux Corinthiens, *La science sera abolie, car ce que nous avons maintenant de science est imparfait; mais lorsque nous serons dans l'état parfait, tout ce qui est imparfait sera aboli.* Les Anoméens, dit-il, prétendent avoir une connoissance parfaite de la Divinité: or, selon ces paroles de saint Paul, la connoissance que nous avons maintenant sera abolie dans le Ciel: donc il ne restera alors aux Anoméens aucune connoissance de la Divinité. Pour nous, continue ce Pere, qui croyons que notre connoissance est imparfaite, nous ne courons aucun risque de croire qu'elle sera détruite, parce que nous espérons de la voir remplacée par une connoissance parfaite. Il prouve ensuite par divers passages de l'Ecriture, que non-seulement la nature de Dieu, mais aussi ses attributs, c'est-à-dire, sa Justice, sa Sagesse, sa Providence, sont incompréhensibles.

Analyse de la seconde Homélie. *p.* 452.

III. Comme la Fête des Trompettes, la Scénopégie & les Jeûnes des Juifs approchoient, lorsque saint Chrysostome commença ses Homélies contre les Anoméens, il crut devoir en interrompre le cours pour parler contre plusieurs Chrétiens d'Antioche qui ne se faisoient point de scrupule d'assister à ces Fêtes, les uns pa

(*a*) Socrate, *lib.* 6, *cap.* 3. (*b*) Chrysost. *pag.* 438.
(*c*) 1 *Corinth.* 13, 8.

religion, les autres par curiosité, & d'observer les jeûnes prescrits par la Synagogue. L'arrivée de quelques Evêques, & diverses Fêtes des Martyrs lui furent encore une raison de discontinuer la réfutation de ces Hérétiques : en sorte que la seconde Homélie ne fut prononcée que plusieurs jours après la premiere. Après y avoir montré, par l'éxemple de Zacharie pere de saint Jean-Baptiste, combien il est dangereux de porter trop loin sa curiosité dans les choses où Dieu ne demande que notre foi, il déplore la témérité des Anoméens qui vouloient que l'homme, un composé de cendre & de terre, de chair & de sang, une créature comparée à l'herbe qui seche, à l'ombre & à la boue, pût connoître comme il se connoît lui-même, celui qui n'a point eu de principe, qui est invariable, incorporel, incorruptible, qui est par tout & au-dessus de toutes créatures, qui regarde la terre & la fait trembler, qui menace la mer & la fait sécher, qui a créé le ciel & la terre en se jouant, devant qui toutes les Nations ne sont que comme une goute d'eau, & qui d'une parole a tiré du néant des millions d'Anges. N'est ce pas le comble de la folie, de vouloir comprendre ce que saint Paul, en qui Jesus-Christ parloit, avoue n'avoir pas compris, & de vouloir connoître la nature d'un être invisible, tandis que nous ignorons celle du ciel exposé sans cesse à nos yeux ? Saint Chrysostome recommande aux fidéles de ne point disputer avec aigreur contre les Anoméens, mais de tâcher de les ramener à la vérité par les voies de douceur & de modération : tout autre moyen n'étant capable que d'aigrir des gens que l'orgueil seul avoit jettés dans l'erreur.

Psal. 103, 32.
Job. 9.
Isai. 40. 15.
2 *Cor.* 13. 3.

Analyse de la troisiéme Homelie. *pag.* 462.
1 *Tim.* 6, 16.

IV. Il la combat dans sa troisiéme Homélie par ces paroles de l'Apôtre : *Dieu habite une lumiere innaccessible que nul des hommes n'a vû ni ne peut voir.* Si la demeure de Dieu est inaccessible, il doit l'être beaucoup plus lui-même. Que si les Anoméens soutiennent que ces paroles de Saint Paul ne doivent s'entendre que des hommes & non des Anges, ils se condamnent eux-mêmes, puisque sans doute ils ne veulent point se donner pour des Anges. Il allégue encore contre eux l'endroit du sixiéme Chapitre d'Isaïe, où nous lisons que les Seraphins qui entouroient le Trône de Dieu, se couvroient le visage de leurs aîles. Pourquoi se cachoient-ils, dit ce Pere, sinon parce qu'ils ne pouvoient supporter l'éclat qui procedoit de la Divinité ? Dieu néanmoins ne se faisoit pas voir à eux dans toute sa majesté : mais ils s'accommodoit à la foiblesse de leur nature, comme on le voit par ce qui est dit au même endroit ; que Dieu étoit alors assis sur un Trône. Car Dieu étant in-

circonſcrit & incorporel, ne s'aſſied pas, & ne peut être contenu dans un Trône. Si donc les Seraphins ne pouvoient pas ſupporter l'éclat de Dieu en la maniere qu'Iſaïe le repréſente; comment l'auroient-ils pû faire, s'il s'étoit montré à eux dans ſa gloire? Le reſte de cette Homélie eſt employé contre l'abus où étoient quelques fidéles, de ſortir de l'Egliſe incontinent après le Sermon, ſans attendre la Priere & le Sacrifice. Saint Chryſoſtome releve la vertu de la priere lorſqu'elle ſe fait en commun, & fait ſouvenir les auditeurs qu'un homme qui pour s'être érigé en tyran, avoit été condamné à mort il y avoit environ dix ans, en fut délivré par les prieres de tout le peuple accouru à l'hippodrome pour demander cette grace à l'Empereur. Si c'eſt un moyen ſûr de fléchir un Prince de la terre, devons-nous douter que le Roi du ciel ne faſſe miſericorde quand une multitude de pécheurs s'unit pour la demander?

Analyſe de la quatriéme Homélie, *pag.* 471.

V. Dans la quatriéme Homélie, Saint Chryſoſtome fait voir que la nature de Dieu eſt encore inconnue aux Principautés, aux Vertus, aux Puiſſances, & aux Dominations: & la raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'elles n'ont pas même connu le myſtere de notre Rédemption, qu'après ſon accompliſſement, & par le miniſtere de l'Egliſe. *J'ai reçû*, dit Saint Paul (*a*), *la grace d'annoncer aux Gentils les richeſſes incompréhenſibles de Jeſus-Chriſt, afin que les Principautés & les Puiſſances qui ſont dans les cieux connuſſent par l'Egliſe la ſageſſe de Dieu ſelon le deſſein éternel qu'il a accompli par Jeſus-Chriſt notre Seigneur.* Qu'on ne diſe point, ajoûte ce Pere, que par les Puiſſances & les Principautés dont parle l'Apôtre, il faut entendre les démons déſignés ſous les noms de Principautés & de Puiſſances dans la même Epitre: car l'Apôtre a lui-même levé l'équivoque en ajoutant: *Qui ſont dans les cieux*, ce qui ne peut convenir au démon, à qui le ciel eſt inacceſſible. Saint Chryſoſtome étend encore aux eſprits céleſtes ce que dit Saint Jean (*b*), que jamais perſonne n'a vû Dieu, c'eſt-à-dire, ne l'a vû tel qu'il eſt. Or, dit ce Pere, ce qu'on appelle viſion dans l'homme, eſt connoiſſance dans les Anges: ceux-ci ne connoiſſent donc point Dieu tel qu'il eſt, comme les hommes ne l'ont point vû tel qu'il eſt. Il finit cette Homélie en louant ceux qui en conſéquence de ſes avertiſſemens n'étoient plus ſortis de l'Egliſe avant la célébration des ſaints Miſteres, comme ils avoient coutume de faire. Mais il ſe plaint de quelques autres qui cauſoient dans ces ſaintes aſ-

---

(*a*) *Epheſ.* 3, 8. (*b*) 1 *Joan.* 4, 12.

ſemblées ; de ce que des voleurs ſe gliſſoient dans la foule pour couper les bourſes de ſes auditeurs : ce qui eſt, dit-il, une ruſe du démon, non pas tant pour rendre plus pauvres ceux qui l'écoutoient, mais afin de faire tourner du côté de leur bourſe l'attention qu'ils donnoient à ſes diſcours. C'eſt pourquoi il leur conſeille de n'apporter à l'Egliſe ni or, ni argent.

VI. Il montre dans la cinquiéme Homélie, que le Fils de Dieu ſeul à l'excluſion de toute créature, connoît la nature du Pere, ſelon qu'il le dit lui-même dans Saint Jean (*a*) : *Perſonne n'a vû le Pere que celui qui vient de Dieu.* Il fait remarquer que comme le terme *perſonne* n'eſt mis là que pour exclure les créatures de la la connoiſſance de Dieu, & non le Saint Eſprit, qui n'eſt pas créature : le même terme n'exclut pas non plus le Fils de cette connoiſſance dans ces paroles de Saint Paul aux Corinthiens : *Perſonne ne connoît ce qui eſt de Dieu que l'eſprit de Dieu.* La connoiſſance que le Fils a du Pere, eſt parfaite, parce qu'il eſt de même nature que le Pere & Dieu comme lui. Comment, dit enſuite Saint Chryſoſtome, l'homme pourroit-il connoître la nature de Dieu, lui qui ne connoît pas même celle des Anges, ni la nature de ſon ame propre, ni en quel endroit du corps elle réſide ? Dieu l'a voulu priver de cette connoiſſance, afin de lui apprendre à ne point porter ſa curioſité vers des choſes qui ſont au-deſſus de lui. C'eſt donc, conclut-il, une folie aux Anoméens d'impoſer un nom à une nature qui nous eſt inconnue, & d'en donner une définition exacte. Ni les Prophétes, ni les Apôtres, ni les Evangéliſtes, ni les Philoſophes Payens, qui ont traité de la Divinité, n'ont oſé en uſer ainſi.

Analyſe de l'Homélie cinquiéme, *pag.* 480.

VII. Les Anoméens objectoient aux Catholiques : Vous dites que la nature de Dieu vous eſt inconnue ; donc vous adorez ce que vous ne connoiſſez pas. Cette objection, répond S. Chryſoſtome, ne méritoit pas d'être relevée, puiſqu'il ne s'agit entre les Anoméens & nous que de la connoiſſance de Dieu ſelon ſa nature. Mais, ajoûte-t-il, comme nous cherchons moins à confondre nos adverſaires qu'à les ramener à la vérité, faiſons-leur voir que celui qui avoue ne point comprendre la nature de Dieu, la connoît mieux en effet que celui qui prétend la comprendre. Il ſe ſert à cet effet d'une comparaiſon : Mettons, dit-il, deux hommes qui diſputent enſemble ſur l'étendue du ciel que nous voyons ; dont l'un ſoutient qu'il en connoît toutes les dimenſions,

Objections des Anoméens *pag.* 487.

(*a*) *Joan.* 6, 26. (*b*) 1. *Cor.* 2, 11.

& l'autre, que cela eſt impoſſible à l'homme : je demande lequel des deux connoît mieux le ciel ? Lequel des deux en a une plus grande idée? C'eſt celui-là ſans doute qui avoue qu'il n'en ſçait pas l'étendue. Il en eſt de même des Catholiques & des Anoméens. Ceux-ci inſiſtoient : Jeſus-Chriſt ne nous apprend-t-il pas quelle eſt la nature de Dieu lorſqu'il dit : Dieu eſt eſprit (*a*). Il eſt donc auſſi feu & eau, répond Saint Chryſoſtome, puiſqu'il eſt écrit : *Notre Dieu* (*b*) *eſt un feu qui conſume*, *& une fontaine d'eau vive.* D'ailleurs comme le nom d'eſprit eſt équivoque, & qu'il ſe prend dans l'Ecriture, tantôt pour l'ame de l'homme, & tantôt pour le vent ; il s'enſuivroit que le vent & l'eſprit de l'homme ſeroient des Dieux. Saint Chryſoſtome exhorte ſes auditeurs à prier pour la converſion de ces herétiques ; & à cette occaſion il fait un détail des effets merveilleux de la priere lorſqu'elle eſt faite dans les diſpoſitions néceſſaires, dont les principales ſont la confiance & l'humilité.

Panégyrique de ſaint Philogone, *p.* 492.

VIII. La fête de S. Philogone vint encore interrompre la ſuite du Diſcours contre les Anoméens. Comme elle étoit ſolemnelle à Antioche dont ce Saint avoit été Evêque, Saint Chryſoſtome ne put ſe diſpenſer d'en faire l'éloge ce jour là même, qui étoit le 20 de Décembre de l'an 386. On y voit que Saint Philogone avoit été tiré du Barreau pour être placé ſur le Siége Epiſcopal de cette ville, & qu'il l'avoit rempli avec beaucoup de ſageſſe & de zéle. Comme l'Evêque Flavien devoit auſſi faire l'éloge de ce Saint, Jean traita une autre matiere, & fit voir à ſes auditeurs dans quelle diſpoſition ils devoient s'approcher de la ſainte Communion. Il en prit occaſion de la fête de Noel qui devoit ſe célébrer cinq jours après, c'eſt-à-dire, le vingt-cinquiéme de Décembre. Il veut que dans cette fête, les fidéles ſe purifient afin de pouvoir contempler le Sauveur dans la crêche. Cet Autel, leur dit-il, leur tiendra lieu de crêche, ſon corps y ſera non enveloppé de langes, mais revêtu du Saint-Eſprit. Ceux qui ſont initiés aux myſteres, entendent ce que je veux dire. Les Mages n'eurent d'autre avantage que celui de l'adorer ; mais quiconque en approchera avec une conſcience nette, aura celui de le prendre & de l'emporter chez lui. Que perſonne ne me diſe que ſe ſentant ſouillé d'un grand nombre de péchés, ils n'oſent s'approcher de la Communion : les cinq jours qui nous reſtent d'ici à cette fête, ſuffiſent pour ſe purifier, pourvû qu'on les paſſe dans la ſo-

---

(*a*) *Joan.* 4, 24. (*b*) *Hebr.* 12, 24.

briété, dans les veilles & dans l'oraison. Il faut avoir moins d'égard à la brieveté du tems, qu'à la misericorde du Seigneur. Les Ninivites dans l'espace de trois jours détournerent de dessus eux la colere de Dieu. La femme pécheresse dont parle Saint Luc, effaça dans un moment tous ses péchés par la ferveur de sa pénitence. Effacez les vôtres par vos bonnes œuvres : éloignez-vous du mal, embrassez la vertu, quittez vos mauvaises habitudes, promettez de vivre dans l'innocence. Tout cela peut se faire en un jour, & suffit pour vous excuser. Mais ce Pere s'éleve avec force contre ceux qui quoique couverts de péchés ne craignoient point de s'approcher des saints Mysteres aux jours de fêtes sans se mettre en peine de les effacer par la pénitence. Ces gens-là, dit-il, ne sçavent pas que ce n'est ni la fête, ni la solemnité qui doit nous engager à recevoir la Communion, mais seulement la pureté de notre conscience. Celui donc qui ne se sent coupable d'aucun péché, doit s'en approcher tous les jours : au lieu que celui qui a la conscience chargée de péchés & qui n'en a aucune douleur, ne doit pas s'en approcher même aux jours de fêtes. Car quand on ne communieroit qu'une fois dans l'année, on n'en seroit pas pour cela délivré de ses péchés, si on le faisoit d'une maniére indigne : au contraire ce seroit augmenter sa condamnation, en ce que ne s'approchant qu'une fois des Mysteres, on ne le fait pas même avec la pureté & la décence convenable.

Analyse de la sixiéme Homélie contre les Anoméens, p. 501.

IX. Ce Pere ne reprit le cours de ses Homélies contre les Anoméens, qu'au commencement de l'année suivante 387. Il se plaint dans la sixiéme que les jeux du Cirque, continuoient à lui enlever ses auditeurs : ce qui marque qu'il la prononça dans les premiers jours de Janvier : car ces jeux commençoient le troisiéme de ce mois. Comme il avoit montré dans la cinquiéme Homélie, que le Fils & le Saint Esprit connoissent seuls parfaitement l'essence du Pere, parce qu'ils sont de même nature que lui ; il entreprend de faire voir dans celle-ci que le Fils est non-seulement consubstantiel au Pere ; mais qu'il a encore la même puissance que lui, ce que nioient les Anoméens. Il le prouve par plusieurs passages que l'on allégue ordinairement lorsqu'on traite cette matiere : & ajoûte qu'il est de la nature de toute génération, que l'engendré soit même nature que celui dont il est engendré. Il s'objecte les endroits de l'Ecriture qui regardent Jesus-Christ, & qui disent de lui des choses indignes de la divinité : à quoi il répond que l'Ecriture n'en parle ainsi que pour prouver son humanité, dont sa foi ne nous est pas moins nécessaire que celle de sa divinité ; que pour

nous apprendre à nous humilier à l'exemple de notre Sauveur; que pour établir contre Sabellius la distinction des personnes divines; & pour plusieurs autres raisons: au lieu que le Sauveur n'en a eu aucune de s'égaler à son Pere, comme il a fait plusieurs fois, s'il ne lui étoit pas véritablement égal. Si en d'autres occasions il a prié son Pere, ce n'a été que pour établir la vérité de son Incarnation, & de ses deux volontés. Enfin, sa vie a été un mélange d'actions & de paroles divines & humaines, afin qu'on ne prît point occasion des premieres, de le croire seulement Dieu; ni des autres, de le prendre pour un pur homme. Cette Homélie est citée par Theodoret, par Facundus (*a*) & par le sixiéme Concile Oecumenique. Elle finit, comme plusieurs autres de ce Pere, par une exhortation morale à la priere, qu'il dit être le moyen les plus puissant que nous puissions employer auprès de Dieu.

X. Le lendemain il répondit à une objection que les hérétiques lui avoient faite la veille contre la puissance du Fils. Elle étoit tirée de ces paroles de Jesus-Christ aux enfans de Zébédée: *Mais pour être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder.* Saint Chrysostome oppose à ce passage, les endroits du même Evangile où il est dit que Jesus-Christ a le pouvoir de juger les hommes, de les punir ou de les récompenser; & cet endroit de Saint Jean, où nous lisons que le Pere ne juge personne, mais qu'il a laissé tout jugement au Fils. Venant ensuite aux paroles objectées, il dit que le sens est, que Jesus-Christ, ni même le Pere ne donnent point la premiere place du Royaume des cieux par une volonté absolue; mais à proportion des bonnes œuvres & de ce qu'on aura souffert pour la vérité. C'est ce qu'il rend sensible par une comparaison. Que répondroit, dit-il, celui qui distribue les prix dans les jeux publics, à une mere qui viendroit le prier de donner les deux prix à ses deux fils? Ce n'est point à moi, lui diroit-il, à les donner: je ne puis que les distribuer à ceux qui remporteront la victoire. Saint Chrysostome ajoûte, que s'il ne dépendoit que de Jesus-Christ de récompenser indépendamment du mérite, tous les hommes seroient sauvés & joüiroient d'un égal dégré de gloire: car il les a tous créés, & il prend soin de tous. Mais Saint Paul ne nous permet point de douter qu'il n'y ait dans le ciel divers dégrés d'honneur, lorsqu'il dit: *Le Soleil a son éclat, la Lune le sien, & les Etoiles le leur; & entre les Etoiles l'une est plus éclatante que l'autre.*

(*m*) Theodoret, *Dialog.* 1 & 2, *p.* 44, & 103, Facundus, *Lib.* 11, *cap.* 5. *Conc. VI. apud Facund. ibid.*

XI. Quoique l'Homélie huitiéme & les trois ſuivantes n'aient été faites que long-tems après les précedentes, on les a miſes de ſuite, afin d'avoir dans un même volume ce que Saint Chryſoſtome a fait contre les Anoméens. Savilius & quelques autres ont regardé celle-ci comme une piéce ſuppoſée, n'ayant pas fait attention qu'elle eſt citée dans la ſuivante (*a*) qui eſt la cinquante-quatriéme du cinquiéme Tome, ſuivant l'édition du même Savilius. Elle a pour titre : Sur le Lazare mort depuis quatre jours; parce que la priere que fit Jeſus-Chriſt, pour le reſſuſciter, en fait le ſujet. Saint Chryſoſtome y fait voir que les Anoméens ne pouvoient ſe prévaloir de cette priere pour établir une inégalité de puiſſance entre le Pere & le Fils, parce que Jeſus-Chriſt ne pria dans cette occaſion que pour s'accommoder à la foibleſſe des aſſiſtans. Les Juifs du tems de ce Pere tiroient auſſi de l'hiſtoire de Lazare une objection contre la divinité de Jeſus-Chriſt. S'il étoit Dieu, diſoient-ils, comment pouvoit-il ignorer l'endroit où l'on avoit enſeveli le Lazare ? Et s'il le ſçavoit, pourquoi le demandoit-il ? Saint Chryſoſtome leur répond que la demande de Jeſus-Chriſt touchant le lieu où l'on avoit enterré le Lazare ne prouve pas plus qu'il ignorât où on l'avoit mis, que ces paroles de Dieu à Adam : *Adam où êtes-vous* ? Et à Caïn ; *Où eſt votre frere* ? ne prouvent qu'il ne ſçavoit pas ou étoient Adam & Abel. Analyſe de la huitiéme Homélie, p. 525.

XII. Il y eût encore un aſſez long intervalle entre la neuviéme Homélie & la précédente. Saint Chryſoſtome entreprend de montrer que tout ce que Jeſus-Chriſt a ſouffert d'humiliant, a été pour nous apprendre à pratiquer l'humilité : de même qu'en priant avant la multiplication des pains, il a voulu nous enſeigner que nous ne devons jamais nous mettre à table ſans avoir rendu graces à Dieu, l'auteur de tous les biens ; qu'au reſte dans pluſieurs autres occaſions plus importantes il n'a pas eu recours à la priére, ni imploré le ſecours du Pere ; mais que de ſa pleine autorité il a reſſuſcité le fils de la veuve de Naïm, remis les péchés, chaſſé les démons, guéri les malades, & porté des loix. Il exhorte ſes auditeurs de joindre la pureté des mœurs à l'integrité de la foi, & de bannir d'entr'eux toute inimitié. Homélie neuviéme, p. 529.

XIII. Ce fut à Conſtantinople, & en 398, que Saint Chryſoſtome prêcha la dixiéme Homélie contre les Anoméens, puiſqu'il la commence en diſant que c'étoit là la ſeconde fois qu'il parloit Homélie dixiéme, p. 541.

(*a*) Tom. I. *pag.* 530.

devant le peuple de cette Ville, dont il fut fait Evêque en cette année. Ainsi cette dixiéme Homélie ne fut faite qu'environ onze ans après la précedente. Ce Pere y loue d'abord le zéle du peuple de Constantinople contre l'hérésie qui infectoit leur ville : & témoigne qu'il chérissoit déja autant leur Eglise, que celle où il avoit pris naissance, & où il avoit été instruit & élevé, c'est-à-dire, que celle d'Antioche. Quoique cette Eglise, leur dit-il, soit plus ancienne que la vôtre, & que les assemblées y soient plus nombreuses, sans doute parce qu'il y avoit moins d'hérétiques qu'à Constantinople, sa foi n'est ni si ferme ni si ardente. Ce n'est pas que je ne voie ici des loups de toute part : mais le troupeau ne diminue pas. On n'y voit personne faire naufrage, même au milieu de la plus furieuse tempête. Ensuite il traite de la divinité du Fils de Dieu, comme il l'avoit promis dans le premier discours sur David & Goliath, que nous n'avons plus. Il tire ses preuves tant de l'ancien que du nouveau Testament, afin, dit-il, de convaincre en même-tems les Manichéens & autres hérétiques qui croient en Jesus-Christ, mais qui rejettent la loi ancienne : & les Juifs, qui la reçoivent, mais qui ne reconnoissent pas le Fils de Dieu. Les endroits sur lesquels il appuie le plus, sont ceux-ci :
Genes. 1, 26. *Faisons l'homme à notre image.* Il prétend que le plurier, *faisons*, marque une égalité d'honneur & de puissance entre le Pere & le
Isai. 9, 5. Fils. *Un enfant nous est né, & il sera appellé l'Ange du grand-*
Hebr. 1, 7. *Conseil. Le Seigneur a dit à son Fils, Votre Trône, ô Dieu, sub-*
Joan. 5, 23. *sistera dans les siécles des siécles.* Et encore : *Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere.* Il exhorte ses auditeurs de vivre d'une maniere conforme à la pureté de leur foi, & de se trouver exactement aux assemblées Ecclesiastiques, disant qu'ils en retireront deux avantages ; l'un que leur ame y recevra la nourriture de la parole divine : & l'autre que par leur assiduité ils couvriront de confusion les ennemis de l'Eglise, & donneront beaucoup de consolation à leurs freres.

Analyse de l'onziéme Homélie, *p. 547.*

XIV. L'onziéme Homélie, suivit de près celle dont nous venons de parler, comme Saint Chrysostome le remarque dès le commencement. Elle a pour titre : Sur le Paralytique malade depuis
Joan. 5, 15. trente-huit ans. Et sur ces paroles de Jesus-Christ : *Mon Pere ne cesse point d'agir jusqu'à présent, & j'agis aussi incessamment comme lui.* On avoit lû ce jour-là dans l'Eglise, l'Histoire de la guérison miraculeuse du Paralytique : & Saint Chrysostome en prit occasion de prouver contre les Anoméens l'égalité du Pere & du Fils, tant par la puissance dont Jesus-Christ avoit fait

preuve en guérissant d'une parole un Paralytique de trente-huit ans ; que par le passage tiré de l'Evangile selon Saint Jean, qui prouve clairement que l'action du Pere & du Fils étant la même, ils sont aussi égaux en puissance. Ici Saint Chrysostome insiste comme dans les Homélies précedentes, sur l'obligation où nous sommes d'animer notre foi par nos bonnes œuvres, & de nous trouver à cet effet dans les assemblées de l'Eglise, d'aimer la lecture de l'Ecriture Sainte, & de nous appliquer dans une concorde mutuelle à la priére & à l'aumône.

XV. On a mis à la suite des Homélies contre les Anoméens, un Traité contre les Juifs & les Gentils, parce que Saint Chrysostome l'écrivit à peu près dans le même tems. En effet, il y promet (*a*) de montrer par l'autorité de l'ancien Testament, lorsqu'il parlera contre les Juifs, que le culte Judaïque a dû cesser à la venue de Jesus-Christ : & nous verrons dans la suite qu'il éxécute ce projet dans cinq discours qu'il prêcha contre eux au mois de Septembre de l'an 387. On voit par ce Traité qu'il n'étoit pas Evêque (*b*) lorsqu'il écrivit, & qu'il ne demeuroit point à Constantinople. Son but est d'y prouver contre les Infidéles de même que contre les Juifs que Jesus-Christ est véritablement Dieu. Comme il est très-long, il y a lieu de douter qu'il ait été prêché : & néanmoins il n'est point assez châtié, pour nous engager à croire qu'il ait été travaillé dans le cabinet. On le trouve néanmoins dans un recueil des plus excellentes & des plus certaines pieces de Saint Chrysostome, dont le manuscrit se trouve dans la Bibliotheque d'Ausbourg.

Traité contre les Juifs & les Gentils, *pag.* 558.

XVI. Les motifs de crédibilité que ce Pere emploie comme les plus propres à persuader les Infidéles que Jesus-Christ est véritablement Dieu, sont la fondation de l'Eglise, la propagation de l'Evangile, la conversion des Romains & des barbares à la foi Chrétienne, faite en très-peu de tems, par des personnes d'un extérieur méprisable, sans aucuns secours étrangers. Douze Apôtres pauvres, nuds & ignorans, ont pû sans armes & sans combats, porter les grands & les petits à renoncer à leur ancien culte & à tout ce que la nature a de plus flateur, pour se soumettre à une loi qui ne prescrit que la mortification des sens : & cela au nom de celui qui étoit en éxécration, & qu'une mort infâme avoit fait expirer sur une croix. Peut-on à ces marques ne pas reconnoître qu'il est vraîment Dieu ? Un pareil ouvrage n'est point

Analyse de ce Traité, *pag.* 570.

(*a*) Chrysost. *pag.* 582.

(*b*) Chrysost. *pag.* 570.

de la main des hommes. Saint Chryſoſtome obſerve que ce qui s'étoit fait dans le premiers ſiécles de l'Egliſe, ſe voyoit encore dans la Perſe, où la foi faiſoit tous les jours de nouveaux progrès, quoique les Chrétiens y fuſſent perſécutés, & que l'on y en martyriſât un grand nombre. Il vient enſuite aux Juifs, & ſe ſervant contre eux de l'autorité des livres de l'ancien Teſtament, il n'oublie preſque aucun endroit qui faſſe à ſon ſujet. Il s'appuie ſur-tout de la Prophetie d'Iſaïe, s'étudiant à en développer le ſens & à en dévoiler les myſtéres. Il ſoutient que cette prédiction de
Mich. 5, 2. Michée : *Et toi, Bethléem, tu n'es point la plus mépriſable des villes de Juda*, n'a pû s'accomplir que par le concours du peuple que l'on voit tous les jours ſe rendre de toutes les parties du monde dans cette ville, pour y conſidérer le lieu de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Il allégue auſſi comme un des motifs de crédibilité, l'honneur que l'on rendoit par tout à la croix, qui avant que Jeſus-Chriſt y eut été attaché, paſſoit pour infâme chez toutes les nations. Cet inſtrument de ſupplice, dit-il, eſt devenu plus honorable que le diadême : les Empereurs l'ont ſubſtituée à leur couronne : on la met ſur la pourpre : on l'emploie dans les priéres, dans les armes, à la ſainte Table, & dans tous les endroits de la terre elle brille plus que ne fait le Soleil. Le Saint ajoûte que l'on imprimoit le ſigne de la Croix preſque dans tous les éxercices de la vie; & que l'on s'en ſervoit même pour guérir les animaux malades; que l'on accouroit de tout côté pour voir le bois ſur lequel le ſacré corps de Jeſus-Chriſt avoit été attaché; & que tant les hommes, que les femmes en portoient au col de petites parties enchaſſées dans de l'or. Il fait encore valoir contre les Gentils, l'accompliſſement des Prophéties touchant les progrès de l'Evangile, & la deſtruction du Temple de Jeruſalem, qui malgré les efforts des Juifs & des Princes ennemis des Chrétiens, entre autres de Julien l'Apoſtat, n'a jamais pû être rebâti.

§. IX.

Des huit Diſcours contre les Juifs.

I. NOus avons vû plus haut que Saint Chryſoſtome après avoir commencé ſes Homélies contre les Anoméens, fut obligé de les interrompre aux approches du jeûne ſolemnel & des feſtes que les Juifs faiſoient dans le mois de Septembre, parce qu'il ne pouvoit ſouffrir que des Chrétiens priſſent part ni aux jeux, ni aux cérémonies de la Synagogue. Il combattit donc cette ſuper-

ſtition dans trois Diſcours que nous avons encore, & qu'on doit rapporter à la fin du mois d'Août ou au commencement de Septembre de l'an 386. L'année ſuivante, aux approches du même jeûne ſolemnel, il en fit cinq autres ſur la même matiere, croyant la devoir traiter de nouveau, afin de fortifier les fidéles, dans l'éloignement des uſages & des cérémonies des Juifs.

II. Après avoir répété en peu de mots dans le premier Diſcours ce qu'il avoit dit le Dimanche précédent contre les Anoméens, il paſſe aux Juifs qu'il tâche de rendre mépriſables, en jettant un ridicule ſur leurs jeûnes & ſur leurs cérémonies. Il traite leurs jeûnes d'abominables, & compare leur Synagogue à des Théâtres, puiſqu'ils y aſſembloient les jours de fête, des troupes de Comédiens, d'hommes efféminés & de femmes voluptueuſes pour y danſer & y faire des choſes encore plus honteuſes. Peut-on dire que l'on adore Dieu dans des lieux auſſi infâmes? Non, aucun Juif ne l'adore. C'eſt Jesus-Chriſt qui nous l'apprend, quand il nous dit, que ne l'ayant point connu, ils n'ont point non plus connu le Pere. Que s'ils ne connoiſſent point le Pere, s'ils ont crucifié le Fils & rejetté le ſecours du Saint-Eſprit; nous pouvons aſſurer que leurs Synagogues ſont les Temples des démons; ce ſont cependant ces Synagogues que pluſieurs Chrétiens regardent comme des lieux ſacrés. Ce Saint raconte à cette occaſion une choſe dont il avoit été témoin trois jours auparavant: Un homme qui ſe diſoit Chrétien, ayant quelque choſe à démêler avec une femme fidele & de probité, vouloit la contraindre d'entrer dans la Synagoge des Juifs, & d'y faire ſerment ſur la conteſtation qui étoit entre lui & elle. Cette femme crut qu'ayant été digne de participer aux ſaints Myſteres, il ne lui étoit plus permis d'entrer dans ce lieu: elle appella au ſecours le Saint Evêque, qui accourut & arracha cette femme à celui qui l'entraînoit. S'adreſſant enſuite à cet homme, il lui demanda s'il étoit Chrétien: & ſur ce qu'il lui répondit qu'oui, il lui fit des reproches convenables, & lui prouva par l'autorité de l'Evangile qu'il n'étoit permis ni de jurer ni de faire jurer les autres. Il apprit du même homme que la raiſon qu'il avoit eue de vouloir engager cette femme à jurer dans la Synagogue, c'eſt qu'on lui avoit dit que les ſermens que l'on y faiſoit, étoient plus inviolables que ceux que l'on faiſoit dans l'Egliſe. Saint Chryſoſtome ne put s'empêcher de gémir de voir des fidéles devenir ainſi le jouet du démon; & prit occaſion de cette hiſtoire de décrier les Synagogues, & de détailler les avantages des Egliſes des Chrétiens, condamnant

Analyſe du premier diſcours, p. 587.

Joan. 8, 19.

la lâcheté de ceux d'entre eux qui voyoient avec indifférence leurs freres fréquenter les Synagogues. Qu'on me montre, dit-il, de ces prévaricateurs, je perdrai plûtôt la vie que de leur permettre d'entrer dans l'Eglise, tant qu'ils ne se corrigeront pas. Il ajoûte que ceux qui ne veulent point les découvrir, se rendent coupables des mêmes désordres, & méritent les mêmes peines. Il s'objecte que les Synagogues étoient dépositaires de la loi & des Prophétes : mais c'est cela même, répond-il, qui rend les Juifs plus criminels ; ils ont la loi & les Prophétes, & n'y ajoûtent point de foi ; ils possedent les Livres saints, & rejettent leurs témoignages. Cependant, ajoûte-t-il, ces Livres sacrés pour être entre les mains des Juifs, n'en sont pas plus souillés, que ne l'est la traduction qu'en fit faire Ptolomée-Philadelphe pour être encore aujourd'hui dans le temple (*a*) de Serapis, où ce Roi Idolâtre la fit mettre. Un autre désordre regnoit parmi les Chrétiens d'Antioche. Plusieurs d'entre eux se rendoient auprès d'une statue de la matrone, (c'étoit apparemment Junon) placée dans un faubourg d'Antioche, nommé Daphné, & dormoient auprès d'elle par superstition. Saint Chrysostome regarde ce mal comme plus grand encore que le premier : & prenant le ciel à témoin de ce qu'il avoit fait pour remédier à l'un & à l'autre & en détourner ses auditeurs, il leur dit que ce Discours leur sera présenté au jour du Jugement devant le Tribunal de Jesus-Christ, pour donner de la confiance à ceux qui en auront profité, & pour la condamnation des autres.

Analyse du second Discours *pag.* 601.

III. Environ dix jours après, & cinq jours avant le jeûne des Juifs, saint Chrysostome reprit la même matiere : après quoi il traita de la Circoncision, & reprocha aux Juifs leur obstination à demeurer dans la servitude, & à refuser la liberté que Jesus-Christ leur offroit. Il menace de grandes peines, ceux qui à l'avenir jeûneront avec les Juifs, & dit que s'ils sont catéchumenes, il les chassera de l'Eglise ; que s'ils sont batisés, il les privera de la participation des Sacremens.

Analyse du troisiéme Discours.

IV. Quelques-uns ont crû que le troisiéme Discours contre les Juifs avoit été fait pendant le Carême de l'an 387. Mais ce sentiment ne peut, ce semble, s'accorder ni avec ce que dit (*b*) saint Chrysostome dans le Sermon de Noël en 386, qu'il avoit fait vers le mois de Septembre plusieurs grands Discours contre les Juifs, parmi lesquels il faut sans doute compter celui-ci ; ni avec la triste situation

(*a*) Ce Temple fut détruit en 390 ; mais ceux qui ont parlé de cette destruction, ne disent point qu'on y eut trouvé la traduction de l'Ecriture.

(*b*) Tome II. *pag.* 566.

où se vît la ville d'Antioche pendant ce Carême même, à cause de la sédition dans laquelle on abbatit les statues de Théodose, laquelle étoit arrivée peu auparavant. Le peuple de cette Ville eut besoin alors de consolation, & non des instructions renfermées dans ce Discours contre les Juifs. Saint Chrysostome n'y fait même aucune mention de ce triste événement ; mais il dit (*a*), qu'il interrompoit encore une fois ses disputes contre les Anoméens, pour reprendre celles qu'il avoit déja commencées contre les Juifs. Ainsi l'on ne peut gueres douter que ce troisiéme Discours n'ait été fait, comme les deux premiers, aux environs du mois de Septembre de l'année 386. Ce qui pourroit faire difficulté, c'est que ce Pere y dit que le premier jour des Azimes, c'est-à-dire, le 14 de la Lune tomboit cette année le Dimanche, car en 367, le 14 de la Lune tomboit en ce jour. Mais outre que dans l'Eglise Grecque l'année commençoit au mois de Septembre, rien n'est plus usité parmi les Ecrivains Grecs & Latins, que de rapporter à l'année déja commencée, ce qui doit se passer avant qu'elle soit finie. On peut encore objecter ces autres paroles du même Discours : *Pour quelle raison* (*b*) *jeûnons-nous pendant ces quarante jours ?* Mais cette façon de parler ne marque pas nécessairement que l'on ait été alors dans le tems de Carême. Théodoret (*c*) cite contre les Eutichiens, un passage de ce discours. Saint Chrysostome y combat la superstition de quelques Chrétiens d'Antioche, qui suivant le calcul des Juifs pour la fête de Pâque, se trouvoient quelquefois obligés de jeûner en ce jour & de s'absenter des assemblées de l'église. Il leur représente le danger qu'il y a de se séparer de ses freres & de son Pasteur ; & dit qu'il s'étonne que des gens sans lumiere, qui ne sçavoient pas même ce que signifient les termes de Pâque, de Carême & d'Azime, veulent s'attacher aux pratiques de la Loi ancienne, contre l'autorité de l'Eglise qui avoit jugé à propos de les changer à cet égard dans le Concile de Nicée. Il donne beaucoup de louanges aux Peres qui y assisterent, & fait honte à ceux contre qui il parle, du mépris qu'ils avoient témoigné pour ces Evêques si respectables par leur sagesse & par le zéle qu'ils avoient témoigné pour la gloire de Jesus-Christ dans les persécutions. Il ajoûte, que les Juifs n'avoient plus ni Pâque ni Azime depuis la destruction de Jérusalem, qui étoit la seule ville où il leur fût ordonné de célébrer ces fêtes ; que si Jesus-Christ a fait la Pâque de la Loi nouvelle, le même jour & sur la même table où il venoit de faire la

(*a*) Tom. I. *pag.* 606. (*b*) *pag.* 611. (*c*) Theodoret, Dialog. 2. *p.* 102 & 103.

Pâque des Juifs ,ce n'a pas été pour nous aſtreindre à la faire en pareil jour : mais ſeulement pour faire ſuccéder la Pâque nouvelle à l'ancienne qui en étoit la figure ; que le Chrétien n'a point de jour fixé pour la Pâque ; qu'il la fait toutes les fois qu'il approche des ſaints Myſteres : ce qu'il peut faire trois ou quatre fois la ſemaine & quelquefois plus : car la Pâque ne conſiſte point dans le jeûne, mais dans l'oblation & dans le ſacrifice qui ſe fait dans toutes les aſſemblées, pour annoncer la mort du Seigneur ; qu'il ne faut donc pas s'imaginer que le jeûne du Carême ait été établi par nos peres, à cauſe de la Pâque ni à cauſe de la Croix qui ſont plutôt des ſujets de joie pour nous que de triſteſſe : mais pour nous purifier de nos péchés, en faiſant en ces jours des prieres, des aumônes, en pleurant, en veillant, en confeſſant nos péchés, en écoutant la parole de Dieu. Que ce qui a engagé à en faire une loi, c'eſt que pluſieurs autrefois s'approchoient en ce tems des ſaints Myſteres, ſans s'y être préparés d'une maniere convenable. Saint Chryſoſtome dit, que cette inſtitution du Carême a produit un grand bien, en ce qu'on s'eſt tellement accoutumé à le jeûner, que perſonne ne s'en diſpenſoit plus. Il dit encore que ſi les Chrétiens judaïſans prétendoient, en ſuivant le calcul des Juifs, faire la Pâque en ſon propre jour ; ils étoient dans l'erreur, puiſque Jeſus-Chriſt a ſouffert le vendredi qui étoit le premier jour des Azymes, & qu'il n'eſt pas poſſible que le premier jour des Azymes tombe toujours un vendredi ; que le long-tems qu'ils avoient vécu dans cette ſuperſtition, n'étoit qu'une longue chaîne d'actions ſchiſmatiques qu'ils devoient ſe hâter de rompre par une réunion ſincere.

Analyſe du quatriémeDiſcours, p. 616.

V. Vers le 10 ou 12 du mois de Septembre de l'année ſuivante 387, ſaint Chryſoſtome ſe crut obligé de diſcontinuer l'explication de l'Ecriture-Sainte pour combattre de nouveau la ſuperſtition qui avoit porté quelques fideles à imiter les Juifs, & à jeûner avec eux ; il leur fit voir que ce jeûne étoit abominable, étant fait contre la volonté de Dieu, qui ſeule peut ſanctifier nos actions. Or il étoit bien clair que le jeûne même des Juifs, de même que leur fête, étoient contraires à la volonté de Dieu : puiſqu'il leur avoit défendu de les célebrer ailleurs qu'à Jeruſalem. Ainſi la deſtruction de cette ville, emportoit néceſſairement celle de la Religion Judaïque, n'y ayant plus de lieu où elle pût être obſervée.

Analyſe du cinquiémeDiſcours, p. 627.

VI. L'Aſſemblée où ſaint Chryſoſtome prononça ſon cinquiéme Diſcours, fut très-nombreuſe, à cauſe qu'il avoit promis dans le précédent de parler encore contre les Juifs. Il y prouve par l'autorité de Jeſus-Chriſt, dont il établit à cet effet la divinité ; par les

les témoignages des Prophetes ; & en particulier de Daniel, & par ce qui étoit arrivé ſous l'Empire de Julien l'Apoſtat, que le Temple de Jeruſalem ne ſeroit jamais rebati ; que la Synagogue étoit entierement abolie, & qu'elle ne ſe releveroit jamais. Ses preuves & ſes raiſonnemens ſont à peu près les mêmes qu'il avoit employés dans le traité de la divinité de Jeſus-Chriſt contre les Juifs & les Gentils. Il s'étend fort au long ſur les trois captivités des Juifs en Egypte, à Babylone, & ſous Antiochus Epiphanés ; & ſur la viſion qu'eut le Prophete Daniel à Ubal : le tout pour montrer que la fin de ces captivités avoit été annoncée par les Prophetes : mais que n'y ayant point de tems fixé pour leur diſperſion actuelle, c'étoit une marque qu'elle dureroit autant que le monde. En vain ils ont tenté de rétablir leur Religion & leur Temple ſous les Empereurs Adrien, Conſtantius, & Julien : leurs efforts ont été inutiles, parce qu'ils étoient contre Dieu. S. Chryſoſtome montre enſuite que les mêmes Prophetes qui ont prédit la ruine de la Synagogue, ont auſſi annoncé l'établiſſement de l'Egliſe ; & il n'oublie pas la prophétie de Malachie touchant le ſacrifice que l'on devoit offrir au Seigneur dans tout le monde : ce qu'il prouve ne pouvoir s'entendre que du ſacrifice de la loi nouvelle, puiſque ceux de l'ancienne n'étoient ni purs ni univerſels. Comme ce diſcours fut fort long, le Saint ſortit de la chaire tout enroué, ſans avoir pû achever ce qu'il avoit entrepris de dire : & il fut obligé de le remettre à une autre fois.

Analyſe du ſixiéme Diſcours, *p. 649.*

VII. Son enrouement duroit encore lors qu'il reprit le même ſujet dans l'aſſemblée ſuivante. C'étoit le jour du jeûne des Juifs ; mais on célébroit en même-tems dans l'Egliſe une fête des Martyrs. L'Evêque Flavien fut préſent à ce diſcours, & le peuple accourut avec beaucoup d'ardeur pour l'écouter. Saint Chryſoſtome y rappelle ce qu'il avoit dit dans le précedent, que les Juifs n'avoient aucune eſpérance de voir rétablir ni leur Temple ni leur Religion, comme ils en avoient eu dans leurs autres captivités : d'où il lui étoit aiſé de conclure, qu'il ſont donc punis pour un crime plus grand que ceux qu'ils avoient commis autrefois ; c'eſt-à-dire, pour la mort de Jeſus-Chriſt, & que la Synagogue n'eſt abolie, que parce que le Meſſie eſt venu. Il fait à ce ſujet une longue énumération des crimes que Moyſe & les autres Prophetes ont dans tous les tems reproché aux Juifs ; leur idolatrie, leurs blaſphêmes contre Dieu, les ſacrifices qu'ils faiſoient de leurs fils & de leurs filles aux Idoles, & la mort des Prophetes ; après quoi il ajoûte en leur adreſſant la parole : Si Dieu vous a ſupporté dans

des tems où vous étiez livrés à l'impiété ; il devroit bien plutôt vous supporter aujourd'hui que vous ne commettez plus de semblables crimes. Si vous avez honte d'en dire la raison , je la dirai sans déguisement : ce n'est que depuis que vous avez tué le Christ , & que vous avez prétendu son sang prétieux , qu'il ne vous reste plus d'espérance de vous corriger, que vous n'avez plus de pardon à attendre. Il prouve que si Jesus-Christ eut été un imposteur, comme ils le prétendoient ; non seulement ils n'auroient pas été punis pour l'avoir mis à mort ; mais qu'ils en auroient au contraire été récompensés comme d'une bonne action. Les Juifs ne pouvoient pas dire que la destruction de Jerusalem ne devoit être attribuée qu'à la grande puissance des Romains , & qu'on ne devoit pas regarder cet évenement comme une punition de Dieu , puisqu'il les avoit si souvent délivrés d'aussi puissans ennemis. Que ne fit-il point pour eux contre Sennacherib ? Il en auroit donc pû faire autant contre les Romains : mais il étoit résolu de les abandonner , & de les mettre hors d'état de se relever , en abolissant leur religion & leurs cérémonies. Une preuve que ç'a été là le dessein de Dieu dans la ruine de Jerusalem , c'est que non-seulement le Temple a été détruit , & les autels renversés : mais les Prophetes ont encore cessé , la grace a été ôtée à la Synagogue , le propitiatoire & les pierres du Rational n'ont plus rendu d'oracles. Sont-ce les hommes qui ont privé les Juifs de toutes ces prérogatives ? ou n'est-ce pas Dieu qui les leur a ôté en punition de ce qu'ils ont mis à mort le Christ ? Crime qui l'a beaucoup plus irrité que n'avoit fait l'adoration du Veau d'or. Saint Chrisostome montre par plusieurs passages que les Prophetes avoient prédit la mort du Messie par les mains des Juifs , & combien cette mort devoit être salutaire aux hommes. Il releve la dignité du sacerdoce dans la personne d'Aaron , & dans tous ceux qui depuis ont été honorés de cete dignité jusqu'a l'abolition de la synagogue , où il dit que de son tems rien ne se faisoit plus avec pieté ni avec décence. On y lisoit à la vérité la Loi & les Prophetes : mais comme il le remarque , cette lecture n'étoit pas suffisante pour sanctifier le lieu où elle se faisoit. Il conjure ses auditeurs de faire de saintes violences à ceux qui ce jour là voudroient aller jeûner avec les Juifs , & veut qu'ils les entraînent dans leurs maisons , & les pressent d'y dîner , afin de s'assurer qu'ils ne jeûnent pas , & qu'ils ont renoncé à cette vaine superstition. Car dîner & jeûner étoient deux choses opposées chez les Chrétiens.

Analyse du

VIII. Les huit jours de la Scénopégie n'étoient point encore

écoulés lorsque saint Chrysostome fit son septiéme discours contre les Juifs. Il y prouve que cette fête sainte dans son origine n'est plus parmi eux qu'une profanation sacrilege, parce qu'ils la célebrent contre la volonté de Dieu ; que tous les Rits de la loi ancienne sont abolis ; que la loi qui ordonnoit aux hommes d'aller trois fois l'année prier dans le temple à Jerusalem est devenue impratiquable par la destruction de cet édifice ; qu'il en est de même des sacrifices, des holocaustes prescris par la loi ; & que n'y ayant plus de victimes ni de Prêtres, il ne peut y avoir de Religion. Il explique de l'abolition des sacrifices Judaïques, ce que dit le Roi Prophete : *Vous n'avez point voulu d'oblations ni de sacrifices :* & du sacrifice non sanglant, les paroles suivantes : *Vous m'avez donné un corps :* ce corps, dit-il, est celui du Seigneur, qui a été offert pour tout le monde par un commun sacrifice, qui a purifié nos ames, qui a effacé les péchés, qui a détruit la mort, & qui nous a ouvert le Ciel : il fait voir que la loi a été abolie, non à cause des péchés des Juifs, mais parce qu'elle étoit imparfaite ; & qu'ayant été une fois détruite pour lui en substituer une plus parfaite, c'étoit une folie aux Juifs d'esperer comme ils faisoient le rétablissement de Jerusalem, de leur religion & de leur Etat. C'est ce qu'il rend sensible par divers endroits de l'Ecriture ; mais sur-tout par le sacerdoce de Melchisedech, établi pour le Messie en la place de celui d'Aaron. Car comme le dit saint Paul : *Le sacerdoce étant changé, il falloit nécessairement que la loi fût aussi changée.* Sur la fin de ce discours il exhorte à son ordinaire ses auditeurs de travailler avec zele à ramener ceux de leurs freres que les Juifs avoient engagé dans leurs superstitions, réservant à un autre jour de montrer par l'autorité des Prophetes que la loi de Moyse devoit finir pour faire place à une loi plus excellente.

Septiéme Discours, p. 662.

Hebr. 7, 12.

XI. Saint Chrisostome exécuta sans doute sa promesse, mais dans quelques discours que nous n'avons plus : car dans le huitiéme contre les Juifs, qui fut fait quelques jours après le précedent, c'est-à-dire, après la solemnité de la Scénopégie, il n'y a rien dit qui tende à prouver que la loi de Moyse devoit faire place à celle de J. C. Le Saint ne s'y occupe presque d'autres choses que de retirer des superstitions Judaïques ceux qui s'y étoient laisses entraîter. Il exhorte les fideles à leur tendre la main, à leur aider à se relever, à se reconnoître, & à leur mettre devant les yeux la grandeur de la miséricorde du Seigneur, toujours prêt de pardonner à ceux qui confessent leurs péchés. Pour ôter aux prévaricateurs tout sujet de désespérer, il prévient une objection qu'on auroit pû lui

Analyse du huitiéme Discours contre les Juifs. pag. 673.

faire touchant Caïn dont le péché ne fut point pardonné, quoiqu'il le confessât; & répond qu'il ne le fut point, parce qu'il ne le confessa pas en la maniere qu'il le devoit. Caïn attendit pour avouer son crime, que Dieu le lui eut reproché: Dieu veut au contraire que le pécheur s'accuse le premier: & c'est ainsi qu'en usa l'Apôtre saint Pierre. Saint Chrisostome dit beaucoup de choses touchant la correction fraternelle, & blâme la coutume de ceux qui au lieu de corriger leurs freres, & de les retirer du péché, divulguent leurs défauts. Il se plaint aussi de ce que plusieurs recouroient aux Juifs pour en recevoir des remedes dans diverses maladies, & soutient que ces remedes n'étoient que des enchantemens qui ne guérissoient qu'en apparence: que quand même ils auroient un effet réel, il vaudroit mieux s'en passer & souffrir en patience à l'exemple de Job & du Lazare; que si ces remedes soulagent le corps, ils tuent les ames; en un mot qu'il faut plutôt attendre la guérison de ses maux de l'intercession des Martyrs & des amis de Jesus-Christ qui ont beaucoup de pouvoir auprès de lui, que des vains remedes de ses ennemis.

§. X.

Des discours contre l'Anathême & contre les Etrennes.

Discours contre l'Anathême.

I. SAint Chrysostome commence son discours contre l'anathême, en faisant ressouvenir ses auditeurs qu'il leur avoit parlé peu auparavant de l'incompréhensibilité de la nature divine, & montré par l'Ecriture & par la raison que les Anges même ne la comprennent pas. On ne peut donc douter raisonnablement qu'il ne l'ait prononcé en 386, ou au plus tard en 387. Il y en a qui le reculent jusqu'après l'an 388, en supposant que S. Chrysostome y parle de Paulin d'Antioche comme mort depuis quelques tems. Mais il ne faut que lire ce qu'il en dit, pour se convaincre qu'il en parle au contraire comme d'un homme vivant, qui prêchoit à Antioche & qui y avoit son parti. Car on ne peut entendre que de Paulin & d'Apollinaire son maître, ce que disoient au rapport de S. Chrysostome les peuples du parti de Melece (*a*). *Cet homme est devenu hérétique, il est possedé du démon, il blasphême contre Dieu, & entraîne les autres dans le précipice par ses fausses persuasions. C'est pour cela que son maître qui a fait un schisme dans l'Eglise,*

(*a*) Sed quid dicunt illi ad omnem malitiam audaces? Hæreticus, aiunt, ille factus est, inhabitantem habet Diabolum, & loquitur contra Deum nequitiam, multosque suadela vanaque fallacia in profundum exitii abducit: ideoque à patribus ejectus est maximè hujus magister, qui partem Ecclesiæ abscidit: sic aut propter Paulinum, aut propter Appollinarium loquentes. *Chrysost. p.* 694.

en a été chassé par nos peres. Au reste ce discours n'est point comme quelques uns l'ont prétendu, une compilation de divers autres discours de ce pere. Il y a de la suite & de la liaison, & s'il est moins étendu que beaucoup d'autres de ce pere, il y en a aussi plusieurs qui sont plus court. Quant à ce qu'on dit qu'il y a quelques differences de stile : cela peut venir de ce que saint Chrysostome qui y répresente les animosités mutuelles des partis de Melece & & de Paulin les exprime ordinairement en la maniere & dans les termes dont ils se servoient eux-mêmes. Voici quelle fut l'occasion de ce discours qui est très-vif & très pressant. Plusieurs d'entre les Catholiques d'Antioche soit du parti de Melece ou de Flavien, soit du parti de Paulin, animés d'un zele mal réglé, prononçoient anathême contre ceux qui n'étoient point de leur communion, les croyant hérétiques. Car ceux qui tenoient pour Flavien dans le siege Episcopal d'Antioche, traitoient de Sabelliens les sectateurs de Paulin, & ceux-ci accusoient d'Arianisme ceux qui suivoient Flavien, parce qu'il avoit succedé à Mélece, ordonné par les Ariens. Ce fut donc pour réprimer ces excès, que saint Chrysostome crut devoir traiter de l'anathême.

Analyse de ce Discours, pag. 691.

II. Il s'y plaint amerement de ce que des gens qui n'étoient point instruits, dogmatisoient & anathématisoient ceux qu'ils ne connoissoient point : ce qui exposoit l'Eglise à la risée des infideles, & tendoit à rendre inutile l'Incarnation : Jesus-Christ s'étant fait homme, & n'ayant souffert la mort que pour nous unir les uns avec les autres par une charité sincere. Il explique la force du terme d'Anathême qui signifie abandonnement au démon, & ajoûte : Pourquoi usurpez-vous une autorité dont les Apôtres seuls ont été dépositaires, & ceux qui leur ont succedé dans le ministere, ayant été comme eux remplis de grace & de vertu ? Ils avoient les uns & les autres une si grande charité, qu'ils ne chassoient les hérétiques de l'Eglise qu'avec les mêmes précautions, & avec autant de douleur que s'ils se fussent arraché l'œil droit, pour retrancher de leurs corps un membre pouri. Ils réfutoient avec soin les hérésies, & chassoient ceux qui en étoient infectés ; mais ils ne leur disoient point anathême. Saint Paul ne s'est même servi que deux fois de ce terme, y étant comme obligé : encore ne l'a t-il fait qu'en général sans le déterminer à une personne. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'aime pas notre Seigneur Jesus-Christ, qu'il soit anathême.* Et encore : *Si quelqu'un vous enseigne autre chose que ce que nous vous avons enseigné, qu'il soit anathême.* Saint Chrysostome cite aussi le témoignage d'un saint Martyr presque

contemporain des Apôrres, qui comparoit à des tyrans, ceux qui ſans authorité légitime prononçoient des anathêmes contre quelqu'un. Ce qui a aſſez de rapport à un endroit de la lettre du Martyr ſaint Ignace à ceux de Smyrne. Nous pouvons, ajoute t-il, nous réjouïr d'être dans le chemin de la vérité; & gémir de voir les autres dans celui de l'erreur; mais nous ne devons point les irriter par des injures. Il faut au contraire les rapeller à la vérité par la douceur, les inſtruire pour la leur faire connoître, & les engager à l'aimer en les traitant avec charité. S'ils mépriſent nos remontrances, nous devons leur proteſter que nous ſommes innocens de leur perte, ſans ceſſer de les aimer & ſans déſeſpérer de leur converſion, & de la demander à Dieu comme l'Egliſe fait tous les jours. Il montre que Jeſus-Chriſt qui avoit la plénitude de l'autorité & de la ſcience, n'a point rompu le roſeau briſé; que rien n'eſt plus contraire à la doctrine de ſaint Paul, que d'anathématiſer ſes freres; que quelque zele qu'il eût pour la vérité, il n'a anathématiſé perſonne, perſuadé qu'en traitant les pécheurs avec tant de ſévérité, il n'auroit jamais converti le monde. Celui que vous voulez anathématiſer, continue ce Pere, eſt ou mort, ou vivant: s'il vit encore, c'eſt une impiété à vous de ſéparer de l'Egliſe celui qui peut ſe corriger. S'il eſt paſſé dans une autre vie: il eſt ſouſtrait à la puiſſance humaine, & il eſt devant Dieu, dont les jugemens ſont impénetrables. Contentez-vous donc, dit-il en finiſſant, de refuter & d'anathématiſer les dogmes contraires à la foi que nous avons reçue par tradition; mais épargnez les perſonnes, & priez pour leur ſalut.

Analyſe du Traité contre les Etrennes, *pag. 698.*

III. Le titre de ce diſcours nous apprend qu'il fût prononcé le premier jour du mois: & l'on voit par toute la matiere qui y eſt traitée, que ce fut le premier jour du premier mois de l'année, c'eſt-à-dire, du mois de Janvier. Car quoi qu'en Orient on la commençat au mois de Septembre, on ne laiſſoit pas d'y obſerver le premier de Janvier les ſuperſtitions uſitées en ce jour chez les Romains, comme on le voit par Libanius dans l'opuſcule qu'il a fait ſur les Kalendes. Mais on ne convient pas de l'année que ce diſcours fût fait. Il y en a qui le mettent en 387, fondés ſur ce
Pag. 698. que Saint Chryſoſtome y dit, qu'il avoit peu auparavant fait l'éloge de ſaint Paul, que le peuple avoit écouté avec joie. Or on trouve quelque choſe à la loüange de ce ſaint Apôtre dans deux diſcours prêchés ſur la fin de l'an 386. Mais cette preuve eſt bien foible: car il n'eſt parlé de ſaint Paul dans ces deux diſcours, qu'en paſſant & par occaſion, au lieu que celui auquel il ren-

voie dans son homélie contre les étrennes, paroît avoir été fait exprès pour célebrer les louanges de cet Apôtre. D'ailleurs il en parle si souvent dans ses discours, & il en fait si souvent l'éloge, qu'il n'est pas aisé de décider quel est celui qu'il désigne ici. Il vaut donc mieux avouer que l'époque de ce discours est incertaine. L'Evêque Flavien n'étoit pas présent lorsque saint Chrysostome le prononça. Il y marque que son dessein avoit été de continuer l'éloge de saint Paul, commencé quelques jours auparavant; mais qu'il s'étoit trouvé obligé de changer de matiere, & de parler contre les folies qui se faisoient en ce jour dans toute l'année. Elles commençoient dès la nuit, que l'on passoit en danses, en jeux & en débauches, que le Saint appelle diaboliques. Le jour on donnoit des étrennes, qui étoient encore suivies de beaucoup de désordres. Saint Chrysostome invective fortement contre cette coutume, & s'éleve sur-tout contre ceux qui croioient que le moyen de passer toute l'année dans la joie & dans les plaisirs, étoit de s'y livrer dès le premier jour. Il montre que rien n'est si contraire à la loi de Dieu: que le vrai moyen d'être heureux toute l'année, c'est de la commencer dans la crainte du Seigneur & par l'observation de ses commandemens; qu'il n'y a que la vertu qui puisse nous rendre certains jours heureux: que comme rien n'est mauvais par lui-même que le péché, il n'y a rien de bon que la vertu: que quiconque a la conscience pure, est toujours en fête, au lieu que celui qui l'a chargée de crimes, est d'une pire condition que ceux qui pleurent, fit-il six cens fêtes: enfin que soit que nous commencions l'année, soit que nous la finissions, nous devons tout faire pour la gloire de Dieu, suivant les paroles de saint Paul, dont il donne l'explication. 1. Cor. 18.

§. XI.

Des sept discours sur le Lazare.

Discours sur le Lazare on n'en sçait pas l'année.

I. IL n'y a rien non plus d'assuré touchant l'époque des discours sur le Lazare; on voit seulement par le commencement du premier qu'il fut prêché le lendemain de l'homélie contre les étrennes, c'est-à-dire, le second de Janvier. Il fut suivi de près de six autres sur le même sujet, mais avec quelque interruption à cause des fêtes de Saint Basile, & des Saints Martirs Juventin & Maximin, dont Saint Chrysostome fut obligé de faire l'éloge après le troisiéme discours sur le Lazare.

Analyse du premier Discours, p. 707.

II. Il commence le premier en félicitant ses auditeurs de ne s'être point livrés aux désordres du jour des étrennes, & d'en avoir fait

un jour de réjouissances purement spirituelles. Mais comme il avoit appris que quelques-uns étoient passés de l'Eglise dans des cabarets & avoient pris part aux excès de ce jour ; qu'ils avoient même tourné son zéle en ridicule, il s'éleve contre eux avec force, & proteste que leurs railleries ne l'empêcheront point de dire la vérité & de s'opposer aux désordres ; qu'il étoit résolu de s'acquitter de son ministére, tant que Dieu le laisseroit en vie, se confiant que s'il ne pouvoit convertir les méchans, il auroit du-moins la consolation de les ébranler, & la joie d'affermir les bons, & que quoique ses peines fussent perdues, il ne laisseroit pas d'en recevoir la recompense de la part de Dieu. Il trouve dans la conduite que Jesus-Christ tint à l'égard de Judas, qu'il ne cessa d'avertir & de combler de bien pour le rappeller à son devoir, un modele de celle que nous devons garder envers les pécheurs. Pour donc détourner ceux qui jusques-là s'étoient livrés au désordre du premier jour de l'année, de les continuer, il fait un parallele du Lazare & du mauvais Riche ; & combat dans celui-ci les excès du boire & du manger, le mépris que les riches font ordinairement des pauvres, leur dureté envers les malheureux, leur luxe dans leurs ameublemens, & semblables autres dépenses. Il veut qu'un Chrétien se souvienne à table, que son repas doit être suivi de la priere & de la lecture des livres saints ; car le tems qui suit la réfection est un tems d'action de graces. Or il ne convient point de la faire étant yvre : il faut avoir mangé avec sobriété, & avoir l'esprit présent. Il passe ensuite aux souffrances du Lazare, qui quoique grandes, n'étoient point comparables à celles que souffriront les méchans dans l'autre vie. Lors donc, continue-t-il, que nous voions le juste dans la misére, & le pécheur dans les délices, nous ne devons point plaindre celui-là, parce qu'une récompense éternelle lui est destinée dans l'autre monde, & que même dans celui-ci, ses douleurs sont temperées par d'abondantes consolations ; ni croire celui-ci heureux, parce que de longs & cruels supplices lui sont préparés.

Analyse du deuxiéme Discours, p. 726.

III. Ce parallele ayant produit un bon effet sur l'esprit du peuple, saint Chrysostome le continue dans un second discours, en répréfentant le mauvais riche dans l'enfer, & le Lazare dans le sein d'Abraham. Mais avant que d'en venir là il détruisit une erreur populaire venue des payens, que ceux qui mouroient de mort violente, devenoient des démons. Il convient que Jesus-Christ même avoit appellé les Juifs, enfans du diable, non qu'ils fussent transformés en la nature des démons, mais parce qu'ils en imitoient

toient les œuvres ; & soutient que ce n'est qu'en ce sens que l'on peut dire d'un homme qu'il devient démon : ce qui par conséquent ne peut s'entendre que de ceux qui vivent dans le péché, & non de ceux qui meurent d'une mort violente. Il décrit d'une maniere si touchante la mort du Lazare & celle du mauvais Riche, que ses auditeurs sentant la difference de l'une d'avec l'autre, en furent frappés si vivement, qu'ils tomberent dans un morne silence, que saint Chrysostome préféra aux applaudissemens. Il ajoûta que comme le mauvais Riche vit Lazare dans le sein d'Abraham, de même ceux qui auront fait aux autres quelque injustice, les verront de l'enfer, afin que cette vûe augmente leurs tourmens ; que les riches sont censés faire injustice aux pauvres, lorsqu'ils ne leur donnent pas l'aumône : Dieu n'ayant donné aux riches au delà du nécessaire, que pour en faire part aux autres : que le Riche vit Lazare dans le sein d'Abraham, afin que son crime lui parût plus grand, & sa dureté plus condamnable, comparée à la charité de ce Patriarche qui avoit été riche comme lui. Saint Chrysostome prend occasion de l'étendue de la charité d'Abraham, pour montrer que cette vertu ne doit point avoir de borne, & ne faire distinction de personne ; en sorte que celui qui donne l'aumône ne fasse attention qu'à la misere de celui à qui il donne, sans s'informer de son genre de vie. La pauvreté d'un malheureux doit faire seule sa recommandation. Un pauvre a-t-il besoin de pain ? Il faut lui en donner, fût-il le plus méchant de tous les hommes. C'est ainsi qu'on imite notre Pere qui est dans le Ciel, qui fait luire son soleil sur les méchans comme sur les bons.

IV. Quelques jours après, ce Pere reprit la même matiere ; & continuant dans un troisiéme Discours à parler du mauvais Riche, il s'attache aux paroles que lui dit Abraham : *Mon fils, souvenez-vous que vous avez eu vos biens dans votre vie, & que Lazare n'y a reçu que des maux.* Pour en expliquer le sens, il distingue les hommes en trois classes, dont la premiere est de ceux qui souffrent seulement en cette vie ; la seconde est de ceux qui ne souffrent qu'en l'autre, & la troisiéme de ceux qui souffrent en cette vie & en l'autre. Ensuite il examine qui de ces personnes sont les plus heureuses, ou les plus malheureuses ; & dit qu'il est hors de doute que celles de la premiere classe sont les plus heureuses, puisque ce qu'elles souffrent ici-bas, sert à expier les péchés qu'elles peuvent avoir commis. La plûpart s'imaginent, ajoûte-t-il, que les personnes qui souffrent en cette vie, & en l'autre sont les plus malheureuses de toutes, mais ils se trompent ; parce

Analyse du troisiéme Discours, p. 736.

Luc 16, 25.

que plus un pécheur souffre en cette vie, moins il lui reste à souffrir en l'autre: d'où il conclud que celui-là est le plus malheureux qui ayant toujours vécu dans les délices, comme le mauvais riche de l'Evangile, seroit obligé de porter pendant l'éternité tout le poids de la sévérité de la Justice de Dieu, sans pouvoir obtenir une goutte d'eau pour se rafraîchir; c'est-à-dire, la moindre consolation dans ses souffrances. Il en infere encore que de deux pécheurs, le moins malheureux en l'autre vie, est celui qui a le plus souffert en celle-ci; que de deux Justes, le plus heureux sera celui qui aura le plus souffert en ce monde; & enfin, que personne ne peut être heureux en ce monde & en l'autre. Comme on auroit pû lui objecter qu'Abraham, Isaac, Jacob, David, & d'autres Justes de l'Ancien Testament, après avoir été heureux en cette vie, l'étoient encore en l'autre, il touche en peu de mots les maux qu'ils avoient soufferts, & finit en disant que ceux que Dieu n'afflige point en cette vie, doivent s'affliger eux-mêmes par les travaux de la penitence, l'unique voie qui puisse nous conduire à Dieu.

Analyse du quatriéme Discours, 751.

V. Si Abraham n'a pu secourir le mauvais riche, quoiqu'il l'appellât son fils, peut-on s'appuyer sur la vertu d'autrui? Non, ni la proximité, ni l'amitié, ni les prieres des Martyrs ne peuvent nous sauver, si nous négligeons la vertu. Saint Chrysostome avoit établi cette maxime sur la fin du Discours précedent; & il continue de le prouver dans le suivant, qui est le quatriéme sur le Lazare, par l'exemple des Vierges folles, qui implorent en vain le secours de leurs compagnes pour avoir l'huile qui leur manquoit. Il appuie de plusieurs raisons ce que dit Abraham au mauvais riche: que ceux qui n'écoutent pas les Ecritures, n'écouteroient pas non-plus les morts, s'ils ressuscitoient. En effet, s'il arrivoit souvent que les morts ressuscitassent, pour venir nous raconter ce qui se passe dans l'autre vie, on ne tiendroit compte dans la suite des tems de ces sortes d'apparitions. Il seroit même dangereux que le Diable n'en prît occasion de répandre dans le monde de mauvaises doctrines, en se servant à cet effet ou de phantômes, ou de gens qui feignissent d'être ressuscités d'entre les morts. Il passe de là à la croyance du Jugement dernier, sur lequel il dit que les Payens, les Juifs & les Hérétiques étoient d'accord; étant visible que Dieu qui est juste, ne peut par consequent laisser le bien sans recompense, & le mal sans punition, en ce monde ou en l'autre. Or nous en voyons beaucoup qui vivent bien en ce monde, & qui en sortent après y avoir beaucoup souffert, sans avoir été récompensés ni de leurs vertus, ni de leurs souffrances. Au contraire on en voit un grand nombre y vivre

dans les délices, quoiqu'ils aient dépouillé les veuves & les orphelins & commis beaucoup d'autres maux. Saint Chrysostome exhorte donc ses auditeurs à se preparer à ce Jugement par une pénitence sincere, & en confessant leurs péchés avec larmes.

Analyse du cinquiéme discours sur le Lazare, p. 587.

VI. Quoique ce Discours n'explique aucune partie de l'Histoire du mauvais riche & du Lazare, il se trouve néanmoins des manuscrits où il est compté pour le cinquiéme sur cette matiere : & on a cru devoir le placer ensuite du précédent, parce que saint Chrysostome le précha quatre jours après. On peut dire même qu'il a du rapport avec ce quatriéme, puisqu'il traite également de la mort & de la résurrection. Il s'arrête à ces paroles de l'Epître aux Thessaloniciens que l'on avoit lue ce jour là : *Je ne veux pas que vous ignoriez ce qui regarde ceux qui dorment* ; & fait remarquer que saint Paul donne ordinairement le nom de sommeil à la mort des justes pour nous en consoler par l'esperance de la résurrection; la mort pouvant être comparée à un fourneau où l'on jette les morceaux d'une statue pour la fondre de nouveau & la rendre beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant. Il ne desapprouve point que l'on témoigne de la douleur à la mort de ses proches & de ses amis, pourvû que cette douleur soit modérée, que la foi nous console, & nous fasse rendre graces à Dieu, qui ne nous a enlevé ce parent & cet ami, que pour le placer dans sa gloire. C'est dans cette persuasion que l'Eglise conduit avec honneur à la sépulture les corps des Fidéles & qu'elle accompagne cette pompe funebre de prieres & du chant des Pseaumes. S'il est permis de pleurer à un Chrétien, c'est celui qui est mort à la grace ; de semblables larmes ne sont point toujours infructueuses, puisque souvent elles servent à la conversion du pécheur; au lieu que celles que l'on répand sur les morts, sont en même-tems inutiles & dangereuses, n'étant propres qu'à persuader aux Payens que nous ne croyons point la résurrection. Enfin il veut qu'en apprenant la mort de ceux qui nous appartiennent, la Religion fasse sur nous la même impression qu'elle fit sur Job, lorsqu'on lui annonça la mort de ses enfans; & sur Abraham lorsqu'il reçut ordre d'immoler son fils.

1. Thessal. 4, 13.

Analyse du sixiéme Discours, p. 772.

VII. Le sixiéme Discours est intitulé. Sur le tremblement de terre & sur le Lazare; mais comme ces tremblemens étoient fréquens à Antioche, il n'est point aisé de décider lequel donna occasion à ce Discours. Il y en eut en 387 avant le renversement des Statues de Théodose : & saint Chrysostome dans sa troisiéme Homélie sur les Statues, témoigne que la terre avoit déja été secouée

plusieurs fois. On voit par la Chronique de Marcellin qu'en 396, il y eut un tremblement qui ébranla tout l'univers; & le même Auteur fait mention d'un autre qui deux ans auparavant n'avoit secoué que quelques Provinces de l'Europe. Si l'on en croit quelques critiques, celui dont il est parlé dans ce sixiéme Discours, est le tremblement général arrivé en 396; ils se fondent sur ce qui est dit au commencement, que ce tremblement avoit secoué tout l'Univers. Mais comment cette opinion peut-elle s'accorder avec ce que dit saint Chrysostome, que ce tremblement n'étoit arrivé que depuis trois ou quatre jours, & que la crainte qu'il avoit causée, n'étoit point encore dissipée? Dans un espace si court ce Pere auroit-il pû apprendre que ce tremblement s'étoit fait sentir dans toutes les parties de l'Univers? Il semble qu'on ne doit pas prendre les termes de ce Pere à la lettre, mais considerer que c'est un Orateur qui parle. Quoi qu'il en soit, ce Discours fut fait quelque tems après les précédens, & en un tems où le peuple d'Antioche pouvoit se souvenir aisément de ce que saint Chrysostome avoit dit du Lazare & du mauvais riche dans les cinq prémiers Discours. Le sixiéme n'étoit qu'en partie dans les anciennes éditions, & on l'a augmenté considerablement dans la nouvelle sur la foi de deux manuscrits. Photius (*a*) en cite deux endroits; saint Chrysostome y dit que Dieu avoit fait éclater dans ce dernier tremblement sa puissance & sa bonté: sa puissance en ébranlant toute la terre; sa bonté en la soutenant dans cet ébranlement. Il fut si violent qu'il répandit la frayeur dans tous les esprits, & que l'on fit pendant trois jours des prieres publiques pour appaiser la colere de Dieu. Saint Chrysostome avoue qu'il eut peur lui-même, mais moins du tremblement de terre que des péchés qui l'avoient occasionné; il l'attribue sur-tout à la tiédeur & à la négligence de la plûpart des Chrétiens; c'est pourquoi il les exhorte à devenir plus fervens & plus zélés, & à profiter de ce qui étoit arrivé, pour vivre dans la suite avec plus de piété. Dieu, leur dit-il, ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse, & qu'il vive. Il leur répresente que Dieu en cette occasion a agi envers eux comme autrefois envers les Ninivites; il a menacé de renverser la villes, mais pour ne point venir à cette extrémité, il nous a avertis de la prévenir; nos murs faisant aujourd'hui la fonction que faisoit à Ninive le Prophéte Jonas. Il prie ses Auditeurs de considerer combien est grande la colere de

(*a*) *Phot. cod.* 273, *pag.* 1564.

Dieu contre les pécheurs, & avec quelle facilité il pouvoit renverser toute la ville, sans qu'il pût en être empêché ni par les richesses, ni par la puissance des hommes, & de se représenter dans cet événement la frayeur dont les pécheurs seront saisis au Jugement dernier. Il répete ce qu'il avoit dit dans ses discours précédens; que de deux pécheurs le moins à plaindre est celui qui souffre le plus en ce monde, parce que les maux nous retirent du péché, qu'ils en sont le remede, & qu'il n'y a rien de si terrible que d'irriter Dieu, & d'être en même tems heureux ici-bas. Il rappelle à ce propos l'Histoire du mauvais riche, non pour ceux à qui il l'avoit déja expliquée, mais pour quelques étrangers qui étoient venus l'entendre; & l'entremêle d'une description merveilleuse des differens personnages que les hommes font en ce monde, & qui sont presque toujours opposés ou à leur caractere, ou à leur capacité: il soutient que la véritable noblesse vient de la vertu, & non de la servitude du péché; ce qu'il montre par l'Histoire de Cham, avant lequel tous les hommes avoient été libres, & qu'il ne devint l'esclave de ses freres qu'après que Noé lui eut donné sa malédiction ensuite de l'injure qu'il en avoit reçue. En parlant de ce Patriarche, il fait un parallele de l'Arche avec l'Eglise, & dit que ce fut le chagrin de voir la terre déserte qui le porta à boire du vin. En examinant pourquoi Abraham dit au mauvais riche qu'il avoit reçu ses biens en cette vie, & non point qu'il les eût pris; il enseigne que comme il n'y a jamais eu de juste sans péché, pas même Saint Paul; il n'y a pas non plus de si grand pécheur qui ne fasse quelque bonne action. Les maux que les Justes souffrent en ce monde servent d'expiation à leurs péchés; & les biens dont les méchans y jouissent, sont la récompense de leurs bonnes œuvres. Abraham a donc pu dire au mauvais riche qu'il avoit reçu ses biens, c'est-à-dire, des richesses, du pouvoir, des honneurs, des plaisirs, parce qu'ils lui étoient dûes pour le peu de bien qu'il pouvoit avoir fait.

VIII. Le septiéme Discours sur le Lazare est aussi intitulé, Contre les jeux du Cirque. Saint Chrysostome avoit déja prêché plusieurs fois sur cette matiere, & il exhorte ceux qui avoient renoncé de paroles aux pompes du diable, d'y renoncer en effet; mais il eut la douleur d'apprendre qu'un grand nombre de ses auditeurs assistoient encore à ces jeux, & que ceux qui lui applaudissoient dans l'Eglise, applaudissoient de même à des cochers qui courroient dans le Cirque: il s'en plaint amérement, & ne se console que dans l'espérance qu'ils renonceront enfin aux spectacles de

Analyse du septiéme Discours, p. 790.

Satan. Il tire quelque morale du conseil que nous donne Jesus-Christ d'entrer par la porte étroite, rapporté au septiéme chapitre de Saint Matthieu que l'on avoit lû ce jour-là dans l'Eglise; & pour rendre plus sensible la différence qu'il y a entre la voie étroite, & la voie large, il fait une description de la vie du Lazare, & de celle du mauvais riche : opposant la misere, la pauvreté, les infirmités, les douleurs & la faim de l'un, aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs, & à la santé de l'autre. A quoi il ajoûte la fin bienheureuse du premier, & les supplices éternels du second.

Matt. 7, 13.

§. XII.

Des Ouvrages supposés à Saint Chrysostome.

Lettre de Théodore, p. 801.

I. ON a mis à la tête des Ecrits supposés à Saint Chrysostome, une lettre qui ne l'est pas moins, & qui porte le nom de Théodore tombé dans le crime; c'est l'ouvrage de quelque Grec moderne, qui y introduit Théodore comme faisant réponse aux lettres que Saint Chrysostome lui avoit écrites sur sa chûte. L'Imposteur donne au Saint Docteur le titre de Pere & de Chrysostome; ce qui suffit pour le convaincre de faux, puisque ce Théodore dont on emprunte le nom, ne devoit pas donner le titre de Pere à son compagnon d'étude, ni appeller Chrysostome celui qui n'avoit pas encore mérité ce nom par son éloquence; d'ailleurs le stile de cette lettre est embarrassé & peu correct.

Livre septiéme du Sacerdoce, p. 804.

II. Le septiéme Livre du Sacerdoce, est l'ouvrage d'un mauvais déclamateur qui n'a vêcu que long-tems après Saint Chrysostome. Il est en forme de Discours, & fait, ce semble, pour être prêché devant le peuple.

Homélie sur les plaisanteries, p. 808. & sur quelques autres sujets.

III. Il y a du sens & de la netteté dans l'Homélie qui a pour titre; Qu'une personne de pieté ne doit pas user de plaisanterie; mais elle n'est point du tout du stile de Saint Chrysostome, & on y repéte souvent des termes & des façons de parler que l'on ne trouve point dans les écrits qui sont incontestablement de lui. Il ne faut que lire les trois piéces suivantes, pour se persuader qu'elles sont supposées à Saint Chrysostome, dont elles n'ont ni l'élégance, ni la pureté de stile, ni la force des raisonnemens. La premiere est intitulée: Un Disciple de Jesus-Christ doit être doux & peu susceptible de colere; la seconde est contre l'hypocrisie; la troisiéme sur le jeûne & l'aumône.

Traité contre les Juifs, les

IV. Le Traité contre les Juifs, les Gentils & les Hérétiques

est si éloigné du génie de Saint Chrysostome, qu'il est étonnant qu'on ait osé le mettre sous son nom : le stile les preuves & les comparaisons n'ont rien que de foible & de puérile.

Gentils & les Hérétiques, p. 820.

Traité de la Foi, p. 825.

Traité de la Trinité, pag. 832.

V. On doit faire encore moins d'estime de l'Opuscule qui a pour titre, De la Foi, de la Loi de nature, & du Saint Esprit ; le Discours sur la Trinité est mieux écrit que les précédens ; c'est un Traité de controverse, dont le stile qui est extrémement dur, fait voir qu'on ne peut l'attribuer à S. Chrysostome.

ARTICLE III.

Des Ecrits contenus au second Tome.

§. IX.

Des Homélies sur la sédition d'Antioche ou sur les Statues.

En quel tems ces Homélies furent faites.

I. Nous avons vû dans l'article de Saint Flavien, que les impositions faites sur les peuples par l'Empereur Théodose en 387 occasionnerent à Antioche une sédition si violente que l'on y brisa à coups de pierres les images peintes de l'Empereur, que l'on y renversa ses Statues d'airain, celles de son pere, de ses enfans & de l'Impératrice, & qu'on les traina même par toute la ville avec des cris insolens, ensorte qu'elles furent mises en piéces. Nous y avons vû encore que ce Saint Evêque prévoyant comme les autres les vengeances que l'Empereur alloit tirer d'un pareil attentât, partit pour Constantinople malgré son grand âge & la rigueur de la saison, & de quelle maniere il obtint de ce Prince la grace des coupables. L'intervalle qu'il y eut entre le crime des séditieux, & le tems qu'il fallut à Flavien pour leur en obtenir le pardon, parut à S. Chrysostome un tems favorable pour répandre la semence de la vérité dans des cœurs attendris par la crainte des châtimens dont ils étoient menacés. Il ne se pressa pas néanmoins, à cause de l'accablement où l'effroi avoit jetté le peuple, & il attendit sept jours entiers, c'est-à-dire, comme l'on croit depuis le 26 de Février jusqu'au jeudi 4 de Mars de l'an 387 ; car ce fut cette année, suivant l'opinion la mieux fondée qu'arriva la sédition d'Antioche à la lecture (a) de l'Edit, par lequel Théodose demandoit de l'argent pour faire des libéralités aux Soldats, à cause de la dixiéme année de son regne, & de

---

(a) *Liban. orat. 23. pag. 526.*

la cinquéme d'Arcade. Il eſt vrai que cette dixiéme année ne commença qu'en 388 ; mais il ne l'eſt pas moins par les Faſtes d'Idace & de Marcelin, qu'il la célébra en 387 pour n'en faire qu'une Fête avec celle de la cinquiéme année d'Arcade qui commençoit en 387. Théodoſe n'étoit pas le premier qui eut prévenu de ſemblables Fêtes; & on voit que Maximien-Hercule célébra en 303 la vingtiéme année de ſon empire, quoiqu'il ne fût que dans la dix-huitiéme, afin de rendre cette fête commune avec celle de Diocletien, qui étoit dans la vingtiéme. On ſçait d'ailleurs que Théodoſe étoit à Conſtantinople, lorſqu'à la priere de Flavien, il pardonna au peuple d'Antioche, & que ce fut pendant le Carême (*a*). Or ce Prince n'étoit point en cette ville pendant le Carême de 388, mais à Theſſalonique. comme il paroît par les Loix (*b*) du 10 & du 17 de Mars, & du 30 d'Avril.

Homélie ſur l'Epître à Timothée, la premiere au peuple d'Antioche *pag.* 1.

II. L'Homélie que l'on a miſe à la tête de celles qui furent faites à l'occaſion de la ſédition d'Antioche, fut faite quelques jours avant qu'elle arrivât, & prêchée dans l'Egliſe que l'on nommoit la Palée, ou l'ancienne. Saint Chryſoſtome voulant faire voir dans ce Diſcours combien le tréſor de l'Ecriture eſt abondant en richeſſes, & combien de vérités ſont renfermées dans ſes moindres paroles, choiſit à cet effet ce que Saint Paul dit à Timothée dans ſa premiere Epître que l'on avoit lûe ce jour-là : *Uſez d'un peu de vin à cauſe de votre eſtomac, & de vos fréquentes infirmités.* (1. *Timoth.* 3, 23.) Il tira de ce peu de mots qui paroiſſent ſi ſimples & ſi communes d'excellentes inſtructions pour la conſolation des juſtes, en leur apprenant que dans les infirmités dont ils ſe trouvent accablés, ils ne doivent point négliger les moyens humains qui peuvent contribuer au rétabliſſement de leur ſanté; il y trouva des preuves pour confondre les Hérétiques qui condannoient l'uſage du vin, & pour déſabuſer ceux des Catholiques, qui croyoient voir dans ce conſeil de l'Apôtre une permiſſion de boire du vin en abondance. Il prend de-là occaſion de parler contre l'ivrognerie; enſuite pour affermir ceux qui ſe ſcandaliſoient de voir les Saints opprimés par les méchans, & gémir pour le poids de leurs infirmités, comme Timothée, Saint Chryſoſtome montre que Dieu a ſes raiſons pour affliger les juſtes; ſçavoir, ou pour empêcher que le grand nombre de leurs miracles & de leurs vertus ne leur enfle le cœur, ou afin que les autres hommes ne ſoient pas tentés de les prendre pour des Dieux, ou pour manifeſter ſa gloire d'une maniere plus

(*a*) Chryſoſt. *Hom.* 2. *pag.* 21. (*b*) *Cod. Theod. chronolog. pag.* 119.

sensible par la foiblesses des instrumen dont il se sert pour annoncer sa parole, ou pour mettre à l'épreuve la patience des justes, ou pour nous ôter tout prétexte de nous dispenser de les imiter. Ce Pere trouve encore dans les maux que souffrent les Saints, une preuve de la résurrection & du jugement dernier : Dieu qui est juste ne pouvant laisser leur mérite sans recompense : il fait voir que Job étoit bien plus grand dans l'adversité que dans la prospérité, & oppose la grandeur d'ame de ce saint homme, à la pusillanimité de ceux qui abbatus par le moindre revers de fortune, ou par la perte de quelque argent, blasphément aussi-tôt contre Dieu. Il exhorte ses auditeurs à contribuer à réformer ce vice qui n'étoit que trop commun à Antioche, leur conseillant de reprendre même publiquement les blasphémateurs & de les frapper en cas de besoin. Vous sanctifierez votre main, leur dit-il, en fermant la bouche à ces malheureux par un soufflet ; que si on vous traîne en Justice à cette occasion, & que le Juge veuille vous punir, dites avec liberté, que vous l'avez fait pour fermer la bouche à celui qui blasphêmoit contre le Roi des Anges ; crime plus grand que le blasphéme contre l'Empereur, qui toutefois est puni griévement. Il autorise cette maniere de corriger, de l'exemple de Saint Jean-Baptiste, qui ne craignit point de reprendre publiquement le Roi adultere.

Analyse de la seconde Homélie sur les Statues au peuple d'Antioche.

III. Ce Discours qui avoit été écouté avec beaucoup d'attention ne produisit néanmoins que peu ou point d'effet, puisque dans le suivant prêché huit jours après la sédition, dans la même Eglise, Saint Chrysostome attribue au peu de soin qu'on avoit eu de reprimer les blasphémateurs, la désolation où se trouvoit la ville d'Antioche. C'est le premier Discours qu'il fit pour consoler le peuple de cette ville, s'étant tû pendant sept jours comme les amis de Job, à cause de l'abbatement général qui y régnoit. Il le commence en témoignant sa propre douleur ; & pour adoucir celle des autres, il invite les isles voisines à y prendre part. Je pleure & je gémis, ajoute-t-il, non par la crainte du châtiment que l'on doit attendre de si grands excès ; mais sur la folie d'un déréglement si prodigieux. Quand l'Empereur ne le puniroit pas, le regret de nous y être abandonnés, nous seroit-il supportable ? Comment cette ville est-elle passée de l'état heureux où nous l'avons vûe, dans celui où nous la voyons aujourd'hui ? On peut dire d'Antioche ce qu'Isaïe disoit autrefois de Jerusalem : *Isai.* 1, 30.
Notre Cité est comme un therebinthe qui a perdu ses feuilles, & comme un jardin qu'on n'a pas soin d'arroser ; car de même que

les arbres, faute d'eau ne peuvent porter ni feuilles ni fruit; ainsi cette ville destituée du secours d'enhaut se voit privée de ses habitans; ses maisons & ses places sont abandonnées; le doux nom de patrie est devenu odieux; chacun fuit le lieu de sa naissance comme un incendie. C'est un énigme que notre malheur; nous fuyons sans qu'aucun ennemi nous poursuive; nous quittons notre patrie sans avoir combattu; nous n'avons point vû briller les armes, & nous souffrons tous les maux de l'esclavage. Nos Citoyens qui se réfugient dans les villes voisines, ont déja publié par-tout notre malheur; mais ce n'est pas cela qui doit nous faire rougir, il est même à propos qu'elles soient informées de l'infortune de leur mere, afin que joignant leurs prieres aux nôtres, elles en obtiennent de Dieu le salut. Il raconte avec quel empressement les Officiers de l'Empereur se saisissoient de tous ceux qu'ils rencontroient, sans distinction de l'innocent & du coupable, traînant les uns & les autres devant les Tribunaux; & après avoir fait une peinture très-vive de la consternation générale qui régnoit dans Antioche, il s'efforce d'y relever les esprits abbatus, & de leur rendre leur premiere tranquillité, en les exhortant à laisser à Dieu la disposition de l'avenir, ne doutant point que cette résignation ne dût être un remede à leur douleur. Il les fait souvenir ensuite de ce qu'il leur avoit dit sur les blasphémateurs dans son dernier Discours, & leur fait voir que Dieu n'avoit permis qu'on traitât si indignement l'Empereur, qu'afin qu'en vengeant ses propres injures, il vengeât aussi celles qui avoient été faites à Dieu, soit par les blasphémateurs publics, soit par ceux qui n'avoient pas eu assez de courage pour les corriger ou les reprendre. Ne valoit-il pas mieux châtier ces criminels, au peril même de notre vie, que d'être réduits par leur insolence à attendre la mort? Cela nous auroit donné part à la gloire des Martyrs. Instruits par nos malheurs, opposons-nous du moins à l'avenir à la fureur des impies, & fermons ces bouches sacrileges qui sont autant de fontaines empoisonnées, & de sources de mort & de scandale. Comme le peuple donnoit à Saint Chrysostome de grands applaudissemens; Ce n'est pas là, s'écria-t-il, ce que je demande: si vous voulez me bien louer, faites ce que je vous enseigne. Reprenant après ce prélude l'explication de la premiere Epître à Timothée dont on avoit lû une partie ce jour-là; il s'arrête à ces paroles du VI. chap. *Avertissez les riches de ce siécle, de n'être point orgueilleux.* Il remarque que Saint Paul, en disant les riches de ce siécle, insinue qu'il y a un autre siécle, & d'autres richesses, auxquelles Lazare quoique indigent

avoit grande part. Ces richesses ne sont ni d'or, ni d'argent, ni d'aucune matiere corruptible ; l'œil ne les a jamais vû, & l'oreille n'en a point entendu parler, elles ne sont même jamais tombées dans l'esprit de l'homme ; aussi ne sont-elles point sujettes au changement & à la corruption, comme celles de ce siécle, qui s'évanouïssent avec la vie, qui ne suivent point leurs possesseurs, & qui bien souvent ne les accompagnent pas même jusqu'à la mort. C'est pout cela que l'Apôtre avertit les riches de ne point fonder leurs espérances sur des richesses aussi incertaines. Mais pourquoi, dit saint Chrysostome, ne leur ordonne-t-il pas de s'en défaire, mais seulement de n'être pas orgueilleux ? C'est, répond ce Pere, que l'orgueil est la racine de l'avarice. D'ailleurs les richesses ne sont point défendues, pourvû qu'on en fasse un bon usage : & il y a bien de la difference entre l'avare & le riche. On peut encore dire que saint Paul se proportionne en cet endroit à la foiblesse de ceux à qui il parloit, imitant en cela Jesus-Christ qui n'ordonna pas à un de ces riches de vendre son bien, & de le distribuer aux pauvres. Saint Chrysostome propose Abraham comme le modele des riches. Ce Patriarche étoit opulent sans être avare : il ne songeoit point à accumuler trésor sur trésor, mais il s'informoit exactement des pauvres & des voyageurs, pour fournir à leurs besoins. Ses pavillons, quoique grossiers, ont surpassé la splendeur des maisons royales : il y eut des Anges pour ses hôtes. Quels Princes ont jamais eu cet honneur ? S. Chrysostome traite ensuite de l'obligation & de l'utilité de l'aumône, & fait voir que la félicité des pauvres, même en ce monde, surpasse celle des riches, quand ils sçavent supporter leur pauvreté avec patience & avec sagesse. C'est pour eux un trésor qui ne peut être ravi : c'est un azile contre toute sorte d'embûches. Il est vrai que les pauvres sont souvent opprimés ; mais les riches sont beaucoup plus exposés à l'envie, & sujets à de bien plus fâcheuses disgraces. Il exhorte ses auditeurs de tout espérer de la miséricorde d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à nous donner son corps & son sang. Elie en quittant la terre laissa son manteau à son Disciple, & le Fils de Dieu en montant au Ciel, nous laissa sa chair ; avec cette différence qu'Elie fut obligé pour cela de se dépouiller, au lieu que Jesus-Christ en nous laissant ici sa chair, ne laissa pas de l'emporter aussi avec lui dans le Ciel. Ne nous décourageons donc point, & ne craignons point les maux qui nous peuvent arriver dans les tems les plus difficiles, puisque celui qui a si volontairement répandu son sang pour nous tous,

nous a de nouveau communiqué ce même ſang : car après cela que refuſera-t-il de faire pour notre ſalut ?

Analyſe du troiſiéme Diſcours, pag. 35.

IV. Le troiſiéme Diſcours fut prêché le Dimanche qui précedoit le jeûne du Carême. On voit par le commencement que Flavien étoit déja parti d'Antioche pour aller à la Cour demander la grace de cette ville. Saint Chryſoſtome fait tout eſpérer à ſes auditeurs d'un interceſſeur ſi puiſſant auprès de Dieu & ſi capable de fléchir l'Empereur. Il leur donne comme un précis du Diſcours que ce ſaint Evêque devoit faire à Théodoſe : ce qui donne lieu de croire qu'ils l'avoient concerté enſemble avant ſon départ, ou du moins que Flavien le lui avoit communiqué. Mais il les exhorta en même-tems de ſoutenir par de ferventes prieres, & particulieres & publiques, les ſollicitations de leur Evêque, en conjurant le Seigneur de donner à ſes paroles la grace de plaire, & la force de perſuader, comme fit autrefois Eſther pour faire changer l'ordre qu'Aſſuerus avoit donné d'exterminer les Juifs. Si une femme, ajoûte-t-il, a pû appaiſer la colere d'un Roi barbare, à plus forte raiſon notre Evêque aidé des prieres de tout un peuple, pourra-t-il fléchir un Empereur ſi clément. S'il a reçu le pouvoir de remettre aux hommes les péchés qu'ils ont commis contre Dieu, ſans doute qu'il pourra auſſi obtenir le pardon d'un crime qui ne regarde qu'un homme. Il eſt Prince auſſi-bien que l'Empereur, & même plus reſpectable, puiſque les Loix ſacrées lui ont ſoumis ces Rois ; & que s'il s'agit d'obtenir grace du Pere céleſte, l'Empereur a recours au Prêtre, & non pas le Prêtre à l'Empereur. Après avoir ainſi conſolé les auditeurs, il leur donne des inſtructions convenables au tems où l'on entroit, c'eſt-à-dire, au Carême, montrant quel eſt le véritable jeûne, & quelle en eſt la vertu. Je n'appelle point jeûne, dit-il, la ſimple abſtinence des viandes, mais l'abſtinence des péchés : car de ſa nature le jeûne n'eſt point capable d'effacer nos péchés, s'il n'eſt accompagné des diſpoſitions néceſſaires. Ce ne fut ni le jeûne, ni le ſac, ni la cendre qui fléchirent la colere de Dieu en faveur des Ninivites, mais leurs œuvres & leur changement de vie. Ce que je ne dis pas pour mépriſer le jeûne, mais pour en relever le mérite : car ſa gloire conſiſte, non à s'abſtenir de viande, mais à fuir le péché, & à faire de bonnes œuvres. Pour que vous jeûniez, je demande que quand vous voyez un pauvre, vous le ſecouriez dans ſa miſere, que vous vous réconciliez avec votre ennemi ; que la gloire d'autrui n'excite point votre envie ; que vous fermiez les yeux à la rencontre d'une beauté étrangere. Ne vous contentez pas de faire jeûner

votre bouche, mais que vos yeux, vos oreilles, vos mains & les autres parties de votre corps jeûnent aussi. Que vos mains jeûnent en s'abstenant de rapine & d'avarice; vos pieds en n'allant point aux spectacles illicites; vos yeux en ne se répandant point avec tant de curiosité sur toute sorte d'objets. Le regard est la nourriture des yeux; s'il est criminel, il nuit au jeûne; s'il est innocent il en releve le prix. Ne seroit-il pas ridicule de s'abstenir de viandes défendues, & de ne point s'abstenir de mauvais regards, puisque les uns & les autres sont également interdits? Il faut encore que les oreilles jeûnent, & leur jeûne consiste à être fermées aux médisances & aux calomnies. Que la bouche jeûne aussi, en ne s'ouvrant point pour proférer des paroles injurieuses ou deshonnêtes. Saint Chrisostome insiste beaucoup sur l'obligation où nous sommes de ne médire de personne, & rejette l'excuse de ceux qui croyoient ne point médire quand ce qu'ils disoient de leur prochain étoit vrai. Quoique le mal que vous dites de votre prochain soit véritable, leur répond-il, c'est toujours un crime de le dire. Il veut donc qu'on rejette les médisans à l'exemple du Roi Prophête qui avoit en horreur celui qui médisoit en secret: que l'on ensevelisse dans le silence le mal qu'on à ouï dire des autres, & qu'on dise aux médisans: Si vous avez à louer quelqu'un, je vous écouterai volontiers; mais si vous n'avez que du mal à en dire, je ne vous écouterai point. Si les médisans, ajoûte ce Pere, étoient bien persuadés que nous avons plus d'aversion pour eux que pour ceux dont ils disent du mal; ils se corrigeroient d'une si mauvaise habitude. Il se sert de la rigueur avec laquelle on punissoit l'injure faite à l'Empereur dans ses Images, pour donner quelque idée de la sévérité avec laquelle Dieu punira un jour les injures faites aux hommes qui sont ses images, aussi bien que les paroles de blasphême par lesquelles on l'outrageoit directement lui-même. Il menace les pécheurs de plus grandes peines que celles qu'ils s'attendoient de souffrir, s'ils different à se convertir, & exhorte ceux qui vivoient dans la piété à y perséverer, de peur que Dieu ne les frappât d'un second fléau. Il regarde comme une objection criminelle celle qu'on lui faisoit: que plusieurs innocens avoient été punis, & que plusieurs coupables étoient sauvés. Car ne peut-on pas répondre, dit-il, que cet innocent à commis autrefois de grands crimes, & que son endurcissement a enfin attiré sur lui la punition qu'il méritoit? C'est une conduite de la Providence de differer le châtiment du pécheur, & de lui donner le tems de se convertir; mais quand une longue impunité sans amendement, per-

ſuade ce pécheur que ſa faute eſt effacée, c'eſt alors que la main de Dieu s'appéſantit ſur lui, & cela afin que les hommes juſqu'à leur converſion, vivent dans de continuelles appréhenſions, & qu'il ſçachent que leur ruine n'eſt jamais plus proche que lorſqu'ils ſe croient le plus en ſureté. Il finit en exigeant trois choſes de ſes auditeurs pendant le Carême: de ne parler mal de perſonne, de ſe dépouiller de toute inimitié, & de renoncer aux juremens & aux blaſphêmes; & afin qu'après avoir déraciné ces trois vices, ils puiſſent vaincre plus facilement les autres, & parvenir à la perfection. Il paroît par ce Diſcours qu'en Carême l'on s'abſtenoit (*a*) auſſi-bien du poiſſon que des oiſeaux & des autres animaux.

Analyſe du quatriémeDiſcours, 48.

V. Le lendemain, premier Lundi de Carême, le peuple après avoir paſſé tout le jour ſans manger, accourut en ſi grande foule à l'Egliſe pour entendre ſaint Chryſoſtome, qu'il jugea par leur ardeur & par la joie qui éclatoit ſur leurs viſages, que la tempête étoit ceſſée, & que le calme étoit revenu. Il en rendit graces à Dieu, & loua ſes auditeurs de ce que la crainte de la mort n'avoit pas étouffée en eux les ſentimens de l'amour divin. Voilà, leur dit-il, l'avantage que nous tirons des afflictions: voilà l'utilité que nous apportent les diſgraces. L'adverſité nous rend plus ſoigneux de notre devoir: elle rappelle l'eſprit de ſes erreurs, & le fait rentrer en lui-même. Ce n'eſt ni la proſpérité ni le malheur qui nous perdent; c'eſt notre imprudence. Le bien & le mal ſont également utiles à l'homme ſage. La proſperité ne connoît point ſon cœur, & l'adverſité le rend meilleur. Le méchant au contraire s'oublie dans la proſperité, & les diſgraces le rendent encore plus méchant. Les afflictions ſont donc utiles à deux choſes, elles effacent les taches du péché, & ajoûtent un nouvel éclat à la vertu. Il emploie pour le prouver divers exemples, en particulier celui de Job & des trois Enfans de Babilone dont les ſouffrances ne ſervirent qu'à faire éclater davantage leur vertu. Il le prouve encore par le fruit qu'ils avoient tiré eux-mêmes des calamités préſentes. Celui, dit-il, qui étoit inſolent eſt devenu modeſte; l'orgueilleux eſt devenu humble; le pareſſeux, diligent; & tel qui paſſoit toute la journée au théatre, paſſe maintenant dans l'Egliſe tout le tems qu'il employoit à des ſpectacles prophanes. Mais, me direz-vous, nous vivons en des allarmes continuelles,

(*a*) Jejunet quoque os à verbis turpibus & convitio. Quæ enim utilitas cum avibus quidem & piſcibus abſtinemus, fratres verò mordeamus & comedamus? *Homil.* 3 *ad Antioch.* *pag.* 2.

l'appréhension des supplices ne nous laisse aucun repos. Je vous réponds que ces inquiétudes vous ont rendu plus soigneux de plaire à notre maître. Dieu pouroit bien arrêter en un moment le cours de nos maux ; mais ne croyez pas qu'il vous tende sa main secourable, s'il ne remarque en vous des preuves d'une véritable pénitence. Il permet les tentations, mais en même-tems il leur donne un terme, ne permettant pas que nous nous endormions dans la prosperité, ni que l'adversité nous accable, & temperant l'un & l'autre par sa prudence. Saint Chrysostome vient ensuite aux trois regles qu'il leur avoit données la veille ; sçavoir, de ne parler mal de personne, de se dépouiller de toute inimitié, & de renoncer aux juremens ; & remettant à traiter des deux premiers dans un autre tems, il promet de les instruire toute la semaine sur les juremens, étant à propos, dit-il, de commencer par le plus aisé. Car y a-t-il rien de si facile que de s'abstenir de jurer ? Je remarque, ajoute-t-il, qu'il y en a parmi vous qui s'animent à l'envi à se surpasser les uns les autres en abstinence, & qui font pour cela de grands efforts. Les uns passent deux jours entiers sans manger ; les autres s'abstiennent de l'usage, non-seulement du vin & de l'huile, mais aussi de tous autres mets, & jeûnent tout le Carême au pain & à l'eau. Mais au lieu de mettre votre gloire dans ces mortifications, faites-la consister à ne point jurer : vous y trouverez moins de difficulté que dans le jeûne. N'y a t-il pas de la folie à négliger son devoir pour faire des œuvres de surérogation. Usez donc des viandes, puisqu'elles vous sont permises. Abstenez vous des juremens qui vous sont défendus. Si vous passez toute la semaine sans jurer ; si vous employez la suivante à dompter la haine ; travaillez ensuite à détruire la médisance ; attaquant ainsi tous les vices les uns après les autres, ce sera un moyen assuré de parvenir insensiblement au comble de la vertu.

Analyse du cinquiéme Discours, p. 59.

VI. Saint Chrisostome continue dans le cinquiéme Discours qui fut, ce semble, prêché le lendemain, c'est-à-dire, le Mardi, à montrer par l'exemple de Job que les afflictions sont plus avantageuses que les prosperités ; que l'indigence vaut mieux que les richesses, la maladie que la santé, & la douleur que le plaisir ; parce qu'elles ne servent qu'à perfectionner & à épurer davantage la vertu. D'où il conclud que le péché est le seul mal que l'on doit appréhender ; toute autre adversité, & la mort même, ne devant point être pour un Chrétien un sujet de frayeur. Il s'étend beaucoup sur la crainte de la mort, & dit qu'il n'y a que les infideles qui doivent appréhender ce triste passage, parce qu'ils ne se

consolent point par l'espérance de la résurrection ; que l'on ne doit pas même se faire de peine sur le genre de mort, puisque saint Jean mourut par l'épée, que saint Etienne fut lapidé, & que tant d'illustres Martyrs ont été emportés par le fer ou par le poison, ou ont été ensevelis dans les eaux, & souffert la plûpart une mort ignominieuse ; mais que la mort dans le péché est infâme & redoutable & la plus à craindre de toutes. Le mauvais riche de l'Evangile ne mourut-il pas paisiblement dans son lit, & entre les bras de ses proches ? Cependant sa prospérité passée ne put apporter la moindre modération à ses peines. Lazare au contraire meurt d'une mort violente, puisqu'il meurt de faim ; & il est reçu dans le sein d'Abraham & enyvré du torrent des délices éternelles. La source de toutes nos craintes à l'égard de la mort, c'est notre tiédeur, c'est que nous ne sommes pas pénétrés de l'amour des choses du Ciel, c'est que l'image de l'enfer n'est pas assez vivement imprimée dans nos esprits. Voilà ce qui fait que nous redoutons bien plus la mort que le péché. Saint Chrisostome rend cette vérité sensible par ce qui étoit arrivé depuis peu à Antioche. Après qu'on vous eut fait signifier de la part de l'Empereur ces taxes que vous disiez exorbitantes, chacun en murmuroit hautement. Mais depuis que des scélérats au mépris des loix eurent porté leurs mains sacrileges sur les Images augustes du Prince, & que par cet attentat ils vous eurent rendus coupables du crime de leze-majesté, la perte de vos biens ne vous toucha plus, vous ne futes inquiets que de mettre votre vie en sûreté. Comme donc la crainte de la mort vous a fait oublier ces impôts, la terreur de l'enfer, si elle étoit profondément gravée dans vos cœurs, empêcheroit que celle de la mort n'y fît une si forte impression. Il leur donne encore un autre moyen de ne pas craindre la mort, qui est de faire une pénitence sincere à l'exemple des Ninivites. Le jeûne, ajoûte-t-il, nous en facilitera les moyens ; le danger pressant & notre crainte aideront beaucoup à ce louable dessein. Ne donnons point de relâche à notre esprit, il prendra maintenant telle impression que nous voudrons. Il est facile de porter à la vertu un homme tremblant & qui a perdu le goût de la volupté. Le Saint veut qu'ils commencent leur conversion par renoncer aux juremens ; & pour qu'ils puissent aisément déraciner cette vicieuse coutume sans travail & sans dépense, il leur conseille de s'imposer à eux-mêmes quelques pénitences, comme de se retrancher un repas. La soif & la faim vous avertiront suffisamment, dit-il, de votre devoir, & vous n'aurez pas besoin d'autre exhortation.

VII.

VII. Le Mercredi saint Chrysostome emploia encore le commencement de son Discours à consoler le peupla, leur faisant espérer que Dieu rendroit le voyage de Flavien aussi heureux qu'ils le pourroient souhaiter. Il se fonde sur le retardement des couriers que les Magistrats avoient dépêchés à la Cour pour porter la nouvelle de la sédition d'Antioche : retardement, dit-il, qui vient de Dieu : car comment peut-on concevoir que des couriers se laissent si souvent tomber de cheval, qu'ils n'aient plus l'assurance d'y monter. La conduite de la Providence, ajoûte t-il, est en cette rencontre, bien contraire à celle qu'elle garda du tems de Jonas : Dieu pressoit alors le Prophête, & maintenant il retarde ces couriers : il force Jonas d'annoncer la ruine des Ninivites, & il retient ceux qui couroient pour hâter la nôtre. Il se fonde encore sur ce que ce retardement a donné lieu à Flavien de prévenir les couriers, & de préparer l'esprit de Théodose au pardon. Revenant ensuite au mépris que nous devons faire de la mort, il ajoûte une quatriéme raison aux trois qu'il avoit données le jour précedent, pour lesquelles nous la craignons ordinairement, qui est la vie mortelle & lâche que nous menons, & qui est tout à fait indigne de la sainte austérité du christianisme. Si nous vivions dans les jeûnes, dans les veilles, & dans les macérations ; si nous mortifiïons nos desirs, si nous mettions nos sens sous le joug, comme dit saint Paul, sans flatter trop délicatement notre chair, nous quitterions bien-tôt les affections de la terre pour celle du ciel. Il en donne pour preuves les saints Anachoretes ensevelis dans les cilices, dans les jeûnes & dans les ténebres, qui tous, dit-il, desirent la mort, & la considerent comme le terme de leur misere. Il parle ensuite de l'avantage qu'il y a de souffrir en ce monde pour l'expiation de ses péchés, ce qui lui donne encore occasion de parler des souffrances du Lazare, de celles des Martyrs, de celles de Job & des trois jeunes hommes dans la fournaise. Passant de-là aux juremens, il s'éleve contre ceux qui s'autorisoient dans ce vice de l'exemple des autres, comme si on ne leur pouvoit pas répondre qu'il y en a aussi qui ne jurent point. Ne prenons pas, leur dit-il, exemple sur les méchans, mais sur les bons ; & tâchons de tirer quelque profit de ce saint tems de pénitence. Trouve-t-on qu'il y ait plus de difficulté à ne point jurer, qu'à passer des jours entiers sans manger ni boire ? Cependant il est certain que si durant le jeûne on vous présentoit du vin ou quelques autres choses défendues, vous ni toucheriez point, quelque instance que l'on vous en fît, & que vous aimeriez mieux souffrir toutes choses que de vio-

Analyse du sixiéme Discours, pag. 73.

ler la loi du jeûne : ce qui fait voir que la coûtume rend les choses aisées, principalement quand il s'agit de satisfaire à son devoir. Il en sera de même pour les juremens : ni prieres ni menaces ne pourront vous y obliger si vous vous faites une coutume de vous en abstenir.

Analyse du septiéme Discours, p. 84.

VIII. Le septiéme Discours fut prêché le jeudi, car dans le Carême le peuple s'assembloit tous les jours à l'Eglise pour y entendre la parole de Dieu. Saint Chrysostome après y avoir répeté ce qu'il avoit dit dans ses Discours précedens, que la tristesse & les larmes ne sont utiles que contre le péché, passe à l'explication de ces paroles de la Genese que l'on avoit lûes ce jour-là. *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre*; & fait voir que nous pouvons y trouver notre consolation, par la consideration de la bonté de Dieu, qui a formé pour nous un ouvrage si merveilleux; qui nous a donné de si grands avantages dans la création, ayant pourvû avec liberalité à nos besoins; qui ne nous à même punis après le péché que pour nous sauver, étant toujours notre pere, soit qu'il nous console, soit qu'il nous punisse. C'est ce que S. Chrysostome fait voir en expliquant la parole de Dieu : *Adam, où êtes-vous ?* d'une parole de bonté & de consolation. Ce n'est pas, dit-il, que Dieu ignorât la retraite du premier homme : mais parce qu'il semble que le péché ferme la bouche des criminels, & tient leur langue comme captive, Dieu pour encourager ce coupable à sa défense, le prévient amoureusement, & en l'appellant, il dissipe une partie de ses craintes. La clemence de Dieu paroît encore en ce qu'il ne cite ni Eve, ni le Serpent devant son redoutable tribunal; le moins criminel de tous s'y présente le premier, afin que le pardon qu'il semble qu'on ne lui peut réfuser, emporte la grace de ses complices. Saint Chrysostome ajoûte qu'il pourroit en parcourant les livres saints, montrer qu'ils sont pleins de consolation ; mais remettant la chose à une autre fois, il passe aux juremens, qu'il dit être condamnables par le respect que nous devons au nom & à la majesté de Dieu. On ne touche, dit-il, à l'Evangile qu'avec une crainte religieuse, & après s'être lavé les mains; & votre langue témeraire profanera inconsidérément le nom de l'auteur de cet Evangile! Il rappelle ses Auditeurs au respect avec lequel les Anges prononcent ce nom adorable; & pour leur ôter le prétexte de l'habitude, il leur propose l'exemple de Demosthene, qui pour se corriger d'un indécent haussement d'épaule, tenoit une épée suspendue au-dessus, afin que l'apprehension de se blesser arrêtat ce mouvement desagréable; l'épée

pourreprimer l'insolence de la langue, est la crainte des châtimens éternels.

IX. Dans le huitiéme Discours qui fut fait le lendemain du précédent, c'est-à-dire, le vendredi (a) Saint Chrysostome explique ces paroles de la Génese : *Dieu se promenoit à midi dans le Jardin.* Dieu, dit ce Pere, n'en agit ainsi que pour inspirer à Adam de rentrer en lui-même, & de rendre par l'aveu de son crime, son juge plus favorable. Saint Chrysostome fait une peinture des inquiétudes & de la crainte que le péché produit ordinairement dans un coupable, & de la sécurité que la bonne vie donne aux justes ; d'où il conclut que c'est à cette bonne vie qu'il faut s'appliquer uniquement. Il exhorte ses auditeurs à pardonner facilement les injures, & à ne plus jurer, disant qu'ils seroient tout-à-fait inexcusables, après avoir été tant de fois avertis de se corriger d'une mauvaise habitude qu'ils pouvoient même réformer sans peine & sans travail.

Analyse du huitiéme Discours, p. 91.

X. Il y en eut plusieurs qui touchés des Discours de Saint Chrysostome, resolurent de se corriger & de s'abstenir de jurer ; ce Pere l'ayant appris, leur en témoigna sa joie dans le neuviéme, qu'il ne fit selon toutes les apparences que le second lundi de Carême, ayant gardé le silence, ou ayant même été absent le samedi & le Dimanche précédent, comme il le dit au commencement de ce neuviéme Discours. *Plût à Dieu que je ne me séparasse jamais de vous ! Mais si je m'en sépare de corps, du moins je vous suis toujours présent en esprit.* Il y examine pourquoi Dieu n'a donné le livre de la Génese que par Moyse, & non dès le tems de Noé ou d'Abraham ; & dit que Dieu en a usé ainsi, parce qu'il a voulu d'abord instruire les hommes, non par les livres, mais par les yeux & par la nature-même ; c'est-à-dire, par les créatures, suivant que le dit Saint Paul ; surquoi il represente fort au long, comment la Sagesse & la Providence divine éclatent par tout dans l'ordre de la nature ; c'est, ajoute-t-il, la pensée du Prophéte quand il dit : *Les cieux annoncent la gloire du Tout-puissant.* Quoiqu'ils n'aient ni voix, ni bouche pour se faire entendre, ils l'annoncent par leur présence. Peut-on jetter les yeux sur ces vastes corps qui resistent depuis tant de siécles au pouvoir des tems, & ne pas admirer la force & l'adresse des divines mains qui les ont formés ? Si Dieu ne nous eut instruits que par des livres, ceux-là seuls qui auroient eu le pouvoir d'en acheter, ou la facilité de les lire,

Analyse du neuviéme Discours, p. 96.

Psal. 18.

(a) *Page* 96.

auroient eu connoiſſance de tant de merveilles; mais les pauvres & les ignorans ſeroient demeurés dans leur premiere ignorance. D'ailleurs ſi elles euſſent été renfermées dans un livre écrit en Hébreu, elles auroient été cachées au Scythe, à l'Indien, à l'Egyptien qui ignorent la langue hébraïque; mais la voix du Ciel eſt entendue de toutes les nations, ſon langage eſt connu de tous les habitans de la terre : tous les peuples ne ſe ſervent pas d'une même langue, mais leurs yeux ſont tous pareils. Saint Chryſoſtome réprend auſſi dans ce Diſcours quelques perſonnes qui n'ayant pû à cauſe de leur foibleſſe continuer le jeûne qu'elles avoient obſervé la ſemaine précédente, s'abſentoient de l'Egliſe, prétendant qu'il falloit être à jeûn pour y écouter la parole divine; il les aſſure qu'un dîner pris par la ſeule néceſſité, & où on a gardé les bornes de la temperance, ne les rendoit point indignes de venir à l'aſſemblée de leurs freres, pour s'y nourrir avec eux des fruits de la parole de Dieu; & que quand ils auroient fait une faute de dîner, ç'en étoit une ſeconde, & plus grande que la premiere, de ſe priver de la nourriture dont leur ame avoit beſoin : il ſoutient même qu'il y a de l'avantage à répaître ſon ame, après avoir donné au corps ſes beſoins; car ſi vous conſideriez, dit-il, qu'après les repas vous devez vous trouver dans l'aſſemblée des fidéles, n'eſt-il pas vrai que vous n'oſeriez commettre aucun excès, & que l'obligation de vous rendre à l'Egliſe, vous impoſeroit une néceſſité d'uſer ſobrement & du vin & des viandes?

Analyſe du dixiéme Diſcours, p. 105.

XI. Ceux qui juſques-là n'avoient oſé ſe trouver à l'aſſemblée qui ſe tenoit le ſoir, parce qu'ils avoient dîné, vinrent le lendemain, ſçachant que Saint Chryſoſtome avoit levé leur ſcrupule. Il en témoigne ſa joie dans la dixiéme Homélie : & il s'y réjouït encore de ce que beaucoup de perſonnes avoient profité de ce qu'il avoit dit contre les juremens dans la précédente. Il fait l'éloge du jeûne, & répete ce qu'il en avoit déja dit; ſçavoir, qu'il conſiſte moins dans l'abſtinence des viandes, que dans la fuite du péché; il fait voir auſſi combien les aſſemblées qui ſe font dans l'Egliſe ſont utiles, & préférables à toutes celles qui ſe font, ſoit dans le Palais des Princes, ſoit dans le Sénat, ſoit dans les places publiques; après quoi il continue la deſcription de l'univers, faiſant remarquer que l'on peut dire de chacune des parties qui le compoſent, Que vos œuvres, Seigneur, ſont admirables! La ſageſſe y reluit par tout. Il combat les infidéles, qui prenant la créature pour le créateur, reconnoiſſent le monde pour un Dieu, ne conſiderant pas qu'encore que le monde ſoit admirable,

il a pourtant ses foiblesses & ses défauts, puisque toutes les parties dont il est composé, sont sujettes à la corruption; que le Soleil & la Lune s'obscurcissent, & que les nuées les dérobent souvent à notre vûe; il en est de même des élémens; ils ne peuvent se passer les uns des autres. La terre ne seroit-elle pas brûlée sans les fleuves & les fontaines qui conservent son humidité? C'est pourquoi Saint Paul a dit que la créature est sujette à la vanité, c'est-à-dire, à la corruption. Il finit ce Discours en invectivant encore contre les jureurs, ne craignant pas de se rendre importun sur cette matiere, parce qu'il ne la traitoit pas pour son propre bien, mais pour celui de ses freres.

Analyse de l'onziéme Discours, p. 114.

XII. Il y a quelques difficultés sur le tems auquel les trois Discours suivans ont été prêchés; quelques-uns ont cru que les actions de graces que Saint Chrysostome y rend à Dieu, regardent la cessation des recherches faites à Antioche par Ellebichus & Cæsarius envoyés de l'Empereur au sujet du renversement des Statues; & que par conséquent ils sont posterieurs au 15 & au 16, qui furent prêchés avant que les troubles excités par ces recherches fussent appaisés. Mais il y a tant de liaison entre ces trois Discours & les deux précédens, c'est-à-dire, le dixiéme & le neuviéme qui y sont cités (a), comme les derniers que Saint Chrysostome avoit prêchés, qu'il paroît nécessaire de les rapporter à une recherche differente de celle d'Ellebichus & de Cæsarius, & faite apparemment par les Magistrats d'Antioche; car nous ne sçavons pas tout ce qui se passa en cette ville dans ce tems de crise; d'ailleurs tous les manuscrits s'accordent à donner à ces trois Discours le rang que nous leur donnons. Dans le premier des trois qui est l'onziéme de ceux que Saint Chrysostome fit au peuple d'Antioche, ce Pere après avoir prié Dieu de ce que la tranquillité avoit succedé à la tempête, reprend en peu de mots ce qu'il avoit dit de la beauté & des merveilles de l'univers, & des défauts que Dieu a mêlés dans les créatures; afin que d'un côté l'excellence de l'ouvrage nous portât à l'admiration de l'ouvrier, & que les imperfections de ce même ouvrage nous empêchassent de l'adorer. Puis venant à la formation de l'homme, il fait admirer la sagesse & la bonté de Dieu, soit dans l'état où il l'a créé d'abord, soit dans celui où il est reduit par le péché. N'est-ce pas une merveille que dans un peu de boue Dieu ait pû renfermer tant de passions differentes, & tant de raison? Mais si le corps humain est main-

(a) Homil. 12, *pag.* 124.

tenant admirable, il le sera bien davantage, quand il ressuscitera pour la gloire. Que l'infirmité de nos corps ne nous oblige donc pas à blâmer la Providence; au contraire louons-la d'avoir pû loger tant de qualités admirables avec tant de foiblesses, & d'avoir sçu réprimer l'orgueil de l'ame en l'unissant à un corps si infirme & si défectueux. Ce Discours fut prêché le lundi de la troisiéme semaine de Carême.

Analyse du douziéme Discours, *p.* 123.

XIII. Le lendemain mardi, Saint Chrysostome rendit de nouvelles actions de graces a Dieu, & continua l'explication de la Genese, s'appliquant à faire admirer la Providence divine dans les plus grandes de ses créatures, comme dans les plus petites, dans le Soleil comme dans la fourmi; ce qui lui fournit matiere d'excellente moralité. Il y enseigne que Dieu en formant l'homme, grava dans son cœur la loi naturelle, c'est-à-dire, la connoissance que la nature nous donne du bien & du mal, en sorte que nous n'avons pas besoin de précepteur pour sçavoir que l'adultere est mauvais, & que la continence est bonne; c'est une lumiere qui nous est donnée avec la naissance. Aussi Moyse en disant, Vous ne tuerez point, n'ajoute pas, car l'homicide est un mal. On le sçait assez, il défend le crime, il ne l'enseigne point; mais quand il parle d'un péché dont la malice ne nous est point connue par la nature, il rend raison de la défense; ainsi quand il interdit le travail au jour du Sabbat, il ajoute, parce qu'en ce jour le Seigneur se reposa. Saint Chrysostome traite de témeraires les questions que l'on fait quelquefois, Pourquoi Dieu a-t-il créé cela? A quoi ceci peut-il être bon? Et dit qu'il n'y a rien dans les êtres créés qui ne soit bon, quoique nous en ignorions l'usage; que la beauté que nous voyons dans certaines choses, nous doit porter à croire qu'il n'y en a pas moins dans d'autres où elle ne nous est pas si sensible, puisqu'elles sont toutes sorties de la main du même ouvrier; qu'au reste, si nous ne pénétrons pas toutes les raisons de sa conduite, nous ne devons pas en être surpris, puisqu'il est Dieu, & que nous sommes hommes. Sur la fin de ce Discours il parle encore contre les blasphémateurs, & de l'obligation où l'on est de les empêcher quand on le peut.

Analyse du quatorziéme Discours, *pag.* 133.

XIV. Il dit dans le treisiéme, qu'il le commence en la même maniere que celui des deux jours précédens. *Je débuterai aujourd'hui comme j'ai fait hier & avant hier, & je m'écrierai encore: Beni soit Dieu. Quelle difference entre mercredi dernier & celui-ci!* Il le prêcha donc un mercredi. Huit jours auparavant la plûpart des habitans d'Antioche saisis de frayeur s'étoient sauvés dans les

montagnes & dans les deserts ; ceux qui étoient restés se regardoient sans oser se parler, parce qu'ils se défioient les uns des autres. Le peuple s'assembloit à la porte du Palais où l'on avoit dressé un Tribunal de Juges ; dans la sale on voyoit des Soldats armés d'épées & de massues qui faisoient faire silence, & veilloient au tumulte que les parens des accusés auroient pû exciter. Les menaces des Juges, la voix des bourreaux, le son des coups de fouets, & les cris de ceux que l'on tourmentoit jettoient par tout la frayeur. L'on voyoit passer au milieu de la place les premiers de la ville chargés de chaînes ; leurs femmes chassées de leurs maisons, trouver à peine des retraites, parce que chacun craignoit de devenir suspect. Ce fut alors, dit Saint Chrysostome, que je m'écriai avec Salomon : *Vanité des vanités, & tout n'est que vanité.* Ces pitoyables objets me faisoient faire réflexion sur le terrible Jugement de Dieu. Comment, disois-je ! Ni une mere ni une sœur quoique innocentes ne peuvent obtenir des Magistrats la grace d'un criminel ? Qui se declarera donc notre protecteur à ce jour épouvantable ? Qui nous arrachera aux supplices éternels ? L'Eglise joignoit ses prieres à celles des particuliers : elle demandoit à Dieu qu'il lui plût de sauver ce qui restoit d'Antioche, & empêcher son entiere destruction ; tous le prioient de la même chose avec des torrens de larmes ; mais les Juges n'en étoient pas moins rigoureux, & ne songeoient qu'à s'acquitter de leur commission avec diligence. Après cette description que Saint Chrysostome ne fait que pour attendrir ses auditeurs par le souvenir de leur malheur, il traite de nouveau la matiere qu'il avoit commencée dans le Discours précédent, & prouve par de nouvelles raisons que la nature a gravé dans nos cœurs la loi du bien & du mal. Ne voyons-nous pas en effet que les pécheurs voudroient se cacher aux yeux mêmes de leurs esclaves ? Preuve que Dieu a inspiré à tous les hommes la connoissance du vice & de la vertu. A-t-on besoin de paroles pour montrer que la temperance est un bien ? La nature ne nous l'apprend-t-elle pas ? La vertu se fait aimer de ceux mêmes qui ne la suivent pas, & le vice est haï de ses sectateurs. Non ; il n'est pas besoin de précepteur pour discerner le bien & le mal ; cette connoissance est née avec nous, mais la bonne vie est l'ouvrage de la volonté, de notre application & de nos travaux. Si vous m'en demandez la raison, c'est qu'il n'y auroit point de merite à être vertueux si on l'étoit naturellement : nos bonnes qualités ne meriteroient ni louange, ni récompense, non plus que celles des bêtes, qu'on ne loue point de ce qu'elles ont de bon,

parce qu'elles le tiennent de la nature ; la nature ne fait donc pas tout, non plus que la volonté ; celle-là enseigne ce qu'il faut faire, celle-ci l'exécute. La nature nous apprend que la temperance est louable : mais l'exercice de cette vertu coûte du soin & du travail. Outre ces secours, Dieu a encore jetté dans nos ames, je ne sçai quelle semence de vertu ; car nous ne pouvons voir sans indignation qu'on fasse injure à personne : nous nous réjouissons du soulagement que l'on donne aux affligés, & nous compatissons aux malheurs d'autrui. Dieu nous a aussi donné d'autres précepteurs que notre conscience ; les enfans reçoivent des enseignemens de leurs peres, les femmes de leurs maris, les serviteurs de leurs maîtres, les sujets de leurs souverains, les amis de leurs amis ; mais les leçons de ces derniers nous sont souvent moins utiles que celles de nos ennemis qui ne nous flattent point, & nous reprochent nos défauts avec toute liberté. La crainte des Magistrats nous retient encore dans le devoir, & il n'est pas jusqu'aux maladies & aux disgraces qui ne nous donnent des instructions : le bon exemple nous porte encore au bien ; on veut imiter les actions louables. Saint Chrysostome témoigne que plusieurs ayant remarqué que leurs freres ne juroient plus, avoient eux-mêmes quitté cette mauvaise coutume ; mais il proteste qu'il ne cessera de la combattre jusqu'à ce qu'il voie une conversion générale à cet égard.

Analyse du quatorziéme Discours, p. 140.

XV. Le peuple d'Antioche étoit à peine revenu de sa frayeur, lorsque quelque nouvelle imprévue l'y fit rentrer ; cela vint, comme l'on croit, de ce que l'on apprit que l'Empereur peu satisfait des informations faites par les Magistrats de la Ville, avoit nommé deux Officiers de sa Cour, pour informer de nouveau ; mais ce trouble s'appaisa dès le soir même, soit parce qu'on reconnut que ce bruit étoit faux, soit par le rapport qu'on fit au peuple des bonnes dispositions où étoient les Commissaires envoyés par Théodose. L'on voit, en effet, par Libanius (*a*), que quand on sçût qu'Ellebichus & Cæsarius étoient députés pour cette information, la Ville en fut remplie d'espérance & de joie. Saint Chrysostome monta donc en chaire le lendemain pour remercier Dieu d'avoir dissipé cet orage, & pour exhorter ses auditeurs à ne point se laisser abbattre par de semblables bruits. C'est par-là qu'il commence son quatorziéme Discours qui est presque tout entier contre les juremens, & dans lequel il semble

(*a*) Liban. Orat. 23, *pag.* 528.

dire

dire qu'il en avoit fait un autre sur le même sujet, où il rapportoit l'exemple d'Hérode qu'un serment téméraire avoit engagé à faire mourir saint Jean-Baptiste ; mais nous n'avons plus ce Discours. Il fait voir par divers exemples tirés de l'ancien Testament combien il est dangereux à ceux qui jurent dans celui-ci de se jetter dans le précipice du parjure, & les suites funestes des sermens indiscrets. Ces exemples sont ceux de Saül & de Jephté. Un seul serment, dit-il encore, plongea autrefois les Juifs dans un abîme de maux, il fit profaner les lieux Saints, il réduisit leurs femmes, leurs enfans en captivité, leurs Villes en cendres, & les exposa à l'insolence & à la rage des barbares. Il parle en cet endroit du serment de fidélité que Sédécias avoit prêté à Nabuchodonosor, & qu'il viola ensuite : ce qui obligea ce dernier de venir ruiner Jérusalem. Théodose ensuite de la sédition d'Antioche, avoit interdit l'usage des bains & personne jusques-là n'avoit contrevenu à sa défense, sans qu'on alléguat pour se dispenser d'y obéïr, ni l'utilité ni la nécessité de ce remede. N'ayons donc pas, dit saint Chrysostome, moins de respect pour Dieu que pour un homme. Ne foulons pas aux pieds les loix célestes qui nous défendent les juremens, tandis que nous observons si éxactement les Edits de l'Empereur. C'est dans cette Ville que les serviteurs de Jesus-Christ ont commencé de prendre le nom de Chrétien ; qu'elle soit donc aussi la premiere à bannir le blasphême de chez elle.

XVI. On voit par le quinziéme Discours, qui fut fait, ce semble, le troisiéme samedi de Carême, que les plus négligens jeûnoient avec beaucoup de rigueur & d'exactitude aux jours destinés à l'abstinence : mais qu'il y en avoit plusieurs qui, le samedi & le dimanche, jours auxquels on ne jeûnoit pas même en Carême à Antioche, se remplissoient de viande & de vin, comme s'ils devoient soutenir un siége. Quelque désir qu'eût Saint Chrysostome de parler contre cet abus, il le remit à une autre fois, croyant devoir montrer par les bons effets que la calamité d'Antioche avoit produits dans les esprits, combien elle est utile. Tout ce qu'il avoit dit jusques-là pour empêcher le peuple d'assister au Théâtre & dans les assemblées profanes, n'avoit servi qu'à les y faire courir avec plus d'ardeur ; mais depuis cette calamité, dit-il, le Théâtre s'est fermé de lui-même, le Cirque est désert, chacun se réfugie dans l'église, & les louanges de Dieu sont dans la bouche de tout le monde. Voilà les avantages que la crainte nous a procurés. Il en prouve encore l'utilité par l'éta-

Analyse du quinziéme Discours, p. 151.

bliſſement des Précepteurs pour l'inſtruction des enfans, & des Magiſtrats pour la police des Villes. La frayeur que nous avons de l'enfer eſt très-utile, puiſqu'elle nous procure le ciel. Elle empêche l'avarice, l'envie; la colere & les autres paſſions : & de même que la garde éxacte que l'on fait dans un Palais, en écarte les voleurs, de même la crainte veillant aux avenues de notre ame, empêche les vices de s'y gliſſer & de s'en rendre les maîtres. Elle introduit même les vertus : car un homme qui craint, ſecourt ſon prochain par des aumônes, il s'humilie devant Dieu par les gémiſſemens & par la priere, en ſorte que l'on peut dire que la crainte eſt l'aliment de la vertu & la ruine du péché. Saint Chryſoſtome prouve enſuite que la triſteſſe eſt préferable à la joie, parce que ſelon Salomon l'inſolence naît de la joie, & la modeſtie de la douleur. Les objets funeſtes, comme ſont ceux qui ſe rencontrent dans la maiſon d'un mort, ont l'avantage de nous faire ſouvenir de nos crimes ; & lorſque nous penſons au Tribunal effrayant devant lequel il nous faudra paroître, ils étouffent en nous tous les deſirs de vengeance. Nous tenons même de grands biens de la pauvreté : ſans elle les richeſſes ſeroient inutiles, & il dépend de nous de rendre la diſette comme l'abondance, un inſtrument de vertu. Il paſſe de-là à l'explication de ces paroles du Prophête Zacharie : *J'ai regardé de mes yeux, & j'ai vu une faulx volante, & il m'a été dit : Cette faulx entrera dans la maiſon de celui qui jure en mon nom, la tranchera par le milieu, & en renverſera le bois & les pierres.* Dieu n'a marqué la punition des blaſphémateurs ſous la figure d'une faulx volante, qu'afin de nous enſeigner que leur ſupplice eſt inévitable ; & ſi elle renverſe la maiſon du blaſphémateur, c'eſt afin que cette ruine ſerve d'enſeignement aux autres, & les avertiſſe de ne pas tomber dans les mêmes excès. Il s'éleve contre ceux qui poſant leurs mains profanes ſur le livre des Evangiles, juroient ſur la ſainte Table, ou contraignoient leurs freres d'y jurer, les immolant ainſi ſur le même autel où Jeſus-Chriſt eſt immolé. Quoi ! leur dit-il, vous jurez ſur ce même livre qui défend les juremens ? miſérables, pour ſauver votre bien vous perdez votre ame ! Si vous ſçavez que celui dont vous exigez le ſerment eſt homme de bien, que ne croyez-vous à ſa parole ? s'il ne l'eſt pas, pourquoi le forcez-vous de mentir ? Mais ſans cela, direz-vous, ma preuve étoit imparfaite ; au contraire privez-vous de cet avantage, & vos affaires en iront mieux. De retour chez vous, ne craignez-vous point d'avoir éte cauſe d'un parjure ? d'avoir donné occaſion à un péché ? Mais quelle conſolation pour

vous, quand en ménageant votre frere, vous pouvez dire: Dieu soit béni, j'ai épargné un crime à mon prochain. Que les richesses périssent plutôt que de m'obliger à enfraindre la loi, & à forcer les autres à la violer.

Analyse du seiziéme Discours, p. 160.

XVII. Le jour même que le Discours précédent fut prêché, il courut un bruit à Antioche qu'un grand nombre de soldats devoient bien-tôt y arriver: ce qui répandit le trouble dans toute la ville, & chacun pensoit déja à se sauver lorsque le Gouverneur vint à l'Eglise pour les rassurer. Le lendemain Dimanche, saint Chrysostome leur en fit des reproches, témoignant sa peine de ce qu'après tant d'exhortations, ils avoient eu besoin d'être rassûrés par un payen. Quand je l'entendis, dit-il, tantôt vous rassûrer & tantôt condamner votre crainte mal fondée, j'eusse souhaité que la terre s'ouvrît pour m'engloutir, sçachant que ce n'étoit pas à lui de vous enseigner, mais que tous les infidéles doivent recevoir de vous des instructions; & que saint Paul défend aux Chrétiens de prendre un Payen pour juge. Après ce préambule, Saint Chrysostome continue de parler contre les juremens, soutenant qu'il vaut mieux perdre son bien que d'exiger un serment de son frere, & que Dieu se tiendra glorifié par ce respect pour ses loix. Ensuite il explique ces paroles de l'Epître à Philémon qu'on avoit lue ce jour-là: *Paul enchaîné pour Jesus-Christ*; & fait voir que rien ne doit nous causer plus de joie, que de souffrir pour Jesus-Christ, à l'éxemple de cet Apôtre qui ne parut avoir honte de ses liens en présence de Festus que pour s'accomoder à la foiblesse de ce Gouverneur, qui peu instruit de nos sacrés mysteres, auroit pû s'effaroucher, si on lui eût proposé d'abord le Christianisme avec toutes ses rigueurs. Saint Chyrsostome dit dans cette Homélie, que c'étoit là la seconde année qu'il parloit au peuple, & que toutefois il n'avoit pas encore expliqué cent versets de l'Ecriture; ayant consumé la plus grande partie de ses Discours à la formation des mœurs. Il y dit aussi que l'on avoit alors passé la seconde semaine de Carême: ce qui pourroit embarrasser pour l'époque de ce Discours, & obliger de le placer avant l'onziéme, si nous n'avions des preuves que celui-ci a suivi immédiatement le dixiéme. D'ailleurs on n'est pas sûr de la maniere dont les Orientaux comptoient leurs semaines de Carême, quoique suivant l'opinion commune ils en comptassent sept. Quoi qu'il en soit, ce Pere souhaite que l'on fasse moins d'attention au tems qui s'étoit écoulé depuis le Carême qu'au progrès que l'on avoit fait dans la vertu, désapprouve la coutume où l'on étoit de s'informer durant le Ca-

rême combien on avoit jeûné de ſemaines : les uns, dit-il, en auront jeûné deux, les autres trois, quelques-uns le Carême entier : que ſervent tant de jeûnes ſans amandement ? Quand quelqu'un ſe vantera d'avoir jeûné, répondez-lui : J'avois un ennemi & nous nous ſommes réconcilié ; j'étois ſujet à la médiſance, j'en ai quitté l'habitude ; je blaſphémois, je ne jure plus. Il dit en parlant des progrès miraculeux du Chriſtianiſme : O merveilles ! les ſerviteurs ſont enchaînés ; le maître a été mis en croix ; cependant la prédication de ſon Evangile s'étend tous les jours ; elle s'accroît par les choſes mêmes que l'on croyoit devoir nuire à l'établiſſement de la vérité. La croix & les liens qui paſſoient autrefois pour infâmes, ſont devenus les glorieux ſignes de notre ſalut ; & le fer qui a percé la chair de Jeſus-Chriſt eſt pour nous plus précieux que l'or.

Analyſe du dix-ſeptiéme Diſcours, *pag.* 170.

XVIII. Ellebichus qui dès l'année 383, étoit Général de la Cavalerie & de l'Infanterie, & Cæſarius Maître des Offices en 389, enſuite Préfet d'Orient & enfin Conſul en 397, étant arrivés à Antioche, ſe mirent en devoir d'éxécuter leur commiſſion ; mais avec un ſi terrible appareil que la frayeur ſe ſaiſit de tous les eſprits, & que le déſaſtre devint général. Dans cette extrémité, les Prêtres de l'Egliſe n'oublierent rien pour arracher les coupables des mains des bourreaux & fléchir les Juges. Les Moines quittant leur ſolitude accoururent au ſecours des affligés ; & parlant aux Commiſſaires avec une liberté admirable, ils obtinrent à force de ſollicitations & de prieres, que l'affaire ſeroit renvoyée à l'Empereur. Comme on ne doutoit point de la clémence de ce Prince, l'on crut la Ville ſauvée ; & ce fut pour porter le peuple à en remercier Dieu, que ſaint Chryſoſtome fit ſon dix-ſeptiéme Diſcours. Pour mieux faire ſentir la grandeur de ce bienfait, il décrit avec étendue les maux dont la Ville étoit menacée, & le beſoin qu'elle eut du zéle & du courage des Prêtres & des Moines pour l'en délivrer. Il ſemble même dire que les Evêques du voiſinage accoururent auſſi pour fléchir les Commiſſaires. Mais comme les Philoſophes payens ne s'intéreſſerent point dans le ſalut de leur patrie, il n'échappe pas cette occaſion de les confondre & d'en tirer des argumens en faveur de la Religion chrétienne. La lâcheté des Philoſophes d'aujourd'hui, dit-il, prouve que la vertu de ces prétendus Sages autrefois ſi renommée n'eſt qu'une fable ; & la fermeté de nos Solitaires rend croyable tout ce qu'on nous dit de la conſtance de ſaint Jean, de ſaint Paul, de ſaint Pierre & des autres ; ils ont ſuccédé au courage

de ces grands Saints auſſi-bien qu'à leur piété ; ils ſont héritiers de leur vertu & de leur doctrine. Comme on avoit privé Antioche de quelques privileges à cauſe de la ſédition, entre autres du titre de Métropole qui fut transféré à Laodicée, ſaint Chryſoſtome fait voir que la gloire d'une Ville ne dépend ni de ſon étendue, ni de ſes bâtimens, ni de ſes colomnes, ni de ſes portiques, ni même du nom de Métropolitaine, mais du mérite de ſes habitans ; que ce qui éleve Antioche au-deſſus de toutes les villes, même de Rome, c'eſt que les fidéles y ont commencé de prendre le nom de Chrétiens ; qu'elle eſt encore eſtimable en ce que dans une grande famine qui déſola Jéruſalem, les habitans d'Antioche employerent leurs facultés à ſoulager les pauvres, tandis que les autres s'emparerent du bien d'autrui ; qu'elle eſt auſſi recommandable par ſon attachement à la ſaine doctrine, s'étant oppoſée à des nouveautés que des Juifs y étoient venu répandre, ainſi que nous le liſons dans le 15 chapitre des Actes. Pour montrer qu'une Ville dont les habitans ſont vicieux, eſt plus mépriſable qu'un village & qu'une caverne, ce Pere rapporte en exemple le Temple de Jéruſalem, qui tout magnifique qu'il étoit, tomba dans un ſi grand mépris par la dépravation de ſes Prêtres, qu'avant la captivité de Babilone, on ne l'appelloit plus qu'une caverne de larrons. Il apporte encore en exemple la ville de Sodome & les autres villes du voiſinage recommandables par la magnificence de leurs bâtimens, & la beauté du pays que l'on comparoit à un Paradis terreſtre. D'où il conclut que la vertu bien plutôt que la grandeur fait la gloire & la force d'une Ville, & que l'on ne doit s'affliger que quand on a perdu par quelques crimes la dignité de ſon ame.

Matth. 21. Luc, 19.

Analyſe du dix-huitiéme Diſcours, pag. 180.

XIX. On ne peut, ce ſemble, douter que le dix-huitiéme Diſcours n'ait été fait après la Mi-Carême, puiſque ſaint Chryſoſtome le commence en diſant : J'ai vû pluſieurs perſonnes qui ſe réjouïſſoient, & ſe diſoient les uns aux autres : Victoire, tout eſt gagné, voilà la moitié du Carême paſſé. J'en connois d'autres, ajoute-t-il, qui au milieu du Carême redoutent déja celui de l'année prochaine : & cette vaine frayeur trouble même à Pâque le plaiſir qu'ils ont d'être délivrés de l'abſtinence. Cette foibleſſe ne vient ſans doute que de ce que nous ne faiſons conſiſter le jeûne que dans le retranchement des viandes, & non dans la réformation des mœurs. Mais ſi dans ce ſaint tems nous faiſions des progrès dans la vertu, nous le trouverions toujours trop court, & nous n'en redouterions jamais l'approche. En expliquant ces pa-

roles de saint Paul aux Philippiens, qu'on avoit lûes ce jour-là : *Réjouïssez-vous toujours au Seigneur* ; il montre par l'Ecriture & par divers raisonnemens qu'il n'y a de véritable joie que pour ceux qui sont pénétrés de la crainte de Dieu, parce que cette crainte remplit l'ame de tant de douceurs, qu'elle la rend insensible aux accidens de la fortune ; qu'au contraire, les richesses & les grandeurs humaines allumant & entretenant nos passions, ne sont propres qu'à nous donner de la tristesse. Mais, direz-vous, saint Paul n'écrivit-il pas aux Romains qu'il sentoit une extrême tristesse, & que son cœur étoit serré d'une douleur continuelle ?
Rom. 9. C'est où paroît la merveille. La tristesse des Saints est agréable & utile, parce que les tourmens & les déplaisirs les consolent par l'assûrance d'une couronne immortelle : au lieu que les ennuis & les contentemens du siécle sont égalemens dangereux. Il paroît aussi que nous devons nous affliger des fautes & des malheurs de notre prochain. Puis tournant son Discours sur la situation présente d'Antioche, il se plaint que tandis que les Magistrats étoient dans les chaînes, & à la veille d'une mort honteuse, on voyoit une foule de gens commettre une infinité de scandales, se livrer aux plaisirs & aller se baigner dans le Fleuve sous prétexte que les bains publics leur étoient défendus.

Analyse du dix-neuviéme Discours, *pag.* 188.

XX. Le titre du dix-neuviéme Discours porte qu'il fut prêché *le Dimanche de la sauvée*, que l'on croit être le cinquiéme de Carême que nous appellons de la Passion. Allatius dit qu'en Cappadoce, on donnoit ce nom au Dimanche qui précéde la Passion, c'est-à-dire, au cinquiéme d'après Pâque. On avoit célébré quelques jours auparavant à Antioche une fête des Martyrs, & on avoit même porté le corps d'un d'entre eux, percé de coups, & encore sanglant. Saint Chrysostome n'ayant pû prendre part à cette solemnité, parce qu'il étoit malade, voulut néanmoins quelques jours après venir à l'Eglise pour être témoins de la dévotion d'un grand nombre de gens de la campagne qui étoient accourus à cette Fête ; car elle dura plusieurs jours. Ils ne parloient point la langue grecque ; mais ils pouvoient l'entendre. Ce Pere fit donc un Discours malgré son indisposition, où après avoir loué la sagesse & la piété de ces bonnes gens, leur vie sobre, grave & tranquille, éloignée de tout faste & de toute débauche ; il s'étend contre les sermens, rappellant ce qu'il en avoit dit dans le quinziéme Discours, & se plaignant de ceux qui y étant sujets, se faisoient si peu de violence pour s'en corriger, tandis que l'on voyoit des hommes s'en faire d'incroyables pour apprendre à

être comédiens, à danser sur la corde & d'autres métiers semblables qui ne viennent que de l'inspiration du démon. On loue, dit-il, ordinairement les Villes de la sûreté de leurs ports, de la beauté & de l'étendue de leurs places publiques, de la qualité des marchandises qu'on y expose : faites qu'on loue Antioche d'une singularité qui ne se rencontre point ailleurs, & qu'on dise qu'il n'y a pas un habitant dans cette Ville qui voulût racheter sa vie par un jurement ; cette louange ne vous sera pas moins utile que glorieuse, les autres villes se formeront sur votre exemple.

Analyse du vingtiéme discours, p. 199.

XXI. Dans quelques manuscrits le titre du vingtiéme Discours, marque qu'il fut fait dix jours avant Pâque, c'est-à-dire, le jeudi ou le vendredi d'après le Dimanche de la Passion ; ce qui revient à ce que nous lisons dans ce Discours, qu'il s'étoit déja écoulé quarante jours de jeûnes ; il y a quelques éditions où il est compté pour le vingt-deuxiéme ; mais il est visible qu'il a été fait avant celui qui est compté pour le vingtiéme, & qui ne fut préché qu'après le retour de Flavien, le propre jour de Pâques, qui en 387 étoit le 25 d'Avril. Saint Chrisostome y exhorte le peuple à profiter du reste du Carême pour se purifier des péchés de toute l'année, & se préparer à approcher avec une conscience pure de la sainte Table ; car nous n'avons, dit-il, entrepris le jeûne & le Carême, & nous n'avons assisté à tant d'assemblées, de prédications, de prieres & d'instructions chrétiennes, qu'afin qu'ayant effacé par tous ces exercices spirituels les péchés que nous avons contractés durant le cours de l'année, nous puissions participer avec une sainte assurance à ce sacrifice non sanglant. Que chacun donc examine en lui-même quel défaut il a corrigé, quelle vertu il a acquise ; s'il reconnoît avoir amassé par la pratique du jeûne un tresor de ces richesses spirituelles, & s'être appliqué avec soin à la guerison de ses blessures, il peut s'approcher de la Table du Seigneur ; si au contraire il a été si négligent qu'il ne puisse faire paroître autre chose que son jeûne, & qu'il ne montre pas qu'il soit devenu meilleur, il doit demeurer dehors sans s'ingerer de rentrer dans l'Eglise qu'il ne se soit purifié de tous ses péchés. Il se peut faire que celui qui n'aura pas jeûné à cause de ses infirmités corporelles, obtiendra néanmoins le pardon de ses péchés ; mais il n'est pas possible que celui qui n'en aura pas fait pénitence en puisse trouver aucune excuse légitime. Saint Chrysostome veut sur-tout qu'on se prépare à la Communion Pascale par la réconciliation de ses ennemis. Je n'ai pas jeûné, me

dites-vous, à cauſe de mes infirmités ; je le veux ; mais qui vous empêche de vous réconcilier avec vos ennemis ? Quelle excuſe pouvez-vous apporter pour retenir en votre cœur la haine & l'envie ? Les infirmités du corps ne peuvent ſervir de prétexte à ces ſortes de péchés. Comment, ſi vous êtes en colere, pouvez-vous élever les mains au Ciel ; ou parler à Dieu pour lui demander pardon ? Quand même Dieu auroit envie de vous pardonner, vous l'en empéchez, en retenant dans votre cœur la colere contre votre frere. Si dans le monde nul n'a droit de ſe faire juſtice lui-même ; à plus forte raiſon cela ſe doit-il pratiquer dans les choſes où il n'y a que Dieu qui en ſoit le vengeur légitime. Remettez-lui donc vos interêts, il ſçaura mieux les menager que vous ne le pouvez ſouhaitter vous-même ; il vous eſt ſeulement ordonné de prier pour celui qui vous a offenſé ; mais Dieu ſe reſerve la juſtice qui s'en doit faire. Vous craignez peut-être que votre ennemi ne s'imagine que vous ne le recherchez que parce que vous l'apprehendez ; mais quand cela ſeroit, qu'en arrivera-t'il ? Sinon que votre recompenſe ſera plus grande devant Dieu, puiſque vous voulez bien ſouffrir cet inconvenient pour l'amour de lui. Non, continue ce Pere, que nul de ceux qui haïſſent leurs ennemis ne s'approche du ſaint Autel pour y recevoir le Corps de Jeſus Chriſt. Ce n'eſt pas moi ſeulement, mais le Seigneur lui-même, qui a été crucifié pour nous, qui vous l'ordonne ; il a ſouffert la mort pour nous réconcilier avec Dieu ſon Pere, & vous ne voulez pas aller trouver le premier votre frere, pour vous réconcilier avec lui. Jeſus-Chriſt ne dit pas dans l'Evangile, Attendez que votre frere vienne vous trouver, ou ſervez-vous de quelque entremetteur pour votre réconciliation, mais, Courez vous-même, & allez avant toute choſe vous réconcilier avec lui. Il ne regarde pas comme une injure qu'étant à l'Autel, vous le laiſſiez ſans lui préſenter votre offrande ; & vous vous imaginez que c'eſt vous deshonorer d'aller le premier rechercher votre ennemi pour vous réconcilier avec lui. Agiſſant ainſi, méritez-vous que Dieu vous pardonne ? La réconciliation avec votre frere eſt un moyen très-efficace pour effacer vos péchés ; ne perdez pas un ſi grand tréſor. N'eſt-il pas au pouvoir de Dieu de vous commander cette réconciliation, ſans vous en promettre de récompenſe ? Mais il veut bien nous faire nous-mêmes les juges de la rémiſſion de nos péchés ; ſi nous pardonnons peu aux autres, il nous pardonnera peu de péchés ; ſi nous en remettons beaucoup, il nous en remettra beaucoup ; ſi nous pardonnons entierement & du fond du cœur,

il nous pardonnera de même, en disant à Dieu; *Remettez-nous nos offenses comme nous les remettons aux autres*; si nous ne les remettons point sincerement, nous ne demandons autre chose à Dieu sinon qu'il ne nous les remette point non plus. Plus vous trouverez de difficulté à persuader à votre frere de se réconcilier avec Dieu; plus grandes seront les recompenses dont Dieu couronnera votre patience & votre douceur. Vous me direz peut-être, Je retranche une partie de la priere, & je me contente de dire, *Pardonnez-moi.* Quelle folie! Dites-le ou ne le dites pas, Dieu ne pardonne qu'autant que vous pardonnez, il le déclare nettemment: *Si vous ne pardonnez, mon Pere Celeste ne vous pardonnera pas.* Loin donc de vous cette précaution inutile, & ce ridicule retranchement de paroles; prononcez tous les mots de la priere, afin qu'elle vous excite tous les jours au pardon des ennemis. Ne me dites point; Je l'ai pressé, importuné, il ne veut point entendre parler de réconciliation; ne vous en séparez pas que votre paix ne soit faite; car Dieu ne vous commande pas seulement de faire quelques pas ou quelques demarches vers votre frere, mais de rentrer en bonne intelligence avec lui. Ne vous contentez donc pas de le prier, ne le quittez pas que vous ne l'ayez appaisé; plus il montrera d'opiniâtreté à vous rejetter, plus vous témoignerez de constance à le rechercher, plus votre récompense sera glorieuse. Saint Chrysostome dit en passant, que l'on esperoit que l'Empereur en consideration du jour de Paques accorderoit à la ville d'Antioche une Amnistie de tout le passé; ce qui prouve encore que ce Discours est anterieur à celui qui dans les anciennes éditions est le vingtiéme, & qui fut prononcé le jour de Pâque; après quoi il reprend la matiere des juremens qu'il avoit déja si souvent traitée; & déclare hautement que si à l'avenir il en connoît qui ne se soient point corrigés sur ce point, il les fera demeurer à la porte, & les exclura des mysteres, non pour les chasser entierement de l'Eglise, mais afin qu'ayant nettoyé leurs consciences, ils soient enfin admis à la sainte Table.

Matth. 6.

XXII. Le vingt-uniéme Discours est sur le retour de Flavien, & le pardon qu'il avoit obtenu de Théodose pour les habitans d'Antioche. Il semble que S. Chrysostome le fit le jour même de Pâque, qui, comme nous l'avons dit, étoit en 387 le 25 d'Avril. Après avoir rendu graces à Dieu de ce qu'il avoit rendu le Chef à ses membres, le Pasteur à son troupeau, le Pontife à ses Prêtres, il lui en rend aussi du soin qu'il a pris de cette Ville, dont le Démon avoit conjuré la ruine. Il donne à Flavien de grandes louanges d'avoir exposé sa

Analyse du vingt-uniéme Discours, *pag.* 213.

vie pour le salut de son troupeau ;& dit de Théodose que la couronne qu'il portoit sur sa tête, ne lui avoit jamais fait tant d'honneur que le pardon qu'il venoit d'accorder à Antioche. Pour mettre dans un plus grand jour le zéle & l'éloquence de Flavien, la clémence & la grandeur d'ame de l'Empereur, il rapporte presqu'en entier la harangue que ce Patriarche fit à l'Empereur, & la réponse que ce Prince y fit ; disant qu'il tenoit ce récit d'un homme qui étoit présent. Nous en avons donné des extraits dans l'article de Flavien. Comme la ville d'Antioche à la nouvelle du pardon avoit fait de grandes réjouïssances, S. Chrysostome exhorte ses auditeurs à les continuer toute leur vie, en se couronnant non de fleurs, mais de vertus, & en allumant par les bonnes œuvres, des flammes dans leurs ames. Vous n'êtes pas seulement, ajoûte-t-il, obligés à Dieu d'avoir terminé vos maux, mais de les avoir fait naître, car l'un & l'autre sert à la gloire de cette Ville. Annoncez toutes ces choses à vos enfans, que jusqu'à la derniere postérité on sçache de quelle clemence Dieu a usé envers vous, & qu'on admire la bonté de notre Prince qui nous a si généreusement présenté la main pour nous relever.

§. II.

Des deux Catéchefes ou Instructions aux Catéchumenes, & des trois Homélies sur le Démon.

Premiere Catéchese, en quel tems elle a été faite. p. 225.

I. ON (a) voit par la premiere Catéchese qu'elle fut faite trente jours avant Pâque ; & par ce qui y est dit sur les juremens, que ce fut pendant le Carême de l'an 387, durant lequel, comme nous venons de le voir, Saint Chrysostome ne cessa de prêcher sur cette matiere : ce qui peut faire difficulté, c'est qu'il paroît par l'onziéme Homélie au peuple d'Antioche, que Saint Chrysostome demeura dans le silence pendant le tems auquel on doit rapporter cette premiere Homélie aux Catéchumenes; mais on peut, ce semble, la lever, en ne regardant pas comme un Discours public, une Instruction faite en particulier aux Catéchumenes : l'obligation où il s'étoit trouvé de parler au peuple les autres jours, ne lui ayant pas laissé le loisir de former ces jeunes plantes. Il est vrai que dans ces Catécheses le Saint ne dit par un mot de l'état où la sédition avoit réduit la ville d'Antioche, ce qui pourroit faire douter qu'il l'eût prêché pendant le Carême de 387. Mais il faut remarquer qu'il parloit à de jeunes gens uniquement

(a) Pag. 231.

assemblés pour recevoir des instructions sur le Sacrement de Batême, & que les motifs de consolation & d'espérance dont ses Discours au peuple d'Antioche sont remplis, auroient été déplacés dans cette Homélie. Saint Chrysostome s'insinue dans l'esprit des Catéchumenes par des termes d'humilité & de charité, ne feignant point de les traiter de freres à cause de la grace qu'ils devoient bien-tôt recevoir. Il les prie de se souvenir de lui lorsqu'ils l'auront reçue, & qu'on les aura revêtus de l'Habit Royal, & de la Pourpre teinte du sang du Seigneur. Vous ignorez encore, leur dit-il, la vertu du Calice qui contient le sang précieux; mais on vous l'apprendra dans peu de tems, lorsque vous serez initiés. Il les loue de leur ardeur pour le Batême, & de ce qu'ils n'attendoient pas à la mort pour le recevoir, comme faisoient plusieurs; quelques-uns même ayant perdu la connoissance lorsqu'ils le demandoient. Ce Pere croit que ceux qui en usoient ainsi, ne recevoient point la grace du Batême; d'ailleurs, dit-il, le tumulte qui se fait en ces sortes d'occasions empêchent que le malade ne soit dans les dispositions nécessaires pour recevoir le Batême, qui sont l'attention, le renoncement au monde, & une joie sainte qui éloigne de l'esprit toute pensée profane. Il marque les différens noms que l'Eglise donne au Batême, qui sont ceux de bain, de régénération, d'illumination, de sepulture, de circoncision & de croix; la différence du Batême d'avec les ablutions de la loi ancienne qu'il fait consister en ce que le Batême purifie l'ame, au lieu que ces ablutions ne purifioient que le corps; enfin la vertu de ce Sacrement pour remettre les péchés, & nous rendre saints & justes, eussions-nous auparavant été coupables de tous les crimes que l'homme peut commettre. Si le Batême remet nos péchés, disoient quelques-uns, pourquoi ne l'appelle-t-on pas purgation ou rémission des péchés? C'est, répond Saint Chrysostome, que l'Eglise a emprunté de l'Ecriture les noms qu'elle donne au Batême, qui y est appellé le bain de la régénération & non de la purgation, parce que non-seulement il remet les péchés, mais qu'il fait régénérer ceux qui le reçoivent & les crée de nouveau, les formant non de la terre mais de l'eau. Il dit un mot de la pénitence après le Batême, mais seulement pour exhorter les Catéchumenes à si bien vivre qu'ils n'en aient jamais besoin, & à employer les trente jours qui leur restoient, à combattre tellement contre le Démon, qu'ils ne puissent en être vaincus; il les exhorte particulierement à éviter les péchés de la langue, sur-tout le jurement, & veut qu'ils s'en éloignent d'autant

plus qu'on ne le regarde pas comme un péché.

Seconde Catéchese, pag. 234.

II. La seconde Catéchése fut faite la même année 387; ce qui paroît en ce qu'elle rappelle le souvenir de la sédition d'Antioche, comme d'un fait qui n'étoit point éloigné (*a*). Saint Chrysostome y en cite (*b*) une qu'il avoit faite dix jours auparavant; ce qui peut s'entendre de la précédente, qui, comme nous l'avons dit, fut faite trente jours avant Pâque. Elle est placée dans les anciennes éditions parmi les Homélies sur les Statues, apparemment à cause de ce qui y étoit dit de la sédition d'Antioche; mais dans la nouvelle on lui a donné une autre place. Saint Chrysostome y explique le nom de fidéle que l'on recevoit par le Batême, & dit qu'on le donnoit aux nouveaux Batisés, parce qu'ils croyoient en Dieu, & que Dieu leur confioit la justice, la sainteté, la pureté de l'ame, l'adoption, le royaume des Cieux; & parce que les nouveaux Batisés lui confioient aussi de leur part, leurs aumônes, leurs prieres, leur humilité, & toutes leurs autres vertus; ensuite il s'étend sur les obligations qu'imposoit le Batême, & leur fait sentir l'étendue des promesses renfermées dans ces paroles; Je renonce à Satan, montrant de quelle conséquence il est de ne point salir l'excellente image que Dieu trace dans l'ame des Batisés. Il leur conseille donc de répeter sans cesse ces paroles: Je renonce à Satan & à ses pompes, mais en même tems de remplir ce que ce renoncement signifie. J'appelle pompe diabolique, ajoute-t-il, le théatre, le cirque, la superstitieuse observation des jours, les présages, les ligatures, les enchantemens & autres abominations semblables dont un homme élevé dans la Doctrine de Jesus-Christ doit avoir horreur.

Analyse de la premiere Homélie, sur le Démon, pag. 246.

III. Nous avons trois Homélies que l'on n'a intitulées sur le Démon, que parce qu'il est prouvé dans la premiere que ce n'est point lui qui gouverme le monde, & dans les deux autres, que tous les maux qui nous arrivent viennent moins de lui que de notre lâcheté. La premiere fut faite un des jours de la semaine d'après le Dimanche auquel Saint Chrysostome avoit prêché la seconde Homélie sur l'obscurité des Prophétes dont elle est même une suite, ce qui prouve qu'elle fut faite à Antioche; mais on ne sçait pas précisement en quelle année. Theodoret (*c*) en cite divers endroits, tantôt sous le titre d'Homélie, sur la division des langues, & tantôt contre ceux qui disent que les Démons gouvernent les choses humaines. Saint Chrysostome y fait voir que

(*a*) *Pag.* 241. (*b*) *Pag.* 234. (*c*) Théodoret, *Dial.* 2, *tom.* 4, *p.* 103 & 104.

l'homme étant sorti du Paradis terrestre dépouillé de toute sa grandeur, Dieu lui a rendu en Jesus-Christ & par sa grace, beaucoup plus qu'il n'avoit perdu par son péché propre, & par la malice du Démon; que les châtimens même dont Dieu a puni le péché d'Adam montrent sa miséricorde, puisqu'ils servent à nous humilier; que si Dieu a désunis les hommes par la diversité des langues, ç'a été afin qu'ils ne demeurassent pas unis pour le mal; enfin que la bonté de Dieu éclate non-seulement dans ses bienfaits, mais encore lorsqu'il punit: d'où il infere que la famine, la peste, & les autres fléaux qui affligent le genre humain, viennent de sa miséricorde, parce qu'il ne les envoie que pour guérir l'ame en mortifiant le corps; c'est ce qu'il prouve encore par ces paroles du Prophéte. *Il n'y a point de maux dans la ville que le Seigneur n'ait fait.* Amos. 3. 6. Il veut neanmoins qu'on distingue le terme de mal, & qu'on ne l'entende en cet endroit que des calamités temporelles, qui sont la peste, la mort & les maladies, & non du mal véritable qui est le péché, qui ne vient point de Dieu, mais de notre volonté; que quand nous ne connoîtrions point la raison pourquoi Dieu nous ôte ce qu'il nous a donné, il nous suffit de sçavoir qu'il est le Seigneur, pour le benir avec Job. Il dit que la Providence de Dieu étant plus visible que le Soleil, c'est une folie de la nier, & de douter si ce ne sont point des Démons qui gouvernent le monde, & montre par l'histoire de Job & par ce qui arriva aux pourceaux de Gerasa, de quelle maniere les Démons traiteroient les hommes s'ils les gouvernoient. Les impies avouoient bien qu'il regne un ordre merveilleux dans la nature; que le Soleil, la Lune & les astres sont gouvernés par une puissance superieure; mais ils prétendoient que parmi les hommes tout est dans la confusion; que les méchans sont dans la prosperité, & les bons dans la misere. Saint Chrysostome répond que Dieu punit quelques-uns des méchans pour corriger les autres par la crainte du châtiment, mais qu'il ne les punit pas tous, afin que nous sçachions qu'il y a une autre vie, où ils seront punis; qu'il récompense aussi quelquefois les bons pour attirer les foibles à la vertu; mais que souvent il les laisse sans récompenses pour nous affermir dans la foi de la résurrection & de l'autre vie; que si Dieu punissoit sur le champ tous les pécheurs sans les attendre à pénitence, il y auroit long-tems que le genre humain ne subsisteroit plus. Il conclut par ce raisonnement: Ou ceux qui nient la providence, reconnoissent qu'il y a un Dieu, ou ils ne le reconnoissent pas; s'ils ne le reconnoissent pas, ce sont des fous & des furieux, à qui il ne faut répondre qu'en priant pour eux; que s'ils

le reconnoiſſent, ils doivent avouer que ce Dieu eſt juſte, puiſque la juſtice eſt un attribut eſſentiel à la Divinité, qu'étant juſte il doit récompenſer chacun ſelon ſes œuvres; & que s'il ne le fait pas toujours en cette vie, c'eſt une preuve certaine qu'il y en a une autre, où il le fera.

Analyſe de la ſeconde Homélie, p. 260.

IV. Dans la ſeconde Homélie qui eſt intitulée, Du Démon tentateur, Saint Chryſoſtome fait (a) mention d'un Diſcours fait deux jours auparavant, dans lequel il avoit fait voir que le Démon ne nous ſurmonte point par la force, mais par la ſéduction; nous ne l'avons plus: il y cite auſſi une Catécheſe, où il avoit touché la même matiere; elle n'eſt pas non plus venue juſqu'à nous. Ce Pere fit cette ſeconde Homélie à la priere de l'Evêque Flavien, qui étoit préſent lorſqu'il la prêcha. Pluſieurs perſonnes ſe plaignoient de ce que Dieu n'avoit point anéanti le Démon, afin qu'il ne nous ſéduisît plus. Saint Chryſoſtome leur fait voir que quand il n'y auroit point de Démon notre lâcheté ſuffiroit pour nous perdre; que les tentations ſont utiles aux forts pour les exercer; que notre mauvaiſe volonté abuſe de tout, de l'œil pour convoiter, de la langue pour blaſphêmer, des mains pour voler; qu'elle trouve par tout des ſujets de ſcandale, dans les choſes mêmes les plus ſaintes. Saint Paul ne fut-il point une odeur de mort pour pluſieurs? *2 Cor. 2. 16.* La Croix ſalutaire de Jeſus-Chriſt n'a-t-elle pas été un ſujet de ſcandale aux Juifs, *1 Cor. 1. 23.* & les Gentils ne l'ont-ils pas regardée comme une folie? La malice du Démon peut même nous être utile, ſi nous ſçavons en profiter. Cela paroît par l'hiſtoire de Job, & par la conduite de ſaint Paul envers l'inceſtueux de Corinthe, qu'il livra à Satan pour le ſalut de ſon ame. Nous ne devons donc point rejetter nos fautes ſur le Démon comme fit Eve, mais nous en reconnoître humblement coupables, & les effacer par une confeſſion ſincere; en pardonnant aux autres les injures, en priant avec ferveur & perſéverance, en donnant l'aumône, & en pratiquant l'humilité.

Analyſe de la troiſiéme Homélie, p. 267.

V. Deux jours après, Saint Chryſoſtome continua la même matiere dans une Homélie qui a pour titre: Contre la lâcheté. Il apporta en preuve ce qui s'étoit paſſé à Antioche l'avant-veille, pendant que les uns l'écoutoient à l'Egliſe avec attention, & s'y occupoient de choſes ſpirituelles, les autres étoient au Théatre pour y regarder les pompes de Satan, & ſe corrompre par ſes chanſons deshonnêtes & impures. Qui a, dit-il, été l'auteur de cette conduite différente? Qui a porté ces mondains à ſe ſé-

---

(a) *Pag.* 261.

parer du bercail? Est-ce le Démon qui les a séduits? mais pourquoi ne seduisit-il pas aussi ceux qui se trouverent à l'Eglise ; car ils étoient hommes comme les autres ? C'est donc parce que ceux-ci n'ont pas voulu être séduits, & que ceux-là l'ont voulu. Il fait ensuite ce raisonnement contre ceux qui rejettent leur mauvaise vie sur le Démon, & prétend que rien n'est plus capable de les confondre. Ce Juste est de même nature que vous, il est homme comme vous, il respire le même air, il se nourrit des mêmes viandes. Pourquoi donc n'êtes-vous pas vertueux comme lui! Il allégue pour prouver que c'est de nous-mêmes que nous péchons, le discernement que Jesus-Christ fera dans le dernier jour des boucs & des brebis ; la Parabole des dix Vierges ; la pénitence des Ninivites opposée à l'impénitence des Juifs ; & enfin la comparaison d'Adam vaincu dans le Paradis Terrestre, avec Job victorieux sur son fumier ; montrant que toutes les différences qui se trouvent dans ces paralleles, ne viennent ni du Démon, ni du Destin, mais de la volonté de l'homme. Il s'étend beaucoup sur la patience de Job, dans la vûe de consoler ceux qui souffrent ; c'est pourquoi il s'applique à faire voir que jamais personne ne souffrira autant que ce saint homme, ni avec autant de désavantage, ayant souffert dans un tems où la grace du saint Esprit étant moins abondante, le peché étoit plus difficile à éviter.

§. III.

Des Homélies sur la Pénitence.

Analyse de la premiere Homélie sur la Pénitence. p. 279.

I. ON ne convient ni du nombre des Homélies que Saint Chrysostome a faites sur la Pénitence, ni du tems auquel elles ont éte prêchées : nous en avons neuf de suite dans la nouvelle édition, qui sont toutes dignes de lui, quoique les trois dernieres ne soient pas de la même élegance que les autres;mais on sçait que ce Pere ne se soutient pas par tout également ; il y en eut quelques-unes faites pendant le Carême, qui ne peut être celui de 387, assez occupé par les Homélies au peuple d'Antioche sur le renversement des Statues, & par quelques autres Discours que saint Chrysostome fit pendant le même Carême, ainsi que nous l'avons remarqué. Il paroît d'ailleurs par la quatriéme (a) sur la Pénitence, qu'il y avoit déja plusieurs années que ce Saint se mêloit de la prêcher, ce qui ne convient point à l'année 387, qui n'étoit que la seconde de sa Prêtrise. Quand il est, dit-il,

(a) *Pag.* 304.

arrivé des famines, des pestes, des grêles, des sécheresses, des incendies, des incursions de l'ennemi; l'Eglise se trouvoit trop petite pour contenir ceux qui s'y réfugioient. On ne connoît point d'incursion d'ennemis pendant les deux premieres années de la prêtrise de Saint Chrysostome; & ce ne fut qu'en 393, que la descente des Huns jetta la frayeur dans Antioche; on pourroit donc rapporter au Carême de cette année-là les Homélies sur la pénitence. Ce Pere fit la premiere après une maladie qui l'avoit obligé d'aller prendre l'air de la campagne; instruit par diverses lettres que le peuple s'étoit ennuyé de ne pas l'entendre, il en témoigne sa reconnoissance; & passant de-là à la pénitence, il touche les deux écueils où vont échouer la plûpart de ceux qui sont déja tombés dans le crime, ou qui ont conservé leur innocence; sçavoir le désespoir qui empêche les premiers de se relever, & la tiédeur qui fait tomber les autres; il en donne un exemple dans Lucifer, qui de bon qu'il étoit, est devenu par son desespoir le premier des réprouvés. Saint Paul au contraire, de blasphémateur & de persecuteur, est devenu semblable aux Anges, parce qu'il n'a point désesperé, mais qu'il a travaillé & fait pénitence. Il fait voir par l'exemple du bon larron, & des Ninivites, quelle est la force de cette vertu; & dans la personne du traître Judas, quels sont les effets du désespoir. Le Démon s'étant apperçu, dit Saint Chrysostome, que ce malheureux commençoit à se redentir de son crime n'oublia rien pour l'en empêcher, sçachant combien étoit miséricordieux celui qui avoit pleuré sur l'endurcissement du cœur de cet apostat; il ne le quitta point qu'il ne l'eût obligé à se pendre, le mettant ainsi hors d'état de faire pénitence; car il est évident que par la priere que Jesus-Christ fit pour ses persécuteurs, que Judas auroit pû être sauvé s'il ne se fut point désesperé, & s'il eut fait pénitence.

Analyse de la seconde & troisiéme Homélie, *p.* 287 & 294.

II. Après cette premiere Homélie, Saint Chrysostome en fit une un jour de Dimanche, où il parla des combats que le Démon livra à Jesus-Christ, & de la victoire que le Sauveur remporta sur cet esprit de ténebres; cette Homélie ne se trouve plus. Ce Pere dans la seconde faite sur la pénitence exhorte ses auditeurs de recourir pour effacer leurs péchés à la confession, aux larmes & à l'humilité; ce fut par la confession de son péché que David en obtint le pardon; au lieu que Caïn fut condamné pour avoir voulu cacher le sien; Achab eut recours aux larmes, & Dieu lui pardonna ses crimes; enfin l'humilité justifia le Publicain. Il donne Saint Paul pour modele d'une parfaite humilité; la confession

fession, les larmes, l'humilité sont donc aux termes de saint Chrysostome les premieres portes de la pénitence; il en établit une quatriéme dans la troisiéme Homélie; sçavoir, l'aumône qu'il appelle la reine des vertus: c'est d'elle qu'il explique la parabole des dix Vierges, disant que le feu des lampes, signifie leur virginité, & l'huile l'aumône; que comme le feu d'une lampe s'éteint faute d'huile, de même la virginité ne peut se soutenir sans l'aumône; que les marchands de cette huile sont les pauvres qui sont à la porte de l'Eglise, auprès desquels on en achéte tant que l'on veut; que le prix n'en est point fixé pour ne pas rebuter ceux qui ne sont pas riches, qu'on en donne pour une obole; ce qui est acheter le Ciel à vil prix, non qu'il ne vaille pas davantage, mais parce que le Seigneur est bon; il ajoute, Ne possedez-vous pas même une obole? Donnez un morceau de pain. Ne l'avez-vous pas? Donnez un verre d'eau froide, & vous n'en perdrez par la récompense. C'est Jesus-Christ qui vous en assure; si vous ne pouvez rien de tout cela, compatissez aux maux des autres, Dieu vous en tiendra compte. Une cinquiéme porte à la pénitence, c'est la priere, mais une priere continuelle, & qui s'enflamme de plus en plus lorsqu'elle n'est point exaucée. Pour montrer l'efficacité d'une priere perséverante, Saint Chrysostome emploie la Parabole de l'Ami, qui au milieu de la nuit vient demander des pains à son Ami dont il ne les obtient qu'à force d'importunités; ensuite il enseigne qu'on ne doit point se décourager lorsqu'on retombe dans le péché, mais plûtôt chercher comme Saint Pierre un second Batême dans l'abondance & l'amertume des larmes; cette troisiéme Homélie est intitulée, De l'Aumône.

Analyse de la quatriéme Homélie, p. 302.

III. La quatriéme a pour titre; De la pénitence & de la priere. Ce Pere y dit que c'est pour la quatriéme fois qu'il parle sur la pénitence; ce qui marque que cette Homélie n'est point déplacée: rien selon lui n'est plus capable de consoler les pécheurs que la lecture de l'Ecriture Sainte; la tristesse dont le Démon se sert pour les jetter dans le desespoir se dissipe lorsqu'ils voient que plusieurs saints qui étoient tombés par la fragilité humaine, sont retournés à Dieu par la pénitence; ces exemples sont même utiles à ceux qui ne sont pas tombés, parce qu'ils les avertissent de se tenir sur leurs gardes. Nous devons souffrir pendant l'adversité sans nous abbatre, mais aussi ne pas nous oublier lorsqu'elle est passée. Saint Chrysostome se plaint que la plûpart de ses auditeurs en avoient usé autrement; & qu'après avoir fait paroître quelque pénitence dans les fleaux publics des années passées, ils avoient aussi-

tôt oublié les promesses qu'ils avoient alors faites à Dieu; un changement si subit lui faisoit craindre qu'il ne leur arrivât de plus grands maux, comme il étoit arrivé autrefois dans de pareilles occasions à Pharaon & aux Juifs. Il les exhorte d'abandonner tout autre soin pour ne penser qu'à leur salut, de remplir avec exactitude les devoirs de Chrétien, de recourir à Dieu qui est le consolateur & le médecin des ames, toujours prêt à nous combler de ses graces, pourvû que nous soyons disposés à les recevoir; il s'éleve contre ceux qui, au lieu de prier pour leurs ennemis, leur vouloient du mal, & dit en finissant, que Dieu ne nous afflige par des maladies, par des famines, par des sécheresses, qu'afin que nous recourions à lui, & que nous profitions de ces afflictions pour gagner le Ciel.

Analyse de la cinquiéme Homélie, p. 309.

IV. La cinquiéme Homélie fut faite à l'entrée des jeûnes, c'est-à-dire apparemment le Dimanche qui précédoit le Carême, elle a pour titre, Sur le Prophéte Jonas, sur Daniel & les trois Jeunes hommes, & sur la pénitence: d'autres l'ont intitulée, Du jeûne. Elle traite en effet de cette matiere mais relativement à la pénitence. S. Chrysostome y dit que nous devons plus aimer que craindre le jeûne, que si nous avons en horreur la crapule & l'ivresse, nous chérirons le jeûne qui est opposé à l'un & à l'autre; qu'il faut laisser aux Démons la crainte du jeûne, qui leur est en effet formidable, sur-tout lorsqu'il est joint à la priere; que c'est le jeûne qui rend tant de solitaires semblables aux Anges; que c'est par le jeûne que Moïse & Elie se sont rendus dignes de parler à Dieu; que ce fut le jeûne qui sauva les Ninivites. Ce Pere pour engager les plus grands pécheurs à recourir à la pénitence, & à ne point s'abandonner au désespoir, leur fait faire attention que cette ville pécheresse effaça tous ses crimes par trois jours de pénitence, tant est grande la miséricorde de Dieu. Il ajoute que comme une longue pénitence ne sert de rien à celui qui la fait avec tiédeur & négligence; aussi un tems fort court suffit pour effacer un grand nombre de péchés, à celui qui a du zéle & de la ferveur; c'est ce qu'il prouve par l'exemple de saint Pierre qui dans une seule nuit effaça par ses larmes le crime qu'il avoit commis en reniant trois fois son Maître. Revenant ensuite au jeûne, il montre que ce fut par le jeûne que Daniel se fit respecter des lions, & les trois jeunes hommes de Babylone, des flammes dans lesquelles ils avoient été jettés; enfin que le jeûne est utile même pour la santé, puisque les Médecins conviennent que la plûpart de nos maladies ne viennent que des excès dans le boire & dans le manger. Il s'excuse d'en dire davantage, sur ce que l'Evêque Flavien devoit parler après lui; ce qui prouve que cette Homélie fut faite à Antioche.

V. Le titre de la sixiéme Homélie qui est encore sur le jeûne, porte qu'elle fut faite pendant la quatriéme semaine de Carême ; & le texte, que ce fut à la mi-Carême. Il est dit dans un endroit que plusieurs Chrétiens avoient jeûné jusqu'au soir, & passé néanmoins toute la journée au Théatre ; ce qui donne lieu de croire que Saint Chrysostome la fit le 19 de Mars, jour auquel les Payens célebroient des fêtes en l'honneur de Pallas, & qui apparemment n'avoient pas encore été abolies par les Empereurs Chrétiens ; on nommoit cette fête Quinquatrus, parce qu'on la faisoit le 5 jour d'après les ides de Mars. Ce Pere après y avoir représenté la grandeur de ce desordre, fait une peinture affreuse du Théatre & de ses criminels divertissemens, l'appellant l'école de la volupté, le college de l'incontinence, le siége de pestilence, la fournaise de Babylone, où les gestes & les regards lascifs, les paroles sales, & les chants luxurieux tiennent lieu de bois, d'étoupe, de poix & de bitume : il montre que le jeûne ne peut être d'aucune utilité à une ame qui se repaît de pareils plaisirs ; que c'est renverser d'une main ce que l'on éleve de l'autre, que pour être coupable d'adultere, il ne faut que regarder une femme d'un œil de concupiscence ; ce qui est bien difficile de ne pas faire quand on assiste aux spectacles : sur ce que plusieurs trouvoient ce précepte de Jesus-Christ impossible, saint Chrysostome s'applique à leur faire voir que l'observation non-seulement de celui-là, mais encore de tous les autres est facile à ceux qui font moins d'attention à la difficulté qu'aux récompenses promises aux observateurs des loix de Dieu ; que c'est lui faire injure de l'accuser de nous avoir ordonné des choses impossibles ; que loin que ces préceptes soient au dessus de nos forces, il s'est trouvé quantité de saints personnages qui sont allés au de-là en observant même les conseils Evangeliques, comme la virginité & la pauvreté volontaire ; que la difficulté que nous y trouvons vient de ce que nous sommes lâches & malades. Il finit en montrant contre les Juifs que Jesus-Christ est auteur des deux testamens.

Analyse de la sixiéme Homélie, p. 316.

VI. On a intitulé la septiéme Homelie, De la pénitence & de la Componction. Comme on avoit lû ce jour-là l'Evangile du Paralytique à qui Jesus-Christ remit les péchés, Saint Chrysostome en prend occasion de montrer que Dieu ne rejette pas les plus grands pécheurs quand ils ont recours à la pénitence ; qu'il les attend avec une patience admirable ; qu'il ne les laisse vivre ou qu'afin qu'ils se sauvent, ou à cause des Justes qui doivent naitre d'eux, comme Abraham de Tharé & Job d'Esaü. Il

Analyse de la septiéme Homélie, p. 326.

loue la miséricorde du Tout-puissant qui convertit les plus méchans en bons ; sa sagesse qui attire les pécheurs par les paroles les plus tendres,& qui tient les justes en haleine pour empêcher qu'ils ne tombent dans la négligence. Dieu fait plus, il remet aux pécheurs tout ce qu'ils lui doivent, sur leur simple aveu, comme on le voit par la parabole du Fermier Evangelique : mais il exige aussi des usures du juste, comme on le voit dans un autre endroit où il dit à un de ses Serviteurs ; Pourquoi n'avez-vous pas donné mon argent au changeur, afin qu'à mon rétour je le retirasse avec usure ? La raison de cette conduite de Dieu est fondée sur l'opulence des justes, & sur la pauvreté des pécheurs. Il exige tout des premiers parce qu'ils sont riches : il remet tout aux autres parce qu'ils sont pauvres. C'est donc l'intérêt des pécheurs de faire pénitence, non une pénitence qui ne consiste qu'en paroles, mais en œuvres & dont les fruits soient sensibles. Dieu n'en mesure point le tems, mais l'ardeur ; c'est ce que saint Chrysostome prouve par divers exemples tirés de l'Ancien Testament, après quoi il exhorte les pécheurs d'avoir recours aux larmes & à l'aumône comme aux remédes les plus souverains, & recommande sur-tout de la compassion pour une infinité de captifs & de malheureux qui remplissoient les places publiques. C'étoit apparemment une suite des ravages que les Huns avoient faits en 393.

Matth. 17, 26.

Luc. 19. 23.

1 *Reg.* 16, 1.

2 *Reg.* 12, 31.

Josue. 6, 17.

Analyse de la huitiéme Homélie, *p.* 340.

VII. Dans la huitiéme Homélie qui fut faite le soir, & par conséquent en Carême, saint Chrysostome fait l'éloge de l'Eglise, qui reçoit, dit-il, dans son sein des vautours, des loups & des serpens, comme l'Arche de Noë : mais qui par la pénitence en fait des colombes & des agneaux, ce que l'arche ne faisoit pas. Il ajoûte qu'il ne parloit si souvent de la pénitence que pour multiplier ces heureuses métamorphoses. Vous êtes pécheurs : mais ne désesperez pas. Si vous péchez tous les jours, faites tous les jours pénitence. Vous me direz peut-être : La pénitence sauvera-t-elle celui qui a passé toute sa vie dans le crime ? Oui elle le sauvera : & si vous en voulez un garant, je n'en ai point d'autre que la miséricorde de Dieu. La pénitence seule ne peut rien : mais elle peut tout lorsqu'elle est jointe à la bonté de Dieu. La malice de l'homme, quelque grande qu'elle soit, est une malice bornée : mais la miséricorde de Dieu n'a point de bornes, puisquelle est infinie. La malice de l'homme se perd dans la miséricorde de Dieu comme une étincelle dans la mer. Saint Chrysostome exhorte ceux qui n'avoient point encore la force de

quitter le péché, de condamner du moins leurs foiblesses & d'en rougir : ce qui étoit un commencement de salut, & de ne point cesser pour cela de venir à l'Eglise, parce que c'est là qu'ils trouveront des remedes à leurs maux. Le Démon nous fait pécher avec hardiesse, & trouver de la honte dans la pénitence; & nous au contraire nous devons mettre notre gloire dans la pénitence, & ne rougir que du péché, puisque le péché est une maladie honteuse dont la pénitence est le reméde, les malades fussent-ils même déséspérés ; c'est ce que saint Chrysostome prouve par les endroits de l'Ecriture où nous lisons que les Juifs effacerent tellement leurs crimes par la pénitence, qu'il ne leur en demeura ni plaie, ni cicatrice.

Isaie. 1, 10, 16, 18.
Osée. 11, 9.

Analyse de la neuviéme Homélie, *p.* 347.

VIII. Il établit dans la neuviéme Homélie la nécessité des bonnes œuvres, & répond à ceux qui les regardoient comme extrêmement difficiles dans les embarras du monde, que Lot se sauva au milieu de Sodome, & Job sur son fumier; que la peine que la plûpart des gens du monde trouvent à faire leur salut, vient de leur négligence à se trouver aux assemblées de l'Eglise, & à la célébration des Mystéres. D'où il prend occasion de parler contre ceux qui après avoir promis un moment auparavant de tenir leur cœur élevé à Dieu, se rendoient coupables à l'heure même en employant à de vains discours le tems auquel se fait le Sacrifice terrible. Avec quelle confiance, leur dit-il, pouvez-vous approcher des Saints Mysteres, la conscience ainsi souillée, Vous qui n'oseriez toucher avec des mains salies le bas de la robe d'un Prince? Gardez-vous bien de croire que ce que vous mangez soit du pain; ou que ce que vous buvez soit du vin. Ces alimens ne sont pas sujets aux mêmes vicissitudes que les autres. Il les conjure donc de ne point s'absenter de l'Eglise les jours de Sacrifice, & de ne point s'amuser à discourir pendant qu'il est offert : mais d'y assister avec une sainte frayeur, les yeux baissés, l'esprit élevé vers le Seigneur, après s'être dépouillés en entrant de toute inimitié & d'esprit de vengeance, persuadés que nous serons livrés à la même mesure que nous aurons livré les autres. Il les fait souvenir de l'heure à laquelle ce monde finira, ajoûtant qu'après cette vie, il n'y aura plus lieu de mériter ni de faire pénitence.

§. IV.

Des Homélies sur la Nativité & le Batême de Jesus-Christ.

I. LA premiere de ces deux Homélies, dont Theodoret rapporte deux endroits, fut faite le jour de Noël de l'an 386 (*a*), comme on le voit par ce qu'y dit saint Chrysostome, que pendant le mois de Septembre dernier il avoit fait plusieurs longs discours contre les Juifs. Or nous avons vû plus haut qu'il les avoit faits en cette année. On voit par cette Homélie qu'il n'y avoit pas encore dix ans qu'on célébroit à Antioche la naissance de Jesus-Christ le 25 de Décembre, comme un Fête distinguée de celle de l'Epiphanie. Des Mariniers & d'autres gens peu considérables par leur naissance, mais qui pouvoient l'être par leurs vertus, avoient apporté ce changement d'Occident. Il se trouva d'abord des oppositions, & diverses personnes en murmurerent : mais cela n'empêcha pas qu'on ne fît cette fête avec beaucoup de solemnité. Ce fut pour en établir la vénération de plus en plus, que saint Chrysostome entreprit cette Homélie. Cinq jours auparavant, c'est-à-dire, le jour de la fête de saint Philogone, il avoit invité le Peuple à se trouver à l'Eglise le jour de Noël : & on y accourut en foule. Ce Pere fit donc voir que c'étoit véritablement en ce jour que Jesus-Christ étoit né, & en donna pour premiere preuve le progrès étonnant que la fête de Noël avoit fait en peu de tems par tout le monde : ce qui ne seroit pas arrivé si son établissement ne venoit de Dieu. La seconde preuve est que cette fête se faisoit le 25 de Décembre d'un tems immémorial dans l'occident, depuis la Thrace jusqu'aux extrémités de l'Espagne, & sur-tout à Rome où l'on conservoit les Registres du dénombrement fait sous Quirinus par l'ordre de l'Empereur Auguste, & dans lesquels sans doute on avoit trouvé le jour de la naissance de Jesus-Christ. Il tire une troisiéme preuve de l'Evangile même, mais en supposant que Zacharie pere de saint Jean-Baptiste étoit grand Pontife, la voici : Le mois dans lequel Jesus Christ fut conçu, étoit le sixiéme de la grossesse d'Elizabeth. Or ce mois étoit celui de Mars, puisque ce fut dans le Saint des Saints que l'Ange annonça à Zacharie que sa femme concevroit ; & qu'il n'entroit dans le Sanctuaire en sa qualité de Grand Pontife qu'une fois l'année : c'est-à-dire pendant la fête des Tabernacles que l'on célébroit sur la fin de

(*a*) *Théodoret, Dialog.* 1. *page* 44.

Septembre Si donc Jesus-Christ a été conçu dans le mois de Mars, il est né incontestablement dans celui de Décembre. Saint Chrysostome répond ensuite aux Payens qui se mocquoient de ce que nous croyons un Dieu né d'une femme selon la chair, eux qui n'ont pas honte de croire que la Divinité soit renfermée dans des pierres & dans du bois. Il combat aussi les Manichéens qui nioient la réalité de l'Incarnation & soutenoient contre toute vrai-semblance que l'ame des bêtes est une particule de l'essence divine. Il s'étend sur la bonté de Dieu qui éclate principalement dans le Mystére de l'Incarnation, & exhorte le Peuple à reconnoître un si grand bienfait par des actes de foi, d'espérance, de charité & de miséricorde, & en approchant de la sainte Table avec une conscience pure & avec crainte & modestie.

Analyse de l'Homélie sur le Batême de Jesus Christ.

II. Saint Chrysostome qui sur la fin de sa derniere Homélie s'étoit plaint de ce qu'on s'approchoit de la sainte Table avec tumulte, & en se poussant les uns les autres, fait encore la même plainte dans son Homélie sur le Batême de Jesus-Christ, ajoûtant qu'il ne cesseroit de prêcher sur la modestie & le respect que l'on doit apporter à la participation des Saints Mystéres ; & d'exhorter de ne s'y présenter qu'avec une conscience pure, & non à cause de l'occurrence d'un jour de Fête. Ce Pere avoit traité cette matiere dans l'Homélie sur saint Philogone & dans celle qu'il fit cinq jours après sur la naissance du Sauveur en 386 : ce qui nous détermine à rapporter l'Homélie sur le Batême de Jesus-Christ au jour de l'Epiphanie de 387, étant vraisemblable qu'elle suivit de près les deux autres. La solemnité de cette Fête avoit attiré ce jour-là à l'Eglise une grande foule de peuple. Saint Chrysostome la voyant, s'écria : Quelle consolation pour nous ! Quelle gloire pour Dieu ! Quelle utilité pour les ames ! si ce saint Temple étoit toujours aussi rempli que nous le voyons aujourdhui. Mais faisant réfléxion qu'après la Fête, toute cette grande assemblée se dissiperoit, il s'affligea de ce que l'Eglise ne possedoit ses enfans qu'aux jours solemnels. Il se trouvoit même des Chrétiens qui n'y venoient qu'une ou deux fois l'année, la plûpart sous prétexte qu'ils avoient besoin de leur tems pour gagner de quoi vivre. Le Saint traite cette excuse de frivole, puisque de sept jours qu'avoit la semaine, Dieu ne s'en réservoit qu'un, leur laissant les six autres. Il les exhorte donc de donner à Dieu ce jour, ou du moins de lui en accorder deux autres, de crainte qu'irrité de leur refus il ne rendît inutile leurs travaux de la semaine & même de l'année. Si vous ne venez à l'Eglise qu'une

ou deux fois l'année ; comment, ajoute-t-il, pourra-t-on vous instruire des choses qui sont nécessaires au salut, comme de la nature de l'ame, de celle du corps, de l'immortalité, de la vie éternelle, des peines de l'enfer, de la misericorde de Dieu, du Batême, de la pénitence, de la sainteté des Anges, de la malice des Démons, des dogmes qui regardent les mœurs, des hérésies, & de tant d'autres choses dont il faut qu'un Chrétien soit informé, pour en rendre compte à ceux qui l'interrogeront sur ces points ? Venant ensuite aux mysteres de l'Epiphanie, il dit que chacun sçavoit que cette solemnité se nommoit Epiphanie ou Apparition ; mais que la plûpart ignoroient de qui étoit cette apparition, & s'il y en avoit deux ou seulement une. Il leur apprend qu'il y a deux Epiphanies, celle dont ils célebroient la fête, & celle qui devoit se faire avec éclat à la consommation des siécles ; qu'on ne donne point le nom de l'Epiphanie au jour de la Naissance du Sauveur, mais à celui de son Batême ; parce que ce fut seulement en ce jour qu'il se fit connoître. Il raconte qu'en mémoire de ce que Jesus-Christ avoit ce jour-là sanctifié les eaux par son Batême, tout le monde alloit la nuit de l'Epiphanie puiser de l'eau pour la garder toute l'année, ou même au delà, & que par un miracle évident cette eau ne se corrompoit point, étant aussi bonne & aussi fraîche après deux ou trois ans, que le jour qu'on l'avoit puisée. Ensuite il explique ce qui regarde le Batême de Jesus-Christ distinguant d'abord trois sortes de Batêmes, celui des Juifs, celui de saint Jean, & celui de Jesus-Christ même. Celui des Juifs purifioit des souillures légales, mais il n'effaçoit ni le vol, ni l'adultere, ni les autres crimes. Le Batême de Saint Jean, portoit à la pénitence, mais n'ôtoit point les péchés, ne donnoit point le Saint-Esprit, ne conféroit point la grace, comme fait le Batême de Jesus-Christ, qui par là est beaucoup supérieur aux deux autres. Le Sauveur n'a pû recevoir les Batêmes des Juifs, n'ayant contracté aucune souillure légale ; il n'a pas dû recevoir le sien, puisqu'il n'avoit aucun péché à laver, & qu'il étoit rempli du Saint-Esprit ; il reçut donc celui de saint Jean, non en esprit de pénitence, mais pour le faire connoître aux nations d'une maniere non équivoque par la voix du Pere, & le témoignage du Saint-Esprit qui descendit sur lui en forme de Colombe ; & encore pour accomplir toute justice, ainsi qu'il le dit lui-même. Parlant ensuite des ceux qui ayant plus d'égard à la solemnité de la fête, qu'à la pureté de leur conscience, s'approchoient des Mystéres le cœur souillé, il proteste qu'il

qu'il n'y admettra point ceux qu'il ſçaura s'en être rendus indignes par une vie déréglée ; laiſſant au jugement de Dieu, ceux dont la vie ne lui ſera pas connue. L'uſage étoit de tenir les portes de l'Egliſe fermées depuis le tems qu'on avoit renvoyé les pénitens juſqu'après la communion ; ce qui faiſoit que ceux qui s'ennuyoient, s'empreſſoient de communier des premiers, afin de ſortir enſuite. Saint Chryſoſtome parle contre le tumulte, la confuſion & le ſcandale que cela occaſionnoit, & exhorte tout le monde à demeurer juſqu'à la fin des prieres & des actions de graces, par leſquelles l'Egliſe termine le Sacrifice.

§. V.

Des Homélies ſur la trahiſon de Judas, ſur la Croix & le Cimmetiere : ſur la Croix & ſur le bon Larron. Sur la Réſurrection des morts, ſur celle de J. C. ſur ſon Aſcenſion & ſur la Pentecôte.

I. DANS le catalogue d'Ausbourg qui marque en détail les vrais ouvrages de Saint Chryſoſtome, il n'eſt fait mention que de la premiere des deux Homélies ſur la trahiſon de Judas, apparemment parce que la ſeconde lui eſt preſque ſemblable. Reſſemblance qui peut venir de ce que Saint Chryſoſtome voulant prêcher un jour de Jeudi-Saint ſur la trahiſon de Judas & ſur la Céne du Seigneur, ne fit que répéter le Diſcours qu'il avoit fait en pareil jour & ſur le même ſujet quelques années auparavant, en y faiſant quelques legers changemens. Il dit au commencement de la ſeconde qu'il auroit continué de parler ſur Abraham, ſi la circonſtance de la fête ne lui eut fait changer d'objet ; ce qui montre qu'il interrompit l'explication de la Geneſe pour parler de la trahiſon de Judas. L'on voit par la premiere qu'il ne put l'étendre beaucoup, parce qu'il y avoit un très-grand nombre de perſonnes qui ſe préparoient à communier, & qu'on étoit déja ſur le ſoir lorſqu'il la commença. Dans l'une & dans l'autre il parle du malheur de Judas, & de ceux qui perſecutent les Juſtes, & dit que ce ne ſont point ceux qui ſont perſécutés qu'il faut pleurer, mais ceux qui perſécutent, puiſque les perſécutions ouvrent aux premiers la porte du Ciel, aux ſeconds celle de l'enfer ; que cette conſidération doit porter ceux qui ſouffrent à prier pour ceux qui les font ſouffrir, comme Jeſus-Chriſt les y oblige, non-ſeulement pour l'avantage de leurs ennemis, mais auſſi pour le leur propre, puiſque c'eſt un moyen d'obtenirla remiſſion de leurs péchés. Saint Chryſoſtome avoit à cœur cette matiere ; & il avoit déja employé quatre jours à exhorter ſes auditeurs à prier pour leurs

Analyſe des deux Homélies ſur la trahiſon de Judas p. 376 & 86.

ennemis. Il se sert de la trahison de Judas pour nous apprendre à ne nous négliger jamais, & à ne pas présumer de nous-mêmes de peur de tomber dans l'apostasie comme cet Apôtre. Il répéte ce qu'il avoit dit ailleurs, que Jesus-Christ n'oublia, ni avertissement, ni menaces pour le retirer de son aveuglement, & le porter à ne point exécuter son détestable dessein. Mais Dieu, ajoute-t-il, qui veut que nous soyons vertueux avec liberté, & qui nous laisse les maîtres de nos actions, ne lui fit point de violence pour l'attirer à lui, quoiqu'il eut pû l'y attirer par sa seule vertu, comme il avoit attiré Saint Matthieu & la Femme pécheresse. Passant ensuite à la derniere Céne de J. C. il fait voir que les Juifs ne peuvent plus immoler légitimement l'Agneau Pascal depuis qu'ils sont dans une terre étrangere, & qu'ils n'ont plus de Temple; que cet Agneau n'étoit que la figure de celui qui s'immole sur nos Autels. Que la Pâque des Juifs n'étoit à l'égard de la Pâque spirituelle des Chrétiens que ce que l'ombre est à l'égard du corps; que le corps que le Sauveur présenta à ses Apôtres sur la fin de la derniere Céne, étoit le même que celui que Judas devoit vendre, & le même encore que nous mangeons tous les jours dans l'Eucharistie, dont Saint Chrysostome établit ici la réalité en des termes si forts & si clairs, qu'il semble avoir eu dessein d'éluder toutes les chicanes & les distinctions frivoles des Hérétiques. Pour engager ses auditeurs à ne pas s'approcher comme Judas de ce Mystere, il en releve la dignité, recommandant sur-tout de n'avoir aucune haine lorsqu'ils se donnent le baiser de paix, & qu'on reçoit ensuite ce sacré corps que Jesus-Christ a livré à la mort pour ses ennemis & qu'il ne nous donne que pour nous unir tous en un seul corps & en une seule ame.

Analyse de l'Homélie sur la Croix & le Cimetiere, pag. 397.

II. Il est dit dans l'Homélie sur sainte Domnine & ses filles, prêchée le jour de leur fête, que Saint Chrysostome en avoit fait une environ vingt jours auparavant sur la Croix, dans laquelle il s'étoit beaucoup étendu sur ces paroles du Pseaume: *Il a brisé les portes d'airain*; ce qui convient parfaitement à l'Homélie que nous avons sur la Croix & le Cimétiere, faite le jour que Jesus-Christ descendit aux enfers, c'est-à-dire, le jour du Vendredi-Saint. Le Martyrologe de Saint Jérôme & plusieurs autres mettent la fête de ces saintes Martyres le 14 d'Avril. Ainsi il y a apparence que l'Homélie sur la Croix fut faite en 392, puisqu'en cette année Pâque étoit le 28 de Mars, & qu'en comptant depuis le 26 inclusivement jour du Vendredi-Saint, jusqu'au 14 Avril, fête de sainte Domnine, on trouve les vingt jours d'intervalle entre ces deux Homélies. Les Grecs persuadés que Saint Chry-

ſoſtome prêcha celle qui eſt ſur la Croix, le jour de l'Exaltation 14 de Septembre, ont fixé la fête de ſainte Domnine au 4 d'Octobre ; mais outre que la fête de l'Exaltation n'étoit pas encore établie alors, ce Pere dit plus d'une fois dans cette Homélie, qu'il parloit le jour même de la mort de J. C il la prêcha hors de la Ville dans l'Egliſe du Cimetiere qu'il qualifie du nom de *Martyre*, parce qu'il y avoit pluſieurs corps de martyrs qui y repoſoient : on avoit coutume à Antioche d'y faire l'Office le jour du Vendredi-Saint. La raiſon que Saint Chryſoſtome rend de cet uſage, eſt que Jeſus-Chriſt avoit ſouffert & étoit mort hors de la ville de Jéruſalem. A quoi il ajoute que les anciens d'Antioche avoient préféré ce Cimetiere à beaucoup d'autres endroits qui étoient hors de la ville, pour imiter le Sauveur qui en ce jour étoit deſcendu pour viſiter les morts; il dit quelque choſe en paſſant ſur la ſignification du mot *Cimetiere*, que l'on peut rendre par dortoir, ou lieu où l'on dort ; parce que depuis la mort de Jeſus-Chriſt la mort n'eſt plus qu'un ſommeil pour les Chrétiens. Voici comment il répréſente la victoire que Jeſus-Chriſt a remportée ſur l'Enfer. Le Démon avoit vaincu par une vierge, c'eſt-à-dire par Eve qu'il avoit ſéduite par l'arbre du bien & du mal, & par la mort qui fut la peine de la prévarication de nos premiers Peres. Jeſus-Chriſt voulant vaincre cet eſprit de ténébres avec les mêmes inſtrumens, lui a oppoſé la virginité de ſa mere, l'arbre de la Croix & ſa propre mort. Il montre l'avantage que nous tirons d'une victoire qui ne vous avoit rien couté, & dont la Croix eſt le trophée. Comme le peuple devoit communier le ſoir, ſuivant la pratique de diverſes Egliſes même d'Occident, le Saint exhorte les fidéles à s'approcher de cet Agneau immolé, avec autant de reſpect que les Anges en témoignerent pour le tombeau où il avoit été mis, quoiqu'il n'y fût plus ; c'eſt qu'on continuoit malgré ſes fréquentes remontrances, à recevoir la communion avec beaucoup de tumulte.

Analyſe des deux Homélies ſur la croix & le bon Larron, *p.* 403.

III. Ces deux Homélies ſont preſque toutes ſemblables, d'où vient que Savilius les a miſes à côté l'une de l'autre dans ſon édition ; elles furent prêchées le Vendredi-Saint. des mêmes années dans leſquelles ſaint Chryſoſtome fit ſes deux Diſcours ſur la trahiſon de Judas, comme on le voit par ces paroles : J'ai (*a*) fait voir hier la difference de la conduite de Judas, & de celle des autres Diſciples : le Pape ſaint (*b*) Leon & Jonas Evêque d'Orleans en citent un endroit. Saint Chryſoſtome nous y apprend que

(*a*) *Page* 403. (*b*) Leo, *Epiſt.* 74, *p.* 710. Jonas Aurelian. de cultu imaginum, *p.* 180.

le jour du crucifiement de Jesus-Christ est pour nous une fête & un sujet de réjouissance, parce que tout notre bonheur vient de la Croix; de ce nouvel Autel où Jesus-Christ Prêtre selon l'esprit & victime selon la chair, s'est immolé pour nous; de cette clef qui dès le jour même ouvrit le Paradis afin qu'un voleur y entrât le premier. Il dit beaucoup de choses de ce bon Larron, supposant néanmoins qu'il blasphémoit contre Jesus-Christ, lorsque Jesus-Christ divin Sauveur le convertit en changeant sa mauvaise volonté, & en amollissant son cœur dont la dureté surpassoit celle de la pierre. Il dit de la Croix qu'elle paroîtra au dernier jour, portée par les Anges & les Archanges, & plus éclatante que le Soleil. Passant à la nécessité de prier pour ses ennemis, dont il avoit déja parlé le jour précédent qui étoit le Jeudi-Saint, il exhorte les Chrétiens à imiter le Sauveur qui pria pour ses ennemis. Mais, direz-vous, comment puis-je imiter Jesus-Christ, moi qui ne suis que foiblesse? Vous le pouvez, si vous voulez, répondit saint Chrysostome; car si cela étoit au-dessus de vos forces, Jesus-Christ ne vous diroit pas: Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur; & saint Paul ne vous exhorteroit pas d'être son imitateur, comme il l'étoit lui-même de Jesus-Christ. Il y a plus: dans la loi ancienne où la grace étoit moins abondante, Moyse, David & Samuel n'ont-ils pas prié pour leurs ennemis? La chose n'est donc point impossible.

Analyse de l'Homélie sur la résurrection des morts, p. 422.

IV. Saint Chrysostome dit au commencement de son Homelie sur la résurrection des morts, qu'il avoit parlé il n'y avoit pas longtems de la gloire du Fils unique de Dieu, & fermé la bouche aux hérétiques qui le disoient inférieur à son Pere. C'étoient les Anoméens contre lesquels il fit plusieurs Discours en 387. Il faut donc rapporter au même tems cette Homélie sur la résurrection des morts. Ce Pere entreprend d'y montrer que la résurrection des morts fait un point capital dans la Religion, tant par rapport à la loi, que par rapport aux mœurs; parce que celui qui est persuadé qu'il ressuscitera, croit plus facilement les autres vérités de l'Evangile, & prend plus de soin d'y conformer sa vie. C'est, ajoute-t-il, la croyance de la Résurrection & du Jugement dernier qui fait trembler le pécheur, & qui rassure le juste. L'espérance de résusciter a soutenu les premiers Chrétiens dans les persécutions, & à leur exemple nous devons moins faire d'attention aux maux que nous endurons, qu'aux biens dont nous jouïrons après la résurrection. Ces biens sont à la vérité invisibles, mais il n'en sont pas moins réels. Il oppose à ceux qui nioient la possibilité de la résurrection, l'au-

torité de saint Paul, la toute-puissance de Dieu qui s'est manifestée par tant d'effets aussi surprenans que l'est la résurrection des corps; les miracles operés dès cette vie soit en ressuscitant les morts, soit en chassant les démons, soit en guérissant les malades. Qu'on ne me dise pas, ajoute ce Pere, que ces miracles ne se sont plus : il suffit qu'ils aient été faits par ceux qui nous ont annoncé la Religion que nous professons. S'ils n'en avoient point fait, comment étant gens sans lettres, pauvres & de vile condition, auroient-ils pû convertir tout l'univers ? D'ailleurs n'y a-t-il pas un pouvoir égal à délivrer l'ame de la mort & du péché, & à ressusciter un mort ? Or c'est ce qui se fait encore aujourd'hui par le Batême & par la Pénitence. Ces dons de Dieu sont encore communs, car le mystere du corps & du sang de Jesus-Christ ne se célebre point sans la grace du Saint-Esprit, & sans elle nous n'aurions ni ordinations ni Prêtres.

Analyse de l'Homélie sur la résurrection du Sauveur, pag. 437.

V. L'Homélie sur la Résurrection fut faite le jour de Pâque, mais on ne sçait précisément en quelle année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut faite quelques jours avant la premiere Homélie sur le commencement des Actes (a), où elle est citée, & avant la 33 sur la Genèse, où S. Chrysostome témoigne qu'il n'avoit interrompu ses Homélies sur cette partie de l'Ecriture, que pour traiter du mystere de la Résurrection, le jour auquel on le célebroit. Comme ce Pere avoit dit dans un Discours prêché pendant le Carême, qu'il se pouvoit faire qu'en jeûnant on ne jeûnât pas, parce que ce n'est point jeûner véritablement, de ne pas s'abstenir de pécher; il se propose de montrer dans celui-ci que quoique le tems de jeûner fût passé, l'on pouvoit le continuer par un jeûne spirituel, c'est-à-dire, par l'abstinence du péché, préferable à celle des alimens corporels. Je n'entendois, dit-il, pendant le Carême que des gens qui se plaignoient que la privation du bain leur étoit insupportable; que la boisson de l'eau les incommodoit; que les légumes leur paroissoient insipides. Le jeûne que je vous propose aujourd'hui ne peut occasionner de semblables plaintes. Prenez le bain, mangez de la viande, buvez du vin avec modération, usez de tout, abstenez-vous seulement de pécher. On peut être yvre sans boire de vin, comme on peut boire du vin sans être yvre : car l'yvresse est un renversement de raison, qui peut venir de la cupidité & de la colere. Saint Chrysostome dit beaucoup de choses sur l'yvresse : d'où vient que cette Homélie est aussi inti-

(a) *Homil. 1. in princip. act. num. 2.*

tulée, Contre les yvrognes. Il releve ensuite la fête de la Résurrection par les graces que nous y recevons, & par la délivrance de la double mort, sçavoir du corps & de l'ame que Jesus-Christ nous a procurée en ressuscitant. Il exhorte les pauvres à prendre part à cette fête, disant que les richesses n'y sont d'aucun usage : ce qui n'est pas dans les fêtes prophanes, où le pauvre est dans la tristesse, parce qu'il ne peut faire les dépenses que font les riches pour leurs tables & pour leurs habits. Mais dans la fête que nous célébrons, ajoute-t-il, la table & les habits sont communs aux pauvres & aux riches : le dernier des indigens participe au même banquet que l'Empereur, & peut-être avec plus d'assurance, parce qu'il a la conscience moins souillée. Il arrive même qu'un domestique & une servante fideles y sont admis, tandis qu'on en éloigne le maître & la maîtresse, parce qu'ils ne sont pas initiés. Le vêtement qui se donne en ce jour aux pauvres comme au riche, est Jesus-Christ même, dont l'un & l'autre se revêtent dans le Batême, selon que le dit saint Paul dans son Epître aux Galates. Ensuite saint Chrysostome s'adresse aux nouveaux batisés : qu'il exhorte à fuir les choses mêmes qui étoient ou paroissoient indifferentes, comme les ris, les regards indiscrets & la bonne chere, qui conduisent peu à peu aux plus grands désordres. Il dit que c'est pour les fortifier dans la piété que pendant les sept jours qui suivoient leur Batême, on tenoit l'assemblée ; qu'ils étoient donc obligés de s'y trouver pour y participer chaque jour à la table spirituelle, & s'y nourrir de la parole de Dieu, qu'il promet de leur annoncer. Il les avertit que plus la grace qu'ils ont reçue est grande, plus la guerre que le démon va leur faire, sera rude ; mais que Dieu ne le permet ainsi qu'afin qu'ils éprouvent quelle est la force qu'il leur a communiquée.

Analyse de l'Homélie sur l'Ascension, p. 447.

VI. L'Homélie sur l'Ascension, qui est citée (a) par plusieurs anciens, fut prêchée le jour de cette fête dans une Eglise située hors de la Ville d'Antioche, que l'on appelloit la Romaine, parce qu'elle étoit proche d'une porte qui avoit ce nom. Il y avoit dans cette Eglise ou dans le Cimetiere voisin quelques Martyrs enterrés confusément parmi des Hérétiques, ce pouvoit être des Evêques Ariens d'Antioche ; le peuple avoit beaucoup de vénération pour ces Martyrs, & on alloit en foule prier sur leurs tombeaux, mais non sans quelque scrupule, parce que la confusion dans laquelle étoient

(a) Justinianus, *in Tractatu adversus Origenis errores*, *pag.* 647. S. Leo. *Epist.* 134, *p.* 352, *novæ editionis*. Vigilius Tapsensis, *lib.* 5 *contra Eutich. p.* 81. Theodoretus, *Dial.* 2. *p.* 104 & 105. Ephrem Antiochenus, *apud Photium*, *cod.* 229, *p.* 827.

tous ces corps, pouvoit leur faire prendre le corps d'un Hérétique pour celui d'un Martyr. Cela obligea l'Evêque Flavien zélé pour la gloire des Martyrs, d'exhumer leurs corps, & de les faire transporter auprès de l'Autel de cette Eglise dans un tombeau élevé, séparant ainsi, dit saint Chrysostome, les agneaux des loups, & les vivans des morts; car Flavien laissa les corps des Hérétiques au même endroit où ils avoient été enterrés; c'est de quoi saint Chrysostome le loue comme d'une œuvre de piété envers les morts. Pour animer le peuple à honorer les Martyrs dont on avoit transferé les Réliques, on alla faire l'Office dans cette Eglise le jour de l'Ascension; & ce fut-là que saint Chrysostome fit son Homélie sur cette fête, mais on ne sçait en quelle année: il dit que tout concouroit à rendre l'assemblée illustre & respectable, la foule du peuple, la présence des Martyrs & celle des Anges; car si l'air est rempli d'Anges qui s'opposent sans cesse aux efforts que font les Démons pour nous perdre, à plus forte raison l'Eglise en est-elle remplie, sur-tout en ce jour auquel le Roi des Anges est monté dans le Ciel. Il établit la grandeur de cette fête sur les bienfaits qu'elle a procurés aux hommes en les réconciliant avec Dieu, en les élevant à la royauté du ciel en la personne de Jesus-Christ, eux qui n'avoient mérité que les effets de la colere du Seigneur, en plaçant notre nature au dessus de toutes les puissances célestes, & en la faisant asseoir à la droite du Pere. Il dit que comme elle ne pouvoit descendre plus bas qu'elle avoit fait par le péché, elle ne pouvoit monter à un plus haut dégré que celui auquel Jesus-Christ l'a élevée, & que les Anges loin de de nous porter envie, se réjouïssent de notre gloire, comme ils s'affligeoient auparavant de notre malheur, puisqu'ils ont d'autant plus de charité & de tendresse, qu'il sont plus saints & plus parfaits en vertu; enfin que nous devons nous tenir toujours prêts pour recevoir Jesus-Christ quand il descendra du Ciel une seconde fois, & mettre encore tout notre bonheur en lui plûtôt que dans les richesses & les grandeurs du monde.

VII. On ne sçait si la premiere Homélie sur la Pentecôte est la même dont saint Chrysostome parle dans la cinquiéme, sur Anne mere de Samuel, ou si ç'en est une autre. Il est dit quelque chose contre ceux qui ne venoient à l'Eglise qu'aux jours des grandes fêtes, mais on n'y trouve rien touchant l'Enfant Prodigue; néanmoins saint Chrysostome avoit traité ces deux points dans l'Homélie sur la Pentecôte citée dans la cinquiéme sur Anne mere de Samuel; il faut donc avouer ou que cette Homélie est perdue,

Analyse de la premiere Homélie sur la Pentecôte, p. 4.

ou que nous ne l'avons pas entiere, ou enfin que ce Pere a pû pendant douze ans qu'il a prêché à Antioche, parler plus d'une fois & cela le jour de la Pentécôte, contre ceux qui ne venoient à l'Eglise que les grandes fêtes. Il ne veut point que ces sortes de négligens s'autorisent de ce que le Seigneur se contentoit dans la loi ancienne que les Israélites parussent en sa présence trois fois l'année; ce peuple dispersé par toute la Judée ne pouvoit se trouver tous les jours à Jérusalem, le lieu seul où il étoit permis d'offrir au Seigneur. Mais aujourd'hui les habitans d'une même Ville dont la plûpart ne demeurent point éloignés de l'Eglise, peuvent s'y rendre aisément; d'ailleurs les Juifs n'avoient que trois fêtes pendant l'année; mais l'année entiere doit être une fête continuelle pour les Chrétiens. On en distinguoit néanmoins trois principales dans l'Eglise; sçavoir, l'Epiphanie, Pâque & la Pentecôte; mais ces fêtes suivant la remarque de Saint Chrysostome pouvoient se célébrer tous les jours, car l'Epiphanie n'a été établie que pour nous faire ressouvenir que Dieu a été vû sur la terre, & qu'il y a conversé avec les hommes; or il y est encore aujourd'hui & il y sera jusqu'à la fin de siécles selon sa promesse. La fête de Pâque est la mémoire de la Passion du Sauveur; nous la pouvons faire par consequent toutes les fois qne nous participons à l'Eucharistie, selon ces paroles de saint Paul: Lorsque vous mangerez ce Pain & que vous boirez ce Calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. Nous pouvons aussi célébrer tous les jours la fête de la Pentecôte, puisque le Saint-Esprit descend chaque jour sur ceux qui aiment Dieu & qui gardent ses commandemens. On pourroit s'étonner pourquoi saint Chrysostome appelle ici l'Epiphanie la premiere fête de l'année, & qu'il ne place pas celle de Noël entre les principales; quoiqu'elle se célébrât dès-lors à Antioche le 25 de Décembre, ainsi que nous l'avons vû dans l'Homélie faite en ce jour; mais il faut croire qu il n'en n'a usé ainsi que parce qu'il n'y avoit pas long tems que l'on faisoit en cette Ville la fête de Noel, séparément de celle de l'Epiphanie, & qu'il y avoit même des personnes qui murmuroient encore de cette distinction. Parlant de la grandeur du don que nous avons reçu le jour de la Pentecôte; il l'appelle un don de réconciliation, dont la venue du Saint-Esprit a été le sceau. C'est pour cela, ajoute-t-il, qu'il n'est descendu qu'après que Jesus-Christ eut été glorifié; c'est-à-dire, qu'après que par sa Passion il eut effacé les crimes qui empêchoient notre réconciliation; il en prouve la vérité, & celle de la descente du Saint-Esprit par les miracles que les Apôtres opérerent après l'avoir

l'avoir reçu. Il s'objecte si les miracles sont la preuve de la présence du Saint-Esprit, il n'est donc plus maintenant dans l'Eglise, puisqu'on n'y fait plus de miracles : à quoi il répond, Si le Saint-Esprit n'étoit point dans l'Eglise, les Néophites qui ont été batisés la nuit précédente, ne seroient point purifiés, puisque personne ne le peut être qu'en recevant le Saint-Esprit, nous ne pourrions non-plus prier Jesus-Christ, puisqu'on ne peut le faire que par le Saint-Esprit, ainsi que l'enseigne Saint Paul. Il n'y auroit dans l'Eglise ni Docteur ni Pasteur, puisque selon le même Apôtre, c'est le Saint Esprit qui les établit ; enfin si le Saint-Esprit n'étoit point dans l'Eglise, comment pourriez-vous répondre à notre pere commun que voilà, lorsqu'il vous donne la paix, (il parle de Flavien) : *Et avec votre Esprit.* Qu'entendez-vous par ces paroles qui vous servent de réponse lorsqu'il vous donne la paix de dessus son trône, & lorsqu'il offre pour vous le redoutable Sacrifice, sinon que ce n'est point le Prêtre qui change les dons, ni qui opere ce Sacrifice mystique, mais la grace du Saint-Esprit qui descend sur ces dons ? Au reste, si les signes visibles & miraculeux n'accompagnent plus la descente du Saint-Esprit ; cela ne fait qu'honneur à notre foi, puisque Dieu la juge assez affermie pour n'avoir pas besoin de ces appuis exterieurs & sensibles, qui étoient nécessaires à des esprits grossiers, & à des hommes qui avoient abandonné tout récemment le paganisme. Saint Chrysostome témoigne qu'il auroit souhaité expliquer pourquoi le Saint-Esprit étoit descendu le jour de la Pentecôte ; pourquoi en forme de langues de feu, & pourquoi dix jours après l'Ascension ; mais craignant de trop allonger son Discours, il le finit en exhortant ses auditeurs à vivre de façon qu'ils puissent participer un jour à la gloire que Jesus-Christ est allé leur préparer.

1. *Cor.* 12, 3.
Act. 20, 28.

Analyse de la seconde Homélie sur la Pentecôte, p. 468.

VII. Il appelle dans la seconde Homélie, la Pentecôte le comble de tous les biens & la premiere où la métropole de toutes les fêtes, parce qu'elle est le but & l'accomplissement de toutes les autres. Après cela il fait l'énumeration de toutes les graces que nous recevons par le Saint-Esprit, d'où il prend occasion d'en établir la Divinité contre les Macédoniens, insistant principalement sur ces paroles de Jesus-Christ à ses Apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations, les batisant au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.* Il rend ensuite raison pourquoi Jesus-Christ n'envoie pas le Saint-Esprit aux Apôtres incontinen après son Ascension, & dit que ce fut pour le leur faire désirer avec plus d'ardeur, & leur faire sentir davantage le besoin qu'ils en avoient.

Il ajoute qu-il déscendit en forme de langues de feu : pour marquer que la Doctrine que les Apôtres devoient annoncer, consumeroit comme le feu les épines de nos ames, & que le don principal du Saint-Esprit, étoit la charité ; il exhorte ses auditeurs à se laisser embraser de cette charité ; & ceux qui avoient été batisés ce jour-là, de conserver soigneusement l'innocence qu'ils avoient reçue, & dont l'habit blanc qu'ils portoient étoit le simbole.

§. VI.

Des Panégyriques de Saint Paul.

On ne sçait en quelle année ils ont été faits.

I. SAINT Chrysostome témoigne dans son Homélie sur les Calendes ou contre les étrennes faites le premier jour de Janvier, qu'il avoit été obligé d'interrompre le cours des éloges de saint Paul pour parler contre les abus qui se commettoient en ce jour-là. Ce que quelques-uns ont entendu de l'Homélie sur la demande des enfans de Zébédée, où en effet saint Chrysostome dit quelque chose à la louange de saint Paul : d'autres de l'Homélie où ce Pere traite des qualités que doit avoir celle que l'on se propose d'épouser, où l'on trouve encore quelque chose à la louange de cet Apôtre. Mais il paroît indubitable que ce n'est ni à l'une, ni à l'autre de ces deux Homélies que se rapportent les paroles de l'Homélie sur les Calendes ; & qu'elles supposent (*a*) une suite de Discours tous faits en l'honneur de saint Paul, & dont les uns ont été faits quelques jours avant le premier de Janvier, & les autres après ; c'est ce qui peut s'entendre naturellement des sept Panégyriques que nous avons de cet Apôtre. On ne peut douter qu'ils n'aient été prêchés à Antioche, puisque saint Chrysostome parle dans le quatriéme de Daphné qui étoit un fauxbourg de cette ville, & qu'il témoigne dans le commencement du sixiéme qu'il les avoit fait assezprès l'un de l'autre. Nous en avons une traduction latine qu'on croit être d'Annius le Pélagien natif de Célede en Campanie, qui vivoit au commencement du cinquiéme siécle ; en effet, ce traducteur donne au défenseur de la grace de Jesus-Christ les noms odieux de Manichéens & de Traduciens ; noms dont les Pélagiens avoient coutume de se servir en parlant des Catholiques. Il semble même n'avoir entrepris

---

(*a*) Nuper igitur cùm Beatum Paulum encomiis celebrarem, ita exultavistis, quasi ipsum præsentem vidissetis . . . volebam ante in idem argumentum hodie descendere ; sed ad alia quædam, quæ magis urgent, oratio nostra provehitur, in quibus à totâ hodie civitate peccatur. *Chrysost. Homil. in calendas.*

ces traductions que parce qu'il croyoit trouver dans ces Panégyriques de quoi favoriser ses erreurs. Elle est adressée au Prêtre Evangelus qui étoit aussi de la secte des Pélagiens ; on ne trouve dans aucun de ces Panégyriques ce que Photius (*a*) cite d'un Discours de saint Chrysostome sur saint Paul, mais il pouvoit l'avoir tiré de quelque autre Discours, qui ne soit pas venu jusqu'à nous.

II. Dans le premier Panégyrique saint Chrysostome entreprend de montrer que saint Paul a rassemblé dans un dégré éminent tout ce qu'il y a de bon & de grand, non-seulement parmi les hommes, mais parmi les Anges ; qu'il a possédé lui seul les vertus de tous les autres ; qu'il les a pratiquées toutes ensemble plus parfaitement qu'aucun d'eux n'a pratiqué celle qui lui étoit particuliere ; que son sacrifice a été plus parfait que celui d'Abel, s'étant immolé lui-même tous les jours, & non des bœufs & des agneaux ; que comme Noé, il est demeuré juste & parfait au milieu de la corruption, & a sauvé le genre humain d'un déluge plus dangereux, non par le moyen d'une arche de bois, mais par la composition de ses Epîtres : Arche dont les planches ne sont pas goudronnées avec du bithume & de la poix, mais par l'onction du Saint-Esprit, & que la tempête du vice n'a pu encore séparer. Saint Chrysostome poursuit le parallele de cet Apôtre avec les autres Patriarches, remarquant que son détachement a surpassé celui d'Abraham ; qu'il a été plus doux qu'Isaac, plus patient que Jacob, plus chaste que Joseph ; qu'il a plus souffert que Job ; que sa charité a été plus grande que celle de Moyse, & ses travaux plus étendus, qu'il a surpassé David en humilité, Elie en zéle ; Saint Jean-Baptiste en mortification ; & qu'à l'imitation des Anges, il s'est soumis à la parole du Tout-puissant, & a gardé ses commandemens, parcourant avec la même agilité que ces esprits célestes, tout l'Univers, & purifiant la terre comme un feu par l'ardeur de sa charité.

Analyse du premier Discours, *p.* 476.

III. Ce Pere fait voir dans le second Discours, que saint Paul a mieux fait voir que personne ce que c'est que l'homme ; quelle est la noblesse de notre nature, & à quel dégré de vertu elle est capable de monter. Devenu Apôtre il a fortement resisté aux Hérétiques ; il a fermé la bouche de ceux qui blasphémoient sans pudeur ; il a prêché la vertu, & l'a embrassée sans la vûe de la récompense, surmontant tous les obstacles qui semblent en empêcher la pratique ; c'étoit pour lui une espece de triomphe d'être

Analyse du second Discours, *p.* 481.

(*a*) Photius, *Codic.* 270, *pag.* 1488.

battu des verges, outragé, insulté en tous lieux, recherchant même les ignominies & les affronts avec plus ardeur que tous ne recherchent les honneurs, les plaisirs, les richesses. Avec l'amour de Jesus-Christ il se croyoit le plus heureux de tous les hommes; sans lui il n'auroit pas voulu être le compagnon des Domination, des Principautés & des Puissances; il ne craignoit qu'un supplice, c'étoit d'etre privé de cet amour; la mort, les tourmens lui sembloient des jeux d'enfans, excepté quand il les souffroit pour Jesus-Christ, car alors il les acceptoit volontiers, se croyant plus orné des chaînes dont il étoit chargé, que Neron de son Diadême. Saint Chrysostome ne feint point de dire qu'il n'y a rien dans le monde qui soit comparable à saint Paul, ni or, ni diamans; & que si l'on mettoit le monde entier dans une balance, l'ame de cet Apôtre l'emporteroit; que le Ciel même est pour lui une petite récompense; qu'aucun des Anges n'a conduit le peuple dont le soin lui avoit été confié, avec autant de prudence que saint Paul a conduit tout l'Univers. Je ne dis pas cela, ajoute ce Pere, pour déprimer les Anges, à Dieu ne plaise, mais pour montrer qu'il est possible à un homme de marcher sur leurs traces, & d'imiter leurs vertus.

Analyse du troisiéme Discours, *p.* 486.

IV. Le troisiéme Discours est employé à relever la charité de saint Paul. Sçachant que cette vertu est la source de tous les biens, il en a fait l'ame de toute sa conduite, aimant ses ennemis, comblant de bienfaits ses persécuteurs, rendant même témoignage à ceux qui l'avoient battu cinq fois des verges, lapidé & chargé de chaînes; que c'étoit par un zéle pour Dieu, quoique ce zéle ne fût point selon la science; sa charité ne s'est point bornée à ceux de sa nation, il l'a étendu sur tous les peuples, & sur toutes sortes de personnes à qui il tâchoit de procurer non-seulement les biens spirituels, mais encore les temporels; ce qui paroît dans la recommandation qu'il donna à la Diaconesse Phébé, à la famille de Stephanas, à Zénas, à Apollon, & à Onezime.

Analyse du quatriéme Discours, *p.* 490.

V. Dans le quatriéme qui traite de la vocation & de la prédication de saint Paul, saint Chrysostome fait voir que l'aveuglement de cet Apôtre au moment de sa vocation, lui avoit été salutaire, & à tout l'Univers: comme il ne voyoit point les choses telles qu'elles étoient en elles mêmes, Dieu l'aveugla à propos, afin qu'il les vît mieux & pour son profit. Ce Pere ne veut pas néanmoins que l'on s'imagine que la vocation de saint Paul ait été opérée par nécessité & par violence, parce qu'il a été en son pouvoir de retourner au Judaïsme. En effet, plusieurs de ceux qui dans

l'ancien comme dans le nouveau Teſtament ont été témoins de plus grands miracles, comme Judas, Nabuchodonoſor, Elimas le Magicien, Simon, Ananie & Saphire; & tout le peuple Juif, n'ont pas laiſſé de reculer en arriere. Mais cet Apôtre ayant une fois eu les yeux ouverts, a couru avec empreſſement vers la lumiere immortelle de la vérité. Comme on pouvoit demander pourquoi la converſion de ſaint Paul ne s'étoit pas faite dès le commencement de la prédication de l'Evangile; ſaint Chryſoſtome répond que c'eſt à Dieu à marquer le tems propre au ſalut des hommes: Réponſe que ſaint Paul a prévenue dans ſon Epître aux Galates, où il dit; *lorſqu'il a plû à Dieu qui m'a choiſi particulierement.... de me révéler ſon Fils.* Gal. 1, 15. Saint Chryſoſtome répond encore qu'il étoit à propos que ſa vocation arrivât dans le tems que les ſcandales étoient ôtés; & enfin, que Dieu l'a appellé de la ſorte, pour nous apprendre que perſonne n'a jamais trouvé Jeſus-Chriſt par ſes propres forces, mais que c'eſt Jeſus-Chriſt qui s'eſt manifeſté ſoi même; c'eſt pourquoi il diſoit: *Ce n'eſt pas vous qui m'avez choiſi, mais c'eſt moi qui vous ai choiſi.* Joan. 6. Si donc ſaint Paul, quoique témoin de la réſurrection de morts au nom de Jeſus-Chriſt, & d'un grand nombre d'autres miracles, n'avoit point ouvert les yeux; c'eſt que Jeſus-Chriſt ne l'avoit point encore appellé; mais Dieu en l'appellant ne lui a inpoſé aucune néceſſité, & il n'en impoſe à perſonne, nous laiſſant maîtres de notre volonté, même après notre vocation. Vous me direz peut-être, continue ſaint Chryſoſtome en s'adreſſant à un infidéle; Si Dieu a appellé ſaint Paul du haut du Ciel, d'où vient qu'il ne m'appelle pas de même? Dieu vous appelle, répond ce Pere, ſi vous avez une ame diſpoſée à l'écouter; au lieu que ſi vous êtes ingrat & plein de corruption, quand Dieu feroit entendre ſa voix du haut du Ciel, ce ne feroit pas aſſez pour vous ſauver. Combien les Juifs n'ont-ils pas vû de miracles, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau Teſtament, ſans qu'ils ſoient devenus meilleurs? La courtiſane de Jericho n'en ayant vû aucun, fit paroître au contraire une foi admirable, & les Ninivites à la ſeule vûe de Jonas crurent & firent pénitence. Saint Chryſoſtome propoſe enſuite pour motifs de crédibilité à cet infidele les miracles arrivés de ſon tems à Jéruſalem, lorſque Julien l'Apoſtat voulut en rétablir le Temple; le pouvoir du martyr ſaint Babilas ſi terrible au Démon que l'oracle d'Apollon devint muet juſqu'à ce qu'on eut ôté d'auprès de ſon Temple les réliques de ce ſaint Martyr; la vengeance miraculeuſe que Dieu tira du grand Tréſorier de l'Empire

pour avoir fait une injure à l'Eglise ; la famine qui désola les villes dans tout l'Univers au moment que Julien monta sur le Trône ; sa mort funeste dans le pays des Perses ; la cessation de ce fléau aussitôt que Jovien Prince plein de piété, eut été élevé à l'Empire ; l'honneur que tout l'Univers rendoit à la Croix, auparavant si décriée ; l'établissement de la Religion Chrétienne malgré les efforts des Princes & des peuples ; la crainte que les Démons ont du nom de Jesus-Christ, qui est telle qu'ils s'enfuient aussi-tôt qu'on le prononce ; le progrés rapide de l'Evangile par le ministere de saint Paul, qui n'étant qu'un homme de mêtier, a fait en moins de trente ans embrasser la vérité aux Romains, aux Perses, aux Indiens, aux Scythes, aux Ethiopiens, aux Sauromathes, aux Parthes, aux Médes, aux Sarrazins, en un mot à tous les hommes de l'Univers ; quoique la Doctrine qu'il prêchoit, bien loin d'avoir rien d'attrayant, ne fut capable que de rebuter, & même de scandaliser, puisqu'il prêchoit un Dieu crucifié. N'est-il pas évident que c'étoit là l'effet d'une puissance divine & ineffable ? Un autre motif de crédibilité se prend de ce qui est arrivé aux ennemis de notre Religion ; quoiqu'ils aient réuni ensemble en leur faveur les richesses, la noblesse, la grandeur de la patrie, la force de l'éloquence, un long usage dans leurs superstitions, elles ont néanmoins été tout d'un coup abolies ; & nous à qui tout étoit contraire, avons pris le dessus. Dieu même a permis que des voleurs aient été crucifiés avec Jesus-Christ, & qu'avant lui des séducteurs aient paru, afin qu'en les comparant ensemble, l'éclat de sa vérité frappât les yeux des moins clair-voyans, & que nous connussions qu'il n'est pas l'un d'entre eux ; & il y a une difference infinie entre lui & les autres, sa gloire n'ayant pû être obscurcie, ni parce qu'il a souffert le même supplice, ni parce qu'il a vécu dans le même tems ; car si l'on dit que les Démons ont craint la Croix, & non pas la puissance du Crucifié, les deux voleurs ferment la bouche à ceux qui tiennent ce discours ; & si l'on soutient que c'est la difficulté des tems qui a tout fait, Theudas & Judas justifieront le contraire, eux qui ayant formé une entreprise semblable à la notre, & l'ayant accompagné de plusieurs prodiges, ont néanmoins peri malheureusement. Saint Chrysostome revenant ensuite à saint Paul, expose ce qu'il eut à souffrir à Rome par la malice de ses adversaires, qui irriterent contre lui Neron ; les combats que lui livrerent les faux Apôtres ; la douleur que lui causa la chûte des foibles dont plusieurs se laisserent séduire ; la force de ses Discours à

qui tout cedoit ; & finit en le proposant pour modele à tous les Chrétiens.

Analyse du cinquiéme Discours, p. 500.

VI. Le cinquiéme Discours a pour but de montrer que saint Paul a été exempt de passions ; & que s'il a paru quelquefois en avoir, & varier dans sa conduite, il n'en a été que plus louable, parce qu'il n'a fait que se prêter à tout ce qui étoit nécessaire pour la Prédication de l'Evangile, & le salut des hommes, imitant en ce point son maître, qui s'est montré, & comme Dieu & comme Homme, selon qu'il le jugeoit expédient. C'est à son exemple que saint Paul a varié non-seulement dans ses actions, mais aussi dans ses paroles, se faisant tantôt Juif, se conduisant d'autrefois comme n'ayant point de loi ; se coupant quelquefois les cheveux & offrant des Sacrifices ; & tantôt anathématisant ceux qui le faisoient ; mais l'esprit & l'intention étoient dans lui uniformes & s'accordoient parfaitement. Il ne cherchoit uniquement que le salut de ceux qui l'écoutoient & qui le voyoient ; c'est pour cela que tantôt il relevoit la loi, & tantôt il la rabaissoit : imitant un Médecin qui tantôt oblige le malade à faire diette, & tantôt lui permet de se rassasier entiérement. N'admirons donc pas moins cet Apôtre lorsqu'il fuit les dangers que lorsqu'il s'y jette de son propre mouvement ; l'un étant l'effet de son courage, l'autre de sa sagesse. Il est encore également admirable lorsqu'il parle avantageusement de lui-même, & lorsqu'il se rabaisse, l'un étant l'effet de son humilité, & l'autre de sa grandeur d'ame. C'est une grande vertu de ne rien dire de soi-même ; mais cet Apôtre le faisoit si à propos, qu'il étoit plutôt digne d'être loué en parlant de lui qu'en se taisant ; & s'il ne l'avoit pas fait, il auroit bien plus mérité d'être repris que ceux qui font leur éloge à contre-tems. Car ne se glorifiant pas il auroit donné gain de cause à ses ennemis, étant obligé de donner des preuves pour établir son Apostolat. Voyez, conclut saint Chrysostome, en combien de manieres il a appris à ceux qui l'écoutoient, de ne pas se glorifier sans sujet ; 1°. En leur montrant qu'il ne l'a fait que par nécessité, 2°. En s'appellant lui-même imprudent, & usant de plusieurs prétextes pour se réfuser des louanges ; 3°. En ne disant pas tout, mais en cachant la plus grande partie, quelque nécessité qu'il eût de le dire ; 4°. En supposant une autre personne, & en disant : *Je connois un homme* ; 5°. En n'exposant en public que celle de ses vertus dont il étoit besoin de parler pour lors. En appellant une & deux fois les Galates *insensés*, & les Crétois *méchantes bêtes*,

il nous a enſeigné de ne pas uſer d'indulgence envers ceux qui négligent le ſervice de Dieu, mais d'employer contre eux des termes forts & capables de faire impreſſion ſur leur eſprit.

Analyſe du ſixiéme Diſcours, p. 506.

VII. Saint Paul a paru, diſoient quelques-uns, craindre les ſupplices ; mais c'eſt cela même, répond ſaint Chryſoſtome, qui a contribué à le rendre admirable. Car ayant une ame qui n'étoit ni téméraire, ni préſomptueuſe, & un corps ſenſible aux plaies & redoutant les fouets, il a néanmoins fait paroître du mépris lorſque le tems l'a demandé, pour tout ce qui paroît de plus terrible. Lors donc que nous le voyons trembler à la vûe des tourmens, ſouvenons-nous de ce qu'il dit aux Romains, que ni l'affliction, ni la perſécution, ni la faim, ni les périls, ni l'épée ne le ſepareront point de l'amour de Jeſus-Chriſt. La foibleſſe qui ſemble inſéparable de la nature, a été une des plus grandes marques de la vertu de cet Apôtre, s'étant montré ſi généreux au milieu des ſouffrances, quoiqu'il fût ſujet à tous les beſoins de la vie. On n'eſt pas digne de répréhenſion pour craindre les tourmens, mais de faire par la crainte des tourmens quelque choſe d'indigne de la piété. Craindre les tourmens eſt une ſuite de la nature ; mais ne rien faire de criminel par la crainte des tourmens & de la mort, c'eſt l'effet d'une bonne volonté, qui corrige le défaut de la nature, & qui en ſurmonte les foibleſſes. N'eſt-il pas arrivé ſouvent à des Martyrs de pâlir & d'être remplis de frayeur à la vûe de la mort où on les conduiſoit ? Mais c'eſt pour cela même qu'ils en ſont plus admirables de ce qu'ayant craint la mort, ils n'ont pas refuſé de la ſouffrir pour Jeſus-Chriſt. C'eſt ainſi que ſaint Paul craignant la mort, ne refuſe pas même les tourmens de l'enfer pour Jeſus-Chriſt ; & que rédoutant de mourir, il déſire d'être dégagé des liens du corps. Saint Chryſoſtome rapporte pluſieurs exemples de Saints, ſoit de l'Ancien, ſoit du Nouveau Teſtament, en qui la volonté a ſurmonté la nature ; celui de ſaint Pierre, d'Abraham, des trois jeunes hommes de Babylone, & d'un grand nombre de Martyrs. Il oppoſe aux endroits où ſaint Paul témoigne craindre les ſupplices, ceux où il témoigne ſa joie d'avoir été battu de verges, & la gloire qu'il retire de ſes chaînes. Mais, ajoûte-t-il, ſaint Paul a fait des imprécations contre Alexandre l'ouvrier en cuivre ; il a prié contre d'autres perſonnes, afin que Dieu les affligeât ; il a outragé le Grand-Prêtre en l'appellant *muraille blanchie* ; il s'eſt ſéparé de Jean Marc. A cela ce Pere répond que ce ne fut pas la colere qui fit parler ſaint Paul contre

tre Alexandre, mais la douleur de voir la vérité outragée; que s'il a prié contre quelques personnes, ce n'a pas été par le desir qu'ils fussent punis, mais dans la vûe de consoler ceux qui étoient persecutés; qu'en appellant le Grand Prêtre Muraille blanchie, il ne faisoit que prédire la fin malheureuse de ce Pontife; qu'il s'excuse toutefois de lui avoir parlé ainsi, pour nous avertir de la soumission & du respect que nous devons aux Magistrats; que s'il s'est séparé de Jean Marc, ce n'a été que pour le bien & l'avantage de l'Evangile; enfin que la contestation survenue entre lui & Barnabé n'étoit pas un péché, parce que l'émotion n'est pas en soi un mal, mais celle-là seulement qui n'a aucune raison ni aucun juste sujet.

VIII. Saint Chrysostome ne fait presque que repeter dans le septiéme Discours, ce qu'il avoit dit dans les précedens, du zéle & de l'humilité de saint Paul, en y ajoûtant toutefois une histoire détaillée de la vie de cet Apôtre, tirée de ses Epîtres & des Actes des Apôtres, qu'il entre-mêle de quelques réflexions morales. Si l'on me demande, dit-il, par où saint Paul est devenu si grand, je réponds que c'est par ses propres efforts & par la grace de Dieu; & qu'il est devenu tel par la grace de Dieu, parce qu'il l'est devenu par ses propres efforts. Car Dieu ne fait point d'acception de personne. Que si vous dites, comment peut-on l'imiter? Ecoutez ce qu'il vous répond: *Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même de Jesus-Christ*. Il a été l'imitateur de Jesus-Christ, & vous ne pourrez l'être de votre conserviteur? Quelle excuse en donnerez-vous? Pour montrer comment il a en effet imité Jesus-Christ, saint Chrysostome le prend dès le moment de sa conversion, & le suit pas à pas jusques dans le Tribunal de César.

Analyse du septiéme Discours, p. 512.

§. VII.

Des Panégyriques des Saints Melece, Lucien, Babylas, Juvantin & Maximin, Pelagie, Ignace, Eustate, Romain, Martyrs, des Machabées, & des SS. Bernice, Prosdoce & Domnine.

I. LE Panégyrique de saint Meléce Evêque d'Antioche fut fait la cinquiéme année d'après sa mort, c'est-à-dire après le mois de Mai de l'an 386, en présence de la châsse où étoient les Reliques. On peut voir dans l'article de ce saint Evêque ce que nous avons dit de ses principales actions; comme nous avons presque tout tiré de l'éloge qu'en a fait saint Chrysostome, nous

nous contenterons de remarquer ici avec ce Pere que la vénération des habitans d'Antioche pour ſaint Meléce alloit ſi loin, que de ſon vivant même, les peres & les meres oubliant en quelque ſorte les noms de leurs ayeuls & de leurs ancêtres, donnoient celui de Meléce à leurs enfans: regardant ce nom comme l'ornement de leurs familles, la ſûreté de leurs maiſons, & le ſalut de ceux qui le portoient. On ne s'empreſſoit pas moins d'avoir ſon portrait, & on le gravoit ſur les anneaux, ſur les cachets, ſur les murailles des chambres, ſur la vaiſſelle & ailleurs.

Panégyrique de S. Lucien Martyr, *pag.* 524.

II. Il paroît par le commencement du Panegyrique de ſaint Lucien Prêtre d'Antioche, qu'il fut fait le 7 jour de Janvier de l'an 387: car ſaint Chryſoſtome y fait viſiblement alluſion aux premieres paroles de l'Homélie ſur le Batême faite la veille, c'eſt-à-dire, le jour de l'Epiphanie. Nous ne rapporterons pas ici ce que ce Pere dit de ce ſaint Martyr, l'ayant déja rapporté en ſon lieu.

Tome 4, *pag.* 46.

Panégyrique de S. Babylas, *pag.* 531.

III. La fête de ſaint Babylas Evêque d'Antioche & Martyr étant ſurvenue pendant le cours des Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur Lazare & le mauvais Riche, ce Pere l'interrompit pour faire l'éloge de cet illuſtre Martyr. Il n'entreprit pas néanmoins de repréſenter ſa vie & ſon martyre, laiſſant ce ſoin aux plus anciens des Docteurs, c'eſt-à-dire, apparemment des Prêtres, & à l'Evêque Flavien, qu'il appelle à ſon ordinaire, notre commun Pere. Le triomphe que ſaint Babylas remporta après ſa mort même ſur Julien l'Apoſtat & ſur ſes Dieux, fournit ſeule la matiere de ſon éloge. Un homme ordinaire ne fait rien de grand après ſa mort; mais un Martyr opére pluſieurs prodiges; non pour ſe rendre plus illuſtre, n'ayant aucun beſoin de la gloire des hommes, mais pour apprendre aux incrédules que la mort des Martyrs eſt moins une mort que le commencement d'une meilleure vie. Ne regardons donc pas, dit ſaint Chryſoſtome, le corps de ce Martyr ſans mouvement & privé de ſon ame; conſiderons qu'il eſt animé par une vertu plus puiſſante que ſon ame même; c'eſt la grace du Saint-Eſprit, qui par les miracles qu'il opére, nous donne à tous une eſpérance certaine de la réſurrection. Après ce préambule, ce Pere rapporte ce qui ſe paſſa de ſon tems dans la Tranſlation des Reliques de ſaint Babylas. Julien l'Apoſtat étant venu à Daphné faux-bourg d'Antioche pour y conſulter l'Oracle d'Apollon ſur ce qui lui devoit arriver, ne ceſſa de l'importuner par des prieres, par des

vœux & par des ſupplications. Mais ce grand Dieu du Paganiſme ne lui fit point d'autre réponſe, ſinon : *Les morts m'empêchent de parler. Briſez leurs cercueils, déterrez leurs os, tranſportez leurs corps ailleurs.* Cet Empéreur impie comprit auſſitôt que les Reliques de ſaint Babylas fermoient la bouche à Apollon, ou du moins il voulut faire croire qu'il l'avoit compris ainſi : car ſaint Chryſoſtome ne doute pas que ce ne fût un vain prétexte dont Julien ſe ſervit pour faire déterrer le Martyr qu'il craignoit. Laiſſant donc tous les autres morts en repos, & ne remuant que les cendres de ſaint Babylas, il ordonna qu'on les tranſportât dans la Ville. Le Démon n'en fut pas pour cela plus en ſûreté : car au moment que les Reliques entrerent dans la Ville, la foudre tomba du haut du Ciel ſur la tête de la ſtatue d'Apollon, & conſuma tout ce qui étoit autour d'elle. Julien effrayé à la vûe de ce prodige, laiſſa le Temple d'Apollon dans cet état de ruine, n'oſant le rétablir, quoiqu'il prévît de quelle honte il alloit couvrir le Démon, & quel honneur il procuroit à ſaint Babylas. Lorſque l'on reporta ſon corps de Daphné à Antioche, les habitans de cette Ville de tout âge & de tout ſexe allerent avec empreſſement comme pour recevoir un pere, qui retourne d'un long voyage. Mais Dieu ne permit pas qu'il demeurât pour toujours dans Antioche. On le transfera au de-là du fleuve Oronte ſur lequel la Ville étoit bâtie, & l'Evêque Flavien lui fit bâtir en cet endroit une Egliſe, travaillant lui-même avec les Ouvriers, portant des pierres & tirant des cordes. Il inſtitua auſſi en l'honneur du Saint des Fêtes ſolemnelles, & ſe propoſa de retracer dans ſa conduite, celle de ce généreux ſerviteur de Jeſus-Chriſt.

Analyſe du Livre ſur ſaint Babylas, *pag.* 536.

IV. On a joint à l'éloge de ſaint Babylas un Livre de ſaint Chryſoſtome ſur le même Saint, & qui eſt auſſi intitulé : Contre Julien, & contre les Gentils. Sa longueur l'a fait regarder comme un Livre plûtôt que comme un Diſcours, d'autant qu'il ne finit point par la glorification de la Trinité, comme finiſſent tous les Diſcours de ſaint Chryſoſtome. Il faut encore ajoûter que ſaint Chryſoſtome y dit en termes exprès qu'il écrivoit (*a*) l'Hiſtoire de ce Saint pendant qu'il y avoit encore en vie des gens qui en avoient été témoins. Ce pouvoit être vers l'an 382 puiſqu'il dit (*b*) qu'il y avoit déja vingt ans que Julien l'Apoſtat avoit tenté de rétablir le Temple de Jeruſalem, ce qui ar-

(*a*) *Num.* 146, *pag.* 560. (*b*) *Pag.* 573.

riva en 362. Saint Chrysostome emploie presque la moitié de ce livre à réfuter le Monologue de Libanius ; d'où vient apparemment qu'on l'a intitulée : Contre les Gentils. Il y entre aussi dans le détail des circonstances du martyre de saint Babylas, qu'il paroît n'avoir apprises que par une tradition orale, mais il avoit été témoin de ce qu'il dit touchant la translation de son corps, de Daphné à Antioche, de même que ceux pour qui il écrivoit. Il y dit aussi beaucoup de choses de Julien & de ses impiétés & le finit par une réflexion sur la puissance des Martyrs pendant leur vie & après leur mort. Saint Babylas, dit-il, après avoir fini son pélérinage, a détrui l'empire du Démon, manifesté les erreurs des Payens, découvert la vanité de leurs oracles, brisé le masque dont ils se couvroient, & fait voir à tout le monde leur fausseté, en fermant la bouche à celui qui paroissoit le plus excellent dans l'art de deviner, & en triomphant de lui avec beaucoup d'éclat. Les murailles de son Temple subsistent encore aujourd'hui pour publier à tout le monde la honte, l'infamie, la foiblesse du Démon, & les couronnes, la victoire & la puissance du saint Martyr. Non, ce n'est point un homme, dit-il, à Libanius, qui a brûlé votre Temple, c'est une vertu divine. Si Dieu n'a pas fait tomber sa vengeance sur l'Empéreur, & si le feu n'a pas consumé tout le Temple, mais seulement la couverture & l'idole, ç'a été par un effet de la miséricorde de Dieu, qui a tout fait pour l'utilité des Payens : car celui qui sçait les choses avant qu'elles arrivent, sçavoit aussi que si la foudre étoit tombée sur l'Empéreur, ceux qui étoient présens & qui auroient été témoins de sa mort, auroient été effrayés pour un tems de cette punition ; mais que deux ou trois ans après la mémoire de cet accident se seroit effacée, & plusieurs n'auroient pas ajoûté foi à ce prodige, au lieu que si le feu prenoit au Temple, il annonceroit d'une maniere plus éclatante qu'aucun héraut la colére de Dieu, non-seulement à ceux de notre tems, mais à tous les siécles postérieurs ; de sorte qu'il ne resteroit aucun moyen, même aux hommes les plus impudens, de contester cet événement. En effet, tous ceux qui visitent ce lieu ont l'ame aussi émue que si l'incendie venoit de se passer ; une certaine horreur les saisit, & levant les yeux vers le Ciel, ils glorifient aussi-tôt la puissance de celui qui a operé cette merveille. Telle est la réponse que fait saint Chrysostome à Libanius, qui voulant déguiser cet évenement soutenoit dans son Monologue qu'Apollon s'étoit rétiré volontairement de son Tem-

ple. On dispute quel est le Prince Chrétien dont saint Chrysostome dit que l'entrée de l'Eglise lui fut refusée par saint Babylas pour avoir mis à mort le Fils d'un Roi Barbare qui lui avoit été donné en ôtage. Quelques-uns disent que c'est Numerien, ce qui ne peut se soutenir, puisque Numerien ne fut jamais Chrétien. Il vaut mieux l'entendre de Philippe le premier des Empereurs qui ait porté le nom de Chrétien. Saint Babylas ayant sçu qu'il avoit mis à mort Gordien pour parvenir à l'Empire, sentit une extrême douleur de voir qu'à ses autres crimes il en ajoûtoit encore un nouveau, par la hardiesse qu'il avoit de venir à l'Eglise le jour de Pâque, y participer avec sa femme aux prieres publiques, comme s'il n'eût été coupable de rien. Il alla donc au-devant de lui pour l'empêcher d'entrer; & l'arrêtant en lui portant même la main contre l'estomach, il lui déclara de la part de Dieu qu'il étoit indigne de s'unir aux brebis de Jesus-Christ, après tant de fautes qu'il avoit faites. Saint Chrysostome admire dans cette action la générosité de saint Babylas, & semble ne point douter qu'elle ne fût arrivée. Mais Eusebe ne la rapporte que comme une chose qui se disoit de son tems, & qu'il n'avoit point trouvée écrite. Saint Babylas mourut en 250 après avoir confessé la foi durant la persécution de Dece. Etant prêt de mourir il ordonna qu'on l'enterrât avec les chaînes dont il avoit été chargé, voulant que son corps fût enchaîné même après sa mort. Maintenant, ajoute saint Chrysostome, ces liens qui sont enterrés avec ses cendres, exhortent tous les Prélats de l'Eglise à endurer généreusement & avec joie les prisons, la mort & toutes sortes de supplices, plûtôt que de trahir en la moindre chose la liberté de l'Evangile qui nous a été confié.

Discours sur saint Juvantin & plusieurs autres Martyrs, *p.* 578. & *seq.* V. *tome* 4.

V. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs d'après saint Chrysostome, sur le martyre des saints Juvantin & Maximin, Pélagie, Eustate d'Antioche, Berenice, Prosdoce & Domnine, Julien, Barlaam, Drosis & Phocas; & nous nous contenterons de marquer en quelle année ont été faits les Discours que nous avons en leur honneur. Celui de saint Maximin & de saint Juventin fut prêché le lendemain. Saint Chrysostome cite dans celui de saint Maximin & de saint Juventin, ce qu'il avoit dit quelques jours auparavant sur saint Babylas: ainsi ces deux Discours se suivirent de près. L'éloge de sainte Pelagie fut fait à Antioche, lieu de son martyre, quelque tems avant celui de saint Ignace. Nous avons un second éloge de cette Sainte,

Pag. 592.

qui paroît être aussi de saint Chrysostome ; mais il n'est qu'en latin. Ce Pere parle de l'Homélie sur saint Eustate dans son premier Discours sur Jérémie : elle fut donc faite auparavant, mais on ne sçait en quelle année. Il paroit seulement que ce fut à Antioche, où saint Eustate fut Evêque sous le regne de Constantin. On peut rapporter au 14 d'Avril de l'an 392, l'Homélie sur les saintes Berenice, Prosdoce & Domnine leur mere, puisque saint Chrysostome y dit qu'il la fit 20 jours après le Sermon de la Croix qui fut fait le jour du Vendredi-Saint, c'est-à-dire, le 26 Mars de cette année. Comme saint Chrysostome n'avoit pû épuiser la matiere de leur éloge dans un seul Discours, il dit encore quelque chose en l'honneur de ces saintes Martyres dans une Homélie sur la résurrection de Lazare mort depuis quatre jours. Ce qu'il dit dans l'Homélie sur saint Julien Martyr du fauxbourg de Daphné, des banquets & des danses que l'on avoit coutume d'y faire, ne laisse aucun lieu de douter qu'il ne l'ait prêchée à Antioche, où en effet les reliques de ce Martyr avoient été transférées, & où l'on avoit érigé une Eglise sous son nom : mais on n'en sçait pas l'année, non plus que de celle que saint Chrysostome fit en la même Ville pour honorer le martyre de saint Barlaam. Ce fut encore à Antioche que fut prêchée l'Homélie sur sainte Drosis martyre. Il paroît que c'étoit en hyver, mais en un jour de beau tems, qui avoit engagé l'Evêque Flavien de mener le peuple faire l'Office en une Eglise de la campagne, apparemment en celle du Cimmetiere où l'on avoit coutume de faire l'Office le Vendredi-Saint. Saint Chrysostome ayant eu l'honneur de recevoir à Constantinople les reliques de saint Phocas Martyr de de Synope dans le Pont, en sanctifia la solemnité qui dura deux jours, par deux Discours, faisant voir dans l'un & dans l'autre
Pag. 704. qu'il y a pour nous de l'avantage, & non pour les Martyrs, de les honorer. Nous n'avons plus que le Discours qu'il fit le second jour, & dans lequel il explique le commencement du Pseaume 141, que l'on avoit lû ce jour-là : remettant l'éloge du saint Martyr à une autre fois. Il y montre contre les Ariens par l'autorité de ce Pseaume, que l'Ecriture attribue indifféremment les titres de Dieu & de Seigneur au Pere & au Fils.

Analyse de l'Homélie sur saint Ignace, *pag. 592.*

VI. On ne sçait autre chose du tems auquel S. Chrysostome fit l'éloge du Martir S. Ignace, sinon que ce fut quelques jours après avoir fait celui de sainte Pélagie : tout ce qu'il en dit est conforme aux actes de son martyre qu'il cite (*a*) & dont apparemment il s'étoit

(*a*) *Pag. 599.*

servi. Il loue ce saint Evêque le troisiéme d'Antioche après saint Pierre, & de la doctrine apostolique qu'il a enseignée par-tout, & du mépris qu'il a eu pour cette vie, & de l'éminente vertu qu'il a fait paroître dans l'administration de son Eglise; remarquant que le tems auquel il fut appellé à l'épiscopat, étoit un tems de périls pour un Evêque, & où l'on ne voyoit que des précipices, que des guerres, que des combats: au lieu qu'à présent, qu'une paix profonde regne par-tout, il n'y a point de danger pour un Evêque. Il parle de son martyre à Rome & répete les paroles par lesquelles il avoit témoigné souhaiter le souffrir: *Je jouïrai donc de ces bêtes.* Rome, ajoûte-t-il, a été arrosée de son sang; & Antioche est honorée de ses reliques. C'est comme un trésor intarissable où l'on puise tous les jours, & qui ne s'épuise jamais. Tous ceux qui viennent à son tombeau, s'en retournent comblés de bénédictions, pleins de confiance, de générosité & de courage. N'allons donc pas seulement à lui le jour de sa fête, mais tous les jours, pour moissonner par son moyen des fruits spirituels: celui qui vient à son tombeau avec une grande foi, peut recueillir de grands biens; car non-seulement les corps des saints Martyrs, mais leurs châsses mêmes sont remplies d'une grace spirituelle. C'est ce qui a engagé Dieu à nous laisser leurs reliques, voulant nous inspirer un zéle pareil à celui qu'ils ont fait paroître, & nous préparer un port assûré contre les tempêtes de cette vie, & une consolation au milieu de tant de maux.

Analyse des Homélies sur saint Romain, pag. 611.

VII. Nous avons deux éloges de saint Romain, dont l'un est incontestablement de saint Chrysostome, & fait quelques jours après celui de saint Eustate à Antioche, & l'autre d'un stile tout différent du sien; mais d'un auteur contemporain, puisqu'il parle de l'hérésiarque Macédonius comme encore vivant, ou mort depuis peu. On croit qu'il pourroit bien être de quelque prêtre d'Antioche qui sous l'épiscopat de Flavien partageoit avec saint Chrysostome le ministere de la parole. Saint Romain élevé dès sa jeunesse dans la Religion Chrétienne, exerça l'Office de Diacre dans l'église de Césarée Métropole de Palestine. S'étant trouvé à Antioche dans les commencemens de la persécution de Dioclétien & de Maximien, il fortifia par ses exhortations les fidéles, & ranima le courage de ceux d'entre eux qui avoient offert de l'encens aux idoles. Déféré au Préfet Asclépiade, celui-ci après l'avoir plusieurs fois fait appliquer à la torture, lui fit couper la langue jusqu'à la racine. Le Chirurgien qui avoit été chrétien, mais ensuite apostat par la crainte des tourmens, ne fit l'opération qu'avec

répugnance & garda chez lui cette langue. Saint Romain qui devoit mourir de cette amputation ſelon toutes les maximes de la Médecine, parla au contraire avec plus de liberté qu'il n'en avoit avant d'avoir perdu la langue : car il béguayoit. Le Chirurgien accuſé de feinte, ſe juſtifia en montrant la langue du Saint, qu'il avoit conſervée, & en faiſant la même opération ſur un criminel, qui mourut dans le moment. Saint Chryſoſtome fait remarquer la malice ingénieuſe du Démon dans ce ſupplice. Il lui fait, dit-il, couper la langue, afin que les diſciples du Martyr étant privés de ſa parole qu'ils entendoient auparavant, n'ayant plus ſes conſeils, devinſſent timides & ne puſſent réſiſter à l'ennemi. Mais le prodige ſurprenant & inouï, couvrit cet eſprit de ténébres de confuſion, combla le Martyr de gloire, procura à ſes diſciples une grande conſolation & un modele de patience. Ce Pere ne dit rien de l'enfant que ſaint Romain fit parler en faveur de la Religion Chrétienne : mais il en eſt parlé dans le ſecond Panégyrique de ce Martyr, en ces termes : Le Juge ſollicitant vivement ſaint Romain à adorer les Démons, celui-ci demanda qu'on lui fît venir un enfant qui étoit dans la place, pour décider les queſtions que lui faiſoit ce Magiſtrat. Lorſque l'enfant ſe fut approché, ſaint Romain lui demanda s'il falloit adorer Dieu, ou ceux que les payens appellent des Dieux. L'enfant répondit qu'il falloit adorer Jeſus-Chriſt. Par-là il parut que ſaint Romain étoit non-ſeulement martyr, mais le Précepteur des Martyrs.

Analyſe des Homélies ſur les Machabées, *pag.* 622.

VIII. On célébroit dès le quatriéme ſiécle, la fête des Machabées dans toute l'Egliſe le premier jour d'Août, & particuliérement à Antioche, où l'on croit qu'il y avoit une égliſe de leur nom. La ſolemnité de cette fête ayant attiré dans la Ville un très-grand nombre de gens de la campagne, ſaint Chryſoſtome fit en l'honneur de ces Martyrs un Diſcours le jour même de leur fête : mais il s'y arrêta principalement à faire l'éloge de leur mere dont il releve le zéle, le courage, la foi & la piété. Elle ne faiſoit pas, dit-il, attention au ſang qui couloit des plaies de ſes enfans, mais aux couronnes de Juſtice qui devoient ceindre leur tête. Elle ne voyoit pas leurs côtés déchirés, mais les tabernacles éternels qu'on leur préparoit. Elle ne regardoit pas les bourreaux qui les environnoient, mais les Anges qui étoient autour d'eux. Elle oublioit ce qu'il lui en avoit coûté pour les mettre au monde, & ne ſe ſouvenant plus de ſon ſexe, elle s'élevoit au-deſſus de ſon âge, & étouffoit les mouvemens de la nature dont le pouvoir ſe fait

ſentir

ſentir aux bêtes mêmes. Que les meres écoutent ce que je dis, ajoûte ce Pere: qu'elles imitent le courage de cette femme & la tendreſſe qu'elle a eue pour ſes enfans; qu'elles les élevent de cette ſorte. Les mettre au monde n'eſt pas ce qui les rend meres, cela étant l'effet de la nature; les bien élever, voilà ce qui les rend véritablement meres, cela dépendant de leur volonté; ce n'eſt pas l'enfantement qui les rend meres, mais la bonne éducation qu'elles leur donnent. Le lendemain ſaint Chryſoſtome fit l'éloge du plus jeune des Machabées, le ſeul qui fut conduit au ſupplice ſans être lié. Il prévint par ſon zéle la cruauté des bourreaux, & courut aux tourmens étant encore libre. Il n'eut pour ſpectateur aucun de ſes freres, tous étant déja morts: mais les yeux de ſa mere lui formerent une aſſemblée plus illuſtre que celle de ſes freres. Saint Chryſoſtome trouve le ſacrifice de ce jeune homme plus admirable que celui d'Iſaac, parce qu'il devint lui même ſa victime, ſon prêtre & ſon autel. Il mêle aux louanges du fils celles de la mere, abrégeant ſon Diſcours afin de donner lieu à l'Evêque Flavien de faire plus amplement l'éloge de ces Martyrs. On trouve une troiſiéme Homélie ſur les Machabées, à la ſuite de celle dont nous venons de parler: mais on ne la croit pas de ſaint Chryſoſtome, parce qu'elle eſt trop pleine de figures & de jeux de mots. Saint Jean Damaſcene cite un endroit de ſaint Chryſoſtome ſur les Machabées, qui ne ſe trouve point dans ces Homélies.

Analyſe des Homélies ſur Lazare & ſur les Martyrs, p. 646, 650 & ſeq.

IX. L'Homélie ſur la réſurrection de Lazare fut faite quelques jours après le Dimanche de Pâques, & le jour même que l'on célébroit la fête de ſainte Domnine & de ſes deux filles Proſdoce & Berenice, c'eſt-à-dire, le 15 d'Avril. Saint Chryſoſtome y dit que la raiſon pour laquelle ſaint Jean eſt le ſeul des Evangéliſtes qui ait parlé de la réſurrection de Lazare, c'eſt que le Saint-Eſprit pour empêcher qu'on ne ſoupçonnât les Evangéliſtes d'avoir inventé eux-mêmes les miracles qu'ils attribuent au Sauveur, a eu ſoin qu'ils ne rapportaſſent pas tous les mêmes. Il dit que Jeſus-Chriſt en reſſuſcitant Lazare a voulu montrer à ſes diſciples, que s'il ſouffroit la mort ſur la croix, ce n'étoit point par infirmité; & pour les convaincre encore que l'ayant reſſuſcité, il pouvoit ſe reſſuſciter lui-même. Sur la fin de cette Homélie qui eſt employée à la louange de ſainte Domnine & de ſes filles; il remarque une circonſtance de leur martyre, qu'il n'avoit fait que toucher très-légérement dans le Diſcours fait en leur honneur: ſçavoir, que le tyran voulut attenter à la virginité des ſaintes Berenice & Proſdoce, ce qui les engagea à prévenir elles-mêmes

le supplice dont il les avoient menacées. Cette Homélie sur Lazare n'avoit pas encore été donnée en public. La suivante fut prononcée à Antioche quelque tems après la solemnité des Machabées, en un jour de fête de quelque Martyr de la campagne, où l'Evêque Flavien étoit allé la célébrer, ayant laissé saint Chrysostome pour faire leur panégyrique dans la Ville. Ce Pere remarque dans cette Homélie que Dieu n'a pas seulement placé des Martyrs dans les villes, mais aussi dans la campagne, afin que la conjoncture des fêtes fût une occasion aux gens de la ville & de la campagne de se mêler les uns avec les autres ; qu'il en a même mis un plus grand nombre à la campagne que dans la ville, ayant accordé plus d'honneur à celle qui est la plus méprisée, & ayant voulu que cette portion de l'église, qui est la plus foible, eût aussi de plus grands secours. Ceux qui demeurent dans les villes ont des instructions continuelles, ceux qui vivent dans les champs n'ont pas si souvent le même avantage. Dieu donc voulant les dédommager de la rareté des Prédicateurs par la multitude des Martyrs, a fait en sorte qu'il y en eût un plus grand nombre d'enterrés parmi eux. Ils n'entendent pas sans cesse la voix des Prédicateurs, mais ils entendent la voix des Martyrs, qui leur parlent du fond de leurs tombeaux, & avec bien plus de force. Aussi les Martyrs en demeurant dans le silence, ont fait les plus grandes conversions par l'éclat & la sainteté de leur vie, plus éloquens en cela que plusieurs Prédicateurs, dont les Discours ne font souvent aucune impression sur les pécheurs. Vous m'êtes témoins vous-mêmes de cette vérité, dit saint Chrysostome : car vous ayant souvent menacés, caressés, intimidés, exhortés, vous ne vous êtes pas réveillés de votre assoupissement ; au lieu qu'étant venus à une église des Martyrs, la seule vûe de leurs tombeaux vous a fait répandre des torrens de larmes, & prier avec ferveur. N'est-ce pas la pensée des Martyrs, & le souvenir de leurs grandes actions qui a porté la componction dans votre conscience, & qui a fait sortir de vos yeux comme d'une source des ruisseaux de larmes ? Il ajoûte, que les Châsses des Martyrs sont des ports tranquilles, des fontaines d'eau spirituelle, & des trésors inépuisables de richesses. Approchons donc avec foi de leurs tombeaux, excitons la ferveur dans notre ame, poussons des gémissemens. Les Martyrs ont répandu leur sang, répandons des larmes, qui peuvent éteindre les flâmes de nos péchés. En expliquant ces paroles de la premiere Epître aux Corinthiens : *Celui qui mange de ce pain & qui boit indignement de ce calice, sera coupable du corps & du sang du Seigneur.* Voici, dit-il, quelle est la pensée de l'Apôtre ;

1 Cor. 11. 13.

ceux qui participent indignement aux ſaints Myſteres, ſouffriront la même peine que ceux qui ont crucifié Jeſus-Chriſt. Le corps du Seigneur eſt ſemblable à l'habit de l'Empereur. Or c'eſt faire une égale injure à la pourpre impériale, & mériter par conſéquent une égale punition, de la déchirer ou de la ſouiller avec des mains ſales. Il en eſt ainſi du corps de Jeſus-Chriſt. Les Juifs l'ont déchiré en l'attachant à la croix avec des clous. Et vous qui vivez dans le crime, vous le ſouillez en le recevant ſur une langue & dans un cœur impurs. Il exhorte ſes auditeurs à la pénitence, à ſe punir ſévérement de leurs mauvais deſirs, & à laver dans leurs pleurs les taches de leurs péchés, & en faiſant des aumônes. Pluſieurs perſonnes effrayées de ce que ſaint Chryſoſtome avoit dit des communions indignes, vinrent après la prédication lui en faire des reproches, diſant qu'il vouloit les éloigner de l'Euchariſtie. Cela l'obligea de monter en chaire quelques jours après, Pag. 658.
pour répandre, dit-il, ſur les douleurs qu'avoient cauſé ſes répréhenſions, l'huile d'un Diſcours meſuré. Il répete ce qu'il avoit dit ſur les communions indignes, & proteſte qu'il ne leur a parlé ainſi que par le zéle qu'il avoit pour leur ſalut, & non pour exercer ſa cenſure ſur les maux des autres; qu'au lieu de vouloir les éloigner de la ſainte Table, ils les invite encore plus de s'en approcher; qu'il ne fait que leur lire la Loi qui nous eſt apportée du ciel. Or il y a, continue-t-il, un extrême péril & pour le prédicateur & pour les auditeurs de cacher la moindre des loix divines; & ceux qui enſeignent, ſe rendent coupables d'homicide, s'ils ne publient toutes les ordonnances du Seigneur. C'eſt ce qu'il prouve par l'autorité de ſaint Paul & du Prophéte Ezéchiel. Il Act. 2. 26.
fait voir auſſi qu'il n'y a que dans cette vie où nous puiſſions obtenir le pardon de nos fautes par la pénitence, par la confeſſion & le ſouvenir amer de nos péchés, & que nous devons le demander tous les jours en examinant avec ſoin notre conſcience, pour remarquer nos fautes, & nous rendre Dieu propice, en nous jugeant nous-mêmes & en ceſſant de l'offenſer. A ces deux Homélies on en a joint une troiſiéme, intitulée, Sur les Martyrs, & qui paroît avoir été prêchée dans quelque Egliſe de la dépendance d'Antioche où pluſieurs perſonnes de la ville ſe rendoient à cauſe de la ſolemnité des Martyrs, d'où elles paſſoient dans des cabarets pour s'y divertir. Saint Chryſoſtome déclame fortement contre cet abus. Faites, leur dit-il, de la nuit un jour, en la paſſant dans des veilles ſaintes, & ne changez point le jour en une nuit, en le paſſant dans les excès, dans les feſtins & des chanſons impudi-

Ezech. 3. 17.
Pag. 667.

ques. Vous avez honoré les Martyrs par votre présence, par la parole de Dieu que vous avez entendue, par le zéle que vous avez fait paroître : honorez-les par un retour plein de modestie, de peur que quelqu'un vous voyant dans le cabaret vous comporter sans aucune retenue, vous dise que vous n'êtes pas venus pour les Martyrs, mais pour multiplier vos désordres & satisfaire vos mauvais désirs. Songez combien il est honteux après avoir participé aux redoutables Mysteres, de voir des hommes & des femmes passer tout le jour dans un cabaret. L'yvrognerie est en tout tems un mal, mais sur-tout dans la fête des Martyrs ; car outre le péché, c'est un très-grand outrage fait à ces Saints & un mépris des oracles divins. Vous êtes venus visiter des hommes déchirés par les tourmens, & qui ont donné la vie présente pour acquérir la vie future : méprisez comme eux les délices & la vie présente : recueillez plutôt la bénédiction qui sort de leurs cendres sacrées ; & prenant les Martyrs pour vos protecteurs, appliquez-vous à lire le récit de leurs combats, embrassez leurs Châsses, baisez leurs tombeaux, d'où découle une source de bénédiction, prenez de l'huile sainte (qui brûle devant leurs tombeaux) & frottez-en votre corps, votre langue, vos levres, votre cou & vos yeux. La bonne odeur qui sort de cette huile vous retiendra dans une grande modération, & guérira toutes les maladies de votre ame. Il paroît que le Gouverneur de la Province, étoit présent à ce Discours.

Analyse de l'Homélie sur les Martyrs d'Egypte, pag. 699.

X. On ne sçait ni en quel tems ni en quel lieu saint Chrysostome prononça le Discours en l'honneur des Martyrs d'Egypte, & l'on n'a sur cela que de très-foibles conjectures. On peut y remarquer que les Egyptiens voyant qu'ils avoient chez eux une grande quantité de Martyrs, ne crurent pas les devoir garder pour eux seuls, mais qu'ils envoyerent de leurs Reliques par toute la terre, pour faire paroître leur amour envers leurs freres, & pour glorifier le maître commun des hommes. Ces Reliques furent regardées comme la sûreté des villes auxquelles elles tomberent en partage ; car, dit saint Chrysostome, elles fortifient plus une ville & la rendent plus imprenable que les murailles les plus épaisses : semblables à des rochers escarpés de toute part, elles ne repoussent pas seulement les assauts des ennemis exterieurs & visibles, mais elles détournent les embuches des Démons invisibles. Il prend à témoin de ce qu'il disoit, les habitans de la Ville où il prêchoit, & ceux qui y étoient venus d'ailleurs, apparemment pour célébrer

Pag. 711.

la fête de ces Martyrs. Le même Pere fit encore un éloge géné-

ral des martyrs de toute la terre sept jours après la Pentecôte ; mais on ne sçait en quelle année , ni en quelle ville. Il y appelle la multitude des Martyrs un chœur & une armée, à cause de la joie avec laquelle ils alloient aux tourmens, & du courage qu'ils faisoient paroître dans les combats pour la Religion. Il décrit les divers supplices, & n'oublie point l'échelle de fer toute brûlante , c'est-à-dire, le gril où l'on étendoit les Martyrs; il parle aussi des récompenses dont ils jouïssent dans le Ciel, & s'en sert comme d'un motif pour engager ses auditeurs à leur exemple, à mépriser la vie & les délices temporelles, pour n'aspirer qu'à celles qui sont éternelles. Le moyen, dit-il, le plus facile pour acquerir la vertu, c'est de ne pas regarder seulement les peines, ni même les récompenses seules , mais les récompenses avec les peines: lors donc que vous devez faire l'aumône, ne considerez pas que vous dissipez vos richesses, mais que vous amassez la justice. Si vous jeûnez , ne faites pas attention à l'abbattement que le jeûne vous cause, mais au plaisir que vous procure cet abbattement ; si vous passez les nuits dans la priere , ne pensez pas à la fatigue de la veille, mais à la confiance que l'oraison vous donne auprès de Dieu. Il conseille aussi à ceux qui veulent se munir contre les attaques du péché , de se graver fortement dans la mémoire les divers genres de tourmens qu'ont souffert ces Martyrs ; de se représenter les uns mis dans des poëles ardentes, les autres étendus sur des charbons , ceux-là jettés dans des marmites bouillantes , ceux-ci noyés dans la mer ; d'autres avec les côtés déchirés , quelques-uns brisés dans une roue , d'autres précipités du haut d'un rocher, ou combattant contre les bêtes, chacun enfin selon le genre de supplice par où il a fini sa vie.

XI. La ville d'Antioche, comme nous l'avons déja remarqué, étoit souvent secouée par des tremblemens de terre ; il en arriva un dans le tems que saint Chrysostome étoit au lit malade. Affligé de la consternation où cet événement avoit jetté le peuple, il ne put attendre son entiere convalescence pour lui donner quelque consolation : Il paroît que le Discours qu'il leur fit à cette occasion , & qui est intitulé : Sur le tremblement de terre, fut fait dans une Eglise hors la ville, où le peuple avoit coutume de s'assembler par dévotion ; mais on ne sçait en quelle année ; car saint Chrysostome fut souvent malade , & il y eut en cette ville plusieurs tremblemens de terre pendant qu'il y étoit. Ce Discours est en même tems un témoignage de la charité de saint Chrysostome, & de la piété du peuple d'Antioche. Ce Pere loue leur assiduité à

Analyse de l'Homélie sur le tremblemẽt de terre, *pag.* 717.

l'Eglise, aux veilles de la nuit, au jeûne, & ne feint point de dire, que depuis ce tremblement de terre, d'hommes qu'il étoient auparavant, on les voyoit changés en Anges, tant leurs mœurs étoient pures.

§. XIII.

Des Ouvrages douteux, ou supposés à Saint Chrysostome.

Ouvrages douteux sur le traitre Judas, *p. 721.*

I. ON nous a donné dans la nouvelle édition une Homélie sur le traitre Judas qui dans quelques manuscrits est attribuée à saint Chrysostome; & il faut avouer qu'il y a des endroits qui lui conviennent assez, ceux-là entre autres, où il est parlé du fauxbourg d'Antioche nommé Daphné, & de l'Idole d'Apollon qui y étoit adorée par les Payens; mais le stile paroît different de celui de ce Pere, qui pour l'ordinaire fait moins d'usage d'exclamations & d'interrogations qu'on n'en fait dans cette Homélie, où elles sont presque continuelles.

Sur saint Bassus, *pag 721.*

Le stile de l'Homélie sur saint Bassus que l'on croit être l'Evêque de ce nom, qui fut martyrisé sous Dece & Valerien, est encore très-different de celui de saint Chrysostome. On n'y trouve ni sa fécondité, ni son élégance; & l'auteur en s'adressant à ses auditeurs se sert du terme de Philochrist, dont saint Chrysostome n'avoit pas coutume de se servir. Il y a encore moins d'élégance dans l'Homélie sur saint Pierre & sur Elie. Le stile n'en est point du tout châtié, & les pensées en sont peu solides. La servante qui fut occasion à saint Pierre de renoncer Jesus-Christ y est taxée de femme débauchée; & l'auteur emploie une bonne partie de son Homélie à le prouver, ce qui ne paroît pas digne de saint Chrysostome. Il prétend aussi que le Prophéte Elie pécha griévement lorsque pour éviter la mort que Jezabel vouloit lui faire souffrir, il s'absenta pendant quarante jours.

Sur Abraham, *p. 741.* Sur sainte Thécle, *p. 749*

II. L'Homélie sur Abraham ne paroît pas non plus digne de saint Chrysostome; elle n'a ni nerfs, ni solidité, ni élégance; celle qui est en l'honneur de sainte Thecle vaut mieux, mais le stile qui en est entierement different de celui de saint Chrysostome ne permet pas qu'on la lui attribue. Le stile des six Discours sur le Destin & sur la Providence n'a rien non plus de saint Chrysostome; il n'est ni si coulant, ni si abondant, mais plus serré & plus concis; il ne laisse pas d'y avoir de la force dans les raisonnemens. On peut encore remarquer que l'Auteur de ces six Discours en combattant le Destin, suit une méthode toute differente de celle dont s'est servi S. Chrysostome dans les écrits où il a

traité cette matiere. Les deux Homélies sur la Priere ont assez de conformité avec celle de S. Chrysostome ; mais il est difficile de croire qu'il soit tombé dans les deux fautes considerables que l'on y trouve; car l'Auteur appelle dans ces deux Homélies Sennacherib Roi des Perses, & dit que les Perses assiégerent Jérusalem sous le regne d'Ezechias ; ce qui est contraire à l'histoire rapportée dans le livre des Rois.

Sur la Priere, p. 779.

III On convient communément que l'Homélie sur l'oracle de Zacharie & la conception d'Elizabeth n'est pas de saint Chrysostome, dont elle n'a ni le stile, ni l'élégance ; celle qui est sur la conception de saint Jean-Baptiste, est bien moins digne de ce Pere, car, excepté le commencement, il n'y a rien de solide ; ce ne sont que des figures entassées sans choix & sans raison : il faut penser de même de l'Homélie sur la Conception de la Vierge. L'Homélie qui a pour titre : Description de la Mere de Dieu, n'est pas à réjetter: mais on n'y trouve point le stile de saint Chrysostome, ni son abondance, ni ses similitudes ; ce ne sont qu'antithéses & que figures dans l'Homélie sur le Précurseur. On voit bien que c'est l'ouvrage d'un Orateur peu expérimenté. L'Homélie sur la Théophanie ne vaut pas mieux, ni celle qui a pour titre: Sur la rencontre de Jesus-Christ, de la sainte Vierge & de Simeon. On ne reconnoît pas non plus S. Chrysostome dans les trois Homélies suivantes ; la premiere, sur le Vendredi-Saint ; la seconde, sur la sainte Croix ; la troisiéme, sur la Résurrection : elles sont communément regardées comme supposées à saint Chrysostome.

Ouvrages supposés à saint Chrysostome.

Homélie f. l'Oracle de Zacharie, p. 790.

Sur S. Jean-Baptiste, & plusieurs autres, p. 793.

ARTICLE IV.

Des Ouvrages contenus dans le troisiéme Tome.

§. I.

Des douze premieres Homélies, sur divers endroits du Nouveau Testament.

I. ON voit (*a*) par le commencement de l'Homélie qui explique la Parabole de celui qui devoit dix mille talens, que saint Chrysostome la prêcha, relevé tout récemment de maladie : Je vous revois (*b*), dit-il, à ses auditeurs, avec les mêmes sentimens que si je revenois d'un long voyage ; quoique je fusse auprès de vous, je n'étois gueres plus heureux que ceux qui en étoient

Analyse de l'Homélie sur la Parabole des dix milles talens.

(*a*) *Tome 3, pag. 1.* (*b*) *Ibid.*

fort éloignés, puisqu'il m'a été impossible d'avoir aucun commerce avec vous. Pardonnez-le-moi, mon silence a été un effet de mon infirmité, & non de mon indifference ou de ma lâcheté. Cette maladie est sans doute la même que celle dont il parle dans l'Homélie faite aux Païsans le Dimanche de devant l'Ascension, où il avoit parlé contre les juremens, & où il témoigne (*a*) que la maladie l'avoit empêché de prendre part autrement que par sa joie, à une grande solemnité qui s'etoit faite à Antioche pour quelques Martyrs. Puis donc que cette Homélie pour les Païsans est incontestablement de l'an 387, il faut rapporter en la même année & au même tems celle qui renferme l'explication de la Parabole des dix mille talens. Il étoit en effet convenable que saint Chrysostome ayant employé avec fruit tout le Carême précédent à parler à ceux d'Antioche contre les juremens, il les accoutumât aussi dans les Discours qu'il leur fit après Pâques à ne plus dire d'injures, & à ne pas se laisser surprendre par la passion de la colere; c'est à quoi il les exhorte, en leur expliquant la Parabole du Serviteur qui devoit dix mille talens; il dit que Jesus-Christ avoit pour but dans cette Parabole d'apprendre à ses Disciples à retenir les saillies de la colere en méprisant les injures; ce qu'il confirme par la demande que Pierre, le Prince du chœur des Apôtres fit au Sauveur en ces termes: *Seigneur combien pardonnerai-je à mon frere, lorsqu'il aura péché contre moi?* Il remarque que quelques-uns expliquoient mal la réponse que lui fit le Sauveur, & qu'ils se trompent en disant, qu'il lui répondit; Qu'il falloit pardonner jusqu'à soixante-dix-sept fois; que ce n'est point là le sens des paroles de Jesus-Christ, & qu'elles signifient que nous devons pardonner sept fois septante fois, ce qui fait quatre cents quatre-vingt dix fois; venant ensuite au compte que le Roi exigea de ses serviteurs, il fait voir en détail que ce compte doit s'étendre à tout sexe, à tout âge, à toute condition, aux hommes & aux femmes; que l'Evangile en disant que le Serviteur n'eut pas dequoi payer son Maître, nous marque qu'il le trouva vuide de bonnes œuvres, destitué de toutes sortes de vertus, & hors d'état de satisfaire pour ses péchés; c'est pour cela que le maître commanda qu'on le vendît, non qu'il eût resolu de le traiter à la rigueur, mais de peur qu'en le tenant quitte avant qu'on l'en priât, il n'en devînt encore plus méchant; & afin qu'il fût plus humain envers ceux qui dépendoient de lui. *Le Maître,*

(*a*) *Tome 4. pag. 699.*

dit

dit l'Ecriture, voyant ce Serviteur le prier avec instance d'attendre, *fut touché de compassion, & lui remit toute la dette*, la priere seule du Serviteur ne fit pas tout, mais la bonté de Dieu la seconda & la rendit efficace. Saint Chrysostome fait sentir toute l'ingratitude de ce Serviteur, qui oubliant ses péchés & la générosité de son Maître, traita inhumainement ceux qui lui étoient redevables. Il ajoute en expliquant ce qui se passa ensuite; que le Maître ayant appris les mauvais traitemens que ce méchant Serviteur avoit fait à son compagnon, se mit en colere, pour nous faire comprendre que Dieu nous pardonne bien plus aisément les fautes qui le regardent, que celles qui regardent nos freres. C'est ce que ce Pere prouve par plusieurs autres endroits de l'Ecriture qui montrent clairement que Dieu ne hait rien tant que ceux qui nourrissent leur colere, & qui se réssouviennent des injures.

Analyse de l'Homélie: *Mon Pere, s'il est possible, faites que ce calice passe.* Pag. 15.

II. L'Homélie sur ces paroles: *Mon Pere, s'il est possible, faites que ce Calice passe*, ne nous fournit aucune circonstance, d'où l'on puisse connoître en quel lieu & en quel tems elle a été prêchée; il paroît seulement qu'outre les Marcionites & les Manichéens, il y combat les Anoméens; ce qu'il a fait plusieurs (a) fois en leur présence, n'étant que Prêtre à Antioche. Puisque les Prophétes n'ont pas ignoré les circonstances de la Passion de Jesus-Christ, & qu'ils en ont même parlé comme s'ils en avoient été témoins, il y auroit du blasphême à dire que lui qui est la Sagesse éternelle, ait ignoré s'il étoit possible ou non, au Pere de faire éloigner le Calice; il n'est pas permis non plus de dire que Jesus-Christ ait refusé de s'y soumettre après la rude reprimande qu'il fit à saint Pierre qui vouloit l'en détourner, & après ce qu'il avoit dit lui-même: *Je suis le bon Pasteur, qui est tout prêt de mourir pour ses brebis*; & encore: *Nul ne me ravit la vie, mais c'est de moi-même que je la quitte*. Un moment avant d'être crucifié, il disoit à son Pere: *L'heure est venue, glorifiez votre Fils*: comme si la Croix devoit faire toute sa gloire. C'est en effet la Croix qui a reconcilié Dieu avec les hommes, qui a uni la terre avec le ciel, les hommes aux Anges, qui a anéanti la puissance de la mort & du Démon, qui a détruit le péché, banni l'erreur, ramené la verité, aboli l'idolatrie, renversé les temples, fait cesser les sacrifices, fait revivre les vertus, fondé l'Eglise; la Croix est l'accomplissement de la volonté du Pere, la gloire du Fils, le triomphe du Saint-Esprit; la Croix efface la lumiere du Soleil,

Matth. 16.

(a) *Tome 1, pag.* 450, 525.

elle brille tandis qu'il s'éclipse, elle a acquitté toutes nos dettes, elle a fermé les prisons de la mort; la Croix est le refuge des riches, elle met les pauvres en assurance, elle défend ceux à qui on dresse des embûches, elle calme les troubles, elle est le fondement de toutes les vertus; la Croix nous a ouvert le Paradis, elle y a fait entrer un voleur, & tous les hommes à cause d'elle ont droit d'y prétendre. Pourquoi Jesus-Christ auroit-il appellé la Croix un calice, s'il n'eût pas voulu le boire? N'est-il pas allé au devant de ceux qui le cherchoient pour le faire mourir? Les demandes qu'il faisoit donc à son Pere, il les faisoit comme homme, & non pas comme Dieu; car la divinité est exemte de toute sorte de passions, & il étoit de sa bonté d'en agir ainsi. Le prodigieux abaissement de la Majesté de Dieu dans l'Incarnation paroissoit incroyable; & parce que ce mystere est au dessus de la portée de l'esprit humain, Dieu pour le rendre croyable, l'a fait annoncer par ses Prophétes; il a paru lui-même dans le monde, & afin qu'on ne le prît pas pour un phantôme, il a donné tous les signes d'une véritable vie, & prouvé qu'il étoit vraiment homme, passant successivement par tous les âges, se nourrissant d'abord de lait comme les enfans ordinaires, souffrant toutes les incommodités attachées à la nature humaine, la faim, la soif, la nécessité de dormir, la lassitude; enfin il a voulu sentir toutes les douleurs du supplice de la Croix; & les gouttes de sueur ayant coulé de son corps, un Ange vint le consoler dans la tristesse où il étoit. Si tous ces signes n'ont pu empêcher Marcion, Valentin, Manés & tant d'autres hérésiarques de revoquer en doute le mistere de l'Incarnation, assurant que Jesus-Christ n'avoit point pris la chair humaine, & qu'il n'en avoit que la figure, n'eussent-ils pas poussé leurs blasphêmes plus loin, si Jesus-Christ eût été entierement affranchi de ces infirmités?

Analyse de l'Homélie sur ces paroles: la porte est étroite, pag. 25.

III. Il n'y a rien non plus dans l'Homélie sur ces paroles: *La porte est étroite*, qui en marque l'année ni le lieu où elle a été prêchée; mais le stile, quoique moins élevé que celui de quelques opuscules de saint Chrysostome, est néanmoins de lui; & on trouve dans ce qu'il y dit de la constitution du corps humain, beaucoup de choses qu'on lit presqu'en mêmes termes dans son prémier livre (*b*) à Théodore; il se plaint que les hommes négligeant le soin de leur ame, ne s'occupent que de ce qui regarde leur corps, sans penser que toutes les peines qu'ils se donnent pour

(b) *Libro ad Theodor. lapsum, num.* 13.

le flatter, ne l'exemteront pas de la mort ni de la corruption. Je souhaiterois, dit-il, être dans un lieu fort élevé d'où je pusse contempler les différentes conditions des hommes, & avoir une voix qui pût se faire entendre aux quatre coins de la terre, & frapper les oreilles de tous ceux qui vivent: je crierois de toute ma force en gémissant comme David : *Jusqu'à quand, enfans des hommes, aurez vous le cœur endurci? Pourquoi aimez-vous la vanité, & pourquoi cherchez-vous le mensonge?* Vous abandonnez le Ciel pour la terre, les choses éternelles pour des passageres, les incorruptibles pour celles qui sont sujettes à la corruption; il ajoute que parce que la plûpart des hommes occupés uniquement des plaisirs des sens, ne sçavent ce qu'ils doivent demander à Dieu, le Sauveur nous a laissé un modele de priere, où il nous enseigne ce qu'il faut dire precisément, & le chemin qu'il faut tenir pour arriver à la perfection. Dans cette priere nous disons: *Notre Pere qui êtes dans les Cieux*; quelques misérables que nous soyons, terrestres, mortels, sujets à la corruption, il veut que nous l'appellions notre Pere, lui qui est immortel, éternel, incorruptible, avant tous les siécles. Nous ne disons point, mon Pere; mais notre Pere; afin que nous ressouvenant qu'ayant tous un pere commun, nous nous aimions comme freres. En disant, *qui êtes dans les Cieux*, nous devons nous souvenir de l'obligation où nous sommes de mépriser la terre, & de n'avoir d'ardeur que pour le Ciel, en y cherchant notre pere qui y habite. Lorsque nous ajoutons: *Que votre nom soit sanctifié*, il ne faut pas croire que Dieu puisse recevoir un nouveau degré de sanctification, car il est le Saint des saints; mais nous le louons de ce qu'il est la sainteté même. Le terme de sanctifier se prend ici pour celui de glorifier; toutesfois Jesus-Christ s'est servi le premier de ces termes, pour nous apprendre à travailler sans cesse à nous sanctifier, en nous reglant sur notre Pere céleste qui est notre modele. Ces paroles: *Que votre regne arrive*, nous apprennent qu'exposés continuellement à des tentations violentes, nous avons besoin que Dieu nous protége, de peur que le péché ne regne dans notre corps mortel, & que nous devons chercher le Royaume de Dieu, en renonçant à tout ce qui peut flater les sens. Après que le Sauveur nous a inspiré un desir ardent des choses célestes, il veut que nous disions à Dieu: *Que votre volonté s'accomplisse sur la terre comme dans le Ciel.* C'est comme si nous lui disions; Donnez-nous, Seigneur, la grace de vivre sur la terre comme les Anges vivent dans le Ciel, & que nous voulions précisément ce que vous vou-

lez. Tirés de la terre & vivants ſur la terre, les hommes qui ont un corps, qui n'eſt qu'un amas de pouſſiere, ont beſoin de le ſoutenir par une nourriture qui lui convienne; voilà pourquoi le Fils de Dieu veut que nous ajoutions: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.* Il ne veut pas que nous demandions une nourriture extraordinaire ni variée, & propre à flater l'odorat & le goût; mais un pain ſubſtantiel, convenable pour réparer les pertes que le corps fait, de peur que la faim ne l'uſe & ne le faſſe mourir; il ne veut pas non plus que nous en demandions pour pluſieurs années, mais pour un jour ſeulement, n'étant point aſſurés de vivre juſqu'au lendemain. La demande ſuivante: *Pardonnez-nous nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés*, apprend à ceux qui ſont avancés dans la vertu, à n'avoir que d'humbles ſentimens d'eux-mêmes, & à trembler toujours en ſe reſſouvenant des péchés de leur vie paſſée; elle apprend à ceux qui ſont tombés depuis leur Batême, à ne point déſeſperer de leur ſalut, mais à recourir au médecin, pour demander des remedes à leurs maux; c'eſt-à-dire, le pardon de leurs fautes: enfin elle nous apprend à être doux & bienfaiſans envers ceux qui nous ont offenſés, dans l'eſperance que Dieu nous pardonnera ſi nous pardonnons; mais Jeſus-Chriſt veut que nous commencions, & que nous en donnions l'exemple; car nous demandons que Dieu nous traite comme nous aurons traité nos freres. Comme il nous arrive tous les jours par les artifices & par la malice du Démon, que les hommes même nous font tout le mal qu'ils peuvent, & que les maladies qui affoibliſſent le corps, ſont en même tems nuiſibles à l'ame; nous demandons à Dieu qu'il ne nous laiſſe point ſuccomber à la tentation, mais qu'il nous délivre du mal; c'eſt-à-dire, qu'il calme les flots qui menacent de nous engloutir. Saint Chryſoſtome diſoit à la fin de l'Oraiſon Dominicale: *Parce que le royaume, la puiſſance, la gloire, vous appartiennent dans tous les ſiécles: Ainſi ſoit-il.* Paroles qui ne ſe trouvent que dans le texte grec de nos Bibles, & non dans les verſions latines; il y a même des manuſcrits grecs où elles ne ſe liſent pas.

Analyſe de l'Homélie ſur le Paralytique, pag 32.

IV. Dans l'exorde de cette Homélie, ſaint Chryſoſtome dit qu'il avoit fait depuis peu un Diſcours ſur le Paralytique de trente-huit ans; ce qui marque la douziéme Homélie contre les Anoméens, dans laquelle il prouve par la gueriſon miraculeuſe de ce Paralytique, que le Fils eſt égal au Pere en puiſſance. Il fit, comme l'on croit, cette Homélie en 398, étant déja Evêque de Con-

ſtantinople ; ainſi il faut rapporter vers le même tems la ſeconde Homélie ſur le Paralytique. Le ſaint Evêque y fait voir que les Evangéliſtes n'y ſont point contraires à eux mêmes dans ce qu'ils racontent de a guériſon du Paralytique ; qu'il faut diſtinguer deux malades attaqués de paralyſie, l'un depuis trente-huit ans & guéri à Jéruſalem ; c'eſt celui dont il eſt dit dans ſaint Jean, que n'ayant perſonne pour le jetter dans la Piſcine, J. C. le guérit, & lui commanda d'emporter ſon lit ; l'autre eſt celui qui fut guéri à Capharnaüm, & que ceux qui le portoient, deſcendirent par le toit dans la maiſon où étoit Jeſus-Chriſt, n'en ayant pû approcher par la porte à cauſe du grand nombre de perſonnes qui l'environnoient. Il eſt parlé de la gueriſon de ce dernier Paralytique dans S. Matthieu, dans S. Marc & dans S. Luc. A l'occaſion de ces gueriſons miraculeuſes, ſaint Chryſoſtome traite des maladies de l'ame, & des tentations, & dit que lorſque nous nous en trouvons attaqués, nous ne devons point nous laiſſer abbattre, mais les ſupporter avec patience, & recourir au médecin qui peut les guérir ; car quelques vigoureux que nous ſoyons, ſi nous ſommes deſtitués de ſon ſecours, nous ne pouvons pas reſiſter même à une mediocre tentation. Auſſi telle eſt ſa bonté, qu'il ne permet pas que nous ſoyons tentés au deſſus de nos forces ; mais il nous aſſiſte encore & nous fortifie dans le combat, lorſque nous avons commencé de faire ce qui eſt en nous ; par exemple, en mettant en lui notre eſperance, en lui rendant graces, en ſouffrant avec patience. Pour mettre ſes auditeurs au fait de ce que l'on entend ſous le nom de contrarietés que l'on dit quelquefois être dans l'Ecriture, il donne pour exemple qu'un Evangeliſte dit, que Jeſus-Chriſt porta ſa Croix, & qu'on lit dans un autre, qu'elle fut portée par Simon le Cirenéen. Il n'y a néanmoins en cela aucune contrarieté véritable, parce qu'il eſt vrai que Jeſus-Chriſt porta ſa Croix, & qu'elle fut auſſi portée par Simon; Jeſus-Chriſt la porta en ſortant du Prétoire, & lorſqu'il l'eut portée pendant quelque tems, on en chargea Simon le Cirenéen.

Joan. 5, 7.

Matth. 9. 1. *Marc.* 2, 1. *Luc.* 5, 17.

V. On rapporte en l'année 395 les quatre Homélies qui nous reſtent ſur le commencement du livre des Actes, & on croit qu'il les prêcha pendant le tems Paſcal ; c'eſt-à-dire, après l'octave de la Réſurrection, où l'on commençoit à lire ce livre dans l'Egliſe, comme l'on fait encore aujourd'hui. Ce qui engagea ſaint Chryſoſtome à donner l'explication de ce livre, c'eſt qu'il étoit preſque inconnu à beaucoup de perſonnes, & qu'il y en avoit peu qui le luſſent. Dans la premiere Homélie qui paroît avoir été faite le

Analyſe des deux premieres Homélies ſur le commencement du Livre des Actes, *pag.* 50. & 60.

second Dimanche d'après Pâque, il se plaint de ce que l'Eglise toute remplie le Dimanche précédent, étoit déja presque deserte, sur-tout des personnes riches & de qualité. Il préfere le petit nombre de pauvres qui assistoient ce jour-là à son Sermon ; disant, que dans le Discours précédent on avoit pû compter un nombre infini de têtes, mais que dans celui-ci on trouvoit des cœurs remplis de piété ; ensuite il fait voir qu'il ne faut pas négliger les titres mêmes des livres de l'Ecriture, puisque saint Paul se servit si avantageusement de l'inscription d'un Autel prophane étant à Athenes. Il examine donc pourquoi le livre qu'il entreprenoit d'expliquer étoit intitulé : *Les Actes des Apôtres*, & remit au Discours suivant à montrer par qui le livre des Actes a été écrit, en quel tems, de quelle matiere il traite, & d'où est venu la coutume de le lire pendant le tems Pascal. Nous n'avons (*a*) plus le Discours où il fit voir que le livre des Actes est de l'Evangéliste S. Luc ; mais dans la seconde Homélie qui nous reste sur
Pag. 60. l'inscription des Actes, il dit que ce livre est ainsi appellé, parce que le Saint-Esprit nous y propose à imiter non les miracles des Apôtres qui y sont rapportés, mais leurs actions & leurs vertus ; sur quoi il fait voir la différence qu'il y a entre les actes miraculeux, & les actions de piété & de vertu. Ceux-ci sont l'effet de notre volonté ; ceux-là de la puissance de Dieu & de sa liberalité ; c'est un acte de vertu de vivre chastement, & de donner l'aumône ; c'est un acte miraculeux de chasser les Démons, de rendre la vue aux aveugles : il fait voir qu'il est plus avantageux de bien vivre & de ne point faire de miracles, que d'en faire & de vivre mal ; que si Dieu a quelquefois accordé même aux indignes le don des miracles, c'est que cela étoit nécessaire alors pour la propagation de l'Evangile ; mais que ce don extraordinaire ne contribuoit en rien au salut de ceux que Dieu en avoit favorisé. Quand donc, ajoute-t-il, nous exhortons à imiter Pierre, Paul, Jean & Jacques, ce n'est point à faire des miracles comme eux, mais à bien vivre comme ils ont bien vécu ; & pour montrer que la bonne vie a plus contribué que les miracles, à rendre Pierre & Jean recommandables, il rapporte la guérison du boiteux à la belle-porte du Temple, où ils montoient pour être à la priere qui se faisoit à la neuviéme heure. On voit en effet en cet endroit leur assiduité à ce saint exercice, leur union dans l'œuvre de Dieu, leur charité mutuelle, leur détachement des biens tem-

(*a*) On en trouve une partie dans l'Homélie qui est à la fin du troisiéme tome. *p.* 757.

porels, & leur compassion pour les malheureux. De l'éloge de saint Pierre, il passe à celui de l'Evêque Flavien qui, ce semble, étoit présent, & qu'il appelle le successeur de la Chaire de cet Apôtre, aussi bien que de sa vertu. Il marque dans cette Homélie qu'il prêchoit dans la Palée, qui étoit l'Ancienne Eglise d'Antioche, fondée par les Apôtres mêmes. On l'avoit souvent détruite par la haine qu'on portoit à Jesus-Christ, mais il l'avoit aussi rétablie & la conservoit par la vertu de ses paroles, plus fortes que les tours & les murailles dont cette Eglise étoit environnée.

Analyse des deux dernieres, pag. 71 & 87.

VI. Saint Chrysostome traite dans la troisiéme Homélie de l'utilité que l'on peut tirer de la lecture de l'Ecriture Sainte, lorsqu'on la lit avec application. Les exemplaires en étoient tellement répandus, que soit que l'on allât aux Indes, au bout de l'Ocean, au de-là des Isles Britanniques ou du Pont-Euxin, & jusqu'aux parties Australes, on trouvoit par tout des gens qui parloient l'Ecriture-Sainte. Si le langage étoit différent dans ces diverses Provinces, la foi étoit la même; c'étoit des sons divers, mais le même esprit & la même Religion: le langage étoit barbare, mais les sentimens justes: ils faisoient des solecismes en parlant, mais ils avoient de la piété. Quelques violentes que soient nos passions on trouve en lisant la Sainte Ecriture, de quoi en temperer les ardeurs; c'est un remède contre le feu de la colere & contre l'embrasement des pensées qui nous importunent; avec ce secours nous nous retirons du milieu de ces flammes infernales. Ensuite il marque les Discours qu'il avoit faits peu de jours auparavant sur l'inscription des Actes, sur l'Auteur de ce Livre, sur l'origine de l'Ecriture Sainte, sur la différence qui est entre acte & miracle; & comme il restoit encore à expliquer ce que signifie le nom d'Apôtre, il dit qu'il signifie puissance & autorité, mais autorité purement céleste & spirituelle; que saint Paul met les Apôtres dans le premier rang des Ministres de l'Eglise, regardant l'Apostolat comme la baze des autres dignités. Le Prophéte n'est point Apôtre, mais l'Apôtre est Prophéte: il a le pouvoir de faire des miracles, de guérir les malades & de parler diverses langues. L'Apostolat est comme le Consulat entre les dignités prophanes. Comme il est au pouvoir des Magistrats d'emprisonner ou d'élargir les criminels, les Apôtres ont le pouvoir de lier & de délier les ames, & la vertu de leur Sentence s'étend jusques dans le Ciel. Saint Chrysostome continue à faire le paralelle des marques distinctives des Magistrats séculiers & des Apôtres, & à détailler leur pouvoir res-

pectif, ceux-là sur le corps seulement; ceux-ci sur les ames, & quelquefois aussi sur le corps, comme on le voit par ce qui est dit dans les Actes de la punition d'Ananie & de la résurrection de Tabithe. Sur la fin de cette Homélie il exhorte ceux qui avoient été batisés depuis peu, à être fort attentifs sur eux-mêmes, afin de conserver la grace du Batême, & à se souvenir combien la seconde naissance qu'ils y ont reçûe est différente de la premiere. L'Homélie suivante fut faite peu après celle dont nous venons de parler. Saint Chrysostome y dit qu'il s'est acquitté pour la plus grande partie de ce qu'il avoit promis sur l'inscription des Actes des Apôtres: mais comme il restoit encore à rendre raison pourquoi l'Eglise avoit ordonné de lire ce Livre dans le tems pascal; il le fait, & dit d'abord que quoique tous les tems & tous les jours soient égaux, l'Eglise en observe néanmoins quelques-uns par condescendance pour les foibles, suivant en cela l'exemple de saint Paul qui voulut célébrer la Pentecôte à Jerusalem, & qui pour cet effet ne voulut point s'arrêter en Asie. Il ajoûte que l'on a accoutumé de lire les Actes aussi-tôt après la Resurrection, parce qu'ils en sont une preuve claire & manifeste, plus sensible que si Jesus-Christ eût voulu se faire voir à tous les hommes. D'ailleurs comme c'étoit aussi l'usage de lire dans l'Eglise le jour du Vendredi Saint & le grand Samedi, ce qui regardoit la trahison de Judas, le crucifiement de Jesus-Christ, sa mort, sa sépulture, il convenoit aussi qu'on fixât la lecture des Actes des Apôtres au tems auquel sont arrivées les choses qui y sont rapportées, ou du moins qu'elles ont commencé d'arriver. Il prouve par divers endroits de l'Ecriture ce qu'il avoit avancé, sçavoir que les miracles sont une preuve plus claire de la Resurrection de Jesus-Christ, que s'il se fut apparu à tous les hommes, & en particulier par la guérison du boiteux assis à la belle porte du Temple; miracle qui occasionna la conversion de huit mille personnes: au lieu que l'apparition de Jesus-Christ à l'Apôtre Thomas, ne le rendit pas moins incrédule. Il remarque que les miracles que fit Jesus-Christ soit par lui-même, soit par ses Disciples furent plus grands que ceux qu'il avoit faits avant sa mort: & dit que cela ne venoit pas de quelque différence de vertu & de pouvoir, mais que c'étoit pour donner des preuves plus éclatantes & plus évidentes de sa Resurrection & de sa Divinité. En effet ces prodiges firent tant d'impression sur les esprits, que plusieurs de ceux qui ne l'avoient pas reconnu pour Dieu, avant sa mort, ou qui l'avoient abandonné, confesserent sa Divinité après qu'il fut ressuscité

reſſuſcité, & firent profeſſion de le ſuivre. Le monde même entier a embraſſé ſa Doctrine, & il y a des milliers de perſonnes qui ſe ſont fait trancher la tête pour ſon nom. Il fait remarquer la bonté de Dieu envers les Juifs, en ce qu'au lieu de les punir auſſi-tôt du déïcide qu'ils avoient commis, il laiſſa écouler plus de quarante ans depuis ſa paſſion juſqu'à la ruine de Jéruſalem ſous Veſpaſien & Tite, afin de leur donner lieu de faire pénitence de leurs péchés.

Analyſe des Homélies ſur le changement du nom de Paul, *pag.* 98, 107, 115 & 128.

VII. Saint Crhryſoſtome après avoir employé la moitié du tems paſcal à expliquer le titre des Actes, commença l'explication du contenu de ce livre; c'eſt ce qu'il fait dans l'Homélie qui ſuit immédiatement la précédente, & qui eſt la premiere des quatre dans leſquelles il parle du changement du nom de Saul en celui de Paul. Il ſe plaint d'abord avec beaucoup de véhemence de ce que le nombre de ceux qui venoient à l'Egliſe diminuoit de plus en plus; chacun s'amuſant à des bagatelles & à des affaires ſeculieres, au lieu de venir recevoir de l'Egliſe la nourriture de leur ame, ce qui les expoſoit enſuite à ſe laiſſer ſurprendre par les vaines ſubtilités des Hérétiques. Il fait voir par les paroles d'Iſaïe que ceux-là ne ſont pas hommes qui mépriſent la parole de Dieu, & il exhorte ceux qui étoient préſens, à prendre ſoin du ſalut de leurs freres, & à les entraîner même par force à l'Egliſe, afin qu'ils y appriſſent leurs devoirs. Il étoit convenable que voulant donner l'explication du livre des Actes, il commençât par ces paroles: *J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile, de tout ce que Jeſus a fait & enſeigné.* Mais ſon amour pour ſaint Paul ne lui ayant pas permis de differer davantage à en parler, il ſe contenta de marquer quelques difficultés qu'on peut faire ſur le commencement des Actes, ſans les réſoudre, diſant qu'il vouloit parlà donner occaſion à ſes auditeurs de s'exercer eux-mêmes à en chercher l'éclairciſſement. Laiſſant donc le Prologue des Actes, il paſſe à ce qui y eſt raconté de ſaint Paul; & pour relever le miracle par lequel Jeſus-Chriſt avoit changé ſa volonté, il repréſente l'état où étoit cet Apôtre avant ſa converſion. Il dit que ce miracle eſt beaucoup au-deſſus de celui par lequel l'ombre de ſaint Pierre reſſuſcitoit les morts; & qu'étant au pouvoir de ſon libre arbitre d'être convaincu ou non de la verité, ſa converſion étoit une preuve de la grandevertu de celui qui lui avoit fait changer de volonté. Sur la fin il témoigne que voulant commencer l'hiſtoire de ſa converſion, il étoit arrêté par le nom de Saul changé depuis en Paul; ce qui l'obligeoit de remettre à un nou-

veau Discours ce qu'il avoit à dire sur ce changement de nom. Divers Evêques étoient présens à ce Discours; & comme quelques-uns devoient parler après lui, il exhorta ses auditeurs à leur prêter attention. Les mêmes Evêques assisterent au Discours suivant qui se fit le lendemain; & saint Chrysostome y continua
Pag. 107. de parler de saint Paul, & du changement de son nom de Saul. Il fait voir par le texte & par la suite des Actes, qu'il ne quitta pas le nom de Saul au moment de sa conversion, comme quelques-uns le disoient, mais qu'il le garda jusqu'à sa prédication dans la ville de Salamine en Cypre, où il trouva le Magicien Elymas, qui s'efforçoit d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi; car c'est
Act. 13, 9. seulement alors que saint Luc dit de lui : *Alors Saul, qui s'appelle aussi Paul, étant rempli du Saint-Esprit, dit* à ce Magicien. Ensuite il traite de la question des noms en général, demandant pourquoi Dieu les a donnés ou les à changés à quelques-uns & non à d'autres; pourquoi à quelques-uns avant leur naissance, à d'autres lorsqu'ils étoient avancés en âge? Il ne resoud point toutes ces questions; mais descendant dans le particulier, il dit qu'Adam a reçu de Dieu ce nom qui en langue Hébraïque signifie *Terrestre*, afin qu'il se souvînt toujours de son origine afin de le conserver dans l'humilité; & qu'il ne s'imaginâtpas qu'il pût jamais devenir semblable à Dieu. Il prend de-là occasion de réfuter certains Hérétiques qui nioient que Jesus-Christ se fût incarné; c'étoient les Appollinaristes. Puis ayant dit quelque chose sur le nom d'Isaac, qui signifie *rire*, à cause de la joie que sa naissance devoit donner à sa famille, il remit à un autre Discours d'expliquer
Pag. 115. pourquoi Dieu avoit donné de nouveaux noms à Abraham, à saint Pierre & à saint Jean. Dans la troisiéme Homélie, après avoir rendu compte à ceux de ses amis qui se plaignoient de la longueur de ses exordes, pourquoi il en usoit ainsi, il reprend ce qu'il avoit dit dans les Discours précédens sur les changemens de noms, & dit que Dieu changea celui de Saul en Paul, pour montrer qu'il étoit son maître. Saul étoit comme captif: afin donc qu'il reconnût qu'il avoit changé de maître, on changea son nom; car l'imposition des noms est une marque de domaine. Mais pourquoi le Saint-Esprit differa-t-il si long-tems à changer le nom de Saul? C'étoit afin de rendre sa conversion plus éclatante. Si Paul eût changé de nom dès le moment qu'il quitta le Judaïsme pour embrasser le Christianisme, personne n'eût remarqué que celui qui persécutoit l'Eglise, étoit devenu Evangéliste; mais on n'eut plus lieu d'en douter quand on vit que celui qui protegeoit autrefois les Juifs si vivement, s'opposoit à eux de toute

ſa force. Saint Chryſoſtome répréſente enſuite ſa fureur contre l'Egliſe & les deſordres qu'il y cauſoit, animé plutôt d'un faux zéle, que pouſſé par une aveugle fureur : il admire que Dieu ait accordé ſa converſion à la priere même de ſaint Etienne qu'il faiſoit mourir, & dit ſur cela à ceux qui ſe trouvent opprimés par les perſécutions de leurs ennemis : Faites réflexion ſur la conduite de ſaint Etienne : quelque dureté qu'on ait eue pour vous, on ne vous a point encore lapidé comme lui ; ſa mort à été une ſource féconde de grace : quand il a ceſſé de parler, Saul a pris ſa place. Quelle merveille, diſoient quelques-uns, que ſaint Paul ait embraſſé la Foi ! Pouvoit-il reſiſter à la voix de Dieu qui l'attiroit ſi puiſſamment ? Ceux qui faiſoient cette objection, commettoient un double crime ; l'un en ce qu'ils ne ſe défaiſoient pas de leurs erreurs ; l'autre, en taxant la mémoire du grand Apôtre, & en diſant que Dieu l'avoit attiré par force & malgré lui. Mais il vous appelle encore aujourd'hui de la même ſorte, leur répond ſaint Chryſoſtome : Pourquoi n'obéiſſez - vous donc pas à cette voix ? Vous voyez bien qu'elle n'impoſe pas une néceſſité abſolue, puiſque vous n'obéiſſez pas ; il eſt donc manifeſte que l'obéiſſance de Saul fut volontaire. La vocation, il eſt vrai, contribua beaucoup au ſalut de l'Apôtre, comme elle contribue au ſalut de tout le monde ; mais il eſt certain qu'elle ne détruiſit point ſa liberté, & qu'il obéit volontairement, & par le propre mouvement d'une bonne volonté. C'eſt ce que ſaint Chryſoſtome prouve aſſez au long par divers endroits de l'Ecriture, & par la comparaiſon qu'il fait de l'obſtination des Juifs à ſe refuſer à la voix de Dieu qui les appelloit, avec l'obéiſſance que ſaint Paul rendit à cette voix, au moment même qu'il l'eut entendue : il conjure ſes auditeurs de n'oublier jamais cette maxime : Dieu ne contraint perſonne, mais il attire ceux qu'il veut ; d'où vient que Jeſus-Chriſt dit dans l'Evangile : *Perſonne ne vient à moi, ſi mon Pere ne le tire à lui.* *Joan. 6. 44.*
Quelque volonté que Dieu ait de nous ſauver, ſi nous ne voulons pas, les remedes qu'il emploie pour notre ſalut ne ſervent de rien, non que ſa volonté ſoit foible, mais parce qu'il ne veut contraindre perſonne. Il ſouhaite que tous les hommes ſoient ſauvés, mais il ne fait violence à aucun, & leur volonté ne s'accordant pas toujours avec celle de Dieu, voilà pourquoi tous ne ſe convertiſſent point. Dans la quatriéme Homélie ſur le nom de *Pag. 128.*
ſaint aul P, ſaint Chryſoſtome ſe plaint encore que le nombre de ceux qui venoient à l'Egliſe diminuoit tous les jours ; néanmoins on n'y venoit gueres dans cette ſaiſon, c'eſt-à-dire, dans le tems

Pascal, qu'une fois la semaine, ainsi qu'il le remarque dans l'Homélie précédente. Il répréſente dans celle-ci la vénération que le nom de Paul a toujours imprimé dans les esprits, & se propose d'y expliquer ces paroles, qui sont les premieres de l'Epître aux Corinthiens : *Paul appellé Apôtre.* Dans toutes les lettres que saint Paul a écrites, il ne s'est servi de cette inscription, que dans celles qu'il adressa aux Romains & aux Corinthiens. Ce qu'il veut dire par-là, est que ce n'est pas lui qui a fait les premiers pas pour s'approcher de Dieu, mais qu'il a suivi la vocation. En se disant donc *appellé*, il ne s'attribue point l'honneur des belles choses qu'il a faites, mais il en donne toute la gloire à Dieu. Rien n'étoit plus propre que ces sentimens d'humilité pour combattre la vanité & l'enflure qui excitoient des schismes & des troubles parmi les Corinthiens ; & c'est, selon saint Chrysostome, ce qui l'engagea à mettre cette inscription à la tête des lettres qu'il leur écrivit ; car c'étoit comme s'il leur eût dit : Si j'ai tout reçu de Dieu, moi qui suis votre maître ; si c'est lui qui m'a attiré à son service, avez-vous bonne grace, vous qui n'êtes que mes disciples, de vous en faire tant accroire, comme si vous eussiez inventé vous-mêmes les dogmes dont vous faites profession ? Ces réflexions donnent à saint Chrysostome sujet de faire l'éloge de l'humilité ; & c'est par-là qu'il finit cette Homélie, sans rien dire sur le mot d'*Apôtre*, comme il se l'étoit proposé.

§. II.

Des douze Homélies suivantes.

Analyse de l'Homélie sur l'avantage des afflictions, *p.* 140.

I. L'HOMÉLIE sur l'avantage que l'on peut retirer des tribulations, ne nous fournit rien qui en puisse fixer l'époque ni marquer le lieu où elle a été prêchée ; mais elle a tous les caracteres de celles de saint Chrysostome, & elle se trouve sous son nom dans de très-anciens manuscrits. Il se propose dans cette Homélie d'exciter son peuple à la patience & de le fortifier contre tout ce qui pouvoit arriver de plus chagrinant. A cet effet il entre dans le détail des travaux qu'un Laboureur, qu'un Marchand, qu'un Soldat entreprennent par l'esperance d'une récompense souvent fort incertaine. Il n'en est pas de même, ajoute-t-il, de ceux qui travaillent pour le Ciel ; leurs espérances sont certaines, immuables, éternelles. La vûe de ces récompenses faisoit dire à saint Paul : *Nous nous glorifions dans nos maux*, c'est-à dire, dans les travaux & dans les tribulations qu'il avoit à essuyer en qualité d'Apôtre pour publier l'Evangile par toute la

terre, dissiper les erreurs qui la désoloient, détruire les loix injustes, bannir l'iniquité, renverser les Idoles, les Temples, & les Autels; il avoit encore recours à un autre moyen pour adoucir l'aigreur des persécutions qu'il souffroit; c'est-à-dire, à la briéveté du tems. Nous ne considerons pas, disoit il, les choses visibles, mais les invisibles, parce que les choses visibles sont temporelles, & les invisibles éternelles. Un troisiéme motif de consolation dans les peines, & qu'il tâchoit aussi d'inspirer à ceux à qui il prêchoit l'Evangile, étoit de se glorifier dans l'espérance de la gloire des enfans de Dieu. Voilà pourquoi il ne se contentoit pas de les faire souvenir des biens qu'ils avoient reçus de Dieu, comme la justification, la rémission des péchés, les graces; il leur proposoit encore la gloire, l'immortalité, la société avec les Anges & avec Jesus-Christ. Saint Chrysostome fait voir que non-seulement les Apôtres, mais un grand nombre de fidéles animés de ces motifs, & même de jeunes filles délicates dans un âge assez tendre, dont le corps étoit encore comme une cire molle, ont souffert les tourmens les plus cruels; & pour prouver que non seulement leurs souffrances ont été récompensées dans le Ciel, mais encore en ce monde, il prend ses auditeurs à témoins de l'empressement avec lequel on honoroit les Martyrs, que les Tyrans avoient tâché d'aneantir, & que les tourmens avoient réduits en poussiere: il en donne encore pour preuve la célébrité de leurs noms dans tout le monde; sur la fin il explique ces paroles de l'Apôtre: *Sçachant que l'affliction produit la patience*, & dit qu'elles signifient que la patience endurcit l'homme, & le rend plus fort.

II. On ne sçait si ce fut à Antioche que saint Chrysostome prêcha l'Homélie sur ces paroles: *Nous sçavons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il la composa après une maladie qui l'avoit obligé à garder la chambre assez long-tems. Nous avons vû ailleurs qu'il étoit tombé malade en 387; mais comme ce n'est point la seule fois que les infirmités l'aient empêché de continuer ses Homélies au peuple, on n'en peut rien conclure pour l'époque de celle-ci, ni pour le lieu où elle fut faite, car il fut malade & à Antioche & à Constantinople. Pour prouver la vérité de ce que dit S. Paul, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, il fait voir comment les persécutions que les Apôtres eurent à souffrir, rendirent leurs noms glorieux; & à cette occasion il raconte ce qui arriva à saint Paul & à Silas, mis en prison dans une ville de Macedoine. Pendant qu'ils y chantoient les Hymnes sacrées, tout d'un coup il se fit un si grand tremble-

Analyse de l'Homélie sur ceux qui aiment Dieu, *p.* 150, 157.

Rom. 8.28.

ment de terre, que les fondemens de la prison en furent ébranlés, les portes s'ouvrirent, & les liens de tous les prisonniers furent rompus. Cet événement miraculeux fut suivi de la conversion du Geolier & de toute sa famille; sa maison devint une maison de priere, & on y célébra les Mystéres sacrés. Cette conversion subite nous apprend, dit saint Chrysostome, que dans les affaires spirituelles il ne faut pas differer un moment, mais prendre le tems que Dieu nous donne. Il n'y a rien aussi dans l'Homélie suivante qui en marque l'année; on y voit seulement qu'elle fut
Pag. 157. faite pendant les chaleurs de l'été, & ce semble à Constantinople;
Rom. 12. 20. la matiere est prise de ces paroles de saint Paul aux Romains: *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire.* Saint Paul en établissant cette même maxime, semble la détruire lorsqu'il ajoute: *Car agissant de la sorte, vous amasserez des charbons de feu sur sa tête.* Ces paroles paroissent en effet également injurieuses à celui qui agit & à celui qui souffre; le bien qu'on avoit fait en donnant à manger & à boire à son ennemi, est détruit par la faute qu'on fait en lui mettant des charbons sur la tête; & au lieu de lui faire plaisir, on lui fait un outrage sensible. Saint Chrysostome leve cette difficulté en disant que l'Apôtre, qui n'ignoroit pas que c'est une chose difficile de se réconcilier sur le champ avec un ennemi, veut d'abord nous engager à rendre de bons offices à nos ennemis sous prétexte de les punir; & c'est comme s'il nous disoit: Vous ne voulez pas donner à manger à votre ennemi, par les motifs d'une piété désintéressée, nourrissez-le du moins pour vous venger. Après cette premiere démarche, il ne sera point difficile de vous réconcilier entierement; on ne peut long-tems haïr un homme qu'on tient à sa table, quand même on auroit d'abord quelque envie de se venger de lui en le traitant bien, parce que la colere se rallentit peu à peu; & il n'est personne si misérable & si brutal, qui ne veuille être le serviteur & l'ami de celui qui le nourrit. Il remarque que
Prov. 25. 22. cette maxime de saint Paul est prise de Salomon, & fait voir que David l'ayant pratiquée avec la derniere perfection dans la loi ancienne, il seroit honteux à des Chrétiens de la négliger; il les y invite par les avantages que nous procure le pardon des ennemis. Les pénitens, dit-il, ont assez de peine à obtenir de Dieu le pardon de leurs offenses par les jeûnes, les gémissemens, les prieres, la cendre, le cilice, & par les plus affreuses austerités; vous l'obtiendrez plus aisément, si vous voulez vous réconcilier avec vos freres: On voit dans cette Homélie que l'Eglise où elle fut

prêchée, étoit d'une vaste etendue, d'une prodigieuse hauteur, voutée & pavée de marbre.

Analyse des deux Homélies sur ces paroles de saint Paul : *Saluez Priscille & Aquilas*, pag. 172. 180.

III. Les deux Homélies sur ces paroles de saint Paul aux Romains : *Saluez de ma part Priscille & Aquilas*, n'ont rien qui en puisse fixer le tems ; mais il y a un endroit dans la seconde qui semble marquer que saint Chrysostome n'étoit encore que Prêtre d'Antioche lorsqu'il la prêcha ; car (*a*) après avoir loué Priscille & Aquilas pour avoir répandu leur sang pour les Apôtres qui leur avoient annoncé l'Evangile, il se fait un reproche de n'avoir pas même la force de dire une parole pour la défense des Peres communs, c'est-à-dire, des Prêtres ou des Anciens de l'Eglise lorsqu'on les accabloit d'injures & de calomnies. Expression dont il ne se seroit pas servi, ce semble, s'il avoit été revêtu de l'autorité & du caractere épiscopal ; il examine d'abord dans ces Homélies qui étoient Priscille & Aquilas pour qui S. Paul s'interressoit si fort. Etoit-ce, dit-il, des Consuls, des Magistrats, de grands Capitaines ? Possedoient-ils les premieres charges ? Avoient-ils d'immenses richesses ? Non, ils étoient pauvres & ne vivoient que du travail de leurs mains. Toutefois saint Paul dont le nom effaçoit la gloire des Rois, & qui avoit plus l'air d'un Ange descendu du Ciel, que d'un homme, n'eut point de honte de les reconnoître pour ses amis, & d'ordonner à une grande ville de les saluer de sa part. Nos sentimens sont bien opposés : nous évitons la familiarité de nos parens, quand ils sont dans un état au-dessous du notre ; nous rougissons quand on vient à reconnoître qu'ils sont nos alliés ; ce n'est pas néanmoins l'éclat des richesses qui fait la véritable noblesse, elle consiste dans la vertu & dans la probité ; ceux qui n'ont que le mérite de leurs ayeux, & qui s'en glorifient, n'ont que l'apparence & les signes de la noblesse sans en avoir la réalité. Il y en a maintenant dans les plus hautes places, qui sont descendus d'un pere ou d'un ayeul illustre ; mais s'ils remontoient plus haut, peut-être trouveroient-ils une origine obscure, de même parmi ceux qui sont à présent dans l'obscurité & dans la poussiere, si on examinoit leurs ancêtres, on en trouveroit qui ont occupé les premieres places. Saint Paul qui connoissoit cette bisarerie de la fortune, n'estimoit que la noblesse de l'ame, & il tâchoit d'inspirer à tout le monde ses sentimens. Saint Chrysostome dit que ce n'est pas sans raison que l'Apôtre parlant de Priscille & d'Aquilas, a nommé la femme avant le

(*a*) *Pag.* 188.

mari ; que c'eſt à cauſe que ſa piété étoit plus grande que celle de ſon époux. Il le prouve par l'endroit des Actes où nous liſons que cette femme fut chargée du ſoin d'inſtruire dans la voie de
Act. 18 25. Dieu Apollon, homme éloquent & ſçavant dans les Ecritures. Priſcille n'étoit pas la ſeule de ce caractere ; & l'Apôtre donne auſſi des louanges à Perſide, à Marie & à Triphaine, pour avoir beaucoup travaillé à l'œuvre de Dieu. Quand donc le même Apôtre défend dans ſon Epître à Timothée, aux femmes d'enſeigner, il entend parler des inſtructions qui ſe font en public devant tout le peuple, telles que les Prêtres ſont obligés de faire ; mais il ne défend nullement aux femmes d'inſtruire en particulier, ou de donner de bons conſeils. Au reſte, les louanges que ſaint Paul donnoit dans ſes Epîtres à Priſcille & à Aquilas, n'étoient point pour les rendre plus fameux, mais pour exhorter les autres à avoir
Pag. 180. le même zéle. Dans la ſeconde Homélie il ſe propoſe deux queſtions au ſujet des habillemens des Apôtres ; la premiere, pourquoi Jeſus-Chriſt leur avoit défendu de porter de l'or, de l'argent, des bâtons, des ſouliers ; la ſeconde, pourquoi malgré cette défenſe, ſaint Pierre portoit des ſouliers & ſaint Paul un manteau ? Il répond à la prémiere, que cette défenſe n'étoit que pour un tems, & il le prouve par un endroit de S. Matthieu, où Jeſus-Chriſt après avoir dit à ſes Apôtres : *Rendez la ſanté aux Malades, guériſſés les Lépreux, chaſſez les Démons*, leur commande d'obſerver la pauvreté. Ce précepte, dit ce Pere, ne devoit pas paroître rude à des gens qui avoient le pouvoir de faire tant de miracles ; mais Jeſus-Chriſt révoqua cette défenſe un peu avant ſa Paſſion, comme on le voit par S. Luc, où nous liſons, qu'ayant demandé à ſes Diſciples s'ils avoient manqué de quelque choſe lorſqu'il les avoit envoyés ſans bourſe & ſans argent, & qu'eux ayant répondu que non, le Seigneur répliqua : *Que celui qui a un ſac, ou une bourſe les prenne.* Il n'y a donc point de contradiction entre la défenſe de Jeſus-Chriſt & la conduite de ſaint Pierre & de ſaint Paul. Saint Chryſoſtome s'étend enſuite ſur le ſervice que Priſcille & Aquilas ont rendu à l'Egliſe en logeant chez-eux ſaint Paul pendant deux années, & dit à ce ſujet que de pauvres gens qui ont beaucoup de zéle & de ferveur, ſont plus en état de ſervir que des riches qui ſe contentent d'une vaine pompe ; comme ils ne craignent point qu'on leur enleve leurs richeſſes, ni qu'on les chaſſe de leur pays, ils ne ſoupirent que pour le Ciel, & ne craignent ni de perdre la vie, ni de verſer leur ſang. Combien de riches & de grands Seigneurs vivoient au tems d'Hérode ? cependant

Cependant aucun n'osa lui reprocher ses désordres ; Jean-Baptiste qui n'avoit ni maison, ni table, ni lit, fut le seul qui parut à la Cour pour remontrer à ce Prince le scandale qu'il caussoit par son mariage inceſtueux. Sur la fin de cette Homélie, saint Chrysostome traite du respect que l'on doit porter aux Prêtres, & trouve mauvais que certains Hypocrites qui baisoient en public les mains des Prêtres, leur embrassoient les genoux, & les conjuroient de prier pour eux, les déchirassent en secret, ou ne s'opposassent point à ceux qui le faisoient.

Analyse des trois Homélies sur le mariage, p. 193. 203.

IV. Saint Chrysostome fit de suite les trois Homélies sur le Mariage ; mais on ne sçait ni en quel lieu, ni en quelle année. Dans la premiere, après avoir dit beaucoup de choses à la louange de l'Ecriture, particulierement de Epîtres de saint Paul qu'on venoit de lire dans l'Eglise, il en explique ces paroles qui sont tirées de la premiere aux Corinthiens : *Que chacun vive avec sa femme pour éviter la fornication.* Il remarque d'abord que saint Paul ne rougit point de prescrire les loix qu'il faut garder dans le mariage, & qu'il a raison d'en user de la sorte, puisque le Fils de Dieu l'a honoré & sanctifié par sa presence, & par le miracle qu'il opéra en changeant l'eau en vin. Il ne veut donc point que l'on deshonore le mariage par des pompes prophanes, que ni l'usage ni la coutume ne sçauroient autoriser, puisque Dieu y est offensé ; mais il souhaitte que l'on y convie Jesus-Christ en la personne des Prêtres, pour donner aux époux la bénédiction nuptiale ; que l'on y invite les pauvres, c'est-à-dire, qu'on leur donne l'argent que l'on employoit alors pour payer des joueurs d'instrumens ou autre folle dépense ; que si ce n'est point la coutume, dit-il, ayez l'ambition d'en introduire une si sainte : commencez ; les autres marcheront sur vos traces. Quel avantage pour une maison ; lorsqu'une épouse y entre chargée de bénédictions ! Cela ne vaut-il pas mieux que toutes les richesses du monde ? Il dit qu'il y a deux motifs qui rendent le mariage légitime ; l'obligation de vivre d'une maniere chaste & pure, & le desir d'avoir des enfans ; que ce dernier motif étant présentement peu interessant, parce qu'il n'y a plus de nécessité de peupler le monde, il n'y a proprement que l'autre qui doive engager dans le mariage. Il remarque que les Loix étrangeres, c'est-à-dire, les Loix Romaines, ne condamnoient l'adultere que dans les femmes, & souffroient tout dans les hommes, pourvû qu'ils ne touchassent point aux femmes mariées ; mais il soutient que la Loi de Dieu est également severe à cet égard contre les hommes & contre les

1. Cor. 7.

femmes, & que celui-là commet un véritable adultere qui s'abandonne à quelque personne que ce puisse être, libre ou mariée, femme ou fille, lorsqu'il est lui-même engagé dans le mariage : en matiere de pudeur & de chasteté, l'homme n'a point de privilege par dessus la femme ; il est puni comme elle, s'il viole les Loix du mariage. Quelques jours après on lut dans l'Eglise la
Page 203. même Epître de saint Paul, où il est dit : *La femme est liée à la loi du mariage tandis que son mari est vivant.* Saint Chrysostome continua donc la même matiere, & fit voir par la suite de cette Epître qu'une femme qui se remarie du vivant de son mari, est adultere, quand même elle auroit été chassée & répudiée par des lettres autentiques : il s'objecte les Loix Romaines qui autorisoient une coutume contraire, & répond que ce n'est point sur ces Loix que Dieu nous jugera, mais sur celles qu'il est venu établir lui-même : il répond aussi aux Loix de Moyse, & fait voir que ce Legislateur n'a permis la répudiation, que pour empêcher les maris de tuer leurs femmes quand ils n'en seroient pas contens. Il ajoute que ce n'étoit qu'une pure condescendance de la part de Moyse pour la foiblesse des Juifs, & qu'en même-tems qu'il leur permettoit la répudiation, il la condamnoit, puisqu'il défend à celui qui a répudié sa femme de la reprendre, si le second mari en a joui ; voulant dire par là que les secondes nôces du premier époux, sont plutôt un scandale qu'un véritable mariage. D'ailleurs Moyse dit en termes exprès, que ces secondes nôces sont
Malach. 2.14. des abominations devant Dieu ; & le Prophéte Malachie le dit encore plus clairement. Ensuite saint Chrysostome parle de la liberté que les veuves ont de se remarier, & dit que l'Apôtre s'accommodant en ce point à la foiblesse de celles qui ne peuvent se passer de maris, elles ne doivent point suivre dans ce second mariage ni leur passion ni leurs caprices, mais observer les regles que l'Apôtre prescrit, c'est-à-dire, en sauvant la modestie & l'honnêteté. Il leur prouve que l'état de viduité est le plus heureux non-seulement selon Dieu, mais aussi selon le monde, & préfere la virginité au mariage : il exhorte ceux qui auroient manqué de fidélité dans le mariage, à pleurer amerement ce péché, & à l'effacer par des torrens de larmes, par des gémissemens qui viennent du fond du cœur, par une componction continuelle, par de ferventes prieres, par des aumônes abondantes, & par un changement de vie. Dans le titre de la troisiéme Homélie on lit le nom de Maxime qu'on croit être l'Evêque de Seleucie en Isaurie converti par saint Chrysostome. Ce Pere l'appelle le com-

pagnon de son joug ; apparemment parce qu'il avoit partagé avec lui le ministere de la parole, ayant prêché en son absence quelques jours auparavant : c'est ce que dit saint Chrysostome au commencement de cette troisiéme Homélie, où il releve extrémement le Discours que Maxime avoit fait, soit pour la pureté du langage, soit pour l'élegance du stile, soit pour l'erudition ; il ne dit point quelle raison il avoit eue de s'absenter de l'assemblée précédente ; mais ayant remarqué que ce qu'il avoit dit sur le mariage dans les Homélies précédentes, avoit couvert de confusion beaucoup de ses auditeurs, qu'ils s'étoient frappés le front, & qu'ils en avoient versé des larmes, voyant que la verité avoit fait impression dans leurs ames, & qu'il y avoit lieu d'esperer qu'ils se corrigeroient ; il continua de les instruire sur la même matiere, & apprit à ceux qui avoient dessein d'entrer dans le mariage, de quel caractere ils devoient choisir une femme. Il leur dit donc que puisqu'en ces sortes d'occasions on a coutume de consulter avec beaucoup de soin les Loix civiles & les Avocats les plus habiles, on doit consulter encore avec plus de soin les Loix de Jesus-Christ, & lire exactement celles que saint Paul a préscrites sur le mariage. La principale, est qu'un mari doit aimer son épouse comme Jesus-Christ aime l'Eglise : il s'est livré à la mort pour elle ; Voilà la mesure de l'amour que les maris doivent à leurs femmes, qu'ils soient prêts de se sacrifier pour elles, si la nécessité les y oblige. Ce n'est pas la beauté de l'Eglise qui a engagé Jesus-Christ à l'aimer, elle étoit pleine de taches & de rides ; c'est le modele que les maris doivent imiter, en oubliant les fautes de leurs épouses, & en tâchant de leur inspirer de la docilité par leur complaisance ; ils ne doivent pas aimer leurs épouses précisément parqu'elles sont une partie d'eux-mêmes, mais parce que Dieu leur commande de les aimer. Ce Pere ajoute que puisqu'on cherche une femme pour être la compagne de sa vie, c'est une chose indigne & honteuse d'y considerer les richesses ; le mariage n'est pas un commerce d'interêt. Quand on épouse une femme avec un bien médiocre, ou qui en a moins que son mari, elle est plus souple & plus complaisante ; la paix, l'union, l'amitié regnent dans la maison. Combien d'hommes riches en se mariant à des femmes opulentes, ont perdu leur repos pour avoir voulu augmenter leurs biens ; saint Paul ne dit pas qu'il faille se marier pour éviter la pauvreté, ou pour acquerir des richesses, mais pour éviter l'incontinence, pour vivre chastement, & pour plaire à Dieu. Le Patriarche Abraham ne chercha point une épouse riche pour

ſon fils, il ſe mit peu en peine de la nobleſſe & de la beauté, il ne demanda que de la vertu. Saint Chryſoſtome fait diverſes réflexions ſur la conduite que tint ce Patriarche dans le mariage d'Iſaac, & finit cette Homélie en diſant: que dans un mariage bien aſſorti, on a moins de peine à bien élever des enfans; qu'une mere chaſte & vertueuſe poſſede le cœur de ſon époux, qui de ſon côté l'aide de tout ſon pouvoir en lui fourniſſant les choſes dont elle a beſoin pour les neceſſités de ſa famille; & que c'eſt là le moyen d'attirer les bénédictions de Dieu ſur la maiſon, & ſur ceux qui y préſident.

Analyſe de Homélie ſur ces paroles de S. Paul : *Nos peres ont tous été ſous la nuée, pag.* 228.

V. L'Homélie ſuivante fut faite le lendemain de la fête de ſaint Barlaam, c'eſt-à-dire, au printems. Le ſaint Evêque y marque que le jour précédent, il avoit prêché en l'honneur de ce ſaint Martyr, dont on avoit coutume de célébrer la fête à Antioche. Il n'y a donc guere lieu de douter que l'Homélie dont nous allons parler, n'ait été faite dans la même ville; mais on ne ſçait pas en quelle année. Le jour qu'elle fut prêchée, on avoit lû dans l'Egliſe, l'endroit de la premiere Epître aux Corinthiens, où ſaint Paul dit: *Je ne veux pas que vous ignoriez, mes freres, que nos peres ont tous été ſous la nuée, qu'ils ont tous paſſé la Mer rouge, qu'ils ont tous été baptiſés ſous la conduite de Moïſe, dans la nuée & dans la Mer, qu'ils ont tous mangé d'une même viande ſpirituelle, & tous bû d'un même breuvage ſpirituel, &c.* Saint Chryſoſtome fait voir que ſaint Paul ne rapporte toutes ces choſes que pour rabattre l'orgueil de ceux qui s'élevant de leurs lumieres ou des graces qu'ils avoient reçûes, négligeoient de vivre en Chrétiens; & qu'il ne ſe ſert de ces exemples que pour prouver la vérité des choſes prédites par celles qui étoient déja arrivées; & que ce que dit ſaint Paul en cet endroit, étoit la figure de ce qui devoit arriver dans le Nouveau Teſtament. C'eſt donc comme s'il eut dit aux Corinthiens: Souvenez-vous des châtimens que Dieu a déja exercés contre nos peres, c'eſt-à-dire, contre les Juifs, & vous aurez moins de peine à croire les ſupplices éternels; vous ne ſauriez vous empêcher d'avouer que leurs impuretés & leurs murmures n'aient été punis très-ſévérement: puiſque vous commettez les mêmes crimes, comment prétendez-vous éviter les punitions que vous méritez? Si Dieu ne vous punit pas dès cette vie, ç'en eſt aſſez pour vous faire croire qu'il y a d'autres ſupplices; car vos crimes ne ſeroient pas demeurés impunis, s'il ne vous reſervoit à des châtimens plus ſéveres, puiſque vous êtes coupables des mêmes fautes que ceux qui ont vécu ſous l'ancienne Loi, &

dont il y en eut vingt-trois mille qui furent frappés de mort en un ſeul jour. Ce raiſonnement de l'Apôtre détruit la doctrine de Marcion & de ſes ſectateurs : car ſi le Dieu de l'ancien Teſtament ne l'étoit pas encore du nouveau, les conſéquences que tire ſaint Paul ſeroient frivoles, & on lui auroit répondu, Si ce ſont deux Dieux différens, ils ont auſſi des ſentimens différens, & ils ne ſe conduiſent pas par les mêmes regles. Saint Chryſoſtome après avoir prouvé ainſi d'après ſaint Paul que les châtimens dont Dieu punit les Iſraélites, étoient une preuve que nous ſerons un jour nous-mêmes punis de la maniere dont nous en ſommes menacés, fait voir l'accompliſſement des autres figures marquées dans les paroles de l'Apôtre que nous venons de rapporter. Le paſſage de la Mer rouge étoit la figure du Batême : tous paſſerent cette mer ; tous ſont appellés au Batême. Ils furent délivrés de l'eſclavage & de la captivité d'Egypte ; le Baptême nous délivre de la ſervitude du démon & du péché. Pharaon fut noyé dans la mer ; le démon périt en quelque ſorte dans les eaux du Batême. Les Egyptiens demeurerent enſevelis ſous les eaux ; le vieil-homme avec nos vices & notre concupiſcence eſt éteint dans les eaux du Batême. Les Juifs après être ſortis de l'eau, participerent à un feſtin myſtérieux, c'eſt-à-dire, qu'ils mangerent la manne ; nous bûvons d'un breuvage admirable dans l'Euchariſtie. Les paroles ſuivantes : *Ils bûvoient de l'eau de la pierre ſpirituelle, & cette pierre ſpirituelle étoit Jeſus-Chriſt*, détruiſent abſolument l'héréſie de Paul de Samoſate ; car ſi Jeſus-Chriſt opéroit tous ces prodiges du tems de Moyſe, comment peut-on dire qu'il a ſeulement commencé d'être lorſqu'il a pris naiſſance dans le ſein de Marie ? L'excellence de l'Egliſe eſt figurée par ces autres paroles : *Ils mangerent tous la même viande ſpirituelle :* car dans l'Egliſe, les riches ne mangent pas un autre corps que les pauvres, ils ne boivent pas un autre ſang. Mais pourquoi, demande ſaint Chryſoſtome, ſaint Paul rappelle t-il la mémoire de tous ces prodiges ? C'eſt dit-il, pour nous apprendre que le Batême, la Pénitence, le don de la ſcience, la participation des myſteres, la Table ſacrée, la manducation du corps, la participation du ſang ne nous ſervent de rien, ſi nous ne menons une vie vertueuſe & exemte de tout péché. Par une ſemblable raiſon, l'Apôtre nous fait ſouvenir que Dieu fit périr pluſieurs millions d'hommes dans le deſert ; afin que nous ne nous abandonnions pas à nos deſirs comme ils ont fait.

VI. Tout ce que l'on peut tirer de l'Homélie ſur ces paroles de

Analyſe de l'Homélie ſur

ces paroles : *Il faut qu'il y ait des héréfies. Pag. 240.*

faint Paul aux Corinthiens: *Il faut qu'il y ait des héréfies.* C'eft que faint Chryfoftome la fit enfuite d'un Difcours ou il avoit expofé & déploré les malheurs de Jérufalem d'une maniere fi pathétique, que fes auditeurs n'avoient pû retenir leurs larmes, & que les fanglots qu'ils pouffoient avec violence, l'avoient obligé lui-même d'interrompre brufquement un Difcours qui les affligeoit trop. Pour ce qui eft du tems ou du lieu où elle fut prêchée, nous n'en avons aucune connoiffance. Le but que faint Chryfoftome s'y propofe, eft de montrer que ce terme, *il faut*, dont fe fert l'Apôtre, ne marque de fa part ni un précepte ni un confeil, mais une prédiction de ce qui devoit arriver. C'eft ce qu'il prouve par diverfes comparaifons & par divers endroits de l'Ecriture. Il fait voir dans la même Homélie, que les héréfies dont parle l'Apôtre en cet endroit, ne font point du nombre de celles qui regardent les articles de la foi, mais des partialités & des divifions qui fe faifoient dans l'Eglife de Corinthe, à l'occafion des repas que de pieufes coutumes avoient introduits dans l'Eglife. Car après avoir entendu l'explication de l'Ecriture & participé aux Sacremens; après avoir fait leur priere, les riches ne retournoient point auffi-tôt à leur logis, ils affembloient les pauvres pour leur donner à manger & mangeoient même avec eux; la table, les mets étoient communs, ces feftins fe faifoient dans l'Eglife, & fervoient à allumer le feu de la charité au contentement & au profit de tous les fidéles; les pauvres étoient infiniment confolés, les riches avoient le mérite de leurs bonnes œuvres, après quoi tous s'en retournoient à leurs logis. Ce faint ufage étoit la fource de toute forte de biens, & entretenoit une parfaite union entre les riches & les pauvres, entre ceux qui donnoient & ceux qui recevoient. Les Corinthiens abuferent dans la fuite de cette bonne coutume, les riches méprifoient les pauvres & ne vouloient manger qu'avec leurs femblables, fans attendre les pauvres, qui, occupés à leurs befoins domeftiques, venoient tard: enforte qu'à leur arrivée les tables étoient déja levées, ce qui les rempliffoit de confufion. C'eft ce défordre que faint Paul cenfure dans fon Epître aux Corinthiens, & qu'il appelle héréfie, parce que l'un, faifant trop bonne chere; & l'autre, n'ayant rien à manger, cette inégalité caufoit du bruit & des diffenfions. Il fait remarquer comment faint Paul pour faire confufion aux riches, parle auffi-tôt après du Myftere de l'Euchariftie commun aux riches & aux pauvres, puifque les uns & les autres y participent également. C'eft comme s'il leur faifoit ce raifonne-

ment. S'il est libre à tout le monde d'approcher de la table du Seigneur, si les Prêtres attendent les plus pauvres comme les plus riches ; à combien plus forte raison les tables ordinaires doivent-elles être communes à tous.

Analyse de l'Homélie sur l'aumône, pag. 248.

VII. Saint Chrysostome en traversant les rues & la place pour venir à l'Eglise, trouva à chaque pas des pauvres qui étoient étendus dans les carrefours, dont les uns avoient les mains coupées, les autres les yeux arrachés, tous couverts d'ulceres depuis les pieds jusqu'à la tête, c'étoit en hyver, & il faisoit un froid violent. Toutes ces circonstances engagerent le Saint à prêcher sur l'aumône. Il paroît donc qu'il fit cette Homélie sur le champ, & qu'il n'eut d'autre loisir pour s'y préparer que le tems qu'il falloit pour venir de son logis à l'Eglise. On n'en sçait point l'année : mais on ne peut gueres douter qu'il ne l'ait prêchée à Antioche : car à Constantinople, la demeure de l'Evêque n'étoit point éloignée de l'Eglise. D'ailleurs, saint Chrysostome en parlant (*a*) dans cette Homélie des aumônes que le peuple d'Antioche envoya aux pauvres de Jérusalem par le ministere de Saul & de Barnabé, (*b*) marque assez clairement qu'il prêchoit dans la même ville d'où ces aumônes avoient été envoyées. Le premier motif qu'il emploie pour engager ses auditeurs à soulager les pauvres, est celui de la saison. Le beau tems, dit-il, soulage les pauvres pendant l'été ; ils n'ont rien à craindre, quoiqu'ils soient nuds, les rayons du soleil leur servent d'habits ; ils peuvent se coucher sur la terre sans s'incommoder, & passer la nuit à l'air ; ils n'ont pas besoin de souliers ni de vin ; un peu de pain suffit pour les nourir avec de l'eau ; la saison leur fournit des légumes ; le travail est moins rude, & ils ne manquent pas d'ouvrage. Il n'en est pas de même pour eux dans l'hyver ; la faim les désole, le froid est une peine insupportable ; ils ont besoin d'une plus forte nourriture & d'un habit plus chaud, de souliers, d'un lieu pour se retirer, ils ne trouvent point à travailler & par conséquent ne gagnent rien. Il tire son second motif des termes honorables dont les pauvres sont qualifiés dans l'Ecriture. Saint Paul qui donne souvent le nom de *prophanes* aux Rois ennemis de Dieu, appelle *saints* les pauvres qui sont doux & débonaires. Saint Luc les qualifie de même. Un troisiéme motif, est l'exemple des fideles de Macédoine, de Rome & de Galatie. Dans tous ces endroits, chacun mettoit à part chez soi suivant le conseil de saint Paul, le premier jour de la semaine, c'est-à-dire, le Dimanche, ce

(*a*) Pag. 258. (*b*) Act. 11. 30.

qu'il avoit dessein de donner pour l'entretien des pauvres ; & cet Apôtre choisissoit ce jour-là préférablement aux autres, non-seulement à cause que c'est un jour de repos où l'esprit est plus libre & plus en humeur de donner ; mais encore à cause des prodiges qui ont été opérés à pareil jour en notre faveur. Saint Chrysostome remarque que saint Paul exhortoit indistinctement tout le monde à donner l'aumône, les pauvres comme les riches, les esclaves & les libres, les hommes & les femmes, voulant que tout le monde eût part au mérite d'une si bonne œuvre ; qu'il ne croyoit pas que la pauvreté fût un sujet de s'en dispenser, puisqu'on voit par l'Ecriture, que la veuve qui n'avoit que deux oboles, les donna, & que la femme de Sidon qui n'avoit qu'un peu de farine, en fit part au Prophête ; qu'il laisse néanmoins la liberté aux fideles de donner ce qu'ils voudront selon leur pouvoir, sans leur rien prescrire sur la quantité. Il tire un quatrieme motif de l'intention de Dieu dans l'obligation de l'aumône. Dieu, dit-il, en instituant l'aumône n'a pas eu seulement en vûe de remédier à la nécessité des pauvres, il a voulu procurer aux riches de grandes occasions de mériter ; l'aumône est plus utile à celui qui la donne qu'à celui qui la reçoit ; car, si Dieu ne consideroit que l'intérêt des pauvres, il se seroit contenté d'obliger les riches à leur fournir le nécessaire, il n'eut point fait mention de la promptitude avec laquelle il faut leur donner ; mais l'Apôtre commande aux fideles de faire leurs aumônes avec joie, & promptement. Ne soyons donc pas fâcheux, ajoûte saint Chrysostome, quand il sera question de faire l'aumône, & ne craignons pas de diminuer nos revenus. En donnant l'aumône, nous avons plus soin de nos intérêts que des intérêts des pauvres, & nous recevons plus que nous ne donnons. Il en est qui examinent trop curieusement le pays, la vie & les mœurs des pauvres, leur métier, leur constitution, & qui leur font des crimes de leur santé : voilà pourquoi plusieurs sont contraints de contrefaire les estropiés, afin que cette feinte calamité nous touche & fléchisse notre dûreté. Nous sommes plus criminels de manquer de charité pendant l'hyver ; il ne faut pas leur sçavoir mauvais gré, s'ils ne travaillent point, c'est qu'ils ne trouvent personne qui les occupe ou qui leur donne de l'ouvrage. Nous reprochons aux pauvres leur oisiveté dans une chose qui est excusable ; mais nous nous pardonnons une oisiveté bien plus criminelle. J'ai du bien, dites-vous, que mes ancêtres m'ont laissé : croyez-vous donc qu'un pauvre doive mourir de faim, parce que ses ancêtres n'étoient pas riches ? C'est pour cela qu'il

doit exciter votre compassion. Vous reprochez encore aux pauvres qu'ils sont des fugitifs, des misérables, des vagabons, des fripons qui ont abandonné leur païs pour venir inonder le nôtre. Est-ce pour cela que vous vous fâchez? Voulez-vous priver cette ville de son plus grand avantage, puisqu'on la regarde comme l'azile de tout le monde? Ne flétrissez pas un si bel éloge. De quelle excuse pouvons-nous couvrir notre inhumanité, si nous ne voulons pas nourir ceux qui nous viennent chercher, & se jetter entre nos bras? Nous chassons les pauvres, nous voulons qu'on les punisse, nous à qui notre conscience reproche de si grands crimes; vous serez jugés comme vous aurez jugé les autres. Soyez charitables envers vos freres, & on vous pardonnera vos péchés quelques grief qu'ils puissent être. Imitez votre Pere céleste qui fait luire son soleil sur les bons & sur les méchans: assistez les pauvres, donnez à manger à ceux qui ont faim, consolez les affligés, & ne vous mettez point en peine du reste; car si vous vous amusez à examiner les mœurs de ceux qui demandent l'aumône, cette curiosité à contre-tems refroidira votre charité.

Analyse de trois Homélies sur la Foi.

VIII. On a formé quelques doutes sur les trois Homélies qui expliquent ces paroles de saint Paul aux Corinthiens: *Parce que nous avons un même esprit de foi.* La premiere raison de douter si ces trois Homélies sont de saint Chrysostome, est que dans la premiere, l'Auteur en parlant du commencement de la foi s'exprime d'une maniere qui favorise entierement le Semipelagianisme. Ni Dieu (*a*), dit-il, ni la grace du Saint-Esprit ne préviennent point notre dessein, & quoique Dieu nous ait appellés, il attend néanmoins que nous nous approchions librement & de notre propre volonté: & lorsque nous nous sommes approchés, il nous donne tout son secours. La seconde raison, est qu'au commencement de la troisiéme Homélie, il compte 500 ans depuis saint Paul: ce qui marque un Auteur plus récent que saint Chrysostome. Mais ne sçait-on pas que ce Pere ayant vécu avant les controverses sur la grace, a moins menagé les expressions que s'il eut vécu depuis? Dailleurs on trouve dans ses écrits les plus assûrés, & même dans la premiere de ses trois Homélies, divers endroits où le saint Evêque déclare que le secours de la grace est nécessaire pour le commencement de la foi. A l'égard de l'anacronisme qui se trouve dans la troisiéme Homélie, outre que les chiffres ont pu être corrompus, on voit par plusieurs autres en-

1. *Cor.* 4. 3.

(*a*) *Pag.* 264.

droits, en particulier par l'Oraison (*a*) cinquiéme contre les Juifs, que saint Chrysostome n'étoit point exact dans la Chronologie, puisqu'il y compte 400 ans, depuis la derniere ruine de Jérusalem : fautes qui sont pardonnables dans un Orateur qui discouroit souvent sans beaucoup de préparation. Au reste, pour peu que l'on soit accoutumé à la lecture de ses écrits, on reconnoîtra aisément son stile, & toutes ses façons de parler dans ces trois Homélies. Il les prêcha à Antioche, comme on le voit par ce qu'il y dit de la vie austere des Moines qui se retiroient sur les montagnes : car il en parle souvent dans les Homélies faites en cette ville, & n'en dit presque rien dans celles qu'il prêcha à Constantinople. Dans la premiere qui fut faite devant une assemblée plus nombreuse, & plus florissante qu'à l'ordinaire, saint Chrysostome y représente combien la foi nous est nécessaire, non celle qui opere des miracles, & dont Jesus-Christ disoit à ses Disciples, *Si vous aviez de la foi comme un grain de Senevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là ; & elle s'y transporteroit ;* mais celle qui nous conduit à la connoissance de Dieu, qui croit à sa parole, & qui conserve son esprit par les bonnes œuvres. Car, c'est de cette foi que parle saint Paul, lorsqu'il dit aux Corinthiens : *Ayons donc le même esprit de la foi.* Le saint Evêque en prend occasion de traiter de la nécessité des bonnes œuvres, qu'il compare à l'huile qui entretient la lumiere : comme la lumiere s'éteint aussi-tôt que l'huile est usée, de même l'esprit de la foi que nous ne retenons en nous que par nos bonnes œuvres, & par les aumônes que nous faisons, se retire de nous, quand nous cessons de bien vivre. Il prouve que les bonnes œuvres sont même plus nécessaires que la virginité, qui toute louable qu'elle est, & au-dessus des forces de la nature, n'aura pas le privilege de nous faire entrer dans la salle de l'époux si elle n'est accompagnée de la libéralité & de la charité. Celui qui est chaste ou qui jeûne, n'est utile qu'à soi-même ; mais celui qui donne l'aumône, est comme un azile public & une ressource pour tous ceux qui souffrent. La gloire de la virginité est grande, mais elle ne suffit pas si l'on n'a compassion de ceux qui souffrent. Il faut donc remplir ses lampes d'huile, c'est-à-dire, donner avec joie, ne regarder point le pauvre qui reçoit, mais Dieu qui prend sur son compte tout ce que l'on donne aux pauvres. Il représente l'austérité de la vie que les Solitaires menoient dans

(*a*) *Tom.* 1. *pag.* 633. & *tom.* 7. *pag.* 680.

leurs déserts : ils se couchent, dit-il, sur la cendre, ils sont couverts d'un sac, ils portent de rudes chaînes de fer, ils s'enferment dans des trous, où ils combattent continuellement contre la faim, ils passent les nuits à pleurer leurs péchés ; vous pouvez à moins de frais effacer les vôtres : donnez aux pauvres le superflu de vos biens. Voilà un commerce avantageux pour vous ; pour un peu d'argent, vous vous procurez l'amitié de Dieu. Saint Chrysostome répete encore à la fin de cette Homélie, que l'esprit de la foi ne se soutient que par les bonnes œuvres, comme les alimens soutiennent le corps ; & remet à un autre jour d'expliquer ce que ç'est que cet esprit de la foi. Il le fait dans la seconde Homélie, où il montre que cet esprit, selon saint Paul, est l'esprit de Dieu qui nous anime, & qui a animé les Saints de l'ancienne Loi ; en sorte qu'en un seul mot, il a fait voir l'union qui est entre l'ancien & le nouveau Testament, & renversé toutes les hérésies qui ont osé avancer que ces deux Testamens venoient de deux différens principes. Il confond en particulier les Manichéens, par les endroits des Epîtres de saint Paul, qu'ils admettoient : & prouve aussi contre Paul de Samosate, que le Fils de Dieu ayant promis dans l'ancien Testament d'en donner un nouveau, existoit avant qu'il se fut incarné dans le sein de la Vierge. Il recommande à ses auditeurs de joindre à la vraie foi la pureté de vie, & sur-tout les œuvres de miséricorde, les exhortant de donner l'aumône sans examiner les mœurs des pauvres, ni leur demander compte de leur vie. Comme ces paroles de saint Paul : *Ayons le même esprit de foi*, avoient encore un autre sens, & quelles montroient que la foi est la source de toute sorte de biens, saint Chrysostome en fait la matiere d'une troisiéme Homélie. Il y entre dans le détail des diverses persécutions que l'Eglise a souffertes dans son établissement, & les différens tourmens que les tyrans ont fait souffrir aux Fidelles, pour apprendre à ceux qui souffroient de son tems, à se consoler par le souvenir des maux de l'Eglise naissante ; & à ceux qui se trouvoient dans une vie tranquille, à faire la guerre à eux-mêmes & à leurs passions. Si les premiers fidelles sont demeurés fermes dans la foi, & ont résisté aux insultes de tout le genre-humain déchaîné contre eux, à combien plus forte raison devons-nous avoir de la fermeté, maintenant que tout le monde nous applaudit. Il dit que saint Paul, pour soutenir dans ces calamités la foi des fidelles, qui n'avoient pour soutien que l'espérance des biens qu'ils ne voyoient pas, les ranimoit en leur faisant connoître que leur foi étoit la même que celle de leurs ancêtres,

& que plusieurs dès ce tems-là, comme David dont il cite les paroles, avoient borné leur espérance aux biens de l'autre vie. Il ajoûte, que si Dieu n'a pas voulu récompenser dès ce tems-là ce saint Roi & les autres grands hommes de l'ancien Testament, comme Elie, Jérémie, Isaïe, qui tournoient aussi leur espérance vers le Ciel; c'est afin, comme le dit saint Paul, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. La récompense est plus glorieuse quand elle se donne dans un plus grand concours. Saint Chrysostome fait encore une exhortation morale sur l'aumône; & il la fait d'autant plus volontiers, qu'on avoit écouté avec plaisir ce qu'il en avoit dit dans les Discours précédens. Les pauvres, dit-il, sont comme les Médecins de nos ames, nos protecteurs & nos bienfaicteurs; car vous recevez plus que vous ne donnez, puisqu'on vous donne le Ciel en échange d'un peu d'argent; c'est pour cela que nos ancêtres mettoient les pauvres à la porte des Eglises, afin d'exciter par ce triste spectacle la compassion des plus insensibles: quelque dur que l'on soit, peut-on voir sans en être touché, une foule de pauvres vieillards tout courbés sous le poids des années, soutenant à l'appui d'un bâton leurs genoux tremblans, dont les habits déchirés & en lambeaux laissent voir les membres demi-nuds, estropiés & mutilés, qui souvent n'ont qu'un œil? Ils sont aux portes de nos Eglises dans ce triste équipage. La seule vûe de leur misere, sans qu'ils parlent, doit suffire pour nous attendrir & exciter notre libéralité. Comme les fontaines sont auprès des lieux où l'on s'assemble pour prier, afin qu'on puisse se laver les mains avant que de les lever au ciel; ainsi nos ancêtres ont placé les pauvres aux portes des Eglises, afin que nous puissions purifier nos mains par les aumônes, avant que de commencer nos prieres. L'eau a moins de force pour ôter les taches du corps, que l'aumône pour effacer celles de l'ame. Ce seroit une faute légere de prier sans se laver les mains; toutefois vous n'osez le faire. Ne priez donc qu'après avoir fait l'aumône. Quoique nous ayons les mains nettes, nous n'osons les élever à Dieu qu'après les avoir lavées, parce que nous y sommes accoutumés; de même quoique notre conscience ne nous reproche pas de grands crimes, il faut la purifier de nouveau par les aumônes.

§. III.

Des Homélies suivantes, depuis la vingt-septiéme, jusqu'à la trente-quatriéme.

I. ON ne sçait si ce fut à Antioche ou à Constantinople que saint Chrysostome prêcha l'Homélie dans laquelle il explique ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : *Plût à Dieu que vous voulussiez supporter un peu mon imprudence.* Il n'y a rien non plus dans cette Homélie qui en marque l'année. Saint Chrysostome la commence par les louanges de saint Paul, & fait voir qu'à l'exemple de cet Apôtre on doit toujours s'abstenir de se louer soi-même, & dérober aux yeux du monde ce que l'on a fait de louable ; & que s'il arrive quelque nécessité de publier ses bonnes actions, il faut le faire avec beaucoup de réserve & de modération. C'est ainsi qu'en agit saint Paul, réduit à la nécessité de se louer en racontant les belles actions de sa vie, parce que des imposteurs l'avoient chargé de mille calomnies, & causé par-là des torts infinis à ses Disciples ; il ne parle de ses combats, de ses révélations, de ses travaux, qu'avec une grande répugnance, & en avouant que c'étoit à lui une espece de folie de les leur raconter. Si ces imposteurs ne s'étoient attaqués qu'à saint Paul, il auroit méprisé leur malice, & elles ne lui auroient point fait de tort ; mais parce qu'il s'apperçut du desordre qu'elles faisoient dans le troupeau, & que les Disciples se scandalisoient, l'Apôtre aima mieux se résoudre à une chose qui lui faisoit de la peine, & se louer, pour ramener ses Disciples dans le bon chemin. Saint Chrysostome justifie la conduite de saint Paul par celle qu'avoient tenue avant lui David & Samuel. Le premier, pour obtenir de Saül la permission d'aller combattre Goliat, fut obligé de raconter à ce Prince, comment dans sa jeunesse & n'étant qu'un simple Berger, il avoit étranglé un lion & un ours ; le second, crut avant de mettre Saül sur le Trône, devoir faire ressouvenir le peuple de l'équité & du desintéressement qu'il avoit lui-même fait paroître pendant son gouvernement.

Analyse de l'Homélie sur ces paroles : *Plût à Dieu que vous voulussiez, &c.* 2. *Cor.* I. 11. *pag.* 292.

II. Il y a quelques rapports entre l'Homélie suivante & la cinquiéme que saint Chrysostome prêcha à Antioche contre les Anoméens sur la fin de l'an 386 ; ce qui donne lieu de conjecturer qu'elle fut prêchée vers le même tems, & dans la même Ville. Saint Chrysostome s'y propose de réfuter ceux qui donnoient un mauvais sens à ces paroles de saint Paul : *Que m'importe pourvû que Jesus-Christ soit annoncé, soit par occasion, soit par un vrai zele,*

Analyse de l'Homélie sur ces paroles : *Que m'importe pourvû que Jesus-Christ.* *Philem.* I. 18. *pag.* 300.

je m'en rejouïrai toujours. Il fait voir par la lettre aux Philippiens d'où ces paroles sont tirées & par diverses autres de cet Apôtre, qu'il ne s'agit point en cet endroit de Prédicateurs qui annonçassent une Doctrine corrompue & des dogmes hérétiques, mais de Prédicateurs quit ne cherchoient en prêchant que de le rendre odieux à Neron, & de faire entendre à ce Prince que la Loi de S. Paul, tout prisonnier qu'il étoit croissoit chaque jour. Il y avoit donc deux sortes de Prédicateurs, les uns Disciples de saint Paul, les autres ses ennemis; les uns prêchoient la verité par un bon zéle, les autres par haine; & dans la vûe d'aigrir tellement Neron, qu'il portât les choses aux dernieres extrémités, & fit mourir l'Apôtre. C'est donc sans raison que quelques-uns entendent cet endroit comme s'il s'agissoit] de Prédicateurs Hérétiques; car s'ils eussent prêché une Doctrine contraire à celle de l'Apôtre, ils auroient été frustrés de leur intention, qui étoit de procurer sa perte. C'est autre chose de n'avoir pas bonne intention en prêchant, ou de prêcher une mauvaise doctrine, & des dogmes erronés: il finit cette Homélie en exhortant ses auditeurs à recourir à la Priere, non-seulement pour éviter les piéges de ceux qui corrompent les Ecritures, mais encore pour obtenir de Dieu l'esprit de sagesse, l'intelligence & la perséverance dans les maximes de la saine Doctrine.

Analyse de l'Homélie sur les Veuves, peg. 311.

III. L'Homélie sur les Veuves fut faite quelque tems après celle qui est sur la mort du Lazare & la résurrection; quelques-uns disent que ce fut en 387, mais leurs conjectures sont foibles. Saint Chrysostome enseigne dans cette Homélie que les Veuves dont parle saint Paul à Timothée, ne sont pas celles qui n'ayant pas de quoi subsister, étoient nourries aux frais de l'Eglise; mais celles qui vivant dans l'abondance faisoient un chœur à part dans l'Eglise, de même que les vierges. En effet, si S. Paul eut parlét des pauvres, inutilement auroit-il dit à Timothée de ne les mettre au rang des Veuves qu'à l'âge de soixante ans. On ne compte pas le tems quand il faut soulager la misere des pauvres; or la viduité comprend deux choses, la dignité & les œuvres. Il falloit donc que les veuves pour être admises à cette dignité, eussent soixante ans; celles qui étoient plus jeunes pouvoient bien pratiquer les bonnes œuvres du veuvage, mais elles n'étoient point admises au rang des veuves, que le tems ne les eût meuries, & qu'elles n'eussent prouvé par une exacte regularité, qu'on ne risquoit rien en les recevant dans cet ordre. Quelque louable que soit cet engagement, saint Paul fait entendre aux veuves qu'il leur sera inutile si elles ne se soutiennent par beaucoup de vertus; aussi veut-

il qu'avant de les admettre, on les examine sur leurs dispositions, à remplir les devoirs de la viduité ; saint Chrysostome les détaille d'après l'Apôtre. Le premier regarde l'éducation des enfans pour laquelle il ne faut rien épargner ; le second est touchant l'hospitalité, & le Saint la regarde comme si essentielle, qu'il ne veut pas même que les pauvres s'en dispensent, n'étant pas besoin de faire grande chere aux Pelerins, mais seulement de les loger, & de leur donner ce qu'on a, pourvû qu'on le fasse avec douceur & humilité ; le troisiéme est de laver les pieds des Saints : de quelque qualité que soit une veuve, il n'y a rien en cela de honteux pour elle ; elle est de même nature que ceux dont elle lave les pieds : n'y avoit-il pas une distance infinie entre Jesus-Christ & ses Disciples ? toutefois il leur lava les pieds, ceux même de Judas. Saint Chrysostome répand dans cette Homélie divers points de morale sur l'avantage de l'aumône & de l'hospitalité, & sur l'obligation où sont les peres & meres de travailler par eux-mêmes à l'éducation de leurs enfans, de les reprendre avec vigueur & fermeté, & de les châtier séverement quand ils s'écartent de leurs devoirs : il veut qu'ils repetent sans cesse pendant leur vie & à l'heure de leur mort à leurs enfans ces paroles que David dit étant sur le point de mourir : *Si vous voulez vivre selon la Loi de Dieu, vous ne serez surpris par aucun accident, tout vous prosperera, & vous joüirez d'une grande tranquillité ; mais si vous perdez la protection de Dieu, le Royaume avec toute sa Puissance ne vous servira de rien.*

IV. Quoique l'Homélie suivante soit intitulée, Sur Elie & la Veuve, elle est à proprement parler, Sur l'Aumône, matiere dont saint Chrysostome aimoit à entretenir ses auditeurs. Il fit cette Homélie peu de tems après le Carême, mais on ne sçait en quel endroit : après y avoir dit que l'aumône sans la virginité suffit pour nous ouvrir la porte du Ciel, au lieu que la virginité ne le peut faire sans l'aumône ; il propose deux modeles de cette pieuse libéralité. La Veuve de l'Evangile qui mit deux petites piéces dans le tronc, & celle de Sarepta à qui le Prophéte Elie demanda du pain & de l'eau ; il remet néanmoins à parler de la premiere à une autre fois, & s'arrête à la seconde, ce qui lui fournit occasion de parler beaucoup du Prophéte. Il remarque que Dieu permit qu'il souffrît la faim & les autres incommodités attachées à la condition humaine, afin que l'on connût mieux l'étendue de son zéle, qui ne se relâchoit point par ces sortes de besoins, & afin qu'il ne se glorifiât point dans les miracles qu'il

Analyse de l'Homélie sur Elie & la veuve de Sidon, p. 328.

operoit. Passant ensuite à la maniere dont la veuve de Sarepta exerça envers lui l'hospitalité, il dit qu'après ce qu'elle a fait, il n'y a plus d'excuse pour personne : ni la grande pauvreté, ni la tendresse qu'il avoit pour ses enfans, ni la faim, ni la mort qui paroissoient inévitables, rien ne put arrêter sa libéralité : *Vive le Seigneur votre Dieu*, dit-elle au Prophéte, *je n'ai point de pain : il me reste seulement un peu de farine & un peu d'huile, je coupe du bois pour faire cuire du pain à mes enfans, après quoi nous mourrons.* Que tout le monde, dit saint Chrysostome, grave dans sa maison ces paroles dignes d'une éternelle mémoire, qu'on le repete par tout, en public, en particulier, dans les assemblées, qu'on les médite sans cesse, quelque durs que nous soyons, elles feront impression sur nos esprits, & nous ne pourons voir les pauvres sans les soulager, en pensant à la generosité de cette Veuve. Il est vrai, me direz-vous, que si vous trouviez un Prophéte dans la nécessité, vous ne pourriez vous empêcher de lui rendre toute sorte de bons offices ; que ne devez-vous donc pas faire à Jesus-Christ qui est le maître des Prophétes ? Il prend sur son compte tout ce que vous ferez aux pauvres, car c'est d'eux qu'il parle, lorsqu'il dit : *J'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger.*

Analyse de l'Homélie sur les délices de la vie future, pag. 339.

V. L'Homélie où saint Chrysostome traite des délices de la vie future, fut faite dans une Eglise située hors de la ville d'Antioche, où les peuples s'assembloient souvent à cause des Reliques des Martyrs ; il la fit pendant l'été, & lorsque les chaleurs étoient excessives, & c'est apparemment la raison pourquoi elle est beaucoup plus courte qu'un grand nombre d'autres : il représente à ses auditeurs que pour redoubler l'ardeur que nous devons avoir des biens éternels, & pour nous empêcher de nous attacher aux biens présens, Dieu a permis que ceux-ci fussent sujets à mille changemens, & que nous les perdissions souvent avant que d'en être dépouillés par la mort. Les richesses périssent, la jeunesse passe dans un moment, la santé ne dure gueres, le tems des honneurs, des charges, des magistratures, des emplois, est court, les biens se consument comme les corps. Nous devons donc faire attention que Dieu a créé deux siécles, le présent & le futur ; l'un visible, l'autre invisible ; l'un pour les sens, l'autre pour l'esprit : nous jouïssons effectivement de l'un, nous attendons l'autre par la foi ; le premier, est comme la carriere ; le second, est la récompense : dans l'un il faut travailler & souffrir, pour être couronné dans l'autre ; l'un ne dure qu'un tems, l'autre est éternel ; la voie qui conduit au Ciel est difficile, mais Jesus-Christ a pratiqué lui-même

ce

ce qu'il a enseigné être necessaire pour y arriver.

VI. On voit par l'Homélie qui a pour titre : *Il ne faut point publier les fautes de nos freres*, que saint Chrysostome avoit prêché la veille sur la Priere, dont il avoit représenté le pouvoir, blâmant ceux qui prioient négligemment, mais sans marquer personne en particulier. Il avoit montré dans le même Discours que le Démon redouble ses efforts pour nous inquiéter lorsque nous prions, parce qu'il connoît les avantages que nous retirons de la Priere : il parle ensuite des trois enfans de Babylone, qui par la vertu de la Priere avoient triomphé de la violence du feu. Ce qu'il dit sur ce sujet, anima la piété de ceux qui aimoient déja la Priere, & rendit plus fervens ceux qui auparavant ne prioient qu'avec tiédeur ; ensorte que le lendemain tous s'empresserent pour venir à l'Eglise. Le Saint loua leur zéle, le regardant comme une marque assurée de leurs bonnes dispositions ; & ce fut sur cela qu'il fit son exorde. Il dit quelque chose en passant des richesses & de la pauvreté, & fit voir que n'étant ni bonnes ni mauvaises par elles mêmes, tout dépendoit de l'usage que l'on en faisoit. Après quoi ayant repris la matiere de la Priere, il confirma ce qu'il en avoit dit la veille, & ajouta aux exemples qu'il avoit cités, celui d'Isaac qui obtint des enfans par ses prieres, comme on l'avoit lû ce jour-là. Il demanda pourquoi Dieu avoit permis que Rebecca & Rachel fussent steriles, & dit que c'étoit pour nous préparer par le miracle de leur fécondité à un miracle plus grand qui est celui de la fécondité de la sainte Vierge ; il répete à cette occasion ce qu'il avoit dit dans la quarante-neuviéme Homélie sur la Genese. Puis revenant à Isaac, il croit qu'on peut tirer de l'Ecriture, que Rebecca ayant demeuré vingt ans sterile, ce Patriarche fut autant de tems à demander des enfans à Dieu, avant que d'en obtenir. Il prend de là occasion de reprocher aux Chrétiens leur tiédeur & leur peu de confiance en Dieu. Nous, dit-il, à qui la conscience reproche tant de crimes, qui servons Dieu si mal, nous voulons qu'il nous exauce si-tôt que nous le prions, ou bien nous perdons courage, nous nous impatientons, nous quittons la priere : il invective fortement contre ceux qui au lieu de demander à Dieu le pardon de leurs péchés, employoient tout leur zéle à lui demander la punition de leurs ennemis ; & dit qu'il a honte de rapporter les prieres ridicules qu'ils faisoient à ce sujet, prosternés, frappant du front la terre, & répandant beaucoup de larmes.

Analyse de l'Homélie, *Qu'il ne faut point publier les fautes de nos freres*, pag. 344.

VII. L'Homélie précédente fut reçue avec beaucoup de docilité & de grands applaudissemens ; mais ce qui consola vérita-

Analyse du Discours contre les imprécations & la

haine des ennemis, pag. 354.

blement le Saint, c'eſt qu'en exhortant ſes auditeurs à ne point faire d'imprécation contre leurs ennemis, il remarqua pluſieurs perſonnes qui ſe frappoient la poitrine, & pouſſoient de grands gémiſſemens, levant les mains au Ciel, & demandant pardon à Dieu des fautes dont ils ſe ſentoient coupables ſur ce ſujet. Il remercia Dieu de la bénédiction qu'il donnoit à ſes Diſcours, & du fruit que l'on en tiroit: & le lendemain étant monté en Chaire, il témoigna publiquement la joie qu'il ſentoit de voir dans ceux qui l'écoutoient l'eſprit de componction & d'humilité qui leur donnoit part à la juſtification du Publicain. Il continua néanmoins à parler de ceux qui prioient contre leurs ennemis; & fit voir qu'en refuſant de leur pardonner, nos prieres nous deviennent inutiles. Il parla de celle du Phariſien, & dit que ſi elle fut ſans effet, quoiqu'il ne ſouhaitât point de mal à ſes ennemis, ceux-là ne doivent attendre que des ſupplices qui ſouhaitent du mal à ceux qui les ont deſobligés; il remarque que Dieu exauça le Publicain dès le moment qu'il le pria, & qu'Iſaac n'obtint qu'après vingt ans l'effet de ſa priere, parce qu'il voulut faire connoître ſa bonté à l'égard du Publicain, & éclater la vertu & la patience d'Iſaac, ſçachant bien qu'il avoit la force de ſoutenir cette épreuve, au lieu que le Publicain avoit beſoin que Dieu lui tendit la main. Il réprend en peu de mots ce qu'il avoit dit ailleurs de la ſtérilité de Rebecca, de Sara, & de Rachel, & trouve dans la ſtérilité de la premiere un motif de croire le myſtere de la Réſurrection. Sa fécondité, dit-il, étoit éteinte, elle fut réveillée par un miracle, & produiſit le corps d'Iſaac; ainſi Jeſus-Chriſt étant mort, ſe reſſuſcita lui-même par ſa propre vertu & par ſa puiſſance. Comme cette explication auroit pû paroître tirée de trop loin, il l'appuie du témoignage de ſaint Paul dans ſa lettre aux Romains, dont la ſubſtance eſt: Qu'Abraham crût qu'Iſaac naîtroit de deux corps à demi éteints; il releve la vertu d'Abraham & d'Iſaac, en ce qu'ayant chacun une femme ſtérile, ils ne la quitterent point pour en prendre une autre, quoique cela ne fût alors défendu par aucune loi; ſur quoi il exhorte ceux qui ſont engagés dans le mariage à ſuivre l'exemple de ces grands hommes, & avertit les maris que hors l'adultere il ne leur eſt pas permis de quitter leurs femmes, quelques défauts qu'elles aient, mais qu'ils doivent travailler à les corriger par la douceur, & que c'eſt pour cela que le mari eſt appellé le chef de la femme: il ajoute que le meilleur moyen de guérir les maux qu'occaſionne le mariage, c'eſt la priere; qu'elle l'emporte ſur l'amitié, & qu'elle fait ce que l'amitié ne ſçauroit faire.

Rom. 4, 19.

Analyse de l'Homélie sur ces paroles de saint Paul : *Je lui résistai en face*, p. 362.

VIII. S. Chrysostome dit bien clairement que ce fut à Antioche qu'il prêcha l'Homelie sur ces paroles de saint Paul : *Pierre étant venu à Antioche, je lui resistai en face, parce qu'il étoit répréhensible.* On avoit lû ce jour-là dans l'Eglise l'endroit de l'Epître aux Galates, où il est parlé de la difficulté que ces deux Apôtres eurent ensemble, étant à Antioche, & dont voici le précis. Saint Pierre qui étoit venu en cette Ville ensuite du Concile de Jérusalem, y mangeoit avec des Gentils convertis, vivant comme eux, non comme les Juifs, sans s'arrêter à la distinction des viandes préscrites par la Loi. Mais quelque tems après, des Chrétiens de Jérusalem étant venus à Antioche, dans la crainte de les blesser, il commença à se separer des Gentils, & à ne plus manger avec eux, par une feinte & une dissimulation, qui tendoit à persuader que l'observation de la Loi étoit nécessaire, du moins pour les Juifs, & à obliger même les Gentils de s'y soumettre. Cette conduite eut des suites fâcheuses, car les Juifs convertis à Antioche, qui en conversant avec les Gentils, s'étoient déja accoutumés à vivre comme eux dans la liberté de la foi, sans s'assujettir aux observations légales, imiterent la dissimulation de saint Pierre ; & saint Barnabé même s'y laissa entraîner avec les autres. Mais saint Paul arrivé depuis peu à Antioche voyant qu'ils ne marchoient pas selon la verité de l'Evangile, & que saint Pierre faisoit une chose qui méritoit d'être reprise ; il lui résista en face ; & voulant guérir tous ceux qui avoient pris part à sa faute, il lui dit devant tout le monde, qu'il avoit tort d'obliger les Gentils par sa maniere d'agir, à vivre selon la Loi des Juifs. C'est de cette dissimulation que saint Chrysostome traite dans l'Homélie dont nous parlons, & il s'efforce d'y montrer que ce qui se passa dans cette occasion entre S. Pierre & S Paul, n'étoit qu'une feinte dont ils étoient convenus pour désabuser plus facilement les Juifs convertis, de la fausse opinion qu'ils avoient de la nécessité de joindre l'observance des cérémonies legales à la Foi de J. C. Il la prêcha dans l'Eglise qu'on appelloit la Palée, après avoir été la veille avec l'Evêque Flavien faire le Service dans l'Eglise neuve. Il remarque qu'il y avoit deux sentimens sur l'explication de cet endroit de l'Epître aux Galates ; que les uns soutenoient que Pierre dont il est parlé, n'étoit pas le Prince des Apôtres, mais un autre de même nom ; que d'autres étoient persuadés que saint Pierre avoit été véritablement repris par saint Paul ; il tâche de réfuter ces deux sentimens, & en épouse un troisiéme que quelques-uns attribuent à Origéne ; sçavoir, que ce qui se passa en-

tre ces deux Apôtres étoit une chose faite de concert entre eux pour abolir l'observation des cérémonies legales : il appuie cette opinion sur la constance inébranlable que saint Pierre a fait paroître en tout tems pour la défense de la Foi de J.C. ne pouvant se persuader qu'un Apôtre qui avoit témoigné tant de fermeté dès le commencement de son Apostolat à Jérusalem, eut été susceptible de crainte à Antioche ; il l'appuie encore sur les marques d'honneur que saint Paul a données en toute occasion à saint Pierre, & sur l'union parfaite qui regnoit entre ces deux Apôtres : considerations qui doivent éloigner d'eux tout soupçon de dispute & de contrariété de sentiment. Il dit que la raison pour laquelle saint Paul fut envoyé vers les Gentils, & saint Pierre vers les Juifs, c'est que Dieu l'avoit ordonné ainsi, & que d'ailleurs saint Paul étoit odieux aux Juifs ; d'où vient encore qu'en leur écrivant, il n'a pas mis son nom à la tête de son Epître, comme il a fait dans celles qu'il écrivit aux Romains, aux Corinthiens, & à divers autres peuples. L'opinion que soutient saint Chrysostome fut adoptée depuis par saint Jérôme ; mais saint Augustin qui avoit pour lui les termes formels de saint Paul, la réfuta si bien, que saint Jérôme fut obligé de changer de sentiment, & de convenir que saint Pierre avoit été véritablement répréhensible.

§. IV.

De divers Ecrits de Saint Chrysostome au sujet des troubles de l'Eglise de Constantinople.

Des deux Homélies au sujet d'Europe.

I. NOUS avons vû dans la vie de saint Chrysostome que l'Eunuque Eutrope plein de respect & de considération pour lui, avoit employé son pouvoir pour le placer sur le siége de Constantinople; mais il ne demeura pas long-tems dans des dispositions si favorables. Comme le saint Evêque ne se croyoit nullement obligé de le flater dans ses vices, pour avoir été élevé par son crédit à l'Episcopat, il lui faisoit sans cesse des remontrances sur son attachement aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs, & sur le tort qu'il se faisoit à lui-même, par plusieurs Loix qu'il faisoit publier contre l'Eglise. Cette liberté si digne d'un si grand Evêque, mit souvent Eutrope en colere contre S. Chrysostome, & il en vint jusqu'à le regarder comme un ennemi, & à faire plusieurs choses contre lui. Loin donc de se modérer dans les projets que son ambition lui suggeroit, il se fit donner par l'Empereur Arcade, le titre de Patrice, & le Consulat pour l'année 399. Ce double dégré d'honneur lui attira l'envie & l'indignation de tout le mon-

de. Fribigilde Colonel de quelques troupes, soutenu en secret par Gaynas Général des Gots qui servoit l'Empire, prit même les armes, & déclara qu'il ne les mettroit point bas qu'on ne lui accordât la disgrace d'Eutrope. Arcade Prince craintif & aussi foible à soutenir ses Ministres qu'indiscret à les élever, accorda ce que demandoit Fribigilde; ainsi on vit Eutrope tomber du comble de la grandeur dans l'extrémité de la misere, & obligé de recourir à saint Chrysostome qu'il avoit souvent maltraité, & à l'Eglise qu'il avoit persecutée. Le saint Evêque lui ouvrit donc l'Eglise, & s'opposa seul à une armée entiere qui étoit venue l'épée à la main pour l'y prendre. Il fit plus: conduit au Palais il y parut sans crainte devant l'Empereur, quoiqu'il eût refusé d'obéir aux ordres qu'il lui avoit envoyés de livrer Eutrope, & il obtint même de ce Prince que cet infortuné Ministre pourroit demeurer en sûreté dans l'azile de l'Eglise.

Analyse de la premiere Homélie sur Eutrope, pag. 387.

II. Le lendemain, qui étoit un jour destiné à la célébration des saints Martyrs, le peuple accourut en foule à l'Eglise, pour y voir dans Eutrope une image éclatante de la foiblesse des hommes, & du néant de tout ce qui leur paroît de plus élevé. Saint Chrysostome parla sur ce sujet avec tant de feu, & en même-tems d'une maniere si touchante, qu'il changea la disposition où l'on étoit contre Eutrope, & fit fondre en larmes tous ses auditeurs. Son Discours commence ainsi: « Si l'on a dû jamais s'écrier: *Vanité* » *des vanités, & tout n'est que vanité*, c'est sans doute dans la con» joncture présente. Où est maintenant la gloire & la pompe du » Consulat? Où sont ces faisceaux? Qu'est devenu cet appareil » des festins & des jours de rejouïssance? Ces fêtes, ces cou» ronnes, ce bruit, & ce mouvement de toute la Ville, ces accla» mations flateuses des spectateurs des Jeux du Cirque? Tout cela » est disparu: un vent impétueux a arraché toutes les feuilles, & » dépouillé l'arbre qui commençoit déja à branler dans la racine, » & qui menaçoit de tomber. Où sont ces faux amis, ces soupers » magnifiques, cette foule de parasites, tous ces flateurs si empres» sés à faire leur cour, & à témoigner par leurs actions & leurs » paroles un servile dévouement? Cette fortune s'est évanouie » comme un songe, comme une fleur, comme une ombre. » Saint Chrysostome s'adressant ensuite à Eutrope, le fait ressouvenir des remontrances qu'il lui avoit faites sur l'inconstance & la fragilité des choses humaines; & après l'avoir assuré qu'il n'oubliera rien pour l'assister dans sa disgrace, il lui dit: L'Eglise à qui vous avez fait la guerre, ouvre son sein pour vous recevoir,

tandis que les Théatres, objets de vos complaisances, qui nous ont si souvent attiré votre indignation, vous ont abandonné & trahi. Il proteste qu'il ne parle en ces termes à Eutrope que pour faire éviter de pareils maux à ses auditeurs, en les convainquant de la fragilité & de la vanité des grandeurs humaines, & ajoute : » Nous en avons une preuve bien sensible devant les yeux. Qui ja- » mais est parvenu à une plus haute élévation ? N'avoit-il pas des » biens immenses? N'étoit-il pas monté au plus haut point de la gloi- » re ? Il étoit craint & redouté de tout l'Empire. Maintenant plus » abandonné & plus tremblant que le dernier des esclaves, & plus » pauvre que ceux qui demandent l'aumône, il ne voit devant ses » yeux que des épées préparées contre lui ; privé de la lumiere au » milieu du jour, il attend à chaque moment la mort. » Ensuite il raconte ce qui s'étoit passé la veille, & comment Eutrope, lorsqu'on voulut le tirer de l'Eglise par force, courut aux Vases sacrés tremblant de tout le corps, faisant à peine entendre une foible voix entre-coupée de sanglots, & plus mort que vif. Il répond à ceux qui trouvoient mauvais qu'on lui eût ouvert l'azile de l'Eglise après les loix qu'il avoit faites contre elle : » Ce doit être pour nous un » motif bien pressant de glorifier Dieu, de ce qu'il oblige un ennemi » si formidable, de venir rendre lui-même hommage, & à la puis- » sance de l'Eglise & à sa clemence. A sa puissance, puisque c'est » la guerre qu'il lui à faite, qui lui a attiré sa disgrace ; à sa cle- » mence, puisque malgré tous les maux qu'elle en a reçus, oubliant » tout le passé, elle lui ouvre son sein, & le cache sous ses aîles, » elle le couvre de sa protection comme d'un bouclier, elle le » reçoit dans l'azile sacré des Autels que lui-même avoit plusieurs » fois entrepris d'abolir. Il n'y a point de victoire, point de tro- » phée qui puisse faire tant d'honneur à l'Eglise ; une telle généro- » sité couvre de honte & les Juifs & les Infidéles ; c'est ce qui fait » paroître sa douceur & sa générosité, puisqu'elle pardonne à un » ennemi captif, & qu'elle montre à son égard une tendresse plus » que maternelle, tandis qu'il est méprisé & abandonné de tous, » & qu'elle s'oppose en même-tems pour le défendre, & à la colere » du Prince, & à l'aveugle fureur du peuple. Voilà ce qui fait la » gloire & le plus bel ornement de l'Autel. » Il dit encore à ceux qui reprochoient à Eutrope les Loix qu'il avoit fait faire contre l'Eglise, qu'il est d'autant plus pardonnable en ce point, que prosterné au pied de l'Autel, & exposé en spectacle à tout l'Univers, il vient les abroger lui-même & en reconnoître l'injustice. Quel honneur pour cet Autel, & combien est-il devenu terrible, & res-

pectable depuis qu'à nos yeux il tient ce lion enchaîné ? Quelle leçon, ajoute saint Chrysostome, pour cette nombreuse assemblée, quel spectacle qui l'occupe maintenant ? Le silence même de cet homme en l'état où il est réduit, est plus éloquent que tous nos Discours. Le riche en entrant ici n'a qu'à ouvrir les yeux pour reconnoître la vérité de cette parole : *Toute chair n'est que de l'herbe, & toute sa gloire est comme la fleur des champs ; l'herbe s'est séchée & la fleur est tombée, parce que le Seigneur l'a frappée de son soufle.* Et le pauvre apprend ici à juger de son état tout autrement qu'il ne fait, & loin de se plaindre, en sçavoir même bon gré à sa pauvreté qui lui tient lieu d'azile, de port, de citadelle, en le mettant en repos & en sureté, & le délivrant des craintes & des alarmes dont il voit que les richesses sont la cause & l'origine. Le saint Evêque voyant comme il l'avoit souhaité ses auditeurs attendris sur le malheur de cet infortuné, & ne doutant pas qu'une ardente charité n'eût fondu la glace, & amolli la dureté qu'ils avoient fait paroître au commencement de son Discours, leur dit : Allons donc tous ensemble nous jetter aux pieds le l'Empereur, ou plutôt prions le Dieu de miséricorde de l'adoucir ; ensorte qu'il nous accorde la grace entiere ; (car il avoit déja permis que l'Eglise lui servît d'azile,) supplions-le, pressons-le, arrachons un captif des bras de la mort, délivrons d'un si grand danger un fugitif qui s'humilie.

Analyse de la seconde Homélie sur Eutrope. p. 386.

III. On ne sçait point quel fut l'effet des démarches du saint Evêque & de son peuple : mais quelques jours après Eutrope étant sorti de l'Eglise pour se dérober aux poursuites de ses ennemis, fut pris, banni en Chypre, & décapité quelque tems après à Calcédoine. On accusa l'Eglise de l'avoir livré à ses ennemis ; mais saint Chrysostome soutient dans cette seconde Homélie faite peu après la prise d'Eutrope, qu'il s'étoit lui-même perdu en abandonnant l'Eglise qui ne l'eût jamais abandonné, s'il n'eût point cherché de refuge ailleurs. Il y dit quelque chose de l'utilité de la lecture des divines Ecritures, & de la maniere dont les soldats avoient assiégé l'Eglise pour se saisir d'Eutrope. Après quoi il parle de la fragilité des richesses temporelles, & repete ce qu'il avoit dit dans l'Homélie précedente, que ce sont des feuilles qui tombent au premier vent, & que le seul moyen de les conserver, est de les distribuer aux pauvres. Il se plaint ensuite de ce que y ayant eu tant d'exemples semblables à celui d'Eutrope dans la ville de Constantinople, depuis qu'il en étoit Evêque, presque personne n'en profitoit. On en parle, dit-il, un jour ou deux : après quoi

on n'y pense plus ; & on n'en est pas moins attaché à l'argent & aux plaisirs, sans songer que nous ne sommes ici que comme dans une hôtellerie, pour passer dans un moment à l'éternité. Il proteste qu'il ne cessera point de prêcher sur la vanité des choses mondaines & l'instabilité de la vie présente, & fait ensuite l'éloge de l'Eglise & de son mariage avec Jesus-Christ, répétant souvent ces paroles du Pseaume 44, *Ecoutez ma fille*, &c. Savilius & Fronton le Duc en ont pris occasion de mettre cette Homélie parmi celles qui sont sur les Pseaumes. Il y a quelques critiques qui ont douté que cette seconde partie qui semble avoir peu de liaison avec la premiere, soit de saint Chrysostome. Elle n'a pas en effet toute la beauté & tout le feu de la premiere partie : & ce qui y est dit de la prédication de saint Paul chez les Thraces, les Scytes, les Indiens, les Maures, & les Gots, & de la maniere dont cet Apôtre les convertit, ne paroît pas digne de S. Chrysostome.

Analyse de l'Homélie sur Saturnin & Aurelien. *pag.* 405.

IV. Il n'y a gueres de moyen de douter que l'Homélie sur Saturnin & Aurelien, deux des principaux Seigneurs de l'Empire, n'ait été faite immédiatement après les deux précedentes, c'est-à-dire, sur la fin de l'année 399, ou au commencement de 400. Car Gaïnas devenu plus insolent depuis qu'il avoit demandé & obtenu pour Fribigilde la mort d'Eutrope, demanda encore à l'Empereur, les armes à la main, qu'il lui abandonnât Saturnin & Aurelien. Ce Prince contraint par sa timidité d'accorder une demande si injuste, livra ces deux Seigneurs à la fureur de ce barbare ; & il leur en auroit couté la vie, si saint Chrysostome par ses fréquentes sollicitations ne la leur eût sauvée, en obtenant de Gaïnas, qu'il se contenteroit de les envoyer en exil. Comme le saint Evêque fut obligé de faire à cette occasion divers voyages, il crut à son retour devoir rendre compte à son peuple du sujet de son absence. Il répéta dans la même Homélie plusieurs choses qu'il avoit dites dans les précédentes sur les troubles de la ville de Constantinople & sur la vanité des richesses & des grandeurs humaines. Ensuite il parla contre l'amour des richesses qu'il fit envisager comme la cause de tous les maux qu'on voyoit alors, & fit voir que l'on devoit au contraire regarder la pauvreté comme un port assuré & un azile certain contre tous ces malheurs. Il ne demande pas néanmoins de ses auditeurs qu'ils se dépouillent de tous leurs biens, mais seulement qu'ils se contentent d'un bien médiocre, en donnant le reste aux pauvres : & pour les rendre plus patiens dans les adversités, il leur conseille de s'attendre toujours à ces changemens de fortune si ordinaires dans la vie humai-

ne, & leur met devant les yeux la conduite que tint Job, soit dans la prosperité, soit dans l'adversité.

Analyse du Discours de S. Chrysostome à son retour d'Asie, & les deux suivans. p. 411, 412. & 413.

V. Nous n'avons qu'en latin le Discours que saint Chrysostome fit à Constantinople à son retour d'Asie, non plus que les deux suivans, c'est-à-dire, celui dans lequel il traita de sa réconciliation avec Severien de Gabales, & celui que Severien fit lui-même peu après le retour de saint Chrysostome. Mais on ne peut douter pour cela qu'ils n'aient été écrits originairement en grec, & qu'ils ne soient des Auteurs dont ils portent le nom. Cela se voit clairement & par le stile, & par la liaison des matieres qui y sont traitées. S'il y a quelques endroits dont le stile est moins coulant & un peu plus embarrassé, on voit bien que cela vient du traducteur. Saint Chrysostome fit le premier de ces Discours sur la fin d'Avril de l'an 401, après une absence de plus de cent jours; il ne consiste presque qu'en louange qu'il donne à son peuple pour s'être conduit avec sagesse pendant son voyage: & comme il y en avoit plusieurs qui ayant été batisés pendant son absence, en témoignoient du scrupule; il les rassure en leur disant, que s'il étoit absent lors de leur Batême, Jesus-Christ étoit présent; que ce n'est pas l'homme qui batise; qu'il ne fait que prêter sa main droite, & que c'est Dieu qui conduit cette main. Ne doutez donc point de la grace, ajoute-t-il, parce que c'est Dieu. Il demande le secours de leurs prieres, & dit qu'il les regarde comme un mur & une forteresse qui le mettent à couvert des attaques de ses ennemis. Cependant Severien de Gabales à qui saint Chrysostome avoit confié le soin de son Eglise pendant son absence, tâcha de s'en rendre maître, affectant de gagner le peuple par des complaisances, & de les aliéner de leur Evêque. Saint Chrysostome en fut averti, & obligea Severien de sortir de Constantinople, non en le chassant de son autorité, mais apparemment en défendant de le recevoir dans aucune Eglise de son diocèse. L'Impératrice Eudoxie avertie de son expulsion, le fit revenir de Calcédoine où il s'étoit retiré, & fit au saint Evêque toute sorte d'instances pour se réconcilier avec Severien. L'Empereur même l'en sollicita à la priere d'Eudoxie; mais la fermeté de saint Chrysostome n'en fut point ébranlée, & il persista à refuser sa communion à Severien jusqu'à ce qu'il la demandât lui-même. Comme il falloit aussi obtenir le consentement du peuple qui s'étoit soulevé contre Severien, le Saint fit un Discours sur cela qui est le douziéme de ceux dont nous parlons. Il y exhorte d'abord son peuple à vouloir bien se joindre à lui, disant qu'il s'étoit chargé d'une commission di- *Pag.* 412.

gne d'un Evêque, qui étoit de les exhorter à la paix, & à finir les dissentions de l'Eglise; que le Prince le souhaitoit, & qu'il étoit juste de lui obéir dans une chose que Dieu demandoit aussi, & pour laquelle il avoit souffert la mort sur la Croix. Après avoir ainsi préparé les esprits sans leur marquer de quoi il s'agissoit précisément, il s'ouvrit & déclara que sa demande tendoit à ce qu'ils reçussent l'Evêque Severien. Le peuple témoigna son consentement par les louanges qu'il donna au Saint, & au Discours qu'il venoit de faire: & lui de son côté les remercia de leur obéissance, & les exhorta d'oublier ce qui s'étoit passé dans cette affaire, de recevoir Severien avec une ouverture de cœur toute entiere, & de demander à Dieu pour l'Eglise une paix stable & permanante. Le lendemain Severien monta en chaire, & fit un Eloge de la paix, dans lequel en citant le Discours que saint Chrysostome avoit fait la veille sur le même sujet, il l'appelle notre pere commun. Il y répete plusieurs fois les paroles dont les Anges se servirent pour annoncer aux Pasteurs la naissance de Jesus-Christ. Ce qui donne quelque lieu de croire que sa réconciliation avec saint Chrysostome se fit le jour de Noël.

Anlyse de l'Homélie que saint Chrysostome fit avant son expulsion, p. 415.

VI. Le Conciliabule du Chêne ayant prononcé une Sentence de déposition contre saint Chrysostome en 403, l'Empereur Arcade qui l'avoit confirmée, donna ses ordres pour le faire chasser de la ville. Dès que le peuple en fut informé, il se souleva avec beaucoup de chaleur, & veilla pendant trois jours pour la garde de son Pasteur, passant ce tems en prieres, & oubliant même le soin de leur corps. Le saint Evêque à qui on avoit signifié l'ordre d'Arcade, refusa les deux premiers jours d'y obéir, attendant qu'on lui fît violence. Le second jour il fit à son peuple un Discours plein de sujets d'édification & de consolation pour tous ceux qui souffrent pour la justice. Nous l'avons encore en grec; mais on y a ajouté plusieurs choses qui ne sont point du stile de saint Chrysostome, ni dignes de lui, mais plutôt de quelque mauvais déclamateur, & qui d'ailleurs sont sans suite & sans aucune liaison avec ce qui precede. Dans un ancien manuscrit ce Discours est attribué à Severien de Gabales, mais ce n'est point du tout son stile. Il commence ainsi: « Voici un orage furieux & une tempête » cruelle; mais je ne crains point de faire naufrage, étant appuyé » sur une pierre solide: quoique la mer soit couroucée, elle ne peut » renverser cette pierre; les flots tout irrités qu'ils sont, n'engloutiront point le navire de Jesus-Christ. Qu'ai-je à craindre, sera-ce » la mort? Jesus-Christ est ma vie, & la mort m'est un gain. Au-

Mabill. *Itiner. Italic.* p. 124.

» rai-je peur de l'exil ? Toute la terre & tout ce qu'elle renferme ap-» partient au Seigneur. La perte de mes biens pourroit-elle m'é-» pouvanter ? Je n'ai rien apporté en venant au monde, il est cer-» tain que je n'en emporterai rien. » Il fait voir que ses ennemis en l'attaquant attaquoient l'Eglise ; & pour leur faire sentir la vanité de leurs desseins, il leur dit : » Voulez-vous mesurer vos forces avec » celles de Dieu ? Ignorez-vous combien sa puissance est grande & » supérieure à la vôtre ? Ses regards font trembler la terre, il a sou-» tenu une ville entiere, dont les fondemens étoient prêts à crou-» ler ; ne pourra-t-il donc pas empêcher que l'Eglise ne tombe ? » Combien de Tyrans ont fait des efforts incroyables pour la ren-» verser ? Combien de feux n'ont-ils pas allumés ? Ils se sont servi » des dents des bêtes feroces ; ils ont aiguisé les épées. Que sont de-» venus ces persécuteurs ? Leurs noms sont ensevelis dans un éter-» nel silence, tandis que la gloire de l'Eglise est montée à un su-» prême degré. » Il attribue au démon le trouble où étoit l'Eglise de Constantinople, & dit que n'ayant pû renverser les murailles de cette ville par un tremblement de terre, il tournoit ses efforts contre l'Eglise. » Mais, ajoute le saint Evêque, la force de cette Eglise » ne consiste nullement dans l'enceinte des murs, c'est dans la mul-» titude des fidelles ; les colomnes sur lesquelles elle est appuyée ne » se soutiennent point par le fer, mais par la foi de ses enfans. » Quand même il n'y auroit qu'un seul fidelle, le démon ne pourroit » triompher. » Il dit un mot des combats des Martyrs, & releve la fermeté avec laquelle de jeunes Vierges dont les corps étoient plus tendres que la cire, avoient surmonté par la vigueur de leur foi, les plus cruels tourmens ; & en tire une preuve pour persuader à ses auditeurs, que tandis qu'ils seront unis par la charité, le démon ne pourra les vaincre. Il leur donne des louanges pour la ferveur qu'ils avoient témoignée dans les Litanies & les Processions qu'on avoit faites les deux derniers jours : & comme on devoit encore en faire le lendemain, il promet d'y aller. Ensuite il marque l'amour ardent qu'il leur portoit, disant : « Si les lieux nous séparent, la charité » nous rassemblera ; la mort n'est pas capable de nous désunir ; car » quoique je meure, mon ame vivra toujours, & je n'oublierai ja-» mais mon peuple : vous êtes mes peres, ma vie, ma gloire ; com-» ment pourrois-je vous mettre en oubli ? Je consens de perir mille » fois pour vous. On n'en veut point à mes richesses : on trouve mau-» vais que je vous aime, & l'on me fait un crime de l'amitié que » j'ai pour vous. » Le reste du Discours que nous avons dit n'être pas de saint Chrysostome, est employé à réfuter un reproche qu'on

ſuppoſe avoir été fait à ſaint Chryſoſtome, ſçavoir, qu'il avoit mangé avant de batiſer : & à faire un parallele d'Eudoxie avec Jezabelle & Herodiade. Le même reproche ſe trouve au commencement d'un autre Diſcours qu'on attribue à ſaint Chryſoſtome : il y a auſſi pluſieurs choſes tirées de celui dont nous venons de parler ; mais tout ce Diſcours eſt ſi embarraſſé & ſi peu ſuivi, qu'on ne peut le mettre au nombre de ſes écrits.

Analyſe des deux Diſcours de ſaint Chryſoſtome depuis ſon retour, p. 424.

VII. Saint Chryſoſtome ne fut pas long tems en éxil : ſon abſence ayant augmenté l'ardeur que ſon peuple avoit pour lui ; & le tremblement de terre qui ſe fit ſentir dès le lendemain de ſon expulſion, ayant effrayé Eudoxie, cette Princeſſe l'envoya prier de revenir en diligence, afin de tirer la ville du danger où elle étoit. Le Saint rentra triomphant à Conſtantinople, & fut conduit au chant des Hymnes à l'Egliſe des Apôtres, la plupart de ceux qui l'accompagnoient, hommes, femmes & enfans, tenant un cierge allumé à la main. Malgré ſa réſiſtance on l'obligea de monter ſur le Trône Epiſcopal, & de ſouhaiter à l'ordinaire la paix au peuple : & il ne pût même refuſer de faire un petit Diſcours, que nous avons encore, où après avoir beni Dieu de l'avoir rappellé, comme il l'avoit béni en partant, il fait voir que c'eſt ce que nous devons toujours faire à l'exemple de Job dont il emprunte les paroles ; puiſque l'action de graces nous peut rendre tout favorable ; & qu'en effet ce qui nous paroît un mal, nous eſt ſouvent très avantageux. Il en donne pour preuve l'ardeur que tout le peuple avoit fait paroître pour lui en ſon abſence & à ſon retour, & le grand nombre d'amis que la perſécution lui avoit procurés. Avant mon éxil, dit-il, les miens m'aimoient, maintenant les Juifs mêmes me comblent d'honneur. Avant ce qui s'eſt paſſé il n'y avoit que l'Egliſe qui fût remplie de fideles, aujourd'hui la grande place eſt devenue une Egliſe. Il ajoute que la raiſon qu'il a eue de ſe faire conduire à l'Egliſe des Apôtres, c'eſt afin d'apprendre à ſes auditeurs par l'exemple de ces Saints, c'eſt-à-dire, de ſaint André, de ſaint Luc & de ſaint Timothée dont les corps étoient là préſens, qu'on n'eſt couronné que par les ſouffrances, & qu'on ne doit point craindre la tentation, pourvu qu'on ait aſſez de force pour la ſouffrir. Il ſemble marquer ſur la fin que les Officiers de la Cour, & même les Empereurs étoient préſens ; à moins qu'on ne veuille entendre ce qu'il en dit, de la protection qu'ils lui accordoient. Il y a quelque choſe dans l'ancienne verſion latine de ce Diſcours, qui ne ſe trouve point dans le grec, & des endroits qui n'en rendent point le ſens. Le lende-

main de son retour saint Chrysostome fit un Discours plus long en présence, ce semble, de l'Impératrice Eudoxie. Il le commença par le parallele de Pharaon Roi d'Egypte, qui avoit voulu abuser de Sara femme d'Abraham, avec Théophile de Césarée qui l'avoit déposé dans le Conciliabule du Chêne, dans la vue de corrompre la pureté de son Eglise par un adultere spirituel. Il marque en peu de mots toutes les intrigues de cet Evêque, les Monasteres qu'il avoit détruits ou ravagés, à la maniere des barbares qui ravagent tous les lieux où ils passent : puis adressant la parole à son peuple : » Cette désolation, dit-il, n'est arrivée que pour « faire paroître votre courage, & de quoi est capable un troupeau « qui a Jesus-Christ pour conducteur en l'absence de son Evêque. « Il se plaint que ses ennemis sans respecter ni le sanctuaire, ni la dignité du Sacerdoce, étoient entrés dans l'Eglise à mains armées pour l'en chasser, & qu'ils y avoient rempli de sang le lieu où l'on batise & où l'on pardonne les péchés ; au lieu que l'Empereur même lorsqu'il entre dans l'Eglise, ôte ses armes, & laisse à la porte les marques de sa dignité. Il loue le zele que l'Impératrice Eudoxie avoit fait paroître en cette occasion pour lui & pour l'Eglise, les mouvemens qu'elle s'étoit donnés pour le faire revenir à Constantinople, les pleurs qu'elle avoit versées à cause de son exil, les lettres pleines de bonté qu'elle lui avoit écrites, enfin la maniere gracieuse dont cette sage Princesse l'avoit reçu à son retour. Il la regarde, ajoute-t-il, comme la mere des Eglises, la nourriciere des Moines, la protectrice des Saints & l'appui des pauvres. Ces Eloges qui étoient autant l'effet de la charité que de la prudence de saint Chrysostome, furent parfaitement bien reçus du peuple, & les applaudissemens qu'ils firent donner tant à lui qu'au Prince, l'obligerent même d'omettre une partie de ce qu'il avoit à dire. Il finit son Discours en invectivant encore contre l'Evêque Théophile qu'il fait passer pour un traitre, & en donnant de nouvelles louanges au zele & à la prudence de son peuple, & à la vigilance des Empereurs, qui avoient témoigné plus d'inquiétude pour l'Eglise, qu'ils n'en ont ordinairement pour la guerre & pour le salut de leur Etat. Sozomene parle de ce Discours, mais il le confond avec celui que saint Chrysostome avoit fait la veille, & dont il est fait mention dans Socrate.

Pag. 427.

Sozom. *l.* 8. *c.* 18.

Sozom. *lib.* 8. *c.* 18.

Socrat. *l.* 1. *c.* 16.

VIII. On ne peut mettre l'Homélie sur la Chananée long-tems après le retour de saint Chrysostome, puisqu'il y parle de ce qui se passa alors comme arrivé nouvellement, & comme si le peuple de Constantinople en témoignoit encore sa joie par ses acclama-

Analyse de l'Homélie sur la Chananée. *p.* 433.

tions, & comme si Théophile & ses autres ennemis venoient de disparoître, par la confusion que ce retour leur avoit causée. Cet endroit n'est pas une petite preuve que l'Homélie sur la Chananée est de saint Chrysostome : car quel autre que lui, eût été si bien informé de ces événemens ? Il est rare de trouver la vérité de l'histoire dans des pieces supposées. On convient aussi qu'on trouve dans cette Homélie la beauté d'esprit, la doctrine & les sentimens de saint Chrysostome ; à quoi il faut ajouter quon y remarque encore de fréquentes comparaisons, ce qui est ordinaire à ce Pere. C'est aussi sa coutume de répéter dans une Homélie, ce qu'il a dit dans une autre lorsque la matiere le demande ; & on voit qu'il répete ici beaucoup de choses que nous lisons dans la 53 Homélie sur la Genese. Parmi celles que l'on a supposées à Origene, il y en a une sur la Chananée, qui paroît n'être qu'un précis de celle-ci. Saint Chrysostome fait voir dans l'exorde l'utilité des afflictions, & les compare à la pluie qui humectant la terre fait germer & pousser les semences qu'on y a jettées. Il parle de la conversion de saint Mathieu, & dit qu'elle doit servir de consolation aux plus grands pécheurs, qui en embrassant la pénitence, peuvent de Publicains devenir Evangélistes. « Ne me dites » point, leur dit-il, J'ai péché, que puis-je faire ? vous avez un Me» decin plus puissant que votre mal, qui corrige par sa volonté seule, » qui peut & qui veut guérir. » Venant ensuite à la Chananée, il loue sa prudence & sa piété, de ce que sans recourir ni aux devins, ni aux ligatures, ni à quelques autres remedes superstitieux, elle s'approcha du Sauveur de nos ames : il loue aussi sa perséverance & sa patience à demander sa guérison sans se rebuter, & exhorte ses auditeurs à prier avec autant de ferveur & d'humilité, à ne point se rebuter des délais par lesquels Dieu éprouve notre foi, mais à le presser sans cesse jusqu'à ce qu'il ait exaucé nos demandes, & à continuer encore à prier après qu'il les aura exaucées, pour lui en témoigner nos reconnoissances. Il demande pourquoi Jesus-Christ laissa crier cette femme sans lui répondre un mot ; & répond qu'étant venu pour accomplir la loi, & la loi regardant les Chananéens comme impurs & abominables, il n'auroit pas été convenable qu'il lui parlât, parce que les Juifs lui en auroient fait un crime, & pris occasion de ne point croire en lui. Ce fut par un semblable motif qu'après avoir guéri le Lépreux, il l'envoya offrir son présent au Prêtre suivant que la Loi l'ordonnoit. Ce Pere explique comment dans cette guérison J. C. ne contrevint pas à la Loi qui défendoit de toucher un Lépreux, & dit qu'il le guérit d'a-

Savilius *in notis p.* 748.

bord, & qu'ensuite il le toucha. Il est parlé dans cette Homélie de l'Eglise des Perses, des Gots, des Indiens, des Barbares, des Maures.

§ V.

Des deux Discours, intitulés, l'un : *Que personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même* ; l'autre : *Contre ceux qui se sont scandalisés des malheurs & des adversités dont le peuple & les Prêtres sont affligés.*

I. SAINT Chrysostome étoit à Cucuse lorsqu'il composa le traité qui a pour titre : *Que personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même* ; & il y a apparence qu'il l'écrivit autant pour se fortifier lui-même dans les tribulations qu'on lui faisoit souffrir, que pour fournir à ses amis des motifs de consolation. Il l'envoya à sainte Olympiade (*a*) vers le commencement de l'an 407. Ainsi il peut l'avoir composé sur la fin de 406. Il est très-beau & très-propre de même que le suivant, pour remplir d'une joie spirituelle les personnes les plus accablées d'affliction. Il le commence en disant qu'il surprendra peut-être les personnes qui n'ont que des sentimens grossiers & des pensées toutes terrestres, qui s'abandonnent à leurs plaisirs, & qui négligent les choses spirituelles; mais il les prie d'attendre sans tumulte & sans inquiétude les preuves qu'il avoit à leur donner de sa proposition. Elle consiste à dire que les disgraces de ce monde, par où il entend la pauvreté, les maladies, les pertes de biens, les calomnies, la mort, ne peuvent nuire à un homme de bien, & que rien de tout cela n'est capable de faire la moindre breche à sa vertu. En effet un homme pour avoir été dépouillé de tout & perdu de réputation par des calomniateurs, en est-il moins vertueux ? La vertu ne consiste ni dans les richesses, ni dans la santé, ni dans la réputation, ni dans la longue vie, ni dans la liberté : il ne faut donc point appréhender la pauvreté, les maladies, les médisances, la mort, la servitude. Le Démon en dépouillant Job de ses richesses & en l'affligeant en diverses autres manieres, ne songeoit qu'à ruiner sa vertu & non à l'appauvrir. Quel tort cette persécution fit-elle à la vertu de Job ? Elle le rendit plus illustre. La faim, la soif, la nudité ont augmenté le mérite & la gloire des Apôtres. Quel tort ont fait à Lazare les maladies, la disette de toutes choses ? N'est-ce pas ce qui l'a placé dans le sein d'Abra-

Analyse du Traité, intitulé : *Que personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même.* *pag.* 444.

(*a*) *Epist.* 4 *ad. Olympiad. pag.* 576.

ham ? Les calomnies domestiques & publiques dont on tacha de noircir la réputation de Joseph, l'ont-elles perdu d'honneur ? Il souffrit les ennuis & les incommodités de l'exil, & c'est ce qui fait que nous l'admirons. La mort violente d'Abel a semé sa gloire dans tout l'univers. Pourquoi donc, demanderez-vous, a-t-on inventé tant de supplices & tant de sortes de tourmens ? Ce n'est point répond saint Chrysostome en haine de la vertu de ceux qui souffrent, c'est pour arrêter l'impiété des scélérats : on peut nous faire du mal, mais nous n'en sommes point blessés, si nous le voulons. Il cite divers passages où ceux qui sont volés, ou déchirés par des calomnies ou envoyés injustement en exil, doivent chercher leur consolation ; les persécutions qu'on souffre sur la terre, servent à expier les crimes qu'on a commis : elles sont comme le canal de la grace, pourvû qu'on ait de la soumission & du courage. Il rapporte une partie des maux que S. Paul souffrit pendant son Apostolat ; & pour faire voir qu'il les avoit endurés sans se plaindre, il le prend lui-même à témoin dans son Epître aux Colossiens où il dit : *Je me réjouis dans les maux que je souffre ; nous nous glorifions dans nos afflictions.*

Job. 1, 22. 1. Tim. 6. 7. 2. Cor. 4. 16. Coloss. 2.

Suite de l'Analyse.

II. Il combat en passant, l'amour & l'abus des richesses ; puis revenant encore à saint Paul, il fait voir que Dieu lui a tenu compte de cette foule de maux dont il fut comme accablé, & qui ne le détournerent jamais du chemin de la vertu. L'Ecriture, ajoute-t-il, nous a dépeint comme dans un tableau depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ, l'histoire de ceux qui ont résisté courageusement, & des autres qui ont fait de funestes chûtes, afin que ces exemples nous instruisissent que quand tout l'univers se déchaîneroit contre nous, rien ne nous peut nuire, si nous ne nous nuisons à nous-mêmes ; & qu'au contraire tous les soins sont inutiles pour un homme qui veut se perdre lui-même. Judas appellé comme saint Paul à l'Apostolat, & doué du don des miracles, ne se perdit-il pas, quoiqu'on n'oubliât rien pour le sauver ? Quel soin Dieu n'a-t-il pas pris du peuple Juif ? Toutes les créatures sembloient dévouées à son service, & le Seigneur lui fournissoit toutes choses en abondance ; il marchoit sur les eaux comme sur la terre ; une colomne de feu l'éclairoit pendant la nuit, & montroit le chemin qu'il devoit tenir dans le désert : toutefois il abandonne son bienfaiteur pour adorer un veau d'or. Les Ninivites au contraire qui n'étoient point instruits & qui n'avoient point vû de miracle, se convertissent & font pénitence à la voix d'un homme qu'ils ne connoissent point. Trois jours suffisent pour effacer

facer leurs iniquités qui étoient montées jusqu'au comble. Ce qui montre qu'il ne tient qu'à nous de nous délivrer des maux que Dieu & les hommes peuvent nous faire, & que rien ne peut sauver ceux qui veulent se perdre eux mêmes. Saint Chrysostome prouve encore la vérité de sa proposition par les maux qu'on fit souffrir aux trois enfans de Babilone, & dont ils ne furent point endommagés. Il est vrai que Dieu les assista particulierement ; mais si nous faisons notre devoir, ses graces ne nous manqueront point. Il admire moins le miracle par lequel Dieu les retira de la fournaise, que la liberté qu'ils firent paroître devant le Roi, en lui disant qu'ils ne pouvoient faire ce qu'il exigeoit d'eux, adorant comme ils faisoient le Dieu du Ciel. Il dit à ceux qui se plaignoient qu'on les eût enlevés du sein de leur patrie pour les envoyer en exil, servir sous des maîtres barbares, de jetter les yeux sur ces trois jeunes enfans qui vivant dans une terre étrangere au milieu de la barbarie, & dans le palais d'un Tyran, abandonnés de tout secours, ne voulurent consentir à aucune action qui fût indigne de leur vertu.

III. Le Traité suivant fut fait après celui dont nous venons de parler comme on le voit par ces paroles du Chapitre 15 : *Ne m'objectez donc point le malheur de ceux qui périssent : car, comme je l'ai fait voir dans le Livre précedent, ceux qui ne se font point de tort à eux mêmes, n'en peuvent souffrir de personne, fussent-ils même exposés au peril de la vie.* Il paroît aussi que saint Chrysostome l'envoya à Olympiade, & qu'il le composa dans les dernieres années de sa vie. Il est divisé en 24 Chapitres, & traite de la patience avec laquelle on doit supporter les differens événemens de la vie. C'est pour cela que le saint Evêque l'a intitulé : *Contre ceux qui se sont scandalisés à cause des adversités & des malheurs dont le peuple & les Prêtres sont affligés.* On ne peut douter qu'il ne l'ait écrit pour les fideles de Constantinople qui souffroient alors une dure persécution de la part de ceux qui lui avoient donné pour successeur Attique, qu'il compare à un loup qui ne cherchoit qu'à dévorer son troupeau. Il dit d'abord que le remede le plus excellent pour se prémunir contre les scandales dont on est susceptible au sujet des adversités, est de recourir à la priere. Ensuite il déclare qu'ayant à employer dans son Discours les raisons naturelles, avec l'autorité de l'Ecriture, il ne prétend pas convaincre ceux qui ne sont point dociles aux loix divines & aux oracles sacrés. Le cause du scandale que certaines personnes souffrent à l'occasion des malheurs qui arrivent aux gens de bien, vient d'une

Analyse du Traité contre ceux qui sont scandalizés des adversités, &c. pag. 465.

Pag. 502.

curiosité indiscrete de connoître tous les ressorts de la Providence. Saint Paul, cet homme si habile & si éclairé, n'avoit garde de vouloir pénetrer dans des secrets si fort au-dessus de la capacité de l'esprit humain. Il avoue de bonne foi que ces mysteres le passent; qu'il ne peut comprendre pourquoi Dieu a réprouvé les Juifs pour choisir les Gentils; que les jugemens de Dieu sont incompréhensibles & impénétrables; que l'homme est entre les mains de Dieu comme une masse d'argile entre les mains de l'ouvrier; que ce que nous sçavons doit être compté pour rien; que la plénitude de notre science est réservée pour l'autre vie. Il nous suffit de sçavoir que Dieu ne fait rien sans dessein, & que prévoyant que plusieurs trouveroient à redire dans la suite des tems aux ouvrages de sa création, il donna son approbation à tout ce qu'il venoit de mettre au jour; afin qu'après ce jugement solemnel, personne ne fût assez hardi pour improuver ce qu'il venoit de faire. Une preuve de la foiblesse de la raison humaine quand elle veut juger des œuvres de Dieu, se remarque sensiblement dans les jugemens differens que la plûpart des hommes ont porté de chaque objet. Les Gentils ont adoré les créatures: les Manichéens au contraire & d'autres Hérétiques les ont regardées la plûpart comme l'ouvrage d'un mauvais principe ou d'une matiere qui se meut au hazard. Pour marquer plus particulierement la providence de Dieu envers les hommes, & l'amour qu'il leur porte, saint Chrysostome cite les endroits de l'Ecriture où il est dit que Dieu ne peut non plus oublier le genre humain, qu'une mere raisonnable son propre enfant, & fait voir en détail l'utilité que tirent les hommes de tout ce qui est créé, soit dans le ciel, soit sur la terre. Il ajoute qu'outre ces graces, Dieu a donné à l'homme une loi naturelle, dont les lumieres ne s'éteignent jamais entierement; qu'il leur a même donné une loi écrite, envoyé des Prophêtes, & enfin son fils unique pour leur éclairer l'esprit & les convaincre de la vérité par une infinité de miracles. Comme un homme peu entendu qui voit un orfévre dissoudre de l'or pêle-mêle avec des pailles & de la cendre, croit que tout est perdu, s'il n'attend pas jusqu'au bout; nous nous trompons de même si nous jugeons la conduite de Dieu avant le tems, & sans attendre le succès des choses que nous ne comprenons pas encore. Lors donc, dit saint Chrysostome, que vous verrez l'Eglise affligée prête à succomber sous les maux qui l'accablent, les fideles tourmentés, les Prêtres bannis, ne vous arrêtez point à ces tristes objets, songez aux récompenses que l'on mérite par ces persécutions. Il apporte l'e-

xemple de la soumission que les Patriarches Abraham, Joseph & le Roi David eurent pour les ordres de la Providence. Ils ont, dit-il, souffert avec courage & docilité les adversités qui leur sont survenues, ils ne se sont point scandalisés, ils se sont fiés à la parole de Dieu, leur patience a été récompensée. Si l'espérance de l'avenir ne nous contente pas, & si nous voulions voir dès cette vie l'effet des promesses de Dieu, songeons que les biens solides, constans, éternels, sont réservés pour l'autre monde, & que ceux dont on jouït ici, ne sont que comme des fleurs qui se flétrissent dans un jour.

Suite de l'Analyse.

IV. On voit tous les jours, direz-vous, beaucoup de gens qui se scandalisent & qui murmurent. Cela est vrai, mais ce sont des hypocrites qui se servent de la religion comme d'un masque. Un homme courageux & constant devient plus ferme & plus intrépied dans les périls; un lâche tombe, quoique personne ne le pousse. Saint Chrysostome fait voir que Dieu ne permet les scandales qu'afin que les gens de biens aient des occasions de mériter; & qu'il permet aussi que les scélérats vivent afin qu'ils se convertissent; qu'Abraham sans avoir devant les yeux ni lettres, ni loix, ni Prophêtes, a pratiqué les conseils & les maximes de l'Evangile, sans se laisser abatre le courage dans l'adversité; que Noë vécut saintement, tandis que tous les hommes se plongoient dans toute sorte de vices; que si dans le commencement du Christianisme il y en eut plusieurs ébranlés par les persécutions, ceux qui persévererent en parurent plus intrépides; que ceux qui se laisserent pervertir, ne dûrent s'en prendre qu'à leur lâcheté plutôt qu'aux maux qu'on leur faisoit souffrir; que le bon Larron au lieu de se scandaliser de la Croix comme les Juifs, en prit au contraire le motif de sa conversion; enfin que les gens de bien trouvent des sujets de vertu & de merite dans ce qui scandalise & ce qui perd les autres. Falloit-il que Jesus-Christ n'offrît pas sur la Croix son auguste sacrifice, parce que plusieurs devoient s'en scandaliser? La Croix n'est pas la cause de ce scandale; mais la folie & le peu de vertu de ceux qui se scandalisent. La lumiere du Soleil blesse les yeux foibles; faut-il pour cela détruire cet astre? La venue de Jesus-Christ d'où dépend notre salut, na-t-elle pas été funeste aux Juifs, comme il le dit lui-même dans l'Evangile? Devoit-il pour cela ne point venir au monde? L'Ecriture Sainte n'a-t-elle pas été une occasion de scandale, puisque tant d'hérésies y ont pris naissance; faut-il pour cette raison l'abolir? Il montre ensuite par l'exemple d'Abel, de Jacob, de Jo-

seph, de Moyse, des Prophétes, que les persécutions ont rendu leurs vertus plus éclatantes que n'auroit fait une longue suite de prosperité; il fait voir la même chose par l'exemple de saint Jean-Baptiste, des Apôtres & des Martyrs. Ce n'est pas, ajoute-t-il, un petit avantage pour l'Eglise, de pouvoir discerner les loups couverts de la peau des brebis; la persecution est comme le creuset qui démêle le bon or d'avec le faux; & afin que les fidéles de Constantinople ne fussent pas scandalisés en voyant Attique se jetter sur eux avec plus de furie qu'un loup ravissant; & les Magistrats & les Princes abuser de leur autorité pour exercer des violences; Songez, leur dit-il, que les choses alloient encore beaucoup plus mal aux tems des Apôtres. L'Empereur qui regnoit alors étoit un mystere d'iniquité; mais sa cruauté n'a fait que rehausser la gloire des fidéles; les Gentils mêmes ont tiré de grands avantages des persécutions des Justes, quand ils ont fait cette réflexion sur leur constance: ce sont elles qui ont conservé l'Eglise, & qui lui ont donné lieu de s'étendre par toute la terre en si peu de tems. La saint Evêque finit ce Traité en comparant les supplices que souffriront les persécuteurs de l'Eglise, avec les recompenses destinées aux Apôtres & aux Martyrs, & en exhortant ceux pour qui il l'écrivoit, à ramasser en lisant la sainte Ecriture, les maximes propres à les fortifier dans les principes qu'il venoit d'établir.

§. VI.

Des Lettres de Saint Chrysostome.

Analyse des deux Lettres au Pape Innocent, *p.* 515.

I. ON met à la tête des lettres de saint Chrysostome celle qu'il écrivit au Pape Innocent: comme il n'y parle que de ce qui s'étoit passé depuis l'arrivée de Théophile à Constantinople, jusqu'à la fête de Pâque de l'an 404, on conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il l'écrivit aussi-tôt après cette fête. L'inscription ne marque que le Pape Innocent; il n'est aussi parlé que de lui dans la conclusion de cette lettre; mais dans le corps du Discours il parle comme à plusieurs Evêques, ne doutant pas apparemment que sa lettre ne dût être lue dans un Concile, suivant la coutume. On a aussi quelque lieu de croire que cette lettre étoit circulaire pour les Evêques d'Occident, puisque Pallade après l'avoir rapportée, dit qu'elle fut envoyée à Venerius de Milan, & à saint Chromesse d'Aquilée. Saint Chrysostome marque qu'il en avoit chargé quatre Evêques vénérables par leur sagesse, Demetrius de Pessinonte en la seconde Galatie, Pansosphe de Pisidie, Pappus de Syrie, & Eugene de Phrygie, & qu'il avoit en-

voyé avec eux les Diacres Paul & Cyriaque : il y raconte comment Théophile, quoique mandé ſeul à Conſtantinople par l'Empereur, y avoit amené un grand nombre d'Evêques d'Egypte, marquant bien par ce cortége qu'il venoit lui déclarer la guerre. En effet, quoique ſaint Chryſoſtome eût préparé des logemens pour lui & pour toute ſa ſuite, & qu'il les priât inſtamment de venir chez lui ; ils le refuſerent, & Théophile ne voulut ni le voir, ni lui parler, ni prier avec lui, ni lui donner aucune marque de communion ; il n'approcha pas même de l'Egliſe pendant trois ſemaines qu'il fut à Conſtantinople, quoique le ſaint Evêque l'invitât à s'y trouver. Théophile manda encore de ſon autorité l'Archidiacre du Saint, comme s'il n'y eût point eu d'Evêque à Conſtantinople, & tous les Eccleſiaſtiques de la Ville, pour les obliger à dépoſer, ou à préſenter des requêtes contre leur Evêque, enſorte que toutes les Egliſes ſe trouvoient de jour en jour abandonnées, après quoi il cita ſaint Chryſoſtome lui-même. Ce Saint rapporte enſuite les raiſons qu'il avoit eues de ne pas comparoître au Conciliabule du Cheſne ; l'offre qu'il avoit faite de ſe juſtifier ſoit au Cheſne, ſoit par tout ailleurs, pourvû que ſes ennemis déclarés, c'eſt-à-dire, Theophile, Acace, Severien & Antiochus, fuſſent hors de l'aſſemblée, ou n'y fuſſent que comme ſes parties ; la ſentence de depoſition que ce Conciliabule prononça contre lui ſans l'avoir ouï ; la violence dont on uſa envers lui pour le faire ſortir de Conſtantinople, & comment l'Empereur l'avoit rappellé de ſon exil peu de tems après y avoir été envoyé. Il décrit enſuite comment il en avoit été chaſſé une ſeconde fois ſans avoir pû obtenir de l'Empereur d'aſſembler un Concile, pour juger de ce qui s'étoit paſſé, & répreſente au Pape les ſuites de cette injuſtice, & la diviſion qu'elle cauſoit non-ſeulement dans l'Egliſe de Conſtantinople, mais encore dans toutes celles d'Orient ; C'eſt pourquoi il le prie d'apporter à ces maux un prompt remede, afin qu'ils ne ſe communiquent pas dans toutes les parties du monde, & de lui écrire des lettres, où en lui continuant les marques de ſa charité & de ſa communion, il déclareroit nul & ſans aucune force tout ce qu'on avoit fait contre lui ſans l'entendre ; & que ceux au contraire qui l'avoient condamné, meritoient d'être punis ſelon la rigueur des Canons : il offre auſſi de juſtifier ſon innocence dans un jugement légitime, pourvû que ſes adverſaires veuillent y ſoutenir leur procedure. Sur la fin de l'an 406 qui étoit le troiſiéme de ſon ſecond exil, ſaint Chryſoſtome écrivit encore au Pape Innocent pour le remercier de ce qu'il avoit fait

pour la défenſe de ſa cauſe ; il lui témoigne qu'il auroit ſouhaité lui écrire un plus grand nombre de lettres, aſſuré qu'il auroit trouvé de la conſolation en lui écrivant ; mais qu'il en a été empêché, & par le grand éloignement, & par la difficulté du commerce cauſée par les incurſions de Iſaures. Comme il ſçavoit qu'il n'avoit pas tenu à ce ſaint Pape, que l'ordre & la paix n'euſſent été rétablis par tout, il le prie de ne point ſe rebuter à cauſe de l'endurciſſement & de l'inſolence des ennemis de la paix ; mais de continuer à travailler pour une affaire auſſi importante à l'Egliſe qu'étoit celle-là ; que ſes ſoins & ſes efforts pourroient avoir enfin un heureux ſuccès, ou qu'au moins ils lui mériteroient une couronne auprès de Dieu, & donneroient de la conſolation aux affligés. « Pour moi, ajoute-t-il, qui ſuis accablé de maux, aban-
» donné à la faim, à la peſte, à la guerre, à des aſſauts continuels,
» à une ſolitude affreuſe, à une mort toujours préſente, à l'épée &
» à la cruauté des Iſaures ; je trouve ma joie, ma gloire, mon re-
» pos dans l'union à la charité conſtante & ſincere que vous vou-
» lez bien avoir avec moi. » Il envoya cette lettre par Jean Prêtre, & Paul Diacre, qui dès l'an 405, avoient projetté le voyage de Rome, comme on le voit par la lettre 148 à Cyriaque, Demetrius, Pallade, & Eulyſius, mais qui ne l'exécuterent que ſur la fin de l'année 406.

Analyſe de ſes deux Lettres aux Evêques & aux Prêtres priſonniers, *p. 526. & 659.*

II. Il n'y avoit pas long-tems que ſaint Chryſoſtome étoit arrivé à Cucuſe lorſqu'il écrivit aux Evêques & aux Prêtres qui étoient détenus dans les priſons pour la défenſe de la verité. Nous avons de lui deux lettres qui leur ont été adreſſées, & que l'on croit avoir été écrites au commencement de ſon ſecond exil ; c'eſt-à-dire, vers le mois de Septembre de l'an 404. Dans la premiere, il les qualifie bienheureux à cauſe des chaînes dont ils étoient chargés, & leur attribue le titre & le mérite des Martyrs, puiſqu'ils ſouffroient comme eux pour la défenſe de l'Egliſe, de ſa diſcipline, de ſon Sacerdoce, pour la verité, & pour ne pas autoriſer les calomnies de ceux qui l'accuſoient, ou ſes amis, d'avoir mis le feu à l'Egliſe de Conſtantinople. Il dit que leur conſtance leur a gagné l'amitié de tout le monde, & que l'on releve par tout leurs belles actions ; il leur promet que leurs tourmens finiront dans peu ; & après les avoir conjurés de prier ſans ceſſe pour lui, il les aſſure que quoique ſéparé d'eux depuis long-tems, & par un long eſpace de chemin, il les a toujours préſens.

Analyſe des Lettres à Ste Olympiade. *Phot. cod. 86.*

III. Nous avons dix-ſept lettres de ſaint Chryſoſtome à ſainte Olympiade, écrites dans ſon exil ; Photius qui les avoit lues, dit

qu'elles sont les plus utiles de toutes, mais les moins simples, le saint Evêque n'ayant pû accommoder au stile épistolaire, la matiere qu'il avoit à traiter; en sorte qu'il y a fait pour ainsi dire violence aux loix de l'art d'écrire. Sainte Olympiade étoit de très-grande naissance & possedoit de grands biens; laissée orpheline, elle fut mariée jeune avec Nebridius qui avoit été Préfet de Constantinople, & demeura veuve au bout de vingt mois: elle avoit cultivé par son esprit les sciences, & étoit d'une rare beauté. L'Empereur Théodose voulut la remarier à un nommé Elpide; mais elle le refusa, disant: « Si Dieu avoit voulu que je vécusse avec » un homme, il ne m'auroit pas ôté le premier. » Ce Prince irrité de son refus, ordonna au Préfet de Constantinople de garder ses biens jusqu'à ce qu'elle eût trente ans: elle n'en fut point affligée, & remercia Théodose de l'avoir déchargée d'un pesant fardeau. « Vous » ferez encore mieux, Seigneur, ajoute-t-elle, si vous ordonnez » qu'on les distribue aux pauvres & aux Eglises; car il y a long- » tems que je crains de tirer vanité de cette distribution, & de m'at- » tacher aux biens materiels, au préjudice des veritables richesses. » Cette réponse toucha l'Empereur, qui informé de sa maniere de vivre, lui fit rendre la libre disposition de ses biens. Elle ne mangeoit rien qui eut eu vie, & n'usoit point ordinairement du bain; que si sa santé l'y obligeoit, elle entroit dans l'eau avec sa tunique; ses veilles étoient fréquentes, ses habits pauvres, son humilité extrême, ses larmes continuelles, sa charité sans bornes; les Eglises, les Hôpitaux, les Monasteres, les Prisonniers, les Exilés, tous se ressentoient de ses liberalités; elle répandoit ses aumônes par toute la terre; dans les villes, les campagnes, les isles, les deserts; elle affranchit un grand nombre d'esclaves, & faisoit son occupation ordinaire, d'instruire les femmes infidelles, de visiter les malades, d'assister les vieilles gens, les veuves, les orphelins, les vierges; elle fut liée d'amitié avec plusieurs saints Evêques, mais particulierement avec saint Chrysostome, qui ne voulant pas toucher aux revenus de l'Eglise, recevoit d'elle sa subsistance de jour en jour, pour ne s'occuper que de son ministere. Ce fut assez pour la rendre odieuse aux Schismatiques, & pour être accusée comme les autres amies de saint Chrysostome, d'avoir mis le feu à l'Eglise; le Préfet la condamna même à payer une grande quantité d'or: elle quitta Constantinople pour aller demeurer à Cyzique. Saint Chrysostome informé dans son exil des persécutions que cette sainte veuve avoit souffertes, de l'affliction que lui causoit son absence, & de la maladie dans laquelle elle

Epist. 1. ad étoit tombée, lui écrivit pour la consoler. Il lui répréſente que *Olymp. p. 527.* quelques grandes que ſoient le calamités temporelles, elles ne doivent pas nous faire perdre l'eſperance d'un meilleur ſort, & que la coutume de Dieu eſt d'attendre que nos maux ſoient comme deséſperés, pour nous en délivrer; que rien en ce monde n'eſt à craindre que le péché, que tous les autres accidens de la vie ſoit les inimitiés, ſoit les calomnies, ſoit la proſcription des biens, ſoit l'exil, ſoit le tranchant de l'épée, ne ſont qu'une fable & une comédie, & ne peuvent faire aucun tort à une ame qui veille ſur elle-même. C'eſt ce qu'il prouve par un endroit de l'Epître de ſaint Paul aux Corinthiens, où cet Apôtre dit que nous ne devons *2. Cor. 4, 18.* point conſiderer les choſes viſibles, parce qu'elles ne ſont que *Iſ. 51, 7.* temporelles; il fait voir la même choſe par un paſſage d'Iſaïe, où ce Prophéte nous exhorte à ne point appréhender les opprobres qui nous viennent de la part des hommes; & comme elle pouvoit ſe plaindre en quelque maniere, de ce qu'ayant demandé à Dieu d'être délivrée des perſécutions, elle ne l'avoit point obtenu; il raconte comment Dieu, qui pouvoit empêcher que les trois jeunes hommes de Babylone ne fuſſent exposés à une longue tentation, permit le contraire, pour rendre leur vertu plus illuſtre: il raconte auſſi toutes les perſécutions que Jeſus-Chriſt eut à ſouffrir depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort, & celles que *Epiſt. 2. ad* l'on fit ſouffrir à l'Egliſe après le martyre de ſaint Etienne. Dans *Olymp. p. 535.* la ſeconde lettre qui fut écrite à Cucuſe en 404[1], ſaint Chryſoſtome continue à conſoler ſainte Olympiade, & à l'exhorter à la pénitence, ſans ſe laiſſer abbattre aux perſécutions que l'on faiſoit ſouffrir à l'Egliſe. Il lui fait voir que rien n'eſt plus dangereux pour nous que de nous laiſſer affoiblir par les péchés d'autrui, & rapporte à ce ſujet la conduite que tint ſaint Paul, à l'égard de l'inceſtueux de Corinthe. Sainte Olympiade objectoit ſa foibleſſe & ſa puſillanimité; mais ſaint Chryſoſtome prend cela pour de vaines excuſes, diſant qu'il connoiſſoit & la force de ſon eſprit, & la grandeur de ſon courage; il entre même dans le détail de ſes vertus, & les bonnes œuvres qu'elle pratiquoit depuis ſi long-tems, & en prend occaſion de l'encourager à ſouffrir à l'avenir, par ce qu'elle avoit déja ſouffert; il lui met auſſi devant les yeux la conſtance de Job dans ſes maux, & les ſupplices que Dieu fera ſouffrir aux méchans dans l'autre vie; il ajoute que pour ſe conſoler de ſon abſence, elle peut s'entretenir avec lui dans ſes écrits; & que pour cet effet il lui écrira ſouvent & de longues lettres, *Ep. 3. p. 552.* s'il en a le moyen. Il tâche dans la troiſiéme d'achever ce qu'il

avoit

avoit commencé dans les deux premieres ; ſçavoir, d'apporter des remedes efficaces contre l'abbattement & le découragement de ſainte Olympiade : il s'y promet même de changer ſa triſteſſe en joie. Après lui avoir donc répréſenté que cette triſteſſe plus difficile à ſupporter que la mort même ne peut produire dans une ame que des ſuites ſâcheuſes ; il lui fait voir que rien ne peut lui être plus utile que la patience dans les adverſités dont elle étoit continuellement affligée ; que c'eſt cette vertu qui a fait la gloire & le mérite des Saints ; ce qu'il prouve par l'exemple du Patriarche Joſeph, & des trois jeunes enfans de Babylone. La quatriéme lettre commence ainſi : Ne vous inquietez pas de la rigueur de l'hyver, de mon mal d'eſtomach, ni des incurſions des Iſaures ; l'hyver a été comme il doit être en Armenie ; mais il ne m'a pas beaucoup incommodé, par les précautions que j'ai priſes pour me mettre à couvert du froid. Ne vous affligez donc point de ce que je paſſe ici l'hyver ; car ma ſanté eſt beaucoup meilleure que l'année paſſée, & vous même vous vous porteriez mieux, ſi vous aviez pris le ſoin néceſſaire de votre ſanté. Saint Chryſoſtome prie donc ſainte Olympiade de ne rien négliger pour ſe rétablir, & fait voir à cette occaſion le cas que l'on doit faire de la ſanté, & cite l'exemple de ſaint Paul qui conſeilla à Timothée de prendre ſoin de la ſienne. Si notre ſéparation, ajoûte-t-il, vous afflige, attendez vous à en voir la fin. Ce que je ne dis pas pour vous conſoler, mais aſſûré que la choſe arrivera ; autrement il y a long-tems que je ſerois mort de tout ce que j'ai ſouffert. Cette lettre fut écrite vers l'an 406, à Arabiſſe. Dans la cinquiéme, que l'on croit avoir été écrite vers le même tems, il repréſente à ſainte Olympiade que quoique ſes ennemis faſſent contre-elle de nouveaux efforts, elle ne doit point en être ébranlée ; & dit que ces nouvelles perſécutions ſont une preuve des victoires qu'elle a remportées ſur le Démon, qui ne s'éleveroit pas avec tant de furie contre elle, ſi elle ne l'avoit pas terraſſé & ne lui avoit point porté de coups mortels. Il s'étend ſur la vanité de la félicité humaine, & ſur le peu d'impreſſion que doivent faire ſur une ame courageuſe les calamités de cette vie, puiſque Dieu récompenſe ſi libéralement ceux qui les ſouffrent en patience. Saint Chryſoſtome écrivit la ſixiéme à Cucuſe en 405, après une maladie qui l'avoit conduit aux portes de la mort ; il y fait mention des lettres qu'il avoit reçues de ſainte Olympiade, qu'il félicite de ce qu'elle avoit fait étant à Conſtantinople pour la défenſe de la vérité, tandis qu'un grand nombre de perſonnes de tout âge & de tout ſexe l'avoit abandonnée

Ep. 4. p. 570.

Ep. 5. p. 577.

Ep. 6. p. 579.

avant le combat. Il continue son éloge dans la septiéme, qui est
Ep. 7. p. 583. encore de Cucuse, & de l'an 405, & la congratule en particulier de son exil ; il fait voir ensuite que comme le crime porte avec lui sa peine, avant même que le Juge ait prononcé, de même la vertu est à elle-même une récompense, avant qu'elle en ait reçu de Dieu : il parle des calomnies que l'on avoit répandues contre elle & contre lui à l'occasion de l'embrasement de Constantinople, & la félicite de ce qu'elle avoit souffert en cette occasion.
Ep. 8. p. 589. Il marque dans la huitiéme, écrite en 404, avec quelle humanité les soldats Prétoriens qui le conduisoient à Cucuse, en agissoient avec lui, & comment par tout où il passoit, le peuple accouroit pour le voir, fondant en larmes, & jettant des cris lamentables.
Ep. 9. p. 590. Il dit la même chose dans la neuviéme lettre écrite quelques jours après ; & il croyoit devoir marquer tous ces bons accueils
Ep. 10. p. 590. à sainte Olympiade, pour la consoler de son absence. La dixiéme, est datée de Nicée le troisiéme jour de Juillet : le repos qu'il avoit pris en cette Ville & la bonté de l'air fortifierent sa santé : il paroît qu'il envoya cette lettre par Pergamius qu'il appelle son fils. Dans la suivante il prie sainte Olympiade de se servir de la même voie pour lui donner des nouvelles de sa santé dont il témoigne être fort en peine ; il l'écrivit en 404, lorsqu'il alloit
Ep. 11. p. 591. à Cucuse. La douziéme, est de Cesarée en Cappadoce en 404 ;
Ep. 12. p. 591. il s'y plaint de ce que sainte Olympiade ayant eu occasion de lui
Ep. 13. p. 592. écrire par le frere de l'Evêque Maxime, elle n'en avoit voulu rien faire. La treiziéme est de Cucuse, où le Saint étoit arrivé vers la mi-Septembre de la même année 404. Il y fait un récit du bon traitement que lui faisoit une homme de qualité nommé Dioscore, & des attentions que les personnes les plus considerables de la Ville avoient pour lui procurer toute sorte de soulagemens ; il dit que le même jour qu'il y arriva, la Diaconesse Sabinienne y arriva aussi, resolue nonobstant son grand âge, de ne point se séparer de lui, & de le suivre même jusqu'en Scythie, où le bruit couroit qu'on le vouloit envoyer : il dit encore qu'il trouva à Cucuse, le Prêtre Constantius, qui l'y attendoit depuis long-tems ; mais qui n'osoit se montrer, tant il étoit persécuté. Comme saint Chrysostome jouïssoit en cette Ville d'une grande tranquillité, & qu'Adelphius qui en étoit Evêque le traitoit avec beaucoup de charité & de respect, il prie sainte Olympiade qui s'employoit pour faire changer le lieu de son exil, de cesser ses poursuites, parce que le voyage l'incommoderoit plus que l'exil même, à moins que ce ne fût pour le raprocher, comme à Cyzique, ou plus près

que Nicomedie. Il raconte dans la quatorziéme, les mauvais traitemens qu'il reçut étant à Cesarée, de la part de l'Evêque Pharetrius, qui avoit auparavant souscrit par lettres à sa condamnation; cet Evêque ne laissoit pas de lui donner au dehors toutes les marques possibles de charité; mais voyant que tout le Clergé, le peuple, les Moines, les Religieuses s'empressoient à servir & à soulager saint Chrysostome; qu'il étoit cheri & visité tous les jours par tout ce qu'il y avoit de gens considerables dans la Ville; jaloux de ces attentions, il l'obligea de sortir de Cesarée, sans vouloir même permettre à l'illustre Veuve Seleucie, de lui donner retraite dans une maison qu'elle avoit à cinq mille de la Ville. Il prie sainte Olympiade de ne point parler de ce détail, & de rendre à l'Evêque Maruthas tous les services qu'elle pourroit, afin de le retirer du gouffre, c'est-à-dire, de la liaison qu'il avoit avec ses ennemis; car j'ai grand besoin de lui, dit-il, pour les affaires de Perse; & sachez de lui, s'il est possible, ce qu'il y a fait, & pourquoi il est venu, & me le faites sçavoir, & si vous lui avez rendu mes deux lettres; s'il veut m'écrire, je lui écrirai encore, sinon qu'il vous dise s'il a fait quelque chose de plus en ce pays là, & s'il y doit encore faire quelque bien à son retour; c'est pour cela que je desirois de le voir. Dans les trois dernieres lettres, saint Chrysostome fait voir que ni l'exil, ni la perte des biens, ni les injures, ni les persécutions ne doivent point affoiblir le courage de sainte Olympiade, & que Dieu se plaît souvent à conduire ses élûs par des voies mêlées, tantôt de prosperités, tantôt d'adversités; & que quant aux maladies du corps, on doit les supporter avec actions de graces & beaucoup de constance, puisqu'elles ont procuré à Job & au Lazare une couronne immortelle. Il parle dans la dix-septiéme de ceux qui étoient morts en prison & dans les tourmens, & dit que ce n'est pas sur eux qu'il faut verser des larmes, mais sur ceux qui leur ont fait souffrir tant de mauvais traitemens.

Ep. 14. p. 594.

Ep. 15, 16. p. 601 & 603.

Ep. 14. p. 604.

III. Les lettres suivantes jusqu'à la cinquantiéme n'ont rien de remarquable; ce sont des réponses que saint Chrysostome fait à ceux qui s'interessoient à sa santé, & qui lui avoient témoigné du chagrin sur son éloignement: il parle dans celle-ci des présens que plusieurs personnes de qualité lui avoient envoyés dans son exil de Cucuse, & de ceux en particulier qu'il venoit de recevoir de Diogene, à qui il marque qu'il les lui envoie, le priant de le trouver bon ainsi, parce qu'il n'en avoit pas besoin; il ajoute qu'il en a usé de même envers plusieurs de ses amis. Mais Aphra-

Autres Lettres de S. Chrysostome.

Lettres à Diogene.

Ep. 50. p. 620.

Ep. 51.

ate qui avoit apporté ces présens, ne voulant point du tout les remporter, saint Chrysostome écrivit une seconde lettre à Diogène, pour le prier de les envoyer aux Missionnaires de la Phénicie, & à Aphraate même pour travailler avec eux. La même année, c'est-à-dire, en 405 le saint Evêque ayant reçu des nouvelles du progrés que le Prêtre Nicolas faisoit dans la Phénicie, il l'en felicita, & le pria de continuer, & par lui-même, & par tous ceux qu'il pourroit, à entretenir & à augmenter même le bien qu'on avoit commencé dans cette Province, à affermir ceux qui y étoient déja, & à chercher de nouveaux ouvriers pour les y envoyer encore, afin de remplir ce pays d'hommes généreux & zélés : il lui recommande aussi de presser vivement le Prêtre Geronce de partir dès que sa santé seroit rétablie, de peur qu'en différant, il ne trouvât les chemins fermés par l'hyver; il le prie encore de faire son possible pour engager le Prêtre Jean à accompagner Geronce dans ce voyage. Geronce se disposa en effet pour partir, & saint Chrysostome le croyant arrivé en Phénicie, lui écrivit pour l'animer au travail; mais ayant appris qu'il s'étoit trouvé arrêté en chemin par une maladie, il lui écrivit une seconde lettre pour le prier d'exécuter promptement son dessein, & de tâcher même de mener avec lui d'autres ouvriers : il l'assure dans cette lettre qu'il ne manquera de rien, soit pour les bâtimens, soit pour les besoins des freres, & qu'il en a chargé le Pêtre Constantius; il ajoute qu'en travaillant pour affermir ces Eglises naissantes, il pourra pratiquer aussi ses exercices ordinaires, & qu'il y ajoutera la récompense que méritent ceux qui s'appliquent à sauver les ames, & qui s'exposent à quelque danger pour Jesus-Christ. Il paroît que Geronce & Jean étoient du nombre des solitaires qui vivoient dans le Diocèse d'Apamée en Syrie : du moins peut-on l'assurer de Jean; car saint Chrysostome écrivit la même année à Simeon & à Maris Prêtre & Moine dans ce Diocèse, pour leur témoigner sa joie du voyage que Jean entreprénoit en Phénicie, & les exhorter à lui donner encore quelques bons ouvriers.

Ep. 53. p. 621. & 79. p. 631.

Ep. 54. p. 623.

Ep. 55. p. 624.

Lettres à divers Evêques. *Ep. 85, 86, 87, 88, 89, p. 628 & sui.*

IV. Vers le même tems, c'est-à-dire, en 404, saint Chrysostome écrivit à Lucius, à Maris, à Eulogius, à Jean de Jérusalem, à Théodose de Scythople & à Moyse, tous Evêques, diverses lettres pour les remercier du zéle qu'ils avoient témoigné pour la défense de sa cause, ou plutôt de celle de l'Eglise, les exhortant à inspirer aux autres la même ardeur, & à n'avoir rien de commun avec les auteurs des troubles; il les assure que la vrigueur qu'ils ont témoignée & qu'ils témoigneront encore à l'avenir, est

capable de rétablir les Eglises, quoique leur nombre fût petit, en comparaison de ceux qui tomboient tous les jours; car rien, dit-il, n'est plus fort que ce que l'on emploie pour la défense de l'Eglise, & le courage d'un Evêque dans la persécution, est une puissante muraille pour soutenir toutes les Eglises de l'Univers.

V. La Diaconesse Pentadie fut aussi persecutée à cause de saint Chrysostome & de l'embrasement de Constantinople; elle étoit veuve du Consul Timase: on la traîna à la grande place, de là au barreau, & du barreau à la prison. Ses ennemis formerent contre elle des accusations calomnieuses, & aposterent de faux témoins: on tourmenta à ses yeux avec beaucoup de cruauté un grand nombre de personnes, accusées apparamment aussi de l'embrasement, tout cela pour l'intimider & l'obliger à dire le contraire de ce qu'elle sçavoit. Mais rien ne put l'effrayer; elle repondit avec beaucoup de sagesse & de liberté, & fit voir que le crime de l'embrasement dont les ennemis de saint Chrysostome faisoient leur fort, n'étoit qu'une calomnie: sa victoire donna un nouveau courage à ceux qui combattoient pour la vérité: elle fut encore menacée depuis, mais toujours délivrée du danger. Elle écrivit à saint Chrysostome ce qui s'étoit passé, & ce saint Evêque pour lui en marquer sa joie lui fit une réponse, où en la congratulant de ce qu'elle avoit fait, il l'anime à combattre toujours avec le même courage, dans la confiance qu'elle devoit avoir au secours de Dieu. Cette lettre fut écrite vers l'an 404 ou 405. Il lui en écrivit une seconde vers le même tems, pour l'empêcher de le venir voir dans son exile; disant que sa présence étoit plus utile à Constantinople, où elle pouvoit encourager & affermir les persécutés, & mériter par-là une grande récompense. Peanius l'un des plus puissans amis de saint Chrysostome, & plus recommandable par sa vertu que par les charges éminentes qu'il possédoit, souffrit aussi beaucoup dans cette persécution. Ce saint lui écrivit plusieurs fois de son exil, pour le congratuler sur ce qu'il rendoit gloire à Dieu parmi les persécutions & les tempêtes, & de ce qu'il se rendoit à Constantinople la consolation, le refuge & le port de tous ceux qui y souffroient pour la verité; & sur ce que Peanius lui avoit mandé que l'on n'épargnoit pas la vie même, il lui répond, qu'il n'y a qu'à se rejouïr pour ceux qui souffrent; qu'il faut que le diable se sente bien blessé, puisqu'il s'emporte avec tant de fureur par ceux qu'il commande; que s'il y a quelqu'un à plaindre, ce sont les persécuteurs, à qui tout le mal qu'ils font aux autres ne sert qu'à allumer de

Lettres à Pentadie Diaconesse, à Pæanius, à Ampruclа, à Hypatius, à Theodote.

Ep. 94. p. 643.

Ep. 104. p. 649.

Ep. 95. p. 644. Ep. 103 p. 708. Ep. 204 p. 713

plus en plus contre eux-mêmes les feux de l'enfer ; il les compare à des bêtes féroces, qui s'enfoncent d'autant plus le dard qui les perce, qu'elles font plus d'efforts pour se lancer contre le chasseur. Peanius avoit encore écrit à saint Chrysostome sur l'état de la Palestine, de la Phénicie & de la Cilicie : sur quoi le saint Evêque lui répond qu'il n'avoit que faire de s'inquietter pour les deux premieres, parce qu'elles n'avoient point reçu l'Evêque que les adversaires avoient envoyé ; mais comme la Cilicie étoit partagée, il feroit bien d'employer ses soins & ses veilles pour rétablir les Provinces, & d'en écrire à l'Evêque Théodose dont il étoit cousin. S. Chrysostome écrivit aussi à Amprucla Diaconisse, & aux autres femmes qui avoient souffert avec elle, pour les en congratuler, & les exhorter à continuer de combattre dans la vûe des couronnes qui les attendoient ; au Prêtre Hypatius qui avoit aussi beaucoup souffert dans cette persécution, & à Théodote Lecteur. Saint Chrysostome l'avoit pris auprès de lui, pour l'instruire & le former à la piété ; mais les alarmes continuelles où il étoit à Arabisse, l'obligerent à le renvoyer, d'autant que ce jeune homme étant incommodé des yeux, l'air de ce pays-là lui étoit contraire ; il lui écrivit depuis pour l'exhorter à prendre patience, & même à se réjouïr dans les tribulations, à prendre soin de guérir ses yeux, & à s'appliquer autant qu'il pourroit à la lecture de l'Ecriture Sainte : Aprenez, dit-il, toujours la lettre, & quelques jours je vous en expliquerai le sens.

Ep. 96. p. 645
Ep. 103 p. 648
Ep 97 p. 646
Ep. 102. p. 688
Ep. 136. p. 680

Lettres à Calcidie, à Asyncritie & a quatre Prêtres d'Antioche.
Ep. 105, 106 p. 650, 651.
Ep. 107. p. 651

VI. Les lettres de saint Chrysostome à Calcidie & à Asyncritie, sont pour les exhorter à supporter avec patience les tentations de cette vie, & à ne s'inquiéter que de marcher dans la voie étroite qui conduit au Ciel. Dans celle qui est adressée à Castus, Valere, Diophante & Cyriaque Prêtres d'Antioche, Saint Chrysostome fait l'éloge des souffrances qu'ils avoient endurées en cette Ville pour la défense de la vérité : elle fut écrite de Cucuse en 405 ; avant d'y arriver il en écrivit une à Arabius, l'un de ceux qui avoient ressenti plus vivement la persécution injuste qu'on faisoit au Saint : il lui promet que la douleur qu'il avoit ressentie en cette occasion, ne demeureroit pas sans récompense ; & il l'exhorte à continuer de gémir & de prier, non-seulement pour lui & pour Constantinople, mais pour toute l'Eglise, puisque le trouble qui avoit comencé dans cette Ville, s'étoit répandu par tout : il le remercie de l'offre qu'il lui avoit faite de la maison qu'il avoit à Sebaste, disant que ses ennemis avoient obtenu qu'il seroit relégué à Cucuse. Après qu'il y fut arrivé il écrivit au Tribun Marcien pour lui témoigner la

Ep. 121. p. 661
Ep. 122. p. 662

joie qu'il avoit reçue en apprennant ses bonnes œuvres, ayant non-seulement soin des orphelins & des veuves, mais nourrissant encore tout un peuple, à qui il fournissoit du bled, du vin, de l'huile & tout ce dont il avoit besoin. Dans la lettre aux Prêtres & aux Moines de Phénicie, il les exhorte à ne point se rebuter par les troubles qui y étoient arrivés, ni par les menaces que leur faisoient ceux qui vouloient empêcher la conversion des infidéles; car Dieu, ajoûte-t-il, levra bien-tôt tous ces obstacles: il leur marque aussi qu'il a donné ses ordres, pour qu'ils aient abondamment les habits, les chaussures & les alimens necessaires. Cette lettre est de Cucuse en 405. *Ep. 123 p. 663*

VII. Les difficultés qu'un Anglois nommé Halesius a formées contre la cent vingt-cinquiéme lettre adressée à l'Evêque Cyriaque lorsqu'il étoit en exil, ont paru si foibles aux plus habiles critiques, qu'ils l'ont tous presque unanimement reçue comme étant de saint Chrysostome. Ils ont suivi en cela le jugement de Photius, qui bon juge du stile, n'a point remarqué, comme Halesius que celui de cettte lettre fût indigne de saint Chrysostome; il la met au nombre des lettres qu'il ne doutoit pas être de ce Pere. Elle est encore dans la vie de saint Chrysostome écrite il y a plus de 1000 ans, par George d'Alexandrie. Ce Cyriaque étoit Evêque de Synnades, & avoit été envoyé prisonnier à Calcedoine, comme complice de l'embrasement de Constantinople; ce fut pour l'empêcher de succomber à la douleur que lui causoient les maux de l'Eglise, que saint Chrysostome lui écrivit cette lettre: il y témoigne qu'il étoit arrivé depuis peu à Cucuse; ainsi on ne peut la mettre que vers la fin de Septembre de l'an 404; ce Saint en avoit déja écrit une à Cyriaque sur le même sujet, & George d'Alexandrie en rapporte le commencement; mais c'est tout ce que nous en avons. Dans celle qui nous reste entiere, le Saint exhorte Cyriaque à continuer de prier, sans se lasser d'attendre le tems que Dieu avoit marqué pour faire cesser la persécution; il lui répresente que c'est la coutume de Dieu d'en agir ainsi, & de ne pas faire cesser aussi-tôt les maux dont il permet que les siens soient affligés; c'est ce qu'il prouve par l'éxemple des trois jeunes hommes de Babylone. Il ajoute en parlant de lui-même qu'il ne s'est point laissé abbattre par tous les mauvais traitemens qu'on lui a fait souffrir; que si on le chassoit de la ville, il ne s'en mettoit point en peine; que lorsqu'on l'envoyoit en exil, il ne s'y opposoit point, regardant la terre comme appartenant au Seigneur; si l'on veut, ajoute-t-il, me faire souffrir le sup-

Lettres à l'Evêque Cyriaque. *Ep. 125. p. 667*

Phot. *cod.* 86. *p.* 205.

plice de la ſcie, je me remets devant les yeux l'exemple d'Iſaïe; celui de Jonas, ſi l'on veut me précipiter dans la mer; celui des trois Jeunes hommes, ſi l'on veut me jetter dans la fournaiſe; celui de Daniel, ſi l'on veut m'expoſer aux bêtes feroces; celui d'Etienne, ſi l'on veut me lapider; celui de Jean-Baptiſte, ſi l'on veut me trancher la tête; celui de Job, ſi l'on veut me dépouiller de mes biens. Il vient enſuite aux calomnies dont ſes ennemis le chargeoient; Ils ont, dit-il, avancé que j'avois communié quelques perſonnes qui avoient mangé auparavant; ſi je l'ai fait, que mon nom ſoit effacé du livre des Evêques, & qu'il ne ſoit pas écrit dans le livre de la Foi-Ortodoxe; mais s'ils s'obſtinent à m'en faire un crime, qu'ils dépouillent auſſi ſaint Paul de ſon grade, lui qui donna le Batême à toute la maiſon après ſouper; & qu'ils ôtent même au Seigneur ſon autorité, puiſqu'il donna après ſouper la Communion aux Apôtres. Saint Chryſoſtome l'explique ainſi, parce que l'on ne ſeparoit pas l'Euchariſtie d'avec le Batême. Il répond auſſi à une autre calomnie qui attaquoit ſa pureté, puis il continue à fortifier Cyriaque en lui citant divers exemples de patience, & quelques endroits de l'Ecriture, propres à lui faire mépriſer les injures & les autres mauvais traitemens de ſes perſécuteurs; il lui fait part de l'intruſion d'Arſace que l'Imperatrice Eudoxie avoit mis ſur le Siége de Conſtantinople, & du zéle que les Catholiques avoient témoigné en cette occaſion, tous ayant refuſé de communiquer avec cet uſurpateur, & pluſieurs ayant mieux aimé mourir en priſon que de le reconnoître pour leur véritable paſteur: il donne à Cyriaque le titre d'exilé dans l'inſcription de ſa lettre, apparemment parce qu'il étoit chaſſé de ſon Siége.

Lettres au Prêtre Rufin. *Ep. 126 p. 671*

VIII. Saint Chryſoſtome ayant appris en 406, lorſqu'il étoit encore à Cucuſe, que la perſécution avoit recommencé dans les Egliſes de Phénicie, & que les Payens en fureur avoient tué ou bleſſé pluſieurs Moines; il écrivit au Prêtre Rufin une lettre très-preſſante, afin qu'il ſe hatât d'y aller, perſuadé que par ſes prieres, par ſa douceur, ſon courage, ſa patience & même par ſa ſeule préſence, il appaiſeroit tous les deſordres; il lui répréſente que c'eſt-là une œuvre vraiment apoſtolique, & qui lui donnera occaſion de mériter la couronne, & le prie de lui donner continuellement de ſes nouvelles, même pendant le chemin; afin que ſi les choſes ſe tournent avantageuſement, il puiſſe s'en rejouïr; & que ſi au contraire il trouve des obſtacles dans ſon voyage, il puiſſe les lever, Quant aux Reliques des ſaints Mar-

tyr

tyrs, ajoute-t-il, n'en soyez point en peine; car je viens d'envoyer le Prêtre Terence au très-pieux Otrée Evêque d'Arabisse, qui en a quantité de très-sûres, & dans peu de jours je vous les envoierai en Phenicie; hâtez-vous d'achever avant l'hyver les Eglises qui ne sont pas encore couvertes. Ces dernieres paroles font croire que les Reliques devoient servir à la consécration des Autels de ces nouvelles Eglises.

Fleuri *Hist. eccles. lib.* 22. *p.* 255. E

IX. La lettre 148 est un éloge des combats que les Evêques Cyriaque, Demetrius, Pallade & Eulisius avoient soufferts pour la défense de la verité. Cyriaque qui étoit Evêque d'Emese, fut envoyé en exil à Palmyre (*a*) forteresse de Perse; Demetrius dans l'Oasis près des Maziques; Pallade à Syene, dans le voisinage des Blemmyes ou Etiopiens; Eulisius de Bostre, dans un château nommé Misphas près des Sarrazins. Saint Chrysostome l'écrivit à Cucuse en 405: il écrivit l'année suivante à Aurele de Carthage pour lui témoigner combien il lui étoit devoué, & jusqu'à quel point il estimoit son zéle & ses travaux pour toutes les Eglises du monde, le sujet de la lettre à l'Evêque Maxime est tout semblable. Les 11 lettres suivantes sont adressées à divers Evêques d'Occident & aux Prêtres de Rome. S. Chrysostome loue leur charité & leur zéle, qui leur avoit fait entreprendre de longs & de penibles voyages pour l'utilité & la paix des Eglises, & les exhorte à prendre courageusement la défense de sa cause qui étoit celle de l'Eglise: il écrivit sur le même sujet à Anisius de Thessalonique & à tous les Evêques Orthodoxes de la Macedoine, & à divers Evêques qui étoient venus à Constantinople avec les Evêques d'Occident, & à trois des plus illustres Dames Romaines, Proba, Julienne & Italique: il recommande à Proba & aux Evêques d'Occident le Prêtre Jean & le Diacre Paul, comme des hommes persécutés par tout, & qui ne pouvoient se cacher nulle part; il dit à Italique que quoique ce soit l'usage de laisser aux femmes le soin du domestique, & aux hommes celui des affaires du dehors, elles peuvent néanmoins prendre part aussi-bien que les hommes aux combats & aux travaux que l'on entreprend pour la cause de Dieu & de son Eglise; ce qu'il prouve par les louanges que saint Paul donne à plusieurs Dames Romaines, pour avoir travaillé à l'œuvre de Dieu, & ramené au devoir leurs maris.

P. 148, *p.* 686

Ep. 149, *p.* 687

Ep. 150, *p.* 687

Ep. 151, *usque ad* 170.

Lettres aux Evêques prisoniers à Calcédoine.

X. On met en 404 la lettre que saint Chrysostome écrivit aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres détenus en prison à Calcedoine, apparemment à cause de l'embrasement de Constantino-

(*a*) Pallad. *in Dial de vit. S. Chrysost. pag.* 194.

Ep.174, p.699 ple, ou parce qu'ils étoient liés d'amitié avec lui ; il les dit heureux à cause de leurs chaînes, & de la grandeur du courage qu'ils avoient fait paroître : en quoi il les compare aux Apôtres, qui quoique dans les liens ne laissoient pas d'étendre leurs soins par tout le monde : Je conjure votre charité, leur dit-il, de prendre soin à leur exemple des Eglises qui sont répandues par tout, & de pourvoir à un reméde convenable pour faire cesser les maux dont elles sont accablées : ne vous laissez point abbattre par les tourmens que l'on vous fait souffrir, & que la consideration de votre petit nombre ne vous rende pas moins agissans ; car il n'y a point de doute que vos souffrances ne vous donnent de la confiance auprès de Dieu, & ne vous fassent obtenir de lui de plus grandes forces. On voit par la lettre suivante écrite vers le même tems à Agapet, que le Prêtre Elpide travailloit avec fruit à la conversion des infideles dans le Mont-Aman ; qu'il y avoit bâti des Eglises & des Monasteres ; d'où saint Chrysostome prend occasion de le recommander à Agapet qu'il sçavoit être porté d'inclina-

Ep.175, p.699 tion à faire plaisir aux personnes de piété & de vertu. La lettre au Prêtre Hypatius fut écrite de Cucuse en 405 ; saint Chryso-

Ep.180, p.701 stome loue son zéle, & sa constance dans les grandes persécutions qu'il avoit endurées quoique fort âgé, pour son peuple ; & il loue de même les Diacres Eusebe & Lamprotatus qui avoient souffert avec lui. Il paroît que la lettre suivante que l'on croit être

Ep.181, p.702 de l'an 406, fut adressée aux Evêques d'Occident qui avoient entrepris le voyage de Constantinople, pour la défense de S. Chrysostome & le rétablissement de la paix dans les Eglises d'Orient ; il écrivit en particulier à Venerius de Milan, à Hesychius de Salone,

Ep. 182, 183 & à saint Gaudence de Bresse, pour les remercier aussi d'avoir

184, p. 702, fait en cette occasion tout ce qui dépendoit d'eux, & les prier de

703. ne point se lasser de secourir les Eglises d'Orient ; en répondant à

Ep.103, p.708 Pæanius qui lui avoit mandé des nouvelles fort tristes, il dit que sa lettre n'a pas laissé de le combler de joie, parce qu'il l'avoit finie par ces paroles : Que Dieu soit glorifié en tout ; il le conjure de les repeter en toute occasion, & d'enseigner les autres à en user de même, parce qu'elles sont capables de dissiper les tempêtes que le Démon nous suscite, & de nous rendre la tranquillité. Ce Pæanius avoit une grande autorité dans Constantinople, & son zéle pour la verité & pour la justice, lui avoit souvent fait prendre hautement le parti de saint Chrysostome contre les Evêques ses ennemis : il l'en loue dans une autre lettre, comme aussi du soin

Ep. 204, p.713 qu'il prenoit des Eglises de Palestine, de Phenicie & de Cilicie ; & lui recommande celle-ci en particulier, l'avertissant, com-

me nous avons déja remarqué ailleurs, que celles de Palestine & de Phenicie n'avoient pas voulu recevoir celui que le parti de Théophile leur avoit envoyé pour Evêque ; il se plaint aussi à Pæanius des mauvais traitemens qu'il avoit reçus à Cesarée par la malice de Pharetrius qui en étoit Evêque.

XI. Les soins que saint Chrysostome prenoit pour les Eglises de Gotthie, le porterent à écrire au Diacre Theodule pour l'engager à se roidir contre ceux qui vouloient y mettre le trouble. Quelque grande que soit, lui dit-il, la tempête, & l'appliaction deceux qui veulent ruiner les Eglises de Gotthie, ne laissez pas de faire ce qui dépend de vous ; quand vous ne gagneriez point autre chose, ce que je ne crois pas, la récompense de votre bonne volonté vous est toujours préparée de la part de Dieu. Ne vous rebutez donc pas, mon cher frere, dans vos soins & dans vos travaux, pour empêcher qu'il ne s'éleve du trouble & du tumulte dans ces Eglises ; mais sur-tout priez & ne cessez point de demander à Dieu ardemment de les délivrer des maux qu'elles souffrent & de leur rendre la paix : faites encore tous vos efforts, comme je l'ai déja mandé, pour gagner du tems en cette affaire. Ce qui doit sans doute s'entendre de l'ordination d'un Evêque ; il écrivit sur le même sujet aux Moines Goths, qui étoient dans le Monastere de Promotus à Constantinople ; les remerciant des mouvemens qu'ils s'étoient donné pour empêcher qu'il ne s'élevât du tumulte dans l'Eglise de Gotthie, & pour y retarder l'ordination d'un Evêque : ces deux lettres sont de Cucuse en 404.

Lettres au Diacre Theodule & aux Moines de Gotthie.

Ep. 206, p. 715

Ep. 207, p. 715

XII. Il écrivit la même année à Théophile Prêtre de son Eglise pour se plaindre de ce que ni lui ni Sallusle n'assistoient pas, comme ils auroient dû, aux assemblées ; en sorte que Sallusle avoit à peine prêché cinq fois depuis le mois de Juin, jusqu'au mois d'Octobre, & que Théophile n'avoit point prêché du tout ; il exhorte celui-ci à se justifier s'il le pouvoit, ou à se corriger par la vûe des récompenses que sa fidélité pouvoit lui mériter dans ce tems de tribulations, & des supplices dont sa négligence seroit punie ; il n'écrivit point à Sallusle, mais il chargea Théodore un de ses intimes amis de le reveiller de son assoupissement & d'animer son zéle : car, dit-il, s'il n'a point d'ardeur pour l'Eglise dans la tempête ; quand est ce qu'il en aura ? Sera-ce dans le calme & dans la paix, où nous n'aurons plus besoin de lui ? Sallusle n'ayant point profité de cette correction, le saint Evêque lui écrivit pour se plaindre encore une fois de sa négligence. Il finit ainsi sa lettre qui regardoit également Théophile : Pendant que les autres sont persécutés, bannis, chassés,

Lettres aux Prêtres de Constantinople.

Ep. 212, p. 517

Ep. 210, p. 717

Ep.203,p.712 quelle honte est-ce pour vous de ne pas aider au moins le peuple par votre présence & par vos instructions ? La lettre à Valentin fut
Ep.217,p.719 écrite vers le milieu de l'an 405. Saint Chrysostome dont il étoit ami particulier ayant appris que les veuves & les vierges manquoient de nourriture, lui écrivit pour le prier d'envoyer querir Domitien Prêtre & Oeconome de l'Eglise de Constantinople, & de lui fournir tout ce que sa charité lui inspireroit, l'assurant que l'aumône qu'il feroit dans un tems de persécution & de trouble seroit plus récompensée que s'il l'avoit faite en un autre tems. Il apprit aussi étant à Cucuse que les Prêtres Philippe & Euthymius qui tenoient les Ecoles à Constantinople, ayant parlé avec une
Ep.213,p.718 liberté digne de leur caractere, avoient été ôtés pour ce sujet de
Ep.218 p.720 leur emploi ; c'est pourquoi il leur écrivit à l'un & à l'autre, pour
Ep.221,p.721 les exhorter à regarder cette ignominie comme leur gloire & leur couronne, & à la recevoir non avec tristesse, mais avec joie, en attendant avec courage la paix de l'Eglise. Dans sa lettre à Constantius qu'il écrivit à Nicée le quatriéme de Juillet de l'an 404, il le prie de lui mander combien on avoit bâti d'Eglises chaque année dans la Phenicie; combien de Moines étoient passés dans cette Province pour y travailler à l'extinction de l'idolâtrie, & quels progrés la Religion y avoit fait. Il l'exhorte fortement à ne rien relâcher de son zéle & de ses soins à cause des maux qui troubloient l'Eglise ; car, dit-il, nous ne rendrons pas compte des maux qu'on nous fait, au contraire nous en recevrons la récompense ; & les troubles que les méchans excitent n'excuseront point notre lâcheté. Il ajoute qu'ayant rencontré à Nicée un Reclus, propre à l'œuvre de Dieu, il le lui avoit envoyé, afin qu'il s'en servît pour le bien des Eglises de Phenicie; dans la même lettre il le prie de délivrer la ville de Salamine en Cypre, de l'hérésie des Marcionites dont elle étoit infectée, ajoutant qu'il auroit lui-même travaillé à cette affaire, s'il n'en eut été empêché par son exil, & qu'il peut en écrire à l'Evêque Cyriaque, s'il sçait qu'il soit à Constantinople. Il y a beaucoup d'autres lettres de saint Chrysostome, dont nous n'avons pas crû devoir parler, parce qu'elles ne sont que de politesse, & ne contiennent rien d'important.

§. VII.

Lettres du Prêtre Constantius.

Qui étoit Constantius.

I. ON a mis à la suite des lettres de saint Chrysostome celles du Prêtre Constantius son ami intime, soit à cause du rapport qu'elles ont les unes avec les autres, soit parce que la plû-

part sont adressées aux mêmes personnes. La mere de Constantius vivoit encore en 404, elle avoit une fille engagée dans le mariage qui prenoit soin d'elle. Constantius passa sa vie dans le célibat, & le service de l'Eglise d'Antioche; il en fut d'abord fait Notaire, servant à l'Evêque pour l'expedition des lettres; ensuite on le mit au rang des Lecteurs, puis on l'ordonna Diacre; ses mœurs furent toujours pures, n'ayant aucune attache pour l'argent, vivant avec beaucoup d'austerité, & demeurant souvent jusqu'au soir sans manger, donnant son tems au service de ceux qui avoient besoin de son assistance; il avoit beaucoup de pénétration & de discernement; ses Discours étoient pleins de force & persuasifs: il punissoit lentement; mais il étoit d'une justice inflexible dans le jugement des affaires que l'on déferoit au Tribunal Ecclesiastique. Il étoit toujours grave, modeste & recueilli, mais avec un air de gaieté qui paroissoit sur son visage, jusques dans ses maladies. Saint Chrysostome semble dans un endroit lui donner le titre de Moine; d'où l'on a conjecturé qu'il pouvoit bien avoir été quelque-tems dans la solitude, & avoir pratiqué les exercices de la vie monastique, & il en eut tout le tems pendant l'exil de saint Mélece. Après avoir passé quelques années dans le ministere du Diaconat, il fut élevé à la Prêtrise; on voit par diverses lettres de saint Chrysostome que non content de servir l'Eglise d'Antioche, il prit encore soin de celles de Phenicie, d'Arabie, & des autres Provinces de l'Orient, pour y abolir le Paganisme & y établir la Religion Chrétienne. Lorsque S. Chrysostome fut chassé de Constantinople en 404, Constantius sachant que Cucuse étoit le lieu de son exil, vint l'y attendre; la mort de saint Flavien arrivée en même tems, fit jetter les yeux sur Constantius pour remplir le siége d'Antioche; mais Porphire aussi Prêtre de cette Eglise, homme de mœurs impures, & qui avoit ordinairement à sa suite & à sa table des cochers du Cyrque, & des danseurs, vint à bout par ses intrigues de se faire donner pour successeur à Flavien. Constantius ne put pas toujours demeurer à Cucuse, & il fut obligé de quitter saint Chrysostome, pour retourner à Antioche; ce saint Evêque qui ne le quittoit qu'avec un regret sensible, le chargea d'une lettre pour Castus & trois autres Prêtres de ses Eglises, à qui il le recommandoit, les exhortant de soutenir son innocence, & d'empêcher que le procès qu'on avoit voulu lui faire sur une chose où il n'avoit mérité que des éloges, ne fût porté devant les Juges: la chose réussit par les sollicitations de Castus, & saint Chrysostome l'en remercia. Constantius de retour à Antioche conti-

Const. Ep. 237, tom. 3, oper. Chrys. p. 732.

Sozom. lib. 8, cap. 24. Socrat. lib. 7. cap. 9. Pallad. in Dial.

Ep. 66, p. 629.

Chrys. Ep. 54, pag. 221.

Chrysost. Ep. 162. p. 627.

nua à y rendre ſervice à l'Egliſe, à ſes freres & à la verité ; mais Porphyre qui le regardoit comme ſon ennemi, obtint un ordre de l'Empereur, pour l'envoyer en exil comme perturbateur du repos public. Conſtantius en étant averti, ſe ſauva en Cypre à l'aide de ſes amis : on croit qu'il put bien retourner de-là auprès de ſaint Chryſoſtome, & on ſe fonde ſur ce qu'on lit à la tête des Homélies de ce Pere ſur l'Epître aux Hébreux, qu'elles ont été données au public après ſa mort par Conſtantin ou Conſtantius Prêtre d'Antioche, qui les trouva écrites ſeulement en notes.

Lettres du Prêtre Conſtantius.

II. Il n'y a gueres moyen de douter que les lettres que nous avons imprimées ſous le nom du Prêtre Conſtantius ne ſoient effectivement de lui, & non pas de ſaint Chryſoſtome, comme quelques-uns l'ont avancé, le ſtile en eſt moins coulant & plus embarraſſé ; d'ailleurs on y remarque certaines circonſtances qui ne peuvent s'accorder avec l'hiſtoire de ſaint Chryſoſtome. Par exemple, l'Auteur y dit que ſa mere l'avoit obligé de quitter la ville, pour ſe retirer dans la ſolitude, de changer la ſecurité dont il jouïſſoit en la crainte des Iſaures, & de ſe ſéparer de ſa famille, de peur qu'il ne fût contraint de faire quelque choſe contre ſon devoir. Il y releve encore extrêmement le bonheur qu'il trouvoit dans la compagnie du très-ſaint Evêque, qui l'avoit, dit-il, preſque changé en un autre homme. Enfin il y parle de ſa ſœur comme réduite à une grande pauvreté. S. Chryſoſtome au contraire avoue dans ſon 1 Livre du Sacerdoce qu'on auroit pû élever ſon pere aux premieres dignités à cauſe de ſa nobleſſe & de ſes richeſſes. Comment donc ſa ſœur auroit-elle été réduite à la pauvreté ? Il ſe loue beaucoup des politeſſes & de la généroſité de l'Evêque de Cucuſe, dans ſa lettre 125 ; mais il n'inſinue nulle part qu'il ait fait en ſa compagnie d'aſſez grands progrés dans la vertu pour ſe changer en un autre homme ; au contraire cet Evêque convaincu du mérite de ſaint Chryſoſtome, voulut lui céder ſon Trône, & le pria d'inſtruire & de gouverner ſon peuple : enfin ni Socrate qui parle beaucoup d'Anthuſe mere de ſaint Chryſoſtome, ni le Saint lui-même qui décrit en divers endroits les mœurs & les vertus de cette ſainte Femme, ne dit point qu'elle l'eût forcé d'abandonner la maiſon maternelle pour ſe retirer dans la ſolitude, ni dans des pays que les incurſions des Iſaures rendoient formidables. Il faut donc laiſſer ces lettres au Prêtre Conſtantius à qui elles ſont attribuées dans de très-anciens manuſcrits. Dans la premiere qui eſt à ſa mere, il la remercie de l'éducation qu'elle lui avoit donnée, & l'exhorte à ſupporter les traverſes qui l'affligeoient, avec le même courage qu'elle avoit ſurmonté les ſentimens de la tendreſ-

Ep. 238, p. 732. lib. 1 de Sacer. cap. 7.

Ep. 125.

Socrat. *lib. 6. cap. 3.*

ſe naturelle, en lui conſeillant de ſortir de la ville d'Antioche, pour ſe retirer dans la ſolitude. Il lui fait voir qu'il n'y a rien de mauvais que le péché, & que les tribulations ſont le chemin du Ciel. Il remarque dans la lettre à ſa ſœur que la pauvreté, au lieu de l'abbattre, l'avoit rendue plus vertueuſe, & tâche de la conſoler de ſon abſence, & des troubles de l'Egliſe d'Antioche; il lui recommande le ſoin de ſa mere & de l'éducation de ſes enfans, en particulier de ſa chere Epiphanion, lui faiſant enviſager les ſoins qu'une mere ſe donne pour élever ſes enfans, comme une occupation auſſi avantageuſe que néceſſaire, qui la dégage de beaucoup d'autres ſoins inutiles, quand elle s'en occupe entiérement. Les trois lettres ſuivantes ſont adreſſées à divers Prêtres d'Antioche que Porphyre perſécutoit avec beaucoup de cruauté, & qu'il avoit même fait arrêter par les Officiers des Magiſtrats. Il ſe rejouït avec eux de leur victoire, & leur demande quelques lettres de conſolation dans le deſert où il étoit, autant affligé par la crainte des Iſaures & par ſes maux particuliers que par les maux publics, qui s'augmentoient de jour en jour; ces Prêtres étoient Valere, Diophante, Caſtus, Cyriaque: il leur avoit écrit d'autres lettres, mais qui ne ſont point venues juſqu'à nous. Dans la lettre à Calcidie & à Aſyncritie, il les remercie de la part qu'elles prenoient à ſes fréquentes traverſes, & leur tient compte de la volonté qu'elles avoient eue de venir le conſoler à Cucuſe, en ayant été empêchées par la maladie, par la rigueur de l'hyver, & par la crainte des voleurs. On attribue encore avec beaucoup de vraiſemblance au Prêtre Conſtantius la lettre 233 parmi celles de ſaint Chryſoſtome: elle eſt adreſſée à l'Evêque d'Antioche, dont le nom n'eſt pas marqué, mais qui n'étoit autre que Porphyre, le ſtile en eſt obſcur & embarraſſé; l'Auteur s'y plaint de ce que cet Evêque dans le procès qu'il lui avoit fait, n'avoit écouté que le menſonge & la calomnie, ſans ſe donner aucun mouvement pour connoître la vérité: il ajoute qu'il lui demanderoit volontiers d'être jugé de nouveau, s'il ne craignoit qu'il ne dût encore ajouter foi aux calomniateurs; mais qu'il s'eſt reſolu, étant déja chaſſé de la ville, & ſéparé de ſon Egliſe, de ſouffrir avec patience toute ſorte de ſupplices. On voit aſſez que tout cela ne convient point à ſaint Chryſoſtome, qui n'a eu beſoin d'écrire rien de ſemblable, ni à ſaint Flavien, ni à ſaint Méléce, bien moins encore à Porphyre, qui ne s'eſt point trouvé en état de le chaſſer de Conſtantinople, ni d'Antioche, ni de le ſéparer de l'Egliſe; au contraire cette lettre a du rapport à l'hiſtoire de Conſtantius Prêtre d'Antioche perſécuté par Porphyre, comme on vient de le dire.

Chryſoſt. *de Sacer. lib.* 1. *c.* 2. *& de vid.* & Montf. *tom.* 3. *op.* Chryſ. *p.* 730.

Ep. 237, *p.* 731

Ep. 238, *p.* 732

Ep. 239, 240, 241. *p.* 734.

Ep. 242, *p.* 736

Ep. 233, *p.* 728

§. VIII.

De la lettre au Moine Cæsaire, & des Homélies sur la Pâque & sur l'Ascension.

Editions de la Lettre à Cæsaire.

I. IL est peu d'écrits dans l'antiquité qui ait plus éxercé la critique des Sçavans, que la lettre au Moine Cæsaire. Pierre Martyr en trouva la traduction latine dans un manuscrit de Florence, la porta en Angleterre, & la mit dans la Bibliotheque de Cranmer Archêque de Cantorbery. Cranmer étant mort, cette lettre disparut : les Sacramantaires qui en avoient eu communication pendant qu'elle étoit entre les mains de Pierre Martyr, & qui croyoient y trouver de quoi fonder leur erreur, l'objecterent aux Catholiques, qui n'en ayant aucune connoissance, nierent qu'elle eût jamais existé. Ils furent détrompés par l'édition qu'en donna en 1680 Monsieur Bigot, sur un manuscrit de saint Marc de Florence, à la suite de la vie de saint Chrysostome par Pallade; mais cette lettre quoiqu'imprimée n'eût point de cours, le Censeur l'ayant fait supprimer je ne sçai pour quelles raisons. En 1685 Estienne le Moine l'insera dans son récueil des mélanges sacrés; Monsieur Basnage la fit imprimer séparément à Roterdam en 1687, avec une partie de la préface de Monsieur Bigot qui avoit été supprimée avec la lettre; & depuis elle a été imprimée par les soins du Pere Hardouin à la tête d'une Dissertation sur le Sacrement de l'Autel en 1689, & on l'a inserée parmi ses œuvres choisies à Amsterdam en 1709. Cette lettre dans toutes ses éditions est défectueuse en plusieurs endroits, que l'on a eu soin de corriger dans celle de Paris en 1721; on a aussi ajouté plusieurs fragmens grecs tirez du Prêtre Anastase, de saint Jean Damascene & de Nicephore, qui peuvent mettre le lecteur en plus état qu'auparavant de juger de son Auteur.

Cette lettre n'est pas de S. Chrysostome.

II. Ceux qui l'ont attribuée à saint Chrysostome, se sont fondés sur l'inscription & sur la fin de cette lettre, où il est dit en termes exprès, que saint Chrysostome l'écrivit au Moine Cæsaire, dans le tems de son second exil. Ils se sont encore fondés sur l'autorité de saint Jean Damascene, du Prêtre Anastase, de Nicephore, & de plusieurs autres qui l'ont citée sous le nom de ce Pere. Mais ne peut-on pas dire que l'inscription & la fin de cette lettre dont on tire un argument pour attribuer cette lettre à saint Chrysostome, fournissent une preuve du contraire ? En effet, de plus de deux cens cinquante lettres que saint Chrysostome a écrites de son second exil, il n'y en a pas une seule dont l'inscription & la fin soient semblables à celles de la lettre au Moine Cæ-

ſaire, ce n'eſt pas qu'il n'y faſſe mention de ſon exil, mais c'eſt toujours dans le corps de la lettre. C'eſt auſſi la coutume de ſaint Chryſoſtome de parler dans ſes lettres, de ceux avec qui il étoit lié d'amitié, & de les recommander à ceux à qui il écrivoit; néanmoins il ne parle nulle part de Cæſaire, quoique ſelon la lettre dont il s'agit, ce Moine ait vécu juſqu'au ſecond exil de ſaint Chryſoſtome, qu'il ait été avec lui en commerce de lettres, & qu'ils euſſent profeſſé enſemble la vie monaſtique: il faut ajouter qu'on ne reconnoît dans cette lettre ni le ſtile, ni le génie, ni le goût de ſaint Chryſoſtome, ni ſa maniere de ramener à ſon ſentiment, ceux qui en avoient de contraires. Le ſtile en eſt rude & plat, & on y trouve des termes impropres que l'on chercheroit en vain dans les écrits de ſaint Chryſoſtome; cette difference de ſtile qui étoit moins ſenſible lorſqu'on n'avoit que quelques petits fragmens grecs de cette lettre, l'eſt beaucoup plus aujourd'hui, qu'on en a un plus grand nombre. Il eſt encore à remarquer que l'auteur de cette lettre s'exprime ſur l'Euchariſtie avec moins de netteté que ſaint Chryſoſtome, & que ſes expreſſions demandent quelque travail pour leur donner un ſens orthodoxe. Enfin cette lettre n'a été connue ni des écrivains du ſiécle de ſaint Chryſoſtome, ni citée dans les Conciles de Calcedoine de Conſtantinople, de Latran, ni alleguée par aucun de ceux qui ont combattu les héréſies d'Eutichès & des Monothélites, quoiqu'ils aient eu grand ſoin de récueillir les endroits des écrits de ſaint Chryſoſtome, où ce Pere établit les dogmes des deux natures & des deux volontés en Jeſus-Chriſt, qui ſont auſſi bien marqués dans cette lettre: l'auteur affecte même, lorſqu'il en parle, de ſe ſervir de certaines expreſſions, qui, quoique d'uſage dans le quatriéme ſiécle, n'ont néanmoins été bien communes que depuis la naiſſance de ces deux héréſies: il eſt vrai qu'il ne les nomme pas, & qu'il ne parle que d'Apollinaire & de quelques autres Héréſiarques plus anciens; mais c'eſt que le but de cette lettre étoit de détromper Cæſaire, qu'on ſuppoſoit être tombé dans les erreurs d'Apollinaire & de ſes Diſciples qui y ſont appellés Sunouſiaſtes. L'on peut donc conjecturer que celui qui l'a écrite, vivoit dans le tems que les Eutichiens répandoient leurs erreurs, & que celles de Neſtorius avoient encore des partiſans, & que pour les combattre avec plus d'autorité & de force, il emprunta le nom de ſaint Chryſoſtome. On dira peut-être que dans un ſiécle où il auroit lui-même vécu, il eut été témeraire de hazarder une pareille fiction d'autant plus aiſée à découvrir, que cette lettre entre dans un détail bien circonſtantié, des liaiſons qu'elle ſup-

pose avoir été entre saint Chrysostome & le Moine Cæsaire. Mais ce saint Evêque étant mort en 416, & l'hérésie des Eutichiens n'ayant eu cours que plus de 40 ans après; ce laps de tems ne pouvoit-il pas paroître suffisant à l'Imposteur pour se cacher? Nous avons vu dans l'article d'Origène qu'on lui avoit supposé des ouvrages même de son vivant; & dans celui de saint Basile, que l'on avoit mis son nom à la tête du Traité de la Virginité, composé par un Evêque qui lui étoit contemporain. Voici le précis de cette lettre.

Analyse de la Lettre à Cæsaire, *p.* 742.

II. Cæsaire après avoir embrassé dès l'enfance une vie sainte, & persévéré toujours depuis dans la piété, se rencontra malheureusement avec des Apollinaristes, qui lui parlerent d'un livre d'Apollinaire auteur de leur secte; c'étoit son livre de l'Incarnation cité par Euloge dans Photius. Les louanges qu'ils donnerent à cet ouvrage lui firent naître l'envie de l'acheter; il l'acheta, le lut & se laissa entraîner aux erreurs dont il étoit rempli. Cæsaire au contraire croyant avoir découvert la verité, fit part de sa joie à son ami, qui pensant bien différemment de ce livre & de la doctrine qui y étoit contenue, gémit & versa des larmes en apprenant une si triste nouvelle. Il écrivit donc à Cæsaire pour l'avertir que les erreurs dans lesquelles il étoit tombé n'étoient point differentes de celles d'Apollinaire, d'Arius, de Sabellius, & de Manès sur l'incarnation de Jesus-Christ. Pour lui aider ensuite à se détromper, il lui fait remarquer qu'il y a deux natures en Jesus-Christ (*a*) & que ces deux natures ont chacune leurs propriétés, qu'elles conservent sans mélange & sans confusion, quoiqu'unies ensemble dans une même personne. Il explique cette vérité par l'exemple de l'Eucharistie, en disant (*b*): Que comme le pain avant qu'il soit consacré, se nomme pain, & qu'il est libéré du nom de pain, & devient digne d'être appellé le corps du Seigneur, quand la grace divine l'a sanctifié par le ministere du Prêtre, encore que la nature du pain demeure en lui, & que l'on ne dit pas qu'il y ait deux corps, mais un seul corps du Fils de Dieu; de

(*a*) Unus filius, unus Dominus, idem ipse procul dubio unitarum naturarum unam dominationem, unam potestatem possidens, etiamsi non consubstantiales existunt, & unaquaque incommixtam proprietatis conservat agnitionem, propter hoc quod inconfusa sunt duo. *Epist. ad Cæs. p.* 744. Agnoscendum tamen inconfusam & indivisibilem rationem, non in unâ solùm natura, sed in duabus perfectis: si enim unius, quomodo id quod inconfusum est, quomodo quod indivisibile, quomodo unitio dicitur aliquando sibimetipsi uniri quæ una est; aut confundi, aut divi- id impossibile est. Quod ergo inferrum evomuit unam in Christo naturam dicere? *Ibidem.* Et iterum dicunt; Post unitatem non oportere dicere duas naturas. Attende significationem dicti. Unitionem dixisti, unius unitionem non invenis fieri. *lib. p.* 745. Fugiamus qui unam naturam post unitionem prodigialiter dicunt *Ibid. pag.* 746.

(*b*) Sicut enim antequam sanctificetur panis, panem nominamus: divina autem illum sanctificante gratiâ, mediante Sacerdote, liberatus est quidem ab appellatione panis; dignus autem habitus dominici corporis appellatione, etiamsi natura panis in ipso permansit, & non duo corpora, sed unum corpus filii prædicamus. Sic & hic divina inundante, id est, insidente corpori natura, unum filium, unam personam utraque hæc fecerunt. *Ibid. pag.* 744.

même la nature divine étant jointe au corps, toutes deux ne font qu'un seul Fils & une seule personne. Néanmoins il faut reconnoître que chacune de ces deux natures demeure parfaite & entiere, sans mélange & sans confusion; car s'il ne restoit qu'une nature, comment pourroit-on dire qu'il y a une union? On voit par-là que l'Auteur de cette lettre étoit bien convaincu de la présence réelle; puisqu'il assure que le corps de Jesus-Christ est aussi véritablement dans l'Eucharistie, que la nature divine est en la personne de Jesus-Christ: il est vrai qu'il y a quelque embarras dans la maniere dont il s'exprime, disant qu'après même la consécration la nature du pain y demeure; mais on peut entendre par le mot de nature les propriétés, c'est-à-dire, les proprietés du pain qui demeurent dans l'Eucharistie, quoique la substance ou le sujet de ces propriétés soit changé: ce sont en effet les propriétés d'une chose qui font qu'on la connoît, & qu'on lui donne dans l'usage ordinaire un tel nom, en faisant abstraction du sujet qui soutient ces propriétés, que l'on appelle la matiere & la substance. L'Auteur finit sa lettre par une confession de foi nette & précise sur le Mystere de l'Incarnation. Il faut confesser, dit-il, que le même Jesus-Christ qui est mortel, a deux natures complettes, la nature divine & la nature hamaine; néanmoins c'est un même Fils unique qu'il ne faut pas diviser en deux, qui comprend en soi les propriétés des deux natures, sans qu'elles soient changées. Ce ne sont pas deux personnes, mais un même Seigneur, Sauveur, Dieu, Verbe de Dieu, qui s'est revêtu de notre chair mais d'une chair animée, & non pas d'une chair sans ame, comme l'impie Apollinaire l'a dit. Voilà à quoi il faut nous en tenir. Fuyons ceux qui séparent les deux natures; car quoi qu'il y ait deux natures en Jesus-Christ, l'union en est indissoluble & inséparable. On doit reconnoître qu'elle s'est faite dans une même personne & une même hypostase du Fils; n'écoutons point non plus ceux qui disent qu'après l'union il n'y a plus qu'une nature en Jesus-Christ, puisqu'ils sont obligés en supposant ce principe, d'attribuer des souffrances à la nature Divine qui est impassible. On a imprimé en grec, en latin, & en italien, un fragment d'une autre lettre à Cæsaire, parmi les anciennes leçons de Canisius à Anvers en 1725; il n'en est rien dit dans la nouvelle Edition de saint Chrysostome. *Tom. 1. lect. Canis. p. 230.*

III. Diodore de Tarse étant venu à Antioche vers l'an 392, fit publiquement l'éloge de saint Chrysostome dont il avoit été autrefois le maître; ce Discours fut reçu du peuple avec de grandes marques de joie; mais le Saint qui étoit présent, l'écouta de

Discours à la louange de Diodore de Tarse, *p. 647.*

de loin plein de confusion & de honte, dans la crainte que Dieu ne le condamnât pour ses péchés, pendant que les hommes lui donnoient des louanges pour quelques apparences trompeuses. Occupé de ces pensées & gémissant intérieurement, il se hâta de parler lui-même au peuple quelques jours après, pour se faire connoître tel qu'il se croyoit, & opposer les sentimens bas qu'il avoit de lui-même aux louanges que Diodore lui avoit données. Il les rejetta sur Diodore même; & comme cet Evêque l'avoit appellé un Jean-Baptiste, & la voix de l'Eglise, & qu'il lui avoit attribué la même vertu qu'avoit la verge de Moyse; il lui fit à lui-même l'application de toutes ces nobles comparaisons. Monsieur Bigot a donné ce Discours en 1680, avec le texte grec de la vie de S. Chrysostome par Pallade. On en trouve plusieurs fragmens dans Facundus; & le même Auteur nous a conservé deux endroits d'un autre Discours de saint Chrysostome, où en parlant sur les Martyrs, il disoit encore beaucoup de choses à la louange de Diodore de Tarse.

Facund. *lib.* 4, *pag.* 2.

Discours sur la Pâque, *pag.* 750. *Tom.* 2, *p.* 441. 442, 443 & 598.

IV. Il y a plusieurs endroits dans le Discours sur le saint jour de Pâques, qui se trouvent presque en mêmes termes dans l'Homélie contre les Yvrognes & sur la Résurrection. Le commencement a aussi beaucoup de conformité avec ce qu'on lit dans l'Homélie sur la Croix; ce qui l'a fait regarder comme une compilation de divers Discours de ce Pere, & mettre par quelques critiques au rang des piéces apocrifes. Mais cette raison paroîtra foible à tous ceux qui feront réflexion que saint Chrysostome ne se faisoit aucun scrupule de repéter dans un Discours beaucoup de choses qu'il avoit dites dans les précédens; & qu'ayant prêché tant de fois sur la Pâque, il lui étoit difficile de ne pas tomber dans quelques redites: il fait voir dans ce Discours que depuis que Jesus-Christ a brisé les portes de l'enfer & les liens de la mort, nous ne la devons plus regarder que comme un sommeil, & qu'elle doit cesser de nous paroître terrible & de nous effrayer: il dit que la joie de cette Fête n'est pas seulement commune aux hommes, mais encore aux esprits célestes, qui se rejouïssent de notre salut, & qu'il y a cette difference entre le banquet que Dieu nous y fait, & ceux qui se font dans les fêtes du siécle; que dans celles-ci, pendant que le riche est dans l'abondance & les plaisirs, le pauvre gémit accablé de chagrins & de misere; au lieu que dans celle-là le pauvre est traité comme le riche: la grace de Dieu ne faisant acception de personne. Sur la fin il s'adresse aux nouveaux Baptisés, & parle de la vertu de l'eau du Batême, en avertissant ceux qui y avoient été plongés, de vivre à l'avenir suivant les regles qu'on leur avoit prescrites.

V. Le

V. Le Discours sur l'Ascension de Jesus-Christ est un composé de divers endroits tirés de l'Homélie de saint Chrysostome, & sur-tout de la seconde sur le commencement des Actes; mais il y en a quelques-uns qui ne sont point de ce Pere, mais d'auteurs inconnus. C'est ce qui se voit au nombre 2, où l'Orateur dit que l'intemperie de l'air l'a empêché & ses auditeurs de monter sur la montagne des Oliviers; ce qui marque une homme qui prêchoit dans l'Eglise de Jérusalem. Au nombre 3, il dit qu'on avoit lû ce jour-là les paroles de saint Jean qui regardent l'Apparition de Jesus-Christ aux Apôtres : *Sur le soir du même jour qui étoit le premier de la semaine* : Paroles qui n'ont aucun rapport à la Fête de l'Ascension de Jesus-Christ, dont on dit même peu de chose dans ce Discours.

Discours sur l'Ascension de J. C. *p.* 758.

§. VIII.

Des Homélies supposées à saint Chrysostome.

I. PHOTIUS dit qu'il avoit vû vingt-deux Sermons de saint Chrysostome sur l'Ascension, tous assez courts : nous en avons cinq sur le même sujet, mais si éloignés du stile & de la méthode de ce Pere, qu'on ne peut les lui attribuer. Le premier est sans suite & sans liaison, & on y traite presque de toute autre chose que de ce qui est avancé dans le titre; sçavoir, des Apôtres, & en particulier de saint Paul & du soufflet qui lui fut donné par ordre d'Ananie Prince des Prêtres. Le second vaut un peu mieux, mais il pouroit n'être qu'un composé de divers fragmens des Homélies de saint Chrysostome : il y en a un entre autres, tiré du Discours sur l'Ascension, imprimé dans le second Tome de ses œuvres, qui est mis ici sans liaison avec ce qui précede. Le troisiéme est d'un stile bas & different de celui de saint Chrysostome; il faut porter le même jugement du quatriéme. L'Auteur y combat en termes exprès les Hérétiques qui n'admettoient qu'une nature en Jesus-Christ, c'est-à-dire, les Nestoriens; ainsi il vivoit après saint Chrysostome. Le huitiéme est très-peu de chose, & indigne du nom qu'il porte.

Homélie sur l'Ascension, *tom.* 3, *p.* 777 & *seq.*
Photius, *Cod.* 25, *p.* 16.

II. Le même Photius marque dix-sept Homélies de S. Chrysostome sur la Pentecôte; on en trouve trois sur cette Fête, parmi les piéces qui lui sont supposées. La premiere est assez belle, mais d'un stile plus concis que n'est celui de saint Chrysostome; quelques-uns l'ont attribué à Severien de Gabale, mais sans en donner de bonnes raisons; ce qu'on peut assurer, est qu'elle fut faite sur la fin du quatriéme siécle, si l'on reçoit comme partie du texte ce qui y est dit : que l'Empereur qui regnoit alors étoit

Homélie sur la Pentecôte, *p.* 787.
Photius, *Cod.* 25, *p.* 16.

fils de Théodose & pere de Théodose, car cela doit s'entendre d'Arcade fils du grand Théodose & pere du jeune qui naquit en 377, & commença de regner en 395. La seconde Homélie n'a ni stile ni liaison, & il y a même des puerilités. On trouve dans la troisiéme quantité de solécismes, & des endroits si obscurs qu'à peine peut-on les entendre.

Homélie sur le Saint-Esprit *Pag.* 797.

III. Le stile de l'Homélie sur le Saint-Esprit est plus concis que celui de saint Chrysostome, & on y trouve plusieurs façons de parler qu'il n'emploie jamais ; c'est ce qui a porté les plus habiles critiques à la rejetter comme supposée malgré l'autorité de Photius qui l'attribue à saint Chrysostome, & qui en donne le précis dans sa Bibliotheque. Quoi qu'il en soit, on trouve dans ce Discours beaucoup d'esprit & de force, & l'Auteur défend avec beaucoup de solidité la divinité du Saint-Esprit contre les Macedoniens. Il y remarque que ces Hérétiques quoiqu'ils admissent la consubstantialité du Fils, ne vouloient pas néannoins y souscrire dans le sens qu'elle avoit été proposée par le Concile de Nicée; cette Homélie qui est très-ancienne, merite d'être lûe: quelques uns l'attribuent à Severien de Gabales.

Photius, *col.* 77, *p.* 841.

Homélie sur le Pasteur & sur la Brebi, *p.* 811.

IV. L'Homélie sur Jesus-Christ Pasteur & sur la Brebi, étoit autrefois intitulée, Sur saint Acace ; mais comme il n'est rien dit de lui dans tout le Discours, & qu'il y est parlé dès le commencement de Jesus-Christ qui s'appelle lui-même le bon Pasteur, on a changé ce titre, sur l'autorité de l'ancien manuscrit de la Bibliotheque du Roi. Au reste, c'est une assez mauvaise piéce qu'on a voulu relever par le nom de saint Chrysostome.

Sur l'adoration de la Croix, *p.* 819.

L'Homélie intitulée, De l'adoration de la Croix, est extrêmement chargée d'épithétes, & on croit avec beaucoup de vraisemblance qu'elle est d'un Auteur du moyen âge : elle fut faite au jour destiné annuellement au milieu du Carême pour l'adoration de la Croix ; on y dit d'assez belles choses, & on y remarque entre autres que les Chrétiens faisoient fréquemment le signe de la Croix, qu'il étoit en usage dans le Batême, lorsqu'on s'approchoit de l'Eucharistie, dans l'Ordination & dans la célébration des Mysteres, où ce signe sert comme de couteau pour immoler l'Hostie. On commençoit aussi par ce signe toutes les actions de la journée, on la peignoit dans l'interieur des maisons, sur les murailles, sur les fenêtres, & sur les portes ; & les Chrétiens l'imprimoient sur leur front, & sur-tout dans leur cœur & dans leur esprit. L'Homélie qui a pour titre, De la confession de la Croix, est tirée en partie de la précédente ; on y décrit l'usage de la Croix, & les merveilles que ce bois sacré a operées.

Pag. 281, 205.

ARTICLE V.

ARTICLE V.

Des Ecrits contenus dans le quatriéme tome.

§. I.

Des dix premieres homelies sur la Genese.

I. PHOTIUS (*a*) n'avoit dans ses manuscrits que soixante-une homelies ou discours de saint Chrysostome sur la Genese, au lieu que nous en avons soixante dans les imprimés, sans y comprendre la premiere qui n'est pas à proprement parler sur la Genese; mais un discours préliminaire pour le commencement du Carême. Il y a donc toute apparence qu'il en manquoit quelques-unes dans les copies de Photius, car on ne peut pas dire qu'elles y ayent été divisées d'une autre maniere, puisqu'elles ont chacune un exorde & une fin convenables. Il en manquoit donc cinq à Photius, & apparemment aussi quelques-unes à Justinien (*b*) qui cite de l'onziéme ce que nous lisons dans la treiziéme, & de la quarante-neuviéme ce qui se trouve dans la soixantiéme.

Nombre de ces homelies.

(*a*) Photius, *cod.* 172, *pag.* 85.

(*b*) Tom. 4 Concil. *pag.* 320, 321.

II. Quelques-uns ont crû que saint Chrysostome les avoit composées dans le cabinet & en forme de discours. Photius semble former là-dessus quelque doute, parce que dans ses exemplaires elles étoient intitulées *discours*: néanmoins il aime (*c*) mieux croire que ce sont des homelies, & il en juge ainsi par la maniere dont elles sont composées; le titre de discours qu'elles ont dans quelques manuscrits se donne aussi à des homelies, & on les trouve plus souvent intitulées *homelies* que *discours*; on pourroit même les intituler *Commentaires*, puisque le Saint y explique le texte de l'Ecriture en divers sens.

Sont-ce des discours ou des homelies?

(*c*) Photius, *cod.* 172, *pag.* 385.

III. Comme le stile en (*d*) est moins beau & moins exact, que des autres homelies de saint Chrysostome, soit sur l'ancien, soit sur le nouveau Testament, Savilius en a conclu qu'elles avoient été prêchées à Constantinople; en quoi l'on peut dire qu'il s'est trompé: cela paroît par le commencement de la douziéme (*e*) homelie, où il témoigne qu'il s'est cru obligé d'interrompre le cours de ses explications sur la Genese, pour avertir certains Chrétiens qui ne l'étoient que de nom, qui jeûnoient & faisoient la Pâque

Elles ont été prêchées à Antioche.

(*d*) Photius, *cod.* 172, *pag.* 387.

(*e*) Hom. douziéme, *in Genes. p.* 91, *tom.* 4.

avec les Juifs, de ne pas se séparer plus long-tems de l'assemblée des Fideles, & de se rapprocher de la bergerie de Jesus-Christ. Or on ne voit nulle part qu'il y ait eu alors des Chrétiens judaïsans à Constantinople; on sçait au-contraire qu'il y en avoit à Antioche, & saint Chrysostome fit en 386, étant Prêtre de cette Ville, un discours contr'eux, que nous avons (*a*) encore. Il faut ajouter que dans le commencement de la trente-troisiéme homelie sur la Genese, saint Chrysostome dit qu'il lui a paru nécessaire d'en interrompre l'explication pendant la Semaine sainte, pour entretenir ses Auditeurs de la trahison de Judas, & de la Croix qui a été l'instrument de notre salut; qu'il a dû au jour de la Résurrection leur parler de ce mystere, & les jours suivans des miracles qui ont été operés en ces jours-là, pour prouver la verité de la Résurrection; enfin qu'il a parlé des Actes des Apôtres, & fait chaque jour des exhortations à ceux qui venoient de recevoir la grace du Baptême. Or dans le titre de la seconde homelie sur les Actes, il est dit qu'elle fut prêchée dans la Palée, c'est-à-dire dans l'ancienne Eglise d'Antioche, & on lit la même chose dans l'exorde de cette homelie. Il est vrai que saint Chrysostome expliqua aussi les Actes des Apôtres, étant Evêque de Constantinople, en la troisiéme année de son Episcopat; mais il les expliqua de suite & tout entiers, ce qui, selon la remarque de (*b*) Photius, le tint pendant près d'un an; au lieu que dans les homelies qui interrompirent le cours des explications sur la Genese, il n'expliqua que le commencement du livre des Actes, & ne fut occupé de ce travail que pendant le tems qui s'écoula depuis Pâque jusqu'à l'Ascension, comme on le voit par la trente-troisiéme (*c*) homelie sur la Genese.

(*a*) Tom. 1, *pag.* 601.

(*b*) Photius *cod.* 172, *p.* 385.

(*c*) Tom. 4, *p.* 331.

On ne sçait point en quelle année elles ont été faites.

IV. L'année en laquelle ces homelies ont été faites nous est inconnuë, & tout ce qu'on en peut dire, c'est que saint Chrysostome les prêcha pour la plus grande partie pendant le Carême, & que ce ne fut ni en 386, où pendant ce saint tems il composa huit discours sur diverses autres matieres, ni en 387, où il fut tout occupé à déplorer les calamités dont la Ville d'Antioche fut affligée, depuis qu'on y eut abbatu les statuës de Theodose.

Quel en est le stile.

V. Au reste quoiqu'elles soient écrites avec moins (*d*) d'art, & moins d'exactitude que quantité d'autres homelies de saint Chrysostome, on ne laisse pas d'y remarquer cette riche éloquence, cette heureuse facilité, & cette abondance de paroles, de pensées & de similitudes qui ne l'abandonnoit jamais, & qui sortoit de sa bouche comme d'un grand fleuve. Le stile en est clair & pur; &

(*d*) Photius *cod.* 172, *p.* 387.

s'il est moins châtié, c'est qu'il n'en avoit pas eû le loisir, ayant composé dans un seul Carême jusqu'à trente-deux homelies assez longues, sans compter celles qu'il fit sur divers sujets pendant le cours de la Semaine sainte. Quoiqu'il les préparât avant de les prêcher, il s'en rendoit tellement le maître qu'il y ajoutoit en les prêchant lorsqu'il lui venoit en l'esprit quelque nouvelle pensée sur le sujet qu'il traitoit.

Analyse de la premiere homelie, *tom*, 4. *pag*. 1.

VI. Il prêcha la premiere, le Dimanche qui précedoit le jeûne de Carême. Comme il le leur annonçoit avec beaucoup de joye, il ne doutoit pas qu'ils n'en eussent eux-mêmes de ce retour du tems de pénitence, & qu'ils ne le regardassent comme un remede aux maux de leurs ames. En effet comme la bonne chere continuelle est une source d'une infinité de maux, le jeûne & l'abstinence produisent une infinité de biens. Dès les premiers tems la gourmandise a ouvert la porte à la mort, les habitans de Sodome attirerent sur eux la colere du Ciel par leurs débauches; ce furent les excès des Israëlites qui engagerent Moyse à briser les Tables de la Loi qu'il avoit reçûes de Dieu, persuadé que ç'eût été les profaner que de les donner à un Peuple prévaricateur, & adonné à l'ivrognerie. Le jeûne au-contraire a fait éviter au Prophete Helie jusqu'à ce jour la tirannie de l'empire de la mort; c'est le jeûne qui donna à Daniel le pouvoir d'arrêter la furie des lions, & fit sentir aux Ninivites les effets de la misericorde de Dieu, & c'est par un jeûne de quarante jours que Jesus-Christ s'est préparé à combattre le démon, pour nous apprendre par son exemple qu'il faut nous armer du jeûne afin d'avoir des forces pour résister aux attaques de notre ennemi. Saint Chrysostome dit que les Chrétiens avoient coutume de jeûner pendant quarante jours, fixés à ce nombre par celui des jours que Jesus-Christ avoit jeûné. Il releve les avantages du jeûne, qui, dit-il, fortifie l'ame, lui donne une nouvelle vigueur, l'éleve à la contemplation des choses les plus sublimes, la met au-dessus des voluptés, rend l'esprit plus promt & plus agile pour se sauver avec plus de facilité des orages du monde. Il oppose à ces avantages les incommodités & les suites fâcheuses de la bonne chere, qui en engraissant le corps, abbat l'ame, la rend captive, l'attaque de tout côté, affoiblit l'usage de la raison, & engage l'homme à faire mille choses contraires à son salut; il insiste sur les peines destinées à ceux qui s'abandonnent aux délices passageres, & sur la récompense que Dieu promet à ceux qui s'en abstiennent.

Analyse de la seconde homelie, *pag*. 7.

VII. La seconde fut prêchée le premier jour du jeûne de Carême, c'est-à-dire le lundy, & le lendemain de la premiere. Saint

Chryſoſtome commence à y expliquer la Geneſe, & dit qu'il a choiſi à cet effet cette ſainte ſaiſon, où l'eſclave ne ſe ſouleve point contre ſa maîtreſſe, où elle eſt plus obéiſſante & plus docile, où les mouvemens déreglés de la chair s'appaiſent & demeurent dans des bornes légitimes, où la tranquilité des maiſons n'eſt point troublée par le tumulte & le bruit qui regnoient les jours précedens dans tous les quartiers de la Ville, où les Magiſtrats, les Particuliers, & l'Empereur même, aſſujettis à la Loi du jeûne & à l'unité d'un repas médiocre, pratiquent également la frugalité, & banniſſent le luxe & les grands apprêts. Sur ces paroles, *au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre*, ſaint Chryſoſtome demande pourquoi Moyſe qui n'avoit vêcu que pluſieurs ſiecles après la création du monde, en a raconté l'hiſtoire : A quoi il répond qu'il l'a fait, dirigé par l'Eſprit de Dieu, pour nous apprendre les merveilles qu'il avoit operées dès le commencement. Nous devons donc, ajoute-t'il, les écouter comme ſi Dieu même nous les apprenoit par ſa bouche, ſans vouloir approfondir des myſteres impénetrables à l'eſprit humain. Si nous ne pouvons expliquer la nature de l'or, comment on le prépare par les ſecrets de l'art métallique, & comment avec du ſable on peut faire un verre tranſparent, & beaucoup d'autres choſes que nous avons tous les jours devant les yeux, & que l'induſtrie des hommes met en œuvre par la miſericorde de Dieu ; pourquoi voudrions-nous connoître à fonds les ouvrages de Dieu même ? C'eſt Dieu, dit le ſaint Prophete, qui a créé au commencement le Ciel & la Terre ; arrêtez vos curieuſes recherches, humiliez-vous, & ajoutez foi à celui qui vous parle. Si donc un Manichéen vient vous dire que la matiere exiſtoit ; ſi Marcion, ſi Valentin, ſi les Gentils vous diſent la même choſe, répondez-leur, *au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre.* S'ils ne veulent pas s'en rapporter à l'Ecriture, fuyez-les comme des furieux & des inſenſés. Celui qui ne veut pas croire le Créateur de l'univers, & qui taxe de menſonge la verité même, peut-il trouver des excuſes vrai-ſemblables à ſes erreurs ? Que s'ils s'obſtinent à ſoutenir qu'il n'eſt pas poſſible de faire quelque choſe de rien ; demandez-leur ſi le premier homme a été formé de la terre ou de quelqu'autre matiere ? Ils répondront qu'il a été tiré de la terre ; & alors priez-les de vous dire comment il eſt poſſible que la chair ſe forme de la terre, & par quel art d'un élement qui n'eſt propre qu'à former des tuiles, des pots, des vaſes, on en peut tirer de la chair, des os, des nerfs, des arteres, de la peau, des ongles, & tant d'autres qualités differentes ? Il remarque enſuite que l'Hiſto-

Geneſe 1. 1.

rien sacré dit de la terre, qu'elle étoit *informe & toute nuë*, afin que l'on n'attribuât point à la terre même les biens que nous en retirons, & que l'on remontât plus haut, c'est-à-dire à celui qui l'a créée de rien. Il exhorte ses Auditeurs à faire souvent refléxion sur ce qu'il venoit de leur dire, & veut que le mari répete dans sa maison les choses qu'il a entenduës dans l'Eglise, que sa femme l'écoute, que ses enfans se l'impriment dans l'esprit, de même que ses domestiques.

Analyse de la troisiéme homelie, pag. 14.

VIII. Saint Chrysostome fit la troisiéme homelie le lendemain de la seconde, c'est-à-dire le premier mardy de Carême, & y expliqua les versets suivans, jusqu'au cinquiéme où il est dit: *du soir & du matin se fit le premier jour*. Il demande ce que veulent dire ces paroles: *les tenebres couvroient la face de l'abyme, & l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux*, & répond qu'elles signifient qu'il y avoit dans les eaux quelque vertu efficace & vitale, ensorte qu'elles n'étoient pas immobiles ou dormantes, mais qu'elles se mouvoient avec quelque activité: Ce qui, ajoute-t'il, nous dispose à comprendre ce qui est dit dans la suite, que *les animaux ont été produits des eaux par le commandement de Dieu*. Il fait admirer la puissance de Dieu dans la création de la lumiere, & croit que lorsqu'il est dit, qu'*il divisa la lumiere des tenebres*, cela veut dire, qu'il leur marqua un tems convenable, & que lorsque Moyse ajoute que Dieu leur donna un nom particulier, *à la lumiere le nom de jour, & aux tenebres le nom de nuit*, ç'a été pour s'accommoder à la petitesse de notre esprit, afin que nous sçachions l'ordre qui a été observé dans la création. C'est par une semblable raison que Moyse ajoute: *Dieu vit que la lumiere étoit bonne*. Il le sçavoit sans doute avant de l'avoir produite; mais le Prophete s'accommodant à l'usage commun des hommes qui louent les ouvrages qu'ils ont finis avec grand soin, il dit que Dieu vit que la lumiere étoit bonne. Au reste il suffit de remarquer que les tems déterminés dès le commencement pour la lumiere & pour les tenebres soient demeurés jusqu'ici sans se confondre, pour obliger les incredules à se soumettre à l'autorité de l'Ecriture. Ce fut aussi pour garder quelque ordre, que Dieu, après avoir donné les noms à la lumiere & aux tenebres, les rassembla en faisant *du soir & du matin le premier jour*. Saint Chrysostome invective ici contre ceux qui prétendent que tout s'est fait fortuitement, & que la divine Providence n'a nulle part à la création, & il les combat par divers raisonnemens tirés de la création même des élemens, de leur qualité, & de l'ordre qui regne entr'eux.

Analyse de la quatriéme homelie, *pag.* 22.

IX. La quatriéme homelie qui fut faite le mercredy suivant, explique le sixiéme verset du chapitre premier de la Genese : *Dieu dit aussi que le Firmament soit fait au milieu des eaux, & qu'il divise les eaux d'avec les eaux, & cela se fit ainsi.* C'est à peu près, dit saint Chrysostome, comme si l'on disoit, qu'il se fasse une muraille entre deux pour servir de séparation. Sans vouloir pénétrer dans la nature du Firmament, ni décider si c'est de l'eau condensée, ou une étenduë d'air, & quelqu'autre essence, il veut qu'on reçoive avec beaucoup de retenuë ce que l'Ecriture nous dit sur ce sujet, & que sans nous élever au-dessus de nos lumieres naturelles, nous nous contentions de sçavoir que le Firmament fut produit par les ordres de Dieu, qu'il sépara les eaux les unes d'avec les autres, que les unes sont au-dessus, & les autres au-dessous. Sur ce qui est dit ensuite que *Dieu donna au Firmament le nom de Ciel*, le saint Evêque combat l'opinion de ceux qui soutiennent la pluralité des Cieux ; & parce qu'ils pouvoient s'appuyer de ce qui est dit dans les Pseaumes, *que les Cieux des Cieux louent le Seigneur*, il répond que David n'a parlé ainsi que parce qu'écrivant en hebreu il a été obligé de se conformer à l'idiome de la langue Hébraique qui se sert du pluriel, au lieu du singulier ; & dit, on dit Cieux pour Ciel. En effet s'il y avoit plusieurs Cieux, le Saint-Esprit n'eût pas manqué de nous le faire sçavoir par l'organe de Moyse, & même de nous en apprendre la formation. Saint Chrysostome s'étend beaucoup sur la beauté du Firmament, sa vaste étenduë, son utilité, & en tire diverses moralités pour le salut.

Analyse de la cinquiéme homelie, *pag.* 32.

X. On voit par la cinquiéme qui fut, ce semble, prêchée le jour suivant, que le Lecteur avoit coutume de lire les endroits de l'Ecriture que saint Chrysostome se proposoit d'expliquer, & que l'Eglise de Constantinople dans laquelle il prêchoit étoit non-seulement d'une structure merveilleuse, mais que les Auditeurs y étoient soulagés de l'âpreté du froid, & garantis entierement de l'incommodité du vent & de la pluye ; cela lui donne occasion de se plaindre de ceux qui sous prétexte de la délicatesse de leur complexion, négligeoient de se trouver dans les assemblées des Fideles, tandis qu'ils ne craignoient pas de s'exposer aux vents, à la pluye & aux autres intemperies de l'air pour assister aux jeux du Cirque. Il explique dans cette homelie le verset de la Genese où il est dit que Dieu assembla les eaux de dessous le Ciel en un seul lieu, afin que l'on vît la terre à découvert, & qu'il donna à cet amas d'eau le nom de mer ; le Seigneur n'ayant donné des noms aux Elemens qu'après qu'il les eut placés dans l'endroit qui leur étoit destiné. Sur

ces autres paroles: *Dieu dit que la terre pousse de l'herbe verte qui porte de la graine, & des arbres fruitiers qui portent du fruit* &c. *& cela se fit ainsi:* Considerez, dit ce Pere, avec quelle promptitude les créatures obéissent aux ordres de Dieu. Il n'y avoit point d'hommes sur la terre pour labourer, on n'avoit ni charruë, ni bœufs accouplés, la terre entendit le commandement de Dieu & produisit sur le champ toute sorte de fruits; ce qui doit nous apprendre que ce ne sont point encore maintenant les soins, ni les travaux des laboureurs qui rendent les champs si fertiles & capables de produire toute sorte de fruits, ce sont les ordres que Dieu a donnés à la terre dès le commencement du monde; ce qui sert à confondre l'extravagance de ceux qui soutiennent que la cooperation du soleil, ou l'influence des astres étoit nécessaire pour la production des fruits. Il remarque que ce n'est pas sans sujet que l'Historien sacré répete souvent ces paroles, *du matin & du soir fut fait le premier, ou second, ou troisiéme jour*; que c'est afin que nous ne confondions point les choses, & que nous ne pensions pas que le jour soit fini quand le soir approche, qui est la fin de la lumiere, & le commencement du jour.

Analyse de la sixiéme homelie, *pag.* 39.

XI. Saint Chrysostome qui n'avoit dit qu'un mot en passant des jeux du Cirque dans la cinquiéme homelie, se plaint amerement dans la sixiéme de l'empressement que ses Auditeurs avoient témoigné tout recemment pour aller voir les courses des chevaux. Mécontent de ce que par ces divertissemens ils avoient rendu comme inutiles, & ses exhortations & leur jeûne, il étoit comme disposé à garder le silence à l'avenir; mais ayant remarqué de l'inquietude sur leurs visages, & que leurs consciences étoient agitées de quelques peines, il reprit la suite de ses explications, & s'étendit sur le sens du quatorziéme verset où nous lisons: *Dieu dit que des corps de lumiere soient faits dans le Firmament du Ciel pour éclairer la terre* &c. Il remarque que le S. Esprit qui connoît le penchant que nous avons à nous laisser séduire, nous apprend que le soleil ne fut créé que le troisiéme jour, après que la terre eut produit toute sorte d'arbres, de plantes & de fruits, afin qu'on ne pût pas dire que les moissons ne sçauroient meurir sans le secours du soleil, pour empêcher qu'on ne lui attribuât tant d'effets surprenans, dont toute la gloire appartient à Dieu, & afin qu'on ne crût pas qu'il soit la premiere source de la lumiere. Il ne nie pas néanmoins que depuis la création de cet astre lumineux, il ne contribue de même que les autres astres & les élemens à la fertilité de la terre; mais il soutient que cet effet vient de la bénédiction que Dieu leur a donnée.

Il veut encore que non contens d'admirer la beauté, la varieté, l'élevation, la clarté des astres, nous poussions nos réflexions jusqu'à l'Auteur de tant de merveilles, & que pour le louer dignement nous nous appliquions à la pratique des bonnes œuvres, joignans à l'abstinence des viandes celle du peché.

Analyse de la septiéme, huitiéme & neuviéme homelies, *pag.* 48, 57, 65.

XII. La septiéme, huitiéme & neuviéme homelies furent faites en des jours consécutifs, après les précedentes, sans aucune interruption. Dans la septiéme saint Chrysostome explique ce qui est dit de la production des animaux vivans qui nâgent dans l'eau, & des oiseaux qui volent sur la terre sous le Ciel. Moyse après avoir dit que Dieu créa de grands poissons, une infinité de reptiles & d'oiseaux, ajoute, *& Dieu vit que tout étoit bon.* C'est comme s'il nous disoit, que quoique nous ignorions les raisons de la création de tant d'êtres differens, nous ne devons pas les croire inutiles. Ce n'est pas seulement pour notre utilité qu'ils ont été tirés du néant; c'est aussi pour faire éclater la magnificence du Créateur; si parmi les arbres fruitiers il y en a qui ne portent point de fruits, ils ne laissent pas d'être bons à d'autres usages, comme à faire des meubles & des bâtimens; de même parmi les animaux les uns sont bons à manger, les autres sont faits pour le service, & il y a plusieurs reptiles dont les Médecins font des remedes pour la guerison des maladies. Après que toutes les créatures eurent été produites chacune en son rang, & avec toutes leurs perfections néceſsaires, pendant les cinq premiers jours; le sixiéme, Dieu créa l'homme pour lequel toutes ces choses avoient été faites. C'est ce qui sert de matiere à la huitiéme & à la neuviéme homelie. Tous les ouvrages de Dieu pendant les cinq premiers jours furent formés par sa seule parole, mais le sixiéme il change de stile, & ne dit pas que l'homme se fasse; mais *faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance.* Saint Chrysostome se sert de cet endroit pour montrer que si les Juifs croyoient effectivement à Moyse, ils croiroient aussi au Fils de Dieu; car, dit ce Pere, ce n'est, ni aux Anges, ni aux autres créatures que Dieu parle ici, la créature n'étant pas capable de donner à Dieu des conseils; c'est au Prince de la paix que s'adressent ces paroles, à l'Ange du grand conseil, au Prince des siécles futurs, au Fils unique de Dieu, consubstantiel à son Pere, & par lequel tout a été créé. Il ajoute que ce passage suffit aussi pour confondre l'erreur des Ariens. Car Dieu le Pere ne parle point au Verbe en commandant comme à son sujet, ou à son inferieur, ou comme s'il ne lui étoit pas égal en essence, il ne lui dit point, fais l'homme; mais il le met en parallelle

lelle avec lui-même, en disant, *faisons l'homme à notre image* : paroles qui dénotent la consubstantialité entre le Pere & le Fils. Par le terme d'*image* dont se sert Moyse, saint Chrysostome entend la jurisdiction de domaine & d'empire que Dieu donna à l'homme sur les créatures, & il le prouve par ce que l'Historien sacré ajoute, qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du Ciel, & sur tous les reptiles. Sur la fin de cette homelie le Saint fait une digression sur le jeûne, & dit : C'est peu de chose de demeurer jusqu'au soir sans manger, il faut joindre l'abstinence des vices à l'abstinence des viandes, & vacquer aux exercices spirituels : Que celui qui jeûne soit soumis, doux, humble, qu'il méprise la gloire temporelle, qu'il pense incessamment à celui qui pénetre dans les replis les plus secrets de nos cœurs, qu'il prie Dieu avec ardeur, qu'il se confesse, & qu'il joigne l'aumône au jeûne. Il dit encore dans la neuviéme, que le terme d'*image* ne désigne point une égalité dans l'essence, mais la ressemblance du domaine. L'homme n'est donc pas semblable à Dieu par sa figure ; mais il l'est en quelque façon par la participation de son autorité. L'Ecriture dit aussi que l'homme a été fait à la ressemblance de Dieu, pour nous apprendre que nous devons faire tous nos efforts pour devenir semblables à Dieu par notre douceur, par notre mansuetude, & par toutes les autres vertus ; c'est ce que le Sauveur nous recommande en disant, *soyez semblables à votre Pere qui est dans les Cieux*. Comme les bêtes sauvages nous inspirent présentement de la crainte & de la terreur, saint Chrysostome soutient que cela ne vient que de ce que nous avons perdu par le péché l'empire que nous avions sur elles ; mais qu'il n'en étoit pas ainsi au commencement ; ce qu'il prouve par la tranquilité avec laquelle Adam donna les noms à tous les animaux que Dieu avoit amenés devant lui, & par l'entretien que la femme eut avec le serpent sans être effrayée de la vuë de cet animal.

XIII. Il employe une partie de la dixiéme homelie à combattre les scrupules de certains, qui n'étant pas assez forts pour supporter le jeûne jusqu'au soir n'osoient assister au Sermon après avoir pris leur repas. Tous les tems, leur dit-il, sont bons pour cela. Vous pouvez dans vos maisons devant & après le repas, ayant un livre à la main, donner la nourriture spirituelle à votre ame, elle a besoin comme le corps d'être fortifiée par une nourriture qui lui soit proportionnée, afin de pouvoir resister aux attaques des ennemis de son salut. Il y traite aussi de la formation de l'homme ; & faisant attention que Dieu benit la femme en même-tems que l'homme,

Analyse de la dixiéme homelie, *page* 71.

quoiqu'elle ne fût pas encore formée, il dit que c'eſt la coutume des Prophetes de parler des choſes futures, comme ſi elles étoient preſentes, parce qu'ils voyent des yeux de l'eſprit ce qui ne doit arriver qu'après pluſieurs ſiécles. Quelques-uns auroient pu trouver de la contrarieté en ce qui eſt dit, que Dieu ſe repoſa le ſeptiéme jour, & ce que nous apprend Jeſus-Chriſt dans l'Evangile, que ſon Pere travaille ſans ceſſe, & qu'il travaille lui-même avec lui. Saint Chryſoſtome réſout cette difficulté, en diſant que Dieu ceſſa de créer au ſeptiéme jour; mais que ſa providence veille ſans ceſſe à la conſervation de ſes ouvrages, car ſans cela l'Univers ne ſubſiſteroit pas un moment.

§. II.

Des dix homelies ſuivantes.

Analyſe de l'onziéme homelie, *pag.* 82.

I. L'ONZIE'ME homelie fut faite en l'un des deux jours de la ſemaine que l'on ne jeûnoit point, c'eſt-à-dire le ſamedy ou le Dimanche. Pour ne pas tenir ſes Auditeurs dans une contention continuelle, ſaint Chryſoſtome interrompit le cours de ſes explications ſur la Geneſe, & leur parla de l'eſtime qu'ils devoient avoir pour la vertu, de l'ardeur avec laquelle ils devoient travailler à leur avancement ſpirituel, de l'obligation où ils étoient d'imiter les exemples des Saints. Il leur propoſe en particulier celui de l'Apôtre ſaint Paul, qui, quoique recommandable par tant de vertus, s'appliquoit ſans ceſſe à amaſſer des richeſſes ſpirituelles. Dieu, ajoûte-t'il, nous a donné la raiſon, & ſi nous voulons en faire un bon uſage, elle peut ſeule étouffer les vices qui naiſſent en notre ame; le S. Eſprit nous a laiſſé dans l'Ecriture les vies & les exemples des ſerviteurs de Dieu, qui étant d'une même nature que nous, ſe ſont rendus célebres par la pratique de toutes ſortes de vertus, pour nous empêcher d'être lâches & négligens.

Analyſe de la douziéme homelie, *pag.* 91.

II. Quelques jours après, ce Pere reprit l'explication de la Geneſe, & fit voir quel étoit le ſens du quatriéme verſet du ſecond chapitre où nous liſons: *Telle a été l'origine du Ciel & de la terre;* c'eſt le ſujet de la douziéme homelie. Il remarque que l'Ecriture appelle ce livre, *le livre de la génération du Ciel & de la terre*, parce qu'on y détaille tout ce que le Ciel & la terre comprennent & comment ils ont été créés. Il explique en quel ſens un Prophete a dit: *Dieu a fondé la terre ſur les mers*; & fait voir que c'eſt par un effet de la toute-puiſſance de Dieu que la terre demeure ſuſpendue ſur un fondement fluide: comme il empêcha que le

Pſalm. 23 v. 2.

feu ne fit aucune impreſſion ſur les trois enfans qui furent jettés dans la fournaiſe de Babylone. S. Chryſoſtome parle enſuite de la formation de l'homme, & dit : Dieu prit de la pouſſiere de la terre pour former l'homme. Voilà une grande leçon d'humilité pour nous : car ſi nous voulons remonter juſqu'à l'origine de la nature humaine, quelque fiers & quelque orgueilleux que nous ſoyons, nous trouverons dequoi rabattre notre fierté & notre orgueil : nous apprendrons à être humbles & modeſtes, en conſiderant la baſſeſſe de notre origine, dont la matiere eſt la même que celle dont les plantes & les autres animaux ont été formés. Par le ſouffle de vie qui rendit l'homme vivant & animé, il entend l'ame ſpirituelle & immaterielle dont la nature a des degrez d'excellence que les autres êtres n'ont pas : car Dieu par ſa grace l'a douée de la raiſon, & lui a donné la ſuperiorité ſur les autres créatures. Ce ſeroit donc une eſpece d'inhumanité de la deshonorer par des actions indignes, & de réduire par-là ſous l'eſclavage de la chair celle qui a été deſtinée pour en être la maîtreſſe, & par qui nous reſſemblons aux vertus celeſtes & immaterielles.

III. La treiziéme homelie fut prêchée le lendemain de la précedente. Saint Chryſoſtome après y avoir repeté en peu de mots ce qu'il y avoit dit de la formation de l'homme & de l'excellence de ſon ame, y explique ces paroles : Dieu avoit planté dès le commencement un jardin délicieux à Eden vers l'Orient, dans lequel il mit l'homme. *Planté*, en cet endroit, ſignifie que Dieu ordonna qu'un jardin parût ſur la terre pour ſervir au plaiſir de l'homme qui venoit d'être créé. Moyſe en détermine le lieu pour confondre les mauvais raiſonnemens de ceux qui débitent des fables ſur cette matiere. Le terme *y plaça*, marque que Dieu voulut que l'homme demeurât dans ce jardin pour goûter le plaiſir que tant d'objets agréables pouvoient lui cauſer, & pour lui inſpirer la reconnoiſſance qu'il devoit à ſon Créateur à la vûë des bienfaits dont il l'avoit comblé, ſans qu'il eût rien fait pour les mériter. La défenſe que Dieu fit à l'homme de toucher au fruit de l'arbre de vie, fut pour lui montrer qu'il étoit ſon Seigneur & ſon Maître auſſi-bien que de toutes les choſes viſibles.

Analyſe de la treiziéme homelie, *pag.* 99.

IV. Le jour ſuivant S. Chryſoſtome reprenant la même matiere continua d'expliquer dans la quatorziéme homelie ce qui eſt dit du Paradis terreſtre & de l'homme que Dieu y mit, afin qu'il le cultivât & le gardât. Il remarque que l'Ecriture joint enſemble les noms de Seigneur & de Dieu, pour nous apprendre qu'ils ſignifient la même choſe, & qu'il n'y a nulle difference. D'où il

Analyſe de la quatorziéme homelie, *pag.* 106.

prend occasion de refuter quelques héretiques qui prétendoient que le nom de Seigneur signifie quelque chose de plus grand que le nom de Dieu. Il croit que Dieu voulut que l'homme gardât ce jardin & qu'il s'appliquât à le cultiver, de peur que l'oisiveté & le repos ne le fissent tomber dans la paresse & dans la nonchalance ; qu'au reste l'occupation qu'il avoit en cultivant ce jardin, n'étoit ni pénible ni douloureuse : c'étoit un soin moderé qui ne lui causoit aucune fatigue. Dieu, ajoute l'Ecriture, dit à Adam : *Mangez de tous les fruits des arbres du Paradis ; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal :* Il ne reserve qu'un seul arbre dont il défend au premier homme de manger le fruit, pour lui apprendre qu'il dépendoit de Dieu comme de son Seigneur, & qu'il devoit obéir à tous ses ordres. Quoique la femme ne fût pas encore formée, Dieu parle à Adam, comme s'il parloit à deux : voulant signifier par-là que l'homme & la femme ne font qu'un, & afin que l'homme apprît dans la suite à sa femme la défense que Dieu avoit faite. S. Chrysostome renvoye à un autre tems la réponse aux difficultés que l'on faisoit sur la défense faite à Adam, & passe à l'explication de ce qui est dit ensuite, *Il n'est pas bon que l'homme soit seul : faisons-lui un aide semblable à lui.* Ce n'est pas à quelque puissance créée que Dieu s'addresse ici, c'est à son Fils unique ; & l'aide qu'il donne à Adam lui est égal en dignité, c'est un aide qui lui ressemble, c'est-à-dire, qui doit lui servir de compagne. Dieu n'a dit d'aucuns animaux de la terre, ni des oiseaux du ciel, ce qu'il dit de la femme ; & quoiqu'ils servent l'homme, ils sont néanmoins privés de l'usage de la raison, & par conséquent inférieurs à la femme qui en est doüée. Par les noms qu'Adam donna à tous les animaux on peut connoître l'étenduë de sa science, & en même tems l'empire qu'il avoit sur eux, car c'est la coutume des hommes d'imposer des noms à leurs domestiques & à leurs esclaves, pour marquer le domaine qu'ils ont sur eux.

Analyse de la quinziéme homelie, *pag.* 114.

V. La quinziéme homelie est du jour suivant. S. Chrysostome y parle encore de la formation de la femme, & de la maniere dont Dieu la tira de la côte d'Adam. Quelque service que les animaux rendent à l'homme, celui qu'il reçoit de la femme est d'une autre nature & beaucoup plus noble. Dieu avoit fait ceux-là pour le servir, il fait celle-ci pour lui tenir compagnie. Aussi la tire-t-il de

1. Cor. c. 11.

la propre substance de l'homme. Ce qui fait dire à S. Paul, que l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Adam ayant vû la femme que Dieu lui avoit amenée,

dit par l'inſpiration du Saint-Eſprit, qu'elle étoit l'os de ſes os & la chair de ſa chair, quoiqu'il n'eût point ſçû auparavant de quelle maniere elle avoit été formée. S. Chryſoſtome dit qu'Adam & Eve n'eurent aucun commerce charnel qu'après leur chûte; qu'avant le péché ils vivoient enſemble comme des Anges dans le Paradis terreſtre, ſans ſentir les effets ni le feu de la concupiſcence, & ſans être ſujets aux neceſſitez de la nature; que créés incorruptibles & immortels ils n'avoient aucuns beſoins d'être revêtus, étant dans la grace; qu'ils avoient même le don de prophétie; que s'ils ont été privés de tant de bienfaits, c'eſt par leur déſobéiſſance.

Analyſe de la ſeiziéme homelie, pag. 123.

VI. L'homelie ſuivante qui eſt la ſeiziéme, traite de la chute du premier homme & de ſes ſuites. Le ſerpent fut l'inſtrument dont le démon déja déchu du rang des vertus céleſtes, & envieux du bonheur de l'homme, ſe ſervit pour ſéduire la femme, ſçachant qu'elle étoit plus foible que l'homme & plus aiſée à tromper; ce n'étoit pas le ſerpent qui s'entretenoit avec elle, mais le démon qui parloit par l'organe du ſerpent. S. Chryſoſtome fait ſentir toute la malignité de cet eſprit artificieux, le mal que fit Eve en lui découvrant les ſecrets que Dieu lui avoit confiés & à ſon mari; l'obligation où ſont les diſpenſateurs des myſteres, d'examiner la vie de ceux à qui ils veulent les expliquer; le danger qu'il y a à s'engager dans des converſations mauvaiſes. Il ne croit pas que l'arbre de vie & de la ſcience du bien & du mal ait eu à cet égard quelque vertu particuliere, ni que les yeux de nos premiers parens ayent été ouverts préciſément pour avoir mangé de ſon fruit, puiſqu'ils voyoient auparavant; mais qu'après en avoir mangé ils devinrent nuds & furent dépouillez de la grace céleſte, cette robbe merveilleuſe qui les empêchoit auparavant de voir leur nudité. La tranſgreſſion du commandement de Dieu leur fit appercevoir leur nudité, & la privation de la gloire dont ils jouiſſoient auparavant. D'immortels qu'ils étoient ils devinrent ſujets à la mort. L'arbre de vie fut donc nommé l'arbre de la ſcience du bien & du mal, non qu'il en fût la cauſe, mais parce qu'il étoit le ſigne de l'obéiſſance que Dieu exigeoit d'Adam & d'Eve. Saint Chryſoſtome finit cette homelie en oppoſant les biens que le ſecond arbre, c'eſt-à-dire, celui de la Croix de Jeſus-Chriſt, nous a procurés, aux maux que le premier a cauſés dans le monde.

Analyſe de la dix-ſeptiéme homelie, pag. 133.

VII. Il prononça la dix-ſeptiéme le lendemain de la précédente, & les ſuivantes, ſans preſqu'aucune interruption: ce qu'il ſuffira de remarquer une fois ſans en apporter d'autres preuves

que le grand nombre d'homelies qu'il fit sur la Genese depuis le commencement du Carême jusques vers le milieu de la grande semaine. La dix-septiéme a pour matiere ces paroles: *Ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui se promenoit dans le Paradis après midi.* Dieu ne marche point, lui qui est present partout, & qui remplit tout par son immensité. C'est donc pour s'accommoder à notre foiblesse que l'Ecriture s'exprime ici & ailleurs d'une maniere si simple. En disant qu'Adam & Eve entendirent la voix du Seigneur qui se promenoit, elle nous apprend que Dieu voulut leur faire sentir son approche pour les intimider, & qu'il se mit en devoir de les secourir avec le même empressement qu'un Medecin charitable s'approche d'un malade qui a un extrême besoin de ses remedes. Ils se retirent & cherchent à se cacher, saisis d'entendre la voix de Dieu, & honteux de lui avoir désobéi. La conscience, ce Juge incorruptible, se souleve contre l'homme & l'accuse à haute voix, elle lui met ses crimes devant les yeux & lui en fait connoître l'énormité. Tel est l'effet de cette synderese, ce censeur perpétuel que Dieu imprima à l'homme dès le commencement. Quoiqu'on puisse dérober aux hommes la connoissance des crimes que l'on a commis, il est impossible de la cacher à la conscience. Elle est au-dedans de nous-mêmes, & nous la portons toujours en quelque lieu que nous allions ; elle nous fait des reproches, elle nous trouble, elle nous allarme & ne se repose jamais ; nous la sentons en public, dans nos maisons, dans les temples, à la table, pendant notre sommeil, en nous réveillant ; elle nous demande compte de nos crimes, elle nous en represente la laideur, & nous en fait appréhender le châtiment ; elle ne cesse d'en offrir le remede comme un Médecin habile ; quand on le chasse il ne se rebute pas pour cela, & il continuë à donner tous ses soins à son malade. Si malgré les remontrances d'un censeur si importun nous ne laissons pas de nous abandonner au crime, dans quel désordre ne tomberions-nous pas si la conscience ne nous retenoit ? Dieu se presente devant Adam, & s'assit comme un Juge sur son Tribunal pour examiner l'affaire, nous apprenant par-là à ne pas condamner légerement nos freres, sans examiner soigneusement si les reproches qu'on leur fait sont bien fondés. Dieu par l'effet d'une grande bonté appelle lui-même Adam qui rougissoit de confusion, & qui n'osoit ouvrir la bouche pour se défendre. Il écoute sa réponse ; il l'interroge une seconde fois comme pour lui donner le tems de se justifier. Il parle avec lui comme un ami avec son ami, il se plaint de sa désobéissance,

il lui facilite les moyens de ſe défendre, & par ſa patience il touche ſon eſprit & lui fait concevoir l'énormité de ſon offenſe. Quelle réponſe Adam fait-il à Dieu? La femme que vous m'avez donnée, dit-il, pour compagne, m'a preſenté du fruit, & j'en ai mangé. C'eſt comme s'il diſoit, je ſçai que j'ai péché, mais cette femme a été la cauſe de ma perte. Il n'y a eû dans la tranſgreſſion d'Adam, ni violence, ni néceſſité; il a mangé par ſon choix & avec une entiere liberté du fruit défendu. Eve le lui preſenta ſans le contraindre, & ſans lui faire aucune violence. Elle ne dit point elle-même, en faiſant ſon apologie, que le ſerpent l'avoit contrainte; mais ſeulement qu'il l'avoit trompée. Dieu ſe contente de leur répondre, & ne les oblige pas à en dire davantage pour leur juſtification. Pourquoi, dira quelqu'un, le ſerpent a-t'il été puni, lui qui n'a ſervi que d'inſtrument au démon à qui ſeul on doit imputer tout le mal? De même qu'un pere punit le meurtrier de ſon fils, & met en piece l'épée qui a ſervi à l'aſſaſſinat: ainſi Dieu punit le ſerpent comme l'inſtrument de la malice du démon; ce qui doit nous faire juger avec quelle ignominie le diable a été traité, puiſque le ſerpent pour avoir été ſon miniſtre s'eſt vû expoſé à l'indignation de Dieu. Saint Chryſoſtome dit beaucoup de choſes ſur la maniere dont Dieu punit Adam & Eve juſques dans leur poſterité; puis il explique comment ayant été condamnés l'un & l'autre à mourir auſſitôt qu'ils auroient mangé du fruit défendu, ils ont néanmoins vêcu long-tems depuis. C'eſt que la ſentence de mort fut ſeulement prononcée alors contr'eux, & que dès ce moment-là ils devinrent ſujets à la mort; enſorte que l'on pouvoit dire en quelque façon qu'ils moururent au moment qu'ils mangerent du fruit défendu. On en uſe de même dans les Tribunaux des hommes, où ceux qui y ſont condamnés à la mort, ſont regardés comme s'ils étoient déja morts, quoiqu'on les reconduiſe en priſon pour y vivre encore quelques jours.

VIII. Saint Chryſoſtome traite dans la dix-huitiéme homelie du nom qu'Adam donna à ſa femme, & des habits de peaux dont Dieu les revêtit l'un & l'autre. Le nom d'Eve ſignifie la vie, & qu'elle devoit être la mere de tous les vivans, c'eſt-à-dire la tige de tous ceux qui devoient en deſcendre. Les habits de peaux dont Dieu couvrit nos premiers peres, étoient pour leur faire comprendre à quel point ils s'étoient dégradés, & les faire ſouvenir inceſſamment de leur déſobéiſſance, & pour nous apprendre en même tems à fuir la vie molle & voluptueuſe. Saint Chryſoſtome déclame ici contre les riches qui ſe parent d'habits magnifiques, &

Analyſe de la dix-huitiéme homelie, *pag.* 150.

se font honneur de l'ouvrage des vers, & veut que l'on ne s'inquiete, ni de la beauté, ni de la varieté des habits; mais précisement de la nécessité. Il croit que par ces paroles, *voilà Adam devenu comme l'un de nous*, Dieu a voulu nous faire connoître de quelle maniere le démon trompa Adam & Eve, & qu'en chassant Adam du Paradis, en le condamnant à labourer la terre, & en l'obligeant à demeurer vis-à-vis du Paradis terrestre, c'étoit pour l'avertir sans cesse en travaillant, de la bassesse de son origine, & afin que la vûë de ce lieu de délices lui rafraichît continuellement la memoire de sa perte, pour le rendre plus sage, & pour empêcher qu'il ne s'attachât trop à la vie. Sur ces paroles, *Adam connut Eve sa femme*, il répete ce qu'il avoit dit plus haut, qu'ils n'eurent ensemble un commerce charnel que depuis qu'ils eurent été chassés du Paradis: d'où il conclut que la virginité étoit en honneur en ce tems-là, & qu'elle n'a été bannie que depuis que les hommes eurent été rebelles aux ordres de Dieu. Il dit que les presens d'Abel furent reçus favorablement, à cause de sa bonne volonté; que Dieu au-contraire rebuta le sacrifice de Caïn, à cause de la mauvaise disposition de son esprit. Quoique Dieu n'ait pas besoin de nos presens, il souhaite que nous lui en fassions, pour lui marquer notre reconnoissance & notre dépendance, en protestant que nous le regardons comme notre Maître & notre Créateur. Mais celui qui offre des presens à Dieu doit le faire avec de grandes précautions, à cause de la distance infinie qui est entre celui qui fait le present & celui qui le reçoit, c'est-à-dire qu'il doit offrir avec droiture, & en choisissant ce qu'il a de meilleur.

Analyse de la dix-neuviéme homelie, pag. 161.

IX. Le meurtre d'Abel fournit matiere à la dix-neuviéme homelie. Saint Chrysostome le dépeint d'une maniere à en donner toute l'horreur que méritoit l'action de Caïn. Il releve en même-tems la bonté de Dieu qui facilite à ce fratricide les moyens d'effacer son crime en le confessant. Il le confessa en effet, mais trop tard, & depuis que Dieu eut prononcé sa sentence en lui disant: *Vous serez maudit sur la terre.* S'il eût prévenu les reproches du Seigneur, il en auroit sans doute obtenu misericorde; car il n'y a point de péché, quelque grief qu'il puisse être, qui soit au-dessus de sa bonté, pourvû que nous en fassions pénitence, & que nous en demandions pardon dans le tems. Ce Pere trouve jusqu'à sept péchés dans le crime de Caïn, & dit que le signe que Dieu mit à Caïn pour empêcher qu'on ne le tuât, étoit un tremblement & une resolution de nerfs.

Analyse de

X. Dans la vingtiéme homelie, il oppose la conduite que tint

Lamech

Lamech après avoir tué un homme, à celle de Caïn depuis qu'il eut tué ſon frere Abel. Caïn quoiqu'interrogé de Dieu n'avouë pas ſon crime, il a même l'impudence de mentir. Lamech non-ſeulement déclare ſon crime à ceux qui ne le connoiſſoient pas; mais il en détermine encore la peine. Saint Chryſoſtome en prend occaſion d'exciter ſes Auditeurs à confeſſer leurs péchés, afin que cette confeſſion leur en inſpire de la douleur. Dieu, leur dit-il, exige-t'il en cela quelque choſe de difficile ou de dur? Il ne vous demande que la contrition & la componction de votre cœur, la confeſſion de votre crime, & un ferme propos de n'y plus retourner; non-ſeulement il guerira vos playes, & il effacera les taches de vos péchés, mais il rendra ſon amitié & ſa grace à celui qui gemiſſoit ſous le poids de ſes péchés.

la vingtiéme homelie, *pag.* 170.

§. III.

De l'homelie vingt-uniéme, juſqu'à la quarante-quatriéme.

Page 180.

I. SAINT Chryſoſtome perſuadé que les Prophetes ont parlé par l'inſpiration du Saint-Eſprit, que tout ce qu'ils ont dit eſt rempli de ſens, & qu'il n'y a pas une ſyllabe ni un trait dans la ſainte Ecriture qui ne ſoit un fond inépuiſable de bonnes choſes, examine avec beaucoup de ſoin ce qui eſt dit de la genéalogie des hommes dans le Livre de la Geneſe. Il y eſt dit qu'Adam ayant vêcu 130 ans engendra un fils à ſon image & à ſa reſſemblance, & qu'il l'appella Seth. Moyſe ne s'exprime pas de la ſorte en parlant de Caïn, voulant laiſſer entendre le penchant qu'il avoit au mal, & le peu de reſſemblance qu'il avoit avec le naturel de ſon pere. Mais en parlant de Seth, il dit qu'Adam l'engendra à ſon image & à ſa reſſemblance, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit entr'eux une parfaite conformité de mœurs. L'Ecriture en cet endroit ne parle donc pas des linéamens du viſage, ni des traits du corps, c'eſt de l'interieur & de la diſpoſition de l'ame. Elle met auſſi Seth à la tête de la genéalogie des hommes juſqu'à Lamech, parce que Caïn ayant deshonoré par ſon crime la dignité que le droit d'aîneſſe lui donnoit, elle a crû devoir retrancher du catalogue ſon nom & celui de ſes enfans. De Seth nâquit un fils qu'il appella Enos, nom qui ſignifioit qu'il commenceroit d'invoquer le nom du Seigneur. Par où l'on voit que les noms que les Patriarches impoſoient à leurs enfans, leur ſervoient d'inſtructions & de motifs pour les animer

à la pratique de la vertu. Ils ne donnoient pas à leurs enfans des noms au hazard comme l'on fait aujourd'hui ; on veut maintenant que l'enfant porte le nom du grand pere ou du bisayeul. Les Anciens n'en usoient pas de la sorte ; ils choisissoient des noms qui pussent exciter à la vertu, non-seulement ceux qui les portoient, mais encore leurs descendans. Ne donnons donc pas aux enfans des noms par pur caprice, ne nous soucions pas de les appeller du nom de leurs ayeuls, faisons-leur plutôt porter les noms des Saints qui se sont rendus illustres par leurs vertus & par le crédit qu'ils ont eu auprès de Dieu. Que les parens même ni les enfans ne se fient pas entierement sur les noms qu'ils portent ; car le nom ne sert de rien s'il n'est soutenu par la vertu. On voit par ce qui est dit d'Enoch qu'il marcha avec Dieu après avoir engendré Mathusalem, que le mariage ne doit pas être regardé comme un empêchement à la vertu ; s'il en étoit un, le Seigneur n'auroit eu garde d'engager lui-même les hommes dans le mariage, & de leur faire une matiere de scandale d'une chose dont il a fait une consolation pour le genre humain. Il ne faut donc pas regarder les soins que demandent une femme & des enfans, comme des obstacles invincibles à la pratique de la vertu ; plus on est enfoncé dans ces embarras, plus on doit chercher du secours dans la méditation de la sainte Ecriture. Quelques-uns par les enfans de Dieu dont il est parlé dans la Genese, entendoient les Anges ; mais saint Chrysostome rejette ce sentiment comme une fable, & soutient que les Anges n'ont jamais été qualifiés du nom d'enfans ni de fils de Dieu, qu'il n'est pas vrai non plus qu'ils ayent été privés de leur dignité pour s'être dégradés par le commerce des femmes ; enfin que ceux que l'Ecriture appelle enfans de Dieu, tiroient leur origine de Seth & d'Enos son fils, qu'ils furent appellés les enfans de Dieu à cause qu'ils imiterent la vertu de leurs ancêtres : au lieu que les descendans de Caïn qui étoient nés avant Seth, furent appellés les enfans des hommes. A l'occasion du commerce déreglé des descendans de Seth avec les filles qui tiroient leur origine de Caïn, S. Chrysostome traite des péchés qui regardent la pureté, & condamne tous les regards de curiosité, tous les mauvais désirs, & tout commerce deshonnête. Alors le Seigneur dit, *mon esprit ne demeurera pas toujours avec les hommes, parce qu'ils sont chair, leur vie ne sera que de six-vingt ans.* C'est la coutume de l'Ecriture d'appeller chair les hommes charnels, de donner le nom de spirituel à ceux qui sont parvenus à un dégré éminent de vertu. La menace que Dieu fait ici marque la grandeur de son indignation con-

Homelie 22 *pag. 192.*

tre les hommes; ses menaces toutefois ne sont pas toujours suivies de l'effet, quand elles ont la force de nous corriger. S'il avoit intention de nous punir, pourquoi nous avertiroit-il? Comme il ne veut pas nous châtier, il temporise, il attend, il differe, il nous prédit des malheurs, il donne occasion aux pécheurs de se convertir en renonçant à leurs vices, & en suivant le chemin de la vertu, pour éviter les châtimens dont ils étoient menacés. Quand nous lisons que *le Seigneur se repentit d'avoir créé l'homme*, cela ne veut pas dire que Dieu soit capable de regret; mais l'Ecriture se sert d'expressions proportionnées à notre genie, pour nous apprendre que les crimes énormes des hommes excitoient l'indignation de Dieu, tout clement & tout misericordieux qu'il est. Quoique les bêtes n'eussent pas péché, Dieu dit qu'il les exterminera avec l'homme, parce qu'ayant été faites pour l'usage de l'homme, elles ne pouvoient plus servir de rien après la destruction de l'homme. Ce que l'Ecriture ajoute, que Noé trouva grace devant le Seigneur, nous fait voir qu'un seul homme de bien qui fait la volonté de Dieu, vaut mieux que dix mille prévaricateurs. Saint Chrysostome en prend occasion d'exhorter ses Auditeurs à s'appliquer uniquement à faire ce qui est agréable à Dieu, & à fuir les vices qui ont merité son indignation. Il attaque surtout la vaine gloire qui est une des sources de toutes sortes de maux, & dit: Les hommes donnent leurs noms aux maisons, aux champs, aux bains qu'ils possedent; quel est le fruit de cette ridicule vanité, puisqu'il ne faut qu'une petite fiévre pour vous arracher l'ame du corps, & pour vous dépoüiller de tout? Vous êtes couverts d'injustices, mais vous êtes dans une nudité effroyable par rapport à la vertu: Vous n'emporterez de ce monde que vos rapines, votre avarice, les cris, les gémissemens, les larmes des pauvres & des orphelins que vous avez dépoüillés par mille artifices & mille fourberies. Comment pourrez-vous entrer par cette porte étroite étant chargés des fardeaux immenses de vos péchés? Il faudra donc demeurer au-dehors avec votre charge, & il ne sera plus tems de vous repentir quand vous verrez à vos yeux les tourmens preparés, ce ver insatiable qui ronge sans cesse, & ce feu terrible qui ne s'éteindra jamais. Si nous avons quelque soin de notre salut, renonçons à nos vices tandis qu'il est encore tems, méprisons les vains honneurs, que l'amour des richesses ne nous précipite pas dans le crime; ne nous laissons point brûler par le feu de la concupiscence, que la jalousie & l'envie ne nous déchirent jamais le cœur; méprisons les choses presentes; n'ayons d'ardeur que pour les biens de l'autre vie.

Analyſe de la vingt-troiſiéme, 24. 25, 26e. homelie, *pag.* 205, 216, 230, 243.

II. La vingt-troiſiéme homelie & les quatre ſuivantes ſont un éloge de la vertu de Noé, & de la bonté de Dieu envers les hommes. La vertu eſt toujours admirable par elle-même; mais elle l'eſt bien davantage quand on la conſerve au milieu d'une infinité d'obſtacles, malgré les efforts de ceux qui travaillent de toutes leurs forces à la détruire. C'eſt pour cela que l'Ecriture exagere, comme par admiration, la vertu de ce Patriarche, qui ne s'égara point parmi ceux qui étoient prêts d'attirer ſur eux l'indignation de Dieu par leurs déſordres. Uniquement attentif à ſe rendre agréable à ſes yeux toujours ouverts, qui ne s'aſſoupiſſent & ne s'endorment jamais, il ne ſe ſoucia point de la gloire du monde, ni du mépris, ni des inſultes des hommes : car le pouvoir de la vertu eſt ſi grand qu'elle triomphe toujours par la patience, des outrages de ceux qui auroient envie de l'inſulter; plus on la combat avec opiniâtreté, plus elle ſe met au-deſſus de ſes ennemis. L'Ecriture au commencement de la genéalogie de Noé, dit qu'il étoit un homme. Elle donne le même titre à Job, comme pour en faire l'éloge; & pour donner une plus haute idée de ſa vertu, elle ajoûte que Noé étoit un homme juſte & parfait dans toute la conduite de ſa vie, qu'il marcha avec Dieu : ce qui fait voir une vertu parfaite. Il eſt dit qu'il engendra trois fils, Sem, Cham & Japhet pendant le long tems qu'il vêcut, pour donner à entendre quelle étoit ſa continence dans un tems où tous les hommes étoient ſi voluptueux & ſi débauchés. On voit par ce que Dieu lui preſcrit touchant la conſtruction

Homelie 24.

de l'Arche, combien ſa miſericorde eſt grande envers les pécheurs, en leur accordant pour ſe convertir le grand nombre d'années néceſſaires pour la conſtruction de ce grand bâtiment. Dieu ordonne à Noé de faire entrer avec lui dans l'Arche ſes fils, ſa femme & les femmes de ſes enfans, voulant les preſerver du déluge, à cauſe de Noé. Car Dieu a coutume par ſa bonté infinie d'honorer ceux qui le ſervent, & de ſauver les autres en leur conſideration. C'eſt

Act. 17.

ainſi que Dieu accorda à ſaint Paul la vie de ceux qui navigeoient avec lui. Si Noé eut ordre de faire entrer dans l'Arche ſept paires d'animaux purs, & ſeulement deux paires des impurs; c'eſt qu'il ſçavoit que ce ſaint homme plein de reconnoiſſance ne manqueroit pas, après avoir été délivré du naufrage general, d'offrir des

Homelie 25.

ſacrifices & des victimes en actions de graces. Au reſte il n'y a rien d'impur dans tout ce que Dieu a fait; mais c'eſt que certains animaux paſſoient pour tels dans la commune opinion des hommes. On demande pourquoi le Seigneur ayant dit que le tems de la vie des hommes ſeroit encore de ſix-vingt ans, il fit néanmoins tomber

les eaux du déluge avant que ce tems fût écoulé? C'est, répond S. Chrysostome, que voyant qu'il n'y avoit plus de remede à leurs désordres, & qu'au-contraire ils les augmentoient chaque jour, il abregea le tems qu'il leur avoit promis, pour empêcher qu'ils ne se rendissent dignes de plus grands supplices. Ces paroles, *les cataractes du Ciel furent ouvertes*, ne signifient point qu'il y en ait dans le Ciel; mais seulement que Dieu commanda aux eaux de tomber sur la terre. Dieu ferma l'Arche par le dehors, afin qu'il ne pût voir la destruction generale du genre humain, & qu'il ne fût pas lui-même saisi de crainte. La punition des hommes par le déluge fut une grace pour la posterité, que le souvenir d'un châtiment si terrible devoit retenir dans le devoir: car l'homme est tellement disposé de son naturel, que si on ne le corrige après qu'il est tombé dans quelque faute considerable, il ne garde point de mesures, & tombe dans les plus grands excès. *Dieu se ressouvint de Noé*, après lui avoir donné des occasions de souffrir, & de manifester sa vertu, il le combla de ses graces & de ses bénédictions. Il connoît notre foiblesse, & quand il permet que nous soyons tentés, il proportionne les tentations à nos forces, pour proportionner aussi la récompense à nos combats, & c'est en quoi il fait éclater sa misericorde à notre égard, comme le dit saint Paul dans sa premiere Epître aux Corinthiens. Saint Chrysostome ne veut pas que l'on examine avec trop de curiosité comment les eaux qui faisoient de tout l'Univers un grand abîme ont pû disparoître. Dieu qui leur avoit commandé de croître, leur ordonna de se retirer dans leur lieu naturel; la maniere n'est connuë que de lui. Il dit à Noé, à sa femme, à ses fils & à leurs femmes, aussitôt qu'ils furent sortis de l'Arche, *croissez & multipliez & gouvernez la terre*. Si Adam à qui il avoit donné la même bénédiction avant sa désobéissance, fut la tige & l'origine de tous ceux qui nâquirent avant le déluge, Noé a été le chef & le pere de tous ceux qui sont nés après le déluge; ainsi il est devenu le principe du genre humain, & c'est par lui qu'il a été remis dans sa splendeur; les actions de graces qu'il rendit à Dieu lui attirerent de nouvelles bénédictions: car c'est la coutume de Dieu de nous accabler de bienfaits pour les moindres services que nous lui rendons. Ayons donc soin de le remercier des premieres graces qu'il nous fait, & nous en recevrons incessamment de nouvelles, qui nous aideront à fuir le vice, & à mener une vie réguliere. Le souvenir de ses bienfaits est un motif pour bien regler notre vie. Quand nous sommes reconnoissans envers les hommes qui nous ont fait du bien, notre gratitude

Homelie 26.

leur donne de la réputation ; mais quand nous sommes reconnoissans envers Dieu, tout l'honneur en retombe sur nous, parce que Dieu n'a pas besoin de notre reconnoissance pour en être plus recommandables.

Analyse de la vingt-septiéme, 28 & 29e. homelie, *pag.* 255, 269, 279.

III. Dieu n'a même permis que Noé lui dressât un Autel & lui offrît des sacrifices, que pour nous inspirer la reconnoissance à son égard, & par rapport à l'infirmité humaine, car il sçavoit que les hommes renonceroient peu-à-peu au culte du vrai Dieu, & qu'ils se feroient des Dieux selon leur caprice, ausquels ils immoleroient des victimes. Il a voulu qu'ils lui en offrissent d'abord à lui-même pour les prémunir contre l'erreur, & les superstitions dans lesquelles ils étoient en danger de tomber. Au reste Dieu ne prend pas garde à ce que nous faisons pour lui, ni à ce que nous lui offrons ; mais à l'intention & à l'esprit qui nous poussent à le faire. Soit donc que nous prions, soit que nous jeûnions, soit que nous donnions l'aumône, soit que nous fassions quelqu'autre bonne œuvre, faisons-la avec une droite intention, afin que nous recevions une récompense proportionnée à nos peines. Dieu après avoir formé Adam, lui permit de manger de tous les fruits qui étoient dans le Paradis terrestre, à la reserve d'un seul arbre ; il étendit plus loin la permission qu'il donna à Noé, & mit entre ses mains tout ce qui se meut sur la terre & tous les poissons de la mer. Ce fut alors que les hommes commencerent à manger de la chair des animaux ; mais Dieu en avoit excepté la chair mêlée avec le sang, c'est-à-dire, qu'il leur avoit défendu de manger des bêtes étouffées, voulant par-là reprimer la ferocité de ces premiers hommes, & les rendre plus pieux & plus humains, comme on le voit par les paroles suivantes : *Je vangerai votre sang de toutes les bêtes qui l'auront répandu, & je vangerai la vie de l'homme de la main de l'homme.* Dieu ne défend pas de répandre le sang des bêtes, il se contente de défendre d'en manger le sang avec la chair ; mais il défend de répandre celui de l'homme. Il n'y a rien dans ces commandemens qui ne soit d'une pratique fort aisée. Saint Chrysostome passe de l'explication de l'Ecriture à l'obligation que nous avons de témoigner de la bonté à nos freres, & de remettre les injures à nos ennemis, & dit : Si quelqu'un de ceux qui m'écoutent nourrit des inimitiés dans son cœur, qu'il se reconcilie tandis qu'il en est encore tems. Ne me dites point, je lui ai fait des avances deux ou trois fois, & il n'y a point répondu ; si vous les faites de bonne foi, ne discontinuez pas jusqu'à ce que vous ayez remporté la victoire ; vous vous procurerez un plus grand bien qu'à votre ennemi même :

car vous obtiendrez par cette démarche la grace de Dieu, vous effacerez les taches de vos péchés, & vous pourrez après cela vous approcher de cette Table auguste & redoutable avec un cœur pur, & dire avec assurance ces paroles de l'Oraison dominicale: *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Je sçai que la pratique de ce précepte paroît dure & difficile, & que nous avons beaucoup de répugnance à pardonner de bon cœur à un homme qui nous hait, à entrer en commerce avec lui, à lui parler; mais si vous comparez la difficulté du précepte avec la grandeur de la récompense, tout vous paroîtra aisé & leger. Noé & ses enfans auroient pû à la premiere pluye appréhender un second déluge; mais Dieu les rassura en leur promettant qu'il n'auroit plus recours à ce remede pour arrêter la malice des hommes; il confirma même ses promesses par un signe qui devoit durer toujours, c'est-à-dire par l'arc-en-ciel qui se forme dans les nuées opposées aux rayons du soleil. Dieu ne borne pas ses promesses à trois ou quatre générations, elles embrassent toute la durée du monde, & s'étendent jusqu'à la consommation des siécles. Parlant de Cham le second fils de Noé, & pere de Canaan, saint Chrysostome demande comment il a été possible que les descendans de ce Patriarche ayent pû vivre un si grand nombre d'années parmi tant de travaux, dans un tems où il n'y avoit point de medecin sur la terre, ni personne qui professât la medecine? C'est, répond-t'il, que Dieu les soutenoit, & applanissoit par ses ordres toutes les difficultés qu'ils auroient pû trouver à s'accroître & à remplir la terre. Il rend cette raison sensible par l'exemple des Israëlites que les travaux d'Egypte n'empêcherent pas de se multiplier, & par la maniere dont l'Evangile s'est répandu dans toute la terre, jusqu'aux Indes, dans le pays des Scythes & par-delà l'Océan. Des succès si extraordinaires ne venoient, ni de l'industrie des Prédicateurs, ni de leur vertu personnelle, mais seulement de la grace qui les soutenoit & qui les fortifioit. Il excuse l'yvresse de Noé en ce qu'elle ne fut pas un effet de son intemperance, mais plutôt d'un défaut de connoissance. Il ajoute que plongé dans une profonde tristesse à cause de l'effroyable solitude où il se trouvoit, & de l'affreux spectacle que les monceaux de cadavres péris dans le déluge lui mettoient devant les yeux, il chercha à se consoler un peu en bûvant: car le Sage a dit depuis, donnez du vin à celui qui est dans la tristesse & dans la douleur; montrant par-là que c'est un excellent remede contre les chagrins de la vie. D'ailleurs Noé ne retomba plus depuis dans la même

Homelie 28.

Homelie 29.

faute ; car s'il l'eût fait, l'Ecriture ne l'auroit pas passé sous silence; sa fin principale étant de nous apprendre la verité de l'histoire & des faits, sans en omettre aucune circonstance. On ne peut accuser Dieu d'avoir permis que les hommes connussent une plante qui produit tant de maux dans le monde. Elle n'est point mauvaise en elle-même, le vin est utile de sa nature ; l'intemperance seule le rend nuisible ; il est même devenu l'instrument de notre salut, & la matiere du Sacrement. Ceux, dit saint Chrysostome, qui sont initiés dans nos saints mysteres, sçavent assez ce que je dis. Il parle du changement qui se fait du vin au sang de Jesus-Christ ; mais il ne marque ce changement qu'à mots couverts, suivant l'usage du tems. L'impudence de Cham, & la modestie respectueuse de Sem & de Japhet, fait faire à ce Pere la réflexion que les vices ne nous sont point naturels ; mais qu'ils dépendent de notre volonté & de notre liberté. Ils étoient trois freres sortis du même sang, ils avoient eû tous trois la même éducation ; mais ils n'avoient pas tous trois le même esprit ni les mêmes inclinations. Que leur exemple nous serve d'instruction pour notre utilité : Prenons garde de rendre publiques les fautes de notre prochain ; si d'autres nous les revelent, empêchons qu'on ne voye leur turpitude ; couvrons-les à l'exemple des pieux enfans de Noé. Il demande pourquoi la malédiction que Noé donna à Cham, tomba sur son fils Chanaan ? A quoi il répond que Noé ne voulut pas donner sa malédiction à un homme que le Seigneur avoit beni expressement à la sortie de l'Arche, & qu'il maudit Chanaan afin que le contre-coup en retombât sur Cham : car il est plus douloureux aux peres de voir leurs enfans condamnés aux supplices, que s'ils y étoient condamnés eux-mêmes.

Analyse de l'homelie 30, pag. 293.

IV. Saint Chrysostome fit la trentiéme homelie à la fin du saint tems de Carême & du jeûne, c'est-à-dire, comme il s'explique lui-même, lorsqu'on entroit dans la semaine sainte. On l'appelloit ainsi, & quelquefois la grande semaine, non que les heures en fussent plus longues, ni qu'elle fût composée d'un plus grand nombre de jours; mais à cause des grands biens qu'elle nous a procurés. C'est dans cette semaine que la mort a été désarmée, que la malédiction a cessé, que la tirannie du diable a été détruite, que Dieu s'est reconcilié avec le genre humain, que le Ciel est devenu accessible, que les Anges ont commencé à converser parmi les hommes; c'est pour cela que plusieurs jeûnoient d'une maniere plus austere, qu'ils veilloient plus long-tems, & faisoient de plus grandes aumônes aux pauvres, pour honorer davantage cette

sainte

sainte semaine, en reconnoissance des grandes faveurs que Dieu nous y a faites. Les Rois mêmes pour honorer ces saints jours suspendoient les exercices du Barreau, ouvroient les portes des prisons, & rendoient la liberté aux malheureux qui gémissoient, imitant le mieux qu'ils pouvoient la bonté du Seigneur, qui nous a délivrés de l'esclavage de nos pechés. Ce qui est dit dans l'onziéme chapitre de la Genese, que la Terre n'avoit alors qu'une même bouche & qu'un même langage, & que les peuples, avant de se disperser, entreprirent de bâtir une Ville & une Tour pour rendre leur nom célebre, fournit matiere à cette homelie, dans laquelle saint Chrysostome, après avoir fait remarquer l'abus que les descendans de Noë firent de la facilité qu'ils avoient à s'entendre, exhorte ses Auditeurs de travailler à acquerir une réputation immortelle, des éloges durables & de grandes récompenses dans l'autre vie, en mettant leur argent entre les mains des pauvres, sans s'amuser à entasser des monceaux de pierres, à bâtir des maisons, ni à acheter de grandes terres. Il remarque que lorsqu'il est dit, que le Seigneur descendit pour considerer la Ville & la Tour que bâtissoient les enfans d'Adam; c'est pour nous apprendre à ne pas condamner témerairement nos freres, avant de nous être bien informés & convaincus par des preuves certaines, sans nous arrêter au bruit qui se répand; & qu'il n'arrêta leur projet extravagant qu'après qu'ils eurent manifesté leur mauvaise volonté par leurs œuvres: afin que l'on ne crût pas qu'ils s'étoient contentés de déliberer seulement sans en être venus à l'exécution. Avant même d'empêcher le progrès de leur entreprise, il voulut, par un effet de sa miséricorde, leur faire connoître la grandeur de leur crime, & l'abus qu'ils avoient fait de la conformité de leur langage: car c'est la coutume de Dieu de faire connoître l'énormité des crimes avant de les punir, afin que ses châtimens soient plus utiles. Sur la fin de cette homelie saint Chrysostome revient aux pratiques de la semaine sainte, & ajoute à ce qu'il en avoit dit plus haut: Faisons aussi de grandes aumônes, & prions avec assiduité: Car il faut toujours que la priere accompagne le jeûne; elle est une sorte d'armes qui donne une grande assurance; c'est un trésor inépuisable, c'est un port où l'on est à couvert de l'orage, c'est un azyle impénétrable, pourvû que nous soyons sobres, & que nous approchions du Seigneur avec un esprit recueilli, sans donner aucune entrée à l'ennemi de notre salut: car il sçait cet ennemi dangereux que nous pouvons aisément pendant cette sainte semaine traiter de

l'affaire importante de notre ſalut, confeſſer nos pechés, découvrir nos bleſſures au Médecin pour obtenir la guériſon. Banniſſons donc les penſées qui nous troublent, afin que notre cœur accompagne nos paroles : Demandons à Dieu des choſes convenables, afin qu'il nous les accorde. Mais, ſoit que nous obtenions ce que nous demandons, ou que nous ne l'obtenions pas, perſeverons toujours à prier. Rendons-lui également des actions de grace s'il nous exauce ou s'il nous refuſe, parce que nous ne connoiſſons pas ce qui nous eſt utile, comme il le connoît.

Analyſe de la trente-uniéme homelie & ſuivantes, *pag.* 304.

V. Dans la trente-uniéme homelie & les ſuivantes, juſqu'à la quarante-huitiéme, ſaint Chryſoſtome explique ce qui eſt dit du Patriarche Abraham, depuis qu'il ſortit d'Ur en Chaldée, juſqu'à ſa mort. On y voit dans un grand détail des preuves de ſon courage, de ſa ſoumiſſion aux ordres de Dieu, de ſa confiance en la Providence, de ſa grandeur d'ame, de ſa magnanimité, de l'excellence de ſa foi, de ſa probité, de ſa modeſtie, de ſon déſintereſſement, du mépris qu'il faiſoit des richeſſes, du ſoin particulier que Dieu prenoit de lui, & des ſecours continuels dont il l'aſſiſta pour rendre ſon nom plus célebre. Comme il paroît y avoir quelque contrarieté entre ce que dit Moyſe, que Tharé prit Abraham & Nacor pour les faire ſortir de Chaldée, & les conduire dans le pays de Chanaan, & ce que dit ſaint Eſtienne dans les Actes, que le Dieu de gloire apparut à Abraham, lorſqu'il étoit en Méſopotamie, avant qu'il demeurât à Haran, & qu'il l'en fit ſortir après la mort de ſon pere; le ſaint Evêque concilie cette difficulté, en diſant que Dieu apparut à Abraham, & lui commanda de ſortir de ſon pays; que Tharé ſon pere ayant eû connoiſſance de cette apparition, voulut accompagner ſon fils dans ce voyage; qu'ils vinrent enſemble juſqu'à Haran, qu'ils y firent quelque ſéjour, & que Tharé y mourut; qu'alors Abraham pour obéir aux ordres de Dieu vint dans le pays de Chanaan, & que Dieu ne l'en fit ſortir qu'après la mort de ſon pere. L'Ecriture lui donne ſoixante-quinze ans, lorſqu'il ſortit d'Haran. Ce grand âge ne fut pas un obſtacle ſuffiſant pour l'arrêter, ni pour l'obliger à demeurer dans ſa maiſon; l'amour qu'il avoit pour Dieu lui fit paſſer pardeſſus toute ſorte de difficultés. Une ame courageuſe & pleine de zele ne peut être arrêtée par aucun obſtacle; elle ſe transforme entierement en ce qu'elle aime, & tout ce qu'on lui oppoſe ne lui paroît point difficile, & ne peut la retarder. Dieu ne nous-

oblige point de quitter notre Patrie pour aller dans un pays étranger, c'est pour passer de la terre au Ciel ; cependant nous ne témoignons point pour cela le même zele, ni la même ardeur que témoignoit Abraham. Nous avons recours à des prétextes frivoles & inutiles ; ni la grandeur des promesses que Dieu nous fait, ni l'inconstance, ou le peu de valeur des choses humaines, ou leur peu de durée ne peuvent nous engager à suivre la voix de Dieu qui nous appelle. Nous préferons la terre au Ciel, des richesses qui fuyent avant qu'on ait le tems d'en jouir à des trésors immenses, & qui n'auront jamais de fin. Le Seigneur apparut une seconde fois à Abraham, & lui dit : *Je donnerai cette terre à votre race.* Il est bon, dit saint Chrysostome, de se souvenir des promesses que Dieu fait ici à son serviteur, afin que faisant réflexion sur les divers accidens ausquels il a été exposé, nous connoissions que les gens de bien qui souffrent des tentations & des adversités, ne sont pas pour cela abandonnés de Dieu ; mais que ces afflictions & ces calamités sont des effets d'une sage providence. Abraham obligé par la famine de descendre en Egypte, conseilla à sa femme de dire qu'elle étoit sa sœur, dans la crainte où il étoit qu'on ne le tuât, si on le connoissoit pour le mari de Sarra, qui malgré son âge, & les fatigues de tant de voyages, étoit encore belle & aimable. Il y a dans ce que dit ici saint Chrysostome, pour marquer ce que fit Abraham pour engager sa femme à se faire passer pour sa sœur, quelque chose d'un peu dur ; mais on peut & on doit les interpreter dans un sens favorable ; en sorte que ce Pere n'ait voulu dire autre chose, sinon qu'Abraham prit beaucoup de soin & de précaution, pour que sa proposition ne fût point rejettée de Sarra ; & que sans se proposer de l'engager dans un adultere, il fit néanmoins les choses de telle maniere qu'il devoit naturellement arriver que les Egyptiens lui fissent violence. Les raisons que ce Pere apporte pour justifier la conduite d'Abraham, sont 1. L'extrême apprehension que ce saint Patriarche avoit de s'opposer aux desseins de Dieu, & de rendre vaines & inutiles les promesses qu'il en avoit reçuës, s'il s'exposoit à une mort inévitable. 2. L'inutilité de cette mort pour conserver l'honneur de Sarra son épouse. 3. La parfaite confiance qu'il avoit en la vertu de cette sainte femme, qui pouvoit bien souffrir violence, mais qui n'étoit pas capable de consentir au crime. 4. La ferme esperance que Dieu ne les abandonneroit point en cette occasion. Il ne douta pas un moment de l'infaillibilité

Homelie 32. *pag.* 316.

Voyez l'Apologie de la Morale des Peres, *pag.* 315 & *suiv.*

des promesses de Dieu ; & se reposant là-dessus, il délibera tranquillement sur les mesures qu'il devoit prendre pour se délivrer du péril qui le menaçoit. Sarra de son côté, conduite dans le Palais de Pharaon, demeura ferme & immobile comme un rocher, attendant la grace & le secours du Ciel, qui n'avoit permis que ces deux Justes fussent exposés à ces sortes de tentations que pour faire connoître leur patience & leur vertu.

Analyse de la trente-troisième & 34 Homelie, 35, 36, 37, pag. 331, 339, 349, 362.

VI. Abraham de retour au lieu où il avoit auparavant dressé sa tente, s'y trouvoit trop à l'étroit, tant ses biens avoient augmenté. Loth son neveu avoit aussi de grands troupeaux : c'est pourquoi il s'excita une querelle entre les Pasteurs d'Abraham & ceux de Loth. L'oncle & le neveu étoient parfaitement unis par les liens de la paix & de la charité ; mais les grands biens dont ils jouissoient mirent le désordre entre eux, & exciterent des disputes & des querelles. Le mien & le tien est une source de procès & de dissentions ; on jouit de la paix & de la concorde quand elle n'est point troublée par l'interêt. Abraham pour terminer ces disputes, dit à Loth : Toute la terre est devant vous, si vous choisissez la gauche, je prendrai la droite ; si vous choisissez la droite, je prendrai la gauche. Quelle douceur ! Quelle complaisance ! Il faisoit assez connoître qu'il ne se séparoit pas de son plein gré ; mais que cette séparation étoit néanmoins necessaire pour éviter les disputes. Mais il ne perdit rien pour avoir cedé la premiere place ; ses richesses s'accrurent prodigieusement, & il se rendit recommandable à tous les hommes. Car à mesure que nous cedons & que nous nous soumettons aux autres, nous méritons de plus grands honneurs ; en mettant les autres au-dessus de nous, nous élevons nous-mêmes à un plus haut degré de gloire. Imitons donc Abraham, & ne nous élevons jamais au-dessus de notre prochain ; n'ayons point de hauts sentimens de nous-mêmes, cédons sans répugnance aux autres par des sentimens de modestie, témoignons par nos paroles & par nos œuvres que nous sommes bien aises d'être leurs inférieurs. Si l'on nous fait quelque outrage, moderons par la douceur & la complaisance les saillies de notre colere. Rien n'est plus efficace & de plus fort que la douceur, elle conserve l'ame dans la tranquillité, & lui procure toute sorte de plaisirs & de satisfactions innocentes. A l'occasion de la generosité d'Abraham & de la maniere dont Dieu la récompensa, saint Chrysostome exhorte ses Auditeurs à faire de grandes aumônes, afin d'obtenir des biens éternels en échange des biens

Homelie 34.

temporels, & leur dit : Quand vous faites l'aumône, prenez moins garde à la personne & à la qualité du pauvre, qu'à la promesse de celui qui a dit, qu'il vous sera redevable de tout ce que vous donnerez aux pauvres en son nom, & qu'il vous en récompensera au centuple : Que cette esperance vous encourage à faire l'aumone avec joye & promptitude. Rien n'est plus capable d'effacer nos pechés que l'aumône faite avec liberalité; c'est le moyen le plus sûr & le plus infaillible pour nous mettre en possession des grands biens que Dieu nous promet. Il commence la trente-cinquiéme homelie par une longue exhortation à la lecture de l'Ecriture Sainte; mais il veut que quand nous nous mettons en devoir de la lire, nous bannissions toutes les pensées des choses temporelles, & prenions garde que les soins du monde ne nous causent quelque distraction. Faisons, ajoute-t-il, cette lecture avec attention & pieté, afin que le Saint Esprit nous donne l'intelligence de ce que nous lisons, & que nous en retirions tout le fruit qu'il est possible. Soit que nous pénetrions dans le sens des paroles, soit que nos lumieres n'y puissent atteindre, ne nous rebutons pas pour cela; car en les méditant souvent, elles s'impriment pour toujours dans notre memoire; & il arrive assez souvent que ce qu'on n'a pas compris aujourd'hui, on le comprend le lendemain, Dieu éclairant interieurement & secretement notre esprit. Il propose l'exemple de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, qui tout barbare qu'il étoit, lisoit avec soin l'Ecriture, & à qui Dieu envoya un interprete, pour nous convaincre qu'il ne refuse pas ses secours à ceux qui pratiquent la vertu. Venant ensuite à ce qui est dit dans la Genese, de la guerre où Loth fut fait prisonnier, il remarque qu'il connut alors que la societé d'Abraham lui auroit été plus utile. Ce qui doit nous apprendre, dit-il, combien la division cause de maux, & que la concorde au contraire est une source de toute sorte de biens. Il dit que Melchisedech, Roi de Salem, qui offrit du pain & du vin, & qui benit Abraham au retour de son expédition, contre ceux qui avoient emmené prisonnier Loth, étoit la figure de Jesus-Christ, mais qu'il n'avoit pas une ressemblance parfaite avec celui qu'il figuroit, & que parce qu'il n'est pas fait mention de ceux qui lui ont donné la vie, ni de ses ancêtres, on dit qu'il n'avoit ni pere, ni mere, ni génealogie : comme on dit de Jesus-Christ qu'il n'a point de génealogie, parce qu'il n'a point de mere dans le Ciel, ni de pere sur la terre. Saint Chrysostome releve extrêmement

Homelie 33.

le discours qu'Abraham fit dans cette occasion au Roi de Sodome, pour lui persuader de rendre à Dieu l'honneur & le culte qu'il lui devoit, & lui inspirer les principes & les maximes de la veritable religion. Il releve aussi sa liberalité & sa magnificence dans les presens qu'il fit à Melchisedech, & dit que s'il refusa lui-même ceux du Roi de Sodome, dans la crainte qu'on ne dise que ce Prince avoit enrichi Abraham, il accepta les dons que lui fit le Prêtre du Dieu très-haut, parce qu'ils representoient un mystere. Dieu pour le récompenser de son désinteressement lui promit que sa race se multipliroit comme les étoiles du Ciel. Abraham crut, & sa foi lui fut imputée à justice. Ainsi il fut récompensé de sa foi avant l'évenement des promesses que Dieu lui avoit faites; car il lui fut imputé à justice de ce qu'il crut les promesses de Dieu, sans les examiner avec trop de curiosité, selon les vuës de la prudence humaine. Apprenons, à l'exemple du Patriarche, à croire sans hésiter tout ce que Dieu nous dit, & à avoir de la confiance dans ses promesses, sans les examiner par nos raisonnemens, y acquiesçant avec beaucoup de soumission & de docilité. Cette déference nous sera imputée à justice, & c'est un moyen infaillible pour nous rendre dignes de voir les promesses de Dieu. Dans la trente-septiéme homelie, qui explique la promesse que Dieu fit à Abraham de lui donner la terre des Chananéens, des Amorréens & autres peuples, saint Chrysostome demande comment Dieu a pû dire à Abraham que la servitude de sa posterité dureroit pendant 400 ans, puisqu'ils ne furent pas dans l'Egypte la moitié de ce tems-là? Ce Pere répond que Dieu ne dit pas à Abraham, que ses descendans demeureroient en Egypte pendant 400 ans, mais que pendant ce tems-là ils seroient hors de leur propre pays. On peut donc joindre aux années qu'ils passerent dans l'Egypte, le tems auquel Abraham eut ordre de sortir de Charan: or depuis ce tems-là jusqu'au retour de l'Egypte on trouve le nombre de 400 ans complet.

Homelie 36.

Homelie 37, *pag.* 372.

Analyse de la trente-huitiéme, 39, 40e. homelie, *pag.* 382.

VII. Il traite dans la trente-huitiéme, qui a pour matiere la proposition que fit Sarra à son époux de partager le lit nuptial avec Agar sa servante, de l'union qui doit être entre les époux, & fait voir que la bonne intelligence est la plus grande richesse du mariage. Les époux qui vivent dans cette concorde, quoiqu'ils soient pauvres & de basse naissance, ne laissent pas d'être fort heureux, de gouter des plaisirs bien purs, & de jouir d'une parfaite tranquilité. Au contraire, la mésintelligence & la ja-

lousie mettent le trouble dans le ménage ; & quoiqu'on possede de grandes richesses, qu'on ait tous les jours une table splendide, qu'on soit noble & d'une grande extraction, on est cependant malheureux & agité d'inquiétudes continuelles. L'histoire d'Agar, les mauvais traitemens qu'elle fit à sa maîtresse, ceux qu'elle en reçut elle-même, son chagrin dans sa fuite, le conseil que l'Ange lui donna de retourner à sa maîtresse & de s'humilier devant elle ; enfin, l'assurance qu'il lui donna, que Dieu avoit écouté la voix de son affliction, font faire à saint Chrysostome cette belle réflexion : Ne nous abandonnons pas à notre chagrin, quand il nous arrive quelque malheur ; l'adversité nous est d'un grand secours pour nous humilier & pour réprimer les sentimens d'orgueil, dont notre esprit se laisse enfler quelquefois mal à propos : C'est alors que le Seigneur est plus disposé à exaucer nos prieres, quand il voit que nous implorons son secours avec un cœur contrit & humilié, & que nous sommes plus assidus à la priere. Dans l'homelie trente-neuviéme saint Chrysostome explique pourquoi Dieu changea le nom d'Abram en celui d'Abraham, & dit que ce fut pour lui donner une preuve plus convaincante qu'il l'avoit établi pere d'une multitude de Nations. Il ajoute, que Dieu voulant que les descendans d'Abraham fussent son peuple choisi & particulier, & que quand ils se seroient beaucoup multipliés ils ne se mélassent point avec les autres Nations, il lui ordonna & à ses descendans de se circoncire. Ce fut-là le signe de l'alliance que Dieu fit avec Abraham : signe aujourd'hui inutile, depuis que la lumiere de la verité a éclairé tous les hommes par la grace de Dieu. Dieu ordonna aussi à Abraham de ne plus appeller sa femme Sarraï, mais Sarra ; pour lui faire connoître que le tems de l'accomplissement de ses promesses étoit arrivé, & qu'il lui donneroit un fils qui deviendroit le chef des Nations. C'est le sujet de la quarantiéme homelie.

Homelie 39, pag. 394.

pag. 403.

VIII. Il releve dans la quarante-uniéme & dans les deux suivantes, l'empressement qu'Abraham & Loth son neveu avoient à rendre les devoirs de l'hospitalité aux étrangers. Il remarque que des trois hommes qu'Abraham reçut & à qui il donna à manger, l'un étoit le Seigneur, & les deux autres deux Anges ; que quoiqu'il les prît tous trois pour des hommes ordinaires, il voulut lui-même les servir, & obliger sa femme à leur préparer à manger, afin qu'elle eût part à cette bonne action : apprenant par cet exemple, que quand il y a quelque bonne œuvre

Analyse de la 41e. homelie, 42, 43, 44, pag. 410.

à faire dans une famille, il ne faut point s'en reposer sur les domestiques ; mais que les maîtres & maîtresses doivent se charger de l'exécution. Le saint Evêque ne veut pas toutefois qu'en rendant, à l'imitation d'Abraham, les devoirs de l'hospitalité, nous ayons en vuë quelque récompense temporelle & passagere ; mais les biens éternels. Il dit encore que si nous ne sommes pas en état de soulager les pauvres ou les étrangers dans leurs besoins, du moins nous ne les renvoyons pas avec des paroles dures : Témoignons-leur au contraire d'une maniere obligeante que nous prenons part à leur infortune, & parlons-leur avec douceur. Car pourquoi parleriez-vous avec aigreur à un pauvre ? Vous force-t-il à lui donner l'aumône ? Vous fait-il violence ? Il prie, il supplie, il vous conjure ; un homme qui en use de la sorte ne mérite pas qu'on l'outrage. Les deux Anges prirent leur chemin du côté de Sodome, chargés de détruire cette Ville criminelle : mais le Seigneur demeura avec Abraham, & lui communiqua ce qu'il avoit résolu d'exécuter, comme un ami s'ouvre à son ami. On vit en cette occasion quelle affection & quel amour Dieu avoit pour ce saint Patriarche, qui donna lui-même des preuves de sa pieté & de sa religion envers Dieu, & de sa compassion pour son prochain. Car en priant le Seigneur à diverses reprises de ne pas perdre le juste avec l'impie, il confessoit que Dieu est le Juge universel de la terre, & il interposoit son suffrage auprès de lui pour sauver les pécheurs, & appaiser sa colere. Surquoi saint Chrysostome dit : On trouve encore dans les Isles plusieurs personnes inconnuës, capables d'appaiser par leur intercession la colere de Dieu, quoiqu'ils soient cachés dans des cavernes ou sur des montagnes, leur vertu sert de contre-poids à la malice des autres. Le fond de la bonté de Dieu est inépuisable ; en considération d'un petit nombre de gens vertueux, il en sauve une infinité d'autres. Souvent même quand il n'y a point parmi les vivans de personnes vertueuses, il ne laisse pas de donner des marques de sa miséricorde, en considération des morts. C'est ce qu'il dit lui-même expressément dans le quatriéme livre des Rois, où parlant de Jerusalem, il dit : *Je protegerai cette Ville à cause de moi, & à cause de David mon serviteur.* Loth marchoit sur les traces de son oncle, & exerçoit principalement comme lui l'hospitalité. Quoiqu'au milieu d'une Ville corrompuë, il ne se laissoit pas corrompre par le mauvais exemple : ce qui fait voir que tout homme qui veut faire son devoir & veiller sur soi, ne trouve point dans les

Homelie 42, *pag.* 423.

4. Reg. 19, 34.

Homelie 43. *pag.* 434.

les Villes des obstacles insurmontables. Il seroit même à souhaiter que ceux qui ont une grande vertu vêcussent au milieu des Villes, afin qu'ils fussent comme un levain pour engager les autres à les imiter. Le lieu contribuë beaucoup moins à acquerir la vertu, que l'esprit & les mœurs. Loth ne se rendit pas moins recommandable par les devoirs de l'hospitalité, que par ses efforts pour faire rentrer dans le devoir les Habitans de Sodome : nous apprenant par son exemple à donner des avis salutaires, & à remettre dans le chemin de la vertu ceux de nos freres que nous voyons s'enfoncer dans le bourbier du peché. Saint Chrysostome se propose cette question : Loth fut-il sauvé plutôt par la priere d'Abraham que par son mérite personnel & par sa propre justice ? Oüi, répond-t-il, il le fut en consideration de la priere du Patriarche : car quand nous faisons de notre côté ce qui dépend de nous, & que les Saints y joignent encore leurs intercessions, elles nous sont d'un grand secours. Mais si nous sommes négligens, & si nous vivons dans le peché, & que nous fondions cependant notre esperance sur l'intercession des Saints, elle ne nous servira de rien pour notre sanctification; ce n'est pas que les prieres des Saints ne soient fort efficaces auprès de Dieu, mais c'est que nous en empêchons l'effet par notre mauvaise conduite. Ayons donc recours à l'intercession des Saints ; mais ne nous reposons pas entierement sur leurs prieres, joignons-y nos bonnes œuvres. Il excuse l'inceste de Loth & de ses filles, regardant cet évenement comme conduit par la Providence, & persuadé que le grand détail dans lequel l'Ecriture entre sur ce sujet, n'est que pour nous faire connoître la droiture du cœur & de l'intention des filles de Loth, & que ce qui se passa entre leur pere & elles ne fut nullement l'effet de leur incontinence. Il en donne encore pour preuve les noms qu'elles donnerent à leurs enfans, noms qui faisoient connoître ce qui s'étoit passé, pour graver comme dans une colomne la memoire de cette avanture. Pour faire sentir de quelle force est l'exemple de la vertu, même dans les siécles à venir, il rapporte celui que nous donne encore aujourd'hui le Patriarche Joseph, qui résista avec un courage invincible aux poursuites de sa maîtresse.

Homelie 44 ; *pag.* 447.

§. IV.

De l'homelie quarante-cinquiéme sur la Genese, jusqu'à la soixante-septiéme.

Analyse de la 45, 46, 47 homelie p. 456, 466, 473.

I. SAint Chrysostome après avoir expliqué dans l'homelie quarante-cinquiéme comment Dieu prit dans la Ville de Gerara les interêts d'Abraham & de Sarra, & comment il délivra celle-ci du danger où sa pudeur étoit exposée, traite de la naissance d'Isaac, de la joye qu'elle causa à Abraham & à Sarra, & en prend occasion de nous inspirer la confiance en l'assistance du Seigneur dans les adversités qui nous arrivent. Tous les obstacles humains, dit-il, ne pourront nous nuire, ni empêcher les
466. effets de la grace de Dieu. Tout cede & tout plie sous sa volonté, les choses les plus difficiles & qui paroissent impossibles deviennent aisées & possibles ; pourvû que notre foi soit ferme & inébranlable, & que nous nous confions sur la grandeur de sa toute-puissance, qui est infiniment au-dessus de toutes les forces humaines. Ce Pere continuë dans la quarante-sixiéme à relever la naissance miraculeuse d'Isaac, & fait diverses réflexions sur l'attention de Sarra à empêcher qu'Ismael n'eût rien de commun avec Isaac, & ne devînt l'heritier des promesses. Il en fait aussi sur la peine qu'eut Abraham de chasser Agar & son fils, sur la misericorde que Dieu exerça envers eux, remarquant que c'est l'ordinaire de Dieu de prêter son secours à ceux à qui l'on por-
473. te quelqu'envie. La quarante-septiéme roule entierement sur l'ordre que Dieu donna à Abraham de lui sacrifier son fils Isaac. Cette proposition ne le troubla point ; & sans s'amuser à philosopher sur la rigueur du précepte, il étouffa comme un serviteur fidele & soumis tous les raisonnemens humains, uniquement attentif à exécuter de point en point les ordres de Dieu, & préferant sa volonté à la tendresse qu'il portoit à son fils Isaac. Quelle force d'esprit ! Quel courage ! Il mit sur le dos d'Isaac le bois destiné pour l'holocauste, mais il portoit lui-même en ses mains le feu & le couteau, & ils marchoient de compagnie. De quels yeux ce grand homme regardoit-il en marchant ce fils unique qui lui étoit si cher, & qu'il alloit égorger de ses propres mains ? Comment pouvoit-il porter lui-même le couteau & le feu du sacrifice ? Ses mains portoient à la verité le feu materiel ; mais son cœur étoit brûlé d'un autre feu, qui

éclairoit sa raison, pour lui persuader d'étouffer tous les sentimens de l'amour paternel pour plaire à Dieu par son obéissance. Combien de circonstances capables de déchirer le cœur de ce Patriarche ! Isaac lui dit, *mon pere*, parole capable seule de lui percer le cœur & d'émouvoir toutes ses entrailles. Isaac lui dit encore : *Voilà le feu & le bois, mais où est la victime pour l'holocauste ?* A quelle épreuve ce Patriarche se vit-il réduit, quand il entendit ces paroles, & que put-il répondre à son fils ? Comment put-il ne point paroître troublé ? Comment put-il lui cacher ses desseins ? Il lui répondit néanmoins avec un sang froid, une force d'esprit & un courage inébranlable : *Mon fils, Dieu y pourvoira*, insinuant par ces paroles ce qui devoit effectivement arriver sans qu'il le connût bien distinctement. Mais cette réponse ambiguë en mettant l'esprit d'Isaac en repos, augmenta la douleur du Patriarche, lorsqu'il se mit à faire réflexion au bon naturel & au mérite de son fils, à sa beauté, à ses agrémens, à sa jeunesse, à son obéissance. Saint Chrysostome ne peut s'empêcher d'admirer le courage du Patriarche, qui eut la force de dresser lui-même un autel, d'attacher de ses propres mains sur le bucher un enfant si cher & si aimable, de prendre le couteau, d'étendre sa main, & de se mettre en devoir d'égorger son fils. Quelle pieté ! quelle religion ! quelle intrepidité ! quel amour ! quelle raison, qui surpassent tous les efforts de la nature ! Je ne sçai, ajoute-t-il, lequel je dois davantage admirer, ou le courage du Patriarche, ou l'obéissance de l'enfant, qui ne se révolte point, qui ne témoigne ni chagrin, ni impatience : Il céda, il se soumit, il obéit à tout ce que son pere voulut, & se coucha sans dire mot, comme un agneau sur l'autel, attendant le coup que son pere alloit lui donner. Cet évenement dont saint Chrysostome décrit toutes les circonstances avec une grande beauté, étoit, dit-il, la figure du mystere de la Croix ; voilà pourquoi Jesus-Christ disoit aux Juifs : *Abraham votre pere a desiré avec ardeur de voir mon jour, il l'a vû, & il en a été comblé de joye.* Il l'a vû dans l'ombre & dans la figure. Car de même qu'un belier fut offert en la place d'Isaac, ainsi l'agneau sans tache fut immolé pour tout le monde. Joan. 8. 56.

Analyse de la 48 homelie 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, pag. 480, 491, 495, 499, 505, 513, 521, 531.

II. La sépulture de Sarra & le mariage d'Isaac, fournissent matiere à la quarante-huitiéme homelie. Saint Chrysostome y oppose le détachement d'Abraham, qui n'avoit pas même un emplacement pour faire un sépulchre à Sarra, & qui fut contraint d'en demander un aux enfans d'Heth, à l'avidité qu'ont les

hommes pour les biens temporels. Il fait remarquer que dans le choix d'une épouse pour son fils Isaac il n'eut égard qu'à la beauté de l'ame & à la probité des mœurs ; qu'Eliezer l'Intendant de sa maison se conformant aux intentions de son maître, & chargé de faire ce mariage, ne s'attacha qu'à la bonté des mœurs, qu'à la candeur & à l'ingenuité de Rebecca. Car c'est ainsi, ajoute-t-il, que les anciens avoient coutume de faire leurs mariages. Ils avoient plus d'égard à la vertu & aux bonnes inclinations qu'aux grandes richesses ; ils ne faisoient ni contrat, ni promesse, ni convention, ni mille autres choses ridicules qui sont maintenant en usage parmi nous. Ils ne stipuloient point dans le contrat ce que l'on feroit si l'une des parties venoit à mourir sans enfans, ou s'il arrivoit quelqu'autre accident. Ils ne prenoient point tant de précautions, leurs soins se bornoient à examiner les mœurs & la vertu de la fille ; on n'entendoit point d'instrumens de musique à la céremonie de leur mariage, on n'y voyoit ni danse, ni bals, on conduisoit sans façon l'épouse à son époux. Pourquoi faire salir les oreilles d'une jeune femme par des chansons immodestes ? Pourquoi la séduire par une pompe pleine de faste ? La jeunesse n'a déja que trop de penchant au mal. Ne dressez point tous ces pieges à votre jeune épouse, inspirez-lui d'abord la retenuë & la modestie ; faites venir des Prêtres qui attirent par leurs prieres la bénédiction de
49. votre mariage. Il dit dans la quarante-neuviéme homelie, que Dieu permit que Sarra, Rebecca & Rachel fussent long-tems stériles, afin que nous ne soyons pas incredules, quand on nous dit qu'une Vierge a enfanté Jesus-Christ notre Redempteur. Si un Juif vous demande : Comment est-il possible qu'une Vierge ait enfanté ? Dites-lui : Comment est-il possible qu'une femme vieille & stérile soit devenuë féconde ? C'étoient deux empêchemens essentiels, un âge trop avancé & un défaut dans la nature. L'homelie cinquantiéme traite de la naissance d'Esaü & de Jacob ; la cinquante-uniéme de la protection que Dieu don-
51. na dans la Ville de Gerara à Isaac & Rebecca dans un tems de famine. La cinquante-deuxiéme est encore sur les bénédictions
53. que Dieu leur accorda. Il enseigne dans la cinquante-troisiéme, que Dieu inspira à Rebecca tout ce qu'elle dit à Jacob, pour engager Isaac à lui donner la bénédiction qui appartenoit naturellement à Esaü comme à l'aîné. Et de crainte qu'on n'accuse Dieu d'avoir eû part au mensonge : Ne vous arrêtez point, dit-il, à la surface, mais considerez quel étoit le but & l'inten-

tion de Dieu. Jacob n'agiſſoit point en cela par un motif d'avarice, ni en vuë de quelque interêt temporel ; il ne ſongeoit qu'à ſe procurer la bénédiction de ſon pere. Ne regardez donc point ſi ſes paroles étoient fauſſes, & s'il proferoit un menſonge, mais ſongez que Dieu vouloit que ſa prédiction fût accomplie, & pour cela il diſpoſa toutes choſes de la maniere dont elles nous ſont repreſentées, & rendit facile un évenement qui paroiſſoit d'abord très-difficile. Sur ces paroles que Jacob dit à Dieu dans ſon voyage d'Haran, enſuite de la viſion de l'Echelle myſterieuſe : *Si Dieu demeure avec moi, & me donne du pain pour me nourrir, & des vêtemens pour me vêtir*, ſaint
Chryſoſtome dit dans la cinquante-quatriéme homelie, que la demande de Jacob contient les maximes de l'eſprit apoſtolique, tant ce ſaint jeune homme étoit rempli de ſageſſe, & que quoiqu'il n'eût point été inſtruit dans les maximes de Jeſus-Chriſt, il demanda ce que le Sauveur nous preſcrit de demander dans nos prieres. Ne demandons point, ajoute-t-il, des choſes temporelles : car pourquoi ſouhaiter avec tant d'empreſſement des biens qui ne paſſent pas les bornes de la vie préſente, & que l'on perd en mourant, qui ſont ſans ceſſe expoſés à tant de changemens & à tant de viciſſitudes, comme toutes les choſes humaines ? Demandons à Dieu des biens qui durent toujours, qui rempliront toute l'étenduë de nos deſirs, & qui ne ſont ſujets à aucun changement. L'homelie cinquante-
cinquiéme continuë le détail des preuves de la protection que Dieu avoit accordée à Jacob. Saint Chryſoſtome y fait une digreſſion ſur l'aumône, dont il explique la force & l'efficace par divers exemples tirés de l'Ecriture. Mais il remarque en même-tems que le mérite de l'aumône ne conſiſte pas préciſément dans la valeur des choſes que l'on donne ; mais dans la bonne volonté & l'intention de celui qui la fait. Il ajoute qu'en pratiquant l'aumône nous ne devons pas négliger les autres vertus, mais réprimer les mouvemens de la chair, bannir de notre cœur les mauvaiſes penſées, la colere, l'envie, & embelir notre ame par toute ſorte de bonnes œuvres, pour attirer ſur nous la complaiſance du Seigneur.

A l'occaſion du mariage de Jacob avec Rachel, & de la modeſtie qui s'y obſerva, ſaint Chryſoſtome déclame contre les pompes profanes également pleines d'impudence & de dangers pour la pureté, que l'on affectoit dans les nôces de ſon tems ; & comme quelques-uns ſe prévaloient du prétexte de la coutu-

me, il leur oppose celle des anciens, de Jacob, de Laban, & leur fait honte de ce qu'ayant reçu tant de lumieres & tant de graces, & qu'ayant participé à des Sacremens si ineffables, ils se trouvoient inférieurs en vertus au dernier de ces deux anciens, qui étoit un Payen attaché au culte des idoles. Ne sçavez-vous pas, continuë-t-il, ce que dit saint Paul, que le mariage est un grand Sacrement, & une image de l'amour que Jesus-Christ porte à son Eglise? Ne le dèshonorons donc pas, & ne prophanons pas les nôces par des coutumes criminelles. Si ce que vous faites est honnête & permis, il faut le faire toujours, quand même il ne seroit pas autorisé par la coutume; s'il est criminel & pernicieux, il faut vous en abstenir, quand même la coutume en seroit établie. Car si nous suivions toutes les coutumes, le larron, l'adultere & tous les malfaiteurs voudroient s'excuser sur ce prétexte. Il y en avoit encore qui objectoient que les loix mondaines régloient les mariages suivant la coutume. Ce Pere leur répond qu'il n'est pas juste de transgresser les loix divines pour obéir aux loix du monde. Il fait retomber sur l'inclination que Laban avoit pour Jacob la tromperie dont il usa à son égard, en menant sa fille Lia dans la chambre de Jacob, au lieu de Rachel; & de peur que l'on ne fût étonné d'entendre dans la sainte Ecriture, que Jacob épousa en même-tems les deux sœurs, il dit: Ne jugez point des coutumes de ce tems-là sur ce qui se pratique aujourd'hui. Il étoit permis alors d'avoir plusieurs femmes, afin de multiplier le genre humain; le monde n'étant encore que dans son commencement: Mais comme les hommes sont maintenant en assez grand nombre, il n'est plus necessaire de tant multiplier; la grace a prévalu pardessus la nature. Comme il étoit persuadé que tout ce qui arrivoit à Jacob se faisoit par la permission de Dieu, il croit aussi que Dieu pour récompenser les peines & la fidelité de Jacob, & punir l'ingratitude de Laban, permit la ruse dont Jacob se servit pour multiplier ses propres troupeaux; & il veut que nous apprenions de cet exemple, que quand on nous fait tort, & que quand nous souffrons avec patience les injures que l'on nous fait, Dieu ne manque guere à nous faire de nouvelles graces. Il paroît encore persuadé que Rachel déroba les idoles de son pere à l'insçu de son mari; & cela paroît assez par le discours qu'il tint à Laban, lorsqu'il vint les lui redemander. L'attention continuelle de Jacob sur ses troupeaux & ceux de son beaupere donne lieu à saint Chrysostome de s'adresser aux Pasteurs.

Homelie 56, *pag.* 532.

Homelie 57, *pag.* 548.

des ames, & de leur dire : Imitez les vertus de ce grand Saint, & n'ayez pas moins d'application & de vigilance que Jacob en avoit pour la garde de son troupeau, sans se rebuter pendant vingt ans. S'il eût perdu par sa faute quelque brebis, la perte n'eût pas été considerable ; mais si une se perd ou qu'elle soit dévorée par la bête, c'est une perte irréparable, & une faute dont le Pasteur ne sçauroit se laver, & qui l'expose à de grands châtimens. Notre Sauveur a bien voulu répandre tout son sang pour le salut des ames ; comment pourront donc s'excuser les Pasteurs spirituels s'ils les laissent périr par leur négligence.

III. Saint Chrysostome parle dans la cinquante-huitiéme homelie des Anges de Dieu que Jacob rencontra en chemin, de la peur dont il fut saisi aux approches de son frere Esaü qui venoit au-devant de lui, de la confiance qu'il témoigna que Dieu le délivreroit du danger, & de la protection que Dieu lui accorda en cette rencontre. Jacob éprouva en effet par les tendresses que lui témoigna Esaü, que quand Dieu veut nous donner des marques de sa bonté, il rend plus doux que des moutons les hommes les plus cruels & les plus farouches. Jacob étant arrivé à Salem, Ville des Sichimites, acheta d'eux une partie du champ dans lequel il avoit dressé ses tentes. Quoiqu'entouré d'un grand nombre d'enfans, & maître de très-grands troupeaux, il ne s'occupa point à bâtir de vastes & de magnifiques maisons ; il n'acheta ni champs, ni métairies, pour les partager entre ses enfans. S'il achete un champ, c'est pour y dresser un autel, & y invoquer le Dieu tout-puissant. Nous qui vivons sous l'empire de la grace, pourquoi témoignons-nous tant d'ardeur pour laisser à nos enfans la matiere de tant de crimes ? Doutons-nous que Dieu n'en prenne soin ? L'opulence & les grandes richesses ne peuvent que fomenter leurs vicieuses inclinations & enflammer leurs passions. Jacob obligé de quitter les environs de Sichem, à cause du massacre que ses enfans y avoient fait des habitans du lieu, pour vanger l'honneur de Dina leur sœur, se retira à Lusa, & y dressa un autel, & donna le nom de Bethel à ce lieu-là. Dieu l'y benit & lui changea son nom de Jacob en celui d'Israël : c'est-là le sujet de la soixantiéme homelie. Saint Chrysostome y traite aussi d'une partie de l'histoire de Joseph, réservant l'autre pour l'homelie soixante-uniéme. Les circonstances sur lesquelles il presse le plus sont la haine irréconciliable que ses freres lui portoient, & l'amitié fraternelle qu'il avoit pour eux. Il remarque que Joseph a été

Analyse de l'homelie 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, pag. 561, 569, 577, 582, 591, 607.

Homelie 59.

la figure de Jesus-Christ, & que si ses freres ne lui ôterent pas la vie comme les Juifs l'ôterent à Jesus-Christ, c'est qu'il falloit que la figure n'allât pas aussi loin que la verité. Il dit, en parlant du conseil que prirent ses freres de le vendre: Celui qui se livre au peché, & qui projette de faire quelque mauvaise action, est tellement entraîné par ses mauvaises pensées, qu'il ne fait aucune attention à cet œil toujours ouvert qui ne s'endort jamais; il ne respecte ni le sang, ni la nature, rien n'est capable de l'attendrir, ou de lui donner de la compassion. Dans la soixante-deuxiéme, après avoir traité assez au long ce qui se passa entre Judas & Thamar, il reprend l'histoire de Joseph, & s'attache surtout à relever sa chasteté, reconnoissant néanmoins comme une chose certaine que ce jeune homme n'auroit jamais remporté la victoire sur la femme impudique qui attentoit à sa pureté, si la main de Dieu ne l'eût soutenu. Il conseille à tous ceux qui se trouvent assaillis des mouvemens de la concupiscence, de se dire, comme Joseph disoit à la femme de Putifar: *Comment pourrois-je commettre un si grand crime & pêcher contre mon Dieu!* Soit donc que l'on soit épris de l'amour des plaisirs illicites, ou de l'amour désordonné de l'argent, ou de quelqu'autre passion criminelle, il faut promptement recourir à ce remede. Après avoir remarqué dans la soixante-troisiéme que Joseph mis en prison par les intrigues de cette femme, ne se plaignit ni de la calomnie dont elle avoit noirci son innocence, ni de l'indignation de son maître qui l'avoit condamné sans l'entendre; il dit que nous devons apprendre, à l'exemple de ce saint homme, lorsque nous tombons dans quelque adversité, à ne point nous déchaîner contre ceux que nous croyons les auteurs de nos maux, & à n'éguiser point nos langues pour les accuser; mais à tâcher seulement de prouver notre innocence avec beaucoup de retenuë & de douceur. Il louë sa modestie dans l'interprétation des songes arrivés, soit à Pharaon, soit à ses Officiers; la sagesse avec laquelle il éprouva ses freres, qui étoient venus en Egypte pour y acheter du bled; la liberalité & la douceur dont il usa à leur égard; & finit la soixante-quatriéme homelie, en disant: Peut-on assez admirer la vertu de ce grand homme, qui accomplit par avance les maximes de la nouvelle Loi, & le précepte que Jesus-Christ donna à ses Disciples par ces paroles: *Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent.* Joseph alla encore au-delà de ce précepte; non-seulement il aima ceux qui avoient eû intention de le tuer, il tâcha même de leur persuader qu'ils n'avoient

voient point eû intention de lui faire du mal. Ce n'eſt point vous qui m'avez fait cela, leur dit-il, c'eſt la Providence qui l'a permis de la ſorte.

Analyſe de la ſoixante-cinquiéme, ſoixante-ſixiéme, ſoixante-ſeptiéme homelie, *pag.* 620, 628, 635.

IV. Dans la 65e. où ſaint Chryſoſtome explique la ſuite de la même hiſtoire, il fait remarquer la bonté de Dieu envers Jacob, ayant permis qu'il fût informé de ce qui ſe paſſoit, pour le récompenſer des grands travaux qu'il avoit ſoufferts, & pour le conſoler de ſes afflictions. Il lui accorda même plus qu'il ne demandoit : *Ne craignez point*, lui dit-il, *d'aller en Egypte*, voulant le raſſurer ſur la longueur du chemin qui lui donnoit de l'inquiétude. Car Dieu ſurpaſſe nos demandes par ſa liberalité & par ſa miſericorde accoutumée. Il demande pourquoi l'Ecriture marque avec tant d'exactitude les perſonnes de la maiſon de Jacob qui vinrent en Egypte, & dit que c'étoit afin que connoiſſant qu'un grand peuple étoit ſorti de ce petit nombre de gens, ſuivant la prédiction de Dieu, nous ajoutions foi à ſes promeſſes. Joſeph en obligeant les Egyptiens de donner à Pharaon la cinquiéme partie du revenu de leurs terres, en excepta les terres des Prêtres. Surquoi ſaint Chryſoſtome fait cette réflexion : Apprenez de la vénération que ces peuples avoient pour les Prêtres des idoles, à reſpecter les Prêtres du Dieu vivant. S'ils croyoient relever le culte de leurs faux Dieux par le reſpect qu'ils rendoient aux Prêtres, combien ſont condamnables ceux qui deshonorent maintenant les Miniſtres du Seigneur. Ignorez-vous que le reſpect que vous rendez aux Prêtres ſe rapporte à Dieu ? Ne regardez donc point la perſonne de celui que vous honorez ; ce n'eſt pas à lui que ſe termine vos reſpects, ils doivent paſſer juſqu'à Dieu dont il eſt le Miniſtre, & c'eſt de Dieu que vous devez attendre votre récompenſe. La ſoixante-ſixiéme homelie regarde le ſerment que Jacob exigea de ſon fils Joſeph, pour l'engager d'emporter ſon corps hors de l'Egypte, & de le mettre dans le ſépulchre de ſes ancêtres. Saint Chryſoſtome croit que la raiſon que ce Patriarche eut d'en uſer de la ſorte, étoit pour donner bonne eſpérance à ſes enfans, que tôt ou tard ils ſortiroient de l'Egypte pour retourner au pays de Chanaan, c'eſt-à-dire, dans la terre promiſe. Il voyoit des yeux de la foi les choſes à venir. Ce Pere ne veut donc pas que l'on tire en conſéquence le ſoin que Jacob prit de ſa ſépulture, d'autant que vivant avant l'avenement de Jeſus-Chriſt, on ne doit point exiger de lui une vertu ſi ſublime que de ceux qui ont vêcu depuis cet avenement. Il ſoutient que la privation des funerailles n'eſt pas un malheur pour des perſonnes vertueuſes. La mort des juſtes

en quel pays qu'elle arrive est précieuse devant Dieu, & celle des pecheurs est très-funeste, quoiqu'ils meurent dans leurs maisons & au milieu de leurs familles. Il rapporte pour confirmer sa pensée, la mort de plusieurs Apôtres & de plusieurs Martyrs, qui quoiqu'ignominieuse en apparence, les a rendus célebres dans tout le monde. Dans le reste de cette homelie, & dans la suivante, saint Chrysostome explique les bénédictions que Jacob donna à ses enfans & à ceux de Joseph. Il s'objecte pourquoi Jacob qui avoit désapprouvé ce que Simeon & Levi avoient fait contre les Sichimites, donne néanmoins par préférence cette Ville à Joseph. A quoi il répond, que quoiqu'il eût désapprouvé cette entreprise, & qu'elle eût été exécutée par d'autres mains; cette Ville néanmoins étoit tombée sous la puissance de Jacob. Car si le pere est le maître de ses enfans, à plus forte raison peut-il disposer de ce que ses enfans possedent, & en gratifier qui bon lui semble. Il fait remarquer, en expliquant la bénédiction donnée à Judas, diverses circonstances figuratives du Messie, du mystere de sa croix & de sa sépulture, & regarde comme une chose vraiment digne d'admiration que le Patriarche Jacob ait connu & prédit si distinctement ce qui devoit arriver en particulier à chacun de ses enfans. Il dit que Joseph par une raison semblable à celle de Jacob ordonna de transporter ses os hors de l'Egypte, & encore parce qu'il craignoit que les Egyptiens en consideration des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, ne le regardassent comme un Dieu, selon leur coutume.

§. V.

Des huit discours de saint Chrysostome sur la Genese.

Ces discours ont été composés en 386.

I. CE fut aussi pendant le Carême que saint Chrysostome prêcha les huits discours que nous avons de lui sur la Genese. Il fit le premier à l'entrée de ce saint tems, lorsque l'on commençoit à lire la Genese, c'est-à-dire, le lundy qui commençoit les 7 semaines que duroit le Carême à Antioche. On voit (a) par le commencement du second discours qu'il ne s'étoit pas encore beaucoup exercé dans le ministere de la prédication, & qu'il n'avoit pas l'assurance qui se fait si bien remarquer dans les discours qu'il prêcha dans un âge plus avancé. Vous m'avez, dit-il à ses Auditeurs, inspiré tant de hardiesse, que j'ose maintenant vous proposer des questions; car ce n'est point par la confiance que j'aye en mes propres forces, que j'ai hazardé cette entreprise; j'ai entré dans cette

(a) Tom. 4, *p.* 645, *& suiv.*

lice, me confiant en vos prieres & en celles des Prélats : Telle est l'efficacité des prieres de l'Eglise, que quand nous serions plus muets que des pierres, elle rendroit notre langue plus legere qu'une plume. Il y a donc toute apparence que c'étoit pour la premiere fois qu'il entreprenoit d'expliquer l'Ecriture, & que c'étoit en la premiere année de sa Prêtrise, c'est-à-dire en 386. On ne voit pas en effet que dans les homelies qu'il prêcha l'année suivante au sujet du renversement des statuës, il se soit servi de pareils exordes. Il y parle avec feu, avec liberté & avec autorité. S'il en fait moins paroître dans les huit discours sur la Genese, ils ne laissent pas d'être très-éloquens ; on y voit cette heureuse facilité de s'exprimer, & cette abondance de paroles & de pensées qui lui étoient naturelles. Le quatriéme en particulier contient une preuve bien sensible du don qu'il avoit de parler sur le champ. Comme la nuit approchoit, un des Officiers de l'Eglise alluma les lampes, (*a*) plusieurs des assistans ayant détourné les yeux pour voir ce que faisoit cet homme, saint Chrysostome les reprit de cette indolence, & parla sur ce sujet, comme s'il s'y fût préparé. Au reste il y a une très-grande conformité de ces huit discours sur la Genese, avec les homelies que saint Chrysostome fit depuis sur l'ouvrage des six jours. Ce sont souvent les mêmes pensées, les mêmes expressions, les mêmes réflexions, les mêmes comparaisons, ensorte que nous pouvons nous dispenser d'en donner l'analyse avec étenduë.

(*a*) Tom. 4. *pag.* 662.

Analyse du premier discours.

II. Dans le premier qui a pour titre *du jeûne & de l'aumône*, il dit que de même que le printems est agréable aux laboureurs & aux matelots, parce que ceux-là prennent plaisir à voir la terre peinte d'une infinité de couleurs differentes, & à ceux-ci parce qu'ils peuvent confier avec plus de sureté leurs vaisseaux à la mer ; de même aussi le printems du jeûne nous apporte la joye, parce que les flots des pensées charnelles & de la concupiscence sont moins agités, & que si l'on ne nous prépare pas des couronnes de fleurs, on nous prépare des trésors de grace. Venant ensuite aux premieres paroles de la Genese que l'on avoit lûës, il dit que la vûe de la beauté & de la grandeur des créatures, nous apprend non-seulement à connoître celui qui les a créées au commencement, mais encore à l'adorer, ensorte que si les Gentils avoient eû une connoissance plus parfaite de la créature, ils ne l'auroient pas adorée préferablement au Créateur. C'est encore faute d'avoir bien connu la nature des êtres créés, que les Manichéens se sont égarés dans leur étonnement. Car comment auroient-ils osé avan-

cer que la créature est co-éternelle à Dieu, s'ils eussent fait réflexion qu'elle est sujette à la corruption ? Il fait admirer la bonté de Dieu qui pour instruire les hommes leur a transmis le Livre de la Genese, voulant nous parler dans ce Livre comme par des lettres qu'il nous a envoyées par le ministere de Moyse. S'il n'a parlé d'abord que du Ciel, de la terre, de la mer & des autres créatures visibles, & non des Anges ou des Archanges, ç'a été pour s'accommoder à la foiblesse & à la grossiereté des Juifs qui vivoient dans le même tems que Moyse. Il n'étoit pas à propos de les conduire alors par une voye plus relevée à la connoissance du Créateur. Saint Paul suivit la même méthode en instruisant les Athéniens. Il dit à ceux qui ne concevoient pas comment il étoit possible que quelque chose ait été faite de rien, de lui expliquer comment les créatures avoient été tirées de la matiere. Nous mangeons du pain, ajoute-t'il, & ce pain se change en notre substance, & sert à conserver notre vie : Dites-moi, je vous prie, comment il est possible que la nature du pain se convertisse en sang, en flegme, en fiel, en d'autres humeurs ? La substance du pain est épaisse & grossiere ; la substance de ces humeurs est déliée & liquide. Comme ces changemens sont au-dessus de l'intelligence humaine, il en conclut que nous devons nous arrêter à ce que Dieu nous enseigne touchant la création, sans vouloir en approfondir la maniere. Il demande pourquoi Dieu qui avoit d'abord fait le Ciel avec toutes ses perfections, ne perfectionna la terre que peu-à-peu ; c'est, répond-t'il, pour nous donner à entendre qu'elle a eu besoin elle-même du secours du Créateur pour être mise dans sa perfection. Il finit ce discours en exhortant ses Auditeurs à glorifier Dieu par les œuvres de misericorde, & leur donne pour modele l'Evêque Flavien qui étoit présent, dont la maison étoit toujours ouverte aux étrangers & aux passans, comme si ses ancêtres la lui avoient laissée uniquement pour cela.

Analyse du second discours, *pag.* 651.

III. Il examine dans le second discours pourquoi Dieu en créant le soleil, la lune & le Ciel, se servit de cette expression, *qu'il se fasse*, & qu'en créant l'homme il dit, *faisons.* Ce n'est pas, dit-il, que Dieu ait pris conseil pour créer l'homme ; c'est une figure dont il se sert pour marquer l'honneur qu'il vouloit faire à l'homme qu'il alloit créer. Il ajoute que l'homme n'a été formé qu'après le Ciel & la terre, comme un Roi n'entre dans une Ville que précedé de ses Generaux, de ses Officiers & de ses Gardes. Il montre, contre les Juifs, que ces paroles, *faisons l'homme*, ne s'adressent point aux Anges ni aux Archanges, à qui il n'appartient

point de créer, mais au Fils unique de Dieu ; & qu'en ajoutant, *faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance*, cette conformité ne doit s'entendre dans l'homme que du pouvoir qu'il a reçu de commander aux poissons de la mer & aux animaux de la terre. Il dit contre les Antropomorphites, comment seroit-il possible que Dieu eût une figure humaine, puisque saint Paul nous assure que l'esprit de l'homme ne peut se former une juste idée de l'essence de Dieu ni la concevoir ? Cependant nous pouvons aisément nous former une idée de notre figure exterieure.

IV. Le troisiéme discours est une suite du précedent. Saint Chrysostome y répete que la ressemblance que nous avons avec Dieu doit nous porter à imiter les vertus, la douceur, la bonté de Dieu ; comme le Sauveur du monde nous y exhorte en disant, *soyez semblables à mon Pere qui est dans le Ciel*. Il répond à ceux qui ne trouvoient pas possible de vaincre leurs passions, que l'on peut bien apprivoiser des lions. La raison, ajoute-t'il, regle notre ame, la crainte de Dieu y est imprimée, il y a plusieurs preuves qu'il nous assiste & nous protege : N'apportons donc ni excuses ni prétextes, il ne dépend que de nous de devenir doux & traitables. Les Payens accusoient de fausseté ce que l'Ecriture dit de l'autorité donnée à Adam sur les animaux. Saint Chrysostome leur répond que Dieu n'a pas privé entierement l'homme de l'autorité qu'il avoit sur les bêtes, & qu'il n'en a voulu soustraire que les animaux qui ne sont pas d'une grande utilité pour le soulagement de la vie ; que tandis que l'homme a été en bonne intelligence avec Dieu, il a été redoutable aux bêtes mêmes les plus féroces, & que si ensuite elles lui ont paru redoutables, c'est que le peché l'a fait décheoir de l'empire qu'il avoit sur elles, étant juste qu'après avoir offensé son Dieu, il tremblât devant les moindres de ses créatures.

Analyse du troisiéme, pag. 655.

Matt. 5, 46.

V. Dans le quatriéme, qui fut fait le lendemain du précedent, saint Chrysostome continuë à parler des suites funestes du peché, entre lesquelles il met trois especes de servitudes. La premiere est celle qui soumet la femme à l'autorité de son mari à qui auparavant elle étoit égale en dignité. La seconde est celle de Chanaan à ses freres. La troisiéme est la dépendance où sont les hommes sous l'autorité des Princes & des Magistrats. Il en ajoute une quatriéme qui est la soumission que les enfans doivent à ceux qui leur ont donné la vie ; mais il convient que cette derniere servitude ne tire point son origine du peché, mais qu'elle est fondée sur la nature. Il soutient même qu'il est en notre pouvoir de nous

Analyse du quatriéme discours, pag. 658.

délivrer de toutes les ſervitudes qui ſont les effets du peché, & il le prouve par divers endroits de l'Ecriture, où il eſt dit, que celui qui vit dans la pratique de la vertu n'a beſoin, ni de Princes, ni de Magiſtrats, & que les gens de bien n'ont nul beſoin des loix.

Analyſe du cinquiéme diſcours, *pag.* 664.

VI. Il continua la même matiere le lendemain, & fit voir que c'étoit à tort que les hommes ſe plaignoient d'être punis pour les pechés des autres, puiſqu'ils avoient encore plus merité ces punitions par leurs pechés perſonnels. Eve a peché en mangeant du fruit défendu; mais ne commettez-vous pas vous-mêmes des crimes plus griefs que le ſien? Il confirme ce qu'il avoit dit dans le diſcours précedent, que la vertu nous rétablit en un ſens dans notre ancienne liberté, & prouve par l'exemple des trois enfans d'Iſraël jettés par ordre de Nabucodonozor dans la fournaiſe, que quand on ſeroit au milieu des chaînes, banni, étranger, eſclave, captif, pourvu que l'on ait de la vertu, on eſt au-deſſus de tous les Rois. Il ajoute en particulier en parlant des femmes, que ſi elles veulent, non-ſeulement elles égaleront la gloire de leurs maris, mais même celle des Anges, étant à leur pouvoir d'acquerir la vie immortelle, & une plenitude de toute ſorte de biens. Il dit encore, ſi la révolte d'Adam nous a condamnés à une vie pénible & laborieuſe, Jeſus-Chriſt nous en a promis une exempte de chagrin, de triſteſſe & de peine. La fin de ce diſcours eſt une exhortation très-vive ſur l'aumône, où l'on peut remarquer ce qui ſuit: J'ai entendu pluſieurs perſonnes me dire qu'ayant refuſé pendant le jour l'aumône à quelque pauvre, ce même pauvre leur apparoiſſoit pendant la nuit, leur lioit les mains avec des cordes, & leur faiſoit ſouffrir toute ſorte de maux. Il eſt vrai que tout cela ſe fait en ſonge, & que cette peine n'eſt que temporelle & paſſagere. Mais n'avons-nous pas lieu d'appréhender qu'après avoir mépriſé ce pauvre, après l'avoir abandonné à ſa miſere ſans être touchés de ſes cris & de ſes pleurs, nous ne le voyons quelque jour dans le ſein d'Abraham comme un autre Lazare, & que notre deſtinée ne ſoit pareille à celle du mauvais riche qui refuſa de le ſoulager dans ſes beſoins?

Analyſe du ſixiéme, ſeptiéme, huitiéme diſcours, *pag.* 670 *& ſuiv.*

VII. Il enſeigne dans le ſixiéme diſcours qu'Adam avoit la connoiſſance du bien & du mal avant de manger du fruit de l'arbre auquel l'Ecriture donne ce nom. En effet ſi Adam n'avoit connu ni le bien, ni le mal, comment auroit-t'il pû recevoir une loi? On ne fait point de loi à un homme qui ne ſçauroit diſcerner le bien d'avec le mal, ni quand il viole ou qu'il accomplit la loi. Si donc cet arbre fut appellé l'arbre de la ſcience du bien & du

mal; c'eſt que quoiqu'Adam ſçût avant d'avoir mangé du fruit de cet arbre, que l'obéiſſance étoit un bien & la déſobeiſſance un mal, il le connut encore bien plus clairement lorſqu'il fut chaſſé du Paradis, après avoir mangé du fruit défendu. C'eſt la coutume conſtante de la Sainte Ecriture de nommer & de déſigner les lieux & les tems par quelques circonſtances remarquables, qui ſont arrivées dans ces mêmes lieux & dans ces mêmes tems. Ainſi il eſt dit que Jacob vit Dieu, & qu'il appella le lieu où il avoit eû cette viſion, *l'image de Dieu*; non que ce lieu repreſentât Dieu, mais parce que le Patriarche y avoit vû Dieu, autant qu'il eſt poſſible à un homme mortel de le voir. Saint Chryſoſtome paſſe de l'arbre de la ſcience qui a occaſionné la perte de l'homme, à celui de la croix qui l'a ſauvé, & s'arrête ſurtout à relever la miſericorde de Jeſus-Chriſt par celle qu'il fit au bon larron; la porte du Paradis lui a été ouverte avant que les Apôtres y ſoient entrés, & un ſi grand bien n'a été l'effet ni la récompenſe de ſa vertu, mais une pure faveur de Dieu. Qu'avoit-il dit? qu'avoit-il fait? avoit-il jeûné, avoit-il pleuré? s'étoit-il mortifié, avoit-il fait une longue pénitence? Nullement: il a été ſauvé ſur la croix même, après avoir été condamné à mort, & il eſt paſſé du ſupplice au ſalut. Mais celui qui connoiſſoit le ſond de ſon cœur, prit moins garde à ſes paroles qu'à la diſpoſition & au ſentiment de ſon cœur. Les Manichéens prétendoient en conclure que le partage des bons & des méchans eſt déja fait, & que la réſurrection ſera inutile. Car, diſent-ils, ſi le voleur a été récompenſé dès le jour même de ſa mort, & que ſon corps n'ait pas encore été reſſuſcité, il n'eſt pas beſoin de réſurrection. Saint Chryſoſtome répond que l'ame ſeule du bon larron eſt entrée en Paradis; mais que ſon corps qui a eu part aux peines & aux ſouffrances, merite auſſi d'avoir part à la gloire, ce qui ne ſe peut faire ſans la réſurrection. Le lendemain l'Evêque Flavien vint entendre le huitiéme diſcours, accompagné de pluſieurs Evêques; & ſaint Chryſoſtome fit en leur préſence une récapitulation de ce qu'il avoit dit touchant l'arbre de la ſcience du bien & du mal; après quoi il entreprit de répondre aux objections de certains héretiques qui accuſoient Dieu d'avoir été cauſe du peché d'Adam, en lui défendant de toucher au fruit de l'arbre de la ſcience. Il fait voir par divers endroits de l'Ecriture que les loix que Dieu a données à l'homme ſont un moyen propre à le ſoutenir, qu'elles ſont un flambeau pour l'éclairer, & la vie même; que ſi les Juifs ont été preferés aux autres nations, c'eſt en ce que Dieu les a fait dépoſitaires de ſes loix; qu'une preuve qu'Adam

Diſcours ſeptiéme, *pag.* 674.

Diſcours huitiéme, *pag.* 683.

eſt tombé par ſa faute, c'eſt que pluſieurs de ceux qui ont reçu la Loi ne l'ont point violée, & qu'il y en a même qui ont pratiqué des choſes qui n'étoient point commandées.

Analyſe du neuviéme diſcours ſur la Geneſe, *pag.* 667.

VIII. A la ſuite de ces huit diſcours ſur la Geneſe, on en a mis un qui n'eſt point du même tems que les précedens, & qui n'y a point d'autre rapport, ſi ce n'eſt qu'il y explique quelques endroits du même livre; l'exorde en eſt fort long. Il y donne des louanges à ceux qui aſſidus aux inſtructions témoignoient du zele contre ceux qui y manquoient; mais il veut que leur zele ſoit accompagné de charité, de compaſſion & de tendreſſe; un zele qui n'eſt mêlé d'aucune douceur reſſemble à l'envie & à la jalouſie. Il remarque que dans les derniers diſcours il avoit fait quelque réflexion ſur le nom de l'Apôtre, qui ſe nommoit d'abord Saul, & qui fut appellé Paul dans la ſuite. Jeſus-Chriſt fit auſſi un changement dans le nom de ſaint Pierre, qui s'appelloit auparavant Simon, & dans les noms des deux fils de Zebedée, Jean & Jacques, qui furent appellés les enfans du Tonnere. Abraham avoit auſſi ſouffert quelque changement dans ſon nom : car il s'appelloit autrefois Abram. C'eſt ſurtout du changement de nom de ce Patriarche que ſaint Chryſoſtome traite dans ce diſcours; il dit que le nom d'Abraham eſt un nom purement hebreu, & qu'il ſignifie paſſant; que ce nom lui fut donné, parce qu'étant né au de-là de l'Euphrate aux environs de Babilone, il devoit paſſer ce fleuve par les ordres de Dieu, pour venir dans la Paleſtine. A cette occaſion, ce Pere rapporte une partie des grandes actions de ce Patriarche, & le louë en particulier de ce que les promeſſes que Dieu lui avoit faites, n'ayant pour objet qu'une patrie & des biens temporels, il avoit cherché par la foi une patrie purement ſpirituelle, c'eſt-à-dire, la Jeruſalem céleſte, & des biens purement ſpirituels. On pouvoit demander à ſaint Chryſoſtome comment les parens du Patriarche qui étoient idolâtres, avoient pû donner à leur fils un nom prophétique; mais il prévient cette objection, en diſant qu'ils le firent par l'inſpiration de Dieu, qui ſe ſervit d'une bouche infidelle pour impoſer à cet enfant un nom qui renfermoit l'hiſtoire de l'avenir; que Dieu donna la même vertu au faux prophete Balaam, lorſqu'il l'obligea de prédire l'avenir. Il dit que l'exemple d'Abraham nous fait voir que ce n'eſt nullement un crime d'être né d'un pere impie; mais que c'en eſt un d'imiter l'impieté de ſon pere : ce qu'il prouve encore par l'exemple de Thimothée qui eut un pere d'une vie dereglée, & par celui de Noë dont le pere qui étoit Lamech n'étoit point agréable à Dieu. Cependant, ajoute-

t'il,

t'il, Lamech tout dereglé qu'il étoit, imposa à son fils un nom qui renfermoit l'idée des principaux évenemens de l'avenir, c'est-à-dire, le nom de Noé qui en hebreu signifie repos, nom qui eut son évenement lors du déluge, qui ayant mis fin à tous les désordres & à toutes les iniquités des hommes, procura au monde à cet égard une espece de repos.

§. V I.

Des homelies de saint Chrysôstome sur Anne, sur Saül & sur David.

I. SAINT Chrysostome nous marque lui-même dans la premiere des homelies sur Anne en quel tems il les composa. *Vous avez* (a) *peut-être oublié*, dit-il, *que nous avons traité en ce tems-là plusieurs matieres importantes : car notre pere étant de retour de ce long voyage, il a fallu faire l'abregé & une récapitulation de tout ce qui s'étoit passé durant son absence ; il a fallu disputer contre les Gentils, pour confirmer dans la foi ceux des Infideles que la violence de la calamité avoit obligés d'embrasser un meilleur genre de vie, & qui avoient renoncé aux erreurs du Paganisme pour se ranger parmi nous ; il a fallu les instruire & leur montrer de quelles épaisses ténebres ils avoient été délivrés pour joüir de la lumiere de la verité. Après cela nous avons célebré pendant plusieurs jours les fêtes des Martyrs, & il n'eût pas été convenable au tems, tandis que nous étions auprès des châsses des Martyrs, de nous en retirer, sans leur avoir donné les louanges qui leur étoient dûes. Nous vous avons fait ensuite une exhortation pour vous abstenir des juremens ; car toute la Ville étant remplie d'une foule de gens de la campagne, nous avons crû être obligés de les instruire sur cette matiere avant de les renvoyer.* Le voyage de Flavien dont parle ici saint Chrysostome, est celui que ce saint Evêque fit à Constantinople en 387, & dont il ne revint que sur la fin du Carême de la même année, après avoir obtenu le pardon de la Ville d'Antioche. Le discours dans lequel ce Pere dit avoir fait une récapitulation de ce qui s'étoit passé pendant l'absence de Flavien, est celui qu'il prononça le jour de Pâque de la même année, & qui commence par ces paroles, *Beni soit Dieu &c.* Il lui fallut plusieurs jours pour disputer contre les Gentils, & les confirmer dans la foi, & il en employa sans doute encore plusieurs pour faire des

Ces homelies ont été faites en 387.

(a) Tome 4, pag. 701.

discours en l'honneur des Martyrs, & pour exhorter les gens de la campagne à s'abstenir du jurement; ensorte qu'il ne put guere avant le cinquiéme Dimanche d'après Pâque commencer les discours sur Anne qui sont au nombre de cinq. Les trois homelies suivantes qui sont intitulées de David & de Saül furent faites la même année que les précedentes, comme on le voit par ce qui est dit dans la premiere : *En vous* (a) *entretenant dernierement sur la parabole des dix deniers, & sur celui qui devoit dix mille talens, je vous montrai combien c'étoit un grand mal de se ressouvenir des injures.* Or saint Chrysostome traita cette matiere en l'année 387, comme on l'a dit ailleurs.

(a) Tom. 4 *pag.* 748.

Voyez la premiere homelie du troisiéme tome.

Analyse des deux premieres homelies, sur Anne, *tom.* 4, *pag.* 699 & 711.

Homelie 1, *pag.* 699.

II. Saint Chrysostome après avoir donné dans cette homelie le précis de plusieurs discours qu'il avoit faits quelque tems auparavant, y traite une nouvelle matiere, & entreprend d'y prouver que l'amour que Dieu porte aux hommes n'est pas moindre que celui des peres envers leurs enfans. Il y traite aussi de la Providence, & de l'obligation où sont les peres & meres de veiller sur la conduite de leurs enfans. Il dit que Dieu a voulu que l'amour des peres envers leurs enfans fût fondé sur la nature, & sur la vertu tout ensemble, afin qu'ils pardonnassent à leurs enfans par un sentiment naturel, lorsqu'ils font des fautes legeres; mais qu'ils les punissent séverement quand ils commettent des crimes, de crainte que leur indulgence ne fût une occasion de plus grands dérangemens. La récompense que Dieu propose à ceux qui prennent soin de l'éducation de leurs enfans regarde non-seulement les hommes, mais encore les femmes, & il en est de même des châtimens dont il menace ceux qui les laissent vivre dans le désordre. Il y a même une obligation plus étroite à cet égard pour les femmes, parce qu'étant exemptes des embarras que causent aux hommes les longs voyages, les soins du Barreau & des affaires, elles joüissent d'un plus grand loisir, & peuvent donner plus de tems & plus de soin à l'éducation de leurs enfans. C'est ainsi, ajoute saint Chrysostome, qu'en usoient les femmes des premiers siecles; elles ne se reposoient pas entierement sur leurs maris du soin d'élever leur famille, & de porter leurs enfans à la vertu. Il en donne pour preuve Anne femme d'Elcana & mere de Samuël, dont il rapporte l'histoire telle que nous la lisons dans le premier livre des Rois. Il s'arrête surtout à la patience avec laquelle elle souffrit les insultes de Phenenna, à son assiduité à la priere, à sa confiance en Dieu, & au soin qu'elle eut de l'éducation de l'enfant que Dieu lui avoit accordé. Il continuë dans la seconde homelie qui fut faite le lende-

Homelie. 2.

main de la précedente, à faire l'éloge de la foi d'Anne, de sa moderation, de sa sagesse, de sa soumission & de sa patience. Dieu accepta l'enfant qu'elle lui consacra, suivant la promesse qu'elle lui en avoit faite en le demandant, & Dieu pour la récompenser avec usure lui donna jusqu'à sept enfans. On gagne toujours dans le commerce que l'on a avec Dieu; il ne se contente pas de donner un profit médiocre par-dessus le prix de la somme qu'on lui confie, il veut que l'on fasse des gains immenses quand on négocie avec lui. Sur ce que l'Historien sacré dit qu'Anne pria long-tems, & que sa priere néanmoins ne consiste qu'en deux ou trois paroles, saint Chrysostome pour lever cette contrarieté apparente, dit qu'elle prononça souvent les mêmes paroles sans se lasser, & que par-là elle pria long-tems. Il explique de même le précepte de Jesus-Christ, qu'il faut prier toujours. On peut prier long-tems sans se servir d'une grande multitude de paroles, il n'y a qu'à réïterer souvent la même parole. Ce n'est pas même la langue ni le son de la voix qui donnent le mérite à la priere, c'est la ferveur de l'esprit. Moyse ne prononçoit aucune parole, toutefois Dieu lui disoit : *pourquoi criez-vous vers moi* ? Saint Chrysostome fait voir ensuite par la maniere pleine de retenuë & de sagesse dont Anne souffrit les reproches injurieux du serviteur d'Heli, par la moderation de David, & de plusieurs Rois envers ceux qui les outrageoient, que la patience avec laquelle on supporte les adversités & les outrages est une occasion de mérite, & que Dieu comble de gloire ceux qui les souffrent avec courage. Il apprend par le respect que David témoigna à Saül dans le tems même que ce dernier Prince cherchoit à le tuer, à respecter encore plus les Prêtres, dont la dignité est infiniment plus grande que celle des Rois. N'examinez point, ajoute-t'il, la vie du Prêtre; si vous connoissez ses défauts, vous devez les excuser. David qui connoissoit parfaitement tout ce que Saül avoit fait, respecta sa dignité, & l'empire que Dieu lui avoit donné sur ses sujets. Sur ce qui est dit d'Anne, qu'elle se leva après avoir bû & mangé, & se presenta devant le Seigneur, saint Chrysostome dit que cette sainte femme nous apprend par son exemple à prier après le repas; que l'intention que l'on a de prier aussi-tôt que le repas sera fini, est une espece de frein qui retient l'ame dans la sobrieté; que cette réserve attire des bénédictions sur l'ame & sur le corps; qu'un repas commencé & fini par la priere sera toujours régulier, & une source féconde de bien; que puisque nos domestiques nous remercient quand nous leur faisons part de ce qui est servi sur la table, nous

devons à plus forte raison être sensibles aux bienfaits que nous recevons de la part de Dieu ; que s'il arrive que l'on soit sorti de table le cerveau embarrassé de la fumée des vins & des viandes, nous ne devons pas laisser de prier, & d'entretenir toujours cette bonne coutume; que si nous prions un jour en cet état, le lendemain nous nous corrigerons.

Analyse de la troisiéme & quatriéme homelies, *pag.* 721 & 729.

III. Il continue dans la troisiéme l'éloge d'Anne & de ses vertus, & s'arrêtant au soin qu'elle eut de l'éducation de son fils, à la reconnoissance qu'elle témoigna à Dieu de le lui avoir accordé, à l'attention qu'elle eut de le mener dans la maison du Seigneur aussi-tôt qu'elle l'eut sevré, pour l'offrir à Dieu, suivant le vœu qu'elle en avoit fait, il exhorte les peres & meres à consacrer leurs enfans au service du Seigneur, & à les mettre dès leur enfance dans les écoles de la doctrine céleste. Dans la quatriéme, il explique ces paroles d'Anne, *mon Dieu m'a comblée de gloire*, & fait voir que la gloire qui vient de Dieu n'est point fragile, ni sujete au changement, qu'elle est stable & éclatante, qu'au contraire celle qui vient des hommes se ressent de la bassesse & de la foiblesse de son origine, qu'elle se détruit aisément, qu'elle est d'une durée fort courte. Tout ce qu'ont fait les Rois, les Empereurs, les Princes pour éterniser leur mémoire, n'a pû empêcher que leurs noms ne soient demeurés ensevelis dans un profond oubli : Mais le nom d'Anne est devenu célebre partout le monde. Saint Chrysostome se plaint au commencement de cette homelie de ce que à mesure qu'on s'éloignoit de la fête de Pâque, le nombre de ceux qui venoient à l'Eglise diminuoit de plus en plus, quoiqu'on ne s'assemblât alors qu'une fois la semaine. Comme ils s'autorisoient de divers prétextes, en particulier de leur pauvreté & de la nécessité où ils étoient de gagner dequoi vivre, vous verrez, répond-t'il, dans trois jours, combien leurs excuses sont vaines, sans que je me mette en peine de le prouver; alors toute la Ville accourra en foule au cirque, les maisons & les places publiques seront désertés à cause de ces spectacles; mais les places mêmes principales de l'Eglise ne seront pas remplies. Sur la fin il traite de la priere, & enseigne que quelqu'embarassé que l'on soit d'affaires domestiques, on peut passer en priere trois heures de la journée, & se trouver souvent à l'Eglise, que la chose est plus facile qu'on ne pense : car quoiqu'on n'ait pas la commodité de venir à l'Eglise, on peut prier dans le Barreau ou en tout autre lieu ; cet exercice ayant plus besoin de la pensée que de la voix, & de l'action de l'esprit, que de l'extention des mains. Anne ne fut pas tant exaucée

pour le grand bruit qu'elle fit, que par les gémissemens intérieurs de son cœur. Gemissez, rappellez à votre souvenir tous vos pechés, jettez les yeux au Ciel, dites interieurement : Seigneur ayez pitié de moi ; & voilà votre priere faite. Sous la Loi ancienne il falloit se transporter dans le temple pour prier, acheter une tourterelle, porter du bois & un couteau à la main, approcher de l'autel, & observer plusieurs autres préceptes. A present toutes ces cérémonies sont inutiles ; en quelque lieu que vous soyez, vous trouvez un autel, une victime, un couteau, vous êtes vous-mêmes l'autel, le Prêtre & la victime. Si vous faites tout ce qui dépend de vous, le lieu ni le tems ne vous empêcheront point de prier ; sans qu'il soit besoin de fléchir les genoux, ni de vous frapper la poitrine, ni d'élever les mains au Ciel, pourvu que vous ayez de la ferveur dans l'esprit, votre priere sera parfaite. Saint Paul prioit couché & étendu dans un cachot, & par la ferveur de sa priere il fit trembler la prison, & en ébranla les fondemens. Le Roi Ezechias couché dans son lit, & le visage tourné vers la muraille, pria Dieu avec tant d'ardeur & d'humilité, qu'il fit révoquer la sentence portée contre lui. Le bon larron sans être à genoux devant un oratoire, mais attaché à une croix, se rendit digne du Royaume du Ciel avec deux ou trois paroles.

Analyse de la cinquiéme homelie, pag. 739.

IV. L'homelie cinquiéme ne fut faite qu'après la fête de la Pentecôte, la précedente l'avoit été quelques jours auparavant, & saint Chrysostome crut devoir interrompre l'éloge d'Anne pour parler des graces que nous avons reçûës en ce saint jour. Quoique cette fête fût passée lorsque ce Pere prononça cette cinquiéme homelie, il dit à ses Auditeurs qu'ils pouvoient encore, comme au jour de cette solemnité, approcher des Sacremens, pratiquer d'autres œuvres spirituelles, comme de prier, d'écouter la sainte doctrine, de recevoir la bénédiction, & par-là rendre tous les jours de leur vie autant de jours de fête. Ensuite il leur explique le second & le troisiéme verset du cantique d'Anne, remarquant qu'elle ne s'y éleve point contre Phenenna, qu'elle met toute sa joye dans le salut qu'elle a reçu de Dieu, qu'elle louë l'équité adorable de ses jugemens, sans examiner les bienfaits qu'il fait aux autres, ni sans lui demander des raisons de sa conduite, comme font plusieurs qui s'érigent en Juges des actions de Dieu. S'ils voyent, dit-il, quelqu'homme fort riche, & un autre fort pauvre, ils ne cessent de murmurer contre la divine Providence. Il reprime cette audace, en faisant voir par une assez longue énumeration les avantages qui sont communs aux riches &

aux pauvres, & ceux que les pauvres ont au-dessus des riches; mettant au nombre de ces avantages la facilité où sont les pauvres de vacquer à leur salut, puisqu'ils sont exemts des inquietudes & des soins que causent les richesses, & qu'ils ont moins d'occasion d'offenser Dieu que les riches.

Analyse de la premiere, seconde, troisiéme homelies sur Saül & David, p. 748, 749 & 768.

V. Les trois homelies sur David & sur Saül, ont pour matiere diverses circonstances de l'histoire de ces deux Rois, d'où saint Chrysostome prend occasion d'établir plusieurs maximes de pieté. Il fait voir dans la premiere avec quelle patience nous devons supporter les mauvais traitemens de nos ennemis, & avec quelle facilité nous devons leur pardonner. Pour en convaincre plus aisément, il propose l'exemple de David, Prince qui pour sa douceur a merité les éloges du Saint-Esprit, & qui pour avoir vêcu sous la Loi ancienne est d'autant plus admirable: car ce n'est pas, dit ce Pere, une chose fort rare & fort extraordinaire, que ceux qui vivent sous la Loi de Jesus-Christ, repriment les mouvemens de la colere, se pardonnent les affronts que leurs ennemis leur ont faits, & oublient les mauvais traitemens qu'ils en ont reçus. Peut-on penser à se vanger après que Jesus-Christ est mort pour ses ennemis, après qu'il nous a pardonné avec tant de bonté tous nos crimes, après tous les préceptes qu'il nous fait dans l'Evangile de pardonner à ceux qui nous ont offensés? Pour mieux faire connoître jusqu'à quelle perfection David a porté cette vertu, saint Chrysostome fait le détail des services que ce Prince avoit rendus à Saül, soit contre les Philistins, soit en d'autres occasions, où il s'exposa genereusement, pour le service de ce Roi ingrat & de la patrie, à tous les périls de la guerre. Ensuite il represente la douceur avec laquelle il le traita, lorsqu'il tomba entre ses mains dans la caverne d'Engaddy, s'étant contenté de couper un morceau de la robe de Saül, sans attenter à sa vie, quoiqu'il en eût une occasion favorable, & que ceux qui l'accompagnoient l'en pressassent. Peut-on, dit saint Chrysostome, un esprit plus doux & plus moderé? Non-seulement il pardonne à Saül, mais il cherche encore des raisons pour l'excuser. Il va plus loin, il lui donne le titre de Christ & de Roi, & l'appelle son Seigneur. En est-il ainsi de la plûpart des hommes? A peine peuvent-ils se résoudre à appeller leurs ennemis par leur nom, ils leur en donnent d'autres qui renferment des reproches, & qui les accu-
Page 749.
sent de quelques vices ou de quelques défauts naturels. Le peuple ayant extrêmement applaudi à ce que ce Pere avoit dit de la vertu de David, il continua la même matiere, l'assemblée suivante, &

y joignit ce que David dit aux soldats qui l'accompagnoient, pour les détourner du dessein qu'ils lui inspiroient de tuer Saül, & ce qu'il dit à ce Prince après l'avoir laissé sortir de la caverne d'Engaddy. Il trouve cette victoire que David remporta en pardonnant à Saül, plus illustre que celle qu'il remporta en terrassant Goliath. David en effet n'eut besoin que de sa fronde & d'une pierre pour vaincre le géant ; mais dans ce dernier combat il eut besoin d'une grande prudence, & de toute sa raison. Il insiste encore sur les larmes que David répandit lorsqu'il apprit la mort de Saül ; & voyant que ses Auditeurs émus du recit de cette triste histoire en répandoient aussi, il finit cette homelie par ces paroles : C'est quelque chose de plus illustre de pardonner à un ennemi, de lui sauver la vie, & de le pleurer après sa mort, que d'être revêtu de pourpre & de porter le diadême. La troisiéme homelie suivit de près la précedente. Comme il s'y étoit trouvé peu d'Auditeurs, parce qu'ils avoient mieux aimé assister aux spectacles d'iniquité, il parla avec beaucoup de force dans cette troisiéme homelie contre ces faux Chrétiens, les menaçant de les chasser de l'Eglise, & leur déclara qu'il ne leur étoit nullement permis de participer à la sainte Table. Plusieurs s'excuserent, disant que ce n'étoit point un si grand crime d'avoir assisté aux spectacles ; mais saint Chrysostome leur fait voir par des raisons très-solides, qu'il est presque impossible d'aller au théatre, & de n'y point commettre d'adultere spirituel. Il conjure donc ceux qui y avoient assisté, de se disposer par la confession & par la pénitence à entendre la divine parole. Après cet exorde qui est très-vif & très patétique, il reprend l'histoire dont il avoit parlé dans les deux homelies précedentes, & s'étend sur la réponse que Saül fit à David, lorsqu'il lui montra le morceau qu'il avoit coupé de sa robe : *Est-ce votre voix que j'entens, mon fils David?* Quel changement se fit tout à coup dans le cœur de ce Prince ! Il dédaignoit autrefois de parler à David, & de l'appeller par quelque nom obligeant, il l'adopte aujourd'hui & le reconnoît pour son fils. La voix d'un Saint & d'un homme de bien fait des effets merveilleux, elle appaise la fureur, elle renverse des ennemis redoutables, & a même le pouvoir de chasser les malins esprits. Saint Chrysostome prend de-là occasion de condamner la sote fierté de ceux qui plus brutaux que les bêtes mêmes, croyent se deshonorer en faisant les premieres démarches & en saluant les premiers, & dit que de prévenir par ces sortes de devoirs officieux, c'est le moyen d'étouffer des anciennes inimitiés, & de resserrer de plus en plus

Page 768.

les nœuds de l'amitié. Il admire moins le miracle que fit Moyse en tirant de l'eau d'un rocher, que le miracle que fit David, en tirant des yeux de Saül deux ruisseaux de larmes. Moyse à la verité fit une chose au-dessus de la nature; mais David changea le cœur & la volonté d'un homme endurci. Moyse frappa le rocher avec sa baguette; mais David toucha par ses paroles le cœur de son ennemi, il l'attendrit, il le rendit doux & traitable de fier & d'inhumain qu'il étoit. Rien de plus fort, de plus persuasif, & de plus efficace que la douceur; une parole douce, dit le Sage, brise les os; quelque dur, quelqu'intraitable, quelqu'infléxible que soit un homme, on peut amollir & vaincre sa dureté en le traitant doucement. Pour nous engager à traiter notre ennemi avec douceur lorsqu'il se presente à nous, saint Chrysostome nous conseille de tâcher de perdre sur le champ le souvenir des injures qu'il nous a dites, ou des mauvais offices qu'il nous a rendus; ou dumoins d'en rejetter la faute sur la malignité du démon. Rappellez encore, ajoute-t'il, à votre mémoire toutes les paroles obligeantes qu'il a dites à votre avantage, & tous les bons offices qu'il vous a rendus autrefois: Ne lui reprochez point durement ses fautes, accusez-vous plutôt vous-même pour l'obliger à se justifier: car si vous l'accusez il se roidira; mais si vous l'excusez, votre douceur & votre humanité le toucheront; alors il se condamnera lui-même de son propre mouvement. Il releve beaucoup la candeur avec laquelle David promit à Saül d'avoir en consideration ses enfans, les bons traitemens qu'il fit à celui des fils de ce Prince, qui étoit boiteux & estropié; & après avoir exhorté ses Auditeurs à faire du bien aux enfans mêmes de leurs ennemis, pendant leur vie & après leur mort, il les assure qu'à cause de cette bonne œuvre ils seront eux-mêmes affranchis de tous leurs crimes à l'heure de la mort, & qu'ils passeront la vie dans une grande tranquilité, estimés & aimés de tout le monde. Saint Chrysostome fait voir encore dans cette homelie, que s'il arrivoit que nos ennemis demeurassent insensibles à tout ce que nous aurions pû faire pour les gagner, alors leur haine implacable ne pourroit que nous être avantageuse, puisque s'ils nous ôtoient nos biens, nous en serions autant récompensés, que si nous les eussions distribués aux pauvres, & que s'ils attentoient à notre vie, notre patience nous tiendroit lieu du martyre.

ARTICLE VI.

Des Ouvrages contenus dans le cinquiéme Tome.

§. I.

Des Commentaires de ſaint Chryſoſtome ſur les Pſeaumes.

I. LEs Commentaires de ſaint Chryſoſtome ſur les Pſeaumes ne ſont pas tous venus juſqu'à nous. Ceux qui nous reſtent ſont ſur le troiſiéme Pſeaume & les ſuivans juſqu'au douziéme ; ſur le quarante-un & quarante-trois juſqu'au quarante-neuf ; ſur le cent huit & les ſuivans juſqu'au cent dix-ſept ; & depuis le cent dix-neuf juſqu'au cent cinquante ; ce qui fait en tout cinquante-huit homelies ou diſcours ſur les Pſeaumes. Photius qui en parle, ne dit point s'ils ont été faits à Antioche ou à Conſtantinople : mais il conjecture par l'élevation & les autres beautés qu'on y admire, de même que dans ſes Commentaires ſur ſaint Paul, que ſaint Chryſoſtome les a plutôt compoſés dans le loiſir dont il jouiſſoit à Antioche, que dans le tumulte des affaires qui l'occuperent à Conſtantinople. Il eût été en effet bien difficile à ce ſaint Docteur de trouver aſſez de loiſir pendant les ſix années qu'il en fut Evêque, pour compoſer un Ouvrage auſſi conſidérable que l'eſt l'explication de tout le Pſeautier. Car il ne ſe contente pas d'en expliquer ſimplement le texte, il y marque ſouvent les leçons de l'hebreu, & des differens Interpretes : ce qu'il n'a pû faire qu'après avoir comparé les textes originaux avec les verſions que les Septante, Aquila & les autres Interpretes en avoient faites. Il faut ajouter que dans ces Commentaires il fait pluſieurs fois mention des Moines retirés ſur les montagnes, ce qu'on ne trouve dans aucun de ſes diſcours faits à Conſtantinople ; & ce qui ſe rencontre au contraire très-ſouvent dans ceux qu'il a prêchés à Antioche. C'eſt encore au peuple d'Antioche qu'il paroît s'adreſſer dans l'homelie ſur le Pſeaume 110, lorſqu'il les prend à témoin des prodiges arrivés ſous l'Empire de Julien l'Apoſtat, & de la tranſlation des reliques de ſaint Babylas Evêque de cette Ville, & des miracles arrivés en cette occaſion.

Du nombre des homelies ſur les Pſeaumes; elles ont été faites à Antioche.

Photius *cod.* 173, *p.* 388.

Pſal. 6, *p.* 46.

Pſal. 110. *n.* 4, *p.* 271.

II. Dans ces Commentaires, comme dans tous les autres,

Elles ont été prêchées dans l'Egliſe.

saint Chryſoſtome, après avoir expliqué la lettre de l'Ecriture, en donne auſſi-tôt une explication morale, & en fait même comme ſon capital. Quoiqu'en quelques endroits il ſemble parler à des perſonnes qui devoient lire & non écouter ce qu'il diſoit ; on verra, ſi l'on y fait attention, qu'il s'adreſſe veritablement, non à des Lecteurs, mais à des Auditeurs ; & pour ſe convaincre (*a*) qu'il a prêché dans l'Egliſe toutes les homelies que nous avons de lui ſur les Pſeaumes, il ne faut que lire celles qu'il a faites ſur les Pſeaumes 4, 7, 43, 49, 109, 111, 117, 119, 137, 140, 148. Il eſt vrai qu'il y en a quelques-unes qui paroiſſent bien courtes pour une homelie, & d'autres trop longues pour avoir été prononcées de ſuite ; mais outre que le nombre en eſt petit, on peut répondre que l'Orateur s'eſt meſuré ſuivant la longueur ou la brieveté des Pſeaumes qu'il entreprenoit d'expliquer, & que quelquefois il a expliqué deux Pſeaumes dans un même diſcours. Cela eſt vrai-ſemblable du cent ſeiziéme, dont l'explication n'eſt point terminée par la glorification ordinaire.

Pſal. 47, pag. 200.

Pag. 8, 49, 160, 228, 249, 317, 333, 405, 406, 496.

On ne ſçait en quelle année elles furent faites. Leur utilité.

III. Il n'y a rien dans ces homelies qui puiſſe en fixer l'année. En expliquant le Pſeaume 119, il ſe plaint de l'infidelité des Barbares, ce qui peut avoir rapport aux maux que les Gots firent dans l'Empire depuis l'an 377. Photius releve la netteté, la beauté & la pureté de ſtile de ces homelies. Il en trouve les penſées

(a) *Oporteret quidem Scripturarum & Hiſtoriarum adeò accuratam habere cognitionem, ut longiore ad earum doctrinam oratione non egeremus ; ſed quoniam alii quidem in rebus ſæcularibus occupati, alii verò ſeipſos ſocordiæ dedentes, ea non audierunt, neceſſe eſt paulò longiori uti oratione ; ſed attendite diligenter.* Pſal. 7. pag. 49. *Audite quotquot eſtis tardi ad eleemoſinam. Audite qui vobis divitias ſervando diminuitis. Audite qui nihilo melius affecti eſtis quàm qui ſunt in ſomniis divites.* Pſal. 43. pag. 146. *Vellem nunc adeſſe omnes Judæos & Gentiles, & hoc libro à Judæis accepto, Pſalmum ita legere .... Sed ſive adſunt, ſive non, nos noſtro officio fungamur & aggrediamur interpretationem.* Pſal. 44. pag. 160. *Exurgamus & animum intendamus. Pſalmus enim de ſublimibus admodùm rebus agit, non uni ſoli hæreſi, ſed variis & diſertis obſiſtens. Nam adversùs Judæos, adversùs Paulum Samoſatenum, adversùs Arianos ... ſtruit aciem. Arrectæ tibi ſint aures. Judæos primùm invadimus.* Pſal. 109. pag. 249. *Nos autem, ſi vos vultis, à capite & ab initio totum Pſalmum perſequamur, non à verſu qui ſuccinitur, ſed ab ipſo exordio expoſitionem inchoantes.* Pſal. 117. pag. 317. *De hoc apud vos ſæpè diſſerui. Quocircà eo prætermiſſo, veniemus ad id, quod eſt proximum.* Pſal. 137. pag. 405. *Huius quidem Pſalmi verba penè omnes ſciunt & per omnem ætatem perpetuò canunt. Quis ſit autem ſenſus eorum quæ dicta ſunt, neſciunt .... Age ad ea quæ dicta ſunt perſcrutanda veniamus.* Pſal. 140. p. 426. *Si ergo ſis Princeps, aut Magiſtratum geras, benigno Deo age gratias, quòd tantæ curæ & diligentiæ tibi data ſit occaſio. Si privatus, rursùs age gratias, quòd habeas qui tui curam gerat .... Seu ad ſenectutem perveneris, ſeu ſis juvenis, Deo age gratias &c.* Pſal. 148. pag. 496. *Neque enim in hâc Eccleſiâ ac Concione ſtultam illam ambitionem honoriſque cupiditatem patior, ſed communem omnibus doctrinam propono.* Pſal. 48. pag. 205.

élevées, les expressions bien choisies, la méthode réguliere, les comparaisons naturelles, & dit que l'on y trouve tout ce qui peut faire paroître un discours. Mais saint Chrysostome n'y approfondit pas toujours toutes les difficultés que la lettre presente : s'attachant plus à celles qui étoient à la portée de ses Auditeurs, & qui pouvoient leur être de quelque utilité. Aussi ces homelies sont-elles très-propres pour former les mœurs ; & on peut dire qu'il y donne d'excellentes regles pour la pratique de toutes les vertus, & qu'il y combat tous les vices à mesure que le texte des Pseaumes lui en donne occasion. Il se sert ordinairement du Pseautier, suivant l'édition des Septante, qui dans l'Eglise d'Antioche étoit divisé par versets, & ne s'accordoit pas toujours avec les autres exemplaires de la même édition. D'où vient qu'en quelques endroits, après avoir cité le texte, suivant l'exemplaire qui étoit en usage dans son Eglise, il remarque que dans d'autres exemplaires, les Septante lisoient autrement. Il cite aussi très-souvent les versions d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, & quelquefois le texte hebreu, mais écrit en lettres grecques, en la maniere qu'on le lisoit dans les Hexaples d'Origene ; mais il ne décide pas ordinairement laquelle de ces versions est la meilleure, laissant cette discussion à ceux de ses Auditeurs qui en seroient capables.

Photius *cod.* 173, *pag.* 388.

Ps. 7, *v.* 11; *pag.* 65.

IV. Nous avons remarqué que la collection de ces homelies telle que nous l'avons, n'en renfermoit que 58, que la premiere étoit une explication du Pseaume troisiéme, & qu'il y avoit un grand nombre de Pseaumes sur lesquels il ne nous en restoit aucune. C'est ce qui ne laisse aucun lieu de douter que cette collection ne soit très-imparfaite, & qu'il n'y ait un grand nombre des homelies de ce Pere sur les Pseaumes, qui ne soit pas venu jusqu'à nous. Il remarque lui-même dans l'explication du Pseaume 140, qu'il a expliqué en son ordre le Pseaume 62. Mais nous n'avons plus ces explications. Il en est de même de celle du Pseaume 59, que Photius avoit vuë. Il en cite encore une sur le Pseaume 8, qui ne se trouve plus. De la maniere qu'il compte ces homelies, il paroît que son recueil étoit plus considérable que le nôtre ; car il ne marque pas qu'il y en manquât sur les deux premiers Pseaumes. On doute si l'homelie sur le Pseaume troisiéme est de saint Chrysostome, parce que le stile est fort different du sien, & qu'on y trouve des expressions dures, & dont il ne se sert point ailleurs. Elle a néanmoins été citée par (*a*) saint Jean Damascene ; mais on ne la trouve point dans un ancien

Il en avoit fait sur tout le Pseautier.

Pag. 427.

Præfat. in t. 5, op. Chrys. §. 6.

(*a*) Joan. Damasc. l. 3. de imagin.

recueil, qui ne renferme que les veritables homelies de ce Pere sur les Pseaumes. Fronton-le-Duc l'a mise à la tête de celles qu'il a crû être indubitables ; & on en a fait de même dans la nouvelle édition, quoiqu'on y prouve qu'elle n'est point de saint Chrysostome.

§. II.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 3 & 4, *pag.* 1 & 6.

I. L'Auteur de l'homelie sur le Pseaume troisiéme fait voir dans la révolte d'Absalon contre David son pere l'accomplissement de la prédiction que le Prophete Nathan avoit faite à ce Roi, ensuite de son peché avec Bersabée & la mort d'Urie ; sçavoir, que Dieu lui susciteroit des maux du milieu même de sa maison. Car, comme remarque cet Auteur, le peché & la peine du peché ont une même source. Il s'étend beaucoup sur les guerres domestiques, & donne des leçons pour nous apprendre à souffrir patiemment les outrages de nos plus proches. Dans l'homelie sur le Pseaume quatriéme, saint Chrysostome remarque que le Prophete, en disant, *Dieu m'a exaucé dans le tems que je l'invoquois*, nous apprend que Dieu n'attend point toujours la fin de nos prieres pour nous accorder ce que nous lui demandons. Mais il faut que celui qui prie ait avant toute chose une grande confiance qu'il obtiendra de Dieu ce qu'il lui demande. Il doit de plus, lorsqu'il se presente devant Dieu pour prier, avoir l'esprit détaché des choses du monde, le cœur contrit, & les yeux baignés de larmes. Rien de tout ce qui ne regarde que cette vie ne doit être l'objet de ses prieres ; mais il doit désirer uniquement les biens futurs, ne prier que pour obtenir les biens spirituels, ne jamais souhaiter de mal à ses ennemis, oublier les injures qu'il en a reçuës, & bannir de son ame tout ce qui peut en troubler la tranquilité. Saint Chrysostome propose pour modeles de prieres, celles du Publicain & celles de Corneille le Centenier. Mais il fait remarquer en même-tems que nous devons, comme cet Officier, joindre les bonnes œuvres à la priere, c'est-à-dire, ne prier que conformément à la Loi de Dieu & à ses préceptes. Et quelles sont, ajoute-t-il, ces prieres, sinon celles qui ne demandent à Dieu que ce qu'il lui convient de nous donner ? Sur ces paroles : *Mettez-vous en*

colere & ne pechez point, il enseigne qu'il est quelquefois permis de se mettre en colere, & il cite à cet effet l'exemple de saint Paul qui s'indigna contre Elimas, & de saint Pierre qui en fit de même contre Saphire. Mais il ne croit pas qu'un mouvement de cette nature se doive proprement appeller colere ; mais plutôt un sentiment de sagesse chrétienne, & un desir du bon ordre. Il appelle de même l'indignation qu'un pere témoigne contre son fils, par le soin qu'il a de bien regler sa conduite. Il croit donc qu'il n'y a que celui qui veut se vanger, qui se mette en colere témerairement & injustement : car celui qui ne le fait que pour corriger son prochain, est veritablement doux & pacifique. En expliquant les paroles suivantes : *Soyez touchés de componction dans votre lit, de ce que vous aurez dit dans le secret de votre cœur* ; c'est, dit-il, ce qu'il faut faire tous les jours, & ne jamais nous endormir que nous n'ayons repassé dans notre esprit tout ce que nous avons fait dans le cours de la journée. Si nous en usons ainsi, nous serons plus retenus & plus éloignés de commettre le lendemain de pareilles fautes. Puisque nous ne laissons pas passer plus de deux jours sans compter avec celui qui fait nos dépenses ; faisons-en de même pour nos propres actions ; demandons tous les soirs compte à notre ame ; condamnons les pensées qui nous ont fait pecher, & défendons-leur avec de rudes menaces de ne plus nous engager dans ces mêmes fautes. Si nous ne nous souvenons pas maintenant de nos pechés, ils nous seront un jour remis tous ensemble devant les yeux ; mais si nous les examinons à present, nous en serons bientôt délivrés. Par le sacrifice de justice que le Prophete nous exhorte de faire, ce Pere entend le sacrifice du cœur, qui n'a besoin ni d'argent, ni de couteau, ni d'autel, ni de feu pour être offert. La pauvreté n'est point un obstacle à ce sacrifice, il ne dépend ni du lieu, ni de quelque autre chose extérieure que ce soit. Quelque part où l'on se trouve, on peut l'offrir à Dieu, puisque dans cette espece de sacrifice, nous sommes nous-mêmes le Prêtre, l'autel, le couteau & l'hostie. Le Prophete dans les versets suivans préfere la joye du cœur & la paix à la possession de tous les biens temporels ; parce qu'en effet sans cette paix intérieure, quelque tranquilité dont un homme puisse jouir au-dehors, il sera toujours très-misérable. Les guerres des Nations les plus barbares, ne sont jamais si cruelles que celles que nous font nos passions. Cette paix ne se trouve point dans la compagnie des méchans ; on ne

la trouve que parmi les bons, dont le commerce sert beaucoup à réprimer le vice, & à accroître la vertu.

Analyse de l'homelie sur les Pseaumes 5, 6 & 7, p. 28, 39, 49.

II. Le Pseaume cinq, dont le titre est, *pour celle qui obtient l'heritage*, nous apprend que cet heritage est Dieu même, & la terre des vivans figurée par la terre qui fut promise aux Israëlites; que l'heritiere est l'Eglise, & tous les membres qui composent le Corps mystique de Jesus-Christ; que les conditions pour parvenir à cet heritage sont de traiter les autres comme nous voulons être traités nous-mêmes, d'aimer le prochain comme nous-mêmes, de suivre Jesus-Christ, de porter sa Croix, d'aimer nos ennemis, & de pratiquer tous les autres préceptes qu'il nous a donnés dans l'Evangile; que le tems auquel cet heritage doit nous échéoir, n'est pas celui de la vie presente, mais de l'autre. Saint Chrysostome fait admirer le soin de la Providence de Dieu envers les hommes, en ce qu'il a voulu que les travaux fussent joints à la vie présente, afin que sa brieveté terminât bientôt leurs peines; & en ce qu'il a réservé les biens pour la vie future, afin que les récompenses ne fussent pas de moindre durée que l'éternité. Il releve l'exactitude avec laquelle le Prophete se presentoit dès le matin devant Dieu pour le prier & lui rendre graces: d'où il prend occasion de blâmer ceux qui ne pensent à prier qu'après avoir fait beaucoup d'ouvrages. Il dit que Dieu ne choisit ses amis que parmi ceux qui pratiquent la vertu, sans avoir égard à leurs dignités ou à leurs qualités temporelles: soit qu'ils soient libres ou esclaves, Rois, ou de quelqu'autre condition que ce soit. En expliquant ces paroles: *Leur gosier est comme un sepulchre ouvert*, il dit qu'on peut les entendre de ceux qui répandent des dogmes pernicieux, ou dont les discours ne roulent que sur des matieres deshonnêtes; & ajoute, que nous devons nous éloigner d'eux, de même que nous avons coutume d'ensevelir les corps au-dehors des murs des Villes. Et sur ce que le Prophete renvoye à Dieu le jugement des impies, & de ceux en particulier qui se servent de leur langue pour tromper, il dit que c'est le propre d'un homme pieux & sage de ne point chercher la vangeance de ses propres injures, mais d'être animé d'un grand zele pour vanger celles de Dieu. Il rend raison dans l'homelie sur le Pseaume six, pourquoi Dieu pardonne à un pecheur le crime qu'il punit dans un autre? Les Juifs, dit-il, pecherent tous, & adorerent les idoles; les uns furent punis de mort, les autres obtinrent le pardon de leur peché. Dieu dans le peché n'a pas seulement égard

à l'action, mais à l'intention de celui qui l'a fait, au tems & au motif. Celui qui persevere dans le crime, en est puni ; celui qui se repent, obtient le pardon. Caïn & Lamech étoient coupables du même crime ; celui-ci a obtenu miséricorde, celui-là a été puni. Voici les remedes qu'il prescrit contre la concupiscence. Les feux de la convoitise ne seroient point, dit-il, si ardens, si vous ne les attisiez & ne les initiez vous-mêmes ; si vous n'aviez la dangereuse curiosité de regarder toutes les beautés étrangeres ; si vous ne les alliez chercher dans les assemblées d'iniquité, & jusques sur les théatres ; & si vous ne nourrissiez votre chair avec toute sorte de délicatesse & de délices. Cependant le seul retranchement de ces occasions dangereuses ne suffit pas pour éteindre l'ardeur de ces flammes ; il y faut joindre l'assiduité de la priere, la fréquentation des gens de bien, les jeûnes moderez, la frugalité de la table, l'exercice des bonnes œuvres, & surtout la crainte de Dieu, la pensée de ses jugemens, des supplices intolerables qu'il destine aux pecheurs, & les promesses des biens qu'il prépare aux justes. Sur ces paroles : *Je laverai toutes les nuits mon lit de mes pleurs :* Que ceux-là écoutent, s'écrie saint Chrysostome, qui ont des lits magnifiques, & qu'ils considerent que le lit de ce saint Roi n'étoit orné ni d'or, ni de pierreries, mais un lit lavé dans les larmes, & où il passoit toutes les nuits, non pas à se reposer, mais à pleurer ses pechés ! Donnant le jour aux affaires de l'Etat, il employoit le repos de la nuit à confesser & à pleurer ses pechés. Des larmes de cette nature éloignent d'un lit toutes les attaques du peché ; quiconque en répand de sinceres, compte pour rien toutes les choses du monde, délivre son cœur de toute attache à la terre, & rend son ame plus brillante que le soleil ; & ne vous imaginez pas, ajoute ce Pere, que je n'adresse ces paroles qu'aux Moines : c'est encore aux séculiers, & bien plutôt même aux gens du monde qu'aux Religieux, puisqu'ils ont plus besoin des remedes de la pénitence. On apprend dans l'homelie sur le Pseaume 7e.de quelle maniere on doit se comporter dans les diverses calamités de cette vie, & la confiance que l'on doit avoir dans le secours de Dieu, lors même que les affaires sont douteuses & difficiles;que l'on doit toujours regarder le vice comme méprisable,quoiqu'il ait toute la terre pour lui;& la vertu comme plus forte que tout le monde, quoiqu'elle soit seule, parce qu'elle a Dieu pour la soutenir ; qu'il y a des prieres que Dieu exauce, parce qu'elles en sont dignes, qu'elles sont conformes à sa volonté & à sa loi, qu'elles sont assiduës & perséverantes, qu'elles ne demandent

rien de ce qui ne regarde que cette vie, mais seulement ce qui est utile au salut, & que celui qui prie fait de son coté tout ce qui dépend de lui : telles furent les prieres de Corneille le Centenier, de la Cananée, de Salomon, du Publicain ; qu'il y a au contraire des prieres que Dieu n'exauce pas quand même elles viendroient de la part des justes, parce que ce qu'ils demandent ne leur est pas utile. C'est pour cela que Dieu n'exauça pas saint Paul, & qu'il lui dit : *Ma grace vous suffit.* Il répondit de même à la priere que Moyse lui faisoit d'entrer dans la terre promise : *Que cela vous suffise.* La perséverance dans le peché empêche encore l'effet de nos prieres. C'est pourquoi Dieu disoit à Jeremie : *Ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple ? Il n'a point quitté son impieté, & vous ne laissez pas de me prier toujours pour lui ; mais je ne vous exaucerai point.* Lorsque nous prions aussi pour attirer du mal sur nos ennemis, non-seulement Dieu ne nous exauce pas, mais nous irritons même sa colere contre nous. Si notre ennemi nous charge d'opprobre & de malédiction, bénissons-le, & donnons-lui des loüanges. Si après cela il conserve toujours son inimitié, il ne fera qu'augmenter notre récompense. Sur ces paroles : *L'assemblée des peuples vous environnera*, saint Chrysostome remarque que c'étoit l'usage des Juifs de s'assembler en cercle dans le Temple & autour de l'autel pour chanter les loüanges de Dieu, & des cantiques d'actions de graces. On lui objectoit, que si Dieu aimoit les pauvres, il ne les laisseroit point vivre dans la pauvreté ; & que si les aumônes lui étoient agréables, il ne souffriroit pas que ceux qui en font, soient affligés par de longues maladies. Il répond que Dieu n'aime que la vertu, & ne hait que le vice ; que l'affliction est comme une huile salutaire qui nous oint, qui nous confirme, & qui nous rend plus forts pour l'étude de la vertu ; que Dieu s'en sert aussi pour nous apprendre à mépriser les choses présentes & pour nous en détacher ; que nous ne devons pas pleurer ceux que Dieu châtie en ce monde, mais plutôt ceux qui nonobstant leurs pechés n'y souffrent rien, parce que outre le mal qu'ils font en pechant, c'en est un second pour eux de ne recevoir de Dieu aucun remede pour la guérison de leurs pechés. Il combat les Antropomorphites, & dit, que les expressions *d'une épée brillante*, *d'un arc bandé*, *d'instrument de mort*, & de *flêche brûlante*, ne sont employées dans ce Pseaume que pour piquer salutairement l'insensibilité de l'esprit des hommes, & étonner nos esprits grossiers, sur qui ces sortes de termes

Jerem. 7, 16.

mes font une plus vive impreſſion. Il dit qu'il n'en eſt pas de Dieu comme des hommes ; ceux-ci bien-loin de nous avertir lorſqu'ils nous veulent faire du mal, nous cachent autant qu'ils le peuvent leur mauvais deſſein, de peur que nous ne prenions contre eux nos précautions. Dieu au contraire nous épouvante par ſes menaces, il nous avertit de bonne heure, & il n'y a rien qu'il ne faſſe pour nous faire éviter ſes châtimens. C'eſt ainſi qu'il en uſa envers les Ninivites : *Il tendit ſon arc contre eux, il tira ſon épée pour les menacer ;* & enfin il ne leur fit aucun mal. Nous devons tout ſouffrir pour Dieu, même ſans conſiderer la récompenſe de l'autre vie, & l'attente des biens du Ciel, & l'aimer auſſi pour lui-même, & non pour les biens qui viennent de lui.

III. Saint Chryſoſtome attaque les Anoméens dans l'homelie ſur le Pſeaume huit, & y fait voir que c'eſt de Jeſus-Chriſt qu'il eſt dit que ſon nom eſt devenu admirable dans toute la terre, lorſqu'il a vaincu la mort, enchaîné les démons, ouvert le Ciel, envoyé le Saint Eſprit, rendu libres ceux qui étoient eſclaves, & fait participans de l'heritage céleſte ceux qui étoient étrangers. Il y combat auſſi les Juifs, en leur prouvant que ce Pſeaume ne peut s'entendre que de Jeſus-Chriſt, puiſque Dieu ſe plaint dans Iſaïe qu'ils faiſoient blaſphemer ſon nom parmi les Gentils. Il tire de l'état où ils ſe trouvoient alors, & où ils ſont encore aujourd'hui, une preuve de la divinité de celui qu'ils ont mis à mort. Car, dit-il aux Juifs, tandis que vous n'avez peché que contre les ſerviteurs de Dieu & contre ſes Prophetes, vous en avez obtenu le pardon ; mais depuis que vous avez mis la main ſur le Seigneur, vos maux ſont devenus ſans remede ; & il y a quatre cens ans que votre Cité eſt détruite, qu'on vous a ôté le Sacerdoce & la Royauté, que vos Tribus ſont confonduës, & qu'il ne reſte aucun veſtige de ces magnifiques prérogatives qui vous diſtinguoient autrefois. Envain répondez-vous que vous êtes diſperſés dans le monde pour en être les Docteurs. Pour être deſtinés à un emploi ſi honorable, il auroit fallu que vous euſſiez vêcu auparavant d'une maniere digne de ces emplois, comme vivoient les Prophetes & les Apôtres avant d'être employés au ſaint miniſtere. Mais la vie de vos peres ayant été remplie d'iniquité ; comment auroient-ils été envoyés pour enſeigner les autres ? Non, vous êtes diſperſés par toute la terre, afin que vous ſçachiez quelle eſt la puiſſance de Jeſus-Chriſt, que vous appreniez de vos propres

Analyſe des homelies ſur les Pſeaumes 8, 9 & 10, p. 77, 93.

Iſai. 52. 5.

malheurs, ce que vous n'avez pas voulu apprendre de la bouche des Prophetes, & que vous ferviez de témoins de l'accompliffement des prédictions que Jesus-Chrift a faites touchant la ruine du Temple de Jerufalem & de votre Nation. Sur la fin de cette homelie ce Pere s'exprime nettement fur la diftinction des perfonnes du Pere & du Fils, reconnoiffant en mêmetems, que le Fils eft de la même fubftance que le Pere, qu'il eft éternel comme lui, qu'il lui eft égal en honneur & en puiffance, & que toutes ces verités font renfermées dans le Pfeaume huitiéme. *Je vous louerai, Seigneur, de toute l'étenduë de mon cœur*, dit le Prophete, en commençant le Pfeaume neuviéme. Il y a deux fortes de loüanges, ou de confeffions, l'une dans laquelle on condamne fes propres fautes, l'autre où l'on rend graces à Dieu, même dans l'affliction. C'eft de cette derniere qu'il s'agit dans ce Pfeaume. Quand nous rendons graces à Dieu d'un bien qu'il nous a fait, nous nous acquittons de notre dette ; mais fi nous le remercions des adverfités qui nous arrivent, nous le rendons notre débiteur. Pour montrer que nous pouvons, comme le Pfalmifte, raconter toutes les merveilles du Seigneur, faint Chryfoftome fait le détail des ouvrages de Dieu. Puis s'arrêtant fur ce que le Prophete ajoute, *que le Seigneur eft devenu le refuge du pauvre*, il nous reprefente ce grand Roi environné de la pourpre, & dans l'abondance des richeffes, appliqué continuellement à envifager le bonheur de la pauvreté, fe donner toujours à lui-même le nom de pauvre. Il avoit, dit-il, des armes & des chevaux, & tout ce qui fait la grandeur & la puiffance des Rois ; cependant il ne dit point, mes armées m'ont défendu contre mes ennemis, mes tréfors m'ont fervi de remparts ; mais il attribuë à Dieu toutes fes victoires & fon falut. Par les paroles fuivantes : *La patience des pauvres ne fera pas fruftrée pour toujours*, ce Pere entend, non les fimples pauvres, mais ceux dont le cœur eft vraiment contrit. C'eft de ceux-là feuls qu'il eft dit, *que leur patience ne fera pas fruftrée pour toujours*, c'eft-à-dire, qu'elle recevra enfin fa récompenfe. Le Prophete faifant parler l'impie, ajoute : *Il a dit en fon cœur, je ne ferai point ébranlé, & de race en race je vivrai toujours fans aucun mal.* Surquoi faint Chryfoftome fait cette réflexion : Y a-t-il une plus grande folie que celle d'un homme qui étant né pour mourir, expofé par fa nature mortelle à tant de miferes & de changemens, s'imagine à caufe de cette profperité paffagere, dont le fait jouir fon impieté, qu'il fera toujours

dans le même état ? N'estimez point, & ne dites pas, heureux les riches, ni ceux qui se vangent de leurs ennemis. Ce sont des abîmes qui précipitent dans le fond de l'impieté ceux qui ne sont point sur leurs gardes : Craignez au contraire pour vous-mêmes, si vivans dans la prosperité, vous vivez aussi dans le vice. Les richesses sont la source de beaucoup de maux, si l'on n'y prend garde, de l'orgueil, de la paresse, de l'envie, de la vaine gloire, & de beaucoup d'autres défauts. On voit dans l'homelie sur le Pseaume dixiéme de quelle maniere les petits, c'est-à-dire, les humbles, peuvent triompher de la puissance des méchans. Ceux-ci soutenus par leurs richesses & leur autorité, se rendent formidables à tout le monde ; mais c'est à cause de cela même qu'on doit les mépriser : Car toutes ces choses ne sont que des marques de foiblesse. S'ils se rendent les maîtres des autres, c'est parce que les autres ou n'ont pas le courage de leur résister, ou qu'ils leur contestent les choses dont ils se prévalent, c'est-à-dire, la gloire & la puissance. Mais évitez, dit saint Chrysostome, de combattre sur cela contre eux, & défendez-vous d'une autre maniere : Soutenez leur arrogance par votre modération & votre douceur ; leur avarice par votre pauvreté ; leur incontinence par votre chasteté ; leur envie par votre humanité, & de cette sorte vous les surmonterez tous facilement.

Analyse sur les Pseaumes 11 & 12, *pag.* 118 & 123.

IV. Comme la fatigue du chemin paroît plus grande à celui qui marche seul, de même la pratique de la vertu qui est difficile par elle-même, le devient encore plus à ceux qui ne sont point soutenus par d'autres. Car l'union de plusieurs freres dans une même conduite donne de l'émulation pour la vertu ; c'est ce qui porte le Psalmiste, en considerant le peu de personnes qui s'attachoient à la pieté, à avoir recours à Dieu dès le commencement du Pseaume onziéme, en lui disant : *Seigneur, sauvez-moi, parce qu'il n'y a plus de Saint, parce que les verités ont été toutes alterées.* Il parle des verités en general, parce que comme parmi les couleurs, les perles & les pierreries, il y en a de fausses & de vraies, il en est de même des vertus, dont les unes ont un caractere de fausseté, & les autres de verité. Il ne dit pas qu'elles ont été anéanties en elles-mêmes, la verité subsistant éternellement, mais qu'elles ont été alterées par les enfans des hommes, dont la plûpart avoient quitté la verité pour suivre le mensonge. C'est ce que saint Chrysostome entend par les choses vaines, dont le Prophete dit que chacun s'entretient

avec son prochain. Expliquant ensuite ce verset : *Je me leverai maintenant*, dit le Seigneur, *à cause de la misère de ceux qui sont sans secours, & du gémissement des pauvres*, il dit : Tremblez vous tous qui traitez les pauvres avec injustice. Vous vous regardez comme étant puissans, à cause de vos richesses, & du crédit que vous croyez avoir auprès des Magistrats ; mais songez que les pauvres ont des armes sans comparaison plus puissantes, qui sont leurs soupirs, leurs pleurs, & l'injustice même que vous leur faites souffrir, puisqu'elle a la force de leur attirer le secours du Ciel. Ces armes, c'est-à-dire, ces *gémissemens* percent & creusent aux pieds des maisons, en renversant les fondemens, détruisent les Villes & font périr des Nations entieres. Car Dieu respecte & craint, pour ainsi dire, les pauvres, qui contens de gémir & de déplorer leurs maux, les souffrent avec patience, sans se plaindre, ni laisser échapper aucune mauvaise parole. L'oubli de Dieu, dont le Prophete se plaint en commençant le Pseaume douziéme, le détour de son visage, n'est souvent, selon saint Chrysostome, qu'un effet de sa Providence & de sa bonté, & qui tend à nous attacher plus fortement à lui. Car quand Dieu voit que ceux dont il a pris soin, le méprisent, il les délaisse pour quelque tems, afin que se réveillant de leur assoupissement, de négligens & de paresseux ils deviennent soigneux & diligens. Le Prophete finit ce Pseaume, en témoignant à Dieu le transport de sa joye, à cause du salut qu'il esperoit de sa bonté. Surquoi saint Chrysostome dit : Vous voyez une ame toute remplie d'esperance : David demande ; & avant d'avoir reçû, il rend déja graces, & se prépare à chanter à Dieu des cantiques de reconnoissance. D'où vient qu'il en use ainsi ? C'est parce que sa priere étoit pleine de ferveur, & qu'il sçavoit bien que Dieu exauçoit ceux qui le prioient de la sorte. Car au lieu que ceux qui prient lâchement, ont un sentiment très-foible de la grace, après même qu'ils l'ont reçûë ; ceux au contraire qui demandent avec ardeur sont tellement touchés d'amour pour la grace qu'ils souhaitent, qu'avant même de l'avoir reçûë, ils la goûtent, & en ont une joye anticipée. Imitons donc, ajoute ce Pere, l'humble ferveur du saint Prophete. Si par malheur nous sommes tombés dans le peché, revenons aussi-tôt à nous, & faisons ensorte que notre chûte nous soit une occasion de sureté pour l'avenir, & comme un engagement à ne plus pecher. Pleurons, soupirons, & quittons la compagnie de tous ceux qui vivent dans l'iniquité. Disons à Dieu : Seigneur, jusques à quand m'ou-

blirez-vous ? Sera-ce pour toujours ? Mais disons-lui ces paroles plutôt du fond du cœur que des lévres. Que si nous ne pouvons chanter nous-mêmes ces saints cantiques, appellons les pauvres pour nous aider à le faire, empruntons pour cela leur langue, & soyons persuadés que Dieu écoutera ce qu'ils diront pour nous, plutôt que les Pseaumes que nous pourrions emprunter de la bouche de David.

§. III.

Des Pseaumes 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49.

Analyse du Pseaume 41, pag. 130.

I. CEtte homelie n'a d'autre liaison avec les précedentes, que celle de la matiere. Saint Chrysostome n'y entreprend point d'expliquer tout le Pseaume quarante-un ; ce n'est qu'une exhortation morale, dont le premier verset de ce Pseaume fait le sujet. Il la prêcha après le mois de Septembre de l'an 387, quelque tems après le discours qu'il avoit fait à son peuple sur Melchisedech. Cela paroît par le commencement de cette homelie. On y voit que c'étoit l'usage dans l'Eglise d'Antioche, que lorsque le Prêtre ou le Diacre, ou quelqu'autre Ministre de l'Eglise, avoit dit le premier verset du Pseaume : *Comme le cerf soupire après les eaux, de même mon cœur soupire vers vous, ô mon Dieu !* Le peuple répetoit ce verset, & le reste du Pseaume en la même maniere. Ce Pere remarque qu'étant portés naturellement à l'amour des cantiques & des vers, Dieu pour empêcher que nous ne mettions notre plaisir dans ceux que le démon a inventés, nous a donné ceux de David. Il veut non-seulement que nous les chantions nous-mêmes, mais encore que les maris les apprennent à leurs femmes & à leurs enfans, & qu'ils les chantent même étant occupés aux travaux corporels, & surtout à table. Faites succeder, ajoute-t-il, l'oraison à la psalmodie. Si vous ne concevez pas ce que le Pseaume signifie, qu'importe ? Enseignez toujours votre bouche à en réciter les paroles ; elles sanctifieront votre langue, si vous les récitez avec ardeur. Soit jeunes, soit vieux, tous sont propres pour cette mélodie, & quand même votre voix auroit de l'âpreté, ou que vous ne pourriez donner la mesure, on ne vous en fera pas un crime. Il n'y a ni lieu, ni tems d'excepté ; vous pouvez les chanter du cœur & d'esprit en tout tems, en tout lieu, soit que vous vous promeniez dans la place publique, soit que vous soyez en

voyage, ou assis avec vos amis. Il souhaite néanmoins que l'on en pénetre aussi le sens, & c'est pour cela qu'il en entreprend l'explication. Il remarque sur ce premier verset, que comme c'est la coutume de ceux qui aiment, de ne pas cacher leur amour, mais d'en faire part aux autres, ainsi David aimant Dieu d'un amour ardent, & ne pouvant s'exprimer comme il le voudroit, cherche des comparaisons, pour nous rendre participans du feu sacré dont il brûloit; qu'il tire cette comparaison du cerf alteré, parce que cet animal est sujet à avoir une grande soif, tant par sa nature, que parce qu'il prend & mange les serpens, dont le venin lui brûle le fond des entrailles. Ne vous imaginez donc pas, dit-il, que vous entrez dans l'Eglise pour prononcer simplement ces paroles du Prophete ; songez qu'en les chantant, vous faites comme une espece de pacte divin avec le Seigneur. En disant à Dieu, *que votre ame soupire vers lui comme le cerf soupire après les fontaines*, vous vous engagez à l'aimer veritablement plus que toute chose, & à brûler tellement de son amour, qu'il n'y ait rien dans le monde à qui vous donniez la préference dans votre cœur. Si donc au sortir de cette Eglise il se présente à vos yeux quelque objet qui vous sollicite de l'aimer, & qui vous porte au peché, dites-lui à l'heure même : J'ai fait en présence de mes freres & de mes Pasteurs un accord avec Dieu, & lui ai promis publiquement de l'aimer, & de soupirer vers lui avec ardeur, *comme le cerf alteré soupire après les fontaines.* Pourquoi donc, ajoute ce Pere, aimez-vous encore les objets corporels ? Pourquoi courez-vous après la gloire ? Pourquoi cherchez-vous les plaisirs ? Aucune de ces choses n'est permanente, elles passent comme un songe. Dieu au contraire est vivant, & l'est éternellement.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 43, 44, 45 & 46, *pag.* 143, 160, 182.

II. David parle dans le Pseaume quarante-troisiéme, non en sa propre personne, mais en celle des Machabées, persécutés par Antiochus Epiphanes, pour l'observation de leur Loi, & pour le zele qu'ils témoignoient dans la défense de leur République. Ils avoient Dieu pour Chef de leur armée, & c'étoit en lui, & non dans la force de leurs troupes, qu'ils mettoient toute leur confiance. Le Prophete, en racontant les merveilles de Dieu, dit, que c'est sa main toute-puissante qui a exterminé les Nations infidelles, c'est-à-dire, les Chananéens, & qu'elle a non-seulement établi, mais comme planté & affermi les Israëlites en leur place. Comment donc, dit saint Chrysostome, furent-ils dans la suite emmenés captifs dans les Pays étrangers ?

Ils n'ont point, répond ce Pere, été enlevés par un effet de quelque foiblesse de la part de celui qui les avoit affermis, mais par un effet de leur propre corruption & de leur malice; parce que si leurs pechés n'y eussent point mis d'obstacle, rien n'eût empêché qu'ils ne fussent demeurés dans le pays dont ils s'étoient mis en possession. Le même Pere demande pourquoi le Prophete, parlant toujours en la personne des Machabées, dit, qu'il ne mettra point son espérance dans son arc, ni dans son épée, puisqu'ils ont pris l'un & l'autre pour se défendre? Il répond qu'ils en ont usé ainsi, parce que Dieu le leur avoit commandé; mais qu'en se servant de ces armes, ils mettoient toute leur confiance en lui. Voici comment il explique le sixiéme verset du Pseaume quarante-quatre, qui, selon lui, regarde le Fils de Dieu, & l'union sacrée de Jesus-Christ & de l'Eglise: *A cause de la verité, de la douceur & de la justice, votre droite vous fera faire des progrès miraculeux.* Tous les hommes qui ont l'empire sur les peuples, font la guerre pour gagner des Villes ou des trésors, ou pour se vanger de leurs ennemis, ou pour s'acquerir une gloire passagere; mais ce ne sera, Seigneur, pour aucune de ces choses que vous vous revêtirez de vos armes. Ce sera uniquement *pour la verité* que vous desirez planter sur la terre, *pour la douceur* que vous voulez inspirer aux hommes plus cruels que ne sont les bêtes mêmes, & *pour la justice*, en la répandant dans le cœur de ceux qui sont dominés par l'iniquité. Il explique de l'Eglise ce qui est dit au verset onziéme: *La Reine s'est tenuë à votre droite ayant un habit enrichi d'or.* Quel honneur, dit-il, quelle dignité, & quelle gloire à celle qui étoit auparavant foulée aux pieds, qui étoit esclave, étrangere, plongée dans l'impureté & l'impieté, d'avoir été élevée jusques dans le Ciel, & mise à la droite du Fils unique? L'habit enrichi d'or dont l'Epoux l'a revêtuë, marque le baptême où elle a été lavée. Son pouvoir est désigné dans le verset dix-huitiéme, où nous lisons: *Vous avez engendré plusieurs enfans pour succeder à vos peres, & vous les établirez Princes sur toute la terre.* N'a-t-on pas vû en effet les Apôtres donner des loix à tout l'Univers avec une autorité sans comparaison plus grande que tous les autres Princes du monde. Les Rois regnent sur les peuples tant qu'ils vivent; & ils cessent de regner dans le moment qu'ils sont morts. Mais le regne des Apôtres s'est accrû par leur mort même. D'ailleurs les ordonnances des Princes n'ont force que dans leurs Etats. Mais ces enfans de l'Eglise ayant été établis sur toute la terre,

ont donné des loix à toutes les Nations. L'Empereur des Romains ne peut donner des loix aux Perses, ni celui des Perses aux Romains; mais les Apôtres en ont donné aux Perses, aux Romains, aux Thraces, aux Scythes, aux Indiens, aux Maures & à toutes les Nations; & ces Loix sont encore après leur mort tellement en vigueur, que ceux qui les ont reçuës aimeroient mieux mourir mille fois que de les abandonner. Il enseigne sur le Pseaume quarante-cinquiéme, qui regarde l'Eglise attaquée par les Infideles, & délivrée de leurs persécutions par le secours du Seigneur, que les prodiges que Dieu a faits ne suffisent pas, si on ne les considere avec pieté & avec foi. Les Juifs n'en ont-ils pas eû un grand nombre? Toutefois ils leur ont été inutiles pour le salut. Car de même que les seuls rayons du soleil ne sont point capables de nous faire voir, si notre œil n'est pur & sain: de même aussi les miracles pour nous être salutaires, demandent de nous la pureté de cœur. Dans le Pseaume quarante-sixiéme, le Prophete invite toutes les Nations à chanter les victoires que Jesus-Christ a remportées sur le monde. Ces expressions, *frappez des mains, faites retentir des cris d'allegresse*, nous marquent que nos mains doivent s'accorder avec notre voix, & les bonnes œuvres avec les loüanges. C'est comme si David disoit: Que ces mains qui se sont soüillées par plusieurs crimes nous servent presentement à témoigner notre reconnoissance envers notre Dieu; & pour lui chanter un cantique d'actions de graces, à cause de la victoire qu'il a remportée, employons-y cette même langue avec laquelle nous avons goûté autrefois des viandes impures, & proferé tant de blasphêmes. Le Prophete ajoute: *Parce que le Seigneur est très-élevé*; non qu'il ne le fût pas dès auparavant par sa nature divine, mais parce qu'il n'étoit pas reconnu pour tel dans ce monde même dont il étoit Créateur. Il dit encore: *Dieu est monté au milieu des cris de joye*, marquant par ces paroles la puissance par laquelle Jesus-Christ, comme homme-Dieu, s'est élevé lui-même dans le Ciel. Mais le Prophete ne se contente pas de nous inviter à chanter les victoires de Jesus-Christ; il veut encore que nous les chantions avec sagesse, c'est-à-dire, que nous ne prions pas seulement de paroles, mais d'actions, & que la vie & les œuvres fassent partie de ce saint concert. Lorsqu'il dit, que *Dieu regnera sur les Nations*, cela veut dire qu'il regnera par sa grace sur les cœurs de ceux, qui ne connoissant auparavant, ni les Prophetes, ni la Loi, & vivant comme des bêtes, seront changés tout d'un coup, & renonceront à leurs erreurs.

III.

III. Le Pseaume quarante-septiéme traite de la délivrance des Juifs, & du rétablissement de la Ville de Jerusalem, après le retour de la captivité de Babylone. Saint Chrysostome appelle cette Cité sainte, la Maîtresse de tout le monde, & dit que c'étoit-là où l'on apprenoit tout ce qu'il y avoit de bon & d'honnête, & qu'elle avoit au septentrion le pays des Perses ; ce qui ne paroît pas exact. *Quel sujet aurai-je de craindre au jour mauvais ? Ce sera,* dit le Prophete, *si je me trouve enveloppé dans l'iniquité de ma voye.* Ce n'est donc ni la pauvreté, ni la honte, ni les maladies, ni tous les autres maux temporels que nous devons appréhender, mais le peché seul. Lorsqu'il ajoute : *Que ceux qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses, entendent ceci,* il ne parle pas de ceux qui sont riches ou puissans ; mais de ceux qui se confient en leurs richesses & en leur puissance. C'est d'eux encore qu'il a dit, *que l'homme ne donnera point le prix de la délivrance de son ame.* En effet, le monde entier n'est pas le prix de notre ame, & le Fils unique de Dieu voulant la racheter, n'a donné ni le monde, ni un homme, ni la terre, ni la mer, mais le prix inestimable de son sang. Saint Chrysostome remarque en cet endroit que les prieres des Saints sont très-puissantes pour nous procurer des graces ; mais que nous devons les aider de notre part. Ce qu'il prouve par l'exemple de saint Pierre, qui, lorsqu'il ressuscita Tabithe, ne fit pas ce miracle seulement par la force de sa priere, mais encore par la vertu des aumônes de cette charitable veuve. Il fait remarquer la folie de ceux qui au lieu de songer à faire écrire leurs noms dans le Ciel, ne pensent qu'à les rendre immortels en les donnant à leurs terres, & en les faisant graver sur le frontispice de leurs maisons & de leurs bains. Rien ne rend le nom immortel que la vertu. C'est elle aussi qui rend veritablement libre ; le peché ne fait que des esclaves. Dans l'homelie sur le Pseaume quarante-neuviéme, saint Chrysostome nous fait regarder les Israëlites comme la figure des Chrétiens, & le jugement que Dieu prononce contre eux ensuite d'un grand nombre d'infidelités, comme l'image de celui qu'il doit prononcer un jour contre tous les violateurs de sa Loi divine. Il entend par les Dieux dont il y est parlé, les Princes qui tiennent sur terre la place de Dieu à l'égard des peuples ; ou ceux que les Idolâtres adoroient comme des Dieux. Voici la conduite qu'il veut que nous tenions, lorsqu'il y a lieu de craindre que nous ne soyons occasion de scandale : Si quelqu'un nous charge d'injures en des choses où notre conscience ne nous

Analyse des homelies sur les Pseaumes 47, 48, 49, pag. 197, 205.

condamne point, il ne faut pas pour cela mépriser celui qui nous blâme ; mais plutôt faire notre possible pour lui en ôter le prétexte. C'est pour cela que saint Paul donnoit commission à plusieurs ensemble de porter l'argent destiné par les Fideles à la subsistance des pauvres, dans la crainte que quelqu'un ne le soupçonnât & ne le blamât dans l'emploi de ces aumônes. Il sçavoit qu'ils ne se pouvoient scandaliser que mal à propos ; néanmoins il ne négligea pas la chose, & voulut autant qu'il étoit en lui prévenir les prétextes que les autres auroient pû prendre, de s'offenser de sa conduite. Mais s'il y a plus de mal à omettre une bonne action, qu'il n'y en a à faire périr celui qui se scandalise, on peut alors mépriser ce faux scandale. Si c'est le contraire, il ne faut pas le mépriser. Les Juifs s'offensoient de ce que saint Paul n'observoit pas les cérémonies de la Loi, & ce prétexte éloignoit des millions de personnes de la foi. Que fait sur cela cet Apôtre ? Voyant que le salut d'un si grand nombre d'ames étoit préferable à tout le reste, il ne veut pas paroître rejetter les observances de la Loi. Mais quand en une autre occasion il s'en trouva qui s'offenserent de ce qu'il prêchoit un Crucifié, alors comme l'omission de ce devoir eût été d'une plus dangereuse conséquence que ce scandale, il méprisa ceux qui s'en choquoient, à cause du grand avantage que les autres tiroient de sa prédication. Jesus-Christ en usa aussi de la sorte. Saint Chrysostome prescrit aussi dans la même homelie la maniere dont nous devons nous conduire à l'égard de ceux qui disent du mal de nous. Vous vous plaignez, dit-il, qu'on vous a fait une injure : faut-il que cela vous oblige à vous en faire une autre à vous-même ? Car celui qui se vange se perce de sa propre épée. Si donc vous voulez tout ensemble, & vous faire du bien à vous-même, & vous bien vanger, dites du bien de celui qui a dit du mal de vous. Vous vous attirerez par ce moyen plusieurs défenseurs, qui blâmeront l'injustice de celui qui vous aura maltraité, & vous obtiendrez de Dieu en même-tems une grande récompense. Que si au contraire vous allez dire du mal de lui, on ne vous en croira pas dans le juste soupçon qu'on aura que ce n'est que par animosité que vous en parlez ainsi. Mais quand il s'agit de la prophanation des Mysteres, il ne veut pas que nous ménagions la réputation de notre prochain. Si vous voyez, dit-il, quelqu'un de ceux qui s'assemblent avec vous, vivre dans la fornication, & néanmoins s'approcher des Sacremens ; dites à celui qui est chargé de les administrer : Celui-ci est indigne d'y

participer, empêchez des mains prophanes de toucher aux choses saintes.

§. IV.

Des homelies sur les Pseaumes 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, *jusqu'au* 139.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 108, 109, 110, 111, 112. *Pages* 242, 249, 265, 276, 287.

I. DAns l'homelie sur le Pseaume cent-huitiéme, qui est une prophetie de la persécution que les Juifs devoient faire souffrir à Jesus-Christ, saint Chrysostome remarque que le Prophete y a non-seulement prédit la trahison de Judas, mais encore beaucoup d'autres choses qui n'y avoient point de rapport. Il y enseigne que les pechés de malice & de propos déliberé irritent beaucoup plus le Seigneur, que ne font les péchés de foiblesse; que l'esprit & le caractere des méchans qui persécutent les justes, est non-seulement de ne se pas rendre, lorsqu'ils voyent ces justes ne leur opposer que la pieté, mais même de se mocquer d'eux en leur insultant avec outrage. Il trouve dans le Pseaume 109 dequoi combattre un grand nombre d'heresies; & en particulier les Juifs, parce que la divinité de Jesus-Christ y est établie; Paul de Samosate, puisqu'il y est dit que le fils est engendré avant l'étoile du jour, c'est-à-dire, de toute éternité; les Ariens, puisqu'on y lit que le Fils est engendré, & non pas créé; les Marcionites & les Manichéens, puisqu'on prouve par ce Pseaume qu'il n'y a qu'un seul principe. La résurrection y est aussi bien marquée; ainsi on peut dire qu'il combat encore les Manichéens. Ce Pere dit que la Principauté de Jesus Christ n'est pas comme celle des Rois de la terre, dont la puissance consiste dans la force de leurs troupes, dans l'abondance de leurs richesses, & dans la grandeur de leurs Villes: mais qu'elle lui est essentielle, & tellement attachée à sa nature, qu'elle en est inséparable. Il remarque que la Croix, qui avant la mort de Jesus-Christ étoit en exécration, est devenuë depuis un signe honorable, ensorte que tous, & même les Empereurs, la portoient sur leur front; que dans la translation des reliques du Martyr saint Babilas, sous l'Empire de Julien l'Apostat, il se fit quantité de miracles, & que l'on vit entre autres des Croix imprimées miraculeusement sur les habits; que Jesus-Christ en établissant une Loi nouvelle & de nouveaux préceptes, n'a pas abrogé ceux de la Loi

ancienne, mais qu'il les a perfectionnés; qu'il n'en est pas des Loix divines comme des Loix humaines; que celles-ci sont souvent l'effet de la passion des hommes, au lieu que celles-là n'ont pour but que de nous engager dans la pratique de la vertu; que le Prophete dans le Pseaume cent-onziéme ne dit pas simplement qu'il accomplira les Commandemens de Dieu, mais qu'il les désirera avec ardeur, pour nous marquer qu'il se portera avec soin & empressement à les accomplir, non pour la récompense qui est promise à ceux qui les observeront, mais pour l'amour de celui qui les a faits; & enfin qu'il pratiquera avec plaisir la vertu, non pour la crainte des peines de l'enfer, ni même en vuë des promesses du Royaume céleste, mais purement pour obéir & plaire à celui qui nous a donné des loix; que l'affection que l'on porte au Législateur nous fait trouver sa loi facile & agréable, quoiqu'en elle-même elle paroisse difficile; que les préceptes ne sont pas difficiles par leur nature, mais par la lâcheté des hommes: ensorte que ceux qui travaillent avec soin à les observer les trouveront legers & faciles; que celui qui donne son bien aux pauvres est en assurance de toute part, sçavoir, du côté du Ciel, à cause du secours divin, & du côté de la terre, par le repos & la paix que lui procure son détachement des créatures; qu'il vaut mieux répandre ses biens en les distribuant aux pauvres, que d'en amasser: car en répandant ainsi son argent, on recueille la justice; que le propre de la vertu est d'être estimée de ceux-mêmes qui ne la pratiquent pas: comme au contraire le propre du vice est d'être blâmé de ceux-mêmes qui s'y abandonnent; que nous devons devenir Anges, pour être dignes de loüer Dieu, c'est-à-dire, que nous devons le loüer par notre vie, avant que d'oser le loüer par notre bouche, étant certains que la vie vertueuse sert à rehausser l'éclat des loüanges qui sont dûës à Dieu.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 113, 114, 115, 116, 117, pag. 292, 303, 308, 316, 317.

II. L'homelie sur le Pseaume cent-treize, qui contient en abregé les merveilles que Dieu avoit faites pour tirer son peuple de l'Egypte, & le faire entrer dans la terre des Chananéens, releve la bonté & l'excès de l'amour de Dieu envers les enfans d'Israël, dont il ne demande autre chose pour les avoir rachetés de l'esclavage de Pharaon, sinon de l'aimer & de l'adorer. Ces paroles: *Que le Seigneur vous comble de nouveaux biens, vous & vos enfans,* marquent que les bénédictions de l'ancienne Loi consistoient principalement dans la multiplication des enfans & des troupeaux: au lieu que dans la Loi nouvelle elles consistent

dans l'accroissement des graces & des vertus, ce que saint Chrysostome prouve par divers endroits des Epîtres de saint Paul. Sur les paroles suivantes : *Le Ciel le plus élevé est pour le Seigneur ; mais il a donné la terre aux enfans des hommes*, il dit que Dieu ne s'est pas pour cela réservé à lui seul le Ciel, à l'exclusion des hommes, puisqu'en créant l'homme sur la terre, il le destina dèslors pour le Ciel ; mais que le Prophete a voulu marquer par-là aux hommes l'infinie élevation du Seigneur au-dessus d'eux, par rapport à la distance qui est entre le plus haut du Ciel & de la terre. Il ajoute que ces mots : *Les morts ne vous loüeront point, mais nous qui vivons*, doivent s'entendre de ceux qui sont morts à l'égard de Dieu par le peché, & de ceux qui vivent de la vie de la grace.

Nous apprenons dans le Pseaume cent-quatorze, que Dieu ne permet que nous soyons affligés en ce monde, que parce qu'il nous aime beaucoup, & afin que nous lui soyons unis plus parfaitement, la nécessité où nous nous trouvons réduits alors nous obligeant d'avoir continuellement recours à sa grace, de l'invoquer sans cesse, & d'abandonner tout autre soin pour nous occuper de la priere. On y voit aussi le saint Roi David oublier le soin de tout ce qui ne regarde que la vie presente, pour ne demander à Dieu que le salut de son ame, sçachant bien que si l'ame est en sureté, tout le reste ne peut mal aller ; au lieu que si l'ame est dereglée, toute la prosperité du monde nous est inutile. Lorsqu'il dit : *Le Seigneur est misericordieux & juste*, il nous enseigne à éviter le désespoir & la négligence ; car c'est comme s'il nous disoit : Ne désesperez pas, puisque Dieu est miséricordieux, ne demeurez pas aussi dans une trop grande assurance, car il est juste. En ajoutant : *Mon ame, rentrez dans votre repos*, il nous montre par son exemple que nous devons être touchés d'une extrême joye de voir que nous avançons vers le port tranquile & assuré de cette Cité céleste, d'où toute sorte d'afflictions, de maux & de gémissemens, seront éternellement bannis. Mais cela ne me regarde pas, dira le pecheur ? Cela fait donc voir que ce n'est pas proprement la mort, mais plutôt la mauvaise conscience qui est à craindre. Cessez de pecher, & la mort vous deviendra une chose désirable. C'est pour nous exciter à ne jamais perdre de vûë cette demeure céleste, qu'il nous est ordonné de dire dans la priere : *Que votre Royaume arrive*. Saint Chrysostome fait voir dans l'homelie sur le Pseaume cent-quinze le danger qu'il y a d'abandonner les choses de la Foi aux

raiſons humaines, & de ne les pas confier à la Foi. Cette vertu, dit-il, eſt comme une ancre ſacrée, qui retient & affermit de toute part le vaiſſeau de notre eſprit qui s'y attache; & on le remarque principalement dans les rencontres les plus fâcheuſes de la vie, où la Foi nous perſuade d'attendre avec patience l'effet de l'eſperance qu'elle nous inſpire, & nous fait rejetter de notre eſprit toute cette foule de raiſonnemens humains qui ne ſervent qu'à l'embaraſſer. Il parle du concours des peuples aux tombeaux des Martyrs dans la vûë d'honorer leurs cendres; & faiſant réflexion ſur ce que le Prophete déclare, *que ce ſera en preſence de tout le peuple qu'il s'acquittera de ſes vœux*, il dit que ce n'eſt nullement par un eſprit d'oſtentation, mais pour exciter un ſemblable zele dans tous les autres, & leur inſpirer de prendre part à cette reconnoiſſance qu'il doit à Dieu. Le Pſeaume cent-ſeiziéme contient une prédiction de l'établiſſement de l'Egliſe Chrétienne, & de la prédication de l'Evangile dans toute la terre. On y voit auſſi que la cauſe de notre ſalut ne vient pas de nous-mêmes, mais de la ſeule miſericorde de Dieu. Saint Chryſoſtome remarque ſur le Pſeaume cent-dix-ſept, que le peuple avoit coutume de répeter, comme par une eſpece de refrain, le verſet vingt-trois: *C'eſt ici le jour qu'a fait le Seigneur, réjouiſſons nous-y donc, & ſoyons pleins d'allegreſſe.* Ces paroles, *que ſa miſéricorde s'étend dans tous les ſiecles*, ſignifient, ſelon lui, qu'elle éclate continuellement, & ſe fait ſentir par mille effets differens dans le cours de tous les ſiécles. Il eſt vrai, dit ce Pere, que ceux dont les yeux de l'ame ſont trop foibles, ou que quelques paſſions rendent malades, n'apperçoivent pas cette bonté & cette miſéricorde de Dieu dans tous les évenemens de la vie; mais ils n'ont pas lieu de s'en étonner, étant aveugles & remplis de mille cupidités qui leur en ôtent la vûë. La premiere eſt la concupiſcence & l'amour de la volupté, qui les fait paſſer par-deſſus les choſes les plus manifeſtes ſans les découvrir. La ſeconde, eſt l'ignorance & le déreglement de l'eſprit. La troiſiéme, le défaut de diſcernement de ce qui eſt bien d'avec ce qui eſt mal; défaut qui ne vient que de ce qu'ils ſont entierement adonnés au vice. La quatriéme, le peu de connoiſſance qu'ils ont de la grandeur de leurs pechés. Une cinquiéme cauſe de leur aveuglement, eſt la diſtance infinie qui ſe rencontre entre Dieu & l'homme. Il faut ajouter que Dieu ne veut pas toujours tout découvrir, parce qu'il juge qu'il nous doit ſuffire de connoître peu à peu, ſelon les lieux & ſelon les tems, les effets

particuliers de ſa Providence. En expliquant ces paroles : *Il eſt bon de ſe confier au Seigneur*, & les ſuivantes ; il montre par plusieurs exemples, que plus la miſere dans laquelle nous nous trouvons eſt extrême, plus nous devons eſperer au Seigneur : Car Dieu, dit-il, ne fait pas ſi-tôt paroître ſa puiſſance dans le commencement de nos beſoins, que lorſqu'il nous ſemble que tout eſt déſeſperé. C'eſt-là le vrai tems du ſecours de Dieu. Auſſi voyons-nous que le Seigneur ne délivra pas d'abord des mains de Nabuchodonoſor les trois jeunes hommes de Babylone ; mais ſeulement après qu'ils eurent été jettés dans la fournaiſe. Il ne retira pas non plus Daniel dès qu'il eût été mis dans la foſſe aux lions, mais ſeulement ſept jours après. Or Dieu en uſe de la ſorte, afin que perſonne ne lui raviſſe, & ne s'attribuë la gloire qui n'eſt dûë qu'à lui. Saint Chryſoſtome ajoute, en continuant l'explication de ce Pſeaume, que David ne rend pas ſeulement graces à Dieu de ce qu'il a été délivré, mais qu'il regarde même ſa chûte, comme un très-ſignalé bienfait, & la tentation, comme un avantage, en diſant : *Le Seigneur m'a châtié* ; car l'utilité de la tentation conſiſte en ce qu'elle nous rend meilleurs. Quoiqu'il explique preſque tout ce Pſeaume à la lettre de David, il ſoutient que ces paroles : *La pierre que ceux qui bâtiſſoient ont rejettee, a été placée à la tête de l'angle*, contiennent une prophetie qui regarde uniquement le Sauveur ; & après avoir appuyé ſon interprétation du témoignage de Jeſus-Chriſt même, il ajoute qu'on ne doit point s'étonner que cette prédiction ſoit ainſi entremêlée dans ce Pſeaume, ſans dépendance de ce qui précede, parce qu'il eſt ordinaire à l'Ecriture d'en uſer ainſi : comme lors, dit-il, que Dieu parlant à Achas par la bouche d'Iſaïe, prédit la naiſſance miraculeuſe de Jeſus-Chriſt par ces paroles: *Une Vierge concevra & enfantera un Fils*, quoique cette prophetie n'eût aucun rapport avec l'Hiſtoire dont il s'agiſſoit alors.

III. Quelques-uns ont crû que l'on n'avoit donné le nom de *Graduels* aux quinze Pſeaumes ſuivans, que parce qu'ils leur paroiſſoient faits pour le retour de Babylone à Jeruſalem, dont en effet il y eſt fait mention. Saint Chryſoſtome prend ce terme dans un autre ſens, & regarde ces Pſeaumes comme faits pour ceux qui vivent & qui ſoupirent comme étrangers ſur la terre, & qui travaillent tous les jours à s'élever comme par de nouveaux degrés juſqu'au Ciel. Il y enſeigne que de même que les Iſraëlites ne furent délivrés de la captivité que par un grand

Analyſe des homelies ſur les Pſeaumes graduels, *pag.* 328, 334, 338, 342, 344, 352, 355, 357, 565, 367, 371, 374, 379, 381.

desir que Dieu par sa grace leur inspira pour Jerusalem : de même aussi nous croupirons dans la servitude, si nous ne sommes possedés de l'amour des biens de l'éternité, & d'un ardent desir pour la céleste Jerusalem : Qu'à l'exemple du Prophete nous ne devons point nous désesperer, lorsque nous nous trouvons dans l'affliction, ni tomber dans la négligence ; mais nous animer alors d'un nouveau courage : car c'est un tems auquel nos prieres seront plus pures, & la bienveillance de Dieu plus grande pour nous ; que nous devons encore comme lui nous persuader que nous ne sommes que comme des étrangers & des voyageurs en cette vie, cette pensée étant le fondement de toute la vertu : car celui qui n'usera des choses presentes que comme un passager, sera un jour le citoyen & le possesseur de celles du Ciel, & en attendant il ne se laissera point attacher aux choses du monde : Que le même Prophete, en disant : *Mon ame a été long-tems dans son exil*, ne marque pas tant le nombre des années de cet exil, que les peines qu'il y avoit souffertes : car quelque peu que dure le tems d'une affliction, il paroît toujours très-long à ceux qui la souffrent : Qu'il n'y a rien de plus fâcheux pour les gens de bien, que de se trouver obligés de vivre avec les méchans. Il dit sur le Pseaume cent-vingt, que c'est du Seigneur, & non des hommes, ni du nombre des chevaux, ni de l'or, ni de l'argent, ni de la force des remparts que l'on doit attendre son secours ; & que ce secours est autant aisé à obtenir, qu'invincible & insurmontable. Il n'est pas loin de nous, & il ne faut pour l'obtenir ni argent, ni autre dépense, chacun peut étant dans sa maison en être favorisé, en le demandant à Dieu avec un cœur détaché des choses humaines & plein de confiance. Il remarque sur le Pseaume cent vingt-un, que c'étoit dans Jerusalem seule que les Juifs devoient s'assembler pour célebrer leurs fêtes, pour sacrifier & pour prier, & que c'étoit-là que les Rois & les Princes des Prêtres faisoient leur demeure, pour unir ensemble toutes les Tribus dans une même religion, de peur que dispersées çà & là pour rendre leur culte, elles ne fussent en danger de s'engager dans celui des idoles. Le Prophete, en disant : *Demandez à Dieu tout ce qui peut contribuer à la paix de Jerusalem*, ne souhaitoit la paix à cette Ville que pour la gloire du Seigneur, afin que le culte de sa sainte Religion fût rétabli, & sa doctrine répanduë partout. Saint Chrysostome attribuë aux Juifs captifs dans Babylone ces paroles du Pseaume cent vingt-deux : *J'ai levé mes yeux vers vous &c.* Auparavant

presque

presque sans religion, ils n'écoutoient qu'avec une espece de répugnance ceux qui les exhortoient de retourner à Dieu; mais depuis qu'il eut permis qu'ils fussent emmenés en captivité, ils en devinrent meilleurs, & commencerent à lever leurs yeux vers le Ciel. Ce sont encore les Israëlites délivrés de la captivité de Babylone, qui parlent dans le Pseaume cent vingt-trois, & qui disent : *Si le Seigneur n'avoit été avec nous, nos ennemis nous auroient pû dévorer tous vivans.* Saint Chrysostome veut qu'à leur imitation nous rendions graces à Jesus-Christ de nous avoir délivrés de la fureur du démon prêt à nous dévorer. C'est dans le nom du Seigneur qu'est notre secours. Qu'avons-nous donc à craindre ayant un tel General & un tel Roi à notre tête? Celui qui d'une parole a produit tout l'Univers, est le même qui nous promet son secours contre tous nos ennemis: ne nous laissons donc point aller au découragement, mais résistons-leur avec courage. On peut remarquer dans les homelies suivantes que c'est pour l'épreuve & la plus grande sanctification des justes, que Dieu permet aux pecheurs d'exercer sur eux la rigueur de leur domination; que comme il est nécessaire de labourer & de renverser la terre où l'on veut semer: de même les tentations & les afflictions sont nécessaires pour préparer l'ame à recevoir le bon grain; que le Prophete, en disant: *C'est envain que vous vous levez avant le jour*, ne prétend pas nous rendre paresseux & indifferens, comme si nous ne devions ni travailler, ni veiller; mais il veut seulement retrancher nos vaines inquiétudes, & empêcher que nous n'ayons une trop grande confiance dans nos veilles & dans nos travaux; que les maux supportés avec courage tiennent lieu du martyre: car le refus de sacrifier aux idoles, fallut-il subir la mort, n'est pas la seule chose qui fait le martyre, on le peut souffrir, en supportant avec patience quelque violente douleur; que quelques efforts qu'ayent fait les Rois, les Peuples, les Tyrans, les Heretiques, pour empêcher l'établissement de l'Eglise, elle a prévalu, vaincu ses ennemis, & est devenuë florissante; que l'on a vû souvent des femmes obtenir à force de larmes & de prieres la santé de leurs enfans malades, & un retour heureux de leurs maris après de grands voyages; que celui qui prie ainsi avec larmes, avant même d'obtenir ce qu'il demande, ne laisse pas de tirer beaucoup de fruits de sa priere, puisqu'il apprend dans cette sainte occupation à calmer les troubles de son esprit, à appaiser sa colere, à bannir l'envie, à éteindre la convoitise, à diminuer l'amour de ce qui ne regarde

que la vie presente, à mettre son ame dans la tranquilité & à l'élever ensuite jusques dans le Ciel : car nous ne devons pas seulement chercher dans la priere à obtenir ce que nous demandons à Dieu, nous devons aussi penser à y purifier notre ame, & à en devenir meilleurs ; que quoique ce soit une folie, comme le dit saint Paul, de se donner des loüanges à soi-même, il est quelquefois nécessaire de le faire, comme il le fait voir par son propre exemple ; que c'est un mal de se glorifier, en la maniere que le faisoit le Pharisien, mais que de se glorifier comme le fait le Prophete, ce n'étoit pas une chose mauvaise, puisque outre qu'il disoit la verité, il n'avoit d'autre vûë, en disant : *Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil*, que d'enseigner aux hommes à ne plus retomber dans les pechés dont ils avoient été délivrés ; que comme ce n'est pas toujours être violent & emporté que de frapper, ce n'est pas non plus toujours être doux, que d'épargner & de pardonner ; mais que celui-là est proprement doux, qui supporte avec patience les offenses qu'on lui fait, qui sçait repousser & vanger celles qu'on fait à autrui, & qui est prompt à proteger & secourir son prochain quand il a besoin de son assistance : car abandonner ceux qui sont maltraités, & ne point témoigner d'indignation contre ceux qui les maltraitent, ce n'est pas vertu, c'est un vice & un défaut ; ce n'est pas douceur, mais lâcheté & foiblesse ; que le Prophete, en parlant de l'union & de la charité des freres, dit qu'elle est bonne & agréable, joignant ces deux qualités ensemble, parce que tout ce qui est bon n'est pas toujours agréable, & tout ce qui est agréable n'est pas toujours bon ; que l'union dont il parle ne s'entend pas seulement d'une union exterieure, & d'une demeure commune dans une même maison, puisque c'est même souvent un sujet de division entre deux freres, mais de l'union que forme la charité, en inspirant une seule volonté, & un même esprit à plusieurs ; que le même Prophete dans le dernier des Pseaumes graduels, demande de nous que nous soyons les serviteurs de Dieu, non-seulement en croyant ce que la Foi nous enseigne, mais encore en accomplissant avec exactitude ce qu'il nous commande ; que ce qui doit nous engager à venir avec pureté dans la maison de Dieu, c'est qu'au lieu des Cherubins qui étoient placés dans le Sanctuaire du Temple de Jerusalem, nous avons dans nos Eglises au milieu de nous le Seigneur même des Cherubins. Ce n'est ni l'urne, ni la manne, ni les tables de pierre, ni la baguette d'Aaron, mais c'est le Corps & le Sang du Seigneur mê-

me ; c'est son esprit & non pas la lettre ; c'est une grace qui est au-dessus de toute pensée : Or plus les symboles & les Sacremens ausquels nous avons l'honneur de participer sont vénérables & saints, plus cela nous oblige d'être saints nous-mêmes, & plus nous mériterons de supplices si nous manquons à observer les divins préceptes. Le Prophete disoit aux Juifs, *que le Seigneur vous bénisse de Sion*, c'est-à-dire, de la montagne de Sion, parce qu'ils n'invoquoient Dieu que dans Jerusalem ; mais les Chrétiens l'invoquent en tous lieux, dans les champs, dans les maisons, dans les ruës, dans la solitude, sur la mer, dans leurs lits ; il n'y a aucun lieu où on leur défende de prier, pourvû que leurs mœurs répondent à leurs prieres.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, *pag.* 383, 396, 402, 405, 409.

IV. Le Pseaume 134 est comme les précedens une invitation que le Prophete nous fait d'offrir à Dieu des sacrifices de loüanges, afin que ces mêmes loüanges nous soient une occasion de nous exciter à la pieté, en nous faisant souvenir de toutes les graces pour lesquelles nous le loüons. C'est pour cela qu'il represente dans ce Pseaume tant de prodiges que le Seigneur avoit faits pour donner à son peuple des preuves éclatantes de l'excès de son amour. Saint Chrysostome demande pourquoi le Prophete dit *qu'il a reconnu que le Seigneur est grand*. Est-ce donc, dit ce Pere, que les autres ne le connoissent pas aussi ? Ils le connoissent sans doute, répond-t'il, mais non pas comme le Prophete ; parce que c'est principalement aux hommes éminens en sainteté qu'il appartient de connoître la grandeur de Dieu. Le même Pere remarque sur la fin de ce Pseaume, que celui qui en est l'Auteur n'invite pas tous les hommes en general à bénir Dieu ; mais avec distinction & chacun séparément, pour faire connoître que les bénédictions que l'on donne au Seigneur ne sont pas toutes les mêmes, & qu'il y a une grande difference entre celles que donne un Prêtre, celles que donne un Levite, celles d'un Laïc, & celles du commun du peuple. Le Pseaume suivant est encore une action de graces, où le Prophete après avoir raconté toutes les merveilles du Seigneur, ajoute à chaque verset, que sa misericorde est éternelle, pour nous marquer que Dieu n'est pas comme les hommes, inconstant dans ses bienfaits, & dans la distribution de ses graces ; mais qu'il use continuellement de misericorde, & qu'il ne cesse jamais de faire du bien aux hommes. Le Pseaume 136 est un excellent cantique où les Juifs captifs déplorent le malheur de leur éxil, & où ils soupirent vers Jerusalem. On y voit qu'ils avoient emporté avec eux leurs instrumens de musique, &

il en avoit ainsi été ordonné par la divine Providence, suivant la pensée de saint Chrysostome, afin qu'au milieu des peuples barbares & dans un pays étranger, ils conservassent les monumens de leur ancienne République. S'ils refusent de chanter des airs saints, & des cantiques divins dans la terre de Babylone, c'étoit, comme le dit le même Pere, qu'ils regardoient comme une chose indigne de la sainteté de leur religion, d'en faire entendre les secrets & les mysteres à des oreilles prophanes. David dans le Pseaume 137 rend graces à Dieu de tous les biens qu'il en avoit reçus, & lui dit avec confiance : *Quand je marcherai au milieu des plus grandes afflictions vous me sauverez la vie* ; il ne dit pas, suivant la réflexion de saint Chrysostome, vous m'empêcherez de tomber dans l'affliction ; mais vous me ferez vivre au milieu des plus grands maux, & c'est en cela que paroît plus sensiblement la grandeur de Dieu, & l'efficace de son assistance ; que David assiegé de tous côtés par ses ennemis, & au milieu des plus grands dangers, y étoit néanmoins en sureté. Le même Pere dit sur le Pseaume suivant, que Dieu n'a pas besoin de nous éprouver pour nous connoître, puisqu'il connoît toute chose avant même qu'elle soit, & que si le Prophete a dit qu'il en étoit connu, soit qu'il fût assis ou levé, & dans toutes les circonstances de sa vie, même dans ses pensées, ç'a été pour nous marquer que Dieu ne connoît point les hommes par l'épreuve, ou par l'expérience des choses ; mais qu'il sçait tout par sa préscience. Lorsqu'il ajoute : *Vos ouvrages sont admirables, & mon ame en a une connoissance très-profonde*, il ne veut pas dire qu'il connoisse le Seigneur dans son essence, ni dans toute l'étenduë de sa providence, mais seulement par la consideration de la grandeur de ses ouvrages.

§. V.

Des homelies sur les Pseaumes 139, *jusqu'au* 150.

Analyse des homelies sur les Pseaumes 139, 140, 141, p. 418, 426, 442.

I. C'Est principalement du peché, qui est le seul mal qui blesse l'homme, dont le Prophete demande d'être délivré dans le Pseaume 139. Car lorsque les méchans attaquent les bons, ils se font un mal sans comparaison plus grand qu'à eux ; en dépouillant les uns de leurs biens, & en blessant les autres dans leur chair, ils se percent mortellement eux-mêmes dans l'ame. Nous ne devons pas néanmoins nous exposer témérairement aux insultes de ces

méchans ; mais les fuir, & nous préparer seulement à nous soutenir avec courage quand ils nous attaquent. Les hommes injustes, dit le Psalmiste, se trouveront tout d'un coup accablés de maux à la mort. Qu'ils ne s'élevent donc point d'orgueil, s'ils jouissent pendant quelque tems du fruit de leurs crimes : car toute sorte de maux les attendent au moment de leur mort. Les justes au-contraire, ajoute ce Prophete, loüeront le Seigneur, quoiqu'outragés par les méchans, parce que c'est le propre caractere des justes de rendre graces à Dieu, & de le loüer en tout tems & en toute chose. C'étoit un usage dans l'Eglise d'Antioche de réciter tous les jours au soir le Pseaume 140, mais saint Chrysostome témoigne que presque tous ceux qui l'avoient continuellement dans la bouche n'en comprenoient pas le sens, quoiqu'il renfermât des remedes très-efficaces pour effacer tous les soirs les impuretés que l'on contracte dans les differentes occupations de la journée. Il attribuë aussi une grande vertu au Pseaume 62, que l'on avoit coutume de réciter le matin, disant qu'il excite en nous le désir de posseder Dieu, & qu'après qu'il nous a embrasé de son amour il remplit notre cœur de joye & de charité. Il croit que la porte la plus sûre que nous puissions mettre à nos lévres, à l'imitation du Prophete, pour empêcher qu'il n'en sorte des paroles inconsiderées & criminelles, est la pensée de ce feu de la divine Justice, qui doit embraser tous ceux qui auront abusé de leur langue. Il prescrit pour regle, que l'on ne doit parler que lorsque nos paroles peuvent être plus utiles que notre silence ; & fait consister la vertu dans l'ardeur avec laquelle nous travaillons à notre salut, & dans le secours du Seigneur qui combat avec nous. Il dit en expliquant ces paroles, *que le juste me corrige avec charité*, que celui qui reprend les autres le doit faire avec une grande circonspection, afin que sa repréhension soit bien reçuë, & qu'il est même besoin d'un plus grand sçavoir dans celui qui reprend son frere, que dans un Chirurgien qui veut faire quelque incision. Il ne croit pas que le Prophete en disant, *je suis seul jusqu'à ce que je passe*, veuille parler d'une retraite où il demeurât ; mais de la fuite & de la séparation continuelle des méchans, & de tous ceux dont il pouvoit craindre la corruption. Ceux donc qui habitent au milieu des Villes, & qui sont exposés aux tumultes & aux embarras du monde, peuvent néanmoins y vivre en vrais solitaires, s'ils fuyent les compagnies des personnes dereglées, & s'ils n'ont de societé qu'avec les gens de bien : car il n'y a de voyes sûres que cette retraite. Que si quelqu'un a le talent & la capacité de corriger

les autres, il peut avoir commerce avec ceux qu'il croit propres à bien recevoir ses instructions, & travailler à les faire devenir meilleurs ; mais ceux qui sont foibles, doivent fuir la compagnie des méchans, de peur d'être corrompus par leur commerce. Ce Pere remarque dans l'homelie sur le Pseaume 141, que les afflictions nous sont utiles pour deux raisons, l'une qu'elles nous rendent plus attentifs à notre devoir, & l'autre qu'elles nous mettent en état d'être plus favorablement écoutés de Dieu. Quand vous voyez, ajoute-t'il, une personne qui se déséspere dans son affliction, & qui s'emporte en des paroles d'aigreur & d'impatience, n'attribuez pas cet emportement à l'affliction, mais plutôt à la foiblesse & au déreglement de son ame: car le propre de l'affliction est de produire des effets contraires, sçavoir l'attention à ses devoirs, l'humiliation de l'esprit, le désir de bien faire, & l'accroissement de la pieté. Il trouve dans l'abandonnement où se trouvoit le Prophete, lorsqu'il écrivoit ce Pseaume, celui où se trouvent quelquefois les justes : car il y a peu de personnes, dit-il, qui assistent les affligés dans leurs souffrances, surtout lorsque l'on ne peut les assister sans péril. Mais comme une si grande extrêmité ne nuisit point à ce Prophete, & qu'elle lui servit même à l'unir plus étroitement à Dieu ; ainsi lorsque nous voyons nos maux s'augmenter, ne tombons point dans le découragement, mais devenons au-contraire plus laborieux & plus vigilans. Car si les afflictions, les douleurs & les peines, dont cette vie est remplie, ne peuvent réprimer entierement le vice, à quel excès ne se porteroit-il point, si la vie étoit exemte de tous ces maux ?

Analyse des homelies sur les Pseaumes 142, 143, 144, *pag.* 447, 458, 466.

II. Dans le Pseaume 142, le Prophete plein de confiance en la bonté de Dieu, qui lui avoit promis de lui pardonner son peché, le presse de l'exaucer promptement, sentant le besoin qu'il avoit d'un prompt secours à cause de son extrême infirmité. Mais en lui demandant la vie, & d'être délivré de ses ennemis, il reconnoît qu'il n'est pas digne de cette grace, & qu'il ne peut l'esperer que de la divine misericorde. Il ajoute néanmoins un autre motif de son esperance, qui est, qu'il étoit le serviteur de Dieu, pour nous enseigner que nous devons de notre côté faire ce qui dépend de nous, pour rendre nos prieres efficaces : car l'oraison seule ne suffit pas, il faut l'accompagner des bonnes œuvres. En reconnoissance de la grace qu'il lui demande dans le Pseaume 143, de le délivrer de *l'inondation des eaux, & de la main des enfans des étrangers*, il promet de lui chanter un *nouveau cantique, & de célébrer sa gloire sur l'instrument à dix cordes.* Ce qu'il promet, dit saint

Chrysostome, est peu de chose en comparaison de ce qu'il veut recevoir : mais il ne peut donner que ce qu'il a ; & nous-mêmes quand nous assistons les pauvres qui ne possedent rien, nous nous contentons de leur demander la bénédiction & un cœur reconnoissant. Mais au lieu que cette reconnoissance des pauvres tourne à notre gloire, les loüanges que nous donnons à Dieu par nos cantiques, n'ajoutent rien à la sienne ; au-contraire elles procurent notre propre avantage. On employoit autrefois les instrumens pour chanter à Dieu des cantiques ; nous pouvons presentement user des organes de notre corps pour former un saint concert, & faire servir nos yeux, nos mains, nos pieds, nos oreilles à chanter à Dieu un cantique nouveau. Lorsque ces organes sont employés à ce qui peut procurer sa gloire ; lorsque nos regards sont reglés par la pureté ; lorsque nos mains s'ouvrent, non pour prendre le bien du prochain, mais pour faire part du nôtre aux pauvres ; lorsque nos oreilles sont toujours prêtes à écouter des cantiques spirituels, & des instructions de pieté, & non des chansons d'impureté ; lorsque nos pieds courent avec ardeur à l'Eglise ; lorsque notre cœur s'occupe, non de tromperies, mais des œuvres de charité : ce sont-là des cantiques non de paroles, mais d'actions à la gloire du Seigneur. Saint Chrysostome demande dans cette homelie comment Jesus-Christ a pû dire aux Juifs que le Samaritain dont il est parlé dans saint Luc étoit leur prochain ; attendu l'éloignement qu'il y avoit entre ces deux peuples. Il répond, quand il s'agit de faire du bien, reconnoissez tout homme pour votre prochain ; mais quand il s'agit de la verité, usez de discernement pour reconnoître qui est votre prochain : car si votre frere n'entre pas en communion avec vous sur le sujet de la Loi de Dieu, considerez-le comme un étranger & comme étant plus barbare à votre égard qu'un Scythe. Que si au-contraire étant Scythe ou Sarmate, il a la même foi que vous, regardez-le comme étant plus proche que votre propre frere, non par les liens de la nature ou de la patrie, mais par ceux de l'ame & de la religion. Il nous avertit que quand nous disons avec le Prophete dans le Pseaume 144, *je célebrerai votre gloire, ô mon Dieu & mon Roi*, nous devons nous unir si étroitement avec Dieu, qu'il dise de nous comme autrefois d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, qu'il est vraiment notre Dieu. Car si nous disons, *mon Dieu & mon Roi*, & que non contens de le dire de paroles, nous le disions encore de cœur, & en donnions des preuves par notre amour ; il dira de nous aussi-bien que de ces anciens Patriarches, que nous sommes

Luc 10, 36.

ſes ſerviteurs. En expliquant les paroles ſuivantes : *Le Seigneur eſt bon envers tous, & ſes miſericordes s'étendent ſur toutes ſes œuvres*, il dit que ce ne ſont pas ſeulement les juſtes, ni les pecheurs convertis à Dieu par la pénitence ; mais encore les méchans qui ſont des preuves vivantes de la patience & de la bonté de Dieu. Il fut bon non-ſeulement à l'égard d'Abel & de Noé ; mais encore envers Caïn & tous ceux qui perirent par le déluge. En effet le châtiment de Caïn étoit plutôt un avertiſſement qu'une peine, & ce châtiment pouvoit lui ſervir d'expiation pour ſon crime. C'étoit encore un effet de la miſericorde de Dieu envers ceux qui perirent dans le déluge, d'arrêter le cours de leurs crimes, puiſque ni les exhortations ni les menaces n'avoient pû les réduire à leur devoir. Le Prophete ajoute : *Vos Saints publiront la gloire de votre regne, pour faire connoître votre puiſſance aux enfans des hommes.* Toute éclatante qu'elle eſt cette puiſſance, elle a beſoin à cauſe de la ſtupidité de pluſieurs, que quelques-uns la faſſent connoître aux autres. Quelque brillante que ſoit la lumiere du ſoleil, ceux-là néanmoins ne peuvent la voir qui ont les yeux malades, ſi on ne les guerit : de même tout l'éclat de la divine Providence n'eſt point apperçûë de ceux dont la raiſon eſt aveuglée par le peché, ſi l'on ne prend un grand ſoin d'éclairer leur eſprit. Saint Chryſoſtome croit que David, en diſant *que le Seigneur donne à tous leur nourriture dans le tems propre*, faiſoit alluſion à cette admirable économie que Dieu fait paroître dans la production ſucceſſive des differens fruits de la terre, qui naiſſent chacuns dans le tems qu'il a marqué comme le leur propre, pour l'utilité de ſes créatures. Il croit auſſi que lorſque Dieu permet que ceux qui l'aiment ſoient expoſés à la mort, comme Abel le fut au commencement du monde, il ne laiſſe pas d'être vrai de dire qu'il les garde, puiſque permettant aux hommes de tuer leurs corps, il ſauve leurs ames, & les rendant plus illuſtres par leur mort, il réſerve à leurs corps mêmes une gloire plus éclatante.

Analyſe des homelies ſur les Pſeaumes 145, 146, 147, 148, 149, 150 pag. 476. 479 482, 489, 492, 501.

III. Le Prophete dans le Pſeaume 145, nous avertit de ne point mettre notre confiance dans les Princes. La raiſon qu'il en donne, c'eſt que ne pouvant ſe ſauver eux-mêmes, ils ne peuvent ſauver les autres. Tous d'une nature mortelle, au même tems que leur ame ſe ſépare de leurs corps, leur chair retourne dans la terre d'où elle eſt ſortie. Que ceux-là donc, dit ſaint Chryſoſtome, écoutent ce conſeil & cet avertiſſement, qui mettent tout leur appui ſur un ſecours auſſi fragile qu'eſt celui des hommes qui ne peuvent ſe défendre de la mort eux-mêmes, & qui étant morts deviennent

deviennent aussi muets que les pierres. Après avoir ainsi détourné les hommes de mettre leur confiance en d'autres hommes fragiles & mortels comme eux, il leur enseigne qu'il n'y a que Dieu seul en qui ils puissent se promettre une entiere sureté, parce qu'il est tout-puissant & immortel. Saint Chrysostome rapporte le Pseaume suivant qui est le 146, au tems du retour de Babylone, lorsque le Temple & la Ville de Jerusalem se rétablissant par les ordres de Cyrus, les Juifs dispersés de tous côtés, se rassembloient peu-à-peu. Il y enseigne que l'esperance d'un Chrétien consiste principalement à ne point se décourager, & ne point s'abbattre lorsqu'il ne reçoit pas sitôt de Dieu ce qu'il lui a demandé. Ce n'est point à la Ville de Jerusalem, mais à ceux qui y habitoient depuis le retour de la captivité, que le Prophete adresse la parole au commencement du Pseaume 147; mais ce qu'il dit dans la suite, *que Dieu a fortifié les serrures des portes de cette Ville*, peut se rapporter à l'Eglise figurée par Jerusalem, puisque Jesus-Christ l'a fortifiée d'une maniere plus efficace, non avec des portes & des serrures, mais par la vertu toute-puissante de sa Croix, & qu'il l'a renduë invincible à toutes les puissances du monde & de l'enfer, ensorte qu'elle s'est même accruë au milieu des efforts que les Princes & les peuples avec les démons ont faits pour la détruire. Il dit sur le commencement du Pseaume 148, que c'est l'usage des Saints dont le cœur est plein d'amour & de reconnoissance, de souhaiter d'avoir beaucoup de compagnons dans les loüanges & les actions de graces qu'ils désirent de rendre au Seigneur, & il le prouve par divers exemples tirés de l'Ecriture. Comme le Daniel 3.
Prophete invite dans ce Pseaume toutes les créatures, soit célestes, Isaïe 49, 13.
soit terrestres, à loüer Dieu leur Créateur, & qu'il nomme Psal. 113, 1.
même celles qui paroissent nous être ou contraires ou ennemies, telles que sont les dragons, les serpens, la grêle, la glace, les bêtes sauvages, saint Chrysostome en tire un argument contre les Manichéens, pour montrer qu'il n'y a qu'un seul principe, & que Dieu est également Créateur de toutes choses. Il veut aussi que lorsque nous tremblons à la vûë, ou des dragons, ou des monstres de la mer, ou des serpens, ou des lions, nous nous souvenions avec regret de l'état d'innocence où Dieu nous avoit créés pour regner avec un empire souverain sur toutes ces bêtes; & d'où nous ne sommes déchus que par le peché. Il nous fait remarquer dans ces paroles du Prophete, *vous avez répandu les* Psal. 103, 21.
ténebres, & la nuit a été faite ; c'est durant la nuit que les bêtes de la forêt passeront, un reste du pouvoir que nous avions sur ces ani-

maux farouches, qui comme des esclaves sont bannis de la société des hommes, soit pour le tems, soit pour le lieu, & qui ne nous attaquent jamais si nous n'allons les chercher nous-mêmes. Le Pseaume 149 est un cantique que l'on peut considerer comme exprimant les faveurs dont Dieu nous a comblés dans le nouveau Testament. Le Prophete nous y invite à nous réjouir en celui qui nous a créés, & veut que nous nous consacrions tout entiers par une reconnoissance pleine d'ardeur & d'amour à celui que nous prétendons y loüer. Saint Chrysostome croit que l'esprit grossier & charnel de cet ancien peuple sorti depuis peu de l'idolâtrie, lui rendoit en quelque façon nécessaire l'usage des instrumens de musique, dont il est parlé dans ce Pseaume; & que de même que Dieu lui avoit permis cette multitude innombrable de sacrifices, il lui avoit accordé aussi l'usage des tambours & des autres instrumens par condescendance, & voulant s'accommoder à leur foiblesse. Sur le Pseaume 150 ce Pere remarque que David a terminé le livre des Pseaumes par l'action de graces, afin de nous apprendre, que comme c'est par-là que nous devons commencer tout ce que nous faisons & tout ce que nous disons, nous devons aussi le finir de même.

§. VI.

Des homelies sur les Pseaumes 48, 145 *&* 50.

Analyse des deux homelies sur le Pseaume 48.

(a) *Pastor sum rationabilium ovium*, pag. 510.

(b) Page 507.

I. NOus avons deux homelies sur ces paroles du Pseaume 48 : *Ne soyez point saisis de crainte en voyant un homme devenu riche, & sa maison comblée de gloire.* Saint Chrysostome dit assez nettement (*a*) qu'il étoit Evêque lorsqu'il fit la premiere; ainsi on ne peut douter qu'elle n'ait été prêchée à Constantinople. On peut appuyer ce sentiment par ce qui y est dit (*b*) du renversement de fortune de plusieurs hommes riches, dont les uns avoient été mis à mort, les autres envoyés en éxil : car cela a assez de rapport à ce qui se passa à Constantinople, lorsque l'Empereur Arcade abandonna à Gaïnas Géneral des Goths, Eutrope, Saturnin & Aurelien, trois des principaux Seigneurs de l'Empire. On peut donc mettre cette premiere homelie vers l'an 400. Saint Chrysostome y fait voir combien grande est la fragilité des richesses, & que ce n'est pas être homme que de s'y attacher. Il dit à ceux qui en étoient possedés, de venir l'entendre à l'Eglise :

disant qu'en cela il n'exigeoit d'eux rien de trop, puisqu'alors il ne prêchoit que deux fois la semaine; & après leur avoir mis devant les yeux des exemples de l'inconstance des grandeurs humaines, il leur montre que les vrayes richesses consistent non à être riche, mais à ne le vouloir pas être. Il fait l'éloge d'un homme liberal, & dit de lui qu'il s'attire les bénédictions de tout le monde, tandis qu'on charge d'injures & de malédictions le riche qui n'est pas misericordieux. Il ne dit pas néanmoins que le riche ne puisse se sauver, & il prouve même le contraire par l'exemple de Job & d'Abraham; mais il ajoûte qu'ils se sont sauvés en faisant part de leurs richesses à ceux qui en avoient besoin. Il oppose le soin que Sara avoit de préparer à manger aux étrangers, à celui qu'ont les femmes mondaines de se parer; & finit cette homelie en montrant que la gloire de l'homme consiste dans la pieté, dans l'équité, dans la liberalité envers les pauvres, dans la douceur, dans l'humilité, dans l'amour de la paix, dans la justice, & dans une charité sincere envers tout le monde. Saint Chrysostome prêcha aussi à Constantinople dans la grande Eglise sa seconde homelie sur le même verset du Pseaume 48, & il est remarqué dans le titre de cette homelie qu'un autre avoit prêché le même jour avant lui. Il y combat comme dans la précedente l'attachement aux richesses & aux grandeurs humaines qu'il compare à une ombre. Ce qu'il dit sur ce sujet a beaucoup de rapport à ce qu'il en avoit dit dans son second discours sur Eutrope; ce qui pourroit donner lieu de croire que cette homelie fut faite aussi après l'an 400. Il entre dans le détail de toutes les choses qui sont communes aux hommes, soit temporelles, comme le Ciel, le soleil, la lune, l'air & tous les élémens; soit spirituelles, comme la Table sacrée, le Corps du Seigneur, son Sang précieux, le baptême, la rémission des pechés, la promesse du Royaume, la sanctification & les biens invisibles: d'où il conclut qu'il est donc absurde que communiquant en tant de biens, les richesses soient la seule chose que l'on ne veuille pas rendre commune.

II. L'homelie sur le Pseaume 145, ne nous fournit rien qui en puisse fixer l'époque; mais ce qu'il y dit de la vertu des Moines qui vivoient sur les montagnes, donne lieu de croire qu'il la prêcha à Antioche: car c'est assez sa coutume dans les discours faits en cette Ville, de citer ces Moines pour exemple. Cette homelie est fort belle, & très-digne de saint Chrysostome. Elle fut faite dans la grande semaine, que nous appellons aujourd'hui la semaine sainte, & il semble même qu'il la prêcha le samedy de cette

Homelie sur le Pseaume 145, p. 525.

semaine. Il remarque qu'on l'appelloit grande semaine, non que les jours en fussent plus longs, ni qu'elle eût un plus grand nombre de jours que les autres; mais à cause des grandes merveilles que le Seigneur avoit operées pendant le cours de cette semaine; que pour cette raison les Fideles la passoient avec plus de pieté, les uns prolongeant leurs jeûnes, les autres leurs veilles, d'autres donnant de plus abondantes aumônes, & s'appliquans plus particulierement aux bonnes œuvres pour publier la grandeur des bienfaits du Sauveur en cette semaine; que non-seulement les simples Fideles l'avoient en vénération, mais aussi les Empereurs, qui pour cet effet défendoient pendant ce saint tems toute sorte de négoce, & faisoient même fermer les portes du Barreau. Il exhorte ses Auditeurs à réverer cette semaine, non en portant des rameaux de palmiers, mais par la sainteté de leur vie, & en chantant avec attention le Pseaume 145, que l'on avoit coutume de chanter en ce jour. Tous les Fideles, soit hommes, soit femmes, soit vieux, soit jeunes, faisoient ensemble un concert, parce que le Prophete y invite tous les hommes sans distinction d'âge ni de sexe, en disant, *que tout esprit loüe le Seigneur*. Pour marquer le pouvoir qu'ont auprès de Dieu les saints cantiques, il dit que les trois jeunes hommes de Babylone éteignirent le feu de la fournaise par la force de leurs hymnes, & que saint Paul & Silas en chantant des hymnes à la loüange de Dieu, ébranlerent les fondemens de la prison où ils étoient, & rompirent les liens de tous les prisonniers. Il n'attribuë pas moins de force à la priere, surtout lorsqu'elle est accompagnée du jeûne, & il veut que soit que Dieu nous exauce, soit qu'il ne nous exauce pas, nous lui rendions graces, persuadés qu'en nous accordant ou en nous refusant il n'a en vûë que notre utilité.

Homelie sur le Pseaume 50, *pag.* 535. Prologue sur les Pseaumes, *pag.* 539.

III. Il n'y a rien de bien remarquable dans l'homelie sur le Pseaume 50, & on doute même qu'elle soit de saint Chrysostome, à cause de la difference du stile qui est trop figuré. M. Cotelier l'a donnée en 1661 sur un manuscrit de l'Escurial. On ne croit pas non plus que saint Chrysostome soit auteur du prologue sur les Pseaumes, qui en effet n'est pas de son stile. On y attribuë tous les Pseaumes à David, & la raison que l'on en donne, c'est que toutes les fois qu'ils ont été cités, soit par Jesus-Christ, soit par les Apôtres, ç'a toujours été sous le nom de David. Ce qui y est dit des divers chœurs des Prophetes qui chantoient les Pseaumes avec David, est remarquable, & semble prouver en même-tems que saint Chrysostome n'a point écrit ce prologue. Car l'Auteur

dit qu'il a peint David assis, ayant à sa droite & à sa gauche ces differens chœurs de Prophetes avec les instrumens dont ils se servoient dans cette sainte mélodie. C'étoit assez la coutume des anciens Chrétiens de charger de peintures leurs manuscrits ; mais on n'a pas de bonnes preuves que l'usage en fût commun du tems de saint Chrysostome.

§. VII.

Des homelies sur les Pseaumes, supposées à saint Chrysostome.

I. ON ne peut sans étonnement considerer le grand nombre d'homelies sur les Pseaumes, supposées à S. Chrysostome ; la plûpart sont si peu de chose, que ç'auroit été rendre service au public de les supprimer. Ce ne sont ordinairement que des lambeaux tirés des commentaires ou des homelies de divers Auteurs sur les Pseaumes, dont on a formé des discours sous le nom de ce saint Docteur. Il y a même eû des Copistes qui pour donner de la réputation à leurs manuscrits, ont mis le nom de saint Chrysostome à la tête des discours qu'ils transcrivoient, en supprimant celui de leurs veritables Auteurs, quoique ceux-ci eussent eux-mêmes de la réputation : c'est ce qu'on verra dans la suite par des homelies de saint Athanase, de saint Basile, & de quelques autres anciens que l'on a intitulées du nom de saint Chrysostome. Le prologue sur les Pseaumes est une rapsodie de divers endroits des écrits de saint Chrysostome, & en particulier de son homelie 28 sur l'Epître aux Romains. Il n'y a rien dans l'homelie sur le Pseaume 4 qui soit digne de ce Pere. Il y a plus lieu de croire qu'elle est d'Aster, l'Avocat des Ariens, comme nous l'avons remarqué ailleurs. L'homelie sur le Pseaume 6 donnée par M. Cotelier est remplie de façons de parler inconnuës à saint Chrysostome, & de fautes contre la pureté de la langue, & on n'y reconnoît son stile que vers la fin ; ce qui fait voir que c'est l'ouvrage de quelque nouveau Grec qui aura terminé ce discours par quelque fragment tiré des écrits de saint Chrysostome. Il faut porter le même jugement de l'homelie sur le Pseaume 13, dont le stile est bas & rampant. On ne reconnoît pas non plus celui de saint Chrysostome dans l'homelie sur le verset 9 du Pseaume 38.

Homelies sur les Pseaumes 4, 6, 13 &c. pag. 540 & suiv.

Page 542.

Page 546.

Tome VIII. page 518.

Page 551.

Page 557.

II. Les deux homelies sur le Pseaume 50, paroissent d'un même Auteur, puisqu'au commencement de la seconde il cite la pre-

Homelies sur le Pseaume 50, p. 572.

miere ; mais ni l'une ni l'autre ne sont de saint Chrysostome, elles n'ont rien de bon que ce que l'Auteur a tiré de la vingt-deuxiéme homelie de ce Pere sur la Genese, & du Commentaire de Théodoret sur le Pseaume 50. Dans la premiere homelie on suppose comme une chose reçûë de tout le monde, que David a composé tous les Pseaumes selon l'ordre où ils sont dans le Pseautier. Cela fait voir que l'Auteur de cette homelie ne l'est pas de celle qui explique le Pseaume 51, où on lit que le 50 n'a été fait qu'après le 70. Cette homelie ne peut être non plus de saint Chrysostome, puisque ce n'est qu'un extrait du commentaire d'Eusebe de Cesarée sur ce Pseaume. L'homelie sur le Pseaume 75 ne mérite pas d'être lûë, c'est un amas de termes extraordinaires & de puérilités. L'homelie sur le Pseaume 83, intitulée *de la tourterelle* ou *de l'Eglise*, ne vaut pas mieux que la précedente. Quelques-uns ont crû que l'homelie sur le Pseaume *96* étoit de Severien, de Gabales ; mais son stile paroît plus clair & moins embarrassé, dumoins celui de cette homelie est-il entierement different du stile de saint Chrysostome. Il faut porter le même jugement des homelies sur les Pseaumes *92*, *94* & *99* que l'on doit regarder comme l'ouvrage de quelque nouveau Grec aussi peu instruit que mauvais Orateur. L'homelie sur le Pseaume 100 n'a ni la force ni l'abondance de celles de saint Chrysostome, & on ne sçauroit se persuader qu'il ait dit ce qu'on lit à la fin de cette homelie, qu'il y aura peut-être douze Nations converties par les Apôtres, qui jugeront avec eux les douze Tribus d'Israël. Les homelies sur les Pseaumes 101, 102, 103, 104, 105, 106 & 107, sont une compilation de divers endroits de Théodoret & d'Eusebe de Cesarée, ausquels le Compilateur a mêlé quelques froides allégories. Il en est de même de l'homelie sur le Pseaume 118, où l'on trouve presque tout entier le Commentaire de Théodoret, & une partie de celui d'Eusebe de Cesarée. Il y a des inepties dans l'homelie sur les paroles du premier verset du Pseaume 139, qui ne permettent pas de l'attribuer à saint Chrysostome.

Page 597. Page 602. Page 606. Page 610. Page 620. Pages 624, 628. Page 637. Page 644. & seq. Page 719.

III. On trouve dans un manuscrit d'Angleterre écrit en 1285, trente & une homelies à la suite de celles qui sont véritablement de saint Chrysostome, & arrangées de façon qu'elles tiennent la place de celles de ce Pere qui sont perduës. La premiere est sur le Pseaume 77, & la derniere sur le *99*ᵉ. mais il ne faut que les lire pour sentir d'abord la difference de leur stile, d'avec celles qui sont incontestablement de ce Pere ; il est extrêmement dur, & l'Auteur y employe des termes peu choisis, & qui ne sont pas même du

Page 723.

commun usage ; ce qu'il y a de meilleur dans ces homelies, c'est qu'on y trouve de tems en tems des varietés de leçons tirées des versions d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion. On trouve encore dans divers manuscrits des homelies, sous le nom de saint Chrysostome, sur plusieurs autres Pseaumes ; ensorte que si on vouloit les reconnoître pour veritables, on auroit une explication entiere de ce Pere sur le Livre des Pseaumes. Mais elle ne pourroit lui faire honneur, & on a crû avec justice que ce seroit charger le Public, de leur donner place dans la nouvelle édition de ses œuvres.

ARTICLE VII.

Des Ecrits contenus dans le sixiéme tome.

§. I.

Des Ecrits sur Isaïe.

I. PERSONNE ne doute que les Commentaires sur Isaïe, qui portent le nom de saint Chrysostome ne soient de lui. C'est son stile & ce sont ses maximes. Photius (*a*) cite néanmoins sous le nom de ce Pere un grand passage sur le second verset du premier chapitre d'Isaïe, qui ne se trouve point dans le Commentaire dont nous parlons ; mais il pouvoit l'avoir tiré de quelqu'autre ouvrage. Ce Commentaire n'est point achevé, & il n'explique que les sept premiers chapitres d'Isaïe & le commencement du huitiéme. Il paroît que saint Chrysostome avoit eu envie d'expliquer ce Prophete jusqu'à la fin. Il y a quelques endroits où il semble s'adresser à des Auditeurs, comme dans le chapitre troisiéme où il combat le luxe des femmes de son tems, & dans le chapitre second où il attaque ceux qui consultoient les augures & les devins ; mais on voit dans tout le reste qu'il explique les propheties d'Isaïe, plutôt en Interprete qu'en Orateur. Il faut ajouter que dans tout ce Commentaire il ne fait aucun exorde, & qu'il ne termine jamais ses explications par une exhortation morale, ni par la glorification ordinaire de la Trinité ; ce qu'il ne manque presque jamais de faire dans les discours prêchés au peuple. On croit avec beaucoup de vrai-semblance qu'il le composa à Antioche, &

Commentaires sur Isaïe, *pag.* 1.

(*a*) Photius *cod.* 277, *pag.* 1560.

Page 43.

Page 27.

avant que d'avoir été élevé au Sacerdoce : car depuis ce tems il eut peu de loisir, & fut presque toujours occupé au ministere de la parole, & à regler les affaires de l'Eglise. D'ailleurs il y combat très-souvent les Juifs qui étoient en grand nombre à Antioche, & on ne voit pas qu'il les ait attaqués si souvent dans les discours qu'il fit étant Evêque de Constantinople. Enfin ce qu'il y dit de la grande tranquilité dont l'Empire jouissoit alors, a beaucoup de rapport à l'an 377, 378, où ce Pere n'étant point encore élevé à la Prêtrise, s'occupoit plus à écrire qu'à prêcher. Il y enseigne que la vraye noblesse n'est pas celle qui nous vient de nos ayeuls, mais de notre propre mérite ; que toutes les prieres, quelque longues & assiduës qu'elles puissent être, sont inutiles à celui qui en priant ne quitte point ses pechés ; que comme il y a une infinité de choses qui obscurcissent, & qui affoiblissent l'équité de nos jugemens, sçavoir les presens, l'ignorance, la consideration pour les personnes puissantes, le respect pour les grands du monde, la crainte, la faveur, l'inclination, l'on a besoin en cela de beaucoup de circonspection & de vigilance ; que ceux qui n'auront pas donné à manger à ceux qui avoient faim, seront précipités dans les feux d'enfer, non pour avoir ravi le bien d'autrui, mais pour n'avoir pas donné du leur aux nécessiteux ; que rien n'irrite tant la colere de Dieu, que les violences & les injustices qui se commettent contre les pauvres de la part des Princes & des personnes puissantes. Qu'il étoit au pouvoir de Jesus-Christ de bannir de ce monde toutes sortes de guerres, mais qu'il en a voulu laisser quelques-unes pour servir à châtier ceux qui s'abandonnent au relâchement & à la paresse, & qui abusant du repos de la paix, négligent l'étude & l'exercice de la vertu ; que Dieu ne fait pas un crime de la puissance, & ne reprend que ceux qui abusent de l'autorité qu'il leur a donnée ; qu'il ne condamne pas non plus les riches en ce qu'ils possedent beaucoup de biens, mais seulement en ce que ne se contentant pas de ce qui leur est nécessaire pour le simple usage de cette vie, ils ont tant d'ardeur pour amasser tous les jours de nouveaux trésors ; qu'il n'y a point de doute que les pechés ne soient souvent les premieres causes des maladies corporelles, ce qu'il prouve par ce que Jesus-Christ dit au paralytique, que l'orgueil accompagne toujours l'avarice, & que plus on travaille à amasser des richesses, plus on s'imprime profondément ce vice dans le cœur ; que la chasteté de même que l'impudicité se fait assez connoître, & par les regards, & par les habits, & par les démarches, & que tous les

Page 24. Page 4. Page 11. Page 12. Page 15. Page 16. Page 25. Page 28. Page 32. Page 42. Page 44.

les mouvemens des organes exterieurs nous découvrent visiblement les affections de l'ame ; que si Dieu ne punit pas maintenant tous les crimes des méchans , ce ne peut être que parce qu'il a remis à un jour certain , le jugement de tous les hommes à la fin du monde , qu'il garde aussi cette conduite envers eux , afin que profitant de sa patience , ils en deviennent meilleurs , ou que si malgré sa douceur ils perseverent dans leurs pechés, ils en soient plus griévement punis.

II. Nous avons encore de saint Chrysostome six homelies sur le Prophete Isaïe. La premiere, mais qui ne l'est pas suivant l'ordre des tems, comme on le dira dans la suite, fut faite en un tems de malheurs, où l'Empire gouverné par un Prince peu prudent, se trouvoit réduit en mauvais état, par les pertes qu'il avoit souffertes pendant la guerre. Ce Prince ne paroît autre qu'Arcade qui commença à regner en 395. Saint Chrysostome entreprend d'expliquer dans cette homelie le premier verset du sixiéme chapitre d'Isaïe : *Je vis le Seigneur assis sur un trône sublime & élevé.* Il y eut un grand concours de peuple à ce discours, & ce Pere en témoigna sa joye , disant que rien ne pouvoit lui en donner davantage. Mais comme parmi ce grand nombre il y en avoit quelques-uns qui gardoient peu de modestie & de bienséance, soit dans leur maniere de chanter les Pseaumes, soit dans la posture qu'ils tenoient dans l'Eglise , il prend occasion de ce qui est dit des Seraphins dans le même chapitre d'Isaïe , de relever la dignité de nos Eglises, où l'on chante le *Sanctus* aussi-bien que dans le Ciel. Il répond à ceux qui rejettoient les malheurs presens sur l'imprudence de ceux qui gouvernoient alors , qu'on ne doit point toujours attribuer aux Princes les calamités de leurs Etats, & qu'elles ont souvent leur source dans les pechés des particuliers ; ce qu'il prouve par divers exemples tirés du Livre de Josué. On ne sçait point en quel endroit saint Chrysostome fit ce discours, si ce fut à Constantinople ou à Antioche. Mais il est certain que ce fut dans cette derniere Ville qu'il prêcha sa seconde homelie sur Isaïe : car il y dit sur la fin , qu'il se tait pour laisser parler le Docteur, c'est-à-dire, l'Evêque Flavien, dont il compare le discours à un vin vieux , & le sien à un vin nouveau qui ne faisoit que sortir du pressoir. Cette homelie n'a aucune liaison avec la précedente , & paroît même avoir été faite long-tems auparavant. Cela paroît par l'endroit où il promet à l'occasion du changement du nom d'Abram en celui d'Abraham de traiter dans la suite du changement des noms. Or c'est ce qu'il a fait dans ses

Homelie premiere & seconde sur Isaïe, *pag.* 95, 106.

Josué 6, 17. 7, 11. 7, 1. 7, 20.

homelies sur le changement des noms, qu'il composa la même année que les 67 homelies sur la Genese, & celles sur l'inscription des actes, c'est-à-dire, comme l'on croit, en 388. Son dessein dans cette homelie est de faire entendre les voix des Seraphins occupés sans cesse à loüer Dieu ; & pour cet effet de faire entrer les hommes jusques dans le Ciel, par le moyen d'Isaïe dont il rapporte la vision. Le respect dans lequel ces esprits célestes sont autour du trône de Dieu, lui donne occasion de condamner en passant l'insolence des Anoméens, qui se vantoient de connoître clairement l'essence de Dieu incompréhensible aux Anges mêmes. Ensuite il s'arrête sur ce que dit Isaïe, qu'il eut cette vision l'année que mourut le Roi Ozias; & après avoir remarqué que le Prophete n'a pas mis cette datte sans raison, & au hazard, il dit que dans l'Ecriture il n'y a pas même une lettre d'inutile, & que la connoissance des tems, des noms & des titres est très-importante.

Pag. 106.

Homelies troisiéme & quatriéme sur Isaïe, *pag.* 111.

III. Ce fut encore à Antioche que saint Chrysostome prononça sa troisiéme homelie, & quelque tems après la précedente. Il la commence en bénissant Dieu de ce qu'il avoit donné à l'Eglise de nouveaux Martyrs, dont on avoit alors apporté les corps à Antioche. Il laisse à l'Evêque Flavien qu'il dit être leur imitateur, à en faire l'éloge, & fait tomber son discours sur Ozias, dont il raconte l'histoire. Prince pieux dans le commencement de son regne, il merita ensuite d'être puni de Dieu pour avoir usurpé les fonctions sacerdotales, & offert de l'encens dans le temple. Mais comment une si longue vie a-t-elle eu une fin si malheureuse? Rien ne doit surprendre dans un homme, dit saint Chrysostome, toujours foible & prêt à tomber, il est d'autant plus près de se perdre, qu'il est plus près de la couronne. Les autres vices attaquent les lâches; mais l'orgueil en veut à ceux qui ont le plus de mérite. Ce peché fut celui d'Ozias, lui qui, selon l'Ecriture, s'étoit élevé à cause de sa force, c'est-à-dire, à cause de sa prosperité & de sa grandeur. Le Saint fait voir que l'orgueil est la source de tous les maux, & que tout ce qui flate l'orgueil des hommes étant un véritable précipice, l'état le plus bas est le plus sûr, & conséquemment le plus heureux. Il finit en exhortant le peuple à écouter avec respect l'instruction que l'Evêque Flavien leur alloit donner. Après cette homelie, saint Chrysostome en fit une autre que nous n'avons plus, où il demandoit pourquoi Isaïe a datté sa vision, non du regne d'Ozias, comme c'est l'ordinaire, mais de sa mort. Il n'y donna pas la solution de cette difficulté & la ren-

Page 120.

voya au lendemain. Comme il avoit eû peu d'Auditeurs à ce discours, qui fut employé presque tout entier à combattre la vanité, qui avoit été la cause de la chute d'Ozias, il exhorta le peuple à témoigner plus d'ardeur pour la parole de Dieu, & son exhortation eut l'effet qu'il en attendoit. L'assemblée fut nombreuse le lendemain, ce qui lui donna lieu de loüer la pieté de ceux qui étoient venus pour l'entendre. Il fit l'éloge de l'Eglise & de sa puissance, qui superieure à celle des tyrans & des Empereurs qui l'ont persécutée, s'est élevée & étenduë partout, tandis que Auguste, Tibere, Caïus, Claude & Neron ses persécuteurs sont demeurés dans l'oubli. Il reprend ensuite en faveur de ses Auditeurs qui s'étoient absentés la veille, l'endroit d'Isaïe qu'il avoit déja expliqué ; & comme on avoit lû ce jour-là le septiéme chapitre d'Isaïe, où il est parlé de Jasub fils de ce Prophete, il fait voir par son exemple, par la mere des Machabés, par Abraham, par Moyse, par saint Pierre qu'il appelle la base de l'Eglise, & par saint Philippe Diacre, qui tous avoient été mariés, que ce n'est point le mariage qui empêche d'être Saint, lorsque l'on s'y conduit comme l'on doit. Il combat ensuite l'orgueil au sujet de la chute d'Ozias ; & distinguant la Royauté du Sacerdoce, il dit que cette derniere dignité est plus grande que la premiere. Il donne aussi des loüanges au Prêtre qui ne voulut pas permettre à Ozias d'offrir de l'encens dans le temple ; & après avoir fait admirer la liberté de ce ministre du Seigneur, il veut qu'à son exemple ceux de la Loi nouvelle se contentent de reprendre avec liberté ceux qui péchent contre la Loi de Dieu, sans avoir recours à la force des armes, puisqu'ils ne doivent point en avoir d'autres que les paroles & les prieres. Il raconte ensuite comment Ozias fut frappé de lépre ; & venant enfin à la difficulté qu'il s'étoit proposée, pourquoi les Prophetes ayant accoutumé de datter les événemens du regne des Princes, Isaïe avoit datté sa vision de l'année de la mort d'Ozias ; il dit que c'est que Dieu offensé de ce qu'on n'avoit pas chassé Ozias de la Ville, comme la Loi l'ordonnoit pour les lépreux, il n'avoit pas voulu se montrer aux Prophetes jusqu'à ce que ce Prince fut mort.

Homelie 5, *pag.* 137.

IV. Dans l'homelie cinquiéme saint Chrysostome continuë l'histoire d'Ozias, & fait voir que ce Prince fut puni avec justice, pour s'être ingeré dans les fonctions sacerdotales. Saint Chrysostome distingue ici, comme il avoit fait dans l'homelie précedente, les droits de la Royauté & ceux du Sacerdoce, & après avoir fait voir la fermeté & le courage du Pontife Azarias qui

Homelies cinquiéme & sixiéme sur Isaïe, *pag.* 131, 137.

s'opposa sans crainte à ce Roi, parce qu'il craignoit encore plus Dieu que les Rois de la terre, il releve la modération & la douceur dont il l'accompagna : car nous ne devons pas seulement, dit ce Pere, avoir de la vigueur & de la fermeté lorsque nous reprenons les pécheurs, il nous faut encore plus de douceur. Les pécheurs ne haïssent personne si fortement que ceux qui les reprennent, & ils cherchent l'occasion de se sauver & d'éviter la réprimande ; il faut donc les attirer & les retenir par la douceur & par la charité. Dans la sixiéme homelie saint Chrysostome, après s'être excusé d'approfondir comment Isaïe avoit vû Dieu assis sur un trône sublime & élevé, & d'examiner comment Dieu est assis, & quel est son trône, il parle des Seraphins, pour contenter le peuple qui souhaitoit qu'il en parlât. Il fait voir par la place qu'ils occupent auprès du trône de Dieu, qu'ils sont d'une dignité au-dessus de celle des Anges, dont il est dit seulement qu'ils voyent la face du Pere qui est dans le Ciel. Il explique ce qui est dit de leurs pieds & de leurs aîles, d'une maniere toute spirituelle, & après avoir fait remarquer l'admiration continuelle où ils sont de la grandeur de Dieu, mêlée d'une joye ineffable, il nous exhorte d'entrer dans les mêmes sentimens, lorsque nous chantons avec eux le *Sanctus* dans le sacrifice, après que le Prêtre a nommé (dans la Préface) les Cherubins & les Seraphins. Il enseigne que l'autel d'où un Seraphin prit un charbon ardent pour en purifier les levres d'Isaïe, n'étoit que la figure de l'autel sur lequel nous offrons les sacrés Mysteres, & que le charbon de feu n'étoit que l'image de ce feu spirituel que nous recevons dans nos mains pour nous communier. Il marque qu'il prêchoit quelques jours avant le Carême, & dit : Comme dans les jeux olympiques on distribuë le prix à la fin du combat ; ainsi on donne la communion à la fin du jeûne. Si donc nous en étions privés en ces saints jours, ce seroit bien envain que nous nous serions mortifiés par le jeûne, sortant de cette carriere sans recevoir de couronne & de récompense de tous nos maux. C'est principalement dans cette vuë que les anciens Peres qui nous ont précedés, ont étendu cette carriere du jeûne, & ont reglé le tems de la pénitence, afin qu'après que nous serions purifiés de toutes nos taches, nous puissions approcher avec pureté des saints Mysteres. Croyez, ajoute-t'il, quand vous approchez de la Table sacrée, que le Seigneur de toute chose y est present : car il y est en effet, & il connoît ceux qui s'en approchent avec la sainteté convenable, & ceux qui le font avec une conscience chargée de

pechés. Ce Pere n'exclut pas néanmoins les pécheurs de la sainte communion : autrement, dit-il, je m'en exclurois moi-même; mais ceux qui perséverent dans le peché.

V. Il faut joindre à ces homelies celle que saint Chrysostome a faite sur ces paroles du même Prophete : *C'est moi qui forme la lumiere & qui forme les ténébres, qui fait la paix & qui crée les maux.* Il la prononça en un jour où l'on donnoit les jeux du Cirque, & où néanmoins l'Eglise se trouvoit remplie de monde ; dequoi le Saint témoigne beaucoup de joye, voyant que ses Auditeurs préferoient la parole de Dieu à ces vains amusemens. Il remarque qu'un autre avoit prêché avant lui, & loüe son discours comme ayant causé par sa douceur beaucoup de plaisir à l'assemblée. Ensuite il entre en matiere, & pour donner à entendre comment le Prophete a pû dire que Dieu forme la lumiere & les ténébres, qu'il fait la paix & crée les maux, il distingue trois sortes de choses, les unes sont bonnes, les autres sont mauvaises, & il y en a qui ne sont ni bonnes ni mauvaises. Celles qui sont bonnes d'elles-mêmes, ne peuvent jamais être mauvaises, comme la temperance, l'aumône & autres semblables. Celles qui sont mauvaises d'elles-mêmes, ne peuvent jamais être bonnes, comme l'inhumanité, la cruauté. Mais il y en a qui ne sont bonnes ou mauvaises que par rapport à l'intention & à la disposition du cœur de ceux qui s'en servent. On peut mettre de ce genre la pauvreté & les richesses. En effet s'il y en a qui se servent de leurs richesses pour envahir le bien d'autrui, il y en a qui s'en servent aussi pour faire l'aumône, & la pauvreté qui est aux uns une occasion de blasphemer, l'est aux autres de bénir Dieu. Quand donc le Prophete dit que Dieu crée les maux, cela ne doit point s'entendre des choses qui sont mauvaises en elles-mêmes, mais de celles dont nous pouvons même user en bien, quoiqu'elles nous paroissent mauvaises, comme sont la captivité, la servitude, la faim, la maladie & les autres afflictions que Dieu ordonne de tems en tems pour notre salut. C'est dans le même sens que Jesus-Christ a dit dans l'Evangile, *à chaque jour suffit son mal*, comme s'il disoit chaque jour a ses sueurs, ses travaux & ses afflictions. Il prouve par l'exemple de Joseph, & de saint Paul, & du Lazare, & de Job, que ni la servitude, ni la prison, ni les maladies, ni les autres afflictions corporelles, ne peuvent nuire à celui qui a de la vertu. Le jour que saint Chrysostome fit ce discours, on avoit lû dans l'Eglise le chapitre 9[e]. de saint Matthieu, où il est parlé de l'Hemorroïsse, & le sixiéme chapitre de l'Epître aux Galates où saint

Homelie sur Isaie, chap. 45, 7, *pag.* 145.

Paul fait le récit des marques du Seigneur qu'il portoit imprimées sur son corps; mais ce Pere ne s'y arrêta point, afin de donner tout son tems à l'explication de l'endroit d'Isaïe dont nous venons de parler.

§. I I.

Des Ecrits sur Jeremie, sur l'obscurité des Prophetes, sur Daniel & sur saint Jean.

Homelie sur Jeremie, *pag.* 157.

I. SAVILIUS témoigne avoir trouvé dans la Biblioteque de Baviere un Commentaire sur Jeremie, sous le nom de saint Chrysostome, mais si rempli d'inutilités & de bagatelles, qu'il n'a pas jugé à propos de le donner au public. On en a usé de même dans la nouvelle édition des œuvres de ce Pere, & on l'a supprimé comme n'étant pas digne de voir le jour, & moins encore de porter un si grand nom. Nous n'avons donc rien de saint Chrysostome sur Jeremie, qu'une homelie, où il explique le 23 verset du chapitre 10. *La voye de l'homme n'est pas en la main de l'homme, ce n'est pas à lui à marcher, & à rendre sa voye droite.* On ne sçait pas en quelle année ce Pere fit cette homelie; mais il n'y a point de doute qu'elle n'ait été prêchée au même lieu où le Saint avoit fait quelque tems auparavant les éloges de saint Eustate & de saint Romain, c'est-à-dire, à Antioche. Après avoir comme diverti le peuple de cette Ville par les panégyriques de ces deux Saints, il voulut l'exercer par quelque sujet plus difficile, & prit pour cela les paroles de Jeremie que nous venons de rapporter. Il y en avoit qui en abusoient pour détruire le libre arbitre, & qui objectoient encore ces paroles de l'Epître aux Romains: *Cela ne dépend donc point, ni de celui qui veut, ni de celui qui court;* & celles-ci du Pseaume 126: *Si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux-là ont travaillé envain qui la bâtissent.* Ce Pere prouve contr'eux, premierement, qu'en ôtant à l'homme le libre arbitre, c'est ôter tout lieu de mériter & de démériter. Il dit en second lieu, qu'il ne suffit pas de dire simplement, que ce qu'on avance est dans l'Ecriture; qu'on ne doit pas non plus arracher témerairement des écrits inspirés de Dieu, quelques passages tronqués & détachés de la suite de ces saints discours, ni se joüer ainsi avec une licence criminelle des Ecritures divines. Car c'est de cette sorte, ajoute-t'il, qu'on a répandu en notre tems dans l'Eglise plusieurs dogmes erronés & pernicieux, le démon ayant persuadé à des gens indis-

Page 158.

Rom. 9, 16.

Psal. 126. 1.

crets & téméraires, de produire ces témoignages de l'Ecriture pris à contre-sens, & souvent alterés, en y ajoutant ou en retranchant quelque chose, afin d'obscurcir la vérité. Il allegue pour exemple d'un texte corrompu par les ennemis de la religion, celui de la premiere Epître aux Corinthiens, où l'Apôtre donne des avis aux personnes mariées, & à celles qui ne le sont pas. Il est écrit, disoient-ils, *si vous brulez, mariez-vous*. Or rien n'est moins vrai ni moins conforme à la pensée de l'Apôtre. Car si vous dites absolument & sans aucune restriction, *si vous brulez, mariez-vous*, vous donnez la liberté à ceux-mêmes qui ont volontairement résolu de garder la virginité, de violer le vœu qu'ils en ont fait à Dieu, aussi-tôt qu'ils seront tentés des mouvemens de l'impureté, & de passer ainsi au mariage comme des transfuges. Mais si vous examinez bien quels sont ceux à qui l'Apôtre permet le mariage, vous trouverez qu'il ne le conseille pas généralement à tous, mais seulement à ceux qui ne s'étoient liés par aucune promesse à Dieu, & ainsi vous ôterez à tous les autres cette liberté si pernicieuse. Il rapporte encore un autre passage de l'Ecriture dont on abusoit, & en fait voir le vrai sens. En troisiéme lieu il enseigne qu'on doit entendre ainsi le passage de Jeremie : *Nous sçavons, Seigneur, qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de faire réussir tous ses desseins, & que vous pouvez les rendre inutiles ; & qu'ainsi le barbare*, c'est-à-dire le Roi Nabucodonozor, *n'auroit pû nous vaincre, si vous ne l'aviez voulu, & si vous ne nous aviez vous-même livrés entre ses mains.* Le passage de ce Prophete ne détruit donc point la liberté, & on n'en peut rien conclure sinon qu'il y a quelques choses en notre pouvoir, & d'autres au pouvoir de Dieu ; de choisir le bien, de le vouloir, & de tâcher de le faire, cela est en notre libre arbitre ; mais de conduire nos bonnes œuvres jusqu'à la fin, & de faire le bien, sans cesser de le faire, c'est l'effet de la grace qui nous vient d'enhaut. Saint Chrysostome fait voir en quatriéme lieu que Jeremie en ajoutant immédiatement après, *châtiez-moi, Seigneur, mais que ce soit dans votre justice*, établit la liberté de l'homme au lieu de la détruire : car envain demanderoit-il à Dieu de nous châtier s'il n'étoit pas en notre pouvoir de rendre notre vie meilleure.

Aggæi, 2, 9. Pag. 168.

II. Il y eut quelqu'intervale entre les deux homelies sur l'obscurité des Prophetes, la seconde fut faite en un jour de Dimanche ; mais on ne sçait en quelle année. Il paroît seulement que ce fut à Antioche : car saint Chrysostome en parlant dans cette homelie de la priere que l'on avoit coutume de faire pour l'Evêque

Homelies sur l'obscurité des Prophetes.

Page 168. Page 180.

pendant la liturgie, fait aſſez voir qu'il n'étoit pas lui-même cet Evêque. Ces deux homelies ſont fort belles, & quoique la ſeconde ſoit extrêmement longue, elle fut néanmoins écoutée avec encore plus d'attention & d'applaudiſſement à la fin qu'au commencement. Il dit dans la premiere, à l'occaſion de la difficulté que ſaint Paul trouvoit à parler de Melchiſedech, que cette difficulté regardoit moins cet Apôtre, que ceux à qui il en devoit parler. D'où il prend occaſion de rabattre l'orgueil des Anoméens qui approfondiſſoient avec trop de curioſité ce qui eſt dit de cet ancien Roi de Salem. Il prouve que la génération de Jeſus-Chriſt, ſoit comme Verbe de Dieu, ſoit comme homme, eſt inexplicable : car quoique nous confeſſions qu'il eſt né du Pere, nous n'en ſçavons pas la maniere ; & quoique nous confeſſions qu'il eſt né de Marie, nous ne ſçavons pas comment. Après ce préambule, il vient à l'obſcurité de l'ancien Teſtament, dont il donne pluſieurs cauſes. La premiere eſt la cruauté des Juifs, qui n'auroient pas épargné la vie des Prophetes, s'ils avoient compris ce qu'ils leur annonçoient de la ruine de leur nation & de leur temple. Il donne des exemples de cette cruauté dans les mauvais traitemens
3 *Regum* 19, 10. Math. 23, 37. Iſaie 1, 15. Math. 23, 31. que les Juifs ont, ſuivant le rapport des divines Ecritures, fait ſouffrir aux Prophetes du Seigneur. La ſeconde eſt qu'ils auroient brûlé les écrits de ces Prophetes, & c'eſt ce que ſaint Chryſoſtome prouve encore par l'exemple de Joachim, qui après avoir lû trois ou quatre pages du volume de Jeremie, que Baruch avoit lû devant le peuple, les coupa, & les jetta dans le feu, & y mit enſuite tout le reſte du volume, parce qu'il contenoit une prédiction touchant la captivité des Juifs. Comment donc, dit ſaint Chryſoſtome, un Roi qui ne pouvoit ſouffrir qu'on lui annonçât une captivité temporelle, auroit-il ſouffert qu'on lui en prédît une éternelle ? Une troiſiéme raiſon de l'obſcurité des propheties, c'eſt qu'il ne convenoit pas que les Juifs connuſſent avant le tems, ce qui y étoit dit d'eux, & de l'abrogation de la Loi : car s'ils euſſent connu d'abord que la Loi de Moyſe ne dût obliger que pendant un certain tems, ils l'euſſent entierement négligée. Saint Chryſoſtome allegue ſur cela ce que
2. Cor. 3, 12 dit S. Paul du voile dont Moyſe ſe couvroit le viſage, & prouve que cet endroit bien-loin de favoriſer les ennemis de la Loi, en établit au contraire l'autorité, & ſon union avec l'Evangile. Il donne dans la ſeconde homelie une quatriéme raiſon de l'obſcurité de l'ancien Teſtament, qui eſt que nous ne le liſons que dans des traductions, qui n'ont pas ordinairement la clarté du texte original.

original. Il parle de celle qui fut faite de l'hebreu en grec sous Ptolomée, 300 ans avant la venuë de Jesus-Christ, comme d'une version très-utile. Surquoi il fait admirer la bonté de Dieu, qui n'ayant laissé sa parole aux Juifs que dans leur seule langue, l'a fait traduire en une langue entenduë presque partout, lorsqu'il a voulu appeller toute la terre par Jesus-Christ. Il demande pourquoi les hommes ne parlent pas tous aujourd'hui une même langue, comme dans les premiers tems; à quoi il répond que c'est un avantage dont ils ont joui d'abord, mais que le peché le leur a fait perdre, de même que plusieurs autres que l'homme avoit reçûs dans sa création; & que si nous ne les avons pas conservés, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes, & non à celui qui nous les avoit donnés. Il fait une digression sur la priere, & dit que celle qui se fait en commun a une très-grande vertu. C'est pourquoi, ajoute-t'il, nous nous assemblons tous en cette Eglise, afin d'avoir plus de force pour fléchir la misericorde de Dieu. Car connoissant que nous sommes trop foibles quand nous prions seuls, nous nous servons de l'union puissante de la charité, pour obliger Dieu à nous exaucer. Mais ne puis-je pas, me direz-vous, prier Dieu dans ma maison? Vous le pouvez; mais la priere d'un seul membre de l'Eglise n'a pas tant de forces que celle de tout le corps de l'Eglise ensemble, lorsque tous les Fideles joignent leur voix avec les Prêtres, & que les Prêtres presentent leurs prieres à Dieu dans nos assemblées. Ensuite il montre par ces paroles de la Genese, *la terre n'avoit qu'une bouche*, que tous les hommes parloient autrefois la même langue; & s'arrêtant sur le mot de *terre*, il nous fait remarquer combien de sujets nous avons de nous humilier, puisque nous ne sommes que terre & que cendre. C'est pour cela même, dit-il encore, que Dieu a composé l'homme de deux substances, afin que lorsqu'il s'éleveroit de vanité, la bassesse de sa chair le rabaissât, & que lorsqu'il voudroit se rabaisser à quelque chose qui fût indigne de l'honneur que Dieu lui a fait, la noblesse de son ame s'élevât par une sainte émulation à la sublimité de la vertu. Il dit après cela que quand l'Ecriture blâme la langue, ou quelqu'autre membre, ce n'est pas ce membre qu'elle blâme; mais le mauvais usage que nous en faisons. Surquoi il s'étend sur la médisance, & fait voir par l'autorité de l'Ecriture que non-seulement nous ne devons pas croire les médisances, mais même les écouter. A l'égard de celui qui dit du mal de son prochain, soit qu'il dise vrai ou faux, il se fait, dit ce Pere, à lui-même un grand mal. Quand il calom-

nie, il n'eſt pas beſoin d'employer beaucoup de preuves pour perſuader qu'il ſe damne; mais quand même il ne dit que la verité, il ne laiſſe pas de s'attirer une ſévere condamnation en ce qu'il publie les miſeres de ſon prochain, qu'il cauſe des ſujets de ſcandale aux autres, qu'il découvre des ſautes qu'il auroit plutôt dû cacher, & qu'il divulgue les pechés ſecrets de ſes freres. Car ſi celui qui ne ſcandaliſe qu'une ſeule perſonne ſera ſi griévement puni, quels ſupplices ne mérite point celui qui ſcandaliſe par des diſſamations publiques une infinité de perſonnes? Couvrons donc les maux de notre prochain, au lieu de les découvrir, ou plutôt avertiſſons-le pour qu'il s'en corrige, ſuivant le précepte de notre Seigneur.

Commentaire ſur Daniel, *pag.* 200.

III. En 1661 M. Cotelier fit imprimer un Commentaire ſur Daniel, ne doutant point qu'il ne fût de ſaint Chryſoſtome, dont il portoit le nom dans un manuſcrit de l'Eſcurial. On y trouve en effet ſon génie, ſon ſtile & ſes expreſſions. On y rapporte auſſi, comme le Saint l'a fait dans une de ſes homelies, l'abomination de la déſolation, à la ſtatuë d'Adrien, qui fut miſe ſous le regne de ce Prince dans le lieu ſaint; mais il faut reconnoître que ce Commentaire eſt bien imparfait, & que ce ſont plutôt de ſimples mémoires & des eſſais, que ſaint Chryſoſtome avoit jettés ſur le papier, dans le deſſein de les étendre dans la ſuite, & d'y mettre la derniere main. Dans le dernier chapitre qui eſt le treiziéme, il dit quelque choſe de l'hiſtoire de Bel.

Homelie ſur ſaint Jean, p. 255. Joan 5, 19.

IV. Nous devons aux ſoins de Benzelius l'homelie ſur ces paroles de Jesus-Chriſt: *Le Fils ne peut agir par lui-même, & il ne fait que ce qu'il voit faire au Pere.* Elle fut imprimée à Upſal en 1708 ſur un manuſcrit d'Angleterre, elle a été revuë depuis & corrigée ſur un autre manuſcrit de Rome. C'eſt une piece de controverſe où ſaint Chryſoſtome combat les Anoméens, & où après avoir répondu à leurs objections, il fait voir que le Fils eſt égal au Pere. Il avoit établi la même vérité dans un diſcours précedent, par un paſſage du même Evangile, où Jeſus-Chriſt dit aux

Joan. 5, 17.

Juifs: *Mon Pere juſqu'aujourd'hui ne ceſſe point d'agir, & j'agis auſſi toujours avec lui*; & il avoit fini ſon diſcours par les paroles ſuivantes: *Mais les Juifs cherchoient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, voyant que non-ſeulement il ne gardoit pas le ſabbat, mais qu'il diſoit encore que Dieu étoit ſon Pere, ſe faiſant ainſi égal à Dieu.* Les Anoméens pour détruire ces preuves objecterent les paroles qui ſont la matiere de cette homelie, *le Fils ne peut agir par lui-même*, & tâcherent par cette objection d'ébranler la foi du peuple

d'Antioche, où ils étoient en grand nombre. L'Evêque Flavien monta en chaire pour refuter ces Herétiques, & donner le vrai sens du passage qu'ils objectoient. Mais sçachant combien le peuple de cette Ville aimoit d'entendre prêcher saint Chrysostome, & le talent qu'il avoit pour expliquer & établir les verités de notre religion contre les Herétiques, il ne prêcha que peu de tems, afin d'en donner davantage à saint Chrysostome. On ne peut donc douter que cette homelie n'ait été prêchée à Antioche; mais il paroît que ce fut depuis les dix homelies qu'il fit en la même Ville contre les Anoméens, peu de tems après sa prêtrise, c'est-à-dire en 386 & 387 : car il n'avoit pas encore alors une si grande réputation que quand il prêcha l'homelie dont nous parlons. Il prouve d'abord que ces paroles : *Le Fils ne peut agir par lui-même*, au lieu de détruire l'égalité du Fils avec le Pere l'établissent. En effet s'il étoit vrai que le Fils ne pût rien faire que ce qu'il voit faire au Pere, il s'ensuivroit que les ouvrages du Pere devroient être parfaits avant que le Fils en entreprît de semblables. Que les Anoméens disent donc de qui est le soleil, s'il est du Pere, ou s'il est du Fils? S'il est du Pere, où est le soleil que le Fils a fait? S'il est du Fils, où est le soleil que le Pere a fait, & à l'image duquel le Fils a fait le sien? N'est-il pas écrit, *toutes choses ont été faites par le Verbe, & rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui*? On peut encore leur demander lequel des deux s'est fait homme, ou le Pere, ou le Fils? N'est-il pas connu de tout le monde que c'est le Fils? Et saint Paul ne le dit-il pas en termes exprès? Il faudroit donc dans le sistême de ces Herétiques que le Pere se fût aussi incarné, puisque selon eux le Fils ne fait que ce qu'il voit faire au Pere. Il est encore dit, *que le Pere ne juge personne; mais qu'il a donné tout pouvoir de juger au Fils*. Comment cela peut-il être vrai, si le Fils ne fait que ce qu'il voit faire au Pere? Saint Chrysostome prouve ensuite par divers passages de l'Ecriture, que Jesus-Christ ayant dit qu'il avoit le pouvoir de remettre les pechés, de guerir les maladies, de ressusciter les morts, de donner des loix, on ne peut pas dire qu'il soit incapable d'agir par lui-même. Il dit donc que ces paroles, *ne peut agir*, ne marquent pas dans le Fils une impuissance, mais qu'au contraire elles établissent son pouvoir & ne signifient rien autre chose, sinon qu'étant un avec son Pere, & de la même substance que lui, ils agissent toujours dans une unanimité parfaite, & que l'action du Pere & du Fils étant la même, ce n'est qu'en ce sens que l'on peut dire que le Fils ne fait que ce qu'il voit faire au Pere. C'est

Joan. 1, 3.

Philip. 2, 5.
Galat. 4, 4.

Joan. 5, 22.

ce que saint Jean déclare en ajoutant aussi-tôt après : *Comme le Pere ressuscite les morts, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît*; & ailleurs, *mon Pere & moi sommes une même chose.*

§. III.

Des homelies sur Melchisedech, contre les spectacles; & sur quelques autres sujets.

Homelie sur Melchisedech *pag.* 265.

I. C'Est encore Benzelius qui nous a donné l'homelie sur Melchisedech. Saint Chrysostome en employe une partie à combattre les Anoméens, & il le fait presque dans les mêmes termes que dans la premiere sur l'obscurité des Prophetes : mais sur la fin il attaque les Melchisedeciens qui enseignoient que Melchisedech étoit plus grand que Jesus-Christ. Ce Pere prouve contr'eux, premierement, que Melchisedech n'est pas même si grand que Jean-Baptiste, le plus grand, selon le témoignage de l'Evangile, qui soit né des femmes. En second lieu, il montre que Melchisedech n'est pas non plus le Saint-Esprit, comme quelques-uns de ces Herétiques le disoient, & la raison qu'il en donne, c'est que si le Saint-Esprit se fût incarné sous la forme de Melchisedech, inutilement Jesus-Christ se seroit fait homme dans la suite. Enfin il fait voir que Melchisedech est moindre que Jesus-Christ, puisque, selon l'Apôtre, tout genoux fléchit à son nom, & par conséquent Melchisedech doit fléchir devant celui qui est né de Marie mere de Dieu. Il ajoute que l'Ecriture ne fait point mention du pere de Melchisedech, parce qu'il étoit la figure de Jesus-Christ qui est en effet sans pere & sans genéalogie ; & qu'inspiré de Dieu & connoissant par un esprit de prophetie le sacrifice que Jesus-Christ devoit offrir pour les Nations, il offroit lui-même à Dieu du pain & du vin, figure du sacrifice de Jesus-Christ. On ne sçait point en quelle année cette homelie fut prêchée : mais on croit que ce fut à Antioche, parce que c'est assez l'ordinaire de saint Chrysostome de combattre les Anoméens, dans les discours faits en cette Ville.

Philip. 2, 10.

Homelie contre les jeux & les théâtres, *pag.* 272.

II. Cette homelie que l'on donne pour la premiere fois au Public, est une des plus élégantes de saint Chrysostome, & où il y a plus de sel & de force. Elle contient aussi plusieurs choses remarquables, soit sur l'histoire, soit sur la discipline de l'Eglise, soit touchant les mœurs de son tems. Il n'y avoit qu'un an qu'il

étoit Evêque de Conſtantinople lorſqu'il la prêcha ; ainſi il faut la mettre en 399, puiſqu'il fut ordonné Evêque de cette Ville le 26 Février de l'an 398. Voici quelle en fut l'occaſion. Le mercredy de la ſemaine ſainte, qui en 399 tomboit au 6 d'Avril, il y eut une ſi grande pluye à Conſtantinople, qu'il y avoit lieu de craindre pour les campagnes & pour les bleds dont elles étoient enſemencées; on fit donc des prieres & des proceſſions publiques, l'Evêque à la tête, & tout le peuple preſent, dans l'Egliſe des Apôtres qui étoit très-célebre en cette Ville. On y implora l'interceſſion de ſaint Pierre & de ſaint André qui paſſoit pour le fondateur de l'Egliſe de Byſance, & on y pria auſſi ſaint Paul & ſaint Timothée de s'entremettre pour appaiſer la colere de Dieu. La pluye ceſſa de tomber ; mais comme on craignoit encore, le ſaint Evêque traverſa le Boſphore & alla avec un peuple nombreux à l'Egliſe de ſaint Pierre & de ſaint Paul qui étoit ſituée ſur le rivage de la mer, de l'autre côté. Le danger que l'on craignoit diſparut le jour ſuivant, qui étoit le jeudy où l'on faiſoit memoire de la cêne du Seigneur ; & dès le lendemain qui étoit le vendredy ſaint, les habitans de Conſtantinople oubliant le péril dont ils venoient d'être délivrés, & que c'étoit en ce jour que Jeſus-Chriſt fut attaché à la Croix pour le ſalut du genre humain, accoururent en foule aux ſpectacles & aux courſes de chevaux, rempliſſant la Ville de clameurs inconſiderées. Ils prophanerent de même le ſamedy ſaint en aſſiſtant aux ſpectacles impudiques du théatre. Cependant ſaint Chryſoſtome gémiſſoit dans ſa maiſon ſur les égaremens de ſon peuple. Le jour de Pâque ou au plûtard le lendemain il invectiva contre tous ces déſordres, & pouſſa ſon zele juſqu'à déclarer retranchés de l'Egliſe ceux qui retomberoient à l'avenir dans de ſemblables déſordres.

III. L'homelie ſuivante eſt ſur ces paroles de la ſeconde Epître à Timothée : *Or ſçachez que dans les derniers jours il viendra des tems fâcheux.* On voit par le commencement & par la fin, que ſaint Chryſoſtome la prêcha après avoir été malade pendant pluſieurs jours. Il n'attendit pas même ſon parfait rétabliſſement pour diſtribuer au peuple le pain de la parole, & il conſulta moins ſes forces corporelles, que le déſir que l'on avoit de l'entendre. Il commence ſon diſcours par s'excuſer ſur le peu de capacité qu'il ſe connoiſſoit pour inſtruire les autres ; ce qui donne lieu de conjecturer qu'il le fit à Antioche, n'étant encore que Diacre, ou au commencement de ſa prêtriſe. Il y fait voir la vertu & l'efficace de la foi qui rend preſens à nos yeux les miracles de Jeſus-Chriſt.

Homelie ſur l'Epitre à Timothée, *pag.* 278.

2 Timothée 3, 1.

operés il y a plusieurs siécles, & dans un pays très-éloigné du nôtre. Ce fut aussi par l'effet de la foi qu'Abraham, quoiqu'âgé de 100 ans, ajouta foi à la promesse de Dieu, qu'il auroit un fils de Sara, dont toutefois la vertu de concevoir étoit éteinte. Il montre ensuite que la prédiction de saint Paul dans son Epître à Timothée ne regardoit pas seulement ce qui devoit arriver au tems de ce disciple, mais encore dans les siecles les plus éloignés. Car telle étoit la charité des Apôtres, qu'ils s'occupoient non-seulement du soin des choses presentes, mais qu'ils étendoient encore leur sollicitude sur les siécles à venir. Il donne en passant de grands éloges à saint Pierre, qu'il appelle le Coriphée du chœur apostolique, la bouche de tous les Apôtres, la tête & le chef de cette sainte famille, le Préfet de tout le monde, & le fondement de l'Eglise. Sur la fin de cette homelie il implore les prieres & l'intercession de tous les Saints pour l'affermissement de sa santé.

Homelie sur la charité, *pag.* 287.

IV. Il n'y a rien dans l'homelie sur la parfaite charité qui puisse fixer le tems ni le lieu où elle fut prêchée; mais on y remarque le stile & le génie de saint Chrysostome. Ce Pere y fait voir que c'est pour le maintien de la charité & de l'union entre tous les hommes, que Dieu leur a donné une origine commune, & qu'il a tellement disposé les choses, que soit dans ce qui regarde la vie du corps ou celle de l'ame, nous ayons besoin les uns des autres. Il veut que cette charité nous engage à nous réjoüir des avantages de notre prochain comme des nôtres, & à regarder les pertes qui arrivent à nos freres comme si elles nous arrivoient. Ensuite il montre que l'homme est véritablement libre & exemt de contrainte dans ses actions; qu'autrement Dieu ne promettroit point de récompense à la vertu, & ne menaceroit pas de punir le vice; qu'il n'auroit donné aux hommes, ni loix, ni conseils; que les hommes mêmes ne rougiroient point de leurs fautes, & ne les reprocheroient point aux autres. Il traite aussi du jugement dernier, & des peines destinées aux méchans; & afin de rendre croyable ce que l'Ecriture nous dit sur ce sujet, il rapporte divers exemples de l'ancien Testament qui verifient les prédictions faites de certains événemens, celui du déluge arrivé comme Noé l'avoit prédit, à l'occasion dequoi il remarque que l'on voyoit encore de son tems les restes de l'Arche sur les montagnes d'Armenie; & celui de l'embrasement de Sodome. La malédiction qui étoit tombée sur cette Ville, se faisoit encore remarquer du tems de saint Chrysostome, qui assure que les arbres que l'on voyoit dans la terre de Sodome, produisoient de très-

beaux fruits en apparence, mais qui s'en alloient en poussiere aussi-tôt qu'on les touchoit de la main. Il ajoute que Dieu étant juste & n'ayant acception de personne, on ne peut douter que les impies, qui en ce monde n'ont pas subi la peine de leurs crimes, n'en soient punis dans l'autre, & que les Poëtes mêmes & les Philosophes payens l'ont enseigné ainsi, quoiqu'ils ayent déguisé sur ce point notre doctrine, pour ne l'avoir pas bien entenduë.

Homelie sur Joseph & la continence, pag. 299.

V. L'homelie sur Joseph & sur la continence, fut faite quelques jours après Pâque en faveur des nouveaux baptisés; mais on ne sçait en quelle année ni en quel endroit. Nous ne l'avons qu'en latin, excepté le commencement. C'est un éloge du Patriarche Joseph & de son amour pour la pureté, que l'on ne sçauroit mieux conserver qu'en fuyant la compagnie des personnes d'un different sexe.

Homelie sur la mort, pag. 302.

VI. Nous avons parmi les œuvres de saint Chrysostome deux discours intitulés *de la consolation de la mort*, & imprimés dans le sixiéme tome des écrits de saint Augustin. Ce ne sont que des extraits de l'homelie 41, sur le chapitre 15 de la premiere Epître aux Corinthiens; de la premiere homelie sur la seconde aux Corinthiens; de l'homelie 61 sur saint Jean, & de l'homelie 70 au peuple d'Antioche. On ne sçait par qui tous ces differens extraits ont été réduits en forme de discours; on y voit que depuis que Jesus-Christ a vaincu la mort, elle ne doit plus être terrible aux Fideles; qu'elle est même plus à souhaiter qu'à craindre, & que si les Martyrs n'eussent pas été bien persuadés de la résurrection future, ils n'eussent pas affronté la mort avec tant de courage. On y rapporte l'exemple de David, qui sçachant que l'enfant pour lequel il avoit tant pleuré & tant prié étoit mort, témoigna hautement sa soumission à la volonté de Dieu; & celui d'un Payen dont il est parlé dans Plutarque & dans Tite-Live. Occupé à sacrifier à ses Dieux dans le Capitole, on vint lui annoncer la mort de son fils unique; il n'interrompit point son sacrifice, il ne vuida pas ses mains de la victime qu'il tenoit, il ne pleura point & ne jetta pas même de soupirs; mais répondit avec fermeté, qu'on l'ensevelisse: car je sçai que j'ai engendré un fils mortel. On ne doit donc pleurer, ajoute cet Auteur inconnu, que le Payen, qui n'ayant point de connoissance du vrai Dieu, passe de la mort aux supplices; que le Juif qui ne croyant point à Jesus-Christ, a voulu la perte de son ame; que ceux de nos Catéchumenes qui ou par leur incrédulité ou la négligence de leurs proches, sortent

de ce monde ſans avoir reçu le Baptême. Au contraire nous ne devons point pleurer, mais deſirer le ſort de ceux qui ſanctifiés par la grace, & qui ayant reçu le ſceau de la Foi, & vêcu dans l'innocence, perdent la vie du corps.

§. IV.

De la Synopſe & de quelques homelies de ſaint Chryſoſtome.

Synopſe de l'Ecriture ſainte, *pag.* 314.
Cave *hiſt. litterar. pag.* 215.

I. LA ſynopſe que l'on donne enſuite de ces homelies, eſt tirée de deux anciens manuſcrits, où elle porte le nom de ſaint Chryſoſtome. Quelques Critiques ont révoqué en doute qu'elle fût de lui, mais ils n'en ont point donné de raiſon ; & il y en a beaucoup de la lui attribuer. 1°. Cette ſynopſe, en faiſant le dénombrement des Livres du nouveau Teſtament, ne compte que trois Epîtres catholiques, quoiqu'il y en ait ſept, qui étoient même reçûës comme canoniques par la plus grande partie des Egliſes d'Orient, & par preſque toutes celles d'Occident. Mais l'Egliſe d'Antioche n'en recevoit que trois du tems de ſaint Chryſoſtome, comme on le voit par une homelie d'un Prêtre d'Antioche, prêchée devant l'Evêque Flavien, où il eſt dit en termes exprès, que les Peres rejettent du Canon la ſeconde & la troiſiéme Epître de ſaint Jean. Coſme l'Egyptien qui écrivoit ſous le regne de Juſtinien, dit en termes exprès, que les Syriens ne recevoient que trois Epîtres catholiques, une de ſaint Jacques, une de ſaint Pierre & une de ſaint Jean. A quoi il faut ajouter, que ſaint Chryſoſtome ne cite nulle part les quatre autres Epîtres catholiques. Il eſt vrai que dans la ſixiéme homelie de ce Pere ſur la Geneſe, on cite la ſeconde Epître de ſaint Pierre ; mais c'eſt une faute qui s'eſt gliſſée même dans la nouvelle édition, & l'on doit lire à la marge *Proverb.* 26. 11, au lieu de 2 *Petri*, 2. 22. 2°. L'Apocalypſe n'eſt point miſe dans cette ſynopſe au rang des Livres canoniques. Or ſaint Chryſoſtome ne la cite jamais dans ſes ouvrages, quoiqu'il en eût pû tirer pluſieurs endroits qui revenoient parfaitement aux matieres qu'il avoit à traiter, & particulierement à ce qu'il a écrit ſur le Sacerdoce. 3°. L'Auteur de cette ſynopſe, de même que ſaint Chryſoſtome, dit que la malédiction que Noé donna à Cham, n'a eu ſon accompliſſement que dans les Gabaonites ; & nous ne connoiſſons point d'autres anciens qui ayent expliqué cette prophetie en cette ſorte. 4°. On lit dans cette ſynopſe, que *Thara pere d'Abraham*

pag. 40. *ad marginem.*

Chryſoſt. *in Iſaïam, cap.* 2. v. 1.

d'Abraham prit avec lui ſes fils Abraham & Nachor, & Loth ſon neveu, & vint à Charran. Leçon que ſuit auſſi ſaint Chryſoſtome, & qu'on ne trouve point ailleurs ; ce qui fait voir qu'elle eſt tirée du même exemplaire. 5°. L'Auteur de cette ſynopſe combat ſouvent les Juifs qui étoient en grand nombre à Antioche, & il marque même quelquefois les paſſages que l'on peut leur oppoſer. Or nous avons vû & nous verrons encore dans la ſuite que ſaint Chryſoſtome attaque ſouvent les Juifs dans ſes diſcours. 6°. Cet Auteur met auſſi, comme ce Pere, le Patriarche Job parmi les deſcendans d'Eſaü. On peut oppoſer le ſilence des Anciens, qui n'ont point attribué cet ouvrage à ſaint Chryſoſtome. Mais il faut faire attention que ceux qui ont parlé de ſes écrits, comme Photius, n'en ont détaillé qu'une partie, & qu'aucun ne nous en a laiſſé un catalogue exact. Au reſte, quoique cet écrit porte le nom de ſynopſe, ſaint Chryſoſtome ne laiſſe pas d'y expliquer de tems en tems certains endroits de l'Ecriture qui lui paroiſſoient en avoir beſoin ; & c'eſt ce qu'il fait, ſurtout dans le Pentateuque. Nous n'avons de lui que l'abregé de l'ancien Teſtament, celui du nouveau eſt perdu. Le précis du Pentateuque, des Livres des Rois & des Prophetes, eſt entierement different de celui que l'on trouve dans la ſynopſe, qui porte le nom de ſaint Athanaſe ; mais ils ſe rapportent en ce qui regarde les Livres de Salomon, de la Sageſſe, de Sirach, d'Eſther, de Tobie & de Judith ; ce qui ne laiſſe preſque aucun lieu de douter que l'Auteur de la ſynopſe attribuée à ſaint Athanaſe, & qui n'a vêcu que depuis ſaint Chryſoſtome, n'ait copié celle dont nous parlons.

Homil. 31, *in Gen. p.* 304. Tom. 4.

Tom. 2, *pag.* 327.

II. L'homelie ſur la fête de Noël eſt citée par ſaint Cyrille d'Alexandrie, ſous le nom de ſaint Chryſoſtome ; & une partie de ce que ce Pere en a cité ſe trouve dans les actes du Concile d'Epheſe. Ainſi on ne peut douter que ſaint Chryſoſtome n'en eût fait une ſur cette fête. Mais il eſt à remarquer (*a*) que les premieres paroles du paſſage que ſaint Cyrille en rapporte, ſont dites de la Vierge, à qui elles conviennent en effet ; au lieu que dans cette homelie telle que nous l'avons aujourd'hui, elles ſont dites (*b*) de Bethléem. Ce qui donne lieu de croire que

Homelie ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt, *pag.* 392. Cyrill. *Lib. ad Reginas*, tom. 3. Concil. *p.* 117.

(a) *Loquitur autem de ſanctâ Virgine. Loco ſolis, inquit, juſtitiæ ſolem incircumſcriptæ complexa fuit.* Cyrillus *ubi ſupra.*

(b) *Hodie Bethleem cœlum imitata eſt.... Solis autem loco ſolem incircumſcriptæ complexa eſt.* Homil. *in Natal. Chriſt. pag.* 392.

cette homelie n'eſt point de ſaint Chryſoſtome, mais un compoſé de divers paſſages des Peres, où l'on aura mis exprès ce que ſaint Cyrille avoit cité de ſaint Chryſoſtome, pour la faire plus aiſément paſſer ſous le nom de ce Pere. Car elle n'eſt nullement de ſon ſtile, & elle a même quelquefois été attribuée à ſaint Athanaſe. Savilius l'a miſe parmi les pieces douteuſes.

Homelie ſur l'unique Légiſlateur, *pag.* 403.

III. Photius (*a*) reçoit l'homelie qui a pour titre, *de l'unique Légiſlateur*, & il en fait même l'extrait, ne doutant point qu'elle ne ſoit de ſaint Chryſoſtome. Mais l'autorité de ce Critique, quoique très-reſpectable, n'a pas empêché Savilius de rejetter cette homelie, & ſon ſentiment eſt aujourd'hui ſuivi preſque generalement. On n'y trouve ni le ſtile, ni le genie de ſaint Chryſoſtome. Ce ne ſont que des allégories, dont ce Pere ſe ſervoit néanmoins très-rarement. Saint Ignace martyr y eſt cité nommément; ce qui n'arrive jamais à ſaint Chryſoſtome, lorſqu'il allegue l'autorité des anciens: Il ſe contente de rapporter leurs penſées ſans les nommer. Les raiſonnemens en ſont embaraſſés, & il y a peu de ſuite. Enfin, on ne croit pas que du tems de ſaint Chryſoſtome, ni même dans tout le cinquiéme ſiécle, l'on trouve un Auteur, qui, en parlant de la ſainte Vierge, ait dit: Nous avons Notre-Dame ſainte Mere de Dieu toujours Vierge. Car quoiqu'on en ait toujours parlé dans l'Egliſe avec des titres d'honneur, ce n'étoit pas toutefois l'uſage dans les cinq premiers ſiécles de lui en tant donner à la fois. Le but de cette homelie eſt de prouver que l'ancien & le nouveau Teſtament n'ont qu'un même Légiſlateur; on y traite auſſi des vêtemens du grand Prêtre, des pierres précieuſes dont ils étoient ornés, & de la Pénitence; elle fut auſſi citée dans le ſeptiéme (*b*) Concile ſous le nom de ſaint Chryſoſtome.

(*a*) Ph. *cod.* 277, *pag.* 1551.

(*b*) Tome 7 des Conc. *p.* 452, 481.

Homelie ſur le 21 chapitre de S. Math. *pag.* 417.

IV. L'homelie ſur ces paroles des Phariſiens à Jeſus-Chriſt, rapportée dans le chapitre 21 de ſaint Mathieu: *Par quelle autorité faites-vous ceci?* fut prêchée à Antioche, comme on le voit, non-ſeulement en ce qu'on y combat les Anoméens, qui étoient en grand nombre en cette Ville, mais encore en ce qu'on n'y reconnoît pour canoniques que l'Epître de ſaint Jacques, la premiere de ſaint Pierre, & la premiere de ſaint Jean. On voit à la fin de cette homelie, qu'elle fut prêchée en preſence de l'Evêque, qui y eſt appellé le Pere commun, titre que ſaint Chryſoſtome donne ordinairement à Flavien. D'où il ſeroit naturel d'inferer qu'il eſt Auteur de cette homelie, comme l'a crû Monſieur Cotelier, & comme nous l'avons dit ailleurs d'après lui; ſi le

Voyez Cotel. tom. 3. *monumen.* *pag.* 121.

ſtile n'étoit entierement different de celui de ce Pere. Il vaut donc mieux l'attribuer à un Prêtre de l'Egliſe d'Antioche, dont le nom ne nous eſt pas connu. Après avoir fait ſentir toute l'impudence de la queſtion des Phariſiens, il les renvoye aux miracles de Jeſus-Chriſt, à la gueriſon du Paralitique, & aux autres œuvres merveilleuſes rapportées dans l'Evangile, pour ſe convaincre qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui en pût faire de ſemblables. Il ajoute que Jeſus-Chriſt ne leur fit point de réponſe préciſe, parce qu'ils n'en méritoient point, à cauſe du peu de droiture de leur intention; qu'au contraire la Samaritaine lui ayant parlé avec ſimplicité de la venuë du Meſſie, il lui avoit fait connoître dans le moment même, qu'il étoit ce Meſſie dont elle lui parloit. Il prend occaſion du refus que leur fit Jeſus-Chriſt de dire par quelle autorité il agiſſoit, de preſcrire la maniere dont nous devons répondre aux Héretiques lorſqu'ils nous interrogent ſur la religion. Ils demandent ſouvent, dit-il, ſi nous connoiſſons Dieu, ou ſi nous ne le connoiſſons pas? Si nous diſons que nous le connoiſſons, ils repliquent auſſi-tôt: Vous connoiſſez-donc ce que vous adorez? Sans doute, répondons-nous: car qui peut ſouffrir que l'on diſe qu'il adore ce qu'il ne connoît point. Sur cela ils inſiſtent: Vous connoiſſez-donc la ſubſtance de Dieu? Si nous répondons que nous ne la connoiſſons pas, ils objectent auſſi-tôt: Vous ne connoiſſez-donc point ce que vous adorez. L'Auteur de cette homelie fait remarquer le piege que les Anoméens tendoient par cette objection qu'il réſout, en diſant que nous connoiſſons Dieu, mais que nous ne ſçavons pas comment il eſt Dieu. Nous ſçavons qu'il eſt bon, immortel, incorruptible, incomprehenſible, incorporel, immuable, mais nous n'avons pas une parfaite connoiſſance de ſon eſſence. Auſſi l'Apôtre dans ſon Epître aux Hebreux, dit que pour s'approcher de Dieu, *Ad Hebr.* 11. 6. il faut croire premierement qu'il eſt; mais il ne dit pas que l'on doit ſçavoir comment il eſt. Ce n'eſt pas envain, répondoient les Anoméens, que nous avons reçû la raiſon & le jugement; il faut donc nous en ſervir pour examiner une religion avant de l'embraſſer. L'Auteur fait voir par l'autorité de l'Ecriture, que les œuvres de Dieu étant au-deſſus de notre comprehenſion, nous ſommes bien moins capables de comprendre l'eſſence de Dieu même, & que dans la connoiſſance, ſoit de Dieu, ſoit de ſes œuvres, la foi doit nous ſervir de flambeau. Il rapporte ſur la difficulté qu'il y a de connoître l'eſſence de Dieu un grand nombre de paſſages, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament;

& conclut que l'on ne peut être du nombre des fideles, & vouloir en même-tems approfondir la nature de Dieu. Il demande à ces héretiques, qui se vantoient de ne rien croire qui ne fût appuyé sur les lumieres de la raison, comment le Pere avoit engendré son Fils, comment ce Fils s'étoit incarné, comment Jesus-Christ étoit entré dans le Cenacle ? La nature du corps ne peut souffrir cette pénetration ; mais l'Evangile nous assure le fait ; & si nous avons de la foi, il doit nous paroître indubitable. Ils objectoient encore que la foi est le principe de tous les maux, puisque c'est par elle que nos premiers peres se sont perdus en croyant ce que le serpent leur disoit. Mais il faut bien distinguer entre une crédulité indiscrete, & la vertu de la foi. Adam ne périt pas pour avoir crû à la parole de Dieu, mais pour avoir ajouté foi à celle du démon. Celui-là n'est pas censé fidele qui croit indistinctement à tous ; mais celui-là l'est veritablement qui croit à Dieu. C'est cette foi en Dieu qui éclaire tout, qui sanctifie tout ; où elle est, là est la vertu & la force. Elle est le principe & la source de tous les biens. L'Auteur prouve ensuite la divinité de Jesus-Christ par divers endroits de l'Ecriture, & dit que ces paroles de Jesus-Christ à son Pere : *La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu veritable*, n'ont été dites que pour corriger les Gentils qui adoroient plusieurs Dieux ; & que les suivantes : *Et Jesus-Christ que vous avez envoyé*, sont pour réfuter les Juifs, & tous ceux qui nient l'incarnation du Verbe. Il prouve aussi l'unité de substance & d'opération dans les trois personnes de la Trinité.

Joan. 17, 3.

§. V.

Des six homelies de Severien de Gabales sur la création.

I. DAns un manuscrit du Vatican, & dans plusieurs autres, ces six homelies sont attribuées à saint Chrysostome ; ce qui sans doute n'est venu que de la part des Copistes, qui pour vendre plus cherement leurs exemplaires, mettoient sous le nom de ce Pere le plus grand nombre d'homelies qu'ils pouvoient, afin de leur donner de la réputation. Mais on convient unanimement aujourd'hui qu'elles sont de Severien Evêque de Gabales, contemporain de saint Chrysostome ; & Cosme l'Egyptien le dit assez nettement dans sa Topographie chrétienne, donnée au Public en 1706 par le Pere de Montfaucon. Cet

Tom. 2, *collect. Patr.* p. 320.

Auteur après avoir rapporté quelques endroits des Lettres Paſcales de Theophile d'Alexandrie, en extrait auſſi pluſieurs de ces ſix homelies, en diſant qu'elles ſont de Severien de Gabales. Quelque réputation d'éloquence qu'ait eû cet Evêque, ſon nom eſt devenu odieux par les mauvais traitemens qu'il fit ſouffrir à ſaint Chryſoſtome, & on peut dire même qu'il étoit plutôt Déclamateur, qu'Orateur. Son ſtile eſt aſſez concis, mais ſec, plein d'antiteſes & de figures, & il répete pluſieurs fois la même choſe ſans ſujet, & en parlant de matieres qui ne ſont d'aucune importance. Il aime à entrer dans la diſcuſſion des choſes naturelles, & n'y réuſſit que rarement. Il paroît que ſes Auditeurs s'en plaignoient ; mais au lieu de ſe corriger ſur ce point, il les reprend avec vivacité, & continuë à traiter des matieres qu'il ſçavoit ne leur être pas agréables. Cela ſe voit en particulier dans les endroits où il traite du monde, qu'il ſoutient n'être pas d'une figure ronde, & en examinant la nature & les proprietés du feu & de l'eau, dont il dit beaucoup de choſes inutiles dans une homelie. Quelquefois même il eſt peu ſérieux dans des choſes où il auroit dû l'être ; comme lorſque pour prouver qu'Adam a eu l'eſprit de prophetie, il allégue ces paroles : *Voilà maintenant l'os de mes os.*

Orat. 1, *pag.* 441.

Orat. 5, *pag.* 491.

Analyſe de la premiere, ſeconde & troiſiéme homelies de Severien, *p.* 436, 445, 454.

II. Dans la premiere homelie, il reconnoît que pluſieurs d'entre les ſaints Peres avoient traité de la création avant lui, & en avoient dit de fort belles choſes ; mais que comme ils n'avoient pas épuiſé la matiere, il en diroit beaucoup qui n'avoient point encore été dites, ſe confiant à cet effet dans le ſecours du Saint Eſprit. Il prie néanmoins ſes Auditeurs de faire moins attention à la nouveauté des choſes qu'il avoit à leur dire, qu'à leur verité. Il reconnoît que Moyſe eſt l'Auteur de la Geneſe, & que ce qu'il en a écrit, lui avoit été revelé de Dieu. Il croit que ce Légiſlateur n'a point parlé exprès de la création des Etres ſpirituels & inviſibles, de peur que les peuples pour qui il écrivoit, entendant parler d'Anges & d'Archanges, ne les priſſent pour des Dieux. On voit par la ſuite de cette homelie & des cinq autres, qu'elles furent faites pendant le jeûne du Carême. Par l'Eſprit de Dieu qui étoit porté ſur les eaux, il entend, non le Saint Eſprit, mais un air agité. Il combat ceux qui interpretant allégoriquement ce qui eſt dit de la lumiere & des ténebres, entendoient par la lumiere, le Fils de Dieu ; & par les ténebres, le démon. Sur la fin il traite de la maniere de jeûner, & dit que ce n'eſt point aſſez de s'abſtenir du pain & de la chair, ſi

l'on ne s'abstient de l'iniquité ; que les Anges marquent chaque jour les résolutions que chacun fait, de s'abstenir de l'avarice & des autres pechés ; que pour lui il estime beaucoup plus heureux celui qui mange, que celui qui jeûne & peche en même-tems. En examinant dans la seconde homelie le sens de ces paroles de la Genese, selon les Septante, *la terre étoit invisible*, il dit qu'il sçait bien que beaucoup d'entre les saints Peres ont avancé qu'elle étoit invisible, à cause des eaux qui la couvroient. Mais se contentant de dire que cette pensée est pieuse, il la rejette, pour dire avec Aquila, que la terre n'est appellée invisible en cet endroit, que parce qu'elle étoit sans ornemens, n'étant encore chargée ni de plantes ni de fruits, & n'y ayant point de fleuve ni de fontaine qui l'arrosât. Il rapporte que le jour même qu'il prêchoit, un héretique dont il ne nomme pas la secte, l'étoit venu voir, & qu'après avoir reconnu en presence de plusieurs saints Solitaires, que le Pere, le Fils & le Saint-Esprit ne sont qu'une seule Divinité, il avoit soutenu avec hauteur qu'il falloit ôter de la Liturgie ces paroles que l'on y disoit dès-lors : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Sabaoth*, prétendant que *Sabaoth* étoit quelque nouveau Dieu. Mais on lui apprit, ajoute-t-il, que *le Seigneur Sabaoth* ne signifie autre chose que le Seigneur des armées. Dieu l'éclaira même jusqu'à lui faire connoître son erreur. Il s'en repentit, en demanda pardon, & ayant prié qu'on le reçût dans l'Eglise, il y fut admis. Dans la troisiéme homelie, il demande aux Anoméens en quel endroit les eaux se ramasserent lorsque Dieu leur commanda, si ce fut dans la mer ou ailleurs, & leur fait quelqu'autre question de même nature, qui paroissent déplacées & n'avoir pas dû être faites plutôt aux Anoméens, qu'à d'autres personnes. Il s'embarasse aussi beaucoup de questions sur le tems de la création du soleil & de la lune, & fait voir que Dieu n'ayant fait ces deux astres que pour regler les jours & les années, c'étoit envain que les Astrologues s'en servoient pour leurs prédictions de même que des étoiles. Il dispute aussi beaucoup sur le cours du soleil & sur la figure du monde, qu'il ne croit pas spherique, & prouve la divinité de Jesus-Christ, en montrant que c'est lui qui a fait le monde, & qu'il n'y a point d'élement par le moyen duquel il n'ait operé quelques merveilles, par la terre, par la mer, par l'air & par le feu.

Analyse de la quatriéme, cinquiéme &

III. Severien continuë dans la quatriéme à expliquer d'une maniere simple & litterale, & sans s'étendre sur le sens spirituel,

la suite de la création, c'est-à-dire, ce qui regarde la création des animaux de toute espece, & dit à ce sujet beaucoup de choses qu'il auroit pû & dû taire dans une homelie. Ce qu'il dit de mieux, c'est que l'on trouve dans ces paroles : *Faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance*, l'unité de substance dans les trois Personnes divines. Il donne aussi à la sainte Vierge le titre de Mere de Dieu, & dit assez clairement, que la chasteté doit être inséparable du Sacerdoce. Il répete dans la cinquiéme ce qu'il avoit dit dans la précedente de l'unité de substance dans les trois Personnes divines ; & ajoute qu'elles n'ont par conséquent qu'une même volonté. Il prouve l'un & l'autre par divers passages de l'ancien & du nouveau Testament, & n'oublie pas la forme du Baptême. Il croit, sans beaucoup de raison, que le nom d'Adam fut donné au premier homme, parce que chacune des lettres dont ce nom est composé signifie les quatre parties du monde ; la premiere, l'Orient ; la seconde, l'Occident ; la troisiéme, le Septentrion ; la quatriéme, le Midy. Car ce n'est que dans la langue grecque que les quatre lettres du nom d'Adam signifient les quatre parties du monde, & non pas dans la langue hebraïque, ni dans la caldaïque, que l'on regarde comme les premieres langues qui ont été en usage dans le monde. Il enseigne contre les Antropomorphites, que lorsque Dieu a dit : *Faisons l'homme à notre image*, cette ressemblance ne s'entend que de l'ame, & non du corps. Il dit sur la situation du Paradis terrestre, & sur les fleuves qui en sortoient, des choses extraordinaires & peu vraissemblables. Ce qu'il dit sur la côte que Dieu prit à Adam, & dont il forma la premiere femme, ne sera pas du goût de ceux qui aiment les explications naturelles & solides ; & on approuvera encore moins ce qu'il dit à l'occasion de la nudité de nos premiers parens avant le peché. Dans la sixiéme, il traite de l'ouvrage du sixiéme jour, d'Adam & d'Eve, du Serpent, de l'Arbre de vie, du Paradis terrestre, & de l'entretien d'Adam avec Dieu. Il donne pour preuve de la science d'Adam avant le peché les noms qu'il imposa à tous les animaux, inférant de-là qu'il en connoissoit toutes les proprietés. Il croit que ce fut le démon qui parla à Eve par l'organe du Serpent. Il cite les livres de Porphire contre les Chrétiens, en remarquant qu'il en avoit contraint plusieurs à apostasier ; & comme ses disciples soutenoient que Dieu par la défense faite au premier homme de manger du fruit de l'Arbre de vie, lui avoit ôté la connoissance du bien & du mal, il montre

Sixiéme homelies, pag. 465.

par plusieurs exemples, que cet Arbre ne pouvoit de sa nature donner cette connoissance ; & qu'on ne l'a appellé l'Arbre de la science du bien & du mal, qu'à cause de l'évenement dont il fut l'occasion : comme on appella depuis eaux de contradiction, la fontaine du desert, non que cette eau fût par elle-même de contradiction, mais à cause de ce qui arriva en cet endroit de la part du peuple contre Moyse. Severien croit que Dieu mit cet Arbre dans le Paradis terrestre, comme une marque à laquelle Adam devoit reconnoître celui qui lui avoit donné le pouvoir & le domaine sur toutes les créatures visibles : comme l'on place ordinairement le portrait des Empereurs dans tous les Tribunaux & dans toutes les Places publiques, afin d'autoriser les Jugemens qui s'y rendent, & les autres affaires que l'on y traite. Il s'étend beaucoup sur l'entretien de Dieu avec Adam & Eve, & sur les peines dont il châtia leur prévarication & celle du Serpent, expliquant le tout litteralement, & rejettant avec mépris les sens spirituels & allégoriques que quelques-uns y avoient donnés. Il croit qu'Eve étoit vierge lorsqu'elle pecha, & que la sainte Vierge a intercedé pour elle.

Analyse de l'homelie sur le serpent, *p.* 511.

IV. A ces homelies on en a joint une septiéme, intitulée *du Serpent*, que l'on croit être aussi de Severien de Gabales ; elle avoit déja été donnée sous son nom parmi les opuscules du Pere Sirmond, qui remarque qu'elle est attribuée à Severien par saint Jean Damascene, par le Pape Adrien & le Concile de Pavie. Elle a toute la dureté du stile de cet Auteur, & ne differe en rien des six précedentes, soit pour l'abondance des pensées, soit pour la maniere d'expliquer l'Ecriture. On peut la diviser en deux parties. Dans la premiere, Severien prouve par un très-grand nombre de passages la vertu de la Croix du Sauveur, & prétend que les victoires dont il est parlé dans le dix-septiéme chapitre de l'Exode, eurent pour cause la priere que fit Moyse les bras étendus en forme de croix. Il montre dans la seconde partie, que le Pere, le Fils & le Saint-Esprit sont également adorables, & ne sont qu'un seul Dieu & un seul Seigneur, alléguant à ce sujet un grand nombre de passages, soit de l'ancien, soit du nouveau Testament, & la profession que nous faisons dans le Baptême de croire au Pere, au Fils & au Saint-Esprit, la formule du Baptême qui est au nom de ces trois Personnes, & la bénédiction que l'on donne aux baptisés, en invoquant le nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit.

§. VI.

§. VI.

Des homelies ſuppoſées à ſaint Chryſoſtome.

I. LEs deux homelies ſur la Geneſe ſont d'un même ſtile & d'un même génie, mais elles n'ont rien de ſaint Chryſoſtome. On voit que celui qui les a faites y parle en preſence de l'Evêque, qu'il appelle le Pere commun; ce qui fait croire qu'elles ſont de quelque Prêtre d'Antioche, qui prêchoit à ſon tour devant l'Evêque Flavien. Il prouve dans la premiere, que rien n'eſt au-deſſus de la parole divine, qui eſt en effet plus douce que le miel, & dont la douceur procure la ſanté à notre ame. Dans la ſeconde, que le premier homme a perdu par le peché la reſſemblance qu'il avoit avec Dieu, mais qu'elle lui a été renduë par Jeſus-Chriſt. Homelie ſur la Geneſe, *p.* 532.

II. L'homelie ſuivante, qui a pour titre : Sur le commencement du jeûne, ſur l'exil d'Adam, & ſur les mauvaiſes femmes, eſt une piece qui ne méritoit pas de voir le jour, non plus que celle où il eſt parlé d'Abraham & d'Iſaac. Il faut porter le même jugement ſur celle qui défend de ſe trouver au théatre ; ce qu'elle a de plus que les deux précedentes, c'eſt que l'Auteur paroît avoir eû quelque teinture d'éloquence. On a attribué à Severien de Gabales l'homelie ſur ces paroles d'Abraham : *Mettez votre main ſur ma cuiſſe* ; mais le ſtile eſt moins concis que celui de Severien, & l'Auteur y traite les choſes avec plus de gravité. Autres homelies ſur la Geneſe, *p.* 539, 552. *Pag.* 569. Geneſe 24, 2.

Il eſt inutile de dire beaucoup de choſes pour prouver la ſuppoſition des quatre homelies ſur Job ; la ſeule lecture que l'on en fera, ſuffira pour les regarder comme indignes de ſaint Chryſoſtome. Homelie ſur Job, *p.* 579.

III. On a auſſi attribué à Severien de Gabales l'homelie ſur Helie ; mais elle n'eſt pas même digne de lui, & paroît être l'ouvrage de quelque nouveau Grec, qui tâche indiſcretement de montrer que Dieu uſa de ruſes & de fineſſes envers Helie. Les homelies ſur Joſeph & ſur Suſanne, ſont auſſi attribuées à Severien par quelques Critiques ; mais elles ne portent ſon nom dans aucun manuſcrit, & on ne connoît aucun Ancien qui les ait citées ſous ſon nom, le ſtile même en eſt beaucoup plus doux & plus coulant que celui de Severien, & l'Auteur y traite les choſes avec moins d'étenduë que Severien n'a coutume de faire. Homelies ſur Helie, ſur Joſeph, ſur Suſanne & les trois enfans de Babylone, *pag.* 600. *Pag.* 604, 607, 612.

L'homelie ſur les trois jeunes hommes de Babylone n'a rien non plus du ſtile de Severien, à qui quelques-uns l'ont encore attribuée. Elle eſt néanmoins ancienne & à peu près du tems de ſaint Chryſoſtome. Nous avons quelquefois cité ſous ſon nom celle qui eſt ſur Suſanne, en ſuivant les anciennes éditions.

§. VII.

De l'ouvrage imparfait ſur ſaint Mathieu.

Cet ouvrage n'eſt point de ſaint Chryſoſtome.

I. ON convient communément aujourd'hui que cet ouvrage n'eſt point de ſaint Chryſoſtome. Le ſtile qui en eſt dur & embaraſſé, le prouve aſſez; & il y a même tout lieu de croire qu'il a été écrit originairement en latin; ce qui paroît autant par ſon ſtile, que par les textes de l'Ecriture qui y ſont cités pour la plus grande partie, ſuivant les Bibles latines. Il y a même des endroits où l'Auteur remarque que le texte grec étoit different du ſien. On ne peut dire en quel tems on a mis à la tête de cet ouvrage le nom de ſaint Chryſoſtome, ni ſi c'eſt l'Auteur même qui l'a emprunté pour donner cours à ſon commentaire. Ce qu'on en ſçait de plus aſſuré, c'eſt qu'il portoit le nom de ce ſaint Evêque dès avant le Pontificat de Nicolas premier, puiſque ce Pape cite un endroit de la trente-deuxiéme homelie dans ſes réponſes aux conſultations des Bulgares, où il eſt dit que c'eſt le conſentement des parties qui fait le mariage.

Tom. 8. *Concil. pag.* 518, *n.* 31.

En quel tems il a été fait. Homel. 52.

II. L'Auteur ſemble dans un endroit compter autant d'années depuis l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt juſqu'à ſon tems, que les hommes en vivoient avant le déluge: D'où il ſeroit naturel de conclure qu'il vivoit environ neuf cens ans après l'Aſcenſion du Sauveur. Mais on ne doit point prendre à la rigueur ce qu'il dit ſur ce ſujet; puiſqu'il eſt certain que ſon ouvrage portoit le nom de ſaint Chryſoſtome avant le neuviéme ſiécle. D'ailleurs il y parle du Paganiſme, comme étant encore en vigueur, & témoigne que l'Arianiſme, quoiqu'abbatu par le grand Theodoſe, avoit encore des Egliſes, des Evêques & des Prêtres. C'étoit donc après le regne de Theodoſe que cet Auteur écrivoit, & même aſſez long-tems après, c'eſt-à-dire, ſur la fin du ſixiéme, ou au commencement du ſeptiéme ſiecle.

Homel. 10. homel. 13, 20, 26.

L'Auteur étoit Arien.

III. Au reſte on ne peut douter que cet ouvrage n'ait eû pour

Auteur un Arien (*a*) & un Anoméen. Cela se remarque principalement dans les homelies 19, 22, 28, 34, 35, 45, 46, 48 & 49, où il rejette la doctrine catholique touchant l'égalité des trois Personnes divines, l'unité de leur substance ; & où il nie que le Fils procede de la substance même du Pere, & où il dit en termes exprès que l'heresie de ceux qui professent la consubstantialité du Verbe, c'est-à-dire, les Catholiques, déclarent la guerre, non-seulement à l'Eglise de Jesus-Christ, mais encore à tous ceux qui ne sont pas de leur sentiment. Cet Auteur enseigne encore avec les Donatistes, qu'il faut rebaptiser les hérétiques, le Baptême qu'ils ont reçu dans leur secte étant nul. Il dit aussi que ceux-là sont des traîtres, qui par crainte de perdre la vie, taisent la verité ; ce qui va directement contre la discipline établie dans l'Eglise Catholique, qui défendoit aux Chrétiens de s'offrir eux-mêmes aux persécuteurs, & d'irriter les Payens par une confession indiscrete de la verité. Quoiqu'il reconnoisse que l'Apôtre a per-

Homel. 15 & 13.

Homel. 23.

Homel. 32.

(a) *Fructus eorum nulli procedunt ad usum : umbra refrigerii non est in eis. Et verum est quidem quia spinas & tribulos omnes iniquos hæreticos appellavit : tamen forsitan sciens Dominus hanc hæresim esse prævalituram præ omnibus, tribulos eos appellavit, quasi Trinitatis professores, & triangulam impietatem in sua perfidia bajulantes.* Homil. 19. *Sed fortè dicit hæreticus, volens ostendere Patrem & Filium unum vel æqualem. Non est ita intelligendus hic locus, sed sic : Si ego sub potestate constitutus possum jubere eis qui sub meâ sunt potestate : quantò magis tu &c.* Homil. 22. *paulò antè finem. Omnia mihi tradita sunt à Patre meo. Sic habet : A quo illi tradita sunt, si unus est Pater & Filius ? aut quare habere non poterat, nisi tradita illi fuissent, si per omnia Patri suo erat æqualis ?* Homil. 28. *Dicit Dominus vineæ procuratori suo. Cui procuratori ? Sine dubio Filius dicit Spiritui sancto. Et si volueris, concedo tibi ut Pater Filio dicat. Non quæro utrum Filius sit Patris procurator, aut Spiritus sanctus Filii ; sed hoc dico, quia procurator domus & paterfamilias, nec ejusdem substantiæ possunt esse, nec una persona esse, nec æqualis dignitas. Si ergo alter paterfamilias, alter procurator patrisfamilias, quomodo locum habebit ternitas tua ? Si autem ejusdem substantiæ iste est, & est minor, injuriam facit substantiæ. Si verò non æqualis dignitas, quomodò una substantia ?* Homil. 34. *Non est meum dare vobis, ita loquitur : Quid ergò mentitus est Christus dicens : Non est meum ? Non. Omnis enim qui habet potestatem, si acceptam habet ab alio, illius est verè qui dedit. Nam quid habebat Filius proprium, cùm ipse non esset suus, sed Patris ? Ergò inter eum cujus non est, & inter eum cujus est, nec una persona est, nec æqualis potestas. Si enim unus Deus & Pater & Filius, aut certè potest, aut certè non potest. Quis vidit talem unum Deum cœlestem colere, qui in dimidio potens est, & in dimidio impotens ? Aut quis illos putet æquales, quorum non est æqualis potestas ?* Homil. 35. *Nam omnis hæresis impia adversùs eas hæreses videtur insurgere, quæ non sapiunt similiter ; utputà hæresis Photini non solùm Christi Ecclesiæ adversatur, sed omnibus hæresibus aliter sapientibus. Hæresis Homoousianorum non solùm Christi Ecclesiæ adversatur, sed & omnibus hæresibus non similiter sapientibus.* Homil. 48. *Quando vides hæreticos, tres per omnia æquales dicentes ejusdem esse substantiæ, ejusdem autoritatis, sine principio omnes, hos aliquâ parte distantes à se, non mireris : implent enim mensuram patrum suorum Gentilium, quoniam & illi similiter multos Deos colebant.* Homil. 45.

mis les secondes nôces, il ne laisse pas de les traiter de fornication. Il y a aussi un endroit où il semble nier la presence réelle dans l'Eucharistie; mais ailleurs il en parle d'une maniere qui approche de la doctrine catholique. Quelques Critiques ont prétendu que toutes ces erreurs, & beaucoup d'autres que nous passons sous silence, avoient été ajoutées à cet ouvrage; & Erasme témoigne avoir vû des manuscrits où on les avoit effacées, & depuis remises en marge. C'est sur un de ces manuscrits corrigés, qu'un Cordelier nommé Mahusius le fit imprimer à Anvers en 1545, sous le nom de saint Chrysostome; mais cette édition fut mal reçûë des Sçavans, & on a continué depuis à imprimer ce commentaire avec toutes ses erreurs. La derniere édition qu'on en a donnée a été faite sur un manuscrit de la Chartreuse du Val-Dieu, qui a paru à l'Editeur plus correct que les autres.

Pourquoi cet ouvrage est appellé imparfait.

IV. Il est distribué en cinquante-quatre homelies. La derniere n'explique qu'une partie du chapitre 25 de saint Mathieu; & on ne trouve rien dans les précedentes sur les chapitres 14, 15, 16, 17 & 18 de cet Evangile. C'est pour cette raison qu'on donne à cet ouvrage le titre d'imparfait. Ce n'étoit originairement qu'un commentaire; on l'a depuis divisé en homelies, sans toutefois leur en donner la forme, car elles n'ont ni la glorification ordinaire, ni exorde.

Jugement de cet ouvrage.

V. L'Auteur avoit de l'érudition, mais peu de critique: car il s'autorise souvent de Livres apocryphes, en particulier de celui qui portoit le nom de Seth, des opuscules attribués à saint Clement, & de certains Livres intitulés mysterieux ou secrets. Il ajoute à l'Oraison dominicale ces paroles: *Parce que le Royaume, la puissance & la gloire vous appartiennent pour jamais.* Saint Chrysostome lisoit de même, avec quelques Anciens, comme on le verra dans la suite.



ARTICLE VIII.

Des Ecrits de ſaint Chryſoſtome contenus dans le ſeptiéme Tome.

§. I.

Des douze premieres homelies ſur ſaint Mathieu.

I. LEs homelies de ſaint Chryſoſtome ſur l'Evangile de ſaint Mathieu, ont toujours tenu le premier rang entre ſes écrits, & on les a regardés avec juſtice comme un tréſor de la morale Chrétienne, où toute ſorte de perſonnes peuvent apprendre à regler leurs mœurs, & à s'inſtruire des verités de la religion. Elles ſont au nombre de 90, dont la dix-neuviéme a été diviſée en deux dans les traductions latines ; ce qui fait que l'on en compte 91. Saint Chryſoſtome les prêcha toutes à Antioche, comme on le voit par ce qu'il dit dans la ſeptiéme : Lorſqu'il s'agit de l'honneur de votre Ville, vous voulez l'emporter au-deſſus de toute la terre, à cauſe qu'elle eſt la premiere qui a donné aux Fideles le nom de Chrétiens ; & lorſqu'il s'agit de la vertu & de la modeſtie chrétienne, vous ſouffrez que les plus petits Villages l'emportent au-deſſus de vous. Il ſemble dans la ſoixante-treiziéme parler des diſputes excitées en cette Ville au ſujet de ſaint Mélece & de Paulin, comme finies depuis longtems ; d'où l'on peut conjecturer qu'il y fit cette homelie, & on peut dire la même choſe des autres, depuis la mort de Paulin arrivée vers l'an 388. On remarque encore qu'il y traite rarement des juremens, contre leſquels il n'avoit ceſſé de crier à Antioche pendant les années 386, 387, 388. Le peuple d'Antioche s'étoit donc corrigé ſur ce point, lorſque ſaint Chryſoſtome lui expliqua l'Evangile de ſaint Mathieu. Ainſi ce n'a pû être que vers l'an 390. Il traite cet Evangile, non-ſeulement en Orateur, mais auſſi en Interprete, expliquant avec beaucoup de netteté & de ſagacité les difficultés qui ſe rencontrent, ſoit dans le ſens de la lettre, ſoit par rapport au tems où les choſes ſont arrivées, & à l'occaſion qui les a fait naître. Il concilie même les contrarietés apparentes qui ſe rencontrent entre les Evangeliſtes. Ces homelies ſont citées par Theodoret, par le Concile de Calcedoine &

Hom. 7, *pag.* 116. Act. 11. 26.

(a) Theodoret *Dialog.* 2, *t.* 4, *pag.* 105, *tom.* 4 *Concil. pag.* 831. Facundus *l.* 3, *cap.* 3, *pag.* 114.

par Facundus (*a*); & saint Chrysostome les cite lui-même dans l'homelie 27 sur la premiere Epître aux Corinthiens. Anien que l'on croit être le Diacre Pelagien, qui assista au Concile de Diospolis en 415, traduisit en latin les 26 premieres de ces homelies, avec les sept qui sont à la loüange de saint Paul, croyant y trouver dequoi appuyer les erreurs des Pelagiens, dont il étoit infecté. Nous avons encore cette traduction avec le Prologue, ou l'Epître dédicatoire adressée à Oronce. Sa version des homelies sur saint Paul paroît assez bonne; mais il est trop diffus dans celle qu'il a donnée des homelies sur saint Mathieu, & s'y répand souvent en des termes inutiles. Quelques-uns ont crû qu'il les avoit toutes traduites; & ce qui paroît favoriser cette conjecture, c'est que saint Thomas d'Aquin, qui ne pouvoit avoir lû ces homelies que dans une traduction latine, en fait un magnifique éloge, disant qu'il aimoit mieux les lire que d'être le maître de Paris. On lit aussi dans un manuscrit de Florence, que les vingt-cinq homelies traduites par Anien, ne faisoient que la premiere partie; il y en avoit donc une seconde, & peut-être une troisiéme & une quatriéme. Dans un autre manuscrit il est remarqué que les vingt-six premieres homelies sont de la traduction d'Anien, & que les suivantes ont été traduites par George de Trapezonte. Nous avons cette traduction, mais elle est souvent infidelle, & ne rend pas toujours le sens de saint Chrysostome, apparemment parce que George n'avoit eû en main qu'un manuscrit vicié & défectueux.

Papirius Masson, l. 6, *de Rom. Pontif. in Joan. Pap. XXI.*

Analyse de la premiere homelie, *pag.* 1. *tom.* 5.

II. Dans la premiere homelie saint Chrysostome traite de l'excellence & de l'utilité de la doctrine de l'Evangile. Notre vie devroit être si pure que nous n'eussions pas besoin du secours de l'Ecriture sainte, & que la grace seule nous tenant lieu de tous les Livres, la Loi de Dieu fût écrite dans le fond de notre cœur par l'impression du Saint-Esprit. C'est ainsi que Dieu parloit à Noë, à Abraham & aux anciens Patriarches, à cause de la pureté de leur cœur; mais les crimes des Juifs l'ont obligé à se servir de lettres & de table, & de traiter avec eux par écrit. Dans le nouveau Testament Dieu a traité les Apôtres comme il avoit traité les Patriarches; car Jesus-Christ ne leur a rien laissé par écrit, mais au lieu de Livres, il leur a donné la grace de son Esprit Saint. Le déreglement seul des hommes nous a rendu l'Ecriture nécessaire, les uns par la dépravation de leur doctrine, les autres par la corruption de leur vie & de leurs mœurs. On a donné à cette Ecriture le titre d'Evangile, c'est-à-dire, de bon-

ne nouvelle, parce qu'elle annonce à tous, aux méchans, aux impies, aux ennemis de Dieu, & à des aveugles assis dans les ténebres & dans l'ombre de la mort, la délivrance des peines, le pardon des pechés, la justice, la sanctification, la redemption, l'adoption des enfans de Dieu, l'heritage de son Royaume & la gloire de devenir les freres de son Fils unique. Si l'on demande pourquoi Jesus-Christ ayant eû tant d'Apôtres, il n'y en a que deux qui ayent écrit l'Evangile, & deux de leurs disciples ; on peut répondre que c'est parce que ces hommes si saints ne faisoient rien par un desir de gloire, & qu'ils régloient tout par l'utilité & par le besoin. Un seul Evangeliste, dira-t-on, ne pouvoit-il pas suffire ? Sans doute ; mais lorsque l'on voit quatre personnes écrire chacun son Evangile en divers tems, en divers lieux, sans s'assembler ou conferer ensemble, & parler tous néanmoins comme s'ils n'avoient qu'une même bouche ; cette union de sentimens & de paroles est une puissante preuve de la verité. Et il ne faut pas s'étonner de ce qu'ils se trouvent differens en plusieurs choses : car cela même prouve qu'ils n'ont rien dit que de vrai. S'ils s'accordoient jusqu'aux moindres circonstances des lieux & des tems, les ennemis de l'Eglise n'auroient pas manqué de les accuser d'avoir écrit de concert. Il n'y a même entre eux aucune contrarieté en ce qui regarde les verités capitales de la religion. Ils disent tous qu'un Dieu s'est fait homme, qu'il a fait de grands miracles ; qu'il a été crucifié & enseveli ; qu'il est ressuscité & monté au Ciel ; qu'il viendra un jour juger le monde ; qu'il a établi une Loi très-sainte, & nullement contraire à la premiere ; qu'il est Fils unique de Dieu, & consubstantiel à son Pere. Que si en parlant de quelques miracles, les uns rapportent des circonstances omises par les autres, il ne faut pas s'en étonner. Si un seul Evangeliste avoit tout dit, envain il y en auroit eû plusieurs ; & s'ils eussent tous dit des choses nouvelles & differentes, on n'auroit pû faire voir comment ils s'accordent entre eux. C'est pourquoi ils disent tous des choses communes à tous, & chacun d'eux en dit aussi qui lui sont propres ; afin qu'il parût qu'il étoit nécessaire qu'il y en eût plusieurs, & afin que chacun d'eux dans ce qu'il rapporte rendît témoignage à la verité. C'est la raison que saint Luc témoigne avoir euë d'écrire son Evangile ; & nous apprenons de la tradition de nos Peres, que ce qui porta saint Jean à écrire le sien, fut que les trois autres Evangelistes ayant eû principalement pour but d'écrire de Jesus-Christ, comme homme, il étoit important de laisser par écrit ce qui re-

gardoit sa divinité & sa géneration éternelle. Saint Mathieu écrivit son Evangile, à la priere des Juifs convertis à la foi ; c'est pourquoi il l'écrivit en hebreu, & ne se mit en peine que d'y faire voir que Jesus-Christ descendoit de la race d'Abraham & de David, au lieu que saint Luc écrivant géneralement pour tout le monde, fait remonter la géneration de Jesus-Christ jusqu'à Adam. Saint Chrysostome fait voir l'union & la conformité des Evangiles par l'acceptation génerale qui en a été faite dans toutes les parties de la terre ; & montre avec beaucoup de solidité que la doctrine qui y est enseignée surpasse infiniment toutes les maximes que les faux sages du Paganisme ont établies dans leurs écrits. Il prie ses Auditeurs de prévoir toujours en particulier, avant de venir à l'Eglise, l'endroit de l'Evangile de saint Mathieu qu'il se proposoit de leur expliquer de suite, cette méthode étant très-utile pour entendre aisément l'explication du texte. Après quoi il leur propose les difficultés qui se rencontrent dans la génealogie de Jesus-Christ, & promet de leur en donner la solution. Cette homelie, de même que les suivantes, est terminée par une exhortation sur divers points de morale. Il leur enseigne dans celle-ci avec quel respect, & avec quelle pieté, ils doivent écouter la parole de l'Evangile ; & prend occasion de l'attention que l'on donne ordinairement au recit des choses mondaines, & du soin que l'on avoit de se rendre habile dans l'histoire de ce monde, pour les exhorter à écouter attentivement la parole de Dieu, & à s'en instruire.

Analyse de l'homelie seconde, *pag.* 18.

III. De même que Moyse a appellé son Livre le Livre de la création du Ciel & de la Terre, quoiqu'il y parle aussi de beaucoup d'autres choses ; de même aussi saint Mathieu appelle son Evangile le Livre de la géneration de Jesus-Christ, quoiqu'il y marque encore toute la suite de sa vie ; parce que la naissance de Jesus-Christ est le principe & comme la racine de tous les autres mysteres. S'il ne nomme pas d'abord Jesus-Christ fils d'Abraham, mais fils de David, ce n'est pas, comme disent quelques-uns, pour remonter du dernier au premier ; mais c'est parce que tout le monde parloit alors de David, & que son nom étoit très-illustre & très-connu, comme n'étant pas si ancien qu'Abraham. Les Juifs disent eux-mêmes dans l'Evangile : Ne sçavons-nous pas que le Christ doit venir de la race de David ? Aucun d'entre eux ne l'appelloit fils d'Abraham, quoique la promesse eût été faite à ce Patriarche, comme à David. Comment, direz-vous, peut-on prouver que Jesus-Christ descende de

Joan. 7, 42.

la

la race de David, puisqu'il n'est pas né d'un homme, mais d'une Vierge, dont on ne rapporte point la génealogie? La preuve est aisée, & se tire des paroles de Dieu à l'Ange Gabriel: *Allez*, lui dit-il, *à une Vierge fiancée à un homme nommé Joseph, qui est de la maison & de la famille de David.* Si la Vierge étoit de la famille de David, Joseph en étoit aussi; car il étoit défendu par la Loi de chercher une femme hors de sa Tribu, & d'en épouser une qui n'en fût pas. Il paroît que saint Chrysostome rapportoit à la Vierge ces paroles: *De la famille & de la maison de David*; mais plus bas il les entend de Joseph, & dit même qu'elles se peuvent entendre de l'un ou de l'autre, sans qu'on en puisse tirer d'autre conséquence, sinon qu'ils étoient tous deux de la famille de David. Saint Mathieu ne rapporte point la génealogie de la Vierge, parce que ce n'étoit point l'ordre parmi les Juifs de tirer la génealogie du côté des femmes; mais il se contente pour nous la faire connoître, de nous rapporter la génealogie de Joseph; ce qui suffisoit pour montrer que l'époux étant de la famille de David, l'épouse en devoit être aussi, puisqu'un homme aussi juste que Joseph se seroit bien gardé d'épouser une femme d'une autre Tribu que la sienne. La morale de cette homelie roule sur l'obligation où sont les Chrétiens de lire l'Ecriture sainte; & saint Chrysostome fait voir que cette obligation n'est point restrainte aux Religieux & aux Solitaires; mais qu'elle s'étend même aux gens engagés dans le mariage, parce qu'elle est la nourriture de l'ame, & qu'une parole de l'Ecriture excite souvent dans nous une flamme plus vive que le feu, & nous rend propres à toute sorte de biens. Il répond à ceux qui disoient: Il ne sert de rien d'entendre la parole de Dieu, lorsqu'on ne la pratique pas; qu'on ne laisse pas même alors d'en tirer une utilité très-considerable. Car on s'accusera soi-même, dit-il, on soupirera, on gémira & on se mettra enfin en état de faire ce qu'on aura appris.

Luc. 1, 27.

Analyse de la troisiéme homelie, p. 32.

IV. Dans la troisiéme homelie saint Chrysostome demande pourquoi on rapporte la génealogie de Joseph, quoiqu'il n'ait rien contribué à la naissance du Fils de Dieu? C'est, répond-il, que l'Evangeliste ne vouloit pas que les Juifs sçussent si-tôt le secret de cet enfantement divin, & que Jesus-Christ fût né d'une Vierge. Il dit qu'il a appris cette raison des hommes illustres & admirables qu'il appelle ses Peres, & ajoute que ce fut encore pour épargner l'honneur de la Vierge, & la défendre d'un fâcheux soupçon, qui auroit pû porter les Juifs à la lapider com-

me adultere. Auſſi les Anges ne découvrirent ce ſecret qu'à Joſeph & à Marie ; & lorſqu'ils annoncerent aux Paſteurs la naiſſance du Sauveur, ils ne leur dirent point en quelle maniere elle s'étoit faite. Quelques Interpretes croyoient que l'Evangeliſte n'avoit point parlé d'Eſaü, parce que lui & ceux de ſa race ont été méchans ; mais ſaint Chryſoſtome fait voir que ce ne peut être là la vraie raiſon, puiſqu'un peu après l'Evangile nomme des femmes de mauvaiſe vie. Il croit donc que l'on n'a paſſé ſous ſilence Eſaü & ſa race, que parce que les Sarrazins, les Iſmaëlites, les Arabes & tous les autres peuples deſcendus de lui, n'avoient rien de commun avec les Iſraëlites. Sur ces paroles : *Judas engendra Pharés & Zaram de Thamar*, il dit que nous devons d'autant plus admirer Jeſus-Chriſt dans ſa naiſſance, que s'étant revêtu de notre chair, il a bien voulu avoir pour ſes ancêtres, des perſonnes publiquement deshonorées, ſans rougir de ſe charger en quelque ſorte de la honte de nos maux ; que par-là il a voulu encore reprimer l'orgueil des Juifs, qui négligeant la vraie nobleſſe de l'ame s'autoriſoient, dans leurs vices, des vertus d'Abraham ; & leur montrer que ſi ce Patriarche dont ils ſe vantoient de deſcendre avoit pratiqué la vertu, Judas dont ils tiroient leur nom, étoit tombé dans un grand crime ; qu'ainſi ils ne devoient pas s'appuyer ſur la vertu d'Abraham, mais ſur la leur propre ; parce qu'en effet nul homme n'eſt digne de blâme ou de loüange, par la vertu ou par le déreglement de ſes peres : celui-là au contraire eſt plus illuſtre, qui devient vertueux, étant né de peres qui ne l'étoient pas. Sur la fin de cette homelie, il s'applique à montrer que l'humilité doit ſanctifier toutes nos bonnes œuvres ; que le moyen de les mettre en ſureté, eſt de les oublier ; que nous devons reconnoître que c'eſt la grace de Dieu qui nous ſauve ; qu'en croyant n'avoir rien fait, nous nous attirons une récompenſe encore plus grande que par toutes nos vertus ; que rien ne plaît tant à Dieu que de voir qu'on ſe met au rang des plus grands pecheurs ; que c'eſt-là le comble de la vertu & de la ſageſſe chrétienne.

Analyſe de la quatrième homelie, pag. 45.

V. Saint Chryſoſtome croit que ſaint Mathieu a écrit ſon Evangile le premier de tous, & que c'eſt ce qui l'a obligé à rapporter exactement la génealogie de Jeſus-Chriſt. Il eſt vrai que ſaint Luc la fait remonter plus haut ; mais c'eſt qu'écrivant après ſaint Mathieu, il a crû devoir ajouter quelque choſe de plus particulier. C'étoit l'uſage des Prophetes de commencer par ces paroles : *Voici la viſion qui m'a apparu* ; ou : *Voici la pa-*

role que le Seigneur m'a adressée, & ils en usoient ainsi, parce que ne faisant que peu de miracles, ils avoient besoin d'autoriser leurs propheties du nom du Seigneur. Saint Mathieu ne commence pas de même son Evangile, parce que les miracles rendoient témoignage à ses paroles, & que les Chrétiens pour qui il écrivoit, étoient déja affermis dans la foi. Saint Chrysostome remarque, que quoique les miracles ayent cessé après que l'Evangile a été planté, & a pris de fortes racines dans tout le monde, il s'en étoit néanmoins fait plusieurs de son tems sous l'Empire de Julien, le plus impie de tous les Princes. Lors, dit-il, que les Juifs entreprirent de rebâtir leur Temple à Jerusalem, on a vû un feu sortir de ses fondemens, qui a mis en fuite ceux qui y travailloient ; & lorsque cet impie porta son aveuglement jusqu'à prophaner les vases sacrés, on a vû son trésorier & son oncle qui portoient le même nom que lui, mourir tous deux, l'un ayant été mangé de vers, & l'autre étant crevé tout d'un coup. On a vû des fleuves cesser de couler dans des Païs, à cause des sacrifices abominables qu'on y avoit faits ; & une famine se répandre sur toute la terre en même-tems que cet Empereur impie y répandoit ces désordres. Dieu fait d'ordinaire de semblables prodiges, lorsqu'il voit que les siens sont dans les dernieres extrêmités, & que leurs ennemis enyvrés de leurs prosperités, les tyrannisent avec violence. L'Evangeliste divise en trois parties la génealogie de Jesus-Christ. La premiere commence à Abraham & finit à David : La seconde commence à David & finit à la transmigration en Babylone : La troisiéme commence à cette transmigration, & finit à Jesus-Christ. S'il ne dit rien de la captivité d'Egypte, c'est parce qu'elle étoit fort ancienne, & que les Israëlites n'y avoient point été envoyés pour leurs pechés, comme à Babylone. Il étoit bon, avant de rapporter la naissance de Jesus-Christ, de nous faire remarquer de combien de degrés il étoit éloigné d'Abraham, de David, & de la transmigration en Babylone, & que nous eussions soin de bien supputer les tems, afin de reconnoître que le Christ dont parle l'Evangeliste, est celui-là même qui a été prédit par les Prophetes. Car après avoir compté ces génerations, & reconnu par la supputation des tems que Jesus-Christ est le Messie, il est aisé ensuite de croire le miracle de sa naissance. Saint Chrysostome remarque que la verité en est encore prouvée, par la résolution que Joseph qui ne connoissoit pas encore ce mystere, prit de quitter secretement la sainte Vierge. Il demande pourquoi l'Ange ne l'en informa

qu'après qu'il fut entré dans le soupçon & dans le trouble ; & répond que ce fut de peur qu'il ne tombât dans la même défiance où se trouva Zacharie. Car, dit-il, lorsqu'on voit une chose de ses yeux, il est aisé de la croire ; mais lorsqu'il n'en paroît encore rien, on ne la croit pas si facilement. La sainte Vierge par une semblable raison ne dit rien à son mari d'une nouvelle si surprenante ; & l'Ange attendit le tems propre & favorable pour la lui apprendre. Le nom de femme dont se sert ici l'Evangile veut dire fiancée, suivant l'usage de l'Ecriture, qui appelle gendres ceux qui ne sont encore qu'accordés. Lors donc que l'Ange dit à Joseph, *prenez Marie*, il ne veut dire autre chose, sinon qu'il la retienne en sa maison ; car il avoit déja résolu de la quitter. Saint Chrysostome fait diverses réflexions sur les grands avantages que la naissance du Messie devoit causer aux hommes, & en prend occasion d'exhorter ses Auditeurs à faire éclater dans leur conduite les vertus qu'ils doivent pratiquer en qualité de Chrétiens. Je vous dis ceci, leur dit-il, afin que vous soyez reglés en toutes choses, non pour plaire aux hommes, mais pour les édifier. Néanmoins lorsque je cherche en vous des marques de ce que vous êtes, j'en trouve de toutes contraires. Si j'en juge par le lieu, je vous vois passer les jours dans les spectacles, dans le cirque, dans le théatre, dans les assemblées publiques, & dans la compagnie de personnes toutes corrompuës. Si je considere votre exterieur, je vois des ris immoderés, & des effusions de joie semblables à celles des femmes perduës. Que si je m'arrête à vos habits, je ne puis les distinguer d'avec les habits des comédiens. Si je juge de vous par ceux qui vous suivent, je ne vois que des flateurs & des gens de bonne chere. Si j'examine vos paroles, je n'y vois rien d'utile, rien de sérieux, ni rien qui ressente ce que nous sommes. Enfin, si j'en juge par votre table, c'est encore où je trouve plus de sujet de vous accuser. Il les exhorte de mépriser, à l'exemple des trois jeunes hommes de Babylone, la statuë d'or que le démon nous veut faire adorer, c'est-à-dire, l'amour de l'argent ; & à descendre dans la fournaise où les pauvres sont brûlés, pour les y rafraîchir par leurs aumônes, comme l'Ange y descendit pour soulager ces trois jeunes hommes.

Analyse de la cinquiéme & sixiéme homelies, *p.* 71 & 84.

VI. Dans la cinquiéme homelie saint Chrysostome fait voir que le nom d'Emmanuel que l'on devoit donner au Messie, marquoit l'évenement des choses, & que c'étoit comme si l'Ange avoit dit, les hommes verront Dieu vivant avec eux ; que si

dans la prophetie d'Isaïe il ne s'agissoit point d'une Vierge, ou que cette Vierge dût concevoir par la voye ordinaire, on ne pourroit dire en quoi consisteroit le prodige & le miracle que Dieu y promet ; que lorsque l'Ecriture dit que Joseph n'avoit point connu la sainte Vierge, jusqu'à ce qu'elle enfanta son premier né, cela ne veut pas dire qu'il la connut ensuite, l'Evangeliste nous apprenant en cet endroit ce que nous ne pouvions apprendre que de lui, c'est-à-dire, que Marie étoit demeurée Vierge jusqu'à son enfantement ; mais nous laissant à conclure nous-mêmes qu'un homme aussi juste que Joseph n'a eû garde depuis de penser à s'approcher de celle qui étoit devenuë Mere d'une maniere divine, & qui avoit été honorée d'une fécondité si miraculeuse ; que quand l'Evangile appelle Jacques & Jean freres de Jesus-Christ, c'est pour se conformer à l'opinion commune, selon laquelle Joseph passoit pour le mari de la Vierge ; que l'étoile qui apparut aux Mages n'étoit pas une étoile ordinaire, ni même une étoile, mais une vertu invisible qui se cachoit sous la forme exterieure de cet astre, qui ne brilloit pas dans la nuit comme les autres, mais au milieu du jour & en plein midi, & qui n'alloit pas de l'Orient à l'Occident, comme le Soleil, la Lune, les Planetes & les Etoiles, mais du Septentrion au Midi, selon la situation de la Palestine à l'égard de la Perse, d'où ces Mages étoient venus ; qui n'avoit pas, comme les autres astres, un mouvement qui lui fût propre, allant quand il falloit aller, & s'arrêtant quand il falloit s'arrêter ; que Dieu fit paroître cette étoile pour convaincre l'infidelité des Juifs, & condamner l'indifference avec laquelle ils écoutoient les propheties qui promettoient la naissance du Sauveur, voulant que des Perses leur apprissent les premiers, ce qu'ils ne vouloient pas apprendre eux-mêmes des oracles de leurs Prophetes, afin que s'ils avoient quelque reste de bonne volonté, cette occasion les portât à croire, & que s'ils vouloient toujours être rebelles, il ne leur restât plus aucune excuse ; que l'Evangeliste, en parlant de la naissance de Jesus-Christ, en rapporte le lieu & le tems, pour rappeller en notre mémoire les anciennes propheties, dont l'une qui est de Michée, met sa naissance à Bethléem ; & l'autre qui est du Patriarche Jacob, en fixe le tems, disant : *Les Princes ne cesseront point dans la Tribu de Juda, & les chefs sortiront toujours de sa chair jusqu'à ce que celui qui a été destiné de Dieu soit venu.* Saint Chrysostome établit pour maxime que nous ne devons point nous appuyer lâchement sur le mérite des autres ; & que quoiqu'il soit

Mich. 5, 2.
Gen. 49, 10.

vrai que les prieres des Saints ont beaucoup de force, ce n'est que lorsque nous y joignons un changement de vie; que comme nous avons été purifiés la premiere fois dans le baptême par l'eau & par l'esprit, nous le sommes une seconde fois dans la pénitence, par les larmes, & par une vive douleur de nos pechés. Il déclame vivement contre les representations deshonnêtes, & contre les spectacles qui tendoient à prophaner la sainteté du mariage, & qui deshonoroient devant tout le monde ce grand Sacrement.

Analyse de la septiéme & huitiéme homelies, p. 102 & 118.

VII. Il fait dans la septiéme homelie l'application de la prophetie de Michée à Jesus-Christ, & montre qu'étant le seul Prince qui soit sorti de Bethléem, & dès le commencement des jours de l'éternité, elle ne peut s'appliquer à Zorobabel, comme faisoient quelques-uns, puisqu'il n'étoit pas né dans la Judée, mais en Babylone. Il croit que l'étoile apparut aux Mages long-tems avant la naissance de Jesus-Christ, parce qu'ils devoient employer un grand nombre de jours à ce voyage, & qu'il étoit besoin pour faire éclater davantage cet évenement, qu'ils adorassent l'enfant étant encore au maillot. Il appelle les Mages les premiers Peres de l'Eglise, & fait honte à Marcion & à Paul de Samosate, de ce qu'ils refusent de reconnoître pour Dieu celui que les Mages ont adoré comme Dieu en sa chair. Leurs empressemens à lui rendre leurs hommages, fournit une occasion à saint Chrysostome d'exhorter ses Auditeurs à le venir adorer sur la Table sacrée, & de quitter à cet effet leur attachement pour les spectacles & les vains plaisirs du siécle. Il releve dans la huitiéme la foi des Mages, qui bien loin de s'offenser de la pauvreté exterieure qu'ils trouverent dans l'étable où étoit Jesus-Christ, se prosternerent devant lui, & lui offrirent des presens qui n'avoient rien de charnel comme les offrandes des Juifs, mais qui étoient des dons mysterieux, & qui avoient rapport à la grace & à l'excellence de l'Eglise. Sur ce qui est dit du retour des Mages dans la Perse, & de la fuite de Jesus-Christ en Egypte, il dit qu'il en a été ainsi ordonné, non-seulement pour accomplir la prophetie d'Osée, mais encore pour annoncer dès-lors à toute la terre les grandes esperances qu'elle devoit concevoir pour l'avenir. Car comme l'Egypte & Babylone avoient été plus que tout le reste du monde, brûlées des flammes de l'impieté, Dieu vouloit marquer d'abord qu'il convertiroit l'une & l'autre, & donner par-là l'esperance d'un semblable changement à toute la terre. Il dit encore que les persécutions que Je-

Osée 11, 1.

ſus-Chriſt eut à ſouffrir dès ſa naiſſance, étoient pour nous convaincre de la verité de ſon incarnation, & nous animer, à ſon exemple, à ſupporter les afflictions & les injuſtices qui ſont les compagnes inſéparables de la vertu. Il releve auſſi la grande foi de ſaint Joſeph, qui ne fut point ſcandaliſé des voyages qu'on lui faiſoit entreprendre pour ſauver l'enfant, & ne témoigna aucune curioſité pour ſçavoir le tems de ſon retour. Comme ſon diſcours le conduiſoit naturellement à parler des progrès que la prédication de l'Evangile avoit faits en Egypte, il s'arrête aux exemples de vertus que l'on voyoit dans les ſolitudes de cette Province. Les deſerts étoient remplis de troupes innombrables d'Anges revêtus d'un corps, de peuples entiers de Martyrs, & d'aſſemblées de Vierges. L'Egypte, cette mere des Poëtes, des Philoſophes & des Magiciens, devenuë la fidelle diſciple des pêcheurs, n'avoit plus en mains les écrits de ces faux Sages, mais ceux d'un Publicain, & d'un faiſeur de tentes, & mettoit toute ſa gloire dans la Croix de Jeſus-Chriſt. Il parle en particulier de ſaint Antoine, qui, dit-il, eſt encore maintenant l'admiration de toute la terre; & renvoye ſes Auditeurs à l'hiſtoire de ſa vie, pour s'exciter à la vertu par le détail de ſes actions.

Analyſe de la neuviéme & dixiéme homelies, p. 130 & 139. De l'onziéme & douziéme, p. 149, 160.

VIII. Dans la neuviéme homelie, ſaint Chryſoſtome concilie ſaint Mathieu avec ſaint Luc, au ſujet du voyage de Joſeph à Nazareth, en diſant, que le retour en cette Ville, dont parle ſaint Luc, précéda la fuite en Egypte : car Dieu ne leur commanda pas d'aller en Egypte avant la purification, de peur que la Loi ne fût bleſſée en quelque point; mais cette céremonie étant accomplie, ils retournerent d'eux-mêmes en Nazareth, où ils reçurent l'ordre de fuir en Egypte. De-là ils retournerent une ſeconde fois à Nazareth, ſuivant que l'Ange l'avoit ordonné, & c'eſt de ce ſecond retour que parle ſaint Mathieu. Ce Pere attribuë à la négligence, ou plutôt à l'impieté des Juifs, la perte de la prophetie, où il étoit dit, que le Meſſie ſeroit appellé Nazaréen; & cite le livre des Paralipomenes, pour preuve qu'il y a beaucoup de propheties perduës. La morale de cette homelie eſt ſur le mépris que l'on doit faire des avantages & des biens temporels. Le baptême de ſaint Jean fournit matiere aux trois homelies ſuivantes. Jeſus-Chriſt étoit âgé de trente ans, lorſqu'il ſe fit baptiſer par ſaint Jean, ayant voulu pendant tout ce tems accomplir toutes les ordonnances de la Loi, ſans en violer aucune; afin qu'on ne pût pas dire qu'il avoit aboli la Loi, parce qu'il n'avoit pû l'accomplir. Quoique ſaint Jean ne baptiſât que

par le mouvement & l'ordre de Dieu, son baptême ne donnoit pas la rémission des pechés ; cette prérogative étoit réservée à celui que Jesus-Christ a institué depuis. Comment nos pechés auroient-ils pû nous être remis, lorsque cette hostie pure & sans tache n'avoit pas encore été offerte, que le Saint Esprit n'étoit pas encore descendu, que l'inimitié entre Dieu & les hommes n'étoit pas encore détruite,& que la malédiction n'étoit point levée? Le baptême de saint Jean n'étoit donc qu'une préparation à celui de Jesus-Christ. Saint Chrysostome fait sentir toute la force des discours de ce saint Précurseur, & l'impression que devoit faire sur les Juifs sa vie sainte & pénitente ; puis il le propose pour modele à ses Auditeurs. Voici, leur dit-il, le tems solemnel de la pénitence qui approche, tant pour ceux qui ont été baptisés, que pour les Catéchumenes ; pour les baptisés, afin qu'ayant fait pénitence ils soient reçûs à la participation des mysteres sacrés ; pour les Catéchumenes, afin que leurs taches étant effacées par les eaux du baptême, ils approchent de la table du Seigneur avec une conscience pure. Il dit que cette pénitence ne doit pas consister seulement à s'abstenir du mal que l'on faisoit, mais encore à faire de bonnes œuvres, à mortifier ses passions ; les larmes de la pénitence & les plaisirs du corps ne pouvant s'accorder ensemble. Avez-vous pris, ajoute-t-il, le bien d'autrui ? Donnez dans la suite votre bien propre. Avez-vous vêcu dans l'impureté ? Abstenez-vous vous même de l'usage légitime du mariage durant le tems que l'Eglise ordonne de s'en abstenir. Avez-vous médit de votre prochain ? Benissez ceux qui médiront de vous. Avez-vous excedé dans la bonne chere & dans le vin ? Jeûnez & buvez de l'eau. Avez-vous regardé la beauté d'une femme avec des yeux impudiques ? N'en regardez plus aucune, afin que vous soyez plus en sûreté. Il croit que lorsque saint Jean disoit aux Juifs, que Dieu pouvoit faire naître des pierres-mêmes des enfans à Abraham, c'est comme s'il leur avoit dit : Ne croyez pas que quand vous peririez tous, Dieu souffrît que ce saint Patriarche demeurât sans enfans. En expliquant ces paroles : *Il amassera son bled dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais* ; tout est maintenant, dit-il, confus dans le monde ; quelque beau que puisse être le bon grain, il est mêlé avec la paille, comme étant dans l'aire & non dans le grenier, mais alors il se fera un discernement & une séparation effrayante. Tant que nous vivons ici bas, nous pouvons de paille devenir froment, comme plusieurs sont devenus

paille ;

paille, de froment qu'ils étoient auparavant. Il dit à ceux qui formoient quelques difficultés sur la possibilité du feu qui ne s'éteindra jamais dans l'enfer : Comment se peut-il faire que le soleil que vous voyez tous les jours soit toujours ardent, & ne s'éteigne jamais : Comment se pouvoit-il faire autrefois que le buisson miraculeux brûlât toujours sans se consumer ? Si donc vous voulez éviter ce feu si redoutable, allumez dans vous-mêmes un autre feu, qui est celui de la charité, & le second vous délivrera du premier. Car la foi ne suffit pas seule pour être sauvé ; les démons croyent, ils tremblent même, & néanmoins ils seront punis éternellement. Il faut donc joindre à cette foi le reglement de toute la vie, & la réformation des mœurs. Parlant du Saint Esprit, qui descendit en forme de colombe sur Jesus-Christ, après qu'il eut été baptisé, il dit que cette merveille doit apprendre à chacun des Chrétiens, que lorsqu'il est baptisé, le Saint Esprit descend dans son ame, quoique ce ne soit plus dans une forme visible, parce que nous n'en avons plus besoin, & que la foi maintenant suffit seule sans aucuns miracles, qui, comme le dit saint Paul, ne sont pas pour les fideles, mais pour les infideles. Il exhorte ceux qui étoient déja baptisés, à conserver la naissance illustre qu'ils avoient reçûë dans le baptême, & à ne plus s'attacher aux richesses de la terre, depuis qu'ils ont été admis aux partages des biens du Ciel.

§. II.

De l'homelie treiziéme jusqu'à la vingt-sixiéme.

I. LEs trois tentations ausquelles Jesus-Christ fut exposé après son baptême, sont le sujet de la treiziéme homelie. Saint Chrysostome dit que le Sauveur qui étoit venu au monde pour nous servir de modele, voulut bien se laisser conduire dans le desert, & lutter contre le démon, afin que les baptisés se voyant pressés de quelque grande tentation après le baptême, n'entrent point dans le trouble & le découragement, mais qu'ils souffrent cette épreuve avec constance, comme une suite nécessaire de la profession qu'ils ont embrassée. Que si Dieu, ajoute-t-il, n'arrête point les tentations dont nous sommes attaqués, il le fait pour plusieurs raisons qui nous sont avantageuses. Premierement, il veut que nous reconnoissions par expérience que nous sommes devenus plus forts & plus puissans que notre ennemi. Il

Analyse de la treiziéme & de la quatorziéme homelies, *pag.* 167, 178.

veut en second lieu que les maux qui nous menacent, nous empêchent de nous élever de la grandeur des graces que nous avons reçûës. Une troisiéme raison pour laquelle Dieu permet que nous soyons tentés, est afin que notre ame se fortifie par la tentation, & que nous concevions par les attaques de notre ennemi, combien est grand & précieux le trésor que Dieu nous a confié. Car le démon ne nous attaqueroit point avec tant de violence, s'il ne nous voyoit élevés en un état plus glorieux que nous n'étions auparavant. D'où vient donc, me direz-vous, que Jesus-Christ nous a dit : *Priez, afin que vous n'entriez point dans la tentation.* C'est que nous ne devons pas nous jetter de nous-mêmes dans les tentations, mais les souffrir avec courage. Aussi Jesus-Christ n'alla pas de lui-même dans le desert, il y fut conduit par l'esprit. Saint Chrysostome remarque que le démon attaque bien davantage les hommes lorsqu'ils sont seuls, & séparés de tous les autres : c'est pourquoi il nous conseille de nous trouver le plus souvent que nous pourrons dans la compagnie des gens de bien. Il s'étend sur chacune des trois tentations, & en tire des moralités convenables, précautionnant partout ses Auditeurs contre les artifices du démon. Il combat fortement ceux qui formoient des doutes sur ce qui se passe en l'autre vie, & qui pour s'autoriser dans leurs doutes demandoient imprudemment, qui est revenu des enfers ? qui est venu de l'autre monde pour nous apprendre ce qui s'y passe ? Ce n'est pas, leur répond-t-il, un homme qui nous en est venu instruire, on ne l'auroit pas voulu croire ; on auroit consideré comme des exagérations & des hyperboles tout ce qu'il nous auroit dit de cette autre vie. Mais c'est le Seigneur même des Anges qui nous est venu donner une connoissance si particuliere du veritable état de l'ame après notre mort. Il dit que la raison pour laquelle il ne punit pas tous les méchans dès ce monde, & qu'il laisse quelques crimes impunis, c'est de peur que nous ne cessions ou d'attendre la résurrection, ou de craindre le jugement, comme si tous avoient été jugés dès cette vie. Il en est de même des bons, qui ne reçoivent point en ce monde la récompense dûë à leur vertu ; Dieu qui les a prévenus de tant de graces qui les ont égalés aux Anges, ne pourra les oublier, ni mépriser ce qu'ils auront souffert pour lui. La quatorziéme homelie traite du commencement de la prédication de Jesus-Christ. Saint Chrysostome y fait voir qu'il étoit important que sa prédication fût précedée de celle de saint Jean, & qu'il ne fût pas le premier à dire

Math. 26, 30.

de lui-même ce qu'il falloit que les hommes en cruſſent. Car ſi après tant de témoignages & de preuves de ſa puiſſance les Juifs ne laiſſoient pas de lui reprocher qu'il ſe rendoit témoignage à lui-même ; que n'euſſent-ils point dit, ſi ſaint Jean n'en avoit parlé auparavant ? Ce fut pour la même raiſon que ce ſaint Précurſeur ne fit point de miracles, afin que les peuples ſurpris par la grandeur & la nouveauté des prodiges qu'ils verroient faire à Jeſus-Chriſt, ils cruſſent en lui. Saint Chryſoſtome prend occaſion de l'empreſſement qu'avoient les peuples de la Syrie, de la Galilée & de divers autres endroits, pour ſuivre Jeſus-Chriſt, & être gueris de lui, d'en inſpirer à ſes Auditeurs pour obtenir la gueriſon des maladies de leurs ames.

Analyſe des homelies quinziéme, ſeiziéme & dix-ſeptiéme ; pag. 184, 203, 222.

II. L'homelie quinziéme & les ſuivantes, juſqu'à la vingt-cinquiéme, contiennent l'explication du diſcours que fit Jeſus-Chriſt ſur la montagne. Saint Chryſoſtome remarque qu'il y fait d'abord comme une chaîne des béatitudes, & que la premiere eſt comme un degré pour monter à la ſeconde. Car l'humble de cœur ſe portera ſans peine à pleurer toujours ſes pechés. Celui qui pleure ſes pechés, ſera comme par une ſuite néceſſaire doux, juſte & miſéricordieux. Celui qui poſſedera la douceur, la juſtice & la miſéricorde, aura le cœur pur. Celui qui aura le cœur pur, ſera ſans doute un homme de paix ; & celui qui poſſedera toutes ces vertus, ne craindra point dans les périls ; il ne ſe troublera point dans les calomnies qu'on publiera contre lui, & conſervera la paix dans les plus grands maux. Ce Pere entend par les pauvres d'eſprit, ceux qui ſont humbles, & qui ont le cœur contrit, & dit que l'humilité eſt tellement néceſſaire, que toutes les prieres, tous les jeûnes, toutes les œuvres de miſéricorde, la chaſteté, & enfin toutes les vertus périront, ſi elles ne ſont fondées ſur l'humilité. Il ne croit pas qu'il y ait d'autres pleurs qui puiſſent nous rendre heureux que ceux que nous verſons pour nos pechés, & regarde comme mortels ceux que l'on répand pour le ſiecle & la vie preſente. La terre que Jeſus-Chriſt promet à ceux qui ſont doux, n'eſt pas une terre intelligible & ſpirituelle, puiſque l'Ecriture n'en marque point de cette ſorte, mais une récompenſe ſenſible. Le Sauveur ne promettant pas ſeulement les biens à venir, mais encore les preſens, pour condeſcendre aux perſonnes les plus groſſieres, qui ſouhaitent d'être heureuſes dans ce monde avant de l'être dans l'autre. David avoit ſouvent dit dans ſes Pſeaumes, *que les doux hériteroient la terre.* Jeſus-Chriſt, pour allier la Loi nouvelle avec l'ancienne, ſe

Pſal. 26, 11.

ſert ici des mêmes paroles qui étoient familieres aux Juifs, afin de ne leur parler pas toujours un langage qui leur fût entierement inconnu. Quand il dit que ceux-là ſont heureux qui ont faim & ſoif de la juſtice, c'eſt pour nous apprendre à ne la pas aimer froidement, mais avec toute l'ardeur qui nous eſt poſſible. La béatitude accordée à ceux qui ſont miſéricordieux, ne marque pas ſeulement ceux qui font charité aux autres en leur donnant de leur bien ; mais generalement en les aſſiſtant par leurs bons offices. La pureté de cœur qui fait une des béatitudes, s'entend de ceux qui ont une vertu generale & univerſelle, & qui ne ſe ſentent coupables de rien, ou de ceux qui poſſedent la chaſteté dans un degré éminent. Pluſieurs ſont éloignés des injuſtices & de l'avarice, ils ſont même charitables, mais ils n'ont pas le même ſoin de vivre dans la pureté. Jeſus-Chriſt montre que cette premiere vertu ne leur ſuffit pas, s'ils n'y ajoutent la ſeconde. En diſant, *heureux les pacifiques*, non-ſeulement il retranche de nous toutes les diſputes & les querelles que nous aurions l'un contre l'autre, mais il veut encore que nous réconcilions ceux qui ſont diviſés. Souffrir pour la juſtice, c'eſt ſouffrir pour la vertu, pour la pieté & pour la défenſe du prochain. Car l'Evangile entend d'ordinaire par le mot de *juſtice*, toute ſorte de vertus. Nous ne devons pas croire que generalement parlant on ſoit heureux pour être noirci d'injures & perſécuté. Jeſus-Chriſt marque pour cela deux conditions néceſſaires ; la premiere, qu'on ſouffre ces injures pour lui ; & la ſeconde, qu'elles ſoient fauſſes. Saint Chryſoſtome paſſe de l'explication de ces béatitudes, à l'obligation où nous ſommes de faire des bonnes œuvres, & nous exhorte à témoigner beaucoup de tendreſſe pour les pauvres, & à les aſſiſter, non-ſeulement de notre bien, mais auſſi de nos bons offices. Si nous voyons, dit-il, qu'on traite mal dans la vie, & qu'on empriſonne quelqu'un, délivrons-le de cette oppreſſion. Si nous le pouvons avec de l'argent, faiſons-le ; s'il faut y employer les paroles & les ſollicitations, ne les plaignons pas. Une ſeule de nos paroles ſera récompenſée, & encore plus nos gémiſſemens & nos ſoupirs. Perdons cette déteſtable coutume de nous arrêter, lorſque nous voyons des perſonnes ſe quereller & ſe battre, & de trouver notre joie & notre plaiſir dans la honte & dans la douleur des autres. Vous voyez des perſonnes ſe déchirer par des injures, ſe percer de leurs épées, & vous pouvez vous arrêter pour les regarder en paix ? Vous me direz peut-être, voulez-vous que je m'aille jetter au travers des épées pour me faire percer de

coups ? Vous ne tomberez pas apparemment dans ce danger ; mais quand cela arriveroit, cette mort feroit pour vous un martyre, puifque vous l'auriez foufferte pour Dieu. Il remarque dans la feiziéme homelie, que Jefus-Chrift en difant qu'il étoit venu non pour détruire la Loi, mais pour l'accomplir, a réfuté par avance certains héretiques qui ont ofé dire que le démon étoit l'auteur de l'ancienne Loi. Comment en effet Jefus-Chrift qui étoit venu pour détruire la tyrannie du démon, auroit-il accompli une Loi que ce mauvais ange auroit faite ? Il répond à ceux qui demandoient pourquoi la Loi de Moyfe, qui étoit bonne en elle-même, ne fauve plus maintenant les hommes, que c'eft parce qu'ayant reçu depuis l'avenement de Jefus-Chrift une plus grande grace, ils doivent auffi entreprendre de plus grands combats, & mener une vie plus parfaite ; qu'au refte les élus de Dieu qui ont vêcu fous la Loi, fe font fauvés en la pratiquant, & que les commandemens de la Loi nouvelle ne font que la perfection de ceux de l'ancienne ; cela paroît par ce que dit Jefus-Chrift : *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; mais moi je vous dis que quiconque fe mettra en colere contre fon frere, méritera d'être condamné en jugement.* N'eft-il pas vifible que l'un de ces préceptes eft l'accompliffement de l'autre ? Celui qui s'abftient de la colere, s'abftiendra plus aifément de l'homicide ; & celui qui étouffe dans fon cœur tous les mouvemens d'indignation, arrêtera bien plus aifément fes mains pour lui interdire toute violence. Il juftifie cet endroit de la Loi ancienne, où il eft dit, *œil pour œil, & dent pour dent*, en montrant que la Loi n'ordonne pas cela, afin que nous nous arrachions les yeux, mais afin que la crainte de fouffrir ce mal, nous empêche de le faire aux autres. Il remarque que Jefus-Chrift en nous défendant de nous mettre en colere *fans fujet*, n'a point éteint entierement la colere en nous ; premierement, parce qu'il eft impoffible que l'homme, tant qu'il eft homme, foit entierement libre de fes paffions. Il peut bien les dompter, mais il n'en peut être tout-à-fait exemt. En fecond lieu, parce que la colere peut quelquefois être utile, comme celle de faint Paul le fut autrefois aux Corinthiens & aux Galates. Quel eft donc le tems & l'occafion légitime de fe mettre en colere ? C'eft lorfque nous ne nous vangeons pas nous-mêmes ; mais que nous réfiftons aux infolens, ou que nous excitons les lâches & les pareffeux. La colere au contraire eft défenduë, lorque nous nous animons de cette paffion pour nous vanger nous-mêmes, ou pour quelques interêts

temporels. D'appeller quelqu'un fou, ce n'eſt pas comme pluſieurs le croyoient, une choſe légere : car c'eſt ôter à un homme le jugement & la raiſon, & tout ce qui le diſtingue d'avec les bêtes. En expliquant ces paroles : *Si lorſque vous preſentez votre don à l'autel &c.* Saint Chryſoſtome dit qu'elles nous enſeignent que la ſainte Table ne ſouffre point ceux qui ont quelque inimitié. Que ceux donc, ajoute-t-il, qui ont part aux ſacrés Myſteres, & qui ayant quelque inimitié & quelque averſion dans le cœur, oſent approcher de la ſainte Communion, écoutent ces redoutables paroles. Que ceux qui n'y ont point encore de part, les écoutent auſſi ; elles les regardent eux-mêmes, puiſqu'ils offrent à Dieu des preſens & des ſacrifices, qui ſont leurs prieres & leurs aumônes. L'homelie dix-ſeptiéme eſt ſur ces paroles : *Vous ſçavez qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point adultere ; mais moi je vous dis que quiconque regardera une femme avec un mauvais deſir pour elle, a déja commis l'adultere dans ſon cœur.* Il eſt certain, dit ſaint Chryſoſtome, qu'on peut regarder une femme innocemment, & comme les perſonnes chaſtes la regardent. C'eſt pourquoi Jeſus-Chriſt ne condamne pas en general toute ſorte de regards, mais ſeulement ceux qui ſont accompagnés d'un mauvais deſir. S'il n'eût voulu faire ce diſcernement, il eût dit ſimplement : *Celui qui regarde une femme* ; mais il ne parle pas ainſi, & il dit : *Celui qui regarde une femme avec un mauvais deſir*, c'eſt-à-dire, celui qui la regarde pour contenter ſes yeux. Dieu ne nous a pas donné des yeux pour donner un paſſage à l'adultere dans notre ame, mais afin que contemplant ſes créatures, nous en admirions le Créateur. Il combat avec force les juremens, & menace ceux qui ne vouloient point s'en déſaccoutumer, de leur interdire l'entrée de l'Egliſe, s'ils ne ſe corrigent.

Analyſe de la dix-huitiéme, dix-neuviéme & vingtiéme homelies, *pag.* 234, 244, 259.

III. Il trouve dans les préceptes marqués aux verſets 38, 39, 40, 41 du chapitre cinq de ſaint Mathieu, le comble de la perfection évangelique. Car Jeſus-Chriſt nous y ordonne, non-ſeulement de donner notre robe & notre manteau à notre ennemi, mais encore de le ſervir de notre corps, voulant que tout ſoit commun parmi nous, nos biens & nos corps, & que nous en faſſions également part & aux pauvres & à nos ennemis, parce que le premier eſt l'effet de la charité ; & le ſecond, de la generoſité. Lorſque Jeſus-Chriſt ajoute : *Ne rejettez point celui qui veut emprunter de vous* ; cet emprunt, dit ſaint Chryſoſtome, ne doit pas s'entendre de celui dont on tire uſure ; mais du ſimple

argent qu'on prête sans interêt ; & le Sauveur passe plus avant ailleurs, lorsqu'il nous commande de donner à ceux de qui nous n'esperons rien recevoir. Le verset 47, *Si vous ne saluez & n'embrassez que vos freres, que ferez-vous en cela de particulier ?* fait le sujet de la morale de cette dix-huitiéme homelie. Quittons, dit saint Chrysostome, cette coutume ridicule de quelques personnes déraisonnables, qui attendent que ceux qui se présentent à eux dans les ruës les saluent les premiers, négligeant ainsi ce qui les rendroit heureux, selon le précepte de Jesus-Christ, & affectant ce qui les rend ridicules. Car pourquoi ne saluez-vous pas le premier celui que vous rencontrez ? C'est, dites-vous, parce qu'il s'y attend. N'est-ce pas pour cela même que vous devez vous hâter, afin qu'en le prévenant vous receviez la récompense que Jesus-Christ a promise ? Je ne le ferai pas, dites-vous, parce qu'il veut exiger cela de moi. Qu'y a-t-il de plus extravagant que cette pensée ? Parce qu'il m'offre une occasion d'être récompensé de Dieu, je ne veux pas m'en servir. S'il vous saluë le premier, vous ne gagnerez plus rien en le saluant. Mais si vous le prévenez, sa vanité est votre mérite, & son orgueil sera votre couronne. Vous me direz peut-être : Si je lui rends cette déference, les autres me mépriseront & me railleront. Quoi donc, de peur d'être méprisé par un extravagant, vous ne craindrez pas d'offenser Dieu ? Ce Pere traite de l'aumône dans la dix-neuviéme homelie, & fait voir que Jesus-Christ, en nous défendant de la faire devant les hommes pour en être regardé, ne nous demande point le secret de l'action, mais la droiture de la volonté & la pureté de l'intention, comme il demande que nous fassions nos prieres en un lieu secret, non qu'il défende de les faire en public & dans l'Eglise, mais d'une maniere qui nous mette à couvert de la vaine gloire & de la vanité. Apportons à la priere, dit ce Pere, non la posture du corps, ni les cris de la bouche ; mais la ferveur de l'esprit, & le cri du cœur. Ne faisons point un bruit qui nous fasse remarquer, ni qui incommode nos freres, mais prions modestement avec un cœur brisé devant Dieu, & des larmes répanduës en sa presence. Moyse étant percé de douleur prioit en silence, & Dieu entendit le cri de son cœur. Anne, mere de Samuel, pria de même sans qu'on entendît sa voix, & elle obtint de Dieu tout ce qu'elle vouloit, parce que son cœur crioit vers lui. Saint Chrysostome donne en peu de paroles l'explication de l'Oraison dominicale. Jesus-Christ, dit-il, en nous apprenant à appeller Dieu

notre Pere, rappelle en notre memoire toutes les graces que nous avons reçûës de lui, la délivrance des ſupplices éternels, la juſtification des ames, la ſanctification, la rédemption, l'adoption au nombre des enfans de Dieu, l'heritage de ſa gloire, l'aſſociation à ſon Fils unique, & enfin l'effuſion du Saint Eſprit. Car celui qui n'a pas reçu tous ces biens ne peut appeller avec verité Dieu ſon pere. Il ne veut pas que nous diſions mon Pere, mais notre Pere, afin que notre oraiſon ſoit generale pour tout le corps de l'Egliſe, & que chacun ne regarde point ſon interêt particulier, mais celui de tous. Il bannit auſſi par-là toutes les inimitiés, réprime l'orgueil, introduit dans les ames la charité, & détruit toutes les inégalités de condition & d'état, égalant admirablement le pauvre avec le riche, & le ſujet avec le Prince, dans les choſes les plus importantes qui ſont celles du ſalut. Quand il veut que nous diſions que Dieu eſt dans le Ciel; ce n'eſt pas comme pour le borner & l'y renfermer, mais pour retirer de la terre l'eſprit de celui qui prie, & pour l'attacher au Ciel. Par ces paroles : *Que votre nom ſoit ſanctifié*, il commande à celui qui le prie de vouloir que ce ſaint nom ſoit encore glorifié & honoré par la ſainteté de notre vie. Il veut que nous lui diſions: *Que votre regne arrive*; car un veritable enfant de Dieu ne doit point s'attacher aux choſes viſibles, mais ſoupirer toujours vers ſon Pere, & deſirer les biens à venir. Nous ajoutons dans cette priere, *que votre volonté ſoit faite &c.* C'eſt comme ſi nous diſions à Dieu : De même que les Anges dans le Ciel obéiſſent librement & toujours avec la même ferveur, faites-nous cette même grace à nous autres hommes, de ne point faire votre volonté en partie, mais de l'accomplir entierement en toute choſe. Nous demandons auſſi à Dieu, non des richeſſes, ou des plaiſirs, ou des habits précieux, ou quelque choſe de ſemblable; mais le pain de chaque jour, ſans nous mettre en peine du lendemain, afin de retrancher de nos eſprits le ſoin & l'embaras du jour ſuivant. Les paroles ſuivantes : *Remettez-nous nos dettes*, prouvent que cette priere eſt faite pour les fideles, & le premier mot même en eſt une preuve, puiſqu'une perſonne qui n'eſt pas encore baptiſée ne peut pas appeller Dieu ſon Pere. Si donc, ajoute ſaint Chryſoſtome, cette priere eſt pour les fideles, & s'ils demandent à Dieu le pardon de leurs pechés, il eſt viſible que Dieu ne nous refuſe pas même après le baptême le remede de la pénitence. Mais ſi en nous faiſant ſouvenir de nos pechés, il nous inſpire des ſentimens d'humilité, en nous

commandant

commandant de pardonner aux autres, il efface de notre esprit le souvenir des injures, & nous rend maîtres de l'arrêt qu'il doit prononcer un jour. Ces dernieres paroles : *Ne nous laissez point succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal*, nous apprennent à ne pas refuser d'un côté, les épreuves & les combats ; & de l'autre, à ne nous y pas jetter. Nous avons déja remarqué ailleurs que Saint Chrysostome ajoutoit avec plusieurs autres anciens à l'Oraison dominicale, ces paroles : *Parce qu'à vous appartient le regne, la puissance & la gloire dans tous les siécles*, qui ne se lisent point dans les exemplaires latins. Il dit en parlant des fautes journalieres, dont le nombre est si grand qu'à peine peut-on les comprendre, qu'on peut compter celles-ci : Qui de nous n'a pas été lâche dans ses prieres, qui n'a point eû de vanité, qui ne s'est point élevé, qui n'a point médit de son frere, qui n'a point eû de mauvais desirs, qui n'a point jetté un regard trop libre, qui n'a point senti quelque émotion & quelque trouble, en se souvenant de son ennemi ? Dieu nous a donné un moyen bien court & bien facile pour nous délivrer de tant de pechés. Car quelle peine y a-t-il de pardonner à celui qui nous a offensé ? Il y a de la peine à nourrir de l'aversion dans son cœur, mais il n'y en a point à pardonner. Mais si au lieu de pardonner à votre ennemi, vous vous adressez à Dieu, afin qu'il vous vange de lui ; quelle esperance vous restera-t-il de votre salut, puisque lors même que vous devriez fléchir la colere de Dieu, vous l'irritez davantage ? Vous êtes plus horribles à ses yeux par ces prieres détestables, que vous ne le seriez aux yeux des hommes, si vous aviez la bouche pleine de sang & de la chair de vos ennemis. Comment donnerez-vous en cet état le baiser de paix à vos freres ? Comment pourrez-vous boire le sang de Jesus-Christ, ayant le cœur si plein de poison ? Les Traducteurs latins ont divisé cette homelie en deux, & l'ont coupée à l'endroit où saint Chrysostome commence à expliquer l'Oraison dominicale, quoiqu'il soit certain par le texte grec que ce ne soit qu'une seule homelie. Dans la vingtiéme il fait voir l'extravagance de ceux, qui par une hypocrisie bien differente de celle des Pharisiens, ne jeûnoient pas comme eux afin qu'on les vît ; mais vouloient qu'on crût qu'ils jeûnassent lorsqu'ils ne jeûnoient point. Ils alléguoient pour excuse une raison pire encore que leur crime, en disant qu'ils affectoient de paroître jeûner afin de ne scandaliser personne. Pensez-vous bien à ce que vous dites, leur répond ce Pere ? Quoi ! Dieu vous fait un commandement, & vous me parlez de

ſcandale ? Vous croyez ſcandaliſer le monde en faiſant ce que Dieu commande, & éviter le ſcandale en violant ſes préceptes ? Il dit que lorſque Jeſus-Chriſt nous commande de parfumer & de laver notre viſage lorſque nous jeûnons, cela ne doit point s'entendre à la lettre, & ne ſignifie autre choſe, ſinon que nous devons jeûner avec joye, & cacher par cet exterieur de gayeté ce tréſor ſi ſaint & ſi précieux. Il établit tout ce qu'il dit du jeûne ſur cette maxime, aimez la vertu par elle-même & non à cauſe des autres ; & ſur celle-ci, n'obéiſſez pas à Dieu à cauſe des hommes, mais obéiſſez plutôt aux hommes à cauſe de Dieu. Voici l'explication qu'il donne de ces paroles, *où eſt votre tréſor, là eſt auſſi votre cœur :* En mettant votre tréſor dans le Ciel, vous ne retirerez pas ſeulement l'avantage de mériter ni de devenir un jour heureux, mais vous en ſerez recompenſés par avance, ayant dès la terre le cœur élevé au Ciel, ne penſant plus qu'aux biens qui y ſont, & n'ayant plus d'autre ſoin que de les poſſeder bientôt. Que ſi au-contraire vous cachez votre or dans la terre, vous y enſevelirez auſſi votre ame, elle deviendra toute terreſtre. Il combat fortement l'amour des richeſſes, & compare l'avarice à une humeur maligne, qui ſe répandant ſur nos yeux, y forment un nuage obſcur ; mais ce nuage, ajoute-t-il, ſe peut aiſément diſſiper, ſi nous nous expoſons aux rayons de la doctrine de Jeſus-Chriſt, & ſi nous l'écoutons lorſqu'il nous dit : *Ne vous faites point de tréſor ſur la terre.* Il menace ceux qui refuſent de rendre Dieu dépoſitaire de leur bien par l'aumône, de la proximité du jour où ils paroîtront devant le Tribunal ſevere & redoutable de Jeſus-Chriſt. Nous en avons déja vû, dit-il, beaucoup de ſignes. L'Evangile a été prêché preſque partout le monde, les guerres, les tremblemens de terre, les famines ſont arrivées, & ce jour terrible ne peut pas être fort éloigné.

Analyſe de la vingt-uniéme, vingt-deux & vingt-troiſiéme homelies, *pag.* 268, 274, 284.

IV. Saint Chryſoſtome combat encore dans l'homelie 21 l'attachement aux richeſſes temporelles, & fait voir ſon incompatibilité avec le ſervice que nous devons à Dieu. Quelques-uns s'autoriſoient de ce que les anciens Patriarches, quoique riches, avoient néanmoins ſervi Dieu. Ce Pere leur répond qu'ils poſſedoient des richeſſes ; mais qu'ils n'en étoient pas poſſedés ; qu'ils en étoient les maîtres & non les idolâtres, & qu'ils conſideroient tout ce qu'ils avoient comme en étant les diſpenſateurs & non les proprietaires. Mais, continuë-t-il, les riches de ce tems ſont bien éloignés de cet eſprit, l'argent eſt leur maître & leur tyran. Il y établit auſſi la confiance que nous devons avoir en Dieu pour la

nourriture & les vêtemens qui nous sont néceſſaires. Comment, dit-il, celui qui donne ce qui eſt de plus conſiderable, ne donnera-t'il pas auſſi ce qui l'eſt moins ? Comment celui qui a formé la chair dans la néceſſité d'être nourrie, ne lui donnera-t-il pas cette nourriture dont il a voulu qu'elle eût beſoin ? Ce n'eſt pas que Dieu défend de ſemer ni de cultiver les terres, mais il ne veut pas qu'on travaille avec défiance & avec inquietude : car ce ne ſont point nos ſoins particuliers, mais la ſeule providence de Dieu qui fait tout dans les choſes mêmes où nous paroiſſons avoir plus de part ; s'il nous abandonnoit, nous peririons avec tous nos ſoins, toutes nos inquietudes & tous nos travaux. Il continuë la même matiere dans l'homelie 22, & fait à l'égard des vêtemens, le même raiſonnement qu'il avoit fait dans l'homelie précedente, touchant la confiance que nous devons avoir en Dieu pour la nourriture qui nous eſt néceſſaire. Si vous avez un pere, & un pere tel qu'eſt Dieu même, il ne pourra ſans doute vous laiſſer ſouffrir les dernieres extrêmités, puiſque les peres d'ici bas n'ont pas cette dureté à l'égard de leurs enfans. Cherchez les biens à venir, & vous recevrez les biens preſens. Il explique ces paroles, *à chaque jour ſuffit ſon mal*, du travail, des afflictions & des miſeres auſquelles l'homme eſt ſujet chaque jour, & s'étend à faire voir combien nous deshonorons Dieu par les ſoins que nous avons des choſes terreſtres, & par notre indifference pour les biens du Ciel. Il montre par l'exemple de Manaſſés le pouvoir de la pénitence, & celui de la priere par l'exemple de la Chananée. S'il eſt vrai, diſoient quelques-uns, qu'on ne doive point juger afin qu'on ne ſoit point jugé ſoi-même, comme le dit ſaint Mathieu, comment Jeſus-Chriſt établit-il tant de perſonnes non-ſeulement pour reprendre, mais pour punir même ceux qui péchent ? Pourquoi ordonne-t-il à tous les Fideles de regarder comme un Publicain & comme un Payen celui qui n'écoute point l'Egliſe ? Comment auſſi donne-t-il les clefs à ſes Apôtres ? car s'ils n'ont pas droit de juger, ils n'ont pas droit auſſi d'uſer de ces clefs, & ce ſeroit envain qu'ils auroient reçu la puiſſance de lier & de délier. De plus ſi la liberté de pecher impunement ſubſiſtoit dans le monde, tout ſeroit en confuſion, & dans l'Egliſe, & dans l'Etat, & dans les familles. C'eſt par cette objection que ſaint Chryſoſtome commence ſa 23ᵉ. homelie, & il y répond, en diſant, qu'il ſemble que Jeſus-Chriſt en cet endroit ne défend pas abſolument de juger tous les pechés, & qu'il n'ôte pas cette puiſſance généralement à tout le monde, mais ſeule-

ment à ceux qui étant eux-mêmes dans le crime, condamnent insolemment dans leurs freres les défauts les plus légers ; qu'il semble encore que c'est particulierement les Juifs à qui il en veut, qui séveres Censeurs des moindres fautes des autres, ne voyoient pas dans eux-mêmes les plus grands excès. C'est ce qu'il prouve par les reproches que le Sauveur leur fait vers la fin de cet Evangile : Vous liez, leur dit-il, des fardeaux pésans, & qu'on ne sçauroit porter, & vous les mettez sur les épaules des autres, vous ne voulez pas les remuer seulement du doigt. Lorsque Jesus-
Math. 23, 14. Christ ajoute : *Vous serez jugés comme vous aurez jugé les autres*, il nous apprend qu'il ne faut point insulter à celui qui fait quelque faute ; mais l'avertir & non pas le confondre ; le conseiller & non l'accuser, le redresser avec des témoignages d'affection & de tendresse, & non s'élever contre lui avec insolence. Saint Chrysostome se plaint de ce que les gens du monde de son tems tomboient dans la faute que Jesus-Christ reproche aux Juifs, lorsqu'il leur dit : *Comment dites-vous à votre frere, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous qui avez une poutre dans le vôtre ?* S'ils voyent, dit-il, un Religieux avoir un habit de trop, ils osent lui reprocher cette superfluité, tandis qu'ils ravissent eux-mêmes le bien d'autrui, & qu'ils s'enrichissent par l'injustice & par la violence. S'ils voyent un Solitaire prendre un peu plus de nourriture qu'il ne devroit, ils se rendent aussi-tôt ses accusateurs, eux qui passent toute leur vie dans les excès de bouche & de vin. Ils ne s'apperçoivent pas qu'outre ce que méritent déja leurs crimes, ils s'attirent encore de bien plus cruels supplices, & que par cette liberté de juger ils se rendent entierement inexcusables. Jesus-Christ ne défend pas absolument de juger, mais il nous commande de commencer par ôter la poutre de notre œil, & de corriger ensuite nos freres. Car celui qui néglige ses propres fautes, & qui reprend avec aigreur celles des autres qui sont moindres, fait un double mal ; premierement en ce qu'il néglige de se corriger ; secondement en ce qu'il attire sur lui par ses reprehensions, la haine & l'aversion de tout le monde, & qu'endurcissant son cœur de plus en plus, il s'accoutume à devenir cruel & impitoyable. Par ces paroles : *Ne donnez point les choses saintes aux chiens, &c.* saint Chrysostome entend les pecheurs endurcis, à qui l'on ne doit point découvrir les secrets de Dieu, dans la crainte qu'ils ne les prophanent, & qu'ayant connu la verité ils n'en deviennent pires, au lieu d'en devenir meilleurs. A cette occasion il rapporte la conduite que l'Eglise tenoit alors

envers les Catéchumenes. Quand nous fermons, dit-il, nos portes avant la célébration de nos Mysteres, & que nous défendons aux Catéchumenes d'y assister; ce n'est point que nous craignions qu'on y reconnoisse quelques choses qui les puissent faire mépriser, mais c'est que nous jugeons ces personnes indignes de participer à des Sacremens si redoutables. Sur ces paroles : *Demandez & l'on vous donnera, &c.* il enseigne que nos prieres doivent être accompagnées de deux conditions, sçavoir, de demander avec ardeur, & de ne demander que ce qu'il faut demander. Il ajoute que nous ne devons pas nous confier uniquement sur nos prieres, mais les accompagner de nos bonnes œuvres. Il dit beaucoup de choses sur la voye étroite qui conduit au Ciel, & finit en faisant voir que quelque grand que soit le supplice de l'enfer, la privation du Royaume de Dieu est encore un bien plus grand mal.

Analyse de la 24, 25, 26e. homelies, p. 299, 306, 313.

V. Dans l'homelie vingt-quatriéme, saint Chrysostome nous fait remarquer que Jesus-Christ après avoir achevé le long discours qu'il fit sur la montagne, commença à déclarer ouvertement qu'il étoit Dieu, en disant, que plusieurs lui diront au dernier jour, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, & n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ? Quelques-uns soutenoient que c'étoit faussement que ces gens-là se vanteroient d'avoir fait des miracles, & que c'est pour ce mensonge que le Sauveur les condamneroit. Mais cette pensée, dit ce Pere, est entierement contraire à ce que Jesus-Christ veut prouver en cet endroit, qui est que la foi même avec l'éclat des miracles est inutile, si elle n'est soutenuë par les bonnes œuvres. D'autres répondoient que ceux qui avoient fait des miracles ne vivoient pas mal alors ; mais qu'ensuite ils étoient tombés dans l'iniquité. Saint Chrysostome réfute encore cette opinion, soutenant que si elle avoit lieu, le raisonnement de Jesus-Christ qui tend à montrer que la foi & les miracles ne sont rien sans la bonne vie, ne pourroit pas subsister. Il dit donc que plusieurs de ceux qui croyoient en Jesus-Christ, mais qui ne le suivoient pas, avoient reçu de lui le don des miracles, & celui en particulier de chasser les démons, comme il est dit dans l'Evangile ; que ce don n'a pas été seulement commun sous la Loi nouvelle, mais aussi sous l'ancienne, où l'on a vû des personnes indignes recevoir ces sortes de graces pour le bien des autres. C'est ce qu'il prouve par ce qui est dit de Balaam, de Pharaon & de Nabucodonozor à qui Dieu fit connoître ce qui devoit arriver. Il fait

voir par un parallelle entre Achab & Elie, entre Herode & saint Jean-Baptiste, que la vertu se fait respecter partout, & que la malice quoique soutenuë de toute la puissance royale cede aux moindres maux, & tombe d'elle-même. Les miracles que Jesus-Christ fit, étant descendu de la montagne, prouvent encore sa divinité. On voit dans la guerison du lépreux un Dieu qui parle, & la nature lui obéir avec encore plus de vitesse que l'Evangeliste ne le marque. Cette guérison miraculeuse fait le sujet de la vingt-cinquiéme homelie. Jesus-Christ touche ce lépreux de sa main pour faire voir qu'il n'étoit point sujet à la Loi, qu'il n'agissoit pas en serviteur, mais en maître. Toutefois voulant l'accomplir encore ici, il lui ordonne de se montrer aux Prêtres & d'offrir son present. Mais c'étoit afin que ce lépreux guéri rentrât par l'ordre du Prêtre, que la Loi faisoit Juge de ces sortes de guérisons, dans le rang des personnes pures. La morale de cette homelie, est touchant l'humble reconnoissance que nous devons avoir des dons de Dieu. Si le souvenir des biens que nous avons reçus des hommes nous porte à les aimer avec plus d'ardeur, il n'y a pas de doute que repassant souvent dans notre esprit les graces dont Dieu nous a comblés, nous nous sentirons plus prompts & plus ardens à lui obéir; c'est pour cela que nos mysteres qui se célebrent dans toutes les assemblées de l'Eglise, s'appellent *Eucharistie*, c'est-à-dire, action de graces, parce qu'ils sont le monument d'une infinité de dons que Dieu nous a faits. L'ingratitude a causé la perte des Juifs, & c'est ce seul crime qui leur a attiré cette suite & cet enchaînement de maux dont Dieu les a punis dans sa colere. L'homelie vingt-six est entierement sur la guérison du serviteur du Centenier. Saint Chrysostome y fait voir que les grandes loüanges que Jesus-Christ donne à la foi de cet Officier, étoient pour exhorter les autres Gentils à entrer dans la même foi. Il concilie ce que saint Mathieu fait dire au Centenier : *Je ne suis pas digne que vous entriez chez moi*, avec ce que dit saint Luc, qu'il l'envoya prier d'y venir; en disant qu'il est assez vrai-semblable que le Centenier ayant voulu venir lui-même trouver Jesus-Christ en personne, en fut empêché par les Juifs qui s'offrirent de l'amener eux-mêmes chez lui. Cela paroît assez par ce qu'ils dirent à Jesus-Christ de cet Officier : *Il aime beaucoup notre Nation, & il nous a bâti une Synagogue.* Sur la fin de cette homelie il fait une excellente description de la grandeur du crime, & de la pénitence de David, & en tire un argument contre les Manichéens, qui disoient qu'on

ne pouvoit jamais guérir les playes du peché. Ce saint Roi lava les siens de tant de larmes & devint si pur aux yeux de Dieu, qu'il put même après sa mort secourir tout un peuple. *Je protegerai cette Ville*, dit Dieu dans le quatriéme Livre des Rois, *à cause de David mon serviteur.* 4. Reg. 19, 34.

§. III.

De l'homelie vingt-septiéme, jusqu'à la quarantiéme.

I. Saint Chrysostome remarque que Jesus-Christ ne guerissoit pas toujours les malades de la même maniere, que quelquefois il les guérissoit par sa seule parole, quelquefois en étendant sa main, d'autrefois en joignant les deux ensemble, pour rendre, dit ce Pere, la guérison plus sensible; & enfin qu'il accordoit quelquefois la guérison de quelques personnes à la foi des autres. Il remarque encore que Jesus-Christ en disant à un de ses Disciples de le suivre, & de laisser aux morts le soin d'ensevelir leurs morts, ne veut pas par-là nous inspirer du mépris pour nos parens, mais nous apprendre que nous n'avons rien de plus important que l'affaire de notre salut, & qu'en ce qui la regarde il ne faut jamais perdre le moindre tems. Il fait un parallelle entre la mort du corps & la mort de l'ame, & montre que celle-ci est infiniment plus à craindre que celle-là. Lors du miracle que fit Jesus-Christ en faisant cesser les flots qui couvroient la barque, il n'y avoit avec lui que ses Disciples, & tous les Evangelistes ont remarqué cette circonstance comme n'étant point arrivée au hazard. C'est que Jesus-Christ vouloit les rendre témoins de ce grand miracle, afin de leur apprendre à ne point s'étonner dans les périls; mais pour empêcher aussi qu'ils ne s'élevassent de vanité, de ce que renvoyant tant de monde, il les retenoit seuls avec lui, il permit qu'ils tombassent dans le péril du naufrage, & il ne les en délivra que lorsqu'ils se croyoient perdus. Saint Chrysostome rejette comme une fable ce que quelques-uns disoient qu'il y avoit des magiciens qui tuoient des enfans, afin d'avoir ensuite leurs ames pour favoriser leurs détestables desseins. Quelle apparence, dit-il, qu'une ame outragée & deshonorée voulût servir à celui même qui l'outrage, & contribuer à ses desseins? Si l'ame pouvoit rentrer dans un autre corps, elle rentreroit bien plus aisément dans celui d'où elle est

Analyse des homelies 27, 28, 29 & 30, p. 313, 333, 342, 347.

sortie. Separée de son corps il ne lui est plus permis de demeurer sur la terre. C'est ce qu'il prouve par les paroles de saint Etienne, de saint Paul, & par la parabole du mauvais riche. Il fait une peinture affreuse d'un avare qu'il represente comme un monstre ennemi de la nature, qui dévore tous ceux qu'il rencontre, qui suce leur sang & se saoule de leur chair. Et c'est par-là qu'il finit la vingt-huitiéme homelie. Il traite dans la vingt-neuviéme de la guérison d'un paralytique qu'on lui presenta couché dans un lit, & en tire des preuves pour la divinité de Jesus-Christ. En effet lorsque le Sauveur dit aux Docteurs de la Loi qui étoient presens: *Le Fils de l'homme a le pouvoir dans la terre de remettre les pechés*, il veut que nous le croyons égal à son Pere: car il ne dit pas que le Fils de l'homme ait besoin d'un autre, ou qu'il lui ait donné cette puissance; mais il dit absolument que le Fils de l'homme a ce pouvoir. Le peuple voyant ce grand miracle rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puissance aux hommes. C'est ce que dit saint Mathieu. La chair dont Jesus-Christ étoit revêtu, empêchoit ces peuples de le regarder comme un Dieu. Néanmoins il ne leur reproche point cette infidelité, mais il tâche de les exciter de plus en plus, & de les fortifier, jusqu'à ce qu'ils conçoivent de lui des sentimens plus élevés. Nous devons à son imitation employer beaucoup de modération, de patience & de charité pour corriger les défauts des hommes. Ces remedes sont souverains pour guérir toute sorte de playes, & la douceur & la patience sont plus efficaces que toutes les violences dont on pourroit user. La vocation de saint Mathieu à l'Apostolat suivit de près la guérison du paralytique, & saint Chrysostome en fait la matiere de sa trentiéme homelie. Jesus-Christ n'appella point cet Apôtre avec saint Pierre, saint Jean & les autres, & il attendit le tems auquel il jugeoit qu'il se rendroit à sa parole, comme il attendit après sa résurrection pour appeller saint Paul. Car celui qui sonde les cœurs & qui voit à nud les pensées des hommes, n'ignoroit pas le moment le plus propre pour se faire suivre de chacun de ses Apôtres. L'Evangeliste dit qu'il étoit assis au Bureau des impôts, lorsque Jesus-Christ lui dit, *suivez-moi*. Et c'est, dit saint Chrysostome, pour faire voir la force toute-puissante de celui qui l'appella, non lorsqu'il avoit renoncé à son infâme commerce, mais lorsqu'il y étoit actuellement occupé. C'est ainsi qu'il appella saint Paul, encore plein de rage & de furie contre les Disciples. Saint Chrysostome s'objecte pourquoi Jesus-Christ ne faisoit point difficulté de manger avec les Publicains,

Act. 7. 59. Philip. 1. 23.

Publicains, & autres gens de mauvaiſe vie, puiſque ſaint Paul défend d'avoir commerce ou de manger avec celui de nos freres qui eſt fornicateur ou avare? A quoi il répond que ſaint Paul ne nous commande d'éviter nos freres, que lorſqu'ils demeurent endurcis dans le mal. Ces Publicains au-contraire étoient déja convertis dans le cœur, & avoient renoncé à leur vie paſſée. La morale de cette homelie regarde la douceur avec laquelle un homme engagé dans le mariage doit porter ſa femme à vivre chrétiennement. Saint Chryſoſtome veut qu'il lui témoigne d'abord prendre plus de plaiſir à voir ſon viſage tel que Dieu l'a fait, que déguiſé par des couleurs empruntées; qu'après l'avoir gagnée ſur ce point, il l'engage à renoncer au luxe des habits, & qu'à cet effet il lui repreſente les plus illuſtres femmes de l'ancien Teſtament, qui n'affectoient point ces beautés étudiées & ces faux embeliſſemens; qu'enfin une beauté artificielle ne convient point à une perſonne dont l'eau divine du baptême a lavé & conſacré la tête & le viſage, dont la chair du Sauveur a tant de fois ſanctifié les levres, & ſon ſang adorable rougi la langue.

1 Cor. 5, 11.

Analyſe des homelies 31, 32, 33, 34; *pag.* 356, 364, 377, 388.

II. Il fait voir dans la trente-uniéme homelie, à l'occaſion de la mort de la fille du chef de la Synagogue, que c'eſt bleſſer la foi & la raiſon, de pleurer avec excès celle des perſonnes qui nous ſont cheres. Comment, dit-il, pardonner cette foibleſſe à des Chrétiens, après que la réſurrection a été établie par tant de preuves ſi conſtantes, & par le conſentement de tant de ſiécles? Pourquoi après la mort de vos proches aſſemblez-vous les pauvres? Pourquoi appellez-vous les Prêtres, afin qu'ils offrent pour ceux que vous pleurez, leurs prieres & leurs ſacrifices? Vous me répondrez que c'eſt afin que celui qui eſt mort entre bientôt dans le repos éternel, & que ſon Juge lui ſoit favorable. Cependant vous ne ceſſez point de répandre des larmes. Ne vous combattez-vous pas vous-mêmes? Vous croyez que votre ami eſt dans le port, & vous vous jettez vous-mêmes dans le trouble & dans la tempête? Mais je perds mon heritier, me direz-vous? Donnez ſon heritage aux pauvres; s'il avoit des pechés en mourant, ces biens que vous donnez pour lui en effaceront les taches; s'il étoit juſte & innocent, ils augmenteront ſa récompenſe; ne conſiderez pas que vous ne reverrez plus votre fils qui eſt mort, mais penſez que vous l'irez retrouver bientôt. S'il eſt mort dans le peché, la mort en arrête le cours; & ſi Dieu eût prévû qu'il en eût dû faire pénitence, il ne l'eût pas ſi-tôt retiré du monde. Si au-contraire il eſt mort dans la grace & dans l'innocence, ſon innocence n'eſt

plus en danger, & il en possede une récompense qui ne finira jamais. Vos larmes sont donc plutôt l'effet d'un trouble d'esprit & d'une passion peu raisonnable, que d'un amour sage & bien réglé. Si l'on vouloit tirer votre fils d'auprès de vous pour le faire Roi d'un grand Royaume, refuseriez-vous de le laisser aller pour ne pas perdre le vain plaisir de le voir ? Et maintenant qu'il est passé en un Royaume infiniment plus grand que tous ceux de la terre ensemble, vous ne pouvez souffrir d'être un moment séparé de lui. L'homelie trente-deuxiéme traite de la guérison miraculeuse de deux aveugles, & de la mission des Apôtres. Saint Chrysostome y parle de l'Evêque Flavien, & dit de lui qu'en qualité d'Evêque il avoit coutume, comme les Apôtres, de donner la paix à tout le peuple. Il exhorte ses Auditeurs à la recevoir de tout leur cœur avant de se presenter à la sainte Table. C'est pour vous, ajoute-t-il, que le Prêtre se tient assis dans l'Eglise, & que le Diacre est debout avec beaucoup de peine. Cette Eglise est la maison commune de tous, vous y entrez les premiers, & nous y venons ensuite, & nous pratiquons en y entrant ce que Jesus-Christ ordonne ici à ses Apôtres. Nous vous y bénissons tous en general, & nous vous y donnons d'abord cette paix que Jesus-Christ commande à ses Disciples de donner lorsqu'ils entrent dans une maison. C'est ici que sont renfermées nos plus précieuses richesses & l'objet de toutes nos esperances. Qu'y a-t-il qui ne soit grand & terrible, notre table y est plus sainte & plus délicieuse que les vôtres, nos vaisseaux plus magnifiques, notre huile est plus précieuse, & tout le monde sçait combien de personnes recevant avec foi cette divine onction dans leurs maladies se sont trouvées gueries de leurs maux. Cette armoire est aussi bien plus estimable que ne sont les vôtres, car elle ne renferme pas de riches habits ; mais les aumônes des Fideles. Le lit aussi où l'on se repose ici est bien plus doux que les vôtres ; puisque la lecture & la méditation de l'Ecriture est un repos plus agréable, que celui que vous prenez sur tout autre lit. Il détourne ses Auditeurs du désir qu'ils pouvoient avoir de voir renouveller en leur presence les miracles dont il venoit de leur parler. La plus grande preuve, dit-il, de votre foi & de votre amour pour Dieu, est de croire fermement en lui sans tous ces miracles. Ne demandez point comme une grace, de voir un aveugle recouvrer la vûë ; mais considerez plutôt tant de personnes à qui Dieu à ouvert les yeux du cœur, & qu'il a si divinement éclairées dans l'ame. Apprenez à leur exemple à rendre votre œil chaste & modeste, & à regler

tous vos regards. Si notre vie étoit telle qu'elle devroit être, les Payens seroient plus touchés en la voyant, que si nous faisions les plus grands miracles : car les miracles ne persuadent pas toujours. Souvent même ils ont nui à celui qui les faisoit, en lui donnant des sentimens de vaine gloire. Mais on ne peut craindre ce mauvais effet de la bonne vie & de la vertu ; elle sert à ceux qui la voyent, & encore plus à celui qui la pratique. L'homelie trente-troisiéme regarde encore la mission des Apôtres, de même que la trente-quatriéme. Saint Chrysostome oppose la conduite sage, modeste & reglée de ceux que Jesus-Christ avoit choisis pour établir dans toute la terre le regne de la verité & de la pieté, à la vie défectueuse des plus célebres d'entre les Payens, & fait voir la grandeur de leur courage en ce qu'ils ont vaincu non des hommes seulement, mais tous les démons de l'enfer, & surmonté leurs ennemis non en les tuant, mais ce qui est plus admirable, en les convertissant & en leur faisant changer de vie. Il se plaint de ce qu'au lieu d'imiter leur zele & leur patience, nous nous laissons vaincre à la moindre tentation. Que seroit-ce, ajoute-t-il, s'il arrivoit quelque persécution dans l'Eglise ? Quels désordres ne verroit-t-on pas, & à quelle confusion ne serions-nous pas exposés ? Il fait une peinture excellente de la vertu de Job qu'il ne craint point d'égaler aux Apôtres. Voici une comparaison dont il se sert pour prouver qu'il nous est utile que nos corps soient réduits en poudre dans le tombeau. Si vous voyez, dit-il, fondre une statuë d'airain toute gâtée pour en refaire une plus belle, vous ne croiriez pas que ce fût la perdre que de la dissoudre ; mais vous jugeriez au-contraire qu'elle trouveroit comme un nouvel être dans un changement si avantageux. Jugez de même de la destruction de votre corps ; & cessez de vous affliger. S'il devoit toujours demeurer dans cet état pénible où la juste punition de Dieu l'a réduit en cette vie, ce seroit alors qu'il faudroit pleurer.

Analyse des homelies 35, 36, 37e. pag. 397, 406, 414.

III. Il demande dans la trente-cinquiéme comment Jesus-Christ a pû dire qu'il n'étoit pas venu pour apporter la paix, mais l'épée, lui qui commande à ses Apôtres, lorsqu'ils entreroient dans une maison, d'y donner la paix ? C'est, répond-t-il, parce que c'est donner la paix que de retrancher la partie qui gâte les autres, & de séparer ce qui peut causer la division. La guerre dont parle Jesus-Christ ne vient pas de lui, mais de la malice des hommes, quoiqu'elle arrive par sa permission. S'il parle de la guerre qui devoit arriver entre le pere & le fils, la mere & la

fille, comme s'il en étoit l'auteur, c'est que c'est la coutume de l'Ecriture de s'exprimer de la sorte, comme on le voit dans Isaïe, où il est dit : *Dieu leur a donné des yeux afin qu'ils ne voyent point.*

Isaïe 12, 2.

Il compte jusqu'à neuf raisons alleguées par Jesus-Christ pour persuader aux hommes de recevoir ses Apôtres. La premiere en ce qu'il dit, que celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse. La seconde, parce qu'il les envoye sans aucune provision & presque tous nuds. La troisiéme, parce qu'il les expose à des combats & à de grands périls pour l'avantage de ceux qui les recevroient. La quatriéme, parce qu'il leur donne le pouvoir de faire de grands miracles. La cinquiéme, parce qu'à leur seule parole cette paix qui est le comble de tous les biens devoit entrer dans la maison où ils auroient été reçûs. La sixiéme, parce qu'il menace de punir ceux qui ne les recevroient pas, plus severement que Sodome & que Gomorrhe. La septiéme, parce qu'il assure qu'en recevant ses Disciples, on le recevroit lui-même & Dieu son Pere. La huitiéme, parce qu'il promet à ceux qui les recevront la récompense qui est dûë aux Prophetes; & enfin parce qu'il promet de récompenser jusqu'à un verre d'eau froide qu'on leur donnera. Saint Chrysostome ajoute qu'une seule de ces considerations devroit suffire pour engager les Chrétiens à recevoir avec joye dans leurs maisons les Ministres de Jesus-Christ. Et sur ce qu'on auroit pû lui objecter qu'il faudroit pour cela qu'ils ressemblassent aux Apôtres, il répond que Jesus-Christ a prévenu cette objection, en disant : *Celui qui reçoit mon Disciple, au nom du Juste, du Prophete & du Disciple*; pour marquer qu'il récompenseroit cette charité, non selon le mérite de celui qu'on reçoit, mais selon le zele de celui qui l'auroit reçu. Sur la fin de cette homelie il condamne la cruauté des riches, qui au lieu d'assister les pauvres, les rejettent souvent avec mépris. Si vous ne leur voulez rien donner, dit-il, pourquoi leur insultez-vous? Croyez-vous qu'ils se fussent jamais adressés à vous, s'ils en eussent attendu un si mauvais traitement? La faim qui les presse n'est-elle pas une excuse assez legitime de leur importunité? Suivez donc l'avis du Sage qui vous dit : *Répondez au pauvre paisiblement & avec douceur.* Il passe de l'obligation de secourir les pauvres, à celle de s'abstenir des spectacles; & la raison qu'il en donne, c'est que toutes les representations qui s'y font ne portent qu'au mal; les paroles, les habits, le marcher, la voix, les chants, les regards, les mouvemens du corps, le son des instrumens, les sujets mêmes & les intrigues des comedies, tout y est plein de poison, tout y respire l'impureté. Qui est-ce, me direz-

vous, que le théatre a rendu adultere? Et moi je vous demande au contraire, qui est celui qu'il n'a point rendu adultere? Si je pouvois vous nommer ici le monde, je vous ferois voir combien ces femmes prostituées qui paroissent sur le théatre, ont perdu les hommes, ou en les séparant de celles avec qui Dieu les avoit unis, ou en leur faisant préferer l'avantage honteux du vice & de l'infamie aux liens sacrés du mariage. Quoi donc, direz-vous encore, renverserons-nous les loix en détruisant le théatre qu'elles autorisent? Quand vous-aurez détruit le théatre, vous n'aurez pas renversé les loix, mais le regne de l'iniquité & du vice: car le théatre est la peste des Villes. Il rapporte une parole des Barbares, qu'il dit être digne des plus sages d'entre les Philosophes: car entendant parler de ces folies du théatre, & de ces honteux divertissemens qu'on y va chercher, il semble, dirent-ils, que les Romains n'ayent ni femmes, ni enfans, & qu'ainsi ils ayent été contraints de s'aller divertir hors de chez eux; voulant montrer par-là qu'il n'y a point de plaisir plus doux à un homme sage & reglé, que celui qu'il reçoit de sa femme & de ses enfans.

Analyse des homelies 38, 39 & 40, *pag.* 424, 431, 437.

IV. Saint Chrysostome examine comment on peut dire que le joug de Jesus-Christ est doux & son fardeau leger, puisqu'il commande des choses dures & difficiles, comme de haïr son pere & sa mere, de porter sa croix & de renoncer à toute chose. Commençons, dit-il, par ce qui paroît plus insupportable presque à tout le monde. Dites-moi donc lequel des deux vous choisiriez, d'avoir simplement le soin de votre nourriture de chaque jour, ou de vous charger l'esprit de mille inquiétudes pour l'avenir; de n'avoir qu'un habit sans en desirer davantage, ou d'en posseder un grand nombre, & d'être tourmenté jour & nuit, par le soin de les garder. Pour juger du bonheur de cet état, interrogez un de ces Chrétiens parfaits qui vivent retirés du monde; vous connoîtrez le contentement ineffable dont il jouit dans cette profession, & vous verrez que considerant sa pauvreté comme son trésor, il ne voudroit pas la changer contre tous les biens du monde. Mais les riches, dites-vous, voudroient-ils devenir pauvres pour se décharger des soins qui les accablent? Il est vrai qu'ils ne le voudroient pas; mais l'attachement qu'ils ont à leurs richesses est moins une preuve de la satisfaction qu'ils y trouvent, que du déreglement de leurs esprits. N'est-il pas aussi plus aisé de tendre l'autre joue à celui qui nous donne un soufflet, que de se mettre en état de le lui rendre? La mort que vous regardez comme un grand mal, est un bien pour les serviteurs de Dieu. Si vous en doutez,

demandez-le à ceux qui ont été témoins de la constance des Martyrs : ils sçavent que ces Saints ont été battus de verges & déchirés par des ongles de fer, avec un visage serein & tranquile ; qu'ils se sont étendus sur des grilles brulantes, comme s'ils se fussent couchés sur des roses, & qu'ils ont trouvé des délices dans les supplices les plus effroyables, & dans la mort même. Pour vous convaincre au contraire combien le joug du peché est dur & insupportable, examinez ces avares qui ne rougissent point de leurs rapines & de leurs usures : Qu'y a-t-il de plus pénible que ce commerce infame ? Combien de soins, d'afflictions, de périls, de pieges, de guerres naissent tous les jours de ce désir d'amasser ? Trouverez-vous un supplice plus grand que celui des personnes coleres ? Qu'y a-t-il de plus miserable que ceux qui sont possedés d'une passion brutale & honteuse ? Qui est plus inquiet & plus furieux que l'orgueilleux ? Ce Pere remarque dans la trente-neuviéme, que le jour du Sabbath que saint Luc appelle le *second premier*, signifie qu'il y avoit alors une double solemnité chez les Juifs, l'une du Sabbath du Seigneur, & l'autre de quelque fête qui arrivoit le même jour : car ils appelloient ces fêtes également du nom de Sabbath. Il exhorte les Chrétiens à célebrer le Sabbath non-seulement en s'abstenant de toute œuvre servile & mauvaise, mais en s'appliquant encore à des choses divines & spirituelles, & en se separant de tout ce qui est humain & terrestre. Il leur represente que cette voye n'est plus difficile depuis que Jesus-Christ l'a applanie. La mort a été foulée aux pieds, le démon a été terrassé ; la domination du peché a été détruite ; la grace du Saint-Esprit a été donnée ; toutes les ordonnances pénibles de la Loi ont été abolies, & la vie même qui est le tems du travail, a été reduite à fort peu d'années. L'envie des Pharisiens contre Jesus-Christ dont ils censuroient toutes les actions, & même les miracles, donne occasion à saint Chrysostome de parler contre ce vice, qu'il regarde comme si considerable qu'il voudroit que l'on interdît aux envieux l'entrée de l'Eglise. Il se plaint de ce que ce vice regne encore plus parmi les Ecclesiastiques, que parmi les gens du monde, & dit à ceux qui en sont possedés : Ne pensez point aux moyens d'avoir des dignités, des honneurs & des charges dans l'Eglise, mais aux moyens d'avoir de veritables vertus. Les dignités portent d'elles-mêmes à faire beaucoup de choses qui ne plaisent pas à Dieu. Il faut avoir une grande vertu pour n'en user que selon les regles de son devoir. Un homme qui est sans charge se purifie & se perfectionne par l'humilité

de ſon état même. Mais il eſt dangereux à ceux qui ſont puiſſans dans l'Egliſe de ſe laiſſer éblouir par l'éclat de leur puiſſance. Croyez-vous donc un homme heureux, qui eſt environné de tant de périls, & ſon état vous paroît-il bien digne d'envie? Mais tout le peuple, dites-vous, honore cette perſonne. Dequoi lui ſert cet honneur? Eſt-ce le peuple qui le jugera? N'eſt-ce pas à Dieu qu'il rendra compte de toute ſa vie? Plus les honneurs que le peuple lui rend ſont grands, plus ils ſont accompagnés de périls & d'inquiétude. Ce ſont ces honneurs qui corrompent l'eſprit & les mœurs des Prélats, qui les rendent timides, lâches, flateurs & hipocrites. Ce qui fait donc le ſujet de votre envie devroit plutôt faire le ſujet de votre compaſſion & de vos larmes. Autant qu'il y a d'hommes dans tout un peuple, autant ce Miniſtre de l'Egliſe a de liens qui l'environnent, & de maîtres à qui il doit obéir. Il eſt toujours dans l'agitation & jamais en paix. Avant que le jour de parler publiquement ſoit venu, il tremble de peur & en appréhende le ſuccès; & après que ſon diſcours eſt prononcé, ou il meurt de déplaiſir & de triſteſſe, ou il entre dans une joye exceſſive qui eſt pire encore que ſon déplaiſir: car il eſt aiſé de voir combien cette joye nuit à l'ame, par les mauvais effets qu'elle y cauſe, la rendant legere & inconſtante.

§. IV.

De la quarante-uniéme homelie, juſqu'à la ſoixante-cinquiéme.

I. DANS la quarante-uniéme homelie, ſaint Chryſoſtome remarque que Jeſus-Chriſt, en diſant aux Phariſiens qui l'accuſoient de chaſſer les démons par la vertu de Beelzebuth, *par qui les chaſſent vos enfans?* entendoit par-là les Apôtres; & qu'en diſant de lui-même, qu'*il chaſſoit les démons par le doigt de Dieu*, il faiſoit voir que ce miracle eſt l'ouvrage de la toute-puiſſance de Dieu, & non pas l'effet d'une grace ordinaire. Par le peché contre le Saint-Eſprit, ce Pere entend non un blaſphême abſolument irrémiſſible à ceux-mêmes qui en feroient pénitence, mais celui de tous les pechés qui ſe pardonne le moins. Celui que les Juifs commettoient contre Jeſus-Chriſt, étoit plus excuſable, puiſqu'ils ne le connoiſſoient pas, au lieu qu'ils ne pouvoient ignorer le Saint-Eſprit, après tant de preuves qu'ils en avoient;

Analyſe des 41, 42, 43, 44, 45ᵉ. homelies, *p.* 444 451-458, 467, 475.

car c'étoit par lui que les Prophetes avoient prédit la venuë du Messie, & generalement tous les Saints de l'ancien Testament avoient eu une grande connoissance du Saint-Esprit. Lors donc que les Pharisiens combattoient les miracles de Jesus-Christ, qu'ils ne pouvoient ignorer être l'ouvrage du Saint-Esprit, ce n'étoit pas lui seulement qu'ils offensoient, leurs outrages retomboient sur le Saint-Esprit. C'est pourquoi le Sauveur leur dit, *que ce peché ne leur seroit remis, ni en ce siecle, ni en l'autre;* c'est-à-dire qu'ils ne pouvoient éviter d'en être punis en ce monde & en l'autre. Il dit que de tous les hommes qui sont sur la terre, les uns sont punis & en cette vie & en l'autre, comme les Juifs qui après avoir souffert des maux effroyables dans le siege de Jerusalem par les Romains, en souffrent d'éternels en l'autre vie; qu'il y en a qui ne sont punis qu'en l'autre monde, comme le mauvais riche; que d'autres ne sont punis qu'en cette vie, comme l'incestueux de Corinthe; qu'il y en a enfin qui ne sont punis ni en ce monde ni en l'autre, comme les saints Apôtres, les Prophetes, & le bienheureux Job: car les maux qu'ils ont soufferts n'étoient point la punition de leurs crimes, mais l'épreuve de leur vertu. Il conseille à ses Auditeurs de se representer souvent tous leurs pechés, & de s'en punir eux-mêmes, & veut qu'ils rappellent en leur mémoire, non-seulement les crimes honteux qui font horreur à tout le monde, mais les pechés spirituels & invisibles, les calomnies & les médisances cachées, les pieges tendus en secret, l'amour de la vaine gloire, les mouvemens d'envie, & autres dereglemens de cette nature, qui pour être invisibles n'en seront pas moins punis. Le remede à ces maux, est de pratiquer les vertus contraires aux pechés qu'on a commis. Sur ces paroles de Jesus-Christ qui servent de matiere à la quarante-deuxiéme homelie: *Les hommes rendront compte au jour du Jugement de la moindre parole inutile*, saint Chrysostome dit qu'une parole inutile est celle qui n'a point de rapport avec les choses dont on parle, ou qui tient du mensonge, & de la médisance. D'autres, comme il le remarque, l'entendoient d'une parole vaine, comme celles qui font rire, qui ne sont pas assez reglées, qui sont trop libres, & qui blessent l'honnêteté & la pudeur. Il fait voir par divers exemples que ce n'est pas un mal d'être calomnié; mais que c'en est un très-grand de calomnier les autres, ou de n'être pas assez ferme pour souffrir la calomnie. Il veut que nous ne passions aucun jour sans juger notre ame, & sans examiner les fautes dans lesquelles nous sommes tombés; mais il veut surtout que nous

fassions

fassions cet examen, lorsque nous sommes prêts de nous mettre au lit, parce que tout y est favorable, le tems, le lieu, le lit, le repos. David l'a marqué ainsi, lorsqu'il a dit : *Dites dans vos cœurs ce que vous dites, & soyez touchés de componction lorsque vous êtes sur vos lits.* Punissez, ajoute ce Pere, avec séverité les moindres fautes, afin que vous soyez d'autant plus éloignés de tomber jamais dans les grandes. Si vous êtes exacts à faire cela tous les jours, vous paroîtrez avec confiance devant le Tribunal terrible qui fera trembler tout le monde. Parlant dans la quarante-troisiéme homelie de l'endurcissement des Juifs, il dit qu'on les a vûs sous l'Empire de Julien l'Apostat s'unir avec les Payens contre l'Eglise, prendre leurs cérémonies, & adorer comme eux les idoles ; que s'ils paroissent un peu plus sages maintenant, ce n'est que la crainte des Empereurs qui les retient. Il fait une description du feu & des tourmens effroyables de l'enfer, & dit à ceux qui avoient peine à soutenir ce qu'il en disoit : Il doit être doux d'en entendre parler, parce qu'il n'y a rien de plus triste ni de plus affreux que d'y tomber. Quelques-uns alléguoient les embaras du mariage & des autres affaires du monde, pour excuse de ce qu'ils ne pratiquoient pas ses conseils. Dieu, leur répond-t-il, ne vous demande qu'une chose; une ame fervente & généreuse, & alors ni l'âge, ni la pauvreté, ni les richesses, ni quelqu'autre chose que ce puisse être ne vous empêchera d'être vertueux. C'est ce que saint Chrysostome prouve par des exemples tirés de chaque état. Il montre dans la quarante-quatriéme homelie, que Jesus-Christ, lorsqu'on vint lui dire que sa mere & ses freres le demandoient, ne parla d'elle avec quelque séverité que pour guérir l'esprit de ses proches, qui ne le consideroient que comme un homme ordinaire, & qui tiroient vanité de ce qui paroissoit de grand en lui ; & pour nous apprendre encore que nous ne devons jamais tirer avantage de toutes les liaisons de la chair & du sang, mais nous appuyer seulement sur le reglement & la pureté de notre vie. La parenté veritable qui nous lie avec Jesus-Christ, est de faire la volonté de son Pere : c'est cette liaison qui annoblit l'ame & qui la rend plus illustre que tous les avantages de la chair & du sang. Aussi Jesus-Christ ne répondit point que Marie n'étoit pas sa mere ; mais il donna à entendre qu'elle étoit encore plus heureuse en ce qu'elle avoit accompli la volonté de Dieu son Pere. Saint Chrysostome ajoute qu'on ne se sauve point en ne pratiquant la vertu qu'à demi ; qu'il faut premierement écouter avec ardeur, & retenir avec soin les verités de l'Evangile ;

qu'on doit ensuite les pratiquer avec force & avec courage, & enfin fouler aux pieds toutes les choses de cette vie. Dans la quarante-cinquiéme, il s'étend sur l'obligation où nous sommes de donner nos biens à Jesus-Christ en la personne des pauvres, & fait voir qu'en cela nous ne faisons que lui rendre ce qu'il nous a donné le premier. C'est lui qui nous a vêtus lorsque nous étions nuds; qui le premier nous a fait boire à sa coupe, & rassasié notre ame de l'eau douce du Saint Esprit: Comment donc négligerions-nous de le recevoir chez nous, lorsqu'il est étranger & qu'il passe? Comment ne lui donnerions-nous pas un verre d'eau froide, & toutes les autres assistances temporelles? Ce Pere remarque que les fideles prenoient en main la coupe sacrée, & qu'ils l'approchoient de leur bouche pour boire le sang de Jesus-Christ; mais qu'il n'étoit permis qu'aux Prêtres de la leur presenter.

Analyse des 46, 47, 48, 49 & 50 homelies, *pag.* 480, 487, 493, 504, 513.

II. On peut remarquer dans les cinq homelies suivantes, que c'est l'artifice ordinaire du démon de mêler le mensonge avec la verité, afin que la vrai-semblance de l'erreur passe pour la verité même, & qu'elle trompe ceux qui sont aisés à séduire; que les faux Prophetes n'ont parû qu'après les vrais Prophetes, les faux Apôtres qu'après les Apôtres veritables, & que l'Antechrist ne doit paroître qu'après Jesus-Christ; que le malheur figuré par l'homme ennemi qui sema de l'yvraie parmi le bon grain, est arrivé dès le commencement de l'Eglise, lorsque plusieurs de ceux qui étoient dans les charges Ecclesiastiques, ont introduit dans l'Eglise des personnes corrompuës & de mauvaise doctrine; que la défense que le Pere de famille fait d'arracher l'yvraie avant la moisson, nous apprend qu'il ne faut point tuer les héretiques, de peur d'enveloper dans ce meurtre beaucoup de justes & d'innocens: mais que cela n'empêche point qu'on ne les réprime, qu'on ne leur interdise toute assemblée, qu'on ne leur ferme la bouche, & qu'on ne leur ôte toute liberté de répandre toutes leurs erreurs; que ce ne sont point les miracles, mais la bonne vie, qui rend les hommes recommandables, l'Ecriture ne marquant point clairement que ni Job, ni saint Jean-Baptiste en ayent fait aucun; que quelque loüable que soit le jeûne, il ne suffit pas pour être sauvé, & qu'il faut l'accompagner des autres vertus, de la charité, de l'humilité, de la douceur, de l'amour des pauvres; que nous devons avoir recours à la lecture de l'Ecriture sainte, pour y apprendre les regles & la pratique de la pieté, & la maniere de guerir les langueurs de notre ame &

de l'embellir ; que les danses sont les jeux du démon, & qu'il n'y a que ses ministres & ses esclaves qui en fassent leurs divertissemens & leur plaisir ; que le luxe des riches est ordinairement aux dépens des pauvres : mais que quand il ne seroit pas d'un bien mal acquis, on ne peut l'excuser ; qu'il est indigne d'un Chrétien de chercher Dieu & de s'attacher à son service, pour en recevoir des faveurs sensibles : mais que si nous cherchons Dieu pour n'en recevoir que de spirituelles, il nous donnera les autres comme par surcroit ; que tous les arts qui ne servent qu'au luxe & à de vains embellissemens, doivent être regardés comme inutiles, & qu'il y a de la bassesse à chercher des embellissemens superflus dans les habillemens & autres besoins de la vie. Saint Chrysostome descend à cet égard dans un grand détail, & fait sentir le ridicule de ceux qui faisoient passer avec art des filets de soye sur leurs souliers : ce qu'ils ne devroient pas même, dit-il, faire sur leurs habits ; que c'est la conduite de Dieu, lorsqu'il est prêt de nous délivrer de nos maux, d'en faire naître d'autres, afin que nous en recevions une plus grande récompense, comme on le voit dans la conduite qu'il garda envers Job, Jacob & Abraham ; que Jesus-Christ voyant saint Pierre s'enfoncer dans l'eau, ne commanda point aux vents de ne plus souffler : mais qu'il étendit sa main pour le prendre, voulant montrer que ce n'étoit point l'impétuosité du vent, mais le peu de foi de cet Apôtre qui lui causoit cet accident. Car lorsque nous manquons de foi de notre côté, nous arrêtons les effets de la puissance de Dieu. Sur ce qui est dit que les Habitans de Genesareth presenterent leurs malades à Jesus-Christ, le priant qu'il leur permît seulement de toucher le bord de son vêtement, saint Chrysostome fait cette réflexion : Nous avons maintenant son corps entre nos mains ; ce n'est plus son seul vêtement, c'est son propre corps qu'il nous donne, non pour le toucher seulement, mais pour le manger & en nourrir nos ames. Approchons-nous-en donc avec une foi fervente, nous tous qui sommes malades. Si ceux qui toucherent alors la frange de son vêtement en ressentirent un si grand effet, que doivent attendre ceux qui le reçoivent tout entier ? Mais pour s'approcher de Jesus-Christ avec foi, il ne suffit pas de le recevoir extérieurement, il faut encore le toucher avec un cœur pur, & sçavoir lorsqu'on s'en approche, qu'on s'approche de Jesus-Christ même. Ne pensez pas lorsque vous voyez le Prêtre vous presenter cette nourriture sacrée, que ce soit la main du Prêtre qui vous la donne, croyez

que c'est Jesus-Christ même qui vous tend la main pour vous la donner. Car comme dans votre baptême ce n'est point le Prêtre qui vous lave, mais Jesus-Christ lui-même qui tient & qui purifie votre tête par son invisible puissance, vous devez croire de même que c'est Jesus-Christ qui vous communie de sa propre main. Quelle excuse donc nous restera-t-il, si recevant une si auguste nourriture nous ne laissons pas de nous livrer au peché? Ce Mystere exige de ceux qui s'en approchent, qu'ils soient entierement purs, je ne dis pas des grands excès & des plus grandes injustices, mais des moindres inimitiés : car c'est un Mystere de paix, & qui ne peut souffrir que nous ayons de l'attache aux richesses. Ne nous imaginons pas qu'après avoir dépoüillé les veuves & les orphelins par nos rapines & nos violences, ce soit assez pour être sauvé, de donner à cet autel un calice d'or enrichi de pierreries; si vous voulez honorer ce sacrifice, offrez-y votre ame pour laquelle Jesus-Christ a été sacrifié; faites qu'elle devienne toute d'or; mais si elle demeure plus pesante que le plomb & que la terre, à quoi vous serviront ces vases que vous offrez ? Ne pensons-donc pas tant à offrir à Dieu de magnifiques presens, qu'à prendre garde qu'ils soient le fruit de nos justes travaux. Les vases qui ne sont point soüillés par l'avarice sont plus précieux que s'ils étoient d'or. L'Eglise n'est point un magasin d'orfévrerie, mais une sainte assemblée d'Anges. Ce sont nos ames que nous devons rendre pures & brillantes comme l'or, puisque c'est cette pureté qui fait que Dieu reçoit ces autres vases de nous. La table sur laquelle Jesus-Christ fit la Cene avec ses Disciples, n'étoit pas d'argent, & le calice dans lequel il leur donna son Sang, n'étoit pas d'or, tout néanmoins y étoit précieux & digne d'un profond respect, parce que tout y étoit plein du Saint-Esprit. Voulez-vous donc honorer le Corps de Jesus-Christ ? Ne le méprisez pas lorsqu'il est nud; & pendant qu'en cette Eglise vous le couvrez d'étoffes de soye, ne lui laissez pas souffrir ailleurs le froid & la nudité. Car celui qui a dit : *Ceci est mon Corps*, & qui a produit cet effet par la vertu de sa parole, a dit aussi : *Vous m'avez vû souffrir la faim, & vous ne m'avez pas donné à manger*. Le Corps de Jesus-Christ qui est sur l'autel n'a pas besoin d'habits précieux qui le couvrent, mais d'ames pures qui le reçoivent; au lieu que cet autre Corps de Jesus-Christ formé des pauvres, qui sont ses membres, a besoin de notre assistance. Ce n'est pas que je vous défende de faire des presens à l'Eglise; mais je vous conjure seulement qu'en faisant ces offran-

des, ou plutôt qu'avant de les faire, vous ayez ſoin d'aſſiſter les pauvres. Dieu reçoit ces preſens que vous faites à l'Egliſe, mais il agrée bien davantage ceux que vous faites aux pauvres, puiſque dans ces premiers il n'y a que celui qui fait le preſent qui en tire de l'avantage, au lieu que dans les autres, celui même qui les reçoit en tire auſſi du ſecours. On peut croire dans les premiers que nous y recherchons notre gloire ; mais ces ſeconds ſont le fruit de notre compaſſion & de notre amour. Quel avantage peut recevoir Jeſus-Chriſt de voir ici ſa table couverte de vaſes d'or, pendant qu'il meurt de faim dans la perſonne des pauvres ? Commencez par le ſoulager dans ſa faim ; & s'il vous reſte quelque argent, ornez enſuite ſon autel.

Analyſe des 51, 52, 53 & 54 homelies, pag. 520, 529. 537, 546.

III. C'étoit une maxime des Phariſiens, que quiconque diſoit à ſon pere ou à ſa mere, tout ce dont j'aurois pû vous aſſiſter, eſt déja conſacré à Dieu, ſatisfaiſoit à la Loi. Voici comme ſaint Chryſoſtome l'explique dans l'homelie cinquante-uniéme. Les Phariſiens, dit-il, avoient appris aux jeunes gens à mépriſer leur pere & leur mere ſous prétexte de pieté ; & pour cela ils avoient inventé cet artifice. Lorſque le pere demandoit à ſon fils une brebis ou un veau, ou quelqu'autre choſe ſemblable, l'enfant lui répondoit, ce que vous deſirez de moi, mon pere, n'eſt plus en ma puiſſance, il eſt déja conſacré à Dieu, & je ne puis vous le donner. Ils commettoient ainſi un double crime : car d'un côté ils n'offroient rien à Dieu, & trompoient de l'autre l'attente de leurs parens ſous ce prétexte de pieté. A l'occaſion du reproche que les mêmes Phariſiens faiſoient aux Apôtres de ne laver pas leurs mains avant le repas, il fait voir que la pureté des Chrétiens conſiſte à avoir, non les mains, mais l'ame pure. Ce que je ne dis point, ajoute-t-il, pour blâmer ceux qui ſe lavent les mains ou la bouche, lorſqu'ils viennent dans nos Egliſes ; mais pour les exhorter à ſe purifier comme Dieu nous le commande, non par l'eau, mais par les vertus & la ſainteté de la vie. Il remarque dans la cinquante-deuxiéme, que toutes les paroles de rebut que le Sauveur dit à la Chananée, ne venoient d'aucun mépris pour elle, mais du deſir de l'exercer, & de découvrir à tout le monde le tréſor ineſtimable de la foi, qui étoit caché dans ſon cœur ; qu'il faut bien que Dieu aime mieux les prieres que nous lui faiſons pour nous-mêmes, quelque coupables que nous ſoyons, que celles que les autres lui font pour nous, puiſque les Apôtres n'ayant pû aſſiſter cette femme, elle vint à bout ſeule de ſon entrepriſe ; que de tous les

arts, la charité eſt le plus excellent, puiſqu'elle nous apprend à nous bâtir une demeure dans le Ciel, à nous préparer des tentes céleſtes, & à nous conſtruire des tabernacles éternels ; qu'il ne ſuffit pas à un avare qui a volé un ſol aux pauvres, de rendre la même ſomme : mais que pour ſe laver de ſon crime devant Dieu, il doit pour un ſol rendre un talent : car ſi la Loi obligeoit de rendre quatre fois autant, à combien plus doit obliger le tems de la grace du Sauveur ? Il fait voir dans la cinquante-troiſiéme, que la vie preſente doit être mêlée de biens & de maux ; & que ceux qui paroiſſent les plus heureux ſouffrent ſouvent davantage, & ont moins de conſolation que ceux qui ſont les plus miſérables. La raiſon qu'il en donne, c'eſt que la vertu remplit de douces eſperances ceux qui la poſſedent ; & qu'au contraire, ce qu'on appelle plaiſir dans le monde, eſt toujours ſuivi d'amertume. Dans la cinquante-quatriéme, il fait en ces termes l'éloge de ſaint Pierre : Que fait ici ſaint Pierre, qui eſt comme la bouche de tous les Apôtres, le Prince & le Chef de cette troupe ſacrée, & qui témoigne partout tant de zele pour le Sauveur ? Quoique Jeſus-Chriſt leur eût demandé en commun : *Que dites-vous que je ſuis ?* Il répond lui ſeul, & prévient tous les autres, en lui diſant, vous êtes le Chriſt, Fils du Dieu vivant. Saint Chryſoſtome explique de la foi & de la confeſſion de ſes Apôtres, la réponſe que lui fit Jeſus-Chriſt, *ſur cette pierre je bâtiray mon Egliſe.* Et parce que quelques momens après ſaint Pierre voulut détourner Jeſus-Chriſt d'aller à Jeruſalem, de peur qu'il n'y fût mis à mort par les Juifs ; ce Pere dit qu'il ne faut point s'en étonner, parce que cet Apôtre n'étoit point encore informé du myſtere de la Croix & de la Réſurrection, quoique Dieu lui eût fait connoître la divinité de Jeſus-Chriſt. Cette homelie finit par l'éloge du ſigne de la Croix. Que perſonne, dit ſaint Chryſoſtome, ne rougiſſe de ces marques auguſtes & adorables de notre ſalut. La Croix de Jeſus-Chriſt eſt la ſource de tous nos biens. Si nous ſommes regenerés dans les eaux ſacrées du Baptême, la Croix y eſt preſente ; ſi nous nous approchons de la Table du Seigneur pour y recevoir ſon ſaint Corps, elle y paroît avec éclat. Si l'on nous impoſe les mains pour nous conſacrer au miniſtere du Seigneur, elle y eſt encore preſente. Quoique nous faſſions nous voyons partout ce ſigne adorable, qui eſt tout enſemble la cauſe & la marque de notre victoire. Nous l'avons dans nos maiſons, nous la peignons ſur nos murailles, nous la gravons ſur nos portes, & nous la portons toujours dans le cœur. Que ce ſigne réprime en

vous l'orgueil, la colere & les autres passions. Si vous trouvez quelqu'un qui vous dise : Quoi vous adorez une Croix ? Répondez-lui d'un ton de voix qui témoigne votre fermeté, d'un visage gai & riant : Oüi, je l'adore, & je ne cesserai point de l'adorer.

IV. L'homelie cinquante-cinquiéme traite de l'obligation où nous sommes de porter notre Croix & de suivre Jesus-Christ, Dieu devant rendre à chacun au dernier jour, selon ses œuvres, c'est-à-dire, aux pecheurs la peine dûë à leurs crimes, & aux justes la récompense qui leur est promise. Ces paroles de Jesus-Christ, *le Fils de l'Homme rendra alors à chacun selon ses œuvres*, donnent lieu à saint Chrysostome de rapporter tout au long, & de paraphraser la priere que les Solitaires faisoient à Dieu, en sortant de table. La voici : Soyez beni, ô mon Dieu, vous qui me nourrissez dès mon enfance, qui donnez à toute chair la nourriture dont elle a besoin, & qui remplissez nos cœurs de consolation & de joye ; afin qu'ayant chaque jour ce qui est nécessaire à la nature, nous soyons riches en toutes sortes de bonnes œuvres, par Jesus-Christ notre Seigneur, avec qui vous est dûë la gloire, l'honneur & l'empire avec le Saint Esprit, dans tous les siécles des siécles, *Amen*. Gloire à vous, ô Seigneur : Gloire à vous, ô Saint : Gloire à vous, ô Roi, qui nous avez donné dequoi nous nourrir. Remplissez-nous du Saint Esprit, afin que nous puissions paroître agréables à vos yeux, & que nous ne soyons point couverts de confusion, lorsque vous viendrez rendre à chacun selon ses œuvres. Il n'y a rien, dit ce Pere, dans cette action de graces, qui ne soit admirable ; mais rien ne m'en paroît plus beau que les dernieres paroles. Car comme le tems du repas a accoutumé de dissiper l'ame & de la rendre pesante ; ces bienheureux Solitaires se servent alors de ces paroles, comme d'un frein pour la retenir dans le devoir. Ils la forcent dans ce tems de relâche de se souvenir du jour redoutable du jugement, n'ignorant pas dans quel malheur les délices de la table & la bonne chere jetterent autrefois les Israëlites. Il demande dans l'homelie cinquante-sixiéme, pourquoi Jesus-Christ dans sa Transfiguration ne prit que trois de ses Apôtres, Pierre, Jacques & Jean ? C'est, répond-t-il, qu'ils étoient plus parfaits que les autres. Saint Pierre aimoit plus Jesus-Christ, saint Jean en étoit plus aimé, & saint Jacques, non-seulement s'étoit offert à boire son Calice, mais le but en effet. Si Jesus-Christ fit paroître dans sa Transfiguration Moyse & Elie, c'est que le peu-

Analyse des 55, 56, 57, 58 homelies, pag. 555, 565, 575, 584.

ple disoit qu'il étoit lui-même ou Moyse, ou Elie, ou Jeremie, ou quelqu'autre des Prophetes. Saint Chrysostome fait admirer l'amour ardent que saint Pierre avoit pour son Maître, lorsqu'il lui disoit : *Seigneur, nous sommes bien ici* ; & il ne veut point que l'on s'arrête à son conseil, qui, suivant la remarque des Evangelistes, n'étoit pas sage, mais au zele dont il brûloit pour le Sauveur. Car ce n'étoit point, ajoute-t-il, pour lui-même que cet Apôtre craignoit, c'étoit uniquement pour son Maître. Il represente l'état où seront les justes & les réprouvés, lorsque Jesus-Christ viendra dans sa gloire ; & dit qu'alors il ne faudra point ouvrir de livres, ni produire d'accusateurs, ni écouter de témoins ; que Jesus-Christ tiendra lui seul lieu de tout, de témoins, d'accusateurs & de Juges ; & que toutes les differentes conditions d'ici bas, de pauvres ou de riches, de puissans ou de foibles, de sages ou de fous, d'esclaves ou de libres, disparoîtront en sa presence. Il déclame fortement contre les avares ; & comme ils alléguoient les loix & les coutumes du Palais, il leur répond : Les Publicains & les usuriers déclarés les gardent, & ils ne laissent pas d'être condamnés de Dieu. Dieu vous a donné des richesses, non pour appauvrir les autres, ni pour trafiquer de leur misere, mais pour les en délivrer. Vous témoignez vouloir soulager leur pauvreté, & vous la rendez plus insupportable. Vous feignez de les consoler, & vous les jettez dans le désespoir. Vous voulez tirer un gain infame de vos aumônes, & vous vendez le plaisir que vous leur faites. Vendez-le, je ne vous en empêche pas ; mais ne le faites qu'au prix du Royaume même des Cieux. Ne me dites point pour vous excuser que ces personnes se réjoüissent lorsque vous leur prêtez votre argent, & que même ils vous rendent grace de cette usure. C'est votre cruauté qui les oblige de trouver cette triste joye dans ce qui les réduit à la derniere pauvreté. Il est vrai, disent quelques-uns, que je prête mon bien à usure, mais c'est pour assister les pauvres. Malheureux, que dites-vous ? Dieu rejette avec horreur ces détestables aumônes. Il ne veut point ces sacrifices sanglans. Ne raisonnez point sur la Loi de Dieu, il vaut mieux ne rien donner aux pauvres que de leur donner d'un bien si cruellement acquis. Il enseigne dans la cinquante-septiéme homelie, que Dieu differoit d'envoyer Elie aux Juifs, jusqu'au dernier jour, parce qu'alors ils croiront plus aisément à ce Prophete, la gloire de Jesus-Christ étant répanduë dans toute la terre, & devenuë plus brillante que le soleil ; que si les Apôtres n'ont pas transporté des montagnes,

ce n'eſt pas qu'ils ayent manqué de foi, mais d'occaſion de le faire, & que l'on a vû dans la ſuite de l'Egliſe quelques Saints bien moins conſiderables que les Apôtres, faire ces ſortes de miracles ; qu'au reſte, Jeſus-Chriſt ne dit point à ſes Apôtres, qu'ils tranſporteront les montagnes, mais qu'ils pourront les tranſporter ; que pour rendre le jeûne agréable à Dieu, il faut l'accompagner de la priere ; que ceux qui ne peuvent jeûner peuvent du moins s'abſtenir des délices. La diſpute ſurvenuë entre les Apôtres ſur la prééminence dans le Ciel, fait le ſujet de la cinquante-huitiéme homelie ; & ſaint Chryſoſtome y déclame contre la vanité de ceux qui tirent leur gloire de la nobleſſe de leur naiſſance. Si ſans trop approfondir leur génealogie, ils paſſoient ſeulement, dit-il, au-delà de leur grand pere, ils trouveroient peut-être que ceux qui l'auroient précedé étoient des perſonnes très-viles ou très-infames. Qu'eſt dans la verité tout ce qu'on appelle ici nobleſſe & grande naiſſance, ſinon un ſon de voix qui n'a point de ſolidité ? Les fleaux publics n'enveloppent-ils pas également le noble & le roturier ? La maladie & la mort ne les rendent-ils pas tous égaux ? Ou pour mieux dire les grands ne ſont-ils pas plus tourmentés que les autres, à cauſe qu'ils ſont moins accoutumés aux évenemens fâcheux, & qu'ils y penſent moins ? Il fait voir en particulier combien les favoris des Rois ſont eſclaves, étant aſſujettis, non à un ou à deux maîtres, mais à une infinité, qui ſont tous très-fâcheux. Car étant en butte à tout le monde, & tous ne s'appliquans qu'à les mettre mal auprès du Prince, ces appréhenſions les forcent malgré eux de ménager tous les eſprits, de careſſer & flatter les grands & les petits, leurs égaux & leurs inférieurs.

V. Malheur au monde à cauſe des ſcandales : *Car il eſt néceſſaire qu'il arrive des ſcandales.* Comment, dit ſaint Chryſoſtome dans l'homelie cinquante-neuviéme, peut-on allier ces deux choſes ? S'il eſt néceſſaire qu'il arrive des ſcandales, comment peut-on les éviter ? Je vous réponds qu'il eſt néceſſaire qu'il arrive des ſcandales, mais qu'il n'eſt pas néceſſaire que ces ſcandales ſoient pour vous une occaſion de chûte & de mort. C'eſt la même choſe que ſi un Médecin diſoit : Il eſt néceſſaire que vous tombiez dans une telle maladie, mais il n'eſt pas néceſſaire que vous en mouriez ; ſi vous prenez bien garde à vous, vous en guerirez. La néceſſité dont parle ici Jeſus-Chriſt ne détruit point le libre arbitre, & ne force point la volonté, ce n'eſt qu'une prédiction de ce qui doit arriver. Les ſcandales n'arrivent pas, parce

Analyſe des homelies 59, 60 & 61, *pag.* 593, 605, 610.

qu'il les a prédits, mais il les a prédits, parce qu'ils devoient arriver. Saint Chrysostome entend par scandales les obstacles qu'on met devant les hommes pour les empêcher d'entrer & de marcher dans la voye étroite. Il combat ceux qui accusoient Dieu du malheureux état où l'homme est réduit ; & pour les convaincre d'erreur, il leur fait cette question : Pourquoi tous les hommes ayant été également créés de Dieu, ne sont-ils pas tous également ou bons ou méchans ? D'où vient que les uns sont vitieux & les autres vertueux ? Si ces choses, ajoute-t-il, dépendent seulement de la nature, & non de la volonté, pourquoi les uns s'appliqueroient-ils au bien, & les autres au mal ? Si les hommes étoient naturellement méchans, qui d'entre eux pourroit être bon ? Et s'ils étoient naturellement bons, qui d'entre eux pourroit être méchant ? Car si la nature est une dans tous les hommes, toutes leurs inclinations devroient être les mêmes, & non pas innocentes dans les uns & criminelles dans les autres. La cause du mal ne vient donc ni de Dieu, ni de la nature en elle-même : mais de ce que l'homme n'a pas voulu obéir à Dieu ; il lui étoit libre de vouloir, ou de ne vouloir pas obéir ; il a mieux aimé n'obéir point. Nous éprouvons encore tous les jours que notre volonté est la source de nos maux, puisque nous passons journellement du vice à la vertu, & de la vertu au vice. Quand Jesus-Christ nous ordonne d'arracher notre œil, s'il nous est un sujet de scandale, cela ne doit point se prendre à la lettre ; mais il faut l'entendre des amis & des personnes qui nous sont unies de telle sorte, que nous les regardons comme nous étant aussi nécessaires que les membres de notre corps. Un ami quelquefois a plus de pouvoir sur nous pour nous inspirer le bien ou le mal, que la nécessité même : C'est pourquoi Jesus-Christ nous commande de nous en séparer lorsqu'il nous nuit. En expliquant ces paroles : *Les Anges voyent sans cesse la face de mon Pere qui est dans les Cieux*, saint Chrysostome dit, qu'il paroît par-là que les Saints & tous les Chrétiens ont des Anges. Il traite de la charité qu'on doit avoir pour ses freres, fussent-ils fâcheux & insupportables, & veut que de même que Dieu ne se lasse point de nous exhorter, & ne se rebute jamais, quoique nous fassions un si mauvais usage de ses avis, nous en usions de même envers nos freres sans nous rebuter. Il remarque dans la soixantiéme homelie, que Jesus-Christ, en parlant de la correction fraternelle, établit comme trois Maîtres & trois Juges, pour faire comprendre à celui qui a fait l'outrage, dans quel excès il est tombé,

lorsqu'il s'est laissé emporter, & comme enyvrer à sa passion. Il veut en premier lieu, que celui-là même qui a reçû l'offense s'aille plaindre à celui qui l'a lui a faite, parce que celui qui est coupable est plus disposé à recevoir avis de celui même qu'il a maltraité, principalement lorsqu'il le reprend seul & sans témoin; rien n'est si capable de le toucher & de le faire rentrer en lui-même, que de voir que celui qui sembleroit ne devoir penser qu'à se vanger de son injustice, ne se met en peine au contraire que de son salut. En second lieu, il ne veut pas qu'après avoir été rebuté, lorsqu'il étoit seul, il mene tout d'un coup un grand nombre de personnes, mais seulement une ou deux, afin qu'il ait un témoignage suffisant, comme il n'a rien obmis en cette occasion de ce qui étoit de son devoir. Le troisiéme Juge que Jesus-Christ établit est l'Eglise, déclarant celui-là lié dans le Ciel, que l'Eglise aura lié sur la terre. Puisque Jesus-Christ a dit, *que s'il se trouve deux personnes qui s'accordent ensemble, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée.* D'où vient que cela n'arrive pas toujours ? C'est, répond saint Chrysostome, parce qu'il y a d'autres choses qui empêchent que Dieu ne leur accorde ce qu'ils lui demandent : car ils lui demandent des choses qui ne leur seroient pas utiles, & il ne faut pas s'étonner que Dieu ne les exauce pas, puisqu'il n'écouta pas même saint Paul. Ou bien ces personnes sont indignes que Dieu les écoute, en ne contribuant rien de leur côté qui les fasse exaucer : car Jesus-Christ ne fait ici cette promesse qu'à ses Apôtres, & à ceux qui devoient les imiter. Ou bien, parce qu'ils desirent de Dieu qu'il les vange de ses ennemis ; ce qui est contraire à ses Commandemens. Ou enfin, parce que sans avoir fait pénitence de leurs pechés, ils demandent miséricorde ; ce qu'il leur est impossible d'obtenir en cet état. Si au contraire vous ne demandez que des choses utiles, si vous reglez votre vie autant que vous le pouvez, selon les regles, si vous vivez dans l'union & dans la charité avec vos freres, vous obtiendrez de Dieu tout ce que vous lui demanderez. Il fait voir combien les amitiés chrétiennes sont rares ; les uns aiment, parce qu'on les aime ; les autres, parce qu'on les honore ; d'autres, parce qu'on leur est utile, & pour quelque sujet semblable. On ne s'entr'aime que par des interêts mondains, & l'on a peine à trouver des amitiés véritables fondées en Jesus-Christ, & formées pour Jesus-Christ. Mais une amitié qui n'est fondée que sur des avantages humains & passagers, ne peut être ardente ni perpetuelle. Elle s'évanoüit au

moindre mépris, au moindre interêt, à la moindre jalousie, parce qu'elle n'est point attachée à l'ame par cette racine céleste, qui seule soutient nos amitiés, & les rend fermes & inébranlables. Rien d'humain & de terrestre ne peut rompre un lien qui est tout spirituel. La charité qu'on se porte réciproquement en Jesus-Christ est solide, elle est constante & invincible. Celui qui aime véritablement dans la seule vûë de Jesus-Christ, ne cherche dans son ami ni la noblesse, ni les dignités, ni les richesses, non pas même amour pour amour, mais il aime sans interêt, sans interruption, sans réfroidissement. Saint Chrysostome explique dans la soixante-uniéme homelie, en quel sens Jesus-Christ dit à saint Pierre qu'il devoit pardonner septante fois sept fois. Jesus-Christ, dit-il, ne veut point marquer par ce mot, un nombre certain & déterminé pour remettre les offenses de nos freres; mais il veut qu'on leur pardonne toujours sans mettre de bornes à sa douceur. Ce Pere trouve la preuve de cette explication dans la parabole que le Sauveur ajouta ensuite, & où l'on voit un Roi qui fait rendre compte à ses serviteurs. Il est dit dans cette parabole qu'un des serviteurs devoit 10000 talens; & pour montrer que nous sommes encore infiniment plus redevables envers Dieu, saint Chrysostome represente en general les pechés que nous commettons contre Dieu & contre les hommes, & finit son explication, en disant qu'il paroît par cette parabole que Jesus-Christ nous commande deux choses; l'une, que nous nous accusions nous-mêmes de nos pechés; & l'autre, que nous pardonnions sincerement ceux de nos freres. Celui qui rappelle dans sa memoire les déreglemens de sa vie, pardonnera aisément à ses freres, non-seulement de bouche, mais du fond du cœur. Ne dites pas de votre ennemi, qu'il vous a outragé, déchiré par ses calomnies, & fait souffrir mille maux: plus vous direz qu'il vous a fait de mal, plus vous trouverez qu'il vous a fait de bien, en vous donnant lieu de vous purifier de vos pechés, & d'en obtenir de Dieu le pardon.

Analyse des 62, 63, 64, 65 homelies, *pag.* 619, 627, 634, 643.

VI. Dans l'homelie soixante-deuxiéme, il enseigne que le déreglement de l'esprit, & la négligence d'une vie molle & relâchée, est le principe & la source véritable des déreglemens de la nature; que quoique le célibat & la virginité viennent de notre choix & de notre volonté, Jesus-Christ a pû dire néanmoins que tout le monde n'en est pas capable, parce que cette vertu a besoin d'un grand combat & d'une grande grace de Dieu, qui sera toujours donnée d'enhaut à celui qui en aura un desir & une vo-

lonté sincere ; que Jesus-Christ, en disant que la virginité est un don de Dieu, n'excluë nullement notre volonté ; car si les hommes n'y contribuoient en rien de leur part, ce seroit envain qu'il leur promettroit le Royaume du Ciel pour leur récompense, & qu'il les discerneroit ainsi de ceux qui ne gardent la virginité que par une nécessité involontaire ; que lorsque Jesus-Christ dit dans l'Evangile, *que le Royaume du Ciel est pour ceux qui ressemblent aux enfans*, c'est pour nous exhorter à faire par vertu ce qu'ils font par le mouvement de la nature. La simplicité est la porte du Ciel ; il n'y en a point d'autre par où nous y puissions entrer. Il remarque dans la soixante-troisiéme, que lorsque Jesus-Christ dit, *qu'il n'y a que Dieu seul qui soit bon*, cela s'entend des hommes, non qu'il n'y en ait aucun de bon, mais parce que la bonté qu'ils ont est bien differente de celle de Dieu ; & que lorsqu'il ajoute, *vendez ce que vous avez & donnez-le aux pauvres*, cela nous fait voir qu'il ne suffit pas de mépriser les richesses, qu'il faut encore secourir les pauvres. Lorsque le Sauveur dit des riches, *qu'il est difficile qu'ils entrent dans le Royaume des Cieux*, cela ne doit point s'entendre en general de ceux qui ont du bien, mais de ceux qui en sont les esclaves. Un riche qui use chrétiennement de ses richesses, doit esperer de Dieu une grande récompense ; mais il a besoin d'une grace très-puissante pour se détacher ainsi de ses richesses. C'est pourquoi Jesus-Christ ajoute, en parlant de la difficulté qu'ont les riches de se sauver : *Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu.* Saint Chrysostome détaille les funestes effets de l'avarice, tant pour ce monde que pour l'autre. Elle ruine, dit-il, les familles ; elle remplit le monde de division & de guerres ; elle porte les hommes jusqu'à se tuer eux-mêmes ; elle étouffe toute la génerosité qui leur est naturelle, & elle rend ceux qu'elle possede timides, lâches, fourbes, menteurs, voleurs, médisans & esclaves de tous les vices. Quels remedes apporter à une playe si profonde ! C'est de se representer dans quelle langueur l'avarice réduit l'ame, & de quelles ténebres elle la couvre ; c'est de se souvenir par combien de maux on acquiert ce peu de bien, par combien de travaux on le garde, & avec combien de périls on en joüit. Faisant réflexion dans la soixante-quatriéme, sur ces paroles de saint Pierre à Jesus-Christ : *Pour nous qui avons tout quitté, quelle récompense en recevrons-nous ?* Il dit que cet Apôtre fait à Jesus-Christ les humbles remontrances de toute la terre, étant visible qu'il ne pouvoit pas être en peine pour sa personne particuliere ; & que celui qui avoit

reçû les clefs du Ciel, devoit se promettre la joüissance des biens que l'on y possede. Lorsque Jesus-Christ répond à saint Pierre & aux autres Apôtres : *Vous serez assis, & vous jugerez les douze Tribus d'Israël*, cela ne veut pas dire que les Apôtres seront assis alors dans des trônes pour être les Juges des Juifs ; Jesus-Christ seul sera assis comme seul Juge ; & les trônes qu'il promet à ses Disciples, marquent seulement la grande gloire dont ils seront comblés alors. Par les ouvriers appellés en differens tems pour travailler à la vigne, cela marque ceux qui sont appellés au salut dans les differens âges de leur vie ; & le but principal de cette parabole, est d'encourager les personnes qui se donnent tard à Dieu, & de les empêcher de croire que la vieillesse la plus avancée puisse rien diminuer de leur récompense. Pour empêcher aussi ceux qui auroient commencé à travailler de bonne heure, de mépriser ceux qui ne l'auroient fait que tard, Jesus-Christ promet la même récompense aux uns & aux autres. Il ne leur dit pas néanmoins cela clairement, de peur que quelqu'un n'en abusât, & n'en devînt plus lâche & plus négligent. Saint Chrysostome exhorte ses Auditeurs à joindre la pureté des mœurs à la sainteté de la foi ; & prenant occasion de ce que dit Jesus-Christ : *Si votre justice n'est plus abondante que celle des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux*, il dit que les Pharisiens ayant coutume de donner le tiers & même la moitié de tout leur bien aux pauvres, il est dangereux que ceux d'entre les Chrétiens qui ne leur donnent pas même la dixiéme partie ne risquent leur salut. Il enseigne dans la soixante-cinquiéme, que Jesus-Christ n'ayant aucun égard aux personnes, mais seulement au mérite ; ce n'est point par foiblesse, mais par justice qu'il ne peut donner à quelques-uns d'être assis à sa droite où à sa gauche ; parce qu'il peut s'en trouver d'autres de vertus plus éminentes. Et c'est ainsi que ce Pere explique la réponse du Sauveur aux enfans de Zebédée. Après avoir rapporté la leçon d'humilité que Jesus-Christ nous a faite en la personne de ses Apôtres, il ajoute : Ne craignez point que votre humilité vous dèshonore ; vous ne sçauriez jamais, quoique vous fassiez, vous humilier autant que Jesus-Christ votre maître ; & néanmoins son humiliation est devenuë son plus grand honneur, & le comble de sa gloire. Avant qu'il se fût fait homme, il n'étoit connu que des Anges. Mais depuis qu'il s'est revêtu de notre corps, & qu'il est mort sur une Croix, non-seulement il n'a pas perdu cette premiere gloire, mais il y en a ajouté une nouvelle, en se

faisant connoître & adorer de toute la terre. Les hommes ne sont grands que par une déference étrangere que la nécessité & la crainte leur fait rendre ; l'humble est grand par une grandeur intérieure, qui tient de celle de Dieu même. L'humble n'est point esclave de ses passions, il n'est ni troublé par la colere, ni possedé par l'orgueil, ni déchiré par la jalousie ; le superbe au contraire est comme exposé en proye à ces differentes passions. La colere, l'envie, la vaine gloire déchire son cœur. Tant que l'Ange a été humble, il a été élevé au plus haut du Ciel, & son orgueil l'a précipité jusqu'au fond des enfers ; l'homme au contraire, lorsqu'il s'humilie, devient si grand, qu'il foule aux pieds cet ange superbe, & s'éleve jusqu'au Ciel. Tout le contraire de ce que desire l'orgueilleux, lui arrive; il veut être honoré de tous, & tous le méprisent. Il n'en est pas ainsi de l'humble ; il est aimé de Dieu, & sans qu'il le desire, il est honoré des hommes.

§. V.

De l'homelie soixante-six jusqu'à la quatre-vingt-dixiéme.

I. L'Homelie soixante-sixiéme explique l'entrée triomphante de Jesus-Christ dans la Ville de Jerusalem. Par cette entrée il accomplit une double prophetie, l'une d'action & l'autre de parole : La premiere, en s'asseyant sur un âne ; & la seconde, parce que le Prophete Zacharie avoit prédit qu'il s'asseyeroit ainsi comme étant Roi. Qu'on demande aux Juifs, quel autre Roi que Jesus, est jamais entré dans Jerusalem monté sur un âne ? La morale de cette homelie est sur l'aumône. Saint Chrysostome, après y avoir remarqué que le nombre des pauvres écrits sur le catalogue de l'Eglise d'Antioche, montoit jusqu'à trois mille, & qu'outre ces pauvres cette Eglise assistoit encore les prisonniers, les malades dans les Hôpitaux, les étrangers, les lépreux, les Ministres de l'autel, & beaucoup de personnes qui survenoient tous les jours, & ausquelles elle donnoit la nourriture & le vêtement, dit que les revenus qu'elle employoit en ces charités lui avoient été donnés par une seule personne. D'où il conclut que si dix personnes riches vouloient assister ainsi les pauvres de leurs biens, on ne verroit plus un seul pauvre dans toute la Ville d'Antioche. Il répond à ceux qui se dispensoient de donner, parce qu'ils avoient des enfans, qu'ils peuvent leur laisser le fond ; & que si cela leur paroît trop rude, ils peuvent ne donner aux pau-

Analyse des 66, 67, 68, 69 & 70 homelies, *pag.* 653, 661, 669, 678, 686.

vres que la moitié de leurs revenus, ou la troisiéme partie, ou même la quatriéme, ou du moins la dixiéme. N'est-ce pas assez, ajoute-t-il, que vos revenus coulent chaque jour dans vos maisons, comme une source abondante qui ne tarit point ? Faites-en donc découler aussi quelque partie sur les pauvres, & soyez de sages économes des biens que Dieu vous a donnés. Mais je paye, direz-vous, tant de taxes & tant d'impôts! Négligerez-vous donc à cause de cela de donner l'aumône aux pauvres, parce que personne ne vous y contraint ? Si les peines établies par la justice séculiere vous rendent si exact à payer tous ces impôts; que ne vous souvenez-vous qu'il y a d'autres peines que celles que l'on souffre en ce monde ? Que si vous dites que vous avez à nourrir beaucoup de soldats qui vous défendent contre les ennemis ; considerez qu'il y a une autre armée de pauvres qui vous doit défendre contre les démons ; ce que vous donnez aux pauvres n'est pas comme ce que vous donnez aux Rois de la terre. Votre argent périt pour vous, lorsqu'il est employé pour faire subsister les soldats ; mais en le donnant aux pauvres, vous le
Prov. 19, 16. mettez à rente, ainsi que le dit l'Ecriture. En expliquant dans la soixante-septiéme homelie comment Jesus-Christ fit sécher le figuier sur lequel il n'avoit trouvé que des feüilles, saint Chrysostome dit, que le Sauveur maudit cet arbre pour donner de la confiance aux Apôtres. Jusques-là il n'avoit fait que du bien aux hommes, & n'en avoit puni aucun ; il falloit donc qu'il donnât aussi des preuves de sa toute-puissance, afin que les Apôtres & les Juifs fussent convaincus qu'il pouvoit réduire en poudre ses ennemis,&que c'étoit volontairement qu'il s'offroit de lui-même au supplice de la Croix. On voit par la suite de l'Evangile,que Jesus-Christ dit aux Juifs,que les Publicains & les femmes prostituées les devanceroient au Royaume de Dieu : D'où ce Pere prend occasion de montrer qu'on doit travailler à se convertir en quelque état que l'on soit, sans perdre jamais l'esperance. Il rapporte à ce sujet l'exemple d'une célebre Courtisanne de Phenicie, qui s'étoit convertie depuis peu. Après avoir parû sur le théatre avec grand éclat, non-seulement en Phenicie, mais dans toute la Cilicie & la Cappadoce, & avoir ruiné beaucoup de familles, & séduit par sa beauté & par l'usage de la magie un grand nombre de jeunes hommes, & même le frere de l'Imperatrice ; elle renonça à ces infâmes commerces, embrassa la religion Chrétienne, fut baptisée & jugée digne de la participation des Mysteres ineffables. Sa vie depuis ce moment ne fut qu'une suite d'exer-

cices de la pénitence. Elle porta toujours le cilice, & s'étant renfermée avec une troupe de saintes Vierges qui l'avoient reçuë dans leur maison, elle y persévera jusqu'à la mort, n'ayant jamais voulu être vûë depuis sa conversion d'aucun de ceux qui avoient été passionnés pour elle pendant ses désordres. Que nul donc, dit saint Chrysostome, de ceux qui vivent mal, ne se désespere & ne s'abbatte, & que nul aussi de ceux qui vivent bien ne se relâche, de peur que les femmes prostituées ne les devancent dans le Royaume de Dieu. Que les pecheurs ne perdent point courage, & que les justes ne s'assurent point trop de leur salut. Ceux-ci doivent travailler pour conserver ce qu'ils sont; ceux-là pour devenir ce qu'ils ne sont pas, les uns pour demeurer sains, les autres pour cesser d'être malades. Quand nous aurions langui durant 38 ans dans le vice, comme le malade de l'Evangile; si nous voulons être guéris rien ne nous en empêchera. Jesus-Christ vous crie encore aujourd'hui : *Levez-vous*, *portez votre lit*; pourvû que vous vouliez vous lever, ne désesperez point du reste. *Vous n'avez point d'homme qui vous jette dans la piscine*, mais vous avez Dieu qui peut faire que vous n'aurez pas besoin de piscine. Raab étoit une courtisanne, & elle s'est sauvée. Le bon larron étoit un voleur & un homicide, & il est devenu un citoyen du Ciel. Les Mages ont trouvé grace auprès de Dieu, un Publicain est devenu Evangeliste, & un blasphêmateur a été changé en Apôtre. Dans les trois homelies suivantes, saint Chrysostome fait un parallelle de la vie des Solitaires avec celle des gens du monde, pour faire voir que le bonheur de ceux-là est infiniment au-dessus des plaisirs ausquels ceux-ci s'attachent. Ils ont, dit-il, renoncé pour jamais au bruit des Villes, & de toutes les places publiques, préferant à ces lieux pleins de tumulte le silence affreux des montagnes les plus reculées. Ils n'ont plus aucun commerce avec le monde. Rien de tout ce qui est sur la terre ne les inquiete plus. Ils ne sont plus exposés ni aux soins & aux peines de la vie, ni aux pertes qui accompagnent les richesses, ni aux ressentimens de la jalousie, ni à la violence d'un amour impur, ni enfin à toutes les autres passions qui rendent misérables ceux qu'elles possedent. Ils ne vivent plus que pour le Ciel où ils sont déja en esprit, & ils se préparent dès ici par avance à ce Royaume éternel. Ils parlent sans cesse à Dieu dans leurs prieres, leur cellule est une demeure de silence & de paix. Dès le point du jour, ou plutôt avant le jour, ils vont tous ensemble composer un sacré chœur, pour chanter avec une sainte allégresse, & d'un

commun accord des hymnes & des cantiques à Dieu, lui rendant avec ferveur de très-humbles actions de graces pour toutes les faveurs generales & particulieres, dont sa bonté comble les hommes. On ne leur voit point de ces habits qui traînent par terre, que la molesse ou la vanité des hommes a inventés. Les uns en ont de poil de chevre, les autres de poil de chameau, les autres se contentent de peaux & de cuirs assez usés. Leurs saints cantiques finis, ils se mettent à genoux & demandent à Dieu avec ferveur la grace de paroître un jour avec une sainte confiance devant son Tribunal terrible, & de ne pas y entendre cette parole foudroyante : *Je ne vous connois point.* Ils lui demandent aussi la grace de passer cette vie pénible avec une conscience pure, & dans la pratique des bonnes œuvres, & d'être assistés de son esprit parmi les tempêtes ausquelles elle est exposée. L'Abbé qui les gouverne préside à cette oraison, & se levant ensuite, ils vont lorsque le soleil commence à paroître, chacun à son ouvrage particulier, d'où ils retirent de grandes sommes d'argent pour la nourriture des pauvres. On voit parmi eux des enfans des personnes les plus riches & les plus illustres, porter des habits que le dernier des pauvres dédaigneroit de regarder, & trouver sa joye & sa satisfaction dans cette pauvreté extrême. Ceux qui voyent ces saints sont touchés de la douceur de leur conversation, de la pureté de leur vie, & de cette harmonie divine de leurs langues & de leurs cœurs, lorsqu'ils chantent les loüanges de Dieu. Ils ne sont pas moins édifiés de l'ardeur avec laquelle ils lisent les Livres saints. Sortis de leurs saintes assemblées, l'un s'entretient avec Isaïe, l'autre avec les Apôtres, un autre voit les écrits de quelqu'autre Auteur. Un autre s'occupe l'esprit de la grandeur & de la sainteté de Dieu, de la beauté de ses créatures visibles & invisibles, de la bassesse de cette vie, & de l'éternelle felicité que Dieu nous promet. Leur bouche n'est jamais ouverte, ni aux discours deshonnêtes, ni aux paroles aigres, ni aux disputes. Il n'en sort rien qui ne soit digne du Ciel. C'est comme une source très-vive & très-pure qui coule le lait & le miel. Si vous les allez voir dans leurs retraites & dans leurs cellules, vous n'y verrez rien de triste, rien qui les afflige ou qui les puisse chagriner. On croiroit qu'ils ont placé leurs tentes dans le Ciel même où ils demeurent paisiblement éloignés de tous les accidens fâcheux qui traversent la vie des hommes, combattant généreusement contre le démon, & entreprenant avec autant de joye de le combattre & de le vaincre que s'ils alloient à des noces. Je

trouve, dit saint Chrysostome, infiniment plus de plaisir à voir un vaste désert rempli de petites cellules où demeurent ces saints Solitaires, que de voir une armée campée dans un champ, les tentes dressées. Ce spectacle frappe les yeux beaucoup plus agréablement, c'est comme un Ciel nouveau sur une nouvelle terre : car les cellules de ces saints ne cedent pas au Ciel même, puisque les Anges y viennent & le Roi des Anges. Leur table a banni pour jamais toute sorte de volupté & de luxe. On y voit pour tous mets du pain & de l'eau. Ils ont l'une d'une fontaine voisine, & gagnent l'autre par leurs saints travaux. S'ils veulent quelquefois se régaler, cet extraordinaire se termine à quelque fruit que les arbres de leur désert produisent, & ils trouvent en cela infiniment plus de délices que d'autres n'en trouveroient dans la table des Rois. Les puissances ne les inquietent point, ils n'ont point de femmes ni d'enfans qui les fâchent. Ils ne se relâchent jamais dans des ris démesurés, & ils ne sont point assiegés de ces hommes lâches, qui leur puissent inspirer la complaisance par leurs loüanges & leurs flatteries. Leur table est comme une table d'Anges, éloignée de tout bruit & toujours dans la paix. L'herbe verte leur sert de sieges, & ils retracent là tous les jours ce festin miraculeux que Jesus-Christ fit à tout un peuple dans un lieu semblable. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas même de cellules. Ils n'ont point d'autre toit que le Ciel, ni d'autre lampe durant la nuit que la lune qui les éclaire. Il n'y a point entr'eux de serviteur ou de maître. Tous sont serviteurs & tous sont libres. Leurs conférences & leurs entretiens sont paisibles, modestes & tranquiles, & n'ont pour matiere que l'avenir & les choses éternelles. Ils s'entredemandent ce que c'est que le sein d'Abraham, quelles sont les couronnes que Dieu promet aux Saints, & quelle sera cette union admirable que nous aurons un jour avec Jesus-Christ. Leur esprit n'est attentif qu'à ce Roi céleste, qu'à la guerre que nous avons avec le démon, qu'à chercher les moyens d'éviter ses piéges & ses artifices, & qu'à considerer les grands exemples de vertu que nous ont donné les Saints. Lorsque quelque grand ou quelque Prince les va voir, c'est alors qu'on reconnoît le néant de tout ce qui paroît de plus magnifique dans le monde. On voit un Solitaire accoutumé à remuer la terre, & qui ne sçait rien de toutes les affaires du siécle, s'asséoir indifferemment sur un gazon auprès d'un Général d'armée, qui s'éleve dans son cœur de l'autorité qu'il a sur tant d'hommes : car il ne trouve là personne qui le flatte, & qui le porte à tenir son rang.

Les Rois ni les Princes ne ſont rien dans l'eſprit de ces Saints. Ils ſe rient de leur éclat & de leur vaine magnificence, comme nous nous rions des jeux des petits enfans. Occupés à une guerre inviſible, ils remportent chaque jour une illuſtre victoire ſur leurs ennemis, je veux dire, ſur leurs paſſions, qui leur tendent toujours de nouveaux piéges. Ils ne boivent jamais de vin, & l'uſage continuel de l'eau reprime en eux les mouvemens de l'intempérance. Ils n'ouvrent la bouche que pour loüer Dieu. Comme leur langue eſt pure, leur corps eſt pur. Saint Chryſoſtome fait ſentir le ridicule du ſoin que les riches de ſon tems prenoient d'apprendre à bien ordonner un repas. Il ſemble, dit-il, qu'il s'agit du gouvernement de toute une République, ou de ranger une armée en bataille, tant on a de ſoin de régler quel ſervice doit être le premier ou le ſecond, ou le troiſiéme. En expliquant ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Il y en a beaucoup d'appellés mais peu d'élûs*, il dit que Dieu nous appelle par ſa ſeule grace, & que la vocation vient de ſa bonté & non pas de nos mérites.

Analyſe des 71, 72, 73, 74 & 75 homelies, *pag.* 694, 700, 707, 714, 722.

II. Il fait voir dans la ſoixante-onziéme homelie avec quel ſoin il faut fuir l'ambition, & en combien de manieres ce vice ſe gliſſe dans les ames. Les uns, dit-il, pour être honorés déſirent d'être ſouverains, les autres d'être riches, les autres d'être forts & robuſtes. Il y en a qui cherchent la gloire par leurs aumônes, les autres par leurs jeûnes, les autres par leurs prieres, les autres par leur ſcience. Il combat ſurtout ceux qui recherchent la gloire dans leurs aumônes, & dit qu'il leur arrive le même malheur qui arriveroit à la fille d'un Roi qu'on auroit fait deſcendre du trône de ſon pere, pour l'abandonner au dernier eſclave qui lui inſulteroit enſuite. Car, ajoute-t-il, plus nous courons après le monde pour en tirer de la gloire, plus il s'éloigne & ſe rit de nous. Mais lorſque nous ne recherchons que la gloire de Dieu, il nous reçoit, il nous embraſſe, & il nous comble d'honneur & de gloire. La vaine gloire eſt toujours un mal ; mais elle n'eſt jamais plus mauvaiſe, que lorſque nous la cherchons dans nos aumônes. Elle combat alors l'humanité même, & publiant l'aſſiſtance qu'elle a renduë aux pauvres, elle inſulte en quelque ſorte à la miſere d'autrui, pour donner une cruelle ſatisfaction à ſa complaiſance. Vous me direz peut-être que vous deſirez de paſſer pour charitable parmi les hommes, & de recevoir de la gloire de votre aumône ? Mais ne vous ſuffit-il pas que le pauvre à qui vous la faites en ſecret, & que Dieu pour qui vous la faites, vous eſtime & vous louë de cette bonne œuvre. Prenez-garde qu'au lieu d'être

loüé des hommes, ils ne disent que ce n'est point par un mouvement de compassion, mais par un désir de gloire que vous faites votre aumône. Saint Chrysostome veut que de même que l'on ferme les portes de l'Eglise, lorsque l'on y célebre les divins Mysteres, nous en usions de même lorsque nous faisons l'aumône, ensorte qu'il n'y ait que celui qui la reçoit qui en soit témoin, & qu'il ne sçache pas même, s'il est possible, d'où lui vient la charité qu'il reçoit. Dieu ne souffrira pas qu'une action si sainte soit long-tems cachée. Si vous avez soin de l'étouffer, il la publiera lui-même & la rendra plus connuë que vous ne l'auriez pû faire. Il fait voir dans la soixante-douziéme, que de tous ceux qui violent la Loi aucun n'est plus coupable que celui qui doit instruire les autres: car il commet une double & une triple faute dans un seul crime. 1°. Il viole la Loi. 2°. Ayant été mis en autorité pour regler les autres, il se déregle lui-même; ce qui le rend beaucoup plus coupable. 3°. Comme sa dignité le rend vénérable, son exemple fait beaucoup plus d'impression sur les esprits, & le mal qu'il fait se communique bien plus aisément aux autres. Il rejette sur l'amour des préséances les malheurs dont l'Eglise a été inondée en differens tems; & examinant ces paroles du Fils de Dieu: *Il n'y a qu'un Docteur qui est le Christ*, il dit que comme elles n'excluent pas le Pere, & ne nient pas qu'il ne soit aussi le maître des hommes; de même celles-ci: *Il n'y a qu'un Seigneur, il n'y a qu'un Dieu*, qui sont proprement dites du Pere, n'excluent pas non plus le Fils, & ne nient pas qu'il ne soit Dieu & Seigneur comme son Pere, l'Ecriture ne se servant de ces expressions que pour distinguer Dieu, & le séparer des hommes & du reste des créatures. Il dit encore un mot de la vie des Solitaires, de leur humilité & de leur uniformité de vie; il y en a dans ces troupes saintes de Solitaires, qui ayant été autrefois dans les dignités du monde, dans les richesses & dans la magnificence, s'humilient maintenant & se rabaissent en toute chose, dans leur vêtement, dans leur cellule & dans leurs emplois. Ils retranchent sans exception tout ce qui tient encore quelque chose de la vanité du siécle, dans les habits ou dans les maisons, ou dans les personnes qui nous servent. Ils vont eux-mêmes couper le bois dont ils ont besoin, ils allument eux-mêmes leur feu, ils font cuire eux-mêmes ce qu'ils doivent manger, & ils servent eux-mêmes ceux qui les viennent voir. Ils sont tous serviteurs les uns des autres, ils s'empressent de laver les pieds des hôtes qui les viennent voir, chacun tâche de pré-

venir son frere dans ce devoir, & ils ne disputent jamais qu'à qui sera le plus humble. On rend cet office de charité à un hôte quel qu'il soit, sans s'informer s'il est pauvre ou s'il est riche, s'il est libre ou s'il est esclave. Il n'y a parmi eux ni grands ni petits, & toutefois on y voit regner l'ordre & la paix. Personne ne considere quel est son frere, s'il étoit noble, ou s'il ne l'étoit pas, chacun se croit le dernier de tous, & il devient grand en cela même, qu'il aime à se mettre au-dessous des autres. On n'entend point dire là, cela est à moi, cela est à vous, & on ne doit pas s'étonner qu'ils n'ayent tous qu'une même table & qu'une même nourriture, puisqu'ils n'ont tous ensemble qu'une même ame & qu'un même cœur. Cette parfaite égalité ne laisse parmi eux aucune entrée à la vaine gloire. Si l'un est grand & l'autre petit, ce n'est qu'en vertus, & l'on n'a même aucun égard à cette difference. Celui qui est inférieur aux autres ne se plaint point d'être méprisé, parce qu'il n'y a personne qui le méprise, & s'il s'en trouvoit quelqu'un, il en auroit de la joye, parce qu'ils aiment à souffrir les mépris & les injures. Ils aiment à manger avec les pauvres & les personnes les plus miserables. Leur table est tous les jours environnée de ces sortes d'hôtes, & c'est ce qui les rend dignes du Ciel. L'un y panse les playes des blessés, l'autre sert de guide à un aveugle, l'autre porte celui qui a la jambe rompuë. Il n'y a point là de flatteur, on ne sçait pas même ce que c'est que de flatter, & comme tout est égal entr'eux, il ne s'y peut mêler aucune envie. Ainsi ceux qui entrent parmi ces Saints y apprennent aisément la vertu; leurs ouvrages mêmes & leurs occupations les portent à l'humilité. Car qui peut devenir superbe en bêchant la terre, en arrosant des herbes, en faisant des paniers d'osier, & d'autres choses semblables? Saint Chrysostome invite ses Auditeurs à aller eux-mêmes s'édifier de la vertu de ces Solitaires, & à profiter de leurs exhortations. Il se plaint dans la soixante-treiziéme du peu de respect que quelques-uns avoient pour les Eglises, & de ce qu'ils n'y venoient que pour satisfaire leurs désirs dereglés en y prenant plaisir à regarder les objets de leurs passions impures. Ce dereglement lui fait souhaiter qu'il y eût au-dedans de l'Eglise un mur qui séparât les hommes d'avec les femmes. Mais, ajoute-t-il, puisque vous ne le voulez pas souffrir, nos peres ont crû qu'il falloit au moins faire une séparation avec cette clôture de bois. J'ai sçû néanmoins des personnes les plus avancées en âge, que cette séparation n'avoit pas été toujours en usage, *parce qu'en Jesus-Christ*,

comme dit l'Apôtre, *il n'y a ni mâle ni femelle.* Les hommes & les femmes du tems des Apôtres prioient indifferemment ensemble, parce que les Chrétiens alors, soit hommes ou femmes, étoient veritablement ce qu'on croyoit qu'ils étoient. Mais aujourd'hui les femmes chrétiennes paroissent des courtisannes, & les hommes vivent plutôt en bêtes qu'en hommes. Il oppose la maniere dont les mariages se faisoient de son tems, à celle qui étoit en usage parmi les premiers Chrétiens. Qui est maintenant, dit-il, le jeune homme qui devant se marier se met en peine de sçavoir quelle est la femme qu'il va prendre; comment elle a été élevée, si ses mœurs sont réglées, si sa vie est sans reproche? Tous ses soins se terminent à sçavoir ce qu'elle a de bien, combien elle a en fonds de terre ou en meubles : il semble qu'il achete une femme, & on donne même au mariage le nom de contrat. Autrefois parmi les Chrétiens on n'avoit point d'égard au bien, ni aux avantages temporels; on cherchoit une fille qui eût été bien élevée, qui eût de la sagesse & de la vertu, dont la vie fût reglée & honnête. Quand on l'avoit trouvée, le mariage étoit conclu; on n'avoit besoin, ni de contrat, ni d'articles, ni d'un Notaire. On ne dépendoit ni de l'ancre, ni des écritures, on ne vouloit point d'autre sureté que la vertu & la pieté de l'un & de l'autre. Dans la soixante-quatorziéme homelie, il remarque que quelques-uns croyoient que Zacharie, fils de Barachie, étoit le pere de saint Jean-Baptiste, d'autres que c'étoit quelqu'autre Prophete, & d'autres que c'étoit un Prêtre qui avoit deux noms, & que l'Ecriture appelle encore ailleurs Judas. Il fait voir le malheur des pénitences tardives, & renvoye aux Apôtres & à leurs écrits pour y trouver des remedes aux maladies de l'ame. Quoiqu'ils soient plusieurs, dit-il, ils ne sont néanmoins qu'un, puisque Jesus-Christ seul parle par eux tous. Il dit dans la soixante-quinziéme que saint Paul passa de Jerusalem en Espagne pour y prêcher l'Evangile. Par le terme d'abomination prédite par le Prophete Daniel, il entend la statuë de celui qui assiegea Jerusalem, & qui après l'avoir prise & ruinée mit sa statuë au-dedans du temple. C'étoit Adrien. La valeur des Romains dans les guerres contre les Juifs fournit à saint Chrysostome un argument en faveur de la religion Chrétienne. Qui n'admirera, dit-il, ce prodige? Les Romains peuvent défaire des troupes sans nombre, & des armées entieres de Juifs, & ils ne peuvent se défendre de douze hommes pauvres, nuds, ignorans, qui viennent les combattre sans armes. La vie qu'ils introduisoient dans le monde

Galat. 3, 27.

étoit dure & pénible, & celle au-contraire qu'ils tâchoient de détruire étoit agréable & voluptueuse; de plus ils ont prêché l'Evangile dans un tems où tout étoit en guerre & en trouble: obstacles seuls qui en devoient empêcher l'établissement. Ne faut-il donc pas s'écrier ici avec le Prophete: Qui pourra raconter la puissance du Seigneur, & faire entendre toutes ses merveilles? On demandoit à saint Chrysostome d'où vient que plusieurs choses prédites par le démon arrivent? Il leur répond que nous rendant indignes du secours de Dieu, il nous abandonne aux impressions du démon, qui nous remuë & nous tourne comme il lui plaît, qu'ainsi il prédit que nous ferons ce qu'il prévoit qu'il nous fera faire. Mais il n'a pas, dit-il, le même pouvoir sur les Saints, parce qu'ils n'ont pour ce mauvais Ange qu'un profond mépris. Ce Pere établit pour maxime que Dieu punit differemment, selon les differentes circonstances des tems, de l'âge, des conditions, des dignités, de l'éducation, de l'esprit, de l'expérience, & de plusieurs choses semblables. Un homme par exemple qui commet un crime après la Loi, en sera puni davantage que celui qui l'a commis avant la Loi. Si un Prêtre commet une faute d'impureté, sa dignité l'augmente de beaucoup. Il en est de même d'une personne religieuse & consacrée à Dieu, dans elle le peché d'impureté est monté à son comble. Ce peché est encore plus grand dans un Fidele que dans un Catéchumene. Celui qui connoît la volonté de son maître & ne la fait pas, sera plus puni que celui qui y contrevient sans l'avoir connuë. C'est encore un plus grand crime de pecher, lorsqu'on est dans le plaisir & dans les délices. Le lieu change aussi quelquefois la nature du crime, comme on le voit dans le reproche que Jesus-Christ fait aux Juifs, d'avoir tué Zacharie entre le temple & l'autel. Le peché change aussi selon les personnes contre qui on l'a commis: *Si quelqu'un peche contre un homme,* dit l'Ecriture, *on priera pour lui*; mais si c'est contre Dieu même qu'il peche, *qui osera offrir pour lui ses prieres?* Le peché s'augmente encore lorsqu'on devient plus méchant que ceux qui s'étoient signalés par leurs excès, comme Dieu le reproche dans Ezechiel: *Vous n'avez pas même gardé la justice d'un Payen & d'un Infidele.* Ou lorsque l'exemple des autres ne nous sert pas: *Elle a vû sa sœur*, dit Dieu, *elle a paru juste lorsqu'on l'a comparée avec elle.* Le crime devient encore plus grand, lorsqu'on le commet après avoir reçû de plus grandes graces de Dieu; c'est ce que Jesus-Christ dit de lui-même: *Si on avoit fait dans Tyr, & dans*

Psal. 105, 2.

1. Reg. 2.

Ezech. 16, 20.

Ibidem.

Luc. 11, 23.

Sydon,

Sydon, les mêmes miracles, il y a long-tems qu'elles auroient fait pénitence. C'eſt pourquoi Tyr & Sydon ſeront traitées moins rigoureuſement un jour.

Analyſe des 76, 77, 78, 79 & 80 homelies, *p.* 731, 740, 750, 757, 765.

III. Saint Chryſoſtome renvoye dans la ſoixante-ſeiziéme homelie à l'hiſtoire de Joſephe, pour y vérifier les prédictions de Jeſus-Chriſt, touchant les malheurs qui devoient arriver aux Juifs & à la Ville de Jeruſalem. On ne peut pas dire que cet Auteur étant peut-être chrétien a pris plaiſir d'exagerer ces malheurs, pour faire voir la verité de ce que Jeſus-Chriſt a prédit, puiſque Joſephe étoit Juif & des plus zelés d'entre les Juifs qui ſont venus après la naiſſance du Sauveur. Ce Pere admire encore la ſageſſe de l'Eſprit de Dieu, qui n'a pas permis que ſaint Jean écrivît rien de ces choſes, parce qu'ayant ſurvêcu longtems à la ruine de Jeruſalem, on ne pût croire qu'il n'en eût parlé qu'après en avoir vû l'évenement, & ſeulement parce qu'il avoit vû ces choſes; mais cette guerre & ces malheurs ont été rapportés par les autres Evangeliſtes qui ſont morts long-tems avant qu'ils arrivaſſent, & qu'ils en euſſent rien pû voir, afin qu'on remarquât mieux la force de la prédiction de Jeſus-Chriſt. Saint Chryſoſtome ſe propoſe cette queſtion: Puiſque le Sauveur viendra ſi manifeſtement lui-même, pourquoi appellera-t-il ſes élûs par ſes Anges? Cela n'eſt-il pas contraire à ce que dit ſaint Paul, que les élûs ſeront emportés dans les nuées? Il répond à cela que les Anges d'abord raſſembleront les élûs, & qu'après qu'ils les auront ainſi raſſemblés, ils ſeront emportés dans les nuées, & que tout cela ſe paſſera en un moment. Il fait une excellente peinture de ce qui arrivera au jour du Jugement; & pour détourner ſes Auditeurs de leur attachement au monde, & à ſes vanités, il leur dit: Allons enſemble aux tombeaux des morts. Venez me montrer votre pere ou votre femme, faites-m'y voir ceux qui étoient ici revêtus de pourpre, qui étoient ſuperbement traînés dans des chars de triomphe, qui conduiſoient les armées, qui étoient environnés de Gardes, & accompagnés d'une foule d'Officiers, qui frappoient inſolemment les uns, qui mettoient les autres en priſon, qui tuoient ou ſauvoient de la mort ceux qu'ils vouloient. Montrez-moi, dis-je, ces perſonnes: je ne vois maintenant que des os ſecs & pourris, que des vers, qu'un peu de pouſſiere & de pourriture. Toutes ces grandeurs ſont évanoüies comme une ombre, comme un ſonge, comme une fable; & plût à Dieu que tout ſe terminât à ce néant. Mais ſi d'un côté toutes ces grandeurs, tous ces honneurs, & tous ces plai-

ſirs ſe ſont évanoüis comme une ombre, ils ont produit de l'autre une miſere ſtable & réelle qui ſubſiſtera éternellement. Les violences, les injuſtices, les impuretés & les autres crimes ne ſe reduiſent point en cendre comme nos corps. Toutes nos œuvres ſuivent nos ames dans l'autre vie, & nos actions auſſi-bien que nos paroles y ſont écrites ſur la pierre & ſur le diamant. Il enſeigne dans la ſoixante-dix-ſeptiéme homelie, que lorſque le Fils de Dieu dit que *nul autre que ſon Pere ne ſçait le jour & l'heure du Jugement*, ce n'étoit que pour empêcher ſes Diſciples de s'informer trop curieuſement de ce jour : car comment le Fils pourroit-il ignorer ce jour, lui qui connoît clairement le Pere, & auſſi diſtinctement qu'il eſt lui-même connu du Pere? En expliquant ces paroles, *qui eſt le ſerviteur fidele & prudent?* il enſeigne que Jeſus-Chriſt demande deux conditions principales & eſſentielles dans ce ſerviteur; la fidelité, enſorte qu'il ne s'attribue rien de tout ce qui appartient à ſon maître; la prudence, qui lui apprenne à diſpenſer à propos ce qu'on lui a confié. Après quoi il dit aux riches : Vous n'êtes pas plus maîtres de votre argent que celui qui diſpenſe les biens de l'Egliſe; vous n'en êtes que les diſpenſateurs; & comme il n'eſt pas permis à l'Econome & au diſpenſateur de ces biens ſacrés, de prodiguer ce que vous avez donné pour les pauvres, ou de les détourner à d'autres uſages qu'à ceux auſquels ils ont été deſtinés, il ne vous eſt pas permis de même d'abuſer indiſcretement de vos richeſſes. Quoique vos biens vous viennent de la ſucceſſion de votre pere, ils ne ſont point à vous, mais à Dieu. Si donc vous voulez que l'argent que vous donnez ſoit diſpenſé avec tant de ſoin, croyez-vous que Dieu n'exige pas de vous autant de fidelité, que vous en exigez des hommes? Sur ces paroles de Jeſus-Chriſt, *ce méchant ſerviteur boit & mange avec les yvrognes*, ſaint Chryſoſtome dit que Dieu punit non-ſeulement les yvrognes, mais ceux-mêmes qui leur tiennent compagnie, rien ne l'irritant davantage que cette indifference avec laquelle on voit périr ſon prochain ſans s'en mettre en peine. Il préfere un homme qui tâche de ſervir & d'édifier ſes freres, & qui à cet effet differe de ſouffrir le martyre, à celui qui jeûne, qui eſt tempérant, qui brûle dans les feux, & qui ſouffre même le martyre; & la raiſon qu'il en donne, eſt que le meilleur moyen d'être bien uni à Jeſus-Chriſt, eſt de faire ce qu'il nous commande, & que ſon grand commandement eſt celui par lequel il nous ordonne de nous aimer les uns les autres. Il répete ce qu'il avoit déja dit ailleurs, que la virginité quelqu'excellente

qu'elle soit, n'est rien néanmoins sans l'aumône, & que si une vierge n'est charitable, elle sera rejettée de Jesus-Christ. Dans l'homelie soixante-dix-huitiéme, où il explique la parabole des dix vierges, & des cinq talens, il fait voir qu'après la mort tous nos regrets, & tous nos soins seront inutiles pour notre salut : ce qu'il confirme par l'exemple du mauvais riche, à qui il ne servit de rien d'avoir après sa mort tant de tendresse pour ses freres. Il invective contre les personnes qui invitées souvent à faire l'aumône, ne rougissoient pas de répondre, qu'en mourant ils laisseroient leurs biens aux pauvres. Il leur objecte ces paroles de Jesus-Christ : *Veillez, parce que vous ne sçavez ni le jour ni l'heure que le Fils de l'homme doit venir*; & ajoute : On a souvent vû des personnes attendre à leur mort à faire du bien, & mourir dans une si grande surprise, qu'ils n'ont pû donner aucun ordre pour disposer de leurs biens. Il dit en parlant du zele que nous devons avoir pour le salut des autres : Rien n'est si agréable à Dieu que de sacrifier sa vie à l'utilité publique de tous ses freres : c'est pour cela que Dieu nous a honorés de la raison, qu'il nous a donné la parole, qu'il nous a inspiré une ame, qu'il a formé nos pieds & nos mains, qu'il a répandu la force dans tout notre corps, afin que nous puissions user de toutes ces choses pour le bien de tous les hommes: car la parole ne nous sert pas seulement pour chanter à Dieu des cantiques de loüanges, & pour lui rendre graces de ses dons, elle nous sert encore pour instruire nos freres, & pour leur donner de saints avis. Il ne veut pas qu'on pleure tellement la mort de quelqu'un, que la violence de la douleur arrache des paroles indignes d'un Chrétien, mais qu'on la pleure avec modération, comme Jesus-Christ pleura la mort du Lazare, & que dans tous les états & les évenemens de la vie, nous nous tenions dans les bornes que le Sauveur nous a marquées. L'homelie 79 traite du jour du Jugement, de la récompense des bons & du supplice des méchans. Saint Chrysostome y remarque que quand Jesus-Christ parle du Royaume du Ciel, il dit expressément qu'il a été préparé pour ceux qu'il y fait entrer ; mais que lorsqu'il parle des flammes qui ne s'éteindront jamais, il ne dit pas qu'elles ont été préparées pour les damnés, mais pour le démon & pour ses anges. Les damnés doivent donc s'accuser eux-mêmes de leur malheur, puisqu'ils se sont précipités volontairement dans ces abîmes. On lit dans l'Evangile, que les Princes des Prêtres s'assemblerent dans la salle du grand Prêtre pour tenir conseil contre Jesus-Christ. Cependant la Loi défendoit qu'il y eût plus d'un grand

Prêtre, & Moyse avoit expressément ordonné que lorsque ce grand Prêtre seroit mort, on en choisiroit un autre en sa place. Pour résoudre cette difficulté, saint Chrysostome dit, que ceux que l'Evangile appelle grands Prêtres l'avoient été autrefois, & qu'il n'y en avoit un si grand nombre que parce qu'ils n'étoient en charge que durant un an, ce qu'il prouve par S. Luc, qui en parlant de Zacharie, dit qu'il étoit de la famille d'Abia, l'une des familles sacerdotales qui servoient tour à tour dans le Temple. Sur la fin de cette homelie, ce Pere traite de l'amour des ennemis, & propose Jesus-Christ pour modele. Quelle honte, dit-il, de ne vouloir pas se reconcilier avec ceux dont Jesus-Christ a acheté la reconciliation avec son Pere au prix de son sang? Si vous dites que vous vous sentez tout émû, lorsque l'injure que l'on vous a faite vous revient dans la pensée; jettez plutôt les yeux sur le bien que vous a fait autrefois celui dont vous vous plaignez, & sur le mal que vous avez fait vous-même si souvent aux autres. Si l'on a médit de vous, examinez si vous n'avez jamais médit de personne. Comment osez-vous esperer que Dieu vous pardonne, vous qui ne voulez point pardonner aux autres? Vous me direz peut-être que cet homme vous a maltraité? Et moi je vous dis qu'il ne peut vous avoir fait autant de mal que vous vous en faites à vous-même par ce souvenir que Dieu vous défend. Le souvenir des injures est la marque d'une ame noire qui se nourrit de la haine & de la vengeance. Dans la quatre-vingtiéme homelie, il fait le parallelle de la femme de l'Evangile, qui répandit sur la tête de Jesus-Christ une boëte de parfum, avec les Héros & les Empereurs des siécles précedens. Ce que Jesus-Christ, dit-il, a prédit de cette femme est arrivé, & en quelque endroit de la terre que l'on puisse aller aujourd'hui, on y voit relever la foi & l'action heroïque de cette femme. Les Perses, les Indiens, les Scythes, les Thraces, les peuples les plus éloignés & les plus barbares en ont oüi parler, & l'ont relevée par leurs loüanges. Au-contraire nous voyons tous les jours que le peu de traces qui nous restent des actions éclatantes de ces Héros & de ces Princes du siécle, s'évanoüissent insensiblement, s'effacent de notre mémoire & s'ensevelissent dans le silence. La plûpart de ceux qui ont bâti des Villes, qui ont publié des Ordonnances & des Loix, qui ont gagné de grandes victoires, qui se sont assujettis des peuples entiers, qui se sont fait dresser des trophées & des statuës, & qui ont porté la terreur de leurs armes par toute la terre, sont tombés peu-à-peu dans l'oubli des hom-

mes, & à peine connoît-on leurs noms: Au lieu que l'action de cette femme qui n'étoit ni Princeſſe, ni illuſtre par ſa naiſſance, & qui n'avoit eu que peu de témoins, eſt encore célebre partout après la révolution de tant de ſiécles. Saint Chryſoſtome faiſant réflexion ſur la peine que les Apôtres témoignoient de la perte de ce parfum, dit que ce n'étoit pas alors le tems de blâmer l'action de cette femme, mais de la loüer; que ſi avant qu'elle eût répandu ce parfum, elle en eût demandé la permiſſion, le Sauveur l'a lui eût ſans doute refuſée; mais que la choſe étant faite, il ne penſa plus qu'à diſſiper le trouble où cette femme auroit pû entrer par le murmure des Diſciples. C'eſt pourquoi, ajoute ce Pere, lorſque vous voyez que quelqu'un prépare des vaſes précieux pour l'Egliſe, qu'il veut lui donner quelque belle tapiſſerie, ou la faire parer magnifiquement, n'improuvez pas cette action, & ne dites pas qu'il vaudroit mieux vendre ces ornemens pour les donner aux pauvres; de peur de troubler ou d'abattre l'eſprit de celui qui les a offerts. Mais ſi avant de faire ce preſent à l'Egliſe il vous conſulte s'il le fera, conſeillez-lui alors de convertir plutôt cet argent en aumônes, & d'en revêtir les temples vivans. Il dit à l'occaſion de la chute de l'Apôtre Judas, que la vocation de Dieu ne contraint perſonne, qu'elle ne fait point violence ſur l'eſprit de ceux qui veulent quitter le bien pour ſuivre le mal, qu'elle les exhorte, les avertit & les porte à la vertu; mais que lorſqu'ils lui réſiſtent, elle ne leur impoſe point de néceſſité; que la ſource du malheur de cet Apôtre a été ſa paſſion pour l'argent; que Giezi quoique ſerviteur d'un homme de Dieu ſe laiſſa auſſi ſurprendre par cette paſſion. Il décrit les funeſtes effets de l'avarice, & releve les avantages de la pauvreté.

IV. Saint Chryſoſtome dans la quatre-vingt-uniéme homelie, remarque que l'Evangeliſte ſaint Mathieu, ſuivant la coutume des Juifs, compte le premier jour des azymes dès le ſoir précedent; que les Diſciples vinrent trouver Jeſus-Chriſt le cinquiéme jour de la ſemaine, c'eſt-à-dire, le ſoir de la veille du jour auquel on devoit immoler la Pâque; que ce n'eſt pas la trahiſon de Judas qui nous a ſauvés; que c'eſt la toute-puiſſance de Jeſus-Chriſt qui par un artifice admirable de ſa ſageſſe, a uſé ſi divinement d'un ſi grand déſordre, & a fait ſervir un crime pour la rédemption de tous les coupables; que Dieu permet le mélange des méchans avec les bons en cette vie, pour rendre plus éclatante la vertu de ceux qui le ſervent; qu'il ne punit pas les méchans pour d'autre ſujet que pour leur malice; qu'ils ne ſont pas deve-

Analyſe des 81, 82 homelies, *pag.* 773, 781.

nus méchans parce qu'ils sont nés, mais par le déreglement tout volontaire de leur esprit & de leur cœur; que lorsque l'Ecriture marque que les Apôtres étoient assis avec Jesus-Christ, cela ne doit point s'entendre du tems pendant lequel ils mangerent la Pâque; qu'ils la mangerent sans s'asséoir, conformément à l'ordonnance de la Loi; & qu'après qu'ils l'eurent mangé, & achevé cette cérémonie légale, ils se mirent à table à l'ordinaire pour souper. Ces paroles de Judas aux Juifs : *Que voulez-vous me donner, & je vous promets de vous le livrer,* fournissent à saint Chrysostome une ample matiere contre les avaricieux, qu'il compare avec un homme possedé du démon. Dans la quatre-vingt-deuxiéme, il enseigne que Jesus-Christ en ordonnant aux Apôtres d'offrir en mémoire de lui, a voulu nous retirer de l'observation des coutumes judaïques. C'est comme s'il leur avoit dit, vous faisiez autrefois la Pâque en mémoire des miracles que vos Peres avoient vû faire en leur faveur dans l'Egypte, à l'avenir vous ferez ceci en mémoire de ce que je fais maintenant pour vous. Le sang dont les portes des Israëlites furent alors teintes, n'étoit que pour sauver les premiers nés; mais celui-ci est répandu pour la rémission des pechés de tout le monde. Sur ces paroles : *Je ne boirai plus de ce fruit de vigne, jusqu'au jour auquel je le boirai nouveau avec vous,* saint Chrysostome dit que Jesus-Christ a voulu boire & manger après sa résurrection, pour ne point passer pour un phantôme dans l'esprit des plus grossiers, qui regardent cette marque comme la plus certaine & la plus infaillible de la résurrection; d'où vient que les Apôtres pour convaincre les peuples de la résurrection de Jesus-Christ, disoient, nous avons bû & mangé avec lui depuis qu'il est ressuscité des morts. Jesus-Christ appelle ce vin, *nouveau,* c'est-à-dire, qu'il le boiroit d'une maniere nouvelle & tout-à-fait admirable, en ayant bû après être ressuscité avec un corps impassible, immortel, incorruptible, & qui n'avoit aucun besoin de nourriture. Il but non de l'eau mais du vin, pour ruiner jusques dans la racine l'héresie pernicieuse de ceux qui se veulent servir d'eau dans la celébration des Mysteres, & pour montrer que quand il a institué l'Eucharistie, c'étoit avec du vin. Après le repas il chanta le cantique en action de graces, afin de nous apprendre à commencer nos repas par les actions de graces, & à les finir de même. D'où saint Chrysostome prend occasion de blâmer ceux qui dans la celébration des Mysteres, n'attendoient pas que l'on eût dit les dernieres oraisons qui figuroient celle que fit le Sauveur après la cêne. La fuite des Disciples, les tour-

mens que Jesus-Christ souffrit dans sa passion, sont, dit ce Pere, une preuve convaincante de la verité de sa mort, & détruisent entierement l'héresie de Marcion : car si Jesus-Christ n'a pas été véritablement pris, s'il n'a pas été lié & crucifié, pourquoi saint Pierre & les autres Apotres ont-ils été si saisis de crainte ? La chute de saint Pierre fut comme le principe & la source de son humilité dans toute la suite de sa vie. Jusques-là c'étoit à ses propres forces qu'il attribuoit tout ce qu'il étoit ; après sa chute, il agit d'une maniere toute contraire ; elle nous apprend une grande verité, que la bonne volonté de l'homme ne lui suffit pas pour le bien, si elle n'est soutenue & animée par le secours de la grace, & que même ce secours ne peut nous servir, lorsque notre volonté lui résiste. Saint Chrysostome s'étend beaucoup sur les dispositions avec lesquelles nous devons approcher de l'Eucharistie. Il faut le faire avec foi, & ne regarder pas seulement ce qui se presente à nos yeux, mais croire à la parole qu'il a dite ; nos sens nous peuvent tromper, mais sa parole ne le peut jamais. Puisque le Verbe a dit : *Ceci est mon corps*, soyons persuadés de la verité de ses paroles, soumettons-y notre croyance, regardons-le dans ce Sacrement avec les yeux de l'esprit : car Jesus-Christ ne nous y a rien donné de sensible ; ce qu'il nous y donne sous des objets sensibles, est élevé au-dessus des sens, & ne se voit que par l'esprit. Il en est ainsi dans le Baptême, où par l'entremise d'une chose terrestre & sensible qui est l'eau, nous recevons un don spirituel, sçavoir la régeneration & le renouvellement de nos ames. Si vous n'aviez point de corps, il n'y auroit rien de corporel dans les dons que Dieu vous fait ; mais parce que votre ame est jointe à un corps, il vous communique des dons spirituels sous des choses sensibles & corporelles. Combien y en a-t-il maintenant qui disent, je voudrois bien voir notre Seigneur revêtu de ce même corps, dans lequel il a vêcu sur la terre ; je serois ravi de voir son visage, la figure de son corps, ses habits, & jusqu'à sa chaussure. Et moi je vous dis que c'est lui-même que vous voyez, que vous touchez, que vous mangez, que vous recevez au-dedans de vous. Cette foi doit être animée d'amour. Si les Juifs en mangeant l'Agneau paschal, devoient se tenir debout, être chaussés, avoir un bâton à la main, & manger avec activité : avec combien plus d'ardeur devez-vous manger le divin Agneau de la Loi nouvelle ? Les Juifs étoient alors sur le point de passer de l'Egypte dans la Palestine ; c'est pourquoi ils mangeoient l'Agneau paschal en posture de voyageur ; mais vous avez un plus

grand voyage à faire, puiſque vous devez paſſer de la terre au Ciel. La pureté eſt encore néceſſaire pour recevoir le corps du Seigneur. Si vous ne pouvez penſer ſans indignation à la trahiſon de Judas, & à l'ingratitude des Juifs qui crucifierent leur Roi, prenez garde de ne vous rendre auſſi vous-mêmes coupables de la prophanation de ſon corps & de ſon ſang. Jeſus-Chriſt ne s'eſt pas contenté de ſe faire homme, il s'eſt uni à nous d'une telle ſorte que nous devenons un même corps avec lui, non-ſeulement par la foi, mais effectivement & réellement. Qui doit donc être plus pur que celui qui eſt participant d'un tel ſacrifice? Quel rayon de ſoleil ne doit point ceder en ſplendeur à la main qui diſtribuë cette chair, à la bouche qui eſt remplie de ce feu ſpirituel, à la langue qui eſt empourprée de ce ſang redoutable? Repreſentez-vous l'honneur que vous recevez, & à quelle table vous êtes aſſis. Celui que les Anges ne regardent qu'avec tremblement eſt celui-là même qui nous ſert de nourriture, qui s'unit à nous, & avec qui nous ne faiſons plus qu'une même chair & qu'un même corps. Quel eſt le Paſteur qui ait jamais donné ſon ſang pour la nourriture de ſes brebis? Mais Jeſus-Chriſt ne peut ſouffrir que ſes enfans reçoivent leur nourriture d'autres que de lui. Il nous nourrit lui-même de ſon propre ſang, & en toute façon nous incorpore avec lui. Né de notre propre ſubſtance il eſt venu pour le ſalut de tous les hommes. Si tous n'en reçoivent pas le fruit, il ne faut point en accuſer celui qui le déſire avec tant d'ardeur; mais on en doit rejetter toute la faute ſur ceux qui par négligence & une ingratitude inſupportable ne le veulent point recevoir. Saint Chryſoſtome invite ſes Auditeurs à s'approcher de la Table ſacrée avec la même joye & la même ardeur que les petits enfans ſe jettent au ſein de leurs nourrices, pour attirer dans leurs cœurs, comme des enfans de Dieu, la grace de ſon Eſprit ſaint. Ce n'eſt point, ajoute-t-il, la puiſſance des hommes qui agit ſur ce que l'on offre à l'autel. Jeſus-Chriſt qui opera autrefois ces merveilles dans la cêne qu'il fit avec ſes Apôtres, eſt le même qui les opere encore maintenant. Nous tenons ici la place de ſes Officiers & de ſes Miniſtres; mais c'eſt lui qui ſanctifie ces offrandes, & qui les change en ſon corps & en ſon ſang. Que nul Judas, nul avare n'ait la hardieſſe d'y aſſiſter, toutes ces ſortes de perſonnes ſont excluës de cette table. Que les veritables Diſciples de Jeſus-Chriſt s'en approchent, puiſqu'il a dit que c'étoit avec eux qu'il faiſoit la Pâque. Ce banquet ſacré où vous aſſiſtez, eſt le même que celui où aſſiſterent les Apôtres, & il n'y a rien

de

de moins en celui-ci qu'en celui-là. C'eſt ici ce cenacle où Jeſus-Chriſt entra alors avec ſes Diſciples, & d'où il ſortit pour aller à la montagne des oliviers. Sortons d'ici de même pour aller trouver les mains des pauvres, où nous trouvons véritablement la montagne des oliviers : car la multitude des pauvres eſt comme un plan d'oliviers qui ſont plantés dans la maiſon du Seigneur. Ce Pere s'adreſſe enſuite aux diſpenſateurs & aux Miniſtres des ſaints Myſteres, & les avertit de les diſpenſer avec beaucoup de circonſpection & de ſoin. Vous êtes, leur dit-il, menacés d'un grand châtiment, ſi ſçachant qu'un homme eſt pecheur vous ne laiſſez pas de le recevoir à cette table, & Jeſus-Chriſt vous demandera compte de ſon ſang, ſi vous le faites boire à des indignes. S'il s'en preſente donc quelqu'un, quand ce ſeroit un General d'armée, quand ce ſeroit un Grand-maître de l'Empire, quand ce ſeroit l'Empereur même, empêchez-le de s'approcher de l'autel. La puiſſance eccleſiaſtique qui vous eſt commiſe eſt plus grande que l'imperiale. Ce n'eſt pas pour paroître revêtus d'une tunique blanche & éclatante que Dieu vous a honorés du miniſtere des autels, mais afin que vous faſſiez le diſcernement de ceux qui ſont dignes ou indignes de la participation des ſaints Myſteres. C'eſt en cela que conſiſte la dignité de votre charge. Chaſſez donc, ſans aucune conſideration de perſonne, tous ceux que vous verrez être indignes de s'en approcher, ſans vous laiſſer ébranler par aucune crainte. Craignez Dieu & non pas les hommes. Que ſi vous n'oſez chaſſer les indignes de l'autel ſacré, dites-le moi, je perdrai plutôt la vie que de donner le corps du Seigneur à celui qui en eſt indigne, & je ſouffrirai plutôt que l'on répande mon ſang, que de preſenter un ſang ſi ſaint & ſi vénérable à celui qui n'eſt pas en état de le recevoir. Si quelqu'un s'approche indignement de cette table ſans que vous le ſcachiez ; ce n'eſt plus votre faute, pourvû que vous ayez auparavant mis tous vos ſoins à reconnoître ceux qui en ſont dignes ou ne le ſont pas. Je ne parle ici que des perſonnes que l'on connoît publiquement & qui ſont manifeſtement ſcandaleuſes. Quand nous aurons accompli notre devoir à leur égard, Dieu nous fera connoître aiſément les autres. Mais ſi nous admettons à la participation des ſaints Myſteres des perſonnes que nous ſcavons être dans le crime, à quoi ſerviroit que Dieu nous découvrît ceux qui ſont dans des crimes cachés ?

Analyſe des 83, 84 & 85 homelies, *pag.* 790, 797, 803.

V. Il explique dans la quatre-vingt-troiſiéme homelie, ce qui ſe paſſa dans le jardin de Gethſemani, & remarque que comme

il ne suffisoit pas à des personnes aussi grossieres qu'étoient les Apôtres, de voir le visage du Sauveur abbattu de douleur, il voulut bien leur faire concevoir au-dehors, par ses paroles, quelle étoit sa tristesse au-dedans: *Mon Pere, s'il est possible, faites que ce calice passe & s'éloigne de moi;* qu'il passa même jusqu'aux actions, en laissant découler le sang de son corps, afin que les plus durs & les plus incrédules reconnussent par cette sueur de sang, qu'il étoit véritablement homme; qu'en disant à ses Apôtres: *Levez-vous, allons, celui qui me doit trahir est bien près d'ici*, c'étoit pour leur faire comprendre que sa passion, sa croix & sa mort ne seroient point un effet de sa foiblesse ou de quelque nécessité, mais seulement l'accomplissement d'un ordre établi de son Pere par une providence admirable, & auquel il s'étoit volontairement soumis. La morale de cette homelie tend à faire voir à quels excès l'avarice porte les ames qu'elle possede, & à montrer par l'exemple de Jesus-Christ, que la pauvreté est préférable aux richesses. Saint Chrysostome y dit que lorsque le Sauveur alla chez Mathieu encore Publicain, celui-ci se prépara à le recevoir en s'ornant au-dedans de lui-même d'une charité ardente, qui le porta à tout quitter pour le suivre; que Corneille le Centenier orna aussi sa maison, non par les pierres précieuses, mais par les prieres & par les aumônes; qu'enfin il n'est point marqué que Jesus-Christ soit entré dans les palais des Princes, qu'aucontraire il n'a pas dédaigné d'entrer dans de pauvres cabanes, & dans des maisons de bouë, quand ceux qui y demeuroient étoient riches en vertus. D'où vient, dit ce Pere, dans la quatre-vingt-quatriéme homelie, que les Apôtres avoient des épées sur la montagne, & d'où pouvoient-ils les avoir? C'est, répond-t-il, qu'ils sortoient de la cêne où à cause de la cérémonie de l'agneau ils devoient avoir des épées. Et comme ils avoient oüi dire que l'on conspiroit contre leur maître, ils les prirent avec eux comme pour s'en servir au besoin, & pour le défendre. Il fait voir combien il est avantageux à un Chrétien de ceder à celui qui lui fait violence, & de souffrir d'être vaincu. C'est gagner la victoire que de la ceder. Quand nous souffrons qu'on nous ravisse notre bien, qu'on nous frappe, qu'on nous porte de l'envie, & que nous ne cherchons point à nous vanger de ces injures, nous pouvons dire alors que nous sommes victorieux de notre ennemi. C'est ainsi que le Patriarche Joseph est toujours demeuré victorieux. Saint Chrysostome admire dans la quatre-vingt-cinquiéme la sincerité des Evangelistes qui rapportent exactement toutes les cir-

constances de la passion de Jesus-Christ, quoiqu'elles lui fussent si ignominieuses en apparence; ce qui fait voir, dit-il, combien ils aimoient la verité, & qu'ils regardoient tous ces excès comme étant très-glorieux à leur maître. On peut dire en effet que la plus grande gloire de Jesus-Christ est, qu'étant Maître de toute la terre, il ait bien voulu se rabaisser jusqu'à être si cruellement méprisé par les derniers de tous les hommes. Il ajoute que saint Marc a plus circonstancié le renoncement de saint Pierre que les autres Evangelistes, parce qu'apparemment il l'avoit sçû de cet Apôtre même; que quoique les Juifs n'eussent pas dessein de faire mourir Jesus-Christ le jour de Pâque, ils furent contraints comme malgré eux de le faire mourir ce jour-là même, qui n'avoit autrefois été établi parmi eux que comme une figure de la verité; que Judas en se repentant de ce qu'il avoit fait, fit une action loüable, mais qu'on ne peut excuser la fureur avec laquelle il se fit mourir; que les outrages dont on couvrit Jesus-Christ, & les circonstances de sa mort avoient été décrits long-tems auparavant par Jeremie & les autres Prophetes; que si les Juifs eussent mis l'argent que Judas leur rendit dans le trésor, ils eussent moins signalé leurs injustices; mais que l'ayant employé pour en acheter un champ, ils ont rendu toute la posterité témoin de leur cruauté & de leur crime. Il déclame fortement contre ceux qui font des presens à l'Eglise du bien qu'ils ont pris aux autres, & dit qu'en cela ils imitent Judas qui alla donner au temple l'argent qui étoit le prix du sang de Jesus-Christ. Il y en a, dit-il, encore aujourd'hui qui après s'être enrichis du bien d'autrui, se croyent excusés de tout crime s'ils en donnent quelque partie aux pauvres. C'est de ces personnes que le Prophete parle, lorsqu'il dit: *Vous couvrez mon autel de larmes.* Jesus-Christ ne veut Malac. 2, 13.
point être nourri de rapines. Si dans la Loi ancienne on ne pouvoit expier un larcin qu'en rendant le quadruple; quels feux n'attire point sur sa tête celui qui ne rend pas ce qu'il a pris à celui-là même à qui il l'a pris, mais qui le donne à un autre? Il se plaint de ce que l'avarice des peuples oblige l'Eglise à posseder des terres, des maisons, & à tirer de l'argent des logemens, des chariots, des chevaux, des mulets & d'autres choses semblables qu'elle possede, pour en assister les pauvres. L'ordre eût voulu, dit-il, que ce trésor de l'Eglise fût demeuré entre vos mains, & qu'elle reçût de grands fruits de votre charité. Cette possession des biens ecclesiastiques a produit en même-tems deux grands maux, l'un que vous ne donnez rien à l'Eglise, comme si vous ne deviez

rien donner, & l'autre que les Pontifes de Dieu, & les Miniſtres de Jeſus-Chriſt ſont mêlés dans le commerce des choſes prophanes. Il leur dit qu'il dépend d'eux qu'il n'y ait point de pauvres dans la Ville d'Antioche, & le prouve ainſi : Il s'aſſemble bien cent mille perſonnes dans cette Egliſe : ſi donc chacun d'eux donnoit tous les jours un pain à un pauvre, ou même une obole, tous les pauvres auroient dequoi vivre.

Analyſe des homelies 86, 87, 88, 89, 90, p. 810, 817, 824, 831, 839.

VI. Les cinq dernieres homelies contiennent l'explication des 27 & 28e. chapitres de ſaint Mathieu. Saint Chryſoſtome y établit pluſieurs maximes de morale très-importantes qui ont ordinairement du rapport avec les endroits de l'Ecriture qu'il avoit expliqués ; on peut remarquer celles-ci. Le démon ne nous engage d'abord que dans des prévarications fort légeres & peu importantes. Il faut donc veiller avec grand ſoin contre le mal dans ſes premieres approches. L'horreur des grands crimes nous en peut aſſez défendre ; mais la petiteſſe des autres nous ſurprend : ce qui fait qu'en très-peu de tems ils croiſſent par notre faute. Lorſqu'un homme a commis un grand peché, il peut le guerir s'il a recours à la pénitence ; mais ſi après avoir peché, au lieu de ſe repentir, il déſeſpere d'obtenir le pardon, il rend lui-même ſon mal incurable en fuyant le remede qui le doit guérir. Quelquefois le démon déguiſe tellement le vice ſous une apparence de vertu, qu'il engage les hommes au peché en leur perſuadant qu'ils font bien. Saint Chryſoſtome rapporte ſur ce ſujet qu'on a vû des femmes comme emportées par un amour ardent pour la chaſteté ſe ſéparer indiſcretement de leurs maris ; qu'on en a vû d'autres s'abſtenir de l'uſage de la viande juſqu'à la déteſter avec horreur, par un emportement qui les a renduës criminelles aux yeux de Dieu ; d'autres manger indifferemment de tout, & des choſes mêmes défenduës expreſſément dans l'Ecriture ; d'autres laiſſer croître leurs cheveux, croyant faire une action de grande vertu, quoique la Loi de Dieu le leur défendît ; d'autres enfin ſe laiſſer abbattre de triſteſſe après avoir peché, comme ſi ces triſteſſes immoderées étoient fort avantageuſes ; au lieu que nous voyons par l'exemple de Judas, que c'eſt le démon qui par ſes artifices jette les ames dans ces penſées noires, qui les accablent & qui les empêchent de trouver leur paix dans un véritable repentir. Saint Chryſoſtome veut que nous pleurions l'aveuglement de toutes ces ſortes de perſonnes, & que nous oppoſions la force de l'Ecriture aux artifices dont le démon ſe ſert pour nous ſurprendre. Nous liſons, dit-il encore, publiquement dans l'aſſem-

blée de l'Eglise l'histoire de la passion de Jesus-Christ, pour empêcher les Payens de dire que nous vous annonçons ses actions miraculeuses, mais que nous vous cachons ses souffrances & ses opprobres. Le Saint-Esprit a même tellement conduit les choses, qu'il fait lire ces histoires dans l'Eglise au tems de Pâque, & dans une solemnité où tout le monde jusques aux femmes & aux petits enfans s'y rassemblent. Nous ne cachons rien des outrages du Sauveur au milieu de cette grande assemblée, & cependant personne ne doute que Jesus-Christ ne soit Dieu. Nous l'adorons tous. Ses vêtemens sacrés qui avoient fait tant de miracles, n'en firent point lorsque les soldats se les partagerent, parce que Jesus-Christ arrêta alors toute leur vertu. Que la pensée de son admirable patience excite en nous le désir de l'imiter. Que pouvons-nous souffrir d'aussi cruel & d'aussi ignominieux que ce que notre Maître a souffert pour nous? Plus nous aurons de douceur & de patience dans l'affliction, plus nous serons invincibles, & plus nous nous rendrons vénerables à tous les hommes. Comme celui qui souffre avec constance paroît innocent, lors même qu'il est coupable, celui qui étant innocent témoigne de l'impatience dans ce qu'il souffre, semble justifier les maux qu'il endure, & on le regarde comme un esclave de la colere, qui assujettit la noblesse de son ame à la tirannie de sa passion. Si nous pésons les choses dans une juste balance, nous trouverons que ceux qui nous blâment, ne servent qu'à accroître notre vertu & notre mérite, & qu'au-contraire ceux qui nous loüent ne peuvent que nourrir notre complaisance & notre orgueil, qui est la source de tous les maux. Que le juste soit tant décrié que l'on voudra, il sera toujours juste, & il ne cessera point d'être ce qu'il est. Au contraire les loüanges que l'on donne aux méchans ne servent qu'à les confirmer dans leur méchanceté, & qu'à attirer sur eux de plus grands supplices. L'éclipse qui arriva en plein midi lors de la mort de Jesus-Christ, n'étoit point une éclipse naturelle, n'y en ayant point qui dure trois heures entieres; mais un effet extraordinaire de l'indignation de Dieu. Ce miracle seul devoit suffire pour convertir tous les Juifs, & même tout le monde; mais ils étoient dans un trop grand assoupissement. Jesus-Christ en mourant choisit à dessein ces paroles d'un Prophete: *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous rejetté?* pour montrer qu'il approuvoit l'ancien Testament. On croyoit du tems de saint Chrysostome, que le Centenier qui étoit present lorsqu'on crucifia Jesus-Christ, & qui le reconnut pour Dieu, avoit ensuite été tellement fortifié dans

la foi & dans la vertu, qu'il endura le martyre. Ce Pere croit que celle des trois Maries que l'Evangile appelle la mere de Jacques, étoit la sainte Vierge. Il releve le courage de ces femmes, & l'ardeur de leur charité, & veut qu'à leur imitation nous dépensions beaucoup d'argent pour parfumer son saint corps, c'est-à-dire, pour nourrir les pauvres qui sont ses membres. Comme on auroit pû trouver à redire, que presque dans tous ses discours il exhortoit à l'aumône, il se justifie en cela, & dit qu'il ne cessera jamais d'exhorter à la pratique de cette vertu, ne fusse que pour empêcher ceux qui la pratiquent, de tomber dans la négligence & dans le relâchement. Si la résurrection de Jesus-Christ n'eût pas été véritable, il eût été impossible aux Apôtres de la feindre & de l'établir. Auroient-ils tâché de confirmer leur fiction par la force de leurs paroles? Ils étoient tous ignorans. Se seroient-ils appuyés sur leurs richesses? Ils n'avoient rien. Sur leur naissance? Ils étoient des derniers du peuple. Sur la grandeur de leur Ville? Ils étoient d'un lieu peu connu. Sur leur grand nombre? Ils n'étoient que douze, & la peur les avoit même dispersés en divers lieux. Pouvoient-ils se fonder sur les promesses de leur maître? Quelle impression eussent-elles pû faire sur leurs esprits, s'il n'eût pas ressuscité lui-même comme il l'avoit si souvent promis? Mais comment auroient-ils pû soutenir la fureur d'un peuple, puisque leur Chef même n'avoit pû resister à la voix d'une servante? Comment auroient-ils pû témoigner de la fermeté devant les Rois, devant les Princes, lorsqu'ils avoient à craindre les tourmens, le fer, le feu, la mort, si la force de Jesus-Christ ressuscité ne les eût soutenus dans ces rencontres? Jesus-Christ se sert du ministere des femmes qui étoient allées à son tombeau, pour annoncer sa résurrection à ses Disciples, voulant relever par-là l'honneur de ce sexe qui étoit tombé dans le mépris par la chute d'Eve, animer sa confiance, & le guérir de ses foiblesses. Saint Chrysostome fait voir que la gloire des femmes consiste dans leur modestie; que le luxe qu'elles affectent dans leurs habits est un fruit de leur orgueil & de leur vanité, qui au lieu de les faire regarder avec estime, comme elles se l'imaginent, les font passer dans l'esprit de ceux qui les voyent, pour des femmes vaines & ambitieuses, qui désirent de se faire voir, & qui sont toutes plongées dans l'amour du siécle. Il les menace & surtout celles qui entrent dans les Eglises avec ces vains ajustemens, des menaces que Dieu fait par le Prophete Isaïe aux filles de Sion, de les dépoüiller avec honte des longues queuës de leurs robes, de faire suc-

Isaïe 3, 16.

ceder la bouë aux parfums, & les liens de corde aux ceintures de perles & de diamans. L'Eglise n'a pas été bâtie pour y faire montre des vanités. On y doit paroître riche, mais en graces & en vertus, non en or & en diamans. Il fait sentir tout le ridicule de la conduite des Juifs, qui donnerent une grande somme d'argent aux gardes du tombeau, pour dire que les Apôtres étoient venus dérober le corps de Jesus-Christ. Comment des hommes sans science, sans nom, sans appui, frappés de crainte, qui n'osoient pas même paroître en public, eussent-ils jamais pensé à faire une entreprise si hardie? Ce tombeau n'étoit-il pas scellé? N'étoit-il pas environné de gardes, de soldats & de Juifs, qui n'étoient-là que pour empêcher cet accident, qui veilloient avec soin, & qui n'oublioient rien pour se défendre de cette surprise? Mais par quel motif ces Disciples auroient-ils voulu dérober ce corps? Auroit-ce été afin d'établir par cet artifice la créance de la résurrection de leur maître dans toute la terre? Comment ce dessein auroit-il pû tomber dans l'esprit de personne, eux qui se trouvoient trop heureux de pouvoir vivre dans un lieu secret, inconnus à tous les hommes? Comment auroient-ils osé entreprendre de forcer tant de gardes & de gens armés, eux qui s'étoient enfuis de peur lorsqu'ils virent leur maître entre les mains de ses ennemis? S'ils avoient eû dessein de dérober ce corps, ne l'auroient-ils pas fait avant qu'il y eût des gardes auprès du sépulchre? car il n'y en eut que le jour du Sabbath, & le sépulchre demeura seul toute la nuit précedente. D'ailleurs les Apôtres auroient emporté le corps avec tous les suaires qui l'enveloppoient; non-seulement par le respect qui les auroit empêchés de le mettre à nud, mais encore par l'appréhension d'être trop long-tems à les défaire, & de donner lieu aux soldats de se réveiller. Les Juifs ont donc autorisé par ces faux bruits, la verité de la résurrection qu'ils vouloient étouffer, puisqu'ils ont déclaré eux-mêmes que le corps de Jesus-Christ ne se trouvoit plus dans son sépulchre. Enfin saint Chrysostome fait voir que tout ce que Dieu nous commande est facile à exécuter. N'ayez point d'ennemi, ne haïssez personne, ne parlez point mal de votre frere. Qu'y a-t-il en cela de si difficile? Mais il a commandé aussi, dites-vous, de renoncer à nos biens. Trouvez-vous donc cela fort pénible? Je vous réponds même qu'il ne l'a pas commandé absolument, il ne l'a que conseillé. Quel avantage pouvons-nous véritablement tirer de cette vie passagere, si nous nous en servons pour acquerir celle qui ne finira jamais? Jesus-Christ a répandu tout son

ſang pour nous, & nous ne reſpirons que la terre, nous faiſons les délices de notre cœur de ce qui devroit être l'objet de notre averſion & de notre haine. La pauvreté a nourri Elie par le miniſtere d'un corbeau, & l'a fait enſuite monter au Ciel dans un char de feu. C'eſt elle qui a rendu ſon diſciple Eliſée non moins illuſtre que lui. C'eſt elle qui a fait admirer ſaint Jean-Baptiſte de tous les Juifs, & qui a été la gloire de tous les Apôtres. Achab au-contraire, Jezabel, Giezy, Judas & Caïphe ont été idolâtres des richeſſes, & leur avarice ſera pour jamais leur condamnation & leur honte. Vous m'objectez que le pauvre tous les jours eſt outragé par le riche. Je vous réponds que c'eſt-là un des grands avantages de la pauvreté. Qui des deux eſt le plus heureux, de celui qui fait une injure, ou de celui qui la ſouffre? N'eſt-il pas viſible que c'eſt celui qui la ſouffre courageuſement? C'eſt donc l'avarice qui porte les hommes à outrager leurs freres; & c'eſt la pauvreté qui les porte à ſouffrir chrétiennement ces outrages.

ARTICLE IX.

Des ouvrages contenus dans le huitiéme tome.

§. I.

Des homelies ſur ſaint Jean.

Methode des homelies ſur ſaint Jean.

I. EN paſſant de la lecture des homelies ſur ſaint Mathieu à celle des homelies ſur S. Jean, on ne s'apperçoit d'aucun changement de ſtile. C'eſt toujours ſaint Chryſoſtome qui parle. On remarque partout ſon génie, ſes façons de parler, l'élevation de ſes penſées, la force de ſes raiſonnemens; mais il y ſuit une méthode toute differente de celle qu'il s'étoit preſcrite dans ſes homelies ſur ſaint Mathieu. Nous avons vû qu'après avoir expliqué à la lettre un ou pluſieurs verſets de cet Evangile, il faiſoit ſuivre ordinairement ſes explications de quelques réfléxions morales qui avoient rapport au texte de l'Ecriture & aux beſoins ſpirituels de ſes Auditeurs, & que chacune de ſes homelies finiſſoit par une exhortation aſſez longue à la pratique des vertus chrétiennes. Ce Pere en uſe tout differemment dans ſes homelies ſur ſaint Jean. Il y explique en peu de mots le ſens de la lettre, ne fait

que

que très-peu de réflexions morales, & ne donne aux exhortations qu'il met à la fin de ses homelies, qu'une très-petite étenduë. Son attention principale est de donner le vrai sens des passages dont les ennemis de la divinité & de la consubstantialité du Verbe s'autorisoient dans leurs erreurs, de mettre leurs subterfuges en évidence, & de fournir aux Catholiques des armes pour la défense de la verité. Ce sont presque les seuls endroits de ces homelies que l'on puisse analyser; on rapportera ailleurs ce qu'elles renferment de remarquable sur le dogme & la discipline.

II. Ces homelies sont au nombre de quatre-vingt-huit selon le grec, & de quatre-vingt-sept selon le latin dans l'édition de Morelle, qui compte la premiere pour une Preface, quoiqu'elle n'ait pas moins que les autres la forme d'homelie, puisque saint Chrysostome y adresse la parole au peuple qu'il exhorte à la fuite des vices, & à la pratique de la vertu. Cette differente distribution des homelies sur saint Jean n'est pas néanmoins nouvelle, & il y a plus d'onze cens ans que Facundus citoit comme la 66e. celle qui est en effet la soixante-septiéme. Au contraire Ephrem d'Antioche cite pour l'onziéme celle qui l'est selon le grec, & cette maniere de compter est autorisée par tous les manuscrits grecs.

Elles sont au nombre de 88.

Facundus l. 3, *cap.* 3, *p.* 114.

III. On ne trouve rien dans ces homelies qui marque l'endroit où elles ont été faites; mais comme il y renvoye dans la septiéme homelie sur l'Epître aux Corinthiens, qui fut prêchée à Antioche, on ne peut douter que saint Chrysostome n'ait fait dans la même Ville celles qui sont sur saint Jean. On voit par l'homelie 38e. qu'alors on étoit affligé par des guerres, des tremblemens de terre & d'autres calamités: ce qui convient ce semble à l'an 394. Mais il ne paroît pas qu'il ait pû faire toutes ces homelies en une seule année, si l'on s'en tient à ce qu'il dit sur la fin de la premiere (*a*) homelie, qu'il ne prêchoit que de cinq jours en cinq jours; à moins que l'on ne dise qu'il changea depuis de methode & que quelquefois il faisoit deux homelies par semaine. C'est ce qui paroît par le commencement (*b*) de la vingt-cinquiéme. Il dit dans la trente-uniéme qu'il avoit coutume de prêcher le matin

Elles furent prêchées à Antioche vers 394.

Homil. 7, *ad Corinth.* & Homil. 50, *in Joan.*

(a) *Nec mihi quis dicat breve tempus inter hanc & sequentem concionem esse. Licet enim, non solùm dierum quinque spatio, sed etiam uno temporis momento vitam totam mutare.* Homil. 1, pag. 5.

(b) *Neque enim quotidie, sed bis tantùm in hebdomadâ; idque per brevem diei partem, ut laborem levemus, vos concioni adesse & attendere hortamur.* Homil. 25, pag. 143.

au lever de (*a*) l'aurore ; & on croit avec vrai-semblance qu'il choisissoit ce tems exprès, pour instruire (*b*) ceux qui avoient besoin de ses lumieres pour répondre aux argumens que les hérétiques tiroient de l'Evangile selon saint Jean : remettant à l'heure ordinaire les discours qu'il avoit coutume de faire à tous les Fideles de tout âge & de toute condition ; & c'est-là, ce semble, la raison pourquoi les homelies sur saint Jean sont si courtes, & plus remplies de controverse que celles que le même Pere a faites sur saint Mathieu, & sur quelqu'autre livre de l'Ecriture.

On y combat les Anoméens

IV. Les héretiques qu'il combat dans ces homelies étoient les Anoméens qui se trouvoient en grand nombre à Antioche. C'étoit de toutes les sectes de l'Arianisme la plus impie, & en même-tems la plus orgueilleuse : car ils se vantoient de pouvoir connoître Dieu selon l'étenduë de sa nature, & comme il se connoît lui-même. Ces héretiques venoient souvent écouter saint Chrysostome, qui tâchoit de les convertir par l'instruction & par la douceur, cherchant à les guérir, & non à les irriter. Il exhortoit même les Catholiques à les édifier par leur bonne vie, & opposoit des pratiques d'une pieté plus solide à ce qui sembloit donner quelqu'éclat à leur secte. Mais s'il les traitoit avec douceur, il combattoit avec force leurs erreurs, faisant sentir tout le ridicule, & toute l'impieté de leur prétenduë connoissance. Nous avons rapporté ailleurs les erreurs des Anoméens, & remarqué qu'ils furent ainsi nommés du mot grec *Anomoyos* qui signifie dissemblable, parce qu'ils nioient avec les demi-Ariens, que le Fils fût semblable au Pere. Quoiqu'ils embrassassent toutes les erreurs des Ariens, on ne laissoit pas de les regarder comme faisant secte à part, & on les distinguoit des autres hérétiques qui avoient comme eux tiré leur origine des Ariens, en ce qu'ils se vantoient de tout sçavoir, & de connoître Dieu aussi parfaitement qu'ils en étoient connus eux-mêmes. L'Evangile de saint Jean étoit celui dont ils s'appuyoient le plus, & ils en usoient ainsi, parce qu'or-

Tom. 8, *pag.* 691.

(a) *Si verò mulier Samaritana tantum adhibet studium, ut quid utile ediscat, & Christo assidet, etiamsi illum non noscat; quam nos veniam consequemur, qui ipsum novimus, qui non secus puteum, non in deserto stamus, non in meridie; non adusti solaribus radiis; sed sub aurora, sub hoc tecto umbrâ fruimur & suaviter agimus, neque patienter audimus quidpiam; sed desidia torpemus?* Homil. 31. pag. 182.

(b) *Tempus autem est ut ad rem propositam veniamus, ne vos defessi hæc certamina adeatis; certamina quippe nobis prostant contra veritatis hostes, contra eos qui nihil non machinantur, ut filii Dei gloriam, imò potiùs suam dejiciant: Illa quippe semper manet ut est.* Homil. 2. pag. 118.

dinairement les Catholiques combattoient leurs erreurs par divers passages tirés de cet Evangile.

V. Suidas (*a*) met les homelies de saint Chrysostome sur saint Jean, entre les ouvrages qui lui ont fait le plus d'honneur. Elles furent citées dans le Concile de Calcedoine, par Theodoret, par saint Ephrem d'Antioche, & par Facundus d'Hermianne. Le Saint n'y explique pas l'histoire de la femme surprise en adultere. Peut-être ne jugea-t-il pas à propos de traiter une matiere de cette nature devant un peuple qu'il sçavoit n'être que trop adonné à l'impureté. Il semble aussi que cette histoire n'étoit point rapportée dans les Bibles dont il se servoit : car il ne la cite jamais, & ce n'est que par erreur que quelques-uns ont cru qu'il y faisoit allusion dans la soixante-uniéme homelie, où suivant le texte grec il ne s'agit que du libele de divorce que Moyse permet de donner à une femme surprise en adultere ; & non de la femme qui y fut surprise, comme l'a crû le Traducteur (*b*) latin de l'édition de Morelle.

Estime que l'on a faite de ces homelies.

§. II.

Réponse aux objections que les Anoméens tiroient de l'Evangile de saint Jean.

I. LES Catholiques prouvoient ordinairement la divinité & la consubstantialité du Verbe par les passages suivans, répandus en divers endroits de l'Evangile selon saint Jean : *Le Verbe étoit Dieu. Je suis dans mon Pere & mon Pere est en moi. Il y a si longtems que je suis avec vous, & vous ne me connoissez pas encore? Philippe, celui qui me voit, voit mon Pere. Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere : car comme le Pere ressuscite les morts & leur rend la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît. Mon Pere*

Premiere objection.

Joan 1. Joan. 14, 10 & 9.

Joan 5, 23.

Joan 5, 21.

(a) *Inter ejus opera præcellunt libri de sacerdotio, sublimitate, dictione & elegantia, nominumque forma. Cum illis concertant Commentarii in Psalmos Davidis, Annotationes in Evangelium Joannis, Commentaria item in Mathæum, Marcum & Lucam.* Suidas in Joan. pag. 1252. Conc. Calcedon. tom. 4. pag. 830. Theodoret, dialog 1. & 2. pag. 32. & 104. Ephræm. Antiochenus apud Photium, cod. 229. pag. 805.

(b) Voici comme il a traduit : *Quod autem hæc & non discendi gratia interrogent, non hic tantum, sed multis in locis perspicuum est, ut cùm rogarunt an liceret censum dari Cæsari, & an lapidanda esset adultera.* Au lieu que dans la nouvelle édition, on a traduit ces derniers mots conformément au Grec : *Et cùm de repudianda uxore agerent.* Homil. 61, *pag.* 362.

depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui ne cesse point d'agir, & j'agis aussi incessamment comme lui. De même que mon Pere me connoît, je connois aussi mon Pere. Mon Pere & moi nous ne sommes qu'un. Pour affoiblir ces autorités, les Anoméens disoient que ces paroles de saint Jean : *Au commencement étoit le Verbe*, ne signifioient pas qu'il fût de toute éternité; de même que celles de Moyse : *Au commencement Dieu fit le Ciel & la terre*, ne marquent pas que le Ciel & la terre soient éternels. Saint Chrysostome répond que la signification de ces deux termes *étoit* & *fit* est bien differente; qu'il n'est pas dit seulement que le Verbe *étoit*, mais qu'il étoit au commencement, & que le Verbe étoit. Lorsqu'on dit d'un homme, ajoute-t-il, qu'il est, on marque par-là seulement le tems present; mais lorsqu'on le dit de Dieu, on exprime son éternité. Mais de peur que quelqu'un en entendant ces paroles : *Le Verbe étoit au commencement*, ne s'imaginât qu'il n'étoit point engendré, l'Evangeliste prévient cette difficulté, en ajoutant, que *le Verbe étoit avec Dieu.* Il fait même voir par l'article qu'il prépose au terme *Verbe*, que ce Verbe n'est pas comme les paroles des hommes, qui passent dans le moment qu'elles ont été proferées, ni même comme celles que le Seigneur adresse, ou aux hommes ou aux Anges lorsqu'il leur ordonne d'exécuter ses volontés, mais qu'il subsiste comme une personne distincte. Saint Chrysostome fait voir ensuite, que le parallelle que les Anoméens faisoient entre les paroles de Saint Jean & celles de Moyse n'étoit pas exact, puisque celui-ci en parlant du Ciel & de la terre, dit que Dieu les a faits au commencement, afin que personne ne crût qu'ils n'avoient point été faits, au lieu que celui-là en parlant du Verbe ne dit pas qu'il a été fait, mais qu'il étoit au commencement. Ce Pere prouve l'éternité du Verbe par les passages de l'Evangile selon saint Jean, que nous avons rapportés plus haut; & pour donner aux plus simples une image dans la nature de l'égalité parfaite, & de la coéternité du Fils de Dieu avec son Pere, il rapporte celui de la lumiere du soleil, qui produit du soleil même n'est point cependant moins ancienne que le soleil même, puisqu'il est absolument impossible de concevoir le soleil un seul moment, sans la lumiere qui naît de lui.

Joan. 5, 17. Chrysost. Homil. 3, p. 22. Joan. 10, 30. Homil. 2, 3 & 4 in Joan.

Seconde objection des Anoméens. Chrysost. Homil. 4.

II. Les Anoméens objectoient encore : Le Pere dans l'Ecriture est dit Dieu avec un article, mais elle n'en met point pour le Fils lorsqu'elle l'appelle Dieu. D'où ils inferoient que le Fils n'est pas proprement Dieu, & qu'il est moindre que le Pere. Saint Chrysostome ne disconvient pas que saint Jean dans le premier

verset de son Evangile, ne se soit servi d'un article en parlant du Pere, & qu'il ne l'ait omis en parlant du Fils; mais il fait voir par divers endroits de l'Ecriture que le Pere y est appellé Dieu sans article, & qu'il y en a d'autres où le Fils est appellé Dieu avec un article.

Ad Titum. 2, 13. *ad Philippens.* 2, 6. *ad Rom.* 1, 7. Joan. 4, 24.

III. Ce Pere reproche aux Anoméens de ce que pour établir leurs erreurs, ils avoient changé la ponctuation naturelle du troisiéme verset du premier chapitre de saint Jean, en lisant ainsi : *Rien n'a été fait sans lui*, & en joignant la fin de ce verset avec le commencement du quatriéme, en cette maniere : *Ce qui a été fait dans lui étoit la vie.* Cette façon de lire tendoit, comme on le voit, à mettre le Verbe au rang des créatures; c'est pourquoi saint Chrysostome en fait voir l'absurdité, & en prend occasion de montrer par un grand nombre de passages, que la création est également l'ouvrage du Fils comme du Pere, qu'ils sont d'une même substance, égaux en dignité & en puissance. Il prouve la même chose du Saint-Esprit. Outre les Anoméens saint Chrysostome combat encore les Sabelliens, Paul de Samosate & certains hérétiques qui nioient la réalité de l'incarnation, montrant par les propres paroles de l'Ecriture, que le Fils a sa propre hypostase, & qu'il est distingué du Pere, quoiqu'il soit de la même substance que lui; qu'il est éternel & qu'il a véritablement été fait chair, sans que l'incarnation ait rien changé dans sa nature divine.

Troisiéme objection. Chrysost. *Homil.* 5, *pag.* 34, *& seq.*

Homil. 7, p. 46. Homil. 8, p. 48. Homil. 11, p. 64. Hebræor. 1, 3. Joan. 1, 14. Galat. 3, 17.

IV. Saint Chrysostome oppose le profond abbaissement du saint Précurseur qui ne se croyoit pas digne de denoüer les cordons des souliers de Jesus-Christ, à l'aveuglement des Anoméens, à qui l'orgueil inspiroit la vaine confiance de pénétrer dans les plus profonds mysteres. Il parle de deux Philosophes, Celse & Porphyre, qui avoient, dit-il, perdu plus de tems à écrire contre les Chrétiens, que la plupart des Chrétiens n'en veulent employer pour travailler à leur salut. On ne sçait quel est l'autre Payen qui avoit écrit contre les Chrétiens un livre sur la matiere. Saint Chrysostome témoigne que cet ouvrage se détruisoit lui-même. Ces paroles de saint Jean : *Celui qui est venu du Ciel, est au-dessus de tous, & il rend témoignage de ce qu'il a vû & de ce qu'il a entendu, & nul ne reçoit son témoignage*, fournissoient aux Anoméens un quatriéme argument contre la divinité de Jesus-Christ. Mais saint Chrysostome soutient qu'on ne doit pas les entendre grossierement & d'une maniere charnelle, comme si le Fils de Dieu avoit vû des yeux corporels, & entendu corporellement les verités qu'il prêchoit aux Juifs; que saint Jean en cet endroit parle un langage

Quatriéme objection. Homil. 17, p. 94. Homil. 17, p. 102. Homil. 66, p. 399. Homil. 30, p. 171.

humain pour se proportionner à l'intelligence de ses Auditeurs; & qu'il n'entend autre chose par ces sortes d'expressions, sinon que celui dont il parle, sçavoit d'une science très-certaine ce qu'il attestoit aux hommes, le sçachant non comme les hommes connoissent les choses pour les avoir vuës ou les avoir entenduës de quelque bouche étrangere; mais parce qu'étant de la propre substance de Dieu son pere, il voyoit en lui toutes choses comme en son principe, sans qu'il eût besoin de les apprendre d'ailleurs. Ce Pere confirme sa réponse par ces paroles de Jesus-Christ: *Comme mon Pere me connoît, de même je connois mon Pere.*

Joan 10, 15.

Réponse à la cinquiéme objection.

Homelie 38, pag. 220.

V. Il est dit dans saint Jean, *que les Juifs cherchoient à faire mourir Jesus-Christ, parce que non-seulement il ne gardoit pas le Sabbath; mais qu'il disoit même que Dieu étoit son Pere, se faisant ainsi égal à Dieu.* D'où les Anoméens inferoient que Jesus-Christ ne s'étoit pas dit effectivement égal à Dieu, mais seulement que les Juifs le soupçonnoient de s'égaler à Dieu. Saint Chrysostome renverse cette subtilité, en disant que s'il en eût été ainsi, & que Jesus-Christ n'eût été, ni égal au Pere, ni vrai Dieu, la pieté dont de l'aveu des Anoméens il faisoit profession, ne lui eût pas permis de laisser les Juifs dans l'erreur où il les eût sçu à son égard.

Réponse à la sixiémeobjection.

Homelie 55, pag. 323.

VI. Pourquoi donc, ajoutoient les Anoméens, Jesus-Christ n'ose-t-il pas dire aux Juifs qu'il est plus grand que leur pere Abraham, & que s'il se glorifie lui-même, sa gloire n'est rien? C'est, répond saint Chrysostome, que Jesus-Christ connoissant l'orgueil & l'endurcissement des Juifs, & leur zele pour la défense de la gloire de leurs peres, il aima mieux, en entrant, pour le dire ainsi, dans leurs sentimens, parler comme homme, & leur témoigner, *que s'il se fût glorifié seulement lui-même, sa gloire n'auroit été rien*, c'est-à-dire, que cette gloire auroit pû être regardée par ceux à qui il parloit, comme vaine & comme nulle.

Réponse à la septiéme objection.

Homelie 64, pag. 384.

Marc. 9, 25.

Marc. 1, 41.

Joan 5, 9.

Mat. 9, 2.

Marc. 4, 39.

VII. Si Jesus-Christ eût été vrai Dieu, continuoient les Anoméens, eût-il eû besoin de prieres pour la résurrection du Lazare? Pour répondre à cette objection, saint Chrysostome rapporte un grand nombre de faits miraculeux operés par Jesus-Christ sans le secours de la priere. Il ajoute que Jesus-Christ ne tint le discours rapporté par saint Jean au sujet de la résurrection du Lazare, que pour ménager la foiblesse des Juifs qui étoient presens; qu'aureste, en disant *qu'il sçavoit que son Pere l'exauçoit toujours*, c'est comme s'il eût dit, qu'étant véritablement son fils unique par l'union ineffable qui s'étoit faite de l'homme avec Dieu dans la personne du Verbe, il ne pouvoit manquer d'être exaucé par

son Pere, puisque le Pere & le Fils vouloient conjointement la même chose. Saint Chrysostome remarque que certains hérétiques avoient retranché de l'Evangile selon saint Jean, ces paroles de Jesus-Christ à l'Apôtre Philippe : *Celui qui me voit, voit mon Pere*, & que quelques personnes qui n'en concevoient pas le sens, étoient tombés dans l'héresie de Sabellius. Il en prend donc occasion de montrer qu'elles ne détruisent pas la distinction des personnes en Dieu, & que Jesus-Christ ne s'exprima ainsi que pour marquer qu'il étoit consubstantiel à son Pere, & de même nature que lui. Il oppose à l'héresie de Marcion ces paroles de Jesus-Christ à sa mere : *Femme, voilà votre Fils*, & les suivantes qu'il adressa à saint Jean : *Voilà votre mere :* car si, dit ce Pere, Jesus-Christ ne fût point né selon la chair, & s'il n'eût point eû de mere, se fût-il interessé pour celle-là seule ?

Homelie 74, *pag.* 434.

Homelie 85, *p.* 506.

§. III.

Des homelies supposées à saint Chrysostome.

I. SOCRATE & Sozomene citent une homelie de saint Chrysostome contre Eudoxie, qui commençoit par ces paroles : Voici encore Herodiade en fureur. Nous en avons une qui commence de même, & où l'Auteur parle d'abord de la mort de saint Jean-Baptiste, d'où il passe aussitôt à une invective contre les mauvaises femmes ; après quoi il s'étend sur les loüanges de celles dont il fait mention dans l'ancien Testament, & qui sont representées comme ayant vêcu saintement. Anastase Sinaïte qui écrivoit dans le sixiéme siécle, attribuë cette homelie à saint Chrysostome, & en rapporte une grande partie. On ne croit pas néanmoins qu'elle soit entierement de saint Chrysostome, & on en juge ainsi par les allusions & les jeux de mots que l'on y trouve, & qui ne sont point en effet du stile ni du genie de saint Chrysostome. On a fait de ce qui y est dit contre les méchantes femmes l'opuscule 49e. de saint Ephrem. L'homelie sur le Précurseur du Seigneur n'a rien de la gravité des discours de saint Chrysostome. C'est l'ouvrage d'un jeune homme qui affectoit de faire montre de quelques fleurs d'éloquence.

Homelies sur la décolation de saint Jean, & sur le Précurseur, *pag.* 1 *&* 5, *tom.* 8. Socrat *l.* 6, *c.* 18. Sozom. *l.* 8, *c.* 20.

Anastase Sinaïte, *quest.* 59, *in scripturam.*

II. On convient unanimement que les deux discours, l'un sur le martyre de saint Pierre & de saint Paul, l'autre sur les douze Apôtres, ne sont point de saint Chrysostome. Elles n'en ont ni le stile, ni l'élégance.

Homelies sur le martyre de saint Pierre & saint Paul, & sur les douze Apôtres, *pag.* 7 & 11.

Homelie sur saint Thomas, *pag.* 14.

III. Celle qui est sur saint Thomas, est citée sous le nom de saint Chrysostome par le Concile de Latran sous le Pape Martin, & par le sixiéme Concile œcumenique. Néanmoins le stile en est si different de celui de ce Pere, qu'on ne peut l'y reconnoître. Ce ne sont que des prosopopées, figures dont ce Pere ne fait que très-rarement usage. A quoi il faut ajouter que les pensées n'ont rien d'élevé. Cette homelie est toutefois très-ancienne, & paroît avoir été faite vers l'an 402, peu après que la Thrace eut été délivrée de la tirannie de Gaïnas, & lors qu'Alaric menaçoit de faire irruption dans l'Italie. Sur la fin l'Orateur marque assez nettement qu'il prêchoit en un lieu où reposoient les cendres de saint Thomas, c'est-à-dire, à Edesse en Mésopotamie. Ce qui est encore une preuve que ce discours n'est point de saint Chrysostome, que l'on ne peut pas dire avoir été à Edesse en 402. Au reste il ne faut pas être surpris qu'on ait cité cette homelie, & plusieurs autres sous son nom, dans quelques Conciles même generaux, où l'on citoit assez communement les écrits des Peres sous le nom de ceux à qui on les attribuoit communément.

Homelie sur saint Etienne, *pag.* 17.

IV. L'homelie sur saint Etienne est l'ouvrage d'un assez mauvais Déclamateur, qui étoit si peu au fait de son sujet, que dans un discours qu'il fait tenir à saint Etienne contre les Juifs, il lui fait dire, en parlant de saint Paul : Ce vase d'élection crie à haute voix, s'ils avoient connu, ils n'auroient jamais crucifié le Seigneur & le Roi de gloire. Comme si saint Etienne eût pû citer aux Juifs ces paroles de la premiere aux Corinthiens, qui ne furent écrites que long-tems après son martyre, & donner le titre de vase d'élection à Paul, alors persécuteur des Chrétiens.

Homelie sur ces paroles : *Ma grace vous suffit*, p. 24.

V. Quelques-uns ont attribué à Severien de Gabales l'homelie sur ces paroles de la seconde Epître aux Corinthiens : *Ma grace vous suffit.* Le stile en effet en est très-dur ; mais elle est remplie de tant de minuties, qu'elle n'est pas digne de cet Auteur, & ne mérite pas même d'être luë.

Sur l'Enfant prodigue, *p.* 33.

Le stile de l'homelie sur l'enfant prodigue est moins sec que celui de Severien, & les digressions y sont moins fréquentes que dans les discours qui sont véritablement de cet Auteur, & on ne voit point pourquoi on la lui a attribuée ; mais elle n'a point non plus l'air de celles de saint Chrysostome.

Homelies sur Herodiade & sur la décolation de saint Jean, *pag.* 39.

VI. Il n'y a pas plus de raison d'attribuer à Severien les deux homelies suivantes, qui n'ont en effet rien de son stile, & qui paroissent avoir été faites plusieurs siécles après lui. La premiere est sur la danse d'Herodiade, & la décolation de saint Jean. La seconde

seconde est sur ces paroles des Princes des Prêtres & des Pharisiens : *Que faisons nous ? Cet homme fait plusieurs miracles.* Ce sont deux pieces chargées de figures & de fleurs de rhétorique mal rangées. La derniere fut prêchée le lundy de la grande semaine, ainsi que porte le titre. Celle qui suit & qui a pour matiere la parabole des dix Vierges, fut faite le mardy suivant ; & il y en a une troisiéme du mercredy de la même semaine, intitulée *sur la femme pécheresse & le Pharisien* ; ce qui donne lieu de croire qu'elles sont du même Auteur, d'autant qu'elles sont du même stile. Photius rapporte un extrait de l'homelie sur la décolation de saint Jean, dont nous venons de parler ; mais il croit qu'elle n'est point de saint Chrysostome, parce que la méthode & les pensées en sont fort au-dessous de celles de ce Pere. Il faut dire la même chose de deux autres discours sur la même matiere, dont il donne aussi des extraits.

& quelques autres, *p.* 43, 45, 49. Joan 11, 47.

Photius, *cod.* 274, *p.* 1522 *&* 1523.

VII. Il n'y a rien dans l'homelie sur la Samaritaine qui soit digne de saint Chrysostome, si ce n'est l'épilogue qui est tiré presque mot pour mot de son homelie 31 sur l'Evangile de saint Jean. Celle qui est sur l'aveugle né est entierement differente du stile de ce Pere, & elle ne l'est pas moins de Severien de Gabales à qui quelques-uns l'ont attribuée : car elle est écrite avec plus de netteté, & d'un stile plus simple, que ne sont les discours qui passent pour être de Severien. Sur la fin l'Auteur combat les Ariens qui, ce semble, étoient encore en grand nombre lorsqu'il écrivoit.

Homelies sur la Samaritaine, *pag.* 53, & sur l'aveugle né, *p.* 61.

VIII. Le stile bas & rampant de l'homelie sur les faux Prophetes, ne permet pas qu'on l'attribue à saint Chrysostome. Il paroît même que celui qui l'a faite ne sçavoit pas sa langue naturelle, ou du moins qu'il en ignoroit les regles : car il y a plusieurs fautes contre la grammaire. Il parle aussi de saint Denis l'Aréopagite comme d'un écrivain célebre : ce qui ne convient point au siécle de saint Chrysostome, où les écrits qui portent le nom de ce saint Martyr, n'étoient point encore connus. Enfin il met Nestorius au rang des héretiques : ce qui montre combien il étoit étranger dans l'histoire de saint Chrysostome. Il commence son discours par un dernier adieu à son peuple, disant qu'il sentoit que sa mort étoit proche. Quoiqu'on ne puisse gueres douter de l'antiquité de l'homelie sur le Cirque, puisqu'on y lit le nom de Marathone qui n'a gueres été connu depuis le quatriéme siécle ; il est certain néanmoins qu'elle n'est pas de saint Chrysostome ; c'est une allégorie continuelle, & fort obscure, qu'on peut se dispenser de lire.

Homelies sur les faux Prophetes, & sur le Cirque, *p.* 73 & 81.

Homelies ſur l'aumône, p. 90, ſur la nouvelle année, & ſur la parabole du pere de famille, p. 94 & 98.

IX. L'homelie ſur l'aumône eſt de meilleur goût. On y explique ces paroles de S. Mathieu : *Prenez bien garde de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être regardés.* On l'a quelquefois attribuée à Severien ; mais elle n'eſt point du tout de ſon ſtile, & moins encore de celui de ſaint Chryſoſtome. Il eſt ſimple & uni. L'homelie ſuivante a trois ſujets differens, la nouvelle année, les loüanges dûes aux Martyrs, & la guériſon de la femme qui avoit une perte de ſang depuis douze ans. Cette homelie eſt indigne de la gravité de ſaint Chryſoſtome, & l'Auteur s'y abandonne tellement aux figures, qu'il fait même parler le ſang que perdoit cette femme. Dans la profeſſion de foi qui ſe lit dans l'homelie ſur la parabole du pere de famille, ceux qui étoient admis au Baptême, diſent en termes exprès, qu'ils reconnoiſſent la diſtinction des deux natures en Jeſus-Chriſt : ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter que cette homelie ne ſoit poſterieure au Concile d'Epheſe, & il y a encore pluſieurs choſes dans cette profeſſion de foi qui le perſuadent. Elle fut toutefois prêchée à Antioche, comme on le voit par ce qui y eſt rapporté du martyre de ſaint Barlaam, dont la fête ſe faiſoit en cette Ville avec beaucoup de ſolemnité. Le ſujet en eſt l'inſtruction de ceux que l'on diſpoſoit à recevoir le Baptême, parmi leſquels il y avoit quelques étrangers. Ainſi cette homelie fut prêchée aux environs de la fête de Pâque, qui étoit le tems ordinaire du Baptême.

Homelies ſur le figuier, ſur le Phariſien, ſur le mauvais riche, & ſur le Publicain, pag. 106, 110, 113 & 116.

X. Le ſtile de l'homelie ſur le figuier ſéché, a tout le ſec & toute la dureté de celui de Severien de Gabales, & on y voit auſſi quantité d'antitheſes & de figures, comme dans les diſcours qui paſſent inconteſtablement pour être de lui. Mais on n'y voit rien de cette éloquence naturelle qui fait le caractere des diſcours de ſaint Chryſoſtome. La ſuivante, qui eſt ſur le Phariſien, n'a rien non plus de cette abondance, ni de cette heureuſe facilité, qui le diſtingue des autres Orateurs. On l'a attribuée de même que la précedente à Severien de Gabales ; mais le ſtile en eſt plus coulant & moins embarraſſé. Il faut porter le même jugement de l'homelie ſur le Lazare & le mauvais riche, & de celle qui eſt intitulée du Publicain & du Phariſien, dont le ſtile paroît meilleur que celui de Severien, mais beaucoup au-deſſous du genie de ſaint Chryſoſtome. L'oraiſon du Roi Manaſſés qui a toujours été rejettée comme apocriphe, y eſt citée ſous le nom de ce Prince : ce qui eſt encore un préjugé pour ôter cette homelie à ſaint Chryſoſtome.

Homelies ſur l'aveugle-né,

XI. La baſſeſſe du ſtile de l'homelie ſur l'aveugle-né & ſur Za-

chée, prouve suffisamment qu'elle n'est point de saint Chrysostome. Celle qui est sur saint Jean le Théologien est une assez mauvaise piece, où il n'y a rien qui puisse faire plaisir. On peut dire la même chose de l'homelie qui a pour matiere le renoncement de saint Pierre. La conclusion seule est de saint Chrysostome, c'est une exhortation morale que l'imposteur a prise de la troisiéme homelie de ce Pere, sur ces paroles de la seconde Epître aux Corinthiens : *Nous avons un même esprit de foi.*

& sur Zachée, sur saint Jean le Théologien & sur le renoncement de saint Pierre, *pag.* 120, 130, 136.

2. *Corint.* 4, 13.

XII. Si l'on excepte l'exorde & quelques autres endroits peu considerables de l'homelie sur le second avenement de Jesus-Christ, tout le reste est de saint Chrysostome, & tiré de ses homelies 25 & 31e. sur l'Epître aux Romains. L'explication de l'Oraison Dominicale ne mérite pas de porter son nom. On peut y remarquer que l'Auteur lisoit avec plusieurs anciens à la fin de cette oraison : *Parce que le Royaume & la puissance vous appartiennent.* L'homelie sur l'Enfant prodigue n'a ni suite ni liaison, & l'Orateur y passe d'un sujet à un autre souvent très-different. Son stile est extrêmement dur & peu travaillé. Il combat quelquefois les Manichéens qui ont pendant plusieurs siécles infecté de leurs erreurs les Eglises d'Orient.

Homelies sur le second avenement de Jesus-Christ ; sur l'Oraison dominicale, sur l'Enfant prodigue, *pag.* 141, 149, 150.

XIII. Ce seroit faire injure à saint Chrysostome, de lui attribuer l'homelie sur les femmes qui acheterent des parfums pour embaumer le corps de Jesus-Christ. L'Auteur ne s'accorde, ni avec lui-même, ni avec la verité : car après avoir dit de saint Jean, qu'étant entré dans le sépulchre, *il vit & crut*, il ajoute en parlant de lui, comme des autres Disciples, qu'ils s'en retournerent chez eux, *ne croyant point que Jesus-Christ fût ressuscité.* Il est bien vrai que les Apôtres & S. Jean lui-même doutoient de la résurrection, avant qu'ils en eussent été témoins ; mais on ne voit point que saint Jean en ait douté depuis qu'il fut entré dans le tombeau. Cet Auteur ne s'accorde pas plus avec l'histoire de l'Evangile, lorsqu'il assure que Marie mere de Jacques étoit la même que la bienheureuse Vierge Mere de Dieu, qu'elle vint la premiere au sépulchre avec Marie Madeleine au commencement de la septiéme heure de la nuit du samedy au Dimanche ; qu'elles embrasserent toutes les deux les pieds de Jesus-Christ, & l'adorerent ; que l'ayant raconté aux Apôtres, ils ne voulurent point les en croire, & que Madeleine les voyant incrédules, tomba elle-même dans l'incrédulité. L'homelie sur le quinziéme verset du septiéme chapitre de saint Jean, est entierement differente du stile, de la méthode & de l'élegance de celles de saint Chrysostome ; il n'y

Homelies sur les femmes qui acheterent des parfums, & sur plusieurs autres sujets, *pag.* 159, 167, 177, 198.

a ni élevation dans les pensées, ni beauté dans les expressions; ni arrangement dans le discours. Il paroît par la fin, qu'elle fut faite par un Prêtre, en presence de l'Evêque. Outre ces paroles des Juifs : *Comment cet homme sçait-il l'Ecriture, lui qui ne l'a point étudiée ?* L'Orateur y explique encore celles-ci : *Nul autre que mon Pere ne sçait ce jour.* On traite aussi differens sujets dans l'homelie suivante; sçavoir ce qui regarde la Chananée, l'endurcissement de Pharaon, & quel sens l'on doit donner à ces paroles de saint Paul : *Cela ne dépend point, ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait misericorde.* L'Auteur qui paroît avoir eû de l'érudition, prouve assez bien que l'on ne peut conclure de cet endroit de saint Paul, que celui qui peche soit exempt de faute; mais au-contraire que c'est volontairement & de propos déliberé, qu'il se donne la mort par le peché. Au reste il repete si souvent la même chose, qu'il fatigue son Lecteur. Avec cela son stile est embarassé & peu naturel. Ces paroles de la même Epître: *Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas*, servent de matiere à l'homelie suivante, qui n'a rien de commun avec celles de saint Chrysostome, c'est une suite d'allégories, la plupart assez mal soutenuës. L'homelie sur l'indiction de la neuvelle année ne mérite point d'être lûë, c'est une froide déclamation, où l'Auteur est si peu occupé du sujet qu'il s'étoit proposé de traiter, qu'il n'en dit rien du tout.

Rom. 9, 16.

Homelies sur la Croix, *pag.* 200 & 224, sur saint Thomas, *p.* 207.

XIV. L'homelie sur la Croix est composée de deux parties, qui n'ont ensemble aucune liaison, & qui ne paroissent pas d'une même main. L'Auteur de la premiere affecte de l'élegance dans son stile; mais cette affectation même le rend dur & pésant par le grand nombre d'épithetes dont il le charge. On voit que de son tems l'Eglise observoit un jeûne de cinq (*a*) jours après la fête de la sainte Croix. Il est parlé dans la seconde partie, du rétablissement (*b*) du culte des images : d'où l'on doit conclure qu'elle est posterieure au second Concile de Nicée. L'homelie sur l'exaltation de la sainte Croix est très-peu de chose. On y (*c*) cite comme d'un Prophete, ce que nous ne lisons point dans nos Bibles. L'homelie sur saint Thomas paroît avoir été retouchée

(a) *Quemadmodum enim ii qui ad longam peregrinationem se comparant; ita quidam insani hodie ad quinque jejunii dies vinum potant.* Pag. 201.

(b) *Sed Deus eorum exauditis precibus, Ecclesiæ suæ ornatum & sanctarum venerandarumque imaginum decorem restituit.* Pag. 203.

(c) *Erravimus in turpitudine nostra, & operuerunt nos peccata nostra, quia repleti sumus impietate nostra: novimus iniquitates patrum nostrorum.* Pag. 207.

par differentes mains : d'où vient qu'elle est plus longue dans quelques manuscrits, & plus courte dans d'autres. C'est une piece assez chetive, où il n'y a ni feu ni élevation.

Homelies sur l'incarnation, pag. 213, sur saint Etienne, p. 227, sur le jeûne, p. 229, sur les palmes, pag. 231.

X V. Photius (*a*) rapporte quelques extraits de l'homelie sur l'incarnation, comme si elle étoit de saint Chrysostome. On peut dire toutefois que le stile & la méthode en sont tout differens, & qu'il n'y a rien dans cette piece qui approche de l'élegance de celles de ce Pere ; ce ne sont que questions entassées les unes sur les autres, sans suite & sans liaison, la plupart proposées d'une maniere embarrassée. Cette homelie paroît néanmoins être ancienne, & l'on en juge ainsi par ce qui y est dit des héretiques nommés Psathyriens, dont parlent Théodoret, Socrate & Sozomene, & très-peu connus depuis. C'étoit une branche des Ariens qui avoit eû pour chef un certain Théoctif Syrien, surnommé Psathyrople, c'est-à-dire, vendeur de gâteaux, d'où leur vint le nom de Psathyriens. Socrate (*b*) remarque que s'étant élevé un different entre les Ariens au sujet de la doctrine, les uns voulant que Dieu le Pere ait été Pere avant même qu'il engendrât, les autres soutenant le contraire, les Psathyriens furent de ce dernier parti. On établit dans cette homelie qu'il y a des Anges préposés de Dieu dans les differens climats du monde, les uns pour présider aux créatures animées & raisonnables, les autres au soleil, à la lune, aux astres, à la mer, & à la terre. L'homelie sur saint Etienne n'est presque qu'un jeu de mots sur le nom de ce premier Martyr, qui signifie *couronne*. Ce n'est pas la méthode de saint Chrysostome de se joüer ainsi, il va au solide. L'homelie sur le jeûne paroît avoir été faite vers le milieu du Carême. C'est l'ouvrage d'un jeune Orateur qui avoit envie de s'exercer. La suivante semble avoir été prêchée le Dimanche des Rameaux. On n'y lit rien que de très-commun, elle ne méritoit pas de porter le nom de saint Chrysostome.

(*a*) Photius, cod. 277, p. 1542.

(*b*) Socrate l. 5, cap. 23.

Homelies sur la sainte Vierge, & sur la trahison de Judas, pag. 235 & 242.

X V I. On auroit pû se dispenser de rendre publics les deux discours en l'honneur de la sainte Vierge Mere de Dieu. Ils paroissent d'un même Auteur, mais qui n'étoit gueres instruit dans l'art de bien dire. Le discours sur la trahison de Judas & le lavement des pieds ne vaut pas mieux ; & on n'a pû, sans faire deshonneur à saint Chrysostome, lui attribuer un autre discours qui traite aussi de la trahison de cet Apôtre & du bon larron.

Homelie sur la Pâque, p. 249 & seq.

XVII. La petite Catechese sur la Pâque est d'une stile extrêmement embarrassé. Celui des sept discours suivans sur la même fête ne l'est pas moins. L'Auteur qui n'a ni la clarté ni l'éloquence de

ſaint Chryſoſtome ſe propoſe dans les ſix premiers diſcours, de faire voir dans le ſacrifice de Jeſus-Chriſt ſur la Croix, l'accompliſſement de tout ce qui avoit été preſcrit aux Juifs dans le douziéme chapitre de l'Exode, pour l'immolation de l'Agneau Paſchal. Le ſeptiéme a pour but de fixer le jour auquel on devoit célebrer la Pâque, & donne pour regle invariable, qu'on doit toujours la célebrer après l'équinoxe, ajoutant, que ſi le quatorziéme de la lune arrivoit avant l'équinoxe, il faudroit renvoyer cette fête au quatorziéme de la lune du mois ſuivant. Il dit encore que ſi ce quatorziéme de la lune tomboit en un Dimanche, on ſeroit obligé de differer la Pâque juſqu'au Dimanche ſuivant, pour ne pas la célebrer le jour même que Jeſus-Chriſt eſt mort, & qui, ſelon cet Auteur, étoit le quatorziéme de la lune, & un vendredy.

Homelies ſur les Anges, & ſur la pénitence, *p.* 285, 287.

XVIII. Le diſcours ſur les Anges eſt un détail des divers miniſteres auſquels, ſuivant le témoignage de l'Ecriture, ces Eſprits céleſtes ont été employés en differentes occaſions. Il eſt très-court & paroît avoir été composé par quelqu'un qui vouloit s'exercer plutôt qu'inſtruire le Public. L'homelie ſur la pénitence après avoir été donnée imparfaite par Savilius en 1636, fut imprimée toute entiere ſur un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi en 1645, par le Pere Combefis, & en 1708 par Benzelius ſur un manuſcrit d'Angleterre. Elle porte dans ces trois differentes éditions le nom de ſaint Chryſoſtome; mais on peut dire qu'on n'y reconnoît, ni ſon ſtile, ni ſon génie, ni ſa méthode, ni ſa netteté, ni l'élevation de ſes penſées. Il faut pourtant avoüer qu'elle renferme pluſieurs choſes bonnes & utiles, & dites même avec eſprit; mais elles ſont ordinairement propoſées d'une maniere embarraſſée, & avec beaucoup moins de préciſion que ſaint Chryſoſtome n'a coutume de faire.



ARTICLE X.

Des Ecrits contenus dans le neuviéme tome.

§. I.

Des homelies sur le Livre des Actes.

I. ERASME avoit à peine traduit en latin trois homelies sur les Actes, que croyant n'y trouver ni le stile ni le genie de saint Chrysostome, il discontinua tout à coup le dessein qu'il s'étoit proposé de les traduire toutes. C'est ce qu'il dit lui-même à un de ses amis d'Angleterre, nommé Tonstalle, qui l'avoit engagé dans ce travail; & il s'emporte jusqu'à dire, qu'il n'avoit jamais vû d'écrits si pleins d'ignorance; & jusqu'à se vanter qu'étant jeune il écrivoit mieux. La raison qu'il avoit de douter qu'elles fussent de saint Chrysostome, c'est, comme il le marque dans sa Préface, que le stile en est plus court & plus rompu que n'est d'ordinaire celui de ce Pere, & que l'on y trouvoit plusieurs endroits négligés, obscurs & sans liaison, & qu'un même verset y est souvent expliqué deux ou trois fois, & hors de sa place. Ce Critique ne laissa pas de reprendre le travail qu'il avoit commencé, & de l'achever à la priere de Tonstalle, soumettant entierement son jugement à celui des doctes, & témoignant être prêt de recevoir ces homelies comme de saint Chrysostome, s'ils estimoient qu'elles en fussent en effet. L'Abbé de Billy ne pensa point de cet ouvrage comme en avoit jugé Erasme, & il le trouva digne de saint Chrysostome. Flaminius Nobilius s'est contenté de dire qu'il n'étoit point venu jusqu'à nous dans toute sa pureté, & qu'il s'y étoit glissé quantité de fautes par la négligence des Copistes, qui y avoient même inseré plusieurs pieces étrangeres. Le sentiment de Savilius est qu'il y a dans ces homelies beaucoup d'endroits négligés & obscurs; mais qu'il s'en rencontre de tems en tems d'admirables, & dont il n'y a qu'un Chrysostome qui puisse être Auteur. On ne doute point qu'il ne faille rapporter à ces beaux endroits, que Savilius compare à des veines d'or, l'éloge que Photius a fait de tout l'ouvrage, & qu'il reconnoît comme étant de saint Chrysostome. C'est aussi sous le nom de ce Pere qu'il est cité

Jugement different qu'on a porté sur ces homelies.

Erasme *Epist. ad Tonstallum.*

par Caſſiodore, qui marque qu'on l'avoit traduit tout entier en latin, diſtribué comme aujourd'hui en cinquante-cinq homelies. On voit par la 52e. qu'elles ſont d'un Jean Evêque de la Ville Royale : ce qui convient parfaitement à ſaint Chryſoſtome. Rien n'empêche auſſi qu'on n'entende de lui ce qui eſt dit dans l'homelie vingt-quatre, que l'Auteur vivoit peu après les perſécutions. Il cite dans la quarante-uniéme les miracles arrivés ſous Julien l'Apoſtat à Jeruſalem & à Antioche, en la tranſlation de ſaint Babilas, comme des choſes qui s'étoient paſſées de ſon tems : ce qui convient encore parfaitement à ce Pere.

Pourquoi le ſtile de ces homelies eſt plus negligé.

II. Il ſemble donc qu'on ne puiſſe douter raiſonnablement qu'il n'en ſoit Auteur. Si le ſtile en eſt moins châtié & moins net en pluſieurs endroits que celui de quantité d'autres de ſes écrits, c'eſt qu'il expliqua le Livre des Actes, étant déja Evêque de Conſtantinople, accablé d'affaires, & au milieu des tumultes que Gaïnas & les Goths exciterent dans cette Ville. Tout occupé à les appaiſer, il trouvoit peu de loiſir pour châtier ſes ouvrages, & y mettre la derniere main. On peut encore rejetter une bonne partie des défauts qui ſe rencontrent dans ces homelies ſur les Copiſtes : ce qui ſe prouve par les varietés étonnantes des manuſcrits, où l'on rencontre ſouvent les phraſes entieres renverſées. Il eſt encore à remarquer que ſaint Chryſoſtome a ſuivi dans l'explication des Actes une méthode toute differente de celle qu'il avoit ſuivie en expliquant les autres Livres de l'Ecriture. Comme celui-ci étoit très-negligé, & peu connu des Chrétiens, il s'appliqua particulierement à leur en donner l'intelligence. C'eſt pour cela qu'après avoir donné l'explication d'un verſet, il en donne ordinairement une ſeconde qui paroît non préméditée, & qui pour cet effet eſt preſque toujours moins exacte & moins ſuivie que la premiere : car pour toutes les inſtructions morales qu'il ajoute enſuite, elles ne manquent, ni de beauté, ni de nobleſſe, ni de ſolidité.

En quelle année ces homelies ont été faites.

III. Saint Chryſoſtome marque clairement dans la neuviéme homelie, qu'il étoit Evêque ; il ne laiſſe aucun doute qu'elle n'ait été prêchée à Conſtantinople, de même que toutes les autres qui ſont ſur les Actes. Il dit dans la quarante-quatriéme qu'il y avoit trois ans qu'il prêchoit en cette Ville : d'où il eſt naturel de conclure qu'il étoit dans la troiſiéme année de ſon Epiſcopat, commencé le 26 Février de l'an 400. Il y en a toutefois qui rapportent cette homelie à l'an 401, fondés ſur ce que dans la quarante-uniéme le ſaint Evêque parle d'un grand tremblement de terre

terre arrivé l'année d'auparavant, & il est vrai que, selon Synesius, il y en eut un en 400, sous le consulat d'Aurelien. Mais outre qu'il peut y en avoir eû aussi en 399, car il en arrivoit souvent à Constantinople, il est à remarquer que l'année commençoit en cette Ville au premier Septembre avec l'indiction, & que la premiere homelie sur les Actes ayant été faite à Pâque de l'an 400, rien n'empêche qu'on ne dise que la quarante-uniéme fut prêchée dans le cours du mois de Septembre de l'année suivante. Photius croit que saint Chrysostome employa près d'un an à ces homelies, & cela paroît assez vrai-semblable, puisque ce Pere dit dans la quarante-quatriéme, qu'il ne prêchoit quelquefois que de trois jours l'un, quelquefois un jour par semaine.

Photius, *cod.* 172, *pag.* 386.

Methode de ces homelies.

IV. Il y a un endroit dans la troisiéme qui semble marquer un discours composé pour être lû; mais partout ailleurs il semble parler au peuple, & Photius dans l'endroit que nous venons de citer, suppose qu'elles ont été prêchées. Il y en a quelques-unes qui ont des exordes; mais la plupart commencent par le texte des Actes, que le saint Evêque explique aussitôt, & elles finissent toutes par une exhortation morale, & par la glorification ordinaire.

Explication remarquable de ces homelies.

Homelie 1, *pag.* 4 & 5.

V. Saint Chrysostome nous fait remarquer dans la premiere homelie la modestie de saint Luc, qui au lieu de nommer le livre qu'il avoit déja écrit, son Evangile, comme saint Paul, & après lui toute l'Eglise l'a nommé, se contente de l'appeller *son premier discours*; il regardoit, dit ce Pere, le nom d'Evangile & d'Evangeliste, comme élevé au-dessus de lui. Lorsque saint Luc dit au commencement des Actes, qu'il avoit déja parlé de toutes les choses que Jesus-Christ a faites & enseignées : cela signifie, non qu'il les a rapportées toutes, ce qui étoit impossible selon saint Jean, mais qu'il a parlé de toutes en abregé, & en a donné comme une idée generale, s'appliquant à nous faire remarquer dans l'Evangile qui porte son nom, comment Jesus-Christ a autorisé ses paroles par ses actions. Il a paru, selon saint Luc, durant 40 jours à ses Disciples, leur parlant du Royaume de Dieu, mangeant aussi avec eux, parce qu'il falloit qu'il se fit voir à eux d'une maniere sensible pendant plusieurs jours, afin qu'ils se convainquissent de plus en plus, que ce n'étoit pas un fantôme qui se montroit à leurs yeux. Dans le dernier entretien qu'il eut avec eux, il leur commanda de ne point sortir de Jerusalem, mais d'y attendre le Saint-Esprit que le Pere leur avoit promis par sa bouche : car de même qu'on ne souffre point que des soldats aillent au

Joan. 21, 35.

Pag. 6 & 7.

combat ſans être armés, ni que des chevaux s'engagent à courir dans la carriere, ſans celui qui les conduit; auſſi le Sauveur ne vouloit point que ſes Diſciples s'expoſaſſent à combattre avant d'avoir été revêtus de la force du Saint-Eſprit. Mais en le leur promettant, il les laiſſa dans l'incertitude du jour, afin de les obliger à veiller ſans ceſſe, parce que la grace de Dieu ne ſe donne
Pag. 9. qu'à ceux qui veillent. On voit dans la même homelie qu'à Conſtantinople ce n'étoit point l'uſage de donner le baptême le jour de la Pentecôte, mais ſeulement le jour de Pâque, à cauſe du
Pag. 10. jeûne précedent par lequel les Catéchumenes s'y préparoient. On y voit encore que les pechés commis après le baptême, ſont conſiderés devant Dieu comme s'ils étoient doubles & triples de ce qu'ils ſont en eux-mêmes; qu'on ne doit point attendre que l'on ſoit prêt de mourir pour recevoir le baptême; que ce n'eſt pas alors le tems des Myſteres, mais des teſtamens, & qu'il n'eſt gueres poſſible qu'un homme tout occupé de ſon mal & des ter-
Pag. 11, 12. & ſeq. reurs d'une mort prochaine, conçoive alors les inſtructions qu'on lui donne ſur le Royaume du Ciel, & les biens inéffables qui nous ſont promis.

Homelie 2, pag. 17. VI. Dans la ſeconde homelie ſaint Chryſoſtome fait remarquer que les Apôtres ne virent point reſſuſciter Jeſus-Chriſt, mais qu'ils le virent monter au Ciel, parce que ce n'étoit pas la vûë de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, mais de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, qui leur étoit néceſſaire, & il falloit qu'ils fuſſent témoins oculaires de ſon Aſcenſion pour en rendre témoignage. Il combat dans la même homelie l'héreſie des Manichéens qui faiſoient du mal, un principe inné, & le diſoient Dieu, & fait voir par pluſieurs
Pag. 20 & 21. raiſons qu'il n'y a qu'un Dieu & un ſeul principe. Il releve dans la troiſiéme l'humilité & la modeſtie de ſaint Pierre, dans la con-
Pag. 21, 26 & ſeq. duite qu'il tint pour l'élection d'un Apôtre en la place de Judas; ne s'attribuant point le pouvoir de faire lui-même cette élection, & laiſſant à tous ceux qui étoient preſens le ſoin de nommer & de preſenter les perſonnes qu'ils jugeroient les plus dignes. Il s'étend beaucoup ſur les devoirs & les dangers de l'Epiſcopat. Dans les premiers tems du Chriſtianiſme, dit-il, on ne conſideroit point l'honneur dans la prélature, mais ſeulement le ſoin de la conduite des ames dont on ſe trouvoit chargé. Ceux qu'on éliſoit pour ces emplois n'avoient nul ſujet de s'élever de vanité de ce qu'ils étoient expoſés à tant de périls; & ceux qui n'étoient point élus, n'en avoient aucun de s'affliger comme s'ils euſſent été mépriſés. Si vous étiez donc bien perſuadés, ajoute-t-il, des

obligations d'un Evêque, & de l'engagement où l'on entre par l'Episcopat; que l'Evêque doit porter les fardeaux de tous, qu'on pardonne dans le commun des Fideles les mouvemens de colere, mais non pas dans un Evêque; que les pechés qui sont excusables dans un particulier ne le sont point dans un Evêque, vous ne vous empresseriez point tant pour être élus. Un Evêque est exposé aux médisances & aux jugemens de tout le monde, il est l'objet de la censure des sages & des insensés; occupé continuellement du soin des ames, il est en bute à la haine & à l'envie d'une infinité de personnes: car il ne s'agit pas de ceux qui ne pensant qu'à flatter les hommes, dorment paisiblement dans la joüissance de leur dignité, & ne regardent l'Episcopat que comme un état de repos, c'est de ces Evêques qui veillent sans cesse, & qui préferent le salut de ceux qui leur sont commis, à leur salut propre. Si un pere qui a dix enfans est obligé d'être dans des soins continuels, quoiqu'ils soient toujours auprès de lui; quel embarras ne doit point avoir un Evêque, chargé de la conduite de tant de monde? Vous direz peut-être qu'on lui rend beaucoup d'honneur? Mais quel honneur d'être tous les jours exposé aux médisances & aux railleries des derniers des hommes? Que ne leur ferme-t-il la bouche par son autorité, direz-vous? Mais cela conviendroit-il à son caractere? Qui peut d'ailleurs marquer jusqu'où doit aller sa circonspection pour discerner ce qu'il doit dire & ce qu'il doit enseigner? Qui peut encore connoître les difficultés qui se trouvent dans les élections canoniques? On se trouve pressé & des amis & des ennemis; on est obsedé des siens & des étrangers. Si l'on s'en fâche, on vous appelle dur & cruel; si l'on ne s'en émut pas, on dit que vous êtes froid & indifferent. Il est toutefois nécessaire que ces deux qualités se rencontrent dans un Evêque, afin qu'il ne soit exposé, ni au mépris ni à la haine. Saint Chrysostome dit encore qu'il ne croit pas qu'entre les Evêques il y en ait beaucoup de sauvés; & la raison qu'il en donne, c'est que l'Episcopat demande une ame très-élevée; que les Evêques sont exposés à une infinité de tentations, qui les peuvent faire sortir de la voye qu'ils doivent suivre, & qu'ils auroient besoin d'une infinité d'yeux qui les éclairassent de toute part. Que ne faut-il point en effet à un Evêque, pour être propre à enseigner, pour être patient à souffrir le mal, pour être ferme & fidele dans la bonne doctrine? Ajoutez à cela que Dieu lui impute quelquefois les pechés des autres; sans parler du malheur qui arrive lorsque quelqu'un meurt sans avoir reçu les Sacremens, ce qui seul est

capable de causer la perte du salut d'un Evêque : car celle d'une ame n'a point de prix. Le même Pere se plaint de ce que l'on ambitionne l'Episcopat comme l'on feroit une magistrature prophane, c'est-à-dire, afin de s'attirer de l'honneur & de la gloire devant les hommes. Il rapporte l'exemple de Moyse, qui après avoir souffert beaucoup de maux, & procuré de grands biens aux Israëlites, fut néanmoins puni grievement pour un seul peché, parce qu'il l'avoit commis étant Chef de ce peuple. Il déclame encore contre ceux qui employent toute sorte de voyes pour parvenir à l'Episcopat, & leur dit : Considerez ce qui arriva à Simon. Qu'importe que vous ne donniez point d'argent pour être élû ; si au lieu d'argent vous employez les flatteries, les persuasions & les intrigues ? Il fut dit à Simon : *Que votre argent tourne à votre perte* ; & il sera dit à ceux-ci, que votre ambition tourne à votre ruine ; parce que vous avez pensé pouvoir obtenir le don de Dieu, par la voye de l'ambition & des intrigues des hommes.

Homelie 4, *pag.* 33. VII. Quand l'Esprit divin voulut, dit saint Chrysostome dans sa quatriéme homelie, faire connoître Jesus-Christ aux Juifs, il descendit sur sa tête sous la figure d'une colombe ; mais maintenant qu'il falloit changer cette multitude de personnes en d'autres hommes, il descend sous la figure du feu, comme pour consumer en eux ce qui y restoit d'humain & d'imparfait. Il descendit sur chacun d'eux, non pour ne s'y arrêter qu'en passant, mais pour y demeurer toujours. Les peuples étonnés des prodiges qu'operoit la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, mais qui n'en connoissoient pas la vraye cause, les accusoient d'être pleins de vin nouveau. Pierre comme leur Chef, s'avance vers ces peuples, & leur parle au nom de tous. Qui est donc cet homme qui parle aujourd'hui si hardiment, demande saint Chrysostome ? C'est, répond ce Pere, celui qui avoit tremblé à la voix d'une servante, celui qui ne put entendre qu'on lui reprochât d'être Disciple de Jesus-Christ. Il compare cet Apôtre avec les anciens Philosophes, & fait voir qu'il les a tous surpassés, non-seulement par la solidité de ses discours, mais aussi parce qu'il se faisoit entendre en même tems à toutes sortes de Nations, aux Parthes, aux Medes, aux Indiens ; au lieu que Platon & les autres Philosophes n'ont été entendus que des gens de leur pays. A l'occasion du discours de saint Pierre aux Juifs, mêlé tantôt de douceur, tantôt de severité, saint Chrysostome remarque, en parlant des Evêques, qu'il est quelquefois nécessaire qu'ils paroissent fâcheux & désagréables à ceux à qui ils doivent être utiles : car nous ne sçaurions pas, dit-

Page 37.

Homelie 5, *pag.* 45.

il, les servir en leur annonçant ce qui peut leur plaire, mais plutôt ce qui les blesse. Le Medecin en use de même envers ses malades, excepté qu'il est encore moins fâcheux que nous; en ce que par l'amertume de ses remedes, il fait sentir la douceur d'une santé prompte, au lieu que tout le bien que nous procurons ici n'est que pour l'avenir. Après avoir fait admirer dans la septiéme homelie, l'effet salutaire de la douceur avec laquelle saint Pierre avoit parlé aux Juifs, saint Chrysostome remarque que ce qui se passoit invisiblement dans la distribution gratuite des dons de l'Esprit de Dieu à l'égard de tous les Fideles, leur apprit à n'être pas moins liberaux envers leurs freres, des biens temporels que Dieu leur avoit donnés. Il fait l'éloge de l'union & de la concorde qui regne depuis ce tems-là parmi les Chrétiens, qu'il appelle une République angelique. Dans l'homelie huitiéme, ce Pere invective contre les juremens: ce qui fait voir qu'il y avoit à Constantinople, comme à Antioche, des personnes infectées de la mauvaise habitude de jurer; & il témoigne beaucoup appréhender que n'agissant pas envers les pecheurs avec toute la force & la séverité qu'il le pourroit, cette douceur hors de saison, & cette miséricorde excessive, n'attirassent un jour sur lui quelque grande punition. Il ajoute toutefois: Si quelqu'un après avoir été averti souvent de ne point jurer, ne veut point s'en abstenir, qu'il s'abstienne d'entrer dans l'Eglise, fut-il un Prince ou l'Empereur même. On me déposera, si l'on veut, de ma dignité, mais tant que j'y demeurerai, je ne serai retenu par aucun danger de faire ma charge, & il ne sera pas dit que je préside dans cette chaire, sans marquer par quelque action signalée que je veux m'acquitter de mon devoir. Autrement il vaudroit mieux que je fusse dans un dégré moins élevé: car rien n'est plus misérable qu'un Prélat, qui ne procure aucune utilité à ceux qui lui sont soumis. Dans la neuviéme homelie il continuë la même matiere, & s'objecte: Quelqu'un dira, si je ne jure, on ne me croira point? C'est vous-même, répond-t-il, qui en êtes cause, par la facilité que vous avez à jurer: car si vous n'y aviez pas accoutumé le monde, & que chacun fût persuadé que vous ne jurez jamais, assurez-vous que l'on vous croiroit bien plutôt à la moindre parole & au moindre geste, que l'on ne fait à tous les sermens de ceux qui ont accoutumé de jurer. Et en effet ne me croyez-vous pas plutôt, moi qui ne jure point, que ceux qui jurent? Il se plaint de ce que dans des occasions considerables les Laïcs juroient en touchant l'autel, auquel les Ecclesiastiques n'avoient pas tous la liberté de toucher.

Homelie 7, *pag.* 55, 58.

Homelie 8: *pag.* 67, 68.

Homelie 9, *p.* 76 *& seq.*

Il fait remarquer dans la même homelie, comment saint Pierre parlant aux Juifs a soin d'alléguer leurs peres, pour leur ôter tout soupçon qu'il voulût leur annoncer une religion contraire à celle de leurs ancêtres.

Homelies 10, 11, 12, & 13, *pag.* 80, 89.

VIII. Dans les quatre homelies suivantes, saint Chrysostome parle encore contre les juremens. Il dit dans l'onziéme, que le terme donné pour se corriger de ce vice finiroit bientôt ; qu'après cela il feroit une recherche de ceux qui continueroient dans la même habitude, pour les séparer de la communion. Il y dit aussi beaucoup de choses sur l'aumône, qui sont à peu près dans les mêmes termes que dans l'homelie soixante - sixiéme sur saint Mathieu, & compte dans la Ville de Constantinople environ cinquante mille pauvres, qui toutefois auroient pû être nourris aux dépens des riches sans qu'ils en fussent appauvris, tant cette Ville étoit opulente. Il parle avantageusement de la vie commune, & dit que dans les Monasteres l'on imitoit celle des premiers Chrétiens. A l'occasion du peché & de la punition d'Ananie & de Saphire, il remarque dans la douziéme, que si plusieurs de ceux qui font maintenant de semblables pechés, n'en souffrent pas de pareilles punitions, ce n'est pas que Dieu leur pardonne, mais c'est plutôt qu'il leur reserve de plus grandes peines. C'est pourquoi, ajoûte-t-il, les grands pecheurs doivent plus craindre quand Dieu ne les punit point en ce monde, que quand il les y punit : car il n'arrive que trop souvent qu'en passant des moindres crimes aux plus grands, on s'attire enfin tous les carreaux de la colere de Dieu. Il exhorte donc les pecheurs à confesser leurs crimes, comme un moyen d'en obtenir le pardon s'ils s'en corrigent. Il dit en parlant des juremens, qu'il est comme impossible que celui qui jure souvent, ne se parjure quelquefois, soit tout exprès, soit contre son gré & sans y penser, & qu'un homme qui se parjure ne sçauroit être sauvé, un seul parjure étant suffisant pour le perdre. Il paroît par la treiziéme, que diverses personnes s'étoient corrigées de l'habitude où elles étoient auparavant de jurer. Il dit dans la quinziéme, que saint Etienne ne fit aucun miracle avant d'être ordonné Diacre, mais seulement après son ordination ; afin que l'on connût qu'une simple grace de Dieu ne suffit pas pour ces effets extraordinaires, & que celle de l'ordination est nécessaire pour accroître en nous la vertu du S. Esprit. Il y enseigne encore que nous ne pouvons sans le secours de la grace vaincre le démon, & que c'est une espece de martyre, que de demeurer ferme contre la tentation de la gloire du monde,

Page 96. Page 102. Homelie 15, *pag.* 119.

Dans l'homelie seiziéme, il releve l'utilité de ce précepte du Deuteronome : *Souvenez-vous en mangeant & en bûvant du nom du Seigneur* : car le tems des plaisirs est, dit-il, dangereux, & efface aisément le souvenir de Dieu en nos ames. Voici la réflexion qu'il fait dans la dix-huitiéme homelie, sur la contestation qui s'éleva entre saint Paul & saint Barnabé : Cette séparation, bien loin de nous scandaliser, peut au contraire nous édifier beaucoup, dit saint Chrysostome : Tout ce que l'on en pourroit conclure de pis, est que l'un de ces deux Apôtres étoit plus porté à la sévérité & à l'exactitude de la justice, & l'autre plus indulgent & plus plein de tendresse. Ces deux dispositions differentes étoient des dons que Dieu avoit mis dans ces deux hommes, dont ils sçavoient se servir divinement, & qui auroient été inutiles dans d'autres personnes. Les Prophetes autrefois avoient chacun leur caractere particulier. Moyse étoit doux, Elie étoit plus sévere. La sévérité de saint Paul contre ce Disciple, étoit même un effet de sa charité, puisque ce n'étoit que pour lui faire mieux connoître sa faute. Aussi cette sévérité le toucha jusques dans le cœur, & dans cet abbatement il avoit besoin de la tendresse de Barnabé pour le soutenir. Ainsi, bien loin de blâmer la division de ces deux personnes, ce fut au contraire ce qui sauva ce Disciple. Il étoit perdu, ou si tous deux eussent voulu dissimuler la faute, ou si tous deux l'eussent voulu abandonner. Les Disciples aussi ne pouvoient se scandaliser de cette contestation, puisqu'elle n'arrivoit pas pour un point d'interêt ou d'honneur, mais pour le bien des ames, qui étoit le seul but où ils tendoient tous deux, quoique par des voyes differentes. Dans cette même homelie, il recommande à ceux qui en avoient le moyen, de bâtir des Eglises dans les plus petits Villages & les moindres Bourgs, & de se charger de nourrir un Maître pour chacune de ces Eglises, d'y entretenir un Diacre & quelques Ministres de l'Ordre Sacerdotal, & d'assigner une dot à cette Eglise. Soyez certains, leur dit-il, que cette fondation attirera la bénédiction de Dieu sur votre tête. Car il s'y fera de perpetuelles prieres pour vous, vous serez cause qu'on y chantera souvent les loüanges de Dieu, qu'on y célebrera les assemblées des Fideles, & qu'on y offrira les saintes oblations tous les Dimanches en votre faveur. Il engage ses Auditeurs à cette œuvre de pieté, en les faisant souvenir qu'on récitoit toujours le nom des Fondateurs & des Patrons dans le saint Sacrifice, & que l'on y prioit aussi pour la conservation de leurs biens temporels. Il fait voir dans la vingt-uniéme, que l'on

Homel. 16, p. 127, 132.

Homelie 18, page 143, 149, 151.

Homel. 21, p. 173, 175.

ne doit pas s'abandonner à des excès de larmes & de chagrin à cause de la mort de nos proches ; que pour soulager leurs peines en l'autre vie, nous devons faire pour eux beaucoup de prieres & d'aumônes ; que s'ils sont indignes de recevoir miséricorde, cela servira toujours à nous rendre Dieu plus favorable ; que ce n'est pas envain que dans les assemblées des Fideles, le Ministre du Seigneur crie à haute voix : Priez pour ceux qui sont morts en Jesus-Christ, & pour ceux qui célebrent leur memoire ; que l'hostie y est offerte par les mains du Prêtre, & que c'est-là que l'on offre le sacrifice terrible, & que l'on célebre les Mysteres inéffables.

Homel. 24, p. 196, 198.

IX. Dans l'homelie vingt-quatriéme, saint Chrysostome enseigne que personne ne se doit condamner soi-même à la mort éternelle : mais que celui-là mérite veritablement que l'on désespere de lui, qui désespere de soi-même ; que le plus grand mal n'est pas d'être tombé dans l'abîme du peché, mais d'y demeurer après y être tombé ; que le dernier degré de l'impieté n'est pas simplement de s'être précipité dans cet état malheureux, mais de mépriser Dieu & de ne pas faire ses efforts pour s'en relever ; qu'il y a dans les corps beaucoup de maux incurables, mais qu'il n'y en a aucun dans les ames ; que la persécution que nous souffrons de la part de nos passions est plus cruelle que n'a été celle des tyrans, & d'autant plus dangereuse qu'elle ne nous paroît pas être une persécution. C'est dans cette homelie qu'il dit, qu'il ne croyoit pas qu'entre tant de milliers de Chrétiens, il y en eût cent de sauvés. Et je doute encore, ajoute-t-il, du salut de plusieurs de ce nombre-là. Car combien voit-on de malice & de débauche parmi les jeunes gens ? Combien de lâcheté, d'indévotion & de paresse parmi les vieillards ? Personne ne prend le soin nécessaire de l'éducation de ses enfans. S'il se trouve un vieillard de pieté, il n'est imité de personne. J'en vois dans l'Eglise qui rient & badinent durant la priere, & d'autres dans le tems même que le Prêtre donne la bénédiction au peuple. Y a-t-il une impudence pareille ! Quel salut après cela peut-on esperer ? Dans un bal, chacun y danse en son ordre, tout y est reglé, & il n'y a point de confusion. Ici vous êtes en la compagnie des Anges, & chantant les loüanges de Dieu avec ces Esprits célestes, vous causez & vous riez. Y auroit-il lieu de s'étonner si la foudre tomboit du Ciel pour punir cette impieté ? Il avertit ceux qui menoient une vie chrétienne de l'obligation où ils sont de corriger ceux qui se comportent peu modestement dans

dans l'Eglise, & principalement dans le tems de la priere. La correction que vous leur ferez, dit ce Pere, vaudra mieux que la priere que vous feriez. Interrompez donc sans scrupule votre priere pour les corriger, & vous leur serez utiles & en recevrez la récompense. Il montre dans la vingt-cinquiéme, que l'on ne fait pas seulement l'aumône avec de l'argent, mais aussi par des actions, comme de proteger celui qui est foible & que l'on opprime, & de tendre une main secourable à une pauvre veuve destituée de tout secours. Si vous êtes medecin, appliquez-vous avec grand soin à la guérison d'un pauvre malade, & vous ferez une grande action de charité. Si vous entendez les affaires, & êtes capable de donner un bon conseil, secourez de vos avis un misérable qui se trouve dans l'embaras, & vous lui rendrez une plus grande charité que si vous lui donniez de l'argent. On voit dans la vingt-sixiéme, que c'étoit l'usage de s'assembler au milieu de la nuit dans l'Eglise pour la priere ; & la raison qu'en rend saint Chrysostome, c'est qu'alors l'ame est bien plus épurée, plus dégagée des pensées du monde, & plus capable de contempler les choses célestes. L'obscurité & le silence contribuent aussi beaucoup à nous inspirer des sentimens de componction. Que le mari donc, dit ce Pere, veille pour prier, & la femme aussi. Si vous avez des enfans, éveillez-les de même, & faites ainsi de toute votre maison une Eglise durant la nuit. Que si vos enfans sont encore trop jeunes & trop foibles pour veiller, contentez-vous de leur faire réciter une ou deux prieres, puis laissez-les dormir. Mais pour vous, levez-vous, & conservez cette loüable habitude de veiller en prieres une partie de la nuit. Il enseigne dans la vingt-neuviéme, que ce n'est pas assez d'assister tous les jours à la sainte Communion de l'Eglise, si l'on n'en rapporte quelque profit. En effet, on ne bâtit pas des Eglises seulement pour assembler des Fideles en un même lieu, mais afin que les Disciples étant rassemblés avec les Docteurs & les Pasteurs, ils en deviennent meilleurs par les instructions & les exemples des autres. Saint Chrysostome y propose la lecture de l'Ecriture sainte, comme un moyen de nous procurer les remedes qui sont propres à la guérison des playes de nos ames. Il donne dans la trentiéme de belles leçons d'humilité. Ne nous attribuons, dit-il, aucun bien à nous-mêmes, puisque la foi même ne vient pas de nous, mais qu'elle est un don de Dieu, selon que l'enseigne saint Paul dans l'Epitre aux Ephesiens. N'ayons donc pas des sentimens trop avantageux de nous-mêmes, & ne nous élevons pas de va-

Homel. 25, p. 200, 205.

Homel. 26, p. 207, 212.

Homel. 29, p. 225, 229.

Homel. 30, p. 233, 237.

Ephes. 2, 8.

nité, n'étant qu'hommes, terre, cendre, fumée, ombre. Mais j'ai donné beaucoup d'aumônes, me direz-vous? N'en concevez point d'orgueil; au contraire humiliez-vous, & craignez que l'arrogance ne corrompe ce que vous avez de vertu. Rien n'eſt comparable à l'humilité : c'eſt la mere, la racine, la nourrice, le ſoutien & le lien de tous les biens. Vous avez un grand talent pour inſtruire les autres? Craignez que ce talent ne devienne la cauſe de votre perte, ſi vous n'êtes humble. Trouvez-vous que ce ſoit un ſujet de vanité d'inſtruire de paroles? Enſeignez-moi par votre vie; c'eſt-là la bonne & la vraie doctrine. Les paroles ne s'impriment pas dans les ames des Auditeurs, comme les œuvres. Et ſi votre vie n'eſt pas bonne, non-ſeulement vous ne profiterez pas à ceux à qui vous parlez, mais même vous leur nuirez davantage; parce que vous leur propoſez une choſe à faire, comme ſi elle n'étoit pas poſſible. Bien enſeigner par ſes paroles, & combattre ſa doctrine par ſes propres œuvres, c'eſt la ſource d'une infinité de maux qui arrivent dans l'Egliſe. Saint Chryſoſtome s'éleve avec force contre les Prédicateurs qui ne ſe produiſent que pour paroître, & être eſtimés en public, & qui à cet effet cherchent moins dans leurs ſermons ce qui peut inſpirer la componction, que ce qui peut plaire; c'eſt-à-dire, le ſon, l'ordre & la cadence des mots. Il ſe plaint dans la trente-deuxiéme, de ce que dans les converſations on aime à s'entretenir de toutes autres choſes, que de celles qui regardent le ſalut. Dans la trente-troiſiéme, il remarque que les Catholiques ne portoient point d'autres noms que celui de Jeſus-Chriſt; & que ſi en certaines rencontres ils ont pris quelques ſurnoms, ce n'a été que de quelque ſaint perſonnage que Dieu avoit mis ſur eux pour les conduire, & pour gouverner l'Egliſe; au lieu que les Hérétiques, comme les Marcionites, les Manichéens, les Ariens, ont pris leurs noms des hommes qui ont été chefs & auteurs de leurs héreſies.

Homel. 32, p. 248, 251. 253, 260.

X. Les Payens pour ſe moquer de notre Religion, diſoient qu'il n'y avoit que des femmes & des eſclaves qui euſſent cru en Jeſus-Chriſt. Mais que pourront-ils dire, leur répond ſaint Chryſoſtome dans la trente-ſixiéme homelie, quand nous ferons voir que ceux qui étoient dans les dignités les plus élevées y ont crû auſſi, les Proconſuls, les Rois, les Empereurs même? Je ſoutiens, ajoute ce Pere, que ç'a été une choſe bien plus grande d'attirer à la foi les gens de peu de conſidération, que les autres. Car quand il n'y a rien à apprehender en croyant, on peut, ſi

Homel. 36, p. 274, 277.

on le veut, attribuer cette crédulité à une ſtupidité ; mais il n'en eſt pas de même lorſqu'en croyant on s'expoſe à avoir tout le monde pour ennemi, à ſouffrir mille maux & la mort même. Or, que propoſe la Religion chrétienne ? De vivre avec temperance, de donner aux autres ſon propre bien. Ce n'eſt donc pas un effet de peu de ſageſſe & d'une baſſeſſe d'ame, de ſe laiſſer perſuader d'une ſi divine philoſophie. Mais quand il ſeroit vrai que la Religion chrétienne n'auroit été reçûë que par foibleſſe d'eſprit ; peut-on ſoutenir que la pratiquer ſoit un effet de folie ? En effet les Chrétiens ont confirmé par leurs actions ce que Platon & ſes ſemblables n'ont jamais pû perſuader ni aux autres, ni à eux-mêmes, c'eſt-à-dire, le mépris des richeſſes, ce Philoſophe ayant poſſedé beaucoup de biens, des pierreries & des vaſes d'or. Parlant dans la trente-ſeptiéme de la patience des Martyrs, il dit que ce n'eſt pas un moindre miracle de vaincre par la patience ceux qui nous perſécutent, que d'operer des miracles pour les convertir. Il veut dans la trente-huitiéme, que nous faſſions ſouvent réflexion aux bienfaits de Dieu, parce que la reconnoiſſance que nous en aurons ſervira beaucoup à nous unir davantage à lui. Et pour faire voir la confiance que nous devons avoir en la miſéricorde de Dieu, il rapporte l'hiſtoire d'un jeune homme délivré de pluſieurs maladies d'une maniere qu'on ne pouvoit douter être miraculeuſe. Il en rapporte une autre qui lui étoit arrivée étant encore jeune, & lorſqu'il demeuroit à Antioche. On faiſoit dans cette Ville de grandes recherches contre les Magiciens ; & les ſoldats envoyés à cet effet ſe ſaiſirent d'un jeune homme ſoupçonné d'avoir écrit un livre de magie. Le fait étoit vrai ; mais il avoit jetté ce livre dans le fleuve avant que les gardes ſe fuſſent ſaiſis de lui. Saint Chryſoſtome revenant d'une Egliſe qui étoit auprès de la Ville, un de ſes amis qui l'accompagnoit vit ce livre qui flotoit ſur la riviere, & le retira ſans ſçavoir ce que c'étoit. Comme ils diſputoient enſemble à qui ſeroit le livre, un des ſoldats paſſa, & occaſionna à celui qui l'avoit trouvé une grande frayeur ; mais Dieu les retira l'un & l'autre du péril où ce livre les avoit mis de paſſer auſſi pour Magiciens. Il répete dans la quarante-uniéme ce qu'il avoit dit dans la ſeptiéme des effets que produiſit le tremblement de terre arrivé de ſon tems à Conſtantinople. Les vices & les débauches furent bannis de cette Ville, mais ſeulement pour quelques jours, parce que c'étoit l'effet de la crainte du châtiment & non de l'amour de la vertu. Il remarque néanmoins que les Chrétiens

Homel. 37, p. 280.

Page 286.

Page 293.

Pages 308 & 311.

remportent un double avantage des calamités qu'ils souffrent; l'un, en ce qu'ils en deviennent plus humbles & plus moderés; l'autre, en ce qu'étant punis de leurs pechés en ce monde, ils y sont purifiés de leurs soüillures avant d'en sortir pour aller à Dieu. Il y dit encore qu'il y a deux choses fâcheuses dans le peché; l'une, en ce qu'il nous fait tomber; & l'autre, en ce qu'il nous affoiblit, & nous réduit dans un état pire que celui où nous
Pages 317 & 323. étions auparavant. Il déclame dans la quarante-deuxiéme contre les spectacles des théatres, où l'on ne trouve, dit-il, que des ris immoderés, des infamies, des pompes diaboliques, des emportemens, une perte de tems, une occupation inutile, une émotion de concupiscence, une préparation d'adultere, une école de turpitude, des exhortations & des exemples d'impuretés: maux d'autant plus grands, qu'on ne les reconnoît pas pour tels.

Homel. 44, p. 330, 333. XI. Sur ces paroles de saint Paul aux Prêtres d'Ephese : *Je suis pur & innocent du sang de vous tous, parce que je n'ai point évité de vous annoncer toutes les volontés de Dieu*, il dit, en parlant des Pasteurs : Quiconque donc ne les annonce pas, est coupable du sang de ceux qui lui sont soumis. Rien de plus effraïant. Il ajoute, que l'Apôtre, en ordonnant à ces Prêtres de prendre garde, & à eux-mêmes & à tout le troupeau, leur apprend qu'il ne suffit pas de corriger seulement les autres, ni aussi de ne prendre soin que de soi-même. Ne nous contentons donc pas, dit-il, de travailler à notre propre salut, employons aussi nos soins pour le salut
Pages 337 & 346. de nos domestiques, afin qu'ils soient bons Chrétiens, & bien instruits de leur devoir envers Dieu. Dans la quarante-cinquiéme, il recommande l'hospitalité, & veut que l'on témoigne aux étrangers de la joye en les recevant, & qu'on les traite avec liberalité. Il y en avoit, qui, sous prétexte que l'Eglise leur fournissoit & le logement & la nourriture, se dispensoient de les recevoir chez eux. Surquoi saint Chrysostome leur dit : Quoi donc, si un autre prie pour vous, si les Prêtres offrent leurs prieres pour tous;
Pages 345 & 350. êtes-vous donc dispensés de prier? Il remarque dans la quarante-sixiéme, qu'on avoit fait beaucoup de railleries sur une jeune vierge fort belle qu'il avoit fallu catéchiser, & sur ceux qui l'avoient catéchisée; & il allégue cet exemple pour montrer que les scandales ne nous doivent pas empêcher de faire le bien auquel
Homel. 47, p. 351, 355. notre devoir nous engage. Dans les homelies suivantes, on peut
Homel. 50, p. 371, 377. remarquer que nous devons rendre témoignage à Dieu par une bonne vie, & montrer par nos œuvres que nous croyons ce que Jesus-Christ a annoncé. Qu'il est de notre devoir de prévenir

pour la réconciliation ceux qui nous ont offensés ; & la raison en est qu'étant sains & en état de bien juger des choses, nous devons être les premiers à rechercher nos ennemis, que la colere & l'orgueil ont aveuglés & environnés de ténebres. Mais ils en deviendront, direz-vous, encore plus orgueilleux ? Que vous importe ? Vous avez fait ce qui dépendoit de vous ; c'est à eux à s'imputer ce qu'ils manquent de faire de leur côté. Il suffit qu'on ne puisse condamner votre conscience d'avoir rien omis de ce qui étoit de votre devoir. Les inquiétudes du riche sont plus fâcheuses que celles du pauvre. Le pauvre n'a de sollicitude que pour ce qui est absolument nécessaire à sa subsistance ; mais le riche en a pour une infinité de choses qui sont superfluës. Il est vrai que le riche ne craint point la faim, mais il appréhende souvent plusieurs autres maux, les pertes, les disgraces, & la mort même. Si le pauvre est en peine pour sa nourriture, du moins vit-il d'ailleurs en repos & en sureté contre les disgraces de la fortune. Celui qui est véritablement possedé de l'amour divin, vit comme s'il n'y avoit que lui sur la terre, & ne se soucie ni de l'ignominie, ni de la gloire ; il n'est non plus touché des tentations, ni des fléaux que Dieu lui envoye, que s'il les souffroit dans un corps étranger ; & quant aux choses agréables qui se presentent durant cette vie, il n'en a pas plus de sentiment, qu'un corps mort en a pour un autre corps mort.

Homel. 51, p. 379, 385 & 386.

Homel. 52, p. 387 & 394.

§. II.

Des homelies sur l'Epître aux Romains.

I. ON ne peut rien ajouter à l'éloge que saint Isidore (*a*) de Peluse a fait du commentaire de saint Chrysostome sur l'Epitre aux Romains ; c'est, dit-il, le trésor de la science de ce Saint ; & si saint Paul s'étoit voulu expliquer lui-même avec la plus pure éloquence des Grecs, je ne crois pas qu'il l'eût fait d'une autre maniere, tant cet ouvrage est admirable pour les pensées, pour l'ornement, & pour la proprieté des termes. Quelque pompeux que soit cet éloge, il est adopté de tous les Sçavans ; & il n'y en a point qui ne remarque dans cet ouvrage la sublimité du génie de saint Chrysostome, la force & l'élegance de son discours, son éloquence naturelle, la clarté & l'élevation de son stile.

Jugement du Commentaire sur l'Epitre aux Romains.

(*a*) Isidor. Pelus. *lib.* 5, *Epist.* 32.

II. Mais ils ne s'accordent pas sur le lieu où ce commentaire

En quel lieu il a été fait.

a été composé. Savilius fondé sur la regle établie par Photius, croit que saint Chrysostome l'a fait à Antioche, à cause de son élégance, & que c'est un ouvrage fort achevé. Mais cette regle n'est pas tout-à-fait sure ; & nous avons quelques discours de saint Chrysostome faits à Constantinople, qui ne cedent en rien pour la beauté & l'élegance, à ceux qu'il a prêchés dans la Ville d'Antioche. Il faut donc s'en rapporter à saint Chrysostome même, qui dans l'homelie huitiéme sur cette Epître dit assez nettement, que lui & ceux qui l'écoutoient avoient le même Pasteur, c'est-à-dire, l'Evêque Flavien, voici ses paroles : *Où sont ces querelles ? repliquez-vous. Nous voici tous paisiblement dans cette Eglise. Nous vous écoutons dans un grand silence. Nous prions d'un commun consentement sous un même Pasteur, & vous dites que nous nous faisons la guerre ? Je parle de guerre,* répond saint Chrysostome, *& je sçai ce que je dis. Nous sommes tous, il est vrai, dans une même Eglise & sous un même Pasteur ; & c'est cela même qui m'afflige, voyant qu'y ayant tant de choses qui devroient nous unir ensemble, nous sommes néanmoins si divisés.* Ce Pere dit dans une autre homelie sur la même Epître, qu'il (*a*) parloit dans le lieu où saint Paul avoit demeuré, où il avoit été enchaîné & où il avoit prêché. Ce qui ne peut s'entendre d'une autre Ville que de celle d'Antioche, où en effet saint Paul a prêché l'Evangile, ainsi qu'on le lit dans le livre des Actes, & dans l'Epître aux Galates. Il est (*b*) vrai que saint Chrysostome sur la fin de la vingt-neuviéme homelie, se met au rang des Pasteurs ; ce qui pourroit donner lieu de croire qu'il étoit Evêque de Constantinople, lorsqu'il prêcha cette homelie. Mais outre qu'il n'est point extraordinaire de donner le titre de Pasteur à des Prêtres chargés du soin d'instruire les Fideles, il est certain que ce Pere s'est qualifié plusieurs fois Pasteur, Docteur & Medecin des ames dans divers discours (*c*), que l'on convient unanimement avoir été faits à Antioche, n'étant que simple Prêtre.

Homel. 8, p. 508.

Act. 13, *ad Galat.* 2.

(a) *Nam si nos post tantum temporis spatium illò ingressi ubi Paulus manebat, ubi ligatus est, ubi sedit & disseruit, quasi alis assumptis erigimur, & ad diei illius recordationem ex locis ipsis remittimur ; cùm res ipsæ adessent, quo non affectu movebantur ii qui cùm pietate illum excipiebant ?* Chrysost. homil. 30. ad Rom. pag. 743.

(b) *Hæc porrò à me dicta sunt de optimis Pastoribus, non de meipso : sed si quis talis sit qualis Paulus erat, qualis Petrus, qualis Moyses : Hos itaque imitemur ; & præfecti & subditi.* Chrysost. homil. 29. pag. 737.

(c) *At dices mihi, quid dicendo proficis? Proficio, si quis me audiat. Ego quod officium meum est, id præsto : seminator semino.* Chrysost. homil. in Lazarum, tom. 1. pag.

III. Le commentaire sur l'Epître aux Romains, est divisé en trente-deux homelies, précedées d'un prologue que l'on peut regarder comme la trente-troisiéme, puisqu'il est en forme de discours. On ne sçait point en quelle année elles furent faites; mais on ne peut gueres les mettre qu'après l'an 388, à cause d'un grand nombre de discours que nous avons rapportés aux années précedentes.

En quelle année cet Ouvrage a été fait.

IV. Il ne se passoit point de semaine que l'on ne fit dans l'Eglise d'Antioche deux ou trois, ou même quatre fois quelque lecture des Epîtres de saint Paul dans la solemnité des Martyrs. A cette lecture saint Chrysostome se sentoit comme enlevé hors de lui-même, & tout embrasé d'une sainte ardeur, croyant voir saint Paul present, & l'entendre parler lui-même. Mais sa joye étoit mêlée de douleur, sçachant qu'un grand nombre de personnes, ou ne connoissoient pas les écrits de ce saint Apôtre, ou n'en faisoient pas l'estime qu'ils devoient. Plusieurs, il est vrai, chargés du soin d'un ménage, d'une femme & des enfans, n'avoient pas la liberté de se donner tout entiers à l'étude de l'Ecriture sainte; mais saint Chrysostome souhaite que du moins ils s'efforcent de faire leur profit de ce que les autres en ont recueilli, & qu'ils n'ayent pas moins d'ardeur pour écouter les verités qu'on leur annonce, que pour amasser des richesses. C'est, ajoute-t-il, de l'ignorance des Livres sacrés que sont sortis une infinité de maux. C'est de-là que s'est formée la corruption des hérésies. C'est delà qu'est venu ce déreglement des mœurs, cette inutilité de tant de travaux & de tant d'occupations vaines & steriles, où se sont engagés les Chrétiens, au lieu de s'appliquer à la lecture. Car de même que ceux qui sont privés de l'usage de la vûë, ne peuvent marcher droit sans qu'on les conduise; aussi ceux qui ne sont pas éclairés de la lumiere des divines Ecritures, tomberont necessairement dans beaucoup d'égaremens. Saint Chrysostome remarque que l'Epître aux Romains n'est pas la premiere de toutes, selon l'ordre des tems, & que les deux aux Corinthiens l'ont précedée, & qu'elle est même posterieure à l'Epître aux Thessaloniciens. Mais on ne peut douter qu'elle ne soit avant toutes

Analyse du Prologue sur ces homelies pag. 425.

774. *Non dicendi finem faciam, etiamsi nullus sit qui audiat. Medicus sum, pharmaca adhibeo: Doctor sum & admoneo.* Id. ibid. *Quadraginta dies jam præterierunt: si igitur sacrum quoque Pascha transeat, nulli ultrà veniam dabo, non admonitionem, sed vim imperii & severitatem non contemnendam adhibebo.* Homil. 20. ad popul. Antiochen. tom. 2. pag. 213.

celles que ce saint Apôtre a écrites de Rome, où il n'étoit pas encore venu lorsqu'il écrivit cette lettre, comme il paroît par ces paroles : *J'ai grand desir de vous voir, afin de vous faire part de quelques graces spirituelles pour vous fortifier.* Or, c'est de Rome qu'il écrivit aux Philippiens, aux Hebreux & à Timothée. Cet examen de la datte des Epîtres de saint Paul paroît important à saint Chrysostome, pour éclaircir les difficultés qui s'y rencontrent; & il s'en sert pour rendre raison des manieres differentes dont cet Apôtre propose quelquefois les verités. Dans l'Epître aux Romains, & dans celle aux Colossiens, il parle d'une même chose, c'est-à dire, des observations légales touchant le manger; mais en usant de beaucoup de condescendance envers ceux-là, & de beaucoup de force à l'égard de ceux-ci; parce qu'il falloit dans les commencemens user de beaucoup d'indulgence, & qu'elle n'étoit plus si nécessaire dans la suite. Il semble que saint Paul n'avoit pas grand besoin d'écrire aux Romains; puisque, selon qu'il le dit lui-même, ils étoient tellement instruits en toute sorte de sciences, qu'ils pouvoient même enseigner les autres. Il leur écrivit néanmoins pour leur prouver qu'il étoit l'Apôtre des Gentils & le Ministre de Jesus-Christ parmi les Nations. C'est-là le but de sa lettre. S'il y donne des loüanges aux Romains, touchant leurs lumieres & leurs connoissances, ce n'est que pour leur faire mieux recevoir les avis qu'il leur croyoit nécessaires.

Rom. 14, 1, Coloss. 2, 20.

Analyse de la premiere homelie, p. 429.

V. Moyse, ni ceux qui ont continué l'Histoire sacrée, ne se sont point nommés à la tête de leurs écrits, en quoi ils ont été imités par les quatre Evangelistes. Saint Paul au contraire a mis son nom à la tête de toutes ses Epîtres, excepté de celle qui est adressée aux Hebreux, prévoyant que ce peuple prévenu contre lui la rejetteroit, s'il la voyoit intitulée de son nom. Comme Moyse & les autres Ecrivains sacrés écrivoient pour des personnes presentes, ils n'avoient pas besoin de se nommer; mais saint Paul écrivant pour des personnes éloignées, & en forme de lettres, a dû faire connoître de qui elles venoient. Dieu a changé le nom de cet Apôtre, & de Saul il fut nommé Paul, afin qu'en cela il n'eût rien de moins que les autres Apôtres, & que saint Pierre même qui en étoit le Chef. La qualité de serviteur de Jesus-Christ qu'il se donne au commencement de son Epître, est remarquable; car il y a plusieurs degrés de servitude. Servitude de création, selon laquelle David dit : *Tout est assujetti à vos ordres.* Servitude de grace & de foi, dont saint Paul dit aux Romains : *Auparavant esclaves du peché, vous êtes devenus esclaves de la*

Psalm. 118.

Rom. 6, 17.

la Justice. Servitude de vie & de mœurs, dont Dieu dit en parlant de Moyse : *Moyse mon serviteur est mort*. Saint Paul se dit ensuite Apôtre par la vocation divine, pour faire voir qu'il n'avoit pas lui-même cherché cet emploi, & qu'il n'avoit fait qu'obéir à Dieu. Il crut qu'il étoit néceſſaire de marquer que son Apostolat venoit d'une vocation expreſſe de Dieu, parce qu'il écrivoit à un peuple fier & orgueilleux ; esperant par-là le disposer à mieux recevoir sa lettre, & à la regarder comme digne de foi. C'est dans le même esprit qu'il leur dit que l'Evangile qu'il leur prêchoit, avoit Dieu pour Auteur, afin de se rendre les Romains attentifs, par les biens presens & à venir qu'il leur promet. Mais afin que les Gentils n'accusaſſent point de nouveauté cet Evangile, il leur montre qu'il est plus ancien qu'eux, & que les Prophetes en avoient non-seulement parlé, mais qu'ils en avoient encore écrit, & qu'ils l'ont même figuré par leurs propres actions, comme on le voit par le sacrifice d'Abraham, par le serpent d'airain de Moyse, par l'extension de ses mains contre Amalech, & par l'immolation de l'Agneau paschal. Après avoir ainsi élevé leurs esprits, il leur fait voir que le Meſſie prédit par les Prophetes, & tant attendu, est né selon la chair, & sorti de la race de David ; marquant par ce mot, *selon la chair*, que le Meſſie avoit une autre naiſſance toute divine. Il prouve en effet qu'il étoit Fils de Dieu, & qu'il a été déclaré & reconnu pour Fils de Dieu, par le témoignage des Prophetes, par ses miracles, par l'effusion du Saint Esprit sur les Fideles, par lequel il les a rendu saints, n'y ayant qu'un Dieu qui pût faire ce don aux hommes ; & par sa résurrection, puisque Jesus-Christ est le premier qui s'est reſſuscité lui-même. L'Apôtre marque ensuite, que la grace de l'Apostolat qu'il a reçuë de Jesus-Christ, a fait obéir à la foi toutes les Nations ; reconnoiſſant que l'on doit attribuer ce grand ouvrage, non aux Apôtres, mais à la grace de Dieu qui les prévenoit. Leur partage étoit de parcourir les Provinces & d'y prêcher l'Evangile ; mais c'étoit Dieu qui persuadoit les cœurs. C'est ce que dit saint Luc, en parlant d'une femme qui se convertit à la foi : Le Seigneur, dit-il, lui ouvrit le cœur pour entendre avec soumiſſion ce que Paul disoit. Et ailleurs : Ceux à qui Dieu avoit ouvert l'oreille pour écouter, crurent à ce qu'on leur annonçoit. Cet Apôtre parlant en cet endroit de la foi des Nations, ne dit point qu'il faille raisonner, mais obéir : Dieu ne nous a point envoyés, dit-il, pour apprendre à disputer, ni pour faire nous-mêmes des raisonnemens de philosophie, mais pour donner aux hommes le

Josué 1, 2.

dépôt de la verité que l'on nous a confié. Lorſque Dieu parle, les hommes ne doivent point examiner ce qu'il dit, ni raiſonner ſur ſes paroles, mais s'y ſoumettre. Saint Paul met les Romains au rang de toutes les Nations, les mêlant & les confondant avec les Scythes & les Thraces, afin de dompter cet orgueil & cette fierté qui leur étoit naturelle, & de leur apprendre à ſe rabaiſſer, & à entrer dans le rang des autres peuples, avec qui ils étoient appellés par Jeſus-Chriſt. Il ajoute que cette vocation eſt la premiere ſource d'où découle leur ſainteté ; après quoi il prie Dieu de leur donner la grace & la paix, les ſaluant par les mêmes paroles, dont Jeſus-Chriſt avoit ordonné à ſes Diſciples de ſe ſervir en entrant dans les maiſons. Ayons ſoin, dit ſaint Chryſoſtome, de conſerver la paix & la ſanctification que Jeſus-Chriſt nous a données. Toutes les dignités du monde ſont temporelles, s'évanoüiſſent avec cette vie, s'acquierent à prix d'argent, & ſont moins des dignités, que de ſimples noms & de ſimples titres, ne conſiſtans que dans un vain faſte tout exterieur, & dans des flateries de courtiſans qui s'empreſſent pour profiter de cette puiſſance. Mais il n'en eſt pas de même des graces de ſanctification & d'adoption que nous avons reçuës de Dieu ; elles ne ſe perdent point même à la mort ; & après nous avoir fait briller de leur éclat durant cette vie, elles paſſent avec nous dans la vie future.

Homelie ſeconde p. 436.

VI. Saint Paul, après avoir ſalué les Romains, rend graces à Dieu pour eux tous par Jeſus-Chriſt, de ce que leur foi eſt annoncée. Par-là il nous apprend premierement, que nous devons rendre graces à Dieu, non-ſeulement des heureux ſuccès de nos propres affaires, mais auſſi de ceux des autres. Ce ſentiment nous guerit entierement de la maladie de l'envie, & attire de plus en plus l'amour de Dieu ſur ceux qu'il voit ainſi pénetrés d'une vive reconnoiſſance de ſes graces. Il nous apprend en ſecond lieu, qu'en matiere de foi on ne doit annoncer que ce que l'on a appris ſans y rien ajouter, ni en rien ôter. Car c'eſt le propre d'un envoyé de ne dire préciſément que ce dont on l'a chargé. Et c'eſt auſſi pour cela que le Prêtre eſt appellé Ange ou Ambaſſadeur, en ce qu'il n'annonce pas aux hommes ſes propres penſées, mais ſeulement celles qui lui ont été inſpirées de celui qui l'a envoyé. Sur ces paroles : *Dieu que je ſers par le culte interieur de mon eſprit, dans la diſpenſation de l'Evangile de ſon Fils*, ſaint Chryſoſtome remarque qu'il y a dans l'Egliſe pluſieurs manieres de ſervir Dieu, comme il y a dans l'Etat pluſieurs

moyens de servir le Prince. L'un commande ses armées; l'autre gouverne ses Villes & y rend la justice; l'autre a soin des revenus de son épargne. De même à l'égard de Dieu, l'un lui témoigne sa soumission par la grandeur de sa foi; l'autre par le reglement de sa vie; l'autre par le soin des pauvres & des veuves, comme saint Etienne; l'autre par la prédication, comme saint Paul. Il remarque encore que le culte que cet Apôtre rendoit à Dieu, n'étoit point un culte exterieur & judaïque. Le culte des Payens étoit un culte faux & charnel. Celui des Juifs étoit veritable, mais grossier. Celui de l'Eglise est contraire à celui des Payens, parce qu'il est veritable; & beaucoup plus relevé que celui des Juifs, parce qu'il est spirituel. Ce n'est plus en égorgeant des animaux que nous adorons Dieu, c'est en lui offrant le culte interieur de notre esprit, comme Jesus-Christ nous l'a marqué. Joan. 4, 23. Les paroles suivantes: *J'ai grand desir de vous voir, afin que nous recevions une mutuelle consolation dans la foi qui nous est commune*, donnent lieu à saint Chrysostome de s'étendre sur l'utilité des compagnies saintes. Comme plusieurs lampes jointes ensemble font, dit-il, une grande lumiere; de même plusieurs Fideles réünis ensemble, forment une foi plus vive & plus éclairée. Quand nous sommes séparés les uns des autres, nous sommes moins courageux & moins fervens, mais lorsque nous nous retrouvons dans la compagnie de nos freres, nous sentons une joye & une consolation très-grande. Car nous ne devons pas juger du tems où vivoit cet Apôtre par celui-ci. Tout est maintenant plein de Chrétiens; on les voit en grand nombre, soit dans les Villages, soit dans les Villes, soit dans les deserts; l'impieté en est bannie. Mais alors quelle joye n'étoit-ce pas pour le Maître de voir ses Disciples, & pour les Fideles lorsqu'ils voyoient leurs freres venir des autres Provinces pour les visiter. Il nous propose ensuite dans la conduite de saint Paul un modele parfait de l'obéissance. Cet Apôtre s'étoit souvent proposé d'aller à Rome; mais craignant de faire en cela quelque chose contre la volonté de Dieu, il avoit attendu le moment marqué par la Providence. Car c'est au Maître à commander, & aux serviteurs d'obéir; & nous devons recevoir avec soumission tout ce que Dieu a ordonné, sans nous mettre en peine d'en examiner les raisons, quoiqu'elles soient contraires à nos pensées. Le but du voyage de saint Paul étoit de faire quelque fruit parmi les Romains, comme parmi les autres Nations. Surquoi saint Chrysostome fait admirer la difference des premiers Prédicateurs de l'Evangile,

d'avec les anciens sages de la Grece, qui faisoient voir leur orgueil par tout leur exterieur. Un faiseur de tentes convertit non-seulement toute la Grece, mais encore les pays les plus barbares. Platon qu'ils admiroient tant, ne put en trois voyages qu'il fit en Sicile, rien gagner avec toute la pompe de ses discours sur l'esprit du Roi ; & il y perdit même la liberté. Ici au contraire un Artisan parcourt non la Sicile ou l'Italie, mais toute la terre, prêchant partout l'Evangile, & joignant le travail des mains à la prédication, sans que les plus considerables d'entre les Romains s'en offensassent, & avec raison ; parce que ce n'est pas l'exercice de quelque métier qui avilit un Prédicateur de l'Evangile, mais le mensonge & l'erreur. Que si les faux sages d'Athenes se sont mocqués de saint Paul, les Barbares & les simples se sont attachés à lui : car la doctrine de l'Evangile est commune pour tous, sans distinction de dignité ni de nation. Il ne faut pour la recevoir que la foi, elle n'a pas besoin de syllogisme. Aussi saint Paul déclare aux Romains qu'il est redevable aux Grecs & aux Barbares, aux sçavans & aux ignorans ; ajoutant qu'il ne rougissoit point de l'Evangile de Jesus-Christ, afin de leur apprendre à n'en pas rougir eux-mêmes. Saint Chrysostome demande pourquoi l'Apôtre a dit, *que l'Evangile est la force de Dieu pour sauver premierement les Juifs, puis les Gentils* ? A quoi il répond, que s'il nomme ici & ailleurs les Juifs avant les Payens, ce n'est pas qu'il crût que ceux-là eussent quelque avantage sur ceux-ci. Il ne marque, ajoute ce Pere, qu'un ordre de tems & non d'excellence. L'avantage du Juif n'est pas d'avoir reçu une plus grande grace, mais de l'avoir reçuë le premier. Il en est de même de ceux que l'on baptise ; ils ne reçoivent pas tous le baptême à la même heure, mais les uns après les autres. Toutefois le premier qui reçoit le baptême n'a d'autre avantage sur celui qui le reçoit après, que d'avoir eû un peu plutôt part à cette grace. Il fait voir ensuite par les paroles de saint Paul, & par divers exemples de l'ancien Testament, que c'est la foi qui fait tout, & que nous devons sans raisonner obéir à tout ce que Dieu nour ordonne, quand même il nous commanderoit des choses qui blesseroient notre raison ; & nous propose à ce sujet l'exemple d'Abraham, qui exécuta avec une obéissance aveugle l'ordre que Dieu lui donna de sacrifier son fils unique, ne considerant dans cet ordre que l'autorité & la dignité de celui qui le lui avoit donné.

Homelie troisiéme, p. 447.

VII. Saint Paul, après avoir parlé aux Romains de la vertu

& de la force de l'Evangile pour sauver ceux qui croyent, ajoute ces paroles terribles pour épouventer ceux qui le rejetteroient: *On y découvre aussi la colere de Dieu, qui éclatera du Ciel contre toute l'impieté & l'injustice des hommes, qui retiennent la verité de Dieu dans l'injustice.* Cet Apôtre marque plusieurs sortes d'impietés, mais il ne parle que d'une seule verité. L'imposture & l'erreur ont mille visages differens, la verité est une & simple. Il y a de même plusieurs sortes d'injustices. L'un fait tort à son frere dans son bien en le volant; l'autre dans son honneur en le décriant. Ceux-là retiennent la verité de Dieu dans l'injustice, qui connoissant ce qui se peut découvrir de Dieu par les créatures, & ce que Dieu même leur en a fait connoître, transferent l'honneur qu'ils doivent à Dieu au bois & à la pierre. C'est pourquoi Dieu pour punir l'abus qu'ils ont fait de leurs connoissances les a livrés aux desirs de leur cœur, afin que les autres en fussent frappés de crainte, & qu'ils eussent horreur des déreglemens où ces sages du paganisme se sont laissés emporter. Car lorsque l'on passe les bornes que Dieu a établies pour arrêter nos desirs, on tombe ordinairement dans des cupidités absurdes & illégitimes; de même qu'on voit souvent que ceux qui s'abandonnent sans retenuë à leur appetit, vont quelquefois jusqu'à manger des choses qui ne conviennent point à la nourriture de l'homme. Ayons donc, nous dit saint Chrysostome, toujours la crainte de Dieu devant les yeux. Dès que nous ne tenons plus à cette ancre salutaire nous sommes en grand danger de nous perdre. Comme au contraire rien n'est plus capable de nous sauver, que de nous tenir continuellement en presence de Dieu; si la vuë d'un seul homme nous empêche quelquefois de pecher, dans quelle assurance ne serons-nous pas contre le peché, si nous avons toujours Dieu present?

Homel. 4, p. 454.

VIII. Ces mêmes Philosophes & Sages du monde pour n'avoir pas voulu reconnoître Dieu, ont été livrés à l'égarement d'un esprit dépravé, & sont passés des déreglemens les plus grossiers à d'autres plus spirituels qui ne venoient point d'ignorance, mais d'une résolution fixe & étudiée. Ils ont été imprudens, infideles, insensibles, & ont inventé de nouveaux moyens de faire le mal, éteignant par leurs pechés toute l'affection naturelle. Leur aveuglement a été tel qu'ils n'ont pas même compris que leurs actions fussent dignes de mort, quoiqu'elles en fussent dignes en effet, & ceux-là mêmes qui les approuvoient. Car celui qui loüe le peché, est pire que celui qui le commet. Saint Paul, après avoir attaqué ces faux sages, combat ceux qui étoient

Homel. 5, p. 460.

en autorité dans Rome. Ces personnes, dit-il, s'ôtent toute excuse à eux-mêmes. Ils condamnent les adulteres, & ils sont eux-mêmes adulteres. Ce qu'il dit aux Princes & aux Juges de ce peuple, peut s'entendre également de tous ceux qui jugent leurs freres, & on peut leur dire : La condamnation que vous prononcez contre les autres vous rend encore plus punissables : car c'est un plus grand mal de faire ce que l'on reprend dans un autre. Vous dites que vous n'ignorez pas que vous pechez ; mais vous ne vous en mettez pas en peine, parce que vous sçavez que Dieu est bon. Je vous réponds que la patience même de Dieu qui laisse votre peché impuni pendant quelque tems, & qui vous donne cette confiance, doit vous faire trembler. Dieu n'use pas envers vous d'une indulgence molle qui vous souffre impunément dans le peché ; ce n'est que pour vous exciter à le quitter promptement, & vous châtier avec une séverité terrible, si vous ne vous convertissez point. Dites tant que vous voudrez que Dieu est bon, tôt ou tard vous reconnoîtrez aussi qu'il est juste. Par l'impénitence de votre cœur, vous amassez un trésor de colere. Dieu a fait tout ce qu'il falloit pour vous sauver ; il vous a donné la connoissance du bien & du mal ; il n'a rien négligé pour vous porter à la pénitence ; il vous a menacés de la rigueur de son Jugement, afin de vous faire rentrer en vous-mêmes : si après cela vous demeurez dans l'impénitence, c'est vous qui vous amassez un trésor de colere pour le jour du Jugement de Dieu. Saint Paul ajoute, qu'en ce jour Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, en donnant la vie éternelle à ceux qui par leur patience dans les bonnes œuvres, cherchent l'immortalité : paroles qui nous font voir que la foi seule ne suffit pas, mais qu'il y faut joindre les bonnes actions. Il dit encore qu'alors l'affliction & le désespoir accablera tout homme qui fait le mal. Riche, Pauvre, Prince, Empereur, tous seront accablés de désespoir s'ils ont fait le mal. Le Jugement de Dieu ne respectera personne ; il ne fera pas de distinction, ni de dignité, ni de grandeur. Seulement il punira plus ceux qui auront reçu davantage, & qui auront plus abusé de ses dons. Nous donc qui avons plus de sagesse & plus de connoissance que le commun du monde, nous devons nous attendre à être plus punis de Dieu si nous n'en faisons un bon usage. Au contraire, l'honneur & la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien : car ce n'est que dans le Ciel que nous posséderons la vraie paix, tout y sera tranquille & exempt de trouble. Saint Paul, en ajoutant que ceux qui écoutent la Loi, ne seront pas pour cela

justes devant Dieu, mais ceux-là seulement qui la pratiquent, nous marque bien qu'on peut se croire juste & le paroître aux hommes; mais que Dieu en portera un jugement tout contraire, si nous nous sommes contentés d'écouter la Loi sans la pratiquer. Saint Chrysostome prend occasion de ce que saint Paul dit ici du Jugement dernier, d'en imprimer une crainte salutaire sur l'esprit de ses Auditeurs. Il leur represente la crainte, dont les consciences des méchans seront frappées alors, lorsqu'ils verront leur vie découverte devant tous les hommes, & lorsqu'on les arrachera par force du fond de ces ténebres qu'ils avoient toujours recherchées. Néanmoins il ne craint point de dire que ce n'est pas le moment auquel Dieu nous punira, que nous devons craindre; mais celui dans lequel nous l'offensons. Il ose dire encore, que quand nous n'aurions point fait d'autres pechés que celui de craindre plus l'enfer que Jesus-Christ même, nous mériterions par cela seul d'y être précipités. Si nous aimions, ajoute-t-il, veritablement Jesus-Christ comme nous y sommes obligés, nous regarderions le mal d'offenser celui que nous aimons, comme plus grand que les supplices mêmes de l'enfer. Mais parce que nous n'avons point d'amour pour notre Seigneur, nous ne connoissons point toute l'étenduë du mal que nous cause la privation de cet amour. Ce n'est qu'afin de nous obliger à l'aimer qu'il nous a menacés de l'enfer, & qu'il nous a promis son Royaume. Aimons-le donc, comme il est juste de l'aimer, c'est-là notre plus grande récompense, notre Royaume céleste; ce sont nos plaisirs & nos délices; c'est notre honneur, notre gloire, notre lumiere & notre souveraine félicité.

IX. Saint Paul, après avoir fait voir que rien ne manquoit aux Gentils pour le salut, pourvû qu'ils fissent ce qu'ordonne la Loi, parle des avantages que les Juifs ont eus sur les autres peuples; mais en même-tems il condamne leur vanité, de ce qu'ils se servoient de tant de dons, non pour leur salut, mais pour s'élever contre les autres peuples & les mépriser. Il ne dit pas des Juifs qu'ils font le bien, mais seulement qu'ils le sçavent & l'approuvent. Connoissance inutile, qui, bien loin de nous élever au-dessus des autres, nous rabaisse au-dessous d'eux. Les Juifs, en négligeant d'observer la Loi, faisoient à Dieu un double outrage. Non-seulement ils le deshonoroient eux-mêmes; mais ils étoient cause par leur mauvais exemple que son nom étoit blasphemé parmi les Nations. Comme la circoncision étoit la chose dont ils s'élevoient le plus, & qui eût été loüable en effet, si elle eût

Homel. 6, p. 472.

été plus interieure qu'exterieure ; l'Apôtre leur fait voir qu'elle ne leur sert de rien s'ils violent la Loi. Car qu'est-ce que la circoncision est en elle-même ? Vient-elle d'aucun mérite de celui qui l'a reçuë ; ou peut-on la regarder comme une marque de son amour pour Dieu ? Ne sçait-on pas dans quel âge on la reçoit ? Combien d'années les Juifs ont été dans le désert sans être circoncis ? Saint Paul pouvoit se servir de toutes ces raisons pour rabaisser la circoncision ; mais il les supprime, & va tout d'un coup à la principale, qui est celle d'Abraham. Car rien n'étoit plus fort pour ruiner cette pratique, que de montrer qu'on devoit la mépriser par la considération même qui paroissoit la plus puissante aux Juifs pour la relever. Le vrai Juif est donc, selon saint Paul, celui qui l'est interieurement, & qui tire sa loüange, non de ce qui n'est qu'exterieur & charnel, comme la circoncision, l'observation du sabbat, les sacrifices & les purifications de la Loi, mais de Dieu seul, étant circoncis dans le cœur & dans l'esprit. C'a été aussi un grand avantage pour les Juifs, de ce que Dieu les a rendu dépositaires de sa parole ; mais comme ils n'ont point eû de confiance ni de foi en ses oracles, l'honneur que Dieu leur a fait a servi à les couvrir de confusion, à cause de leur ingratitude & de leur incredulité. Néanmoins leur infidelité n'a point anéanti la fidelité de Dieu, & leur insensibilité n'a point détruit sa bonté : au contraire leur injustice a servi à faire paroître davantage la justice de Dieu. Si cela est ainsi, direz-vous, pourquoi l'injustice des Juifs a-t-elle été punie ? Dieu est-il juste en me châtiant d'une chose qui l'honore ? Cette objection suit naturellement des paroles de saint Paul. Mais cet Apôtre nous avertit lui-même qu'il parle ici suivant les pensées des hommes. Mais la justice de Dieu a bien d'autres secrets qui sont impénetrables à la petitesse de nos esprits. La gloire que Dieu tire de notre injustice est son ouvrage; nous n'y avons nulle part;nous ne méritons que d'être punis du mal que nous avons fait. Dieu a tout fait, & fait encore aujourd'hui, afin que le reglement de nos mœurs soit parfait, & paroisse tel aux yeux des hommes. Ne tombons donc point dans la paresse ; c'est par notre bonne vie que nous pourrons tirer les infideles de leurs erreurs ; que si notre vertu se termine à des discours étudiés, sans nous appliquer aux bonnes œuvres, comment oserons-nous entreprendre de leur persuader la foi ? L'Ecriture ne nous défend-t-elle pas de parler des verités saintes, quand notre vie n'y est pas conforme ? Si la Loi vouloit que ceux qui étoient captifs dans une terre étrangere, demeurassent dans

le

le silence ; combien l'exigera-t-elle plutôt de ceux qui sont esclaves du peché, & qui menent une vie toute exterieure & toute mondaine ? Ne me dites pas que vous n'adorez point une idole d'or ; mais marquez-moi plutôt par votre vie que vous ne faites pas ce que l'or veut qu'on fasse. Car il y a bien des especes d'idolâtrie. Les uns se font un maître de l'argent, les autres se font un Dieu de leur ventre, les autres se font un autre Dieu d'une convoitise encore plus pernicieuse. Je veux que vous ne leur sacrifiez pas des bœufs comme font les Payens ; mais vous leur faites un sacrifice encore plus abominable, en leur offrant pour victime votre ame même. Vous ne fléchissez pas le genoux devant leur statuë pour les adorer ; mais vous déferez avec encore plus de soumission à tout ce que demandent de vous l'avarice, la sensualité, & toutes les autres convoitises qui vous dominent avec tyrannie.

X. La suite de l'Epître de saint Paul regarde la justice de la Foi ; cet Apôtre nous y apprend deux choses : l'une, que nous devenons justes ; & l'autre, que nous le devenons sans la Loi. C'est pourquoi il appelle cette justice la justice de Dieu. Comme les Juifs auroient pû se plaindre qu'on ne leur laissoit aucun avantage, & qu'on les confondoit avec toutes les autres Nations de l'univers ; saint Paul leur ôte ce sujet de plainte, en ajoutant qu'il n'y a aucune difference entre les hommes, parce que tous ont peché, & ont besoin de la grace de Dieu. Juif, Scythe & Barbare, tous sont de même condition. Le Juif, il est vrai, a reçû une Loi ; mais elle n'a servi qu'à lui faire connoître le peché, & non à le fuïr. Au reste n'en doutons point, ce n'est pas de nos œuvres que nous devons attendre cette justice ; c'est de la foi en Jesus-Christ. Ne rejettons point cette justice, nous y trouverons deux avantages ; le premier, qu'un si grand bien nous coute fort peu, puisque nous n'avons qu'à croire ; le second, que c'est un bien que Dieu offre à tous. Dieu pouvoit-il mieux marquer sa souveraine puissance, qu'en montrant, que non-seulement il nous sauve, mais même qu'il nous rend justes sans nos œuvres, & sans exiger autre chose de nous que la foi ? C'est le langage de l'Apôtre, & il ne parle ainsi que pour tenir dans la soumission le Juif qui croit, & que pour exciter à la foi celui qui ne croit pas. Il ne faut pas s'imaginer que saint Paul, en relevant l'efficacité de la foi en Jesus-Christ veuille nous faire entendre que cette foi a détruit la Loi ; il dit au contraire qu'elle l'affermit, & que si la Loi avoit, pour ainsi dire, ouvert la voye à la foi, la foi venoit aussi lui servir de soutien. La Loi a autorisé la foi qui la devoit

Homel. 7, p. 482.

ſuivre ; *elle eſt établie*, dit ſaint Paul, *par le témoignage de la Loi & des Prophetes.* Et la foi enſuite a autoriſé la Loi, qui ſans elle étoit foible & chancelante. Quelles étoient les obſervances de la Loi, & quel étoit leur but ? De rendre l'homme juſte. Mais c'eſt ce qu'elle ne pouvoit faire : *Car tous ont peché.* La foi au contraire étant ſurvenuë, l'a fait ; puiſqu'en croyant on devient juſte. Ainſi la foi a affermi le deſſein & le but de la Loi. Elle ne détruit point la Loi, mais elle la rend parfaite. Ce qui nous fait voir trois choſes : La premiere, qu'on peut être juſtifié ſans la Loi : La ſeconde, que la Loi n'a pû juſtifier l'homme : Et la troiſiéme, que la foi ne combat & ne détruit point la Loi. Mais puiſque nous ſçavons qu'outre la foi qui nous juſtifie, nous avons encore beſoin de vivre dans la pieté, rendons-nous dignes d'un don ſi précieux en conſervant entre nous une charité mutuelle, qui eſt la mere de tous les biens. Par cette charité il ne faut point entendre des paroles étudiées, mais de bons offices. Faiſons voir à un pauvre, en le délivrant de ſa pauvreté, que nous l'aimons veritablement ; à un malade, en l'aſſiſtant dans ſa maladie ; à un priſonnier, en le ſecourant dans ſa priſon. On voit tous les jours des perſonnes aſſez génereuſes pour ſe jetter dans le péril avec leurs amis ; mais lorſque ces mêmes amis ſortis de leur malheur, ſe trouvent en quelque conſidération dans le monde, ils n'ont plus pour eux cette même ardeur ; & après avoir fait pour leurs amis ce qui étoit de plus pénible, ils leur manquent dans ce qui eſt de plus aiſé. Malheureux effet de l'envie ! Que craignez-vous, ames inhumaines ? Eſt-ce parce que votre frere eſt en honneur, & qu'il eſt conſideré de tout le monde ? C'eſt ce qui vous devroit donner de la joye. Vous devriez rendre gloire à Dieu de ce qu'il a ainſi élevé un de vos membres. Si ſaint Paul aſſure que quand un homme donneroit tout ſon bien aux pauvres & qu'il endureroit le martyre, s'il n'avoit point la charité, tout cela ne lui ſerviroit de rien : qu'auroit-il dit d'un envieux qui veut du mal à un autre qui ne lui en a point fait ? Ne l'auroit-il pas jugé pire qu'un Payen ? Fuyons ce crime déteſtable qui conduit en enfer ; ſouvenons-nous combien Jeſus-Chriſt nous a aimés, & combien il nous a commandé de nous aimer l'un l'autre. Il a répandu ſon ſang pour ſes ennemis, & nous ne pouvons nous réſoudre à donner de notre argent pour l'amour de celui qui nous a fait tant de biens. Il a ſacrifié ſa propre vie, & nous avons peine de donner un bien qui n'eſt pas même le nôtre. Si vous voulez laiſſer de grands biens à vos enfans, laiſſez-leur la providence de Dieu en

partage, laissez-leur Dieu même pour leur débiteur. Elie pour avoir été nourri d'un peu de farine, bénit la maison d'une veuve qui l'avoit reçu chez elle ; & parce qu'elle l'avoit préferé à ses enfans mêmes, il produisit une si grande abondance de bien dans sa maison, que dans la plus grande famine, elle ne manqua ni de bled ni d'huile. Elie a fait cela, que fera donc le Maître d'Elie ?

XI. Quel avantage a donc eû Abraham notre pere selon la chair ? C'est une objection que saint Paul se fait de la part des Juifs qui se glorifioient d'avoir Abraham pour pere, lequel avoit le premier reçu le sceau de la circoncision; & il fait voir, en y répondant, qu'Abraham lui-même n'est devenu juste que par la foi : car, dit-il, si ce Patriarche avoit été justifié par ses œuvres, il auroit eû dequoi se glorifier, mais non devant Dieu. Il y a deux sujets de se glorifier, l'un des bonnes œuvres que l'on fait, l'autre de la foi. Ceux qui se glorifient des œuvres ne montrent que quelques actions dont ils s'élevent, les autres trouvent dans leur foi un bien plus grand sujet de gloire, & ils honorent Dieu d'une maniere bien plus grande. Le commun du monde peut n'être ni voleur ni parricide ; mais tous n'ont pas l'esprit assez élevé au-dessus des sens, pour croire que Dieu puisse faire des choses qui nous paroissent entierement impossibles ; c'est pourquoi si nous honorons Dieu en faisant ce qu'il nous commande, nous l'honorons bien davantage en croyant ce qu'il nous ordonne de croire. Dans le premier nous lui obéissons ; dans l'autre nous témoignons n'avoir de lui que des sentimens proportionnés à sa grandeur. Mais cette foi qui, selon saint Paul, nous est imputée à justice, n'est point une foi languissante, mais vive, & une ferme persuasion que Dieu jettant favorablement ses yeux sur un pecheur, peut en un moment le délivrer, & du crime & de la peine qu'il méritoit ; mais encore le rendre juste & le combler de gloire. Saint Paul prouve ensuite qu'Abraham avoit reçu la justice avant la circoncision. Et comme on auroit pû lui objecter, pourquoi donc Dieu a-t-il établi la circoncision ? Il répond que la circoncision a été comme le sceau de la justice qu'il avoit déja reçuë par la foi ; & il ajoute aussitôt, qu'il ne reçut le sceau de la circoncision que pour être le pere des circoncis, c'est-à-dire, de ceux qui auroient une circoncision spirituelle : ce qui comprend également les Gentils & les Juifs, qui deviennent les uns & les autres par la foi heritiers des promesses faites à Abraham pour tous ses enfans : car de même que ce n'est point par une liaison charnelle, mais toute de foi, que nous devenons enfans de Dieu, c'est aussi par la foi & non par la nature

Homelie 8, pag. 497.

que nous devenons enfans d'Abraham, comme ce fut son obéissance & sa foi qui le rendirent notre pere. Saint Chrysostome donne beaucoup d'étenduë à ce que saint Paul dit ensuite de la grandeur de la foi d'Abraham, & veut que nous nous le proposant comme notre modele aussi bien que notre pere, nous nous efforcions de rendre à Dieu par une foi ardente, la même gloire qu'il lui a renduë, & que nous lui témoignions notre foi par nos actions. Il se plaint de quelques divisions qui regnoient parmi les Chrétiens, & pour les engager à les faire cesser mutuellement, il leur dit: Respectez mes freres, respectez cette sainte Table, dont nous sommes tous participans, & cet Agneau égorgé dont on nous sert ici la chair après qu'elle a été offerte en sacrifice. Les voleurs mêmes qui mangent ensemble, cessent d'être voleurs les uns à l'égard des autres, dès qu'ils ont eu part à la même table. Cette union les transforme en quelque sorte, & de cruels qu'ils étoient auparavant comme des tygres, ils deviennent doux comme des agneaux; & nous qui mangeons un pain & une chair aussi respectables, & à la même table, nous ne laissons pas de nous armer les uns contre les autres, lorsque tous ensemble nous devrions nous armer contre le démon, comme contre un ennemi qui nous est commun. C'est-là ce qui nous rend tous les jours si foibles, & ce qui rend le démon si fort. Mais quel moyen, direz-vous, d'étouffer pour jamais cette guerre contre nos freres? Ce sera en vous souvenant que lorsque vous leur dites quelque chose d'offensant, c'est un membre de Jesus-Christ même que vous deshonorez, que c'est votre propre chair que vous déchirez. Mais il m'a offensé, dites-vous? Gémissez pour lui. Il m'a fait grand tort? Pleurez-le, non pour le tort qu'il vous a fait, mais pour le tort qu'il s'est fait lui-même. Jesus-Christ a pleuré Judas, non parce qu'il le vendoit, mais parce qu'il se perdoit. Votre frere vous a outragé? Priez donc Dieu promptement qu'il le lui pardonne. C'est un de vos membres; il a reçu la naissance avec vous, & dans le sein de la même mere.

Homelie 9, pag. 511.

XII. On auroit pû dire à saint Paul: Quel rapport Abraham a-t-il avec nous, & que nous importe que sa foi lui ait été imputée à justice? Mais il prévient ces objections en montrant par l'autorité de l'Ecriture, que c'est en la même maniere que nous sommes justifiés; parce que c'est le même Dieu en qui nous croyons, & que ce sont les mêmes choses que nous croyons. Le grand nombre de nos pechés n'est pas un obstacle invincible à notre justification, Jesus-Christ par sa mort nous a délivrés de tous nos

crimes. Le fruit de cette justification, est que nous ayons la paix avec Dieu, en ne péchant plus, & en ne retournant point à notre premiere vie. La chose est possible. Si étant couverts de crimes, Jesus-Christ nous en a délivrés: combien lui sera-t-il plus facile de nous conserver maintenant dans l'état de justice où il nous a mis? Saint Chrysostome remarque que la grace à laquelle Jesus-Christ nous donne entrée par la foi, consiste en ce que Dieu nous a rendus dignes de le connoître; en ce qu'il nous a délivrés de nos erreurs, qu'il nous a instruits de sa verité, & qu'il nous a lavés dans le baptême. Cette grace est stable en nous, & ses influences coulent continuellement: car il n'en est pas des graces de Dieu comme de celles que font les hommes. Qu'on donne à quelqu'un une charge, souvent il arrive que celui qui l'a lui a donnée aujourd'hui, la lui ôtera demain, & quand il ne la lui ôteroit pas, la mort la lui ravira bientôt. Au-contraire les dons de Dieu sont stables & solides; ni les hommes, ni les démons, ni l'adversité, ni la violence, ni la mort, ni l'enfer, ne nous les raviront pas. Ce Pere tire diverses moralités des paroles suivantes de saint Paul, tant sur les avantages des biens de l'autre vie, que sur l'utilité des afflictions de celle-ci, & des menaces que Dieu fait aux pecheurs pour arrêter l'impétuosité de leurs désirs dereglés. Il nous conseille dans les diverses afflictions, de rappeller en notre mémoire les bienheureux Apôtres, qui lorsqu'on les fouëtoit, se rejouissoient d'avoir été jugés dignes de souffrir pour Jesus-Christ; les trois jeunes hommes dans la fournaise, & d'autres dans les prisons & les chaînes qui ne cessoient point de lui rendre graces.

XIII. Saint Paul après avoir fait voir que c'est par la mort du Fils de Dieu que nous avons été justifiés, montre comment la mort est entrée dans le monde. Tous ont peché dans un seul, & sa désobéissance a rendu sujets à la mort ceux-mêmes qui n'avoient pas mangé du fruit défendu. Voilà ce qui fait le sujet du discours que fait ici saint Paul, & qu'il diversifie en differentes manieres. Il nous represente partout le mal qu'un seul homme nous a fait, & ensuite le bien que nous avons reçu d'un seul homme, afin que si les Juifs demandoient comment la justice de Jesus-Christ a pû sauver tout le monde; nous leur demandassions de même comment l'injustice d'Adam avoit pû damner tout le monde. Ce n'est pas qu'il y ait aucune proportion entre le peché & la grace, il y a au contraire une difference infinie. Si donc le peché d'un seul homme a eû tant de suite, pourquoi la grace de Dieu n'en auroit-elle pas davantage? Il s'ensuit de-là que la mort que le peché a occasionnée,

Homelie 10, *pag.* 519.

& qui est devenuë nécessaire pour nous, ne doit plus être regardée comme un mal, puisqu'elle produit tant de biens. N'est-ce pas la mort qui a consacré la mémoire d'Abel, qui a éprouvé la vertu d'Abraham dans le sacrifice de son fils, qui a couronné la vie sainte de Jean-Baptiste, qui a éternisé la gloire des enfans de la fournaise & de Daniel, qui a procuré des couronnes aux Martyrs, & la gloire aux Apôtres ? Si le peché nous a fait perdre la vie presente, la grace nous en rend une éternelle dont Jesus-Christ est l'auteur. Si cela est ainsi, disoient quelques-uns, pechons toujours, afin que la grace éclate encore davantage. C'est ce faux raisonnement que saint Paul combat dans la suite, en faisant voir qu'étant une fois morts au peché par la grace, nous devons vivre de telle sorte, que quand le peché useroit contre nous de toute sa violence, nous devons demeurer insensibles à ses poursuites, & marcher sans relâche dans la vie nouvelle où nous sommes entrés par le baptême. Pourquoi presqu'aussitôt qu'on l'a reçu reprendre ses anciennes affections, & passer pour ainsi dire de la jeunesse de la grace, à la vieillesse du peché ? L'âge n'abbat point tant le corps d'un vieillard, que le peché abbat l'ame du pecheur ; elle tombe dans le relâchement & dans la dissolution ; on ne voit plus rien en elle de vigoureux ; ses discours & ses entretiens n'ont pour objet que des bagatelles. L'ame des justes au-contraire est toujours prête à combattre l'ennemi. Saint Chrysostome propose à ceux qui se sont plongés dans le peché la bonté de Dieu envers ceux qui se convertissent, figurée dans l'histoire de l'enfant prodigue. Commencez, leur dit-il, à vouloir retourner à votre pere, mettez-vous en chemin, & tout sera fait. Cessez de pecher, & de vous éloigner de lui davantage, & votre retour sera déja bien avancé. Si vous vous faites violence les deux premiers jours, il vous sera plus facile le troisiéme de vous abstenir du peché, & vous en aurez beaucoup moins de peine dans la suite. Plus on avance dans ce chemin, plus il est facile ; on y trouve à la fin une joye qu'on ne peut bien exprimer, & que l'on peut dire nous être presentée par la simphonie & par les festins qui se firent au retour de l'enfant prodigue.

Homelie 11, *pag.* 530.

XIV. Ce Pere fait voir ensuite que saint Paul, en disant, *que si nous avons été entés en Jesus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection*, marque une double mort, l'une dont Jesus-Christ est l'auteur dans le baptême où il nous fait mourir au peché, & l'autre dont nous sommes ensuite les auteurs nous-mêmes par le reglement de notre vie : car c'est

par sa grace seule que nos pechés ont été ensevelis dans les eaux du baptême, mais c'est à nous ensuite à demeurer morts au peché. Le mot d'*enter* dont cet Apôtre se sert, signifie le fruit de la justice & de la sanctification que nous devons porter, en attendant le dernier fruit qui sera la résurrection future. C'est donc à nous à travailler sans relâche, à nous donner à Dieu comme étant vivans, de morts que nous étions auparavant, & à lui consacrer les membres de notre corps pour servir d'armes de pieté & de justice : car nous sommes en un tems de guerre, où nous avons besoin non-seulement d'armes, mais de courage pour nous en servir, & de vigilance contre nos ennemis. Dequoi nous serviroit-il de vivre, si notre vie n'étoit comme un enchaînement de bonnes œuvres ? Quel avantage aurions-nous d'avoir reçu la grace du baptême, si nous nous laissions ensuite aller à toute sorte de mauvais désirs ? Je vous ai soumis toutes vos passions par le baptême, nous dira Dieu : Pourquoi avez-vous été ingrats à ce don ? Pourquoi avez-vous deshonoré cette grace ? Pourquoi êtes-vous passé dans un état tout contraire ? J'ai fait mourir vos pechés passés comme autant de vers qui sortoient de votre premiere corruption ; pourquoi en avez-vous laissé reproduire d'autres ? Craignons le peché qui produit ce ver qui ne meurt point, & qui allume ce feu qui ne s'éteint point. Coupons-en jusqu'à la racine. Il seroit inutile de ne couper que les branches d'un mauvais arbre; tant que la racine demeure, elle en produit toujours. Saint Chrysostome déclame fortement contre les violences & la dureté des riches, & contre l'amour excessif des chiens, des chevaux & des ameublemens. Quoi, s'écrie-t-il, un homme fait à l'image de Dieu même, n'a pas dequoi se couvrir, & vos mulets sont couverts d'or ! On voit tout briller chez vous, jusqu'aux moindres meubles ; vous êtes prodigues en tout ce qui vous regarde, & en même-tems votre avarice dévore le pauvre, pour qui Dieu est descendu du Ciel, pour lequel il a répandu son sang ! Vos lits sont ornés d'argent de tout côté, & les membres des Saints n'ont pas dequoi se vêtir ! Vous faites moins d'état de Jesus-Christ que de vos domestiques, que de vos mulets, que de vos lits & que de vos autres meubles ! Si vous avez horreur de ce que je dis, cessez de le faire, & mettez fin à cette folie. Il raconte d'un des sages du paganisme, qu'entrant dans une maison brillante d'or, & voyant les planchers couverts de riches tapis, cracha, à ce qu'on dit, sur le visage du maître de ce logis, en disant, pour répondre aux reproches qu'on lui en faisoit, que dans toute la maison il n'avoit rien trouvé de moins beau.

Homelie 12, pag. 542.

XV. Nous remarquerons ſur le chapitre ſixiéme de la même Epître aux Romains, que pour être vraiment pénitens, nous devons être autant à Dieu que nous avons été au monde, autant à la ſainteté, que nous avons été à l'impureté, autant à la juſtice, que nous avons été à l'injuſtice; que quoique Dieu nous ait pardonné nos pechés paſſés, nous devons encore en rougir aujourd'hui; que par notre converſion nous ſommes non-ſeulement affranchis des déſordres paſſés, mais que nous ſommes encore ſanctifiés, & que cette ſanctification nous eſt un gage de la vie & de la gloire éternelle que nous eſperons; que délivrés de la ſervitude du peché, nous ne ſommes devenus libres que pour ſervir, mais pour ſervir dans la nouveauté de l'eſprit, & non dans la vieilleſſe de la lettre; que c'eſt pour cela que Jeſus-Chriſt ne ſe contente pas de nous commander les mêmes choſes que dans l'ancienne Loi, comme de nous abſtenir de verſer le ſang humain, il retranche encore juſqu'aux mouvemens de colere. Il ne défend pas ſeulement l'adultere, mais un regard deshonnête. Il ne défend pas ſeulement le parjure, mais toute ſorte de juremens. Il veut qu'outre nos amis, nous aimions nos ennemis. Nous n'avons plus maintenant, comme les Juifs, une Loi qui condamne, nous avons l'eſprit qui agit & qui nous aide. Sous la Loi l'on auroit regardé comme un prodige un homme qui eût fui le mariage: rien n'eſt ſi ordinaire aujourd'hui dans tout le monde. A peine trouvoit-on alors un homme qui mépriſât la mort; on voit aujourd'hui des peuples entiers de Martyrs, non-ſeulement d'hommes, mais de femmes. Ce n'eſt pas néanmoins ſur la Loi de Moyſe qu'il faut rejetter toutes les fautes qu'elle a occaſionnées, mais ſur l'ingratitude & la dureté de ceux qui l'ont reçûë. Ce n'eſt point la Loi, dit ſaint Paul, qui a produit les mauvais déſirs, c'eſt le peché qui a pris occaſion de la Loi de s'irriter davantage. Quand on nous défend une choſe que nous déſirons, cette défenſe nous la fait encore plus déſirer; mais cette nouvelle ardeur de nos déſirs irrités, ne vient pas proprement de cette défenſe, qui ne défend rien que de mauvais, mais de notre corruption qui abuſe de cette défenſe, & qui en tire un effet contraire. Quand donc cet Apôtre ajoute que ſans la Loi le peché étoit comme mort, cela ne veut dire autre choſe, ſinon qu'on ne le connoiſſoit pas autant qu'on a fait depuis la Loi. Ceux qui vivoient avant la Loi, connoiſſoient ſans doute le mal qu'ils faiſoient; mais la Loi enſuite l'a fait connoître beaucoup plus, & a rendu plus puniſſables ceux qui le faiſoient. Ce n'eſt donc pas

la

la Loi, mais la concupiſcence & la corruption interieure qui eſt proprement la ſource de tous nos maux. Saint Chryſoſtome fait voir la néceſſité où nous ſommes de la combattre ſans ceſſe, ajoutant que s'il y a de la peine dans la pratique de la vertu, elle eſt douce & facile : au lieu que celle qui accompagne le peché eſt très-amere, & ſuivie de la mort ; qu'il n'y a rien de préferable à la paix d'une bonne conſcience ; que celle des libertins même au milieu des plaiſirs ſenſuels, eſt toujours troublée de frayeurs ; que le moyen de vivre dans l'innocence, c'eſt de ne point négliger les pechés les plus legers, étant plus aiſé de s'abſtenir d'abord du mal que d'en arrêter les ſuites ; que c'eſt pour cette raiſon que Jeſus-Chriſt condamne celui qui jette un mauvais regard ſur une femme, n'uſant de cette ſéverité que pour nous empêcher de tomber dans un plus grand mal, & pour nous avertir de chaſſer d'abord un ennemi avant de lui donner le tems de ſe fortifier en nous, & de ſe mettre en état de n'en pouvoir plus être chaſſé.

XVI. Dans le chapitre ſeptiéme, ſaint Paul continue de montrer que les Juifs ne devoient point accuſer la Loi de leurs déreglemens, qui n'avoient pour cauſe que leur négligence & la corruption de leurs cœurs ; mais il déclare en même-tems que cette Loi étoit trop foible pour le délivrer du corps de mort, & que quoiqu'il approuvât le bien, il ne pouvoit le faire avec le ſeul ſecours de la Loi, & qu'il avoit beſoin à cet égard du ſecours de la grace de Jeſus-Chriſt, qui a fait ceſſer cette guerre interieure en faiſant mourir le peché. C'eſt-là le ſujet de l'incarnation du Fils de Dieu. Il s'eſt fait & dit le Fils de l'homme, pour ſecourir l'homme, & pour condamner le peché. Tant que la mort ne trouvoit que des pecheurs dans le monde, elle les faiſoit mourir ſelon le droit qu'elle en avoit ; mais en condamnant un innocent, elle a été condamnée elle-même comme injuſte. Pour bien juger combien la vertu eſt plus aiſée depuis que Jeſus-Chriſt a vaincu la mort, & plus parfaite qu'elle n'étoit auparavant, ſaint Chryſoſtome fait un parallelle de ce qu'étoient les hommes ſous la Loi, & de l'état où ils ſont depuis le tems de la grace. La virginité, le mépris de la mort, l'amour de la pauvreté, & pluſieurs autres vertus ſemblables qui paroiſſoient autrefois impoſſibles, ſe voyent à-preſent de toute part. On admire ces vertus non-ſeulement parmi nous, mais parmi les peuples les plus barbares. On voit chez les Scythes des troupes de Vierges, grand nombre de Martyrs, des foules de Solitaires. On en voit

Homelie 13, *pag.* 557.

de tous côtés qui ont un grand mépris des richesses, un grand amour du jeûne & des vertus inconnuës presque sous la Loi ancienne, excepté à un très-petit nombre de personnes. Il donne ensuite une idée de la vie chretienne, qui consiste, dit-il, à n'être plus sujet à l'infirmité de la chair, ni l'esclave d'aucun plaisir. Il juge que de deux personnes dont l'un abonde de bien, & vit dans les honneurs & les plaisirs, l'autre au-contraire est pauvre, austere & toujours dans les jeûnes & les mortifications; que c'est celui-ci qui vit véritablement, & que l'autre est plus à plaindre que ceux qui sont dans les tombeaux : car, dit-il, nous pleurons au moins les morts, & personne ne pleure ceux qui sont riches & plongés dans les plaisirs, tout le monde au-contraire les haït.

Homelie 14, pag. 575.

XVII. Il nous enseigne d'après saint Paul que nous devons faire mourir non la chair, mais les actions de la chair; ce qu'il entend non des actions qui sont d'elles-mêmes indifferentes, comme de voir, d'écouter, de marcher, mais celles qui sont mauvaises, & qui nous portent au mal; qu'il faut que notre chair soit soumise à la Loi du Saint-Esprit, qui doit être autant maître de notre vie, que le Pilote l'est du vaisseau qu'il gouverne; que si nous ne vivons dans cette continuelle dépendance de l'Esprit de Dieu, nous perdrons bientôt la grace de l'adoption divine que nous avons reçuë dans le baptême; qu'il y a cette difference entre les Chrétiens & les Juifs, que ceux-ci étoient obligés de se laver souvent le corps par des purifications légales, au lieu que ceux-là doivent tâcher de purifier leur conscience, leur cœur & leurs pensées; quoique les Juifs eussent le nom d'enfans de Dieu, ils étoient néanmoins traités comme des esclaves, mais nous en recevant la vraye adoption des enfans, nous avons aussi reçu la véritable liberté. Les Juifs en priant ne se servoient point du mot de *Pere*. Pour nous autres qui que nous soyons, Prêtres, Laïcs, Princes, Sujets, nous nous en servons toujours, & depuis ce bienheureux enfantement d'une Vierge, nous disons sans cesse *notre Pere*. C'est même l'usage de reciter cette priere dans la célebration des Mysteres. Ce n'est pas par ce seul nom de Pere que nous prononçons, que saint Paul fait voir que nous sommes les enfans de Dieu, il le montre encore par le témoignage que le Saint-Esprit rend lui-même dans nous, & par l'onction interieure qu'il verse dans nos ames. La conclusion que cet Apôtre tire d'une si noble prérogative, c'est que si nous sommes enfans de Dieu, nous sommes aussi les heritiers de Dieu même,

& les cohéritiers du Fils unique ; mais il marque en même-tems la condition nécessaire pour acquerir ce précieux héritage, qui est de souffrir avec Jesus-Christ, afin que nous soyons glorifiés avec lui. Bien loin donc d'aimer les créatures & de nous y attacher, gémissons de ce que notre exil est si long, & pleurons notre demeure dans une terre étrangere ; la grandeur des biens que Dieu nous a déja donnés, & que saint Paul appelle *les prémices de l'esprit*, ne suffisent-ils pas pour nous exciter à desirer le reste ?

XVIII. C'est encore, suivant la doctrine du même Apôtre, que ce Pere enseigne que tout, sans aucune exception, & les afflictions mêmes de la vie, contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, c'est-à-dire, que Dieu se sert également des biens & des maux pour éprouver ceux qu'il aime, & pour les glorifier ; ce qui est plus que s'il empêchoit simplement qu'il ne leur arrivât aucun mal, ou s'il les en délivroit aussi-tôt ; que saint Paul pour marquer que les Chrétiens sont veritablement fils de Dieu, ne se contente pas de dire que nous sommes appellés pour être conformes à l'image du Fils de Dieu : mais qu'il ajoute, *afin qu'il soit l'aîné entre plusieurs freres*, pour montrer par ces expressions la verité de notre adoption ; que toutefois ce que dit cet Apôtre doit s'entendre de Jesus-Christ comme homme ; car comme Dieu, il n'est plus *aîné*, il est *unique* ; que ce que Jesus-Christ a fait dans sa personne, il le fait dans ceux qu'il a prédestinés & appellés ; il a choisi les maux comme un moyen pour assurer leur bonheur ; & c'est par les outrages dont on les noircit, qu'il les fait passer à la gloire. Cette consideration doit nous rendre fermes dans les maux & dans les persécutions. Que tous les hommes conspirent contre nous, si Dieu est pour nous, ils ne pourront nous nuire, & serviront malgré eux à nous couronner. Le démon s'arma autrefois contre Job, il n'y eut rien qu'il n'inventât pour l'abattre ; il souleva ses serviteurs, ses amis, sa femme même, il le frappa d'une playe horrible dans tout son corps : mais cette guerre, tous ces artifices, bien loin de nuire à ce saint homme, lui servirent beaucoup. Dieu étant pour lui, tout ce qui paroissoit lui être contraire, contribuoit à son bien. Il n'y a donc rien sur la terre, ni des choses mêmes les plus opposées à la nature, qui doive nous séparer de Dieu ; & ce qui doit nous soutenir dans les diverses afflictions de la vie, c'est que ce n'est point pour des hommes, mais pour Dieu que nous souffrons.

Homelie 15 pag. 593.

XIX. L'explication que saint Chrysostome donne de ces pa-

Homelie 16, pag. 603.

roles de saint Paul : *J'eusse desiré de devenir moi-même anathême & d'être séparé de Jesus-Christ pour mes freres*, est remarquable. Lorsque cet Apôtre dit qu'il eût desiré d'être anathême, c'est-à-dire, retranché de l'Eglise, il ne s'exprime ainsi que dans l'ardeur de sa grande charité, qui est toujours la fin secrette de ses actions. Car quel est le sujet de ce desir, sinon Jesus-Christ même dont il souhaite d'être séparé, Jesus-Christ, dis-je, qu'il aimoit avec tant d'ardeur ? Or ce desir même étoit l'effet de son grand amour pour le Fils de Dieu. Si l'on ne jugeoit des actions extraordinaires des Saints que par ce qui en paroît au dehors, nous pourrions dire qu'Elie étoit un meurtrier, & Abraham un parricide : mais il faut en juger suivant les circonstances du lieu, du tems, de l'occasion & des diverses vûës qu'ils ont pû avoir. Vous direz peut-être que saint Paul dit qu'il veut être séparé de Jesus-Christ, non pour *Jesus-Christ*, mais pour ses freres ? Mais c'est par son humilité ordinaire qu'il parle de la sorte, & pour mieux couvrir son amour si ardent pour le Sauveur, comme la suite le fait voir. Il faut encore rapporter ce qu'il dit sur ces paroles : Dieu dit à Moyse, *je ferai misericorde à qui il me plaira de faire misericorde*, *&c.* On voit, dit-il, cette conduite de Dieu dans ceux que Dieu punit. Pourquoi a-t-il frappé Pharaon de tant de playes ? C'est, répondrez-vous, parce qu'il étoit endurci. Mais étoit-il le seul qui fût endurci de la sorte ? Pourquoi au contraire, en sauvant un petit nombre du peuple Juif, ne sauve-t-il pas en même tems tout le reste ? Nous devons à l'imitation de l'Apôtre rejetter tout sur le choix & sur la connoissance de Dieu, contre laquelle il n'y a point d'homme sage qui doive disputer. C'est lui qui dit de deux jumeaux avant qu'ils fussent nez, *l'aîné sera assujetti au plus jeune*, & ce qu'il a dit est arrivé en effet : ce qui nous fait voir que la noblesse charnelle ne sert de rien, & que l'on ne doit s'appliquer qu'à celle de l'ame, que Dieu connoît avant les œuvres. Combien, du tems de saint Matthieu, y avoit-il de gens, qui eû égard à leurs œuvres paroissoient meilleurs que lui ? Cependant Dieu qui ne se trompe point dans ses jugemens, & qui connoît les dispositions du cœur, tire un diamant d'un sale bourbier. C'est par le même effet de cette élection secrette de Dieu, qu'au tems des persécutions on en a vû tomber plusieurs, qui paroissoient aux yeux des hommes devoir être les plus fermes ; & qu'on a vû remporter la palme du martyre, ceux que l'on croyoit les plus foibles. Ne raisonnons donc point avec Dieu ; & ne lui faisons point rendre compte de sa condui-

te ; ne lui demandons point pourquoi l'un reçoit la couronne, & pourquoi l'autre est rejetté & puni : Il fait tout avec la derniere exactitude. C'est pourquoi il disoit : *J'ai aimé Jacob & j'ai haï Esaü.* Nous voyons par l'évenement la justice de cet amour pour l'un & de cette haine pour l'autre ; mais Dieu la prévoit avant les œuvres & avant l'évenement des choses. Il ne s'arrête pas à l'exterieur de l'action, il pénetre dans la volonté, & voit par quel motif elle agit. Saint Chrysostome dit encore sur le même endroit : Tous ont commis le même peché, tous ont adoré le veau d'or : cependant les uns ont été punis de ce crime, & les autres non ; parce que *je fais misericorde*, dit Dieu, *à qui il me plait de faire misericorde, & j'ai pitié de qui il me plaît d'avoir pitié. Ce n'est pas à vous, ô Moyse, de connoître ceux qui sont dignes de misericorde ; cela m'est réservé à moi seul.* Si Moyse ne pouvoit entrer dans ses secrets, bien moins nous est-il permis de les vouloir approfondir. Saint Paul, ajoute ce Pere, se sert des paroles suivantes : *O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu?* comme d'un frein pour arrêter la curiosité des hommes. Il leur represente ce qu'ils sont, & ce qu'est Dieu, afin qu'en les faisant souvenir de sa grandeur incomprehensible, & de leur bassesse, ils se tiennent dans le devoir, & qu'ils mettent leur gloire à lui obeir. C'est ainsi que doivent se conduire ceux qui tiennent dans l'Eglise le rang de Maître & de Docteur ; ils ne doivent pas suivre aveuglement la vaine curiosité de leurs disciples, mais mépriser leurs questions superfluës, & arracher toutes ces épines de leurs cœurs, afin d'y semer ensuite la bonne semence. Le même Pere ajoute, que l'Apôtre nous comparant à un vase d'argile, ne veut dire autre chose, sinon que nous devons être aussi souples & aussi soumis à Dieu que l'argile l'est au potier. Et c'est, ajoute-t-il, une regle qu'il faut observer partout. On doit voir le but principal que l'Ecrivain sacré a dans l'exemple qu'il rapporte, & laisser le reste. Comme quand on compare Dieu à un lion, à un ours, ou à un feu dévorant, il ne faut prendre de ces comparaisons que la fin pour laquelle on les rapporte, qui est de faire voir que Dieu est aussi terrible dans sa colere que le lion, aussi redoutable dans sa vengeance que l'ours dont on a pris les petits, & aussi à craindre dans ses châtimens que le feu le plus ardent.

XX. Sur le chapitre dixiéme, saint Chrysostome montre par l'exemple d'Abraham, qui contre toute sorte d'esperances, crut & espera de devenir le pere de plusieurs peuples, que le propre

Homelie 17 pag. 621.

de la foi est de renoncer aux raisonnemens humains, & de soumettre la raison, pour croire ce qui est au-dessus de la nature, en s'appuyant en tout sur le souverain pouvoir de Dieu. Il veut que nous n'attendions de récompense que de lui seul; que nous ne recherchions d'autre gloire que celle de Dieu, qui seule est veritable; que nous le loüions par notre bonne vie: cette maniere de le loüer étant incomparablement plus admirable & plus touchante que la beauté du Ciel même; que nous mettions par notre testament Jesus-Christ entre nos héritiers. Nous n'avons pas eû soin de le nourrir durant notre vie, faisons-lui part de nos biens au moins lorsque nous sommes prêts de les quitter, & que nous en allons perdre l'usage & la disposition. Comme il est infiniment bon, il ne sera pas si difficile envers nous. Ç'auroit été une plus grande marque d'amour, & plus digne de récompense, si nous avions pris soin de nourrir Jesus-Christ dans les pauvres pendant notre vie; mais si nous avons manqué à ce devoir, faisons au moins en ce dernier état ce que nous pouvons, & laissons-le pour cohéritier à nos enfans. Si nous en agissons ainsi, il sera leur protecteur, il empêchera les violences qu'on leur voudroit faire, il dissipera tous les mauvais desseins que l'on pourroit former contr'eux; & il prendra soin de faire accomplir toutes les dispositions que nous aurons laissées dans notre testament, en considération de ce que nous lui aurons donné dans cet acte.

Homelie 18, pag. 638.

XXI. En expliquant le chapitre onziéme, saint Chrysostome rappelle aux Juifs les malheurs de leurs peres, les crimes dont ils se sont rendus coupables, les graces dont Dieu les a comblés, soit en leur envoyant des Prophetes, soit en leur faisant remporter des victoires éclatantes sur leurs ennemis. Et comparant l'état de leur ancienne République avec ce qui s'est passé depuis qu'ils ont mis à mort le Messie, il leur dit: Votre état est entierement changé; & quoique vos pechés paroissent diminués, vos supplices croissent de jour en jour sans qu'il vous reste aucune esperance. Il ne s'agit plus d'une captivité de soixante & dix ans, ni de cent, ni de deux cens. En voilà déja plus de trois cens passés, sans qu'on voye le moindre rayon d'esperance, quoique vous ne commettiez plus d'idolâtrie comme autrefois, & que vous ne tombiez plus dans aucun de ces grands excès ausquels vous vous abandonniez auparavant. Quelle est donc la cause d'un si long supplice? sinon que la figure a cedé à la verité, & que la grace a banni la Loi: C'est cela même que le

Homelie 19, pag. 642.

Prophete vous prédisoit autrefois par ces paroles : *Courbez toujours leurs dos contre terre.* Mais si les Prophetes ont prédit la chute & les malheurs des Juifs, saint Paul leur a donné un sujet de consolation, en les assurant que cette chute ne sera pas sans ressource, & qu'au second avenement du Fils de Dieu, & à la consommation des siécles, lorsque la multitude des Nations sera entrée dans l'Eglise, les Israëlites auront part au salut & à la grace de Jesus-Christ, en rentrant avec honneur sur leur propre tige. Par ce que l'Apôtre dit de la réprobation des Juifs & de l'élection des Gentils, il est évident que comme on ne doit point s'appuyer sur la vertu de ses peres, l'on n'a aussi rien à appréhender du dérangement de leurs mœurs. Un Scythe, un Arabe peut devenir par la foi le fils d'Abraham, & le fils de cet Arabe peut redevenir ensuite plus étranger à Abraham & à son pere, qu'un Arabe. Quand donc nous aurions le pere le plus saint du monde, ne croyons pas que cela nous suffise pour notre salut, ni même pour notre gloire, si nous ne lui ressemblons de mœurs ; comme au contraire quand nous aurions le plus méchant de tous les peres, nous n'en serions pas plus condamnables, si nous étions bons nous-mêmes. Qu'y avoit-il de plus méprisable que les Gentils ? Cependant leur foi les a liés tout d'un coup avec les Saints. Et quoiqu'il n'y eût rien de plus grand que les Juifs, ils sont néanmoins devenus étrangers à l'égard d'Abraham, & se sont séparés de lui par leur infidelité. L'union de sang, qui par la nature nous lie tous ensemble, est une union nécessaire, puisque nous sommes tous sortis d'Adam. Mais l'union spirituelle, qui mérite veritablement les récompenses du Ciel, nous sépare entierement des méchans. On ne peut y avoir part que par la ressemblance & par la sainteté des mœurs.

XXII. On voit dans le chapitre douziéme de quelle maniere les Chrétiens doivent offrir leurs corps comme une hostie vivante, sainte & agréable aux yeux de Dieu. L'Apôtre ne veut pas qu'on pense à s'égorger soi-même comme on égorgeoit les hosties de la Loi ancienne : d'où vient qu'il appelle cette hostie *vivante.* Et pour la distinguer encore de celle des Juifs, il la nomme *sainte & agréable à Dieu* : car le culte des Juifs étant charnel, ne pouvoit être agréable au Seigneur. C'est donc par les bonnes œuvres que notre corps doit devenir une hostie. Que nos yeux ne regardent rien de mal ; que notre langue ne tienne point de mauvais discours, & que nos mains ne commettent point d'iniquité, & tout notre corps formera une oblation très-

Homelie 20, *pag.* 656.

ſainte; mais ce n'eſt pas encore aſſez : car il faut faire le bien; il faut que la main donne l'aumône, que la bouche béniſſe ceux qui nous maudiſſent; que les oreilles ſoient occupées à entendre la parole de Dieu; & c'eſt ainſi qu'il ne reſtera rien d'impur dans l'hoſtie de notre corps. Que veut dire le *culte raiſonnable* dont l'Apôtre parle enſuite ? ſinon un aſſujettiſſement ſpirituel à Dieu, & une vie conforme à Jeſus-Chriſt. Comme donc celui qui ſert dans la Maiſon de Dieu doit mener une vie plus chaſte; de même nous devons regler toute notre vie comme les Miniſtres & les Prêtres de Dieu. Sçavoir, en lui offrant tous les jours de nos biens, en faiſant la fonction de Prêtre pour lui ſacrifier notre corps, & lui preſenter en offrande les vertus de l'ame, la modeſtie, la douceur, la patience. C'eſt par un ſacrifice de cette nature que nous offrirons à Dieu un culte raiſonnable & ſpirituel, qui n'aura rien de corporel, de groſſier ni de ſenſible. Saint Paul, en parlant au même endroit des dons de Dieu, & en particulier de celui de la foi, nous défend de nous en élever; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que nous devons nous ſouvenir qu'elle eſt un don de Dieu, & que nous ne nous la ſommes pas donnée à nous-mêmes. Saint Chryſoſtome en prend occaſion de combattre la vaine gloire, de montrer que l'orgueil eſt une veritable folie, & que rien n'eſt plus puiſſant que l'humilité, qui eſt, dit-il, plus ſolide que la pierre, plus forte que le diamant, & qui nous met à couvert des inſultes du démon.

Homelie 21, *pag.* 663.

XXIII. Quoique nous ſoyons pluſieurs, dit ſaint Paul, nous ne ſommes tous néanmoins qu'un ſeul corps en Jeſus-Chriſt, & nous ſommes tous réciproquement les membres les uns des autres. Ainſi tout eſt égal entre nous. Pourquoi donc par un mouvement d'orgueil rompons-nous cette union, ou pourquoi rougiſſons-nous de notre frere ? Nous ſommes un de ſes membres, comme il eſt auſſi un des nôtres. Le plus foible eſt membre du plus fort, & le plus fort eſt membre du plus foible, parce que nous ne ſommes qu'un même corps. Nous n'avons donc aucun ſujet de nous élever, puiſque ce que nous avons vient de Dieu & non de notre induſtrie. Sur ces paroles : *Que celui qui fait l'aumône la faſſe avec ſimplicité*, ſaint Chryſoſtome remarque que la ſimplicité qui nous eſt ordonnée en faiſant l'aumône, eſt une ſimplicité qui ſupprime les raiſonnemens humains qui pourroient empêcher qu'on ne la faſſe avec autant d'effuſion & d'abondance qu'on eſt obligé de la faire. Il ajoute avec l'Apôtre, qu'on doit la faire avec joye : car quel ſujet pourroit-on avoir de

s'affliger

s'affliger en faisant l'aumône ? Y a-t-il rien de plus déraisonnable que ce chagrin qui nous fait perdre alors tout le fruit de notre bonne œuvre ? Qui peut être dans la tristesse en recevant la remission de ses pechés ? Ne regardons point l'argent que nous employons en aumône, mais le fruit qui nous en revient. En expliquant ce que l'Apôtre dit ensuite : *Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages de charité :* Ce sont, dit saint Chrysostome, ces témoignages qui font naître la charité & qui la conservent. Rien ne gagne tant les cœurs & ne fait tant d'amis que ce desir de vaincre son prochain par des déferences & par des marques d'estime. Cela fait que non-seulement on nous aime, mais qu'on nous honore davantage. Tous les autres biens naissent de la charité ; mais cette charité naît des témoignages d'honneur que nous rendons, de même que ces témoignages d'honneur naissent de la charité. Il exhorte, en expliquant la suite du texte, à la pratique des vertus qui y sont recommandées, à la ferveur, à la patience, à la priere, à la compassion, à l'hospitalité. Il propose l'exemple de Loth & d'Abraham, qui passoient tout le jour à exercer l'hospitalité envers les étrangers, le fruit que reçut la Sunamite pour avoir logé chez elle & nourri le Prophete du Seigneur ; & veut que l'on assiste ceux qui se trouvent dans le besoin, sans trop examiner si ceux qui se presentent sont veritablement pauvres. Car il est à craindre, dit-il, que si vous apportez toujours tant d'exactitude & de scrupule en cette perquisition, vous ne laissiez souvent passer quelque bon pauvre aux yeux de Dieu, sans le connoître & sans l'assister ; & qu'ainsi vous ne perdiez la récompense que vous eussiez obtenuë en le secourant. Quand vous assisteriez un méchant pauvre, vous ne pecheriez pas pour cela, au contraire vous en seriez récompensé devant Dieu. Bien-loin donc de leur dire jamais rien de fâcheux, consolons-les plutôt & par nos paroles & par nos actions, afin que la misericorde que nous exercerons envers eux nous attire tous les biens que Dieu nous réserve dans la vie future. L'Apôtre, après avoir reglé la disposition des Chrétiens les uns envers les autres, & les avoir unis par les liens de la charité, passe plus avant, & veut que nous regardions ceux qui nous persécutent, comme des personnes qui nous procurent de grands biens. La patience dans les injures est même quelquefois avantageuse à celui qui les fait : Car lorsqu'il verra, dit saint Chrysostome, que vous souffrez avec joye ses mauvais traitemens, il connoîtra visiblement que vous esperez

Homelie 22, pag. 679.

des biens plus ſolides que ne ſont ceux de la vie preſente. Et s'il ſçait que bien-loin de vous plaindre du mal qu'il vous fait, vous ne dites de lui que du bien, ſans doute qu'il ceſſera de vous perſécuter. Mais ce n'eſt pas encore aſſez de témoigner de la patience & de la douceur envers nos ennemis ; nous devons encore nous réjoüir du bien des autres, & prendre part à leurs chagrins, participer à la joye de ceux qui ſe réjoüiſſent, afin de l'affermir davantage, & mêler nos larmes avec celles de ceux qui pleurent, afin de ſoulager leur douleur. Un autre avis, & qui eſt de grande importance, c'eſt que nous ne devons point être ſages à nos propres yeux, c'eſt-à-dire, ne pas nous imaginer que nous puiſſions ſuffire à nous-mêmes ſans avoir beſoin de perſonne : car rien n'eſt ſi capable de ruiner la charité, & de nous détacher de nos freres que ce ſentiment. Auſſi Dieu a-t-il reglé toutes choſes dans le monde, en telle ſorte que chacun a beſoin d'un autre ; & quelque ſage & prudent qu'un homme puiſſe être, il ne peut ſe paſſer du ſecours des autres. Ne voit-on pas tous les jours qu'un homme ſage ne connoît pas en certaine rencontre ce qu'il doit faire ; & qu'un imprudent trouve fort bien ce qui lui convient ? Nous en voyons des exemples dans Moyſe & ſon beau-pere, dans Saül & ſon ſerviteur. Saint Paul s'étend beaucoup dans la ſuite ſur les devoirs de charité dont nous ſommes redevables à nos ennemis. Surquoi ſaint Chryſoſtome fait cette réflexion : La loi du démon eſt de vaincre le mal par le mal ; & dans les jeux Olympiques qui lui ſont conſacrés, on ne remporte la victoire qu'en cette maniere. Mais dans les combats de Jeſus-Chriſt, on ne couronne que celui qui ſouffre les coups & les efforts des autres. Comme la victoire eſt toute differente, la maniere de la remporter l'eſt auſſi, & c'eſt ce qui la rend même plus admirable. Quand on voit que ce qui partout ailleurs ne paroîtroit que foibleſſe, eſt ici une marque de force, & un moyen aſſuré de remporter la victoire ; on eſt obligé de reconnoître que c'eſt l'effet d'un pouvoir divin, & que cette façon de combattre eſt toute angelique. Une douceur conſtante & uniforme nous rendroit invincibles à tous les hommes, & nul d'entre eux ne pourroit nous nuire. Tous ceux qui parleroient mal de nous ne ſe feroient tort qu'à eux-mêmes, & leurs outrages retomberoient ſur leurs têtes. On voit tous les jours dans les Tribunaux ceux qui ſont outragés parler avec fermeté, & s'attirer par leur contenance aſſurée l'eſtime & le reſpect de tout le monde ; & ceux au contraire qui les ont offenſés, couverts d'ignominie.

XXIV. Dans le chapitre treiziéme de l'Epître aux Romains, saint Paul recommande la subordination des sujets aux Princes, & des serviteurs aux Maîtres, pour faire voir que Jesus-Christ en établissant sa religion n'a point blessé l'ordre civil, & n'a rien changé dans les états, mais qu'ils en seroient au contraire beaucoup mieux reglés si l'on se conduisoit selon ses maximes. C'est à tous les hommes, & non-seulement aux séculiers, mais aux Prêtres & aux Moines qu'il ordonne d'être soumis aux puissances superieures. Quand vous seriez Apôtres, ou Evangelistes, ou Prophetes, vous ne laisseriez pas d'y être soumis : car la religion & la pieté ne dégagent point de cet assujettissement. La raison que cet Apôtre rend de cette soumission, est qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. D'où il ne suit pas néanmoins que tout Prince soit établi de Dieu dans le trône qu'il occupe. Saint Paul ne parle point, dit saint Chrysostome, de la personne des Princes, il ne parle que de leur pouvoir. Il ne dit pas qu'il n'y a point de Roi; mais qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Il ne dit pas que Dieu ait établi sur le trône tel ou tel Prince en particulier; mais en general qu'il a établi la puissance des Princes sur leurs sujets. Comme l'égalité des conditions & de la puissance eût été une source infinie de querelles dans le monde, Dieu y a reglé divers degrés de subordination, comme du fils à l'égard du pere, des jeunes à l'égard des vieux, de la femme à l'égard de l'homme, de l'esclave à l'égard de celui qui est libre, du disciple à l'égard du Maître, & du sujet à l'égard de son Roi. Saint Paul en répandant cette doctrine se mettoit en état de gagner à la foi les Princes infideles, & inspiroit en même-tems aux Chrétiens l'obéissance qu'ils leur doivent : car on semoit alors de faux bruits contre les Apôtres, que l'on faisoit passer publiquement pour des hommes séditieux, amis des nouveautés & des changemens, qu'ils renversoient toutes les loix des Etats, qu'ils disoient & faisoient tout ce qui leur étoit possible pour en détruire la paix & la sureté. Mais après que l'Apôtre a fait voir le contraire & fermé la bouche aux calomniateurs, il passe outre, en ajoutant que c'est Dieu même qui a établi cet ordre, & menace de châtiment ceux qui le violeront. Il represente le Prince comme le Ministre de Dieu & l'exécuteur de ses volontés, toujours prêt à honorer les gens de bien, & toujours terrible aux méchans. Il prouve l'avantage qu'il y a d'avoir des Princes, par le tribut qu'on leur paye. Ces tributs, dit-il, sont comme une reconnoissance de leurs soins,

Homelie 23, pag. 685.

& une récompenſe de leurs travaux. Les peuples de toute ancienneté ſe ſont accordés à fournir ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance de leurs Princes, étant perſuadés qu'il étoit de leur devoir de pourvoir aux beſoins de ceux qui négligent leurs propres affaires, pour prendre ſoin de celles du public, & qui employent tout leur tems & toute leur application au repos & au ſalut des peuples ſoumis à leur conduite. Les Princes en effet ne nous font-ils pas d'un grand ſecours pour paſſer heureuſement cette vie, en défendant les frontieres de leurs Etats, en repouſſant les ennemis, en fortifiant les places, en étouffant les ſéditions, & en remediant à tous les maux qui troubleroient la felicité de leurs Sujets? Qu'on ne diſe point qu'il y a quelquefois des Princes qui abuſent de leur pouvoir: Il ſuffit de regarder le premier établiſſement de ces puiſſances, pour admirer la ſageſſe de celui qui les ordonne. De l'obéiſſance dûë aux Princes, ſaint Paul paſſe à l'amour que nous nous devons les uns aux autres. Il en fait voir la néceſſité & l'utilité; cet amour eſt néceſſaire, parce qu'étant membres les uns des autres, ſi cet amour nous manque tout eſt ruiné parmi nous. Il eſt utile, puiſque celui qui aime le prochain accomplit la Loi. L'amour eſt le commencement & la fin de la vertu. C'en eſt la racine, la matiere & la perfection. Mais une charité foible & commune ne ſuffit pas; le Seigneur en demande une qui ſoit forte & vehemente: car il ne dit pas ſimplement: *Vous aimerez votre prochain*, mais il ajoute, *comme vous-même.*

Homelie 24, *pag.* 694.

XXV. Après de ſi preſſantes & de ſi vives exhortations pour porter les Romains aux œuvres de pieté, il employe la conſideration de la brieveté de cette vie, comme la plus forte de toutes, pour les réveiller de leur aſſoupiſſement, en leur diſant que le Jugement ſi terrible s'avance, & que ce jour plein d'horreur, ſemblable à une fournaiſe embraſée, eſt prêt à paroître. Saint Chryſoſtome fait ſur cet endroit plus que ſur le reſte de l'Epître aux Romains de très-belles réflexions, dont voici les plus remarquables. Que plus le tems de l'avenement de Jeſus-Chriſt s'approche, plus nous devons nous tenir prêts à le recevoir. Plus nous ſommes prêts d'arriver à la récompenſe, plus il faut redoubler nos efforts pour mieux combattre, à l'exemple de ceux qui entreprenant une courſe, s'efforcent d'aller plus vite, lorſqu'ils ſe voyent plus prêts de la fin de la carriere, où la couronne les attend. Lorſque l'Apôtre nous dit de ne prendre pas ſoin de notre chair pour ſatisfaire à ſes déſirs déreglés, ſon deſſein n'eſt que de nous défendre les choſes qui vont au-delà de l'uſage néceſſaire à

cette vie, & qui sont propres pour satisfaire les convoitises de la chair. C'est comme s'il nous disoit : Ne prenez pas soin de votre chair pour la volupté, mais pour la santé : Ne mangez qu'autant qu'il en est besoin pour contenter votre faim : N'usez d'habits que pour la nécessité de vous couvrir : Reglez votre corps avec une telle tempérance, qu'il soit toujours prêt & propre à s'acquitter de ce que l'esprit lui demande. Dieu punit beaucoup de pecheurs dès cette vie, afin que ceux qui n'ont point ajouté foi à ses menaces, soient persuadés de la verité de ses paroles par les châtimens qu'il leur envoye. Ne nous rassurons donc pas lorsque nous pechons, de ce que Dieu ne nous punit pas, en même-tems qu'il en punit d'autres; car si nous ne changeons de vie, nous n'éviterons pas les châtimens que nous méritons. Les menaces que Dieu avoit faites aux Juifs, n'ont-elles pas enfin eû leur effet ? Il ne faut pas nous imaginer que l'ignorance soit pour nous une excuse légitime : car il viendra un tems auquel nous serons punis de cette ignorance même. Les Juifs n'ont pas connu Jesus-Christ, & leur ignorance n'a mérité aucun pardon. Les Gentils n'ont pas connu Dieu, & ils n'en sont point excusables. Si vous ignoriez des choses qu'il vous seroit impossible de sçavoir, vous en seriez excusables; mais si ce sont des choses possibles & même faciles à sçavoir, vous serez punis sans misericorde pour les avoir ignorées. Au reste si nous ne nous plongeons point dans une paresse volontaire, & si nous travaillons de notre part autant qu'il est en nous; Dieu nous tendra la main & nous découvrira ce que nous devons croire. Que si nous ne contribuons en rien de ce qui est en notre pouvoir, Dieu ne nous prêtera point son secours. Comme nous avons une infinité de combats à souffrir au-dedans & au dehors, nous avons besoin de toute la consolation que l'Ecriture nous donne, afin de garder la patience, & que notre patience nous conserve dans l'esperance : car ces deux vertus se produisent mutuellement. La patience fait naître l'esperance, l'esperance fait naître la patience, & l'une & l'autre naissent de l'Ecriture. Celui qui n'aime que parce qu'il est aimé, reçoit dans cet amour sa récompense; mais quand on n'est point aimé de celui qu'on aime, alors on a Dieu même pour débiteur; mais il faut outre cela que vous invitiez celui que vous aimez & qui ne vous aime pas, à vous rendre par toutes les voyes possibles l'amitié qu'il vous doit. Que si malgré vos efforts, il ne se rend point & s'endurcit davantage, cela vous procurera devant Dieu une plus grande récompense. Pouvez-vous avoir de l'aver-

Homel. 25, p. 701, 708.

Homelie 26, pag. 711, 715.

Homel. 27, p. 721, 722.

ſion pour un Chrétien, pour lequel Jeſus-Chriſt n'en a point eûë, lors même qu'il n'étoit pas encore Chrétien : car il l'a tellement aimé tout pecheur & ennemi qu'il étoit alors, qu'il a même voulu mourir pour lui. Conſiderez où votre paſſion vous emporte. Cet homme a Jeſus-Chriſt pour chef, pour nourriture, pour vétement, pour vie, pour lumiere, pour époux, en un mot Jeſus-Chriſt lui eſt tout, & vous oſez dire que vous le haïſſez? Enchantons nos ames obſedées par le peché, & ſoulageons-les par les cantiques de l'Ecriture, & particulierement par ceux du ſaint Prophete David. Que l'ame s'en nourriſſe au-dedans, en même-tems que la langue les prononce au-dehors. Si nous accoutumions nos lévres à les chanter, notre ame rougiroit de démentir notre bouche, & d'aimer ce que nous témoignons au-dehors vouloir haïr. Il y a même dans ces cantiques pluſieurs choſes très-utiles à ſçavoir. Ils nous découvrent l'avenir; ils nous font voir quel eſt l'état du Ciel même, & celui des créatures viſibles & inviſibles; ils nous aſſurent de l'amour de Dieu envers nous; ils déclarent que la mort qui regne maintenant ſera enfin détruite; ils nous repreſentent le bonheur dont nous jouirons en ſortant du monde; enfin tout y reſpire la gloire de Dieu. La vaſte étenduë du Ciel la publie de toute part. Cette ſucceſſion & cette révolution ſi uniforme de la nuit & du jour, n'eſt pas tant pour éclairer nos travaux, & pour y donner enſuite du relâche, que pour honorer Dieu qui en eſt l'auteur. Un bon Paſteur tel que Jeſus-Chriſt le demande, peut être comparé à pluſieurs Martyrs. En effet, un Martyr ne meurt qu'une fois pour Jeſus-Chriſt, mais un Paſteur s'il fait ſon devoir, meurt mille fois pour ſon troupeau. C'eſt pourquoi les peuples ſoumis à leur conduite, connoiſſant la grandeur du travail dont leurs Paſteurs ſont chargés, doivent ſans ceſſe leur aider à s'en bien acquitter, & par leurs prieres, & par leurs ſoins, & par leur zele, & par l'ardeur de leur charité, afin que les Paſteurs & les brebis ſoient les uns aux autres un mutuel ſujet d'honneur & de gloire. Tout le monde parle avec admiration de Priſcille, & on en parlera non pendant un certain nombre d'années, mais juſqu'à la fin du monde : car qu'y a-t-il de plus grand qu'une femme qui a aſſiſté ſaint Paul, & qui s'eſt expoſée elle-même afin de conſerver le Docteur de toute la terre? Le nom d'une infinité de Reines & de Princeſſes eſt enſeveli dans un oubli éternel, & la mémoire de cette Artiſane & celle de ſon mari Aquilas ſera en bénédiction dans tous les ſiécles; & tant que le ſoleil éclairera la terre, le nom de cette femme ſera célebre. Que ferai-je à cela? répondez-vous; il n'y a plus de ſaint Paul au monde

Homel. 28, p. 724, 726.

Homelie 29, p. 729, 736, 737.

Homelie 30, p. 737 & 742.

qui puisse loger chez moi. Il dépend de vous, si vous le voulez, de posseder encore plus saint Paul, que Priscille ne le possedoit. Ce n'est pas la vûë de saint Paul qui l'a fait ce qu'elle étoit, mais sa parole. Vous pouvez encore aujourd'hui vous entretenir avec saint Paul, avec saint Pierre, avec saint Jean, avec tous les Prophetes, & tous les Apôtres ensemble. Prenez les écrits de ces Saints, & ils pourront vous rendre semblables à la femme de ce faiseur de tentes. Mais que dis-je ? Vous pouvez non-seulement vous entretenir avec saint Paul, mais avec le Maître même de saint Paul, puisque c'est lui qui vous parlera par la bouche de cet Apôtre. On demandera peut-être comment saint Paul qui dans un endroit défend à la femme d'enseigner, loüe Priscille & Marie d'avoir fait en quelque sorte à Rome l'office d'Apôtre & d'Evangeliste ? Je réponds, dit saint Chrysostome, qu'il interdit aux femmes les préséances & les siéges d'honneur qui sont dans l'Eglise ; mais qu'il ne leur défend pas de répandre la parole de la verité. Il ne leur interdit point les entretiens & instructions de doctrine qui ne se font qu'en particulier, mais seulement les enseignemens qui se font en public, & qui n'appartiennent qu'aux Docteurs. Si cela n'étoit, comment diroit-il à une femme qui a un mari infidele : *Que sçavez-vous, ô femme, si vous ne sauverez point votre mari ?* Comment auroit-il chargé les femmes d'instruire leurs enfans, lorsqu'il dit : *Que les femmes se sauveront par les enfans qu'elles mettront au monde, en procurant qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté & dans une vie bien réglée.* S'il n'y a point d'enfer, où paroîtra donc la justice en Dieu, non-seulement pour discerner les pecheurs d'avec les justes, mais pour discerner même les pecheurs d'avec les pecheurs. Pourquoi de deux qui commettent les mêmes pechés, l'un est-il puni ici & l'autre épargné ? C'est une demande à laquelle on ne peut répondre qu'en supposant qu'il y a un enfer pour punir celui des deux qui a été épargné. N'en doutons pas, Dieu examinera nos bonnes & nos mauvaises actions, & comme on sera puni pour les seuls regards qui ne seront pas honnêtes, pour une parole inutile, pour la moindre injure dite à son frere, on sera aussi récompensé pour un seul verre d'eau froide donné à un pauvre, & pour un simple soupir que le regret de nos pechés aura tiré de notre cœur.

Homelie 31, p. 744, & 746.

XXVI. Saint Chrysostome finit ses explications sur l'Epître aux Romains par un éloge de saint Paul, dans lequel on voit tout le zele dont il étoit rempli pour la gloire de cet Apôtre. Il y témoigne un grand désir d'aller à Rome se prosterner aux pieds

Homelie 32, p. 754, 75[illegible].

de cette colonne de l'Eglise, & d'y demeurer attaché à son sépulchre, qui me fera la grace, dit-il, de voir les cendres de ce corps qui a accompli dans sa chair ce qui manquoit aux souffrances de Jesus-Christ, qui a porté sur lui les marques & les stigmates de sa croix, qui a répandu l'Evangile dans tout le monde. Que ne puis-je voir les restes précieux de cette bouche sacrée par qui Jesus-Christ a parlé, d'où il est sorti une lumiere plus brillante que le soleil, qui a fait retentir une voix plus redoutable aux démons que le tonnerre? C'est par cette voix qu'il les a vaincus, qu'il a purgé le monde de ses erreurs, gueri les maladies des corps & des ames, & fait regner la verité sur la terre. Mais outre les cendres de cette sainte bouche, je souhaiterois encore de voir les restes de son cœur, que l'on peut dire avoir été le cœur de tout le monde, la source d'une infinité de biens, le principe de notre vie: car c'est de-là que l'Esprit de vie s'est communiqué à tous les membres du Fils de Dieu, non par les arteres, mais par les désirs & les saintes resolutions des Fideles. Ce cœur vaste & étendu a renfermé en soi des Villes, des peuples & des nations entieres. C'étoit de ce cœur que suivant la promesse de Jesus - Christ il sortoit des fleuves pour arroser, non la terre, mais les ames. Que ne puis-je encore voir les cendres de ses mains qui ont si souvent été enchaînées, qui par leur imposition donnoient le Saint-Esprit aux Fideles, que les serpens ont respectées, en se lançant d'eux-mêmes dans les flammes plutôt que de les offenser? Quelle joye n'aurois-je pas de voir aussi les cendres de ces yeux qui ont merité de voir Jesus-Christ; les cendres de ces pieds qui ont parcouru toute la terre sans se donner du relâche, & qui étoient dans les entraves lorsque cet Apôtre par sa priere ébranla les murailles de la prison? Enfin je voudrois voir ce sépulchre où sont renfermées ces armes de justice & de lumiere; ces membres vivans lors même qu'ils paroissent morts; ces membres en qui Jesus-Christ vivoit, & que le Saint-Esprit avoit rendus comme son temple. Le corps de cet Apôtre & celui du bienheureux Pierre défendent plus puissamment Rome, que les tours & les bastions ne défendent les plus fortes Villes.



§. III.

Des Ecrits ſuppoſés à Saint Chryſoſtome.

I. ON met de ce nombre trois Diſcours ſur la Pénitence, un de l'Aumône, ſept ſur le Jeûne & deux de la Patience, dont en effet, le ſtile eſt très-mauvais, & où l'on trouve une infinité de redites. Le Diſcours intitulé, Du ſalut de l'ame, ne vaut gueres mieux que les précédens : il porte néanmoins le nom de ſaint Chryſoſtome dans un grand nombre de manuſcrits, de même que pluſieurs autres Diſcours, indignes de paroître ſous un nom ſi reſpectable ; on ne peut non plus lui attribuer le Diſcours aux Catéchumenes, quand on n'en auroit point d'autre raiſon que la difference du ſtile. L'invective ſuivante qui n'eſt qu'un fragment d'un plus long Diſcours contre ceux qui avoient engagé des vierges à violer la foi qu'elles avoient promiſe à Jeſus-Chriſt, ne meritoit pas de tenir place dans le récueil des œuvres de ſaint Chryſoſtome.

Diſcours ſur la Pénitence, *p.* 761 & ſuiv.

II. Le Diſcours contre les Hérétiques n'a de rapport avec ceux de ſaint Chryſoſtome, qu'en ce que l'Auteur à l'exemple de ce Pere y combat Arius & ſes Sectateurs ; mais au lieu que ſaint Chryſoſtome les attaque avec autant de ſolidité que de netteté, cet anonime ſe ſert contre eux de raiſonnemens ſi embarraſſés, qu'on a peine à les déveloper. Savilius qui nous a donné le Diſcours ſur l'aumône, auroit dû le ſupprimer avec beaucoup d'autres qu'il a cru ne pas mériter d'être lûs : je ne ſçai pourquoi il n'a pas non plus ſupprimé l'Epître aux Moines, le Diſcours ſur l'Annonciation de la ſainte Vierge, celui de la Rémiſſion des péchés, un autre qui a pour titre, Qu'il ne faut point juger ſon prochain, un de la Pénitence, un de la Foi, un de l'Eſperance & un de la Charité ; il y a ſi peu de gravité & de ſens dans toutes ces piéces, qu'elles ne meritoient point de porter le nom de ſaint Chryſoſtome ; néanmoins le Pere Pouſſin a mis à la tête de ſon Tréſor imprimé à Toulouſe la lettre aux Moines, comme ſi elle étoit de ſaint Chryſoſtome.

Diſcours contre les Hérétiques, *p.* 829. *& ſuiv.*

ARTICLE XI.

Des Articles de ſaint Chryſoſtome contenus au dixiéme Tome.

§. I.

Des Homélies ſur la premiere Epître aux Corinthiens.

Elles ont été faites á Antioche.

I. ON met les Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur la premiere Epître aux Corinthiens entre les plus excellens de ſes ouvrages, ſoit pour l'élegance, ſoit pour la politeſſe, ſoit pour l'exactitude. L'on y voit un parfait Orateur qui ne laiſſe rien échaper de ce qui fait à ſon ſujet, & qui ſçait tellement ſe proportionner au génie & à la portée de ſon auditeur, qu'il vient preſque toujours à bout de le perſuader, & de captiver ſa bienveillance. L'Homélie vingt-unieme, où il parle contre la dureté des riches, & où pour amolir leurs cœurs, il leur remet devant les yeux les aumônes que leurs ancêtres envoyerent à Jéruſalem, ne permet pas de douter qu'il ne l'ait faite dans la ville d'Antioche, de même que toutes les autres Homelies ſur la premiere aux Corinthiens: elles ſont au nombre de quarante-quatre, ſans compter la petite préface ou prologue qui les précéde. Quelques-uns ont douté qu'elle fût de ſaint Chryſoſtome; & en effet, on y trouve des fautes qu'on ne peut, ce ſemble, attribuer à un homme qui poſſedoit auſſi bien l'Ecriture que S Chryſoſtome; car on y lit que quelques Juifs ayant voulu exorciſer à Corinthe ceux qui étoient poſſedés des malins eſprits, le démon les traita ſi mal qu'ils furent contrains de s'enfuir. Or cela ne ſe paſſa point à Corinthe, mais à Ephéſe, comme on le voit par le Chapitre XIX du livre des Actes des Apôtres: il eſt dit dans le même prologue que beaucoup de ceux qui avoient exercé à Corinthe les Arts curieux, apporterent leurs livres, & les brûlerent devant tout le monde; ce qui eſt encore démenti par le même chapitre des Actes, qui met cet événement dans la même ville d'Epheſe. Le même Prologue raconte que les Juifs s'étant ſaiſis de Paul à Epheſe, le battirent devant le Tribunal de Gallion, ſans que ce Proconſul s'en mît en peine. Mais ce fut Soſthenés & non ſaint Paul que les Juifs battirent en preſence de Gallion; néanmoins ce prologue excepté ce que nous en venons de citer, ne contient rien qui ne ſoit digne de ſaint Chryſoſtome, & qui ne ſoit de ſon ſtile. La fin ſur tout eſt tellement liée avec le commencement de la premiere Ho-

mélie, que l'on ne peut gueres douter que l'un & l'autre ne soient d'un même Auteur ; on peut donc le lui attribuer, d'autant qu'il n'est pas rare de trouver dans les écrits de ce Pere des fautes de mémoire ; il met plus d'une fois un nom pour un autre, comme on peut le voir dans son Commentaire sur le chapitre premier de l'Epître aux Galates, où il met les Milesiens pour les Ephesiens; dans la seconde Homélie sur la premiere aux Corinthiens, il attribue à saint Pierre ce que S. Paul disoit à ceux de Lystre qui vouloient lui offrir, & à Barnabé des, victimes.

II. Saint Paul ayant appris de divers endroits qu'il s'étoit élevé à Corinthe ville Metropole de l'Achaïe, & l'une des principales de la Grece, des divisions & des dissensions parmi les fidéles, & que par un attachement déreglé à leurs maîtres, les uns se déclaroient pour Apollon, les autres pour Paul, & les autres pour Cephas, qu'ils gardoient parmi eux un incestueux qui avoit épousé la femme de son pere, que les riches se distinguoient & se séparoient des pauvres dans les repas de charité qu'ils faisoient avant de participer à la Céne, qu'enfin il y avoit entre eux des disputes touchant le mariage, la virginité & les viandes immolées ; il les reprit des desordres qui regnoient parmi eux, & satisfit aux questions qu'ils lui avoient proposées. C'est ce que remarque saint Chrysostome dans le prologue qui est à la tête de ses Homélies ; il dit dans la premiere, que si suivant la Doctrine de saint Paul tous les fidéles qui sont dispersés, dans toutes les parties du monde doivent être unis ensemble, & ne composer qu'une seule Eglise ; à plus forte raison les Corinthiens devoient-ils être unis entre eux. La raison qu'il rend de cette union c'est que nous n'avons tous qu'un même Seigneur ; il dit aussi qu'ils devoient moins être occupés à s'attirer la faveur des hommes, qu'à être en paix avec Dieu : puisqu'il n'y a de paix, de faveur & d'amitié véritable que celle de Dieu ; que l'humilité & la modestie sont la marque de la grandeur d'ame ; ce qu'il prouve par la grandeur d'Abraham, qui quoique le plus grand de tous les hommes, ne s'estimoit néanmoins que terre & cendre ; que l'ame une fois possedée du desir & de l'amour des biens & de la gloire de l'éternité, méprise tous les biens & tous les honneurs de la terre. Dans la seconde Homélie il insiste sur l'obligation & la maniere dont nous devons rendre graces à Dieu, faisant voir que la gloire des Corinthiens, ne venoit point d'eux-mêmes, mais de la grace de Dieu ; que c'étoit par elle qu'ils avoient obtenu la remission de leurs péchés & la justice ; que cette grace n'étant point une dette

Analyse de la premiére Homélie, p. 3.

ni une récompense de leurs œuvres, ils ne devoient point s'en vanter, ni avoir de sentimens si avantageux d'eux-mêmes. Il remarque dans la troisiéme que les Corinthiens n'étoient point divisés entre eux sur les matieres de la foi, mais seulement sur des choses purement humaines, les uns se déclarant pour Apollon, les autres pour Paul, & les autres pour Cephas; mais il ajoute que la division qui étoit entre eux sur ce sujet regardoit l'Eglise de Corinthe : il détruit ce schisme par les paroles de saint Paul, & en donnant à ses raisonnemens toute l'étendue qu'ils peuvent avoir. Après quoi il ajoute : Dans une dispute dont j'ai été témoin, & qui s'agitoit entre un Chrétien & un Gentil sur le sujet de saint Paul & de Platon; celui-ci s'efforçoit de montrer que saint Paul étoit un ignorant; celui-là au contraire soutenoit que saint Paul étoit plus sçavant & plus éloquent que Platon : ils plaidoient l'un & l'autre pour leur adversaire, car si saint Paul étoit fort éloquent, comme le disoit le Chrétien, le Grec avoit sujet de dire que c'étoit par son éloquence qu'il avoit attiré beaucoup de personnes au Christianisme, & le Grec en prouvant que saint Paul étoit fort peu instruit dans les sciences du siécle, comme cela étoit vrai, relevoit extrémement la gloire de cet Apôtre, qui sans avoir aucun des avantages de Platon, lui avoit enlevé tous ses disciples, ou plûtôt il faisoit voir que la Religion Chrétienne n'a pas tiré sa force d'une science purement humaine, ni de l'adresse des hommes, mais de la grace de Dieu; car il est vrai, continue ce Pere, que ce sont de simples pêcheurs, des faiseurs de tentes, des Publicains, des ignorans, & des idiots qui ont vaincu des orateurs, des sçavans & des Philosophes, & qui les ont vaincus en très peu de tems, au milieu d'une infinité de perils, malgré la resistance des Rois & des peuples, la longue possession de l'antiquité, la force de la coutume, & la violence des démons qui mettoient tout en usage pour s'y opposer. Saint Chrysostome presse beaucoup ce raisonnement, & regarde ce qu'ont fait les Apôtres comme une preuve éclatante de la toute-puissance divine dans l'établissement de la Religion; & pour rendre la chose plus sensible, il se sert de cette comparaison : Dites moi, je vous prie, si douze hommes sans rien sçavoir du mêtier de la guerre, & non-seulement denués d'armes, mais foibles & debiles, alloient attaquer eux seuls une grande armée de soldats bien aguerris, & que loin d'y perir, ils vainquissent cette multitude sans se servir d'autres armes que de leurs mains nues; diriez-vous que cette action & cette victoire fût une chose purement humaine ? Cependant ce

que les Apôtres ont fait a été infiniment plus admirable & plus glorieux. Gens sans lettres, ils ont surmonté les plus éloquens orateurs & les plus grands philosophes ; ni la difficulté des choses que prescrivoit leur doctrine, ni la multitude & l'autorité des faux Docteurs qui abusoient les peuples, ni la terreur des dangers ne les ont point empêché d'établir l'Evangile : il ajoute que la maniere de gagner les infideles est une vie exemplaire, parce qu'ils ne considerent pas tant ce que l'on dit, que ce que l'on fait : si donc vous leur annoncez qu'il y a des biens infinis à esperer à l'avenir, & qu'en même-tems vous paroissiez aussi attachés aux biens présens, que s'il n'y en avoit point d'autres, on croira pûtôt à vos actions qu'à vos paroles ; saint Chrysostome dit encore dans cette Homélie que si les Apôtres n'ont pas persuadé tous ceux auxquels ils ont parlé, néanmoins parce qu'ils ont parlé a tous, ils ont reçu une aussi grande récompense que s'ils les eussent tous convertis, Dieu distribuant la recompense non pas selon les événemens de nos bonnes entreprises, mais selon l'esprit & l'intention que nous y avons.

III. Dans la quatriéme Homélie, il fait voir que la mort de Jesus-Christ releve son triomphe, & qu'il est infiniment plus admirable de ce qu'après avoir été mort il a triomphé de la mort même, que s'il se fut exempté de la souffrir : que comme il a guéri l'aveuglement par une chose qui devoit l'augmenter, sçavoir, avec de la boue ; de même il a converti à lui tout le monde par la Croix, qui par elle-même l'en devoit plûtôt éloigner & causer du scandale ; que les Evangelistes en marquant dans leur écrits la bassesse des Apôtres, leur timidité & leurs défauts, ont fourni une grande preuve de la vérité de l'histoire Evangelique ; que si Socrate & les autres sages du monde n'ont pû venir à bout d'établir leurs doctrines parmi les hommes, mais y ont même perdu la vie pour en avoir introduit de nouvelles ; on ne peut assez s'étonner que de simples pêcheurs aient soumis à la leur, non seulement les Grecs, mais jusqu'aux nations les plus barbares. Il y fait voir aussi que dans les choses où la sagesse de Dieu éclate & se manifeste, la sagesse humaine ne doit plus avoir de lieu : on avoit autrefois raison de dire, que celui qui avoit créé le monde, & en la maniere qu'il l'avoit créé, devoit être Dieu, c'étoit raisonner selon les loix de la sagesse humaine, de conclure de cette création qu'il avoit une souveraine puissance, & par-là en concevoir en quelque sorte sa Divinité. Maintenant il n'est plus besoin de raisonnemens, mais de foi ; & c'est aussi par la foi &

Analyse de la quatriéme Homélie *p. 23.*

non par la voie de la raison & de la sagesse humaine que les Apôtres ont procedé pour convertir le monde, & par-là ils ont paru plus sages que les sages de la terre; & ont montré qu'il étoit meilleur d'entrer dans la connoissance des choses de Dieu par la foi que par le raisonnement, parce que cette connoissance est au dessus de la portée de l'esprit de l'homme. La constance des Martyrs dans les tourmens, & dans la mort même qu'ils souffroient volontairement pour l'Evangile, fournit encore à saint Chrysostome une preuve de la verité de notre Religion; preuve que les Payens ne pouvoient point alleguer en faveur de la leur, puisque ceux d'entre les sages du paganisme qui sont morts pour cause de Religion, sont morts malgré eux. Il apporte l'exemple de Socrate que l'on obligea de boire de la cigue, & celui de Protagoras & de Theodore qui furent en danger de perdre la vie, parce qu'ils avoient combattu la pluralité des Dieux; c'est pourquoi ce Pere veut que quand il s'agit de convertir les Grecs, c'est-à-dire, les Gentils, nous devons pour captiver leur bienveillance, être prêts non-seulement de faire le bien mais encore de souffrir le mal.

Homél. 5, p. 33.

IV. En expliquant dans la cinquiéme Homélie ces paroles de l'Apôtre: *Entre ceux que Dieu a appellés à la foi, il y en a peu de puissans, & peu de nobles*; saint Chrysostome dit que c'est parce que les grands du monde sont d'ordinaire pleins de faste & d'orgueil, & qu'il n'y a rien de si opposé à la vraie connoissance de Dieu, que l'arrogance & l'attachement aux richesses: car c'est ce qui nous fait estimer les choses présentes, & mépriser les futures, & ce sont les soins des biens du monde qui nous bouchent les oreilles, & nous rendent sourds à la verité. Il dit sur les paroles suivantes: *Dieu a choisi ce qui n'étoit rien, pour detruire ce qu'il y avoit de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui*; que Dieu fait toutes choses dans le dessein d'empêcher que nous ne nous imputions rien à nous mêmes, & que nous lui attribuions tout ce qui se fait de bien; ce n'est pas que Dieu veuille nous ôter tout sujet de nous glorifier, au contraire il nous en donne un plus grand en voulant que nous ne nous glorifiions que dans lui: or celui qui a appris à ne se glorifier que dans le Seigneur ne s'élevera jamais d'orgueil; mais il se comportera toujours avec modestie, & témoignera à Dieu sa reconnoissance. Saint Chrysostome prouve ensuite que les Apôtres n'ayant pu par leurs talens naturels vaincre les Philosophes, il est d'une conséquence nécessaire qu'ils les aient vaincus par le secours de la grace. Il faudroit

même, ajoute ce Pere, qu'ils eussent perdu l'esprit, pour avoir entrepris d'eux-mêmes, & sans s'appuyer sur l'assistance de la grace Divine, un aussi grand ouvrage qu'étoit celui de convertir toute la terre. Un Théodas & un Judas qui avoient assemblé une grande multitude, ayant péri misérablement avec leurs Disciples, cet exemple seul auroit été capable d'imprimer une grande crainte dans l'esprit des Apôtres pour les détourner de ces entreprises extraordinaires, s'ils n'eussent été bien persuadés d'ailleurs que l'on ne pouvoit être victorieux en ces rencontres que par la vertu Divine: il falloit encore pour s'exposer à tant de dangers qu'ils eussent en vûe les biens à venir, & qu'ils fussent bien persuadés que les choses qu'ils annonçoient touchant Jesus-Christ, s'étoient passées en la maniere qu'ils le disoient, autrement ils auroient irrité Dieu contre eux, & attiré sur leurs têtes les foudres du Ciel. Si Jesus Christ n'étoit point ressuscité, quelle raison auroient eu les Apôtres de publier par tout qu'il l'étoit ? C'est, dira-t-on, qu'ils l'aimoient. Mais ils auroient plûtôt eu raison de le haïr, de ce qu'il les auroit trompés, en les tirant de leurs maisons, & en leur faisant abandonner toutes choses sur une fausse espérance dont il les auroit long-tems amusés. Les Juifs donnerent de l'argent aux soldats qui gardoient le sépulcre de Jesus, pour publier que ses Disciples avoient enlevé secretement son corps; si ces mêmes Disciples eussent déclaré publiquement qu'il n'étoit point ressuscité, quels honneurs & quelles recompenses n'eussent-ils point reçus des Juifs. Puis donc que pouvant tirer de si grands avantages en niant que Jesus fût ressuscité, ils ont mieux aimé s'exposer à une infinité d'outrages & de perils en publiant sa résurrection; il faut qu'ils en aient été bien persuadés, qu'ils en aient même été poussés à la publier par une vertu divine, qui est plus puissante que toutes les considerations de la terre. Tout le monde avoit connoissance de la Passion de Jesus-Christ, on l'avoit vu attaché à un gibet, en plein midi, dans une ville capitale, le jour d'une très-grande fête, où les Juifs ne pouvoient se dispenser de se trouver; mais ses Disciples seuls avoient été témoins de sa résurrection. Tous demeurerent d'accord qu'il avoit été enlevé. Comment donc les Apôtres prétendoient-ils pouvoir persuader à toute la terre qu'il étoit ressuscité? Si les soldats malgré les miracles dont ils furent témoins au moment de la résurrection, se resolurent de publier le contraire; par quel moyen les Disciples eussent-ils jamais pû prétendre d'en persuader tout le monde sans le secours des miracles, eux qui n'étoient pas en état de donner seulement une

obole pour corrompre des témoins? Que si l'on dit qu'ils n'ont point fait de miracles, il faut avouer que ç'a été une merveille encore bien plus extraordinaire d'avoir sans ce secours persuadé toute la terre. Une autre marque de la puissance divine dans l'établissement du Christianisme, c'est que les Apôtres avoient pour ennemis dans la prédication de l'Evangile non-seulement les Juifs, mais encore les Romains, qui ne vouloient point que l'on reconnût d'autre Roi que Cesar. D'ailleurs ce qu'ils avoient à dire de Jesus-Christ n'avoit rien de recommandable devant les hommes; il avoit été crucifié, il étoit né d'une femme Juive mariée à un Charpentier. Voilà ce qu'ils prêchoient; cependant ils ont réussi dans leur dessein, & fait pour cela des choses qui étoient au de-là des forces humaines; il est donc indubitable que c'est

* Homél. 6, p. 42.

une grace toute divine qui a operé de si grands effets. Saint Chrysostome continue dans la sixiéme Homélie à donner des preuves de la vérité de notre Religion. Si vous cherchez, dit-il, des signes & des miracles, vous en trouverez encore maintenant: si vous considerez ce grand nombre de prédictions que l'Ecriture rapporte, & si vous faites réflexion sur la conversion de toute la terre, sur la Philosophie Chrétienne des peuples les plus barbares, sur le changement des mœurs des hommes les plus grossiers & les plus sauvages, & sur le progrès admirable de la piété par tout

Matth. 28, 20, 16, 18.

le monde; toutes ces choses avoient été prédites & sont accomplies de même que celles que fit Jesus-Christ sur la durée & la fermeté inébranlable de son Eglise; or elles ne se seroient point

Mat. 24, 14.

accomplies, si ce n'avoient été que des inventions de l'esprit humain. Si Jesus-Christ n'étoit point toujours avec l'Eglise, ainsi qu'il l'a promis, elle n'auroit jamais pû surmonter tous les ennemis qui se sont élevés contre elle, & l'Evangile n'auroit jamais pû s'étendre par toute la terre, comme il a fait. D'ailleurs si nous regardons ceux qui ont écrit contre nous, comme Celse & Bataneot, nous reconnoîtrons assez par cela seul l'antiquité de nos livres saints; car ils n'auroient pas pû vouloir réfuter des écrits qui ne seroient venus qu'après eux; d'ailleurs le consentement de toute la terre qui les a reçus, doit suffire pour en établir la vérité; mais ce consentement n'auroit pas été si unanime d'une extrémité du monde à l'autre, si la grace de l'esprit Divin ne l'eût operé, & l'on auroit bientôt découvert la fourberie des inventeurs de cette nouvelle doctrine. Au reste, toutes les prédictions qui regardent l'établissement de l'Evangile par toute la terre, n'ont pas été faites seulement par les premiers Chrétiens, mais plusieurs siécles auparavant

ravant par les plus anciens Prophétes. C'eſt un fait qui ne ſe peut nier, puiſque les livres qui renferment ces Prophéties ſont encore entre les mains de nos ennemis, & que les Grecs qui en ont été curieux, ont pris ſoin de les traduire en leur langue; comment donc, direz-vous, tous les hommes ne croient-ils pas encore à l'Evangile? Nous n'en devons, dit ſaint Chryſoſtome, attriduer la cauſe qu'à nous-mêmes; car dès le commencement de l'Egliſe les infidéles n'étoient pas attirés à la foi par la ſeule vue des miracles, mais principalement par l'exemple de la bonne vie des Chrétiens: ils en menoient une toute angelique; & ſi nous vivions de même à préſent, nous convertirions bien-tôt toute la terre, ſans le ſecours des miracles. Mais ce n'eſt pas ainſi que nous vivons: nous paſſons notre vie dans les délices, dans l'oiſiveté & dans la licence. Qui de nous a jamais eu ſoif à cauſe de la parole de Dieu? Qui de nous a entrepris de longs voyages pour la prédication de l'Evangile? Qui de nos Docteurs a travaillé des mains pour avoir de quoi nourrir les pauvres? Qui de nous a affronté la mort pour l'établiſſement de la vérité? C'eſt néanmoins ce que faiſoit ſaint Paul & les premiers Prédicateurs de l'Evangile: Juſqu'à cette heure, dit-il, nous ſouffrons la faim, la ſoif, la nudité & les mauvais traitemens, & nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains.

V. En expliquant dans la ſeptiéme Homélie ces paroles de ſaint Paul: Nous prêchons la ſageſſe de Dieu renfermée dans un myſtere, c'eſt-à-dire, dans le myſtere de l'Incarnation, ſaint Chryſoſtome dit qu'on appelle myſtere divin, non ce que nous voyons, mais ce qui eſt l'objet de notre foi. Nous voyons, dit-il, une choſe, & nous en croyons une autre. Car je ne juge pas de ce qui paroît par les yeux du corps, mais par ceux de l'ame. Ainſi quand j'entends nommer le corps de Jeſus-Chriſt, je conçois cela d'une maniere, & l'infidéle le conçoit d'une autre. Il fait voir que la ſageſſe des Philoſophes du ſiecle eſt une folie; que la prudence mondaine a obſcurci en nous & caché à notre eſprit la connoiſſance des choſes de Dieu, en anéantiſſant autant qu'elle a pû la vertu de la Croix de Jeſus-Chriſt: au lieu que la ſageſſe que Dieu nous a révelée par ſon eſprit, nous a découvert des choſes qui étoient inconnues même aux Anges; qu'ainſi notre ſageſſe ſurpaſſe celles des prudens du ſiecle, d'autant que le Saint-Eſprit eſt au-deſſus de Platon; qu'il n'y a que la ſeule puiſſance de Dieu qui ait pû détruire l'idolatrie: rien n'étant ſi puiſſant ni ſi tyrannique parmi les hommes que la coûtume, & rien ne troublant

Analyſe de la ſeptiéme Homélie, &c. p. 49.

tant les eſprits que d'établir quelque choſe de nouveau & d'étranger, quoiqu'utile d'ailleurs; & principalement quand cela regarde le culte divin & la Religion, & que l'on combat des opinions reçues; qu'à l'égard des Gentils le Chriſtianiſme alloit à détruire abſolument tout le culte de leurs Dieux, & tout le fondement de leur Religion: mais qu'à l'égard des Juifs il n'en détruiſoit qu'une partie, ſçavoir, l'obſervation du Sabbat, de la Circonciſion, des Sacrifices ſanglants & autres ordonnances ſemblablables: les Juifs adorant comme nous Dieu qui leur a donné la loi. Saint Chryſoſtome inſiſte beaucoup ſur la difficulté qu'il y a de détruire des anciennes coûtumes, ſur-tout celles qui nous attachent à quelque Religion: & qu'il étoit d'autant plus difficile aux Apôtres d'y réuſſir, s'ils n'euſſent été ſecourus de la vertu divine; qu'ils avoient non-ſeulement à changer une coûtume invéterée dans le monde, mais à faire paſſer ces hommes d'une coûtume qui n'étoit ſujette à aucun danger, à une maniere de vie expoſée à une infinité de maux. En effet quiconque embraſſoit alors la foi, s'expoſoit en même-tems à être proſcrit & chaſſé de ſon pays, à perdre ſes biens, à ſouffrir toute ſorte de maux & d'injures, à être haïs de tous & conſideré comme un ennemi commun, par les étrangers & par ſes proches. Il y avoit encore plus, ſçavoir, la difficulté des préceptes que les Apôtres impoſoient, & qui avoient pour but de rappeller des voluptés à la tempérance; de l'amour de la vie à l'amour de la mort; des plaiſirs de la bonne chere à la ſobriété; de la joie & des ris aux larmes & à la componction du cœur; de l'avarice à la pauvreté & au dépouillement des biens de la terre; de la tranquillité & de l'aſſurance à la crainte & aux périls. Enfin ils éxigeoient une extrême pureté de vie, ſoit dans les paroles, ſoit dans les actions. Cependant ceux à qui ils ont prêché cette doctrine, l'ont reçue avec joie, & pluſieurs même ſont allés au-delà des préceptes les plus difficiles. Qui donc, continue ſaint Chryſoſtome, les auroit pû porter à une telle réſolution, s'ils n'y euſſent été engagés par la vertu de celui qu'on leur prêchoit? Peut-être, me dira-t-on, que les Apôtres ont émû & emporté leurs auditeurs par la grandeur de leurs promeſſes, & qu'ils les ont éblouïs & trompés par l'éclat de leurs paroles. Mais on connoîtra que cela ne ſe peut dire avec raiſon, ſi on remarque que ce qu'ils prêchoient alors, étoient des choſes dures & fâcheuſes, auxquelles ceux qui embraſſoient la foi, étoient expoſés à tous momens; au lieu que les biens qu'on leur promettoit, n'étoient que pour l'avenir, & pour en jouïr après la réſurrection. On ne voit pas pas même que les premiers qui ſe ſont

convertis aient formé des difficultés sur la doctrine qu'on leur prêchoit, ni qu'ils aient demandé des preuves de la réalité des biens qu'on leur promettoit dans l'autre vie: ils ont au contraire donné leur vie pour soutenir la Religion d'un crucifié: & c'est-là la marque d'une vertu vraiment divine, d'avoir persuadé en si peu de tems les hommes qui n'avoient jamais rien ouï de semblable, & de les avoir fait résoudre à s'exposer à des maux présens, pour des biens qui n'étoient qu'en espérance. Qu'on ne dise pas qu'il a été facile aux Apôtres de persuader ce qu'ils ont voulu à une populace insensée & grossiere. Tout le monde sçait que l'Eglise n'étoit pas alors composée de ces sortes de personnes; mais quand il en auroit été ainsi, les Apôtres n'en seroient pas moins dignes d'admiration, d'avoir persuadé aux ignorans & aux plus grossiers, une doctrine que Platon ni ses disciples n'ont pas même pû concevoir; & il y auroit moins lieu de s'étonner, s'ils ne l'eussent persuadée qu'à des gens doctes & sages. S'ils n'eussent commandé que des choses basses & communes, on pourroit avec quelque fondement objecter l'obéissance aveugle de la populace: mais comprenant comme ils faisoient des vérités si grandes & si élevées au-dessus de la portée ordinaire de la nature, il falloit nécessairement que cette populace même fût douée d'une bien sublime intelligence. Saint Chrysostome ajoute que si l'on considere attentivement les miracles & les prédictions de Jesus-Christ, on verra qu'ils se confirment les uns les autres. Car il a dit à ses Disciples de certaines choses de sa personne, d'autres de son Eglise, & d'autres de ce qui devoit arriver dans la suite des siécles; & en disant tout cela il faisoit des miracles, afin que l'événement des choses qu'il avoit prédites, servît à confirmer & ses miracles, & ses prédictions, & ses promesses.

VI. Dans la huitiéme Homélie saint Chrysostome rend raison pourquoi saint Paul appelle charnels les Corinthiens, après leur avoir donné tant de louanges; & dit que c'est parce qu'ils n'étoient encore que novices dans la foi, & qu'ils ne comprenoient pas encore les grandes vérités du Christianisme comme on doit les connoître. Il est vrai qu'ils avoient déja reçu le saint-Esprit; mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne fussent encore charnels dans le sens que nous venons de dire; & rien n'empêche que ceux-là ne le soient aussi qui chassent les Démons, qui ressuscitent les morts, qui prédisent l'avenir, puisqu'il y en a de ce nombre à qui Jesus-Christ dira un jour: *Retirez-vous de moi, je ne vous connois point, vous qui operez l'iniqité.* Dieu n'a-t-il pas ré-

Analyse de la huitiéme Homélie, p. 5.

Matth. 7, 23.

velé l'avenir à Pharaon & à Nabuchodonosor ? N'a-t-il pas operé des merveilles dans Balaam ? Caïphe n'a-t-il pas prophétisé ? C'étoient néanmoins des hommes charnels. Mais ces prodiges dont ils étoient les ministres, ne se faisoient pas pour leur salut, mais plûtôt pour le bien des autres qui en étoient les témoins & même quelquefois pour des indignes. En cela il n'y a rien d'étonnant, puisque selon saint Paul, tout ce qu'il y a au monde, est pour les élus, c'est-à-dire, pour leur salut. N'arrive-t-il pas quelquefois en effet, continue saint Chrysostome, que des Laïques vivent avec piété pendant que les Prêtres menent une vie mauvaise ? Si donc Dieu ne communiquoit ses graces que selon le mérite de ses ministres, ni le Batême, ni le Corps de Jesus-Christ, ni l'oblation des choses saintes ne se feroient jamais avec fruit par le ministere de ces sortes de personnes. Cependant Dieu opere tous les jours ses mysteres par l'entremise des Prêtres les plus indignes, & leur mauvaise vie ne blesse ni ne diminue aucunement la vertu du Batême ; autrement celui qui le recevroit de leurs mains indignes, y recevroit moins de graces. Ce que je dis, afin que les fidéles qui recherchent trop curieusement la vie des Prêtres, ne prennent point un sujet de scandale pour les mysteres qu'ils leur voient célebrer. Car le Prêtre ne met rien du sien dans ces saintes oblations ; tout ce qui s'y fait vient de la vertu divine, & c'est Dieu qui nous initie dans ces sacrés mysteres. Ce Pere remarque encore que saint Paul appelloit charnels les Corinthiens, parce qu'il y avoit entr'eux des jalousies ; & il soutient que c'étoit pour eux un obstacle de parvenir à la connoissance parfaite de la vérité. Car la vie impure, dit-il, est un grand empêchement à la connoissance des sublimes vérités ; & ne permet pas à l'ame de pénétrer les choses de Dieu. Il faut donc, ajoute-t-il, que celui qui veut trouver la vérité, ait l'esprit libre des troubles & des émotions des sens ; & il est certain que quiconque en est parfaitement délivré, le sera aussi de l'erreur, & qu'il arrivera à la connoissance de la vérité. Mais ne vous imaginez pas qu'il suffise pour cela de n'être ni impudique ni avare. Il est nécessaire que celui qui cherche la vérité soit dégagé de toutes sortes de vices. Dans l'explication de ces paroles : *Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jesus-Christ.* Voyez, dit saint Chrysostome, dans quelle vue vous bâtissez : si c'est par vaine gloire ou pour vous faire des Disciples parmi les hommes, ne tenons aucun compte des hérésies ; bâtissons sur le fondement qui est posé, & attachons-nous-y de la même maniere que les bran-

chées sont attachées à la vigne, afin qu'il n'y ait rien d'intermediaire entre J. C. & nous. Efforçons-nous non-seulement de nous unir à lui, mais même de nous y coler, s'il est permis de parler ainsi; puisque si une fois nous en sommes séparés, nous périrons. Mais unissons-nous principalement à lui par nos actions. Il est notre tête, & nous sommes son corps; il est lefondement, & nous sommes l'édifice; il est la vigne, & nous en sommes les branches; il est le pasteur, & nous les brebis. Il est encore vrai de dire que nous sommes son temple, & que c'est lui qui y habite; qu'il est le premier-né, & que nous sommes ses freres; qu'il est la vie, & que nous vivons de lui; qu'il est la résurrection même, & que c'est par lui que nous résuscitons; qu'il est la lumiere, & que nous en sommes éclairés. Tout cela nous marque une unité qui ne souffre pas qu'il y ait entre lui & nous le moindre vuide qui nous en sépare.

Analyse de la neuviéme Homélie p. 73.

VII. Il enseigne dans la neuviéme Homélie que l'homme ne peut accuser Dieu d'injustice, s'il punit les pécheurs par des supplices qui n'auront point de fin. Comblé de bienfaits dès le commencement, l'homme s'est rendu digne par ses péchés des plus grands châtimens, & n'est pas devenu meilleur, soit par les menaces que Dieu lui a faites, soit par les bienfaits; ne mérite-t-il donc pas d'être puni? Adam par un seul péché a introduit la mort dans le monde, & se l'est donnée à lui-même; que n'aurons-nous donc pas à souffrir, nous qui péchons tous les jours? Adam n'avoit ni vû ni ouï aucun Prophéte; & il n'avoit devant ses yeux aucun exemple de personnes qui eussent été punies pour leurs péchés: il devoit donc être moins sur ses gardes, & il étoit plus excusable que nous qui après tant d'exemples de châtimens que Dieu a fait subir aux pécheurs, & après avoir reçu le Saint-Esprit, nous sommes laissés aller, non à un, ou à deux, ou à trois, mais à un nombre infini de péchés. Vous me direz peut-être, ajoute ce Pere, ce sont des hommes qui péchent; mais Dieu est plein de bonté envers eux? Si Dieu est bon, répond-il, & mesericordieux pour pardonner, il est sévere à punir & à se venger, & sa justice vengeresse n'est pas moindre que sa miséricorde. Quand donc vous me venez dire que Dieu est bon, c'est me dire une raison pour laquelle il nous doit châtier plus séverement, en ce que nous péchons contre lui, nonobstant l'extrême bonté qu'il a pour nous. S'il nous avoit commandé des choses insupportables & impossibles, nous pourrions prétexter la difficulté qui se trouve dans l'observation de ses loix; mais si ce qu'il nous commande

eſt très-facile : qu'elle raiſon avons-nous de ne pas l'obſerver ? Vous ne pouvez jeûner, direz-vous, ni garder la virginité ? Vous le pouvez ſi vous voulez, puiſqu'il y en a qui le peuvent ; mais Dieu n'a pas uſé envers nous d'une aſſez grande ſévérité pour nous en faire une loi, & il a laiſſé l'un & l'autre à la diſpoſition de notre volonté & de notre libre arbitre. Mais il vous a commandé de ne point ravir le bien d'autrui, de faire l'aumône, de vivre chaſte dans le mariage, d'éviter l'yvrognerie & la médiſance : quelle excuſe aurez-vous ſi vous n'obſervez point des choſes ſi faciles ? Il finit cette Homélie par une très-belle deſcription du péché & de ſes ſuites, & par celle d'un avare. Il fait voir dans la dixiéme que la ſageſſe du monde eſt une folie devant Dieu, & que l'on ne doit point en ſuivre les maximes, puiſque non-ſeulement elle ne nous ſert de rien pour le ſalut, mais qu'elle y eſt même un obſtacle. Parlant de la fidélité que Dieu exige dans les diſpenſateurs de ſes myſteres, il dit qu'une légitime diſpenſation conſiſte à bien adminiſtrer les choſes qui nous ſont commiſes, à ne pas regarder comme à nous ce qui eſt à notre maître, mais à reconnoître ce qui lui appartient comme étant à lui. Quiconque eſt bien perſuadé de ce ſentiment, ajoute-t-il, ne doit conſidérer les richeſſes que Dieu lui a données, que comme des biens qui lui ſont confiés, & non comme des biens dont il ait la propriété ; & il ne faut pas qu'il les retienne inutilement chez lui, ni ſe les attribuer en propre ; mais il les doit rapporter à celui de qui ſeul il tient tout ce qu'il poſſede. Vous n'avez, dit-il, encore rien qui vous ſoit propre, ni vos biens, ni votre éloquence, ni même votre ame, car elle appartient auſſi au Seigneur. C'eſt pourquoi lorſqu'il faudra un jour la lui rendre, & que la néceſſité vous y obligera, remettez-la volontairement entre ſes mains. Il dit à ceux qui étoient honorés du Sacerdoce, qu'ils ne doivent point tirer vanité d'une dignité qu'ils ne tiennent que de Dieu, & que quand même ils ſeroient dépoſitaires de la pourpre, ils ne devroient point en abuſer, mais la conſerver pour la rendre ſans tâche à celui qui la leur auroit confiée. Il fait la même leçon à ceux qui avoient le don de la parole, & leur dit que comme ils doivent la diſtribuer largement & ſans s'épargner, ils doivent auſſi la regarder comme venant de Dieu & ne point s'enorgueillir. Il dit aux riches que le bien dont ils jouïſſent, n'eſt pas proprement le leur, mais le bien d'autrui ; & que tout ce qu'ils ont, doit être commun avec les autres ſerviteurs de leur maître, ainſi que le ſoleil, la terre & l'air ſont communs à tous les hom-

Homélie dixiéme, p. 80.

mes. Si vous en voulez joüir pour vous seul, ajoute-t-il, vous le perdrez, puisque vous n'en recevrez aucune récompense. Mais si vous les employez aussi à l'usage des autres, ce sera alors que les possedant en commun avec vos freres, ils en seront beaucoup plus à vous, & vous en retirerez une utilité véritable. Il appuie ce conseil de la comparaison de l'estomach, pour qui les mains & la bouche travaillent, mais qui ensuite au lieu de retenir toute la nourriture qu'on lui donne, la distribue aux autres membres du corps.

VIII. En commençant l'onziéme Homélie saint Chrysostome s'étonne de ce que les hommes sont sujets à se juger les uns les autres, vû que cette curiosité indiscrete qui nous porte à connoître ce qui se passe dans les autres, n'est accompagnée d'aucun plaisir, mais seulement de peine & travail. Car quoique pleins d'une infinité de défauts & même très-grossiers, nous examinons avec exactitude les plus petits qui se trouvent dans notre prochain. Pour apporter quelque remede à cette maladie, il donne l'exemple de l'Apôtre, qui non-seulement défend de juger les autres, mais qui n'osoit pas se juger lui-même, persuadé que le fond de sa conscience n'étoit connu que de Dieu seul; & que tout homme qui en juge un autre, usurpe un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu. Il ajoute que ce qui doit encore nous empêcher de juger, c'est l'incertitude de nos jugemens. Il y a, dit-il, deux ou trois choses quiles rendent peu exacts & très incertains; l'une, que quand même nous ne serions coupables d'aucun péché, nous avons besoin d'être éclairés de la lumiere de notre Juge qui seul les peut reprendre dans la derniere exactitude; la seconde, que la plûpart des choses qui se font, nous sont cachées; & la troisiéme, qu'entre les actions qui paroissent bonnes dans les autres, plusieurs ne se font pas avec une droite intention. De quoi nous avisons-nous donc de dire, Celui-ci ou celui-là n'a fait aucun péché; celui-ci est meilleur que celui là? Ce Pere dit aussi beaucoup de choses dans cette Homélie contre l'amour desordonné de l'argent: toutefois il ne veut pas, lorsque l'on entreprend de corriger les avares, on leur dise d'abord que les richesses sont mauvaises, mais plutôt que par de saintes raisons tirées des trésors de la philosophie chrétienne, on modere doucement leur cupidité, au lieu de les effrayer par les menaces de l'enfer; car ceux, dit-il, qui sont malades de cette furieuse passion, ne sont pas capables de supporter d'abord des discours si forts. Il releve dans la douziéme Homélie l'humilité & la prudence de S. Paul, qui

Homélie onziéme, *p.* 87.

voulant corriger les Pasteurs de l'Eglise de Corinthe, prend en quelque maniere leurs fautes sur lui. Il y fait voir aussi par les paroles & par la conduite de cet Apôtre, que soit dans le ministere de la Prédication Evangélique, soit dans toute autre chose, on ne doit point rechercher les louanges des hommes, mais se contenter d'avoir Dieu pour témoin, & l'admirateur des bonnes œuvres que l'on fait. Il dit que la source de tous les maux vient de ce que l'on ne juge souvent du bien & du mal que par opinion. A l'égard des choses qui sont véritablement mauvaises, on ne craint point Dieu, mais les hommes; & lorsqu'il s'agit de celles qui sont véritablement bonnes, comme souvent elles ne paroissent pas telles aux yeux de tous, nous les négligeons sans examiner ce qu'elles sont en effet, & nous nous en rapportons aveuglément à l'opinion des hommes. D'où il arrive que suivant aussi à l'aveugle cette coûtume du monde, nous nous portons aux choses que le monde estime bonnes, comme si elles l'étoient en effet, quoiqu'elles ne le soient qu'en apparence; de sorte que nous manquons en toute maniere. Pour secouer ce joug, concevons en nous-mêmes des sentimens plus élevés que ceux du vulgaire; examinons bien la véritable nature des choses; à l'égard de celles qui sont mauvaises, accoûtumons-nous à ne point craindre les hommes, mais seulement cet œil du Seigneur qui n'est jamais fermé; & dans nos bonnes œuvres ne cherchons point d'autre récompense que celle qui nous vient de sa main favorable. Saint Chrysostome invective sur-tout contre les coûtumes abusives qui avoient lieu dans les solemnités des nôces, & aux jours de la naissance des enfans, disant qu'il n'est point surprenant que ces sortes de superstitions aient lieu chez les payens, mais qu'on ne peut sans verser des larmes les voir réduites en pratique chez des chrétiens qui adorent la Croix & qui sont participans des secrets mysteres; qu'au lieu de faire un signe sur le front de ces enfans avec de la boue, comme c'étoit l'usage, il ne leur faut imposer autre chose que le signe de la Croix pour servir de préservatifs contre toutes sortes de dangers. Saint Chrysostome voulant faire voir dans la treiziéme Homélie que saint Paul en disant aux Corinthiens : *Soyez mes imitateurs comme je le suis de J. C.* ne leur demandoit rien qui fût au-dessus de leurs forces, le prouve en montrant que cet Apôtre qui n'étoit qu'un homme, avoit néanmoins été imitateur de Jesus-Christ; & à cet effet il donne un précis des travaux qu'il avoit soufferts pour l'Evangile & de ses vertus. Il ajoûte que l'on n'en demande pas tant des chrétiens, &

Homélie treiziéme, *p.* 108.

& que sans être exposé, comme saint Paul aux persécutions des Tyrans, ils peuvent, comme lui, traiter rudement leur corps, & le soumettre à l'obéissance qu'il doit à l'esprit, & vivre dans la temperance à laquelle cet Apôtre exhorte les riches dans son Epître à Timothée. Ce n'est pas, dit-il, qu'il y ait du péché à posseder de grands biens, mais seulement d'en mal user & de n'en pas donner aux pauvres. Les richesses sont bonnes en elles-mêmes : car Dieu n'a rien fait que de bon ; mais il faut que ceux qui les possedent ne se laissent pas assujettir à leur tyrannie, & qu'ils s'en servent pour soulager leur prochain dans sa pauvreté. Il parle encore contre l'avarice dans la quatorziéme Homélie, & la regarde comme le plus grand supplice dont l'homme puisse être tourmenté. Celui, dit-il, qui désire des richesses après en avoir beaucoup amassé, n'en est pas plus touché que s'il n'avoit encore rien ; & plus il accroît ses biens, plus il accroît aussi ses peines. Voici ce qu'il enseigne dans la quinziéme Homélie sur l'obligation où l'on est de restituer le bien qu'on a pris, ou qu'on possede injustement. Celui qui a recueilli la succession d'un bien mal acquis, quoiqu'il n'ait point de part à l'injustice, possede néanmoins le bien d'autrui. Il est vrai que c'est un autre qui a ravi ce bien ; mais c'est lui qui le possede : c'est un autre qui l'a volé ; mais c'est lui qui en jouït. Les loix civiles mêmes ont pourvû à ce désordre, & veulent que sans s'arrêter à celui qui a pris un bien injustement on s'adresse à ceux qui le possedent : si donc vous sçavez qui sont ceux auxquels l'injustice a été faite, rendez-leur ce bien mal acquis, & faites ce que fit Zachée avec une largesse abondante. Que si vous ne le sçavez pas, je vous enseignerai ici un autre moyen & ne vous priverai pas de tout remede : distribuez tout ce bien-là aux pauvres, & vous guérirez ainsi votre mal. Ce Pere rappelle les détenteurs du bien d'autrui au jugement dernier où ils ne pourront corrompre le souverain Juge comme ils corrompent les Juges d'aujourd'hui. Il dit même que Dieu dès maintenant condamne leur injustice : car il voit tout ce qui se passe, & se trouve près de ceux qu'on maltraite injustement, encore qu'ils ne pensent pas à l'appeller à leur secours. Que l'affligé soit indigne ou non de la protection de Dieu, comme l'injustice & l'oppression ne lui peuvent plaire, il en sera toujours le vengeur. Saint Chrysostome exhorte les Chrétiens en général à vivre en ce monde dans une sainte joie, disant que tout le tems de la vie présente nous doit être comme un jour de fête à cause des grands biens que nous y avons reçus. Le Fils

1. *Tim.* 6, 9.

Homélie quatorze, *p.* 117.

Homélie quinziéme, *p.* 124.

de Dieu s'y est fait homme pour l'amour de nous : il nous a tirés de la mort éternelle, & appellés à son royaume. Comment donc ne pas nous réjouïr pendant toute notre vie pour de si grands biens ? Que personne donc ne s'attriste pour la pauvreté, pour les maladies, ni pour les autres maux de cette vie ; mais passons-la dans une joie sainte, comme un tems de fête. C'est dans cette vue que saint Paul disoit aux Philippiens : *Réjouïssez-vous sans cesse en notre Seigneur, je le dis encore une fois, réjouissez-vous.*

Philip. 4, 4.

Analyse de la seiziéme Homélie, *p.* 134.

IX. Une des raisons qu'il rend dans la seiziéme Homélie de la défense que fait l'Apôtre aux Corinthiens d'appeller leurs freres en jugement devant les infidéles, c'est qu'il est absurde de prendre un ennemi pour arbitre & pour juge entre deux amis. Il y fait voir que c'est en effet un péché d'avoir des procès les uns contre les autres ; & que celui qui ne peut souffrir l'injure que son frere lui a faite, n'est pas non plus exempt de péché. Il répond à ceux qui se plaignoient de la dureté du précepte que nous fait l'Apôtre de souffrir les injustices & les injures plutôt que de plaider : Si c'étoit un mal de souffrir un injure, Dieu ne nous l'auroit pas commandé : car il ne commande jamais le mal. N'est-il pas le Dieu de la gloire ? Ce n'est donc pas qu'il veuille que nous tombions dans l'opprobre & le dommage ; mais il veut concilier les choses opposées, & nous faire passer à la gloire par les souffrances. Si ceux qui pardonnent les offenses qu'on leur a faites, obtiennent de Dieu le pardon de leurs fautes ; que n'obtiendront point de lui ceux qui non contens de pardonner, font même du bien à ceux qui les ont offensés ? C'est une seconde raison que S. Chrysostome apporte pour nous engager à supporter avec constance les injures, & à prier même en faveur de ceux de qui nous les aurons reçues. Dans la dix-septiéme il traite principalement de la résurrection, en remarquant que quoique saint Paul attribue au Pere seul celle de Jesus-Christ, nous ne devons pas moins croire que Jesus-Christ s'est ressuscité lui-même par sa propre vertu, comme on le voit par differens endroits de l'Ecriture. Il appuie la foi de la résurrection générale sur le grand nombre de choses que Dieu a faites pour l'homme, & qu'il n'auroit pas faites, sans doute, s'il avoit voulu le réduire au néant. Il avoit même voulu dès le commencement rendre l'homme immortel ; mais l'homme ne l'a pas voulu, & il n'a point perséveré dans sa dignité, l'ayant perdue par le péché. Il étoit toutefois en son pouvoir de ne pas pécher, autrement ce seroit en vain que Dieu nous avertiroit dans ses Ecritures de ne pas pécher. C'est la remarque de ce Pere dans la dix-huitiéme Homélie. En y expli-

Homélie dix-septiéme, *p.*

Joan. 2, 19.
Joan. 10, 18.
Act. 1, 3.
Joan. 5, 15.

Homélie dix-huitiéme, *p.* 151.

quant ces paroles de l'Apôtre : *Vous avez été achetés d'un grand prix, &c.* il fait remarquer la grandeur du bienfait de la rédemption, & de combien de crimes elle nous a délivrés. Mais il fait remarquer en même-tems que les péchés que l'on commet depuis que l'on a participé aux saints Mysteres sont plus considérables que ceux que l'on commettoit auparavant. Sur ces autres paroles du même Apôtre : *Si une femme fidéle a un mari qui soit infidele, lequel consente de demeurer avec elle, qu'elle ne se sépare point d'avec lui*, qui font le sujet de l'Homélie dix-neuvieme, saint Chrysostome remarque que saint Paul ne parle pas de ceux qui ne sont point encore mariés, mais seulement de ceux qui le sont déja : car cet Apôtre ne dit pas, si elle veut se marier à un infidéle, mais si elle a un mari qui soit infidéle. Ainsi ce Pere ne doutoit pas que le sentiment de saint Paul ne fût qu'on ne se doit point marier avec des gens de differente Religion. Il insiste fort sur l'exécution de ce précepte de saint Paul aux personnes mariées, dont l'infraction est la source de grands désordres : *Ne vous refusez point l'un à l'autre le devoir, si ce n'est d'un consentement mutuel pour un tems, afin de vous exercer à l'oraison.* En expliquant celles qui suivent : *Avez vous été appellé à la foi étant esclave*, &c ? il fait voir qu'il n'y a de vraie servitude que celle du péché, qu'un esclave devient libre, même en demeurant esclave, s'il est délivré des passions & des maladies de l'ame ; qu'au contraire une personne libre devient esclave, quand elle s'assujettit à un homme pour le servir dans un ministere de péché, comme lorsque c'est pour la débauche, pour l'avarice ou pour quelque violence ; que quand les maîtres ne commandent rien à leurs serviteurs qui déplaise à Dieu, ils sont obligés de leur obéir ; mais qu'ils n'y sont plus obligés lorsqu'ils leur commandent des choses qui sont contre sa loi. Il cite le Livre qu'il avoit fait sur la Virginité, & dit qu'une Vierge qui s'abandonne au soin des choses du monde, bien loin d'être une véritable Vierge, n'est pas seulement devant Dieu dans le rang des honnêtes femmes. En effet l'Apôtre marquant la difference entre la Vierge & celle qui ne l'est point, n'allegue ni l'usage du mariage ni la continence, & ne définit ces deux états que par s'occuper des soins du monde & ne s'en pas occuper.

Homélie dix-neuviéme, p. 158.

X. Il fait voir dans la vingtiéme Homélie que saint Paul en disant qu'il n'y a pour nous qu'un seul Dieu qui est le Pere, n'a pas prétendu que le Fils ne fût pas Dieu, puisqu'aussi-tôt il dit qu'il n'y a aussi qu'un seul Seigneur, qui est J. C. par qui toutes

Analyse de la vingtiéme Homélie, p. 168.

choses ont été faites, & par qui nous ne sommes tous qu'un seul, c'est-à-dire, par qui nous avons été créés & faits fidéles; & que
Psal. 109. 1. c'est la coutume de l'Ecriture de donner les noms de Seigneur
Psal. 44, 8. Rom. 9, 5. & de Dieu, tantôt au Pere, tantôt au Fils. Mais l'Apôtre se proportionnant à cet endroit à la foiblesse de ses auditeurs, n'a pas donné au Fils le nom de Dieu, & n'a pas même nommé le Saint-Esprit, de peur que les Idolâtres à qui il parloit ne crussent qu'il admettoit aussi plusieurs Dieux. Mais ailleurs & dans la même Epître il joint ensemble le Pere, le Fils & le saint-Esprit, comme ils le sont aussi dans la formule du Batême, où nous recevons des graces qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de nous donner. Il
Homélie 21, pag. 179. emploie une partie de la vingt-uniéme Homélie à louer la prudence, la sagesse & la modération de saint Paul; & l'autre partie à combattre la dureté des riches, & à les exhorter à l'aumône: il veut qu'en imitant la modération de cet Apôtre nous ne fassions rien qui puisse être une occasion de chûte aux foibles. Ne m'allez pas dire, dit ce Pere, Ceci ou cela n'est pas défendu, ou bien est permis, lorsque c'est une chose qui scandalise les autres; car quand Jesus-Christ lui-même le permettroit, si vous voyez que quelqu'un en fût scandalisé, abstenez-vous-en, & n'usez pas de la permission qui vous est donnée; c'est ainsi qu'en a agi saint Paul en ne prenant rien des fidéles, quoique le Seigneur l'eût permis aux Apôtres. Il dit aûx riches: Vous donnez à votre ventre tout ce qu'il demande. Vous passez tout le jour à table, & vous vous imaginez que Dieu ne vous punira pas d'user si mal de ses dons? Cependant vous traitez les pauvres avec la derniere rigueur, est ce que vous ne craignez point le jugement épouvantable de Dieu? Si quelquefois les pauvres feignent des miseres qu'ils ne souffrent pas, c'est votre dureté & votre inhumanité qui les y obligent, & qui les contraignent de faire tous ces faux personnages pour vous attendrir, voyant que de vous-mêmes vous ne vous laissez point toucher aux sentimens de misericorde. En effet, comme ils connoissent qu'après avoir passé les jours entiers à prier, à supplier, à pleurer, à se lamenter, ils n'ont pas seulement trouvé de quoi satisfaire aux plus pressantes necessités de la vie, ils ont été comme contrains de se servir de ces inventions extraordinaires qui ne tournent pas tant à leur honte qu'à la vôtre, puisqu'il faut que vous ayez le cœur bien dur, pour n'être pas attendris à la vûe d'une si extrême nécessité, à laquelle votre inhumanité les reduit; car si nous nous laissions fléchir plus facilement à la misericorde, les pauvres ne seroient pas réduits à recou-

rir à des moyens si étranges. S. Chrysostome raconte que quelques-uns en étoient venus jusqu'au point de crever les yeux à leurs enfans encore jeunes, pour s'attirer par-là de quoi s'empêcher de mourir de faim; que d'autres voyant qu'ils n'obtenoient rien par leurs cris & par leurs prieres, mangeoient les cuirs des vieux souliers, ou s'enfonçoient des clous dans la tête, pour toucher les passans par un spectacle si extraordinaire. Après quoi il fait ressouvenir ses auditeurs que c'est chez eux que les fidéles ont commencé à porter le nom de Chrétien, & qu'autrefois on y étoit si miséricordieux, que non-seulement on soulageoit les pauvres de la Ville, mais encore ceux des pays étrangers. Vous donneriez, ajoute-t-il, jusqu'à votre ame à des baladins & à des bouffons, & vous ne voudriez pas donner la moindre partie de vos biens à Jesus-Christ qui est affamé dans les pauvres; & si quelquefois vous leur donnez la moindre chose, vous vous imaginez être quitte de tout ce que vous devez à la charité: ne sachant pas que la vraie aumône ne consiste pas simplement à donner, mais à le faire avec largesse suivant que le dit le Prophéte. Je rougis de honte, dit encore ce Pere, quand je vois tant de riches qui ont chez eux des lits d'argent, qui se font suivre par des serviteurs tout chamarés d'or, qui paroissent avec un équipage si magnifique, & qui cependant font les gueux quand il s'agit de donner aux pauvres; que veulent-ils dire lorsqu'ils nous objectent que l'Eglise à un commun? Croient-ils donc que leurs péchés seront effacés, si l'Eglise donne l'aumône; & que c'est pour eux une excuse légitime de ne la pas donner parce que l'Eglise la donne? Quoi donc, parce que les Prêtres prient, vous serez dispensés de prier? Et il vous sera permis d'être toujours yvres parce que les autres jeûnent? Ne sçavez-vous pas que Dieu a fait le commandement de donner l'aumône, plûtôt en faveur de ceux qui donnent que de ceux qui reçoivent? Les Prêtres du Seigneur vous sont-ils suspects? Faites l'aumône vous-même. Ce que nous vous disons sur ce sujet n'est pas afin que vous nous rendiez les dispensateurs de vos aumônes, mais afin que vous la fassiez vous-mêmes.

S. Chrysostome dit dans la vingt-deuxiéme Homélie que quelques pécheurs que nous soyons nous, ne devons jamais desesperer en faisant réflexion que saint Paul qui avoit été un blasphémateur, & qui avoit persécuté l'Eglise est néanmoins parvenu au comble de la vertu; & il se sert de cet exemple pour combattre ceux qui établissoient la nécessité du destin, & pour montrer que si nous voulons, nous pouvons passer du vice à la vertu. Il enseigne dans la vingt-troisiéme que la foi sans les œuvres ne suffit

Homélie 22, p. 171.

Homélie 23, p. 200.

point pour le salut; que la manne qui tomboit dans le desert étoit la figure du corps de J.C. que nous mangeons à l'autel, & l'eau qui sortit du rocher, la figure du sang de J. C. que nous bûvons; que toutes les marques d'amour que Dieu donna aux Israélites ne leur servirent de rien, parce qu'ils ne lui rendirent pas amour pour amour; que les supplices dont Dieu les punit n'étoient que temporels, mais que ceux dont Dieu nous punira seront éternels; que cette vie est le tems de faire pénitence; que celle que l'on fera en l'autre est inutile; qu'en vain nous prions Dieu de nous pardonner nos fautes, si nous ne nous pardonnons pas à nous-mêmes en continuant de vivre dans l'attachement aux créatures; qu'il n'y a point de vraie sécurité en cette vie, & que nous ne serons point affermis solidement dans la vertu jusqu'à ce que nous soyons arrivés au port tranquille de l'éternité; qu'ainsi il y a toujours lieu de craindre de tomber. Dans le commencement de la vingt-quatriéme ce Pere traite des tentations, & dit qu'elles sont toutes insurmontables sans le secours de Dieu, qui nous donne la force de les supporter, & qui nous en délivre heureusement. Ensuite il parle de l'Eucharistie qu'il appelle le calice terrible & redoutable, disant en termes exprès que ce qui est dans ce calice, est le même sang qui a coulé du côté de Jesus, percé sur la Croix, & dont nous sommes participans. Il dit que l'Apôtre le nomme le Calice de bénédiction, parce que le tenant entre nos mains avec des transports d'admiration, nous l'honorons par des Hymnes & des Cantiques, & lui rendons d'infinies actions de graces; non-seulement de ce qu'il a répandu pour nous ce même sang afin de nous retirer de l'erreur, mais aussi de ce qu'il a daigné nous en faire part dans l'Eucharistie. En cela Jesus-Christ nous témoigne le soin qu'il prend de notre salut, & l'ardeur de son amour pour nous, établissant dans son propre sang un sacrifice nouveau à la place des sacrifices anciens. Saint Paul suivant la remarque de saint Chrysostome, dit que le pain que nous rompons, est la communion, & non la participation du corps de Jesus-Christ: voulant exprimer par le mot de communion quelque chose de plus fort que les liaisons ordinaires, & marquer une très-troite union des fidéles avec Jesus Christ. Mais en nous unissant parfaitement à lui dans l'Eucharistie, nous devons aussi nous unir entre nous, comme tirant tous la vie d'un même corps, qui est celui de Jesus-Christ. C'est ce que l'on remarquoit dans les premiers Chrétiens, dont l'Ecriture dit, qu'ils n'étoient tous ensemble qu'un cœur & qu'une ame. Saint Chrysostome veut que pour participer à ce terrible & redoutable sacrifice nous soyons

Homélie 24, p. 211.

animés d'un esprit de paix, & d'une ardente charité ; que nous en approchions avec un tremblement mêlé de confiance & avec pureté, & que nous nous disions à nous-mêmes, lorsqu'on nous présente le corps de Jesus-Christ : C'est ce corps qui fait que je ne suis plus terre & poussiere, & que je ne suis plus captif, mais libre. C'est ce corps qui me donne l'esperance d'entrer un jour dans le Ciel, de joüir de tous les biens qui s'y trouvent, d'obtenir la vie éternelle, d'être élevé à l'état des Anges, & d'être admis à la compagnie de Jesus-Christ. La mort n'a pû détruire ce corps par les clous dont il a été percé, ni par les coups dont il a été meurtri. Le Soleil voyant ce corps attaché à une Croix, en a détourné ses rayons & s'est obscurci ; ce corps en mourant a fait déchirer le voile du Temple, fendre les pierres & trembler la terre ; c'est ce corps tout ensanglanté, qui ayant été ouvert du fer d'une lance, en a fait rejaillir deux vives sources, l'une de sang, & l'autre d'eau, qui ont répandu le salut par tout l'univers. Autrefois les Mages ont témoigné de la révérence pour ce corps, lors même qu'il n'étoit que couché sur une crêche & dans une étable ; ce n'est plus sur une crêche que nous le voyons, mais sur un Autel ; ce n'est plus entre les bras d'une femme, c'est entre les mains du Prêtre & sous les aîles du Saint-Esprit, qui descend sur les oblations sacrées avec une grande abondance de graces : or nous ne voyons pas seulement ce même corps que virent les Mages ; nous en connoissons la vertu. Témoignons donc encore beaucoup plus de révérence pour ce corps, que ces Rois barbares n'en firent paroître, de peur qu'en nous en approchant d'une maniere indigne, nous n'amassions sur nos têtes des charbons de feu. Ce que je ne dis pas, ajoute S. Chrysostome, pour vous détourner de vous en approcher ; mais afin que vous ne vous en approchiez point avec indiscrétion & témerité; car de même que ceux qui s'en approchent sans discernement courent un très-grand danger ; de même aussi ceux qui ne participent point à cette table Mystique, sont menacés de faim & de mort : cette sainte nourriture étant la force de notre ame, le lien de notre union avec Dieu, le fondement de notre confiance en lui, notre esperance, notre salut, & notre vie. Il dit encore que si nous sortons de ce monde après la participation de ce Sacrement, nous entrerons avec une grande confiance dans le sanctuaire du Ciel, comme étant revetus d'armes d'or, qui nous rendent invulnerables à nos ennemis.

XI. L'Homélie vingt-cinquiéme traite de l'obligation de ne Homélie 25, pag. 229.

rien faire qui puisse porter préjudice au salut du prochain. Saint Chrysostome y enseigne que la souveraine perfection consiste à s'occuper dans les choses qui regardent le bien commun, & que suivant saint Paul rien ne nous rend si fort imitateurs de Jesus-Christ, que de prendre soin de notre prochain. Quand vous jeûneriez, dit-il, quand vous coucheriez sur la dure, quand vous passeriez toute votre vie dans les larmes; vous ne feriez rien en cela qui fût considerable, si en même tems vous n'étiez utile à personne; parce qu'il n'y a point de véritable vertu, ni rien de grand quand ce que l'on fait n'est pas joint au bien du prochain. On en voit la preuve dans le Serviteur qui rendit tout entier à son maître le talent qu'il avoit reçu de lui, & qui fut néanmoins sévérement puni, parce qu'il ne l'avoit point fait multiplier. Ce Pere prouve la même chose par l'exemple de Moyse, qui ne fit rien de si grand dans les prodiges qu'il opéra, que d'interceder auprès de Dieu pour ses freres, jusqu'à s'offrir d'être effacé pour eux du livre de vie. Il allegue aussi les exemples de David, d'Abraham & de saint Paul: & dit qu'il n'y a que des ames grandes & généreuses comme celle de cet Apôtre, qui veuillent bien souffrir elles seules la misere, pour procurer le bonheur des autres. Il y avoit des Hérétiques qui pour montrer que le Fils est moindre que le Pere, se servoient de ces paroles de saint Paul: *L'homme est le chef de la femme, & Dieu est le chef de Jesus-Christ*; prétendant que comme l'homme est superieur à la femme, le Pere est aussi superieur au Fils. S. Chrysostome leur répond dans l'Homélie vingt-sixiéme que l'on ne doit pas presser les comparaisons qui se font entre Dieu & nous; & que quand on dit quelque chose de bas de Jesus-Christ, on doit l'entendre non de la divinité, mais de son humanité; il y prend à la lettre ce que dit le même Apôtre des femmes qui prophétisoient, ne doutant point que dans le commencement de l'Eglise, il n'y en ait eu d'honorées du don de prophétie, comme les filles de Philippe le Diacre, & plusieurs autres depuis. Il dit que c'est avec grande raison que la femme est soumise à son mari, non-seulement parce que l'égalité fait naître d'ordinaire la contention; mais aussi à cause que ç'a été la femme qui a trompé le premier homme; & qu'au lieu de lui servir d'aide suivant l'intention du Créateur, elle ne lui servit que de piége pour le perdre & toute sa race avec lui. Il enseigne que le mari & la femme sont dans l'obligation mutuelle de s'édifier dans le mariage, en s'efforçant l'un & l'autre d'être le premier à donner le bon exemple; qu'il est indigne à un homme

Homélie 26, p. 227.

me de maltraiter son épouse ; qu'il doit au contraire étant homme & d'un sexe plus fort, compatir à ses foiblesses, & travailler de tous ses efforts pour la corriger si elle a des défauts : il rapporte l'exemple de Socrate, qui ayant une femme écervelée, sujette au vin, très-fâcheuse, répondit un jour à ceux qui lui demandoient pour quoi il la gardoit; que c'étoit afin d'avoir toujours dans sa maison une leçon vivante & un exercice continuel de patience, afin d'apprendre en la souffrant, à être doux & modéré envers les autres. Le peuple témoigna par ses cris qu'il admiroit l'action de ce Philosophe; mais saint Chrysostome au lieu de se réjouïr de ces acclamations, dit : Je ne puis m'empêcher de fondre en larmes quand je vois des payens plus sages que nous, nous qui devrions imiter les vertus des Anges, ou plûtôt qui sommes obligés d'imiter Dieu même dans sa douceur.

Analyse des Homélies 27, & 28, p. 240 & 250.

XII. Dans les deux Homélies suivantes, saint Chrysostome à l'occasion du souper que les premiers fidéles avoient coutume de faire tous ensemble avant la célébration du mystere de l'Eucharistie, en mémoire du souper que Jesus-Christ fit avec ses Disciples lorsqu'il institua ce Sacrement, traite de l'excellence du Sacrifice de la Messe, de la vénération qu'on lui doit & des dispositions avec lesquelles on doit s'approcher de la Communion. C'est encore aujourd'hui J. C. dit-il, qui opére & distribue les choses saintes, comme il le fit dans la premiere Céne. Quiconque boit indignement ce calice sera coupable de l'effusion du sang du Seigneur, parce qu'il répand ce même sang, & que ce qu'il fait en communiant est plûtôt un meurtre qu'un sacrifice. Les Apôtres après avoir communié à la sacrée table du Seigneur, s'occuperent à la priere, & à chanter de saints Cantiques; ils passerent une partie de la nuit à veiller auprès de leur Maître & à écouter ses divins enseignemens. Trois mille personnes après avoir été converties à la premiere prédication de saint Pierre, & avoir reçu l'Eucharistie, persevererent dans la priere & dans la Doctrine de Jesus-Christ; & non dans la bonne chere. Pour vous, dit saint Chrysostome à ses auditeurs, il est bien vrai que vous jeûnez avant que de communier, afin que vous parroissiez en quelque maniere dignes de recevoir la communion ; mais après l'avoir reçue, dans le tems auquel votre sobriété devroit éclater davantage, vous perdez misérablement tout le bien que vous avez acquis : je ne dis pas qu'il faille jeûner après avoir communié ; mais je vous exhorte seulement à ne pas manger avec excès, & à ne pas vous livrer aux autres dérangemens qui sont les suites de la bonne chere.

Qui que vous soyez, dit-il encore, qui vous approchez de la communion, purifiez vos mains, châtiez votre langue & vos levres, qui servent comme de vestibule pour recevoir Jesus-Christ quand il entre en vous; portez votre pensée de cette table sensible qui est devant vous, à cette autre table où le Seigneur étoit autrefois assis avec ses Apôtres; ou plûtôt reconnoissez que tout cela nous est encore present: c'est ici un tems de priere, & non de bonne chere; il est vrai que dans tous les autres tems nous devrions être sobres, mais nous y sommes encore bien plus obligés les jours de fête, qui ne sont institués que pour effacer nos péchés, & non pour en commettre de nouveaux. Saint Chrysostome se plaint de ce que la plûpart ne s'approchoient pas tant de l'Eucharistie, parce qu'ils s'y étoient bien préparés par la correction & l'expiation de leurs fautes, que par la coutume & la rencontre des fêtes, dans lesquelles ils voyoient les autres s'en approcher. Mais ce n'est pas là, dit-il, ce que demande l'Apôtre; car il ne connoît qu'un tems qui soit propre pour la Communion, qui est celui auquel notre conscience est pure; autrement ce ne seroit pas faire le discernement que l'on doit du Corps du Seigneur, ni examiner avec l'exactitude nécessaire quel est celui qui est offert, quel est celui qui se donne lui-même à nous, & qui sont ceux auxquels il se donne. Ce Pere enseigne que de ne pas donner de son bien aux pauvres, est un sujet suffisant de nous éloignerde la sainte Table; à plus forte raison le crime de ceux qui ravissent le bien d'autrui, doit-il empêcher d'y participer.

Analyse de la vingt-neuviéme Homélie, p. 257.

XIII. Les dons spirituels que l'on recevoit alors dans le Batême, c'est-à-dire, celui des langues, de prophétie, des miracles & autres semblables, sont la matiere de la vingt-neuviéme Homélie. Saint Chrysostome y dit conformément à la Doctrine de saint Paul, que chacun doit se contenter du don & du talent qu'il a reçu de Dieu, sans s'inquiéter pourquoi il l'a reçu, & n'en a pas reçu d'autre; car sçachant, ajoute-t-il, que le Saint-Esprit vous a fait cette grace, à cause du soin qu'il a de vous, soyez persuadés que c'est par cette même raison & pour votre propre bien, qu'il ne vous communique ses dons que par mesure. Il infere de ces paroles de saint Paul: *C'est un seul & même esprit qui opere toutes ces choses, distribuant à chacun ces dons selon qu'il lui plaît*, que le saint Esprit est Dieu. Les ennemis de sa Divinité répondoient que le Saint-Esprit n'étoit pas la cause principale dans la distribution de ses dons, mais qu'il agissoit par le mouvement de Dieu; mais saint Chrysostome fait voir qu'en cela

ils alloient directement contre les paroles de l'Apôtre qui assûre que le Saint-Esprit distribue ses dons *selon qu'il lui plaît*. Il allegue plusieurs autres endroits de l'Ecriture qui attribuent au saint-Esprit la même puissance qu'au Pere & au Fils. Il montre dans la trentiéme Homélie par la comparaison du corps humain avec l'Eglise, qui est le corps mystique de Jesus-Christ, qu'il doit y avoir divers dons & diverses opérations; & que comme le corps est un, quoique composé de plusieurs membres, l'Eglise ne fait avec Jesus-Christ qu'un même corps mystique, composé aussi de plusieurs membres. Puis donc, dit-il, dans la trente-uniéme, que le corps ne consiste que dans l'assemblage de plusieurs membres, nous devons faire en sorte qu'il y en ait plusieurs dans le corps de l'Eglise; car si plusieurs viennent à en être retranchés, ceux qui y restent en souffriroient une blessure mortelle; c'est pourquoi l'Eglise ne demande pas seulement que ses membres ne se divisent point entre eux, mais encore qu'ils s'unissent très-étroitement ensemble. Ne me dites pas, Ce n'est qu'un homme du commun, & de la lie du peuple; mais considerez plûtôt que c'est un des membres de ce corps qui contient & forme toute l'Eglise; & comme le moindre des membres de notre corps contribue aussi bien que l'œil, qui est un des plus excellens, à l'integrité de tout notre corps; ainsi le moindre des fidéles ne fait pas moins qu'un autre plus considerable dans la formation du corps de l'Eglise. L'essence d'un corps ne consiste pas à avoir des membres plus nobles les uns que les autres, mais simplement à être composé de plusieurs membres qui soient differens. Sur ces paroles de saint Paul: *Si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent aussi*, saint Chrysostome dit que l'Apôtre exige ici trois choses des membres de l'Eglise. La premiere, de ne se point séparer les uns des autres, mais de se tenir très-unis entre eux. La seconde, de prendre soin les uns des autres. La troisiéme, de considerer tout ce qui arrive aux autres membres, comme nous étant commun. Il remarque qu'il n'y a rien qui soit plus capable de diviser les fidéles, que l'envie, qu'il appelle le fléau des membres de Jesus-Christ; néanmoins il ne défend pas une louable émulation pour imiter le prochain dans le bien & dans la vertu; & dit qu'un envieux se prend moins à celui qui est vertueux, qu'à Dieu même qui est la source des graces spirituelles, & qui les a données à celui qui est l'objet de l'envie. Il ajoute que l'envieux ne peut avoir aucune entrée dans le Royaume du Ciel, & que dès ce monde même il est malheureux; les vers ne rongeant pas si fort le bois, que

Joan. 5, 21.
Joan. 3, 8.
1. Cor. 2. 11.
Homélie 30, *p. 268.*

Homélie 31 *p. 277.*

la fievre de l'envie qui consume jusqu'à la mouelle des os de
Homélie 32, p. 285. l'envieux. L'éloge que saint Paul fait de la charité dans la suite de son Epître, donne lieu aussi à saint Chrysostome d'en faire voir la nécessité, & les avantages. Il dit que Dieu a établi la loi de l'aumône, afin de lier d'affection & de sentiment ceux qui donnent avec ceux qui reçoivent. En effet, il auroit bien pû nourrir les pauvres sans l'assistance des riches; mais il a ordonné aux riches de nourrir les pauvres, afin de nous embrazer tous les uns pour les autres des flammes d'un saint amour. Ce Pere ajoute, que si la charité étoit répandue par tout, il ne seroit plus besoin de loix, ni de Juges, ni d'aucuns reglemens pour maintenir la société civile; que personne ne feroit jamais d'injure à un autre; qu'on ne verroit plus ni meurtres, ni guerres, ni séditions, ni vols dans le monde; que tous les vices en seroient bannis; qu'il n'y auroit, ni pauvreté, ni une trop grande abondance; & que les hommes jouïroient de ce qu'il y a de bon dans ces deux états; sçavoir, de la commodité que l'on tire des richesses, & de l'exemption des sollicitudes de la vie, qui naissent de la pauvreté: un plus grand avantage encore, c'est que nous nous aimerions tous; car il n'y a point de joie plus solide que celle qu'on trouve dans cet amour, ni qui remplisse l'ame de tant de douceur. Il y a toujours quelque peine dans les autres vertus, comme dans le jeûne, la tempérance, les veilles; mais la charité est accompagnée d'un plaisir, qui n'est mêlé d'aucune amertume: cette vertu est comme une abeille industrieuse qui ramassant tout ce qu'il y a de bien en toutes choses, en fait un trésor dans l'ame de celui qui aime sincerement son prochain; en sorte que quand il seroit esclave, cette charité lui rend sa servitude plus chere & plus agréable que la liberté: comme elle sçait changer la nature des choses, elle rend faciles & legers les travaux les plus rudes, & nous fait trouver la vertu facile & le vice amer; elle adoucit les plus grandes peines, étant certain que les larmes & les sentimens de tristesse qui procedent de la charité sont plus doux & plus agréables que les ris & les joies du monde. Pourquoi donc, direz-vous, cette Egyptienne qui aimoit Joseph, a-t-elle voulu le couvrir de confusion? C'est, répond saint Chrysostome, qu'elle l'aimoit d'un amour diabolique; ce n'est point de cet amour que Joseph étoit animé, mais de cette charité que saint Paul
Homél. 33, p. 299. recommande, comme on le voit par la suite de son histoire.

Homél. 34, p. 309. XIV. Dans les trente-troisiéme & trente-quatriéme Homélies, S. Chrysostome ne fait qu'étendre ce que saint Paul a dit des ad-

mirables qualités de la charité, mettant dans son discours divers exemples des saints personnages qui ont excellé en cette vertu. Il préfére dans la trente-cinquiéme le don de prophétie au don des langues, parce que tous n'entendent pas celui qui parle plusieurs langues, mais ceux-là seulement à qui il est donné de Dieu de les entendre; au lieu que celui qui prophétise édifie toute l'Eglise à qui il communique ses révélations; comme cela se pratiquoit du tems des Apôtres. Dans la trente-sixiéme, il enseigne que tous ces dons ne nous sont accordés que pour nous édifier les uns les autres; de sorte que celui qui ne s'en serviroit pas selon le dessein de Dieu, ne les recevroit qu'à sa condamnation. Il y fait un paralelle de l'Eglise primitive, avec celle de son tems, témoignant qu'elle étoit déchue de sa premiere beauté & de son ancienne splendeur, non-seulement par rapport aux miracles, mais par rapport à la piété & à la vertu. Alors, dit-il, l'Eglise étoit ornée d'un nombre de saintes veuves & de vierges consacrées à Dieu; au lieu qu'à présent elle n'en a que très-peu, & encore ce peu en a-t-il plûtôt l'apparence que la sainteté. Autrefois les maisons des Chrétiens étoient comme autant d'Eglises, au lieu qu'à présent ils usent des Eglises encore plus mal que de leurs maisons. Car au moins gardent ils dans leurs maisons quelque ordre & quelque discipline; mais on ne voit souvent dans les Eglises que du tumulte, de la confusion, & quelquefois même des éclats de rire; & cela, ajoute saint Chrysostome ne se fait qu'ici, c'est-à-dire, à Antioche; car ailleurs il n'est pas permis de s'entretenir dans l'Eglise avec ses proches, ni même avec un ami qui viendroit de loin: l'Eglise n'est pas un lieu public pour y traiter des affaires du monde; c'est la retraite des Anges, le palais de Dieu & le Ciel même. Si vous en doutez, regardez cette table, & considerez à quel usage elle est destinée. Représentez-vous quel est celui qui doit y descendre. Révérez & admirez par avance un si auguste appareil. Ce nous est une chose bien douce, direz-vous, d'entretenir nos amis. Je ne vous le défends pas; mais pourvû que ce soit ou dans votre maison, ou dans les places publiques; l'Eglise n'est pas un lieu d'entretien, mais de doctrine. Il déclame contre les femmes qui y venoient habillées d'une maniere aussi immodeste que les femmes perdues, & qui par là y attiroient un grand nombre de gens debauchés. Il soutient dans la trente-septiéme qu'il y a plus d'avantage & de repos à combattre les passions qu'à les satisfaire, & en donne pour preuve l'experience. En effet, celui dont la cupidité n'a point

Homél. 35. p. 320.

Homél. 36, p. 332.

Homél. 37, p. 341.

de bornes, souffre de plus violentes secousses en son ame, que la mer la plus agitée ; le tempérant au contraire combattant sans cesse avec avantage ses mauvais desirs, goûte un plaisir très-doux dans sa victoire & dans le calme de sa bonne conscience. Dans la trente-huitiéme Homélie il combat les Manichéens, & fait
Homél. 38, p. 349. voir que ces paroles de saint Paul : *Jesus-Christ est mort pour nos péchés*, qu'ils alleguoient en leur faveur, faisoient contre eux, puisqu'elles ne signifient pas, comme ils le vouloient, que Jesus-Christ avoit été dans le péché, & qu'il s'en étoit délivré en ressuscitant, mais au contraire qu'il étoit mort pour nos péchés, ce qui prouve qu'il étoit lui-même exempt de péché. Il y enseigne encore qu'aucun des pécheurs ne doit desesperer, mais que nul de ceux qui vivent dans la piété, ne doit aussi présumer : que le juste donc se conserve dans la retenue & dans la crainte & que le pécheur s'anime à la vigilance & au travail. Dès que David se laissa aller au relâchement d'une vie molle, il tomba dans le péché ; mais quand il s'anima d'un nouvel esprit de componction & de pénitence, il reprit incontinent le chemin de sa
Homél. 39, p. 362. premiere vertu. Il fait voir dans la trente-neuviéme la connexion qu'il y a entre la Résurrection de Jesus-Christ & celle de tous les hommes, disant qu'en vain Jesus-Christ auroit pris une chair s'il ne devoit pas la ressusciter, & qu'on ne pourroit pas l'appeller premices de ceux qui sont morts, s'il n'étoit ressuscité, & si ceux dont il est les premices ne ressuscitent aussi. D'ailleurs si Jesus-Christ n'est point ressuscité, il n'a pas été mis à mort, & n'a pas effacé nos péchés; & par une suite nécessaire nous perirons tous. Il parle dans cette Homélie d'une grande sécheresse qui faisoit apprehender aux habitans d'Antioche qu'elle ne fût suivie d'une famine : tous étoient saisis de frayeur à l'attente d'une mort prochaine, & il n'y avoit que Dieu dont on esperât du sécours : on faisoit des prieres, & on demandoit à Dieu d'être délivré du fléau dont on étoit ménacé ; sa misericorde se laissa fléchir, & contre toute apparence il vint une pluie abondante qui causa autant de joie aux habitans de cette Ville, que si on les eût retirés des portes de la mort ; mais tandis que tout le monde étoit en fête, on remarqua un des plus riches de la Ville qui se promenoit tout triste & tout abbatu ; plusieurs lui en ayant demandé le sujet, la violence de son affliction ne lui permit pas de la cacher. J'ai, dit-il, un nombre infini de mesures de blé, & je ne sçai plus qu'en faire ; ennemi commun des hommes & plus cruel que les bêtes féroces, il eut souhaité pour ajouter quelque chose aux grands biens qu'il avoit

déja, que les autres fussent morts de faim. Saint Chrysostome ne feint point de dire qu'un homme comme celui-là auroit mérité d'être lapidé pour une telle réponse, parce que celui qui ne cherche qu'à augmenter le prix du blé, est, selon Salomon, un objet d'exécration pour le peuple. Ce Pere en prend occasion d'invectiver contre l'avarice & contre l'intempérance

XV. Après avoir rapporté dans l'Homélie quarantiéme, comment les Marcionites entendoient ces paroles de saint Paul : *Que feront ceux qui sont batisés pour les morts, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent point?* Et les cérémonies ridicules qu'ils faisoient lorsqu'un Cathécunene étoit mort sans Batême; il enseigne que l'Apôtre ne veut dire autre chose par ces paroles, sinon que nous ne recevons le Batême que dans la croyance que ce corps qui est batisé, ressuscitera après sa mort; & pour rendre sensible cette explication, il nous fait remarquer que le Batême ne nous est administré qu'après que, suivant le commandement de l'Eglise, nous avons témoigné de vive voix, croire la résurrection des morts. Il combat dans la quarante-uniéme Homélie certains hérétiques qui disoient que le corps qui meurt n'est pas le même que celui qui ressuscitera. L'argument dont il se sert, est tout simple : Si ce n'est pas le même corps, dit-il, où est donc la résurrection? Jesus-Christ n'aura donc pas ressuscité le même corps qui fut attaché sur la Croix? Pourquoi donc voulant prouver à ses Disciples que c'étoit absolument le même, leur montre-t-il les plaies qu'il y avoit reçues, les cicatrices & les marques des clous? N'avoit-il pas dit aux Juifs en parlant de son corps : Détruisez ce Temple, & dans trois jours je le rébâtirai? Il enseigne dans la même Homélie que l'on ne doit point s'affliger avec excès de la mort de ses proches, ni de ses amis; car ou ils ont bien vécu, ou ils ont mal vécu; s'ils ont bien vécu, leur sort n'est pas à plaindre; s'ils ont mal vécu, c'est un bien que la mort les ait empêché de faire plus de mal. Secourons donc les morts, ajoute-t-il, non par nos larmes, mais par nos prieres, par nos supplications, par nos oblations & par nos aumônes; car ce n'est pas sans raison qu'on a institué ces choses; ce n'est pas en vain que nous faisons mémoire des morts dans la célébration des Mysteres, & que nous prions pour leur soulagement cet Agneau qui y est offert, lequel a porté & effacé les péchés du monde; & ce n'est pas sans raison que celui qui assiste devant l'Autel, dit tout haut durant qu'on célébre ces vénérables Mysteres : *C'est pour tous ceux qui dorment en Jesus-Christ, &*

Homél. 40, p. 378.

Homél. 41, p. 386.

pour ceux qui célébrent leur mémoire. Nos cérémonies ne ſont pas des jeux de théatre, à Dieu ne plaiſe, tout s'y fait par l'ordre du Saint-Eſprit. Si le ſacrifice que Job offroit pour ſes enfans, ſervoit à l'expiation de leurs fautes; peut-on douter que le Sacrifice que nous offrons pour les morts, ne leur procure quelque conſolation; puiſque nous voyons ſouvent que Dieu gratifie les uns en faveur des autres? On peut remarquer dans les Homélies ſuivantes, qu'il eſt de la piété & du devoir d'un Chrétien de ne pas ſe donner plus d'affaires, que les néceſſités de la nature & de la vie n'en demandent; Jeſus-Chriſt voulant même que nous nous en délivrions lorſqu'il nous dit: *Ne vous inquiétéz point, & ne ſoyez point en peine comment vous trouverez de quoi manger & de quoi vous couvrir*; que ce ne ſont point les Chrétiens foibles & lâches qui irritent le démon; qu'ainſi lorſque nous voyons un juſte ſouffrir beaucoup de maux, nous ne devons point nous en étonner, & qu'il faudroit plûtôt être ſurpris ſi le démon le laiſſoit en repos; que c'étoit la coutume des fidéles de laver leurs mains avant la priere; mais que l'on doit auſſi l'accompagner de l'aumône; qu'il ſeroit même bon que nous ayons chez nous une bourſe auprès du lieu où nous avons coutume de prier, afin que toutes les fois que nous y entrerons pour faire oraiſon, nous y mettions quelque aumône, n'étant pas moins convenable de placer auprès de notre lit ce dépôt pour les pauvres, que le livre des Evangiles; que les artiſans mêmes devroient preſénter à Dieu quelque portion du prix de leurs marchandiſes & de leurs travaux; & que ceux qui ont des fonds de terre & des revenus, & ceux qui reçoivent les tributs légitimes doivent auſſi ſuivre cettre regle; qu'à l'égard des uſuriers & des gens de guerre, & autres qui exercent des concuſſions, ou qui font leurs profits de miſeres d'autrui, Dieu ne veut rien recevoir d'un bien acquis de la ſorte; que dans la correction fraternelle il ne faut point agir avec trop de rigueur, mais mêler de douceur les réprimandes que l'on fait à ceux qui s'éloignent du chemin de la vertu.

Homél 42, p. 394.

Homél. 43, p. 399.

Homél. 44, p. 406.

§. II.

Des Homélies ſur la ſeconde aux Corinthiens.

Elles ont été faites à Antioche.

I. CE fut auſſi à Antioche que ſaint Chryſoſtome fit ſes trente Homélies ſur la ſeconde Epître aux Corinthiens. Cela paroît par la vingt-ſixiéme, dans laquelle il parle de Conſtantinople comme n'y étant pas. Ceux, dit-il, qui ſont revêtus de la Pourpre Royale, ne dédaignent pas de ſe proſterner devant les tombeaux

tombeaux des saints Martyrs & de les baiser. Ils humilient le faste de leur royauté pour prendre la posture de supplians ; & conjurent ces saints serviteurs de Jesus-Christ d'être leurs protecteurs auprès de Dieu : celui qui est couronné du diadême emploie d'instantes prieres envers un faiseur de tentes, & envers un pêcheur, les prenant pour ses patrons, & ses défenseurs auprès de la Majesté Divine. C'est ce qui se voit non-seulement à Rome, mais encore à Constantinople, où le fils du grand Constantin a cru lui faire beaucoup d'honneur de lui donner la sépulture dans le vestibule de l'Eglise du Pêcheur, c'est-à-dire, de l'Apôtre saint Pierre. Il faut ajouter que ces Homélies ont aussi la politesse que Photius remarque dans tous les écrits que ce Pere a composés étant à Antioche. Elles ont cependant moins de feu que les Homélies sur la premiere aux Corinthiens, parce que saint Chrysostome s'y est conformé au stile de cette seconde Epître, où l'Apôtre voyant que les Corinthiens s'étoient soumis à ses ordres, en retranchant de leurs assemblées l'incestueux qui étoit parmi eux, leur écrit avec beaucoup plus de douceur que dans la premiere.

Homél. 26.

II. Cet Apôtre avoit promis aux Corinthiens de les aller voir dans peu de tems, afin que ceux d'entre eux qui étoient coupables, n'attendissent pas davantage à corriger leurs désordres; mais n'ayant pû exécuter sa promesse, il crut devoir leur en rendre raison, & leur promettre une seconde fois de les venir voir & les assurer de son amitié. C'est ce qui fait le sujet d'une partie de la premiere Homélie de saint Chrysostome. Il y dit en expliquant ces paroles de l'Apôtre : *Dieu nous console dans tous nos maux* ; que cela n'arrive pas une ou deux fois, mais toujours : car Dieu ne console pas dans un moment pour abandonner dans un autre, il console toujours. Ne nous laissons donc point abbattre, ajoute ce Pere, & ne nous affligeons point avec excès quand il nous arrive quelque mal & quelque disgrace ; puisque cela nous apprend que c'est par le moyen des calamités que nous communiquons avec Jesus-Christ, que nous effaçons nos péchés, & que nous remportons des avantages considérables ; car on ne doit rien estimer de facheux que de tomber dans la disgrace de Dieu. Il rapporte l'exemple de saint Paul & d'Abraham qui étoient toujours remplis de joie au milieu des adversités de cette vie ; & presse beaucoup sur la patience de Job, qu'il dit avoir égalé celle non d'un Martyr, mais de six cens Martyrs, ayant été éprouvé par une infinité d'endroits, dans ses richesses,

Homélie sur l'Epître aux Corinthiens. p. 417.

dans ses enfans, dans son corps, dans sa femme, dans ses amis, dans ses ennemis, dans ses serviteurs, par la faim, par les songes, par les douleurs, par la puanteur. Mais il admire beaucoup plus Job, lorsque dépouillé de tous ses biens, il en rendoit graces à Dieu, que lorsqu'il tenoit sa porte ouverte à tous les pauvres. Il enseigne dans la seconde Homélie que ce n'est pas par la foi seule
Homél. 2, p. 427. mais encore par les souffrances que l'on parvient au salut, & releve l'humilité de saint Paul qui ayant infiniment plus souffert que les Corinthiens, veut bien leur dire qu'ayant eu part aux souffrances, ils auront aussi part comme lui à la consolation: & de ce qu'il veut bien témoigner de la confiance dans les prieres qu'ils faisoient pour lui. Il s'étend sur l'efficacité de la priere, sur-tout lorsqu'elle est faite en commun, & sur l'utilité & la néceffité des actions de graces. Si en publiant, dit-il, les bienfaits que nous avons reçus des hommes, nous les portons à nous en faire de nouveaux, à plus forte raison la reconnoissance que nous témoignerons à Dieu de ses graces, aura-t-elle beaucoup de force pour attirer de plus en plus ses faveurs sur nous. Que si non contens de remercier les hommes qui nous ont fait du bien, nous engageons encore les autres à se joindre à nous pour leur en rendre tous ensemble de plus solemnelles actions de graces; ne devons-nous pas travailler avec encore plus de soin à obliger les autres de remercier aussi Dieu pour nous des graces qu'il nous aura faites? Il dit que saint Paul en usoit ainsi, & que nous devons à son exemple conjurer avec instance les gens de bien, de remercier Dieu pour nous, & de nous rendre mutuellement les mêmes offices les uns aux autres. C'est-là proprement, continue-t-il, la fonction des Prêtres, comme étant la plus noble & la plus excellente. Quand donc nous nous adressons à Dieu, nous lui rendons premierement graces pour tous les hommes, des biens qu'il nous fait en commun. Car encore que ces biens nous soient communs, nous en profitons aussi chacun en notre particulier: ainsi nous ne devons pas moins rendre graces à Dieu en commun pour les biens que nous recevons en particulier; qu'en particulier, pour ceux que nous recevons en commun. En effet quoique ce ne soit pas pour nous seuls que Dieu a allumé le Soleil, mais généralement pour tous les hommes, nous ne laissons pas néanmoins d'en tirer pour nous seuls autant d'avantages que tous les hommes ensemble en reçoivent, puisque nous voyons & ressentons nous seuls les mêmes effets qu'il communique à toute la terre: de sorte que nous devons rendre nous seuls autant d'actions de graces que toutes

les autres créatures ensemble. Saint Chrysostome prouve par les lettres de saint Paul que dès le commencement ç'a été l'usage dans l'Eglise de prier & de rendre graces pour tous les hommes: & ajoute que c'est pour cette raison que les Loix de l'Eglise ordonnent que nous priïons en général, non-seulement pour les fideles, mais aussi pour les Catéchumenes, afin que nous ne les rejettions pas comme des étrangers. Il rapporte à cet effet les prieres qui se faisoient dans l'Eglise pour les Catéchumenes, & que nous rapporterons ailleurs comme faisant partie de l'ancienne Liturgie, dans laquelle ce Pere dit aussi que l'on prioit publiquement pour les Evêques, pour les Prêtres, pour les Rois, pour les Empereurs, pour la tranquillité de la terre & de la mer, Homélie 3,
pour la tempérie de l'air, enfin pour tout l'univers. La troisiéme p. 441.
Homélie est employée à relever la modestie de saint Paul qui ne s'attribuoit rien du succès de ses prédications, mais qui rapportoit tout à Dieu, disant aux Corinthiens que c'étoit Dieu qui les confirmoit & les affermissoit en Jesus-Christ. Sur ces paroles: *C'est Dieu qui nous à oints de son onction, & marqués de son sceau:* il dit que Dieu en nous donnant son Saint-Esprit, nous a fait Prophêtes, Prêtres & Rois: car on oignoit ces trois sortes de personnes. Mais les fideles possedent non une seule, mais toutes ces trois dignités ensemble. En effet nous sommes destinés à la jouïssance d'un royaume; nous sommes faits Prêtres en offrant à Dieu nos propres corps comme une hostie vivante; & nous devenons Prophêtes en ce que les choses que l'œil n'a point vues, & que l'oreille n'a point entendues, nous sont manifestées dans l'Eglise. On peut dire encore que nous sommes faits Rois, lorsque nous commandons à nos passions: & cette maniere de regner est même plus excellente que de porter le Diadême. Pour rendre cette vérité sensible, il fait le parallele d'Abraham prêt à immoler son fils, avec tous les Rois & les Princes de la terre, & soutient que la victoire qu'il remporta sur toutes les pensées qui le détournoient de ce sacrifice, est infiniment plus éclatante que celle que ces Princes ont remportée sur leurs ennemis. Saint Chrysostome cite ici la version Syriaque. A l'occasion de l'indulgence dont saint Paul usa envers l'incestueux de Corinthe, saint Chrysostome enseigne qu'on doit regler la pénitence non pas seulement selon la nature des crimes, mais aussi selon la disposition du cœur des pécheurs. J'en ai connu plusieurs qui disent qu'ils pleurent leurs péchés; néanmoins ils ne font rien de grand ni de considérable pour Dieu. Il est vrai qu'ils jeûnent &

qu'ils portent des habits rudes & grossiers ; mais ils sont toujours plus ardens pour le bien que ne sont les gens de trafic ; ils sont plus embrazés de colere que des bêtes féroces ; ils prennent plus de plaisir à médire, que les autres n'en ont à être loués. Ce ne sont pas là des sentimens de pénitence : ce n'est que l'ombre & le masque de la pénitence. Le Prophête en parlant des habitans de Ninive, dit que Dieu ayant vû qu'ils s'étoient convertis de leur mauvaise vie, se repentit des maux dont il les avoit menacés. Il ne dit pas : Dieu ayant vû qu'ils avoient jeûné & qu'ils s'étoient couverts de cilices & de cendres. Ce n'est pas qu'il faille s'abstenir du jeûne ; mais il faut faire encore quelque chose de mieux, sçavoir s'abstenir de toute sorte de vices. Ce Pere ajoute en parlant des motifs de contrition que l'on doit avoir : Quand vous avez péché, pleurez ; non point par l'appréhension des peines que vous méritez de souffrir, car c'est peu de chose ; mais parce que vous avez offensé votre Seigneur qui est si bon, qui vous aime si tendrement & qui désire si fort votre salut, qu'il a livré pour cela son propre fils. Pleurez donc, & ne cessez jamais de gémir ; car la vraie confession de nos fautes ne s'accorde pas avec la disposition d'être aujourd'hui gai, demain triste, & après demain encore gai ; mais il faut persévérer constamment dans la contrition de votre cœur. Les moyens que saint Chrysostome propose pour effacer les péchés, sont l'humilité, la confession, le pardon des injures, l'action de graces dans l'adversité, les œuvres de miséricorde, une priere fervente, & la protection à ceux à qui l'on a fait quelque injure.

Homélie 5, p. 465.

III. Il remarque dans la cinquiéme Homélie que l'Evangile ne perd rien de sa vertu, parce qu'il y a quelques-uns de ceux à qui il a été prêché, qui périssent ; de même que le miel conserve toujours sa douceur, quoiqu'il soit amer à un malade ; que c'est le comble de la vertu du Chrétien d'attribuer tout à Dieu ; d'être persuadé que nul bien ne vient de nous, de ne rien faire pour notre propre gloire, & de n'avoir jamais en vûe que la volonté de Dieu ; que quelques secrettes que soient nos mauvaises pensées, elles sont toutes connues de Dieu ; que lors qu'étant appliqué à la priere, il s'éleve dans notre esprit quelque autre pensée, nous devons à l'imitation d'Abraham qui ne permit ni à ses serviteurs ni à quelque autre personne que ce fût de monter avec lui sur la montagne pour y offrir son sacrifice, dire à ces sortes de pensées : Demeurez-là jusqu'à ce que je revienne après avoir adoré Dieu ; de ne nous souvenir jamais dans la priere des péchés d'autrui, &

bien moins encore d'en demander à Dieu vengeance. Car si vous vous adressez à Dieu, dit ce Pere, pour obtenir la rémission de vos péchés, avec quel front lui parlerez-vous de punitions? Il auroit fallu plutôt commencer par prier Dieu en faveur de vos ennemis, afin de pouvoir ensuite interceder avec confiance pour vous-mêmes. Il allegue des exemples de cette conduite dans les trois jeunes hommes de Babilone, qui au lieu de faire des imprécations contre Nabuchodonosor, ne pensoient au milieu de la fournaise qu'à implorer la miséricorde de Dieu; & celui de Joseph, qui quoique vendu par ses freres ne dit pas même contre eux une parole dure. Dans la sixiéme Homélie il parle de la vertu qu'a le Batême d'effacer tous les péchés précedens, & de sanctifier l'ame. Il y parle aussi contre les discours deshonnêtes, & dit que pour en sçavoir le mal, il n'y a qu'à remarquer combien ceux qui les écoutent en ont de honte & de confusion. Il ajoute dans la septiéme Homélie, que comme l'amour impur nous est occasionné par les compagnies, par les flateries, & par l'oisiveté, le moyen de nous en garantir est d'éviter toutes ces sortes d'occasions, étant certain que plusieurs ont cessé d'aimer lorsqu'ils ont cessé de voir. Délivrez-vous donc de ces sortes de passions par des occupations qui vous en puissent distraire l'esprit, & l'appliquer à d'autres choses qu'à l'objet qui vous a frappés; sçavoir, par la lecture, par le soin des affaires nécessaires, par les services que vous rendez à votre prochain, par l'assistance que vous donnerez à ceux qui sont opprimés, par la priere, par la méditation de l'avenir. Servez-vous de tous ces liens pour arrêter votre esprit, & par ce moyen vous ne guérirez pas seulement les plaies d'une passion nouvellement née, mais vous déracinerez même de votre ame vos plus anciennes habitudes. Mais le remede le plus souverain pour vous guérir de ce mal, c'est la crainte de Dieu, le souvenir de l'enfer, & le désir du royaume du ciel. Il prouve dans la même Homélie que le Saint-Esprit est égal au Pere en dignité. Dans la huitiéme il fait voir contre les Marcionites qu'ils n'avoient aucune raison de s'autoriser de ces paroles de saint Paul: *Le Dieu de ce siécle a aveuglé les esprits des infideles*, pour établir un mauvais principe. Car quoique l'Apôtre appelle en cet endroit le démon, *Dieu de ce siécle*, ce n'est point qu'il le crût Dieu, mais seulement à cause du pouvoir qu'il exerce sur tous les amateurs du monde, Dieu lui donnant ce pouvoir en punition de leurs péchés; c'est par la même raison, dit ce Pere, que l'Ecriture donne à Mammone ou à l'argent le nom de *Seigneur*, & au ventre celui

Homélie 6. p. 473.

Homélie 7. p. 479.

Homélie 8. p. 492.

de *Dieu*, non qu'il le ſoit en effet, mais à cauſe de la foibleſſe de ceux qui en ſont gouvernés. Il dit un mot de l'établiſſement de l'Evangile par toute la terre, & fait voir qu'il n'y a eu que Dieu qui ait pû donner aux Apôtres le don de perſuader aux Gentils, que ceux qu'ils adoroient comme Dieux, ne l'étoient point en effet, & d'adorer le Crucifié dont ils n'avoient pas vû les miracles.

Homélie 9, p. 497. IV. Il continue dans la neuviéme à parler de la puiſſance de Dieu, & dit que ſi nous ne faiſons point le mal auquel les tentations nous portent, c'eſt un effet de la puiſſance & de la grace de Dieu, & qu'en cela même les tentations ſont avantageuſes, puiſqu'elles font connoître & le pouvoir de Dieu, & l'abondance de ſa grace. Il remarque que ſaint Paul s'attribuant le même eſprit de foi, dont le Prophête David étoit animé, c'eſt une preuve que les deux teſtamens ſont auſſi d'un même eſprit. Il regarde comme impies ces paroles dont quelques Chrétiens ſe ſervoient: *Accordez-moi le jour d'aujourd'hui, & prenez celui de demain*, & dit qu'il ne ſeroit pas ſurprenant d'entendre parler ainſi des payens; mais que ce langage n'eſt pas tolérable dans des hommes qui ont de la foi & l'eſpérance de l'immortalité. Ils diſoient, Qui eſt venu de l'autre monde pour nous apprendre ce qui s'y paſſe? Aucun homme, répond ſaint Chryſoſtome, mais Dieu même vous l'a appris. Si vous ne croyez point les choſes de l'autre vie, parce que vous ne les voyez pas; vous ne croirez pas non plus l'exiſtence d'un Dieu, puiſqu'il n'eſt pas viſible à vos yeux. Il en prouve l'exiſtence par les créatures viſibles & par l'ordre qui éclate dans toutes les choſes créées. Il prouve encore contre les infidéles le jugement futur, & emploie à cet effet divers raiſonnemens qu'il avoit déja touchés ailleurs, en particulier celui que l'on tire de la juſtice & de l'équité de Dieu, qui ne récompenſant pas toujours la vertu en cette vie, & n'y puniſſant pas le vice dans ſa rigueur, ne peut ſe diſpenſer de le faire dans une autre vie. Il appuie ce qu'il dit ſur cette matiere, du conſentement des Poëtes & des Philoſophes Grecs & barbares.

Homél. 10, p. 505. Il dit dans la dixiéme que nous devons nous réjouïr aux approches de la mort, puiſque ce ſera le tems de paſſer à cette région céleſte, où nous jouïrons d'une félicité eternelle; que ce que dit l'Apôtre du déſir que nous avons d'être dépouillés de ce qu'il y a de mortel dans notre corps, en ſorte qu'il ſoit abſorbé par la vie, eſt une preuve que nous reſſuſciterons dans le même corps, mais qui deviendra immortel par la vie de l'ame qui s'y réunira; que dans l'autre vie tous les ſentimens de compaſſion que la nature nous donne en celle-ci, ſeront

entierement éteints ; en sorte qu'il ne restera aux peres qui jouïront de la béatitude, aucuns sentimens de tendresse pour le malheur de leurs enfans, & qu'il en sera de même des enfans à l'égard de leurs peres ; tous étant remplis d'un mouvement d'indignation contre leurs parens, conforme à celui que Dieu sera paroître alors par la rigueur de ses chatimens.

V. Il montre dans l'onziéme que tout est devenu nouveau depuis que J. C. nous a réconciliés avec son Pere. En effet au lieu de la Jerusalem terrestre, nous en avons une céleste ; au lieu d'un temple visible nous en avons un spirituel ; au lieu de tables de pierres, nous en avons de chair ; le Batême a pris la place de la Circoncision ; le corps du Seigneur celle de la manne ; la Croix a pris la place de la verge de Moyse & d'Aaron ; au lieu de la terre promise aux Juifs, on nous promet le royaume du Ciel ; au lieu de six cens Prêtres nous n'avons qu'un Pontife, & un Agneau spirituel pour un agneau sans raison. Il releve la dignité des Apôtres & de leurs successeurs dans l'Episcopat, disant que c'est Dieu même qui exhorte & qui parle par leur bouche. Dans la douziéme & dans la treiziéme il traite de l'utilité de l'aumône & de toutes les actions de vertu qui ont Dieu pour fin ; & fait voir dans l'une & dans l'autre que les pauvres sont en ce monde plus heureux que les riches, & ont plus qu'eux d'espérance de salut. Il enseigne dans la quatorziéme que c'est le propre d'une bonté bien reglée de ne point flater les pécheurs, de peur de les enfler d'orgueil, mais de travailler à les humilier par la crainte. Tenez, dit-il, dans les liens celui qui aura commis quelque crime, jusqu'à ce qu'il ait appaisé la colere de Dieu, & qu'il se le soit rendu favorable. Car si les ministres de Dieu le lient, Dieu ne le liera pas lui-même ; au lieu que si on ne le tient pas lié, il demeurera irrévocablement dans les liens de Dieu, que nul effort ne peut briser. L'Apôtre dit : *Si nous nous condamnions nous-mêmes, nous ne serions pas condamnés*. Il ne faut donc pas accuser de trop de rigueur cette conduite, mais plutôt reconnoître que c'est une maniere très-douce, très-favorable & très-souveraine pour guérir le pécheur, & lui procurer le salut. Mais n'a-t-il pas fait, me direz-vous, une assez longue pénitence ? Et combien de tems y a-t-il qu'il l'a fait ? Un an ou deux, ou trois, si vous le voulez. Mais ce n'est pas la durée du tems de la pénitence que je demande ; je cherche la correction & le changement du cœur. Montrez-moi donc que les pécheurs soient véritablement touchés de componction, qu'ils soient effectivement changés, & nous serons bien-tôt d'ac-

Homél. 11, p. 512.

Homél. 12, p. 520.

Homél. 13, p. 530.

Homél. 14, p. 537.

1. Cor. 11, 31.

cord. Mais ſans cela la longueur du tems & la durée de la pénitence ne leur aura ſervi de rien. Ainſi le vrai terme que vous devez vous propoſer pour la délivrance du pénitent, eſt le profit qu'il a fait dans ſa pénitence. Si nous ſuivons cette conduite dans le ſoin que nous prenons de la guériſon de nos péchés & de ceux des autres ſans regarder la gloire ou la honte devant les hommes, ſans conſiderer autre choſe que la peine & la confuſion de l'autre vie, & par deſſus tout l'offenſe de Dieu & la rigueur de ſa colere, nous n'appliquerons point trop légerement les remedes de la pénitence; & ce ſera le moyen de conduire les pécheurs à une ſanté parfaite & ſolide, & d'obtenir un jour les biens éternels. Saint Chryſoſtome montre dans la quinziéme Homélie qu'il n'y a que celui qui pleure pour ſes péchés, qui tire du profit de ſa douleur, & que toute autre triſteſſe, ſur-tout pour des pertes temporelles, eſt dangereuſe. Il y fait un parallele entre le gouvernement temporel & le ſpirituel, & fait voir que celui-ci eſt autant au-deſſus de celui-là, que le ciel eſt élevé au-deſſus de la terre. En effet le but principal du gouvernement ſpirituel n'eſt pas de venger & de châtier des crimes déja commis, mais plutôt d'empêcher que l'on n'en commette à l'avenir. Que ſi l'on en a déja commis quelqu'un, ſon deſſein n'eſt pas d'exterminer le pécheur, mais ſeulement le péché. Au reſte il n'a nul égard à toutes les choſes du monde, & n'agit uniquement que pour le ciel; en ſorte que ce n'eſt pas un empire de Maître & de Souverain, mais un gouvernement de Pere, qui avec douceur & tendreſſe perſuade les choſes en les ordonnant. Ceux au contraire qui adminiſtrent la juſtice ſéculiere, puniſſent auſſi-tôt celui qu'ils trouvent coupable de quelque crime; & par une ſi rigoureuſe exécution ils n'exterminent pas le péché, mais ôtent du monde une ame malade & chargée d'iniquité; au lieu que ceux qui préſident dans l'Egliſe & qui en exercent la juſtice, n'agiſſent pas tant pour punir un criminel, que pour effacer ſon crime par la pénitence. Voici de quelle maniere ſaint Chryſoſtome s'y prenoit pour convertir un pécheur. Je défens, dit-il, au coupable d'approcher des ſaints myſteres, & de l'enceinte même de l'Autel; & après qu'il eſt converti à Dieu, qu'il eſt devenu meilleur par la pénitence, je le reçois de nouveau dans la communion des fideles. Comment, me direz-vous, peut-on effacer un auſſi grand crime que l'adultere? On le peut, & même facilement, pourvu qu'on ſe ſoumette aux loix de l'Egliſe: car l'Egliſe eſt un bain ſpirituel qui avec les eaux ſalutaires de la pénitence, lave toutes les ordures, & efface toutes

Homél. 15, p. 542.

toutes les taches non du corps mais de l'ame. La seiziéme Homélie traite de l'Aumône, & saint Chrysostome ne craint point d'y avancer que d'être animé de l'amour de l'aumône, c'est une grace qui surpasse celle de ressusciter les morts. Il demande pour condition de l'aumône, qu'on la donne volontiers & avec joie, libéralement & abondamment; qu'on la regarde comme un gain & non comme une perte & une diminution de bien; qu'on n'en demande pas la récompense ici-bas, mais seulement dans la vie future.

Homél. 16, p. 551.

VI. Il se mocque agréablement dans la dix-septiéme de ceux qui disent, Dieu me garde d'être réduit dans un état où je dépende des autres. Ne voyez vous pas, leur dit-il, que nous sommes venus au monde à condition d'avoir tous besoin les uns des autres? Si vous êtes riches, c'est dans cet état que vous avez affaire de plus de gens & de ceux qui sont les plus pauvres; si donc vous voulez avoir peu besoin des autres, souhaitez la pauvreté; vous n'en dépendrez que pour un morceau de pain ou pour un habit; c'est même un effet de la Providence, que les hommes ne puissent se passer les uns des autres, afin que la nécessité de ces assistances mutuelles les unisse plus étroitement entre eux par les liens de l'amitié: si chacun se suffisoit à lui même, les hommes seroient trop durs entre eux, puisqu'assujettis les uns aux autres, ils ne laissent pas de s'entrechoquer tous les jours par des offenses & par des injures. Ce Pere parle encore de l'aumône dans cette Homélie, & dit que l'obligation de la donner ne cesse que lorsque l'on n'a plus rien. Il y déclame aussi contre la dureté des riches, qui par les amas de blé qu'ils faisoient dans leurs greniers, en causoient la cherté. Quel espoir de salut, leur dit-il, pouvez vous avoir? Dieu vous commande de donner gratuitement à ceux qui sont dans le besoin, & vous au contraire ne leur voulez pas seulement donner le nécessaire à un prix médiocre & raisonnable. Jesus-Christ s'est dépouillé pour l'amour de vous de tant de grandeur & de tant de gloire, & vous ne le jugez pas seulement digne de recevoir de vous un morceau de pain? Vous donnez à vos chiens, à vos domestiques au-delà de leurs besoins, & vous souffrez que votre maître manque du nécessaire dans ses pauvres? Souvenez-vous que suivant la maxime de J.C. vous devez traiter votre prochain comme vous-mêmes, non pas simplement en lui souhaitant, mais en lui faisant le même bien que vous voudriez que l'on vous fît à vous-mêmes. En parlant dans la dix-huitiéme de l'efficacité des prieres publiques & générales de

Homél. 17, p. 558.

Homél. 18, p. 564.

l'Eglise, il dit qu'elles ont eu autrefois la vertu de briser les chaînes de saint Pierre, & d'ouvrir la bouche de saint Paul pour la publication de l'Evangile ; qu'elles aident encore aujourd'hui & fortifient merveilleusement ceux qui entrent dans les dignités Ecclésiastiques ; que c'est pour cela que celui qui est prêt d'être ordonné demande alors les prieres des fidéles, & que les fideles l'assistent de leurs oraisons & de leurs vœux ; que dans les assemblées pour la célébration des mysteres redoutables, tous les fidéles s'en approchent sans distinction, communiant tous avec le Prêtre au même corps de J. C. : que le peuple fidéle a beaucoup de part dans les prieres de l'Eglise & même dans les oraisons qui s'y font soit pour les possedés, soit pour les pénitens ; que lorsqu'on donne & qu'on reçoit la paix dans l'Eglise, tous s'entredonnent un saint baiser ; enfin que le peuple prie pour le Prêtre, & rend graces avec lui. Saint Chrysostome infere de tout cela que chaque fidéle, de même que le Prêtre, doit être en sollicitude pour le salut de tout le corps de l'Eglise, comme le moindre des membres doit être soigneux du corps dont il fait partie. C'est ce qu'il confirme par ce qui se passa dans l'élection des sept Diacres, où les Apôtres prirent les avis de tout le peuple fidéle ; & par l'exemple de Moyse qui reçut un conseil de Jethro, & le suivit & le laissa même par écrit, afin que ce qu'il a fait en cette occasion servit à réprimer le faste & l'arrogance de la plûpart des supérieurs, & leur apprendre à ne pas mépriser les avis de ceux qui ne sont pas Prêtres & même peu considérables entre les fidéles lorsqu'ils sont bons & salutaires. En expliquant dans la dix-neuviéme Homélie ces paroles de saint Paul : *Le juste distribue son bien, il le donne aux pauvres* : saint Chrysostome enseigne que nous devons donner aux pauvres le superflu de nos biens, & par ce superflu il entend tout ce qui excede le nécessaire à l'usage de la vie, & sans quoi on peut la passer sainement & honnêtement. Remarquons donc, dit-il, ce qu'il y a de semblable dans nos habits, dans notre table & dans tout le reste de notre dépense, afin de n'user en toutes choses que de ce qui nous est nécessaire ; car tout ce qui est superflu, est en même-tems inutile. Il propose l'exemple de la femme de l'Evangile, qui passant au-delà de cette réserve, mit dans le tronc tout ce qu'elle avoit pour sa nourriture, & ajoute ; N'avez vous point de honte de vous laisser vaincre par une pauvre femme, & non-seulement de n'avoir pas la force de l'imiter, mais même de demeurer dans un état si fort au-dessous de sa vertu ? Il propose encore l'exemple de la veuve de Sarepta, qui au péril même de sa vie, partagea avec le Pro-

Homélie 19, p. 570.

phête Elie le peu qui lui restoit de farine pour vivre. Il fait remarquer dans la vingtiéme, que l'Apôtre donne à l'aumône le nom de semence, parce que semblable au blé qui semé en terre produit d'abondantes moissons, elle produit en abondance des fruits de justice, & une moisson ineffable; ce qui doit nous engager à exercer la charité avec largesse. Il y en avoit qui trouvoient de la difficulté à faire de bonnes œuvres sans s'exposer à en tirer vanité. Saint Chrysostome leur répond qu'il n'est point défendu de faire du bien devant les hommes, mais seulement pour être loué des hommes. Que tout le monde voie, dit-il, le bien que vous faites; si vous n'agissez point pour être vû des hommes, personne ne vous a vû en effet. Il réfute dans la vingt-uniéme Homélie les Disciples de Marcion & de Manès qui s'autorisoient de quelques paroles de saint Paul prises à contre sens, & il fait voir contre certains autres hérétiques qui regardoient le monde comme un Dieu, qu'avec toute sa beauté & sa grandeur, il ne peut néanmoins se suffire à lui-même, ni se soutenir sans secours d'autrui. La vingt-deuxiéme Homélie est entierement employée à justifier les éloges que saint Paul semble se donner à lui-même, en racontant les merveilles & les prodiges que Dieu avoit operés par son Apostolat; & dit qu'il n'en n'a agi ainsi que pour le bien de ses Disciples, & pour les rassurer contre les calomnies dont quelques méchans hommes le chargeoient, en disant qu'il se vantoit beaucoup quoiqu'il n'eût rien fait. Saint Chrysostome continue la même matiere dans la vingt-troisiéme Homélie qu'il finit par un parallele des maux que l'avarice produit, avec ceux qui sont les suites de la convoitise de la chair. Il montre que l'avarice n'a gueres possedé que des gens d'une condition peu relevée ou d'un esprit bas, comme Giezi, Achab & Judas, au lieu que la convoitise de la chair a surmonté même les plus sages & les plus spirituels, comme David & Salomon, avec cette difference que le premier s'est relevé de sa chûte, & qu'on ne lit rien de semblable du second. Il ajoute que les affections de la convoitise nous étant comme naturelles, & celles de l'avarice ne l'étant pas, il est bien plus honteux d'être surmonté par cette derniere passion. Parlant dans la vingt-quatriéme de ces fourbes & de ces ouvriers trompeurs, qui transformés en Apôtres, faisoient semblant de travailler gratuitement dans la prédication de l'Evangile, quoiqu'ils reçussent de grandes sommes d'argent de plusieurs fidéles, il dit qu'il n'y a rien de si diabolique que d'agir par ostentation. Il décrit les suites funestes de l'envie, les

Homél. 20, p. 577.

Homél. 21, p. 582.

Homél. 22 p. 588.

Homél. 23, p. 594.

Homélie 24, p. 606.

rendant sensibles dans la conduite de Caïn & de Saül. Il fait voir dans la vingt-cinquiéme par un détail des travaux & des victoires de saint Paul, que celle que David remporta sur Goliath n'est rien en comparaison, & qu'il a souffert sur son corps tout ce que les Martyrs ont souffert séparément ; à quoi il ajoute qu'il auroit fallu à cet Apôtre six cens volumes, s'il avoit voulu nous raconter tout ce qu'il a fait pour les Eglises dont il étoit chargé, & les maux qu'il a endurés pour la prédication de l'Evangile.

Homélie 25, pag. 611.

Homél. 26, p. 617.

VII. Dans l'Homélie vingt-sixiéme, saint Chrysostome prouve par divers exemples de l'Ancien Testament, que les calamités & les tribulations que l'on souffre pour Dieu, sont toujours accompagnées d'une consolation intérieure ; qu'elles ont encore un autre avantage qui est de purifier l'ame, de guérir de l'arrogance & de la paresse, de former à la patience, de faire connoître le néant des choses humaines, & de faire entrer dans la voie de la plus parfaite piété ; qu'au contraire la paix & la tranquillité occasionnent dans les fidéles les langueurs, la nonchalance, & une infinité d'autres maux. Ce Pere en donne pour preuve l'état auquel étoit l'Eglise de son tems. C'est pourquoi il appelle la paix du monde la voie large, & l'affliction la voie étroite, ajoutant que Dieu conduit tous les Saints par cette derniere voie, non-seulement pour leur propre bien, mais encore pour le bien des autres ; sçavoir, afin qu'ils ne conçoivent pas d'eux une opinion plus avantageuse qu'ils ne doivent ; car c'est ainsi que le culte des Idoles s'est introduit, les hommes qu'on a mis au rang des Dieux ayant été admirés de leurs semblables, plus qu'ils ne méritoient. Ce fut par un semblable motif que le Sénat de Rome qui avoit pouvoir de créer des Dieux, donna ce titre à Aléxandre le Grand. Pilate demanda aussi au Sénat de mettre Jesus-Christ au rang des Dieux pour ses actions miraculeuses dont il avoit envoyé la relation. Mais le Sénat le refusa, & il en fut, comme le remarque saint Chrysostome, ordonné ainsi par la Providence, afin que la divinité de Jesus-Christ ne fût pas annoncée par les suffrages des hommes, & qu'il ne se trouvât pas au nombre de ceux qu'ils avoient reconnus pour Dieux. Ce Pere fait sentir le ridicule de l'apothéose d'Alexandre qui étoit mort comme le reste des hommes & même misérablement. Il demande qu'on lui montre son tombeau & le jour auquel il étoit mort, sçachant bien que l'un & l'autre étoit impossible parce qu'on ne les connoissoit pas ; au lieu que tout le monde connoissoit les tombeaux des Martyrs, & que l'on fêtoit dans tout l'univers le jour qu'ils avoient souffert. Il dit

même que les Empereurs avoient fait de longs voyages pour voir les tombeaux des Martyrs, & que les Temples érigés sous leurs noms répréſentent quelques ſignes & quelques veſtiges du jugement futur, puiſque les démons y ſont tourmentés & les hommes délivrés. Il déplore dans l'Homélie vingt-ſeptiéme l'état de l'Egliſe de ſon tems, qu'il compare à un corps ſans ame couché par terre. Ce n'eſt pas que les Chrétiens d'alors manquaſſent de foi ; mais ils n'avoient qu'une foi morte & ſans actions, s'appellant tous freres, & vivant ennemis. Il releve dans la vingt-huitiéme la vigueur avec laquelle ſaint Jean-Batiſte reprit le crime d'Hérode. Il enſeigne dans la vingt-neuviéme, que le moyen d'acquérir de la gloire c'eſt de la fuir & de la mépriſer. Il dit dans la trentiéme que puiſque notre bouche n'eſt pas peu honorée quand elle reçoit le corps du Seigneur, nous ne devons pas la ſouiller par des diſcours deshonnêtes & injurieux, ni par des baiſers honteux, mais la tenir pure & exemte de toute tache. Il ajoute que s'il eſt beſoin pour acquerir ou pour conſerver l'amitié de Dieu, de ſacrifier nos biens & nos vies, nous ne devons pas héſiter un moment. Il y prouve auſſi par les dernieres paroles de la ſeconde Epitre aux Corinthiens, que le Saint-Eſprit eſt de la même eſſence que le Pere & le Fils.

Homél. 27, p. 626.

Homél. 28, p. 633.

Homél. 29, p. 639.

Homél. 30, p. 648.

§. III.

Du Commentaire ſur l'Epître aux Galates.

I. CE Commentaire ſur l'Epître aux Galates, n'eſt point diviſé en Homélies comme ſont preſque tous ceux que ſaint Chryſoſtome a faits ſur l'Ecriture ; mais il y explique de ſuite le texte de cette Epître, depuis le premier verſet juſqu'au dernier, n'entremêlant que très-rarement ſes explications, de réflexions morales. Il s'y adreſſe néantmoins quelquefois à des auditeurs, comme s'il parloit en public ; ce qui donne lieu de croire qu'il lût lui-même ce Commentaire à ſon peuple, après l'avoir compoſé à ce deſſein : & c'eſt apparemment pour ce ſujet qu'il le termine par la glorification ordinaire.

Ce Commentaire n'a pas été prêché, mais lû.

II. En expliquant le premier chapitre de cette Epître (*a*), il demande pourquoi ſaint Paul n'avoit pas été appellé dès le commencement avec tous les autres Apôtres, pourquoi Dieu différa ſi long-tems ſa vocation, & pourquoi il changea ſon nom de Saul en celui de Paul. A quoi ce Pere répond (*b*) qu'on pouvoit

Il fut fait Antioche.

(*a*) *Pag. 673 & 674.*

(*b*) Quamquam & nos ſuper hac re alias ſumus locuti, cùm de murato Pauli nomine apud vos diſſereremus, cauſamque reddere-

en voir les raisons dans le Livre où il avoit autrefois traité cette matiére. Ce Livre, comme nous l'avons remarqué ailleurs, renfermoit plusieurs Homélies sur le commencement des Actes, & celles qui étoient intitulées : *Du changement des noms*. Comme donc il n'y a point de doute que toutes ces Homélies n'aient été faites à Antioche, on ne peut douter non plus que le Commentaire sur l'Epître aux Galates, n'ait été fait dans la même Ville, & même long-tems après ; puisque ce qu'il avoit dit dans ce livre sur ces trois questions, pouvoit déja être effacé de la mémoire de ceux devant qui il les avoit expliquées.

Idée de ce Commentaire.

III. Saint Chrysostome y explique très-exactement le texte de l'Apôtre, & ce semble avec plus de soin que dans ses autres Commentaires. Il y refute aussi, suivant qu'il en trouve l'occasion, les Anoméens, les Marcionites, les Manichéens & certains Chrétiens d'Antioche, qui non contens d'observer avec les Juifs, le jeune & le Sabbath, suivoient encore grand nombre de superstitions payennes, comme les sortileges, les augures, les divinations, l'observation des jours & autres impiétés semblables ; sur quoi il leur dit, que si suivant l'Apôtre Jesus-Christ ne sert de rien à ceux qui se font circoncire, à plus forte raison, la foi deviendra inutile pour le salut à ceux qui se laissent entraîner par tant d'impiétés. Ce commentaire est cité (*a*) par saint Ephrem d'Antioche.

§. IV.

Des Ouvrages supposés à saint Chrysostome.

I. ON a mis à la fin de ce dixiéme Volume plusieurs opuscules que l'on auroit dû supprimer, comme n'étant pas dignes de porter le nom de saint Chrysostome, ni intéressans pour le public. Le premier, est sur la charité qui a Dieu pour objet. Le 2, sur ces paroles du Démon à Jesus-Christ : *Si vous êtes le Fils de Dieu, jettez-vous en bas.* Le 3, sur la trahison de Judas. Le 4, sur ces paroles du Pseaume 76 : *Je me suis souvenu de Dieu, &c.* Le 5, sur Rachel & sur les enfans mis à mort par Hérode. Le 6, est sur la même matiére. Le 7, sur Marthe, Marie & Lazare & sur le Prophête Elie. Le 8, sur ces paroles de saint Matthieu : *Les Pharisiens étant sortis tinrent conseil.* Le 9, sur la femme pécheresse & le Pharisien. Le 10, sur l'Ascension de Jesus-Christ. Le 11, sur la Transfiguration. Le 12, sur

---

mus, ob quam Deus prius dictum Saulum, Paulum appellarit. Quæ si vobis è memoriâ exciderunt, ex eo libro hæc omnia cognoscetis. *Ibidem.*

(*a*) Photius, *Cod.* 229, *pag.* 801.

les rameaux de Palmier. Le 13 & le 14, sur saint Jean le Théologien. Le 15, sur la Transfiguration. Le 16, sur une sécheresse. Le 17, sur les eaux du Jourdain. Le 18, sur le Pharisien & la Femme pécheresse. Le 19, sur la Résurrection de Jesus-Christ. Le 20, sur sa Nativité. Le 21, sur ces paroles de saint Jean: *Vers le milieu de la Fête, Jesus monta au Temple; & sur le milieu de la fête de la Pentecôte.* Le 22 & 23, sur la même matiére. Le 24, sur la Femme pécheresse qui parfuma les pieds de Jesus-Christ. Le 25, sur ces paroles: *Mon Pere, s'il est possible.* Le 26, sur la parabole du Samaritain. Le 27, sur la naissance de saint Jean-Baptiste. Le 28, sur l'Epiphanie & le Batême de Jesus-Christ. Le 29, sur sa Naissance. Le 30, sur Zachée. Le 31, sur le Centurion. Le 32, sur la Parabole des semences. Le 33, sur le second avénement de Jesus-Christ. Le 34, sur le Paralytique. Le 35, sur la parabole de la Drachme & de l'Enfant prodigue. Le 36, sur l'obligation de faire part aux autres des dons qu'on a reçus de Dieu. Le 37, sur la parabole du fermier d'iniquité. Le 38, sur le jeûne. Le 39, sur le fils de la veuve de Naïm. Le 40, contre les Juifs & sur le Serpent d'airain. Il n'y a rien dans tous ces écrits qui approche de la beauté, de l'élégance, de la netteté, & de la solidité de ceux de saint Chrysostome. Ce ne sont la plûpart que des déclamations vagues, remplies de puérilités & de figures déplacées. Il y en a même qui n'ont été prêchés ni à Antioche, ni à Constantinople, mais à Ephese, entre autres les deux Discours sur saint Jean l'Evangéliste.

ARTICLE XII.

Des Ecrits de Saint Chrysostome contenus dans l'onziéme Tome.

§. I.

Des Homélies sur l'Epître aux Ephésiens.

I. IL y en a qui se sont persuadé que les Homélies sur l'Epître aux Ephesiens, avoient été faites à Constantinople, parce que le stile en paroît un peu négligé, que les explications en sont courtes, & semblent faites un peu à la hâte, & que par conséquent elles n'ont pas cette beauté que Photius attribue aux Ouvrages que saint Chrysostome a faits à Antioche. Mais ces preuves ne peuvent avoir ici de lieu, puisqu'il n'y en a point de douter que ce Pere ne les ait prêchées dans cette derniere Ville. On en jugera par ce qu'il dit dans l'onziéme Homélie, des divisions qui y

Ces Homélies ont été faites à Antioche.

regnoient, & qui ne peuvent s'entendre d'autres que de celles qui causoient le schisme des Eustathiens, qui duroit encore de son tems. *Voulez-vous*, (a) dit-il, *que je vous apprenne ce qu'on dit de notre Ville ? comment on se moque de notre légéreté ? On dit que quiconque le veut, y trouve des sectateurs.* En effet, la ville d'Antioche étoit divisée en trois partis, le premier des Eustathiens; le second des Meletiens; le troisiéme des Ariens. Il n'en étoit pas de même de Constantinople. On pourroit objecter que saint Chrysostome semble se dire Evêque dans la même Homélie (*b*): *Si l'on nous accuse*, dit-il, *d'être les schismatiques & les adulteres, nous sommes prêts de céder notre dignité à qui l'on voudra, pourvû que l'Eglise conserve son unité.* Mais ce Pere n'a-t-il pas pû parler ainsi au nom de tout le Clergé d'Antioche, ou même de Flavien? Dans l'Homélie (*c*) neuviéme, il fait en deux mots un parallele entre le martyre de saint Babylas & celui de saint Jean-Baptiste, sans dire qui étoit ce martyr, ni marquer nettement quel avoit été le genre de son supplice, ni qui il étoit lui-même. Ce Pere en auroit-il usé ainsi dans une autre ville qu'à Antioche où saint Babylas étoit très-connu & où l'on n'ignoroit point l'histoire de son martyre ? Ce qu'il dit (*d*) dans la vingt-uniéme Homélie d'un saint moine nommé Julien, fait voir encore qu'il l'a prononcée à Antioche; car on ne peut gueres douter que ce Julien ne soit celui qui étoit surnommé Sabbas; qui vint en cette ville en 373, & y fut vu avec admiration. *Vous le connoissez*, dit-il, *& vous l'avez oui parler; il y en a même parmi vous qui l'ont vû.* Saint Chrysostome fait très-souvent dans les Homélies qu'il a prêchées à Antioche, l'éloge des Moines qui menoient sur les montagnes voisines de cette ville, une vie sainte & austere; mais dans celles qu'il a faites à Constantinople, il ne parle gueres des Moines du voisinage que pour leur reprocher qu'ils étoient déchus de leur ancienne ferveur. Enfin, dans l'Homélie sixiéme & douziéme, saint Chrysostome invective contre certaines superstitions que nous avons vû plus haut (*e*) être particuliérement en usage dans la ville d'Antioche; sçavoir, les sortileges, les enchantemens & autres impiétés semblables. Il faut ajouter que ces Homélies ne manquent point de beauté, & que s'il y en a de courtes, il y en aussi de très-longues & très-bien travaillées.

(*a*) *Homel.* 11, *ad Ephes. pag.* 87.
(*b*) *Ibid. p.* 89. (*c*) *Homel.* 9, *pag.* 70.
(*d*) *Homel.* 21, *pag.* 162.
() *Homel.* 6, *pag.* 44. *Homel.* 12, *p.* 93.

II.

II. Il commence les Homélies sur l'Epître aux Ephesiens en remarquant que la ville d'Ephese étoit Metropole de l'Asie dediée à la Déesse Diane ; qu'elle y avoit un Temple, mais que ce Temple avoit été brûlé sans qu'on sçache par qui ; que saint Jean l'Evangéliste avoit été relégué dans cette Ville, & qu'il y étoit mort ; que saint Paul y avoit laissé Timothée, & que cette Ville avoit été la demeure d'un grand nombre de Philosophes, dont quelques-uns même y avoient pris naissance. Il remarque sur ces paroles de saint Paul : *Il nous a élus afin que nous fussions saints*, que nous ne devons donc pas nous imaginer que la foi seule suffise, mais qu'il faut encore la bonne vie ; car celui-là est saint qui croit, qui est sans tache, & qui mene une vie sans reproche. Il ajoute que l'Apôtre par les paroles suivantes : *Dieu nous a prédestinés :* n'exclut pas nos bonnes œuvres ; mais aussi qu'elles ne sont pas la seule cause de notre prédestination, autrement ce seroit en vain que le Fils de Dieu se seroit incarné. Il parle dans la premiere Homélie, de la confession qui se faisoit devant & après le Batême ; il y refute aussi les Ariens qui s'autorisant de ce qui est dit au commencement de cette Epître, que Dieu a *réuni tout en J. C.* en inferoient qu'il étoit moins grand que le Pere, & qu'il étoit son ministre : il fait voir que cette particule *en* n'emporte pas plus d'imperfection dans le Fils, que celle de *par* dont l'Apôtre se sert au commencement de cette Epître en disant : *Paul Apôtre de Jesus-Christ par la volonté de Dieu*, en suppose dans le Pere ; qu'ainsi il faut s'en tenir à ce que Jesus-Christ dit à son Pere dans saint Jean : *Tout ce qui est à moi, est à vous, & tout ce qui est à vous, est à moi.* Il enseigne dans la seconde Homélie que l'homme n'est nullement necessité de pécher, qu'au contraire le péché est contre la nature, Dieu nous ayant donné un panchant de nous aimer les uns les autres ; que si donc le vice domine dans nous, cela ne vient que de notre paresse & de notre nonchalance. Et en effet, qui oblige l'homme à mentir & à jurer ? Rien. Le jurement est une chose absolument inutile, & plus capable d'inspirer le doute que la créance de ce qu'on veut affirmer ; cela paroît en ce que d'ordinaire nous ajoutons plus de foi à ceux qui ne jurent point qu'à ceux qui jurent. Il en est de même de la colere : qui nous oblige de nous laisser aller à cette passion ? Elle est inutile, si ce n'est pour convertir ceux qui péchent, & pour nous exciter nous-mêmes contre notre négligence & notre paresse. C'est-là le seul avantage que nous devons tirer de cette passion : n'en usons pas pour in-

Prologue *in Epist. ad Ephes.*

Homél. 1, p. 2.

Joan. 7, 10.

Homél. 2, p. 9.

jurier, ni maltraiter nos freres. Dira-t-on qu'il y a necessité de voler le bien d'autrui ? Non. La pauvreté même n'en est pas une raison ; les richesses pour être volées n'en ont pas plus de solidité, si vous voulez donc être riches, du moins ne soyez point avares. Il remarque dans la troisiéme Homélie, que saint Paul en faisant l'éloge des Ephesiens, dit qu'ils avoient ensemble les vertus de la foi & de la charité, & que par tout dans ses Epîtres, il joint ces deux vertus ensemble, parce qu'elles sont inséparables; il y repete ce qu'il avoit déja dit ailleurs, que le corps de Jesus-Christ que nous recevons dans l'Eucharistie, n'est en rien different de celui qui a été attaché à la Croix ; & que nous bûvons le sang de celui qui est assis dans le Ciel, & qui est adoré des Anges; que malheur donc à nous si Jesus-Christ nous ayant faits membres de son corps, & nous ayant donné à manger son corps même, rien de tout cela n'est capable de nous retirer du péché! Il dit à ceux qui ne se trouvant pas en état de communier, ne laissoient pas de demeurer dans l'Eglise durant la célébration des saints Mysteres ; Vous pouvez y entrer après qu'ils sont célébrés ; mais quand Dieu est présent, retirez-vous. Entre les dispositions à la Communion il demande de la douceur & de la force dans l'ame : Qu'il n'y ait en vous, dit-il, rien de vieux, rien de sauvage, rien d'inhumain, rien de cruel. Il décide dans la quatriéme, que l'omission seule de l'Aumône nous fermera la porte du Ciel, & nous précipitera dans l'enfer ; il avertit aussi ses auditeurs, qu'en leur disant beaucoup de choses qui marquent la bonté de Dieu, il ne prétend pas leur donner lieu par une fausse confiance en sa misericorde, de faire tout ce qu'il leur plaira, mais seulement de les empêcher de desesperer de leurs péchés, & les porter à la pénitence ; car c'est à la pénitence & non au péché que la bonté de Dieu nous conduit.

Homél. 3, p. 16. — Homél. 4, p. 25.

Homél. 6, p. 43.

III. Il se plaint dans la sixiéme, de ce que la charité est réfroidie, & le crime impuni ; ce qui venoit, comme il le dit ensuite, de ce que les Princes étoient malades, c'est-à-dire, ou qu'ils ne vivoient pas bien, ou qu'ils n'avoient pas assez de force pour réprimer le vice dans les autres. Le désordre qui étoit quasi général dans les villes engageoit les personnes de vertu à en quitter le sejour pour se retirer sur le haut des montagnes avec les Moines. Saint Chrysostome pour inspirer de la terreur aux Pécheurs, leur fait faire attention sur les guerres & les calamités, où des pays & des villes entieres avoient peris, & dont plusieurs milliers d'hommes avoient été emmenés captifs chez les barbares. Il enseigne

dans la ſeptiéme que la maniere d'aimer ſes ennemis, eſt d'imiter Moyſe qui ſouhaita d'être effacé du livre de vie pour ſauver ceux qui avoient murmuré dans le deſert; Dieu qui fait lever ſon ſoleil ſur les bons & ſur les mauvais; Jeſus-Chriſt qui prie ſon Pere de pardonner à ceux qui le crucifioient, & qui depuis n'a ceſſé de leur faire du bien, en leur envoyant des Apôtres & en faiſant des prodiges pour les engager à ſe convertir. L'Homélie huitiéme renferme un éloge magnifique des liens de ſaint Paul. Saint Chryſoſtome les éleve au-deſſus de l'or, des pierres précieuſes & des diadêmes, & va juſqu'à dire que ſi on lui donnoit le choix du Ciel ou de ces chaînes, qu'il les préféreroit & aimeroit mieux demeurer en priſon avec Paul enchaîné, que d'être dans le Ciel avec les Anges: il ajoute que s'il n'eût pas été engagé dans le miniſtere de l'Egliſe, & s'il eût eu le corps aſſez fort pour entreprendre un ſi long voyage, il eût été volontiers juſqu'au lieu où l'on gardoit encore, à ce qu'on diſoit, les fers dont cet Apôtre avoit été lié, pour avoir ſeulement la joie de voir la priſon où il avoit été enfermé, & ces chaînes qui font trembler les démons, & qui ſont reſpectées des Anges: il regarde ſaint Paul comme beaucoup plus heureux d'avoir été enchaîné pour Jeſus-Chriſt, que d'avoir été tranſporté dans le troiſiéme Ciel: il exprime avec des paroles toutes de feu, le deſir qu'il avoit lui-même de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt, regardant cet avantage comme le plus grand qui puiſſe arriver à un homme. Il raconte ce qui ſe paſſa dans la priſon où Paul & Silas convertirent le Geolier; après quoi il dit auſſi quelque choſe des chaînes de ſaint Pierre, & de la maniere dont il en fut délivré, & de celles de ſaint Jean-Baptiſte: il dit quelque choſe ſur la même matiere dans la neuviéme Homélie, remarquant que ce n'eſt point aſſez d'être enchaîné, mais qu'il faut l'être pour la cauſe de Jeſus-Chriſt; il y témoigne encore ſon deſir de voir ſaint Paul dans les fers, & ſortant de priſon, diſant qu'il préféreroit infiniment ce ſpectacle à celui que donnent les Empereurs ou les Conſuls, lorſqu'ils ſont accompagnés & ornés dans toute leur magnifiſence. Sur ces paroles de ſaint Paul: *Pratiquant en toute choſe l'humilité, vous ſupportant les uns les autres avec charité*; il dit qu'il ne faut pas ſe contenter de la marquer dans nos paroles & dans nos actions; mais même dans nos habits, dans nos geſtes, & juſques dans le ton de notre voix, n'étant pas humbles envers les uns, & arrogans envers les autres; mais humbles envers tous, ſoit amis, ſoit ennemis; ſoit grands, ſoit petits.

Homél. 7, p. 51.

Homél. 8, p. 52.

Act. 16, 19.

Homél. 9, p. 68.

Comment, me direz-vous, ajoute ce Pere, peut-on ſupporter une perſonne qui eſt colere, qui eſt médiſante? C'eſt pour cela, répond-il, que l'Apôtre dit que nous devons nous ſupporter les uns les autres dans la charité; ſi vous ne ſupportez pas votre prochain, comment Dieu vous ſupportera-t-il? Si vous n'excuſez point les défauts de celui qui eſt ſerviteur avec vous du même maître, le maître ſouffrira-t-il les votres? Mais où la charité ſe rencontre tout eſt ſupportable.

Homél. 10, p. 74. IV. Dans la dixiéme, ſaint Chryſoſtome compare ceux qui préſident dans l'Egliſe, à la tête du corps de l'homme & les autres aux pieds, en remarquant néanmoins que comme ceux-là ne doivent point s'enorgueillir de la place qu'ils tiennent, ni négliger ceux qui leur ſont ſoumis, de même ceux-ci doivent demeurer dans une ſubordination convenable. Il combat la jalouſie que cette difference occaſionnoit entre les Chrétiens, & dit que ſemblables à un grand incendie, elle remplit l'Egliſe de trouble. Il ſemble faire mention d'un Diſcours dans lequel il avoit exhorté ſes auditeurs à la pénitence, pour être délivrés d'une grande calamité dont la ville d'Antioche étoit menacée. Il enſeigne dans l'onziéme, que c'eſt Dieu qui nous favoriſe gratuitement de ſes dons, & que la meſure de ſes graces dépend uniquement de ſa volonté & non de nos mérites; & que ſi l'un a plus reçû que l'autre, il n'a pas ſujet de s'en élever, puiſqu'il n'a rien reçû pour lui même, mais pour l'utilité des autres: il prouve contre Paul de Samoſate, la Divinité de Jeſus-Chriſt par ces paroles de l'Apôtre: *Celui qui eſt deſcendu eſt le même qui eſt monté au-deſſus de tous les Cieux, afin de remplir toutes choſes.* Il dit que comme il eſt eſſentiel à un membre non-ſeulement d'être uni au corps, mais encore d'être dans la place qui lui eſt naturelle; de même il eſt néceſſaire que dans l'Egliſe non-ſeulement nous ſoyons unis étroitement les uns aux autres, mais encore que chacun y tienne ſa place; car il peut y avoir deux ſortes de diviſions dans le corps de l'Egliſe; l'une, quand nous nous refroidiſſons dans la charité; l'autre, quand nous ſommes aſſez hardis pour faire quelque choſe qui nous rend indignes d'être membres de ce corps; l'une & l'autre nous ſéparent du corps de l'Egliſe: que ſi ceux qui ſont établis dans les premieres places pour l'édification des autres, ſont les premiers à les diviſer, quelle punition ne méritent-ils pas? Il dit que rien n'eſt ſi capable de mettre la diviſion dans l'Egliſe, que l'ambition, l'amour de la domination & du commandement, mais auſſi que rien n'irrite tant la colere de Dieu que cette divi-

Homél. 11, p. 80.

ſion ; que quelque bien que l'on ait fait, ſi l'on excite la diviſion dans les aſſemblées de l'Egliſe, on ne mérite pas une moindre punition, que ſi l'on avoit percé le corps de Jeſus-Chriſt même ; que ſuivant la parole d'un ſaint homme, le ſang même du martyre ne ſçauroit effacer un tel péché ; que l'on ne doit point avoir de commerce avec ceux qui diviſent l'Egliſe, ſoit qu'ils ſoutiennent des dogmes contraires aux ſiens, ſoit qu'ils n'aient point d'autres ſentimens que ceux de l'Egliſe ; enfin que de cauſer une diviſion dans l'Egliſe, n'eſt pas un moindre mal que de tomber dans l'héréſie même. Saint Chryſoſtome dit bien nettement dans cette Homélie, qu'il étoit chargé de la part de ſon Evêque, du miniſtere de la parole. Il fait voir dans la douziéme que les Philoſophes payens n'ayant pas eu une bonne fin dans toutes leurs actions de vertu, mais ſeulement de plaire aux hommes, elles leur ont été inutiles : il y combat auſſi le culte que l'on rendoit aux idoles, & en particulier au feu ; montrant que quoique le feu ſoit une bonne choſe, il eſt néanmoins créé de Dieu, de même que l'eau, le ſoleil, & tout ce qui étoit l'objet du culte des payens : il combat encore le Deſtin & la Métempſicoſe, faiſant paſſer pour ridicule une opinion qui change l'ame de l'homme en celle d'un chien. Il parle dans la treiziéme des Moines qui après avoir quitté leurs femmes, leurs enfans, leurs charges & tout leur bien, ſe retiroient ſur les montagnes, où couverts d'un ſac, couchés ſur la cendre, le cou chargé de chaînes, ils s'affligeoient par de rudes & continuels jeûnes : il y décrit auſſi la vie pénitente que de jeunes vierges conſacrées à Jeſus-Chriſt menoient, couvrant leurs corps de cilices, couchant ſur des nattes, marchant nuds pieds, paſſant une partie de la nuit en veilles, ne ſe ſervant plus, comme autrefois de parfums, ne mangeant que le ſoir, & pas même de pain, mais ſeulement de la farine, des feves, des pois, des olives & des figues ; toujours occupées à travailler de la laine, & à d'autres ouvrages plus forts que n'en font ordinairement les ſervantes, ſoulageant celles de leur ſexe qui étoient malades ; portant leurs lits, leur lavant les pieds, & leur préparant quelquefois à manger. Après avoir remarqué dans la quatorziéme Homélie qu'il eſt ordinaire à ceux qui ſont ennemis de ne conſulter pas la vérité dans leurs jugemens, mais ſeulement leur haine ; il dit que pour arrêter le cours de leurs inimitiés, il faut travailler à les éteindre le jour même qu'elles ont pris naiſſance ; car ſi on les conſerve un ou deux jours, elles durent quelquefois une année entiere, & s'augmentent d'elles-

Homél. 12, p. 89.

Homél. 13, p. 95.

Homél. 14, pag. 103.

mêmes : comment, direz-vous, les éteindre ? C'est en repassant vos péchés dans votre esprit, en considerant combien grand est le compte que vous avez à rendre à Dieu, en faisant réflexion sur la joie que nous causons au démon par l'injure que nous faisons à notre frere. Il dit à ceux qui se laissoient aller à la médisance & à d'autres vices indignes de leur état. Ne voyez-vous pas ces vases sacrés ? N'est-il pas vrai qu'ils ne sont destinés qu'à un seul usage ? Y a-t-il quelqu'un assez hardi pour s'en servir à autre chose qu'aux sacrés Mysteres ? Cependant, ô Chrétien, vous êtes plus saint que ces vases. Pourquoi donc vous prophanez-vous & vous souillez vous ainsi vous-mêmes ? Ces paroles de S. Paul : *Que toute aigreur, que tout emportement, toute colere, toute clameur, toute médisance, toute malice soit bannie d'entre vous*, servent de matiere à l'Homélie quinziéme. Saint Chrysostome y regarde comme attaqués de folie, ceux qui bien loin de suivre ces maximes de l'Apôtre se croient heureux, & mettent leurs plaisirs & leurs gloire dans des termes durs & mordans : il se mocque aussi de ceux qui regardent ces sortes de gens comme terribles au genre-humain, & qui craignent leurs morsures comme celles des scorpions & des serpens. Il veut donc qu'il n'y ait rien dans nos Discours qui blesse tant soit peu la charité, & que même nous modérions en parlant le ton de notre voix, qu'il n'est permis d'élever qu'à ceux qui prêchent & qui enseignent, & non pas même à ceux qui prient : il invective avec force contre les maîtres & maîtresses qui non contens de s'emporter de paroles contre leurs serviteurs & leurs servantes, les maltraitent encore de coups, & souvent même avec indécence : il leur répréſente que ces excès ne devroient pas se rencontrer dans les maisons des Chrétiens, & que l'on pourroit y employer des corrections plus modérées, en rappellant même au devoir par des caresses & par des bienfaits. Souvenez-vous, leur dit-il, que si cette servante est Chrétienne, elle est en cette qualité votre sœur ; que son ame est de même nature que la votre, qu'elle a reçu Dieu les mêmes dons que vous, & que la noblesse de votre condition lui est commune avec vous. Elle a des défauts, direz-vous ; mais combien de femmes de condition libre ont les mêmes défauts qu'elle ? Ne les avez-vous pas vous-mêmes ? Non il n'y a rien à esperer de bon d'une ame remplie d'aigreur : ce ne sont que calamités, que larmes, que lamentations, que deuil, que gémissémens. Il enseigne dans la seiziéme qu'il ne suffit pas de s'abstenir du vice, pour gagner le Ciel, mais qu'il faut encore faire le bien ; car de même que pour éviter l'enfer, on doit s'é-

Homél. 15, p. 109.

Homél. 16, p. 116.

loigner du crime, de même aussi pour acquerir le Royaume du Ciel, il faut pratiquer la vertu. Si vous me demandez, En quel lieu iront ceux qui n'ont fait aucun de bien? Je vous reponds que c'est faire mal, de ne point faire de bien; c'est ce que saint Chrysostome prouve par divers exemples. Il ajoute qu'une excellente maniere de se venger de son ennemi, est de lui rendre le bien pour le mal. En expliquant dans la dix-septiéme Homélie ces paroles: *Qu'on n'entende point parmi vous de paroles deshonnêtes, ni de folles, ni de boufonnes, ce qui ne convient point à votre vocation*; il dit que l'on passe aisément d'un Discours oisif & inutile à un mauvais; que les plaisanteries & les railleries ne sont permises qu'aux gens de théatre; que les bons mots & les plaisanteries amolissent l'ame, la rendent paresseuse & lâche, l'exposant à tomber souvent, & font naître d'ordinaire des inimitiés & des querelles; que toutes les joies dissolues, les railleries, les exagérations, les discours trop libres, ébranlent tout l'édifice de de notre ame, en banissennt la crainte de Dieu, & la vuident de tout sentiment de piété; que notre langue ne nous est point donnée pour faire des discours de comédiens, mais pour rendre graces à Dieu & publier ses louanges: il fait voir par les suites fâcheuses de la scurrilité qu'on ne pouvoit, comme faisoient quelques-uns, lui donner le titre de vertu sous le nom d'Eutrapelie, & dit qu'il y en avoit qui poussoient si loin la scurrilité, qu'ils employoient même les paroles de l'Ecriture pour exprimer des choses indécentes. Homél. 17, p. 121.

V. Dans l'Homélie dix-huitiéme il prouve que les avares sont véritablement idolâtres, parce qu'encore qu'ils ne se prosternassent pas devant cet idole appellé Mammon, pour l'honorer; ils l'adoroient bien plus parfaitement par leurs actions, & par leur attachement aux richesses: il dit à ceux qui avoient peine de se défaire de leurs biens pendant leur vie en faveur des pauvres, d'instituer par testament Jesus-Christ pour leur héritier; il auroit mieux valu, ajoute-t-il, le faire de votre vivant, car ç'auroit été par votre choix, & par le mouvement d'une volonté toute libre; mais cela n'ayant pas été, qu'au moins la nécessité de la mort vous fasse devenir liberal: ce ne sera plus, il est vrai, un effet de bienveillance, mais de contrainte; toutefois en donnant alors vous dégagerez votre esprit en ce dernier moment de cette affection déréglée & vicieuse qui le possede. Il enseigne dans la dix-neuvieme que saint Paul par ces paroles: *Les jours sont mauvais*, ne veut pas dire qu'il y ait du défaut dans le jour, ni dans les Homél. 18, p. 126. Homél. 19, p. 133.

heures, ni dans la lumiere, puisque venant de Dieu, ils ne peuvent être que bons; mais qu'il entend par-là les maux & les péchés que font les méchans : il y enseigne aussi que le vin en lui-même est bon, & qu'il n'y a que l'excès qui en soit condamnable. Il établit la Providence contre ceux qui la nioient, & tire ses preuves de la révolution si bien ordonnée des jours & des nuits, des saisons, du cours des astres, & des diverses productions de la nature, demandant à ceux qui attribuoient tout cela au destin & au hazard; comment toutes ces choses se pouvoient passer ainsi. Vous me direz peut-être, Pourquoi y a-t-il dans le monde des regions inhabitables? Et moi je vous demanderai, Pourquoi les nuits sont plus longues en Hyver qu'en Eté? Pourquoi le corps de l'homme est sujet à la mort, & beaucoup d'autres choses semblables? C'est un effet de la Providence, que sa conduite nous soit cachée, & que nous ne puissions pas connoître les raisons qui la font agir; si elles nous étoient connues, peut-être que quelqu'un se seroit imaginé que l'Univers est l'ouvrage de l'homme. N'approfondissons pas donc les œuvres de Dieu, mais rendons-lui graces pour toutes choses : si ceux qui nous gouvernent ordonnent bien des choses, auxquelles nous nous soumettons, quoique nous n'en connoissions pas le motif, & que plusieurs même nous paroissent absurdes; à plus forte raison devons-nous nous soumettre à ce qui est ordonné de Dieu, en qui il n'y a rien d'absurde : il renvoie au travail de la fourmi, de la cigogne, de l'hyrondelle, ceux qui sont curieux de vaines sciences & de connoissances inutiles, & dit que ceux qui avouent n'y rien entendre sont plus sçavans que tous les autres. Il décrit dans la vingtiéme Homélie les devoirs réciproques du mari & de la femme, insistant sur-tout à ce qu'ils s'aiment mutuellement, à l'exemple de Jesus-Christ, qui sans avoir égard aux défauts & à la difformité de l'Eglise, l'a aimée jusqu'à se livrer à la mort afin de la sanctifier; voici l'image qu'il nous donne d'un mariage chrétien. Témoignez que vous aimez la societé de votre femme, & que vous avez plus de joie de demeurer chez vous avec elle, que d'aller chercher ailleurs d'autres compagnies; préférez-la à tous vos amis, & même à tous les enfans que vous aurez d'elle; si elle fait quelque chose de bien, relevez-le, & la louez; si elle fait quelque chose de moins réglé, & qui sente encore la jeunesse, avertissez-la, & lui inspirez plus de sagesse; blâmez devant elle en toute rencontre les richesses, & toutes les dépenses trop somptueuses & trop magnifiques; apprenez-lui que les

vrais

vrais ornemens des femmes consistent dans la pudeur, la modestie & la gravité; ne cessez point de l'instruire des choses qui conviennent à son état. Priez en commun, & rapportez mutuellement l'un à l'autre les instructions que chacun aura reçues à l'Eglise. Si vous êtes dans un état pauvre, representez-vous dans quelle nécessité ont vécu les deux Apôtres Pierre & Paul, qui toutefois, nonobstant la faim & la soif qu'ils ont tant de fois souffertes, ont été plus estimés & plus honorés que les plus riches & les plus grands Rois de la terre. Enseignez-lui aussi qu'il n'y a rien à craindre en ce monde que d'offenser Dieu. Saint Chrysostome ajoute qu'il n'estime gueres moins saint qu'un Religieux, l'homme qui vit ainsi avec sa femme. Il conseille à ceux qui veulent s'engager dans le mariage de n'avoir pas trop d'égard aux richesses ni même à la beauté du corps, mais plûtôt à la vertu & à la beauté de l'ame, à la modestie, à la modération, à la douceur, à la bienveillance, & veut que l'on considere plûtôt dans le mariage l'union des esprits & des cœurs que des corps. Dans l'Homélie vingt-uniéme il dit aux peres & aux meres qu'ils doivent plus s'appliquer à former leurs enfans à la vertu qu'aux sciences. Voulez-vous, leur dit-il, avoir un fils obéissant? Elevez-le de bonne heure dans la crainte & la discipline du Seigneur; n'est-il pas en effet ridicule de l'envoyer si exactement dans les écoles pour y apprendre les lettres dès ses plus tendres années, & de négliger de l'instruire de la loi & de la science de Dieu? Aussi sommes-nous les premiers à recueillir les fruits de notre négligence. Nous voyons nos enfans insolens, intemperans, déréglés; élevons-les donc de bonne heure dans la discipline & la vertu: donnons-leur l'exemple d'une bonne vie: accoutumons-les dès le commencement à la lecture des saintes Ecritures; il leur sera bien moins utile de leur apprendre l'art d'acquerir du bien, que de leur inspirer la science de le mépriser; c'est un art que les maîtres des sciences ne montrent pas, & que l'on n'apprend que des divines écritures. Ne mettez point toute votre application à rendre votre fils un grand Orateur, mais un vrai Philosophe; & pour cela il n'a besoin que de bonnes mœurs, & non d'éloquence, d'une vie modeste & non d'un discours fleuri, d'actions non de paroles. Ne vous étudiez pas à lui polir la langue, mais purifiez lui l'esprit & le cœur. Ce que je ne vous dis pas pour vous empêcher de faire étudier vos enfans; mais afin que vous ne mettiez pas dans cela seul tout le soin de leur éducation. Ce Pere fait voir ensuite que les Moines ne sont pas les seuls qui

Homél. 21, p. 158.

aient besoin des enseignemens que fournit l'Ecriture pour le réglement des mœurs; mais que les gens du monde en ont d'autant plus besoin, qu'ils sont plus continuellement exposés aux agitations & aux tempêtes du siécle. Il ajoute que la vertu se fait respecter par tout, & même dans les Palais des Rois, celui qui la possede fût-il d'une pauvre ou d'une basse condition. C'est à ce sujet qu'il cite l'exemple du Moine Julien, qui quoique paysan de naissance & d'une basse extraction, étoit reçu dans toutes les villes avec un plus grand concours de peuple à cause de sa vertu, que n'auroient été les Sophistes & les Orateurs.

Homél. 22, p. 165. VI. Il fait voir dans la vingt-deuxiéme Homélie que la dépendence de la femme à l'égard du mari, & du serviteur à l'égard du maître, n'est point une ignominie; & que quiconque sert un autre, n'en est pas pour cela l'esclave, si dans les services qu'il lui rend il n'a en vûe que Jesus Christ; qu'il est bien vrai que les loix humaines distinguent entre le libre & l'esclave, mais que la loi du Seigneur ne connoît point cette difference, puisqu'elle fait en commun du bien à tous, sans distinction; que si parmi les hommes il y en a qui sont maîtres, & d'autres qui sont serviteurs, cela ne vient que du péché; que c'est l'avarice, l'envie & l'insatiabilité qui ont produit la servitude, qui n'étoit point connue avant l'insulte que Cham fit à son pere. Il dit dans Homél. 23, p. 174. la vingt-troisiéme que si les Manichéens, les Marcionites, Valentin, Paul de Samosate & Arius, ont erré touchant la foi, c'est qu'ils ont raisonné sur nos mysteres en hommes terrestres, & qui ne vouloient rien croire de possible à Dieu, que ce qui l'est aux hommes. Sur ce paroles: *Que la verité soit la ceinture de vos reins*, il explique en quelle maniere les Israélites devoient manger la Pâque, & à quelle fin Dieu leur prescrivit toutes les cérémonies qui sont marquées dans le Chapitre XIV de l'Exode; puis en faisant l'application aux Chrétiens, il ajoute en parlant de la Pâque dont l'ancienne n'étoit que la figure, que nul de ceux qui ont mangé cette Pâque ne pense plus à l'Egypte, mais seulement au Ciel, & à la céleste Jérusalem sa patrie; car c'est pour cela qu'il est écrit qu'en mangeant on doit être ceint, chaussé & prêt à marcher, pour nous apprendre que dès qu'on commence à manger cette Pâque, on doit se mettre en voyage & marcher sans cesse. Cela aussi marque deux autres choses; l'une, qu'il faut travailler à sortir de l'Egypte; l'autre, que tant qu'on y demeure on Phil. 3, 20. Homél. 24, p. 179. n'y doit vivre que comme un passant & un étranger, *car notre conversation & notre vie est dans le Ciel*. Il enseigne dans la vingt-qua-

triéme que par ces termes : *Servez-vous du bouclier de la foi*, l'Apôtre n'entend point une connoissance des Mysteres, mais le don des miracles. Il y parle aussi beaucoup de l'efficacité de la priere qui se fait pour tous, en tout tems & avec persévérance ; sur quoi il rapporte les exemples de la Cananée & d'Anne mere de Samuel. Les anciens (*a*) ont cité divers endroits des Homélies de S. Chrysostome sur l'Epître aux Ephesiens.

§. II.

Des Homélies sur l'Epître aux Philippiens.

I. LES explications de saint Chrysostome sur l'Epître aux Philippiens sont aussi en forme de Discours, & terminées à l'ordinaire par des exhortations morales, qui sont très-belles. Quoique ce Pere y passe légérement sur certains endroits du texte qui ont moins besoin d'éclaircissement, il traite avec étendue ceux qui sont considerables, & il explique même quelquefois dans l'Homélie suivante un passage dont il avoit deja donné quelques explications dans la précedente. Après avoir dit dans la neuviéme Homélie que quelques-uns se plaignoient de ce que les Prêtres n'usoient pas comme ils devoient des revenus qu'on leur accordoit annuellement pour leur subsistance ; il traite cette affaire comme étant juge entre les Prêtres & le peuple, & dit en termes exprès qu'il étoit *le pere* des uns & des autres ; ce qui semble ne laisser aucun lieu de douter qu'il ne fût alors Evêque de Constantinople. Ces Homélies sont au nombre de seize, en y comprenant le Prologue.

Elles ont été faites à Constantinople.

Homel. 9, *num.* 4, *p.* 269.

II. Il le commence en faisant voir qui étoient les Philippiens dont il fait un grand éloge, & en rapportant les diverses conversions qui furent faites dans la ville de Philippes, ville de Macédoine, & les mauvais traitemens que Paul & Silas y reçurent de la part des ennemis de Jesus-Christ. A l'occasion des largesses que l'Eglise de ce lieu avoit faites à saint Paul, soit pour ses besoins personnels, soit pour ceux des pauvres, saint Chrysostome dit que suivant le conseil du Sage, l'aumône ne doit point nous quitter, c'est-à-dire, que nous ne devons pas nous contenter de la faire une fois, ou deux, ou trois, ou dix, ou cent fois, mais toujours, Et il ne dit pas, ajoute-t-il, ne quittez pas les aumônes, mais qu'elles ne vous quittent pas ; pour nous faire voir que c'est nous qui avons besoin d'elles, & non pas elles

Prologue, *p.* 189.

(*a*) Photius, *cod.* 229, *p.* 809, Theodoret, *Dial.* 2. *p.* 104, Facundus, *lib.* 11, *cap.* 5.

de nous ; & pour nous apprendre qu'il n'y a rien que nous ne devions faire pour les retenir avec nous. C'eſt pourquoi l'Ecriture nous dit encore : Mettez-les autour de votre cou. On voit par la premiere Homélie que du tems de ſaint Paul les noms d'Evêques, de Prêtres & de Diacres étoient communs, & qu'on donnoit ſouvent à l'Evêque, celui de Prêtre & quelquefois même celui de Diacre ; c'eſt ce que ſaint Chryſoſtome prouve par divers en-
1. Tim. 5, 22. & 4, 14. ad Tit. 1, 5. droits des Epîtres de cet Apôtre. Il remarque que ſaint Paul adreſſa ſa lettre au Clergé de Philippes en particulier, & non pas à tous les fidéles de cette Egliſe, ſuivant ſa coutume, parce que c'étoit du Clergé qu'il en avoit reçu lui-même, & qu'Epaphrodite lui avoit été envoyé. La morale de cette Epître eſt ſur l'Aumône & la maniere dont on doit la faire. Le ſaint Evêque veut que dans la diſtribution qu'on en fait aux Miniſtres de l'Egliſe, on ait plus d'égard au beſoin qu'au mérite, & que l'on préfere le pauvre à
Homél. 2, p. 202. celui qui n'a beſoin de rien. Il enſeigne dans la ſeconde Homélie que la maniere & la meſure de la charité, eſt de ne s'y point preſcrire de meſures ni de bornes ; & que quand l'Apôtre dit que notre charité doit croître de plus en plus, en ſcience, il ne veut dire autre choſe, ſinon que cette charité doit partir d'un jugement ſain, d'un ſentiment raiſonnable, & d'un choix ſage & prudent, en ſorte que nous n'en recevions aucun dommage ; car, ajoute-t-il, il faudroit être ſans entendement pour faire des actions de juſtice, autrement que pour Jeſus-Chriſt. Il dit enſuite que la virginité n'eſt louable que dans l'Egliſe, & que ceux d'entre les hérétiques qui demeurent vierges, ne ſeront pas moins punis un jour que les fornicateurs & les impudiques, parce qu'ils ne font rien par le mouvement d'une intention droite & d'une volonté ſincere, mais comme en haine des créatures de Dieu, & en blâmant la ſageſſe infinie de ſa conduite. Il dit auſſi beaucoup de choſes touchant l'abus & l'embarras des richeſſes, remarquant en paſſant que le mauvais riche de l'Evangile ne fût pas néanmoins puni, précisément parce qu'il étoit riche, mais
Homél. 3, p. 211. parce qu'il n'avoit pas eu pitié du pauvre. En faiſant dans la troiſiéme l'éloge de la conſtance de ſaint Paul & de ſa confiance en Dieu, il marque qu'il n'y a point de honte à être enchaîné pour Jeſus-Chriſt, mais à faire quelque choſe contre les interêts de Jeſus-Chriſt, par la crainte d'être mis dans les fers. Il y défend de pleurer d'autres morts que ceux qui meurent dans le péché, diſant que la mort n'eſt pas par elle-même un mal, mais que c'en eſt un d'être puni après la mort. Pleurez donc, dit-il, les infi-

déles, pleurez auſſi ceux qui ſortent de cette vie ſans Batême, ceux qui ſont morts avec leurs richeſſes ſans s'en être ſervi pour procurer quelque ſoulagement à leurs ames, & ceux qui ayant le moyen d'effacer leurs péchés, ne l'ont pas fait; encore ne veut-il pas que dans les pompes funébres de ces ſortes de perſonnes, l'on ſe laiſſe aller à des marques de deuil indécentes, & que l'on fait plûtôt par quelque ſorte d'oſtentation, que par le mouvement d'une vraie douleur. Il remarque que l'on faiſoit mémoire des morts dans la célébration des Myſteres, & que cet uſage avoit été établi par les Apôtres, dans la perſuaſion que cela pouvoit leur être utile; mais que l'on n'y prioit que pour ceux-là ſeuls, qui étoient morts dans la foi, c'eſt-à-dire, qui avoient reçu le Batême; & qu'à l'égard des Catéchumenes, il étoit permis de donner quelque choſe pour eux aux pauvres, & que l'on étoit perſuadé que cette bonne œuvre leur procuroit du rafraîchiſſement dans l'autre monde. La quatriéme Homélie eſt en partie à la louange de ſaint Paul. Saint Chryſoſtome y enſeigne que la premiere choſe que l'on demande de nous, eſt que nous apprenions à ne point pécher, & que nous nous abſtenions du péché, du moins par crainte des hommes ou par honte, ſi nous le pouvons encore pour l'amour de Dieu; que rien n'eſt ſi agréable à Dieu que la miſéricorde, & que c'eſt pour cela qu'on oignoit autrefois les Prêtres, les Rois & les Prophétes; l'huile étoit un ſymbole de la miſericorde de Dieu; qu'être miſericordieux, c'eſt en quelque façon être Dieu; & que rien ne provoque tant ſa colere contre nous, que la dureté envers les autres, comme il paroît par la Parabole du Fermier Evangelique, que ſon maître, après lui avoir remis mille talens, livra aux bourreaux à cauſe de la dureté inhumaine dont il avoit enſuite uſé envers un de ſes compagnons qui ne lui devoit que cent deniers. Il fait voir dans la cinquiéme que rien n'eſt ſi oppoſé à l'eſprit du Chriſtianiſme que l'orgueil, & qu'il eſt la premiere des ingratitudes, en ce que celui qui s'éleve de préſomption, ſe fait, pour ainſi dire, lui-même auteur de tout le bien qui vient de Dieu; mais ce Pere nous avertit de ne pas confondre l'orgueil avec la confiance & le courage d'une ame élevée; car c'eſt, dit-il, un ſentiment très-convenable à un Chrétien, & bien éloigné de l'eſprit d'orgueil. Il donne enſuite des exemples de l'un & de l'autre. S'irriter contre ſon prochain, lui faire injure ſans un juſte ſujet, c'eſt un mouvement d'orgueil. Affronter hardiment les perils & même la mort, mépriſer les reſſentimens & les menaces des hommes, pour des choſes qui ſont

Homél. 4, p. 219.

Homél. 5, p. 227.

agréables à Dieu, c'eſt un ſentiment de courage & de force d'ame.

Homél. 6, p. 233. III. Dans la ſixiéme Homélie il donne l'explication de ces paroles : *Soyez dans la même diſpoſition où a été Jeſus-Chriſt, qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point crû que ce fût pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu, &c.* & en tire divers argumens pour établir la divinité de Jeſus-Chriſt contre Sabellius, Marcion, Marcel, Photin, Sophronius Evêque de Pompeiople qu'on diſoit être Macédonien, & contre Arius. Il y prouve en particulier contre ce dernier qu'inutilement il alléguoit que dans ce paſſage le fils étoit dit Dieu ſans article, puiſqu'au même endroit le Pere étoit auſſi appellé Dieu ſans article. Il y fait voir par l'exemple de Judas les funeſtes effets de l'avarice. Il témoigne qu'il eût voulu s'étendre ſur les biens ineffables que Dieu nous promet; mais qu'il n'oſoit parler des récompenſes du Ciel à ceux qui avoient à craindre les ſupplices de l'enfer ; qu'il ſçait que pluſieurs ſe plaignent de ce qu'il leur parle ſi ſouvent de ces ſupplices, mais qu'il ne le fait que parce que cela leur eſt utile, comme la péſanteur du marteau eſt néceſſaire pour redreſſer un vaſe d'or ; & qu'afin de les engager par la crainte des peines à ſe laiſſer attendrir & à faire quelque choſe de digne du royaume du Ciel. Il combat encore les Marcionites & Paul de Samoſate dans

Homél. 7, p. 244. la ſeptiéme Homélie, & montre que ces paroles de ſaint Paul : *Il s'eſt rendu ſemblable aux hommes*, ne veulent point dire que Jeſus-Chriſt n'ait pas pris véritablement la nature des hommes, mais ſeulement que la chair dont il s'eſt revêtu, n'avoit que la reſſemblance de la chair de péché. Il y enſeigne que les deux voleurs qui furent attachés à la Croix avec Jeſus-Chriſt, étoient également impies, mais que l'un d'eux ſe convertit peu après. Il fait voir que le vrai moyen de devenir grand, c'eſt de ne point s'élever ſoi-même, y ayant une raiſon naturelle qui porte les hommes à honorer davantage ceux qui ne recherchent pas l'honneur. Par cette raiſon naturelle ſaint Chryſoſtome entend un certain ſentiment de contradiction imprimé dans notre nature, qui fait que nous nous oppoſons toujours aux deſirs des autres. Il entre dans le détail de tous les avantages extérieurs de l'homme, comme ſont la beauté, la force, les richeſſes &c. & prouve qu'étant communs aux animaux, aux voleurs & aux créatures mêmes inanimées, nous n'avons aucun ſujet de nous enorgueillir. Il enſeigne dans la huitiéme qu'il n'y a que la crainte de Dieu qui nous ou-

Homél. 8, pag. 255. vre le chemin du ſalut, & qui nous ſoutienne dans les oppoſi-

tions & les contrarietés que nous y rencontrons; que S. Paul en écrivant aux Philippiens de travailler à leur salut *avec crainte & tremblement*, adoucit aussitôt cette parole en ajoutant : *Car c'est Dieu qui opere en vous.* Comme s'il leur disoit, je ne vous ai pas parlé de la sorte afin de vous jetter dans le déséspoir en vous portant à une vertu à laquelle il vous seroit impossible d'arriver, mais seulememt afin que vous ne vous découragiez pas, & qu'au contraire vous travailliez avec plus de soin & de confiance; puisqu'en agissant ainsi, Dieu fera tout. Car c'est lui qui opere en nous & *la volonté & l'action*, ainsi qu'ajoute l'Apôtre. Mais si c'est Dieu qui opere en nous *le vouloir*, à quoi bon, me direz vous, nous exhorter? Si c'est lui qui fait en sorte que nous voulons le bien, comment pouvez-vous nous attribuer le mérite de l'obéissance, puisque ce n'est pas proprement nous qui obéissons? Ce n'est pas pour vous donner cette pensée que je vous ai rapporté ces paroles de l'Apôtre : *Dieu opere en vous le vouloir & le faire*, mais seulement pour calmer vos inquiétudes. Quand vous voudrez le bien, c'est lui qui operera & qui fera que vous le vouliez. Que cette crainte donc ne vous peine pas. C'est lui-même qui incline notre volonté & nous fait agir. Et quand nous avons commencé à vouloir, il accroît encore ensuite la pente de la volonté. Sur la fin de cette Homélie saint Chrysostome propose la patience de Job à ceux qui murmuroient contre Dieu dans leurs afflictions, & fait passer leurs murmures pour une ingratitude envers Dieu, & une espece de blasphême. Il déclame dans la neuviéme contre Homél. 9,
ceux qui faisoient un reproche aux Prêtres de ce qu'ils avoient p. 263.
les choses nécessaires à la vie, & leur fait voir qu'en cela ils se mettoient beaucoup au-dessous des Juifs qui donnoient aux Prêtres des dixmes, des prémices & de l'argent, sans qu'aucun de cette nation se plaignît des dépenses des Prêtres. Il ajoute que ceux mêmes qui faisoient ces reproches, comtoient pour rien les maisons qu'ils bâtissoient & les terres qu'ils achetoient, tandis qu'ils appelloient riche un Prêtre qui par bienséance s'habilloit un peu proprement, qui avoit les choses nécessaires à la vie, ou un domestique pour le servir. Si vous lui avez donné, ajoute-t-il, ce qu'il possede, pourquoi lui en faites-vous un crime? Il valoit mieux ne lui rien donner que de lui en faire des reproches. Mais si c'est un autre qui lui a donné ce qu'il a, votre péché en est d'autant plus grand, puisque n'ayant rien donné vous même, vous tournez en mauvaise part les bienfaits d'autrui. Quoi donc, direz vous, faut-il qu'un Prêtre cherche son intérêt en ce monde? Mais dites-

moi, je vous prie, répond S. Chrysostome, porte-t-il des habits de soie? Se fait-il accompagner d'une grande troupe de domestiques? Va-t-il à cheval, se bâtit-il des Palais? S'il fait tout cela, je l'en blâme, je ne lui pardonne point, & je demeure d'accord qu'il est indigne du Sacerdoce. Car comment pourra-t-il apprendre aux autres à ne point s'occuper des choses inutiles & superflues, s'il ne peut apprendre lui-même à s'en passer? Mais je ne puis souffrir que vous fassiez un crime à un Ecclésiastique de ce qu'il prend soin d'avoir les choses nécessaires à la vie lorsqu'elles lui manquent. Ce Pere ajoute, soit que le mal que vous dites des Prêtres soit vrai ou faux, vous vous faites tort à vous-même. Car encore qu'il fût vrai, vous ne laissez pas de pécher, en jugeant ceux qui sont préposés sur vous, & en troublant ainsi l'ordre de la discipline, puisque s'il n'est pas permis de juger du moindre de nos freres, à plus forte raison de nos supérieurs. Mais si la chose est fausse, le châtiment que vous vous attirerez est inconcevable. Ce Pere montre ensuite que l'usage de donner aux Ministres de l'Eglise de quoi subsister, n'est nullement contraire à la conduite que tint Jesus-Christ avec ses Apôtres, en les envoyant sans sac, sans bourses & sans souliers, parce que les dispositions de Jesus-Christ à cet égard n'étoient que pour un tems; & que du tems même des Apôtres l'usage contraire prévalut, comme on le voit par divers endroits des Epîtres de saint Paul. Dans la dixiéme ce Pere répréfente l'inutilité du luxe des riches, & les dangers qui en sont les suites. Il attaque sur-tout le grand nombre & la variété des habits & des ameublemens; la magnificence des édifices où les colonnes, les marbres & les portiques, & beaucoup d'autres ornemens n'étoient point épargnés; où l'or brilloit jusques sur les tois, & où l'on ne feignoit pas même de mettre des idoles & des statues, dont quelques-unes répréfentoient des démons. Il entre dans le détail des choses que Dieu nous a données, & fait voir que chacun de nos membres est destiné à un usage légitime & qui a rapport à Dieu & à notre salut; qu'il en est de même des richesses, des maisons, & de divers arts inventés pour les besoins de la vie. Voici comment il explique dans l'onziéme Homélie ces paroles de saint Paul: *N'ayant point une justice qui me soit propre & qui me soit venue de la loi; mais ayant celle qui naît de la foi en Jesus-Christ*, c'est avec raison que l'Apôtre n'appelle pas justice celle qu'il avoit acquise par ses sueurs & par ses travaux; mais celle là seulement qu'il avoit obtenue par la grace. Si donc celui qui avoit pratiqué les actions de vertu, n'a obtenu le salut que

1. Tim. 5, 23. Philip. 2, 2. Homél 10, *p.* 274.

Homél. 11, *p.* 283.

que par la grace ; à plus forte raison le devoit-on dire de ceux à qui S. Paul écrivoit ? Car il y a apparence qu'ils disoient que la justice que l'on acquiert par de longs travaux, est bien plus grande que celle qui nous est communiquée par la grace ; mais l'Apôtre leur déclare qu'elle ne doit être considerée que comme de la paille en comparaison de celle qui vient de Dieu. Mais quelle est cette justice ? C'est celle qui vient de la foi divine que Dieu donne, qui vient de lui, qui est un effet de sa libéralité. Or les dons de Dieu surpassent infiniment le vil prix des meilleures œuvres qui ne viennent que de notre industrie. Saint Chrysostome rapporte fort au long les graces que Dieu a faites en tout tems aux hommes, & l'abus qu'ils en ont fait. Après quoi il les exhorte de concevoir un vrai repentir de leurs fautes, & de retourner à Dieu dans les mêmes sentimens que l'Enfant prodigue témoigna, lorsqu'il retourna vers son pere. Il enseigne dans la douziéme Homélie que nous devons à l'exemple de l'Apôtre oublier, pour ainsi dire, les progrès que nous avons faits dans la vertu, pour ne nous occuper que du chemin qui nous reste encore à faire. Car à quoi nous serviroit-il d'être déja avancés dans notre course, si nous ne l'achevions pas ? Il ajoute qu'il n'y a point d'état où il n'y ait des justes & des méchans, & confirme cette vérité par divers exemples de l'Ecriture, où nous voyons en effet des gens de bien dans les richesses & dans la pauvreté, dans le mariage & dans la virginité ; comme au contraire on y en voit plusieurs qui se sont damnés dans tout ces états. La raison qu'il en donne, c'est que dans quelque état qu'on se trouve, la vertu est toujours supérieure à tous les évenemens, & qu'elle est victorieuse de tous les obstacles que peuvent apporter au salut les richesses, la pauvreté, les dignités, la servitude, la maladie, les opprobres, l'exil ; & que rien n'est capable de nuire à celui qui est appliqué à son devoir. Il dit dans la treiziéme que si nous ne pouvons imiter Jesus-Christ dans le genre de sa mort, nous pouvons l'imiter en nous crucifiant nous-mêmes ; non qu'il faille nous tuer nous-mêmes, mais en nous mettant dans les dispositions où étoit l'Apôtre quand il disoit : *Le monde est crucifié à mon égard, & je le suis à l'égard du monde.* Il exhorte à l'usage fréquent du signe de la croix ; mais il veut en même-tems que nous souffrions effectivement les maux qui sont les vrais appanages de la Croix. Il déclame contre l'amour des plaisirs sensuels, sur-tout de la gourmandise ; & marque comme le comble de l'endurcissement de ne point rougir du mal. Il enseigne dans la quatorziéme, que Jesus-Christ en prononçant une

Homél. 12, p. 290.

Homél. 13, p. 297.

Homél. 14, p. 304.

malédiction sur ceux qui rient & qui mettent leur joie dans les choses de ce monde, & en appelant bienheureux ceux qui pleurent, n'est point opposé à S. Paul qui exhorte les Philippiens à se réjouïr sans cesse en Notre Seigneur; parce que la tristesse que prescrit Jesus-Christ est celle que nous devons concevoir de nos péchés ou de ceux des autres; & que la joie dont parle saint Paul vient aussi de la même source, c'est-à-dire, de la douleur de ses péchés, qu'on ne sçauroit en effet pleurer ni confesser sans se réjouïr en Jesus-Christ de sa miséricorde & de sa bonté. Dans la quinziéme il repete ce qu'il avoit déja dit plusieurs fois ailleurs, que l'aumône a été établie moins pour l'avantage de ceux qui la reçoivent, que de ceux qui la donnent; puisqu'en effet ils y gagnent davantage, n'y ayant point de commerce plus lucratif que celui-là. Il se fait sur la terre, & on en reçoit le profit dans le Ciel. Il montre que les calamités sont des épreuves nécessaires aux Chrétiens, & qu'il n'y a point d'état ni de condition qui en soient exemts. Ce qui l'engage à rapporter divers traits d'histoires sacrées & prophanes, où nous voyons les Rois & les Princes se souiller du sang de leurs propres fils, de leurs femmes & de leurs freres.

Homél. 15, p. 309.

§. III.

Des Homélies sur l'Epître aux Colossiens.

Ces Homélies ont été faites à Constantinople.

I. NOus avons douze Homélies sur l'Epître aux Colossiens, dont la troisiéme (*a*), ne nous permet pas de douter qu'elles n'ayent été prêchées toutes à Constantinople; car saint Chrysostome s'y met clairement au nombre des Evêques, soit en parlant du trône où il s'asseioit, soit en se qualifiant de ministre & d'ambassadeur de Dieu même. Il parle aussi en Evêque dans la septiémé (*b*) & dans la huitiéme, où il menace de chasser de l'Eglise les femmes, qui par une vanité aussi honteuse que criminelle, emploieroient à des vases destinés aux usages les plus bas, l'argent qui doit nourrir Jesus-Christ en la personne des pauvres (*c*), & d'excommunier celles qui à l'avenir se serviroient d'enchantement & de sortiléges pour guérir leurs enfans. Il semble même marquer dans la septiéme (*d*) la disgrace de l'Eunuque Eutrope, arrivée en 399, & dire qu'il étoit encore vivant. Ainsi saint Chrysostome doit avoir fait cette Homélie vers l'automne de l'an 399, puisqu'Eutrope fut décapité avant la fin de la mê-

(a) *Homel.* 3, *pag.* 349.
(b) *Homel.* 7, *pag.* 377.
(c) *Homel.* 8, *pag.* 388.
(d) *Homel.* 7, *page* 374.

me année. Il est vrai que dans la seconde Homélie il parle des tremblemens de terre arrivés en divers endroits en 398 (a), comme de choses présentes, mais peut-être fit-il les premieres Homélies en cette année, si l'on n'aime mieux dire qu'il réprésente comme nouvellement arrivés, des malheurs qu'on avoit ressentis depuis quelques mois.

II. On voit par ces Homélies que le luxe des riches de Constantinople étoit monté à son comble, & qu'ils faisoient en particulier des dépenses excessives pour leurs tables, où l'on ne servoit que dans des vases d'or & d'argent. Saint Chrysostome en fait le dénombrement dans la premiere Homélie, & après avoir comparé l'appareil de la table des riches avec celui de la table des pauvres, il fait voir que celle-ci est plus estimable que l'autre, sur-tout parce que Jesus-Christ y est assis ; au lieu que les riches n'ont pour convives que des hommes. Il met encore cette difference entre la table des pauvres & des riches, que ceux-ci y font jouer toutes sortes d'instrumens ; au lieu que ceux-là l'accompagnent du chant des Hymnes & des Pseaumes. Il dit dans la seconde Homélie que le moyen de nous entretenir dans la reconnoissance que nous devons à Dieu, & d'augmenter l'amour que nous lui devons, c'est de nous souvenir continuellement des maux dont il nous à délivrés, des biens qu'il nous à faits & de ceux qu'il nous prépare dans l'autre vie. Il dit beaucoup de choses du jugement futur & contre le destin, qu'il combat par ce raisonnement : Y a-t-il un homme qui après avoir fait une mauvaise action, ne se condamne pas lui-même ? Cela est sans doute une marque de sagesse, & même d'une grande sagesse. Dira-t-on que celui qui nous donne cette pensée lorsque nous avons mal fait, laisse tout arriver par hazard ? A l'occasion de ce que dit saint Paul, que Jesus-Christ est l'image du Dieu invisible, il montre contre Paul de Samosate, qu'il n'est pas créature, mais fils de Dieu ; que s'il est dit premier-né, il n'est pas appellé premier créé ; que ce terme de premier né de toute créature, ne veut dire autre chose, sinon qu'il est le premier selon la chair, comme il est appellé le premier né d'entre les morts, parce qu'il est ressuscité avant tous. Saint Chrysostome parlant ensuite du salut & de la paix que l'Evêque avoit coutume de donner au peuple, soit en entrant dans l'Eglise, soit en commençant son Discours, soit pendant la célébration des Saints Mysteres,

Homél. 1, p. 327.

Homél. 2, p. 333.

Homél. 3, p. 343.

(a) *Homel. 2, pag. 339.*

dit que c'eſt moins l'Evêque qui parle en ces occaſions, que J. C. même par la bouche de l'Evêque : d'où il conclut que quand bien même l'Evêque ſeroit dans toute autre circonſtance vuide de grace, il en eſt rempli alors pour l'avantage de ſon peuple. C'eſt ce qu'il prouve par divers exemples de l'Ecriture, où nous voyons que Dieu a quelquefois accordé des révélations & le don de Prophétie à des hommes indignes, par la raiſon ſeule qu'ils étoient revêtus de la dignité Sacerdotale. Si donc, ajoute-t-il, vous me mépriſez, ce neſt pas tant ma perſonne que le Sacerdoce même que vous mépriſez. Quand j'en ſerai dépouillé, mépriſez moi alors, ſi vous voulez ; car je ne prétendrois pas en cet état avoir droit de vous rien commander ; mais tandis que je ſerai dans cette chaire, tant que je ſerai votre Prélat, j'aurai autorité ſur vous, quelque indigne que je ſois de cet honneur. Si la chaire de Moyſe étoit en ſi grande vénération qu'elle obligeoit tout le monde à lui obéir, à plus forte raiſon le trône de Jeſus-Chriſt.

Homél. 4, p. 350. III. Les quatre Homélies ſuivantes ſont d'un ſtile extrêmement concis & même embarraſſé ; & il y a beaucoup d'endroits qu'il n'eſt pas aiſé d'entendre, faute d'être bien au fait des mœurs & des uſages de ceux à qui elles furent prêchées. Comme il y en avoit pluſieurs dans Conſtantinople qui nioient la Réſurrection, Homél. 5, p. 355. ſaint Chryſoſtome appuie la vérité de ce Myſtere par divers exemples naturels, & par celui de Jonas ; faiſant voir en même-tems que les autres Myſteres de notre Religion, comme la Naiſſance du Meſſie d'une Vierge, & le Batême, avoient été annoncés ſous diverſes figures dans l'Ancien Teſtament. Homél. 6, p. 365. Il combat dans la ſixiéme l'obſervation des jours, & y établit la néceſſité des bonnes œuvres. Il y rapporte auſſi les renoncemens que l'on faiſoit dans le Batême. Il fait voir dans la ſeptiéme par l'exemple d'Eutrope, Homél. 7, p. 371. l'inconſtance des richeſſes & des honneurs temporels. Il y remarque qu'une Ville voiſine d'Antioche, & ſituée ſur les bords de la mer, s'étoit employée pour obtenir le pardon de ceux d'Antioche ; mais que ceux-ci diſoient qu'il leur auroit été plus avantageux de périr, que d'être délivrés du danger par l'entremiſe de cette ville. Quelques-uns croient que c'étoit Seleucie, mais la choſe n'eſt pas certaine. Il y déclame contre le luxe des femmes, qui ne rougiſſoient pas d'employer l'argent à des vaſes d'ignominie, tandis que Jeſus-Chriſt avoit faim dans les pauvres ; & remarque qu'un Roi qu'il ne nomme pas, avoit pouſſé le luxe juſqu'à faire conſtruire un arbre d'or pour lui ſervir d'ombre, & ſe repoſer ſous ſes branches. Il dit encore, que le Roi qui regnoit alors en Perſe, portoit une barbe d'or.

IV. Comme beaucoup de personnes s'étoient offensées de ce qu'il avoit dit dans la septiéme Homélie contre le luxe des femmes ; il leur répond dans la huitiéme qu'il ne leur dit que ce que Jesus-Christ l'oblige de dire , & que ce que saint Paul enseigne lui-même , losqu'il nous prêche la mortification de nos membres & de nos passions ; que ce n'est point l'esprit de domination qui l'a fait parler , mais l'amour qu'il a pour son peuple , & le regret de les voir périr en usant si mal de leurs richesses. Il les exhorte donc de nouveau à soulager les pauvres , & leur dit que tant qu'ils continueront à faire de folles dépenses pour entretenir leur luxe & leurs plaisirs , les aumônes mêmes qu'ils feront , leur seront inutiles. La raison qu'il en donne , c'est que Dieu ne leur demandera pas un jour s'ils ont donné beaucoup , mais qu'il examinera s'ils ont donné à proportion de leurs biens. Il dit que rien n'est plus saint qu'une ame qui rend graces à Dieu dans l'adversité ; & que cette disposition n'est gueres éloignée de celle d'un Martyr. Sur ce principe , il enseigne qu'une mere qui voyant son enfant malade , en rend graces à Dieu , sans laisser échaper aucunes paroles de murmure ; & qui après la mort de cet enfant , rend de nouvelles actions de graces , en surmontant une peine d'esprit qui n'est pas moins rude que les tourmens du Martyre , recevra un jour la récompense destinée aux Martyrs. Il déclare que de se servir d'enchantemens & de sortiléges pour guérir un enfant malade , c'est une pure idolatrie , quelque profession que fassent les enchanteuses d'être Chrétiennes , & de n'employer que l'invocation du nom de Dieu. Il ajoute qu'il vaut mieux laisser mourir ses enfans , que de les guérir par ces voies sacrileges , quand il seroit vrai qu'ils pussent guérir par-là ; & veut que les meres chrétiennes se contentent de faire sur leurs enfans malades , le signe de la Croix , en répondant à celles qui leur conseillent des remedes superstitieux : Voilà mes seules armes , je ne sçais point d'autre remede. Quelques-uns demandoient pourquoi il ne se faisoit plus de miracle , pourquoi on ne voyoit plus ressusciter les morts ? Saint Chrysostome leur demande à son tour , pourquoi on ne voyoit plus personne qui eût du mépris pour la vie présente , & qui servît Dieu sans intérêt ? Après quoi il ajoute que les miracles n'étoient nécessaires que lorsqu'il falloit planter la foi dans toutes les parties du monde ; mais qu'à présent Dieu ne vouloit pas que notre foi dépendît de ces sortes de signes. En expliquant dans la neuviéme Homélie cet endroit de l'Apôtre : *Que la parole de Jesus-Christ demeure en vous avec plénitude* , S. Chrysostome

Homél. 8, p. 379.

Homél. 9, p. 390.

dit que saint Paul commande par-là aux personnes mêmes engagées dans le mariage, & qui ont des enfans, de lire les divines Ecritures avec beaucoup de soin & d'application. Et de quels livres, ajoute-t-il, vous servirez-vous, sinon du Nouveau Testament, des Actes des Apôtres, des Saints Evangiles, que vous devez écouter comme des maîtres qui vous instruiront durant tout le cours de votre vie. S'il vous arrive quelque déplaisir & quelque douleur, tirez de cette boëte le médicament spirituel, le remede de la consolation qui vous est nécessaire. Si vous souffrez un dommage, ou la perte des personnes qui vous sont cheres, ou la mort même, ayez recours aux mêmes remedes, prenez-les & les faites pénétrer jusqu'au fond de votre ame. Car la cause de tous nos maux est l'ignorance des Ecritures. Sur ces autres paroles : *Chantez à Dieu par la grace du Saint-Esprit du fond de vos cœurs*, ce Pere enseigne que suivant la pensée de l'Apôtre, nous ne devons pas seulement chanter de bouche à Dieu, mais le faire avec un vrai sentiment d'affection ; qu'au milieu même des plus grandes compagnies, nous pouvons chanter à Dieu sans que personne nous entende, imitant en cela Moyse, qui quoiqu'il ne parlât point à Dieu de bouche, lui crioit du fond de l'ame ; que rien ne nous empêche aussi de prier & d'avoir le cœur élevé à Dieu même en marchant & en faisant toute autre chose. Saint Chrysostome ajoute que nous devons commencer par la priere tout ce que nous entreprenons : & c'est, dit-il, pour cette raison que nous mettons le nom de Dieu à la tête de toutes les lettres que nous écrivons. Tout est heureux & favorable sous les auspices du nom du Seigneur. Si les noms des Consuls autorisent & donnent la validité à tous les actes que l'on fait, combien plus en donnera à toutes nos œuvres le nom de Jesus-Christ ?

Homél. 10, p. 395. V. Il rapporte dans la dixiéme Homélie une fort belle priere d'un saint homme qu'il ne nomme pas, qui y rendoit graces à Dieu pour les bienfaits qu'il en avoit reçus pendant toute sa vie ; pour les choses qu'il sçavoit comme pour celles qu'il ne sçavoit pas ; pour les châtimens dont Dieu l'avoit puni, comme pour les consolations qu'il lui avoit accordées, & qu'il le prioit pour tous les chrétiens, & en particulier pour tous ceux qui lui vouloient du bien ou du mal. Il y combat aussi le luxe des femmes, & nommément celui de l'Imperatrice, & leur dit à toutes : Pourquoi allez-vous chercher au dehors des parures d'or & de pierreries, & pourquoi vous servir de déguisemens, comme pour réformer & corriger l'ouvrage de Dieu ? Voulez-vous être estimées

belles, revêtez-vous de l'aumône, de la benignité, de la modestie, de la tempérance ; & dépouillez-vous de tout faste & de toute vanité. Ce sont là des parures bien plus précieuses que l'or & les diamans. Il dit au femmes qui apportoient pour excuse de leur luxe, la nécessité de plaire à leus maris : parez-vous donc dans votre maison ; mais dépouillez-vous de tous vos ornemens lorsque vous allez dans la place publique, ou à l'Eglise. Car si vous voulez plaire à votre mari, ne cherchez point à plaire aux autres. Il prescrit dans l'onziéme Homélie les regles que doivent garder dans leurs discours ceux qui ont à dire la vérité aux riches & aux pauvres, & veut qu'on la dise à ceux-là avec plus de douceur, & comme s'accommodant à la foiblesse de leur esprit, & à ceux-ci avec force & avec liberté. Il y prescrit aussi les regles que nous devons garder dans nos entretiens ; voulant qu'ils soient accompagnés de discrétion & de prudence ; & que s'il nous arrive de dire des paroles qui aient quelque chose de railleur & de divertissant, il faut qu'elles ne soient ni trop fortes ni trop piquantes, ni aussi trop fades ou trop dissolues. Dans la douziéme il propose S. Paul pour modele de toutes les vertus, & conseille, soit à ceux qui se trouvent dans l'affliction, soit à ceux qui sont tentés de se livrer aux plaisirs & aux délices de la vie, soit à ceux qui se sentant animés de la colere ou de quelque autre passion, de se remetre continuellement en mémoire les chaines & les larmes de saint Paul. Il y déclame aussi avec force contre les abus qui se commettoient dans la solemnité des nôces, & contre ceux qui au lieu de chercher à leurs filles un époux plein de piété, de douceur, de prudence, de crainte de Dieu, n'avoient attention qu'aux richesses & à la noblesse de l'extraction.

Homél. 11, p. 404.

Homél. 12, p. 412.

§. IV.

Des Homélies sur les deux Epîtres aux Thessaloniciens.

I. LEs explications que saint Chrysostome donne du texte de ces deux Epîtres, laissent aisément entrevoir qu'il étoit alors chargé de beaucoup d'autres affaires. Il y a deux endroits (*a*) où il dit assez nettement qu'il étoit Evêque ; ainsi on ne peut douter qu'il ne les ait prêchées à Constantinople. Voici ce qui nous y a paru de plus remarquable. Personne ne doit se décourager, quoique depuis long-tems il n'ait fait aucun progrès dans la vertu, puisqu'il peut à l'avenir faire en peu de tems ce qu'il n'a-

Elles ont été faites à Antioche.

(*a*) *Homel.* 8, *pag.* 484. *Homel.* 11, *pag.* 504. *Homel.* 4, *p.* 534. *Homel.* 1, *p.* 425.

voit pas encore fait depuis tant d'années. Que personne aussi ne tombe dans la paresse, en se flattant d'acquérir la parfaite piété en peu de tems : car l'avenir est très incertain, & le jour du Seigneur est comme un larron qui nous surprend & nous ravit tout, pendant que nous sommes endormis. Les prieres que les Saints font pour nous, nous sont d'un grand secours ; mais c'est lorsque nous vivons bien. En effet, s'il ne falloit que des prieres pour ouvrir aux hommes la porte du Ciel, tous seroient sauvés, & les payens se feroient Chrétiens, puisque dans l'Eglise nous prions pour leur conversion, & le salut de tout le monde. Dieu protegea la ville de Jerusalem sous le regne d'Ezéchias qui étoit un Prince pieux ; & il la livra à Nabuchodonosor, parce qu'alors le vice & le crime avoient prévalu dans cette ville. Si donc les justes ne sont pas toujours exaucés, il ne faut s'en prendre qu'à la mauvaise

Homélie 2, p. 432.

disposition de ceux pour qui ils ont prié. La vraie amitié quand elle a Jesus-Christ pour principe, rend tout commun, comme on le voit dans les premiers fideles qui n'étoient tous qu'une ame & qu'un cœur. J'ai connu un homme, dit saint Chrysostome, qui prioit les Saints d'offrir à Dieu leurs prieres, premierement pour

Homélie 3, p. 440.

ses amis, & ensuite pour lui-même. Si Jacob veilloit autrefois jour & nuit à la garde de son troupeau, que ne doit point faire maintenant le pasteur à qui le soin des ames des fidéles est commis. Il ne doit rien négliger, mais faire tout ce qui dépend de lui, quelque pénible que soit le travail, & ne regarder en cela qu'une seule chose, qui est le salut de ses ouailles, & la gloire qui en doit revenir à Dieu. Souffrir pour Dieu toutes sortes de tourmens plutôt que de faire la moindre chose qui regarde le culte des idoles, c'est acquérir la couronne du martyre. Car quoique les douleurs du Martyre soient plus véhémentes, celles des maladies sont aussi plus longues : c'est pourquoi les suites & les récompenses en seront égales. C'est ce que dit S. Chrysostome pour détourner ses auditeurs de l'usage criminel où ils étoient la plupart de recourir à des enchantemens & à des ligatures pour guérir les maladies. Il enseigne aussi que ceux qui souffrent avec soumission la privation & l'enlevement de leurs biens, recevront une aussi grande récompense que ceux qui les donnent volontairement ; parce que celui qui donne, est soutenu & animé par les louanges des autres, par sa conscience qui le flate, par l'espoir de la récompense qu'il en attend, & qu'avant que de se dépouiller, il s'est préparé avec courage à s'en priver, au lieu que l'autre est dénué de tout ces secours, & a été dépouillé de ses biens lorsqu'il y étoit encore attaché.

ché. C'est le propre de la charité qui est selon Dieu, d'aimer tous les hommes. Si donc vous aimez l'un & n'aimez pas l'autre, sçachez que cette amitié n'est qu'humaine & non chrétienne. Le souvenir des injures est une espece de glace, que l'on doit faire fondre en priant le soleil de justice de faire luire sur nous ses rayons. Si nous croyons que nos proches & nos amis doivent ressusciter un jour ; pourquoi les pleurons-nous ? Car s'il étoit permis de les pleurer, il faudroit les pleurer toujours. Les pleurs donc que l'on verse sur les morts, n'ont point leur principe dans un certain usage établi parmi les hommes, mais dans l'incrédulité où nous sommes à l'égard de la résurrection. Il y en avoit qui prenoient prétexte de nier la résurrection, de l'impossibillité apparente de réunir toutes les parties d'un corps, ou mangé par les poissons, où dévoré par les bêtes. Saint Chrysostome leur répond que ne pouvant seulement rendre raison de la formation des fruits de la terre, ni de beaucoup d'autres choses naturelles, c'est à eux une témérité de vouloir pénétrer les secrets de Dieu ; & que lorsque nous voyons que nous ne pouvons par notre raison comprendre certaines choses, nous devons nous en tenir à cette vérité incontestable, qu'il n'y a rien que Dieu ne puisse faire, & qu'il ne fasse très-facilement quand il lui plaît. On ne doutoit pas du tems de ce Pere que les arbres qui étoient sur le lac de Sodome lorsque cette Ville fut consumée par le feu du Ciel, n'y fussent encore & ne portassent des fruits d'une grande beauté ; mais qu'ils s'en alloient en poussiere aussi-tôt qu'on les touchoit. Il se sert de la vengeance que Dieu tira de cette ville pour établir l'éternité des peines, disant que si Dieu a puni si severement les Sodomites qui n'avoient aucune connoissance de l'enfer, il n'y a pas lieu de douter que nous ne soyons plus rigoureusement punis qu'eux, si nous commettons les mêmes péchés, nous qui avons reçu plus de graces & plus de connoissances. Il rapporte aussi divers autres exemples pour appuyer cette vérité. Si Dieu n'a pas permis que le moment de notre mort nous fût connu, ce n'est que pour notre utilité, & afin que nous veillions sans cesse pour n'être pas surpris lorsqu'il nous retirera de ce monde. La meilleure maniere de se venger, est non-seulement de ne pas rendre le mal pour le mal, mais de rendre même le bien pour le mal. C'est aussi un moyen facile de faire cesser les disputes, que de ne pas répondre à ceux qui nous font des reproches. Quand dans une maison il y a deux portes ouvertes en droite ligne, il s'éleve un vent violent ; si vous en fermez une, le vent cesse. Votre bouche est

Homél. 4, p. 451.

Homélie 6, p. 466.

Homélie 7, p. 472.

Homél. 8, p. 477.

Homél. 9, p. 485.

Homél. 10, p. 494.

Homél. 11, p. 502.

une porte, & celle de celui qui vous charge d'injures en est une aussi. Si vous fermez la vôtre, vous l'empêcherez de continuer; si vous la laissez ouverte, il ne cessera de vous injurier. Saint Chrysostome raconte qu'une veuve ayant un très-méchant esclave qu'elle ne pouvoit corriger, se resolut de le vendre, & de vendre en même-tems sa femme, quoiqu'elle fût contente de son service, n'osant pas les séparer l'un de l'autre. Cette femme accablée de douleur, s'en alla trouver une dame de considération, & amie de sa maîtresse, à qui elle dit son malheur, en la suppliant au nom de Jesus-Christ d'intercéder pour elle auprès de sa maîtresse. Cette Dame l'oublia d'abord; mais s'étant ensuite ressouvenue de la conjuration terrible de cette pauvre femme, elle s'en alla chez la veuve, & lui parla si bien, qu'elle en obtint ce qu'elle vouloit. La nuit suivante elle vit tout d'un coup les cieux s'ouvrir, & Jesus-Christ s'apparoître à elle en la maniere qu'elle étoit capable de le voir. Ce Pere qui avoit appris cette histoire de cette Dame même, jugea qu'elle étoit utile à son peuple pour lui apprendre avec quel respect nous devons recevoir les prieres qu'on nous fait par le nom de Jesus-Christ. Car il croit que ce fut pour la récompenser de ce respect, que Jesus-Christ s'apparut à elle. Il remarque que certains pauvres, pour avoir des aumônes, faisoient les bouffons & les enchanteurs; que par un effet de la miséricorde de Dieu, il y avoit toujous des pauvres aux portes des Eglises pour l'utilité & l'instruction de ceux qui y entrent, & sur-tout pour apprendre de quelle maniere nous devons prier pour être éxaucés de Dieu. Si nous rougissons de ceux dont Jesus-Christ n'a point eu honte; nous ne serons pas moins coupables que si nous rougissions de Jesus-Christ même, qui nous est réprésenté dans la personne des pauvres, qui sont ses amis. De même que l'orgueil est le commencement, la racine & la base du péché; de même aussi le commencement de la continence & de la chasteté, est de s'abstenir des spectacles qui y sont contraires. Le jeûne peut aussi être regardé comme le fondement de cette vertu. Il n'y a point de jours où nous ne trouvions, si nous voulons, des exemples de l'inconstance des choses humaines. Un Prince succede à un autre; les biens d'un riche sont mis en décret; cet homme qui tenoit hier un rang élevé, est aujourd'hui dans la poussiere; un autre est monté sur le trône contre l'attente de tout le monde, &c. Quand quelque chose vous paroît grand & considérable en cette vie, réprésentez-vous la grandeur du royaume du Ciel, & alors celle de ce monde ne vous paroîtra rien. Si vous

Homel. 1, *in 2, ad Thessal.* p. 510.

Homel. 2, p. 514.

vous ſentez agités de quelque mouvement de la concupiſcence, mettez-vous d'une part devant les yeux, les feux éternels, & conſiderez de l'autre, combien le plaiſir du péché eſt peu de choſe, ou plutôt qu'il n'y a point de plaiſir dans le péché. Saint Chryſoſtome ſouhaite qu'au lieu de raconter des fables aux enfans qui ſortent de nourrice, on leur apprenne lorſqu'ils en ſont capables, ce que c'eſt que le jugement dernier, & quelles ſont les peines de l'enfer ; la crainte de ces choſes étant capable de faire beaucoup de bien dans une ame où elle a jetté de profondes racines. Car celui qui a toujours l'enfer devant les yeux, n'y tombera jamais ; au contraire, celui qui le mépriſe, ne l'évitera pas. Quand il eſt dit dans l'Ecriture que l'Antechriſt s'aſſeiera dans le Temple de Dieu, cela ne doit point s'entendre du Temple de Jéruſalem, mais d'un Temple de l'Egliſe. Saint Chryſoſtome croit que Neron a été la figure de l'Antechriſt, parce qu'il vouloit qu'on le regardât comme un Dieu. Il ajoute que l'Antechriſt n'aura de pouvoir que ſur ceux qui n'auroient pas même crû quand il ne ſeroit pas venu. Ne me dites point, J'aime Dieu plus que moi-même ; ce ne ſont que des paroles : perſuadez-le-moi par des effets. Si vous l'aimez plus que vous-même, aimez-le plus que l'argent ; & alors je pourrai croire que vous l'aimez plus que vous-même. On voit par la cinquiéme Homélie, que ſaint Chryſoſtome dans le tems qu'il donna l'explication des Epîtres aux Theſſaloniciens, ne prêchoit qu'une fois ou deux par mois, & quelquefois point du tout.

Homélie 3, pag. 522.

Homél. 4, p. 529.

Homél. 5, p. 536.

§ V.

Des Homélies ſur les deux Epîtres à Timothée.

Il ſemble qu'elles aient été prêchées à Antioche.

I. IL n'eſt pas aiſé de décider en quel lieu ſaint Chryſoſtome a prêché ſes Homélies ſur les deux Epîtres à Timothée. Mais l'éloge qu'il y fait dans la quatorziéme, tant des Monaſteres que des Moines, prouve ce ſemble qu'il les prêcha à Antioche, ville qui avoit dans ſon voiſinage pluſieurs Monaſteres, & un grand nombre de Moines recommandables par la pureté de leurs mœurs & la ſévérité de leur diſcipline. En effet ce Pere fait ſouvent l'éloge des Moines dans les Homélies qu'il a prononcées à Antioche, au lieu que dans celles qu'il a faites à Conſtantinople, il n'en parle que rarement & preſque toujours en mauvaiſe part. Une autre preuve, c'eſt que parlant ſouvent dans l'explication de ces deux Epîtres, des devoirs d'un Evêque, de ce qu'il doit faire & de ce qu'il doit éviter, il ne dit rien qui faſſe connoître qu'il étoit alors revêtu lui-même d'un caractere Epiſcopal : au lieu que dans les

Discours faits à Constantinople, il n'échape gueres d'occasions de faire remarquer à ses auditeurs, son autorité & sa dignité. Il est vrai qu'il y a dans les Homélies sur les deux Epîtres à Timothée, des endroits qui paroissent négligés; mais il y en a beaucoup de beaux, sur-tout ceux où il invective contre les riches & contre ceux qui ne se faisoient point de scrupule d'augmenter leurs biens aux dépens d'autrui. Nous avons de lui dix-huit Homélies sur la premiere Epître à Timothée, & dix sur la seconde. Saint Ephrem d'Antioche (*a*), & Leonce (*b*) de Bisance en cite quelques endroits.

Argument, p. 548. II. Elles sont précédées d'un petit argument qui n'a aucune forme d'Homélie, dans lequel saint Chrysostome donne un précis de la vie de Timothée, tiré tant des Actes des Apôtres, que des Epîtres de saint Paul. Il y dit que la raison pour laquelle cet Apôtre n'a écrit qu'à Timothée & à Tite, & non à ses autres Disciples, c'est qu'ils étoient les seuls à qui il eût confié le gouvernement de quelques Eglises particulieres, & qu'il menoit ses autres Disciples avec lui. Sur ces paroles : *Je vous prie d'avertir quelques-uns de ne point s'amuser à des discours sans fin, qui servent plutôt à exciter des disputes, qu'à l'édification de Dieu dans la foi,* (Homél. 1, p. 548.) ce Pere remarque qu'en matiere de foi, il est inutile de disputer; la foi ayant la force de faire cesser tous les raisonnemens. Croyez, ajoute-t-il, en un Dieu juste, & vous ne croirez point au destin injuste. Croyez qu'il y a une Providence divine qui regle toute chose, & vous ne croirez point qu'il y ait un destin qui gouverne tout. Croyez qu'il y a un paradis & un enfer, & vous ne croirez point qu'il y ait un destin qui nous ôte la liberté, & qui nous soumette malgré nous à une néceſſité fatale. Ne semez point, ne plantez point, ne combattez point, ne faites rien du tout; sil y a, comme vous le dites, un destin, toutes ces choses arriveront, soit que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas. Qu'est-il même besoin à l'avenir que nous fassions des prieres; & pourquoi voulez-vous être chrétiens, s'il y a un destin? Car dans cette supposition ce ne sera pas pour vous un crime de ne l'être pas. Toutes (Homél. 2, p. 555.) les héréſies ont pris leur naissance dans le réfroidissement de la charité. Car de ce réfroidissement est venue l'envie; de l'envie l'amour de la domination; & de cet amour l'héréſie. Jamais nous ne (Homél. 3, p. 561.) méprisons un ami qui a faim, & tous les jours nous refusons à Jesus-Christ un morceau de pain. L'amitié que nous avons pour

(a) Photius, *Cod.* 229. *pag.* 808. (b) *Tom.* 4, *Bibl. Patr. pag.* 978.

nos amis a même sur nous plus de force que la crainte de Dieu : car nous faisons beaucoup de choses en considération de nos amis, & rien par crainte ou par amour de Dieu. Glorifier Dieu dans son corps, c'est de ne point s'abandonner à l'impureté, à l'yvrognerie, à la gourmandise & aux vains ornemens, mais se contenter du nécessaire, sans recourir à des parfums & à des couleurs, pour se procurer une beauté de visage que le Créateur ne nous a pas donnée. Glorifier Dieu dans son ame, c'est de pratiquer la vertu. La regle que l'on doit garder dans l'élection d'un Evêque, est de s'arrêter au mérite, sans se laisser entraîner par des considérations humaines, ou par des motifs d'amitié ou de haine. Plusieurs ont perdu la foi pour avoir voulu raisonner sur tout, & comprendre toutes choses par la raison. Car en cette matiere le raisonnement est d'ordinaire une cause du naufrage ; au lieu que la foi est comme un vaisseau qui vogue surement ; en sorte que tous ceux qui ne demeurent pas dans ce vaisseau, ne peuvent éviter le naufrage. Saint Paul le fait voir par l'exemple d'Himenée & d'Alexandre, qu'il livra à satan, afin qu'ils apprissent à ne plus blasphêmer. Ce qui nous fait voir que c'est une maniere de blasphême de vouloir discuter par la raison humaine les choses de Dieu. En effet notre raison est trop foible & trop disproportionnée pour en juger.

Homélie 4, p. 567.

Homél. 3, p. 574.

III. L'Evêque est comme le pere commun de tout le monde : c'est pourquoi ses soins doivent s'étendre sur tous, à l'imitation de Dieu dont il est le Prêtre. C'est pourquoi saint Paul en sa qualité d'Apôtre, conjure Timothée de faire des supplications, des prieres & des actions de graces pour tous les hommes. Et cela se pratiquoit exactement dans l'Eglise où l'on faisoit journellement soir & matin des prieres générales, non-seulement pour les fidéles, mais aussi pour les infidéles : ce qui paroît en ce que l'Apôtre ordonne de prier pour les Rois, qui, comme on le sçait, n'avoient pas encore alors embrassé la Religion Chrétienne. Nous devons même prier pour nos ennemis, ayant toujours dans l'esprit que quiconque fait du bien à son ennemi, s'en fait à soi-même ; que quiconque le maudit, se maudit aussi ; & que quiconque prie pour son ennemi, prie encore plus fortement pour soi-même. Lorsque saint Paul nous exhorte à mener une vie paisible & tranquille, il ajoute : *Dans toute sorte de pieté & d'honêteté.* Quelle paix en effet pour celui qui n'est point ferme dans la foi ou qui est animé de l'esprit impur ? Si Dieu veut, comme le dit l'Apôtre, que tous les hommes soient sauvés, nous devons le vouloir aussi, & consé-

Homél. 6, p. 578.

Homél. 7, p. 583.

quemment prier pour tous, ſoit payens ſoit hérétiques, puiſqu'ils ſont renfermés dans le précepte de la priere générale. Si l'or a de la beauté, c'eſt quand il eſt employé à faire l'aumône & à ſoulager les pauvres, & non lorſqu'on en abuſe. Il a été inventé non pour en enchaîner l'image de Dieu, mais pour délivrer ceux qui ſont dans les liens. Employez-le à cet uſage. Le vrai ſens de ces paroles : *Que votre main gauche ne ſçache point ce que fait votre main droite*, eſt que nous devons dans nos bonnes œuvres fuir la vaine gloire. Au ſurplus il n'en eſt pas de nous comme des Juifs qui ne pouvoient adorer Dieu, & lui offrir des ſacrifices que dans le Temple de Jéruſalem : l'Evangile ne nous preſcrit aucun lieu en particulier, comme nous devons prier pour tous, nous pouvons auſſi prier en tous lieux, & lever vers le ciel des mains ſaintes & pures, c'eſt-à-dire, qui ne ſoient point ſouillées par l'avarice, par les rapines, par les meurtres, mais ſanctifiées par les aumônes, & avec un cœur exemt de haine & de colere. Saint Chryſoſtome invective contre les femmes qui venoient à l'Egliſe parées comme ſi elles alloient à des nôces, & leur repréſente que tant de magnificence dans leurs habits & dans leurs parures ne convient point à des perſonnes qui ne viennent à l'Egliſe que pour y prier, y demander pardon de leurs péchés & tâcher de ſe rendre Dieu propice. Il ajoûte que ſi l'Apôtre défend le luxe aux perſonnes mariées ; à plus forte raiſon l'auroit-il défendu aux vierges conſacrées à Dieu, qui alors commençoient à ſe relâcher, & à affecter trop de propreté & de magnificence dans leurs ornemens extérieurs. Il fait voir les ſuites fâcheuſes de cet abus naiſſant qui faiſoit qu'à peine l'on pouvoit diſtinguer les vierges conſacrées à Dieu des femmes publiques : & leur ordonne de s'habiller ſelon leur état, c'eſt-à-dire, avec ſimplicité. Il veut en général que les femmes s'étudient ſi fort au ſilence, qu'elles s'abſtiennent de parler non-ſeulement des choſes du monde dans l'Egliſe, mais même des ſpirituelles. Il repréſente aux peres & meres que le ſoin de l'éducation de leurs enfans ne demeurera pas ſans récompenſe ; qu'ils doivent conſiderer leurs enfans comme un précieux tréſor qui leur a été confié, & prendre garde de les bien garder, de peur que l'ennemi ne les leur raviſſe pour les perdre. Il rapporte ſur ce ſujet l'hiſtoire du grand Prêtre Heli. En expliquant ces paroles : *Il faut qu'un Evêque ſoit mari d'une ſeule femme*, il dit que l'Apôtre ne parle pas ainſi par maniere de commandement, & comme s'il ne falloit point choiſir d'Evêque qui ne fût marié : mais ſeulement pour preſcrire une régle touchant

Homél. 8, p. 589. *Matth. 6, 3.*

Homél. 9, p. 594.

Homél. 10, p. 595.

la pluralité des femmes. Si nous étions, ajoûte-t-il, véritablement Chrétiens ; si nous gardions les préceptes de Jesus-Christ ; si nous supportions les injures & les rapines ; si étant chargés de malédictions, nous bénissions ceux qui nous en ont chargés, & rendions le bien pour le mal ; il n'y auroit plus à présent aucun payen & tous embrasseroient la vraie Religion. Tandis que le mépris que l'on fait de l'Evêque ne tombe que sur sa personne, il doit souffrir avec patience ; car c'est par la patience que la vertu de sa prédication en éclatera davantage. Mais si ce mépris peut porter quelque préjudice au salut de ceux qui dépendent de sa conduite, il ne doit pas le souffrir ; car alors ce seroit plûtôt un effet de folie que de douceur. L'Apôtre demande les mêmes qualités dans le Prêtre & dans l'Evêque : parce qu'en effet, il y a peu de différence entre leur dignité. Les Prêtres sont chargés d'enseigner, & président à l'Eglise & ne sont inférieurs aux Evêques que par l'Ordination. Saint Chrysostome remarque que plusieurs Moines de basse condition, & qui étoient passés de la charue au Monastere, s'étoient rendus célébres par leurs vertus, & avoient mérité d'être honorés même des Rois. Il dit à ceux qui avoient de l'attache pour l'argent qu'il n'y a que la vertu seule qui nous accompagne, lorsque nous passons de ce monde dans l'autre ; qu'il y a toujours beaucoup de danger à posséder de grandes richesses, par l'incertitude où l'on est, si ceux qui nous les ont laissées par maniére d'héritage, les avoient acquises légitimement.

Homél. 11, p. 604.

Homel. 12, p. 615.

IV. Par ces paroles : *Ne négligez pas la grace qui vous a été donnée par l'imposition des mains des Prêtres*, il ne faut pas entendre les Prêtres, mais les Evêques : car l'Ordination de l'Evêque n'appartient pas aux Prêtres. L'Apôtre en disant que *si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particuliérement de ceux de sa maison, il renonce à la foi :* veut que nous ayons soin de nos proches en toutes choses, & dans leurs besoins spirituels, & dans les corporels. Il y auroit en effet de la vanité, d'abandonner inhumainement ses proches, & d'assister des étrangers : & on auroit raison de blâmer celui qui ne prenant soin d'instruire que les étrangers, négligeroit d'enseigner la vérité à ceux auxquels il peut plus facilement & plus commodément la faire connoître. Dieu n'a établi entre les hommes les liaisons de la parenté, qu'afin de multiplier les occasions & les sujets de s'entraimer & de se faire plus de bien les uns aux autres. Vous devez avoir obligation aux pauvres qui veulent bien recevoir vos aumônes : car s'il n'y avoit point de pauvres, vous auriez beaucoup de peine à vous décharger du

Homél. 13, p. 618.

Homél. 14, p. 625.

fardeau de vos péchés. Ils sont les Médecins de vos blessures, & leurs mains y appliquent les remedes. Ne mettez point entre les mains des Prélats vos aumônes pour les distribuer; faites-en vous-mêmes la distribution, afin que vous soyez récompensés non-seulement de l'aumône, mais aussi de l'avoir faite. Saint Chrysostome décrit fort au long la vie admirable des Moines: mais il ne veut pas que l'on en prenne occasion de mépriser ceux d'entre les fidéles qui n'ont point embrassé ce genre de vie: car il y en a beaucoup, dit-il, qui vivent au milieu des Eglises avec autant

Homél. 15, p. 636. de piété que les Moines: mais ils sont cachés. Quelque digne que soit du prix de son travail l'Evêque qui gouverne bien, il doit se contenter du vivre & du vêtement. Quand saint Paul dit qu'on ne doit point recevoir d'accusation contre un Prêtre que sur la déposition de deux ou trois témoins, il entend sous le nom de Prêtre, un vieillard, parce que les jeunes gens péchent plus facilement que les vieux. Cela paroît encore par la suite du texte. L'ame est la seule chose en ce monde qui soit d'une éternelle durée; & c'est néanmoins la seule que nous négligeons. Nous prenons grand soin de tout le reste, comme s'il devoit toujours durer: & nous ne nous mettons non plus en peine de cette ame qui durera éternellement, que si elle devoit bientôt finir. Que

Homél. 16, p. 642. veut dire l'Apôtre lorsqu'il défend à Timothée d'imposer si-tôt les mains à personne; sinon qu'on ne doit pas se contenter de l'avoir éprouvé une premiére fois, ni même une seconde & une troisiéme; mais qu'il faut attendre à lui imposer les mains, qu'on l'ait examiné avec beaucoup d'éxactitude durant un long-tems. Car il est très-dangereux d'ordonner trop promptement un Ecclésiastique, puisque par cette facilité qui contribuera à ses malheurs, on se rendra coupable de tous ses péchés futurs &

Homél. 17, p. 647. même passés. Ce n'est pas la science qui cause l'orgueil, mais plûtôt l'ignorance. Car celui qui connoît la vraie piété, sçait se comporter avec modestie: & celui qui est bien instruit, est moins

Homél. 18, p. 653. sujet à tomber. Lorsque saint Paul dit de Dieu le Pere, qu'il posséde seul l'immortalité, & qu'il habite une lumiere inaccessible, il ne prétend nullement que le Fils soit mortel; puisqu'il est l'immortalité même, & de la même substance que le Pere: mais il s'est exprimé en ces termes, afin de nous marquer que la nature divine est incompréhensible.

Homel. 1, *in 2 ad Timoth.* pag. 658. V. Quelque recommandables que soient ceux à qui l'on confie le gouvernement de l'Eglise, ils y trouvent d'abord plus de difficulté qu'ils n'avoient cru, & se trouvent agités de tous côtés, &

& presque submergés par les flots & les tempêtes des affaires. Cela arrivoit sur-tout dans les commencemens de la prédication de l'Evangile, où tout étoit inculte, rempli d'ennemis & de contrariété. L'homme en ce monde ne peut être sans chagrin, & sans douleur: s'il n'en a point aujourd'hui, il en aura demain quelque sujet, ou bien-tôt. C'est ce que saint Chrysostome montre en faisant le détail des raisons de chagrin attachées à divers états: les vertus de nos ancêtres nous deviennent propres, si nous les pratiquons: au lieu que si nous nous en éloignons, non-seulement elles nous sont inutiles; mais elle servent à notre condamnation. L'exemple de Marcion, de Manès, de Valentin & des autres hérétiques qui n'ont jugé de la foi que par la raison, nous fait bien voir qu'il n'y a rien de plus dangereux, que de juger des choses de Dieu par les raisonnemens humains. Car dès-lors que nous ne sommes plus appuyés sur le fondement de la foi, nous tombons dans l'égarement & l'instabilité de l'erreur; & nous sommes abandonnés de la vraie lumiere. Si l'on pénétre avec une exacte discussion la profondeur du Mystere de la mort de Jesus-Christ, & si on prend soin de l'expliquer aux autres en la maniere qu'on le doit faire, on n'y trouvera que des sujets d'honneur & de gloire dont un Dieu seul étoit capable. Saint Chrysostome dit à ceux qui avoient peine à respecter des Prêtres dont la conduite ne leur paroissoit pas honorable: Ne sçavez-vous pas que le Prêtre est l'Ange du Seigneur, & qu'il ne vous parle pas de lui même? Si donc vous le méprisez, ce n'est pas lui, mais c'est Dieu même, qui l'a ordonné son Ministre, que vous méprisez. Mais comment, me direz-vous, prouvera-t-on que c'est Dieu qui l'a ordonné? Si vous ne le croyez pas, votre esperance est vaine: car si Dieu n'opere rien par lui, nous n'avez point de Batême, vous ne participez point aux Mysteres, vous ne jouïssez point des bénédictions, vous n'êtes pas Chrétiens. Quoi donc, ajouterez-vous, Dieu ordonne-t-il tous les Pasteurs même, les indignes? Non, il ne les ordonne pas tous, mais il opere par eux tous, fussent-ils indignes, le salut de son peuple. Car s'il parla en faveur de son peuple par le ministere de l'anesse, & par Balaam qui étoit un méchant homme; à plus forte raison agit-il pour nous par le ministere des Prêtres. Que ne fait pas Dieu pour notre salut? Que ne dit-il pas? Par qui n'opere-t-il pas? L'oblation sacrée de l'Eglise, soit qu'elle soit offerte par Pierre ou par Paul, ou par quelque autre Prêtre que ce soit, est toujours la même que celle qui a autrefois été distribuée par Jesus-Christ à ses Disciples, & que tous les

Homél. 2, p. 665.

Prêtres consacrent présentement. Cette oblation n'a rien de moins que celle là, parce que ce ne sont pas les hommes qui la sanctifient; mais Jesus-Christ même qui sanctifia autrefois la premiere oblation. Car comme les parole que prononcent maintenant les Prêtres, sont les mêmes que celles que Dieu prononça alors; aussi l'oblation est la même, & c'est encore le même Batême qu'il a conferé. Saint Chrysostome prouve par divers passages de l'Ancien Testament, qu'il n'y a qu'un Dieu, & que quoiqu'il y soit parlé de deux Seigneurs, les Marcionites ne peuvent en inférer deux Dieux: ces manieres de parler prouvant bien qu'il y a en Dieu plusieurs personnes consubstantielles; mais non qu'elles soient d'une nature differente. Pour montrer qu'il n'y a rien en ce monde qui puisse nous procurer une gloire solide, que les humiliations, il fait un paralelle de saint Paul avec Neron, & en conclut que non seulement ce Prince qui vouloit se faire passer pour Dieu, mais aucun même des Empereurs Romains n'a jamais été en si grand honneur que cet Apôtre. Il dit en termes exprès, que saint Paul eut la tête tranchée, & que saint Pierre fut crucifié la tête en bas. Parlant de la foi en la résurrection de la chair, il enseigne que parce que tous ne la croient pas, Dieu donne dès ce monde des preuves du jugement futur, punissant le méchans en diverses manieres. Cet avare, par exemple, meurt sans enfans; un autre est tué à la guerre; celui-ci a quelques membres emportés; un autre perd son fils. Il fait voir par la parabole des vierges folles & par quelques autres endroits de l'Evangile, que la foi & les bonnes mœurs sont essentiellement liées ensemble, & que la seule omission de l'aumône nous fait tomber dans l'enfer, quand même nous aurions jeûné, & pratiqué d'autres œuvres de vertu. Il se sert du terme Grec (*a*), qui signifie huile, comme étant sinonime avec celui qui signifie misericorde (*b*): ce qui fait voir qu'il prononçoit l'*alpha iota* comme l'*epsilon*, de même que les Grecs d'aujourd'hui. Il dit en parlant de l'habitude, qu'elle a en nous une grande force, soit pour le bien, soit pour le mal; & que quand une fois l'on s'est accoutumé à faire des œuvres de piété, on les fait sans peine & sans que l'on ait besoin de personne qui nous y exhorte: s'aimer soi-même, c'est proprement ne se point aimer; & il n'y a que celui qui aime son frere qui s'aime véritablement; de même celui qui s'acquite bien de ses devoirs envers les hommes, s'en acquittera mieux encore envers Dieu. Nous ne

Homél. 3, p. 671.

Psal. 109. 1. *Psal.* 15, 1. *Genes.* 19, 24.

Homél. 4, p. 678.

Homél. 5, p. 687.

Homél. 6, p. 695.

Homél. 7, p. 699.

Homél. 8, p. 706.

(*a*) ἔλαιον. (*b*) ἔλεον.

devons point nous étonner de voir des hommes qui ne peuvent souffrir la saine doctrine ; cela a été prédit depuis long-tems ; & dès le commencement du monde, il y a eu des hommes qui ont tâché de corrompre la vérité par le mensonge. Ceux mêmes qui aiment les nouvautés, s'engageront continuellement dans de nouvelles erreurs, produiront tous les jours de nouvelles opinions, & forgeront à toute heure de nouveaux dogmes. Car c'est le propre de la malignité de l'erreur, de ne se contenir dans aucune borne. Ne pas prétendre de tout découvrir par une curiosité indiscréte, & ne pas vouloir tout sçavoir, c'est une grande marque de la vraie & de la parfaite sçience. Car on ne peut en effet sonder la profondeur de l'essence divine, & il n'y a que la moindre partie de ses œuvres qui se découvrent à nos connoissances. Contentons-nous donc de sçavoir que la providence de Dieu s'étend sur tout ; qu'il nous a donné un libre arbitre ; qu'il y a des choses qu'il fait lui-même ; qu'il y en a d'autres qu'il permet ; qu'il ne veut aucun mal ; qu'il y a des choses qui ne se font pas par sa seule volonté, mais aussi par la nôtre ; que tout le mal ne se fait que par notre volonté seule, & que tout le bien ne se fait par notre volonté qu'avec son secours ; que rien ne lui est caché, mais que pour cela il ne fait pas tout, sçavoir le mal ; que si les justes sont affligés en ce monde, ce n'est que pour leur acquerir une matiere de récompense ; & que si les pécheurs y souffrent, c'est pour les punir de leur méchanceté.

VI. Saint Chrysostome fait voir par les paroles de l'Apôtre que les écritures divines sont non-seulement propres pour nous instruire de ce que nous devons apprendre, ou ignorer, mais encore pour nous soutenir & nous consoler dans nos maux D'où il conclud que l'on ne peut être parfait sans les lumieres & les enseignemens que l'Ecriture nous donne. A l'occasion de ce qui est dit dans la seconde Epître à Timothée, de la maladie de Trophime, il enseigne que les Apôtres ou ne pouvoient pas guérir toutes les infirmités, ou ne vouloient pas user en toute rencontre du pouvoir que Dieu leur avoit donné, de peur que l'on ne conçût d'eux une fausse opinion, & qu'on ne les crût au dessus de ce qu'ils paroissoient. Il dit que Lin dont il est parlé dans cette Epître, avoit été selon quelques-uns le second Evêque de Rome après saint Pierre.

Homel. 9, p. 714.

Homél. 10, p. 723.

§ VI.

Des Homélies sur les Epîtres à Tite & à Philémon.

Les Homélies sur l'Epître à Tite ont été faites à Antioche.

CE que dit saint Chrysostome dans la troisiéme Homélie sur l'Epître à Tite contre certains Chrétiens qui jeûnoient avec les Juifs, prouve nettement qu'il a expliqué cette Epître étant à Antioche; car on ne voit nulle part qu'il ait combattu à Constantinople cette espece de superstition. Cela se prouve encore par un autre abus contre lequel il s'éleve dans la même Homélie, & qui consistoit en ce que ces mêmes Chrétiens alloient dans des lieux consacrés à des cultes superstitieux, comme à celui de Crone en Cilicie, où il y avoit un Temple dédié à Saturne; & à la Caverne de Matrone & d'Apollon à Daphné; car il est vrai-semblable que saint Chrysostome parloit dans le voisinage de ces lieux; & on sçait que Daphné étoit un fauxbourg d'Antioche. On pouroit objecter que dans la premiere Homélie où il attaque ceux qui chargeoient sans raison leurs Evêques d'injures & de malédictions, il semble se mettre lui-même au nombre des Evêques; mais nous avons déja remarqué plus d'une fois que c'est la coutume de saint Chrysostome, comme de tous les Orateurs, de prendre la personne de ceux dont ils entreprennent la défense. D'ailleurs tenant le premier rang parmi les Prêtres d'Antioche, & ayant sans doute été attaqué de même que l'Evêque, dans les discours injurieux du peuple, il pouvoit s'en plaindre en son propre nom. Ces Homélies sont au reste mieux travaillées que beaucoup d'autres, & ce Pere y donne au texte des explications assez étendues.

Homél. 1, p. 729.

II. Il les commence à l'ordinaire par l'éloge de Tite qu'il conjecture avoir été Corinthien de naissance. Il croit que l'Epître que saint Paul lui écrivit, est plus ancienne que celles à Timothée, qui ne furent en effet écrites que sur la fin de la vie de cet Apôtre. On peut y remarquer que rien n'est si utile à l'homme que de repasser souvent dans son esprit la pensée des bienfaits de Dieu, & sur-tout des graces spéciales qu'il en a reçues; car si le souvenir d'un service qu'un ami nous aura rendu augmente notre amitié envers lui: la considération des dangers dont Dieu nous a tirés, doit nous embraser pour lui d'un nouvel amour; que ceux qui sont chargés du soin de prêcher aux autres les vérités divines, le doivent faire avec beaucoup d'exactitude, de fermeté & de confiance, s'ils ne veulent pas que leurs prédications soient

(a) *Homel.* 3, *pag.* 746. (b) *Homel.* 1, *pag.* 734.

ſans effet ; que les Evêques ont beaucoup plus beſoin de prier que le commun des fidéles, parce qu'ils ſont chargés de plus grandes obligations, & expoſés à plus de perils d'offenſer Dieu ; & que comme une ſeule bonne action peut les élever vers le Ciel, auſſi un péché peut les précipiter dans les enfers ; que ceux-là s'expoſent à la damnation, qui en conſideration de l'amitié ou de la faveur contribuent à élever un ſujet indigne à l'Epiſcopat, & au gouvernement de toute une ville, parce qu'ils ne ſeront pas ſeulement coupables de la perte des ames que cauſera cet Evêque deſtitué de piété ; mais encore de tous les autres maux qu'il commettra par lui-même : que ſi celui-là ſera puni qui ſcandaliſe une ſeule ame ; à plus forte raiſon celui qui ſcandaliſe tant d'ames, & qui donne mauvais exemple à toute une ville, méritera-t-il d'être puni ; que quelque adreſſe qu'ait un Evêque pour gouverner les ames, s'il n'eſt rempli de la grace & de la paix qui vient de Dieu, la moindre tempête ſera capable de renverſer ſa barque, & de l'abîmer avec tous ceux qu'elle contient, dans un funeſte naufrage ; qu'il eſt donc ſurprenant de voir des perſonnes rechercher une dignité accompagnée de tant de dangers, & où l'on ne ſçauroit preſque rien faire ni dire, qui ne ſoit l'objet de la critique ; que ſaint Paul ne demandant rien autre choſe d'un Evêque, ſinon qu'il ſoit irrépréhenſible, ſobre, prudent, grave & modeſte, aimant l'hoſpitalité, & capable d'inſtruire ; les hommes ne doivent pas en exiger davantage : qu'un Paſteur ne doit point rechercher ſon propre honneur, mais l'utilité commune de ſon peuple ; qu'il n'a pas beſoin de paroles faſtueuſes pour perſuader la vérité, mais d'un bon ſens, d'une droite raiſon, & d'une grande connoiſſance de l'Ecriture. Saint Paul ayant converti toute la terre, & infiniment plus fait lui ſeul que Platon & tous les autres Philoſophes enſemble : qu'il eſt facile de mépriſer les richeſſes, mais très-difficile de rejetter les honneurs que l'on nous fait ; qu'il n'eſt pas défendu de chercher la gloire, pourvû que ce ſoit celle qui eſt véritable, & qui vient de Dieu, & non pas celle qui vient des hommes ; que ſi ſaint Paul allegue quelquefois le témoignage des Poëtes Grecs dans ſes Diſcours & dans ſes Epîtres, c'eſt pour combattre les Payens plus fortement en leur oppoſant le témoignage de ceux qui avoient chez eux de la réputation : que parce que les Mages étoient verſés dans l'Aſtrologie, Dieu ſe ſervit pour leur faire connoître la vérité, non d'un Prophéte ni d'un Apôtre, mais d'une étoile ; qu'il n'y a rien dans les créatures qui ſoit immonde de lui-même, parce que Dieu n'a rien fait qui ne ſoit pur ; mais que le péché ſeul eſt im-

Homél. 2 p. 737.

Homél. 3, p. 743.

monde, parce qu'il souille l'ame par son attouchement; que la grace de Jesus Christ qui a apparu à tous les hommes, efface non-seulement nos péchés passés, mais nous donne des secours pour ne pas pécher à l'avenir; que c'est elle encore qui nous détourne des desirs mondains & nous méne au Ciel; que l'Apôtre ayant qualifié Jesus-Christ, *Grand Dieu & notre Sauveur*, il a fermé la bouche aux Hérétiques qui disent que le Fils est moindre que le Pere; que ce n'est pas sans raison qu'il défend à Tite son Disciple d'avoir communication & des disputes avec les Hérétiques, parce qu'il est inutile de contester long-tems avec ceux qui quoiqu'il en arrive, sont resolus de ne point changer de sentiment; qu'il n'y a rien de si puissant que l'aumône pour éteindre le brasier de nos péchés; qu'il est plus difficile à un riche qu'à un pauvre de se tenir dans les bornes de la moderation, de vivre dans la simplicité chrétienne, & de s'abstenir de la colere. Saint Chrysostome pour montrer qu'il nous est avantageux de préparer notre ame à toute sorte de tourmens, raconte l'histoire de deux Martyrs qu'il ne nomme pas, dont l'un étoit disposé à tout souffrir pour Jesus-Christ, & l'autre souhaitoit qu'on lui tranchât la tête & craignoit extrémement tous les autres supplices. Le Juge s'étant assis sur son Tribunal, fit couper la tête au premier, & fouetter le second, non une & deux fois, mais par toutes les villes où on le conduisit; Dieu l'ayant permis ainsi pour affermir son courage par les tourmens, & l'empêcher de les appréhender à l'avenir.

Homél. 5, p. 757.

Homél. 6, p. 765.

Homélie sur l'Epître a Philémon.

III. Ce Pere se plaint dans l'argument qui précéde ces trois Homélies sur l'Epître à Philemon, de ce que quelques-uns la regardoient comme inutile & de peu de conséquence, n'étant écrite que pour un seul homme, c'est-à-dire, pour Onesime esclave de Philemon; & il fait voir combien il nous seroit avantageux d'avoir non-seulement toutes les Epîtres & tous les écrits de cet Apôtre, mais aussi de sçavoir jusqu'à la moindre de ses actions. Il explique avec beaucoup d'exactitude toutes les paroles de cette lettre; mais on ne trouve rien dans les explications qu'il en donne, qui puisse nous faire connoître s'il les a faites à Antioche, ou à Constantinople. Ce Pere nous y fait remarquer, que saint Paul donne le nom d'Eglise à la maison de Philemon, en y comprenant même les Domestiques qui pour la plûpart étoient esclaves, pour les engager à s'interesser auprès de leur Maître pour la grace d'Onesime, contre lequel ils avoient peut-être autrefois aigri son esprit. Il ajoute qu'en donnant ce titre d'honneur aux Domestiques de Philemon, celui-ci ne pouvoit s'en choquer, parce que l'E-

Homél. 1, p. 775.

glise ne connoît point de difference entre le Maître & le Serviteur, & qu'elle ne distingue l'un de l'autre, que par les bonnes ou les mauvaises actions. Il reproche à ses auditeurs que la plûpart craignent plus les hommes que Dieu ; en sorte que tel qui ne craint point de commettre un crime aux yeux de Dieu, s'en abstient dans la crainte d'être vu des hommes. Il leur dit qu'étant coupable de tant de péchés, nous devons pardonner avec grande joie à ceux qui nous font tort, soit dans nos biens, soit dans notre réputation, parce que c'est là le chemin le plus aisé pour obtenir la remission de nos péchés. Il n'est pas besoin en cette occasion de dépenser beaucoup d'argent, ni d'entreprendre de longs pélerinages, ni de se livrer à des dangers & à des travaux, il ne faut que vouloir. Saint Chrysostome nous fait encore remarquer la prudence de saint Paul, qui pour disposer insensiblement Philemon à lui accorder la grace qu'il avoit à lui demander, loue d'abord sa foi envers J. C. & sa charité envers tous, afin qu'il ne crût pas qu'Onesime étoit la seule cause pour laquelle il lui écrivoit. Il fait encore admirer comment saint Paul pour obtenir la grace d'Onésime avoue le crime dont il étoit coupable, afin de ne pas contrarier Philemon, & même d'appaiser sa colere. Il tire des paroles suivantes: *Je vous prie de le recevoir comme mes entrailles*, une fort belle moralité, enseignant aux maîtres & aux maîtresses à ne point traiter leurs serviteurs avec trop de dureté, mais à leur pardoner, & à ne dédaigner pas même de leur faire part de tout, quand ils sont gens de bien. Il fait voir que quoique les Martyrs fussent comme les autres, sujets à la mort, ils se sont néanmoins acquis un grand mérite auprès de Dieu en mourant pour son nom; qu'il en est de même de ceux qui distribuent leur argent aux pauvres, quoiqu'ils soient un jour obligés de s'en dessaisir. Il rapporte une partie d'une conférence qu'il avoit eue autrefois avec un Marcionite, & y ajoute de nouvelles preuves que Dieu est bon & clément lors même qu'il punit les pécheurs. Leonce de Bizance cite un endroit de ces Homélies (*a*).

Homél. 2, *p.* 779.

Homél. 3, *p.* 789.

§ VII.

Des Ouvrages supposés à saint Chrysostome.

I. ON trouve à la fin de l'onziéme Volume, comme dans tous les autres, un grand nombre de piéces que l'on convient n'être pas dignes de trouver place parmi les vrais ouvrages de saint Chry-

(a) Leont. *in Nestor. & Eutich. tom.* 4, *Bibl. Patr. pag.* 978.

sostome. La premiere a pour titre : Des sacrifices de Caïn, des offrandes d'Abel, des Géans, du deluge, des Etoiles & du Destin. La 2 est, Sur la Passion de Notre Seigneur. La 3, Sur le Publicain & le Pharisien. La 4, Sur le commencement du Jeûne. La 5, Sur l'Ascension de Notre Seigneur. La 6, Sur le cinquiéme Dimanche du Jeûne. La 7, Sur le Jeûne. La 8, Sur la Priere. La 9, Sur ces paroles de Jesus-Christ : *Je suis venu pour jetter le feu dans la terre.* La 10, contient divers avis spirituels. La 11, Sur le commencement du Jeune. La 12, Sur l'adoration de la Croix. La 13, Sur la Résurrection de Notre Seigneur, & sur les Femmes qui portoient des parfuns. La 14 est une explication de la Parabole du Samaritain. La 15 est encore sur le Jeûne, de même que la 16. Mais il est aussi parlé dans celle-ci de David & des Prêtres, de Joseph & de Jacob. La 17 est Sur l'Annonciation de la Vierge, & contre l'impiété d'Arius. La 18 traite de l'Aumone. La 29 de la Charité. Les trois dernieres sont sur le Lazare.

ARTICLE XIII.

Des Ouvrages contenus dans le douziéme Tome.

§ I.

Des Homélies sur l'Epître aux Hebreux.

Elles ont été faites à Constantinople.

I. ONne doute point que les Homélies sur l'Epître aux Hebreux ne soient le fruit de l'Episcopat de saint Chrysostome. Cela paroît clairement par la (a) quatriéme où il menace d'excommunication ceux qui à l'avenir loueront des femmes pour pleurer aux funerailles ; & de faire punir ces femmes mêmes si sévérement qu'elles auront à pleurer pour elles, au lieu d'aller pleurer pour les autres. On voit dans la (b) même Homélie qu'il parle aux Prêtres comme ayant autorité sur eux. Sur la fin de la vingt-troisiéme il se nomme le pere de tous. Enfin on voit par l'intitulation qui se trouve à la tête de toutes ces Homélies qu'elles ne furent publiées qu'après sa mort par Constantin ou Constantius Prêtre de l'Eglise d'Antioche, le même, comme l'on croit, qui alla trouver le saint Evêque dans son exil à Cucuse, & qui y demeura quelque tems avec lui. Il est vrai que ce Prêtre est nom-

(a) *Ibid. pag.* 47. (b) Cassiodor. *de divinis, Lect. cap.* 8.

mé

mé Conſtantius dans les lettres de ſaint Chryſoſtome, & que celui qui publia ces Homélies eſt appellé Conſtantin : mais cette différence ne doit point arrêter, parce qu'il eſt aſſez ordinaire de trouver dans les manuſcrits ce changement de nom, & d'y mettre l'un pour l'autre. Il eſt dit dans la même intitulation que ce Prêtre avoit trouvé ces Homélies écrites en notes, par quelqu'un apparemment qui les avoit récueillies, en même tems que ſaint Chryſoſtome les prêchoit. Ces notes étoient de petits traits de plume dont les écrivains en notes ſe ſervoient pour copier avec plus de célerité les paroles de l'Orateur. Mais il n'y a pas lieu de douter que les Homélies de ce Pere ne nous aient été tranſmiſes par une autre voie, & que celles qui furent publiées par le Prêtre Conſtantin n'aient été inparfaites, puiſque nous avons des manuſcrits, où ces Homélies ſont beaucoup plus amples, qu'on ne les trouve dans la verſion latine que Caſſiodore en fit faire par Mutien ſur l'exemplaire du Prêtre Conſtantin (*a*). On ne trouve pas même dans la verſion de Mutien, l'argument qui eſt à la tête des Homélies ſur l'Epître aux Hébreux: ce qui prouve qu'il manquoit dans le recueil de Conſtantin. Au reſte, on ne doit faire aucune attention au jugement qu'Eraſme a porté de ces Homélies : voyant dans l'intitulation qu'elles n'avoient été publiées qu'après la mort de S. Chryſoſtome, & ſur de ſimples notes, il les a rejettées comme n'étant pas de ce Pere ; mais on y trouve ſon ſtile, ſon élégance, ſes façons de parler, & les points de morale qui lui ſont familiers. Facundus (*b*) cite de la quatorziéme Homélie un endroit qui ſe trouve dans la treiziéme, parce qu'il comptoit pour la premiere Homélie, l'argument qui les précede. Ce qui eſt une preuve que l'exemplaire qu'il avoit en main étoit different de celui dont Mutien ſe ſervit pour traduire ces Homélies de Grec en Latin par ordre de Caſſiodore.

II. Si ſaint Paul quoique Juif de naiſſance n'a pas été envoyé de Dieu aux Juifs pour leur annoncer l'Evangile ; c'eſt que ſon nom leur étoit odieux, & que Dieu comme il eſt dit dans le livre des Actes ſçavoit qu'ils ne recevroient point le témoinage que cet Apôtre leur rendroit. Après leur avoir néanmoins rendu viſite dans la Judée, & après ſon retour à Rome, quelques tems avant ſon martyre, il crut devoir leur écrire, pour les conſoler dans les diverſes tribulations dont ils ſe trouvoient

Ce qu'il y a de remarquable dans ces Homélies.

Act. 22, 18.

Argument, p. 1.

(*a*) Caſſiodor, *de divinis Lect. cap.* 8. (*c*) Facundus, *lib.* 11, *cap.* 5, *p.* 488.

affligés, & pour les affermir dans la foi, que ces tribulations rendoient chancelante. Dans l'explication que saint Chrysostome donne de cette Epitre, il s'applique sur-tout à en tirer des argumens pour établir la divinité de Jesus-Christ & la verité de son incarnation. Il dit aux Ariens, que si Dieu *a créé* par son Fils *les siécles*, ils ne peuvent donc dire qu'il y avoit un tems où le Fils n'étoit pas, & presse contre eux les paroles suivantes : *Il est la splendeur de sa gloire & le caractere de sa substance, &c.* faisant voir que ce que l'Apôtre ajoute : *Il est aussi élevé au-dessus des Anges, que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur*, doit s'éntendre de Jesus-Christ selon sa nature humaine. Il prouve encore contre eux & contre Paul de Samosate, que saint Paul en disant que *le Fils est la splendeur de la gloire du Pere*, nous enseigne l'égalité d'essence dans le Pere & dans le Fils ; & qu'en ajoutant qu'il est le caractere de sa substance, il fait voir que le Fils est en tout parfaitement semblable au Pere. Ces paroles que le même Apôtre cite du Pseaume 44e : *Votre trône, ô Dieu, sera un trône éternel, le sceptre de votre empire sera un sceptre d'équité ; vous avez aimé la justice & haï l'injustice : c'est pourquoi votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie en une maniere plus excellente que tous ceux qui participeront à votre gloire*, fournissent à saint Chrysostome des argumens contre les Juifs, contre Paul de Samosate, contre les Ariens, contre Marcel d'Ancyre & Sabellius, & contre les Marcionites. En effet, elles prouvent contre les Juifs que Jesus-Christ est Dieu & homme ; contre Paul de Samosate, que le Fils est éternel & d'une substance increéée ; contre les Ariens, que le Fils n'est pas créature, ni serviteur ; contre Marcel d'Ancyre, qui, suivant que le dit ailleurs le même Pere (*a*) étoit dans l'erreur de Sabellius, que la personne du Fils est distinguée de celle du Pere ; enfin contre les Marcionites, que ce n'est pas la divinité, mais l'humanité de Jesus-Christ qui a été sacrée d'une huile de joie. Car qui sont ceux qui participent à sa gloire, sinon les hommes? Voilà, ce semble, le sens naturel de cet endroit de saint Chrysostome, qui a embarrassé beaucoup de Théologiens, parce qu'ils ont cru qu'il y favorisoit l'erreur de Nestorius. Mais s'il en étoit ainsi, son raisonnement n'auroit ni suite, ni liaison ; & après avoir promis de refuter par les paroles du Pseaume 44e les Sabelliens & Marcel d'Ancyre ; il se trouveroit n'avoir rien dit contre eux ; au lieu qu'en supposant, comme il est vrai, qu'il éta-

Homel. 1, pag. 7.

Homél. 2, p. 16.

Homél. 3, p. 25.

(*a*) *Homel.* 8 *pag.*, 9 89.

blit par les paroles citées, la distinction de personnes dans le Pere & dans le Fils, son raisonnement est parfait dans toutes ses parties. Saint Chrysostome combat ensuite les Docetes, certains Hérétiques qui enseignoient que Jesus-Christ n'avoit pas eu une veritable chair, & qu'il ne s'étoit fait homme qu'en apparence, & il allegue contre eux les paroles suivantes : *Comme donc les enfans participent à la chair & au sang, c'est pour cela que lui-même y a aussi participé*; & la preuve que l'Apôtre en donne c'est que le Fils de Dieu n'a participé à la chair & au sang *qu'afin de détruire par sa mort* celui qui étoit le prince de la mort, c'est-à-dire, le diable.

Homél. 4, p. 44.

III. Ce Pere après avoir menacé de séparer de la Communion de l'Eglise comme les Idolâtres, ceux qui louoient des femmes pour pleurer aux funérailles, leur dit qu'il n'use pas de ces menaces pour faire vanité de son pouvoir, qu'au contraire il souhaite n'être point réduit à le mettre en exécution ; mais qu'ils doivent sçavoir que les liens de l'Eglise ne sont point à mépriser ; que ce n'est point un homme qui lie, mais Jesus-Christ, de qui ses Ministres ont reçu ce pouvoir. Il enseigne que la prosperité des pécheurs durant cette vie, ne nous doit causer aucun chagrin ; mais que nous devons même nous réjouïr dans les souffrances, & les considerer comme des moyens d'effacer nos péchés, nous souvenant que Jesus-Christ a promis des afflictions à ses Disciples ; qu'il est besoin de beaucoup de discernement pour refuser ou accepter les emplois ; que si par de certaines rencontres nous nous y trouvons appellés, il ne faut pas les fuir, de crainte de resister à notre vocation ; mais que s'il y a dans ces emplois quelque chose qui blesse la vraie piété, nous devons souffrir plutôt mille morts, que de les accepter ; qu'il faut tout entreprendre pour la piété, & qu'un Chrétien doit toujous être disposé à répandre son sang avec joie pour Jesus-Christ. Un homme après avoir acquis des biens temporels en jouït avec un grand plaisir les premiers jours : mais insensiblement ce plaisir diminue, quelques considerables que soient ces biens ; au lieu que ceux du Ciel sont de nature à augmenter toujours le plaisir de ceux qui les possedent. La foi est une chose si grande & si salutaire qu'il n'est pas possible d'obtenir le salut sans elle ; elle ne peut pas même nous le procurer seule, & il est besoin qu'elle soit accompagnée de bonnes œuvres. Sommes-nous Moines, disoient quelques-uns à saint Chrysostome qui les exhortoit aux travaux, aux saintes lectures, aux veilles & au jeûne ? Faites, leur répond-

Homél. 5, p. 57.

Homélie 6, p. 66.

Homélie 7, p. 70.

Homél. 8, p. 79.

il, cette question à saint Paul qui vous dit : *Veillez dans la priere* Coloss. 4, 2. *en l'accompagnant de toute patience.* Et encore : *Ne cherchez pas à* Rom. 17, 14. *contenter votre sensualité, en setisfaisant à ses desirs dereglés.* L'Apôtre n'a pas écrit ces choses seulement pour les Moines, mais pour tous ceux qui sont dans les villes. Car, excepté le mariage, un Seculier n'a pas plus de privilege qu'un Moine, & il doit se comporter en tout comme un Moine. Saint Chrysostome est persuadé que si l'on faisoit attention aux divines écritures, on ne tomberoit jamais dans l'erreur, & que l'on pourroit même en retirer ceux qui y sont tombés : de même qu'un soldat vigoureux se suffit non-seulement à lui-même, mais peut encore par son courage sauver son compagnon de la main des ennemis. Il rapporte ce que Dieu a fait pour nous donner & nous conserver les divines écritures ; & remarque que pour en donner la connoissance aux fidéles, on en lisoit dans l'Eglise deux ou trois fois la semaine quelque partie, & que le lecteur avant de commencer, avoit soin d'avertir de quel Auteur étoit le livre dont il alloit faire la lecture, si c'étoit d'un Prophéte, ou d'un Apôtre, ou d'un Evangeliste, afin que l'on fit attention non seulement aux choses qui étoient dans ce livre, mais encore aux raisons pourquoi elles avoient été écrites.

Homél. 9, p. 96. IV. Sur ces paroles : *Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, &c.... se renouvellent par la pénitence*, saint Chrysostome dit que l'Apôtre ne prétend pas par là déclarer inutile la pénitence, mais seulement faire connoître ceux qui après avoir été renouvellés dans les eaux du Batême, *crucifient de nouveau le Fils de Dieu*, recouvrent par un second Batême la grace qu'ils ont perdue. Car il n'y a, dit ce Pere, que le seul Batême qui ait la vertu de nous renouveller selon ces paroles de l'Ecriture : *Votre* Psal. 102, 5. *jeunesse sera renouvellée comme celle de l'Aigle.* Il est vrai que la pénitence nous peut dépouiller de la vieillesse, & rendre forts, sains & vigoureux, ceux qui après avoir été renouvellés étoient tombés dans la vieillesse du péché : mais elle n'a pas le pouvoir de rétablir en nous ce lustre & cet éclat que nous avoit donné le Batême ; car la grace nous y est conferée avec plenitude. Il y a donc, ajoute-t-il, une pénitence après le Batême, qui a la force de nous délivrer du poids de nos péchés ; mais il n'y a point de second Batême. Ce Pere parle en un endroit des Moines qui Homél. 10, p. 108. vivoient avec piété sur les montagnes : c'étoit sans doute ceux qui demeuroient aux environs d'Antioche. Il se plaint ailleurs de la dureté avec laquelle on refusoit l'aumône à quelques Moines qui

la demandoient, & veut que l'on donne l'aumône à tous ceux qui la demandent sans trop examiner leur vie. Il n'en est pas de même, ajoute-t-il, des Ecclesiastiques comme des pauvres: car si vous trouvez un homme qui se dise du Clergé, ou même Prêtre, c'est en cela que vous devez être curieux d'examiner ce qui en est: parce que d'entrer légerement en communion avec lui, c'est une chose très-dangereuse; & il s'agit en cette occasion d'une affaire de très-grande conséquence. Il n'est pas ici question de donner, mais de recevoir; si c'est qu'il manque de subsistance pour vivre, alors ne vous en informez point si scrupuleusement; considerez plutôt comme Abraham exerçoit l'hospitalité envers tous ceux qui passoient chez lui.

Homél. 11, p. 109.

V. Saint Chrysostome enseigne que ce qui est dit dans l'Epître aux Hebreux de Melchisedech qu'il étoit sans pere & sans mere, sans généalogie, ne signifie autre chose sinon que l'écriture ne nous à pas fait connoître ni son pere ni sa mere, & qu'elle n'a pas fait sa généalogie; & qu'en cela même il a été l'image de Jesus-Christ, qui en effet n'a point eu de pere en tant qu'homme; que l'Apôtre en disant que Jesus-Christ est Prêtre selon l'ordre de Melchisedec, fait bien voir que ce sacerdoce étoit plus plus excellent que celui d'Aaron; qu'inutilement les Manichéens s'autorisoient de ces paroles: *La premiere loi est abolie comme impuissante & inutile*, puisque saint Paul ne dit pas que cette loi ait été mauvaise & vicieuse, mais seulement qu'elle n'a conduit personne à une parfaite justice, n'ayant pas été donnée pour sanctifier les hommes interieurement, mais seulement pour leur proposer ce qu'ils avoient à faire & à éviter. Il remarque qu'il arrive très-souvent que ceux qui tardent jusqu'à la vieillesse à recevoir le Batême, pour pécher plus librement, meurent quelquefois sans l'avoir reçu; & il dit en avoir vu plusieurs exemples: ajoutant que Dieu a institué le Batême pour effacer les péchés, non pour les augmenter. Comme il étoit persuadé que le Ciel ou le Firmament n'est pas d'une figure ronde, & qu'il est immobile, il combat l'opinion contraire. Il dit beaucoup de choses contre les immodesties qui se commettoient dans l'Eglise par toute sorte de personnes; & s'adressant particulierement aux femmes, Vous vous couvrez, leur dit-il, la tête d'un voile dans l'Eglise, & vous y causez & y riez? Vous y êtes entrées pour y confesser vos fautes, pour vous y prosterner devant Dieu, pour lui demander avec instance dans vos prieres le pardon de vos péchés; & vous faites tout cela en riant? Comment vous imaginez-vous pouvoir

Homel. 12, p. 120.
Homél. 13, p. 128.
Homél. 14, p. 140.
Homél. 27. p. 250.
Homél. 15, p. 155.

ainſi appaiſer ſa juſte colere ? Quel mal y a-t-il à rire, me direz-vous ? Je vous reponds, que rire n'eſt pas un mal ; mais que c'en eſt un de rire dans un lieu, & dans un tems qu'on ne doit pas le faire. Il remarque qu'au lieu que le ſang des animaux dont on faiſoit des aſperſions dans la Loi ancienne, n'avoit de vertu que pour produire une pureté extérieure, & pour abſoudre des peines & des irregularités légales : le ſang de Jeſus-Chriſt pénétre juſques dans l'interieur de l'ame, & lui donne une force, une pureté & une beauté inexplicable ; mais il envélope ce qu'il dit à ce ſujet, d'une maniere qu'il n'y avoit que ceux qui étoient initiés aux myſteres, qui puſſent le comprendre. Il veut que l'on regle le tems & les jours de communion par la pureté de la vie : en ſorte que ceux qui vivent d'une maniere irreprehenſible, qui ont une conſcience ſincere & un cœur pur, s'en approchent toujours ; & que ceux qui ſont dans des diſpoſitions contraires, ne s'en approchent pas même une ſeule fois, parce qu'ils y reçoivent leur jugement, & ſe rendent dignes de condamnation. On voit dans le même endroit que pluſieurs ne s'approchoient de l'Euchariſtie qu'une fois l'année, les autres deux fois ſeulement, & qu'il y avoit des Solitaires qui durant toute une année, & quelquefois même pendant deux ans, ne communioient qu'une fois. Saint Chryſoſtome y dit encore que c'étoit l'uſage de l'Egliſe, que le Diacre criât à haute voix avant la Communion : *Les choſes ſaintes ſont pour les ſaints* : & que le Prêtre appellât ceux qui étoient dignes de s'en approcher, & dît aux autres de s'en éloigner. Il y en avoit quelques-uns qui ne croyoient pas que la réſurrection dût être générale, mais ſeulement de quelques perſonnes. Saint Chryſoſtome leur fait voir que ce n'eſt pas là croire avec cette pleine foi dont parle l'Apôtre, & qu'il eſt néceſſaire de croire autant les choſes inviſibles que ſi elles étoient viſibles, & même plus fortement ; puiſque la vue nous peut tromper, mais jamais la foi. En expliquant ces paroles de ſaint Paul : *Combien croyez-vous que celui-là ſera jugé digne d'un plus grand ſupplice, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu* ! il dit que c'eſt le fouler aux pieds que de participer indignement aux ſaints Myſteres. Vous avez, ajoute-t-il, été faits le corps de Jeſus-Chriſt, & vous vous mettez enſuite en état d'être foulé aux pieds par le démon.

Homél. 16, p. 160. — Homél. 17, p. 169. — Homélie 19, p. 181. — Homél. 20, p. 187.

Homél. 21, p. 198. VI. Parlant du danger auquel s'expoſent ceux qui ſont promts à accuſer leurs freres, & à les condamner, il dit que ce ſeul péché, quand nous n'en ferions d'ailleurs aucun autre, ſeroit ſuf-

fisant pour nous perdre, parce qu'il renferme lui seul presque tous les autres. Ecoutez sur cela, ajoute-t-il, le Prophéte qui vous dit: *Vous parliez contre votre frere.* En vain vous direz que vous n'êtes point l'auteur de ce mauvais jugement. Si vous ne l'aviez point communiqué, cet autre ne l'auroit pas sçu ; & quand même il l'eût pu l'apprendre d'ailleurs, du moins vous n'eussiez pas été l'auteur de sa faute, d'autant que vous êtes obligés de couvrir sous le voile du silence les fautes de votre prochain. Mais tout au contraire sous le prétexte de probité vous les découvrez ; si donc vous n'êtes pas un accusateur, du moins êtes-vous un badin, un bouffon, un railleur. Ce Pere ajoute que quand même nous croirions le mal que l'on dit de notre frere, nous n'en devrions point parler, & encore moins si nous ne le croyons pas. Il croit que les premiers hommes, comme Abel, étoient bien persuadés que Dieu récompense les gens de bien, mais qu'ils ne sçavoient point si nos corps devoient ressusciter, n'ayant point encore vu d'exemple de résurrection. La premiere des vertus du Chrétien, & qui, selon saint Chrysostome, comprend toutes les autres, c'est de n'être que comme un voyageur sur la terre, de ne point prendre de part aux choses & aux affaires de ce monde, & de les regarder sans attachement & comme nous étant étrangeres. Il conseille à ceux qui veulent travailler serieusement à regler leur vie, de n'acquerir les vertus, que les unes après les autres. Entreprenons, dit il, durant ce mois-ci de vaincre en nous la colere & l'emportement, puis nous passerons à l'acquisition d'une autre vertu; & quand nous en aurons acquis l'habitude, nous irons encore à une autre, passant de la patience au mépris des richesses, & de là à un détachement parfait des biens du monde, qui nous portera à les donner en aumônes. Il enseigne qu'il n'y a que le Batême qui puisse nous donner la qualité de freres, & qu'un Catéchumene, fût-il Moine, n'est pas digne qu'on l'appelle frere. Il remarque en passant que du tems de saint Paul il n'y avoit aucun vestige de la profession Monastique ; que l'on connoissoit les tombeaux de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean & de saint Thomas, mais non pas ceux des autres Apôtres. Il établit pour maxime que l'on doit donner l'aumône à proportion de ses biens, & donner au moins tout ce que l'on a de superflu ; que par le superflu on doit entendre toutes les choses sans lesquelles on peut fort bien vivre ; que la molesse & la délicatesse des habits amolit la force de l'ame, & que quelque fort & robuste que soit le corps, elle en énerve la vigueur ; que si les femmes sont

Psal. 49, 21.

Homél. 22, p. 205.

Homélie 24, p. 218.

Homél. 25, p. 233.

Homél. 26, p. 237.

Homél. 28, p. 262.

Homel. 29, p. 275.

ſi délicates & ſi peu robuſtes, cela ne vient point de leur ſexe ſeul, mais principalement de leur éducation & de leur maniere de vivre. Que la bonne chere eſt la ſource de l'impureté, & qu'il ne ſe peut faire que le vin & l'abondance des viandes ne portent à la volupté l'homme le plus continent du monde. Que ſi l'on ne peut empêcher dans un homme la volonté de pécher : on doit faire tous ſes efforts pour l'empêcher de conſommer ſon crime; qu'à l'égard d'un homme ſujet à de mauvaiſes habitudes, il ne faut pas entreprendre de le corriger en même tems de ce qu'il y a de mauvais en lui, car on n'en viendroit pas à bout, mais y travailler peu-à-peu: que Dieu nous laiſſe quelquefois tomber pour nous humilier; & nous perſuader que ſans lui l'on ne peut rien faire de bien, ſelon ces paroles d'un Pſeaume: Si le Seigneur n'édifie la maiſon; c'eſt envain que l'on travaille à la bâtir; que ſi nous ne perdons point la mémoire de nos péchés, & ſi nous offrons continuellement à Dieu la douleur que nous en reſſentons, & lui en demandons pardon avec inſtance, il les oubliera & les effacera incontinent; que ſi au contraire nous les oublions ici, ils nous ſeront un jour repreſentés malgré nous, & ſeront publiés avec un grand appareil au jour du jugement en préſence denos amis, de nos ennemis, de tous les hommes & de tous les Anges; que nous devons travailler avec perſévérance à effacer nos fautes par la pénitence, par les larmes, par les oraiſons & par les aumônes; que ſi nous n'avons pas de quoi donner l'aumône, nous avons du moins un verre d'eau froide à donner: nous avons des pieds pour aller viſiter les malades & les priſonniers, & quelque méchant toit pour donner retraite aux paſſans & aux étrangers; que n'avoir perſonne pour ſe conduire, c'eſt un grand mal, & l'origine de tout déréglement & de toute confuſion; que ſi ceux qui ſont prépoſés pour notre conduite, ne nous ordonnent rien contre Dieu, nous devons leur obéir, fuſſent-ils de mœurs corrompues: parce que ſi leur vie eſt déréglée, leur autorité eſt légitime; mais que s'ils nous enſeignent quelque choſe contre la foi, alors nous devons les fuir, quand ce ſeroient des Anges deſcendus du Ciel. Saint Chryſoſtome finit ſes explications ſur l'Epître aux Hébreux, en diſant qu'il ne comprend pas comment il peut y avoir un ſeul Paſteur de ſauvé: voyant que nonobſtant les menaces effroyables, & la lâcheté préſente des Chrétiens, il y en a encore qui courent après ces emplois, & qui ſe chargent ſi inconſidérément de l'énorme fardeau du gouvernement des ames. Si ceux, ajoute-t-il, qui y ont été engagés comme

Homel. 30, p. 282.

Homél. 31, p. 287.

Homélie 34, pag. 311.

me par une espece de nécessité, ne sçavent presque où avoir recours, ni quelles excuses ils pourront trouver un jour, s'ils ne s'acquitent pas bien de leur administration; quel sera le danger du salut de ceux qui ont employé toute leur industrie pour obtenir ces emplois, & qui s'y sônt si témérairement précipités ? Car ces sortes de gens-là se privent eux-mêmes de toutes excuses & de tout pardon.

§. II.

De quelques Homélies de saint Chrysostome imprimées pour la premiere fois.

I. ENSUITE des Homélies de ce Pere sur l'Epître aux Hébreux, on en trouve onze qui jusqu'ici n'avoient point encore été imprimées : l'Editeur les a tirées d'un manuscrit du Vatican, apporté à Rome il n'y a pas long-tems du Mont-Athos, ou, selon quelques-uns, de l'Isle de Pathmos. On croit que ces Homélies ont été transcrites par quelqu'un des Disciples de saint Chrysostome : & on en juge ainsi par l'exactitude que l'on y remarque ; car on y indique non-seulement à la tête de chaque Homélie, l'endroit où elle a été prêchée, mais encore à quelle occasion, & on y rapporte plusieurs traits qui servent beaucoup à l'éclaircissement de l'histoire du tems. Elles furent toutes prêchées à Constantinople en 398 & 399, la plûpart de suite & sans interruption.

Elles ont été prêchées à Constantinople.

II. Saint Chrysostome fit la premiere dans une Eglise des Martyrs, située en un lieu que l'on appelloit *l'Ancienne Pierre*, environ trente jours après un grand tremblement de terre qui avoit tellement secoué la Ville, que plusieurs d'entre les riches s'étoient sauvés de peur, abandonnant tous leurs biens, leurs maisons, leurs terres & leur patrie. Ce tremblement paroît être un de ceux que (*a*) Claudien dit être arrivé avant le consulat d'Eutrope, c'est-à-dire en 398. Il n'y est rien dit des Litanies dont saint Chrysostome parle (*b*) dans une autre Homélie faite aussi après un tremblement de terre ; mais seulement du chant des Pseaumes & des Hymnes : ainsi il n'y a point de doute que ces deux Homélies n'aient été faites en differens tems. Il s'y plaint du petit nombre de ses auditeurs, & il a peine à recevoir pour excuse l'abondance des pluies qui rendoient les chemins presque impraticables. Toute cette Homélie est employée à prouver aux

Homél. 1, p. 323.

(*a*) Claudian. *Lib.* 2, *in Eutrop.* (*b*) *Tom.* 2, *pag.* 717.

pécheurs qu'ils ne doivent point desesperer de leur salut, mais faire pénitence: & dit que c'est pour les y engager que Dieu a donné aux hommes des Ministres sujets aux infirmités ordinaires de la nature humaine, afin qu'ils fussent plus indulgens envers les pécheurs, & que ceux-ci eussent moins de peine de leur découvrir leurs péchés.

Homél. 2, p. 330. III. La seconde Homélie fut prêchée en un jour de fête solemnelle, où l'on avoit porté en procession des Reliques de Martyrs, depuis la grande Eglise, jusqu'à celle de saint Thomas Apôtre & Martyr, éloignée de neuf mille de Constantinople. Il y trouva une multitude incroyable de monde, & l'Imperatrice Eudoxie assista à cette cérémonie qui dura une partie de la nuit & du jour, marchant à pied auprès de la châsse des Reliques, qu'elle touchoit de tems en tems pour en attirer sur elle quelque bénédiction. Après que l'on fut arrivé à l'Eglise de saint Thomas, saint Chrysostome fit le Discours dont nous parlons, où il releve la pompe de cette cérémonie; la vertu des Reliques des Martyrs qui ont le pouvoir de chasser les démons, & de faire beaucoup de bien à ceux qui s'en approchent avec foi; la piété & la vertu de l'Imperatrice. Il prouve que la grace du Saint-Esprit qui réside dans les os des Saints peut se communiquer dans ceux qui les touchent avec foi, parce que nous
Act. 19, 12. lisons dans les Actes des Apôtres: *Que les mouchoirs & les linges qui avoient touché le corps de saint Paul, étant appliqués aux malades les guerissoient, & chassoient des corps les esprits malins.*
3 Reg. 19. Il le prouve aussi par la double grace que reçut Elisée en se couvrant du manteau d'Elie, & par la résurrection du mort que l'on avoit jetté dans le tombeau du Prophéte. Il compare Eudoxie avec Marie sœur de Moyse qui à la tête du peuple d'Israël chanta un Cantique au Seigneur: & remarque que dans cette solemnité toute la ville de Constantinople avoit tressailli de joie, & que les moines, le chœur des Vierges, les Prêtres, les Princes, les riches, les pauvres, & généralement toutes sortes de conditions y avoient assisté, tenant un cierge allumé en main.

Homél. 3, p. 335. IV. Le lendemain on recommença la même cérémonie, & l'Empereur Arcade qui n'y avoit pas assisté la veille, accompagna les Reliques depuis la grande Eglise jusqu'à celle de saint Thomas, suivi de son armée, tous les soldats sans armes, & l'Empereur sans diadême. Mais ce Prince s'en étant retourné aussi tôt, saint Chrysostome fit un Discours où après avoir parlé de la dignité de l'homme dans l'état d'innocence, il prouva que par un

effet de la providence, les hommes depuis le péché d'Adam pouvoient parvenir à un plus grand dégré de felicité, s'ils vouloient pratiquer la vertu. Il dit ensuite que la résurrection des morts n'avoit été figurée que fort obscurément dans le premier âge du monde ; mais que dans la suite Dieu l'avoit annoncée sous des figures moins obscures. Il ajoute en parlant des Martyrs que nous pouvons sans les persécutions, imiter leurs vertus, leur force, leur zéle, leur foi, leur mépris des choses présentes, & désirer comme eux les biens à venir. La quatriéme Homélie qui est très-belle fut faite dans l'Eglise de sainte Anastasie. Il ne s'y trouva que peu de personnes, & saint Chrysostome s'en plaignit. Il prit pour matiere de son Discours, que la vertu se perfectionne dans l'adversité ; & pour mettre cette vérité dans tout son jour, il parcourut les circonstances les plus remarquables de la vie de Job, faisant remarquer son amour pour la justice, son assiduité aux œuvres de misericorde, sa constance dans le bien au milieu des tribulations, son humilité, sa bonté, sa générosité, sa chasteté. Ce Pere prêcha la cinquiéme dans l'Eglise de sainte Irene. Il y recommande la lecture de l'Ecriture sainte, comme propre à former en nous la vertu, & à dégager notre ame des liens du corps. Il y fit aussi une description si pathétique du jugement dernier, que ses auditeurs en furent touchés jusqu'à pousser de sanglots & à se fraper le visage. Après quoi il leur parla de l'avantage qu'il y avoit à chanter les Pseaumes, remarquant que chacun en avoit la liberté dans l'Eglise, les jeunes & les vieux, les riches & les pauvres, les hommes & les femmes, les maîtres & les serviteurs : tous, dit-il, se trouvant égaux à cet égard, nous offrons à Dieu un commun sacrifice de louange, & une commune oblation. Ensuite il fit voir par l'exemple de la mere des Machabées, de Phébé & de Priscilla, qu'il n'y a rien dans les femmes qui puisse les empêcher de marcher dans le chemin de la vertu. Il prêcha la sixiéme dans l'Eglise des saints Apôtres, le jour de l'Empereur Théodose, c'est-à-dire, apparemment celui de sa mort arrivée le 17 Janvier 395, dont on faisoit chaque année la mémoire. Saint Chrysostome y remarque que deux Evêques avoient prêché avant lui ; l'un étoit jeune, mais il avoit la gravité d'un vieillard ; l'autre étoit vieux, mais plein de vigueur. Il prend pour sujet des louanges qu'il donne à l'Empereur Théodose sa piété & les victoires qu'il avoit avec le secours de Dieu remportées sur les Tyrans Maxime & Eugéne, qu'il ne nomme pas néanmoins, se contentant de dire sur ce sujet ce que les historiens du tems en

Homél. 4, p. 340.

Homél. 5, p. 347.

Homél. 6, p. 353.

ont écrit. Cette Homélie n'est pas venue entiere jusqu'à nous, & il y manque beaucoup de choses que saint Chrysostome y avoit dites contre les Cathares ou Novatiens qui étoient en grand nombre à Constantinople, & qui y avoient même un Evêque de leur secte. Il oppose à la vanité de ces Hérétiques qui osoient se dire purs, l'humilité de saint Paul qui se regardoit comme un avorton, & le dernier des Apôtres : & passant de-là à l'instruction de ses auditeurs, il leur enseigne à effacer leurs péchés en les confessant, en gémissant de les avoir commis, en priant, en pleurant, en faisant des aumônes, en faisant du bien à nos ennemis. L'Editeur remarque qu'ensuite de cette Homélie, l'on trouve dans le manuscrit du Vatican celle qui a pour titre : Contre ceux qui vont à l'Hippodrome & aux spectacles du Théatre. Nous en avons parlé en son lieu.

Tom. 6, p. 472.

Homél. 7, p. 356.

V. La septiéme fut faite dans l'Eglise de sainte Anastasie. Quoique l'assemblée ne fût pas nombreuse, saint Chrysostome ne s'en plaignit point ; mais esperant que ses auditeurs l'écouteroient avec autant de zéle & d'ardeur que la Samaritaine en témoigna dans le long entrétien qu'elle eut avec Jesus-Christ, il fit l'éloge de cette femme. Après quoi il expliqua fort au long ces paroles de saint Paul aux Philippiens : *Il est juste que j'aie ce sentiment de vous tous, parce que je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie, par celle que vous avez prise à mes liens, à ma défense, à l'affermissement de l'Evangile ;* il dit que cet Apôtre par la confirmation ou l'affermissement de l'Evangile, n'entend autre chose que les chaînes, les prisons, les dangers & les travaux qu'il avoit endurés pour la prédication de l'Evangile, rien n'étant plus propre pour établir la vérité, que ce qu'on souffre pour la vérité même. Ce Pere fit la huitiéme Homélie dans une occasion assez extraordinaire. Il y avoit dans Constantinople ou autour de la ville un grand nombre de Goths infectés de l'Arianisme ; mais il y avoit aussi beaucoup de Catholiques. Ceux-ci s'étant trouvés à l'assemblée qui se tenoit à l'Eglise de saint Paul pendant la semaine de Pâque, saint Chrysostome ordonna à quelques-uns de cette nation de lire divers endroits de l'Ecriture qu'ils avoient traduite en langue Gothique, & à un Prêtre Goth de prêcher. Le dessein du saint Evêque étoit de confondre les Philosophes payens & les Juifs, par l'exemple d'une nation barbare qui avoit reçu l'Evangile, tandis que ces infidéles le combattoient. Ensuite il prêcha lui-même, & fit voir dans son Discours qu'il y avoit encore beaucoup d'autres nations barbares converties à la foi, comme les Scythes, les Thraces, les Sarmates, les Maures, les In-

Philip. 1, 7.

Homél. 8, p. 371.

diens & autres peuples éloignés qui tous lisoient l'Ecriture sainte traduite en la langue de leur pays. Il ajouta que celui même qui dans l'ancien Testament fut le premier appellé à la foi, c'est-à-dire Abraham, avoit été barbare & élevé au milieu des Barbares; & que les Mages qui annoncerent les premiers la naissance du Sauveur, & l'adorerent, étoient aussi nés Barbares. Il remarque que l'on ne doit point rejetter l'opinion vulgaire où l'on étoit alors, que les Mages offrirent à Jesus-Christ de l'Encens en témoignage de sa Divinité; de l'Or, en témoignage de sa Royauté; & de la Myrrhe, pour marquer qu'ils le croyoient en même tems Homme. L'an 399, le mercredi de la semaine sainte qui étoit le 6 Avril, il tomba une si grande pluie que l'on craignit que les campagnes n'en fussent entierement désolées. On fit donc des prieres publiques, & des processions auxquelles saint Chrysostome assista avec tout son peuple. Le danger étant passé, plusieurs coururent dès le vendredi saint, voir les courses de chevaux, peu inquiets de celébrer ce saint jour, comme il étoit convenable. Ils firent plus le lendemain, qui étoit le samedi saint, & ils allerent au Théatre, pour être spectateurs des impuretés que l'on y devoit représenter. Saint Chrysostome touché de ces desordres, s'en plaignit amérement dans un Discours qu'il fit le jour de Pâques, & menaça d'excommunication ceux qui à l'avenir assisteroient à de semblables spectacles. Ces menaces effrayerent les coupables, qui avides d'entendre parler le saint Evêque sur la même matiere, vinrent en grand nombre à l'assemblée qui se fit dans la grande Eglise le Dimanche suivant. Mais il arriva un Evêque de Galatie, à qui sant Chrysostome crut devoir ceder sa place, soit à cause des loix de l'Eglise qui vouloient que l'on permît à un Evêque étranger de faire un Discours au peuple; soit à cause que cet Evêque de Galatie, étoit un vieillard respectable. Ce Pere ne put donc faire sa neuviéme Homélie que le Dimanche suivant, c'est-à-dire, le second d'après Pâques. Il parle contre les jeux du Cirque, & raconte un événement déplorable arrivé la veille dans l'Hippodrome, qui en devoit donner de l'éloignement à tout le monde. Un jeune homme qui devoit se marier le lendemain, y eut par un accident imprevû la tête tranchée & les extremités des membres coupés. S. Chrysostome y combat aussi les Ariens & les Anoméens par ces paroles de Jesus-Christ: *Mon Pere depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui ne cesse point d'agir, & j'agis aussi incessamment comme lui.* N'est-il pas clair en effet que Jesus-Christ en disant, *Mon Pere*, a voulu faire entendre aux Juifs

Homél. 9, p. 382.

qu'il parloit de son propre Pere ? Et qu'en ajoutant : *Il ne cesse d'agir & j'agis*, il marque son égalité avec lui ? Car il ne dit pas ; il agit & je le sers : mais il agit, & j'agis. Saint Chrysostome croit que par cette opération commune au Pere & au Fils, il faut entendre la Providence qui conserve & regle toute chose.

Homél. 10, p. 389. VI. Il prononça la dixiéme Homélie dans l'Eglise de l'Apôtre, ensuite du Discours d'un autre Evêque plus âgé que lui. Cette Homélie a pour texte ces paroles de Jesus-Christ à ses Disciples : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.* (Matth. 37.) S. Chrysostome croit que par le terme de *moisson* il faut entendre l'Evangile, & que Jesus-Christ ne l'a appellé ainsi, que parce que tout étoit disposé pour l'annoncer dans tout le monde, & même avec facilité. Il donne plusieurs exemples de l'efficacité de la parole Evangelique, comme dans le Proconsul converti par saint Paul & dans l'Eunuque de la Reine de Candace, batisé par le Diacre Philippe. Il parle des châsses où étoient les Reliques des Apôtres, & sur lesquelles étoit représentée l'histoire de leur martyre & le sang qu'ils avoient répandu, qu'il dit être plus précieux que l'or. L'Homélie onziéme fut faite aussi ensuite du Discours d'un Evêque très-âgé ; c'étoit, ce semble, la veille de la fête des Machabées. (Homél. 11, p. 395.) Saint Chrysostome crut donc qu'il étoit nécessaire d'instruire son peuple sur l'occasion de cette fête : c'est pourquoi il y fit voir qu'Eléazar & les autres Machabées devoient être comptés au nombre des Martyrs, comme ayant souffert véritablement pour Jesus-Christ. Il est vrai qu'ils moururent pour la défense de leur Loi & des saintes Ecritures : mais il n'est pas moins vrai que Jesus-Christ étant l'auteur de la Loi ancienne, comme il l'est de la nouvelle ; mourir pour la Loi, c'est mourir pour le Législateur. Il rapporte divers passages tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, qui prouvent nettement que Jesus-Christ est l'auteur de l'un & de l'autre. Il manque quelque chose à la fin de cette Homélie.

§. III.

De quelques Homélies attribuées à Severien de Gabales, des Eclogues de saint Chrysostome.

Homélie sur les sceaux, p. I. ON attribue à Severien de Gabales l'Homélie intitulée, *Sur les Sceaux* : & on ne peut gueres douter qu'elle ne soit de lui, soit par rapport au stile, qui a toute la dureté du sien, soit par rapport au témoignage de Théodoret (*a*) qui la cite sous

(*a*) Theodoret, *Dial.* 2. *p.* 104.

le nom de cet Evêque, elle eſt néanmoins citée ſous le nom de ſaint Chryſoſtome dans la lettre (*b*) du Pape Adrien premier à Conſtantin & Irene : mais c'eſt qu'apparemment il y avoit dès lors quelques manuſcrits où elle portoit le nom de ſaint Chryſoſtome, par l'inadvertance de quelques copiſtes ; car elle n'a rien ni de ſon génie, ni de ſon ſtile ; le corps même de cette Homélie ne répond point tout-à-fait au titre : & au lieu d'y montrer d'abord que les livres des Prophétes ſont des livres ſcellés, c'eſt-à-dire, où la vérité eſt cachée ſous le voile des figures, Severien y traite d'abord du premier avénement de Jeſus Chriſt, enſuite de la néceſſité de l'Incarnation, puis des Prophétes qui l'ont annoncé, après quoi il parle du ſceau des livres, qu'il dit n'avoir n'avoir été rompus qu'après la réſurrection du Sauveur, lorſqu'il commença à expliquer les Ecritures aux deux Diſciples qui alloient à Emmaüs. Severien combat auſſi dans ce Diſcours les Anoméens ; mais il y donne diverſes explications peu ſolides de divers paſſages de l'Ecriture dont ces Hérétiques, de même que les Ariens, s'autoriſoient.

II. L'Homélie ſur le commencement de l'Evangile de ſaint Jean a auſſi beaucoup de rapport pour le ſtile, avec celle de Severien de Gabales ; mais elle paroît avoir été faite pluſieurs années avant que cet Evêque ſe mêlât de prêcher. Car il y eſt dit qu'alors l'impiété de l'héréſie, après avoir dominé quelque tems dans la Ville, en avoit été chaſſée, & que la grace ſalutaire y étoit entrée. Ce qui marque, comme l'on croit, l'an 380 de Jeſus-Chriſt, auquel l'Empereur Théodoſe chaſſa de Conſtantinople les Anoméens & les Ariens, & leur ôta les Egliſes qu'ils avoient en cette Ville. L'Auteur de cette Homélie que l'on ne connoît pas, combat les Macédoniens & les Anoméens. Sur la fin de ſon Diſcours il recommande aux prieres de toute l'aſſemblée le Pere & le Docteur commun, apparemment ſaint Gregoire de Nazianze, qui vers ce tems-là, c'eſt-à-dire, en 381 renonça pour le bien de la paix à l'Epiſcopat de Conſtantinople.

Homélie ſur le commencement de l'Evangile de S. Jean, *p.* 418.

III. On ne connoît pas non plus l'Auteur de l'Homélie intitulée, De la Manſuetude : & tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'on n'y trouve ni la beauté, ni l'élegance de celles de ſaint Chryſoſtome : l'Auteur y fait voir que les vrais fidéles ſe ſont diſtinguer des infidéles, par leur douceur, & que dans les événemens fâcheux de la vie, nous devons pour les ſupporter avec tran-

Homélie ſur la Manſuétude, *p.* 789.

(*a*) *Tom.* 7, *Concil. pag.* 102.

quillité, nous rappeller en mémoire la douceur & la mansuétude de Jesus-Christ.

Les éloges de saint Chrysostome, *pag.* 432.

IV. Suivent quarante-huit Homélies sur diverses matieres, qui ne sont que des extraits des écrits de saint Chrysostome, tant de ceux qui sont véritablement de lui, que de ceux qu'on lui a supposés. Cette compilation est attribuée dans un manuscrit du Vatican & dans quelques autres au Maître Théodore. On ne sçait en quel siécle il a vécu : mais on trouve des manuscrits de l'onziéme siécle, où ces Eclogues se lisent en la même maniere que nous les avons dans les imprimés. On a eu soin dans la nouvelle Edition de marquer à la marge, les endroits d'où Théodore a tiré ces extraits.

§. IV.

De la Liturgie de saint Chrysostome, & de quelques autres écrits qui portent son nom.

Cette liturgie n'est pas de S. Chrysostome.

I. Nous avons deux éditions de la Liturgie qui porte le nom de saint Chrysostome, mais qui sont entierement différentes l'une de l'autre. La premiere, est de Morelle, de la traduction d'Erasme. La seconde, de Savilius. C'est celle-ci que l'on a fait réimprimer dans la nouvelle édition des œuvres de ce Pere : elle est presque entierement conforme à celle que le Pere Goar nous a donnée & expliquée dans l'Eucologe des Grecs ; mais on ne peut disconvenir que cette Liturgie & toutes les autres que l'on a intitulées du nom de saint Chrysostome n'aient été faites long-tems après sa mort. En effet aucun Auteur contemporain, ni aucun de ceux qui ont écrit la vie de ce saint ou parlé fort au long de ses actions & de ses écrits, n'ont dit qu'il eût fait une Liturgie. Pallade, Socrate, Théodoret n'en disent pas un mot, & n'appellent pas même ce Pere de nom *de Chrysostome*, se servant toujours de celui de *Jean* ou de *Jean de Constantinople*. Leonce de Bizanze qui écrivoit sur la fin du sixiéme siécle ou au commencement du septiéme, ne l'appelle aussi que Jean ; & quoiqu'il parle expressément des Liturgies de l'Eglise de Constantinople, il ne dit point qu'il y en eût une de saint Chrysostome : & il ne connoît que celle de saint Basile, & une autre des Apôtres. George Patriarche d'Alexandrie qui dans les commencemens du septiéme siécle, fit une nouvelle vie de saint Chrysostome, où il ramassa tout ce qui pouvoit lui faire honneur, ne le fait pas non plus auteur d'une nouvelle Liturgie. Il faut ajouter qu'il y a dans les Liturgies dont nous venons de parler

ler diverses choses qui ne convient point avec ce que saint Chrysostome rapporte dans ses écrits de la Liturgie qui étoit en usage de son tems. Outre les Liturgies, les Syriens en ont encore deux autres sous le nom de saint Chrysostome, mais que l'on convient n'être pas de ce Pere. Il y a même des manuscrits où celle qui a été imprimée à Rome, dans le Missel des Eglises du Mont-Liban, est attribuée à Jean Herranite, nouveau Jacobite.

II. On ajoint à la Liturgie attribuée à saint Chrysostome deux oraisons, dont la premiere qui est très-courte, est tirée de l'Homélie intitulée, De la Patience, que nous avons dit n'être pas de saint Chrysostome. La seconde qui est très-longue, n'est pas digne de lui. Oraisons qui suivent cette Liturgie, *pag.* 799.

III. Il faut porter le même jugement des Homélies sur le nouveau Dimanche, & l'Apôtre saint Thomas, des trois Discours en l'honneur de saint Etienne; de l'Homélie sur la Pentecôte, & de celle qui a pour titre: *De le Patience, & de la Consommation du siécle.* Discours supposés à saint Chrysostome, *p.* 804 *& suiv.*

IV. Le dernier opuscule du douziéme Tome est un éloge de saint Gregoire Martyr & Illuminateur ou Apôtre de l'Armenie, traduite de l'Armenien en Latin, par Monsieur l'Abbé de Villefroi. Dans le manuscrit d'où cet éloge a été tiré, il est dit que saint Chrysostome le prononça à Cucuse, à la priere de Dioscore Evêque des Armeniens, & parent de saint Gregoire, aux pressantes instances d'un peuple nombreux assemblé à Cucuse le jour de la fête de ce saint Martyr. Cet éloge commence par quelques comparaisons fort nobles, & qui sont assez du goût de saint Chrysostome. Mais la suite du Discours est d'un stile tout different du sien: & on y raconte diverses histoires qui sentent le fabuleux. On y fait un parallele entre saint Gregoire & le Prophéte Daniel, entre Nabuchodonosor & Tiridate Roi des Armeniens. Comme Daniel fut jetté dans la fosse aux lions, saint Gregoire fut jetté dans un puits rempli de dragons & de serpens, d'où il sortit toutefois sain & sauf, comme Daniel de la fosse aux lions. Et Tiridate fut changé en sanglier, comme Nabuchodonosor l'avoit été en bête. Ce que cet éloge contient de plus remarquable, c'est que l'on y voit que saint Gregoire composa divers Discours pleins de sagesse, & qu'il donna aux Armeniens une exposition de foi. Elle se trouve encore aujourd'hui selon que le témoigne Monsieur l'Abbé de Villefroi, dans un manuscrit de la Bibliotéque du Roi, avec vingt-trois Homélies du même saint Gregoire. Eloge de S. Grégoire, *p.* 821.

(a) Renaudot, *Liturg. tom.* 2, *pag.* 254, *&c.*

Oraison de saint Chrysostome.

Le Pere le Brun de l'Oratoire nous a donné dans son troisiéme Tome des Liturgies, une priere, qui ne se trouve point dans la Liturgie qui porte le nom de saint Chrysostome, mais qu'il croit avoir été faite par ce saint Evêque, pendant son exil en Armenie (*a*).

ARTICLE XIV.

Des Ecrits contenus dans le treiziéme Tome.

I. Le docte Editeur rend compte au commencement du treiziéme Tome, des manuscrits sur lesquels il a revu & corrigé les œuvres de saint Chrysostome. Ensuite il entre dans le détail des differentes éditions qu'on en a faites. Puis il donne la vie de ce Pere par Pallade. Il ajoute celle qu'il a faite lui-même. Suit la Synopse des choses les plus remarquables dans les écrits de saint Chrysostome.

Pag. 190 & suiv.

II. On trouve après cela treize Homélies ou Discours tirés d'un manuscrit d'environ 700 ans, & traduit en Latin par M. Gualterus Tayltor Anglois. Mais si l'on en excepte le premier, les autres ne sont ni du génie, ni du stile de saint Chrysostome. Ce Pere y apporte trois raisons pourquoi Dieu permet que les justes, comme Abraham, Moyse & David tombent dans le péché. La premiere, afin qu'ils aient continuellement ce reméde, & qu'ils ne s'élevent point de leurs bonnes œuvres. La seconde, pour ôter aux pécheurs tout sujet de desespoir, & pour les engager de recourir aux remédes de la confession & de la pénitence, même après les rechûtes dans le péché. La troisiéme, parce que Jesus-Christ qui seul est sans péché, permet que les justes en commettent, afin que par la pénitence qu'ils en font, ils servent d'exemple aux autres. Ce premier Discours est intitulé, *De la Pénitence* : & il y est remarqué que l'on avoit lû ce jour-là l'endroit de l'Ecriture où il est parlé de David & d'Urie. On y remarque encore que l'on lisoit dans l'Eglise quelques endroits de l'Evangile une ou deux fois la semaine ; que l'on y lisoit aussi quelques parties de l'Ancien Testament, & deux fois la semaine les Epîtres de saint Paul ; au lieu que chaque jour, & non-seulement dans l'Eglise, mais en tous lieux & en tout tems, l'on avoit continuellement dans la bouche les Pseaumes de David.

Témoignage des Anciens.

III. On voit ensuite divers extraits que Photius a faits des

(a) *Tom. 4, pag. 425.*

écrits de ſaint Chryſoſtome, avec les jugemens qu'il en a portés; les témoignages que les anciens, entre autres ſaint Nil, Syneſius, ſaint Iſidore de Peluſe, ſaint Cyrille d'Alexandrie, ſaint Auguſtin, Caſſien, les Papes ſaint Celeſtin & ſaint Leon, & divers autres ont rendus au ſçavoir & à la piété de ſaint Chryſoſtome.

IV. Suit l'Onomaſticon ou Dictionnaire où l'on trouve l'explication des termes Grecs qui ſont particuliers à ſaint Chryſoſtome, ou que ce Pere a pris dans un ſens non commun. Dictionaire.

V. Pour rendre ſon édition plus complette le ſçavant Editeur donne un catalogue par ordre alphabétique de tous les ouvrages imprimés ſous le nom de ſaint Chryſoſtome dans cette nouvelle édition, en marquant les premiers mots de chacun. Catalogue des Ecrits.

VI. Enfin dans une table générale il marque ce qu'il y a de conſiderable ſur toute ſorte de matiere dans chaque Tome, avec les paſſages de l'Ecriture qui y ſont cités. Table.

Gerard Voſſius avoit eu deſſein de traduire de Grec en Latin un Commentaire qu'il avoit parmi ſes manuſcrits ſur les Evangiles de ſaint Jean & de ſaint Luc, ſous le nom de ſaint Chryſoſtome. Mais ſon grand âge & ſa mauvaiſes ſanté ne lui permirent de traduire que l'explication du premier Chapitre de ſaint Jean. Nous avons aujourd'hui ce Commentaire parmi les anciennes leçons de Stevartius, réimprimées à Anvers en 1725: & quoique Jacque Baſnage qui a eu ſoin de cette réimpreſſion, ne croie pas ce Commentaire de ſaint Chryſoſtome, il n'a pas laiſſé par conſideration pour Voſſius & pour Stevartius, de l'intituler du nom de ce Pere. On y lit que l'Evangile de ſaint Jean fait mention du Château (a) de ſaint Philippe Apôtre: circonſtance qui n'eſt point marquée dans nos exemplaires, & qui prouve, ce ſemble, que l'Auteur de ce Commentaire ne peut être ſaint Chryſoſtome, puiſque ce Pere en divers endroits de ſes écrits, & ſur tout dans le traité qui a pour titre, *Que Jeſus-Chriſt eſt Dieu*, parle des Apôtres comme de gens pauvres & qui n'avoient d'autre reſſource pour vivre que dans le travail de leurs mains. Il tire même de leur pauvreté une preuve du miraculeux établiſſement de l'Evangile dans toute la terre, diſant (b) que ne poſſedant rien, ils n'avoient pû engager perſonne par argent à embraſ-

Commentaire ſur l'Evangile de ſaint Jean, *tome* 1, *antiquar. lection. can. Antuerpiæ.* 1725.

(a) Caſtellum etiam Philippi nominat Evangeliſta, ut hinc diſcamus potentiam Chriſti, ſiquidem ex ſterili terra diſcipulos præcipuos elegit. *pag.* 225.

(b) Nam & Joſephus propter hujus, Joannis Baptiſtæ, exitum, Judæorum civitatem bello vaſtatam cenſet, laudeſque ejus longa oratione enarrat, *pag.* 221.

ser leur doctrine. Je ne sçais s'il seroit aussi permis d'attribuer à saint Chrysostome ce qu'a dit ce Commentateur, que la ville de Jérusalem (*c*) avoit, suivant le témoignage de Joseph, été ruinée à cause de la mort que l'on avoit fait souffrir à Jean-Baptiste. Joseph ne dit rien de semblable, mais seulement que l'on croyoit parmi les Juifs que par une juste vengeance de Dieu l'armée d'Herode Antipas avoit été défaite par le Roi Aretas, à cause de la mort de saint Jean. Ajoutons que les explications que l'Auteur de ce Commentaire donne du texte de saint Jean sont differentes de celles que saint Chrysostome nous a laissées dans les quatre-vingt-huit Homélies sur saint Jean, que personne ne lui conteste. L'Auteur n'explique que le premier Chapitre de saint Jean, & il le fait avec beaucoup de netteté & de précision. Il y établit clairement la divinité du Verbe, son éternité & sa consubstantialité. Il y fait voir aussi contre les Hérétiques qui disoient le Saint-Esprit créature, qu'il est véritablement Dieu. Ce qui fait voir que cet Auteur écrivoit depuis l'hérésie des Ariens & des Macedoniens.

ARTICLE XV.

Doctrine de saint Chrysostome.

Doctrine de saint Chrysostome sur l'Ecriture sainte.

I. ON trouve dans les écrits de saint Chrysostome une infinité d'endroits où il établit clairement l'inspiration des livres de l'Ecriture. Il les regarde comme les paroles même du Saint-Esprit (*d*) : & soutient que ce qu'ils renferment est une doctrine toute divine (*e*), entierement differente des écrits des hommes ; que Moyse (*f*), les Prophétes (*g*) & saint Paul (*h*) ont

(*c*) Vide *L.* 19, antiquit. *cap.* 7.

(*d*) Nihil in divinis Scripturis temere positum est ; sunt enim Spiritus sancti dicta. *S. Chrysost.* Homil. 50 in Joann. pag. 293 Tom. 8.

(*e*) Magna divinæ Scripturæ virtus est, & multæ in verbis latent sententiarum divitiæ .... divina enim sunt dogmata, non humana, & propter hoc omnem illam videre licet secus se habere quam humanam sapientiam. *Chrysost.* Homil. 37 in Genesim. pag. 372.

(*f*) Volo ex verbis Mosis convivium apponere, imo ex verbis sancti Spiritus. Neque enim à seipso Moses hæc nobis exposuit, sed Spiritu sancto afflatus. *Chrysost.* Homil. 49 in Genesim. pag. 491. Tom. 4.

(*g*) Audi quid dicat Hesaias : Hesaiam dicens, Spiritus sententiam effero ; Propheta namque ex operatione Spiritus loquitur : *& factum est anno quo mortuus est Rex Ozias* &c. Isai. 6. *Chrysost.* Homil. 3. de incomprehensibili Dei natura, pag. 465. Tom. 1.

(*h*) *Qui cùm sit splendor gloriæ, & figura substantiæ ejus &c.*... quanta est Apostolica sapientia ! Imo vero non Pauli, sed Spiritus est hîc admiranda gratia. Non enim ex suo sensu hæc est loquutus ... sed divinæ id erat operationis. Non enim hæc cogitata pariebat ejus intelligentia ... sed Spiritus gratia per quos vult suam vim ostendit. *Chrysost.* Præfat. in Epist. ad Hebræ. pag. 7. Tom. 12.

parlé par l'inſpiration & l'operation du Saint-Eſprit ; que tout ce qu'ils ont dit eſt rempli de ſens (*i*) : & qu'il n'y a pas une ſyllabe, ni un trait dans la ſainte Ecriture, qui ne renſerme un grand treſor. Il en eſt de même des ſalutations que fait ſaint Paul dans ſon Epître aux Romains. Elles n'ont rien d'inutile (*k*), & les recommandations que cet Apôtre y fait à ſes amis, nous fourniſſent un fond de moralité très-utile. Il ne faut ſouvent qu'un mot, pour nous ouvrir un treſor de mille belles ſentences : & c'eſt ce que ſaint Chryſoſtome fait remarquer dans le nom d'Abraham. Ce n'eſt donc pas aſſez de lire la lettre toute entiere : il faut lire encore les recommandations & les ſalutations qui ſont au bas, & ne pas les regarder comme un hors-d'œuvre. Ne ſont-elles pas en effet des ſignes de l'affection de celui qui écrit ? Et ſaint Paul, ou plûtôt le Saint-Eſprit qui ſe ſervoit de ſon miniſtere pour écrire une lettre à toute une Ville & à un grand peuple, & par-là à tout le reſte de l'univers, a-t-il pu écrire quelque choſe au hazard, ou d'inutile, ou qui ne fût pas bien penſé ? Ne vouloir pas lire toute la ſuite de l'Ecriture en s'imaginant qu'il peut y avoir des choſes ſuperflues & peu néceſſaires : c'eſt ce qui a ſouvent donné lieu aux hommes de s'égarer & de former des héréſies. Ce Pere fait un grand crime à ceux qui abuſent des paroles de l'Ecriture, ſoit en yajoutant, ſoit en en retranchant quelque choſe. Mais on ne peut mieux expliquer ce qu'il penſe ſur ce ſujet, qu'en rapportant ce qu'il dit ſur un changement fait dans la Prophétie d'Aggée. Ce Prophéte (*l*) avoit dit en parlant au nom de

(*i*) Magnus & ineffabilis theſaurus in verbis modo lectis reconditus eſt ... nihil enim hîc ſcriptum, quod non multas ſenſuum habeat divitias : quandoquidem divino Spiritu afflati Prophetæ locuti ſunt ; ideo utpote à Spiritu ſcriptæ ingentem inſe continent theſaurum ... neque enim vel ſyllaba, vel apiculus eſt in ſacris litteris in cujus profundo non ſit grandis quiſpiam theſaurus. *Chryſoſt.* Homil. 21 in Geneſim. pag. 18 & 81. Tom. 4.

(*k*) Ab illo digreſſus argumento ad hoc divertere ſum paratus, ut in ſacris Scripturis nihil ſupervacaneum eſſe intelligatis & non neceſſarium, ſive unum iota ſit, ſive apex unus, imo etiam ſimplex ſalutatio magnum nobis pelagus aperit ſententiarum. Quid dico, ſimplex ſalutatio ? Sæpe vel literæ unius acceſſio integrum agmen ſententiarum invexit. Atque hoc in nomine Abrahæ videre licet. An non enim abſurdum eſt eum quidem, qui Epiſtolam acceperit ab amico, non corpus tantum Epiſtolæ legere, ſed etiam in fine poſitam ſalutationem, atque inde maximè ſcriptoris affectum conjicere : cùm verà ſcribat Paulus, vel potius non Paulus, ſed Spiritus gratia dictet, & Epiſtolam ad integram civitatem ac tantum populum, & per illos orbi terrarum univerſo, ſupervacaneum aliquid eorum, quæ in ea ſunt, arbitrari, eaque perfunctoriè percurrere, neque cogitare hanc ob cauſam omnia ſuſque deque verti ? ... Hoc etiam hæreſes introduxit, quod totum corpus nolimus perlegere, quodque ſuperfluum aliquid eſſe minuſque neceſſarium arbitremur. *Chryſoſt.* Homil. in illud: *Salutate Priſcillam.* pag. 172. Tom. 3.

(*l*) Niſi utiles eſſent divitiæ, inquies, cur à Domino datæ ſunt ? & undenam liquet divitias à Deo dari? Scriptura dicit; *Meum*

Dieu : *L'argent est à moi, & l'or est à moi.* Le peuple y ajouta : *Je le donnerai à qui je voudrai.* Sur quoi saint Chrysostome dit que c'est une chose infâme de corrompre ainsi l'Ecriture, & de mêler avec des viandes exquises, les choses les plus sales pour les manger indifferemment, ou de mêler des toiles d'araignées avec un vêtement royal. Le Prophéte Aggée, ajoute ce Pere, promettoit continuellement au peuple, qu'après le retour de Babylone ils verroient encore le Temple dans son premier éclat : mais il ne pouvoit rien croire de ses promesses, voyant le Temple réduit en poudre. Aggée pour vaincre leur incrédulité, leur dit en la personne de Dieu : *Pourquoi ne me croyez-vous pas ? L'argent est à moi, l'or est à moi*, je n'ai pas besoin de rien emprunter pour relever ainsi ce Tenple. Sa gloire surpassera celle qu'il avoit eue auparavant. C'est donc, dit saint Chrysostome, la lie du peuple qui à ces paroles : *L'argent est à moi*, a ajouté celles-ci : *Je le donnerai à qui je voudrai.* C'est un crime d'ajouter à l'Ecriture ou d'en retrancher la moindre chose : une seule ponctuation mal placée peut former un sens ridicule. Il ne suffit pas de dire simplement que ce qu'on avance est dans l'Ecriture(*m*); on ne doit pas non plus tronquer les passages que l'on tire de ces livres inspirés; ni se jouer avec une licence criminelle des divines Ecritures. Car c'est en cette maniere que se sont répandus dans l'Eglise des dog-

---

est argentum & meum aurum, & cui voluero dabo illud. (Aggæi. 2-9). Hic nisi rem turpem facerem, profuse nunc risissem, illos qui hæc dicunt irridens, quia sicut pueruli regia fruentes mensa, cum illo alimento quidquid inciderit in os injiciunt, sic & hi cum divinis sua quoque colligunt. Illud enim, *Meum est argentum, & meum est aurum*, scio dictum à Propheta; illud vero, *cui voluero dabo ipsum*, non ibi jacere; sed à fæcibus istis inductum fuisse. Illud vero qua de causa dictum sit dicam. Propheta Aggæus quia frequenter Judæis promiserat, post reditum ex Babylone, se templum ostensurum in priore forma, non credebant quidam dicenti, & fere rem impossibilem existimabant quòd in cinerem & pulverem redacta domus, talis rursum apparitura esset, ille solvens incredulitatem ipsorum, ex persona Dei hæc dicit, ac si diceret : Quid timetis ? Quid non creditis? Meum est argentum, nec opus habeo ut pecunia fœnore accepta, sic ædem exornem. Et quod hoc sit, subjunxit, *Et erit gloria domûs hujus ultima supra primam.* (Aggæi. 2-10). Ne ergo in vestimentum regium telas aranearum inducamus. Nam si quis deprehendatur in purpura deforme subtegumen contexens, extremas dabit pœnas, quanto magis in spiritualibus. Neque enim hinc leve peccatum oritur. Et quid dico de additione & de subtractione ex puncto tantum, & ex simulata altera lectione, multa sæpe absurda sensa orta sunt. *Chrysost.* Homil. 34 in Epist. 1. ad Cor. pag. 317 & 318.

(*m*) Non dicere sufficit aliquid in Scriptura scriptum reperiri, neque temere avulsa ac discerpta divinitus inspiratæ Scripturæ membra nuda, & à reliquo textu serieque sermonis sejuncta sumere, ac nimia licentia confidentiaque ipsis illudere. Sic enim prava dogmata multa in nostram hanc ætatem invecta sunt, dum negligentioribus persuasit diabolus, ut oblique distorta testimonia Scripturæ proferrent, vel additis subtractisve nonnullis tenebras veritati offunderent. *Chrysost.* Homil. in illud, *Domine non est in homine via ejus.* pag. 160. Tom. 6.

mes erronés & pernicieux : le démon ayant persuadé à des gens indiscrets & téméraires, de produire des témoignages de l'Ecriture pris à contre-sens, & souvent de les alterer en y ajoutant ou en retranchant quelque chose, afin d'obscurcir la vérité. La difference qu'il y avoit selon saint Chrysostome (*n*) entre les Prophétes du vrai Dieu, & les Devins du paganisme : c'est que ceux-ci avoient coutume d'être troublés, de s'agiter & de se déchirer comme des furieux ; au lieu que ceux-là avoient l'esprit sain, rassis & moderé, & qu'ils parloient avec connoissance. Rien n'ôtoit aux vrais Prophétes la liberté (*o*) de l'esprit : ils étoient maîtres de parler ou de se taire : ils ne se sentoient point contraints par aucune violence : seulement ils étoient honorés d'un don que Dieu leur faisoit. On voit des preuves de cette liberté dans Jonas qui resista à Dieu ; dans Ezéchiel qui differa quelque tems à prophétiser ; dans Jérémie qui s'excusa de faire les fonctions de Prophéte. Dieu ne contraignoit point ses serviteurs : il les exhortoit, il les menaçoit : mais il ne remplissoit point leur esprit de ténebres, comme fait le démon, qui se plaît à jetter le trouble & la fureur dans ceux qu'il anime. Le propre de Dieu est de remplir de lumiere ses Ministres, & de leur apprendre ce qu'ils doivent sçavoir. Saint Chrysostome avoue néanmoins que les Prophéties (*p*) de l'ancien Testament sont obscures : & que ce-

(*n*) Si quis abreptus esset à Spiritu immundo, & vaticinaretur, quasi abductus sic ille trahebatur à Spiritu vinctus, nihil sciens eorum quæ dicebat. Hoc enim divinatori proprium est, ut mente excedat, vim patiatur, pellatur, trahatur, quasi furens : Propheta vero non sic ; sed cum vigili mente, cum temperanti constitutione, illa sciens quæ dicit, omnia loquitur. *Chrysost.* Homil. 29 in Epist. 1 ad Cor. pag. 259.

(*o*) Illis (Prophetis) omnia manifesta erant, & in illis prophetabant ut ipsos, cum intelligentia & libertate omni. Ideo penes illos erat & loqui & non loqui. Neque enim necessitate tenebantur, sed potestatis honore donati erant. Ideo Jonas fugit ; ideo Ezechiel distulit ; ideo Jeremias recusavit. Deus vero non cum necessitate impellit illos ; sed consiliis, hortationibus & comminationibus utitur, mentem tenebris non offundens. Dæmonis enim proprium est & tumultum & furorem, & multam immittere caliginem. Dei vero est illuminare, & quæ opus est cum intelligentia docere. *Ibid.* pag. 261 Tom. 10.

(*p*) Quid igitur in causa, ut obscuræ sint Prophetiæ ? Multa Judæis istæ mala prædicunt, ac fore ut ejiciantur illi ; nos recipiamur, templum evertatur, nec amplius excitetur, ut concidant Jerosolyma, & omnibus sint pervia : tum vero Judæi errabundi per universum orbem terrarum dispergantur, ac civitate destituti, ne veteres quidem ritus retineant, sed omnes illis res ipsorum priores auferantur, Prophetiæ, Sacrificia, Sacerdotium & Regnum. Neque vero tantum ista, sed & alia multa ejusmodi prædicebant Prophetæ, dum innumeras suis libris tragœdias immiscerent. Ne igitur ab initio Judæi manifeste hæc audientes, eos interficerent qui hæc dicebant, interpretationis difficultate prædictiones occultarunt, ac multa obscuritate rebus offusa, per eorum quæ dicebantur obscuritatem Prophetarum incolumitati consuluerunt . . . dixi, si Judæi audivissent mala quæ comprehensura illos erant, ac fore, ut propter Christum

la devoit être ainsi à cause de la cruauté des Juifs qui n'auroient épargné ni les écrits, ni la vie des Prophétes, s'ils avoient compris ce qu'ils prophétisoient, touchant la ruine de leur nation & de leur temple. Il remarque sur ce passage de saint Mathieu (q) : *Il vint demeurer en une ville appellée Nazareth, afin que*
Matth. 2, 23. *cette prédiction fût accomplie, Il sera appellé Nazaréen*, que l'on a perdu plusieurs monumens prophétiques ; ce qui paroît non-seulement par cet endroit dont on ne voit aucun vestige dans les Prophétes, mais encore par les livres des Paralipomenes. Les Juifs négligens en certain tems, & impies en d'autres ont laissé perir quelques-uns des livres sacrés, & en ont brûlé ou déchiré d'autres. Jérémie parle de cette impiété : & nous lisons dans le quatriéme livre des Rois qu'après bien du tems on eut peine de trouver le livre du Deuteronome; encore le trouva-t-on presque effacé. Si l'on avoit si peu de soin de ces livres dans des tems de paix ; s'étonnera-t-on qu'il s'en soit perdu pendant les guerres & les irruptions des Barbares ? Saint Chrysostome s'explique plus d'une fois sur ce sujet : & il dit (r) dans une Homélie sur la premiere Epître aux Corinthiens que le livre du Deutéronome fut trouvé dans un fumier. Il ne regarde Esdras que comme un simple restaurateur d'un ouvrage qui subsistoit encore, & comme n'ayant fait que reduire en un corps les livres de l'Ecriture qui subsistent encore. Il trouve dans la maniere dont Dieu a donné & conservé les divines Ecritures, des preuves de sa bonté & de sa clemence (s) envers nous. Il a, dit-il, premierement inspiré

exscindantur Jerosolyma in perpetuum, nec unquam amplius instaurentur, hæc si perspicue à Prophetis audivissent, confestim eos qui hæc loquebantur, occidissent... si scivissent Judæi eventura illis fuisse mala, quæ comprehenderunt illos ; hæc, inquam, mala quæ nunc eos detinent; ipsos libros dilacerassent, neque sacris litteris pepercissent. *Chrysost.* Homil. 1. de Prophetarum obscuritate, pag. 172 & 175. Tom. 6.

(q) *Ut impleretur quod dictum est per Prophetas, quoniam Nazaræus vocabitur.* Ecquis Propheta hoc dixit? Ne curiosius inquiras, vel scruteris. Multi enim prophetici libri perierunt : id quod ex Historia Paralipomenon videre est. Nam segnes cum essent Judæi, & frequenter deciderent in impietatem, alios incuriâ perdiderunt, alios & ipsi combusserunt vel lacerarunt. Horum alterum Jeremias narrat, alterum is qui quartum Regnorum librum edidit, dum ait, Post multum temporis vix tandem Deuteromonium effossum fuisse antea perditum. Si porro nullo instante barbaro, sic libros prodiderunt, multo magis postquam barbari irruperant. *Chrysost.* Homil. 9. in Matth. pag. 135. Tom. 7.

(r) Multi libri perditi fuerunt, & pauci servati sunt, etiam in prima captivitate: & hoc perspicuum est in Paralipomenis... & quid dico de captivitate? Nam etiam ante captivitatem multi periere libri, Judæis in extremam impietatem delapsis, quod palam est ex fine quarti libri Regnorum. Deuteronomium enim vix repertum fuit in sterquilinio defossum. *Chrysost.* Homil. 7. in Epist. 1. ad Cor. pag. 53 & 54. Tom. 10.

(s) Nunc nec quod sint quidem Scripturæ norunt aliqui. Sed sanctus quidem Spiritus tam multa gessit & administravit

à Moyse

à Moyse & gravé lui-même la Loi sur des tables ; ensuite il a envoyé des Prophétes ; mais les Juifs ayant été taillés en piéces dans les guerres qui survinrent, & les livres ayant été brûlés, il inspira Esdras pour en recueillir les restes, & les mettre en un corps. Ensuite par une providence que l'on ne sçauroit assez admirer, Dieu fit traduire ces livres saints par les Septante. Voici, selon saint Chrysostome, comment se fit cette version. Quelques années avant la venue de J. C. (*p*) Ptolomée Philadelphe qui avoit fait ramasser de tous les endroits du monde, toutes sortes de livres, ayant appris que les Juifs en avoient qui traitoient de Dieu, & de la maniere de bien gouverner une Republique, conçut le dessein de les avoir dans sa Bibliotéque : il fit en effet venir quelques Juifs de Jérusalem pour les traduire en Grec : ce qu'ils exécuterent. Il arriva même par un effet de la Providence divine que non-seulement ceux qui étoient versés dans la langue Hébraïque, mais aussi que toutes les nations de l'univers tirerent avantage de ces livres. S. Chrysostome fait admirer en cela la conduite de Dieu qui pour procurer à l'univers, la connoissance des livres saints, s'est servi du ministere d'un Roi idolâtre, & qui s'intéressoit peu pour la Religion des Juifs : mais c'est, ajoute-t-il, la conduite ordinaire de Dieu, d'établir la vérité par ceux mêmes qui en sont les ennemis. Ce Pere dit que les livres des Prophétes traduits par les Septante, se conservoient encore de son tems dans le Temple de Serapis ou Ptolomée les avoit placés. Il se sert ordinairement de cette version qu'il (*q*) préfere à toutes les autres

ut ea custodirentur. Videte autem ab ipso repetentes initio, ut Dei discatis benignitatem. Mosen inspiravit, tabulas insculpsit... postea autem misit Prophetas mala perpessos innumerabilia. Ingruit bellum, omnes sustulerunt, consciderunt, exusti fuerunt libri : alium rursus virum inspiravit mirabilem, ut illos exponeret, Esdram, inquam, & fecit ut componerentur ex reliquiis. Postea autem curavit ut septuaginta eas interpretarentur. *Chrysost.* Tom. 8 in Epist. ad Hæb. pag. 89 & 90. Tom. 12.

(*p*) Non multis annis ante adventum Christi, Rex quidam Ptolomæus in colligendis libris admodum studiosus, multis aliis diversisque coactis operæ pretium putavit hos etiam libros (veteris testamenti) colligere. Ea de causa quosdam Judæorum Jerosolymitanorum accivit, qui eos in Græcam linguam verterent; quod etiam perfectum & absolutum fuit. Factum autem est hoc divinæ dispensationis opus, ut non solum Hebraïcæ linguæ periti, sed & omnes qui totum orbem inhabitant, ex eis utilitatem perciperent. Quodque admirabile ac stupendum est, qui illud egit, non Judæorum religionem sectabatur, sed idolorum cultui deditus erat, & ipsis contraria sentiebat. Hoc enim modo se habent omnia quæ à Domino nostro dispensantur, ut per adversarios semper crescant veritatis præcepta. *Chrysost.* Homil. 4 in Genes. p. 26. Tom. 4. Cùm Ptolomæus Philadelphus, libris undique collectis, cognovisset apud Judæos etiam extare Scripta, quæ de Deo atque optima Reipublicæ forma agerent, accersitis ex Judæa viris in Græcum sermonem illa ipsa per eos convertenda curavit, atque in Serapidis templo reposuit; erat enim homo Græcus; & in hunc diem usque librorum Propheticorum interpretatio ibi servatur. *Chysost.* Homil. 1 adversus Judæos. pag. 595. Tom. 1.

(*q*) Quod si hinc confutati (Judæi) aliud quærant, nempe de Virginitate di-

que les Juifs ont faites depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt. La raiſon de cette préference, c'eſt que ces traducteurs qui ne ſont venus que depuis la naiſſance du Meſſie, étoient tous Juifs, & par conſequent plus ſuſpects, parce qu'ils ont malicieuſement corrompu pluſieurs endroits de ces livres, & qu'ils ont tâché de répandre des tenebres ſur les Prophéties. Les Septante au contraire ayant fait leur verſion plus de cent ans avant Jeſus-Chriſt, & l'ayant fait pluſieurs enſemble, & dans une grande conformité, ils ne peuvent être ſuſpects; le tems, leur nombre, & leur union les rendent plus dignes de foi, que les traducteurs qui ſont venus depuis. Saint Chryſoſtome cite néanmoins & même très-ſouvent les différentes verſions de l'Ecriture (*r*), comme celles d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, & de quelques autres interprêtes, mais ordinairement ſans les nommer. Il cite auſſi le Syriaque (*s*) & l'Hebreu (*t*) qu'il avoit apparemment (*u*) appris par le commerce des Juifs, qui étoient en grande nombre à Antioche, & par la conformité de la langue Syriaque, naturelle dans le pays.

II. Il nous a donné une Synopſe, qui eſt comme une table des livres ſacrés de l'Ancien Teſtament, & qui repréſente en abregé ce qu'ils contiennent. Les livres dont il fait le précis, ſont la Geneſe, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronome, Joſué, les Juges & Ruth, les quatre livres des Rois, les deux des Paralipoménes, le premier & le ſecond d'Eſdras; mais celui qu'il compte pour le premier, eſt le troiſiéme dans la Vulgate, & renvoyé à la fin de nos Bibles après les livres Canoniques. Ce Pere met enſuite les livres d'Eſther, de Tobie, de Judith, de Job, la Sageſſe & les Proverbes de Salomon, Syrach, ou l'Eccleſia-

ctum, & objiciant nobis alios interpretes, dicentes; Hi non dixerunt Virginem, ſed puellam. Primo quidem illud dicemus; jure ſeptuaginta Interpretes aliis fide digniores haberi. Nam hi poſtremi poſt Chriſti adventum interpretati ſunt, Judæique manſerunt, unde in ſuſpicionem cadant, utpote qui ex inimicitia ſic potius dixerint, ac Prophetias de induſtria obſcurè converterint. Septuaginta vero, qui centum aut pluribus annis ante Chriſti adventum huic rei tot numero manum admoverunt, ab omni hujuſmodi ſuſpicione liberi ſunt; ac tum ob tempus, tum ob multitudinem, tum ob mutuum conſenſum fide digni habendi ſunt. *Chryſoſt.* Homil. 5 in Matth. pag. 75 & 76. Tom. 7.

pag. 60 & 61. in Pſal. 8. pag. 77, 86, 88. in Pſ. 9. pag. 93, 95, 97, 98, 100, 102, 108, 110. in Pſ. 10 pag. 115. in Pſ. 11. p. 118. in Pſ. 12. p. 123. in Pſ. 43. p. 143, 157. in Pſal. 44. pag. 160. in Pſal. 115. pag. 313. in Pſal. 117. pag. 327. in Pſal. 119. pag. 330, 331. in Pſal. 120. pag. 334. in Pſal. 121. pag. 340, 341. in Pſal. 135. pag. 401. in Pſal. 137. pag. 406. in Pſal. 139. pag. 422, 423.

(*ſ*) *Chryſoſt.* in Pſal. 48. pag. 207. & in caput 7. Iſaiæ. pag. 86.

(*t*) *Chryſoſt.* in Pſal. 7. pag. 60, 61, 70. in Pſal. 8. pag. 77, 87. in Pſal. 9. pag. 98. in Pſal. 48. pag. 203. in Pſal. 117. pag. 328. in Pſal. 147. pag. 483.

(*u*) *Mr. Fleuri Hiſt. Eccleſ. Livre* 19.

(*r*) *Chryſoſt.* expoſitione in Pſalmum 7. *page* 553 *&* 554. *Tome* 4.

ſtique, les Prophétes Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Oſée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée & Nahum. Il y reconnoît Moyſe (*x*) pour auteur des cinq livres qui portent ſon nom : & dit que les Samaritains n'en admettoient point d'autres ; que l'on attribuoit encore à ce ſaint Legiſlateur le livre de Job (*y*) ou bien à Salomon ; que les ſentimens étoient encore partagés ſur les livres de ce Prince, quelques-uns diſant (*z*) qu'il n'en avoit écrit que trois ; ſçavoir, les Proverbes, l'Eccleſiaſte, & le Cantique des Cantiques ; d'autres lui attribuant encore le livre de la Sageſſe. Saint Chryſoſtome cite (*a*) ce livre comme Ecriture ſainte, & ſous le nom d'un Sage (*b*). Il en uſe de même à l'égard de l'Eccleſiaſtique, qu'il cite (*c*) en ces deux manieres (*d*) quoiqu'il l'attribue (*e*) auſſi quelquefois à Salomon. Quant à l'Eccleſiaſte, il croit que c'eſt le fruit de la pénitence de ce Prince (*f*). Pendant, dit-il (*g*), qu'il étoit engagé dans l'amour des choſes du monde, il les regardoit avec eſtime & admiration, cherchant avec avidité tous les moyens de ſe procurer du plaiſir : mais rentrant en lui-même & commençant à enviſager

(*x*) Huc diſinunt quinque libri Moyſis, quos ſolos acceperunt, admiſeruntque Samaritæ. *Chryſoſt.* in Synopſi ſacræ Scripturæ, pag. 338. Tom. *6*.

(*y*) Narratur Salomonem hunc adornaviſſe librum, niſi forte ipſius Moyſis ſit opus. *Chryſoſt.* in Synopſi, pag. 367.

(*z*) Scripſit autem (Salomon) ut quidam aiunt, tres tantum libros, hunc videlicet (Proverbia) Eccleſiaſten & Canticum Canticorum ; ut autem quidam dicunt, etiam Sapientiam, quæ ſic inſcribitur, & Panæretos dicitur: nam hoc etiam germanum ejus eſſe opus dictitant. *Chryſoſt.* in Synopſi, pag. 375.

(*a*) Divina Scriptura enarrans de ſapientia ſic loquitur : *Hæc juſtum pereuntibus impiis liberavit fugientem, deſcendente igne in pentapolim.* (Sap. cap. 10. verſ. *6*). *Chryſoſt.* Homil. de perfecta charitate pag. 297. Tom. *6*.

(*b*) Sapientiſſimus quidam . . . dicebat : *Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione viventium* (Sap. cap. 1. verſ. 13). *Chryſoſt.* lib. 1 ad Stagirium. p. 165. Tom. 1. Sapiens quidam . . . . dicebat. *Invidia autem diaboli mors intravit in mundum.* (Sap. cap. 2. verſ. 24). *Chryſoſt.* Homil. 1 in Geneſ. pag. 4.

(*c*) Non audiſti quid dicat Scriptura ? *Fili, ſi accedis ſerviturus Domino, præpara animam tuam ad tentationem, &c.* (Eccleſiaſtici cap. 2. verſ. 1). *Chryſoſt.* Homil. 8. adverſus Judæos. pag. 683. Tom. 1.

(*d*) Audi Scripturam dicentem : *Sicut qui Filium coram Patre ſuo interficit, ſic qui offert Sacrificium ex peccuniis pauperum.* (Eccleſiaſtici. cap. 34. verſ. 24). *Chryſoſt.* Homil. 52. in Matth. pag. 537. Tom. 7.

(*e*) Dicit quidam ſapiens : *Ne deſidera multitudinem filiorum inutilium, &c.* (Eccleſiaſtici. cap. 16. verſ. 1). *Chryſoſt.* expoſit. in Pſal. 113, pag. 300, Tom. 5.

(*f*) *Salomon dicit, Ne juſtificaveris teipſum in conſpectu Domini.* (Eccleſiaſtici. cap. 7. verſ. 5). *Chryſoſt.* Homil. 3. in illud, *Vidi Dominum.* pag. 113, Tom. *6*.

(*g*) Salomon cùm ſæcularium rerum concupiſcentia teneretur, magnas eas & admirandas putabat, multum que in eis laboris & ſollicitudinis inſumebat, magnificas ædificando domos, &c. . & omnem, ut ita dicam, oblectationis & refrigerii viam ſectando. At ubi inde ad ſe reverſus, & quaſi ex caliginoſa quadam abyſſo ad lumen veræ Sapientiæ reſpicere valuit, tunc ſublimem illam & cœlis dignam emiſit vocem ; *Vanitas vanitatum*, dicens, *& omnia vanitas.* (Eccleſ. cap. 1. verſ. 2). *Chryſoſt.* Homil. contra eos qui ſub introd. habent. pag. 247. Tom. 1.

la lumiere du fond de l'abîme où il s'étoit précipité, il prononça ces paroles dignes du Ciel : *Vanité des vanités, & tout n'est que vanité.* Néanmoins saint Chrysostome semble dire ailleurs (*h*) que Salomon ne s'est point relevé de sa chûte. David, dit-il, s'est relevé de la sienne & a remporté la couronne après avoir reparé le mal qu'il avoit fait : mais Salomon n'a rien fait voir de semblable. Dans le précis (*i*) que ce Pere donne des livres de Tobie, d'Esther dont il cite (*k*) le XIV Chapitre, de Judith & de Job, il ne témoigne aucun doute sur leur canonicité. Il cite la Prophétie de Baruch, tantôt sous son nom (*l*), tantôt sous celui de Jérémie (*m*) : & regarde les histoires des trois jeunes Hebreux jettés dans la fournaise, de Suzanne (*n*), de Bel (*o*), du Dragon & de Daniel (*p*) dans la fosse aux lions, comme faisant partie du livre de ce Prophéte. Pour ce qui est des livres du Nouveau Testament, saint Chrysostome ne reçoit pour cano-

---

(*h*) Pater (David) quidem surrexit, acceptumque damnum sarcivit, ac rursum coronam adeptus est; Hic (Salomon) autem nihil tale ostendit. *Chrysost.* Homil. 23 in 2 ad Cor. pag. 604, Tom. 10.

(*i*) *Chrysost.* in Synopsi, pag. 363 & seqq.

(*k*) Fuit quædam mulier Hebræa, Esther nomine; hæc Esther universum Judæorum populum internecione delendum eripuit. Postquam Persarum Rex omnes passim Judæos interimi jussit, cùm nullus esset, qui contra iram illius obsistere posset; splendidiorem vestitum exuta mulier, & sacco amicta, & cinere substracto, divinæ clementiæ supplicabat, ut secum ad Regem ingrederetur, & hæc præcabatur: *Grata, Domine, fac verba mea, & da sermonem ornatum in os meum.* (Esther. cap. 14, vers. 13). *Chrysost.* Homil. 3 ad popul. Antioch. pag. 38, Tom. 2.

(*l*) Sic & Baruch. *Hic Deus noster non reputabitur alius ad eum: invenit omnem viam scientiæ, &c.* (Baruch. cap. 3, vers. 36). *Chrysost.* in cap. 1 Isaïæ, pag. 12, Tom. 6. Vide lib. *Quod Christus sit Deus.* Tom. 4. pag. 568. Quod igitur Deus homo futurus sit, Deusque mansurus primus omnium dicit Jeremias; hic Deus non reputabitur alius ad illum. (Baruch. cap. 3. vers. 36). *Chrysost.* in libro, *Quod Christus Deus sit.* pag. 559. Vide Serm. 8 in Genes. pag. 685, Tom. 4.

(*m*) Erectam à se statuam Nabuchodonosor jubet omnes adorare, & tres pueros qui adorare nolebant, in fornacem injicit: *Chrysost.* in Synopsi Scripturæ sacræ, p. 388, Tom. 6. *Viri illi tres Sedrachus, Misaehus, & Abdenago ceciderunt in mediam fornacem ignis ardentem, ligati & deambulabant in medio flammæ, laudantes Deum, & benedicentes Dominum.* (Daniel. cap. 3, vers. 23 & 24). Vide concentum musicum, omnes nimirum quasi ex uno Deum laudantes. *Et stans Azarias oravit sic: & aperiens os suum in medio ignis dixit: Benedictus es, Domine Deus Patrum nostrorum, & laudabile & glorificatum nomen tuum in sæcula,* &c. (Daniel. cap. 3, vers. 25 & 26). *Chrysost.* in cap. 3 Daniel. pag. 219, Tom. 6.

(*n*) Vide ergo & alibi vetus vituperio datum : *Inveterate dierum malorum.* (Daniel. cap. 13. vers. 52). *Chrysost.* Hom. 15 in 1 ad Cor. pag. 131, Tom. 10. (*Daniel*) contumeliose dicit : *Semen Chanaan & non Juda.* (Daniel. cap. 13. vers. 56). *Chrysost.* Homil. 29 in Genes. pag. 291, Tom. 4.

(*o*) Belum decutit & Draconem occidit (Daniel). *Chrysost.* in Synopsi Scripturæ sacræ, pag. 389. Tom. 6. Draco fuit tempore Danielis . . . ille accepto nutrimento, quod dedit Propheta, ruptus est medius. (*Daniel.* cap. 14, vers. 26). *Chrysost.* Homil. 38 in 1 ad Cor. pag. 354. Vide *Chrysost.* in cap. 13. Daniel. pag. 253, Tom. 6.

(*p*) In lacum projicitur (Daniel) & servatur, & qui in causa erant quod conjectus fuisset, injiciuntur & devorantur à Leonibus. *Chrysost.* in Synopsi sacræ Scripturæ, pag. 389.

niques que les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les quatorze Epîtres de ſaint Paul, & trois de celles qu'on appelle Catholiques (*q*); ſçavoir l'Epître de ſaint Jacques (*r*), la premiere de ſaint Pierre (*ſ*) & la premiere de ſaint Jean (*t*). Jamais il ne cite l'Apocalipſe. Toute l'Ecriture ſainte a été inſpirée de Dieu(*u*), elle nous inſtruit dans la piété, lorſqu'on la lit attentivement. Mais les enſeignemens qui ſont contenus dans les ſaints Evangiles, les mettent au-deſſus de tous les autres livres ſacrés. Car toutes les paroles dont ils ſont compoſés, ſont autant d'oracles de notre Seigneur & de notre Roi Céleſte. C'eſt pourquoi ceux qui manquent à obſerver ce qui y eſt ordonné, attirent ſur eux un horrible ſupplice. Or de même que (*x*) les Evangiles nous apprennent les actions de Jeſus-Chriſt : le livre des Actes nous fait connoître celles des Apôtres, & ce que le Saint-Eſprit a fait & dit pour l'Egliſe. Enſorte que ce livre ne nous eſt pas moins utile (*y*) que les Evangiles mêmes, ſoit pour le reglement

---

(*q*) Sunt autem novi Teſtamenti libri, Epiſtolæ quatuordecim Pauli, quatuor Evangelia, duo Diſcipulorum Chriſti, Joannis & Matthæi : duo autem Lucæ & Marci : quorum alius Petri, alius Pauli Diſcipulus fuit . . itemque Liber Actuum, qui etiam Lucæ eſt, narrantis ea quæ geſta ſunt. Et ex Catholicis tres Epiſtolæ. *Chryſoſt.* in Synopſi ſacræ Scripturæ pag. 318, Tom. 6.

(*r*) Audi quid de his ambobus dicat Scriptura : *Deus ſuperbis reſiſtit, humilibus autem dat gratiam* (Jacob. cap. 4. verſ. 6). *Chryſoſt.* Homil. 65 in Matth. pag. 651, Tom. 7. *Infirmatur quis in vobis; advocet Presbyteros Eccleſiæ*, &c. (Jacob. cap. 5. verſ. 14). *Chryſoſt.* lib. de Sacerd. pag. 384, Tom. 1.

(*ſ*) Petrus item (dicit) : *Sobrii eſtote & vigilate quia adverſarius veſter diabolus, tanquam leo rugiens*, &c. (1. Petr. cap. 5. verſ. 8). *Chryſoſt.* lib. 1 ad Stagirium pag. 163 & 164, Tom. 1.

(*t*) Quid, quæſo, dicit Joannes? *Deum nemo vidit unquam.* (1. Joan. cap. 4, verſ. 12). *Chryſoſt.* Homil. 5 de incompreh. Dei natur. pag. 474. Tom. 1.

(*u*) Omnis Scripturæ divinitus inſpiratæ lectio animum adhibentibus piæ religionis notitiam affert: veneranda autem Evangeliorum Scriptura præſtantioribus documentis excellit : quæ enim in ea efferuntur dicta, ſupremi Regis ſunt oracula. Quamobrem iis, qui dicta ejus accurate non obſervarint, horribile impendet ſupplicium. *Chryſoſt.* Homil. de inſtituenda ſecundum Deum vita, pag. 25, Tom. 3.

(*x*) Evangelia Hiſtoria ſunt eorum quæ Chriſtus fecit & dixit : Acta vero eorum quæ alius Paracletus dixit & fecit. *Chryſoſt.* Homil. 1 in Act. Apoſt. pag. 9.

(*y*) (Liber Actuum) non minus nobis quàm ipſa Evangelia, utilis eſſe poterit : tanta nimirum plenus eſt Philoſophia, tanta dogmatum ſinceritate, miraculorumque copia, eorum maxime, quæ à Spiritu ſancto patrata ſunt . . . etenim ea quæ Chriſtus in Evangeliis prædixit, hic opere completa videre eſt, veritatem ex rebus ipſis ſplendentem, Diſcipuloſque poſt acceptum Spiritum ſanctum in melius longe commutatos . . . videbiſque hic Apoſtolos ceu volucres per terram & maria diſcurrentes : illoſque olim timidos & rudes, in alios homines repente mutatos, divitiarum contemtores, gloria, ira, concupiſcentia, cæteriſque omnibus ſuperiores effectos, &c. . . . quin & dogmata quædam in hoc libro reperire licet, quæ niſi ſcriptus ille fuiſſet, nulli ita perſpicua & plana fuiſſent : imo etiam id quod eſt ſalutis noſtræ caput, tam ſecundum vitam & mores, quam ſecundum dogmata, occultum obſcurumque eſſet. . . hic quippe liber inprimis eſt reſurrectionis demonſtratio : qua credita, cætera facile ſuccedunt. *Chryſoſt.* Homil. 1 in Act. Apoſt. pag. 1, 2 & 3.

de nos mœurs, soit pour l'établissement de la Religion. En effet, nous y voyons l'accomplissement de diverses choses que Jesus-Christ avoit prédites; la descente du Saint-Esprit, le changement prodigieux qu'il a opéré dans l'esprit & dans le cœur des Apôtres. On apprend aussi dans le livre des Actes, des dogmes qu'on ne trouve point établis ailleurs avec la même clarté, & sur-tout celui de la Résurrection d'où dépendent les autres vérités du Christianisme. Pourquoi demande, saint Chrysostome; n'y a-t-il eu que deux des Apôtres & deux de leurs Disciples qui aient écrit l'Evangile (z)? C'est, répond ce Pere, que ces hommes si saints ne faisoient rien par un desir de gloire, mais qu'ils regloient toutes choses par l'utilité & par le besoin. Vous me direz peut-être, continue-t-il, Ne suffisoit-il pas qu'il y eût un Evangeliste? Un seul ne pouvoit-il pas rapporter tout ce qui est dans les quatre? Cela se pouvoit; mais quatre personnes différentes ayant écrit les mêmes choses, en différens tems, & en différens lieux sans se parler, font sans doute, en s'accordant parfaitement, une preuve bien plus grande de la vérité. Il semble, dites-vous, qu'on pourroit croire tout le contraire, puisqu'ils se trouvent différens en plusieurs cho-

(z) Cur porro cùm tantus sit Discipulorum numerus, duo tantum ex Apostolis scribunt, & duo ex eorum sequacibus? Nam alter Pauli, alter Petri Discipulus, cum Joanne & Matthæo Evangelia scripserunt. Quia nihil per ostentationem faciebant, sed omnia ad utilitatem. Quid igitur? Annon sufficiebat unus Evangelista, qui omnia narraret? Sufficiebat quidem: ac licet quatuor scripserint, neque eodem tempore, neque eodem in loco, neque congregati simul & ex mutuo congressu: & tamen cùm quasi ex uno ore omnia pronuncient, hinc magna emergit veritatis demonstratio. Atqui, inquies, omnino contra accidit: sæpe enim inter se dissentire deprehenduntur. Certe illud ipsum magnum est pro veritate argumentum. Si enim omnia accurate consonassent & quantum ad tempus, & quantum ad loca, & quantum ad ipsa verba, ex inimicis nemo crediturus erat, sed ex mutuo humanoque consensu hæc scripta fuisse putassent, atque hujusmodi consonantiam non ex simplicitate, sinceritateque procedere. Jam vero illa quæ in exiguis rebus deprehendi videtur diversitas, omnem ab ipsis suspicionem depellit, scribentiumque fidem clare vindicat. Quod si quid circà tempora & loca varietatis protulerint, id nihil officit veritati narrationis ... præter autem supra dicta, illud etiam vos observare rogamus, in rebus præcipuis, quæ ad vitam nostram & ad ipsam prædicationem tuendam pertinent, nullum eorum uspiam ab aliis vel minimum dissentire deprehendi. Quænam autem illa præcipua sunt? Deum hominem factum esse, miracula edidisse, crucifixum ac sepultum fuisse, resurrexisse, in cœlum ascendisse, judicaturum esse, salutaria dedisse præcepta, legem non veteri contrariam induxisse, ipsum filium esse, unigenitum, genuinum, ejusdem cum Patre substantiæ: & his similia. Circà isthæc enim magnam inveniemus inter ipsos consonantiam. Si vero in miraculis non omnes omnia dixerunt, sed alius hæc, alius illa; ne ideo turberis: nam si unus omnia dixisset, superfluus esset reliquorum numerus; sin omnes diversa & nova scripsissent, nullum suppeteret consonantiæ argumentum: ideo multa plures simul narrarunt, & singuli quidpiam sibi proprium scribendum susceperunt; ne quid superfluum vel temere projectum dixisse videantur, utque veritatis accuratam nobis probationem offerrent. *Chrys.* Hom. 1 in Mat. p. 5 & 6. Tom. 7.

ſes ? Maisje vous réponds que c'eſt cela même qui prouve davantage qu'ils n'ont dit que la vérité. Car s'ils étoient ſi conformes entre eux, & s'ils s'accordoient juſqu'aux moindres circonſtances des lieux & des tems, il n'y a point d'ennemi de l'Egliſe qui ne crût qu'ils n'euſſent écrit de concert, & que cette uniformité ſi exacte ne fût une invention humaine & affectée de leur part. Mais maintenant les petites différences qui ſe rencontrent entre les Evangéliſtes, les purgent viſiblement de tout ſoupçon : & juſtifient la ſincérité de leur conduite. S'ils ont quelquefois parlé différemment des lieux ou des tems ; cette diverſité ne nuit en aucune ſorte aux vérités qu'ils annoncent : & on ne trouvera jamais entre eux la moindre oppoſition en ce qui regarde les vérités capitales, qui renferment la vie de l'ame & l'eſſence de la prédication Evangelique. Ils diſent tous qu'un Die s'eſt fait homme ; qu'il a fait des miracles ; qu'il a été crucifié & enſeveli ; qu'il eſt reſſuſcité & monté au Ciel ; qu'il viendra un jour juger le monde ; qu'il a donné des préceptes ſalutaires ; qu'il n'a point apporté une Loi contraire à la premiere ; qu'il eſt le Fils unique de Dieu, de ſa même ſubſtance, & autres vérités ſemblables. Si tous n'ont pas rapporté les mêmes circonſtances de quelques miracles : & ſi nous en liſons dans les uns qui ne ſe trouvent pas dans les autres ; il n'y a pas lieu de s'en étonner ; & s'ils euſſent tous dit des choſes nouvelles & différentes, on n'auroit pû faire voir comment ils s'accordoient entre eux ; c'eſt pourquoi ils diſent tous des choſes communes à tous : & chacun en dit auſſi qui lui ſont propres. En vain y auroit-il eu pluſieurs Evangéliſtes, ſi un ſeul avoit tout dit. Saint Chryſoſtome donne encore (*a*) deux autres raiſons de ce que tous les Evangéliſtes n'ont pas toujours rapporté les mêmes choſes : l'une, afin de nous obliger de les lire tous ; & l'autre pour faire voir clairement l'accord & la conformité de leur hiſtoire. Car ſi chacun d'eux avoit tout dit, nous ne nous ſerions pas appliqués avec le même ſoin à les lire & à les étudier : puiſqu'un ſeul auroit ſuffi pour nous inſtruire de tout : & ſi chacun d'eux avoit rapporté des

(*a*) Hoc ſcire refert quod inter ea quæ referuntur ab Evangeliſtis, alia dicantur à quatuor communiter, alia ſpeciatim à ſingulis. Quam ob cauſam ? Ut ſimul & nobis eſſet neceſſaria reliquorum ſacra lectio, & evidenter perſpicua illorum inter ipſos conſonantia. Etenim ſi omnes omnia dixiſſent, nequaquam ad omnes cum ſtudio animum adjeciſſemus, cum unus ad omnia docenda ſuffeciſſet ; ſin autem omnes diverſa omnia atque variata protuliſſent, nequaquam inſignis illorum apparuiſſet concordia. Quapropter & omnes communiter multa ſcripſerunt, & ſibi quiſque proprie ſumſit nonnulla. *Chryſoſt.* Concione 1 de Lazaro, pag. 715, Tom. 1.

choses différentes, on n'auroit pû y remarquer leur admirable concorde.

Variété des leçons de l'Ecriture.

III. Ce Pere rapporte (*b*) un passage comme du livre de Job, où le Patriarche semble entrer dans le desespoir, jusqu'à souhaiter pouvoir se donner la mort. Mais on ne trouve rien de semblable dans nos exemplaires : & on peut même donner un bon sens aux paroles qu'en cite saint Chrysostome, en disant que Job réduit à de si fâcheuses extrémités, s'en seroit délivré par une mort volontaire, s'il eût cru pouvoir le faire sans péché. Il lisoit (*c*) le Cantique des Anges à la naissance du Sauveur, un peu differemment de nous, & ajoutoit à la fin de l'Oraison Dominicale : *Parce qu'à vous appartiennent le regne, la puissance & la gloire de siécles. Ainsi soit-il* (*d*). On lit de même dans les Constitutions (*e*) Apostoliques, dans saint Isidore de Peluse, dans l'ouvrage imparfait (*f*) sur saint Mathieu, dans les Liturgies des Eglises Orientales, dans celles des Nestoriens (*g*), des Cophtes & des Ethiopiens, enfin dans les versions Syriaques (*h*), Persannes & Ethiopiennes. Mais on croit que ces paroles ont été ajoutées, & qu'elles ont passé des Constitutions Apostoliques & des anciennes Liturgies, dans le texte de saint Mathieu. On ne les lit point dans saint Luc (*i*), ni dans aucun ancien exemplaire latin des Evangiles, ni dans les plus anciens manuscrits (*k*) Grecs, ni dans les versions Cophtes & Arabes. Sur ces paroles de saint Jean : *Ces choses se sont passées en Bethanie*, saint Chrysostome remarque (*l*) que les exemplaires les plus corrects lisoient en *Bethabara*. Il approuve cette leçon; & la raison qu'il en rend, est que Bethanie n'est pas située au de-là du Jourdain, ni dans le Désert, mais proche de Jérusalem. Au lieu de ces paroles des Juifs

(*b*) Quia valde confectus erat, (Job) neque respicere ultra poterat, sed & mori cupiebat, audi quid dicat : *Nam si mihi possem manum inferre, aut alium rogare, hoc facerem.* Chrysost. Homil. 28 in 1 ad Cor. pag. 255, Tom. 10.

(*c*) Gratias agentes dicimus : *Gloria in excelsis Deo & in terra pax, hominibus, bona voluntas.* Chrysost. Homil. 3 in Ep. ad Coloss. pag. 347.

(*d*) In fine orationis Dei regnum, virtutem & potentiam ostendit dicens : *Quoniam tuum est regnum & potestas & gloria in sæcula. Amen.* Chrysost. Homil. de Angusta porta, pag. 32, Tom, 3. & Homil. 19 in Matth. pag. 253.

(*e*) Constit. Apostol. lib. 3, cap. 18, pag. 292. Isidor. Pelus. lib. 4, Epist. 24, pag. 12.

(*f*) Auctor operis imperfecti in Matth. Homil. 14, pag. 78, Tom. 6 oper. S. Chrysost.

(*g*) *Le Pere le Brun.* Tome 2. des Liturgies, pag. 410.

(*h*) Polyglott. Tom. 5, pag. 24 & 25.

(*i*) Lucæ. cap. 11. vers. 4.

(*k*) Vide Mill. var. lect.

(*l*) *Hæc in Bethania facta sunt.* Accuratiora autem exemplaria habent in *Bethabara.* Nam Bethania non est trans Jordanem, neque in deserto, sed prope Jerosolymam. *Chrysost.* Homil. 17 in Joan. pag. 96, Tom. 8.

à

à Jesus-Christ rapportées par le même Evangeliste : *Vous n'avez pas encore cinquante ans.* Il lisoit (*m*): *quarante ans.* Ensorte qu'il paroît, dit ce Pere, que Jesus-Christ n'étoit pas fort éloigné de sa quarantiéme année. Voici comment il lit (*n*) le cinquiéme verset du XV Chapitre de la premiere Epître aux Corinthiens : *Il s'est fait voir à Cephas, puis aux douze;* au lieu que nous lisons aux onze, d'où il infere que Jesus-Christ s'est fait voir à ses Apôtres depuis son Ascension: puisqu'auparavant ils n'étoient qu'onze: saint Mathias n'ayant pas encore été choisi alors.

Sur l'Histoire de l'ancien Testament.

IV. Il soutient que le Paradis (*o*) Terrestre étoit en effet placé sur terre, & réfute le sentiment de ceux qui le plaçoient dans le Ciel. Il croit (*p*) qu'Adam n'a pas demeuré même un jour dans ce lieu de délices; que son (*q*) péché a été moins grand que celui d'Eve, & qu'aussi il a été moins puni; que le serpent (*r*) qui s'entretint avec Eve, n'étoit point doué de raison : mais que c'étoit le diable qui parloit par l'organe de cet animal, qui ne fut que l'instrument des tromperies du démon; que Dieu (*s*) plaça

(*m*) Quid ergo illi (Judæi): *Quadraginta annos nondum habes, & Abraham vidisti?* Itaque quadraginta annos prope jam attigerat Christus. *Chrysost.* Homil. 55 in Joann. pag. 324.

(*n*) *Et quod visus est Cephæ & post hoc duodecim* . . . quosnam autem dicit duodecim Apostolos? Nam post Assumptionem in eorum numerum relatus fuit Matthias, non statim post Resurrectionem. Sed est verisimile eum fuisse visum etiam post Assumptionem. *Chrysost.* Homil. 38 in Epist. 1 ad Cor. pag. 355, Tom. 10.

(*o*) *Plantavit Deus Paradisum in Eden ab oriente.* Ideo etiam loci nomen affert Moyses in Scripturis, ut ne liceret frustra nugari volentibus simpliciorum auribus imponere, dicereque non esse in terra Paradisum, sed in cœlo & fabulas hujusmodi somniare. Nam si cùm divina Scriptura tanta usa sit verborum accuratione, non dubitarunt tamen quidam de facundia sua, nec-non de Philosophia exotica altum sapientes, adversa Scripturis loqui, & dicere Paradisum in terra non esse, multaque alia præter ea quæ dicta sunt adoptantes, contra Scripturam sentire, & adversam tenere viam, atque ea quæ de terra dicta sunt cœlis dicta putare, nisi humili illa & attemperata verborum ratione usus Moyses esset, Spiritu sancto linguam ejus movente quo non devoluti essent? *Chrysost.* Homil. 13 in Genes. pag. 102 & 103, Tom. 4.

(*p*) Si vis, primum hominem considera: si enim pauco tempore, & fortassis non uno die in Paradiso versans inque deliciis, in tantum nequitiæ proruperit, ut se æqualem Deo fore speraverit . . . si vitæ reliquam partem sine labore duxisset, quid non facturus erat? *Chrysost.* Homil. 59 in Matth. pag. 595.

(*q*) Peccavit Adam, peccavit & Eva, & ambo transgressi sunt, sed non æqualiter. Igitur nec pari sunt pœna plexi. *Chrysost.* Homil. 31 in Epist. ad Rom. pag. 751, Tom. 9.

(*r*) Forte dubitaverit quis & quæsierit, num & hoc animal (serpens) rationis fuerit particeps. Non ita est; absit. Sed ii qui Scripturas sequuntur, intelligant oportet, verba quidem esse diaboli, quem invidia concitabat, ut ita hominem falleret : animali autem hoc ut idoneo instrumento utebatur diabolus, quo suarum fraudium esca immissa supplantare primùm posset mulierem, quæ facilius decipi poterat, & postea per illam etiam protoplastum supplantaret. *Chrysost.* Homil. 16 in Genes: pag 124.

(*s*) Non hoc solum misericordiæ & benignitatis argumentum erat, quod (Deus) emitteret & ejiceret (Adamum); sed & quod illum contra Paradisum collocaret, ut jugem dolorem haberet, quotidie cogitans unde exciderat, & in quem statum

Adam après son péché à l'opposite du Paradis Terestre, afin que la vue de ce lieu renouvelât continuellement sa douleur. Il rapporte sur le sentiment d'autrui qu'Adam fut enlevé sur le Calvaire (*t*). Il croit que Caïn (*u*) tua son frere d'un coup d'épée ; que le signe que Dieu mit sur Caïn pour empêcher qu'il ne fût tué lui même, consistoit (*x*) dans un tremblement de tous ses membres, qui lui remît à tous momens devant les yeux l'énormité de son crime, & pour ôter l'envie, à tous ceux qui le verroient, de commettre de semblables forfaits, son châtiment devant servir d'instruction & de frein, afin qu'ils n'ensanglantassent pas la terre comme il avoit fait. Ce Pere enseigne ailleurs que le châtiment (*y*) de Caïn étoit une paralysie. Il ne veut (*z*) pas qu'on examine trop curieusement ni en quel lieu, ni comment Enoch a été transporté, nous contentant de sçavoir que Dieu l'a enlevé, & qu'il le conserve dans un lieu qui n'est connu que de lui seul Sur ces paroles de la Genese : *Les enfans de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour femmes toutes celles d'entre elles qu'ils avoient choisies*, il soutient (*a*) que sous le nom d'enfans de Dieu on ne peut entendre les Anges, mais les enfans de Seth :

se conjecerat. *Chrysost.* Homil. 18 in Genes. pag. 154, Tom. 4. Vide Epist. 125 Chrysost. pag. 669, Tom. 3.

(*t*) *Et venit in Calvariæ locum.* Quidam dicunt Adamum ibi mortuum esse & jacere : & Jesum ubi mors regnaverat, ibi tropæum erexisse. *Chrys.* Homil. in Joan. pag. 504, Tom. 8.

(*u*) *Surrexit Cain contra Abel fratrem suum, & occidit illum* .... quomodo non obtorpuit ejus manus ? Quomodo potuit tenere gladium & infligere plagam ? *Chrysost.* Homil. 19 in Genes. pag. 163.

(*x*) Quia enim, inquit, abusus es robore corporis & membrorum viribus, propter hoc continuum hunc tremorem & motum tibi infero, ut non solum ipse habeas jugem admonitionem & memoriam hujus nefasti sceleris, sed & ut omnes qui te viderint, viso te, quasi clara voce personante, discant ne talia audeant, ut ne similia patiantur : & pœna tua alios doceat omnes, ne ultra tali sanguine terram polluant. *Chrysost.* Homil. 19 in Genes. pag. 166. Vide *Ibid.* pag. 169.

(*y*) Ille (Cain) post fratricidium, post illud scelus, tum paralysi corporis est correptus. Tremor enim ille nihil aliud fuit quam paralysis. *Chrysost.* Homil. in Paralyticum demissum per tectum, pag. 42, Tom. 3.

(*z*) Idcirco Enoch, cùm ipsi multum placeret, transtulit. Jam si quis curiosiùs rogare velit, & dicere : Et quò ipsum transtulit ? Et num ad usque ad præsens vixerit ? Discat non convenire humanis cogitationibus obsequi, & curiosiùs ea quæ à Deo fiunt explorare, sed credere iis quæ dicuntur ... Enimvero Scriptura dixit, quod transtulerit illum, & quod viventem transtulerit, nec mortem expertus sit, sed ob suum quem apud Deum habebat favorem, superior factus sit divina sententia contra humanum genus prolata, quò autem illum transtulerit, & quomodo nunc agat, hoc non adjecit. *Chrysost.* Homil. 21 in Genes. pag. 187, Tom. 4.

(*a*) *Ut viderunt Filii Dei filias hominum quod pulcræ essent, sumserunt sibi uxores ex omnibus, quas elegerant* . . . Filios Dei hic vocat (Scriptura) eos qui à Setho genus ducebant . . . filias vero hominum vocat eas quæ à Caino ortæ erant. *Chrysost.* in Synopsi Genes. pag. 318, Tom. 6. Vide Homil. 22 in Genes. pag. 195, Tom. 4.

(*b*) Gigantes hic à divina Scriptura dici opinor robustos corpore. *Idem.* ibid. pag. 199. *Nemrod hic fuit gigas venator coram Domino.* Quidam dicunt hic coram

& que par les filles des hommes, il faut entendre celles de Cain, & de ses descendans; que l'Ecriture appelle (*b*) géans, des hommes d'une grande force de corps, comme Nemrod. L'on voyoit encore du tems de saint Chrysostome les restes (*c*) de l'Arche de Noé sur les montagnes d'Armenie. Ce Pere dit (*d*) que Noé n'a pas été l'inventeur de la vigne, y ayant toute apparence qu'elle a été créée avec les autres plantes dès le commencement du monde: mais que l'usage du vin avoit été inconnu jusqu'au tems de ce Patriarche. En effet, si Abel avoit usé de vin, il n'auroit pas manqué d'en offrir à Dieu avec les victimes qu'il lui immoloit. Il excuse l'yvresse de Noé sur ce (*e*) que ce Patriarche ne sçavoit pas encore en quelle quantité on pouvoit boire du vin, ni s'il falloit y mêler de l'eau, ni en quel tems on pouvoit en boire; ni s'il étoit potable au sortir du pressoir, ou s'il falloit attendre qu'il eût jetté des fumées pendant quelque tems. Il prétend (*f*) que l'on ne commença qu'après le déluge à manger de la chair; que Japhet étoit plus jeune (*g*) que Cham, ce qui paroît ne pas s'accorder avec l'Ecriture prise à la lettre; que la malédiction que Noé donna à Cham ou Canaan, étoit moins une malédiction qu'une Prophétie (*h*), qui n'eut son accomplissement que dans les Ga-

Domino, idem esse quod contra Deum: ego autem non puto Scripturam hoc insinuare, sed ipsum fortem, robustumque fuisse. *Chrysost.* Homil. 29 in Genes. pag. 292.

(*c*) Audistis-ne de diluvio, deque pernicie illa universali? Nonne id testificantur Armeniæ montes, ubi arca consedit? Annon reliquiæ ejus hactenus servantur ad nostram admonitionem? *Chrysost.* Homil. de perfecta charitate, pag. 296, Tom. 6.

(*d*) *Cœpit Noë homo agricola terræ, & plantavit vineam*; sed jure hic quæritur, an ipse nunc plantam invenerit, vel antea & ab initio fuerit producta. Verisimile est eam antea & ab initio fuisse in sex illis diebus creatam, quando vidit Deus omnia quæ fecit, & erant valde bona... nec tamen usum fructus ex illa manifestum fuisse. Nam si fuisset ab initio notus, omnino Abel inter oblatas hostias etiam vinum libasset. *Chrysost.* Homil. 29 in Genes. pag. 283.

(*e*) Audi Scripturam ejus (Noë) apologiam afferentem, cum dicit: *Et cœpit Noë homo agricola terræ, & plantavit vineam, & bibit de vino, & inebriatus est.* Istud ipsum quod inquit, *cœpit*, ostendit ipsum vini bibendi primum inventorem fuisse, & per ignorantiam, nescientem justam sumere mensuram, in ebrietatem incidisse. *Chrysost.* Homil. 29 in Genes. p. 282. Scriptura igitur innumeras pro justo (Noë) profert excusationes, vel potius uno verbo omnem illi dat veniam. *Cœpit*, inquit, *Noë homo agricola*: illud vero, *cœpit*, multam continet ebrietatis excusationem, nam neque quantum vini bibendum esset noverat, neque quomodo; merumne an aqua mixtum: nec quando bibendum, statim-ne ex torcularibus haustum, an post aliquot tempus elapsum. *Chrysost.* Sermone 4 in Genes. pag. 660, Tom. 4.

(*f*) *Omne reptile vivens vobis erit in cibum: ut olera herbarum vobis dedi omnia.* (Genes. cap. 9 vers. 3). Hinc initium ductum est edendarum carnium. *Chrysost.* Homil. 27 in Genes. pag. 262.

(*g*) *Evigilavit autem Noë à vino, & cognovit quæ fecit sibi filius suus junior.* (Genes. cap. 9, vers. 24). Atqui non hic erat junior; secundus enim erat, & major natu quam Japhet. *Chrysost.* Homil. 25 in Genes. pag. 288.

(*h*) Postea vero Semo quidem & Japheto benedicit (Noë), maledicit autem

baonites descendus de Canaan, lorsque du tems de Josué ils furent assujettis aux Israélites ; qu'Heber pere de Phaleg ne consentit point à la construction de la Tour de Babel (*i*), & qu'il conserva (*k*) toujours dans sa famille la même langue dont il se servoit auparavant, c'est-à-dire, la langue Hebraïque, la plus ancienne de toutes les langues, & qui fut nommée ainsi du nom de ce Patriarche ; que les ancêtres d'Abraham étoient Persans (*l*), & que Tharé son pere étoit Idolâtre (*m*). Saint Chrysostome justifie (*n*) Abraham en ce qu'il dit que Sara étoit sa sœur. Il donne aussi un bon sens (*o*) à l'offre que Loth fit de ses deux filles aux Sodomites, & il regarde cette action comme plus louable que l'hospitalité même qu'il avoit exercée avec les Anges. Il croit qu'Agar (*p*) étoit une des esclaves que Pharaon avoit données à Abraham pendant son sejour en Egypte. On voyoit encore du tems de

---

Chanaanum, quia pater ejus Cham revelaverat nuditatem patris. Maledictio autem illa eventum habuit in Gabaonitis ; imo potius specie quidem maledictio erat; sed revera Prophetia. *Chrysost.* in Synopsi pag. 318 & 319, Tom. 6. Id quod etiam in Chanaano factum est ; neque enim videmus illum servisse fratribus suis, neque etiam maledictionem excidisse, sed in Gabaonitis ex Chanaan ortis finem accepisse. Nam id quod dicebatur Prophetia erat, maledictionis formâ prolatâ. *Chrysost.* in cap. 2 Esaiæ, pag. 19, Tom. 6. Cùm non possent (Israëlitæ) propter data juramenta Gabaonitas oppugnare, servos ipsos constituerunt, lignarios & aquæ bajulos. Hic exitum habet prædictio Noë quam dixit : Chanaan puer servus : ex illo namque hi orti sunt. *Chrysost.* in Synopsi pag. 339, Tom. 6.

(*i*) Pater autem Phaleci Heber dicitur non consensisse cum cæteris circa ædificationem turris, ideoque ipsi loquelam non mutatam fuisse, sed mansisse illum cum sua dialecto, quæ ab illo denominationem sortita sit. Nam cùm ille Heber vocaretur, hæc Hebraïca appellata est : quod signum est maximum Hebraïcam esse omnium linguarum antiquissimam. Antequam enim confunderentur linguæ, hac omnes utebantur. *Chrysost.* in Synopsi pag. 319.

(*k*) Postremum Heber ipse mansit idem servans idioma, quod & antea habebat, ut manifestum divisionis hujus signum foret. *Chrysost.* Homil. 30 in Genes. pag. 300.

(*l*) Divina visione dignatus est Abraham, qui Persas progenitores habuit. *Chrysost.* Homil. 15 in Acta, pag. 120, Tom. 9.

(*m*) Tharra pater Abrahæ idolorum cultor erat. *Chrysost.* Homil. 7 de pœnitentia, pag. 327, Tom. 2.

(*n*) *Chrysost.* Homil. de sanctis martyribus Bernice & Prosdoce, pag. 635 & 636, Tom. 2 ; & Homil. 32 in Genes. pag. 322 & sequentibus. *Voyez l'Apologie de la Morale des Peres. pag.* 316 *& suivantes.*

(*o*) Quoniam, inquit Lot, coëgi eos & induxi sub tectum meum, ut ne mihi adscribatur iniquitas in eos patrata, & ego eis auctor sim contumeliæ, idcirco pro eis duas meas filias do, ut illi à manibus vestris liberentur. Quanta justi virtus ! Omnem virtutem hospitalitatis superavit. Quid enim quis justi hujus benignitate sat dignum protulerit, qui neque filiabus parcere voluit, ut exhiberet hospitibus honorem & liberaret eos à perversitate Sodomitarum? *Chrysost.* Homil. 43 in Genes. pag. 440 & 441.

(*p*) *Habebat autem ancillam Ægyptiam, cui nomen Agar.* Non absque causa etiam hoc loco Scriptura divina nobis ancillæ memoriam fecit, sed ut sciamus unde illam habuerit ; nam idcirco adjecit eam Ægyptiam esse, ut ad superiorem historiam recurramus, quod nempe fuerit ex numero earum quæ Pharao Abræ donaverat, quando tanta ultione ab omnium Deo potitus est ; quodque redeundo hunc acceperit Sara. *Chrysost.* Homil. 38 in Genes. pag. 383, Tom. 4.

ſaint Chryſoſtome des veſtiges de l'incendie de Sodome & de Gomorre. Ce pays, dit-il (*q*), qui étoit le plus beau du monde, & qui égaloit en fertilité le Paradis Terreſtre, eſt changé en une affreuſe ſolitude. Les fruits des arbres y ſont autant de monumens de la colere de Dieu. Ils ſont agréables aux yeux & plaiſent beaucoup à ceux qui les regardent & qui ne ſçavent point ce qu'ils ſont en effet : mais auſſi-tôt qu'on les touche, cette beauté diſparoît, & ils ſe réduiſent en cendres. Tout le pays eſt ſemblable à ces fruits : ſi vous y trouvez une pierre, ce n'eſt que de la cendre. Comme un corps frappé de la foudre garde encore ſa forme, ſes traits, ſes linéamens, ſa taille, ſes proportions, mais tombe en poudre quand on le touche ; de même à Sodome, ce qui paroît un pays & une terre, comme le reſte du monde, n'eſt que cendre quand on en approche : l'eau même & l'air ſont comme une fournaiſe ardente : tout y eſt ſterile, & tout s'y reſſent de cette premiere vengeance qui fut une image de la colere de Dieu dès cette vie, & une figure de la vengéance qu'il tire des pécheurs dans l'autre.

Il compte deux mille ans depuis l'incendie de Sodome juſqu'à ſon tems (*r*). Expliquant l'hiſtoire du Patriarche Iſaac, il dit (*s*), que voyant ſa femme ſterile, il fut vingt ans à prier Dieu, qu'il lui plût de lui donner un fils : & qu'après l'avoir obtenu, il n'eut plus de commerce avec ſa femme (*t*), montrant par cette conduite que ce n'étoit point la paſſion qui le portoit à uſer du mariage ; mais le déſir de contribuer à l'accompliſſement des promeſſes de Dieu. Il dit ſur Joſeph (*u*) qu'il ne vécut que cent ans (tous les exemplaires de la Bible liſent 110 ans) ; que ce Patriarche voulut (*x*) que l'on tranſportât ſes os dans la Paleſtine, craignant que

(*q*) *Chryſoſt.* Homil. 8 in 1 ad Theſſal. pag. 481. Tom. 11.

(*r*) Regio illa ab annis bis mille voce qualibet clariorem conſpectum præfert quo orbi univerſo clamat ne quid hujuſmodi audeat. *Chryſoſt.* lib. 3 adverſ. oppugnator. vitæ monaſticæ, pag. 89, Tom. 1.

(*ſ*) *Deprecabatur* (Iſaac) *pro Rebeca uxore ſua, quoniam ſterilis erat ; & exaudivit eum Deus.* Non quia mox ita ſubditur & ſcriptum eſt, putes eum è veſtigio & protinus aſſequutum eſſe quod optabat & quærebat. Nam viginti annis perſeveravit orans & deprecans Deum, & tunc tandem aſſequutus eſt quod deſiderabat. *Chryſoſt.* Homil. 49 in Geneſ. pag. 494 & 495.

(*t*) Poſtquam procreavit filium, non habuit amplius conſuetudinem cum uxore : & cum præteriiſſet vigor juventutis, tunc eam duxit, oſtendens ſe non hoc facere propter libidinem, ſed ut Dei promiſſioni ſerviret. *Chryſoſt.* Homil. 24 in Epiſt. ad Hebræ. pag. 221.

(*u*) Cùm vixiſſet (Joſeph) centum annis, ſepultus eſt in loculo in Ægypto. *Chryſoſt.* in Synopſi pag. 326, Tom. 6.

(*x*) Quod enim lucrum aut quæ utilitas obveniebat (Joſeph) ex hac oſſium tranſvectione defuncto ? Cur ergo mandavit ? Non quod de oſſibus eſſet ſollicitus, ſed hoc dicere poſſumus, eum ſibi ab Ægyptiorum impietate timuiſſe. Nam quoniam multis magniſque illos affecerat

les bien faits dont il avoit comblé les Egyptiens, ne le fissent prendre pour un Dieu après sa mort, ces barbares étant très-portés à mettre les hommes au rang des Dieux. Comme il met (y) Job avant Moyse, il dit que du tems de ce premier il n'y avoit ni écriture (z), ni livre. Job, selon ce Pere, étoit de la race d'Esaü (a), & le cinquiéme depuis Abraham. Il n'avoit aucune connoissance du Royaume des Cieux (b) ni de la résurrection (c). Saint Chrysostome le répresente comme un modele de patience & de justice (d), & le compare aux Apôtres (e). Parlant du fumier de Job qui avoit été comme le théatre de sa patience, & de la confusion du diable son ennemi, il dit qu'on le voyoit encore alors, & il le regarde comme plus auguste (f) & plus digne de respect que les trônes de tous les Rois. Car ceux, dit-il, qui voient ces trônes n'en tirent aucun avantage, & c'est tout au plus pour eux un plaisir très-court sans aucune utilité. Mais il est très-avantageux de considerer le fumier de Job, dont la vue seule peut servir beaucoup pour nous affermir dans la patience. C'est pourquoi l'on voit encore aujourd'hui beaucoup de personnes passer les mers, & venir de fort loin en Arabie dans le desir de voir ce fumier célébre, & de baiser cette terre, où s'est passé le fameux

beneficiis, atque illos aluerat, adjuverat, &c ... Ne igitur propter beneficiorum magnitudinem Deus post obitum censeretur, cùm illi barbari facile ex hominibus Deos facerent, omnem ut occasionem auferret, domum transferri ossa præcepit. *Chrysost.* Homil. de S. Droside Martyre, pag. 695, Tom. 2.

(y) Fuit autem Job ante Moysem, erat enim quintus ab Abrahamo ex posteris Esau. *Chrysost.* in Synopsi, pag. 366.

(z) Hic (Job) non doctrina instructus, non scriptis, non libris; cùm nullos similes vidisset, nec posset ad superiora tempora recurrere & præclare gesta considerare; nondum enim erat Scriptura, nec Historia quæ res gestas traderet. *Chrysost.* Homilia habita in Templo sanctæ Anastasiæ, pag. 344, Tom. 12.

(a) Esau genuit Raguelem, Raguel genuit Zaram, Zara, Job. *Chrysost.* Homil. 7 de Pœnit. pag. 327, Tom. 2, & in Synopsi mox citata, pag. 366.

(b) Graviora quippe, quæ majorem perturbationem inferre poterant, alia erant. Primo, quod nihil sciret (Job) de regno cœlorum & de resurrectione. *Chrysost.* Homil. 33 in Matth. pag. 386, Tom. 7.

(c) Hic (Job) cùm & vir probus esset, & de resurrectione nihil exploratum haberet, hinc potissimum jactabatur, quod malorum suorum causam ignoraret. *Chrysost.* Epist. 2 ad Olympiad. pag. 545, Tom. 3.

(d) *Chrysost.* Homil. 23 in Genes. pag. 212, & Homil. 3, contra ignaviam, pag. 273, & seqq. Tom. 2.

(e) Liceat mihi dicere, beatum illum (Jobum) si non majorem, non minorem certe Apostolis fuisse. *Chrysost.* Homil. 33 in Matth. pag. 387, Tom. 7.

(f) Fimus (Jobi) omni Throno regio venerabilior est. Ex throni namque regii aspectu nullum erit spectantibus lucrum, sed temporalis duntaxat delectatio, nullam habens utilitatem: ex fimo Job autem viso, omnem quis capiet utilitatem, & disciplinam multam, & exhortationem ad patientiæ rationem. Itaque multi nunc longam & transmarinam peregrinationem à terræ finibus in Arabiam suscipiunt, ut fimum illum cernant, & conspicati terram deosculentur, quæ illius victoris certamina, & cruorem omni auro preciosiorem suscepit. *Chrysost.* Homil. 5 ad Popul. Antioch. pag. 59, Tom. 2.

combat de ce vainqueur du démon, & où il a répandu un ſang plus précieux que n'eſt l'or. Nous liſons (g) dans l'Exode que les Magiciens d'Égypte firent paroître en préſence de Pharaon des prodiges, pour les oppoſer à ceux que Moyſe & Aaron faiſoient. Mais les noms des deux principaux Magiciens ne s'y trouvent point. Saint Paul les appelle Jannés & Mambrés, & ſaint Chryſoſtome croît (h) que cet Apôtre avoit appris leurs noms, ou par tradition ou par révélation. D'autres prétendent que ce que cet Apôtre a dit de ces deux Magiciens eſt tiré d'un livre Apocriphe qui leur eſt attribué (i) : ce qui a même donné lieu à quelqu'un de rejetter la ſeconde Épître à Timothée dans laquelle ſaint Paul parle de Jannés & de Mambrés, de quoi Origène ſe moque. Ce qui eſt certain, c'eſt que ce que Moyſe rapporte de ces deux Magiciens, n'a pas été inconnu à Numenius (k) Philoſophe Pithagoricien. Pallade raconte dans ſon hiſtoire Lauſiaque (l) qu'il avoit appris de la propre bouche de ſaint Machaire d'Alexandrie, qu étant allé dans un deſert éloigné de quelques journées de ſa demeure pour y voir les tombeaux de Jannés & Mambrés, il trouva ces tombeaux dans un jardin planté d'arbres, & vit entre autres choſes un ſeau de cuivre que le tems avoit à demi mangé pendu au puits avec une chaine de fer, des grenades qui étoient creuſes, parce qu'elles avoient été deſſéchées par le ſoleil, & pluſieurs vaiſſeaux d'or qui avoient été conſacrés au démon. Saint Chryſoſtome compte (m) 1500 & quelques années

(g) *Exod. cap. 7, verſ. 10 & ſeq.*

(h) *Quemadmodum Jannes & Mambres reſtiterunt Moyſi, ita & iſti reſiſtunt veritati.* Quinam iſti ſunt magi tempore Moyſis? Quomodo autem nomina eorum nuſquam alibi feruntur? Vel traditiones non ſcriptæ ſunt, vel Spiritu Paulus hæc didicerit. *Chryſoſt.* Homil. 8 in 2 Epiſt. ad Timoth. pag. 708, Tom. 11.

(i) Quod ait Paulus (2 Timoth. 3, 8). *Sicut Jannes & Mambres reſtiterunt Moyſi*, non invenitur in publicis Scripturis, ſed in libro ſecreto, qui ſupra ſcribitur, *Jannes & Mambres liber.* Unde auſi ſunt quidam Epiſtolam ad Timotheum repellere, quaſi habentem in ſe textum alicujus ſecreti, ſed non potuerunt. *Origen.* Tract. 35 in Matth. pag. 916, Tom. 3, Oper. Orig. *Edit. Pariſ. ann.* 1740. Exemplum hoc de Apocryphis eſt. Jannes enim & Mambres fratres erant magi vel venefici Ægyptiorum qui arte magiæ ſuæ virtutibus Dei, quæ per Moyſen agebantur, æmulatione commentitia reſiſtere ſe putabant. Sed cùm Moyſis virtus in operibus creſceret, humiles facti, confeſſi ſunt cum dolore vulnerum Deum in Moyſe operatum. *Ambroſiaſter.* Comment. in 2 Epiſt. ad Timoth. pag. 310, Tom. 2 Oper. S. Ambroſ.

(k) Numenius Pythagoreus meminit & Hiſtoriæ de Moyſe, Janne & Mambre. Origenes lib. 4 contra Celſum, pag. 543, Tom. 1. Locum Numenii ad quem nos Origenes remittit, apud Euſebium invenies lib. 9, cap. 8 Præp. Evang. pag. 411.

(l) *Palladius*, lib. de vitis Patrum, pag. 722, & in Hiſtoria Lauſiaca, pag. 986.

(m) Quot ſunt anni ab exitu ex Ægypto uſque ad adventum Chriſti? Mille & quingenti puto, & plures. *Chryſoſt.* Expoſ. in Pſal. 8, pag. 83, Tom. 5. A Cyro uſque ad Antiochum Epiphanem, & captivitatem illam ſunt anni trecenti

depuis la sortie d'Egypte jusqu'à Jesus-Christ, & 394 depuis Cyrus jusqu'à Anthiocus Epiphanes. Il met (*n*) le commencement des Septante semaines de Daniel à la vingtiéme année d'Artaxerxes à la longue main, & la fin à la destruction du Temple sous Tite & Vespasien. Par l'abomination de la désolation dont il est parlé dans saint Matthieu, il entend (*o*) la statue de celui qui avoit assiegé & pris la Ville, & détruit le Temple, c'est-à-dire, apparemment de Tite. Il dit (*p*) que les Juifs lapiderent Moyse depuis le passage de la Mer rouge; que Jephté immola (*q*) véritablement sa fille; que le grand Prêtre Heli (*r*) est damné pour n'avoir pas repris assez sévérement, ni puni ses enfans. Parmi les méchans qui ont quelquefois prophétisé, il compte (*s*) Nabuchodonosor, Pharaon & Balaam. Il dit que la statue que Nabuchodonosor fit dresser pour être adorée, étoit de bois (*t*); (en quoi il paroît s'être trompé puisque l'Ecriture dit positivement qu'elle étoit d'or;) que les Juifs firent mourir le Prophéte Isaïe, par le supplice de la scie (*u*).

Sur l'Histoire du Nouveau Testament.

V. En expliquant cette Prophétie de Michée rapportée par saint Mathieu: *Et toi Bethléem terre de Juda, tu n'es pas la derniere entre les principales villes de Juda: car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël:* il traite les Juifs d'impudens (*x*), d'oser soutenir qu'elle regardoit Zorobabel, &

nonaginta quatuor. *Chrysost.* Homil. 5 advers. Judæ, pag. 644, Tom. 1.

(*n*) *Chrysost. Ibid.* pag. 644.

(*o*) Abominationem autem vocat statuam ejus qui tunc orbem ceperat, quam desolata urbe [Jerusalem] & Templo intus posuit. *Chrysost.* Homil. 75 in Matt. pag. 726.

(*p*) Moysen lapidarunt (Judæi) postquam mare pedibus transierant. *Chrysost.* Homil. 5 in Epist. 1 ad Cor. pag. 40.

(*q*) Jephthaë Deo pollicitus se primum sibi occursurum post belli victoriam, in Filiæ necem cecidit. Filiolam enim primam sibi occurentem immolavit & Deus non prohibuit. *Chrysost.* Homil. ad Popul. Antioch. pag. 144, Tom. 2.

(*r*) Sacerdos quidam apud Judæos erat vir moderatus & probus, Heli nomine. Hic duo erant liberi: quos cùm videret ad vitia declinare non cohibuit, non coërcuit; imo potius cohibuit & coërcuit sed non quanta diligentia & cura par erat: .... namque minas addere debuerat, à conspectu suo amovere, verberibus castigare, multoque illis gravius & durius instare. Quia igitur nihil horum egit, Deum & sibi & illis inimicum fecit; utque Filiis intempestive parceret, ipsorum & suam salutem amisit. *Chrysost.* lib. 3 advers. Oppugnator. vitæ Monast. pag. 79, Tom. 1.

(*s*) Multi quoque alii futura prædixerunt, indigni licet, Nabuchodonosor, Pharao, Balaam. *Chrysost.* Homil. 65 in Joan. pag. 389, Tom. 8.

(*t*) Nabuchodonosor statuam erexit, ex ligno & ex insensibili forma putans se sibi famam conciliaturum esse. *Chrysost.* Homil. 4 in Matth. pag. 65, Tom. 7. Hîc memoria labi videtur *Chrysostomus*, cùm dicit statuam illam à Nabuchodonosore factam, ligneam fuisse. Nam aurea illa in exemplaribus omnibus Hebraïcis, Græcis, Latinis fuisse dicitur.

(*u*) Si serra de me supplicium capere cupit, dissecer, Hesaiam pro exemplo habeo. *Chrysost.* Epist. 128 ad Cyriacum, pag. 668, Tom. 3. Non ex communi lege, ut aiunt, mortem obiit (Isaias) sed gravissimum sustinuit supplicium, Judæis ejus loquendi libertatem non ferentibus. *Chrysost.* in cap. 6 Isaiæ, pag. 70, Tom. 3.

(*x*) Quidam autem eorum impuden-

non

non Jesus-Christ. Quelle raison, dit-il, en peuvent-ils apporter, puisqu'on ne peut pas dire de Zorobabel comme de Jesus-Christ, qu'il soit sorti dès le commencement des jours de l'éternité? Comment appliquer ces paroles à Zorobabel: *Il sortira de Juda un Roi*: puisque Zorobabel n'est point né dans la Judée, mais à Babylone, d'où même il a pris son nom, comme ceux qui ont connoissance de la langue Syriaque, le peuvent connoître? Saint Chrysostome reproche encore aux Juifs(*y*) leur mauvaise foi, de ce qu'après avoir dit à Herode que le Christ naîtroit dans Bethléem, ils supprimerent pour flater ce Prince, ces paroles de la même Prophétie; *Il sortira dès le commencement des jours de l'éternité.* Il croit (z) que les Mages vinrent de la Perse pour adorer Jesus-Christ: & que l'étoile qu'ils virent en Orient n'étoit pas une étoile ordinaire, ni même une étoile: mais une vertu invisible sous la forme extérieure de cet astre(*a*). Il ne faut, dit-il, que considerer quel étoit son cours & son mouvement pour se persuader qu'il n'y en a point de semblable dans toutes les autres étoiles. Elles vont de l'Orient à l'Occident: au lieu que cette étoile alloit du Septentrion au Midi, selon la situation de la Palestine à l'égard de la Perse. D'ailleurs cette étoile ne brilloit pas dans la nuit comme les autres, mais au milieu du jour en plein midi: tems auquel tous les astres disparoissent depuis le lever du soleil. Cette étoile au contraire avoit tant d'éclat, qu'elle surpassoit celui de cet astre; ajoutant que l'étoile qui apparut aux Mages n'étoit point semblable aux autres: elle paroissoit un tems & se cachoit ensuite, puis elle paroissoit de nouveau. Elle servit long-tems de guide aux Mages: mais elle se cacha aussi-tôt qu'ils entrerent à Jérusalem. Quittent-ils Herode, & conti-

---

ter dicunt hæc de Zorobabele prænunciata fuisse. Sed quomodo sic possunt intelligere? Non enim egressus ejus ab initio ex diebus sæculi. Quomodo autem illud quod initio dicitur, *ex te exibit*, in illum convenire possit? Non enim in Judæa, sed in Babylone natus est, unde etiam Zorobabel appellatus fuit, quia ibi ortum duxit. Quotquot Syrorum linguam sciunt, id quod dicimus non ignorant. *Chrysost.* Homil. 7 in Matth. pag. 104 & 105, Tom. 7.

(*y*) (Herodes) *congregans omnes principes Sacerdotum & Scribas populi sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur; at illi dixerunt ei: In Bethleem Judæ*... Veritatis inimici scripta veritatis testimonia vel inviti legere coguntur, & Prophetiam interpretari, etiamsi non totam. Cùm enim Bethleem dixissent, & inde exoriturum esse eum qui regeret Israelem, non addiderunt quod sequebatur, ut Regi adularentur. Quid autem est illud? *Et egressus ejus ab initio ex diebus* sæculi. *Chrysost.* Homil. 7 in Matth. pag. 103, Tom. 7.

(z) Cùm alienigenæ, barbarisque Magi ex Perside occurrant, ut illum videant in præsepi jacentem, tu vero qui Christianus es ne breve quidem spatium emetiri sustineas, ut hoc felici spectaculo perfruaris. *Chrysost.* Homil. de beato Philogonio, pag. 498.

(*a*) *Chrysost.* Homil. 6 in Matth. pag. 87 & 88, Tom. 7.

nuent-ils leur chemin ? Elle reparoît à leurs yeux : ce qui ne pouvoit être l'effet d'un aſtre ordinaire, mais ſeulement d'une vertu vivante qui étoit conduite avec raiſon : allant quand il falloit aller ; s'arrêtant quand il falloit s'arrêter ; & imitant la colomne de feu qui paroiſſant devant les Iſraélites, faiſoit marcher & arrêter l'armée lorſqu'il le falloit. Saint Chryſoſtome prouve encore que cette étoile n'étoit pas ſemblable aux autres, par rapport au lieu où elle parut. Ce ne fut point du haut du Ciel qu'elle marqua aux Mages l'endroit où ils devoient aller, puiſqu'ils n'auroient pû le remarquer : mais elle deſcendit pour cela dans la plus baſſe region de l'air. Car vous jugez bien dit ce Pere, qu'une petite étoile n'eût pû deſigner de ſi haut un auſſi petit objet qu'eſt une cabane, où il n'y avoit preſque que pour renfermer le corps d'un enfant. Il faut donc qu'elle ait quitté le haut du Ciel pour deſcendre au plus bas de l'air, & pour ſe venir placer en quelque ſorte ſur la tête de cet Enfant C'eſt ce que l'Evangéliſte marque par ces paroles : *L'étoile qu'ils avoient vue en Orient, commença d'aller devant eux, juſqu'à ce qu'étant arrivée ſur le lieu où étoit l'Enfant, elle s'y arrêta.* Ce Pere ne croit pas (*b*) que l'on doive rejetter l'opinion vulgaire où l'on étoit alors que les Mages reconnurent par leurs preſens que Jeſus-Chriſt étoit Dieu, Roi & homme : l'Encens marquant ſa Divinité, l'Or ſa Royauté, & la Mirrhe ſa Sepulture. Il dit (*c*) que Joſeph vit l'étoile, & qu'il étoit préſent à l'adoration des Mages. Il n'en eſt rien dit dans l'Evangile. Saint Chryſoſtome dit (*d*) encore que l'on venoit à Bethléem des extrémités de la terre pour voir l'étable & la créche du Sauveur ; & que Bethléem eſt devenue célébre, non-ſeulement dans la Paleſtine, mais encore dans tout le monde (*e*). Il rejette (*f*)

(*b*) Non rejicienda illa opinio eſt quæ apud vulgum ſpargitur ; Quod per Thus, Deum confiterentur; per Aurum Regem; per Myrrham, ſepulturam oſtenderent ; ita enim ſepultus eſt. *Chryſoſt.* Homil. habita in Eccleſia ſancti Pauli, pag. 379, Tom. 12.

(*g*) Cùm vidit (Joſeph) natum puerum gaudio magno perfuſus eſt, rurſumque gaudium hujuſmodi periculum non parvum excepit, civitate perturbata ac Rege furente, puerumque perquirente. At perturbationem illam aliud gaudium excipit ; ſtella nempe & Magorum adoratio. *Chryſoſt.* Homil. 8 in Matth. pag. 123, Tom. 7.

(*d*) Poſt partum quippe illum ex finibus orbis veniunt viſitatum præſepe & tugurii locum. *Chyſoſt.* Homil. 7 in Matth. pag. 105.

(*e*) Cur autem ait Bethleem in principibus Juda non eſſe minimam ? Neque enim in Palæſtina tantum, ſed etiam in toto orbe illuſtris vicus effectus eſt. *Chryſoſt. Ibid.* pag. 106.

(*f*) Si notus fuiſſet (Chriſtus) non dicturus erat (Joannes) : *Quia manifeſtatus eſt in Iſrael, ideo veni baptizare* . . . Hinc palam eſt ſigna illa quæ à Chriſto in pueritia facta feruntur, falſa & à quibuſdam conficta eſſe. Nam ſi à puero miracula edidiſſet, Joannes non illum ignoraviſſet, &c. *Chryſoſt.* Homil. 17 in Joann. pag. 99, Tom. 8.

comme faux tous les prodiges que quelques-uns disoient avoir été faits par Jesus-Christ dans son enfance. Il croit (*g*) que saint Jean-Baptiste a vécu dans le desert depuis sa plus tendre jeunesse. Sur l'endroit où il est dit que Zacharie fils de Barachie fut tué entre le Temple & l'Autel, ce Pere rapporte les differens sentimens des Commentateurs (*h*), remarquant que les uns disoient que c'étoit le pere de Jean-Baptiste ; d'autres, un Prophéte ; & les autres, un Prêtre qui avoit deux noms, & que l'Ecriture appelle Jodaé. Mais dans le second livre des Paralipoménes on lit Joïada & non pas Jodaé. Selon ce Pere l'Architriclin ou maître d'hôtel des Nôces de Cana en Galilée, étoit à jeun lorsqu'il goûta le vin miraculeux, qu'il trouva très-bon (*i*). Il dit que Nathanaël en appellant le Sauveur Fils de Dieu, ne le croyoit pas cépendant plus qu'un homme : au lieu que saint Pierre le reconnut pour vrai Dieu (K). En un endroit il regarde l'histoire du mauvais riche & du Lazare comme une parabole (*l*) ; mais il semble ailleurs la regarder comme une histoire véritable, puisqu'il dit (*m*) que le Lazare vivoit avant l'Evangile, & qu'il ne pouvoit avoir aucune connoissance de la résurrection. Il veut (*n*) que l'on distingue la sœur de Lazare d'avec la femme pécheresse dont il est parlé dans saint Mathieu & dans saint Luc. La raison qu'il donne de cette distinction ; c'est que la sœur de Lazare paroît par tout dans l'Evangile comme une personne qui avoit toujours vécu avec honneur. Il soutient que Jesus-Christ dans son dernier repas man-

(*g*) Hic (Joannes) ab incunabulis toto tempore in deserto versatus est. *Chrysost.* Homil. 10 in Matth. pag. 144, Tom 7.

(*h*) Sed quis est hic Zacharias? Alii Patrem Joannis esse dicunt, alii Prophetam ; alii alium quemdam binominem Sacerdotem, quem Jodae vocat Scriptura. *Chrysost.* Homil. 74, pag. 717. 2 Paral. cap. 24, vers. 20.

(*i*) Non enim convivas ait Evangelista de re illa sententiam tulisse, sed Architriclinum qui sobrius adhuc nihil gustaverat . . . Fecit Jesus aquam vinum, neque modo vinum, sed vinum optimum. *Chrysost.* Homil. 22 in Joann. pag. 128 & 129.

(*k*) *Tu es Filius Dei* . . . Eadem quidem verba loquuti sunt Petrus & Nathanaël, nec tamen eodem uterque sensu. Sed Petrus quidem confessus est eum Filium Dei, ut verum Deum, Nathanaël vero simplicem hominem. *Chrysost.* Joan. Homil. 21 in pag. 120, Tom. 8.

(*l*) Hoc declarat Christus per parabolam Lazari, introducens Abraham dicentem ad divitem, Lazarum accipere consolationem. *Chrysost.* Homil. de decem millium talent. debitore, pag. 9, Tom. 3.

(*m*) Possum & aliud his omnibus addere, videlicet quod (Lazarus) ne de resurrectione quidem quidquam potuerit philosophari, sed hujus vitæ res crederet hujus vitæ fine terminari. Erat enim ex eorum numero, qui gratiam Evangelii præcesserunt. *Chrysost.* Homil. 1 de Lazaro, pag. 722, Tom. 1.

(*n*) *Erat autem Maria quæ Dominum unxerat unguento.* Hic quidam quæstionem movent cur Dominus hoc mulierem facere permisit. Primo itaque discas oportet, non hanc esse meretricem de qua Mathæus & Lucas ; sed aliam honestam mulierem. Illæ namque mulieres erant peccatis onustæ : hæc vero honesta & studiosa. Nam Christum excipere curavit. *Chrysost.* Homil. 62 in Joann. pag 368.

gea (*o*) la Pâque légale avec ses Disciples au jour ordonné par la Loi : mais que les Juifs (*p*) la retarderent d'un jour pour contenter leur rage contre le Sauveur ; qu'il commença le lavement des pieds par Judas (*q*) ; qu'il est constant que ce traitre a fait des miracles ; qu'il a chassé des démons, ressuscité des morts & gueri des lépreux (*r*) ; qu'au tems de la Passion du Sauveur il y avoit (*s*) plusieurs souverains Pontifes, contre la disposition de la Loi, & que Zacharie pere de S. Jean-Baptiste étoit révêtu de cette dignité. Il fait mention de l'agonie de Jesus-Christ dans le jardin des oliviers : c'est-à-dire, de la sueur de sang qui découla de tout son corps (*t*), & de sa descente aux enfers (*u*). Il parle aussi du sépulcre du Sauveur, & du poteau auquel il fut attaché pendant qu'on le flagelloit (*x*), comme de choses qui se voyoient encore de son tems. Il fait (*y*) voir que les tenebres qui arriverent au tems

(*o*) Chrysostomus & Ecclesia tunc ipsum (Christum) docent legitimum Pascha perfecisse, antequam mysticam institueret cœnam. *Photius*. Cod. 116, pag. 294. Cur autem Christus Pascha celebravit ? Ut in omnibus ostenderet se ad ultimum usque vitæ suæ diem non legis adversarium fuisse. *Chrysost*. Homil. 81 in Matth. pag. 773. Quomodo autem si Pascha comedebant, (Apostoli) contra legem id faciebant : non enim recumbentes oportebat comedere ? Quid ergo dicendum ? Ipsos postquam Pascha comedissent, deinde recubuisse ad cœnandum. *Chrysost*. *Ibid*. pag. 777.

(*p*) *Non intrarunt in prætorium ut non contaminarentur, sed ut manducarent Pascha*. Quid ergo dicendum est ? Ipsos altera die comedisse, & ob necis hujus cupiditatem legem violasse ? Neque enim Christus tempus Paschæ transgressus est ; sed illi nihil non ausi, multasque leges violantes, quia magno furore ardebant & cùm sæpe occidere tentavissent, non potuerant ; tunc autem ipsum inesperato captum tenentes, maluerunt Pascha transmittere, ut suum explerent sanguinarium animum. *Chrysost*. Homil. 84 in Matth. pag. 800.

(*q*) Videtur porro mihi illum, proditoris primum lavisse pedes. *Chrysost*. Homil. 70 in Joann. pag. 414, Tom. 8.

(*r*) Judam unum è duodecim omnes fatentur signa fecisse, dæmones ejecisse, mortuos suscitasse, leprosos mundasse : & tamen excidit à Regno cœlorum. *Chrysost*. Homil. 2 in inscriptionem Actorum, pag. 65.

(*s*) Quot erant summi Sacerdotes ? Lex enim unum esse vult : sed tunc multi erant . . Quomodo igitur tunc multi Sacerdotes, annui deinceps facti ? Hoc significavit Evangelista, cùm de Zacharia loqueretur dicens illum fuisse, *de vice Abia*. *Chrysost*. Homil. 79 in Matth. pag. 761.

(*t*) Christus intentius orat. Ac ne videretur res illa simulatio, eadem de causa sudor decidit. Ne dicerent autem hæretici ipsum tristitiam simulasse, ideo sudores erant sicut guttæ sanguinis, & Angelus ipsum confortans apparuit. *Chrysost*. Homil. 83 in Matth. pag. 791.

(*u*) Quando ergo audieris crucifixum esse Dominum, fuisse sepultum, ad inferiores partes terræ descendisse, ne labaris, nec angaris : est enim altissimus, & natura altissimus . . . Quando ergo videris eum mortuum, fac animo cogites sublatum lapidem, Angelos qui cum metu ad sepulcrum manent, inferos qui refringuntur . . . si autem in ipso ignominiæ tempore tanta fecit in cœlo, in terra, apud inferos : quid non faciet tempore futuri sui adventus ? *Chrysost*. in Psal. 46, pag. 190, Tom. 5.

(*x*) Est utique corporum resurrectio. Hoc declarat sepulcrum (Christi) Jerosolymis, necnon lignum cui fuit alligatus ut flagellis cæderetur. *Chrysost*. Homil. 2 in Act. Apost. pag. 22, Tom. 9.

(*y*) Tenebræ illæ ex ira de facinoribus illis concepta proficiscebatur. Quod enim non esset eclipsis, sed ira & indignatio, non hinc solum manifestum

de la Passion & qui durerent pendant trois heures, étoient non une éclipse naturelle qui ne dure que peu de tems, mais un effet extraordinaire de la colere & de l'indignation de Dieu. Il dit (z) que quand Jesus-Christ sur la Croix ressuscita les Saints qui étoient morts depuis long-tems, il montra évidemment combien les Juifs avoient tort de dire de lui : *Il a sauvé les autres, & il ne peut se sauver lui-même.* Car si la résurrection de Lazare mort depuis quatre jours étoit un grand miracle, ç'en fut un bien plus extraordinaire de voir sortir du tombeau le corps d'un grand nombre de Saints qui y étoient ensevelis depuis plusieurs années. Et on ne peut faire passer pour une vision ce qui arriva alors, puisqu'il est dit expressément que ces morts ressuscités apparurent à plusieurs dans la ville de Jérusalem. Mais ce Pere remarque (a) qu'ils moururent une seconde fois de même que Lazare. Il rapporte sur le sentiment d'autrui que le Centenier qui reconnut Jesus-Christ pour Fils de Dieu (b), se confirma de plus en plus dans cette croyance, jusqu'à répandre enfin son sang pour la soutenir. Il semble (c) croire que Joseph d'Arimathie étoit un des soixante-dix Disciples ; & dit que ce fut par un effet de la Providence divine que l'on choisit pour la sépulture de Jesus-Christ un sépulcre tout neuf (d), & où personne n'avoit encore été mis : afin qu'on ne pût pas dire qu'un autre mort étoit ressuscité au lieu de Jesus-Christ. Il enseigne (e) que le Sauveur bût du vin après sa résurrection ; qu'il (f) monta au Ciel le Samedi ; que saint Thomas

erat, sed etiam à tempore. Tribus enim horis permansit. Eclipsis vero in momento fit, quod non ignorant qui viderunt, &c. *Chrysost.* Homil. 88 in Matth. pag. 825.

(z) Rursum illi (Judæi) dicebant : *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere* ; Ipse vero in cruce, in servorum corporibus id cum magna potentia ostendit. Nam si quatriduanum Lazarum ex sepulcro exire magnum erat, multo majus sanctos illos omnes jam olim sepultos confestim vivos apparere, quod futuræ resurrectionis signum erat: ait enim: *Multa corpora sanctorum qui dormierant, surrexerunt & introierunt in sanctam civitatem, & apparuerunt multis.* Ne enim putaretur id quod fiebat phantasma esse, multis etiam apparent in civitate. *Chrys.* 89 in Matth. pag. 826.

(a) Multi qui resurrexerunt rursus excesserunt, ut qui resurrexerunt in veteri, ut Lazarus, ut qui tempore crucis. *Chrysost.* Homil. 40 in 1 ad Cor. pag. 380.

(b) Centurio quoque Deum tunc glorificavit dicens : *Verè hic homo justus erat.* Quidam vero narrant hunc Centurionem postea in fide roboratum martyrium fortiter subiisse. *Chrysost.* Homil. 89 in Mat. pag. 827, Tom. 7.

(c) *Joseph ab Arimathia cum esset Discipulus.* Non ex duodecim, sed fortasse ex Septuaginta. *Chrysost.* Homil. 85, pag. 508, Tom. 8.

(d) Dispensatum est ipsum deponi in novo monumento in quo nemo depositus ante fuerat, ut non crederetur alterum resurrexisse, qui cum illo depositus fuisset. *Chrysost.* Ibid. pag. 509, & Homil. 89 in Matth. pag. 827.

(e) Post resurrectionem non aquam sed vinum bibit. *Chrysost.* Homil. 82 in Matth. pag. 784.

(f) *Tunc reversi sunt Apostoli Jerosolymam à monte qui vocatur Oliveti.* Videtur

(*g*) qui avoit paru d'abord le plus foible de tous les Apôtres, devint par la bonte de Jesus-Christ & par la puissance de sa grace, plus fort, plus ardent, plus invincible que tous les autres; qu'il parcourut presque toute la terre, & qu'il demeura sans crainte au milieu des peuples émus de fureur contre lui, & qui ne cherchoient qu'à le tuer. Ce Pere enseigne (*h*) encore que saint Mathieu composa son Evangile en Hebreu à la priere des Juifs convertis; que saint Marc écrivit le sien (*i*) en Egypte, en ayant été prié par les Disciples; que son Evangile (*κ*) est plus court que les autres, parce que saint Marc a voulu imiter saint Pierre son maître qui parloit avec précision; que selon saint Luc (*l*), saint Jean l'Evangeliste étoit avant sa vocation à l'Apostolat, un idiot & un homme sans lettres; qu'il étoit extrémement pauvre, puisqu'il ne pêchoit pas dans la mer; mais dans un étang; que le même S. Jean convertit un voleur qui avoit été autrefois son disciple (*m*); qu'il survécut (*n*) long-tems à la ruine de Jérusalem; qu'il fut rélegué (*o*) à Ephese & qu'il y mourut; qu'il demeura vierge de même que S. Jean-Baptiste (*p*); que les Disciples de Jesus-Christ ont fait plus

autem mihi hæc in Sabbato gesta fuisse. *Chrysost.* Homil. 3 in Act. Apost. pag. 22, Tom. 9.

(*g*) Thomas infirmior & magis incredulus quàm cæteri erat . . . demum omnium fortissimus effectus est & insuperabilis. Nam quod admiratione dignum est, is quem ita infirmum ante crucem vidimus, post crucem, & post resurrectionis fidem ferventissimum omnium conspicimus; tanta est Christi virtus. Nam qui cum Christo in Bethaniam ire non audebat, Christo non præsente, hîc orbem fere percurrit, in mediis populis versabatur sanguinariis, qui illum interficere quærebant. *Chrys.* Homil. 62 in Joan. p. 370.

(*h*) Narratur porro Matthæum, accedentibus, rogantibusque Judæis qui crediderant, ea quæ verbis protulerat, literis descripta iisdem reliquisse, & Hebraïce Evangelium scripsisse: Marcum item in Ægypto rogatu Discipulorum idipsum fecisse. *Chrysost.* Homil. 1 in Matth. pag. 7.

(*i*) *Idem*, Ibid.

(*k*) Quisque Discipulorum magistrum suum est imitatus; hic (Lucas) Paulum ubertate flumina superantem; ille (Marcus) Petrum brevitati studentem. *Chrysost.* Homil. 4 pag. 46.

(*l*) Joannes Apostolus inter minores computabur: neque enim in mari piscabatur, sed in modico stagno: ibique versantem cum Patre & Jacobo quibuscum retia reficiebat: erat extremæ paupertatis indicium . . . . hinc intelligitur quam expers fuerit externæ disciplinæ: alioquin vero Lucas testificatur ipsum non modo idiotam, sed etiam illiteratum fuisse & jure quidem. Nam qui ita pauper erat, ut neque forum adiret, neque cum honestis civibus, sed cum solis piscium cauponibus & coquis, qua in re feris & brutis præferri potuerit? Quomodo non piscium instar fuerit? &c. *Chrysost.* Homil. 2 in Joann. pag. 7 & 8.

(*m*) *Chrysost.* in Parænesi 1 ad Theodorum lapsum, pag. 31, Tom. 1.

(*n*) Nihil horum scripsit Joannes, ne videretur ex eventu ipso hæc scripsisse: nam ad multum ab excidio Jerosolymitano tempus vitam produxit. *Chrysost.* 76 in Matth. pag. 734, & Homil. 69 in Matth. pag. 680.

(*o*) Beatus Joannes Evangelista plurimum illic (Ephesi) est versatus. Nam & illic fuit relegatus & decessit. *Chrysost.* Homil. 1 in Epist. ad Ephes. pag. 1, Tom. 11.

(*p*) Joannes tum Baptista, tum Evangelista, uterque Virgo. *Chrysost.* lib. de virginitate, cap. 82, pag. 332, Tom. 1.

de miracles que lui, & qu'ils ont aussi plus souffert que lui (q). Par ces paroles : *Il a été vu aussi de Jacques*, saint Chrysostome croit (r) qu'il faut entendre le frere du Sauveur. Il ajoute que l'on croyoit que le Seigneur l'avoit ordonné lui-même par l'imposition des mains & établi Evêque de Jérusalem ; que suivant ce que l'on racontoit (s) de lui ; il vivoit d'une maniere si austere, que tous ses membres étoient comme morts ; qu'il s'agenouilloit & se prosternoit si souvent en terre pour faire oraison, que son front s'étoit endurci comme les genouils d'un chameau ; que (t) Théophile à qui saint Luc adresse le livre des Actes étoit un particulier de ce nom ; que saint Mathias (u) fut élu par le sort, les Apôtres qui n'avoient pas encore reçu le Saint-Esprit, ne s'étant pas estimés dignes de connoître la volonté de Dieu par quelque miracle ; que l'incestueux de Corinthe (x) avoit avant son crime possedé les premieres dignités de l'Eglise ; qu'un des desordres qui regnoient dans cette ville, etoit (y) que les hommes portoient de grands cheveux ; que saint Denis l'Aréopagite étoit citoyen d'Athenes (z), & avoit Damaris pour femme ; que sainte Thecle acheta de tout son argent la liberté de voir saint Paul (a) ; que Simon le Magicien vint à Rome dans l'esperance (b) que saint Pierre n'y viendroit pas ; que cet Apôtre (c) fut crucifié la tête

(q) Sicut enim Discipuli majora quam ipse (Christus) miracula fecerunt; .. sic etiam plura quam ipse perpessi sunt. *Chrysost.* Homil. 1 in 2 ad Cor. pag. 422.

(r) *Deinde visus est Jacobo.* Mihi videtur dicere, fratri suo. Ipse enim dicitur ei manum imposuisse, ac ipsum ordinasse, & primum Episcopum fecisse Jerosolymis. *Chrysost.* Homil. 38 in 1 ad Cor. pag. 355, Tom. 10.

(s) Narrant illum (Jacobum) tam aspere vitam duxisse, ut membra ejus omnia quasi emortua essent, atque ex precandi assiduitate, dum jugiter in pavimento procumberet, frontem ejus ita obduruisse, ut genuum Cameli duritiem pene attingeret, ita frequenter illam solo applicuerat. *Chrysost.* in Homil. 5 Matth. pag. 78.

(t) *Chrysost.* Homil. 1 in Act. Apost. pag. 3 & 4.

(u) *Et dederunt sortes.* Nondum enim se dignos putabant, qui per aliquod signum hoc ediscerent. *Chrysost.* Homil. 3 in Act. Apost. pag. 28.

(x) Vir quidam Corinthius, ut plerique aiunt, magistri munere fungens . . . post primos dignitatis gradus quos in Ecclesia obtinuerat, in gravissimum crimen incidit. *Chrysost.* Epist. 2 ad Olymp. pag. 536, Tom. 3.

(y) Multi quoque comati apud illos circuibant, quos tonderi jubet (Apostolus). *Chrysost.* Homil. 1 in 1 ad Cor. pag. 2.

(z) Areopagita vero ille superstitiosissimæ illius urbis civis sola ejus (Pauli) concione cum uxore sequutus eum est. *Chrysost.* lib. 4 de Sacerd. pag. 412.

(a) Audi de Beata Thecla. Illa ut Paulum videret, aurum suum dedit. *Chrysost.* Homil. 25 in Act. Apost. pag. 207.

(b) Ideo procul postea abiit, (Simon) nempe Romam, quasi non venturus illo esset Apostolus. *Chrysost.* Homil. 18 in Act. Apost.

(c) Petrus ita se malis omnibus objiciebat, .. ut pro ipso (Christo) mortem oppeteret, & cruci capite in terram verso affigeretur. *Chrysost.* Homil. 4 in Princip. Actor. pag. 93.

en bas ; que saint Paul n'avoit point étudié (*d*) les sciences profanes, & ne sçavoit d'autre langue que l'Hebraïque, pour laquelle les Italiens avoient un grand mépris ; que dans sa conversion il ne vit (*e*) point Jesus-Christ & ne le connut que par ses œuvres ; qu'il changea (*f*) de nom lorsqu'il fut ordonné à Antioche, comme saint Pierre en avoit changé dans le tems que Jesus-Christ l'appella à l'apostolat ; que saint Paul en moins de trente ans (*g*) fit embrasser la vérité aux Romains, aux Perses, aux Indiens, aux Schytes, aux Ethiopiens, aux Sauromates, aux Parthes, aux Medes, aux Sarrasins & à tout l'Univers ; qu'il fit un voyage en Espagne (*h*) ; qu'étant à Rome il avoit persuadé (*i*) à une concubine de l Empereur Neron d'embrasser la doctrine de la foi & de renoncer au commerce impur qu'elle avoit avec ce Prince, qui pour ce sujet fit trancher la tête à cet Apôtre (*k*) ; que l'on connoissoit les tombeaux de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean & de saint Thomas (*l*) : mais que l'on ignoroit ceux de presque tous les autres Apôtres ; enfin que dans le quatriéme & cinquiéme siécles de l'Eglise, les tombeaux de Jesus-Christ & ceux des Apôtres saint Pierre & saint Paul faisoient l'objet de la vénération, non-seulement du commun des fidéles, mais des Empereurs mêmes. Le lieu, dit-il (*m*), où fut placé le corps de Jesus-Christ,

(*d*) Paulus Coriarius erat, inops, externæ sapientiæ expers, Hebraïce tantum sciens, quæ lingua omnibus, maximeque Italis despectui erat. *Chrysost.* Homil. 4 in 2 ad Timoth. pag. 682, Tom. 11.

(*e*) *Jesus qui apparuit tibi in via.* Atqui non apparuit ; sed per opera visus est. *Chrysost.* Homil. 20 in Act. Apost. pag. 64.

(*f*) *Saulus autem qui & Paulus, &c.* Hic nomen illius mutatur post ordinationem, id quod etiam Petro accidit. *Chrysost.* Homil. 28 in Act. Apost. pag. 221.

(*g*) Paulus homo ignobilis, abjectus & circumforaneus, qui artem excercebat in pellibus, in tantum virtute progressus est, ut vix triginta annorum spatio & Romanos, & Persas, & Parthos, & Medos, & Indos, & Scythas, & Æthiopes & Sauromatas, & Saracenos, & omne prorsus humanum genus sub jugum mitteret veritatis. *Chrysost.* Homil. 4 de laudibus Pauli, pag. 494, Tom. 2.

(*h*) Cùm igitur biennium Romæ (Paulus) exegisset in vinculis, tandem dimissus est : deinde in Hispanias profectus ; postea in Judæam venit. *Chrysost.* Præfat. in Epist. ad Hebræos, pag. 2, Tom. 12. Vide Homil. 75 in Matth. pag. 725.

(*i*) Pellicem ejus (Neronis) quam ille deperibat, cùm ad fidei doctrinam amplectendam induxisset (Paulus) ab impuro ejus consortio monitis suis abduxit . . . (Nero) corruptorem & seductorem Paulum appellans, primo ipsum in vincula conjecit ; cùm autem ut puellæ monita dare desineret, ipsi persuadere non posset, necavit tandem. *Chrysost.* lib. 1 advers. Oppugnatores vitæ Monast. pag. 48, Tom 1.

(*k*) In ista urbe (Roma) vitam clausit (Paulus) jussu Tyranni tunc regnantis, capite truncatus. *Chrysost.* Homil. 2 in Epist. ad Rom. pag. 444, Tom. 9.

(*l*) Petri quidem & Pauli & Joannis & Thomæ manifesta sunt sepulcra, aliorum autem cum sint tam multi, nusquam sunt nota. *Chrysost.* Homil. 26 in Epist. ad Hebræ. pag. 237, Tom. 12.

(*m*) Locus autem qui corpus illud (Christi) occisum recepit, licet admodum parvus & angustus, innumeris re-

après

après sa mort, quoique réduit à des bornes étroites, est néanmoins plus vénerable que mille palais des Rois & plus précieux que les Rois mêmes. La même chose est arrivée à ses Disciples. Ils ont été méprisés pendant leur vie, chargés de chaînes & maltraités en une infinité de manieres: mais aprés leur mort ils sont plus honorés que les Rois mêmes. Considerez ce qui se passe à Rome qui est la ville Royale: les Empereurs, les Consuls, les Généraux d'armée, quittent toutes choses pour courir aux tombeaux d'un pêcheur & d'un faiseur de tentes. A Constantinople ceux qui portent le diadême ont souhaité, non d'être enterrés auprès des Apôtres ; mais dans le vestibule, & de devenir tout Empereurs qu'ils sont, les portiers des pêcheurs. Saint Chrysostome veut parler du grand Constantin à qui Constantius son fils (*n*) crut donner une sepulture extrêmement honorable en le plaçant dans le vestibule & la porte de l'Eglise des Apôtres comme le ministre & le portier des pêcheurs qui étoient au dedans de l'Eglise comme les maîtres.

Sur les traductions de l'Ecriture.

VI. Saint Chrysostome remarque (*o*) que les Syriens, les Egyptiens, les Indiens, les Perses, les Ethiopiens & plusieurs autres peuples avoiént fait traduire en leur langue l'Evangile de saint Jean : & ce semble encore, les trois autres Evangiles & les Epîtres de saint Paul (*p*).

Sur l'utilité de la lecture de l'Ecriture sainte.

VII. Il seroit difficile de rapporter tous les endroits où saint Chrysostome s'applique à faire remarquer combien la lecture de l'Ecriture sainte est utile, & les grands secours que l'on en peut

gum aulis venerabilior, ipsisque Regibus pretiosior : *Et erit requies ejus honor.* Quodque mirabile dictu est : id non ipsi tantum, sed etiam Discipulis ejus contigit : Nam qui vi ducebantur & circumagebantur, contemti, vincti, innumeris malis affecti, post mortem, ipsis Regibus honorabiliores sunt. Id quomodo fiat perpende : In Regia urbe Roma, missis aliis omnibus, ad sepulcra piscatoris & tentoriorum opificis accurrunt Imperatores, Consules, exercituum Duces: Constantinopoli vero, non prope Apostolos, sed foris ad ipsa limina, optaverunt ii, qui diademate redimiuntur, corpora sua sepeliri : atque ita Imperatores Piscatorum ostiarii facti sunt. *Chrysost.* lib. Quod Christus sit Deus, pag. 570, Tom. 1.

(*n*) Hic (Constantinopoli) Constantinum magnum filius ita demum ingenti honore se affecturum existimavit, si eum in piscatoris vestibulo conderet. Quodque Imperatoribus sunt in aulis janitores, hoc in sepulcro piscatoribus sunt Imperatores. *Chrysost.* Homil. 26 in 2 ad Cor. pag. 625, Tom. 10.

(*o*) Syri, Ægyptii, Indi, Persæ, Æthiopes, innumeræque aliæ gentes, Dogmata ab illo (Joanne) inducta in linguam suam transferentes, barbari licet essent, philosophari didicerunt *Chrysost.* Homil. 2 in Joann. pag. 10, Tom. 8.

(*p*) Ubi sunt illa piscatorum, & tentoriorum artificum (Scripta) ? Non nunc illa in Judæa solum, sed etiam apud barbaram linguam, splendidius quàm sol ipse ; fulgent. Et Scythæ, & Thraces, & Sarmatæ, & Mauri, & Indi, & ii qui ad extrema orbis sedes habent, iis quæ scripta sunt in suam linguam translatis, philosophantur. *Chrysost.* Homil. habita in Ecclesia sancti Pauli, pag. 371, Tom. 12.

tirer. Elle est, dit-il (*q*), un grand bien; elle sert à former nos mœurs; elle entretient dans notre ame la mémoire des bienfaits de Dieu: elle fait que nous ne regardons plus avec admiration les choses présentes, que nous n'avons de pensées & d attention que pour les biens à venir; que nous ne faisons rien en cette vie que dans la vue des récompenses de l'autre, & que nous entreprenons avec joie les travaux qui se rencontrent dans l'exercice de la vertu. Nous apprenons dans la lecture de l'Ecriture sainte quel est le soin de la divine Providence envers les hommes, la grandeur du courage des justes, la bonté de Dieu, la magnificence de ses récompenses. Nous y apprenons à nous former sur les exemples des saints, pour ne pas languir dans la carriere de la vertu; & l'esperance de voir quelque jour l'effet des grandes promesses de Dieu, est pour nous un puissant motif de les imiter. De même que (*r*) les armes que l'on garde dans une maison ne laissent pas, quoique personne ne s'en serve, d'être d'une grande sûreté à ceux qui y demeurent, à cause que les voleurs ni d'autres malfaiteurs n'osent l'attaquer; de même aussi les livres saints éloignent des lieux où ils sont, toute la puissance du diable, & procurent une grande consolation à ceux qui les y con-

---

(*q*) Ingens bonum est divinarum Scripturarum lectio. Hæc enim animam vera Philosophia instructam reddit, hæc in cœlum mentem transfert; hæc memorem beneficii reddit hominem: hæc facit ne quidquam ex rebus præsentibus admiremur; sed ut perpetuo in alia vita mente nostra versemur, & ad Domini mercedem respicientes omnia operemur, alacritateque magna virtutum labores aggrediamur. Ex ipsis discere licet Dei celeriter succurentis providentiam, justorum fortitudinem, Domini bonitatem, præmiorum magnitudinem. Hinc possumus ad æmulationem & imitationem Philosophiæ generosorum virorum excitari, ut non torpescamus in virtutis certaminibus; sed confidamus divinis promissionibus etiam antequam eveniant. *Chrysost.* Homil. 35 in Genes. pag. 349, Tom. 4.

(*r*) Quemadmodum enim arma regalia etiam reposita si nemo fuerit qui possideat, tamen iis qui habitant in ædibus ubi reposita sunt, multam custodiam præbent ac tutamen, dum neque latrones, neque parietum perfossores, neque alius quispiam sceleratorum audet eam aggredi domum: sic ubicumque fuerint libri spiritales, illinc expellitur omnis vis diaboli, multaque inhabitantibus accedit virtutis consolatio: quandoquidem ipse etiam per se librorum aspectus segniores nos reddit ad peccandum. Sive enim quidpiam ausi fuerimus eorum quæ prohibita sunt, nosque ipsos reddiderimus pollutos, reversos domum, ac libros intuentes acrius nos condemnat conscientia, reddimurque lentiores ad eadem repetenda: Rursum sive in sanctimonia perstiterimus, majorem inde utilitatem accipimus. Nam simul atque tetigit aliquis Evangelium, mox composuit suam ipsius mentem & à rebus mundanis abduxit, idque ex solo ipso aspectu. Quod si accesserit diligens lectio, non aliter quàm in sacris adytis, rebus divinis initiata anima, sic repurgatur, meliorque redditur, Deo cum ipsa per illas Scripturas, colloquente. Quid igitur, inquiunt, si non intelligamus ea quæ continentur libris? Maxime quidem etiam si non intelligas illic recondita, tamen ex ipsa lectione multa nascitur sanctimonia. *Chrysost.* Concione 3 de Lazaro, pag. 739, Tom. 1.

servent. La vûe seule de ces saints livres empêche de pécher les pécheurs qui les regardent avec respect. Si nous sommes tombés dans quelque faute, la vûe de ces Livres divins, lorsque nous revenons dans nos maisons, nous condamne plus fortement & nous sert de frein pour nous empêcher d'y retomber. Nous recevons encore plus d'utilité de ces saints Livres, si nous menons une vie chrétiene. Car aussi-tôt que quelqu'un a touché l'Evangile, il regle ses pensées & ses desirs, & les éloigne des choses de cette vie. Que si avec cela on les lit avec assiduité, l'ame se trouvant comme dans un sanctuaire divin, devient plus pure & plus parfaite par les entretiens qu'elle a avec Dieu en lisant sa sainte parole. Mais comment, dira-t-on, pouvons-nous tirer de l'Ecriture sainte l'utilité qu'on nous en promet, si nous ne l'entendons pas? Je réponds, dit S. Chrysostome, qu'on ne laisse pas d'en tirer du fruit, quoiqu'on n'en entende pas les sens cachés : la seule lecture qu'on en fait, pouvant contribuer beaucoup à notre sanctification. D'ailleurs il n'est pas possible qu'on ignore également tout ce qu'on y lit.

Le Saint-Esprit (s) par une œconomie qui est l'effet de sa bonté,

---

(s) Quamquam fieri non potest ut omnia ex æquo ignores; propterea siquidem Spiritus gratia dispensavit, ac providit, ut Publicani, Piscatores, Tabernaculorum opifices, Pastores & Caprarii, idiotæ, illiterati, hos libros componerent, & ne quis idiotarum ad hanc difficultatis confugere posset excusationem, ut omnibus facilia conspectu essent ea quæ dicuntur, ut & opifex, & famulus, & vidua mulier, & omnium hominum indoctissimus ex audita lectione aliquid lucri utilitatisque reportaret. Non enim ad inanem gloriam, quemadmodum Ethnici, sed ad audientium salutem hæc omnia composuerunt ii, quos ab initio Deus dignatus est gratiâ Spiritus. Siquidem ii qui sunt à Christo alieni Philosophi, dicendi artifices, Rhetores, ac librorum scriptores, non quod in commune conducit quærentes, sed illud spectantes ut ipsi sint in admiratione, etiamsi quid utile dixerint, hoc quoque quemadmodum in caligine quadam, consueta sibi, occultarunt obscuritate; Apostoli vero ac Prophetæ omnia contra fecerunt, manifesta claraque, quæ prodiderunt, exposuerunt omnibus, veluti communes orbis Doctores, ut per se quisque discere possit ea quæ dicuntur è sola lectione... Cui enim non sunt manifesta quæcumque in Evangelio scripta sunt? Quis autem audiens beatos esse mites, beatos misericordes, beatos mundo corde, cæteraque hujusmodi, egebit præceptore, ut aliquid eorum discat quæ dicuntur? Verum signa, miracula, historiæ non cuivis nota manifestaque sunt? Prætextus iste est & causatio, pigritiæque velamentum. Non intelligis quæ insunt: quomodo possis aliquando intelligere, qui ne leviter quidem inspicere velis? Sume librum in manus, lege historiam omnem, & quæ nota sunt memoriæ tenens, ea quæ obscura sunt, parumque manifesta, frequenter percurre. Quod si non poteris assiduitate lectionis invenire, quod dicitur, accede ad sapientiorem, vade ad Doctorem, communica de iis quæ scripta sunt, declara vehemens studium. Et si viderit te Deus tantam animi alacritatem adhibere, non despiciet tuam vigilantiam ac sollicitudinem. Verum etiam si nullus homo te docuerit quod quæris, ipse sine dubio reserabit. Memento Eunuchi Reginæ Æthiopum, qui cum esset homo barbarus, inumerisque distentus sollicitudinibus, & undequaque circumseptus negotiis, nec intelligeret quæ legebat, legebat tamen in curru sedens. Quod si in via tantam præstitit diligentiam, cogita qualis fuerit domi versans. Si tempore profectionis non susti-

a voulu que les Livres ſaints fuſſent compoſés par des Publicains par des pêcheurs, par des faiſeurs de tentes, par des bergers, par des conducteurs de chevres, en un mot par des hommes groſſiers & ſans lettres, afin que les plus ſimples ne puſſent alleguer pour excuſe, la difficulté de les entendre; afin que les choſes qui y ſont dites, fuſſent à la portée de tous les hommes; afin que l'artiſan & le ſerviteur, la veuve & les moins inſtruits fuſſent en état d'en profiter, même en les entendant lire. Car ceux à qui Dieu a inſpiré de compoſer ces livres par la grace du Saint-Eſprit, ne les ont pas faits comme les Payens pour s'attirer de la gloire, mais pour le ſalut de ceux qui les liroient. C'eſt pourquoi au lieu que les Philoſophes, les Orateurs & autres Sçavans qui n'ont point connu Jeſus-Chriſt, faiſant moins d'attention à ce qui pouvoit être utile aux autres qu'à ce qui leur attireroit de l'admiration, ont laiſſé dans une certaine obſcurité à l'égard des ſimples, ce qu'ils ont dit de bon, les Prophétes & les Apôtres ont expoſé clairement à tous les hommes, ce qu'ils avoient à leur enſeigner, afin que chacun pût apprendre leur doctrine par la ſeule lecture de leurs écrits. En effet, qui eſt l'homme qui en liſant dans l'Evangile: Bienheureux ſont ceux qui ſont doux: Bienheureux ceux qui ſont miſericordieux: Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, & autres choſes ſemblables, croient avoir beſoin de maître pour les comprendre? Tout le monde n'entend-il pas les prodiges, les miracles & les hiſtoires qu'on rencontre dans l'Ecriture? Ainſi les prétextes & les excuſes qu'on allégue pour ſe diſpenſer de la lire, ne ſont que pour cacher ſa négligence & ſa pareſſe. Vous vous plaignez, ajoute ce Pere, de n'entendre pas ce qui eſt dans ces ſaints Livres. Mais comment les entendriez-vous, vous qui ne voulez pas vous donner la peine de les lire? Prenez donc la Bible, liſez toutes les hiſtoires tâchant de retenir ce qui eſt facile à entendre. Paſſez pluſieurs fois ſur ce qui paroît obſcur & difficile. Que ſi avec toute votre aſſiduité, vous n'en pouvez découvrir le ſens, adreſſez vous à quelqu'un plus habile que vous: allez trouver un Docteur qui vous inſtruiſe: conferez avec lui de ce que vous deſirez entendre, en lui témoignant une grande paſſion d'en être inſtruit. Dieu voyant votre zéle pour entendre ſa parole; ne le mépriſera pas: & s'il arrivoit que vous

nuit abſque lectione manere, multo minus domi ſedens. Si nihil intelligens legebat, nec deſtitit à lectione, multo minus poſtquam didicerat... Cum nondum haberet qui viam commonſtraret, tamen legebat, eoque citò conſequutus eſt ductorem. Novit propenſam illius animam Deus, ſtudium amplexus eſt, miſit illi Doctorem illico. Verum non adeſt Philippus: ſed Spiritus qui moverat Philippum adeſt. *Chryſoſt.* Concione 3 de Lazaro, pag. 739 & 740, Tom. 1.

ne pussiez trouver personne qui vous en donnât l'intelligence, il vous la donnera lui-même. Souvenez-vous de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie. C'étoit un homme barbare, accablé de soins & d'affaires, & qui n'entendoit pas ce qu'il lisoit. Toutefois il ne cessoit pas de lire dans son chariot. Jugez de-là, quelle assiduité il avoit à lire l'Ecriture sainte dans sa maison, puisqu'il la lisoit même pendant ses voyages. S'il ne cessoit point de lire, quoiqu'il n'entendît pas ce qu'il lisoit, sans doute qu'il étoit encore bien plus appliqué à la lecture après en avoir reçu l'intelligence : son zéle lui fit mériter que Dieu lui envoyât un Maître pour l'instruire. Si vous ne pouvez vous promettre d'avoir comme lui un homme envoyé miraculeusement, n'êtes vous pas assuré de la présence & de l'assistance du même Esprit qui poussa le Diacre Philippe à aller trouver cet Eunuque ? Ne négligeons donc pas notre salut, ajoute saint Chysostome (*t*) ; toutes choses ont été écrites pour nous servir d'instruction à nous autres qui nous sommes rencontrés dans la fin des tems. Il fait voir ailleurs (*u*) que nous trouvons chacun dans l'Ecriture sainte les remédes convenables à nos maux ; & que c'est pour cela que le Saint-Esprit nous y représente de grands saints qui ont fait des chûtes notables, & de grands pécheurs qui se sont relevés par la pénitence ; afin que ceux qui paroissent les plus fermes ne s'élevent pas, mais se tiennent dans la crainte ; & que ceux qui sont tombés, ne désesperent point de leur salut, mais qu'ils aient confiance en la misericorde de Dieu qui ne veut point la mort du pécheur. Il invite (*x*) les fidéles à venir souvent à l'Eglise écouter attentive-

(*t*) Ne neglexerimus nostram salutem hæc omnia scripta sunt propter nos ad correctionem nostri, in quos fines sæculorum devenerunt. *Chrysost.* Concione 3 de Lazaro, pag. 740, Tom. 1.

(*u*) Ideo enim non solum opera sanctorum bona scripta sunt, sed etiam peccata, ut hæc quidem fugiamus, illa vero imitemur. Neque hoc solum, sed monstrat insuper divina Scriptura & justos sæpe lapsos, & peccatores magnam exhibentes vitæ conversionem, quo utrinque sufficiens nobis esset cautela : & neque qui stat confidentior sit, videns & justos cecidisse ; neque qui in peccatis est desperet, multos conspiciens qui resipuerunt, & ad summum virtutis apicem pervenire potuerunt. Itaque nullus, quæso, tametsi multorum bonorum operum sibi conscius, confidentior sit, sed anxius sit & sollicitus : & audiat beatum Paulum admonentem & dicentem, *Qui stare sibi videtur, videat ne cadat.* Nullus item, qui inprofundum ipsum malitiæ descenderit, salutis suæ spem abjiciat ; sed ineffabilem Dei misericordiam cogitans, audiat iterum Deum per Prophetam dicentem : *Nolo mortem peccatoris, sicut converti eum & vivere.* Vidisti, dilecte, omnia in divinis Scripturis scripta, non alia de causa memoriæ tradita quàm propter nostram utilitatem, & humani generis salutem ? Hæc secum quisque nostrûm expendat, suisque congrua vulneribus pharmaca imponat. *Chrysost.* Homil. in Genes. pag. 279, Tom. 4.

(*x*) Propterea, obsecro, ut frequenter huc veniatis, & divinæ Scripturæ lectionem auscultetis diligenter : non solum cum huc venitis, sed & domi divi-

ment la lecture de l'Ecriture, & à lire eux-mêmes dans leurs maisons les Livres sacrés, disant que cette pratique leur sera très-utile. La lecture de l'Ecriture sainte, ajoute-t-il, apprend à moderer sa langue, elle éleve l'ame, elle éclaire l'esprit d'une lumiere divine; elle bannit du cœur les mauvaises pensées, elle lui procure le repos & la tranquillité. Elle fait à l'ame le même effet que les alimens font au corps dont ils réparent & augmentent les forces: car elle est une nourriture spirituelle, qui fortifie l'ame & la rend plus ferme & plus constante: elle empêche que les inclinations vicieuses ne l'emportent, elle la soutient & l'éleve au Ciel comme si elle étoit portée sur des aîles. Elle est un puissant rempart (*y*) contre le péché: & c'est être dans un grand précipice & renoncer à son salut, que d'ignorer les saintes Ecritures & de ne rien sçavoir des loix divines. C'est ce qui a produit des hérésies; qui a causé la corruption des mœurs & tout renversé: n'étant pas possible qu'un homme qui lit assidument & attentivement l'Ecriture, n'en tire beaucoup de profit. Ce Pere juge cette lecture si nécessaire aux fidéles, qu'il n'en dispense pas même ceux qui se trouvent chargés d'affaires & engagés dans le commerce du monde: & il réfute (*z*) les excuses frivoles de ceux qui s'en

---

nos libros in manus sumite, & utilitatem in illis positam magno studio suscipite. Inde enim multum lucri nascitur: primum quidem lectione lingua reformatur: deinde anima excitatur, & sublimis efficitur, jubareque solis justitiæ illustratur, perque tempus illud ab immundarum cogitationum illecebris liberatur, multa quiete ac tranquillitate fruens. Insuper quod ad augendas vires corporis sensibilis ille cibus facit, id animæ lectio præstat. Spirituale enim alimentum est, & fortem reddit animam & constantiorem, & magis Philosophicam; non permittens ut ab affectionibus absurdis capiatur: sed levem & alatam faciens in cœlum ipsum propemodum transfert. *Chrysost.* Homil. 29 in Genes. pag. 281.

(*y*) Magna adversus peccatum munitio est Scripturarum lectio: magnum præcipitium, profundum barathrum Scripturarum ignoratio, magna salutis perditio, nihil scire ex divinis legibus: ea res & hæreses peperit, ea vitam corruptam invexit, hoc sursum deorsum miscuit omnia. Nam fieri non potest, non potest, inquam fieri, ut quis sine fructu discedat, qui assidua attentaque lectione fruatur. *Chrysost.* Concione 3 de Lazaro, pag. 740.

(*z*) Neque vero mihi quisquam proferat frigida illa verba planeque damnanda: Ego forensibus causis affixus sum, publica gero negotia, artificium exerceo, uxorem habeo, alo liberos, familiæ curam gero, mundanus homo sum, non est meum legere Scripturas, sed eorum qui mundo dixerunt vale, qui montium vertices occuparunt, qui vitam ejusmodi continenter agunt. Quid ais, homo? Non est tui negotii Scripturas evolvere, quoniam innumeris curis distraheris? Imò tuum magis est quàm illorum. Neque enim illi perinde Scripturarum egent præsidio, atque vos in mediis negotiorum undis jactati. Nam Monachi quidem à foro forensibusque negotiis liberi, quique in deserto fixere tuguriola, neque cum quoquam habent commercium, sed in illa quieta tranquillitate cum omni securitate philosophantur, ac velut in portu sedentes, rebus vehementer tutis fruuntur: nos contra velut in medio mari fluctuantes, innumerisque, velimus nolimus, peccatis obstricti, semper opus habemus perpetuo jugique Scripturarum solatio. Illi sedent

dispensent sous le prétexte qu'ils sont attachés aux emplois du barreau & chargés des affaires publiques ; qu'ils exercent un mêtier ; qu'ils ont une femme & des enfans à nourrir ; qu'ils sont obligés de prendre le soin de leur famille & de vivre au milieu du monde. C'est plûtôt à vous, leur dit-il, à lire les divines Ecritures, qu'à des Solitaires, qui en ont moins besoin que ceux qui, comme vous, sont au milieu des affaires & des embarras : délivrés de occupations de la vie civile & appliqués dans leur solitude à la philosophie chrétienne, ils jouissent comme dans un port d'une grande sureté : mais nous qui sommes en pleine mer, battus continuellement des tempêtes, & engagés à la nécessité malheureuse de commettre une infinité de péchés, nous avons toujours besoin de chercher dans ces saints Livres notre consolation. Les Solitaires éloignés du combat sont moins sujets aux blessures: mais vous qui êtes toujours dans la mêlée, & qui recevez continuellement des plaies, vous avez plus besoin qu'eux de remédes. Une femme vous irrite, un enfant vous afflige, vous met en colere, un ennemi vous tend des pieges, votre ami a de la jalousie contre vous, votre voisin vous fâche, enfin nous sommes environnés de toute part des occasions de péché : c'est ce qui doit nous convaincre de la nécessité où nous sommes continuellement de prendre dans l'Ecriture sainte toutes les armes qu'elle fournit pour notre défense. Saint Chrysostome exhorte ailleurs (*a*) les gens du monde chargés de femmes & d'enfans, de même que ceux qui sont engagés dans les affaires, s'ils ne veulent pas faire provision de toutes les parties de l'Ecriture, à avoir du moins le Nouveau Testament, c'est-à-dire, comme il s'explique, les Evangiles & les Actes des Apôtres. Il prévient toutes les excuses que les seculiers, & même les pauvres (*b*)

procul à conflictu, eoque nec accipiunt multa vulnera : tibi vero quia perpetuò stas in acie, qui frequentes accipis plagas, idcirco magis opus est remediis ; ut quem & uxor provocat, & Filius contristat, atque ad iram commovet, & insidiatur hostis, & invidet amicus & vicinus insectatur... breviter varia iracundiæ, varia curarum, varia perturbationis, ac mœroris, varia jactantiæ, varia tumoris, tum occasio, tum necessitas, nos undequaque circumvallat, innumeraque ex omni parte tela volitant : unde necesse est indesinenter à Scripturis armaturam sumere. *Chrysost.* Concione 3 de Lazaro, pag. 737.

(*a*) Audite quicumque estis mundani, & uxori præestis & liberis, quomodo vobis quoque maxime mandet (Apostolus) legere Scripturas & non leviter, non temere, sed magno studio ac diligentia... Audite, quæso, vos omnes quibus curæ sunt quæ ad hanc vitam pertinent, & parate vobis libros medicamenta animæ. Si nullum alium vultis, novum Testamentum vobis parate, Apostolorum Actus, Evangelia, magistros perpetuos. *Chrysost.* Homil. 9 in Epist. ad Coloss. pag. 391, Tom. 11.

(*b*) Est & alia tam ignaris hominibus ineptissima excusatio, librorum scilicet inopia. Ac divitibus quidem ridiculum esset ea de re verba facere. Verum quia multos pauperes hac frequenter excusatione uti

gens de mêtier pouvoient apporter pour s'exempter de lire l'Ecrîture sainte, & il dit de ceux-ci: Je voudrois bien leur demander si la pauvreté les empêche d'avoir tous les outils de leur mêtier: d'où vient donc qu'ils ont tant de soin, quoique pauvres, qu'il ne leur manque rien de ce qui leur est nécessaire pour leur art, & qu'ils n'alléguent leur pauvreté que quand il s'agit d'acheter des livres si utiles pour le salut de leurs ames? S'il y en a néanmoins, ajoute-t-il, de si pauvres qui ne puissent en aucune sorte avoir des livres de l'Ecriture, ils la pourront apprendre en s'appliquant avec grande attention à la lecture qu'on en fait dans les Eglises, & aux explications qu'on y en donne. Ce Pere va plus loin, & dit (*c*) qu'il n'est pas possible que qui que ce soit se sauve, s'il ne s'occupe assidument à la lecture spirituelle; & que nous serions trop heureux, si en pratiquant continuellement un reméde si utile, nous pouvions parvenir un jour au salut. Mais il ne faut pas prendre à la rigueur toutes les expressions de ce Pere. Dans ses explications sur saint Mathieu, il enseigne en termes exprès (*d*), que le secours des divines Ecritures

puto, hoc ab illis placide sciscitari velim an non singuli artis suæ quam exercent, instrumenta sana & integra habeant, etsi extrema inopia premantur? Quomodo ergo non absurdum fuerit, illic paupertatem non obtendere, ac nihil non agere ad omnes removendos obices, ubi tanta decerpenda est utilitas, occupationes & inopiam deflere? Cæterum si qui ita pauperes essent, possent ex assidua hic fieri solita lectione, nihil ex iis quæ divinæ Scripturæ continent ignorare. *Chrysost.* Homil. 11 in Joann. pag 63, Tom. 8.

(*c*) Neque enim fieri potest, non potest, inquam, fieri, ut quisquam salutem assequatur, nisi assiduè versetur in lectione spiritali. Imo præclare revera nobiscum agitur, etiamsi perpetuo hujus medicamenti participes, aliquando salutem consequi possimus. *Chrysost.* Concione 3 de Lazaro, pag. 738.

(*d*) Par esset quidem nos nulla egere literarum ope; sed ita puram exhibere vitam, ut Spiritus gratia librorum instar nobis esset: ac sicut libri atramento, sic corda nostra Spiritu ipso essent inscripta. Quia verò hujusmodi gratiam depulimus, age, secundum navigationis cursum suscipiamus. Certe primum illum cursum præstantiorem fuisse, & verbis & operibus ipsis ostendit Deus. Siquidem Noë & Abrahamo nepotibusque ejus, nec-non Jobo ipsique Moysi non per litteras loquebatur, sed per se ipse, quod purum in ipsis animum reperiret. Postquam autem universus Hebræorum populus in profundum nequitiæ delapsus est, necesse demum fuit ut litteris & tabulis ad eorum commonitionem uteretur; idque non in veteris solum, sed in novi etiam Testamenti sanctis factum comperimus. Neque enim Apostolis scripto quidpiam tradidit Deus, sed pro litteris Spiritus gratiam se daturum illis pollicitus est... quia vero post multum temporis alii circa Dogmata, alii circa vitam & mores impegerunt, necessario denuo fuit illa per litteras institutio. Animadvertas velim, quantum illud malum sit: quod & si tum tanta puritate vitam agere debeamus, ut ne libris quidem sit opus, sed librorum vice corda offerenda sint Spiritui sancto instituenda; postquam honorem amisimus, atque eo redacti sumus, ut libris opus habeamus; ne hoc secundo quidem remedio ut par est utamur. Nam si non culpa vacat liberis egere, nec per se Spiritus gratiam attrahere, cogita quantum crimen sit, ne hoc quidem auxilio uti velle, sed litteras illas quasi frustra & temere positas despicere, & majorem in se attrahere pœnam. *Chrysost.* Homil. 1 in Matth. pag. 1 & 2.

tures

tures est par rapport à nous une seconde table après le naufrage; que le tems où ces Ecritures n'existoient point, & où le Saint-Esprit tenoit lieu de tout livre, étoit beaucoup plus parfait; c'étoit celui de Noé, d'Adam & de ses descendans, à qui Dieu parloit, non par une écriture materielle, mais par lui-même, trouvant en eux une pureté de cœur qui les en rendoit capables. Il ajoute que ce n'est qu'à cause de l'abîme de tous les vices où les Juifs étoient tombés, que Dieu s'est servi de lettres & de tables pour les avertir de leur devoir; que Jesus-Christ n'a rien laissé par écrit à ses Apôtres, ayant promis de leur donner la grace de son Esprit saint au lieu de livres; que ce n'est qu'à cause des déreglemens dans lesquels les hommes sont tombés depuis, les uns par leur doctrine, les autres par leurs mœurs, qu'on a eu besoin d'instructions qui fussent écrites. Si c'est donc, dit ce Pere au même endroit, une assez grande faute de nous être réduits au besoin d'être instruits par des écritures, & d'avoir cessé d'attirer en nous la grace du Saint Esprit: représentez-vous quel crime ce sera de ne vouloir pas même user de ce nouveau secours qui nous est offert, mais de mépriser plûtôt ces divins écrits & de nous les rendre inutiles, & par là de nous exposer à une plus grande condamnation. Quand donc il dit qu'on ne sçauroit obtenir le salut, si l'on n'est continuellement occupé à la lecture, il ne s'adresse ni à ceux qui ayant le cœur pur méritent que Dieu leur parle lui-même, ni à ceux qui étant des livres vivans, portent l'Evangile de Jesus-Christ dans leur cœur; ni aux gens du commun, qui fidéles à Dieu dans leur état & suffisamment instruits des principes de la foi, supportent les travaux & les peines attachées à leur condition, comme une peine dûe à leurs péchés; mais à ceux là seuls qui ont assez de loisir pour ne s'occuper que de l'Ecriture sainte, & assez de capacité pour en tirer avantage. Car à considerer les efforts & le travail continuel avec lequel nous devons nous opposer au poids & au torrent de la concupiscence qui nous portent toujours vers la terre, il est très-difficile que ces sortes de personnes puissent lui résister, s'ils ne s'appliquent à lire la sainte Ecriture, ou les saints Interprêtes qui nous en ont dévelopé les sens.

Sur la Tradition & les Conciles.

VIII. Saint Paul écrivant aux Thessaloniciens leur dit (*e*) de demeurer fermes, & de conserver les traditions qu'ils avoient apprises soit de vive voix, soit par lettres. D'où saint Chrysostome conclut (*f*) que les Apôtres n'ont pas tout enseigné par leurs let-

(*e*) *Itaque, fratres, state, & tenete traditiones quas didicistis sive per Sermonem, sive per Epistolam nostram.* (2 Thessal. cap. 3, vers. 15).

(*f*) Hinc est perspicuum quod non omnia tradiderunt per Epistolam, sed mul-

tres, mais qu'ils ont aussi enseigné plusieurs choses de vive voix : & que les uns & les autres méritent la même croyance. C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous croyons que la tradition de l'Eglise est digne de foi. C'est une tradition : n'en demandez pas davantage. Parlant du concile de Nicée, il soutient (g) qu'il est également ridicule de l'accuser d'ignorance ou de timidité en ce qu'il a reglé touchant la Pâque, & il nous le représente comme ayant été composé de Saints & de Confesseurs qui portoient sur leurs corps les marques des souffrances de Jesus-Christ. Il ajoute que la foi ou le symbole qui y fut dressé, a fermé la bouche aux Hérétiques : & il l'appelle une muraille inébranlable opposée à leurs embûches. Il ne marque pas au juste le nombre des Evêques qui assisterent à ce Concile, se contentant de dire qu'il y en avoit trois cens & plus.

Sur la vérité de la Religion Chrétienne.

IX. Saint Chrysostome prouve la vérité de notre Religion par l'établissement de l'Eglise qui n'a pû se faire que par un Dieu. Les payens demeurent d'accord, dit-il, (h) & ils ne peuvent nier que

ta etiam sine scriptis : & ea quoque sunt fide digna. Quamobrem Ecclesiæ quoque traditionem censeamus esse fide dignam. Est traditio, nihil quæras amplius. *Chrys.* in 2 Ep. ad Thess. Hom. 4, p. 532, Tom. 11.

(g) Trecenti Patres, vel etiam plures, cum in regione Bithyniæ convenissent, hæc decreverunt: & tu illos omnes probro afficis ? Duorum enim alterum, aut illos inscitiæ condemnas, quasi non satis accurate novissent ; aut timiditatis, quasi novissent, sed dissimulassent, ac veritatem prodidissent. Cùm enim non stes iis quæ ab illis decreta sunt, hæc omnia sequuntur. Multæ vero sapientiæ ac fortitudinis specimen ab illis editum fuisse tum temporis, omnia quæ accidere testantur. Nam sapientiam quidem illorum, quæ tum edita est fides indicat, quæ & hæreticorum os obturavit, & tanquam murus inexpugnabilis omnes illorum insidias propulsavit : fortitudinem autem persecutio, quæ paulo ante sedata fuerat, & quod Ecclesiis fuerat illatum bellum. Tanquam enim strenui quidem bellatores innumeris tropæis erectis ac multis exceptis vulneribus undique tum Ecclesiarum principes revertebantur stigmata Christi portantes, qui plurima poterant enumerare supplicia quæ confessionis ergo toleraverant, &c. Atque ex his Athletis collecta tum fuerat Synodus universa communique definitione fidei hoc quoque decreverunt, ut simul unoque consensu festum istud celebraretur. *Chrysost.* Homil. 3 in eos qui Pascha jejunant. pag. 609, Tom. 1.

(h) Quænam igitur sunt ea, quæ ipsum fecisse Gentilis ipse fatetur, neque negare potest ? Quod Christianorum genus ipse fundaverit, neque illud negaturus est, quod universas per orbem Ecclesias condiderit. Hinc ejus potentiæ argumentum ducemus, & ostendemus ipsum vere Deum esse, dicemusque non esse puri hominis tantum orbem, terram, mare, tam brevi tempore pervadere, & ad res tantas evocare, cùm maxime tam absurdis moribus assueti homines essent, & tot malis irretiti. Et tamen potuit ille humanum genus ab his omnibus liberare, non Romanos tantum, sed Persas & omne Barbarorum genus. Hæc porro fecit, non armis usus, non sumtibus, non exercitibus, non commissis præliis, sed principio per undecim viros, ignobiles, viles, ignaros, idiotas, pauperes, nudos, inermes, calceis carentes, una tunica tectos. Quid dico, fecit ? persuadere potuit tot hominum gentibus, ut non de præsentibus tantum, sed etiam de futuris philosopharentur, utque patrias leges evellerent veteresque mores tanto tempore radicatos penitus tollerent, aliosque substituerent, qui ab assuetis & facilioribus ad difficiliora ejus præcepta traducerent. *Chrysost.* in libro *Quod Christus sit Deus*, pag. 558 & 559, Tom. 1.

Jesus-Christ n'ait fondé toutes les Eglises du monde : d'où je tire les preuves de sa puissance, & une démonstration de sa divinité. Car il faut être plus qu'homme pour faire en si peu de tems de si grands effets dans toute l'étendue de la terre & de la mer, & pour engager à de si grandes actions des hommes prévenus d'opinions si extravagantes par une longue habitude, & possedés d'une malignité si prodigieuse. Cependant il a délivré de tous ces maux tous les hommes de la terre, non-seulement les Romains, mais les Perses mêmes, & en un mot toutes les nations barbares. Et pour opérer ces merveilles, il ne s'est point servi d'armes ; il n'a point fait de dépense ; il n'a point levé d'armée ; il n'a point livré de combats ; mais par le moyen d'onze hommes qui d'abord étoient inconnus, méprisables, ignorans, idiots, pauvres, nuds, désarmés, sans souliers, & qui n'avoient qu'un seul habit, il a réformé, c'est dire trop peu, il a persuadé tant de nations différentes, & les a portées à une philosophie non-seulement pour ce qui concerne la conduite de cette vie présente, mais même pour ce qui regarde les choses à venir & l'éternité. Il a eu assez de pouvoir sur ces peuples pour leur faire abolir les loix de leurs peres, pour leur faire renoncer à leurs anciennes coutumes qui étoient si profondément enracinées parmi eux, & pour en planter d'autres en leur place. Il les a détournés de l'amour des choses pour lesquelles ils avoient de si fortes inclications, & leur en a fait aimer d'autres qui sont tout-à-fait pénibles & difficiles. Mais dans le tems même qu'il exécutoit tous ces grands desseins, tout le monde lui faisoit la guerre, jusques à le faire mourir sur une croix avec beaucoup d'infamie. Car comme les infidéles ne peuvent pas nier que les Juifs après lui avoir fait souffrir mille maux, l'ont enfin attaché à la croix (*i*) ; aussi sont-ils obligés de reconnoître que l'Evangile se prêche tous les jours avec succès ; &, ce qui est incroyable, que dans le tems même qu'on lui fait une guerre si furieuse, on le voit fleurir non-seulement parmi nous, mais aussi parmi les Perses où il se trouve un très-grand nombre de martyrs. De sorte que

(*i*) Hæc porro facere potuit, dum oppugnaretur ab omnibus : Crucemque sustinuit, infame supplicium, ac mortem ignominiosissimam. Neque enim negabunt ipsum à Judæis crucifixum, innumeraque ab illis passum esse, & tamen quotidie prædicationem accrescere ; quodque incredibile videatur, ea non hic tantum, sed & apud Persas floret, etiamsi ab illis oppugnetur. Etenim apud illos quoque Martyrum examina multa : & tamen qui ipsis lupis ferociores erant, accepta prædicatione ovibus mansuetiores evasere : jamque de immortalitate, de resurrectione, & de ineffabilibus bonis philosophantur. Non in urbibus tantum, sed etiam in deserto hæc præclare gesta videas, in vicis, in agris, in insulis, in portubus, & navalibus ; non idiotæ, non principes tantum ; sed illi ipsi qui diademate redimiuntur, Crucifixo magna cum fide subditi sunt. *Idem*, ibid. pag. 559.

des peuples qui étoient plus sauvages & plus cruels que des loups n'ont pas plutôt ouï prêcher l'Evangile, qu'ils sont devenus plus doux & plus traitables que des brebis, & qu'ils discourent maintenant d'une maniere très-noble & très-relevée de l'immortalité de l'ame, de la résurrection & de tous les autres biens spirituels & ineffables. Mais ce n'est pas seulement dans les villes que l'on a vû ces rares effets de la prédication, ils sont même passés jusqu'au fond des déserts, & sont devenus sensibles dans les villages, dans les bourgs, dans les Isles, dans les ports & dans les havres. On voit dans tous ces lieux que ce ne sont pas seulement des particuliers, ni même des Magistrats qui se rendent à la force de l'Evangile, mais que les Rois & les têtes couronnées se soumettent avec beaucoup de respect & de foi à Jesus-Christ crucifié. Les miracles que les Apôtres ont faits après sa mort & en vertu de ses promesses, sont encore une preuve certaine de la vérité de la Religion Chrétienne.

Notre Seigneur Jesus-Christ (*k*) étant à la veille de sa passion, prit dans cette derniere nuit ses Apôtres à part, & leur dit ces paroles : *En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui croit en moi, fera lui-même les œuvres que je fais, & en fera encore de plus grandes.* Il est vrai, dit saint Chrysostome, qu'il y a eu plusieurs autres maîtres qui ont eu des disciples & qui ont fait certains prodiges, comme les payens s'en vantent : mais aucun d'eux n'a jamais pensé ni osé rien dire de semblable, & je les défie tous, quelques hardis qu'ils soient de montrer dans leurs livres une telle prédi-

(*k*) Dominus noster Jesus Christus supplicium jamjam subiturus, & morte vivifica moriturus, nocte illâ postremâ, Discipulos seorsim vocavit, ipsisque tum alia multa monita dedit, tum hæc etiam verba: *Amen, Amen dico vobis, qui credit in me, opera, quæ ego facio, & ipse faciet, & majora his faciet.* Atqui multi alii Magistri existere, qui Discipulos habuerunt & miracula perpetrarunt, ut Græci jactitant : attamen nullus eorum unquàm simile quidpiam vel cogitare vel dicere ausus est. Neque possunt quiquam eorum, etsi admodum impudentes sint, prædictionem sermonemve similem penes se exhibere... Nam si dixissent suorum quempiam rem talem pollicitum esse, qualem Discipulis Servator noster promisit, etiam iis quos deceperant sese ridiculos præbuissent, utpote qui ne verisimilia quidem mentiri possent; talia enim prædicere atque præstare, ad beatam illam virtutem solam pertinet... Quod si quis dubitando quærat à nobis, ubinam finem habuerit hoc oraculum, accepto libro, cui nomen Acta Apostolorum, qui non omnium sed unius vel duorum Acta, eaque non ita multa continet; videbit ægrotos in lectulis decumbentes, umbrasque beatorum illorum vel solo tactu sanitatem restituisse : multosque furiosos Pauli tantum vestimentis ab agitante se dæmone liberatos. Quod si quis hæc fucum esse dicat, & portentorum figmenta non credibilia; vel ea quæ nunc videntur satis sunt ad blasphemum ejus os obturandum & confundendum, & ad effrenem ejus linguam cohibendam. Nulla enim in orbe nostro est regio, nulla gens, nulla urbs, ubi hæc miracula non celebrentur, quæ utique si figmenta essent, non admirationi haberentur. *Chrysost.* lib. de S. Babila, pag. 536, 537, 538 & 539.

ction, ou un pareil discours. Car s'ils avoient dit que quelques-uns de leurs Philosophes ont fait la même promesse que notre divin Sauveur à ses Disciples, ils seroient devenus la risée de ceux qu'ils auroient voulu tromper : d'autant qu'il n'y a que la seule toute-puissance de Dieu qui fasse de pareilles prédictions, & qui les accomplisse sincerement. Que si quelqu'un révoque en doute, où, & comment cet oracle a été accompli, qu'il prenne en main un livre intitulé, *Les Actes des Apôtres.* Quoique ce livre ne contienne pas toutes les actions de tous les Apôtres, mais seulement d'un ou de deux, il verra les malades couchés dans leurs lits recouvrer la santé par l'ombre seule de saint Pierre. Il verra que plusieurs possedés n'ont eu besoin pour être délivrés du démon qui les tourmentoit, que des habits de saint Paul. Et si quelqu'un dit que ce sont là de beaux discours & des fictions difficiles à persuader; ce que nous voyons de nos jours suffit pour fermer la bouche aux blasphémateurs; n'y ayant dans l'univers où nous habitons, ni contrée, ni nation, ni ville, où l'on ne chante & où l'on n'admire ces merveilles: ce que l'on ne feroit pas sans doute, si elles n'étoient que des fictions. Les Tyrans *(l)*, les Rois, les plus habiles Orateurs,

---

(*l*) Nostra quippe illa, quæ vos figmenta esse dicitis, & Tyranni & Reges, & dicendo invicti Sophistæ; itemque Philosophi & Præstigiatores & Magi & dæmones destruere curarunt : *Et infirmata est contra illos lingua eorum*, secundum Propheticum Sermonem, *& sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum.* Reges quippe ex insidiis contra nos structis tantum lucrati sunt, quantum satis erat ad ferini animi famam apud omnes sibi parandam : ob iram enim contra Martyres susceptam, in communem naturam ferocientes, sese imprudentes sexcentis opprobriis obnoxios reddiderunt. Philosophi autem & acuti Rhetores, opinionem magnam, alii probitatis, alii eloquentiæ apud multos habentes, post commissam adversum nos pugnam ridiculi effecti, à pueris nugacibus nihil differre visi sunt. A tot enim populis gentibusque non sapientem quempiam, non insipientem, non virum, non mulierem, non parvulum ad suam pertrahere sententiam potuerunt ; sed eorum scripta usque adeò risu digna sunt, ut ex eorum libris alii jamdiu perierint, alii statim atque visi sunt exoleverint. Quod si quid ex iis superfit, apud Christianos servari comperitur, tantum abest ut ex eorum insidiis damni quidpiam nobis timendum suspicemur ; ita ridemus versutos illorum adversum nos conatus ... Et nostrarum quidem rerum illa est ratio, vestras autem res oppugnavit nemo unquàm. Neque enim fas est Christianis necessitate ac violentià errorem subvertere, sed suadela, sermone & mansuetudine hominum salus curanda est. Quamobrem nemo ex Christianis Imperatoribus talia contra vos posuit decreta, qualia contra nos ii qui dæmones colebant. Attamen error ille gentilium, tantam consecutus quietem, & à nemine turbatus unquam, per se tamen extinctus est & in se ipse corruit, more corporum, quæ diuturna tabe infecta, nemine lædente per sese corrumpuntur, & paulatim dissoluta pereunt... Piscatorum autem res non ita se habent, sed quotidie magis magisque florent ; non per apertam planitiem, ac per quietem ad nostram usque ætatem deductæ, sed per ærumnas, bella & prælia. Gentilitas quippe cùm ubique terrarum prolata, omnium animos occupasset, ita demum post tantum robur atque incrementum à Christi virtute soluta est : prædicatio autem nostra, non tunc hostes habere cœpit, cùm ubique propagata firmiter staret ; sed priusquam in auditorum animis defigeretur, & fundaretur ; ab ipso rei primordio contra universum terrarum

les Philosophes, les Devins, les Magiciens, les Démons ont entrepris de les détruire: *Et leur langue*, selon l'expression du Prophéte *a perdu sa force, en se tournant contre eux-mêmes : & les plaies qu'ils ont faites, ont été comme celles des fléches des petits enfans.* Les Rois n'ont recueilli d'autres fruits des persécutions qu'ils ont excitées contre nous, que de passer pour cruels dans l'esprit de tout le monde. Les Philosophes & les habiles Orateurs qui s'étoient acquis dans le public une grande réputation, les uns par leur sagesse, les autres par leur éloquence, ne nous ont pas plûtôt déclaré la guerre, qu'ils se sont rendus ridicules, & qu'ils ont paru n'être point differens des petits enfans qui badinent. De tant de nations, de tant de peuples, ils n'ont pu gagner ni sage, ni insensé, ni homme, ni femme, ni même un enfant: & les livres qu'ils ont composés, ont été si méprisés, qu'on en a perdu le souvenir, & que la plûpart sont peris presque aussitôt qu'ils avoient vu le jour. S'il s'en est conservé quelque part : c'est dans les Biblioteques des Chrétiens, tant nous sommes convaincus qu'ils ne sçauroient nous faire aucun tort. Voilà, continue saint Chrysostome, quel est le caractere de notre Religion. Pour la vôtre, personne ne l'a jamais combattue, n'étant pas permis aux Chrétiens d'user de contrainte & de violence pour détruire l'erreur. Ce n'est que par la persuasion, par la parole & par la douceur qu'ils doivent procurer le salut des hommes. Aussi les Rois qui servent Jesus-Christ, n'ont jamais publié contre vous de ces cruels édits que les adorateurs du Démon ont faits contre nous. Cependant votre fausse religion, quoiqu'elle ait joui d'une si grande tranquillité, & qu'elle n'ait jamais été persécutée par personne, s'est éteinte insensiblement. Elle est tombée d'elle-même, à peu près comme les corps qui ont été minés par une longue maladie. Il n'en est pas ainsi de la foi plantée par les travaux des Apôtres qui n'étoient que de simples pêcheurs. Chaque jour elle devient plus florissante : & toutefois ce n'est pas par un chemin tout uni & agréable qu'elle est venue jusqu'à nous; c'est à travers les afflictions, les guerres & les combats. L'idolatrie répandue par toute la terre, & vivement empreinte dans l'ame de tous les hommes, aprés s'être ainsi fortifiée, & avoir fait tant de progrès, a enfin succombé sous la puissance de Jesus-Christ. Il n'en est pas ainsi de la Religion Chrétienne. Ce n'est pas après s'être établie par

orbem aciem instruere cogebatur : *Contra principatus & potestates, & rectores tenebrarum sæculi hujus, adversus spiritualia nequitiæ.* Cùm enim scintilla fidei nondum bene accensa esset, tum flumina & abyssi undique influebant. *Chrysost.* Ibid. pag. 539 & 540.

tout par la prédication de l'Evangile, qu'elle a eu des ennemis. Dès sa naissance, avant d'avoir pris des forces & s'être enracinée dans l'ame des fidéles, elle a été obligée de combattre contre toute la terre, contre les Principautés & les Puissances, contre les Princes de ce siécle ténébreux, contre les esprits de malice. A peine l'étincelle de la foi étoit elle bien allumée, que les fleuves & les inondations d'eaux ont fondu sur elle de toutes parts.

Saint Chrysostome tire une nouvelle preuve de la vérité de notre Religion, de ceux qui l'ont établie. Ce sont, dit-il (*m*) des hommes méprisables & obscurs. Saint Paul étoit un faiseur de tentes, & Pierre un pescheur. A moins qu'on ne les fasse passer pour des insensés & des gens tombés en délire, on ne peut point dire qu'il leur soit venu en esprit de former un tel dessein. Or il paroît évidemment & par les merveilles qu'ils ont opérées par leurs prédications, & par la conduite de ceux qui leur obéissent encore aujourd'hui, qu'ils n'étoient pas insensés. Ils n'ont donc eu garde d'inventer une pareille doctrine, encore moins de la publier d'eux-mêmes avec une espece de faste. Car sur quoi auroient-ils compté pour la persuader? Etoit-ce sur leur éloquence? Mais l'un d'eux ne sçavoit pas même les lettres humaines. Etoit-ce sur l'abondance de leurs richesses? Mais à peine avoient-ils les choses nécessaires à la vie, étant tous deux obligés de la gagner du travail de leurs mains. Le lustre de leur famille ne pou-

(*m*) Ex illis enim, qui talia patrabant, alter Paulus erat, tentoriorum artifex: alter Petrus piscator: neque tam tenuibus hominibus in mentem venisset unquam rem talem confingere, nisi quis eos insaniisse & mente captos fuisse dicat. Quod autem non insanirent palam est tum ex iis, quæ sermone perfecere, tum ex iis, qui etiamnum illis obtemperant. Nunquam igitur talia illi ementiti fuissent, vel gloriabundi jactitassent.. Quid tandem illos induxerit ad tale quidpiam fingendum, & comminiscendum? Neque enim dicendi vi fidebant; quî enim id fieri possit, cùm alter ne literas quidem nosset: neque divitiarum copiæ, quibus alimenta necessaria vix suppeterent, & qui diurno opificio victitarent: neque de generis splendore gloriari poterant; alterius enim ne patrem quidem novimus, ita erat obscurus atque ignotus; Petri vero pater quidem notus est; sed id tantum patris appellationem, idque propter filium, Scriptura commemorat. Si regionem quis & gentem explorare velit; alium Cilicem deprehendet; alium ignobilis urbis civem; immo vero non urbis, sed vici infimi incolam, Bethsaidæ enim, vici nempe in Galilæa sic vocati, beatus ille vir incola erat. Artes vero eorum si quis audiat, nihil magnum vel honorabile comperiet; nam Piscatore quidem honestior est tentoriorum artifex, cæteris autem artificibus vilior. Undenam, quæso, unde rem tantam simulare ausi fuissent? Qua spe elati? Cui fidentes?... Fingamus autem, si placet, rem quæ fieri nequeat, fieri revera posse: & eum qui è stagno prodiit dicere: Umbra corporis mei mortuos suscitavit; eum vero qui ex pelliceorum tentoriorum officina exiit, paria de vestimentis suis jactitare; quis auditorum usque adeò mente captus erat, ut circa res tantas nudis verbis fidem haberet? Cur nullus illo tempore artifex quidpiam simile de seipso, aut alius de illo dixit? *Chrysost.* Ibid. pag. 541 & 542, Tom. 2.

voit pas non plus les rendre hardis & ſuperbes. Le pere de ſaint Paul nous eſt inconnu, tant ſa condition étoit obſcure. Nous connoiſſons celui de ſaint Pierre : mais cet Apôtre n'a rien en cela au-deſſus de ſon collegue, ſinon que les ſaintes Ecritures nous ont fait connoître le nom de ſon pere. Si quelqu'un veut rechercher leur patrie & leur nation ; il trouvera que Paul étoit de Cilicie, & Pierre Citoyen d'un méchant Bourg nommé Bethſaïde dans la Galilée. Enfin ſi l'on parle de leurs profeſſions ; on verra qu'elles n'ont rien de grand, ni de noble. Un faiſeur de tentes eſt au-deſſus d'un peſcheur : mais il eſt au-deſſous des autres artiſans. Sur quel fondement auroient-ils donc concerté une telle entrepriſe, & de quelle eſperance ſe ſeroient-ils flattés ? Sur quoi ſe ſeroient-ils appuyés. Suppoſons néanmoins, ſi vous le voulez, continue ſaint Chryſoſtome, que ce qui eſt impoſſible, devienne poſſible ſelon vous, & que celui qui vient de ſortir d'auprès d'un étang, tienne ce langage : *L'ombre de mon corps a reſſuſcité les morts.* Et que celui qui n'étoit occupé auparavant qu'à faire des tentes, ſe vante auſſi que ſes habits ont operé de pareilles merveilles : qui d'entre ceux qui l'écouteroient, ſeroient aſſez inſenſés pour croire ces miracles ſur leur ſimple parole ? D'où vient qu'aucun des artiſans qui vivoient en ce tems-là n'a jamais dit de lui-même rien de ſemblable, ni aucun autre de lui ?

Sur la ſoumiſſion aux vérités de la foi.

X. La trop grande (*n*) curioſité en matiere de foi eſt un écueil dangereux que tout fidéle doit éviter : & c'eſt en voulant pénétrer le fond de nos myſteres, & en les meſurant ſur la foibleſſe de la raiſon humaine que les Hérétiques ont fait naufrage. Non, il n'y a rien de pire que d'aſſujettir (*o*) les choſes ſpirituelles aux raiſonnemens humains. C'eſt ce qui rendit Nicodeme incapable de concevoir les grandeurs de la Religion : & l'on ne nous donne le nom de fidéles, qu'afin que mépriſant la baſſeſſe des penſées humaines, nous nous élevions à la hauteur de la foi. Il n'y a (*p*) rien où nous n'ayons beſoin du ſecours de cette vertu. Elle

(*n*) Sic & hæretici in ſua perſtant hæreſi pari modo interrogantes; dicunt enim alii, Quomodo incarnatus eſt ? Quomodo natus ? Cogitationumque ſuarum infirmitati, immenſam illam ſubſtantiam ſubjiciunt. Quæ cùm ſciamus, intempeſtivam illam curioſitatem vitare oportet. Neque enim quomodo hæc facta ſint ſicut unquam qui haſce movent quæſtiones, & à recta fide excident. *Chryſoſt.* Homil. 24 in Joan. pag. 140, Tom. 8.

(*o*) Nilhil deterius quam humanis ratiociniis ſpiritualia permittere : hoc impedivit quominus ille (Nicodemus) ſublime quidpiam & magnum cogitaret. Ideo nos fideles vocamur, ut humanarum rationum imbecillitate contemta, ad fidei ſublimitatem aſcendamus. *Chryſoſt.* Homil. 25 in Joan. pag. 144. Vide Homil. 2 in 2 epiſt. ad Timoth. pag. 665, Tom 11.

(*p*) Ubique fide nobis opus eſt, fide bonorum omnium matre, ſalutis medicina, ſine qua nullam magnarum rerum doctrinam percipere poſſumus ; ſed per-

eſt

est la mere de tous les biens, & le vrai reméde qui procure le salut. Sans elle personne ne sçauroit arriver à la connoissance des choses sublimes; & ceux qui en sont dépourvus, ressemblent à des gens qui ayant entrepris de passer la mer sans navire, ne sont pas plutôt éloignés du rivage que leurs mains & leurs pieds se lassent, & qu'ils sont engloutis par les flots. Ne connoissant pas la vérité par les lumieres de la foi, & prétendant la trouver par leurs raisonnemens, ils font un triste naufrage. La foi (q) est comme un vaisseau qui vogue surement en pleine mer : & tous ceux qui en sortent, ne peuvent éviter d'être submergés. De ce nombre furent Hymenée & Alexandre que saint Paul livra à Satan pour leur apprendre à ne plus blasphémer. Car c'est un blasphême de vouloir juger des choses divines par la raison, le raisonnement humain n'ayant rien de commun avec les mysteres de Dieu.

XI. Nous devons confesser (r) une divinité du Pere, du Fils & du Saint Esprit & trois Hypostases ou personnes. Par-là nous ne tomberons point dans l'erreur de Sabellius qui confondoit les personnes; ni dans celle d'Arius qui prétendoit que la distinction des personnes étoit une marque de la diversité de substance entre elles. Nous sçavons (s) que Dieu est par tout, & tout entier dans chaque partie de l'univers : mais nous ignorons en quelle maniere il y est. Nous sçavons qu'il n'a jamais eu de commencement; qu'il n'a point été engendré, qu'il est de toute éternité. Mais la raison humaine ne nous enseigne pas comment cela se peut faire : elle ne

Sur la Trinité.

inde atque illi qui sine navi mare trajicere conantur, tantillum possunt manibus pedibusque natare, sed ulterius progressi citò à fluctibus demerguntur; sic & qui propriis utuntur ratiociniis, antequam didicerint, naufragium faciunt quemadmodum & Paulus ait : *Qui circa fidem naufragarunt.* *Chrysost.* Homil. 33 in Joan. pag. 189 & 190.

(q) Naufragium pariunt ratiocinia : fidesque est quasi navis tutissima. Qui igitur ex illa deciderint, necesse est naufragium facere : & hoc exemplo ostendit (Paulus) *ex quibus Hymenæus est*, inquit, & *Alexander quos tradidi satanæ, ut discant non blasphemare.* Viden quod blasphemia sit divina ratiociniis perquirere : & jure quidem : quid enim commune habeat ratiocinium humanum cum illis? *Chrysost.* Homil. 5, in 1 Epist. ad Timoth. pag. 575 & 576.

(r) Si quis dicat unam Deitatem, hanc statim vocem Sabellius ad suam pertrahet insaniam; sin distinxerit, & alium dicat esse Patrem, alium Filium, alium Spiritum Sanctum, instat Arius in diversitatem substantiæ, personarum distinctionem trahens. Oportet autem & impiam illius confusionem, & furiosam hujus divisionem aversari & fugere; Divinitatem Patris, Filii & Spiritus sancti unam confitentes, tres autem Hypostases adjicientes: hac quippe ratione utrorumque incursus arcere poterimus. *Chrysost.* Lib. 4 de Sacerdotio, pag. 410, Tom. 1.

(s) Deum ubique esse novi, totum item ubique esse novi; quomodo autem nescio: sine principio, non genitum, sempiternum novi, quomodo autem nescio. Neque humana ratio capere valet, quomodo possit esse substantia, quæ nec à seipsa, nec ab alio quopiam esse acceperit. Scio ipsum genuisse Filium, quomodo autem ignoro : novi Spiritum ex ipso esse; quomodo autem ex ipso sit, nescio. *Chrysost.* Homil. 1 de incomprehensibili Dei natura) pag. 447, Tom. 1.

va pas jusqu'à concevoir qu'il puisse y avoir un être, qui ne tire son origine ni de soi-même, ni d'un autre. Nous sçavons encore que le Fils est engendré du Pere, mais non en quelle maniere. Nous sçavons aussi que le Saint-Esprit procede du Pere; mais le mystere de cette divine procession nous est caché. Si quelqu'un, dit saint Chrysostome, demande (*t*) comment il se peut faire que le Fils de Dieu ne soit pas plus jeune que son Pere qui l'a engendré; celui qui tire son origine d'un autre, étant nécessairement postérieur; je réponds que ces sortes de questions naissent des pensées humaines; que ceux qui les forment en feront encore de plus ridicules, & qu'il ne faut pas les écouter. Ce Pere toutefois pour affermir les foibles dans la foi, répond à cette question; & pour prouver que le Fils est aussi ancien que le Pere, il se sert de la comparaison du Soleil & de ses rayons. Dites-moi donc, répond-il, le rayon du Soleil sort-il de la nature du Soleil, ou d'ailleurs? Il faudroit n'avoir pas le sens commun pour ne pas reconnoître que le rayon sort de la nature de cet Astre. Nous ne dirons néanmoins jamais que le rayon est d'une nature postérieure à celle du soleil: parce qu'on n'a jamais vu le soleil sans rayons. Que si dans les choses visibles & sensibles il y en a qui ne sont pas postérieures à celles dont elles tirent leur origine; pourquoi ne croyez-vous pas la même chose de la nature invisible & ineffable? Nous ne pouvons connoître autrement le Fils que par le Pere, ni connoître (*u*) le Pere que par le Fils: ce qui est une preuve manifeste que leur gloire est égale & qu'ils sont d'une même substance. Douter (*x*) de la consubstantialité du Pere & du Fils; c'est s'op-

(*t*) Quod si quis dixerit: & quomodo fieri potest, ut Filius cum sit, non sit junior Patre? Nam qui ex aliquo est, necessariò posterior est illo à quo est; respondebimus, hæc ex humanis cogitationibus proficisci, & eum qui hæc quærit, absurdiora etiam quæsiturum esse: nec esse illa vel auribus percipienda . . . Verumtamen ad infirmiores roborandos respondebimus: Dic ergo mihi: radius solis ex natura-ne solis exilit, an aliundè? Necessariò fatendum, nisi sensibus vacui simus, ex ejus natura prodire; & tamen licet ex sole radius prodeat, nunquam dicemus ipsum esse solari natura posteriorem: quandoquidem nunquam sol sine radio visus est: quod si in his visibilibus & sensibilibus, quidpiam sit ex aliquo, neque posterius sit illo; cur id non credis de invisibili & ineffabili natura? *Chrysost.* Homil. 4, in Joan. pag. 28, Tom. 8.

(*u*) *Neque Patrem quis novit nisi Filius, & cui voluerit Filius revelare.* Non ergo possumus aliunde cognoscere Filium quàm per ipsum Patrem, neque Patrem quàm per ipsum Filium: atque inde & honoris æqualitas & consubstantialitas demonstratur. *Chrysost.* Homil 54 in Matth. pag. 547, Tom. 7.

(*x*) Quis eos non damnet, qui quærunt num consubstantialis Patri sit Filius? Id enim est non scripturis solum, sed & communi hominum omnium sententiæ ac rerum naturæ adversari. Nam ejusdem esse substantiæ genitum atque genitorem, non in hominibus solum, sed & in cunctis animantibus & in arboribus cernere licet, &c. *Chrysost.* Homil. de Consubstantiali, pag. 502, Tom. 1.

poser à l'Ecriture, au sens commun & à la nature même. Qui en effet à jamais ouï dire que les animaux, les arbres, les hommes ne soient pas de même nature que ceux qui les ont produits?

XII. Dieu fait dans le Ciel par sa présence la félicité des Saints. Ils le voient (*y*) face-à-face. Si un leger crayon de la gloire du Paradis & le plaisir qu'elle causa à saint Pierre sur le Thabor, effaça (*z*) de son esprit toutes les autres idées; quel effet ne produira point la réalité de cette même gloire, lorsque tous les obstacles étant levés, on verra Dieu à découvert, & non plus par la foi ni comme dans un miroir. Il ne faut pas douter qu'il n'y ait là-haut (*a*) une Cité, une Eglise & une Assemblée ou Fête, puisque saint Paul nous dit: Vous vous êtes approchés de la Cité sainte du Dieu vivant, de la céleste Jerusalem, de l'Eglise des premiers-nés qui sont écrits dans le Ciel, & d'une troupe innombrable d'Anges. Cette assemblée plus auguste & plus nombreuse que toutes les nôtres, n'est composée ni de gens de ville, ni de gens de la campagne: ce sont des millions d'Anges & d'Archanges, des Prophêtes, des Martyrs, des Apôtres & toute la multitude des Justes qui ont été agréables à Dieu pendant leur vie. Ce qu'il y a de plus admirable dans cette Assemblée, c'est qu'on y voit le Souverain & le Maître de tous ces Citoyens de la Jerusalem céleste. Pour l'ordinaire les Rois ne se mêlent point parmi la foule: mais Dieu se montre dans l'assemblée de ses élûs: Ils le voient autant qu'on peut le voir; ils jouïssent de sa présence, & sont éclairés des rayons de sa gloire. C'est de ce bonheur que David, dont

Sur la vision beatifique.

(*y*) Justi autem sive hìc, sive ibi (in cœlo) cum Rege sunt, atque ibi quidem multo magis propius, non per speciem, non per fidem, sed facie ad faciem. *Chrysost.* Homil. 3 in Epist. ad Philipp. pag. 216, Tom. 2.

(*z*) Audi quid dicat Beatus Petrus: *Bonum est nos hìc esse.* Quod si ille obscura quadam conspecta futurorum imagine, omnia statim rejecit ab animo, ob indictam à tali visione voluptatem: quid dicetur quando ipsa rerum veritas aderit, quando apertis regiis ædibus, ipsum Regem conspicere licebit, non in ænigmate, neque per speculum, sed facie ad faciem; non ultra per fidem, sed per speciem. *Chrysost.* lib. 1 ad Theodorum lapsum. pag. 17, Tom. 1.

(*a*) Quod & superne sit civitas, Ecclesia, ac celebritas, audi Paulum dicentem: *Accessistis ad civitatem Dei viventis & ad Jerosolimam Cœlestem, & Ecclesiam primogenitorum descriptorum in Cœlis & ad innumerabilem Angelorum frequentiam....* Ibi est frequentia longe tum copiosior, tum honoratior. Neque enim constat ex viris urbanis indigenisque, sed hìc sunt Angelorum infinita millia, illic multa millia Archangelorum, alibi sodalitia Prophetarum, alibi Martyrum chori, Apostolorum ordines, cunei justorum, omniumque qui Deo placuerunt varii cœtus. Profecto miranda quædam panegyris est, quodque magis est omnibus, in media frequentia versatur horum omnium Rex .... Quis unquam vidit in panegyrim prodeuntem Regem? Hìc quidem nemo vidit, illic (in Cœlo) autem qui adsunt perpetuo vident, quatenus illum videre licet, non solum præsentem, verum etiam suæ gloriæ splendore condecorantem universum cœtum. *Chrysost.* Homil. de S. Philogono, pag. 493 & 494, Tom. 1.

l'ame étoit transportée d'amour & toute brûlante de soif pour le Dieu fort & vivant, disoit (*b*) : Quand viendrai-je, & quand paroîtrai-je devant la face de Dieu ? Ne doutant point qu'en sortant de ce monde il ne dût voir Dieu. Mais quoique les Saints jouïssent dans le Ciel de la présence de Dieu, ils ne voient pas & ne connoissent pas l'essence divine dans toute l'étendue de sa grandeur. Cela n'appartient qu'au Fils & au Saint-Esprit, c'est-à-dire, qu'à Dieu même. Et c'est en ce sens qu'il faut interpréter certaines expressions de saint Chrysostome, comme lorsqu'il dit, que (*c*) non-seulement les Prophêtes, mais les Anges, & même les Archanges ne voient point ce qu'est Dieu ; une nature créée ne pouvant voir ce qui est increé ; qu'il est ineffable (*d*), inintelligible, invisible, incompréhensible, qu'il surpasse toute la capacité & toute l'intelligence humaine, qu'il est caché à tous les esprits célestes & à toutes les créatures ; enfin qu'il n'est connu que du Fils & du Saint-Esprit. Toutes ces façons de parler ne détruisent point la vision intuitive de Dieu dans les bienheureux. Car le but de saint Chrysostome dans ses Homélies contre les Anoméens, n'est nullement de combattre, mais de détruire le blasphême de ces Hérétiques, & de montrer dans quelle impiété ils tomboient en avançant qu'ils (*e*) connoissoient Dieu comme il se connoît lui-même. Ils avoient appris cette doctrine perverse, d'Eunomius leur maître, dont l'insolence alloit jusqu'à dire (*f*) qu'il n'ignoroit rien des choses divines, & qu'il avoit de Dieu une connoissance égale à celle que Dieu a de lui-même.

(*b*) Sitivit anima ad Deum fortem, vivum, quando veniam & apparebo ante faciem Dei? Vide ardentem hominem, vide inflammatum. Sciens enim se cum hinc recesserit, eum esse visurum, ne expectat quidem dilationem. *Chrysost.* Expos. in Psal. 41. pag. 140. Tom. 5.

(*c*) Id quod Deus est non modo Prophetæ, sed nec Angeli, nec Archangeli vident : . . . creata quippe natura quomodo increatum videre possit ? *Chrysost.* Homil. 15 in Joann. pag. 85.

(*d*) Vocemus itaque ipsum ineffabilem, inintelligibilem Deum, invisibilem, incomprehensibilem, humanæ linguæ vim superantem, mortalis mentis comprehensionem excedentem, Angelis non vestigabilem, Seraphinis invisibilem, Cherubinis inintelligibilem, inspectabilem Principatibus, Potestatibus, Virtutibus ac simpliciter omni creaturæ : à solo autem Filio & à Spiritu Sancto cognitum. *Chrysost.* Homil de incomprehensibili Dei natura, pag. 463. Vide Homil. de Consubstantiali, num. 2, pag. 502, Tom. 1.

(*e*) Piget ea narrare quæ illi (Anomæi) semper meditantur. Quænam igitur est horum malorum radix ? Ausus est homo dicere, Deum novi, ut ipse Deus seipsum novit. *Chrysost.* Homil. 2 de Incompreh. Dei natura, pag. 455.

(*f*) Ausus est (Eunomius) dicere, se nihil ex rebus divinis ignorare, sed ipsam etiam Dei essentiam exacte se nosse, eandemque de Deo notitiam habere, quam Deus ipse habet de seipso. Ad hunc ab illo furorem perducti qui ejus pestem hauserunt, audent aperte profiteri, se ita Deum nosse, ut ipse seipsum. Theodoretus, Lib. 4 Hæret. Fabul. cap. 3, pag. 237. Ipsa Eunomii verba, si placet, audiamus, quæ sophistæ more disputans de Deo ausus est dicere, Sic enim ait ad

XIII. Mais tout incompréhensible qu'est Dieu & tout-puissant qu'il est, il a voulu se faire Homme (*g*) & se revêtir d'une chair formée de terre & de boue. Il s'est renfermé dans le sein d'une Vierge pendant l'espace de neuf mois ; il a été nourri de son lait, & sujet à toutes les miséres humaines. Pour rendre ce mystere croyable, quelqu'élevé qu'il soit au-dessus de l'esprit humain, Dieu l'a annoncé par ses Prophêtes. *Une Vierge*, dit Isaïe, *enfantera un fils, & ils le nommeront Emmanuel. Nous avons vû l'enfant*, dit ailleurs le même Prophête, *comme une racine dans une terre séche.* Cette terre n'est autre chose que le sein de Marie, qui n'a point conçû à la maniére ordinaire. *Il descendra*, disoit David, *comme la pluie sur une toison, & comme l'eau qui tombe goutte à goutte sur la terre*, parce qu'il est descendu dans le sein de Marie sans faire de bruit. Aux prophéties il a ajouté des signes d'une véritable vie, afin qu'on ne le prît pas pour un phantôme. Il a passé successivement par tous les âges, ne se montrant pas d'abord comme un homme parfait, mais se nourrissant de lait, comme les enfans ordinaires. Il a souffert toutes les incommodités attachées à la nature humaine, la faim, la soif, la nécessité de dormir, la lassitude : tout cela afin de rendre croyable un mystere qui

Sur l'Incarnation.

verbum. De sua ipsius substantia Deus nihil amplius scit quam nos, &c. Socrates, Lib. 4. cap. 216.

(*g*) Cogita quale illud fuerit audire Deum ineffabilem, incorruptibilem, qui neque percipi mente potest, nec oculis cerni, nec ullo modo comprehendi, cujus in manu sunt fines terræ, qui respicit terram, & eam tremefacit, qui tangit montes & fumigant .... Hominem fieri dignatum esse, carnemque de terra & luto formatam assumsisse, atque in Virgineum uterum venisse, & novem mensium spatio in ventre fuisse gestatum, lacte nutritum & humana cuncta tolerasse. Quoniam igitur adeo fuit mirabile, quod futurum erat, ut etiam dum fieret à multis minime crederetur, primum quidem per Prophetas ad hoc ipsum annunciandum præmisit, atque hoc ipsum prædicebat Esaias: *Ecce Virgo in utero habebit, & pariet Filium, & vocabunt nomen ejus Emmanuel.* Et alibi rursus: *Vidimus eum infantem, tanquam radicem in terra sitienti.* Terram vero sitientem uterum dicit virgineum, eo quòd hominis semen non susceperit, neque coitum sit expertus, sed absque conjugio illum pepererit.... David etiam adventum ejus in carne prædicans ait: *Descendet sicut pluvia in vellus, & sicut stillicidium stillans super terram*, quoniam absque strepitu in virgineum uterum venit. At non suffecerunt hæc solummodo, sed & cùm advenisset, ne putaretur esse phantasma, quod fiebat, non aspectu solo rem credibilem reddidit, verum etiam multo tempore, quodque per humana cuncta transiverit. Neque enim quoquo modo in hominem perfectum atque completum venit, sed in uterum Virginis : sic ut etiam in vulva gestaretur, & partum sustineret, & lactis alimentum, & incrementum, ac per temporis prolixitatem omniumque diversitatem ætatum, quod gerebatur credibile redderet. Quin ne hac quidem probatione contentus fuit, sed & carnem circumferens, eam naturæ perpeti detrimenta permittit, & esurire, & sitire, & dormire, & fatigari, postremo etiam ad crucem veniens sinit eam quæ carnis sunt pati. Propterea namque & guttæ sudoris ex illa cadebant, & Angelus eam confortasse reperitur, & tristatur, & mœstus est. *Chrysost.* Homil. in illud : Pater, si possibile est. pag. 22, Tom. 3.

l'étoit si peu en apparence. Enfin il a voulu sentir toutes les douleurs du supplice de la croix ; les gouttes de sueur ont coulé de son corps ; un Ange est venu le consoler dans la tristesse où il étoit. N'est-ce pas un prodige étrange (*h*) qu'un Dieu ineffable, incompréhensible, égal à son Pere, soit venu à nous par le sein d'une Vierge, & qu'il se soit rabaissé jusqu'à naître d'une femme, & avoir David & Abraham pour ses ancêtres. Il est vrai que nous ignorons (*i*) (ou plûtôt que nous ne comprenons pas) comment un Etre infini s'est renfermé dans sa créature ; comment celui qui contient tout a été porté dans le sein d'une femme ; comment une Vierge a pû enfanter, & demeurer toujours Vierge ; comment le Saint-Esprit a formé cet enfant ; pourquoi il a voulu croître & se former avec l'âge. Mais on ne peut douter qu'il ne soit effectivement né de la Vierge, & qu'il n'ait été fait d'elle, puisque les Ecritures nous en assûrent. Ce qui ferme la bouche à ceux qui disent que Jesus-Christ n'a passé par Marie, que comme par un canal. S'il en étoit ainsi, pourquoi l'Ecriture nous diroit-elle qu'il a été conçu dans le sein de la Vierge ? Qu'auroit-il de commun avec nous ? Sa chair ne seroit-elle pas différente de celle des autres hommes, n'étant pas prise de la même masse que la nôtre ? Comment pourroit-on dire qu'il est de la tige de Jessé, qu'il en est un rejetton & une fleur, qu'il est le Fils de l'Homme, que Marie est sa mere, qu'il vient de la race de David, qu'il a pris la forme d'esclave ? Saint Paul ne dit-il pas que Jesus-Christ est né des Juifs selon la chair, lui qui est Dieu & élevé au-dessus de tout ? Quoique la maniére dont toutes ces merveilles ont été opérées nous soit inconnue, nous ne devons pas nous mettre en pei-

(*h*) Admodum stupendum est audire, Deum ineffabilem, inenarrabilem, incomprehensibilem, Patri æqualem, per virgineam venisse vulvam, & ex muliere nasci dignatum esse, avosque habere Davidem & Abrahamum. *Chrysost.* Homil. 2 in Matth. pag. 21.

(*i*) Ignoramus quomodo is qui immensus est, in vulva continetur ; quomodo is qui omnia continet, in utero mulieris gestatur : Quomodo Virgo pariat & Virgo maneat : Quomodo, quæso te, Spiritus Templum illud efformavit ? Quomodo non totam carnem ex matre sumpsit, sed partem ejus, quam auxit & formavit ? Nam quod ex carne Virginis prodierit, declaravit his verbis : *Quod enim in ea natum est* : & Paulus, *factum ex muliere*, ora obstruens eorum qui dicerent, quasi per quemdam canalem per eam transiisse Christum. Nam si hoc esset, quid utero opus fuisset ? Si hoc esset, nihil haberet nobiscum commune ; sed alia esset illa caro, non ex massa nostra. Quomodo ergo ex radice Jesse ? Quomodo Virga, vel Filius hominis ? Quomodo flos ? Quomodo Maria mater esset ? Quo pacto ex semine David ? Quomodo formam servi acceperit ? Quomodo *Verbum caro factum est ?* Qua ratione Paulus Romanis dixit : *Ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus ?* Quod igitur ex nobis, ex massa nostra, & ex utero Virginis prodierit, palam est ex dictis exque aliis plurimis : quomodo autem, non item. Ne igitur id tu quæras, sed accipe id quod revelatur, & ne curiose scrutare id quod tacetur. *Chrysost.* Homil. 4 in Matth. p. 51.

ne d'en pénétrer le mystere, mais recevoir humblement ce que Dieu a bien voulu nous en découvrir. Le Verbe s'est fait chair (k), il a pris la forme d'esclave, il est devenu fils de l'Homme étant Fils de Dieu, pour rendre les hommes enfans de Dieu; mais que cette vérité ne vous trouble point & ne vous fasse pas tomber: car le Verbe en se faisant Homme n'a pas eté changé en chair: ce seroit une impiété de le penser: mais en demeurant ce qu'il étoit, il a pris la forme d'esclave. Jesus-Christ en s'incarnant a fait comme une personne qui voyant deux hommes se battre les prendroit tous deux par la main (l), pour les réconcilier ensemble. Il a réuni en venant au monde la nature humaine avec la divine, la grandeur de Dieu avec la bassesse de l'homme, la Loi ancienne avec la nouvelle. Union ineffable & inexplicable (m) par laquelle Dieu le Verbe & la chair ne sont qu'un, sans aucune confusion ni retranchement des substances. Ne cherchez point comment cela s'est fait: cela s'est fait en la maniére que Dieu sçait. Le Verbe n'a pas même pris notre chair pour un tems, mais pour toujours: il l'a emportée dans le Ciel où elle est adorée de toute la milice céleste, des Anges, des Archanges, des Trônes, des Dominations, des Principautés & des Puissances. Comme les deux natures n'ont point été confondues après leur union, elles ont aussi conservé leurs propriétés. Ainsi il faut rapporter (n) à l'humani-

(k) Verbum caro factum est, & Dominus servi formam accepit. Filius enim hominis effectus est, cum verus Dei Filius esset, ut homines Dei Filios efficeret . . . Itaque cùm audieris: *Verbum caro factum est*, ne turberis, ne concidas. Neque enim substantia decidit in carnem: Impium enim esset id vel cogitare, sed manens quod erat, sic formam servi accepit. *Chrysost.* Homil. 11 in Joann. pag. 63 & 64.

(l) Quemadmodum si quis in medio stans, duos alios sejunctos, expansis suis arreptisque illorum utrinque manibus conjunxerit, ita & ille fecit naturam divinam humanæ, sua nostris. *Chrysost.* Homil. 2 in Matth. pag. 22. *Idem* docet *Chrysost.* Homil. in Ascensionem Domini, pag. 450, Tom. 2.

(m) Unitate & conjunctione Deus Verbum & caro unum sunt: sine ulla confusione, vel substantiarum ablatione; sed per unionem ineffabilem inexplicabilemque. Quomodo autem id fiat ne quæras; factum est enim ut ipse novit . . . Vide mihi horrendum & arcanum mysterium. Semper habitat in hoc tabernaculo: carnem quippe nostram induit, non ut postea relinqueret, sed illam semper secum habiturus. Nisi enim hoc esset, non illam regio solio dignatus esset, neque ipsam ferens adoraretur ab omni cœlesti exercitu, ab Angelis, Archangelis, Thronis, Dominationibus, Principatibus, Potestatibus. *Chrysost.* Homil. 11 in Joann. pag. 64 & 65.

(n) Assumtam humanitatem divina operatione vacuam nunquam reliqui, verum nunc ut homo, nunc ut Deus, cum naturam subindicans, tum œconomiæ fidem faciens, docensque humiliora ad humanitatem, sublimiora verò ad divinitatem referenda esse, atque per inæqualem naturarum unionem interpretans, ac per potestatem in passiones, voluntarias esse passiones meas declarans; ut Deus per jejunium & inediam quadraginta dierum naturam refrenavi; sed postea ut homo defatigatus esurivi. Utique ut Deus efferatum mare sedavi: ut homo à diabolo tentatus sum: ut Deus dæmonas expuli: ut homo pro hominibus sum passurus.

té de Jesus-Christ ce qui a paru dans lui de foible & d'humiliant : & à la Divinité, ce qu'il y a eu d'élevé. Car tantôt il agissoit en Dieu, & tantôt en homme. Comme Dieu il a jeûné pendant quarante jours ; comme homme étant lassé par la fatigue, il a eu faim. Comme Dieu il a appaisé la mer ; comme homme il a été tenté du diable. Comme Dieu il a chassé les démons, & comme homme il a souffert pour les hommes. Quand Jesus-Christ dit (o) : Mon Pere, s'il est possible, faites que ce Calice s'éloigne de moi, néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre, il montre qu'il y avoit en lui deux volontés, & même contraires, suivant la force des termes de l'Evangile, l'une humaine & inférieure qui avoit de la répugnance pour les tourmens ; & l'autre divine & supérieure, entierement conforme à la volonté du Pere, & la même ; ce que Jesus-Christ nous enseigne ailleurs lorsqu'il dit que son Pere & lui ne sont qu'un. Saint Chrysostome dans sa troisiéme Homelie sur l'Epître aux Hebreux s'exprime en parlant de Jesus-Christ, d'une maniére qui pourroit donner lieu de croire qu'il a admis en lui deux personnes, si l'on ne prenoit bien le sens de ses paroles. Les voici : *Votre Trône* (q), *ô Dieu, durera toujours. Vous avez aimé la justice & vous avez haï l'injustice ; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie.* Saint Paul, dit ce Pere, attaque ici les Juifs, les Sectateurs de Paul de Samosate, les Ariens, Marcelle, Sabellius & Marcion. Comment cela ? Il attaque premiérement les Juifs en leur faisant voir qu'un même est deux, sçavoir Dieu & Homme. Il refute en second lieu les sectateurs de Paul de Samosate, quand il entend

---

Chrysost. Homil in quatriduanum Lazarum, pag. 647, Tom. 2.

(o) Cùm enim dixisset, *Transeat à me calix iste*, addidit : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* Ex hoc enim, prout verba sonant, duæ voluntates sibi invicem contrariæ demonstrantur. Siquidem Pater eum vult crucifigi, ut ipse non vult : tametsi ubique videmus eadem ipsum cum Patre velle atque eadem eligere. Quando enim dicit : *Da eis, ut quemadmodum ego & tu unum sumus, & ipsi in nobis unum sint.* Nihil aliud dicit, nisi unam esse Patris & Filii voluntatem. *Chrysost.* Homil. in illud : Pater, si possibile est. Tom. 3. pag. 20.

(p) Ad Filium autem dicit : *Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi.* Ecce regni signum : *Virga æquitatis, virga regni tui.* Ecce aliud quoque signum regni. Deinde rursus de eo quod est carne indutum : *Dilexisti justitiam & odisti iniquitatem, propterea unxit te Deus, Deus tuus* . . . Hic & Judæos, & Pauli Samosateni asseclas, & Arianos, Marcellumque & Sabellium feriit & Marcionem. Quomodo ? Judæos quidem, ostendens unum esse duo, & Deum & hominem. Alios autem, Pauli, inquam, asseclas, quod hæc dicat de æterna substantia, & increata essentia. Nam ad distinguendum illud, Fecit, hoc posuit : *Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi.* Adversus Arianos autem, rursus hoc ipsum, & quod non sit servus. Si autem est creatura servus est. Adversus Marcellum autem & alios, quod sint duæ personæ divisæ per hypostasim. Adversus Marcionistas autem, quod divinitas non ungatur, sed humanitas. *Chrysost.* Homil. 3 in Epist. ad Hebræos, pag. 25 & 26, Tom. 12.

entend ces paroles d'une substance éternelle & d'une essence increéée. Car c'est pour cela qu'il a dit : *Votre Trône, ô Dieu, durera toujours.* Il fait contre les Ariens en montrant par ces mêmes paroles qu'il n'est point serviteur. Et il le seroit, s'il étoit créature. Il montre contre Marcelle & les autres de même sentiment (c'est-à-dire, contre les Sabelliens) que ce sont deux personnes séparées l'une de l'autre selon l'hypostase. Enfin il combat les Marcionites en disant que c'est l'Humanité qui est ointe & non la Divinité. Or pour donner quelque suite & quelque force au raisonnement de saint Chrysostome, il est visible que par ces deux Personnes distinguées selon l'hypostase, il entend le Pere & le Fils. Car les Sabelliens erroient principalement sur la Trinité, dont ils confondoient les Personnes, n'en faisant qu'une de trois. Et il étoit besoin pour les combattre par l'endroit cité de l'Epître aux Hébreux, que saint Chrysostome montrât que saint Paul y établissoit une distinction de personnes entre le Pere & le Fils. Autrement il faudroit dire que saint Chrysostome après avoir avancé que saint Paul avoit refuté en cet endroit les Juifs, les Ariens & les Sabelliens, ne l'eût prouvé que des Juifs & des Ariens, & non de Sabelliens ; ce qui ne se peut dire. Si saint Chrysostome avoit en cet endroit ou en quelqu'autre de ses Ecrits enseigné qu'il y eût deux personnes en Jesus-Christ, Nestorius ou quelques-uns de ses sectateurs n'auroient pas manqué de s'en autoriser. Mais il ne l'a pas fait & il ne le pouvoit. Aussi voyons-nous que les plus célébres Ecrivains de ce siécle ont rendu témoignage à saint Chrysostome sur l'orthodoxie de sa foi, devant ceux mêmes qui l'avoient ouï prêcher. C'est ce qui paroît par les Lettres du Pape saint Céléstin & de saint Cyrille d'Alexandrie, au peuple de Constantinople. Le premier parle de ce Pere comme d'un Evêque plein d'érudition (*q*) dont les discours répandus par toute la terre, y enseignoient la vérité Catholique. Le second dit (*r*) que tous les prédécesseurs de Nestorius, du nombre desquels étoit saint Chrysostome, ont enseigné dans l'Eglise de Constantinople, non deux Christs, mais un seul, vrai Dieu & vrai Homme, qui est né d'une femme selon la chair.

(*q*) Quid non animis vestris eruditio sanctæ memoriæ Episcopi Joannis infudit, cujus sermo adstruens catholicam fidem toto orbe diffusus est? &c. *Cælestinus* Epist. 14 ad Clerum & populum Constantinopolitanum, pag. 1134.

(*r*) Prædicabant illi (prædecessores Nestorii) apud vos, non duos Christos, sed unum tantum, eundem nimirum Deum verum, & hominem rursus secundum carnem ex muliere ortum. *Cyrillus* Epistola ad Clerum populumque C. P. pag. 421, Tom. 3. Concil. Labbei.

XIV. C'est l'opinion de saint Chrysostome que la sainte Vierge à qui il donne (*s*) le titre glorieux de Mere de Dieu, demeuroit chez saint Joseph, lorsque l'Ange lui annonça le mystere de l'Incarnation. Il se fonde sur la coutume (*t*) des Juifs, chez qui les fiancés demeuroient ensemble, dès le jour des fiançailles. Saint Bernard (*u*) est de même sentiment, & il s'appuie sur la même raison. Saint Chrysostome parlant des divers avénemens de Jesus-Christ, dit que le premier s'est fait sans aucun bruit, qu'il a été inconnu à plusieurs & pendant long-tems, & que la sainte Vierge (*x*) même qui le portoit dans son sein ne sçavoit pas le secret du mystere. Il trouve dans le mot d'Edem qui en Hebreu signifie une terre Vierge, la figure de la sainte Vierge. Cette premiere (*y*) terre produisoit pour l'homme sans jamais avoir été cultivée, tout ce qui étoit dans le Paradis terrestre. La sainte Vierge sans l'entremise d'aucun homme, a engendré Jesus-Christ. Quand donc, ajoute ce Pere, un Juif vous demandera comment une Vierge a enfanté Jesus-Christ; demandez-lui en même tems comment une terre vierge & qui n'avoit point été cultivée, produisoit tant de choses? Demandez-lui encore (z) comment une

(*s*) Incarnatus est, (Christus) ex Deipara Maria. *Chrysost.* Homil. de Melchisedeco, pag. 269, Tom. 6.

(*t*) *Antequam convenirent inventa est habens de Spiritu sancto.* Non dixit, Antequam duceretur in domum sponsi: intus enim jam erat. Nam mos priscis erat sponsas ut plurimum domi tenere; imo etiam nunc id videre est: & Loti generi cum ipso habitabant. Habitabat ergo & ipsa cum Josepho. *Chrysost.* Homil. 4 in Matth. pag. 49, Tom. 7.

(*u*) Mos Judæorum erat, ut à die desponsationis suæ, usque ad tempus nuptiarum sponsis sponsæ traderentur custodiendæ... Joseph Mariam sibi desponsando, ejusque conversationem in tempore custodiæ studiosius comprobando, factus est pudicitiæ fidelissimus testis. *S. Bernardus* Homil. 2 super *Missus est*, num 12, p. 747.

(*x*) *Deus manifeste veniet.* Quando enim non venit manifeste? Quando? In priori adventu: venit enim absque ullo strepitu, multos celans, & diu latens. Quid dico multos? Quando nec ipsa quidem Virgo, quæ eum utero gestabat, noverat arcanum mysterii. *Chrysost.* in Psal. 49, pag. 225, Tom. 5.

(*y*) *Plantavit Deus Paradisum in Edem ad orientem*, ut intelligas non humanarum opus manuum fuisse Paradisum: siquidem terra fuit virgo, quæ neque vomerem experta erat... Propterea *Edem* illam appellavit, quod terram virginem significat. Hæc virgo figura Virginis illius (Mariæ) fuit. Nam quemadmodum terra ista nullo excepto semine Paradisum nobis germinavit: sic & illa (Maria) nullo viri semine suscepto Christum nobis germinavit. Quando igitur dicet tibi Judæus, quomodo Virgo peperit? Dic tu illi: Quomodo terra virgo stupendas illas arbores germinavit? Siquidem Hebræa lingua *Edem* dicitur terra virgo. *Chrysost.* Homil. 2 de mutatione nominum, pag. 113, Tom. 3.

(z) Cum dixerit tibi Judæus, Quo pacto peperit Virgo? Dic tu illi, Quo pacto peperit sterilis senectute confecta? Duo impedimenta tunc erant, ætas exoleta, & inepta natura: in Virgine autem unum fuit impedimentum, quod nuptias experta non esset. Viam igitur sternit virgini sterilis? Atque ut intelligas idcirco steriles præcessisse, ut partus Virginis crederetur... *Ecce Elizabet cognata tua, & ipsa concepit Filium in senectute sua.* Vides sterilem esse propter Virginem? Nam alioqui cur illi protulit in medium cognatæ partum. *Chrysost?* Homil. de peccatis fratrum non evulgandis, pag. 349 & 350, Tom. 3.

femme ſtérile & hors d'âge a pû avoir un enfant ? Il parle de ſainte Eliſabeth. Car en cela, dit-il, il y avoit deux empêchemens eſſentiels : un âge trop avancé, & un défaut dans la nature. Mais il ne ſe trouvoit dans la ſainte Vierge qu'un ſeul obſtacle : c'eſt qu'elle ne connoiſſoit point d'homme. La femme ſtérile qui devient mere, nous diſpoſe donc à croire qu'une Vierge peut auſſi le devenir. Il ſoutient (*a*) que ſaint Joſeph ne connut jamais la ſainte vierge, ni avant, ni après ſon enfantement, & qu'elle a gardé une virginité perpétuelle. Il doute (*b*) ſi lorſqu'elle repréſenta à Jeſus-Chriſt que le vin manquoit aux nôces de Cana, elle ne ſouffrit pas quelque choſe de la fragilité humaine ; ou ſi ce ne fut pas pour cela qu'il lui dit ces paroles : Qu'y a-t-il de commun entre vous & moi ?

XV. Dieu (*c*) par un effet de ſa ſeule bonté, avant de créer l'homme, créa les Anges, les Archanges, & toutes les autres Vertus céleſtes : & non par aucune néceſſité, puiſqu'il n'a pas beſoin de leurs ſervices, & que c'eſt le propre de la Divinité de n'avoir beſoin de rien. Leur nature (*d*) n'eſt pas de beaucoup ſuperieure à celle de l'homme. C'eſt ce que ſaint Chryſoſtome prouve par le témoignage du Pſalmiſte qui dit : Qu'eſt-ce que l'homme pour mériter que vous vous ſouveniez de lui ? Vous ne l'avez qu'un peu abaiſſé au-deſſous des Anges. Toutefois cette diſtinction

Sur les Anges.

(*a*) *Non cognovit illam (Joſeph) donec peperit Filium ſuum primogenitum.* Illud *donec*, hic poſuit, non ut ſuſpiceris, illam poſtea cognoviſſe Joſephum, ſed ut ſcias Virginem uſque ad partum intactam fuiſſe. Hoc loco, *donec* dixit, ut quæ partum antecebant firmaret, & quæ ſequebantur tibi conſideranda relinqueret; quod enim ab eo tibi diſcendum erat, hoc dixit, nempe Virginem uſque ad partum intactam manſiſſe; quod autem ex dictis conſequi & in confeſſo eſſe videbatur, hoc tibi intelligendum reliquit. Nempe virum illum juſtum, eam quæ ſic mater effecta, ac tam novo & inſolito puerperio dignata fuerat, tangere non auſum fuiſſe. *Chryſoſt.* Homil. 5 in Matth. pag. 76 & 77.

(*b*) Deficiente vino dicit : *Vinum non habent.* Volebat enim & illos beneficio devincire, ſeque ſplendidiorem per Filium reddere ; & forte humanum quidpiam paſſa eſt . . . Ideo ſic illi aſperius reſpondit : *Quid mihi & tibi eſt mulier ? Nondum venit hora mea. Chryſ.* Hom. 21 in Joan. p. 122.

(*c*) Principio cùm Angelos crearet Deus, imo vero, ut altius ducatur oratio, antequam Angelos conderet, cœleſteſque reliquas virtutes, Deus erat ſine ullo exiſtendi principio. Cùm vero nullius rei egens ſemper eſſet, idque proprium divinitatis eſt ; creavit Angelos, Archangelos, omneſque reliquas incorporeas ſubſtantias. Creavit vero ob aliud nihil, niſi ſola bonitatis ſuæ cauſa. Quorum enim obſequio non indigebat, nunquam eos profecto creaviſſet, niſi ſupremè bonus eſſet. Poſt illorum vero creationem fecit hominem. *Chryſoſt.* lib. 1 ad Stagirium, pag. 157, Tom. 1.

(*d*) Audi quid de Angelis Propheta dicat, ſimulque de humana natura, quod modicum ſit inter utramque naturam diſcrimen. Cùm enim dixiſſet : *Quid eſt homo, quod memor es ejus ? Aut Filius hominis quoniam reputas eum ?* Adjecit : *Minuiſti eum paulò minùs ab Angelis.* Attamen licèt paulùm ſit diſcriminis, quia tamen aliquod intereſt diſcrimen, Angelorum ſubſtantiam non accuratè novimus, licetque millies philoſophemur, reperire non poſſumus. *Chryſoſt.* Homil. 5 de incomprehenſibili Dei natura, pag. 485, Tom. 1.

quelque petite qu'elle soit, fait que l'homme ne peut parvenir à une connoissance exacte de la nature des Anges. Ce Pere (*e*) enseigne que les Anges & le Diable même sont incorporels & immortels; qu'avant l'Incarnation les Anges n'étoient gardiens que des Peuples (*f*) & des Nations; mais que depuis ils sont gardiens de chaque fidelle, selon que Jesus-Christ le marque dans l'Evangile. Il y avoit toutefois, selon saint Chrysostome, une exception pour les gens de bien dès la Loi de Moyse, & chaque homme de probité étoit gardé par un Ange, comme Jacob le dit de lui-même. Si donc nous avons des Anges pour nous garder, nous devons nous conduire en leur présence avec autant de modestie qu'en présence de notre Pedagogue : car le démon est aussi autour de nous. C'est pour cela que dans nos prieres nous demandons l'Ange de la paix, & la paix par-tout. Tandis que les démons (*g*) se réjouïssent de notre perte, qu'ils en triomphent & qu'ils nous insultent; les Anges aux soins desquels nous sommes confiés, sont couverts de confusion & de tristesse. Les bons (*h*) Anges sont partout : ils remplissent l'air & les Eglises.

Sur le péché originel.

XVI. Nous ne pouvons mieux exposer la doctrine de saint Chrysostome sur le péché originel, qu'en empruntant les termes de saint Augustin (*i*) qui a fait voir fort au long contre Julien le Pela-

(*e*) Nam & Angelos propterea miramur, non quia incorporei creati sunt : siquidem cùm diabolus sit incorporeus & invisibilis, est tamen omnibus infelicior. *Chrysost.* Homil. 7 de laudibus S. Pauli, pag. 513. Cœlum incolunt Angeli; itidem & Martyres : senectutis expertes & immortales illi, hoc & Martyres obtinebunt. *Chrysost.* Homil. de SS. Martyribus, pag. 711, Tom. 2.

(*f*) Primo, secundum numerum gentium erant Angeli. Nunc autem non secundum numerum gentium; sed secundum numerum fidelium. Unde hoc constat? Audi Christum dicentem : Videte ne despiciatis unum ex istis pusillis. Angeli enim eorum perpetuo vident faciem Patris mei qui est in cœlis. Unusquisque enim fidelis habet Angelum. Nam etiam ab initio unusquisque vir probus habebat Angelum, sicut dicit Jacob : Angelus qui pascit me & liberat me à juventute mea. Si ergo habemus Angelos, modeste nos geramus tanquam nobis adsint quidam pædagogi. Nam adest etiam dæmon. Propterea oramus, & dicimus petentes Angelum pacis, & ubique pacem petimus. *Chrysost.* Homil. 3 in Epist. ad Coloss. pag. 347, Tom. 11.

(*g*) Periimus, consumti sumus. Ludibrio nos habent inimici, & nos subsannant & gentes & dæmones. In gentes spiritus nunc suscipit Diabolus, gloriatur & exsultat, & lætatur; pudore & tristitia afficiuntur Angeli, quibus nos sumus crediti. *Chrysost.* Homil. 23 in Epist. ad Hebræos. pag. 216, Tom. 12.

(*h*) Si omnis Aër Angelis repletus sit, quanto amplius Ecclesia? *Chrysost.* Homil. in Ascensionem Domini. p. 448, Tom. 2.

(*i*) In extremo tui operis de quo nunc agimus, id est, in quarti libri parte novissima, Sanctus Joannes, inquis, Constantinopolitanus negat esse in parvulis originale peccatum. In ea quippe Homilia, quam de baptizatis habuit : *Benedictus,* inquit, *Deus, qui fecit mirabilia solus, qui fecit universa & convertit universa. Ecce libertatis serenitate perfruuntur qui tenebantur paulò ante captivi & cives Ecclesiæ sunt qui fuerunt in peregrinationis errore, & justitiæ in sorte versantur qui fuerunt in confusione peccati. Non enim tantum sunt liberi, sed & sancti : non tantum sancti, sed & justi; non solum justi, sed & filii : non solum filii, sed &*

gien, que ce Pere étoit parfaitement d'accord sur cette matiere avec les autres saints Docteurs de l'Eglise. Saint Jean de Constantinople nie, dites-vous, s'adressant à Julien, qu'il y ait dans les enfans un péché originel. Voici comme il parle dans l'Homélie qui est au sujet de ceux qui ont reçu le Batême : *Que Dieu soit béni, lui qui a fait seul des choses miraculeuses, qui a créé l'Univers, & qui est l'auteur de tous les changemens qui arrivent dans les créatures. Ceux qui étoient il n'y a pas long-tems dans la captivité, jouïssent à présent d'une heureuse liberté. Ceux qui étoient errans & vagabonds dans un pays étranger, sont devenus les citoyens de l'Eglise; & ceux qui étoient dans la région ténebreuse du péché, se trouvent maintenant dans le partage des Justes. Car ils sont non-seulement libres, mais encore saints; non-seulement saints, mais encore justes; non-seulement justes, mais encore enfans de Dieu; non-seulement enfans, mais encore héritiers; non-seulement héritiers, mais encore freres de Jesus-Christ; non-seulement freres de Jesus-Christ, mais encore ses membres; non-seulement les membres de Jesus-Christ, mais encore le Temple de Dieu; non-seulement le Temple de Dieu, mais encore les organes du Saint-Esprit. Vous voyez par là, quelle est l'abondance de graces que nous recevons par le Batême. Quelques-uns prétendent que la grace de ce Sacrement n'opére en nous autre chose, que la rémission des péchés, pour nous, nous avons compté jusqu'à dix prérogatives, qui relevent & qui distinguent ceux qui sont batisés. C'est pour cela que nous batisons les enfans qui ne sont pas souillés par le péché, afin qu'ils reçoivent la sainteté, la justice, l'adoption des enfans, le droit à l'héritage, la qualité de freres de Jesus-Christ & qu'ils en deviennent les membres.* Est-ce ainsi, dit saint Augustin à Julien qui s'autorisoit de ce passage, que vous entreprenez d'opposer ces paroles du saint Evêque Jean, aux témoignages de tant de ses illustres collegues dans l'Episcopat, & que vous osez le séparer de cette société, où il y a une si parfaite intelligence, comme s'il étoit en effet leur adversaire? A Dieu ne plaise qu'on pense, ou qu'on dise une telle chose d'un si grand homme. Il n'est nullement vrai, que saint Jean de Constantinople ait sur le Batême des enfans, sur leur dé-

heredes : non solum heredes, sed & fratres Christi : nec tantum fratres Christi, sed & coheredes ; non solum coheredes, sed & membra, non tantum membra, sed & templum : non tantum templum, sed & organa Spiritûs. Vides quot sunt Baptismatis largitates, & nonulli deputant cœlestem gratiam in peccatorum tantùm remissione consistere : nos autem honores computavimus decem. Hâc de causa etiam infantes baptizamus, cùm non sint coinquinati peccato, ut eis addatur sanctitas, justitia, adoptio, hereditas, fraternitas Christi, ut ejus membra sint. Apud August. lib. 1 contra Julianum. cap. 6, pag. 509, Tom. 10.

livrance par Jesus-Christ, & sur l'abolition du decret qui les condamnoit avec leur premier pere, des sentimens contraires à ceux de tant de grands Evêques, sur-tout d'Innocent de Rome, de saint Cyprien de Carthage, de Basile de Capadoce, de Gregoire de Nazianze, d'Hilaire des Gaules, d'Ambroise de Milan. Il y a d'autres points sur lesquels les plus sçavans & les plus habiles défenseurs de la croyance Catholique peuvent sans s'écarter de la régle de la foi, n'être point d'accord entre eux; & il arrive souvent qu'un d'entre eux parle sur une certaine matiere, & mieux qu'un autre, & d'une maniére plus conforme à la vérité. Mais le dogme dont il s'agit entre vous & nous, touche les fondemens mêmes de notre Religion. Quiconque entreprend d'affoiblir la force de ces paroles de l'Ecriture : *La mort est venue par un homme, & la resurection des morts doit venir aussi par un homme*; *car comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en J. C.* attaque non-seulement un dogme de la foi Chrétienne, mais il s'efforce de nous enlever toute notre foi en Jesus-Christ. Jesus-Christ est totalement le Sauveur des petits enfans, & s'ils ne sont rachetés par lui, ils périront sans ressource, parce qu'ils ne sçauroient avoir la vie, s'ils ne participent à sa Chair & à son Sang. Or voilà, continue saint Augustin, ce que saint Jean de Constantinople a pensé, ce qu'il a cru, ce qu'il a appris, ce qu'il a enseigné. Mais vous changez ses paroles, pour lui faire autoriser vos erreurs. Il a dit, non que les petits enfans n'ont point absolument de péché, mais qu'ils n'ont pas de péché qui leur soit propre. C'est pourquoi nous disons avec raison, qu'ils sont innocens, selon ce que dit l'Apôtre; *Que des enfans qui n'étoient pas encore nés, n'avoient fait aucun bien, ni aucun mal*: non selon ce qu'il dit dans un autre endroit, *que plusieurs sont devenus justes par l'obéissance d'un seul.* Saint Cyprien auroit pû dire la même chose que l'Evêque Jean, en parlant des enfans. Car il dit (K), qu'*un enfant qui vient de naître, n'a commis aucun péché, & qu'il reçoit remission, non de ses propres péchés, mais des pechés étrangers.* L'Evêque Jean comparant donc les enfans à ceux qui sont plus âgés, & qui reçoivent dans le Batême la rémission de leurs propres péchés, a dit, qu'*ils n'ont pas de péchés*, & non comme vous lui faites dire, qu'*ils ne sont souillés d'aucun peché*; par où vous voudriez faire entendre qu'ils ne sont pas souillés par le péché du premier homme. Mais

Rom. 9, 11.
Rom. 5, 19.

(*k*) Cyprianus ait, quod infans natus nihil peccaverit, & quod ei remittantur non propria sed aliena peccata. *Cyprian.* Epist. 69 ad Fidum, pag. 99. Edit. Paris. ann. 1726.

c'eſt à l'interprête, non à vous que je dois attribuer ce défaut d'éxactitude dans la traduction. Il y a néanmoins des manuſcrits de la même traduction où on lit, non *ſouillés par le péché*, mais *ſouillés par des péchés*. C'eſt pour cela, que je doute fort, que quelque partiſant de Pelage n'ait mieux aimé écrire le mot de *péché* au ſingulier, afin qu'on l'entendît de cet unique péché dont parle l'Apôtre quand il dit: *Car nous avons été condamnés par le jugement de Dieu pour un ſeul péché; au lieu que nous ſommes juſtifiés par la grace après pluſieurs péchés.* En effet par ce ſeul péché, l'Apôtre n'entend autre choſe, que celui dont vous ne voulez point qu'on croie les enfans ſouillés. Auſſi vous ne dites pas, que les enfans n'ont pas de péché, ce que l'Evêque Jean a dit, afin qu'on ne crût pas qu'ils avoient des péchés propres, ou qu'ils ne ſont pas ſouillés par des péchés, comme porte une autre verſion des paroles de cet Evêque; mais vous avez mieux aimé dire, qu'*ils ne ſont pas ſouillés par le péché*, afin qu'on l'entendît du ſeul péché du premier homme. Mais nous ne raiſonnons point ici par conjecture. Il ſe peut faire que ces différences que j'ai marquées, viennent ou de la faute de quelques Copiſtes, ou ſimplement de ce que les Interprêtes ne ſe ſont pas accordés dans leur Traduction. Voici (*l*) les propres paroles de l'Evêque Jean, ſelon la force de la langue originale: *C'eſt pour cela que nous batiſons auſſi les enfans, quoique n'ayant pas des péchés.* Vous voyez bien qu'il ne dit pas, que *les enfans ne ſont pas ſouillés par le péché*, ou *par les péchés*, mais que *les enfans n'ont pas des péchés*, c'eſt-à-dire, des péchés qui leur ſoient propres; ſur quoi nous ſommes tous d'accord. Mais pourquoi, me direz-vous, n'a-t-il pas ajouté ce mot *propres?* Je ne crois pas qu'il en faille chercher d'autres raiſons, ſinon que parlant dans l'Egliſe Catholique, il ne croyoit pas qu'on pût l'entendre autrement, en un tems où perſonne n'avoit encore formé ſur cela le moindre doute. Comme vous n'aviez pas encore attaqué la doctrine de l'Egliſe, il ne craignoit pas qu'on donnât à ſes paroles une mauvaiſe interprêtation.

Mais voulez-vous entendre ce qu'il dit dans un autre Diſcours, où il s'explique très-clairement ſur ce ſujet. C'eſt dans une Lettre à Olympiade. *Après*, dit-il (*m*), *qu'Adam eût commis ce grand pé-*

(*l*) *Ideo infantes baptizamus, quamvis peccata non habentes*, vides (Juliane) certe non ab eo dictum eſſe *parvulos non coinquinatos eſſe peccato*, ſive *peccatis*; ſed *non habere peccata:* Intellige propria; & nulla contentio eſt. Apud Aug. Ibid pag. 510.

(*m*) Audi jam, Juliane, quid etiam Joannes cum cæteris Catholicis Doctoribus dicat. Ad Olympiam ſcribens: *Qando enim Adam peccavit*, inquit, illud grande peccatum, & omne genus hominum *in commune damnavit, de mærore pœnas luebat.*

ché, qui a entraîné la condamnation & la perte de tout le genre humain, il en fut puni par les afflictions qu'il eut à souffrir. Dans le Sermon sur la Résurrection de Lazare : *Jesus-Christ pleuroit*, dit-il, *parce qu'il consideroit que l'homme étoit tellement déchu de son état, qu'après avoir perdu l'espérance d'être immortel, il étoit réduit à aimer son tombeau. Jesus-Christ pleuroit, parce que le diable avoit rendu mortels ceux qui pouvoient s'assûrer l'immortalité.* Que peut-on dire de plus exprès ? C'est toujours saint Augustin qui parle à Julien ; & qu'avez-vous à y répondre ? Si Adam par l'énorme péché qu'il a commis, a entraîné la condamnation de tout le genre humain, comment pouvez-vous dire, que les enfans en naissant ne sont pas sujets à la condamnation ? Et par qui peuvent-ils être délivrés de cette condamnation que par Jesus-Christ ? Si Lazare représente tous les hommes devenus mortels, & qui après être déchus de l'espérance d'être immortels, en sont venus jusqu'à aimer leurs tombeaux ; quel est l'homme mortel qui ne doive se ressentir du péché, & de la chûte par laquelle le premier homme a perdu l'immortalité qu'il avoit reçue & qu'il eût conservée s'il n'eût pas péché ? Si le diable a rendu mortels tous ceux qui pouvoient être immortels, d'où vient que les enfans meurent, s'ils ne sont pas devenus coupables par le péché du premier homme ? Par qui donc les enfans peuvent-ils être arrachés de l'empire de la mort, que par celui en qui tous revivront ? Le même Jean de Constantinople dans un autre Sermon traite cette question, D'où vient que les bêtes blessent les hommes & les tuent ; puisqu'il est constant que Dieu les a soumises à l'homme, afin qu'il éxerce son empire sur elles. Il répond à cette question en disant, qu'avant le péché toutes les bêtes étoient soumises à l'homme, & que si elles nuisent aujourd'hui aux hommes, c'est la peine du premier péché. Voici comment il s'explique (*a*). Nous craignons, dites-vous, les bêtes ; & nous avons

Item de resuscitatione Lazari : *Flebat Christus*, inquit, *cur usque ad hoc mortalitas deliquisset, ut excussa de perennitatibus inferos adamaret. Flebat Christus*, quod eos *qui immortales esse poterant, diabolus fecit esse mortales. Chrysost.* Apud Augustinum. Ibid pag. 511.

(*a*) Timemus, inquit, bestias & pavemus : non contradico .. Et à principatu decidimus : & hoc dico ipse etiam. Sed non hoc ostendit legem Dei esse mendacem : ab initio enim non ita res erant dispositæ : sed timebant & tremebant, & subjiciebantur Domino. Et quoniam à fiducia decidimus, profecto & ab honore. Unde hoc manifestum est ? Adduxit bestias ad Adam, videre quid eas vocaret, & non resiluit Adam tamquam timens. Et paulò post : Hoc unum, inquit, signum, quod non fuerint homini ab initio terribiles bestiæ ; secundum aliud isto manifestius, quæ fuit ad mulierem per serpentem disputatio. Si enim essent terribiles hominibus bestiæ, non utique mulier viso serpente mansisset ; non accepisset consilium, non ei cum tanta sermocinaretur fiducia, sed statim ad ipsum & expavisset & resiluisset adspectum : nunc autem & disputat, & non ti-

souvent

souvent peur en les voyant ; je ne dis pas le contraire. Nous sommes déchus, dites-vous, de l'empire que nous avions sur elles : j'en conviens aussi. Mais il ne suit pas de-là, que la subordination que Dieu avoit établie, ait été sans effet ; car dans le commencement les choses n'étoient pas comme nous les voyons. Tous les animaux craignoient l'homme, trembloient en sa présence & lui étoient soumis, comme à leur maître. Mais nous avons perdu cet empire, pour avoir manqué de fidélité à celui de qui nous le tenions ; & il paroît bien que cela étoit ainsi, puisque Dieu amena tous les animaux à Adam, afin qu'il vît comment il les appelleroit, & que nous ne voyons point qu'Adam ait eu la moindre peur, & qu'il ait tant soit peu reculé, quand les animaux se sont approchés. Voilà, dit l'Evêque Jean, la premiere marque que nous ayons, que dans le commencement l'homme n'avoit aucune crainte des animaux. Mais nous en avons une preuve bien plus évidente dans l'entretien qu'eut le serpent avec la femme. Car si les animaux avoient pu inspirer quelque crainte aux hommes, la femme après avoir vû le serpent, ne seroit pas restée dans la même place ; elle n'auroit pas écouté son conseil, elle ne lui auroit pas parlé avec tant d'assûrance : mais la vûe du serpent l'auroit épouvantée, & elle auroit reculé à l'instant. Nous voyons au contraire que sans rien craindre elle entre en raisonnement avec lui, parce que la crainte que nous avons maintenant de certains animaux, n'étoit point encore dans l'homme. Mais parce qu'il a donné entrée au péché, il a perdu toutes les prérogatives d'honneur qu'il avoit. Et un peu après : Tandis qu'il n'a point manqué de fidélité à son Dieu, il inspiroit lui-même la terreur aux animaux ; mais dès qu'il est venu à manquer à ce qu'il devoit à Dieu, il a eu peur des créatures qui sont dans le rang le plus bas. Que si quelqu'un, dit-il (*o*), veut soutenir que cela n'est pas ainsi, qu'il me fasse voir qu'avant le péché il y avoit des animaux qui faisoient peur aux hommes. Mais je suis bien sûr qu'on ne me le prouvera pas ; la crainte qui est venue ensuite après le péché, doit être regardée comme une marque de la volonté que le Seigneur avoit de ne point perdre l'homme. Car si après avoir violé le comman-

met. Nondum enim erat timor iste : sed quia peccatum ingressum est, ablata sunt ea quæ honoris erant. *Chrysost.* apud Aug. Ibid, pag. 512.

(*o*) Itemque post paulullum : Quamdiu quidem, inquit, habebat ad Deum fiduciam, terribilis bestiis erat ; sed quia offendit extremos etiam conservorum suorum, jam pavet. Quod si hoc non est, inquit, tu mihi ostende, ante peccatum quòd terribiles erant hominibus bestiæ ; sed non habebis. Si autem post tanta ingressus est timor ; & hoc tutelæ Domini est. Si enim mandato quod datum est, moto ab homine & soluto, honor qui ei datus erat à Deo, mansisset immobilis, non facile resurrexisset. *Chrysost.* apud Aug. ibid, pag. 512.

dement qui lui avoit été donné, il fût demeuré en possession de toutes les prérogatives d'honneur qu'il avoit reçuës de Dieu, il auroit eu plus de peine à se relever de sa chûte. Sur quoi on ne peut s'empêcher de voir, dit saint Augustin, que saint Jean de Constantinople a prouvé par tous ces raisonnemens, que le péché qui est entré dans le monde par un seul homme, est devenu le péché commun de tous les hommes; puisque la peur qu'on a de certains animaux, est devenue depuis le péché, commune à tous les hommes; & que les animaux n'épargnent pas même les enfans, à qui certainement, selon le raisonnement de ce saint Evêque, ils ne pouroient ni faire aucun mal, ni inspirer de la terreur, si ces enfans n'étoient point engagés dans les liens de cet ancien péché. Reconnoissez donc, conclud saint Augustin en parlant à Julien, que l'Evêque Jean a pû dire en un certain sens, que les enfans n'ont pas des péchés, sans vouloir faire entendre pour cela, que les enfans n'ont contracté aucune souillûre par le péché de nos premiers peres, mais seulement qu'ils n'ont commis aucun péché qui leur soit propre. C'est ce que vous auriez pû trouver vous-même dans le discours dont vous tirez votre objection. Car qu'y a-t-il de plus clair que ce qu'y dit l'Evêque Jean? *Jesus-Christ est venu au monde, & il nous a trouvés liés aussi bien que nos peres par une cedule écrite de la propre main d'Adam. C'est par sa faute que nous sommes entrés dans un malheureux engagement; mais par nos propres péchés nous avons contracté de nouvelles dettes.* Entendez-vous, ô Julien, cet homme si sçavant & si capable d'instruire les autres des vérités de la foi Catholique, qui distingue la dette contractée par notre premier pere, & qui a passé comme un héritage à tous ses enfans, d'avec celles que nous avons contractées nous-mêmes & dont nous sommes chargés par nos propres péchés? N'entendez-vous pas comment il y a des dettes remises aux enfans, qui n'en ont encore pu contracter, par leur propre volonté, & qui ne laissent pas d'être redevables à la justice de Dieu, à cause de la cedule de leur premier pere: voici les paroles de ce saint Evêque traduites du Grec mot pour mot (p): *Jesus-Christ est venu une fois, il a trouvé notre cedule paternelle qu'Adam a écrite. Cet homme a donné commencement à la dette, & nous avons augmenté la dette par les péchés postérieurs.* Il ne s'est pas contenté de dire, *la cedule paternelle*, il

(p) *Venit semel Christus, invenit nostrum chirographum paternum, quod scripsit Adam. Ille initium duxit debiti, nos fœnus auximus posterioribus peccatis.* Nunquid contentus fuit dicere, *paternum chirographum*; nisi adderet, *nostrum*? Ut sciremus antequàm fœnus peccatis nostris posterioribus augeremus, jam illius chirographi paterni ad nos debitum pertinere. *Chrysost.* apud Aug. ibid. p. 513.

a ajouté le mot de *notre*, pour nous marquer, que nous étions tenus à la dette de la cedule de notre pere, avant même que nous l'eussions augmentée par nos péchés posterieurs.

Suite.

Voici aussi comment ce saint homme explique le même endroit de l'Apôtre, où il est écrit : *Le péché est entré dans le monde par un seul homme.* Car il s'y explique d'une maniere plus claire que le jour sur cette vérité de la foi Catholique. *Il est clair*, dit-il (*q*), *que ce n'est pas le péché qu'on commet en violant la Loi, mais celui de la desobéïssance d'Adam, qui a souillé tout le genre humain.* Et un peu après : a mort La exercé son regne depuis Adam jusqu'à Moyse, à l'égard de ceux mêmes qui n'ont pas péché. *Comment la mort a-t-elle exercé son regne ?* Par une transgression de la Loi de Dieu, semblable à celle d'Adam, qui est la figure du second. *Adam est donc la figure de Jesus-Christ. Comment, dit-on, en est-il la figure ? C'est en ce que comme Adam en mangeant du fruit défendu, a assujetti tous ses enfans à la mort, quoiqu'ils n'ayent pas mangé de ce fruit ; de même Jesus-Christ a été pour nous tous une source de justice, en nous la donnant très-gratuitement par les mérites de sa croix, quoique nous n'eussions fait auparavant aucune œuvre de justice.* Dans un autre endroit du même Sermon : *Afin que si les Juifs demandent, Comment tout le monde a-t-il pû être sauvé par la seule justice de Jesus-Christ ? vous puissiez leur demander de même, Comment la désobéïssance d'Adam a-t-elle pû damner tout le monde. Ce n'est pas dire pour cela qu'il y ait quelque proportion entre le péché & la grace, entre la vie & la mort, entre Dieu & le diable.* Et un peu après : Mais il n'en est (*r*) pas de la grace comme du péché.

Rom. 5, 12.
Chrys. Hom. 10 in Epist. ad Rom. p. 520, & seq. tom. 9.
Rom. 5, 14.
Rom. 5, 15.

(*q*) Lege etiam quemadmodum exponat idem ipse vir sanctus eumdem ipsum Apostoli locum, ubi scriptum est, Per unum hominem peccatum intravit in mundum. Ibi enim luce clarius in hujus fidei catholicæ veritate versatur. Quod totum quia longum est huic operi intexere, pauca inde contingam. *Manifestum*, inquit, *quoniam non ipsum peccatum, quod ex legis transgressione, sed illud peccatum quod ex Adæ inobedientia, hoc erat quod omnia contaminavit.* Et paulò post, *Regnavit*, inquit, *mors ab Adam usque ad Moysen, & in eos qui non peccaverunt. Quomodo regnavit ? In similitudine transgressionis Adæ, qui est forma futuri. Propterea & forma est Christi Adam. Quomodo forma est, aiunt ? Quoniam sicut ille ex semetipso nascentibus, quamvis non manducaverint de ligno, factus est causa mortis, quæ per cibum inducta est : ita & Christus iis qui ex seipso sunt, tametsi nihil juste egerint ; factus est provisor justitiæ, quam per crucem nobis omnibus condonavit.* Alio loco in eodem sermone : *Ut cum tibi dixerit Judæus*, inquit, *quomodo unius virtute Christi mundus salvatus est ? Possis ei dicere, quemadmodum uno inobediente Adam mundus damnatus est, quanquam non sint æqualia gratia atque peccatum; neque paria sint mors atque vita, non æqualis Deus ac diabolus.* Chrysost. *apud August. pag.* 513.

(*r*) Item post paululum : *Sed non quemadmodum delictum*, inquit, *ita & gratia. Si enim unius delicto multi mortui sunt, multò magis gratia Dei, & donum in gratia unius hominis Jesu Christi in multos abundavit. Quod enim dicit*, inquit, *hujusmodi est : Si peccatum valuit, & peccatum unius hominis ; gratia, & Dei gratia, & non solùm Patris, sed etiam Filii, quemadmo-*

Car si par le péché d'un seul plusieurs sont morts, la miséricorde & le don de Dieu s'est répandu beaucoup plus abondamment sur plusieurs par la grace d'un seul homme, qui est Jesus-Christ. *Car*, dit l'Evêque Jean, *c'est comme si l'Apôtre disoit : Si le péché d'un seul homme a eu tant de suite, comment la grace de Dieu, je ne dis pas seulement du Pere, mais encore du Fils ne prevaudra-t-elle pas sur le peché ? cela paroît beaucoup plus juste & plus raisonnable. Car il paroît bien moins raisonnable qu'un homme soit puni pour le péché d'un autre homme, qu'il ne paroît convenable, qu'un homme soit sauvé à cause de la justice d'un autre. Si donc l'un s'est fait, pourquoi l'autre ne se fera-t-il pas encore plûtôt ?* Et dans la suite du même discours : Au lieu que nous avons été condamnés par le Jugement de Dieu pour un seul péché, nous sommes justifiés par la grace après plusieurs péchés. *C'est*, dit saint Jean de Constantinople, *la même chose que si saint Paul disoit : Le péché a eu le pouvoir de faire entrer dans le monde la mort & la condamnation ; mais la grace a non-seulement fait mourir ce péché, mais encore tous ceux qui sont entrés dans le monde après ce premier.* Et un peu après, en continuant de parler sur le même sujet : *Nous avons donc reçu*, dit-il, *une infinité de biens, & l'Apôtre ne nous veut pas laisser croire que la grace n'ait fait mourir que le péché d'Adam. C'est pour nous marquer qu'elle a effacé tous les autres, qu'il dit :* Nous sommes justifiés par la grace après plusieurs

---

dum non amplius prævalebit ? Multò enim hoc rationabilius. Nam alium pro alio damnari, non valdè videtur habere rationem ; alium autem pro alio salvari, & decentius magis & rationabilius apparet. Si igitur illud factum est, multò magis hoc. Itemque alibi in consequentibus : *Judicium*, inquit, *ex uno in condemnationem, gratia autem ex multis delictis in justificationem. Hoc idem est*, inquit, *quod dicitur, quoniam quidem mortem & damnationem potuit peccatum inducere, gratia autem non unum illud tantumodo interfecit peccatum, sed etiam post illum introeuntia peccata.* Et paulo post de hoc ipso : *Quoniam ergo*, inquit, *plura introducta sunt bona, & non solum illud interfectum est peccatum, sed etiam omnia reliqua, ostendit dicens, Gratia autem ex multis delictis in justificationem.* Et post paululum ait : *Primò enim dixit, quoniam si unius peccatum interfecit omnes, multò magis & unius gratia poterit salvare. Post hæc autem ostendit*, inquit, *quoniam non illud solum interfectum est peccatum per gratiam, sed etiam omnia reliqua, & non solum peccata interfecta sunt, sed etiam & tributa justitia est. Et non tantùm solùm profuit Christus, quantùm nocuit Adam, sed multo amplius atque magis.* Post hæc in eodem cum de Baptismo ageret, interposuit verba Apostoli dicentis : *An ignoratis*, inquit, *fratres, quoniam quicumque in Christo baptizati sumus, in morte ipsius baptizati sumus ? Consepulti ergo sumus illi per Baptismum in morte. Quid est, in morte illius baptizati sumus ? Ut & ipsi moriamur sicut & ille. Crux enim est baptisma. quod ergo crux Christo & sepulchrum, hoc nobis baptisma factum est ; tametsi non in eisdem ipsis. Ipse namque carne & mortuus est & sepultus : nos autem peccato in utroque. Quapropter non dixit : Complantati morti ; sed similitudini mortis. Mors namque & hoc & illud, sed non eidem ipsi subjacet ; sed hæc quidem carnis Christi, nostra autem peccati. Quemadmodum ergo illa vera, & hæc.* Chrysost. *apud August. ibid. pag.* 513 & 514.

péchés. Et ensuite, *Car l'Apôtre a dit premierement, que si le péché d'un seul a donné la mort à tous les hommes, la grace d'un seul en pourra sauver beaucoup plus. Il répresente ensuite, que la grace n'a pas seulement effacé ce premier péché, mais encore tous les autres, & qu'elle n'a pas seulement effacé les péchés, mais qu'elle a encore donné la justice. Et il n'en est pas de la grace de Jesus-Christ comme du péché d'Adam; car Jesus-Christ nous a fait beaucoup plus de bien qu'Adam ne nous avoit fait de mal.* Dans la suite du même discours en parlant du Batême, ne sçavez-vous pas, mes freres, que nous tous qui avons été batisés en Jesus-Christ, nous avons été batisés en sa mort? Car nous avons été ensevelis avec lui par le Batême, pour mourir au péché, *Qu'est-ce à dire*, nous avons été batisés en sa mort, demande saint Jean de Constantinople. *C'est*, répond-il, *comme si l'Apôtre disoit: afin que nous mourions aussi comme Jesus-Christ. Car le Batême est notre croix: il est devenu pour nous, ce que la Croix & le Sepulcre ont été à J. C. Cela s'est néanmoins fait d'une maniere differente: Car J. C. est mort & a été enseveli dans sa chair; au lieu que nous autres nous mourons au péché & nous sommes ensevelis pour ne plus pécher. C'est pour marquer cette différence que l'Apôtre dit un peu après que* nous avons été entés en Jesus-Christ, *non par sa mort, mais* par la ressemblance de sa mort. *Car quoique la mort soit véritable en Jesus-Christ & en nous, elle est néanmoins differente. Jesus-Christ est mort en sa chair, & nous mourons au péché.* Pouvez-vous douter après cela, dit saint Augustin à Julien, que le saint Evêque Jean ne soit aussi éloigné de vos sentimens, qu'il est attaché à ceux de l'Eglise catholique? Dans tout ce qu'il dit pour expliquer ce passage de l'Apôtre si décisif pour la question agitée entre nous: *Le péché est entré dans le monde par un seul homme, &c.* peut-on trouver un seul mot qui favorise l'explication que vous donnez à ce passage, en disant que c'est par l'imitation, & non par la naissance charnelle, que le péché a passé dans tous les hommes? Ne dit-il pas que tout a été souillé par ce seul péché? Aussi le distingue-t-il tellement de tous les autres qui ont été commis, & qui sont, pour ainsi dire, entrés dans le monde, & que vous prétendez y être entrés par imitation, non par la propagation; qu'il déclare nettement que ce premier péché est effacé aussi-bien que les autres par la grace de Jesus-Christ. Quand il explique ces paroles de l'Apôtre touchant le Batême: *Nous tous qui avons été Batisés en Jesus-Christ, nous avons été Batisés en sa mort*, il les explique en disant que celui qui est batisé en Jesus-Christ, meurt au péché comme Jesus-Christ est

Rom. 6, 3.

mort dans ſa chair ; parce qu'être batiſé en la mort de Jeſus-Chriſt, n'eſt autre choſe que mourir au péché. Or à quel péché peut mourir un enfant, s'il n'a pas contracté la ſouillure du péché originel ? Peut-être, direz-vous, que les enfans ne ſont pas batiſés en la mort de Jeſus-Chriſt ; mais cela ne peut s'accorder avec le texte de l'Apôtre qui n'a pas dit : Quelques-uns de ceux qui ont été batiſés en Jeſus-Chriſt, ont été batiſés en ſa mort ; mais : *Nous tous qui avons été batiſés en Jeſus-Chriſt, nous avons été batiſés en ſa mort.* Ou bien vous ſerez contraint de dire que tous ceux qui ſont batiſés du Batême Chrétien, ne ſont pas batiſés en Jeſus-Chriſt ; comme ſi par cette abſurdité vous pouviez vous empêcher d'être écraſé par le poids de l'autorité de l'Evêque Jean, qui dit, que le Batême eſt pour ceux qui ſont batiſés, ce que la Croix & le Sepulcre ont été à Jeſus-Chriſt ; voulant nous faire comprendre que comme Jeſus-Chriſt eſt mort dans ſa chair, de même ceux-ci doivent mourir au péché. Tels ſont, ajoute ſaint Auguſtin, les ſentimens de ce grand homme, de ce grand défenſeur de la foi Chrétienne & de la doctrine Catholique, à qui vous avez voulu attribuer votre doctrine erronée, comme s'il avoit dit, que les enfans n'ont point été ſouillés par le péché du premier homme, puiſqu'il n'a dit autre choſe ſinon que *les enfans n'ont pas des péchés* ; c'eſt-à-dire des péchés qui leur ſoient propres, comme tant de témoignages que j'ai rapportés le demontrent évidemment.

Sur le libre arbitre.

XVII. Dieu (*s*) nous a créés libres & maîtres de nos actions. Si la choſe n'étoit point ainſi, pourquoi du tems de Noé les uns s'abandonnoient-ils au crime avec tant de licence, tandis que ce Patriarche marchoit conſtament dans le chemin de la vertu ? N'eſt-ce pas une preuve certaine que chacun peut par ſa propre volonté choiſir le parti du vice ou de la vertu ? S'il en étoit autrement, & ſi nous n'avions pas dans nous-mêmes le pouvoir de choiſir ce que nous voulons, il ne faudroit point punir ceux qui ſont le mal, ni récompenſer les autres qui pratiquent le bien : mais puiſque tout dépend de nôtre volonté, après la grace de Dieu, voilà pourquoi on condamne les méchans au ſupplice qu'ils méritent, &

(*s*) Vidiſti quomodo ſui juris & arbitrii naturam noſtram Dominus formavit ? Unde enim, dic oro, illi ad malitiam properabant, & ſeipſos pœnis faciebant obnoxios ; iſte autem virtutem eligebat, & fugiens eorum ſocietatem, pœnæ non obnoxius fuit ? Nonne manifeſtum, ſua quemque voluntate, vel malitiam, vel virtutem eligere ? Nam niſi ita eſſet, & niſi naturæ noſtræ poteſtas inſita eſſet ; neque illos puniri, neque iſtos virtutis præmia accipere oportebat. Verum quia in noſtra voluntate totum poſt gratiam Dei relictum eſt, ideo & peccantibus ſupplicia parata ſunt, & bene operantibus merces & præmia. *Chryſoſt.* Homil. 22 in Geneſ. tom. IV, pag. 194.

l'on donne des récompenses aux gens de bien. Il est en (*t*) notre pouvoir d'obéir ou de ne pas obéir au démon; car il ne nous necessite point. Il est encore (*u*) en notre pouvoir de mériter l'enfer, ou d'acquerir le Royaume celeste, parce que Dieu l'a voulu ainsi. Voilà dit-il, le feu & l'eau, vous étendrez votre main de quel côté il vous plaira ... Dieu vous a fait libres afin que vous ne puissiez pas dans la suite vous plaindre de lui, comme s'il vous avoit imposé quelque néceffité

XVIII. Dieu ne prévient pas (*x*) nos volontés par ses dons; mais lorsque nous avons commencé, & que nous avons fourni de notre côté le vouloir, alors il nous donne plusieurs occasions de salut. Nous devons premierement (*y*) choisir le bien, & lorsque nous l'avons choisi, alors Dieu nous donne ce qui dépend de lui: il ne prévient pas nos volontés de peur de détruire nôtre libre arbitre; mais après que nous avons choisi, il nous donne beaucoup de secours. Saint Chrysostome en expliquant ces paroles de saint Paul, *Ayant le même esprit de la foi*, il dit (z) que l'Apôtre parle ainsi comme pour montrer que de commencer à croire, & d'obéir à la vocation de Dieu, est un effet de notre bonne volonté, mais ajoute-t-il, après que les fondemens de la foi ont été jettés, alors il est besoin du secours de l'esprit, afin que cette foi demeure toujours dans nous, ferme & invincible. Ce n'est ni Dieu, ni la grace de l'esprit qui préviennent notre bon propos; & quoique Dieu appelle, il attend néanmoins que nous approchions de notre plein gré & de notre propre volonté; & enfin lorsque nous nous sommes approchés; il nous donne tout son secours. Quoique le Patriarche Sur la Grace.

(*t*) Perspicuum est in nobis situm esse, ut vel obtemperemus illius consiliis, nec nos ullam necessitatem, neque tyrannidem pati ab illo. *Chrysost.* Concione. 2. de Lazaro, p. 729, tom. 1.

(*u*) Etenim & hoc & illud est positum in nostra potestate, ut vel in gehennam incidamus, vel regnum consequamur: quoniam Deus sic voluit. Ecce enim, inquit, ignem & aquam: ad quod volueris extendes manum tuam . . . Ideo namque te libero arbitrio præditum fecit Deus, ut ne postea accuses eum quasi necessitate colligatus. *Chrysost.* Homil. 14 in Epist. 1 ad Cor. p. 120, tom. 10.

(*x*) *Conversus autem Jesus, & videns eos sequentes, dicit eis: Quid quæritis?* Hinc docemur Deum donis non prævenire voluntates nostras; sed ubi nos incœpimus, cum voluntatem præmisimus, tunc plurimas ille nobis dat salutis occasiones. *Chrysost.* Homil. 18 in Joan. p. 107, tom. 8.

(*y*) Oportet nos primum bona eligere, & cum elegerimus, tunc affert quæ sua sunt. Non prævenit nostras voluntates, ne perdat nostrum liberum arbitrium. Quando autem nos elegerimus, tunc nobis multum affert auxilium. *Chrysost.* Homil. 12 in Epist. ad Hebr. p. 124, tom. 12.

(z) *Habentes autem eumdem spiritum fidei, &c.* Illud nimirum ostendere volens, quod initio credere, & parere vocanti, nostræ est bonæ mentis: at postquam jacta fuerint fidei fundamenta, jam opus est auxilio spiritus, ut in nobis perpetuo maneat inconcussa & inexpugnabilis: neque enim Deus, neque spiritûs gratia nostrum prævenit propositum; sed tametsi vocet, expectat tamen, ut sponte & propria voluntate accedamus, ac tum demum cum accesserimus, nobis suum totum exhibet auxilium. *Chrysost.* Homil. in hunc locum, tom. 3, pag. 264.

Jacob en fût appuyé, il avoit (*a*) fait auparavant de son côté tout ce qui dépendoit de lui ; soyons donc persuadés que quelques efforts que nous fassions, nous ne pouvons néanmoins rien faire de bien, si nous ne sommes aidés de ce secours céleste, car de même que nous ne pouvons jamais rien faire de bien sans ce secours ; de même aussi nous ne pouvons l'obtenir, si nous n'avons fait de notre côté ce qui est en nous. Ainsi la (*b*) vertu ne dépend pas seulement de nos soins & de nos travaux, mais encore de la grace de Dieu. Il n'est pas (*c*) même possible de faire quelque chose de bien en la maniere qu'il est convenable, si l'on n'est aidé de la grace. Supposons (*d*) donc que vous soyez dignes de louange, & que vous possediez la grace & le don de Dieu, & que le jugement que les hommes font de vous en vous louant, ne soit pas faux, encore ne devriez-vous pas vous en élever ? Car vous n'avez rien de vous, vous avez reçu tout de Dieu. Pourquoi donc vous vantez-vous d'avoir ce que vous n'avez pas ? Si vous dites que vous l'avez, les autres l'ont aussi avec vous : & vous avez reçu non seulement quelque grace en particulier, mais tout ce que vous avez ; puisque tout ce qu'il y a de bien fait ne vous appartient pas, mais vient de la grace de Dieu. Sera-ce la foi ? Mais elle vient de la vocation. Sera-ce la remission des péchés ? Les dons du Saint-Esprit ? La parole de la Doctrine ? Les vertus ? Mais vous avez reçu tout cela de la grace de Dieu. Qu'avez-vous donc, je vous en prie, que vous n'ayez reçu & que vous puissiez dire avoir acquis par vous-même ? Il n'y a rien. Quoi vous l'avez reçu & vous vous en élevez ?

(*a*) Licet superno præsidio factus fuerit Jacob, attamen quod suum erat prius exhibuit. Ita sane & nos persuadeamus nobis licèt millies nitemur, nihil tamen prorsus recte agere posse, nisi superno auxilio adjutos. Sicut enim nisi illo subsidio fruamur, nihil unquam possumus recte agere : ita nisi quod nostrum est attulerimus, non poterimus supernum auxilium obtinere. *Homil.* 59 *in Gen. tom.* 4, *p.* 569.

(*b*) Viden quomodo modeste agere doceat Christus, ostendens virtutem non ex nostro studio tantum, sed etiam ex supernâ gratiâ pendere. *Hom.* 19 *in Matth. tom.* 7, *p.* 251.

(*c*) Neque enim possibile est bonum aliquod nos rectè agere, non adjutos supernâ gratiâ. *Hom.* 25 *in Gen. tom.* 4, *p.* 241.

(*d*) Ponamus autem te dignum laude esse, & verè gratiam & donum habere, nec corruptum esse hominum judicium : neque sic oportebat altum sapere. Nihil ex te habes, sed à Deo accepisti. Cur ergo te habere simules id quod non habes ? Ac tu hoc habes, & alii tecum. Ergo cum acceperis habes, non hoc vel illud, sed omnia quæ habes, non enim hæc tua recte facta sunt, sed ex Dei gratia proveniunt. Si fidem dixeris, ex vocatione illa venit ; si remissionem peccatorum, si charismata, si doctrinæ verbum, si virtutis ; omnia inde accepisti. Quid ergo habes, quæso te, quod non acceperis ; sed ex teipso recte acquisieris ? Nihil dicere possis. Sed accepisti, & ideo altum sapis ? Ideo certe oportebat teipsum deprimere ; non enim tuum est id quod tibi datum est, sed dantis. Si enim accepisti, ab illo accepisti. Si ab illo accepisti, non rem tuam accepisti. Quod si non rem tuam accepisti, cur altum sapis, quasi rem tuam habens ? Quamobrem subjungit : Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis. *Chrysost.* Hom. 12 in 1 ad Cor. tom. 10, p. 98.

il falloit au contraire vous en humilier ; car ce qui vous a été donné n'est pas de vous mais de celui qui vous l'a donné. Si vous l'avez reçu ; c'est de lui que vous l'avez reçu ; si vous l'avez reçu de lui, cela ne vous appartenoit donc pas. Que si cela ne vous appartenoit pas : pourquoi vous en élevez vous comme s'il vous appartenoit? C'est donc avec raison que l'Apôtre dit: *Si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez pas reçu?* Mais pourquoi (a) Jesus-Christ n'appella-t-il pas saint Mathieu en même-tems que saint Pierre, saint Jean & les autres Apôtres? Comme il les a appellés dans le tems qu'il sçavoit qu'ils lui obéiroient; il a aussi appellé saint Matthieu au moment qu'il sçavoit que cet Apôtre le suivroit. C'est pour la même raison qu'il appella S. Paul après la Résurrection. Car celui qui penetre le fond des cœurs sçavoit en quel tems chacun d'eux obéiroit. Il n'a donc point appellé S. Matthieu dès le commencement, lorsque son cœur étoit encore trop endurci, mais après un grand nombre de miracles, & après avoir établi sa reputation, & lorsqu'il le connoissoit disposé à lui obéir.

XIX. Nous lisons dans saint Paul que *l'esprit de Dieu nous soulage & nous aide dans nos foiblesses*. D'où nous apprenons (a) que la grace ne nous accompagne pas seulement dans nos travaux & dans nos dangers; mais qu'elle coopere encore avec nous dans les choses les plus faciles, & que par tout elle prête son secours. L'Apôtre ajoûte : *Nous ne sçavons pas ce que nous devons demander à Dieu dans nos prieres, pour le prier comme il faut.* Marquant par ces paroles le grand soin que le Saint-Esprit prend de nous. Car nous avons besoin pour cela même, c'est-à-dire pour prier, du secours de Dieu, tant l'homme est foible, & n'est rien par lui-même. Nous avons aussi besoin (a) de son secours pour faire la guerre aux démons. Etudions nous à les vaincre (g); si néanmoins cet ou- Sur la nécessité de la grace.

(a) Sed cur non cum Petro, Joanne & aliis vocavit eum? Ut tunc illuc venit cum sciret homines obtemperaturos esse, sic tunc Matthæum vocavit, cum futurum eum esse noverat. Propterea etiam Paulum post resurrectionem piscatus est. Nam qui corda scrutatur, & occulta mentium perspicit, sciebat quandonam quisque eorum obsecuturus esset. Ideoque non initio vocavit illum, cum adhuc duriore esset animo, sed post sexcenta miracula, cum fama sua percrebuisset, quando illum noverat ad obtemperandum aptiorem esse. *Hom. 30 in Matth. tom. VII, p.* 347.

(e) Pergit (Apostolus) : *Similiter autem & Spiritus auxiliatur infirmitatibus nostris* . . . Ut discas non in laboribus tantum & periculis tibi gratiam adesse, sed etiam eam in iis quæ faciliora videntur, tecum cooperari, & ubique suam conferre opem, subjungit : *Nam quid ut oportet oremus, nescimus.* Hæc porro dixit ut multam erga nos providentiam ostenderet . . . Etenim ad eam rem Dei ope egemus : usque adeò homo infirmus est & ex se nihil. *Chrysost.* Homil. 14 in Epist. ad Rom. pag. 585, Tom. 9.

(f) Aliud quoque bellum est hoc gravius, ubi nobis maxime superno auxilio opus est, quod geritur contra potestates adversarias. *Chrysost.* Expos. in Psal. 143, pag. 458, Tom. 5.

(g) Hoc solum curemus, quomodo diabolum vincamus. Imo vero hoc [illegible] non

vrage depend de nos ſoins : car il eſt certain que cela dépend abſolument de la grace: c'eſt pourquoi tous nos ſoins doivent s'employer à obtenir de Dieu cette grace, & à attirer ſur nous ſon aſſiſtance. *Qui ſera en effet contre nous, ſi Dieu eſt pour nous ?* Sa grace nous eſt encore néceſſaire pour vaincre (*h*) toutes ſortes de tentations, foibles ou violentes. Et encore que nous ſoyons très-forts, ſi le ſecours de Dieu nous manque, nous ne pouvons (*i*) réſiſter à la moindre tentation. Ce qui eſt vrai non-ſeulement de nous qui ſommes vils & abjects, mais de ſaint Paul, de ſaint Pierre, de ſaint Jacques. S'ils ſont privés du ſecours céleſte, ils ſont facilement vaincus, ſupplantés & renverſés. *Mais Dieu eſt fidele*, dit l'Apôtre, *& il ne permettra pas que vous ſoyez tentés au delà de vos forces, & il vous fera tirer avantage de la tentation même, afin que vous puiſſiez perſeverer.* Il nous ſoutient donc & nous fortifie non ſeulement dans les tentations qui paſſent nos forces : mais auſſi dans celles-là même qui ne ſemblent pas les ſurpaſſer, lorſque nous y avons contribué les premiers de notre part par notre zéle, par notre ardeur, par notre eſpérance en lui, par nos actions de graces & par notre patience. L'inſenſibilité de ſaint Pierre (K) qui ſe chauffoit après avoir renoncé Jeſus-Chriſt, nous fait voir combien la nature humaine eſt foible, quand Dieu nous abandonne. La chûte de cet Apôtre n'arriva pas ſelon la

noſtri ſtudii eſt, ſed gratiæ Dei totum. Unum nobis curæ ſit, ut nobis ejus gratiam attrahamus, ut illud nobis auxilium conciliemus : *Si Deus pro nobis, quis contra nos ? Chryſoſt.* Homil. 15 in Act. Apoſt. pag. 123.

(*h*) *Fidelis eſt Deus qui non patietur vos tentari ſupra id quod poteſtis.* Ergo ſunt tentationes quæ ferri non poſſunt. Et quænam illæ ? Omnes, ut ita dicam ; poteſtas enim in Dei nutu ſita eſt, quam per voluntatis noſtræ ſententiam attrahimus. Quamobrem ut diſcas & videas, quod non ſolum illas quæ noſtram ſuperant poteſtatem, ſed neque haſce humanas poſſimus ſine illius auxilio facile ferre, ſubjunxit : *Sed faciet cum tentatione proventum, ut poſſitis ſuſtinere.* Neque enim illas moderatas, ut dixi, propria virtute feremus : ſed in his quoque ejus egemus auxilio, ut eas pervadamus, & antequam pervadamus feramus. Ipſe namque patientiam dat, & promtam liberationem affert ; ita ut hac ratione tentatio ferri poſſit. Hoc enim ſubindicavit dicens : *Faciet exitum ut poſſitis ſuſtinere*, omniaque illi attribuit. *Chryſoſt.* Homil. 24 in Epiſt. 1 ad Cor. pag. 211 & 212, Tom. 10.

(*i*) Quamvis omnium robuſtiſſimi ſimus ac validiſſimi, ſi illius abſit auxilium, ne mediocri quidem poterimus tentationi reſiſtere. Sed quid ego de nobis vilibus & abjectis loquor ? Licèt Paulus ſit aliquis aut Petrus, licèt Jacobus ſubſidio cœleſti privatus, facile vincitur, & ſupplantatur & concidit..... Quocirca dicit etiam Paulus : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari ſupra id quod poteſtis : ſed faciet cum tentatione proventum, ut poſſitis ſuſtinere.* Non enim tantum, inquit, ſupra vires inferri tentationem non ſinit, ſed etiam in ipſa quæ pro ratione virium adhibetur, nos ſuſtentans adeſt, & nos corroborat, cùm nos priores quæ noſtrarum ſunt partium contulerimus, exempli cauſa, alacritatem animi, ſpem in ipſum, gratiarum actionem, tolerantiam, patientiam. *Chryſoſt.* Homil. in paralyticum demiſſum per tectum. p. 35 & 36, Tom. 3.

(*k*) *Erat autem Petrus ſtans & calefaciens ſe.* Papæ ! Quanto tempore detinebatur fervens ille & furioſus cum Jeſus abduceretur, neque poſtea movetur, ſed ſe calefacit ; ut diſcas quanta ſit naturæ infir-

remarque de saint Chrysostome (*l*), pour avoir été froid envers Jesus-Christ, mais parce qu'il étoit dénué (*m*) de la grace. Sçachez, ajoute ce Pere (*n*), que le renoncement de saint Pierre ne vint pas tant de sa négligence & de sa lâcheté, que de ce que Dieu l'abandonna à lui-même, afin de lui apprendre à mieux connoître la mesure des forces humaines ; à mieux obéir aux enseignemens de son Maître, à ne s'élever pas au-dessus des autres, & à se persuader que sans Dieu on ne peut rien faire, & *que si le Seigneur ne bâtit une maison, c'est envain que travaillent ceux qui la bâtissent*. En effet, saint Pierre connut par sa propre expérience que l'amour qu'il avoit pour Jesus-Christ n'étoit rien sans sa grace. C'est pourquoi le Fils de Dieu permit cette chûte pour l'utilité même de saint Pierre : car ayant vu qu'il résistoit à ses paroles par un excès de chaleur, il ne le poussa point à le renoncer, mais il l'abandonna & le laissa à lui-même sans lui porter de secours, faisant (*p*) voir jusqu'où alloit la foiblesse de la nature humaine. Ce qui nous apprend que sans la grace, l'ardeur de la volonté de l'homme ne suffit pas (pour le bien) & que la grace ne nous peut servir de rien sans la bonne volonté. L'exemple de Judas & de saint Pierre en est une preuve. Judas ayant reçu beaucoup de secours (de Jesus-Christ) n'en a tiré aucun avantage, parce qu'il n'a pas voulu s'en servir & y correspondre de sa part. Saint Pierre au contraire, quoiqu'il eût cette bonne volonté,

Psal. 126.

mitas, cum nos Deus deserit. *Chrysost.* Homil. 83 in Joann. pag. 493, Tom. 8.

(*l*) Itaque (Petrus) non quod frigidus esset, sed quod superna nudatus esset ope, cecidit. *Chrys.* Hom. 73 in Joan. p. 430.

(*m*) Hic (Petrus) gravissimo lapsu cecidit, ut omnes sciunt ; quia enim gratia nudatus est, infirmitas ejus apparuit deserente se Dei cura. *Chrysost.* Homilia habita in martyrio, pag. 329, Tom. 12.

(*n*) Scias quod negatio (Petri) non tam erat socordiæ ac negligentiæ, quàm ex eo quod Deus eum deseruerat, erudiens ut humanam sciret mensuram, & non repugnaret iis quæ dicebantur à magistro, neque magis quàm alii altum saperet ; sed sciret quod absque Deo nihil potest fieri, & quod : *Nisi Dominus ædificaverit domum, frustra laborant qui ædificant eam.* *Chrysost.* Homil. 31 in Epist. ad Hebræ. pag. 288, Tom. 12.

(*o*) Quid vis, Petre ? Dicit ille (Jesus) *Non potes*, & tu dicis, *Possum?* Experimento itaque disces dilectionem tuam sine superna gratia nihil esse. Unde palam est lapsum illum ad utilitatem Petri permisisse. Volebat quidem Christus his prolatis verbis ipsum instruere. Quia vero ille in vehementia sua perseverabat ; non injecit quidem neque impulit ad negationem, sed deseruit ut suam edisceret infirmitatem. *Chrysost.* Homil. 73 in Joan. pag. 429.

(*p*) Illum (Petrum) cohibuit (Christus) non ad negationem impellens, absit ; sed auxilio suo vacuum relinquens, humanæque naturæ infirmitatem demonstrans... Magnum hic dogma accipimus, non sufficere hominis fervorem, nisi superna adsit gratia, itemque nihil nos à superna gratia juvari, nisi voluntatis studium adsit. Et hæc ambo ostenduut Judas & Petrus : ille namque multo fultus auxilio, nihil hinc fructus percepit, quia noluit, nec sua contulit ; hic vero cum proposito voluntatis, quia nullo fultus auxilio lapsus est. *Chrysost.* Homil. 82 in Matth. pag. 786 & 787.

tomba néanmoins, parce qu'il n'étoit appuyé d'aucun ſecours. Dieu n'a rien (*b*) omis pour relever Judas de ſa chûte ; mais ce traître n'a pas voulu s'en relever. Vous me demanderez peut être, dit (*c*) ſaint Chryſoſtome, comment un homme que Jeſus-Chriſt avoit appellé à l'Apoſtolat, a pu tomber dans un crime ſi horrible ? Je vous réponds que la vocation de Dieu ne contraint perſonne, & qu'elle ne fait aucune violence à la volonté de ceux qui ne veulent pas embraſſer la vertu. Il exhorte, il donne de ſalutaires conſeils, & nous engage par toute ſorte de manieres à être gens de bien ; mais ſi nous lui réſiſtons, il ne nous impoſe point de néceſſité ; ce n'eſt point, dit encore ce Pere (*d*), par force ou par néceſſité que Dieu a coûtume de nous rendre bons : le choix qu'il fait de nous n'eſt point accompagné de violence, mais de perſuaſion. Et afin que vous compreniez que la vocation ne contraint perſonne, voyez combien il y en a qui périſſent après avoir été appellés. C'eſt donc une choſe conſtante qu'il eſt au pouvoir de notre libre arbitre de nous ſauver ou de nous perdre

Sur la Prédeſtination. XX. Dieu a préparé aux Elus le Royaume des Cieux dès le commencement du monde, & avant qu'ils fuſſent nés, parce qu'il ſçavoit ce qu'ils deviendroient un jour. Venez, leur dit-il, vous qui avez été benis par mon Pere, poſſedez le Royaume qui vous *Matt. 25, 34.* a été préparé dès le commencement du monde. Quel bonheur, (*a*), dit ſaint Chriſoſtome, peut être comparé à celui d'être beni par le Pere même ? D'où peut venir un ſi grand bonheur à l'homme, & comment peut-il mériter une telle gloire ? Le voici : J'ai eu faim, dit-il, & vous m'avez donné à manger ; j'ai eu ſoif, & vous

(*q*) Judam, cùm cecidiſſet voluit (Chriſtus) erigere : & ut ſurgeret, nihil non fecit, ſed ille noluit. *Chryſoſt.* Expoſ. in Pſal. 144, pag. 473, Tom. 5.

(*r*) Judas proditor factus eſt. Et quomodo talis factus eſt, inquies, vocatus à Chriſto ? Quia Dei vocatio nullum cogit, neque violentiam infert voluntati eorum qui nolunt virtutem eligere ; ſed hortatur datque conſilium, atque omnia facit & operatur ut ſuadeat eſſe bonos : ſi vero quidam repugnent, non neceſſitatem infert. *Chryſoſt.* Homil. 80 in Matth. pag. 770, Tom. 7.

(*s*) Non neceſſitate aut vi Deus bonos facere ſolet, neque electio ejus eſt violenta, ſed à ſuaſione perficitur. Ut autem diſcas vocationem non vim inferre, perpende quot vocati perierint. Unde palam eſt in noſtro ſitam eſſe arbitrio vel ſalutem vel perditionem noſtram. *Chryſoſt.* Homil. 47 in Joann. pag. 281, Tom. 8.

(*t*) *Venite, benedicti Patris mei, poſſidete paratum vobis regnum ante conſtitutionem mundi.* Hoc nomen quot quantiſque bonis æquiparari poteſt, quot benedicti ſint, & à Patre benedicti ? Et undenam tanto honore dignati ſunt ? Quænam cauſa fuit ? *Eſurivi enim & dediſtis mihi manducare, ſitivi & potum dediſtis mihi.* Quanti honoris, quantæ beatitudinis verba ? Non dicit, Accipite, ſed hereditate poſſidete quaſi proprium, quaſi paternum & veſtrum, jam olim vobis debitum. Antequam enim eſſetis, inquit, hæc vobis parata erant, quia ſciebam vos tales eſſe futuros. *Chryſ.* Homil. 79 in Matth. Tom. 7, pag. 760.

m'avez donné à boire. O paroles pleines de joie, de consolation & d'honneur pour ceux qui mériteront de les entendre! Il ne leur dit pas, Recevez le royaume, mais possédez-le comme votre héritage, comme un bien qui est à vous, que vous avez reçu de votre pere, & qui vous est dû de tout tems.; car je vous l'ai préparé avant même que vous fussiez nés, sachant que vous seriez ce que vous êtes. Le même Pere expliquant ces paroles de l'Apôtre: » Avant que Jacob & Esaü fussent nés, & avant qu'ils eussent fait aucun bien ni aucun mal; afin que le decret de Dieu » demeurât ferme selon son élection; non à cause de leurs œuvres, » mais à cause de l'appel & du choix de Dieu, il fut dit à Re» becca: L'aîné sera assujetti au plus jeune selon qu'il est écrit: *J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esaü.* Doù (*b*) vient, dit-il, que Jacob a été aimé, & Esaü haï? C'est que l'un étoit bon & l'autre mauvais; & d'où vient qu'avant qu'ils fussent nés, Dieu avoit dit: L'aîné sera assujetti au plus jeune? C'est que Dieu n'attend pas comme nous, de voir la fin des choses pour juger si un homme sera bon ou mauvais; il le voit dès avant qu'il soit né.... C'est donc par un effet de sa prescience qu'il a choisi Jacob & rejetté Esau: & il a connu dès le premier jour celui qui seroit bon, & celui qui seroit mauvais.

Sur la mort de Jesus-Christ pour tous les hommes.

XXI. Jesus-Christ n'est pas mort (*c*) seulement pour ses amis & pour ses proches, mais aussi pour ses ennemis, pour les tyrans, pour les imposteurs, pour ceux qui le haïssent, pour ceux qui l'ont crucifié, qu'il sçavoit avant la création du monde devoir être tels & lesquels prévoyant il a créés, surmontant sa préscience par sa bonté. Il a même versé son sang pour cela, & il a été immolé pour eux. Ce n'est (*d*) pas pour les fidéles seuls qu'il est mort, mais

(*u*) Qua igitur de causa hic quidem amabatur, ille autem odio habitus est? Qua de causa hic serviebat, ille imperabat? Quia hic malus, ille bonus erat. Atqui illis nondum natis, ille honorabatur, hic condemnabatur: illis enim nondum natis, dicebat Deus: *Major serviet minori.* Gen. 25, 23. Cur ergo hoc dixit Deus? Quia non expectat ut homo, à rerum exitu videre quis bonus, quis non talis sit, sed antea videt quis bonus, quis non talis erit... Hoc enim præscientiæ est, quod ex ipsa parturitione eligeretur, ex primo namque die, & bonum & non talem, & novit & prædicavit. *Chrysost.* Homil. 16 ad Rom. Tom. 9. pag. 611.

(*x*) Hæc sunt verba Filii Dei: hæc veniens ille etiam operibus exhibuit: nec pro amicis solum & suis mortuus est, sed pro inimicis, pro tyrannis, pro præstigiatoribus, pro odientibus se, pro crucifigentibus quos ante mundi constitutionem tales fore sciebat, & cùm præsciret, creavit, bonitate sua præscientiam vincens: pro iisque sanguinem suum fudit, pro iis necari se passus est. *Chrysost.* Homil. de Anathemate, pag. 692, Tom. I.

(*y*) Apostolus in Epistola ad Romanos dicit: *Multo magis gratia Dei & donum in gratia unius Jesu Christi in plures abundavit.* Ut gratia Dei pro omnibus gustaret mortem. Non pro fidelibus solum, sed pro universo orbe terræ. Nam ipse quidem mortuus est pro omnibus. Quid tam au-

pour tout le monde. Il s'est livré lui-même, dit l'Apôtre, pour la redemption de tous ; rendant ainsi témoignage à la verité, dans le tems qui avoit été marqué. Mais quoi donc, demande saint Chrysostome (z). Jesus-Christ s'est-il livré pour la redemption des Gentils? Personne n'en doute, répond ce Pere. Mais comment tous n'ont-ils pas cru en en lui ? C'est qu'ils n'ont pas voulu : car il a fait pour leur salut ce qu'il devoit. Chacun de nous, ajoute-t-il, n'est donc pas moins redevable à Jesus-Christ que s'il n'étoit venu que pour nous seuls en particulier, puisqu'il ne se seroit pas moins offert de souffrir les mêmes peines pour un que pour tous ; & il est vrai de dire qu'il a la même charité pour un seul que pour tous. De sorte que la victime qu'il a offerte pour toute la nature humaine étoit suffisante pour tous les hommes ; mais il n'y a que ceux qui ont cru, qui ont profité du bénéfice de la redemption (*a*).

Sur la volonté en Dieu de sauver tous les hommes.

XXII. Dieu selon l'Apôtre, veut que tous les hommes soient sauvés, & viennent à la connoissance de la vérité (*b*). Comment donc, dit S. Chrysostome, tous ne sont-ils pas sauvés, si Dieu veut qu'ils le soient ? C'est répond-il que la volonté des hommes ne suit pas toujours celle de Dieu : car pour lui, il ne contraint personne. Vous me direz peut-être, ajoute ce Pere (*c*), que tous ont péché & sont privés de la gloire de Dieu ? Si donc tous ont péché, d'où vient que les uns sont sauvés & que les autres perissent ? C'est que tous n'ont pas voulu venir à Dieu, qui de son côté a fait ce qu'il devoit pour que tous fussent sauvés, puisqu'il

---

tem, si non omnes crediderunt ? Ipse quod suum erat implevit. *Chrysost.* Homil. 4 in Epist. ad Hebr. pag. 41, Tom. 12.

(z) *Jesus Christus dedit semetipsum redemtionem pro omnibus, testimonium temporibus suis.* Numquid etiam, dic mihi, pro gentilibus ? Etiam. Et Christus quidem pro gentilibus mortuus est : tu vero pro illis orare non vis. Quomodo igitur, inquies, non crediderunt ? Quia noluerunt : suas ille tamen partes implevit. *Chysost.* Homil. 7 in 1 Epist. ad Timoth. pag. 586.

(*a*) Præterea vero declarat hoc quoque par esse, ut quisque nostrûm non minus agat gratias Christo, quàm si propter ipsum solum advenisset. Neque enim recusaturus erat vel ob unum tantam exhibere dispensationem, adeò unumquemque hominem pari caritatis modo diligit, quo diligit orbem universum. Itaque victima quidem pro totâ oblata est naturâ, ac sufficiebat omnibus servandis. Cæterum soli illi qui crediderunt, sunt quibus usui fuit beneficium. *Chrysost.* in cap. 2 Epist. ad Galatas. pag. 693 & 694, Tom. 10.

(*b*) Paulus dicit, *Qui vult omnes homines salvos fieri & ad agnitionis veritatem venire.* Quomodo igitur non omnes salvi fiunt, si vult omnes salvos fieri ? Quia non omnium voluntas ejus voluntatem sequitur : ille vero nemini vim infert. *Chrysost.* Homil. *de Ferend. reprehens.* tom. 3, p. 128.

(*c*) Atqui, inquies, *Omnes peccaverunt & privantur gloria Dei.* Si igitur omnes peccaverunt, cur alii salvi fiunt, alii pereunt ? Quia non omnes accedere voluerunt. Nam quod illum spectat, omnes salvi facti sunt. Nam omnes sunt vocati. *Chrysost.* Hom. 16 in Epist. ad Rom. tom. 9, p. 610.

les a tous appellés. Or (*d*) si Dieu veut que tous les hommes soient sauvez, il est donc juste de prier pour tous; s'il veut que tous soient sauvés, nous devons le vouloir aussi; & si nous le voulons, il faut donc prier pour tous; car il convient à ceux qui veulent le salut des hommes de prier pour eux. Saint Chrysostome en expliquant ces paroles de l'Apôtre, *sous le bon plaisir de sa volonté*, distingue (*e*) en Dieu deux volontés par rapport à la damnation éternelle, une volonté premiere par laquelle Dieu veut que ceux qui ont péché ne périssent point; une volonté seconde par laquelle il veut que les méchans périssent.

XXIII. C'est Jesus-Christ qui a fondé l'Eglise, d'où vient que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elles. Les Empereurs payens (*f*), Auguste, Tibere, Caïus, Neron, Vespasien, Tite & tous les autres jusqu'au tems du bienheureux Constantin, l'ont persécutée, les uns plus cruellement, les autres moins: mais ils n'ont pû la détruire. Pourquoi cela? C'est que personne n'a détruit (*g*) ce que Jesus-Christ a édifié: & personne n'a édifié ce qu'il a détruit. Il a édifié l'Eglise, & personne ne sçauroit la ruiner. Il a détruit le Temple, & nul ne pourra jamais le relever. Les Juifs se sont efforcés de détruire l'Eglise, & ils n'ont pû en venir à bout. Ils ont fait tous leurs efforts pour rebâtir leur Temple, mais inutilement. Il est plus facile que le soleil s'obscurcisse, que l'Eglise s'éteigne, parce qu'elle est plus précieuse que le Ciel, & qu'elle est appuyée sur un fondement plus solide. Le Ciel a été creé pour l'Eglise, & non l'Eglise pour le Ciel. Sur l'Eglise.

(*d*) Imitare Deum. Si vult omnes homines salvos fieri, jure pro omnibus orandum est. Si vult ille omnes salvos fieri, tu etiam velis. Si vis autem, precare: nam volentium est precari. *Chrysost.* Homil. 7 in 1. ad Tim. tom. 2, p. 585.

(*e*) Est voluntas princeps & quæ procedit: est etiam alia voluntas. Ut puta, voluntas prima est ut non pereant qui peccarunt: voluntas secunda est, ut qui facti sunt mali, pereant. *Chrysost.* Hom. 1 ad Ephes. tom. 2, p. 5.

(*f*) Dixit (Christus) *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, & portæ inferi non prævalebunt adversus eam....* Gentiles erant Imperatores, Augustus, Tiberius, Caius, Nero, Vespasianus, Titus, & post illum omnes usque ad tempus beati Constantini Imperatoris; omnesque illi, alii minus, alii vehementius Ecclesiam oppugnabant; oppugnabant tamen omnes. *Chrysost.* in Lib. *Quod Christus sit Deus*, tom. I, p. 578.

(*g*) Viden' quomodo quæ ille ædificavit, nemo destruit; & quæ ille destruxit, nemo ædificavit? Ædificavit Ecclesiam, & nemo ipsam destruere potest; destruxit templum, & nemo ipsum restaurare valet; idque tam diuturno tempore: quamvis illam destruere tentaverint, non potuere tamen; quamvis hoc denuò excitare conati sint, frustra moliti sunt. *Ibidem*, *p.* 580.

(*h*) Facilius est solem extingui, quàm Ecclesiam deleri. Quis, inquit, ista prædicat? Is qui eam fundavit. *Cœlum & terra transibunt, sed verba mea non transibunt.* Hæc non modo dixit, sed & complevit: cur enim illam magis fundavit quàm cœlum? Siquidem est cœlo pretiosior Ecclesia. Quare conditum est cœlum? Propter Ecclesiam, non Ecclesia propter cœlum: cœlum conditum est propter hominem, non homo propter cœlum. *Chrysost.* Hom. 4 in illud *Vidi Dominum*, tom. 6, p. 122.

Elle est comparée dans Isaïe, à une montagne (*i*), à cause qu'elle est invincible par la solidité de sa doctrine. Car comme la fermeté des montagnes seroit inviolable aux efforts de ceux qui entreprendroient de les abbattre, que ni les armées dont ils les environneroient de toute part, ni les arcs qu'ils banderoient pour les percer de leurs fléches, ni les piques qu'ils lanceroient pour les renverser, ni toutes les machines de guerre dont ils se pourroient servir, ne seroient point capables d'y faire la moindre bréche, & ne serviroient qu'à faire voir la foiblesse de ceux qui auroient eu la témérité d'entreprendre une chose si impossible; de même, tous ceux qui ont fait la guerre à l'Eglise, ont eu la confusion de montrer leur propre foiblesse, sans pouvoir lui donner la moindre secousse. Ils ont fait de vains efforts pour la blesser; les traits qu'ils ont lancés contre elle, ont été sans force & sans vigueur: & il se sont vus vaincus par la patience de ceux à qui ils vouloient faire ressentir les effets de leur puissance. L'Eglise s'est étendue dans tous les pays de l'univers & chez toutes les nations. Elle occupe toute la terre (*k*): ensorte qu'il y a maintenant peu d'idolâtres; & que les autels, les temples, les idoles & toutes les autres superstitions payennes, n'ont lieu qu'en peu d'endroits. C'est ce que saint Chrysostome regarde comme un effet de la puissance de Jesus-Christ, qui avoit prédit ces merveilles, & qui les a faites. Les révoquer en doute, c'est avoir perdu l'esprit. Ce Pere compare souvent l'Eglise avec l'Arche de Noé, & dit (*l*): que comme l'Arche a autrefois

(*i*) Montem autem vocat Propheta Ecclesiam, & inexpugnabilia dogmata. Quem admodum enim si quis adversus montes innumeros objiciat exercitus, arcus tendentes, hastas vibrantes, machinas admoventes; illos quidem nullo damno afficere poterunt, sed consumpta propria fortitudine recedent; sic & quicumque Ecclesiam impugnaverunt, hanc quidem non læserunt, sed sua amissa potentia pudore sunt affecti, dum terrerent soluti, dum telis impeterent infirmati, dum agerent à patientibus devicti. *Chrysost.* in cap. 2 Isaiæ, p. 20. eod. tom.

(*k*) Nunc (Ecclesia) universam terram occupat, omnemque locum, montes, saltus, colles; etenim & maria & gentes sub sole positas omnes apprehendit; cùm impietas apud paucos jam obtineat; atque aræ, templa, idola, omnia sublata fuerint, festa item, initiationes, fumus, nidor & profanæ conciones. Quomodo igitur talis tantaque res, tot oblatis impedimentis tam conspicuum finem habuerit, & exitum veritati fidem facientem; nisi divina quædam & invicta virtus ejus qui hæc prædixit & perfecit? Nemo sane his contradixerit, nisi admodum insaniat, ac mente captus sit. *Chrysost.* in libro *Quod Christus sit Deus*, p. 578 & 579, Tom. I.

(*l*) Quemadmodum in medio mari servabat eos arca qui intus erant: sic & omnes qui errant, servat Ecclesia: verum arca servabat tantum, Ecclesia quiddam amplius perficit. Exempli causa, rationis expertes animantes servavit: rationis expertes homines accipit Ecclesia, nec servat tantum, sed etiam immutat. Corvum accepit arca, & corvum emisit: Ecclesia corvum accipit, & columbam emittit: accipit lupum, & ovem illum emittit. Cum enim ingressus huc fuerit homo rapax &

trefois ſauvé au milieu du déluge de toute la terre ceux qui s'y étoient renfermés, l'Egliſe fait la même choſe, mais d'une maniere plus excellente. Car l'Arche ne faiſoit que conſerver ceux qu'elle portoit, dans le même état qu'ils y étoient entrés : elle avoit reçu le corbeau, & elle le renvoya corbeau. Mais l'Egliſe change les corbeaux en colombes, & rend agneaux les loups mêmes. Si un trompeur, un raviſſeur du bien d'autrui entre dans l'Egliſe; après y avoir été inſtruit de la parole divine, il change d'eſprit; & de loup qu'il étoit, il devient brebis : puiſqu'en effet les loups raviſſent ce qui ne leur appartient pas, au lieu que la brebis abandonne ſa propre laine. L'Apôtre, en appellant l'Egliſe, dans le titre de ſa premiere Epître aux Corinthiens, *l'Egliſe de Dieu* (*n*), fait voir qu'elle doit être une, ſi elle eſt de Dieu, & non pas ſeulement unie; il fait voir auſſi qu'elle doit être une non-ſeulement à Corinthe, mais par tout le monde : car le nom d'Egliſe eſt un nom d'union & de concorde, & non de ſéparation. Le ſchiſme romp l'unité (*o*). C'eſt un crime ſi grand, qu'un ſaint homme que ſaint Chryſoſtome ne nomme pas (*p*), diſoit que le ſang du martyre n'eſt pas capable de l'effacer. En effet, dites-moi, ajoute ce Pere, pour quel ſujet vous êtes martyr, ſinon pour la gloire de Jeſus-Chriſt. Pourquoi donc vous qui prodiguez votre vie pour Jeſus-Chriſt, déſolez-vous ſon Egliſe pour laquelle il a donné ſon ame ? Je vous le dis & je vous le proteſte (*q*), cauſer une diviſion dans l'Egliſe, n'eſt pas un moindre mal que de tomber dans l'héréſie même.

XXIII. La chûte de ſaint Pierre ne préjudicia point à la primauté que Jeſus-Chriſt lui avoit accordée; & quoique cette chûte fût un grand mal, le Sauveur ne laiſſa pas de la lui accorder de nouveau & de lui donner l'intendance de l'Egliſe dans

Sur la primauté de ſaint Pierre.

fraudator, ubi divinorum doctrinā eloquiorum audierit, mutat mentem, & pro lupo fit ovis. Siquidem lupus aliena rapit, at ovis etiam lanam ſuam concedit. *Chryſ.* Hom. in terræ motum & Lazarum, p. 783, tom. I.

(*n*) *Eccleſiæ Dei quæ eſt Corinthi*: Eccleſiam autem Dei vocat (Apoſtolus) oſtendens oportere eſſe unitam. Si enim Dei eſt, unita & una eſt, non Corinthi ſolum, ſed etiam in toto orbe. Eccleſiæ quippe nomen, non ſeparationis; ſed unionis & concordiæ nomen eſt. *Chryſoſt.* Hom. 1 in Ep. 1 ad Cor. p. 4, tom. 10.

(*o*) Si ſchiſmata (eſſent) unum periiſſet. Nam quod integrum eſt, cùm in multa dividitur, non modo non multa efficitur : ſed quod unum erat perit. Talis eſt ſchiſmatum natura. *Chryſoſt.* Homil. 3 in Epiſt. 1 ad Cor. p. 15.

(*p*) Dixit autem vir quidam ſanctus quiddam quod magnam præ ſe fert audaciam, ſed tamen eſt eloquutus. Quid hoc eſt autem ? Dixit ne ſanguinem quidem martyrii poſſe delere hoc peccatum. Nam dic mihi, quam ob cauſam es martyr ? An non propter Chriſti gloriam ? Qui pro Chriſto animam poſuiſti, quid popularis Eccleſiam, pro qua Chriſtus ſuam profudit animam ? *Chryſoſt.* Hom. 11 in Ep. ad Epheſ. p. 86.

(*q*) Propterea dico & proteſtor, Eccleſiam ſcindere non minus eſſe malum, quam incidere in hæreſim. *Chryſoſt.* Ibid. pag. 88.

tout le monde (*r*). Saint Chrysostome (*s*) appelle cet Apôtre, le Prince du chœur Apostolique, la bouche des disciples, la colomne de l'Eglise, l'affermissement de la foi, le fondement de la confession, le pêcheur de l'univers, & dit de lui qu'il a retiré les hommes du fond de l'erreur pour les élever au ciel.

Sur la différence de la puissance séculiére & ecclésiastique.

XXIV. En louant la généreuse liberté du grand Prêtre Azarias qui ne voulut point souffrir que le Roi Ozias usurpât les fonctions sacerdotales, saint Chrysostome marque bien nettement la différence qu'il y a, entre la puissance séculiére & l'ecclésiastique. Ozias, dit-il (*t*), entra dans le saint des saints & voulut lui-même offrir de l'encens, disant qu'il en étoit digne : étant Roi il veut usurper le sacerdoce. Prince, demeurez dans les bornes de votre puissance : qui sont, dit saint Chrysostome, différentes de celle de la puissance sacerdotale. Les droits du Roi ne s'étendent que sur les choses de la terre : mais ceux du Sacerdoce vont plus loin, suivant qu'il est dit : *Tout ce que vous délierez sur la*

(*r*) Gravem post illum casum ; nam nullum negationi par malum : sed tamen post tantum malum, iterum eum ad priorem honorem revehit : Ecclesiæ præfecturam ipsi (Petro) per universum mundum tradidit. *Chrysost.* Homil. 5 de Pœnitentia, pag. 311, tom. 2.

(*s*) Petrus chori Apostolorum Princeps, os discipulorum, columna Ecclesiæ, firmamentum fidei, confessionis fundamentum, orbis terrarum piscator, qui genus nostrum ex profundis errorum in cœlum adduxit. *Chrysost.* Homil. de decem millium talentorum Debitore, p. 4, T. 3.

(*t*) Ozias cùm esset Rex diademate redimitus, quoniam erat justus, elatus est animo, majore spiritu concepto quàm pro dignitate, ingressus est in templum. Et quid dicit Scriptura ? *Ingressus est Sancta Sanctorum, aitque, Volo adolere incensum. 2 Paral. 26, 16.* Rex cum sit, Sacerdotii principatum usurpat : *Volo*, inquit, *adolere incensum.* : quia justus sum. Sed mane intra tuos terminos : alii sunt termini Regni, alii termini Sacerdotii : verum hoc illo majus est. Ille quidem ea quæ sunt in terris sortitus est administranda : cæterum Sacerdotii jus è supernis descendit : *Quæcumque enim ligaveritis*, &c. Regi ea quæ hîc sunt commissa sunt, mihi cœlestia : mihi cùm dico, Sacerdotem intelligo. Itaque cùm videris Sacerdotem indignum, ne traducas sacerdotium. Non enim oportet damnare res, sed eum qui re bona male utitur : quandoquidem & Judas proditor fuit, verum non ob id accusatur ordo Apostolicus, sed illius animus : nec crimen est sacerdotii, sed malum animi. Regi corpora commissa sunt, Sacerdoti animæ. Rex residua pecuniarum remittit, Sacerdos autem residua peccatorum. Ille cogit, hic exhortatur. Ille necessitate, hic consilio : ille habet arma sensibilia, hic arma spiritualia : ille bellum gerit cum barbaris, mihi bellum est adversùs dæmones. Major hic principatus, propterea Rex caput submittit manui sacerdotis, & ubique in veteri Scriptura Sacerdotes inungebant Reges. Verum Rex ille sua transiliens septa, modumque regni transgressus, conatus est aliquid addere, atque ingressus est in templum cum autoritate incensum adolere volens. Quid igitur sacerdos ? Non licet tibi Ozias, adolere incensum. Sed Sacerdotibus illud datum est. Non tuum est hoc, sed meum . . . Rex autem Ozias non sustinuit admonitionem, sed arrogantia inflatus ingressus est Templum, aperuit Sancta Sanctorum volens adolere incensum. Quid autem Deus ? Ubi igitur Sacerdos contemtus est, dignitasque Sacerdotii conculcata, nec quidquam præterea poterat sacerdos : nam Sacerdotis est tantum arguere, liberamque præstare admonitionem . . . Postea quam igitur arguisset Sacerdos, Rex autem non cessisset, sed arma moveret, clipeos & hastas, suaque uteretur potestate, ibi sacerdos dicit : Ego, inquit, quo derat officii præstiti, nihil amplius possum, succurre Sacerdotio quod conculcatur, leges violantur, fas subvertitur. *Chrysost.* Homil. 4 in illud *Vidi Dominum*, p. 127 & 128, tom. 6.

terre sera délié dans le ciel, &c. Dieu a confié au Roi les choses terrestres, & à moi les célestes. Quand je dis à moi, c'est-à-dire, aux Prêtres. Lors donc que vous voyez un Prêtre indigne de son ministere, ne méprisez pas pour cela la dignité du Sacerdoce. Quoique Judas fût un traitre, on ne peut blâmer l'Apostolat : il faut s'en prendre à la mauvaise volonté du déserteur. Ne vous en prenez donc point au Sacerdoce, mais à l'abus qu'en font les méchans Prêtres. Les corps sont soumis au Roi & les ames aux Prêtres. Le Roi remet les dettes temporelles, & le Prêtre remet les péchés. L'un contraint, l'autre exhorte ; l'un emploie la nécessité, l'autre se sert de conseils ; l'un a des armes sensibles, l'autre des armes spirituelles ; l'un fait la guerre contre les barbares, l'autre contre les démons. L'autorité du Prêtre est donc plus grande que celle du Roi, & c'est pour cela que le Roi baisse sa tête sous la main du Prêtre, & que dans l'ancien Testament, les Prêtres oignoient les Rois. Mais Ozias outrepassant les droits de sa jurisdiction & l'exercice de sa puissance, entra dans le Temple avec force, & voulut offrir de l'encens. Que dit à cela le Prêtre ? Il ne vous est pas permis d'offrir de l'encens. Voila une généreuse liberté. Voilà une ame qui ne sçait ce que c'est que de flatter bassement. Il ne vous est pas permis, ajoute-t-il, d'entrer dans le sanctuaire, ni d'y offrir de l'encens, cela m'est réservé. Cette remontrance est sans effet. Le Roi entre dans le Temple, il ouvre le Saint des Saints pour y offrir de l'encens. Le Prêtre est méprisé, la dignité du Sacerdoce est foulée aux pieds. Mais le Prêtre n'a point d'autre droit que de reprendre & d'avertir avec liberté. Ozias ne veut point lui céder, il prépare même des troupes & des armes, voulant agir d'autorité. Alors le Prêtre s'écrie : J'ai fait ce qui étoit de mon devoir, je ne puis plus rien, Seigneur défendez votre Sacerdoce qui est foulé aux pieds : on viole les loix, on renverse la justice, prenez leur défense.

Sur le pouvoir des Princes & des Magistrats, & sur l'obéissance qui leur est due.

XXV. Mais en même-tems que saint Chrysostome releve le pouvoir des Prêtres, il établit solidement celui des Princes & des Magistrats, reconnoissant qu'ils sont constitués de Dieu pour faire fleurir la Religion, pour entretenir la paix & le bon ordre dans l'Etat, & pour arrêter le crime que la licence ne manqueroit pas de produire. En effet, s'il n'y avoit point de Magistrats dans les villes, nous menerions, dit ce Pere (*u*), une vie plus

(*u*) Si Magistratus de civitatibus abstuleris, feris irrationabilibus, magis irrationabilem degemus vitam inter nos mordentes, & nos devorantes, pauperiorem potentior, mansuetiorem audacior. ... Multi ad vitium spectantes, nisi hunc imminen-

sauvage que celle des bêtes féroces. Nous nous dévorerions, nous nous mangerions les uns les autres: le riche accableroit le pauvre, le cruel maltraiteroit celui qui est doux. Si les méchans n'appréhendoient point d'être punis, ils rempliroient les villes de mille maux: ce que saint Paul a prévû quand il a dit: *Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, & toutes les puissannces ne subsistent que par son ordre.* Ce qu'est dans les maisons l'arrangement des matériaux, la puissance séculiére l'est dans les villes. Otez les liaisons qui entretiennent un bâtiment, les murailles tombent d'elles-mêmes. Otez les puissances de la terre, & la crainte qu'elles impriment, les familles, les maisons, les villes, les nations se ruineront d'elles-mêmes, personne ne les retenant plus par la crainte. Saint Chrysostome en parlant de l'injure faite à Théodose par le renversement des statues, marque bien nettement jusqu'où il poussoit son respect pour les têtes couronnées. On a offensé, dit-il (*x*), celui qui n'a point d'égal sur la terre: c'est un Empereur, le souverain & le Chef de tous les hommes: ayons donc recours au roi céleste, & l'appellons à notre secours. C'est à tous les hommes (*y*) & non-seulement aux séculiers, mais aux Moines & aux Prêtres que l'Apôtre ordonne d'être soumis aux puissances supérieures; Fussiez-vous Apôtre ou Evangéliste, ou Prophête, vous n'en êtes pas moins obligés de leur être soumis, & cette soumission n'est point contraire à la piété. C'est de tout tems qu'on s'est (z) accordé à contribuer de quoi faire subsister les Princes & les Magistrats, puisqu'ils négligent leurs propres affaires pour prendre soin de celles du public, & qu'ils sacrifient leur repos aux intérêts & à la conservation des peuples.

Rom. 13, 1.

Sur le Batême.

XXVII. Ceux qui étoient admis à recevoir le Batême s'y (*a*)

---

tem timorem haberent, infinitis utique malis civitates implevissent, quæ Paulus quoque cognoscens dicebat: *Non enim est potestas nisi à Deo, & quæ sunt potestates, à Deo ordinatæ sunt.* Quod enim in domibus faciunt lignorum contignationes, hoc Magistratus in civitatibus: & sicut si illos sustuleris, dissoluti parietes per sese corruunt; ita si ex mundo Magistratus tollas, & horum metum, & domus & civitates, & gentes cum multa in se licentia corruent, nemine existente qui contineat, repellat, & pœnæ timore eos quiescere persuadeat. *Chrysost.* Tom. II, p. 74.

(*x*) Ausus est qui non habet parem ullum super terram: Imperator enim est, fastigium & caput omnium super terram hominum. Propterea ad supremum regem confugiamus, illum in auxilium invocemus. *Ibid.* Tom. II, p. 23.

(*y*) Ostendens Apostolus hoc omnibus imperari, Sacerdotibus & Monachis, nec sæcularibus tantum, hoc ab exordio declarat, dicens: *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.* Et si Apostolus esses, & si Evangelista & Propheta, & si quivis alius. Neque enim hæc subjectio pietatem subvertit. *Chrysost.* T. 9, p. 686.

(z) Ideo jam olim ex communi decreto statutũ est ut Magistratus à nobis alerentur, quia domesticis neglectis rebus de publicis solliciti sunt, & in his otium totum impendunt, quo nostra servantur. *Ibid.* p. 689.

(*a*) Hi triginta dies vobis palæstræ, gymnasiorum & exercitationis loco sunt. *Chrys.* Cathec. 1. ad Illum, p. 231.

préparoient pendant trente jours. Avant que de le recevoir on les exhortoit (*b*) & on les obligeoit de renoncer à (*c*) Satan, à ses pompes, & à son culte. Ils ajoutoient : Et je (*d*) m'unis à vous, Christ. Ensuite ils faisoient (*e*) profession de croire en la résurrection des morts. Après quoi on les (*f*) plongeoit dans l'eau. Lorsqu'ils recevoient le Batême, ils étoient (*g*) nuds pieds, couverts seulement d'une tunique. Il paroît qu'il y avoit quelque différence dans la maniere de renoncer à Satan, dans l'Eglise d'Antioche & dans celle de Constantinople : car dans une Homélie (*h*) prononcée en cette derniere ville, saint Chrysostome dit, que le Catéchuméne après avoir renoncé à Satan, à ses pompes & à son culte, renonçoit encore à ses Anges. On n'y donnoit pas le Batême comme ailleurs le jour de la (*i*) Pentecôte, que ce Pere appelle la métropole des Fêtes: & la raison (*k*) qu'il en donne, c'est que les Fideles uniquement occupés en ce jour, de la descente du S. Esprit, renvoyoient en un autre tems toute autre occupation. Il invective souvent (*l*) contre ceux qui différoient leur Batême jusqu'à la mort, & fait voir à combien de dangers ce délai les exposoit. On donnoit au Batême (*m*) divers noms, comme de bain, de régénération, d'illumination, de sépulture, de circoncision, de croix. Le Batême (*n*) se conféroit au nom des trois Personnes de la sainte Trinité. On (*o*) ne dou-

(*b*) Cur patres nostri, missis aliis anni partibus, hoc tempore initiandos esse Ecclesiæ filios lege statuerunt, volebant dicere, & cur post doctrinam, discalceatos vos & exutos nudis pedibus, una tunica opertos ad exorcisantium voces vos transmittunt. *Ibid.* p. 227 & 228.

(*c*) Si vocis illius recorderis, quam dum sacris initiareris, emisisti : abrenuntio tibi, Satana, & pompæ tuæ, & cultui tuo. *Ibid.* Catech. 2. ad Illum. p. 244.

(*d*) Et conjungor tibi Christe. *Ibid.*

(*e*) Hoc quoque in fine addimus, quando sumus baptisandi, jubentes dicere, Credo in resurrectionem mortuorum, & in hac fide baptisamur. *Hom* 40. *in* 1. *ad Cor. p.* 379. *Tom.* 10.

(*f*) Postquam enim hoc confessi sumus cum aliis, tunc demittimur in fontem sacrorum illorum fluentorum. *Ibid.*

(*g*) Tom. 2, p. 227. *Ubi supra.*

(*h*) Deinde ne per alios te expugnet dicit, & pompæ tuæ, & cultui tuo & Angelis tuis. *Tom.* 2, *Hom.* 7. *ad Coloss. p.* 370.

(*i*) Idcircò non statim Spiritum misit, sed in Pentecoste. Quod si quis dixerit : Cur nos non hoc tempore baptisamus? Respondebimus gratiam eandem tunc fuisse quæ nunc est; sed mentem sublimiorem nunc esse quod jejunio præparetur. *Hom.* 1. *in Act. Apost. Tom.* 9, *pag.* 10.

(*k*) In Ecclesia Domini festivitas dum festivitati succedit, ad sese mutuo nos transmittunt. Nuper itaque festum Crucis celebravimus, Passionis, Resurrectionis, ac deinde Domini nostri Jesu Christi in cœlos Ascensus; hodie tandem ad ipsum culmen bonorum provecti sumus, ad ipsam metropolim festorum evasimus. *Tom.* 2, *Hom.* 2. *de Pentec. pag.* 469.

(*l*) Fortasse multos avertimus ne nunc accipiant baptisma : verum non hac illa de causa diximus; sed ut qui jam acceperunt, in multa maneant temperantia & modestia. At metuo, dicet aliquis; si metueres, accepisses utique & servasses. *Hom.* 1. *in Act. Apost. p.* 11. *T.* 9.

(*m*) Homil. 25. in Joann. Tom. 8. pag. 146. & Catech. 1 ad Illum. p. 228. T. 2.

(*n*) Ter hoc fit, ut discas virtutem Patris & Filii & Spiritûs sancti hæc omnia implere. *Hom.* 25. *in Joan. p.* 146. *Tom.* 8.

(*o*) Est & lavacrum Judæorum, sed gratiæ lavacro longè inferius : & hoc enim

toit pas qu'il n'effaçât tous les péchés ; c'est (*p*) pourquoi saint Chrysostome veut que l'on pleure ceux qui meurent sans Batême. Nous (*q*) recevons aussi dans ce Sacrement la grace & le Saint-Esprit; ce qui met le Batême (*r*) de Jesus-Christ beaucoup au-dessus de celui de saint Jean & des Juifs. Mais si le Batême (*s*) lave tous les crimes commis auparavant, nous devons aussi nous y dépouiller (*t*) de nos mauvaises habitudes. Quelle que soit son efficace, il ne (*u*) suffit pas néanmoins non plus que la foi, sans les bonnes œuvres, & il ne (*x*) nous sert de rien, si après l'avoir reçu, nous menons une vie déréglée. Le Batême (*y*) a toutefois la force d'effacer non-seulement les péchés, mais encore de nous santifier. Il ne peut être (*z*) réitéré, & c'est par la pénitence qu'on se releve des chûtes que l'on a faites depuis le Batême. C'étoit l'usage (*a*) d'habiller de blanc ceux qui venoient de recevoir le Batême. Le martyre (*b*) étoit regardé

corporeas sordes abluit, nec modo corporeas abluit... sed etiam ad conscientiæ infirmitatem attingit. *Chrysost.* Catech. 1. ad Illum. p. 228. T. 2. Talem maculam Judæorum lavacrum emundabat, at gratiæ lavacrum non talem, sed eam quæ vera immunditia & animam & corpus inficit. Non enim eos qui mortua corpora, sed qui mortua opera contingunt, mundas facit, & si mollis, & si fornicator quis fuerit, & si idololatra, & si quidvis mali fecerit, & si humana. Omni nequitia plenus sit, si in piscinam aquarum incidat, solaribus radiis purior ex divinis fluentis ascendit. *Ibid.* pag. 229.

(*p*) Luge eos qui nihil ab infidelibus differunt, qui sine illuminatione, sine signaculo decesserunt. *Hom. 3. in Ep. ad Philipp.* tom. 2, p. 217.

(*q*) Tu enim in Baptismo divinâ potitus es gratiâ & spiritus particeps fuisti. *Lib. 1. de Compunct.* tom. 1, p. 136.

(*r*) Joannis vero Baptisma Judaïco quidem multo sublimius fuit, humilius vero nostro. *Hom. de Baptism. Christi*, tom. 2, pag. 370.

(*s*) Priora nempe crimina lavacrum abluere potest : timor autem non parvus ne rursum ad eadem redeamus & in vulnus nobis medicina vertatur. *Catech. 2. p.* 237. Tom. 2.

(*t*) Ne igitur ad pristinum redeamus vomitum, jam nos ipsos erudiamus. Quod enim oporteat prius pœnituisse & à prioribus destitisse malis, & sic ad gratiam accedere, audi quid Joannes dicat.... Peccata delet lavacrum : tu consuetudinem corrige... Corripe iram, extingue furorem. *Ibid.* pag. 238.

(*u*) Non enim sufficit ad puritatis custodiam baptisari solum & credere : sed si velimus semper lato munere frui, illo dignam oportet exhibere vitam. *Hom. 10. in Joan.* tom. 8. p. 60.

(*x*) Ne putetis baptisinum sufficere, si improbi postea fuerimus, opus quippe nobis est & virtute & multa philosophia. *Hom. 2. in Matth.* tom. 7. p. 156.

(*y*) Nos quidem pollicemur vobis ostendere, omni fornicatione puros esse eos, qui ad lavacrum accedunt; verum oratio nostra plus demonstravit, scilicet non modo puros, sed etiam sanctos justosque factos esse. *Catechef.* 1. p. 229. tom. 2.

(*z*) Si velimus, hoc senium amovebimus & abrademus ? Lavacro quidem jam non possumus, sed possumus pœnitentia. *Hom. 14. in Ep. ad Heb.* T. 12. p. 145, 146. Pœnitentia est eos qui novi facti sunt ac deinde à peccatis inveteraverunt, liberare à vestutate, novosque reddere : ad illum autem splendorem non licet reducere... sicut enim fieri non potest ut iterum crucifigatur Christus : sic non possumus iterum baptisari. *Hom. 9. in Epist. ad Hebr.* tom. 12. pag. 96.

(*a*) Igitur qui semel carnis peccata exuimus, & puram induti fuimus vestem, maneamus, dilecti, in puritate & affectionibus carnis, superiores facti virtutem amplexemur. *Hom. 39. in Gen.* tom. 4, p. 403.

(*b*) Neque miremini quod baptismum martyrium nuncuparim : nam & hic spiritus cum multa ubertate advolat, ac pec-

comme avant la méme vertu que le Batême.

XXVII. Saint Chrysostome parlant (*c*) des Samaritains qui avoient été batisés par le Diacre Philippe, dit qu'il n'avoient pas reçu de lui le Saint-Esprit, parce qu'il n'avoit pas le pouvoir de le leur donner, cela étant réservé aux Apôtres, comme un don qui leur étoit particulier. C'est pourquoi, ajoute-t-il, cela est encore aujourd'hui réservé aux principaux Ministres de l'Eglise, c'est-à-dire, aux Evêques, & eux seuls, à l'exception de tous autres, donnent le S. Esprit. Il distingue ailleurs (*d*), l'imposition des mains, du Batême; & dit que c'est par elle que les nouveaux batisés reçurent le S. Esprit, par le ministere de saint Paul.

Sur la Confirmation.

XXIX. Les Mysteres terribles & salutaires (*e*) que nous célebrons dans toutes nos Assemblées, s'appellent Eucharistie, c'est-à dire, action de graces, parce qu'ils sont le monument d'une infinité de dons que Dieu nous a faits, & du principal & du plus grand des dons de sa charité, & qu'ils nous obligent à renouveller sans cesse notre reconnoissance envers Dieu. Saint Chrysostome prouve par les propres paroles de l'institution de l'Eucharistie, que Jesus-Christ y est réellement présent. Etant à table, dit-il (*f*), *il prit du pain, & l'ayant béni, le rompit & le donna à ses Disciples en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps. Prenant ensuite le Calice, & ayant rendu graces il le leur donna en disant*: Bûvez-en

Sur la présence réelle dans l'Eucharistie.

catorum abolitio, & animæ fit purgatio quædam mirabilis ac stupenda, & quemadmodum ii qui baptisantur aquis, ita qui martyrium patiuntur, proprio sanguine abluuntur. *Hom. in Lucian. Martyr.* tom. 2. pag. 526.

(*c*) Et cur hi baptisati non acceperant Spiritum sanctum? Vel quia Philippus dare ausus non erat, hunc reservans Apostolis honorem; sive quia hoc charisma non habebat: erat enim ex illis septem: id quod magis videtur dicendum. Puto certe hunc Philippum ex septem illis esse, secundum à Stephano. Quamobrem cùm baptisaret, spiritum baptisatis non dabat. Neque enim potestatem habebat. Hoc quippe donum duodecim illorum tantum erat. . . . Igitur hæc Apostolorum erat prærogativa; ideoque & coripheos, non alios, videre est hoc facere. *Chrysost.* Hom. 18. in Act. tom. 9, p. 146.

(*d*) Hom. 9. in Cap. 6. Ep. ad Hebr.

(*e*) Horrenda illa mysteria, tam salutaria, quæ in singulis collectis celebramus, Eucharistia appellantur, quia beneficiorum multorum commemoratio sunt, caputque ipsum divinæ Providentiæ ostendunt, nosque per omnia apparant ad gratias agendas. *Chrysost.* Hom. 25 in Matth. p. 310, tom. 7.

(*f*) *Cœnantibus autem illis accepit Jesus panem, & gratias agens, fregit deditque discipulis, & ait: Accipite, comedite, Hoc est corpus meum. Et accipiens calicem gratias egit, & dedit eis dicens: Bibite ex hoc omnes: Hic est est enim sanguis meus novi testamenti, &c...* Et quomodo non turbati sunt hoc audientes? Quia multa magnaque ea de re jam ipsis dixerat. Ideo non illud ultra statuit quia jam satis audierant . . . *Hic est sanguis meus*, &c. & ipse (Christus) ex illo bibit. Ne enim hæc audientes dicerent: Quid ergo! sanguinem-ne bibimus, & carnem manducamus? & ne turbarentur: nam cum hac de re verba faceret, de ipsis verbis multi offensi sunt; ne itaque turbarentur, primus ipse hoc facit, ut illos ad mysteriorum participationem tranquillo animo subeundam induceret. Ideo ergo suum ipse sanguinem bibit. *Chrysost.* Hom. 82 in Matth. p. 782 & 783.

tous, car ceci est mon sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. Comment, dit ce Pere, les Disciples ne furent-ils point troublés en entendant ces paroles? C'est qu'ils avoient déja ouï dire à Jesus-Christ plusieurs choses & très-considérables touchant ce Mystere. Il leur en avoit parlé dans le discours rapporté au sixiéme chapitre de saint Jean. C'est là qu'il leur avoit dit que le pain qu'il leur donneroit seroit sa chair & son sang; que sa chair est vraiment viande, & son sang vraiment breuvage; & qu'on ne peut avoir la vie éternelle sans le manger. Ce qui empêcha encore le trouble des Apôtres, c'est, ajoute saint Chrysostome, que Jesus-Christ bût lui même de son Calice & de son sang, de peur que lui entendant dire ces choses, ils ne dissent eux-mêmes: Quoi donc! bûvons-nous du sang, & mangeons-nous de la chair, & qu'ils ne s'en troublassent? Car lorsqu'il parla de ces Mysteres, plusieurs furent scandalisés de ses paroles. Afin donc qu'ils n'en fussent plus troublés, il participa lui-même à ces Mysteres, & bût lui-même de son sang, les portant ainsi à y participer sans trouble. Croyons donc Dieu en toutes choses, continue ce Pere (*g*), & ne le contredisons point, quoique ce qu'il nous dit semble contraire à notre raison & à notre intelligence; que sa parole fasse plus d'impression sur nous que nos raisonnemens; elle ne peut nous tromper, au lieu que nos sens peuvent être facilement trompés. Puis donc que cette parole nous assûre que c'est son corps, soyons-en persuadés; croyons-le, voyons-le avec les yeux de l'esprit. Car Jesus-Christ ne nous a donné rien de sensible; mais sous des choses sensibles, il nous en a donné qui ne s'apperçoivent point par les sens. Combien y en a-t-il qui disent: Je voudrois bien voir notre Seigneur revêtu de ce même corps dans lequel il est venu sur la terre. Je serois ravi de voir son visage, toute la figure de son corps, ses habits, jusqu'à sa chaussure. Et moi je

(*c*) Deo igitur ubique obsequamur; nec contradicamus ei, etiamsi id quod dicit rationi & intelligentiæ nostræ contrarium videatur: sed prævaleat ejus sermo rationi & intelligentiæ nostræ. Sic etiam in mysteriis faciamus; non ea solum quæ sub sensum cadunt respicientes, sed verba ejus retinentes. Verbum quippe ejus fallere nequit, sensus vero noster facilè decipitur. Verbum ejus nunquam excidit, sensus verò sæpe fallitur. Quoniam verò ille dixit, *Hoc est corpus meum*, obtemperemus, credamus, & spiritualibus oculis ipsum respiciamus. Nihil enim sensibile nobis Christus dedit; sed rebus etiam sensibilibus omnia sunt spiritualia... Nam si incorporeus esses, nuda tibi illa & incorporea dona tribuisset; sed quia corpori conjuncta est anima, in sensibilibus spiritualia tibi largitur. Quot sunt qui modo dicunt, Vellem ejus formam, typum, vestimenta, calceamenta videre? Ecce illum vides, ipsum tangis, ipsum comedis. Et tu quidem vestimenta videre cupis: ipse vero seipsum tibi dat, non videndum modo, sed tangendum, comedendum, intus accipiendum. *Chrys.* Hom. 28 in Matth. p. 787.

vous dis que c'est lui-même que vous voyez, que c'est lui-même que vous touchez; que c'est lui-même que vous mangez. Vous desirez de voir ses habits; & le voici lui-même qui vous permet non-seulement de le voir, mais encore de le toucher, de le manger & de le recevoir au-dedans de vous! Veillez donc sans cesse sur vos actions (*b*), sachant que ceux qui reçoivent indignement son corps, sont menacés d'un grand châtiment. Si vous ne pouvez considerer sans une indignation extrême la trahison de Judas qui vendit son Maître, & l'ingratitude des Juifs qui crucifierent Jesus-Christ; prenez garde que vous ne vous rendiez aussi vous-même coupable de la profanation de son corps & de son sang. Ces malheureux firent souffrir la mort au très-saint corps du Seigneur, & vous, vous le recevez avec une ame impure & toute souillée. Jesus-Christ ne s'est pas contenté de se faire homme & d'être crucifié pour nous: il se mêle lui-même en nous, & nous rend son propre corps, non-seulement par la foi, mais en effet & réellement. Qui doit donc être plus pur que celui qui participe à un tel Sacrifice? Quel rayon du soleil ne doit point ceder en splendeur, à la main qui coupe cette chair, à la bouche qui est remplie de ce feu spirituel, à la langue qui est teinte de ce sang redoutable. Représentez-vous l'honneur que vous recevez & à quelle table vous êtes assis. Celui que les Anges ne regardent qu'avec tremblement, ou plûtôt qu'ils n'osent regarder à cause de la splendeur & de l'éclat de sa Majesté qui les éblouït, c'est celui-là même qui nous sert de nourriture, qui s'unit à nous, & avec qui nous ne faisons plus qu'une même chair & qu'un même corps. Qui sera capable de parler assez dignement de la toute-puissance du Seigneur, & de publier les louanges qui lui sont dues? Quel est le Pasteur qui ait jamais donné son sang pour la nourriture de ses brebis? Mais que

(*b*) Quamobrem oportet semper vigilare: non parvum enim imminet supplicium iis qui indigne communicant. Cogita quantum contrà proditorem indignaris, & contrà eos qui Christum crucifixerunt: cave ergo ne tu ipse reus sis corporis & sanguinis Christi. Illi sacrum corpus trucidarunt, tu post tot beneficia cum sordida suscipis anima. Neque enim satis habuit hominem fieri, alapis cædi, immolari, sed seipsum commiscet nobiscum, non fide tantùm, sed reipsa nos corpus suum constituit. Quanta ergo puritate oporteret eum esse qui hoc fruitur sacrificio? Quanto radiis solaribus puriorem esse oporteret manum illam quæ hanc carnem secat, os quod spirituali repletur igne, linguam tremendo sanguine tinctam? Cogita quantum adeptus sis honorem? qua fruaris mensa? Quod Angeli tremunt videntes, nec sine metu respicere audent ob fulgorem inde manantem, eo nos alimur: huic commiscemur, factique sumus Christi unum corpus & una caro. *Quis loquetur potentias Domini? Auditas faceet omnes laudes ejus?* Quis pastor propriis sibi membris oves nutrit? Et quid pastorem dico? Matres sæpe sunt quæ post partum infantes aliis nutricibus dant: ipse vero id non passus est, sed nos proprio sanguine nutrit & per omnia sibi copulat. *Ibid.* pag. 788.

dis-je un Paſteur : ne voyons-nous pas pluſieurs meres qui, après avoir mis leurs enfans au monde les donnent à nourrir à d'autres femmes ? Mais Jeſus-Chriſt n'en uſe pas ainſi envers nous : il nous nourrit lui-même de ſon propre ſang, & nous incorpore en toutes façons avec lui. Que la plus ſenſible de nos douleurs ſoit (*d*) donc d'être privés de cette nourriture ſpirituelle. Ce n'eſt pas la puiſſance des hommes qui fait toutes ces choſes ; Jeſus-Chriſt qui opéra autrefois ces merveilles dans la cêne qu'il fit avec ſes Apôtres, les opére encore maintenant. Nous tenons ici la place de ſes Miniſtres, mais c'eſt lui qui ſantifie ces offrandes, & qui les change (en ſon corps & en ſon ſang.) Saint Chryſoſtome marque encore ailleurs d'une maniere préciſe le Myſtere de la tranſubſtantiation. Voici, dit-il (*a*), maintenant le tems de s'approcher de cette Table terrible. Jeſus-Chriſt y eſt préſent. Celui qui autrefois couvrit & orna la table ſur laquelle ſe fit la Cêne, orne encore à préſent la table de ſon ſaint Autel. Car ce n'eſt pas ſimplement un homme qui fait que les dons deviennent le Corps & le Sang de J. C. c'eſt J. C lui-même. C'eſt le Prêtre, il eſt vrai, qui prononce les ſacrées paroles : mais c'eſt par la puiſſance & la grace de Dieu que les dons offerts ſont changés, en diſant : *Ceci eſt mon Corps*. Et comme ces paroles : *Croiſſez & multipliez, & rempliſſez la terre*, quoiqu'elles n'aient été dites qu'une ſeule fois dans la création du monde, ne laiſſent pas de produire leur effet, en donnant à la nature humaine la vertu d'engendrer des enfans dans le cours de tous les ſiécles : de même cette parole de Jeſus-Chriſt, (*Ceci eſt mon Corps*,) quoiqu'elle n'ait été dite qu'une fois, rend le Sacrifice parfait dans toutes les Tables de l'Egliſe juſqu'à nos jours & juſqu'à l'avénement de Jeſus-Chriſt. Ce Pere prouve encore (*b*) la

(*i*) Unus nobis ſit dolor, ſi hoc ſpirituali alimento privemur. Non ſunt humanæ virtutis opera. Is qui tunc in illa cœna hæc confecit, & nunc etiam operatur. Nos miniſtrorum habemus ordinem : Qui vero illa ſanctificat & tranſmutat ipſe eſt. *Chryſoſt.* Homil. 82 in Matth. pag. 788 & 789, Tom. 7.

(*k*) Sed tempus demum eſt ad horrendam hanc menſam accedendi ... Adeſt Chriſtus & nunc is, qui menſam illam apparavit, hic ipſe hanc nunc exornat. Non enim homo eſt, qui facit ut propoſita efficiantur Corpus & Sanguis Chriſti, ſed ipſe Chriſtus qui pro nobis crucifixus eſt. Figuram implens ſtat Sacerdos verba illa proferens : virtus autem & gratia Dei eſt : *Hoc eſt corpus meum*, inquit. Hoc verbum transformat ea quæ propoſita ſunt. Ac quemadmodum vox illa : *Creſcite & multiplicamini & replete terram*, ſemel quidem prolata eſt, omni vero tempore naturæ noſtræ vim præbet ad filiorum procreationem ; ita & vox hæc ſemel prolata in Eccleſiis ad unamquamque menſam, ab illo ad hodiernum uſque tempus, & uſque ad adventum ejus ſacrificium perfectum efficit. *Chryſoſt.* Homil. 1 de proditione Judæ. pag. 384, Tom. 2.

(*l*) *Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio ſanguinis Chriſti eſt ?* Valde fideliter dixit & terribiliter ; hoc enim vult ſignificare : Hoc quod in calice eſt illud ipſum eſt quod ex latere fluxit & illius ſumus

présence réelle par ces paroles de saint Paul : *Le Calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communion du Sang de Jesus-Christ ?* Paroles, dit-il, qui ne nous doivent pas imprimer moins de terreur que de foi ; puisqu'elles nous apprennent que ce qui est dans le Calice, est le Sang même qui coula du côté de Jesus-Christ lorsqu'il fut ouvert par la lance, & que c'est de ce Sang même dont nous sommes rendus participans. C'est pour cette raison, continue-t-il, que saint Paul appelle le Calice où le Sang de Jesus-Christ est contenu, un Calice de bénédiction. Car lorsque nous le tenons dans nos mains, nous ne cessons de louer & de bénir Jesus-Christ, étant pleins d'admiration & d'étonnement pour le don ineffable qu'il nous a fait, ne se contentant pas d'avoir répandu son Sang ; mais nous rendant encore participans du Sang même qu'il a répandu. Saint Chrysostome dit encore que nous ne mangeons pas la Manne comme les Juifs, mais le corps (*m*) du Seigneur ; que nous ne bûvons pas l'eau de la pierre, mais le Sang qui est sorti de son côté ; qu'au lieu des Cherubins (*n*) qui étoient sur l'Arche d'alliance, nous avons le Maître des Cherubins ; qu'au lieu de l'Urne, de la Manne, des Tables de Pierre & de la Verge d'Aaron, nous avons le Corps & le Sang du Seigneur ; que nous avons l'esprit au lieu de la lettre, la grace qui passe toutes les pensées des hommes & le don ineffable ; que nous devons (*o*) croire en nous approchant de la sainte Table, que le Seigneur de tout le monde y est présent, comme il y est présent en effet, & qu'il connoît les dispositions d'un chacun, bonnes ou mauvaises ; que nous voyons (*p*) sur l'Autel le même corps que celui qui a été mis dans

---

participes. Calicem autem benedictionis vocavit, quia illum præ manibus habentes, sic ipsum celebramus admirantes, terrore perculsi de ineffabili dono, benedicentes quod ipsum effuderit ; & non solum effuderit, sed etiam eum ipsum nobis omnibus impertierit. *Chrysost.* Homil. 24 in Epist. 1 ad Cor. pag. 212 & 213, Tom. 10.

(*m*) Victoria nostra est multò major ... Non manna comedentibus, sed Dominico corpore vescentibus : non aquam è petra bibentibus, sed sanguinem è latere. *Chrys.* Expos. in Psal. 46 pag. 189, Tom. 5.

(*n*) Non Cherubim, sed ipsorum Cherubim Dominum habes inhabitantem, neque urnam, manna, tabulas lapideas & virgam Aaron, sed corpus & sanguinem Dominicum, & Spiritum pro littera, & gratiam, quæ superat humanam cogitationem & donum inenarrabile. *Chrysost.* Expos. in Psal. 133, pag. 382.

(*o*) Quando igitur ad sacram mensam es accessurus, illic adesse Dominum omnium arbitrare : siquidem adest revera, & quæ sit mens cujusque cognoscit, ac videt quis cum ea qua par est sanctitate, quis cum conscientia depravata accedat, cum immundis & sordidis cogitationibus, cum nefariis actionibus. *Chrysost.* Homil. 5 in illud, *Vidi Dominum.* pag. 143, Tom. 6.

(*p*) Hoc etiam corpus in præsepi jacens reveriti sunt Magi .. Tu vero non in præsepe respicis sed in altare ... Neque vides tantum sed & tangis, nec tangis tantum, sed etiam comedis, & eo accepto domum reverteris. Absterge igitur animam, præpara mentem ad horum mysteriorum participationem. Etenim si regis Filius cum ornatu, purpura & diademate concreditus tibi esset gestandus, omnia quæ sunt in terra

la crêche, & que les Mages ont adoré; que nous touchons & mangeons ce corps; en un mot que nous récevons dans l'Euchariſtie le Fils unique de Dieu; que la Table (*q*) ſacrée tent lieu de ſa crêche; que le corps du Seigneur y eſt préſent, non plus envelopé de langes, mais environné de toutes parts de l'Eſprit ſaint; qu'au lieu que les Mages ne firent que l'adorer, il eſt permis aux Fidelles qui ont la conſcience pure de le prendre; que comme Elie (*r*) en quittant la terre laiſſa ſon manteau à ſon diſciple, Jeſus-Chriſt en montant au ciel nous a laiſſé ſa chair, avec cette différence, que ce Prophête fut obligé pour cela de ſe dépouiller: au lieu que Jeſus-Chriſt en nous laiſſant ſa chair, l'emporta auſſi avec lui dans le ciel; que tous tant que nous ſommes qui participons (*s*) au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, nous goûtons réellement ou plûtôt nous participons à ce qui n'eſt nullement différent de celui qui eſt adoré des Anges: Saint Chryſoſtome prouve auſſi que le Corps de Jeſus-Chriſt eſt le même indiviſiblement dans tous les Fidelles qui le reçoivent. L'excellence de l'Egliſe (*t*) eſt, dit-il, figurée par ces paroles de ſaint Paul: Ils paſſerent tous la mer rouge, ils mangerent tous la même viande ſpirituelle. Ainſi dans l'Egliſe les riches ne mangent pas un autre corps que les pauvres, & ils ne boivent point un autre ſang. Comme dans l'ancienne Loi les riches ne mangerent pas d'autre manne que les pauvres, & qu'ils ne puiſoient pas dans d'autre ſource; tous les Chrétiens ſont auſſi traités également. Nous ne ſommes tous enſemble qu'un ſeul pain & un ſeul

abjeciſſes. Nunc autem non Filium Regis, ſed ipſum Dei Filium unigenitum accipiens non exhorreſcis. *Chryſoſt.* Homil. 24 in Epiſt. 1 ad Cor. pag. 218 & 219, Tom. 10.

(*q*) Hæc menſa vicem explet præſepis. Nam & hic ponetur corpus Dominicum, non quidem faſciis involutum ſicuti tunc, ſed undique Spiritu ſancto veſtitum... Magi quidem nihil aliud quam adorarunt, tibi vero ſi cum pura acceſſeris conſcientia, permittemus ut ſumas, & ſumto domum abeas. *Chryſoſt.* Homil. de beato Philogonio. pag. 498, Tom. 1.

(*r*) Helias meloten Diſcipulo reliquit: Filius autem Dei aſcendens, ſuam nobis carnem reliquit. Sed Helias quidem exutus, Chriſtus autem & nobis reliquit, & ipſam habens aſcendit. *Chryſoſt.* Homil. 2 ad Popul. Antioch. pag. 34, Tom. 2.

(*s*) Quicumque corporis ſumus participes, quicumque guſtamus ſanguinem, cogitemus quod illius participes ſumus, qui nihil ab illo differt, qui ſupra ſedet, qui adoratur ab Angelis.. Hunc guſtamus. *Chryſoſt.* Homil. 3 in Epiſt. ad Epheſ. pag. 21, Tom. 11.

(*t*) Sicut autem cùm dixit omnes per mare tranſiviſſe, Eccleſiæ nobilitatem diu ante typis expreſſam declaravit, ſic cùm dixit, omnes eandem eſcam ſpiritualem comediſſe, id ipſum iterum ſubindicavit. Quemadmodum enim in Eccleſia, non aliud corpus dives, aliud pauper, nec alium ſanguinem hic, alium ille accipit; ſic & illo tempore non aliud dives manna accepit, aliud pauper, nec alterius ille fontis, alterius hic & indigentioris particeps fuit: ſed ſicut nunc eadem ipſa menſa, idipſum poculum, idem cibus omnibus huc ingredientibus offertur; ita & tunc idipſum manna, idem fons omnibus proponebatur. *Chryſoſt.* Homil. in illud dictum Pauli, *Nolo vos ignorare.* pag. 236, Tom. 3.

corps. Ce n'eſt pas aſſez dire (*u*), ajoute ce Pere, que de dire que nous ſommes tous unis par la Communion à un même corps : il faut dire de plus que nous ſommes ce corps là même auquel la Communion nous unit. Qu'eſt-ce en effet le pain de l'Euchariſtie, ſinon le Corps de Jeſus-Chriſt ? Or que deviennent ceux qui le reçoivent, ſinon le corps même de J. C. qu'ils ont reçu ? non pour faire avec lui pluſieurs corps, mais un ſeul corps. Car de même qu'un pain compoſé de pluſieurs grains de bled eſt tellement unien une ſeule maſſe, que la diſtinction des grains n'y paroît plus ; de même auſſi nous ſommes étroitement liés & unis à Jeſus-Chriſt. Car le corps dont l'un eſt nourri, n'eſt pas different de celui dont un autre eſt nourri : mais c'eſt le même corps dont tous ſont nourris. C'eſt pour cela que l'Apôtre ajoute que nous ſommes tous participans du même pain.

XXX. Dieu (*x*) qui par une bonté ineffable avoit ſouffert qu'on lui offrît autrefois le ſang des bêtes à cauſe de l'imperfection de ceux qui vivoient ſous la Loi ancienne, a changé ce Sacrifice en un bien plus grand & plus terrible, ayant ſubſtitué une autre victime, & commandé qu'on l'offrît lui-même, au lieu d'immoler des animaux. David avoit prédit l'établiſſement de ce nouveau Sacrifice (*y*) en la place de l'ancien & l'abolition de celui-ci. Dieu nous en avoit auſſi donné une figure dans le Sacrifice d'Abraham. La main de ce Patriarche (*z*) n'immola point Iſaac : ce fut ſa volonté ; il ne plon-

Sur le Sacrifice.

(*u*) *Quoniam unus panis & unum corpus multi ſumus.* Quid enim, inquit, dico communicationem ? Illud ipſum corpus ſumus. Quid eſt enim panis ? Corpus Chriſti. Quid autem fiunt communicantes ? Corpus Chriſti, non corpora multa, ſed unum corpus. Sicut enim panis ex multis granis conſtans, unitus eſt ; ita ut grana nuſquam appareant ; ſed ſint quidem ipſa, non manifeſtata autem ſit illorum differentia propter conjunctionem ; ſic nos & mutuo & cum Chriſto conjungimur. Non enim ex altero corpore hic, & altero ille nutritur, ſed ex eodem ipſo omnes. Ideo adjecit (Apoſtolus) *Omnes enim ex uno pane participamus. Chryſoſt.* Homil. 24 in Epiſt. 1 ad Cor. pag. 213, Tom. 10.

(*x*) Et in veteri quidem lege, quia imperfectiores erant, quem idolis offerebant ſanguinem, eum ipſe excipere ſuſtinuit, ut ab illis adduceret : Quod ipſum rurſus erat amoris ineffabilis. Hic autem in rem horribiliorem & magnificentiorem ſacerdotalem tranſtulit operationem ipſo mutato Sacrificio, & pro brutorum mactatione ſeipſum juſſit offerri. *Chryſoſt.* Homil. 24 in Ep. ad 1 Cor. p. 213, Tom. 10.

(*y*) Tum quod hæc omnia eſſent futura vetere Sacrificio abolito, & altero in illius locum ducto per corpus Chriſti : admiratus autem ac ſtupefactus dicebat ; *multa tu feciſti Deus mirabilia tua.* Et quod ex perſona Chriſti totum hoc vaticinium ediderit docens, cùm dixiſſet : *Sacrificium & oblationem noluiſti*, ſubjecit, *corpus autem adaptaſti mihi* ; de corpore loquens Dominico, communi pro toto orbe Sacrificio, quod noſtras purificavit animas, peccata diſſolvit, &c. *Chryſoſt.* Homil. 7 adverſ. Judæos. Tom. 1 pag. 664 & 665.

(*z*) Non mactavit manus, at voluntas mactavit : non gladium pueri jugulo immerſit : non cervicem incidit ; ſed & ſacrificium etiam ſine ſanguine. Sciunt illi, qui myſteriis intiati ſunt, quid dicamus : propterea & illud Sacrificium ſine ſanguine perfectum eſt, quoniam hujus figura

gea point son épée dans le sein de son fils, & ne lui coupa point la tête. Nous avons de même un Sacrifice qui se fait sans effusion de sang. Ceux qui sont initiés aux mysteres entendent ce que je veux dire. Et c'est pour cela que le Sacrifice d'Abraham qui en étoit la figure, s'est accompli sans que l'on y eût répandu du sang. Puis donc, dit saint Chrysostome, que vous voyez l'image de ce mystere tracée long-tems auparavant dans l'ancien Testament, ne refusez pas d'ajouter foi à la vérité. Le Sacrifice qui parmi nous se celebre tous (*a*) les jours, est unique & le même par-tout, parce que c'est la même victime qui est offerte en tous lieux. En l'offrant tous les jours, nous renouvellons la memoire de la mort de celui qui est offert. Cette victime est une, & il n'y en a pas plusieurs. Comment cela? C'est qu'elle n'a été offerte qu'une seule fois. C'est la même que nous offrons toujours: ce n'est pas aujourd'hui une victime, & demain une autre, c'est toujours la même. C'est pourquoi le sacrifice est un. Il s'offre, direz-vous, en plusieurs lieux, y a-t-il donc plusieurs Christs? Non: c'est le même Jesus-Christ qui est offert dans tous les lieux: il est ici entier & parfait: il l'est également ailleurs: ce n'est par-tout qu'un seul corps. Comme donc ce n'est qu'un corps, quoiqu'offert en plusieurs lieux, il n'y a aussi qu'un seul sacrifice. Notre Pontife est celui-là même qui a offert l'hostie qui nous purifie: & nous offrons encore maintenant cette même hostie qui fut immolée alors, & qui ne peut être consumée. Cela se fait en memoire de ce qui s'est fait en ce tems-là. *Faites ceci*, dit Jesus-Christ, *en mémoire de moi*. Nous n'offrons point (à chaque fois) une hostie differente, comme faisoit le Grand Prêtre dans la Loi ancienne. C'est toujours la même que nous offrons, ou plûtôt nous faisons mémoire du sacrifice de Jesus-Christ. Le mystere (*a*) que nous célebrons à Pâques

---

esse debuit. Vides in veteri testamento imaginem multò ante adumbratam? Noli veritati fidem denegare. *Chrysost.* in Eustas. Tom. 2, pag. 606.

(*a*) Quid verò? Annon nos quotidie offerimus? Offerimus quidem, sed ejus mortem revocamus in memoriam: & ipsa una est, non multæ. Quomodo una est, non multæ? Quoniam semel fuit oblata, sicut illa fuit in sancta sanctorum. Hoc est figura illius, & ipsa istius. Eundem enim semper offerimus: non nunc aliam, cras aliam ovem; sed semper eamdem. Quamobrem unum est sacrificium, propter hanc rationem. Quoniam multis in locis offertur, multine sunt Christi? Nequaquam, sed unus ubique Christus: Qui & hic est plenus & illic plenus, unum corpus. Ut ergo multis in locis oblatus unum est corpus, & non multa corpora; ita etiam unum est sacrificium. Pontifex noster ille est qui illam obtulit hostiam, quæ nos mundat. Illam quoque nunc offerimus quæ tunc fuit oblata, quæ non potest consumi. Hoc fit in recordationem ejus quod tunc factum est. *Hoc enim facite*, inquit, *in meam commemorationem.* Non aliam hostiam sicut Pontifex, sed eamdem semper facimus, vel potius sacrificii facimus commemorationem. *Chrysost.* Homil. 17 in Epist. ad Hebræ. pag. 169, Tom. 12.

n'a rien de plus que celui qu'on célebre les autres jours(*b*). Comme il est unique, c'est toujours le même, c'est la même grace du Saint-Esprit, c'est toujours la Pâque. Vous entendez bien ce que nous disons, vous, dit saint Chrysostome, qui êtes initiés aux sacrés Mysteres, & vous n'ignorez pas, que soit que l'on offre le Vendredi, ou le Samedi, ou le Dimanche, ou dans les solemnités des Martyrs, c'est toujours le même sacrifice qu'on accomplit, même vertu, même grace, même dignité, même corps : celui là n'est pas plus saint que l'autre, & l'autre n'est pas moindre que celui-ci. L'oblation (*b*) qui se fait aujourd'hui, est la même que l'on célebra hier : & celle qui se fait tous les jours, est semblable & la même que celle qui s'est faite Samedi : l'une n'est pas plus vénérable que l'autre, ni plus respectable : elle est une & la même, également redoutable & salutaire.

Sur les dispositions au Sacrifice.

XXXI. Quelles qualités (*c*), dit ce Pere, doit avoir celui dont la fonction est d'être intercesseur auprès de Dieu, non pour une seule ville, mais pour toute la terre, & qui est établi afin de prier pour les péchés de tous les hommes ; non-seulement de ceux qui sont vivans ; mais même de ceux qui sont morts ? Il doit autant exceller au-dessus de ceux pour lesquels il prie, qu'un Prince est élévé au-dessus de ceux qui lui sont soumis. Que si l'on considere de plus, que c'est lui qui après avoir invoqué le S. Esprit, accomplit ce sacrifice redoutable, qu'il tient long-tems entre ses mains le Seigneur de tout l'Univers ; je vous demande en quel rang nous le devons mettre ; quelle pureté nous devons exiger de lui ; quelle piété il doit avoir ? Considerez quelles doivent être les mains qui servent à ce ministere ; quelle doit être la langue qui prononce ces sacrées paroles ; & combien pure doit être l'ame qui reçoit ce divin esprit. Durant que le Prêtre offre cet auguste Mystere, les Anges sont autour de lui. C'est ce que saint Chrysostome dit avoir

(*b*) Nihil plus habet mysterium in Paschate celebratum, eo quod nunc celebratur : unum & idem est, eadem Spiritûs gratia : semper Pascha est. Illud nostis qui initiati estis. Et in Parasceve & in Sabbato & in die Dominico, & in die martyrum idem sacrificium consummatur . . . Una virtus est, una dignitas, una gratia, unum & idipsum corpus. Non illud isto sanctius, neque istud illo minus est. *Chrysost.* Homil. 5 in 1 ad Timot. pag. 577, Tom. 11.

(*c*) Nam quæ hodie fit oblatio, quæque hesterno die celebrata est, & quæ singulis diebus, similis est & eadem cum ea, quæ die illa Sabbati facta est, & nihilo fuit illa venerabilior ista, neque vilior hæc quam illa, sed una eademque pariter tremenda & salutaris. *Chrysost.* Homil. 3 cont. Jud. pag. 611, Tom. 1.

(*d*) Nam qui pro tota civitate, & quid dico civitate ? imo pro universa terra oratorem agit, Deoque supplicans, ut omnium peccatis sit propitius, non vivorum tantum, sed etiam eorum qui obierunt, qualem, quæso, oportet esse ? . . Oportet autem illum singulos, pro quibus precatur, adeo in omnibus antecellere, ut præfectus subditis præcellere debet. Cum autem Spi-

appris d'une personne à qui un vieillard de grande vertu, que Dieu favorisoit de plusieurs révélations & de visions merveilleuses, avoit raconté, que pendant le tems du sacrifice, il avoit eu le bonheur de voir autant que les yeux mortels en sont capables, une multitude d'Anges vêtus de robbes blanches environner l'Autel, la tête baissée pour marque de respect & de révérence, comme font les soldats en présence de leur Roi (*e*). Ce pere, après avoir dit qu'il n'avoit aucune peine à croire la révélation de ce vieillard, ajoute : Un autre m'a aussi raconté une chose qu'il avoit sçue non par le rapport d'autrui, mais pour l'avoir vûe lui-même ; qui est, que si ceux qui sont prêts à sortir de ce monde ont participé aux Saints Mysteres avec une conscience pure ; les Anges les environnent comme des gardes fidelles, au moment qu'ils vont rendre l'esprit, & enlévent leur ame après leur mort à cause de l'Eucharistie qu'ils avoient reçue. Saint Nil dit même (*f*) que ce saint Evêque qu'il appelle la lumiere de l'Eglise de Constantinople, & même de l'Univers, voyoit à toute heure des Anges dans l'Eglise, mais particulierement dans le tems du sacrifice non sanglant. Il ajoute que ce Pere plein d'admiration & de joie faisoit part à ses intimes amis les plus spirituels, de ces visions d'Anges, & qu'il leur disoit, que lorsque l'on commençoit l'oblation sacrée, il voyoit descendre du ciel plusieurs de ces Esprits bienheureux revêtus de robbes très-éclatantes & nuds pieds, qui environnoient l'Autel avec respect & silence, regardant la Table sacrée & le visage baissé. Saint Chrysostome ajoutoit que lorsqu'on avoit achevé la célebration des Mysteres, & que les Evêques, les Prêtres & les Diacres distribuoient au peuple le corps & le sang précieux, les Anges les aidoient dans ces

---

ritum sanctum invocaverit, & horrendum illud sacrificium obtulerit, & communem omnium Dominum assidue tractaverit, quo illum, quæso, in ordine constituemus ? Quamnam ab illo puritatem, quam pietatem exigemus ? Cogita quales oporteat esse manus illas, qualem eam linguam, quæ illa verba effundat, qua denique non puriorem sanctioremque illam animam, quæ tantum Spiritum suscipiat. *Chrysost.* lib. 6 de Sacerdotio. pag. 424, Tom. 1.

(*e*) Tunc Angeli sacerdoti adsunt, totusque cælestium Virtutum ordo clamat, ac vicinus altari locus, in illius, qui ibidem jacet honorem, iis repletus est : idque vel ex iis, quæ tunc peraguntur, credibile est. Ego vero aliquem olim narrantem audivi, quemdam senem, virum admirabilem, ac revelationibus affectum, dixisse, visione hujusmodi se quodam tempore dignum habitum fuisse, scilicet multitudinem Angelorum derepente vidisse, quantum ejus facultas ferebat, splendidis vestibus indutorum, & altare circumdantium, inclinato capite ; ac si quis milites præsente Imperatore stantes videret : quod & ipse mihi persuadeo. Alius item narravit mihi, non ab alio edoctus, sed cùm ipse vidisset, & audisset, scilicet eos qui ex hac vita migraturi sunt, si mysteriis pura conscientia participaverint, animam efflaturos, ab Angelis satellitum more ipsos, ob illud quod acceperunt, stipantibus illuc abduci. *Chrysost.* lib. 6 de Sacerdotio. pag. 424, Tom. 1.

(*f*) Byzantinæ magnæ Ecclesiæ, immo

fonctions

fonctions & les soutenoient de peur qu'ils ne se lassassent.

XXXII. Après des témoignages si évidens de la foi de saint Chrysostome sur la présence réelle dans l'Eucharistie, on ne s'imagineroit pas que ceux qui la contestent eussent mis ce Pere au nombre de ceux qu'ils ont cru faussement favorables à leurs erreurs. Saint Chrysostome, disent-ils, appelle vin ce que J. C. donna (*g*) à ses Apôtres dans la derniere cêne. Mais en faisant cette objection ils n'ont pas pris garde que ce Pere ne prétend nullement expliquer en cet endroit ce que J. C. fit du vin dont il usa dans la derniere cêne. Son dessein est uniquement de prouver qu'à l'exemple du Sauveur on doit se servir de vin dans la célebration des Mysteres, & non pas d'eau comme faisoient certains Hérétiques. Mais dans l'Homélie même d'où l'objection est tirée, saint Chrysostome établit la doctrine de la présence réelle, & de la transubstantiation. Car il y enseigne que ce que la foi nous apprend de ce Mystere semble contraire à la raison & aux sens; qu'elle nous enseigne que c'est le corps de Jesus-Christ, & que nous devons le croire; que nous avons dans ce Mystere plus que les vêtemens de Jesus-Christ, puisque nous l'y touchons & le mangeons lui-même; que nous y sommes mêlés avec Jesus-Christ; que Jesus-Christ est l'unique Pasteur qui nourrisse ses brebis de ses propres membres; qu'il nous y nourrit de son propre sang; qu'il n'y fait pas comme les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres; que Jesus-Christ bût lui-même de son propre sang avant que de le donner à ses Apôtres. Ce Pere n'a donc pas cru que l'Eucharistie fut du pain & du vin. Ne regardez pas cela, dit-il (*h*), comme du pain: ne croyez pas que

Objection contre la présence réelle.

orbis universi lumen Joannes admirabilis sacerdos, cum acie oculorum valeret, sæpenumero conspexit, omnibus fere horis Dominicum Angelorum curatione protectum, nunquam ab illis destitutum, & potissimum tempore sacrosancti, incruentique sacrificii. Quod ille admiratione, & lætitia plenus amicorum illi Spiritu conjunctorum genuinis extra turbam enarravit. Aiebat etenim ille, statim atque sacerdos sacram inciperet oblationem, plerasque derepente ex beatis potestatibus de cœlo descendentes, & splendidissimis quibusdam vestibus circumamictas, nudo pede, intentis oculis, & demissa facie altare circumeuntes, cum veneratione, & multa quiete, & silentio, usque ad terribilis mysterii consummationem assistere: tum demum per venerandum Dominicum undique effusas, hac atque illac singulis obviis Episcopis, & Sacerdotibus, & singulis Diaconis qui corpus ac venerandum sanguinem aliis dispertiunt, ministrare, auxiliari, viresque confirmare. *Nilus*, Epist. 294, lib. 2, pag. 266.

(*g*) Sed cur post resurrectionem, non aquam, sed vinum bibit? Ut aliam malam hæresim radicitus evelleret. Quia enim quidam in mysteriis aqua utuntur, ut ostendat se, & cum mysteria edidit, vino usum fuisse, & post resurrectionem sine mysteriis in vulgari mensa vinum adhibuisse. *Chrysost.* Homil. 82 in Matth. pag. 784, Tom. 7.

(*h*) Ne quasi panem id respicias, neu quasi vinum existimes, neque enim hæc sicut reliqui cibi in secessum vadunt? Absit ne sic cogites. *Chrysost* Homil. 9 de pœnitentia, pag. 350, Tom. 2.

ce ſoit du vin : ces choſes ne vont pas au lieu des excremens comme les autres alimens (*i*). Il dit ailleurs en expliquant ces paroles : *Un ſoldat lui perça le côté avec une lance , & il en ſortit auſſi-tôt de l'eau & du ſang*, que ce ne fut point par hazard, ni ſans myſteres que ces ſources rejaillirent au-dehors comme des fontaines. Car c'eſt d'elles, dit-il , que l'Egliſe a tiré ſon origine. Ceux qui ſont initiés comprennent ce que je dis : ceux qui ont été régénérés par l'eau & qui ſont nourris du ſang & de la chair de J. C. C'eſt de ces ſources que nos Myſteres ont pris naiſſance , & c'eſt auſſi pour cela que quiconque s'approche du redoutable Calice , doit s'en approcher comme devant ſuccer le ſang du côté même de Jeſus-Chriſt. Les ennemis de la préſence réelle nous objectent encore un autre paſſage de ſaint Chryſoſtome , où ce Pere dit : C'eſt à (K) cette union mutuelle que ce terrible & redoutable ſacrifice nous invite , nous ordonnant de nous en approcher avec un eſprit de paix & une ardente charité ; afin qu'étant faits des Aigles , nous nous élevions juſqu'au ciel même. Car là où ſera le corps mort , là ſeront auſſi les aigles. Jeſus-Chriſt appelle ſon corps un corps mort , à cauſe de la mort qu'il a ſoufferte ; car s'il ne fut point mort , nous ne fuſſions point reſſuſcités. Il appelle du nom d'aigle celui qui s'approche de ce corps, pour montrer qu'il eſt beſoin qu'il ait l'eſprit élevé ; qu'il n'ait rien de commun avec la terre ; qu'il ne panche point en bas, & qu'il ne rampe pas ; mais qu'il vole ſans ceſſe en haut ; qu'il regarde le Soleil de juſtice , & qu'il ait l'œil de l'entendement clairvoyant. Car cette Table eſt la Table des Aigles & non pas des Corneilles. De ce paſſage les Novateurs concluent que puiſque ſaint Chryſoſtome veut qu'on éleve ſon eſprit au ciel pour y chercher Jeſus-Chriſt , il ne croyoit donc pas qu'il fût ſur la terre, n'y ayant point d'apparence d'aller le cher-

(*i*) *Exivit enim ſanguis & aqua.* Non ſine cauſa vel caſu hi fontes manarunt ; ſed ex utroque Eccleſia conſtituta eſt. Hoc ſciunt initiati , qui per aquam regenerantur , ac per ſanguinem & carnem nutriuntur. Initium myſteria ſumunt , ut cum ad tremendum poculum acceſſeris , ſic venias ac ſi ex hoc latere potaturus eſſes. *Chryſoſt.* Homil. 85 in Joann. pag. 507 , Tom. 8.

(*k*) Unitatem cum fratribus ſervemus. In hoc enim nos inducit ſacrificium illud horrendum & tremendum , jubens nos cum concordia maxime illo accedere , & cum caritate ferventi , & inde aquila effectos , ita ad ipſum advolare cœlum. Ubi enim erit cadaver , inquit , ibi & aquilæ ; cadaver corpus mortuum vocans. Niſi enim ille cecidiſſet , nos non reſurrexiſſemus. Aquilas autem vocat , oſtendens ſublimem eſſe oportere illum qui ad hoc corpus accedit , & nihil cum terra commune habere , neque deorſum trahi ac ſerpere , ſed aſſidue ſemper ſurſum volare , & ad ſolem juſtitiæ reſpicere & mentis oculum acutum habere. Aquilarum enim , non graculorum , hæc eſt menſa. *Chryſoſt.* Homil. 24 in Epiſt. 1 ad Cor. pag. 216 , Tom. 10.

cher si loin, s'il étoit si près. Avant que de répondre à un si foible argument on peut leur demander (*l*) si quand Jesus-Christ nous commandoit de dire à Dieu dans l'Oraison Dominicale, *Notre Pere qui êtes dans les cieux*, il vouloit faire croire qu'il n'étoit pas présent au milieu de nous. Si le Prophête qui disoit à Dieu : *J'ai élevé mon ame vers vous, Seigneur, qui habitez dans les cieux*, étoit persuadé que Dieu n'étoit que dans le ciel ? & si ce seroit bien raisonner, que de dire sur cette priere de David, à l'imitation des Novateurs : *Seroit-il nécessaire de voler de la terre au ciel, si nous avions Dieu présent sur la terre par sa propre substance?* Mais voyons quel est le sens de saint Chrysostome. Il est clair qu'il n'entend point parler d'un certain acte de dévotion qui se doive pratiquer à la Communion, mais d'une disposition permanente où doivent être les Fidelles qui s'en approchent, & qui est fortifiée par la Communion même. Il faut, dit ce Pere, que celui qui s'approche de ce corps ait l'esprit élevé, qu'il n'ait rien de commun avec la terre, qu'il ne panche point en bas, mais qu'il vole sans cesse en haut. C'est donc une disposition habituelle, & non pas une action passagere. Et c'est encore ce qu'il marque bien nettement lorsqu'il dit que ce redoutable sacrifice nous commande de nous en approcher avec une charité ardente, qui nous rendant des Aigles, nous fasse voler sans cesse en haut. Car cette charité étant une disposition permanente, ella a toujours pour effet de nous rendre Aigles, & de nous élever vers le ciel. Or saint Chrysostome ne prétend pas que cela se fasse plûtôt dans l'acte de la Communion, qu'en un autre tems. Mais cette charité qui nous rend Aigles selon lui, qui nous fait voler vers le ciel, qui nous assemble autour du corps de Jesus-Christ, nous fait trouver ce ciel & ce corps dans l'Eucharistie.

Sur les dispositions à la Communion.

XXXIII. Approchons-nous-en, dit ce Pere, avec une ferveur & avec une charité ardente, (*m*) de crainte que nous n'attirions sur nous la sévérité des châtimens de Dieu. Car il est hors de

(*l*) *Voyez le 6. Livre de la perpetuité de la Foi, Tome 3, pag.* 439 *& suivantes.*

(*m*) Accedamus igitur cum fervore ad illum & cum ardenti charitate, & ne subeamus supplicium. Quanto enim majora beneficia acceperimus, tanto magis puniemur, cum beneficiis indigni apparebimus. . . Excitemus itaque nos ipsos & horreamus, & multo majorem quam barbari illi (Magi) pietatem exhibeamus, ut non temere & inconsiderate accedentes ignem in caput nostrum congeramus. Hæc autem dico, non ut ne accedamus; sed ne temere accedamus. Sicut enim temere accedere periculum est; sic mysticis his cœnis non communicare, fames est & mors. Hæc enim mensa nervi animæ nostræ, mentis vinculum, fiduciæ causa, spes, salus, lux, vita est. Si cum hoc sacrificio illo abierimus, cum fiducia sacra illa vestibula adibimus, quasi quibusdam armis aureis instructi undique. *Chrysost.* Homil. 24 in Epist. 1 ad Cor. pag. 218, Tom. 10.

doute que nous ferons punis avec d'autant plus de rigueur que nous aurons reçu plus de bienfaits, si nous nous en rendons indignes. Excitons-nous donc nous-mêmes, soyons saisis de frayeur, & témoignons encore beaucoup plus de révérence pour le corps de Jesus-Christ, que les Mages n'en firent paroître lorsqu'ils l'adorerent: de peur que si nous nous en approchons témérairement, nous n'amassions sur nos têtes des charbons de feu. Ce que je ne dis pas, ajoute-t-il, pour vous détourner de vous en approcher, mais afin que vous ne vous en approchiez pas avec témérité : parce que de même que ceux qui s'en approchent avec cette indisposition courrent un très-grand danger ; de même aussi ceux qui ne participent pas à ces Banquets mystiques, sont menacés de la faim & de la mort. En effet cette nourriture est la vigueur de notre ame, le lien qui unit notre esprit à Dieu, le fondemement de notre confiance, notre espérance, notre salut, notre lumiere, notre vie. Si nous sortons de ce monde, après avoir participé à ce Sacrement, nous entrerons avec confiance dans les sacrés vestibules, comme si nous étions tous revêtus d'armes d'or qui nous rendent invincibles à nos ennemis. Que personne, dit encore saint Chrysostome (*n*), ne s'approche de cette Table sacrée avec dégout, avec négligence & avec froideur : que tous au contraire y participent avec avidité, avec ferveur, avec amour ; imitant en nous approchant de cette Table sacrée l'impétuosité & l'avidité avec laquelle les enfans se jettent au sein de leurs nourrices & en succent le lait ; suçons, pour le dire ainsi, le lait spirituel de ces mammelles divines : mais courrons-y avec encore plus d'ardeur & d'empressement, pour attirer dans nos cœurs comme des enfans de Dieu, la grace de son Esprit saint : & que la plus sensible de nos douleurs soit d'être privés de cette nourriture céleste. Ce Mystere exige de ceux qui s'en approchent, qu'ils soient entierement purs (*o*) non-seulement des grandes injustices, mais même des moindres inimitiés : car c'est un Mystere de paix. Si donc quelque ennemi vous a outragé (*p*) ; oubliez l'injure qu'il vous a faite, retenez votre colere,

(*n*) Nemo itaque nauseans accedat, nemo remissus, omnes ardentes, omnes ferventes & excitati . . Non videtis quanto impetu infantes labia sua mamillæ admoveant ? Cum eodem studio ad hanc accedamus mensam & ad mamillam spiritualis poculi ; imo vero majore cum studio ut lactentes pueri gratiam Spiritus attrahamus : unusque nobis sit dolor, si hoc spirituali alimento privemur. *Chrys.* Homil 82 in Matth. pag. 788, Tom. 7.

(*o*) Hoc quippe mysterium non solum à rapina, sed etiam à levi inimicitia puros semper esse jubet. Nam hoc mysterium, pacis est mysterium. *Chrysost.* Homil. 50 in Matth. pag. 517.

(*p*) Habet quis inimicum, graviter læsus est, solvat simultatem, coerceat animum exardescentem, intumescentemque, ac quis sit intus tumultus aut perturbatio.

appaisez sa fougue & son ardeur, bannissez de votre ame le bruit & le tumulte, songez que vous recevez un Roi chez-vous, & que cela demande beaucoup de tranquillité & de silence. Lorsque le Ministre de l'Autel dit à haute voix ces paroles : *Les choses* (q) *saintes sont pour les saints* : c'est comme s'il disoit : Si quelqu'un n'est pas saint, qu'il ne s'approche pas de cette Table. Il ne dit pas seulement : Si quelqu'un n'est pas purgé de ses péchés ; mais s'il n'est pas saint. Car ce n'est pas la simple remission des péchés qui rend un homme saint: c'est la présence du Saint-Esprit, & une abondance de bonnes œuvres. Comme s'il disoit : Je ne veux pas seulement que vous vous soyez retirés de la fange & de la boue ; mais qu'on voie reluire en vous une blancheur & une beauté particuliere. Si le Roi de Babylone choisissant parmi les captifs quelques jeunes hommes pour s'approcher de lui, n'en prit point qui ne fussent bien-faits & beaux de visage ; combien sommes-nous plus obligés lorsque nous approchons de cette Table Royale, d'être beaux intérieurement, & magnifiquement parés, d'avoir une robbe toute blanche & toute pure, de porter une chaussûre vraiment Royale, d'avoir une grace & une beauté qui reluise sur le visage invisible de l'ame, d'être tous couverts d'ornemens où l'or éclate, & de porter la ceinture de la vérité dont parle l'Ecriture. Que ceux qui sont en cet état s'avancent pour avoir l'honneur de boire dans la Coupe Royale. Mais si quelqu'un ne craint point de s'approcher de la Table du Roi étant couvert de haillons, sale, maigre & défiguré ; considerez combien il en sera puni ; & il ne faut pas se persuader que quarante jours de pénitence, c'est-à-dire, ceux que l'Eglise avoit établis pour se disposer à la Communion (Pascale), suffisent pour expier les péchés de toute l'an-

Regem enim excepturus es per communionem: Cum autem Rex ingreditur animam, oportet magnam esse tranquillitatem, multumque silentium, profundam cogitationum quietem. *Chrysost.* Homil. de beato Philogonio, pag. 500, Tom. 1.

(q) Quando dicit (Diaconus) *Sancta Sanctis*, hoc dicit: Si quis non est sanctus, non accedat. Non solum, inquit, à peccatis purus, sed etiam sanctus. Sanctum enim non facit solum liberatio à peccatis, sed etiam præsentia Spiritus, & bonorum operum copia. Non solum, inquit, volo vos à cœno esse liberatos, sed albos esse, & speciosos. Nam si Rex Babylonius juvenes eligens ex captivitate, elegit pulchros, specie, & vultu decoros, multo magis eos qui astant mensæ Regiæ pulchros esse oportet specie animæ, mundum habentes aureum, mundum vestimentum, regales calceos, formosum animæ vultum, ornatum aureum, cingulum veritatis. Qui talis est, accedat, & pocula tangat Regia. Si quis autem pannis obsitus, sordidus, & squalidus ad mensam regiam velit ingredi, vide quanta patietur, cum non sufficiant quadraginta dies ad abluenda quæ omni tempore sunt admissa delicta. Nam si non sufficit gehenna, licet sit æterna, idcirco enim est æterna, multo minus, hoc breve tempus. Non enim validam, sed imbecillam, exhibuimus pœnitentiam. *Chrysost.* Homil. 17 in Epist. ad Hebræos, pag. 171.

née, sur-tout si notre pénitence n'est pas une pénitence forte, mais foible & faite dans le relâchement.

Sur la fréquente Communion.

XXXIV. Plusieurs d'entre les fidéles étoient venus jusqu'à un point d'insensibilité pour leur salut qu'ils régloient leurs communions selon la rencontre des fêtes, & non sur la pureté de leur ame. Saint Chrysostome déclame (r) contre cet abus, disant que ce n'est pas la solemnité des fêtes qui doit regler le tems auquel il faut communier, mais la pureté de la conscience, & l'innocence d'une vie purifiée de ses péchés. Car, ajoute-t-il, comme celui qui ne se sent coupable d'aucune iniquité, doit communier tous les jours; celui au contraire qui après avoir péché, n'en fait point pénitence, ne peut communier avec sûreté, même dans les jours de fêtes. Il ne faut pas nous imaginer que nous soyons exempts de péché en ne communiant qu'une fois l'année, si nous le faisons indignement: nous sommes au contraire d'autant plus coupables, que ne communiant qu'une seule fois nous n'avons pas même soin de le faire avec la pureté nécessaire. Je vous exhorte donc, conclut ce Pere, tous tant que vous êtes, de ne pas vous approcher des saints mysteres avec négligence, & comme si la seule rencontre de la fête vous y obligeoit: mais lorsque vous voudrez vous préparer à recevoir l'hostie sacrée, ayez soin de vous purifier plusieurs jours auparavant par la pénitence, par la priere, par l'aumône & par une application assidue aux choses spirituelles, afin que vous ne retourniez pas de nouveau, comme des chiens, ainsi que parle l'Ecriture, à votre propre vomissement. Il y a des personnes (s), dit

(r) Nunc autem multi fidelium in tantam vecordiam tantumque venere contemtum, ut cum innumeris scateant malis, nullamque vitæ suæ curam habeant, in diebus festis negligenter ac temere ad mensam hanc accedant, haud intelligentes, quod communionis tempus non est festum, neque celebritas, sed conscientia pura, vitaque à peccatis repurgata. Sicut enim qui sibi nullius mali conscius est, hunc oportet singulis diebus accedere: sic qui peccatis occupatus est, nec pœnitet, eum ne in festis quidem accedere tutum est neque enim semel in anno accedere, liberat nos à peccatis, si indigne accesserimus: quin hoc potius auget damnationem, quod cum semel tantum accedamus, ne tum pure quidem accedimus. Quapropter adhortor vos omnes ne negligenter, veluti festo die cogente, ad divina mysteria, sed si quando hujus sacræ hostiæ futuri participes estis, multis ante diebus repurgetis vos ipsos per pœnitentiam, precationem & eleemosynam, perque spiritualem exercitationem, nec denuo convertamini canis in morem ad proprium vomitum. *Chrysost.* Homil. de sancto Philogonio, pag. 499 & 500, Tom. 1.

(s) Multos video qui Christi corporis sunt participes inconsiderate & temere, & magis ex consuetudine & ex præscripto, quam ex cogitatione & consideratione. Si advenerit, inquit, tempus sancta quadragesimæ, qualiscumque fuerit quispiam, fit particeps Sacramentorum, si advenerit dies Epiphaniorum. Atqui illud tempus accedendi non est: non Epiphania, neque quadragesima facit dignos qui accedunt, sed animæ sinceritas & puritas. Cum ea semper accede, absque ipsa nunquam. *Quoties enim, inquit, hoc facitis, mortem Domini annunciatis.* Hoc est, in memoriam revocatis vestram salutem, meum beneficium. Cogita qui veteris participes

ailleurs ce Pere, qui veulent participer aux mysteres en quelque état qu'elles se trouvent lorsqu'elles voient venir le carême ou la fête de l'Epiphanie. Mais ce n'est pas le tems qui nous met en état de faire cette action : ce n'est ni le Carême ni l'Epiphanie qui nous rendent dignes de nous approcher de l'Eucharistie: c'est la sincerité & la pureté du cœur. Avec elle approchez-vous-en toujours: sans elle ne vous en approchez jamais. *Car toutes les fois*, dit l'Apôtre, *que vous faites ceci, vous annoncez la mort du Seigneur* : c'est-à-dire, vous vous remettez en mémoire le salut que vous avez reçu. Considerez avec quel soin & quelle reverence on mangeoit la chair des victimes dans l'ancienne Loi. Que ne préparoient-ils point? que ne faisoient-ils point, se purifiant sans cesse pour ce sujet? Et vous autres vous approchant d'une hostie que les Anges ne regardent qu'avec une fraieur sainte & respectueuse, vous croyez que c'est assez pour vous préparer à une action si grande, de vous regler sur les intervalles du tems & les rencontres des fêtes? Je vous demande si vous auriez la hardiesse de vous approcher pour recevoir cette Hostie dans vos mains, sans les avoir lavées auparavant? C'est ce que je ne sçaurois croire, & je sçai que vous aimeriez mieux ne vous en point approcher du tout, que de le faire avec des mains sales. Etant donc si religieux à une chose de peu d'importance; comment n'apprehendez-vous pas de toucher cette viande sainte ayant l'ame pleine d'ordures & de saletés? Ce n'est que pour un peu de tems que vous la tenez entre vos mains, mais elle est destinée pour se convertir toute

---

erant sacrificii, quanta utebantur frugalitate & abstinentia : quid non agebant, quid non faciebant? Undique semper expurgabantur; tu autem accedens ad sacrificium quod ipsi stupent, & venerantur Angeli temporum periodis rem definis ac circumscribis? ... Dic mihi, vellesne ad sacrificium manibus illotis accedere? Non opinor: malles potius non prorsus accedere, quam sordidis manibus. Itane cum in re parva sis adeo reverens & religiosus, sordidam & immundam habens animam accedis & audes tangere? Atqui ad tempus quidem tenetur manibus, in illam autem totus & integer resolvitur. Quid verò, an non vides vasa abluta, adeò nitida & splendida? His longe mundiores nobis oportet esse animas, his sanctiores & splendidiores. Quare? Quoniam illa propter nos fiunt talia. Illa eum qui inest non participant, non sentiunt: nos autem participamus & sentimus. . . . Multam videò rei inæqualitatem. In aliis quidem temporibus sæpe, cum mundi sitis non acceditis : in Paschate autem etiamsi aliquod scelus à vobis sit admissum, acceditis. O consuetudinem! ô præsumtionem! Frustra est quotidianum sacrificium. Frustra adstamus altari : nemo est qui participet. Hæc dico, non ut temerè participetis, sed ut vos dignos reddatis. Non es dignus sacrificio; neque participatione? Ergo nec prece. Audis preconem stantem & dicentem: Quicumque estis in pœnitentia, abite. Omnes qui non participant; sunt in pœnitentia. Considera, quæso. Adest mensa regia, adsunt Angeli ministrantes, adest Rex ipse, & tu stas oscitans? Vestes tibi sunt sordidæ, & nulla à te hujus habetur ratio? At sunt mundæ; accumbe ergo & participa. Venit quotidie ut videat accumbentes, omnes alloquitur. *Chrysost.* Hom. 3 in Epist. ad Ephes. p. 23.

entiere en la ſubſtance de votre ame. Conſiderez les vaiſſeaux qui ſont employés à ce ſacrifice : combien ſont-ils nets ? Combien ſont-ils reluiſans ? Cependant nos ames doivent être encore plus pures, plus ſaintes & plus reſplendiſſantes que ces vaiſſeaux, puiſque ce n'eſt que pour nous qu'on les tient de cette ſorte. Dans les autres tems ſouvent vous ne communiez pas, quoique vous ſoyez bien diſpoſés ; & le jour de Pâque vous communiez, quoique vous ayez commis des crimes. O coûtume déraiſonnable ! ô imagination trompeuſe ! En vain nous aſſiſtons à l'Autel, puiſque perſonne ne communie. Ce que je vous dis, non afin que vous alliez témerairement à la Communion, mais afin que vous vous rendiez dignes d'y participer. Vous me direz peut-être que vous n'êtes pas dignes de ce ſacrifice. Et moi je vous répons que vous n'êtes pas dignes non plus de participer aux prieres. N'entendez-vous pas le Miniſtre qui dit à voix haute : *Que tous ceux qui ſont en pénitence ſortent hors de l'Egliſe.* Or tous ceux qui ne communient point ſont en pénitence. Conſiderez, dit encore ſaint Chryſoſtome, le lieu où vous êtes. Cette table que vous voyez eſt la table du Roi. Les Miniſtres qui y ſervent ſont les Anges. Le Roi même y eſt préſent en perſonne, & cependant vous vous y tenez négligemment, & penſant à autre choſe. Vos vétemens ſont ſales, & vous ne vous en ſouciez point. Que ſi vous dites qu'ils ſont nets ; pourquoi donc ne vous mettez-vous point à table, & ne participez-vous point à cette viande ſainte ? Toutes les fois que cette table eſt dreſſée, le Roi vient lui-même conſiderer ceux qui ſont aſſis. Il leur parle à tous, & leur dit dans le fond de la conſcience. *Mes amis, pourquoi êtes-vous entrés ici ſans avoir la robe nuptiale ?* Pluſieurs ne s'approchent du Sacrement de l'Autel qu'une fois l'année (*t*) ; les autres deux fois ſeulement, & d'autres pluſieurs fois. C'eſt à toutes ces ſortes de perſonnes, dit ſaint Chryſoſtome, que mon Diſcours

(*t*) Multi hujus ſacrificii ſemel toto anno ſunt participes : alii autem bis ; alii verò ſæpè. Ad omnes ergo habetur oratio, non ſolum ad eos qui hic ſunt, ſed ad eos etiam qui ſedent in deſerto. Nam illi ſemel in anno ſunt participes, ſæpè etiam poſt duos annos. Quid ergo, quinam erunt nobis magis accepti, an qui ſemel, an qui ſæpè, an qui raró ? Nec hi, nec illi : ſed ii qui cum mundâ conſcientia, qui cum mundo corde, qui cum vitâ quæ nulli eſt affinis reprehenſioni. Qui ſunt hujuſmodi, ſemper accedant ; qui non ſunt hujuſmodi, non ſemel quidem. Quare ? Quoniam ſibi ſumunt judicium, & condemnationem & ſupplicium. Nec mireris. Sicut enim nutrimentum quod naturâ vim habet nutriendi, ſi in eum inciderit, qui malis cibis & humoribus eſt plenus, omnia perdit & corrumpit, & morbi fit occaſio : ita etiam hæc veneranda myſteria. Frueris menſa ſpirituali, menſa regali, & iterum os tuum luto inquinas ? Ungis unguento, & rurſus imples fætoro ? Dic mihi, cum poſt annum es particeps communionis, exiſtimas ne quadraginta dies tibi ſufficere ad emundationem peccatorum totius temporis ? Et cùm rurſus præterierit hebdomada, te dedis prioribus. *Chryſoſt.* Hom. 17 in Epiſt ad Hebr. p. 169, tom. 12.

cours s'adresse, non seulement à ceux qui sont présens en ce lieu, mais à ceux-là même qui demeurant dans les deserts, ne communient que deux fois pendant toute l'année, ou même qu'une fois. Lesquels estimerons-nous davantage, ou ceux qui ne communient qu'une fois, ou ceux qui communient souvent, ou ceux qui communient rarement? Nous n'estimons, dit ce Pere, ni ceux qui communient souvent, ni ceux qui ne communient que rarement; mais ceux qui communient avec une conscience sincere, un cœur pur & une vie irreprochable. Que ceux qui sont dans cette disposition, s'en approchent toujours: & que ceux qui n'y sont pas, ne s'en approchent pas même une seule fois: parce qu'ils ne font qu'attirer sur eux les jugemens de Dieu, & se rendre dignes de la condamnation des peines & des supplices. Cela ne doit point vous sembler étrange: car de même que la viande qui est nourrissante de sa nature, cause néanmoins un déréglement & une corruption entiere lorsqu'elle est reçue dans un estomac foible & déréglé, & devient la cause d'une maladie; la reception de ces Misteres vénerables produit un semblable effet dans les ames indisposées. Vous avez l'honneur de participer à cette Table spirituelle, à cette Table Royale: & après cela vous ne craignez pas de remplir votre bouche de fange & de boue? Vous y devenez tous parfumés de senteur & d'odeur divine: & vous n'apprehendez pas de vous couvrir encore d'ordure & de puanteur. Pensez-vous que communiant ainsi au bout de l'année, quarante jours de pénitence vous suffisent pour vous purger de tous les péchés que vous avez commis durant tant de tems? Il ne se passera pas même huit jours que vous ne rentriez dans l'état de votre premiere vie. Si après avoir été quarante jours à vous remettre d'une longue maladie (*u*), vous alliez encore manger des mêmes viandes qui vous auroient faits malades; ne rendriez-vous pas inutile la peine que vous auriez prise à vous guerir. Que si ces changemens d'un état à un autre arrivent si aisement dans les choses de la nature; combien doivent-ils arriver plus facilement dans celles de l'esprit & de la volonté?

En un autre endroit saint Chrysostome (*x*) avertit les Ministres

(*u*) Dic mihi, si cum quadraginta diebus à longo morbo convalueris, rursus te dedas cibis illis, qui morbos procreant; non etiam priorem perdis laborem? Nam si mutantur quæ sunt naturalia, multo magis quæ nostri sunt instituti & liberi arbitrii. *Chrysost.* Hom. 17 in Epist. ad Hebr. p. 169 & 170 tom. 12.

(*x*) Nemo inhumanus accedat, nemo crudelis & immisericors, nemo impurus. Hæc vobis qui communicatis dico, necnon vobis qui ministratis. Nam necesse est vos alloqui, ut cum multa diligentia hæc dona distribuatis. Non parvum vobis sup-

des ſaints Autels, des peines dont ils ſeront punis s'ils admettent à la participation de l'Euchariſtie ceux qu'ils ſçavent être infectés de quelque crime public. Que tous ceux, dit il, qui ſont durs & impitoiables aux pauvres, que tous ceux qui ſont impurs prennent garde de s'approcher de cette ſainte Table. Je ne le dis pas ſeulement à vous qui participez aux Myſteres : mais auſſi à vous qui en êtes les diſpenſateurs & les Miniſtres : puiſque vous êtes menacés d'un grand chatiment, ſi ſçachant qu'un homme eſt pécheur, vous ne laiſſez pas de le recevoir à cette Table. Car Jeſus-Chriſt vous demandera compte de ſon ſang, ſi vous le faites boire à des indignes. S'il s'en préſente donc quelqu'un, fut-il Général d'Armée, ou Grand Maître de l'Empire, ou même Empéreur ; empéchez-le de s'approcher de l'Autel. La puiſſance Eccléſiaſtique qui vous eſt commiſe, eſt plus grande en cela que l'imperiale. Ce n'eſt pas pour paroître vêtus d'une tunique blanche & éclatante que Dieu vous a honorés du miniſtere des Autels : mais afin que vous faſſiez le diſcernement de ceux qui ſont dignes ou indignes de la participation des ſaints Myſteres. C'eſt en cela que conſiſte la dignité de votre charge ; c'eſt en cela que ſe trouve la ſureté de votre conſcience ; c'eſt en cela que reſide toute votre gloire. Si vous n'oſez chaſſer vous-même les indignes de l'Autel ſacré, dites-le moi, & je ne permettrai pas qu'ils s'en approchent. Je perdrai plutôt la vie que de donner le corps du Seigneur à celui qui en eſt indigne ; & je ſouffrirai plutôt que l'on répande mon ſang, que de préſenter un ſang ſi ſaint & ſi vénerable à celui qui n'eſt pas en état de le recevoir. Si l'on s'en approche indignement ſans que vous le ſachiez, ce n'eſt plus alors votre faute, pourvû que vous ayez auparavant appliqué tous vos ſoins à faire ce diſ-

---

plicium deputatum eſt, ſi quem improbum vobis notum ad hujus menſæ participationem admittatis. Sanguis ejus exquiretur de manibus veſtris. Quamvis dux quiſpiam ſit, quamvis præfectus, ſive is ipſe qui diademate redimitur, ſi indignè accedat, cohibe ; majorem tu quàm ille poteſtatem habes. Si tibi fons gregi cuſtodiendus commiſſus eſſet, ac videres os ovis cujuſpiam luto fædatum, non ſineres demiſſo capite fluentum turbare. Nunc non aquæ, ſed ſanguinis & ſpiritus fonti cuſtodiendo deputatus, ſi peccatis luto fœdioribus inquinatos accedere videas, nec indigneris, nec cohibeas, quam veniam merearis ? Idcircò vos Deus hoc honore decoravit ut hæc diſcernatis. Hæc veſtra dignitas eſt, hæc ſecuritas, hæc corona, non ut alba ſplendenteque tunicâ, induti circumeatis. Et undenam, inquies, hunc & illum noſſe poſſim ? Non de ignotis, ſed de notis loquor . . . Si non audes, mihi adduc, nec permittam hujuſmodi auſus. Animam potius amittam, quam indigno ſanguinem dominicum præbeam ; & ſanguinem potius profundam, quàm tremendum ſanguinem dem cui non par eſt. Si poſt multam perquiſitionem indignum non noveris, nihil criminis erit. Hæc de iis qui manifeſti ſunt, dicta ſint. *Chryſoſt.* Homil. 72 in Matth. p. 789 & 790. T. 7.

cernement. Car je ne parle ici que des personnes qui sont connues publiquement pour vicieuses.

Sur les communions indignes.

XXXV. *Quiconque boira du Calice du Seigneur indignement sera coupable du sang du Seigneur.* Pourquoi (*y*) cela, dit saint Chrysostome? C'est parce qu'il a répandu ce même sang; & que ce qu'il a fait en communiant est plutôt un meurtre qu'un sacrifice. Car celui qui s'approche indignement de la Communion & qui par conséquent n'en reçoit aucun fruit, est semblable à ceux qui prirent autrefois le corps du Seigneur, non pour boire son sang, mais pour le répandre. Prenez garde, dit (z) ailleurs ce Pere, de ne pas ressembler à Herode, & qu'en disant comme lui que vous venez pour adorer Jesus-Christ, vous ne veniez en effet pour le tuer. Car tous ceux qui approchent indignement des sacrés Mysteres, se rendent semblables à ce tiran. *Celui qui mange indignement ce pain*, dit saint Paul, *est coupable du corps & du sang du Seigneur.* Ils ont dans eux-mêmes un tiran qui est encore plus méchant & plus ennemi de la gloire & du Royaume de Jesus-Christ qu'Herode: c'est le démon de l'avarice: ce tiran veut seul regner dans votre ame, & il envoye ses sujets pour adorer J. C. en apparence, & pour le tuer en effet. Saint Chrysostome ajoute que c'est un moindre mal de laisser entrer des demoniaques dans l'Eglise (pour participer au sacrifice) que d'y admettre ceux dont saint Paul dit: qu'ils foulent aux pieds Jesus-Christ, qu'ils tiennent pour impur le sang de son alliance; & qu'ils font injure à la grace du Saint-Esprit. C'est pourquoi, continue-t-il, celui qui se reconnoissant coupable de quelque péché s'approche de l'Eucharistie, est pire qu'un possedé. En effet les possedés ne seront pas punis de Dieu pour avoir été tourmentés par les démons: mais ceux qui communient indignement seront précipités dans les flammes

(*y*) *Itaque quicumque . . . . biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis & sanguinis Domini.* Quare? Quia effudit illum, & ea res mactationem exhibuit, non jam sacrificium. Ut ergo tunc qui transfixerunt, non ut biberent transfixerunt, sed ut effunderent; ita etiam qui indigne participat, & nihil hinc fructûs percipit. *Chrysost.* Hom. 27 in Epist. 1 ad Cor. p. 247, tom. 10.

(z) Sed cave ne Herodi similis sis & dicas, *Ut veniens adorem eum*, veniensque occidere tentes. Illi enim similes sunt, qui indigne mysteriorum participes sunt. Nam qui hujusmodi est, *reus erit*, inquit, *corporis & sanguinis Domini.* Nam qui hujusmodi sunt, habent in se tyrannum invidentem regno Christi, mammonã nempe Herode iniquiorem. Hic quippe imperare vult, mittitque cultores suos, qui simulate quidem adorẽt, sed adorando jugulent. *Chrysost.* Hom. 7 in Matth. p. 112. tom. 7. Aliquid horribilius dicam: non tam grave est Energumenos intus esse, ut hos quos dicit Paulus *Christum conculcare, & sanguinem testamenti commune ducere, atque Spiritus gratiam contumelia afficere.* Dæmoniaco enim pejor est, qui peccavit & accessit. Illi enim cùm à dæmone vexantur, non ideo puniuntur: hi verò si indigne accedant, æterno supplicio traduntur. *Chrysost.* Hom. 73, in Matth. pag. 789.

éternelles. Que nul hypocrite donc (*a*), nul homme rempli d'iniquité, & infecté du venin de ses passions, ne s'approche de la Table sacrée, s'il ne veut en même tems participer à la condamnation du traitre Judas. Le diable entra dans ce malheureux aussitôt qu'il eut reçu la sainte Communion: non que le diable méprisât le corps du Sauveur; mais il méprisa Judas à cause de son impudence. Ce qui nous apprend que c'est principalement dans ceux qui reçoivent indignement les divins Misteres, que le diable s'insinue & qu'il entre souvent, comme il fit dans Judas, pour s'en rendre maître. S. Chrysostome dit qu'il emploie ces façons de parler non pour épouvanter ses auditeurs, mais pour les rendre plus soigneux & plus circonspects. Ce sacrifice est une nourriture spirituelle: comme donc les viandes ordinaires lorsqu'elles trouvent notre estomac plein de mauvaises humeurs, augmentent notre mal au lieu de le soulager: de même ces misteres qui sont spirituels rencontrant une ame remplie de corruption & d'iniquité, la corrompent davantage, non par eux-mêmes, mais par la foiblesse, & la dépravation de l'ame qui les reçoit. Ce Pere compare (*b*) le crime de ceux qui communient indignement à celui des Juifs qui crucifierent notre Seigneur, & justifie sa comparaison par la sentence que saint Paul rend contre ceux qui mangent indignement le corps du Seigneur. Ce corps, dit saint Chrysostome est, semblable à l'habit de l'Cmpereur. Or c'est faire une égale injure à la pourpre imperiale, & meriter par conséquent une égale punition, de la déchirer, ou de la souiller avec des mains sales. Il en est ainsi du corps de Jesus-Christ: les Juifs l'ont déchiré en l'attachant à la croix avec des clous: & vous qui vivez dans le crime, vous

(*a*) Nullus igitur simulatus accedat, nullus nequitia plenus, nullus venenatâ mente, ne in condemnationem particeps efficiatur. Tunc enim post acceptam oblationem, diabolus insiliit in Judam, non Dominicum corpus despiciens, sed Judam ob impudentiam contemnens, ut discas in eos maximè, qui divina mysteria indignè participant, frequenter insilire & irrumpere diabolum, ut tunc Judæ contigit... Nemo itaque sit Judas, nemo ingrediatur nequitiæ veneno infectus. Nam sacrificium est spiritualis cibus: ac quemadmodum cibus corporeus, cum in ventrem pravis humoribus repletum inciderit, auget morbum, non naturâ suâ, sed ventris infirmitate; ita etiam contingit in spiritualibus mysteriis: nam cùm in animam inciderint nequitia plenam, illam magis corrumpunt & labefactant, non naturâ suâ, sed recipientis animæ infirmitate. *Chrysost.* de Prodit. Judæ, Homil. 1, p. 384, tom. 2.

(*b*) Quemadmodum illi, qui Jesum crucifixerunt, inquit, sic & illi qui indignè fiunt mysteriorum participes, pœnas dabunt. Neque verò severitatem orationis illius quisquam condemnet. Regia vestis est corpus Dominicum: porrò qui regiam purpuram dilaceravit, & qui manibus immundis inquinavit, pari eam contumelia affecerunt; quamobrem & pari supplicio plectuntur: ita fit & in corpore Christi. Judæi quidem illud clavis in cruce disrupperunt, tu verò dum in peccatis & immundâ linguâ ac mente vivis: quam ob causam & idem tibi supplicium imminere dicit Paulus, & adjicit dicens: *Ideò inter vos multi infirmi, & imbecilles, & dormiunt multi.* *Chrysost.* Hom. de Sanctis Martyr. p. 654, tom. 2.

le souillez en le recevant sur une langue & dans un cœur impur. C'est pourquoi saint Paul vous a menacés du même supplice, ajoutant : C'est *pour cette raison qu'il y a parmi vous beaucoup de malades & de languissans, & que plusieurs dorment du sommeil de la mort*. Saint Chrysostome en parlant ainsi ne prétendoit pas éloigner (c) ses auditeurs de la sainte Table, mais au contraire les engager davantage à communier en les reprenant de leurs fautes. La menace du terrible supplice dont je vous ai parlé, leur dit-il, penetrant la conscience des pécheurs comme le feu pénétre la cire, fond, pour ainsi dire, & fait disparoître leurs péchés, & les tenant toujours en crainte, elle rend leur ame pure & éclatante, leur inspire une plus grande confiance, d'où naît un plus grand desir de participer souvent à nos ineffables & terribles mysteres. Comme les Médecins donnent des remedes amers à ceux qui ont l'estomac derangé, pour les purger des mauvaises humeurs, réveiller l'appétit qu'ils ont perdu, & les disposer à manger les viandes ordinaires avec plus de goût : de même le Prédicateur par les vérités ameres qu'il anonce, purge l'ame des mauvaises pensées, la décharge du pesant fardeau de ses crimes, donne lieu à la conscience de respirer, & la prépare à goûter le corps du Seigneur avec un plaisir inexprimable. C'est une nécessité pour celui qui est chargé d'un si grand ministere, ou de dire avec liberté tout ce qu'on lui ordonne, cherchant toujours ce qui est utile à ses auditeurs, plutôt que ce qui leur plaît ; ou s'il craint d'encourir leurs disgraces, de trahir par cette complaisance mal entendue & son propre salut & celui de ses freres.

(c) Avocas nos, aiebant, à sacra mensa & à communione repellis. Idcirco hæc dicere sum coactus, ut intelligatis me non avocare, sed potius convocare, non repellere, nec arcere, sed per ipsas reprehensiones magis allicere : metus enim denunciati supplicii, cum tanquam ignis in ceram in eorum conscientiam qui peccant inciderit, delicta dissolvit ac discutit, dum semper imminet, & puram ac splendidam mentem reddens majorem fiduciam nobis inserit : porrò fiducia concepta major exoritur animi promptitudo, ad frequentem ineffabilium ac tremendorum mysteriorum communionem obeundam. Et quemadmodum qui acerba medicamenta porrigit iis, qui stomachi vitio cibos fastidiunt, ac pravos expurgat humores, dejectum excitat appetitum, & efficit ut majori alacritate consuetos cibos degustent : sic nimirum is qui acerba profert verba pravisque mentem cogitationibus purgat, & grave peccatorum onus excutit, efficit ut conscientia respiret, ac multa cum voluptate dominicum corpus degustet. . . . Quod si forte imbecilliores sint quidam neque defensionẽ nostram hanc ferant, ita cum illis agam, ut moneam me non à me ipso latas leges exponere, sed de cœlo delapsas litteras legere, ac perinde necessarium esse, ut cum hoc mihi creditum sit ministerium, aut quæ continentur illis confidenter ac libere cuncta dicam, & utilitatem ubique non voluptatem quæram auditorum, aut eorumdem odium reformidem, & hoc intempestivo beneficio salutem meam & illorum perdam. *Chrysost.* Homil. *Non esse ad gratiam concionandum*, p. 660, tom. 2.

Sur la Liturgie.

XXXVI. La Liturgie (*d*) que S. Chrysostome qualifie quelquefois du nom de Pâque, se célébroit trois ou quatre fois la semaine & dans toutes les assemblées. Dès que celui qui présidoit à l'Eglise (*e*) y entroit, il saluoit le peuple en disant, *La paix soit avec vous*.. Il reïteroit ce salut lorsqu'il préchoit, qu'il benissoit, qu'il ordonnoit de saluer, & quand le sacrifice étoit achevé. Mais au milieu du Sacrifice il disoit : *La grace & la paix soient avec vous*. Tous répondoient : *Et avec votre esprit*. Le Président de l'Eglise entré, le Lecteur montoit (*f*) au lieu destiné, & après avoir averti les auditeurs du livre qu'il alloit lire, il en commencoit la lecture en disant (*g*) : *Le Seigneur parle ainsi*. Alors le Diacre crioit à haute voix (*h*) : Que tout le monde fût attentif, & qu'on gardât le silence, non pour faire honneur au Lecteur, mais à Dieu qui parloit par sa bouche. Ensuite des lectures on faisoit des prieres auxsquelles le peuple fidéle avoit beaucoup de part (*i*) : car les Oraisons qui se disoient alors, soit pour les energumenes, soit pour les pénitens, étoient communes aux Prêtres & au peuple. Dans la premiere qui étoit pour les energumenes (K), nous témoi-

(*d*) Non enim idem sunt Pascha & Quadragesima : sed aliud Pascha, aliud Quadragesima : siquidem Quadragesima semel in anno fit, Pascha vero ter in hebdomada, nonnunquam etiam quater, vel potius quotiescumque volumus. Est enim Pascha non jejunium, sed oblatio, & sacrificium, quod in singulis fit collectis. *Chrysost.* Hom. 3. *in eos qui Pascha jejunant*. p. 611. tom. 1.

(*e*) Cum ingressus fuerit is qui præest Ecclesiæ, statim dicit, Pax omnibus; quando sermonem facit ac concionatur, Pax omnibus; quando benedicit, Pax omnibus; quando jubet salutare, Pax omnibus; quando peractum fuerit sacrificium, Pax omnibus. Et rursus in medio ; Gratia vobis & pax. *Chrysost.* Homil. 3. in Ep. ad Coloss. p. 348, tom. 11. Cum paulo ante sacrum hoc in Tribunal ascendit (Flavianus,) ac vobis omnibus pacem dedit, non simul omnes acclamassetis, *Et cum spiritu tuo*. *Chrysost.* Homil. 1. *de sancta Pentecoste*, pag. 463, tom. 2.

(*f*) Cum lector ascenderit, dicit primum cujus sit liber, nempe hujus vel illius Prophetæ, aut Apostoli, aut Evangelistæ. *Chrysost.* Homil. 8 in Ep. ad Hebr. pag. 91, tom. 12.

(*g*) Quando enim Lector loquitur cum surrexit dicit, *Hæc dicit Dominus*, &c. Et stans Diaconus silentio indicto omnibus os obstruit : non Lectori honorem habens hoc facit, sed ei qui per illum cum omnibus loquitur. *Chrysost.* Homil. 3 in secun- Ep. ad Thess. p. 527, tom. 11.

(*h*) Communis est Diaconus ille qui stat & clamat : Attendamus, idque sæpe repetit .... Post illum incipit Lector Prophetiam Isaiæ. *Chrysost.* Homil. 19 in Act. Apost. pag. 159 & 160, tom. 9.

(*i*) In precationibus quoque populum videris multum conferre. Etenim pro Energumenis, & pro iis, qui in pœnitentia sunt, communes, & à Sacerdote, & ab ipsis preces fiunt : atque omnes unam eamdemque precem concipiunt, precem, inquam, misericordia plenam. *Chrysost.* Homil. 18 in Epist. 2. ad Cor. pag. 568. Tom. 10.

(*k*) Prima precatio, quam pro Energumenis adhibemus, misericordiæ commemoratione plena est ; secunda quoque pro iis qui in pœnitentia sunt : multam misericordiam postulat ; tertia demum pro nobis ipsis, populi infantes innocentes inducit, Deum ad misericordiam provocantes. Quia enim nos peccata nostra damnamus, pro iis qui multum peccarunt, & accusari debent, nos precamur : pro nobis vero pueri, quorum simplicitatis imitatores Regnum Cœlorum expectat. *Chrysost.* Hom. 71 in Matth. p. 699 & 700, tom. 7.

gnons, dit ſaint Chryſoſtome, notre compaſſion. Dans la ſeconde qui eſt pour les pénitens, nous demandons la miſericorde de Dieu pour eux. Dans la troiſiéme, qui eſt pour nous-mêmes, nous préſentons les enfans à Dieu, afin que leur innocence attire ſur nous ſes miſericordes. Après avoir reconnu nos péchés, nous implorons la bonté de Dieu pour ceux qui en ont déja commis beaucoup, ou qui en peuvent commettre : mais nous faiſons en même tems prier pour nous les enfans, ſçachant que ceux qui imitent leur ſimplicité, obtiendront le Royaume des Cieux. C'étoit le Diacre qui faiſoit approcher les energumenes, & qui leur commandoit (*l*) de baiſſer la tête & de prier en cette poſture : car il ne leur étoit pas permis de prier avec les fidéles. On les conduiſoit devant l'Evêque, parce que la violence & la tyrannie avec laquelle les démons poſſedent l'homme, eſt, dit ſaint Chryſoſtome (*m*), comme une chaîne dure & peſante, & beaucoup plus forte que celles de fer dont on charge les Criminels. Or comme lorſqu'un Juge eſt prêt de monter ſur le Tribunal de la Juſtice, les geoliers tirent des priſons les criminels tous couverts d'ordures, les cheveux épars, & mal-habillés, & les amenent devant les bourreaux qui environnent ce Tribunal ; de même les Peres ont ordonné qu'au moment où Jeſus-Chriſt eſt comme prêt de s'aſſeoir ſur ſon Tribunal, & de paroître dans les divins Myſteres, ceux qui étant poſſedés du démon, ſont comme liés par des chaînes inviſibles, fuſſent amenés en ſa préſence, non pour ſubir l'examen & ſouffrir le châtiment dû à leurs crimes ; mais afin que tout le peuple préſent, l'on fit en commun & dans l'union d'un même eſprit, des prieres pour eux, pour implorer les effets de la miſericorde de Dieu ſur ces malheureux. On prioit auſſi dans l'Egliſe pour

(*l*) Ideo Energumenos illo tempore Diaconus adducit jubetque caput tantum inclinare, ut ipſo corporis ſitu ſupplicationes emittant. Ipſis enim cum communi fratrum cœtu precari non licet. Ideoque illos ſiſtit, ut eorum tum calamitatem, tum taciturnitatem miſeratus fiducia tua ad illius patrocinium utaris. *Chryſoſt.* Hom. 3. *De incomprehenſibili Dei natura*, p. 470 & 471, tom. 1.

(*m*) Gratias autem ita reddemus, ſi vos docuerimus, qua de cauſa hæc oratio cætera præcedat, & cur dæmoniacos, ac mente captos tunc Diaconus inducat, & capita inclinare jubeat. Cur ergo ſic agit? Mala graviſque catena eſt agitatio dæmonum; catena, inquam, ferro validior. Quemadmodum igitur judice prodituro, ut in excelſo tribunali ſedeat, carceris cuſtodes, detentos omnes eductos domicilio, ante cancellos & tribunalis vela collocant, ſqualidos, ſordentes, paſſis capillis, ſciſſis pannis indutos; ita patres faciendum ſtatuerunt, quando futurum eſt ut Chriſtus ceu in excelſo tribunali ſedeat, in ipſiſque myſteriis appareat, ut ſcilicet dæmoniaci, quaſi vincti quidam inducantur; non ut pœna ſupplicioque afficiantur; ſed ut populo urbeque tota intus præſente communes ſupplicationes fierent, omnibus animo uno communem Dominum illorum gratia precantibus, magnaque voce miſericordiam poſcentibus. *Chryſoſt.* Hom. 4. *De incomprehenſibili Dei natura*, pag. 477. T. 1.

les Catechumenes (*n*) & le Diacre annonçoit cette priere en disant: » Prions avec instance pour les Catéchumenes, afin que Dieu » qui est bon & plein de misericorde exauce leurs prieres, qu'il » leur ouvre les oreilles du cœur; qu'il y fasse entrer la parole de la » vérité; qu'il y repande la semence de sa crainte, qu'il établisse » solidement sa foi dans leurs cœurs; qu'il leur découvre l'Evangile » de justice; qu'il leur donne son esprit divin; qu'il les délivre de » tout mal & de toute méchante rencontre; de tout péché diaboli- » que, & de toutes les embuches de l'ennemi; & qu'il daigne les » honorer dans le tems convenable du Batême, & de la remission » de leurs péchés; qu'il benisse toutes leurs demarches, leurs maisons, » & leurs habitations, c'est-à-dire, leurs serviteurs, leurs parens & » leurs amis; enfin qu'il dirige toutes choses à leur avantage. » Cet- » te priere finie on faisoit lever les Catéchumenes, car ils demeuroient prosternés pendant tout le tems qu'on la faisoit; ensuite on leur disoit: » Demandez l'Ange de la paix, Catéchumenes (*o*). » .... Demandez la grace de passer tous vos jours en paix, d'obtenir » une mort chrétienne, & ce qui est honnête & utile: recommandez- » vous au Dieu vivant & à son Christ. Après cette priere qui étoit » pour eux en particulier & qu'ils recitoient, l'Eglise voulant bien » leur accorder de prier pour eux-mêmes, mais non pour les autres, » on leur ordonnoit de baisser la tête & de recevoir la bénédiction: » & après l'avoir reçue ils répondoient, *Amen.* » Ensuite on les renvoyoit, parce qu'ils n'assistoient point avec les fidéles aux prieres terribles du sacrifice, & qu'on ne leur découvroit point les My-

(*n*) Ob eam causam Ecclesiæ leges ad hunc modum preces fieri jubent: non eas duntaxat quæ pro fidelibus, sed eas etiam quæ pro Catechumenis adhibentur. Siquidem lex ad supplicandum pro his, qui nondum initiati sunt, fideles excitat. Nam cum Diaconus ait, Pro Catechumenis intente oremus, ut misericordissimus ac miserator Deus orationes eorum exaudiat, ut cordium ipsorum aures aperiat, ut instillet ipsis verbum veritatis, ut timorem suum in ipsis seminet, & confirmet fidem suam in animis eorum; ut justitiæ Evangelium ipsis revelet; ut det ipsis mentem divinam; ut eripiat eos ab omni malo & absurdo negotio, ab omni peccato diabolico & omni obsidione adversarii; ut dignetur eos in tempore opportuno lavacro regenerationis & remissione peccatorum; ut benedicat introitus & exitus eorum, omnem vitam eorum, domos eorum & habitationes. (Hoc est si famulos habeant, sive cognatos, sive alios quosdam necessarios.) Ut omnia quæ ipsis proposita erunt, ad utilitatem dirigat . . . Post hæc omnia, jam eos surgere jubet. Nam cum prius eos humi prostratos tenuisset. *Chrysost.* Homil. 12 in Ep. 1 ad Cor. p. 435 & sequentibus.

(*o*) Itaque hoc ipsis dicimus, *Angelum pacis petite, ô Catechumeni, . . . pacificum hunc diem atque omnes vitæ vestræ dies postulate. . . . Christianos vestros fines, & quod bonorum est caput, quod honestum est, & quod utile, vos ipsos Deo viventi, ac Christo ipsius commendate.* Nondum enim hoc illis committimus ut pro aliis orent: sed præclare agi putamus si pro se ipsis orare queant . . . demum eos capita inclinare jubemus, hoc videlicet argumento preces exauditas esse statuentes, quod Deus eos benedicat. Neque enim homo est qui benedicit, sed per illius manum ac linguam regi ipsi capita eorum, qui adsunt, offerimus. Ac tum inclamant omnes, Amen. *Chrysost.* Hom. 2 in 2 Epist. ad Cor. p. 440, tom. 10.

steres (*p*). D'où vient que dans les Discours que saint Chrysostome faisoit au peuple, il se sert si souvent de cette expression en parlant des Mysteres (*q*): *Ceux qui sont initiés, sçavent ce que je dis*: les autres qui ne l'étoient point ne pouvant comprendre ce qu'il en disoit, parce qu'il le faisoit toujours avec quelques envelopes auxquelles les non batisés ne pouvoient rien entendre. Les Catéchumenes renvoyés, on fermoit les portes de l'Eglise (*r*): & les fidéles seuls présens on se disposoit à l'oblation des dons, (c'est-à-dire à l'Offertoire,) par le baiser de paix que tous les assistans (*s*) se donnoient en signe de reconciliation, suivant le précepte de Jesus-Christ qui dit: *Si lorsque vous offrez vos presens à l'Autel vous vous souvenez que votre frere a quelque chose contre vous, laissez vos présens devant l'Autel, & allez vous reconcilier auparavant avec votre frere, puis vous reviendrez offrir votre don.* Ce baiser de paix se donnoit en approchant la bouche de la bouche: ce qui fait dire à saint (*t*) Chrysostome que nous sommes les temples vivans de Jesus-Christ, & que notre bouche en est comme la porte. Nous baisons, ajoute-t il, le vestibule & la porte de ce temple, lorsque nous nous embrassons les uns les autres. C'est par cette porte que Jesus-Christ entre dans nous lorsque nous communions: vous sçavez ce que je dis, vous qui êtes participans des Mysteres. Notre bouche n'est pas peu honorée quand elle reçoit le corps du Seigneur: & c'est pour cette raison que nous nous embrassons. Saint Chrysostome se plaint (*u*) qu'il y avoit des fidéles qui se donnoient cette marque de reconciliation, sans être reconciliés en effet: en sorte qu'ils ne se donnoient le baiser que des levres sans que le cœur y eût part. C'est contre l'intention de l'Eglise qui n'avoit ordonné cette cérémonie dans la célébration des

(*p*) Sciunt initiati calicis hujus virtutem, vosque paulò post scietis. *Chrysost.* Catechesi 1 *ad Illuminandos*, p. 226.

(*q*) Sciunt quæ dicuntur ii qui sunt initiati mysteriis. *Chrysost.* Hom. 16 in Epist. ad Heb. p. 160, tom. 12.

(*r*) Mysteria januis clausis celebramus, & non initiatos abigimus. *Chrysost.* Homil. 23 in Matth. p. 288.

(*s*) Ideo jubet (Christus) dono ad altare dimisso, prius reconciliari fratri, ut discamus, si in illo tempore reconciliationem differre non liceat, multo minus licere in aliis. Nos vero symbola quidem rerum tenemus, à veritate autem ipsa excidimus, dum nos ante doni quidem oblationem mutuo amplectimur, sed labiis tantum & ore id agimus. *Chrysost.* Lib. 1 *De Compunctione*, p. 127, tom. 1.

(*t*) Quin de hoc sancto osculo aliud quoque afferri potest. Quid tandem? Templum Christi sumus. Itaque Templi vestibula & aditum osculamur, cum alii alios osculamur. . . Ac per has portas & januas ingressus est Christus & ad nos ingreditur cum communicamus. Nostis vos, qui mysteriorum participes estis, quid dicam. Neque enim vulgari quodam honore os nostrum afficitur, cum corpus Dominicum accipit. Eaque præsertim de causa tum osculamur. *Chrysost.* Homil. 30 in Epist. 2 ad Cor. p. 650, tom 11.

(*u*) Chrysost. *Lib.* 1. De Compunctione, *pag.* 127, *tom.* 1.

Mysteres que pour unir les fidéles en un seul corps : & c'est pour la même raison que tous prioient en commun pour ceux qui n'étoient point encore initiés, pour les infirmes, pour les fruits de la terre, pour la terre même & pour la mer (*x*). Après l'oblation l'on commencoit ce que nous appellons la Préface, où le peuple comme le Prêtre avoit part : car dans les terribles Mysteres, dit saint Chrysostome (*y*), comme le Prêtre prie pour le peuple, le peuple prie aussi pour le Prêtre. En effet, la réponse que le peuple fait au Prêtre en lui disant, *Et avec votre esprit*, est une priere qu'il fait pour le Prêtre. Celle encore où l'on fait l'action de graces, est commune à l'un & à l'autre, puisqu'après que le Prêtre a dit : *Rendons graces*, le peuple ajoute aussitôt : *Cela est digne & juste*. Le Prêtre ajoutoit (z) : *Elevez votre esprit & vos cœurs*, afin d'empêcher les assistans de s'occuper de vains discours dans le moment que l'on alloit offrir les saints Mysteres, à quoi ils repondoient : *Nous les avons elevés au Seigneur*. Dans la Préface le Prêtre nommoit les Cherubins & les Serafins, nous avertissant que puisque nous mêlons nos voix & que nous chantons de concert avec ces Esprits saints, nous devons aussi assister à ce terrible sacrifice avec la même reverence & le même respect avec lequel ils environnent le Trône Royal. La Préface finissoit en chantant avec eux, *Saint*, *Saint*, *Saint*(*a*). Il paroît que l'on disoit (*b*) encore ce

(*x*) Ideo in mysteriis nos mutuo amplectimur, ut multi unum efficiamur, & pro non initiatis communes effundimus preces, pro infirmis, pro orbis fructibus, pro terra & mari. *Chrysost*. Hom. 78 in Joan. p. 464, tom. 8.

(*y*) Jam in tremendis quoque mysteriis ut Sacerdos pro plebe, ita plebs pro Sacerdote vota facit. Hæc enim verba : *Et cum spiritu tuo*, nihil aliud quam hoc significant. Rursus ea oratio qua Deo gratiæ aguntur, communis est : neque enim ipse solus gratias agit, sed etiam plebs universa. Nam cum prius illorum sumpsit, atque illi assenserunt id digne & juste fieri, tum demum gratiarum actionem auspicatur. Quid autem miraris, si cum Sacerdote plebs interdum loquatur, cum ipsis Cherubim ac supernis virtutibus sacro-sanctos illos hymnos communiter in cœlum mittat? *Chrysost*. Hom. 18 in Ep. 1 ad Cor. p. 568, tom. 10.

(*z*) Hæc ego dixerim ad eos qui divinas collectas relinquunt & sub horam terribilis & mysticæ mensæ colloquiis & variis sermocinationibus occupati sunt. Quid facis, homo? Non promisisti Sacerdoti, qui dixit, *Sursum mentem & corda*, & dixisti : *Habemus ad Dominum*. Chrysost. *Homil*. 9 de Pœnitentia, *p*. 349, *tom*. 2.

(*a*) Sanctus, Sanctus, Sanctus . . . . Nam antea quidem in cœlis tantum hymnus iste canebatur : postquam autem in terram venire dignatus est Dominus, hunc etiam concentum ad nos detulit. Propterea quoque magnus hic Pontifex cum juxta sacram hanc mensam constiterit, ut rationalem cultum exhibeat, & sacrificium offerat incruentum, non simpliciter nos ad hanc faustam acclamationem invitat, sed ubi prius Cherubim nominavit, & Seraphim mentionem fecit, tum demum ad hanc tremendam vocem mittendam omnes adhortatur, & dum eorum nos admonet, qui nobiscum choros agitant, mentem nostram à terra subducit, unumquemque nostrûm his prope modum verbis excitans : Una cum Seraphim canis, una cum Seraphim sta, cum illis alas extende, cum illis regium solium circumvola. *Chrysost*. Homil. 5 in illud *Vidi Dominum*, p. 141, tom. 6.

(*b*) Propterea gratias agentes dicimus;

que les Anges dirent lors de la naissance du Sauveur : *Gloire à Dieu dans le plus haut des Cieux*. Ensuite le Prêtre disoit (*c*). Pardonnez-nous Seigneur les péchés que nous avons commis soit volontairement, soit involontairement. Saint Chrysostome fait mention (*d*) des prieres que l'on faisoit le matin & le soir pour tout le monde, pour les Rois & tous les Magistrats. Le Prêtre commandoit aussi aux assistans de rendre graces à Dieu (*e*) & de prier généralement pour toute la terre, pour tous ceux qui nous ont précedés, pour ceux qui vivent maintenant, & pour ceux qui nous suivront. Le Diacre ordonnoit aux fidéles de prier (*f*) en particulier pour l'Evêque du lieu, & en général pour tous les Evêques & pour l'Eglise qui est repandue par toute la terre. On récitoit (*g*) dans l'Oblation sacrée les noms de ceux qui avoient fondé des Eglises à la campagne. On y faisoit (*h*) aussi des prieres pour les morts, dans la croyance où l'on étoit qu'elles pouvoient leur être utiles, de même que les aumônes, & que c'étoit un moyen institué de Dieu pour nous secourir les uns les autres. C'est pourquoi le Diacre disoit à haute voix : Prions pour ceux qui sont morts en Jesus-Christ & pour ceux qui célébrent leur mémoire. Les Apôtres même l'ont ordonné ainsi (*i*) sçachant sans doute que les morts ti-

Gloria in excelsis Deo, & in terra pax, hominibus bona voluntas. Chrysost. *Homil.* 3 *in Epist. ad Coloss. p.* 347, *tom.* 11.

(*c*) Quid est autem tollere peccata ? Sicut in oblatione sustollimus peccata & dicimus : sive volentes, sive inviti peccavimus, condona. *Chrysost.* Homil. 17 in Ep. ad Hebr. p. 166, tom. 12.

(*d*) Hoc sciunt initiati, quomodo quotidie fiant (obsecrationes) & vespere & mane; quomodo pro toto mundo, pro Regibus, & omnibus qui Magistratum gerunt, obsecrationem emittamus. *Chrysost.* Hom. 6 in 1 Ep. ad Tim. p. 579, tom. 11.

(*e*) Idcirco Sacerdos pro orbe, pro iis qui ante fuerunt, pro iis qui nunc sunt, pro iis qui jam nati, pro futuris nos gratias agere jubet, sacrificio illo proposito. *Chrysost.* Homil. 25 in Matth. p. 311.

(*f*) Dum vero communiter omnes Diaconi vocem auditis id imperantis ac dicentis : *Oremus pro Episcopo, & senectute ac Patrocinio, atque ut rectè tractet verbum veritatis, & pro iis, qui hic sunt & ubique terrarum :* quod imperatum est, agere non recusatis... Vos autem pro toto terrarum orbe, pro Ecclesia quæ ad terræ fines usque protenditur, & pro Episcopis omnibus, qui eam regunt, preces offeratis cohortatur is qui ministrat. *Chrysost.* Homil. 2. de Prophet. obscur. pag. 188.

(*g*) Parumne est, dic, oro, in sacris oblationibus semper nomen tuum referri, & quotidie pro villa preces ad Deum emitti. *Chrysost.* Hom. 18. in Act. Apost. pag. 151, tom. 9.

(*h*) Non frustra oblationes pro defunctis fiunt, non frustra preces, non frustra eleemosinæ. Hæc omnia spiritus disposuit, volens ut nos mutuo juvemus.... Non frustra clamat Diaconus : pro iis qui illorum memoriam faciunt. Non Diaconus hanc emittit vocem, sed spiritus : non sanctus dico, sed donum ejus. *Chrysost.* Hom. 21. in Act. pag. 175 & 176, tom. 9.

(*i*) Non frustra hæc ab Apostolis sunt legibus constituta, ut in venerandis, inquam, ac horrificis mysteriis memoria eorum fiat, qui decesserunt. Noverant hinc multum ad illos lucri accedere, multum utilitatis. Eo enim tempore quo universus populus stat manibus passis ac cœtus sacerdotalis, & illud horrorem incutiens sacrificium; quomodo Deum non placabimus pro istis orantes ? Atque id quidem de iis, qui in fide decesserunt. Cæter

rent une grande utilité des prieres que l'on fait pour eux. Comment en effet se peut-il que l'on n'appaise point Dieu lorsqu'on prie pour eux dans le tems que tout le peuple présent à ce terrible sacrifice, & l'assemblée des Prêtres élevent leurs mains au Ciel. Mais ces prieres n'étoient que pour ceux qui étoient morts après le Batême: les Catéchumenes étoient privés de cette consolation, & ils n'avoient d'autre secours à esperer que des aumônes par lesquelles on pouvoit leur procurer quelque rafraîchissement. Qu'on ne dise (k) donc pas que c'est en vain que celui qui assiste à l'Autel crie pendant la célébration des Mysteres : *Prions pour tous ceux qui dorment en J. C.* &c. Nos cérémonies ne sont pas des jeux du Théatre : tout s'y fait par l'ordre du Saint-Esprit. Ne soyons donc point négligens à secourir les morts & à offrir des prieres pour eux ; car la redemption de toute la terre nous est proposée. C'est pour cela que nous nommons les morts avec les Martyrs, avec les Confesseurs & avec les Prêtres, ne faisant tous ensemble qu'un même corps ; quoiqu'il y ait des membres plus nobles les uns que les autres. Et il se peut faire que nous obtiendrons aux morts une entiere reconciliation, tant par nos prieres & nos offrandes, que par les merites des saints dont on recite les noms à l'Autel avec les leurs. Au reste, quoique les saints que l'on nomme dans l'Oblation soient Martyrs, c'est pour eux un grand (l) honneur d'être nommés en la présence du Seigneur pendant que l'on consomme son sacrifice. Les Anges même se prosternent devant le Seigneur (m) pendant

chumeni verò neque hâc dignantur consolatione : sed omni auxilio sunt destituti, uno quodam excepto. Quale verò hoc ? Licet pauperibus pro ipsis dare, atque hinc aliquid percipiunt refrigerationis. *Chrys.* Homil. 3 in Epist. ad Philipp. pag. 217, tom. 11.

(k) Non sunt enim temerè hæc excogitata, neque frustra eorum qui excesserunt in divinis mysteriis meminimus, & pro ipsis accedimus, rogantes agnum propositum, qui mundi peccatum tulit : sed ut inde eis aliqua sit consolatio. Neque abs re is qui adstat altari, dum veneranda peraguntur mysteria, clamat : Pro omnibus qui in Christo dormierunt, & iis qui pro ipsis celebrant memorias. Nam si pro ipsis non fierent commemorationes, ne hæc quidem dicta essent. Non sunt enim res nostræ ludi scenici, absit : hæc enim fiunt ordinatione spiritûs. . . . Ne nos pigeat opem ferre iis qui excesserunt, & pro eis offerre preces : est enim propositum orbis terræ commune piaculum. Propterea fidenter pro orbe terræ tunc rogamus, & cum martyribus eos vocamus, cum Confessoribus, cum Sacerdotibus. Etenim unum corpus omnes sumus, etiamsi sint membra membris splendidiora : & fieri potest ut veniam eis omni ex parte conciliemus, à precibus, à donis quæ pro eis offeruntur, ab iis qui cum ipsis vocantur. *Chrysost.* Hom. 51 in Ep. 1 ad Cor. p. 393, tom. 10.

(l) Quid putas pro martyribus offerri ; quod vocentur in illa hora ? Licet martyres sint, etiam pro martyribus, magnus honor nominari Domino præsente, dum mors illa perficitur, horrendum sacrificium, ineffabilia mysteria. *Chrysost.* Homil. 21 in Act. Apost. pag. 176, Tom. 9.

(m) Sed & Angeli ante Dominum procumbunt, Archangeli precantur : habent tempus illud idoneum, oblationem sibi faventem . . . Angeli tunc temporis . . . Corpus Dominicum protendentes Domi-

la célébration des ſaints Myſteres, ils lui préſentent ſon corps, & le prient pour la nature humaine, comme s'ils lui diſoient: Nous vous prions pour ceux que vous avez aimés juſqu'à donner pour eux votre vie; nous vous offrons des prieres pour ceux que vous avez rachetés de votre ſang, nous vous prions pour ceux pour qui vous avez offert ce corps. La conſecration ſe fait par les paroles mêmes (*n*) dont Jeſus-Chriſt ſe ſervit dans la derniere Céne: mais le Prêtre invoque le Saint-Eſprit ſur ces dons pour les conſacrer. Que faites-vous, ô homme (*o*), dit ſaint Chryſoſtome, lorſque le Prêtre ſe tient à la Table ſacrée les mains étendues & élevées vers le Ciel, invoquant le Saint-Eſprit afin qu'il vienne & qu'il agiſſe ſur les dons. On fait alors un grand ſilence: & quand il eſt deſcendu, qu'il a operé ſur les dons, que l'Agneau eſt immolé & conſommé, c'eſt alors que vous faites du bruit. Quand vous voyez (*p*) le Seigneur immolé & expoſé ſur l'Autel, que vous êtes témoin de l'application que le Prêtre donne au ſacrifice, & de la ferveur avec laquelle il prie, & que vous voyez tous les aſſiſtans teints & rougis de ce ſang précieux; pouvez vous croire alors

num pro humana natura rogant, ac ſi dicerent: Pro his ſupplicamus, quos tu præveniens ita diligere dignatus es, ut animam tuam traderes: pro his ſupplicationes fundimus, pro quibus tu ſanguinem effudiſti; pro his rogamus, pro quibus hoc corpus immolaſti. *Chryſoſt.* Homil. 3 de incomprehenſ. Dei nat. pag. 470, Tom. 1.

(*n*) Sicut verba quæ Deus loquutus eſt, eadem ſunt, quæ nunc ſacerdos dicit, ſic oblatio eadem ipſa eſt. *Chryſoſt.* Homil. 2 in 2 Epiſt. ad Timoth. pag. 671, Tom. 11. Vide Homil. 1 de proditione Judæ, pag. 384, Tom. 2.

(*o*) Quid facis, ô homo? Quando ſacerdos ſtat ante ſacram menſam, manibus in cœlum extenſis, invocans Spiritum ſanctum, ut adveniat, ut propoſita dona contingat; magna quies, magnum ſilentium: Quando Spiritus gratiam ſuam tribuit, quando deſcendit, quando propoſita dona contingit, quando ovem mactatam & conſummatam cernis, tunc tumultum, tunc turbas, tunc contentionem excitas. *Chryſoſt.* Homil. de cœmeterio, pag. 401, Tom. 2.

(*p*) Cum enim videris Dominum immolatum, & jacentem, & ſacerdotem ſacrificio incumbentem, ac precantem, omneſque precioſo illo ſanguine rubentes; an putas te adhuc cum hominibus & in terra eſſe? An non potius in cœlos translatus, omnique carnali cogitatione eliminata, nudo animo menteque pura, quæ in cœlis ſunt circumſpicis? O miraculum! O Dei benignitatem! Qui cum Patre ſurſum ſedet, illa hora omnium manibus tenetur, ſeſeque volentibus dat complectendum & accipiendum. Illud autem omnes faciunt oculis fidei. Num tibi hæc contemtu digna videntur? An hujuſmodi eſſe, ut poſſit quiſpiam adverſus ea extolli? Viſne & ſanctimoniæ illius excellentiam ex alio miraculo perſpicere? Heliam mihi ob oculos depinge, immenſamque circumfuſam turbam, & hoſtiam lapidibus impoſitam, atque omnes alios, in quiete & magno ſilentio ſtantes, ſolum vero prophetam precantem: tum repente flammam ex cœlis in ſacrificium injectam. Admiranda ſunt hæc, omnique ſtupore plena. Illinc te transfer ad ea quæ nunc peraguntur, ac non mira tantum videbis, ſed omnem ſtuporem ſuperantia. Stat enim ſacerdos, non ignem geſtans, ſed Spiritum ſanctum: preces multo tempore fundit, non ut fax demiſſa cælitus appoſita conſumat; ſed ut gratia in ſacrificium delapſa, per illud omnium animos inflammet, & argento igne purgato ſplendidiores exhibeat. *Chryſoſt.* Lib. 3 de ſacerdotio, pag. 382 & 383, Tom. 1.

que vous soyez encore sur la terre & parmi les hommes mortels? ne pensez-vous pas au contraire que vous avez été subitement transportés dans le Ciel? Et banissant toutes les pensées de la chair, ne contemplez-vous pas les choses célestes avec un esprit tout pur & une ame toute dégagée des sens. O prodige, ô bonté de Dieu! Celui qui est assis au plus haut des Cieux avec son Pere, est en même-tems touché par les mains de tous; & il se donne lui-même à tous ceux qui veulent le recevoir & l'embrasser. Si vous voulez encore voir par un autre miracle l'excellence de ce saint Mystere, représentez-vous Elie, la multitude infinie du peuple qui l'environne, la victime préparée sur l'Autel de pierre, tous les assistans dans un grand silence, le Prophéte seul faisant sa priere, & la flamme tombant tout à coup du Ciel sur le Sacrifice. Tout cela est prodigieux, & il n'y a rien au monde de plus étonnant. Mais si de ce sacrifice ancien vous passez au nôtre, vous y trouverez un prodige bien plus extraordinaire. Car le Prêtre étant à l'Autel, n'y fait pas descendre le feu, mais le Saint-Esprit. Il demeure long-tems en priere, non pour faire tomber du Ciel une flamme qui consume les choses offertes, mais pour attirer la grace du Saint-Esprit sur le sacrifice, qui de-là se répandant dans les ames des assistans les embrase & les rend plus pures & plus luisantes que l'argent qui a été purifié par le feu.

Après la consécration on recitoit l'Oraison Dominicale: sur quoi saint Chrysostome dit à ses auditeurs (*q*): Seriez-vous excusables si lorsque l'Empereur pardonne les injures qu'on lui a faites, vous persistiez toujours dans des sentimens de vengeance, quoiqu'on ne vous ait fait aucun tort. Comment oseriez-vous participer aux Sacremens & reciter cette Priere; *Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons*. Il paroît (*r*) qu'un peu avant la Communion l'on tiroit les rideaux du Sanctuaire, & que le Ministre, c'est-à-dire le Diacre, disoit à haute voix ces paroles: *Prions tous ensemble*. Et encore: *Les choses saintes sont pour les Saints*. Voici ce qu'en dit saint Chrysostome: Lorsque l'Hostie est sur l'Au-

(*q*) Qua enim ipsi venia digni essetis, si Imperatore propriam injuriam condonante & oblito, vos nihil tale passi in ira obstinate pergeretis? Aut quomodo hoc spectaculo soluto sacramenta contrectabitis, & precationem illam dicetis, qua rogare jubemur: *Dimitte nobis sicut & nos dimittimus debitoribus nostris*? *Chrysost.* in Eutropium, pag. 385, Tom. 3.

(*r*) Cum effertur sacrificium & Christus sacrificatur & ovis Dominica; quando audieris: *Oremus omnes communiter*, quando videris trahi eas quæ in ostiis sunt cortinas, tunc existima cœlum superne diduci & descendere Angelos. Quemadmodum ergo nullum oportet adesse ex iis qui mysteriis non sunt initiati, ita nec ex iis qui sunt initiati & sordidi. *Chrysost.* Homil. 3 in Epist. ad Ephes. pag. 23.

tel, que Jesus-Christ est immolé, que vous entendez les paroles : *Prions tous ensemble*; que vous voyez tirer les voiles & les rideaux de l'Autel, imaginez-vous voir le Ciel qui s'ouvre, & les Anges qui descendent sur la terre. Comme donc il n'est pas permis aux Catéchumenes d'être presens à cette action, il ne faut pas non plus que ceux des Batisés qui ont l'ame impure y assistent. C'est pour cela que celui qui fait parmi nous la fonction de Heraut crie (s) : *Les choses saintes sont pour les Saints*. Car c'est comme s'il disoit : *Si quelqu'un n'est pas saint, qu'il ne s'approche point de cette Table*. Après cela les fidéles recevoient l'Eucharistie (t) dans leurs mains, qu'ils avoient eu soin de laver (u) auparavant. Ils la baisoient (x), la faisant toucher à leurs yeux, & la portoient à leur bouche. Ils devoient être à jeûn, & on regardoit comme un grand crime de communier après avoir mangé. Nous avons vu que saint Chrysostome fut accusé par ses ennemis d'avoir donné la Communion à quelques personnes qui n'étoient pas à jeun. Mais il s'en justifia, disant : Si je l'ai fait (y), que mon nom soit effacé du livre des Evêques, qu'il ne soit point écrit dans le livre de la Foi Orthodoxe, & que Jesus-Christ me rejette de son Royaume. Ensuite de la Communion on disoit une Oraison en action de graces. Mais comme la plûpart des fidéles n'y assistoient pas, & qu'ils sortoient de l'Eglise aussitôt après avoir reçu l'Eucharistie, saint Chrysostome s'en plaignit. Que ceux, dit-il (z), qui n'attendent pas cette derniere Oraison écoutent : Jesus-Christ rendit graces à son Pere avant que de donner l'Eucharistie à ses Disciples, afin de nous instruire qu'il faut faire de même ; & après que le même Sauveur eut communié ses Apôtres, il chanta une Hymne d'action de graces, afin que nous fassions la même chose. Jesus-Christ, ajoute ce Pere, vous donne lui-même sa chair ;

(s) Qui apud nos est præco . . Quando dicit : *Sancta Sanctis*, hoc dicit, si quis non est sanctus non accedat. *Chrysost.* Homil. 17 in Epist. ad Hebr. pag. 171.

(t) Non est ausus Seraphim manu contingere, sed forcipe, tu vero manu accipis. *Chrysost.* Homil. 5 in illud: Vidi Dominum, pag. 141, Tom. 5.

(u) Idem Homil. 3 in Epist. ad Ephes. pag. 22, Tom. 11.

(x) Cum debita modestia tanquam ad cœlorum regem adeuntes accedamus. Sanctamque hanc & immaculatam hostiam recipientes, exosculemur, oculis eam complexi, mentemque & animum incendamus. *Chrysost.* Homil. in diem natalem Christi, pag. 365, Tom. 2.

(y) Multa adversum me struxerunt : aiuntque me post epulas quibusdam communionem impertiisse. Hoc si feci, de Episcoporum libro nomen meum expungatur, nec in Orthodoxæ fidei volumine scribatur . . . Christus e regno suo me abjiciat. *Chrysost.* Epist. 125, p. 668, T. 3.

(z) *Et hymno dicto abierunt in montem Oliveti* . . . Audite quotquot postremam orationem mysteriorum non expectatis : quæ illius symbolum est. Gratias egit (Christus) antequam discipulis daret, ut etiam nos gratias agamus. Gratias egit & hymnum dixit, ut & nos hoc ipsum faciamus. *Chrysost.* Hom. 82 in Matth. p. 784.

& vous ne lui rendez pas seulement graces d'un don si précieux? Quand vous prenez votre nourriture corporelle (*a*), vous remerciez Dieu en sortant de table: & lorsque vous recevez cette viande spirituelle qui est infiniment au dessus de tout ce qui est créé, tout homme & chétive créature que vous êtes, vous sortez de l'Eglise après avoir communié, sans rendre graces à Dieu d'actions ni de paroles; n'est-ce pas là vous rendre coupable du dernier supplice? Enfin le Prêtre saluoit (*b*) le peuple, comme il avoit fait en entrant dans l'Eglise, disant, La paix soit avec vous: & le Diacre ajoutoit (*c*): allez en paix. Son office dans la célébration des saints Misteres ne se bornoit pas à congedier l'assemblée; il avoit des fonctions plus relevées, comme nous l'avons remarqué. L'on peut ajouter que le Diacre ordonnoit (*d*) aux fidelles *de se tenir debout avec décence*, comme pour leur dire d'élever leur esprit & leurs pensées vers Dieu, & de n'en point avoir de terrestres, ni qui regardent les affaires temporelles. Il les avertissoit aussi *de se connoître les uns les autres* (*e*), c'est-à-dire de prendre garde qu'il n'y eût parmi eux de Chrétiens judaïsans; *d'être attentifs* (*f*), & de prier l'Ange de la paix (*g*). Il étoit encore du devoir des Diacres de maintenir le bon ordre dans l'Eglise, & d'empêcher le tumulte sur-tout pendant la priere (*h*), & c'étoit au Diacre que les fidéles devoient recourir pour maintenir la modestie dans l'E-

(*a*) Ipse suam tibi carnem largitur: at tu ne verbis quidem eum remuneraris, neque pro iis quæ accepisti gratias agis? Atqui dum hoc corporeo vesceris cibo, post mensam ad orationem te convertis; dum vero spiritualis & omnem creaturam tum visibilem, tum invisibilem superantis, fis particeps, tametsi homo sis, & vilis naturæ, non exspectas ut gratias agas & verbis & factis? Quid est aliud quam extremo supplicio sese obnoxium reddere? *Chrysost.* Homil. *de Baptismo Christi*, p. 375. T. 2.

(*b*) Is qui præest Ecclesiæ, dicit .... quando peractum fuerit sacrificium, Pax omnibus. *Chrysost.* Homil. 3 in Epist. ad Coloss. p. 348, tom. 11.

(*c*) Diaconus ... ab hoc conventu vos dimittens hoc vobis precatur dicens: *In pace discedite.* Chrysost. *Hom.* 3 *contrà Judæos*, p. 614, tom. 1.

(*d*) Nam quod Diaconus omnibus præcipiat his verbis: *Erecti stemus probe*, non frustra temereque statutum est; sed ut humi repentes cogitationes erigamus, utque segnitiem sæcularibus curis partam ejicientes, rectam coram Deo animam nostram statuere possimus. *Chrysost.* Homil. 4 *De Incomprehensibili Dei natura*, pag. 478, tom. 1.

(*e*) Non attenditis quid in sacra synaxi Diaconus subinde clamet? *Alii alios noscite*: quomodo in fratres studiose inquirendi facultatem vobis præbeat? Idem in illis observa. Si quem cognoveris judaïzantem: prehende; notum fac, ne idem ipse quoque periculum subeas. *Chrysost.* Homil. 1. *Adversus Judæos*, p. 593, tom. 1.

(*f*) Communis est Diaconus ille qui stat & clamat: *Attendamus.* Chrysost. *Hom.* 19 *in Act. Apost.* p. 159, tom. 9.

(*g*) Audi in precationibus Diaconos semper dicentes: *Angelum pacis rogate.* Chrysost. *Homil. in Ascens. D. N. J. C.* p. 448, tom. 2.

(*h*) Fit oratio, jacent frigidi omnes juvenes & senes; purgamenta magis, quam juvenes, risui, cachinnis, fabulis incumbentes ... Tu qui ades juvenis, aut senex, increpa si videas, vehementius incesse, & si non ferat, Diaconum voca, minare, quæ penes te sunt facito. *Chrysost.* Homil. 24, in Act. Apost. p. 198, tom. 9.

glise

glise lorsqu'ils ne pouvoient eux mêmes empêcher les autres de s'y comporter indécemment.

XXXVIII. Ce que dit saint Chrysostome de l'autorité que les Prêtres ont dans l'Eglise de lier & de delier, est sans replique (*i*). Il reconnoît qu'eux seuls, à l'exclusion même des Anges, ont reçu ce pouvoir; que tandis que les Princes de la terre ne peuvent lier que les corps, les Prêtres au contraire ont le pouvoir de lier l'ame & de la tenir comme captive, & que ce pouvoir s'étend même jusques dans le ciel; qu'une pleine autorité sur les choses célestes a été confiée aux Prêtres: & que comme le Pere Eternel a donné à son Fils toute puissance de juger, le Fils de Dieu a cedé aux Prêtres la même puissance dans toute son étendue. Il enseigne que ceux qui se trouvent (*k*) pressés du poids de leurs péchés, doivent se soumettre aux Prêtres pour en être déchargés; que les Pasteurs sont les Médecins auxquels ils doivent avoir obligation de la guérison de leur maladie; que l'Evêque, ou celui (*l*) qui est chargé du soin des ames, doit entrer dans tous les replis du cœur par une exacte recherche à qui rien n'échappe; qu'il est obligé de prendre (*m*) une entiére connoissance de toutes les maladies de l'ame, pour ensuite y appliquer les remédes convenables. Il exhorte (*n*) les fidelles à faire une confession sincere de leurs péchés pendant la grande semaine, comme en un tems particulierement destiné au jeûne & à la priere, & fort commode pour déclarer nos péchés aux Prêtres, pour découvrir nos plaies à ce Médecin

Sur la Pénitence.

(*i*) Qui terram incolunt eis commissum est, ut ea quæ in cœlis sunt dispensent: iis datum est ut potestatem habeant, quam Deus neque Angelis, neque Archangelis datam esse voluit: neque enim ad illos dictum est: *Quæcunque alligaveritis*, &c. Habent quidem ii, qui in terra imperant, potestatem ligandi, verum corpora solum: hoc autem vinculum ipsam attingit animam, cœlosque transcendit: ac quæcunque infernè Sacerdotes faciunt, eadem Deus supernè confirmat . . . Quæ major hâc potestas fuerit? Omne judicium dedit Pater Filio: videoque ipsum omne ipsis traditum à Filio esse. *Chrysost.* Lib. 3 *De Sacerdot.* tom. 1, p. 383.

(*k*) Quamobrem multa quidem arte opus est, ut ægri Sacerdotum remediis libenter se subjicere suadeantur: neque id solum, sed ut etiam illis medelæ gratiam habeant. *Lib.* 2 De Sacerd. *tom.* 1. *p.* 374.

(*l*) Nihil itaque horum sine examine relinquendum est, sed omnibus rite exploratis Episcopus congruenter, quæ ad se pertinent, proferat oportet; ne vanam sollicitudinem adhibeat. *Lib.* 2 De Sacerd. *pag.* 375.

(*m*) Quocirca multa opus est Pastori prudentia, ac sexcentis oculis, ut undique animæ statum circumspiciat: neque enim temere ad peccatorum modum oportet & pœnam adhibere; sed peccantium propositum explorandum est. *Ibid.* p. 374.

(*n*) Quia in magnam hanc hebdomadam Dei gratia pervenimus, nunc maxime jejunii cursus intendendus, & ferventiores fundendæ preces, faciendaque diligens & pura peccatorum confessio . . . Cum sciat enim inimicus noster, nos per tempus illud posse de iis quæ ad nostram salutem attinent loqui, & peccata confiteri, & vulnera medico ostendere, & sanitatem consequi, ideo maximè tunc obsistit, omniaque facit & tractat, ut nos supplantet negligentesque reddat. *Hom.* 30 *in Gen.* p. 294 & 301, tom. 4.

ſpirituel & pour obtenir la ſanté. Il veut (*o*) que celui à qui la conſcience reproche quelque crime, s'empreſſe de le confeſſer, & de montrer ſa plaie au Médecin, qui la guériſſe en lui preſcrivant des remédes convenables, & que le pécheur s'adreſſe même à lui ſecretement, & ſans faire part à d'autres du crime dont il ſe ſent coupable; qu'il lui expoſe ſa conſcience avec exactitude, aſſûré que par-là il effacera aiſément ſes péchés: car, ajoute ſaint Chryſoſtome, la confeſſion des péchés, en obtient le pardon. Enfin il conſeille aux Prêtres de témoigner beaucoup de charité envers le pécheur (*p*): Perſuadez-lui, dit-il, qu'en l'avertiſſant de ſes fautes, vous n'en agiſſez, ainſi que pour lui preſcrire des remédes & pour le guérir, & nullement pour le dénoncer: embraſſez-lui les pieds, baiſez-les, ne rougiſſez pas de cette démarche, ſi vous voulez véritablement le guérir. C'eſt ainſi qu'en agiſſent ſouvent les Médecins envers les malades qui refuſent de prendre des remédes: ils les baiſent & les prient, pour les engager à prendre une médecine ſalutaire. Puis s'adreſſant au pécheur, ſaint Chryſoſtome lui dit: Faites-en donc de même: faites connoître votre bleſſure au Prêtre. Mais ce Pere veut que nous (*q*) pleurions nos péchés, non à cauſe que nous devons en être punis, car cela n'eſt rien; mais à cauſe que nous avons offenſé notre Dieu, qui eſt ſi bon envers nous, qui nous aime ſi tendrement, & qui deſire tellement notre ſalut qu'il a livré ſon Fils pour nous. On objecte que ſaint Chryſoſtome dans une de ſes Homélies (*r*) dit que Dieu ne demande pas de nous de confeſſer nos péchés en préſence de pluſieurs, mais ſeulement que nous lui en rendions compte, & que nous les lui confeſſions. Mais il eſt à remarquer que cette Homélie n'eſt qu'une Inſtruction pour les Catéchumenes qui n'étoient point ſoumis à la

(*o*) Attamen qui hæc fecit, ſi voluerit, ut decet, uti conſcientiæ adjumento, & ad confeſſionem facinorum feſtinare, & ulcus oſtendere medico, qui curet & non exprobret, atque ab illo remedia accipere, ac ſoli ei loqui, nullo alio conſcio, & omnia dicere cum diligentia, facile peccata ſua emendabit. Confeſſio enim peccatorum, abolitio etiam eſt delictorum. *Hom.* 20 *in Gen.* p. 175.

(*p*) Vis fratrem corrigere. Declara charitatem erga peccatorem: perſuade ipſi, quod conſulens & curans, non traducere volens, peccati ipſum commonefacis: comprehende pedes, oſculare, ne erubeſcas, ſi modo vere mederi vis. Hæc & medici faciunt ſæpiùs, qui difficiles ægrotos habent, deoſculantes, rogantes perſuadent ſalutarem ſumere medicinam: ita tu quoque fac, Sacerdoti vulnus manifeſta. *Hom.* 3. *ad Pop. Ant. Tom.* 2. *p.* 42.

(*q*) Cum peccaveris ingemiſce, non quod pœnas daturus ſis, nihil enim hoc eſt; ſed quod Dominum tuum offenderis tam benignum, tam te amantem, tam denique ſaluti tuæ appenſum, ut Filium quoque ſuum tua cauſa tradiderit. *Hom* 4. *in* 2. *ad Cor. Tom.* 10. *p.* 463.

(*r*) Nec hoc tantum eſt admirabile quod nobis peccata dimittat, verum & quod ipſa non revelet, nec manifeſta faciat, nec accedentes cogat in medio patrata edicere, ſed ſibi ſoli rationem reddere jubeat, & ſibi confiteri. *Chryſoſt.* Catech. 2. ad Illum. tom. 2. p. 240.

loi de la confeſſion ſacramentelle ; qu'il n'étoit point néceſſaire que ſaint Chryſoſtome leur en parlât ; & qu'il lui ſuffiſoit de les exhorter à reconnoître devant Dieu les déſordres de leur vie paſſée & d'en gémir, afin de ſe préparer dignement au Batême. On objecte encore un endroit de l'Homélie cinquiéme ſur l'incompréhenſibilité de la nature de Dieu, où ce Pere, après avoir conjuré ſes Auditeurs de confeſſer ſouvent à Dieu leurs péchés, & de lui en demander pardon, ajoute : Je (s) ne vous expoſe pas en plein théatre en préſence de vos freres ; je ne vous oblige pas de réveler vos péchés aux hommes ; ouvrez votre conſcience à Dieu ; découvrez-lui vos bleſſures, & demandez-lui-en le reméde ; montrez-vous à celui qui ne vous reprochera pas vos défauts, mais qui les guérira avec bonté. Quoique vous vous taiſiez, il connoît parfaitement toute choſe. Il eſt vrai que dans ce paſſage ſaint Chryſoſtome ne dit rien de la confeſſion qui doit ſe faire aux Prêtres : mais il ne dit rien non plus qui marque que nous en ſoyons diſpenſés. Rien de ſi vrai que nous devons ſouvent confeſſer à Dieu nos péchés, les déteſter & lui en demander humblement pardon. C'eſt ce que la vertu de pénitence doit inſpirer à tous les pécheurs. Mais ils doivent faire plus ; c'eſt-à-dire, ſe ſoumettre au jugement des Prêtres, leur déclarer les péchés dont ils ſe ſentent coupables, & recevoir d'eux des pénitences proportionnées à la grandeur des fautes commiſes. Saint Chryſoſtome qui dit ſouvent d'après l'Evangile, que l'on doit ſe réconcilier avec ſon ennemi, avant que de s'approcher de l'Autel, n'en dit rien dans l'endroit objecté : en pourroit-on conclure raiſonnablement qu'il n'a pas cru cette réconciliation néceſſaire à celui qui s'accuſe devant Dieu d'avoir été en diſſention avec quelque perſonne. On tire une troiſiéme objection de la quatriéme Homélie ſur le Lazare, où ſaint Chyſoſtome, pour lever la difficulté qu'on pourroit avoir à confeſſer ſes péchés, déclare (t)

(s) Quamobrem etiam atque etiam hortor, rogo & oro, ut frequenter Deo confiteamini. Non te in theatrum conſervorum tuorum duco, neque hominibus peccata revelare cogo ; conſcientiam tuam expande coram Deo, oſtende ipſi vulnera, & ab eo medicamenta poſtula : oſtende non exprobranti, ſed curanti : licèt enim taceas, ipſe novit omnia. *Hom.* 5. De Incomprehenſ. *tom.* 1. *p.* 490.

(t) Cur igitur te, quæſo, pudet & erubeſcis dicere peccata tua ? Num enim homini dices, ut te probro afficiat ? Num enim conſervo confiteris, ut in publicum proferat ? Immo vero ei qui Dominus eſt, ei qui tui curam gerit, ei qui humanus eſt, ei qui medicus eſt, oſtendis vulnera. Neque enim ignorat, etiamſi tu non dixeris, qui ſciebat etiam antequam perpetrares. Quid igitur eſt cauſæ, quo minùs dicas ? Non enim ex accuſatione tua fit gravius peccatum, immo verò mitius ac levius. Et ob hoc ipſum Deus vult te dicere. . . . Non, inquit, cogo te in medium prodire theatrum, ac multos adhibere teſtes. Mihi ſoli dic peccatum privatim, ut ſanem ulcus, teque dolore liberem. *Hom.* 4. De Lazaro, *tom.* 1. *pag.* 757 & 758.

qu'il n'oblige pas les pécheurs à les publier devant les hommes, avec danger de s'exposer à leurs reproches. Il ajoute que c'est à Dieu, qui prend soin de nous, qui est bon & qui est Médecin, que nous découvrons nos blessures; qu'il en a une pleine connoissance, même quand nous ne les lui découvririons point; qu'il sçait nos fautes avant que nous les ayons commises; qu'ainsi il n'y a aucun obstacle à les lui avouer; puisqu'au lieu d'augmenter notre péché en nous accusant nous-mêmes, nous le diminuons. Je ne vous contrains point, dit Dieu, de déclarer votre péché en pleine assemblée: dites-le moi en particulier à moi seul, afin que je guérisse votre ulcére, & que je vous délivre de la douleur. Mais ne peut-on pas répondre comme à la précedente, que saint Chrysostome n'exclut nullement la confession que nous devons faire au Prêtre, disons même qu'il la suppose, puisque c'est au Prêtre que nous devons nous adresser pour nous confesser à Dieu. Le but de saint Chrysostome en cet endroit, comme en beaucoup d'autres que nous ne rapporterons pas, est d'ôter aux pécheurs la crainte où étoient la plûpart, qu'en confessant leurs péchés, ils ne devinssent publics. Ce Pere les rassûre en leur disant que leur confession seroit aussi secrette que s'ils la faisoient à Dieu même. Il faut dire encore un mot de l'objection tirée de la seconde Homélie sur le Pseaume cinquantiéme, où saint Chrysostome dit (u) à ceux qui avoient honte de confesser leurs péchés, de s'en accuser tous les jours à Dieu dans la priere. Il est visible par la suite du Discours de ce Pere qu'il y parle de la pénitence de tous les jours, qui consiste dans l'examen de conscience & dans la priere; & qu'il n'y est question que des péchés legers & journaliers, qui sont effacés par la confession secrete qu'on en fait à Dieu, & par la douleur que l'on a de les avoir commis: à quoi il faut ajouter que cette Homélie n'étant point de saint Chrysostome, elle n'est d'aucune autorité.

Sur la Satisfaction. Il ne suffit pas de s'abstenir du mal que l'on faisoit, il est encore besoin de satisfaire pour ses fautes par de bonnes œuvres: Faites, dit S. Jean Batiste, de dignes fruits de pénitence. Et comment les ferons-nous, dit saint Chrysostome (x), si nous ne fai-

(u) Peccata autem tua ipse commemora, ut ea deleas. Et pudet te peccata confiteri? Dic ea quotidie in oratione. Non dico ut ea conservo exponas, qui te probris impetat? Dic Deo, qui iis medetur. *Chrysost.* Inter spatia, tom. 5, p. 589.

(x) Pœnitentiam voco non à prioribus abstinere malis tantum, sed etiam, quod melius est, bona operari. Nam ait, *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Quomodo faciemus? Si contraria faciemus: exempli causa; rapuisti aliena? jam tua largire. Longo tempore fornicatus es? ab uxore abstine statis diebus, continentiam exerce. Contumeliam intulisti, vel prætereuntes percussisti? contumeliam inferentibus dein-

sons des actions contraires aux péchés passés? Par exemple vous avez pris du bien d'autrui : donnez à l'avenir de votre propre bien. Vous avez été long-tems dans la fornication : abstenez-vous de votre femme aux jours qu'il vous sera ordonné de vous en séparer, & excercez-vous à la continence. Avez-vous médit de votre prochain, ou lui avez vous fait violence en sa personne? bénissez ci-après ceux qui médiront de vous, & rendez de bons offices pour les violences qu'on vous aura faites. Car pour nous guérir il ne suffit pas de tirer le fer de la playe; il faut appliquer des remedes au mal. Avez-vous commis des excès dans la bonne chere & dans le vin? Jeûnez, buvez de l'eau, & travaillez à retrancher la corruption qui vous en est demeurée? Avez vous regardé la beauté d'une femme avec des yeux impudiques? Ne voyez plus desormais aucune femme, afin que vous soyez plus en sûreté. Abstenez-vous du mal, dit l'Ecriture, & faites le bien.

XXXIX. Comme le corps & (*y*) le sang mystique de Jesus-Christ ne se consacrent pas sans la grace du Saint-Esprit; sans elle aussi nous n'aurions point de Prêtres, n'étant pas possible que l'Ordination se fasse sans la descente du Saint-Esprit. L'homme impose la main (*z*), mais c'est Dieu qui fait tout, & qui touche même la tête de celui qui est ordonné, lorsqu'il l'est comme il faut. L'Ordination des sept premiers Diacres fut la même pour tous (*a*): Saint Etienne y reçut néanmoins une plus grande grace, puisque n'ayant point fait jusques-là de miracles, il fit dans la suite de grands prodiges à la vue de tout le peuple, afin que l'on connût que la seule grace ne suffit pas pour ces effets extraordinaires, & que l'Ordination est nécessaire pour accroître en nous la vertu du Saint-Esprit. Sur ces (*b*) paroles de S. Paul à Timothée: *N'imposez* Sur l'Ordre.

ceps benedic, & percutientibus te beneficia confer. Neque enim satis est ad sanitatem, si telum extrahamus; sed vulneri etiam remedia adhibenda. Conviviis & ebrietate operam dedisti antehac? Jejuna & aquæ potum adhibe. Attende ut inde ortam perniciem amoveas. Vidisti impudicis oculis alienam formam? Ne mulierem quidem ullam in posterum respicias, ut magis tuto verseris. *Declina*, inquit, *à malo & fac bonum. Chrysost.* Hom. 10. in Matth. p. 146 & 147, tom. 7.

(*y*) Corpus & sanguis mysticus non fiunt absque spiritus gratia : neque Sacerdotes habuissemus, neque enim has ordinationes sine tali descensu fieri est possibile. *Chrysost.* Hom. *De Resurrect.* tom. 2, p. 436.

(*z*) Manus viro superponitur : totum verò Deus operatur. *Chrysost.* Hom. 14 in Act. tom. 9, p. 114.

(*a*) Etsi enim ordinatio communis esset, at hic, Stephanus, majorem gratiam attraxit. Antea verò signa non faciebat; sed ubi manifestus fuit; ut ostenderetur non solam gratiam sufficere, sed ordinationem requiri ut Spiritûs accessio fiat. *Chrysost.* Hom. 15 in Act. p. 119.

(*b*) Quid est *citò*? Non post primam probationem, nec post secundam vel tertiam, sed postquam sæpius circumspexeris, & accuratè examinaveris. Neque enim ea res periculo vacat : nam peccatorum ejus præteritorum & futurorum tu quoque pœnam dabis, qui illi dignitatem dedisti. *Chrysost.*

pas si tôt les mains à personne[c] saint Chrysostome prétend qu'elles signifient que l'on ne doit pas se contenter d'avoir éprouvé une premiere fois, ni même une seconde & une troisiéme celui à qui l'on veut imposer les mains; mais qu'on doit l'examiner avec beaucoup d'exactitude pendant un long-tems. La raison en est, qu'une trop grande facilité, rend celui qui ordonne, coupable des péchés futurs & même passés de celui qui est ordonné. A quel feu s'expose donc, dit (*c*) ce Pere, celui qui éleve un homme indigne à l'Episcopat, ou au gouvernement d'une grande Ville, uniquement parce qu'il est son ami, ou par quelque autre motif semblable? Car il rendra compte non seulement des ames qui periront par la faute de ce Pasteur, mais généralement de tous les péchés qu'il commettra.

Sur le Mariage

X L. Pourquoi le mariage n'a-t-il pas eu lieu dans le Paradis Terrestre, & avant la prévarication de nos premiers parens? C'est, répond saint Chrysostome (*d*) qu'il étoit alors inutile de mettre au monde des enfans. Le mariage n'est devenu nécessaire qu'ensuite & à cause de notre foiblesse: & il en faut dire autant des Villes, des métiers, des habits & de beaucoup d'autres choses nécessaires à la vie: la mort seule les a introduits dans le monde. Si donc (*e*) Adam eût vécu dans l'obéissance qu'il devoit à son Créateur, le mariage n'eût point été nécessaire. C'est Dieu (*f*) toutefois qui l'a institué, en ordonnant que l'homme quitteroit son pere & sa mere, pour s'attacher à sa femme, & qu'ils seroient deux dans une même chair. Le Mariage est un mystere(*g*), & le Simbole (*h*) d'une chose considerable, c'est-à-dire, de l'union & de l'amour de Jesus-Christ avec son Eglise.

Hom. 16. in 1 ad Timot. p. 642, tom. 11.

(*c*) Si quando contingat ut per amicitiam vel per aliam causam indignum ad Episcopatum promoveat, aut magnæ civitatis principatum conferat, vide quanto se igni faciat obnoxium. Neque enim animarum pereuntium tantum, quas ille perdit quod pietate careat, sed omnium gestorum ejus, ipse pœnas daturus est. *Chrysost.* Hom. 1. in Ep. ad Tit. p. 733.

(*d*) Cur non ante deceptionem matrimonium prodiit? Cur non in Paradiso coïtus? Cur non ante maledictionem partûs dolores? Erant nempè hæc supervacanea. In posterum verò imbecillitate nostrâ facta necessaria sunt, cùm hæc, tum cætera omnia, oppida, artificia vestium amictus ac reliqua necessariorum turba. Hæc enim cuncta mors secum trahens invexit. *Chrys.* Lib. *de Virginit.* cap. 15, p. 280.

(*e*) Siquidem Adamus obediens mansisset, eo, matrimonio, opus non fuisset. *Ibid.* cap. 17. p. 282. tom. 1.

(*f*) Matrimonium Deo legislatore institutum est: *Propter hoc enim*, inquit, *relinquet vir patrem suum & matrem suam, & adhærebit uxori suæ, eruntque duo in carne unam.* *Chrysost.* Serm. *Advers. subintroduc.* tom. 1. p. 228.

(*g*) Matrimonium est mysterium, & rei magnæ typus . . . Ecclesiæ est typus & Christi. *Chrysost.* Hom. 12 ad Col. p. 419.

(*h*) Annon audis Paulum dicentem, sacramentum esse nuptias & imaginem dilectionis Christi quam erga Ecclesiam exhibuit. *Chrysost.* Hom. 56 in Gen. T. 4. p. 540.

Il eſt tellement indiſſoluble (*i*), qu'il n'eſt pas permis à une femme d'épouſer un autre homme, du vivant de ſon mari, mais ſeulement après ſa mort. Il eſt vrai que les loix civiles ont autoriſé le divorce : mais ce n'eſt pas ſelon ces loix que Dieu nous jugera (*k*), ce ſera ſelon celles qu'il a établies lui même. Jeſus-Chriſt (*l*) dit de l'homme & de la femme : *Ils ne ſont plus deux, mais une ſeule chair* : de même donc que c'eſt un crime de diviſer un corps, c'en eſt un auſſi de diviſer le mari d'avec ſa femme. Le Sauveur n'en demeure pas-là ; il autoriſe ce qu'il a dit, par le reſpect & par la crainte qu'on doit avoir pour l'ordre de Dieu. Que l'*homme*, ajoute-t-il, *ne ſepare pas ce que Dieu a joint*, montrant que le divorce eſt également contre la loi de Dieu, & contre celle de la nature : contre l'ordre de la nature, parce qu'il ſépare une même chair ; & contre l'ordre de Dieu, parce qu'ayant commandé à l'homme de ne point ſéparer l'homme de ſa femme, on le fait par le divorce.

Les ſecondes nôces (*m*) ſont permiſes, & la polygamie l'étoit auſſi du tems des Patriarches. Ne vous étonnez pas, dit ſaint Chryſoſtome (*n*), d'entendre dans l'Ecriture que Jacob épouſa en même-tems les deux ſœurs, l'aînée & la cadete : & ne jugez

(*i*) Maneat, inquit, innupta, aut viro reconcilietur. At quid, ſi nollet in gratiam redire ? Habes alterum effugium, atque evaſionem. Quamnam ? Ejus mortem expecta. Ut enim virgini, cui perenne vivens atque immortalis ſponſus ſit, nubere nunquam licèt : ſic maritatæ, tum demum, cùm vir obierit. Nam ſi fas eſſet, eo etiam vivo, ab eo ad alium, iterumque ab illo ad alium tranſire, quid matrimonio opus eſſet ? Meritò id Dominus adulterium vocavit. *Chryſoſt.* Lib. *de Virgin.* cap. 40, pag. 300.

(*k*) Ne mihi leges ab exteris conditas, legas, præcipientes dari libellum repudii & divelli. Neque enim juxta illas judicaturus eſt te Deus in die illâ, ſed ſecundum illas quas ipſe ſtatuit. *Chryſoſt.* De libello repudii, *tom.* 3. *pag.* 204.

(*l*) Quapropter *Jam non ſunt duo ſed una caro*, ſicut ergo carnem ſecare ſceleſtum eſt, ita & uxorem dirimere iniquum. Neque hìc ſtetit Chriſtus, ſed Deum quoque attulit dicens : *Quod ergo Deus conjunxit, homo non ſeparet*, oſtendens illud & contra naturam, & contra legem eſſe ; contra naturam quia caro una diſſecatur ; contra legem, quia cùm Deus conjunxerit & juſſerit non ſeparare, vos id facere tentatis. *Chryſoſt.* Hom. 62 in Matth. tom. 7. p. 621.

(*m*) Propterea dixit Paulus, *Si autem dormierit, libera eſt cui voluerit nubere.* Non dixit, *Nubat*, ut ne videatur vim facere & cogere : neque prohibuit volentem ſecundas nuptias contrahere, neque nolentem adhortatus eſt. *Chryſoſt.* De libello repud. *pag.* 204. T. 3.

Noſtis enim quod etſi per leges ſecundæ nuptiæ permittuntur, multis tamen ea res accuſationibus patet. *Chryſoſt.* Homil. 2 ad Tit. tom. 2, pag. 738.

(*n*) Audiens eum, Jacob, accepiſſe majorem natu & poſtea minorem, ne turberis : neque ſecundum ſtatum qui nunc eſt, opera quæ tunc facta ſunt, judices. Tunc enim quia principia erant, permiſſum fuit cum duabus vel tribus, vel pluribus uxoribus miſceri, ut humanum genus propagaretur. Nunc verò per Dei gratiam humanum genus valde multiplicatum eſt, virtus quoque incrementum accepit : adveniens enim Chriſtus & virtutem in hominibus plantans, Angeloſque, ut ita dicam, ex hominibus faciens, omnem illam veterem conſuetudinem abolevit. *Chryſoſt.* Homil. 56. in Geneſ. p. 542.

point des coutumes d'alors sur celles d'aujourd'hui. Il étoit permis en ce tems-là d'avoir plusieurs femmes, parce que le monde étant dans son commencement, il falloit multiplier le genre humain. Mais comme les hommes par la grace de Dieu sont maintenant en assez grand nombre, il n'est plus nécessaire de tant multiplier. La grace a prévalu pardessus la nature : Jesus-Christ depuis son avénement à inspiré aux hommes l'amour de la vertu, en les faisant vivre comme des Anges sur la terre, & il a entierement aboli cette ancienne coutume.

Sur la Croix.

XLI. Le signe de la croix a le pouvoir de (*o*) chasser les démons des sinagogues. Un Chrétien sans le signe de la croix est comme un soldat desarmé, & il succombera à la premiere attaque du démon. Mais d'où vient que les démons redoutent (*p*) la croix? N'est-ce pas à cause du Crucifié? Sans doute, puisqu'il y en a eu avant lui & après lui qui ont été attachés à la croix, & même deux voleurs avec lui. Quoi donc, si quelqu'un dit au nom du voleur crucifié, le démon s'enfuira-t-il? Point du tout, il s'en mocquera. Mais si vous ajoutez, au nom de Jesus de Nazareth, le démon s'enfuira comme s'il étoit au milieu du feu. Saint Chrysostome réleve en beaucoup d'endroits l'excellence de la croix de Jesus-Christ (*q*), & marque que l'usage que l'on en faisoit dans l'Eglise, soit dans le Batême, soit lorsqu'on s'approchoit de la table du Seigneur, soit lorsque l'on imposoit les mains pour l'Ordination. On la peignoit aussi dans les maisons, sur les fenêtres, sur le front & ailleurs.

Sur les Reliques des Martyrs.

XLII. Les corps des Martyrs (*r*) & même leurs chasses

(*o*) Quomodo ingredieris Synagogam? Si namque signaveris frontem tuam, illicò fugiet prava potestas Synagogam inhabitans. Si verò non signaveris, in ipsis foribus protinus arma abjecisti; mox nudum & inermem abreptum te diabolus malis innumeris afficiet. *Chrysost.* Hom. 8. *Adv. Judæos*, tom. 1. p. 687.

(*p*) Unde igitur illam crucem, dæmones reformidant, nisi de virtute crucifixi? Si enim illam per seipsam timerent, & ante illum, & post illum plerique crucifixi sunt, & cum ipso etiam duo. Quid igitur si invocat aliquis nomen latronis vel alterius cujusquam crucifixi, dæmonne fortè timebit ac fugiet? Nequaquam: quin immò ridebit. Si verò Jesum addideris Nazarenum, velut ab igne repentè diffugient. *Chrysost.* Homil. 4 *de Sancto Paulo*, tom. 2, p. 494.

(*q*) Si regenerari oportet, crux adest; si mystico illo cibo nutriri, si ordinari, & si quidvis aliud faciendum, ubique nobis adest hoc victoriæ symbolum. Idcirco & domi, & in parietibus & in fenestris, & in fronte & in mente, illam cum multo studio depingimus. *Homil.* 54 *in Matth.* tom. 7, p. 551.

(*r*) Sanctorum non modo corpora, sed ipsi loculi, & monumenta, spirituali gratia conferta sunt. Nam si in Elisæo id contigit, ut defunctus sepulchrum ejus attingens mortis vincula dissolverit, & ad vitam rursum redierit; multo magis hoc tempore, quo gratia uberior, spiritus major est vis; ut si cum fide aliquis arcam attingat, magnam inde virtutem hauriat. Ideo reliquias sanctorum nobis concessit Deus, ut nos ad se eorum opera ad eumdem zelum perducat; & sint nobis velut

sont

ſont remplies d'une grace ſpirituelle : en ſorte que quiconque en approche, en reçoit de grands bienfaits. Si un mort pour avoir touché au ſépulcre d'Eliſée, a briſé les liens de la mort, & a recouvré la vie ; à plus forte raiſon, à préſent que la grace du Saint-Eſprit opére plus, celui qui touche le tombeau d'un Martyr avec foi, en recevra-t-il beaucoup de vertu. C'eſt à cet effet que Dieu nous a laiſſé leurs Reliques, voulant nous inſpirer un zéle pareil à celui qu'ils ont fait paroître, & nous préparer un port aſſuré contre les tempêtes de cette vie, & une conſolation au milieu de tant de maux dont nous ſommes continuellement affligés. Je vous exhorte donc, dit S. Chryſoſtome, tous tant que vous êtes, ſoit que vous ſoyez dans l'affliction, ou attaqués de maladie, ou expoſés à quelque autre calamité, ou accablés du poids de vos péchés, de venir ici avec foi au tombeau des Martyrs, & vous éprouverez que tous vos maux diſparoîtront, que vous vous en retournerez avec joie ; & que de l'avoir ſeulement vu, votre conſcience en ſera plus legere. Les démons craignent les tombeaux des Martyrs ; d'où vient que lorſqu'on les amenoit (*s*) dans le lieu où étoient leurs Reliques, les poſſedés du démon (*t*) s'élançoient & prenoient la fuite, s'échappant auſſitôt qu'ils touchoient le ſeuil de la porte, & n'oſant pas même regarder leurs châſſes. Les corps des ſaints Martyrs rendent une ville plus imprenable (*u*) que les murailles les plus épaiſſes: ſemblables à des rochers eſcarpés de toute part, ils repouſſent les aſſauts des ennemis extérieurs & viſibles ; détournent les embuches du démon ; & diſſipent facilement tous leurs artifices. Si l'yvrognerie eſt en tout tems un mal : elle en eſt un ſur-tout dans la fête des Martyrs ; puiſqu'outre le péché que l'on commet par l'intempérance,

---

portus quidam, & idoneum ſolatium malorum, quæ aſſidue nos affligunt. Quamobrē vos omnes cohortor, fratres, ſiquis veſtrûm ægritudine animi, vel corporis morbo, vel quavis alia calamitate, aut peccatorum mole premitur, ut cum fide huc accedat, & ab aliis omnibus liberatus magna cum lætitia revertitur & aſpectu ſolo conſcientiam tranquilliorem reportabit. *Chryſoſt.* Homil. *in ſanctum Ignatium*, p. 600 & 601, tom. 2. Vide *Librum de Sancto Babyla contrà Gentiles*, pag. 555.

(*s*) Sume quempiam à dæmone correptum ac furentem, & ad ſanctum illud ſepulchrum deduc, quo reliquiæ Martyris continentur, tum reſilientem plane atque fugientem videbis. Ut enim ſi per prunas inceſſurus eſſet, ſi ab ipſo veſtibulo ſtatim exſilit, & ne oculos quidem adverſus ipſam thecam audet attollere. *Chryſoſt.* Hom. *in ſanctum Julianum*, pag. 674, tom. 2.

(*t*) Sanctorum horum corpora quovis adamantino & inexpugnabili muro tutiùs nobis urbem muniunt, & tanquam excelſi quidam ſcopuli undique prominentes, non horum, qui ſub ſenſus cadunt, & oculis cernuntur hoſtium impetus propulſant tantum, ſed etiam inviſibilium dæmonum inſidias, omneſque diaboli fraudes ſubvertunt, ac diſſipant non minùs facilè quàm ſi fortis vir aliquis ludicra puerorum ſubverteret ac proſterneret. *Chryſoſt.* Homil. *in Martyres Ægyptios*, p. 699, tom. 2.

(*u*) *Chryſoſt.* Hom. *in Martyres*, p. 669.

on fait encore outrage à ces Saints. Il vaut donc mieux demeurer dans sa maison, que de venir à la mémoire des Martyrs, pour s'enyvrer après en être sortis. Vous venez visiter des hommes déchirés par les tourmens, couverts de leur propre sang, ornés d'une foule de blessures, qui ont donné la vie présente pour acquérir la vie future : rendez-vous dignes de ces illustres athlétes. Ils ont méprisé la vie ; méprisez les délices, sacrifiez le penchant que vous avez pour la débauche. Vous avez honoré (*x*) le Martyr par votre présence ; honorez-le en corrigeant ceux qui sont vos propres membres. Si vous voyez quelqu'un éclater en des ris immoderés, courir d'une maniere indécente, marcher d'un pas immodeste, avoir un extérieur dérangé, approchez-vous, & regardez ceux qui agissent de la sorte, d'un œil serieux & severe. Peut-être vous mépriseront-ils ? S'il en arrive ainsi, prenez avec vous deux ou trois de vos freres, & plus encore, s'il le faut, afin que le nombre vous fasse respecter. Si cela n'est point capable d'arrêter leur folie, déferez-les aux Prêtres.

Sur l'intercession & l'invocation des Saints.

XLIII. Saint Chrysostome nous conseille de visiter (*y*) non-seulement les tombeaux des Martyrs, de toucher leurs châsses & d'embrasser leurs Reliques, mais aussi de recourir à leur intercession. Et pour marquer combien elle est puissante, il se sert de cette comparaison : Comme les soldats qui au retour du combat montrent les blessures qu'ils ont reçues, & parlent à leur Roi avec liberté ; de même les Martyrs portant entre leurs mains leurs têtes coupées, & les exposant devant le Trône du Roi du Ciel, peuvent en obtenir facilement ce qu'ils demandent. Il veut (*z*) donc que nous les priyons tous, de quelque âge & de quelque condition que nous soyons, de joindre leurs prieres aux nôtres. Car ils ont, dit-il, maintenant plus d'accès auprès de Dieu & un plus grand amour pour nous. Prions-les donc, ajoute-t-il, d'augmen-

(*x*) *Idem.* Homil. *de Sancta Pelagia*, pag. 589, tom. 2.

(*y*) Idcirco sæpè eos invisamus, capsulam attingamus, magnaque fide reliquias eorum complectamur, ut inde benedictionem aliquam assequamur. Et enim sicut milites vulnera quæ in præliis sibi inflicta sunt Regi monstrantes, fidenter loquuntur; ita & illi in manibus abfecta capita jactantes & in medium afferentes, quæcumque voluerint apud Regem cœlorum impetrare possunt. *Chrysost.* Hom. *in Invent. Martyr.* tom. 2, p. 583.

(*z*) Oremus itaque omnes simul tam Magistratus quàm privati, tam mulieres quàm viri, tam senes quàm juvenes, tam servi quàm liberi, beatum ipsum Meletium harum precum socium adhibentes. Est enim ei nunc major fiducia, & amor in nos ferventior, ut hæc nobis augeatur charitas, & nos omnes id consequamur, ut quomodo hìc propè arcam istam adstamus; ita illic quoque propè beatum & æternum ejus tabernaculum esse & bona æterna nobis reposita consequi possimus. *Chrysost.* Hom. *de sancto Meletio*, tom. 2, p. 523.

ter leur charité envers nous, & de nous rendre dignes, tous tant que nous sommes, d'être aussi proche dans le Ciel de leur demeure éternelle, que nous sommes ici proche de leurs tombeaux, & de nous faire obtenir les biens ineffables qui nous sont promis. Ce pere veut encore que nous invoquions (*a*) les Saints lorsque Dieu nous punit & que nous nous adressions aux Martyrs ses amis & aux Saints qui lui ont été agréables pendant leur vie, comme ayant beaucoup d'autorité auprès de lui.

XLIV. Ce que dit S. Chrysostome des Monasteres de son tems & de la vie de Moines, est remarquable. Les Monasteres, dit-il (*b*), sont de veritables maisons de deuil, où l'on ne voit que cendres, que cilices & que solitude. On n'y trouve jamais ni ris, ni vaine joie, ni le trouble des affaires seculieres. On y pratique le jeûne & l'austérité en couchant sur la dure. L'on n'y voit ni fumée de viande, ni sang d'animaux, ni tumulte, ni embarras; c'est un port tranquille, & les Solitaires qui y sont assis, sont comme autant de flambeaux dont la splendeur se fait découvrir de loin dans un lieu fort élevé, qui attirent tout le monde à l'amour du saint repos dont ils jouïssent, & qui garantissent du naufrage & des ténebres tous ceux qui jettent les yeux sur eux, & qui considerent leur sainte demeure. Allez donc les voir, continue ce Pere, étudiez leur sagesse, cherchez leur conversation, jettez-vous à leurs pieds pour les embrasser, étant certain que c'est une chose plus glorieuse de toucher des pieds si venerables & si saints, que de toucher la tête des autres. Dites-moi, je vous prie, s'il se trouve des personnes qui embrassent les pieds des statues à cause que ce sont des images de l'Empereur: n'embrasserez-vous pas les pieds d'un homme qui possede Jesus Christ en lui-même, afin d'y trouver votre salut? Quelque vils & méprisables que vous paroissent ces pieds, ils ne laissent pas d'être saints: au lieu que la tête même des profanes ne merite aucun respect. Les pieds des saints ont une très-grande vertu; & quand ils en secouent la poussiere, c'est une punition pour ceux qui ne les ont pas écoutés. Lors donc que nous aurons un saint chez nous, n'ayons point de honte de baiser ses pieds, & regardons comme des saints ceux qui joignent l'innocence de la vie avec la pureté de la foi. Quoiqu'ils ne fassent point de miracles, & ne chassent point les démons, ils

Sur la vie monastique.

(*a*) Proinde tu quoque si videris te puniri à Deo, profugias ad amicos illius Martyres, atque Sanctos, qui illi placuerunt, quique multum apud illum habent autoritatis. *Chrysost.* Homil. 8 *adv. Judæos*, tom. 1, p. 683.

(*b*) *Chrysost.* Homil. 14 in 1. Epist. ad Timoth. pag. 628, 629, 630, 631 & 632, Tom. 11.

ne laissent pas d'être saints. C'est aller de la terre au ciel, que d'entrer dans le Monastere d'un saint homme. Vous n'y voyez pas les desordres qui vous affligent dans votre maison Cette assemblée en est tout-à-fait exempte. Le silence & le repos y regnent profondément, Ces deux termes de *mien* & de *tien* en sont entierement bannis. Si vous y demeurez seulement un jour ou deux, vous vous sentirez remplis d'un plaisir extrême. Aussitôt que le jour commence à poindre, ou plutôt avant qu'il soit jour, & dès que le coq a chanté, le superieur entrant dans le lieu où dorment les Solitaires, les réveille tous en frappant légérement du pied; car on ne se deshabille jamais pour dormir dans ces lieux-là; & cela seroit contre les regles. Aussitôt qu'ils sont levés, ils entonnent avec beaucoup de douceur & d'harmonie les Hymnes & les Cantiques des Prophétes. Il n'y a ni lut, ni quelque autre instrument de musique, quel qu'il puisse être, qui rende un son si délicieux, & une melodie si agréable, qu'est celle qu'on entend dans les deserts lorsque ces saints y chantent dans une profonde tranquillité. Leurs chants mêmes sont proportionnés aux sentimens de pieté qui les animent, & ils sont remplis de l'amour extrême qu'ils ont pour Dieu. Ils empruntent de David des chants divins qui font couler de leurs yeux plusieurs vives sources de larmes, lorsqu'ils chantent avec les Anges, & qu'ils disent dans la compagnie de ces Esprits purs: *Louez Dieu du haut des Cieux.* C'est une chose admirable de les voir passer toute la nuit dans ce divin exercice, pendant qu'étendus dans nos lits nous roulons dans nos esprits une infinité de fourberies. Le jour venu, ils se reposent un peu: & ce qui est pour nous le commencement de nos travaux, est à leur égard le tems destiné à un peu de repos qu'ils sont obligés de prendre. Ensuite les prieres du matin achevées, & après qu'ils ont récité leurs Hymnes, ils s'exercent au même instant à lire les saintes Ecritures. Il y en a parmi eux qui ont appris à écrire des livres. Chacun d'eux a une demeure reglée: & tous observent le silence sans qu'aucun s'occupe de bagatelles. Ils font après cela d'autres prieres en diverses heures, sçavoir à Tierce, à Sexte, à None & à Vêpres, divisant ainsi la journée en quatre parties qu'ils emploient en autant de differentes oraisons. Le soin de couvrir la table & l'inquiétude des choses sensibles ne les occupent jamais. Après leur repas ils prennent un peu de repos, & ensuite ils se remettent à la priere. Ils veillent pendant la nuit, comme vrais enfans de la lumiere. Et au lieu que les seculiers après avoir dormi durant le jour sont accablés de sommeil, ces Saints sont toujours

libres & tranquiles, & chantent des Hymnes sans aucune incommodité, quoiqu'ils demeurent à jeun jusqu'au soir. Vers la fin du jour ceux-là sont obligés d'aller au bain pour se rafraichir : au lieu que ceux-ci quittent simplement le travail pour se mettre à table. On sert aux uns du pain & du sel, aux autres de l'huile ; & les plus foibles mangent un peu d'herbes & de légumes. Ensuite après avoir été assis quelque tems & fini leur repas par les Hymnes, ils se reposent sur des lits qui sont faits uniquement pour le repos & non pour le plaisir. Il n'y a là ni terreur de Magistrats, ni orgueil de maîtres impérieux, ni crainte de domestiques, ni trouble de femmes, ni bruit confus de petits enfans, ni or, ni argent, ni habits en reserve, ni coffres pour les garder, ni rien de semblable : mais tout y est plein de prieres, d'Hymnes & de parfums spirituels, & il ne s'y trouve rien de charnel & de terrestre. Ce n'est pas là que l'on craint l'incursion des voleurs : comme ils n'ont rien à perdre, qu'ils ne possedent point d'argent, que tout ce qu'ils ont de biens se reduit à leur ame & à leur corps ; ceux qui leur ôteroient la vie, ne leur feroient rien perdre pour cela : & cette perte même leur feroit un avantage, parce que chacnn d'eux peut dire comme saint Paul : *J. C. est ma vie, & la mort est un gain à mon égard.* Lorsque tous leurs liens sont rompus, on n'entend qu'une voix de réjouissance dans les pavillons des justes : mais la mort ne passe point pour mort parmi eux : ils accompagnent avec des Hymnes ceux d'entre eux qui partent de cette vie ; & ils n'appellent pas cela conduire un mort au tombeau, mais rendre les derniers devoirs à un frere qui s'en va à Dieu devant les autres. Enfin lorsqu'ils apprennent que quelqu'un des leurs vient de mourir, c'est une allegresse publique ; c'est une joie universelle. Personne n'ose dire, Un tel est mort, mais tout le monde dit, Un tel vient d'être consommé. Après cela ce n'est plus qu'actions de graces, que louanges, que joie ; & il n'y a personne qui ne demande à Dieu la grace de finir ainsi ses jours, de sortir si heureusement du combat, de terminer ses travaux par un semblable succès, de voir Jesus-Christ. Que si quelqu'un d'eux tombe malade, on ne voit là ni larmes, ni pleurs ; & on a seulement recours à de nouvelles prieres. Ce ne sont pas les mains des Médecins qui rendent la santé au malade ; mais la foi seule a souvent été sa guérison : si même on est obligé de s'y servir de médecin, ils y font paroître une sagesse & une patience extraordinaire : on ne voit point là de femmes qui s'arrachent les cheveux. On n'y entend pas des enfans

qui s'affligent & se lamentent avant le tems, de ce qu'ils sont orphelins. On n'y remarque pas de domestiques qui importunent cette personne qui expire, de les recommander à quelqu'un des siens. Mais l'ame d'un Solitaire étant parfaitement délivrée de toutes ces inquiétudes, n'a qu'un unique soin devant les yeux jusqu'au dernier soupir, sçavoir de quelle maniere elle se présentera devant Dieu. Les maladies mêmes qui arrivent dans les deserts, ne sont pas des effets d'intempérance ou d'yvrognerie; mais les causes en sont plus dignes de louange que de blâme. Car c'est ou l'excès des veilles, ou la trop grande austerité du jeûne, ou quelque chose de semblable qui les fait naître; & c'est aussi ce qui rend leur guérison si facile; & il leur suffit pour être délivrés de toutes leurs incommodités, de s'abstenir un peu de leurs travaux ordinaires.

Sur les Vierges.

XLV. Il étoit très-commun dans le quatriéme siécle de voir des communautés de Vierges (*e*) & de Moines, & des peuples entiers de Martyrs chez les Scyhtes, les Thraces, les Indiens, les Perses, & les autres peuples barbares. Leur nombre surpassoit même celui des gens mariés. La plûpart de ces Vierges menoient une vie fort austere (*f*). Quoique élevées dans l'abondance & la délicatesse, embrasées tout d'un coup du feu divin, elles renonçoient à toute la mollesse & à tout le faste de leur condition; & oubliant la foiblesse de leur sexe & de leur âge, elles entroient dans les plus rudes combats avec le démon, comme de généreuses athlétes. Au lieu de fin linge & d'habits de soye dont elles usoient auparavant, elles se couvroient d'etoffes de crin les plus dures, marchoient nuds pieds, & couchoient sur une simple natte, ou plutôt elles passoient la plus grande partie de la nuit sans se coucher. Tout l'ajustement qu'elles apportoient à leurs têtes accoutumées dans le siécle à être parfumées & parées avec soin, étoit de nouer leurs cheveux pour n'en être point embarrassées. Elles ne mangeoient que le soir, non du pain ni des herbes, mais de la farine, des olives & des figues. Elles enmployoient le jour à filer ou à d'autres travaux, souvent plus grands que ceux dont on charge les servantes. Prenant soin des femmes malades, leur lavant les pieds, portant leurs lits, & leur faisant la cuisine. Voilà, dit saint Chrysostome, ce que peut le feu de Jesus-Christ, & un courage élevé au-dessus de la nature. Voici de quelle maniere elles

(*e*) *Chrysost.* Hom. 13 in Epist. ad Rom. pag. 567, tom. 9.

(*f*) *Idem.* Homil. 13 in Epist. ad Ephes. pag. 100, tom. 11.

étoient habillées (*g*) : Leur tunique étoit bleue, serrée d'une ceinture. Elles portoient des souliers noirs & pointus, un voile blanc sur le front, un manteau noir qui couvroit la tête & tout le corps. Mais il semble que les Vierges qui usoient de ces sortes d'habillemens, doivent être distinguées de celles dont nous avons parlé plus haut.

XLVI. Le mariage est une chose légitime (*h*) on ne peut en disconvenir, puisque l'Apôtre l'appelle honorable, & qu'il dit que le lit nuptial est sans tache, & que Dieu jugera les fornicateurs & les adulteres. Mais dès-lors qu'on s'est une fois uni à l'époux céleste, l'abandonner ensuite pour s'engager dans les liens d'une femme, c'est commettre le crime d'adultere; crime d'autant plus grand que l'adultere, que Dieu est plus grand & meilleur que ne sont des hommes mortels. Que personne ne vous trompe donc, dit saint Chrysostome à Théodore, qui après s'être consacré à Dieu, par la profession religieuse, étoit retourné au siécle, en vous assurant que Dieu n'a pas défendu de se marier ; il est vrai & je l'avoue avec vous, il n'a pas interdit le mariage, mais il a défendu l'adultere ; & c'est le crime que vous commettriez si vous conceviez jamais le dessein de vous engager dans le mariage: car si une femme n'a plus de pouvoir sur son propre corps, parce qu'il appartient à son mari ; à plus forte raison ceux qui vivent en Jesus-Christ n'ont plus de pouvoir sur leur propre corps. Sur le vœu de chasteté.

XLVII. Les Augures, les prédictions, les observations, les signes, les divinations, les enchantemens, & les opérations magiques avoient encore beaucoup de cours dans le siécle de saint Chrysostome, comme il paroît par plusieurs de ses Homélies (*i*), tant à Antioche qu'à Constantinople, où il les combat fortement & en apporte plusieurs exemples. Il (*k*) arrive souvent que quand un homme rencontre un borgne ou un boiteux au sortir de son Sur les superstitions.

(*g*) *Idem.* Homil. 8 in 1 Ep. ad Timoth. pag. 591.

(*h*) Legitima res est conjugium, id ego confiteor. *Honorabile enim est connubium, & torus immaculatus : fornicatores autem & adulteros judicabit Deus.* Sed tibi jam non est integrum jura connubii servare. Eum enim, qui semel cœlesti sponso junctus est, si ab eo divellatur & uxorem ducat, adulterium admittere certum est, quamvis millies hoc ipsum nuptias voces : imo id tantùm graviùs adulterio est, quanto præstantior Deus homine. Nequis te decipiat dicens : uxorem ducere non vetat Deus. Id ego quoque novi. Sed adulterium prohibuit, & tu admittere volebas, quod absit, ut nimirum connubio jungaris unquam... Etenim si mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir ; multò magis qui vivunt in Christo sui corporis potestatem non habeant. *Chrysost.* Lib. 2 *ad Theodorum lapsum*, p. 38, tom. 1.

(*i*) *Chrysost.* Homil. 10 in Epist. 1 ad Timoth. pag. 603, tom. 11.

(*k*) *Idem.* Catechesi 2 *ad Illuminandos*, p. 243 & 244, tom. 2.

logis, il en tire un mauvais préſage. C'eſt une des pompes du diable, à qui nous avons renoncé dans le Batême. Car ce n'eſt pas la rencontre d'un homme qui rend un jour malheureux : & il ne devient tel que quand on le paſſe dans le péché. Prenez donc garde, lorſque vous ſortirez de chez vous, à vous défendre ſeulement de la rencontre du péché, qui eſt la ſeule choſe qui vous peut faire tomber, & ſans laquelle le diable n'a aucun pouvoir de vous nuire. Que prétendez-vous par ce Diſcours ? Vous tirez un mauvais préſage de la ſeule vûe d'un homme, & vous ne voyez pas le mauvais préſage que le diable vous tend, en vous portant à faire la guerre à un homme qui ne vous a fait aucun tort, & en vous rendant l'ennemi de votre frere qui ne vous a point donné occaſion de le haïr. Dieu nous a commandé d'aimer nos ennemis : & vous avez de l'averſion contre un homme dont vous n'avez aucun ſujet de vous plaindre ? Ne voyez-vous pas à quel ridicule, ou pour mieux dire à quel danger vous vous expoſez ? Mais il y a encore quelque choſe de plus blâmable, & que je n'oſe vous dire ſans confuſion, quoique j'y ſois contraint par la conſidération de votre ſalut. Si on rencontre une fille le matin, on dit que la journée ſera ſterile. Si au contraire on rencontre une courtiſane on croit que toutes choſes réuſſiront, & que le jour ſera favorable pour le trafic. Vous vous cachez, dit ſaint Chryſoſtome à ſes auditeurs, vous vous frappez le viſage, & le baiſſez contre terre. Mais cette poſture n'eſt pas maintenant de ſaiſon lorſque je vous reproche un ſi grand abus : il falloit plûtôt vous cacher dans le tems que vous faiſiez la choſe que je vous reproche. Découvrez les ruſes du diable qui vous donne de l'averſion pour une vierge ſage & modeſte : & qui vous fait ſaluer avec inclination une femme debauchée. Car comme d'une part ce malin eſprit a ouï dire à Jeſus-Chriſt, que celui qui regarde une femme pour en concevoir de mauvais deſirs, a déja commis un adultere dans ſon cœur, & qu'il voit d'un autre côté que pluſieurs Chrétiens repriment les mouvemens deshonnêtes ; il s'eſt aviſé de chercher un autre chemin pour les faire tomber dans le crime, & c'eſt en les perſuadant de regarder avec joie des courtiſanes. Mais que doit-on dire, ajoute ce Pere, de ceux qui ſe ſervent de charmes & de ligatures, & qui lient autour de leur tête & de leurs pieds des medailles d'or d'Alexandre de Macedoine ? Eſt-ce donc là que toute notre eſperance eſt reduite ? Après la croix & la mort de notre Seigneur, ne nous reſte-t-il pas d'autre confiance que dans l'image d'un Roi payen ? ne ſçavez-vous

pas

pas combien la croix a operé de merveilles. Elle a ruiné la mort, éteint le péché, épuisé l'enfer, détruit la puissance du démon : & vous ne croyez pas y pouvoir raisonnablement mettre votre confiance pour le rétablissement de la santé de votre corps ? Elle a ressuscité toute la terre, & vous n'en esperez rien pour vous? De quels supplices n'êtes-vous pas dignes pour ce manque de foi ? Mais vous ne vous contentez pas de ligatures & de charmes, vous faites encore venir chez vous des vieilles femmes toutes yvres & toutes chancelantes. Comment ne rougissez-vous pas de honte en faisant refléxion sur cette sagesse si relevée que l'on enseigne parmi nous ? Ce qui est encore plus criminel que l'abus dont je vous parle ; c'est qu'aux remontrances que nous vous faisons pour vous en détourner, vous répondez que ces femmes que vous employez pour détourner les enchantemens, par des charmes contraires, ne se servent que du nom de Dieu. Et c'est ce que j'ai le plus en horreur, de voir que l'on emploie le nom de Dieu pour lui faire outrage ; & qu'une femme qui fait profession du Christianisme, paroisse payenne dans cette action. Quoique les démons proferassent le nom de Dieu, ils ne laissoient pas d'être démons : & dans le tems même qu'ils disoient à Jesus-Christ : *Saint de Dieu, nous sçavons bien qui vous êtes*, il les reprenoit avec beaucoup de sévérité, & les chassoit honteusement. S. Chrysostome déclame (*l*) encore fortement contre ceux qui s'abandonnoient à l'intempérance le jour de la nouvelle lune, & parle de cette malheureuse pratique comme d'une coutume dont il étoit sensiblement affligé, parce qu'elle étoit toute pleine d'impiété & de débauche. Elle est impie, dit-il, parce que ceux qui s'y laissent aller, observent les jours, se servent d'augures, & se persuadent qu'en passant avec gayeté la nouvelle lune de ce mois, c'est-à-dire, du premier mois de l'année, ils seront joyeux tout le reste de l'année. Cet abus est aussi accompagné de débauche, parce que dès le point du jour les hommes & les femmes emplissent de vin leurs pots & leurs tasses pour en boire avec excès. Toutes ces choses, ajoute ce Pere, sont indignes de la modestie & de la sagesse dont vous faites profession : soit que vous les pratiquiez vous-mêmes, soit que vous les regardiez mettre en pratique par d'autres, par vos domestiques, par vos amis, par vos voisins. N'avez-vous pas oui dire à saint Paul : *Vous observez les mois, & les tems, & les années ; je crains d'avoir travaillé inutilement pour vous*. C'est la derniere folie de croire que si un seul jour a été

(*l*) *Chrysost.* Homil. *in Kalendas*, p. 699, tom. 1.

heureux, tout le reste de l'année sera une suite de prosperité. Mais ce n'est pas seulement un effet d'extravagance, c'est aussi la marque d'une opération diabolique de croire qu'il faut plutôt regler la conduite de notre vie par la suite & la succession des jours, que par l'ardeur & le zéle de nos bonnes actions. Toute l'année sera heureuse pour vous, non quand vous vous serez enyvré au commencement de la nouvelle lune, mais si vous pratiquez en ce jour-là, & durant tous les autres jours de l'année, ce que Dieu demande de vous. Les jours ne sont ni bons ni mauvais de leur nature, puisqu'un jour n'est pas different d'un autre jour : mais c'est notre zéle, ou notre lâcheté qui en fait la différence. Le jour auquel vous ferez de bonnes œuvres, sera heureux pour vous ; & vous n'y aurez que des malheurs, si vous l'employez à offenser Dieu.

On voit dans une Homélie de saint Chrysostome qu'il y avoit à Antioche quantité de Juifs qui faisant une profession particuliere de la médecine, attiroient plusieurs personnes par leurs remedes. Mais ce Pere soutient que ce n'étoient que des enchantemens qui ne guérissoient qu'en apparence : & il exhorte ses auditeurs à plûtôt mourir que d'avoir recours à de pareils remédes qui donnent la mort à l'ame. Quand vous voudrez, leur dit-il, détourner (*m*) un Chrétien d'avoir commerce avec les Juifs, dites-lui que nous portons le nom de Chrétien, & que nous en avons la qualité, non pour avoir recours aux ennemis de Jesus-Christ, mais pour lui rendre une fidéle obéissance : que s'il prend pour prétexte quelques maladies, & s'il répond qu'il en va chercher le reméde chez les Juifs ; découvrez-lui les fourberies, les enchantemens, les amulettes (*n*) & les breuvages empoisonnés dont ces malheureux se servent, n'ayant point d'autre secret pour guérir les maladies, qu'ils ne guérissent même qu'en apparence. Et je ne craindrai point d'avancer une vérité qui paroîtra peut-être incroyable : C'est que quand même ils guériroient véritablement les maladies, il vaudroit mieux mourir que de chercher sa guérison en implorant le secours de ces ennemis de Dieu. Que sert-il de guérir le corps, si on laisse mourir l'ame ? Et quel avantage y a-t-il de recevoir un peu de consolation en ce monde pour être ensuite précipité dans les flammes éternelles ? Saint Chrysostome (*o*) rapporte plusieurs autres superstitions ridicules qui se pratiquoient à la

(*m*) *Idem.* Homil. 8 *adv. Judaeos*, tom. 1, pag. 681.

(*n*) C'étoit un remede superstitieux contre les maladies. Voyez M. Le Clerc dans son *Histoire de la Médecine*, *Liv.* 1, *Chap.* 12, *pag.* 38.

(*o*) *Chrysost.* Homil. 12. in Epist. 1. ad Cor. pag. 107.

naissance des enfans lorsqu'il s'agissoit de leur donner un nom : au lieu de choisir celui de quelque Saint, selon l'usage des anciens, ils allumoient plusieurs lampes à qui ils donnoient divers noms, & appelloient l'enfant du nom de celles de toutes ces lampes qui avoit demeuré davantage sans s'éteindre, se persuadant que c'étoit un heureux présage de la longue vie de cet enfant. Mais l'événement faisoit voir assez souvent combien ce présage étoit vain & ridicule ; & le diable se réjouïssoit de les avoir ainsi joués. Ils leur attachoient aussi des signatures à la main, des sonnettes, du fil rouge & plusieurs autres choses ridicules pour leur servir de préservatif. Sur quoi saint Chrysostome leur dit qu'il n'en faut pas chercher d'autre que le signe de la croix (*p*) de Jesus-Christ qui a converti tout le monde, fait une profonde blessure au diable & ruiné toute sa puissance. Les nourrices & les servantes prenoient encore avec le bout de leur doigt un peu de boue dans un bain, & en frottoient le front de l'enfant pour le garantir d'envie & de maléfice. Il paroît même que les hommes (*q*) faisoient la même chose. Saint Chrysostome les traite de ridicules, & leur dit que puisqu'ils estiment que cette boue peut ruiner tout l'empire du diable, ils s'en devroient frotter eux-mêmes tout le corps. A quoi il ajoute que cette comédie de Satan ne les rend pas seulement ridicules, mais qu'elle tend encore à les faire tomber dans les enfers par une si honteuse séduction. Il déplore comme digne de larmes l'aveuglement de ceux qui faisant profession *d'adorer la Croix*, & qui ayant eu le bonheur de participer aux divins mysteres & d'être oints de l'onction spirituelle, se laissent néanmoins emporter à des pratiques honteuses, jusqu'à souiller le front de leurs enfans avec de la boue (*r*). Si un homme, dit-il, ne peut suivant S. Paul couvrir sa tête sans la deshonorer lui-même, ne rend-il pas son enfant abominable en lui mettant de la boue sur le front ?

(*p*) Quid dixeris de ligaminibus & de crepitaculis manui appensis, & de stamine coccineo, deque aliis multis insania plenis ; cum oporteret nihil aliud puero circumponere, quàm crucis custodiam? Nunc autem hic quidem despectui est habitus, qui convertit totum orbem terrarum, & gravem diabolo plagam infixit, totamque ejus potentiam subvertit. *Chrysost.* Homil. 12 in Epist. ad 1 Cor. p. 107.

(*q*) *Idem* ibid.

(*r*) Certè quod apud Græcos talia fiant mirum non est ; quod autem apud eos qui crucem adorant & mysteriorum arcanorum participes sunt, & tanta philosophantur, id certè multis lacrymis est dignum. . . . Si autem qui tegit caput, ipsum dehonestat ; qui luto illud ungit, quomodo puerum non reddit abominandum ? Quomodo, quæso, adducit eum ad manus Sacerdotis ? Quomodo precaris ut Presbyteri manu signaculum in fronte apponatur, ubi luto unxisti ? Ne, fratres, ne hæc faciatis ; sed ab ineunte ætate pueros spiritualibus armis munite, & docete eos manu frontem signare ; etiam priusquam possint hoc facere, vos ipsi eis crucem imprimite. *Chrysost.* Ibid. p. 107 & 108.

Après cela comment pourra-t-il se présenter au Prêtre (pour être batisé ?) Comment pourrez-vous prier le Prêtre d'appliquer le signe de la croix sur le front de votre enfant que vous avez déja souillé de boue ? Non, mes freres, il ne faut pas agir ainsi : donnez des armes spirituelles à vos enfans dès leur premiere jeunesse, enseignez-leur à former le signe de la Croix sur le front avec la main : & lorsqu'ils ne le peuvent faire encore avec la main, imprimez vous-même ce signe sur leur front. Les sages-femmes pratiquoient (*s*) aussi à l'égard des femmes prêtes à accoucher de certaines superstitions que saint Chrysostome appelle diaboliques, mais dont il ne parle qu'à mots couverts. Il y en avoit à Constantinople comme à Antioche qui usoient d'enchantemens & de sortileges pour guérir leurs enfans. Ce Pere les menace d'excommunication, soutenant que ce qu'elles faisoient étoit une pure idolatrie. Voici ses paroles (*t*) : Comme donc une femme qui ne veut pas avoir recours aux sortileges lorsqu'il s'agit de sa propre guérison ou de celle de son mari, de son enfant, ou d'une personne qui lui est chere, est véritablement martyre ; aussi tout autre qui use de ces moyens abominables pour le rétablissement de leur santé, est véritablement idolâtre. Car elle auroit sacrifié aux Idoles, si cela lui eût été permis, & on peut dire qu'elle y a sacrifié ; puisque, quoiqu'en disent ces miserables superstitieux, alléguant qu'on ne fait dans ces remedes qu'invoquer Dieu, & qu'on y emploie des femmes Chrétiennes, l'on ne peut douter que tout cela ne soit superstition & idolatrie. Si vous êtes fidéles, continue saint Chrysostome, faites le signe de la croix sur vous : dites, Je n'ai point d'autres armes que celles-là, c'est mon unique remede, & je n'en connois point d'autre. Si ayant fait venir un médecin, il usoit d'enchantemens pour vous guérir, au lieu de se servir des remédes de la médecine, le prendriez-vous pour un médecin ? Non, certes, puisqu'il n'observeroit rien des regles de la médedecine. C'est ici la même chose ; & ceux qui ont recours aux enchantemens ne gardent nullement les regles du christianisme. Il y a d'autres femmes, dit encore saint Chrysostome, qui attachent à leurs mains les noms des fleuves & commettent mille autres excès de cette nature. Je vous en avertis par avance : si quelqu'un est convaincu de s'être servi de ligatures, d'enchantemens, ou de quelqu'autre moyen de cet art pernicieux, je ne lui pardonnerai pas une seconde fois. Vous me direz peut-être :

(*s*) *Idem* ibid. p. 108.

(*t*) *Chrysost.* Homil. 8 in Ep. ad Coloss. pag. 386 & 387, tom. 11.

Laisserai je donc mourir mon enfant ? Et moi je vous dis que si votre enfant ne vit que par cet artifice criminel, sa vie est une véritable mort, & qu'au contraire vous le ferez vivre, en le laissant mourir, plûtôt que de conserver sa vie par ce moyen. Si l'on vous disoit, Portez-le dans un des Temples où l'on adore les Idoles, & je vous assure qu'il vivra, le feriez-vous ? Vous me répondrez sans doute, que vous ne l'y porteriez pas. Et d'où vient que vous n'oseriez pas l'y porter ? Vous me repliquerez, que c'est parce que vous seriez contraint d'y commettre une idolatrie, & que ce n'est pas ici la même chose, puisqu'il ne s'agit que de charmes & d'enchantemens. Voilà une pensée de Satan & une invention diabolique de cacher ainsi sa fourberie, & de présenter dans du miel un breuvage empoisonné. Le diable s'étant apperçu qu'il ne gagnoit rien sur vous en vous portant directement à l'idolatrie, a pris un autre chemin pour vous séduire, & vous a persuadé d'avoir recours aux amulettes, & d'écouter ces contes de vieilles. Ainsi la Croix est deshonorée, & les caracteres magiques sont reçus avec respect. On chasse honteusement Jesus-Christ, & on fait entrer en sa place une vieille radoteuse, qui est actuellement yvre ; on foule aux pieds notre salut, & la fourberie du diable est triomphante.

XLVIII. Le zéle de saint Chrysostome pour la foi orthodoxe le portoit dans toutes les occasions qui s'en présentoient à combattre par ses Discours, non-seulement les hérésies qui s'étoient élevées de son tems, mais aussi celles que l'on avoit vu naître dans les siécles précedens : & il dit sur ce sujet plusieurs choses que nous ne lisons pas ailleurs. Il montre contre les Docetes (*u*) que Jesus-Christ ayant été enseveli pendant trois jours & trois nuits dans le sein de la terre, comme le dit l'Ecriture, on ne pouvoit nier qu'il n'eût eu un corps véritable. Il marque clairement en un (*x*) endroit qu'il y avoit encore de ces Hérétiques, & veut qu'ils se cachent de honte, osant nier la réalité de l'Incarnation ; d'autres soutenoient que le Christ n'avoit reçu aucun accroissement dans le sein de Marie, & qu'il avoit passé pas elle, comme l'eau passe par un canal : quelques-uns poussoient même l'impiété jusqu'à faire passer l'Incarnation pour une fable. Ce Pere combat (*y*) les uns & les autres. Il ne parle qu'une (*z*) fois des Gnostiques, qui, selon qu'il le remarque, ne prénoient ce nom, que parce qu'ils

Sur les Hérétiques & leurs erreurs.

(*u*) *Chrysost.* Homil. 43 in Matth. pag. 459, tom. 7.

(*x*) *Idem* Hom. 4 in Ep. ad Heb. p. 44.

(*y*) *Idem* Hom. 4 in Matth. p. 51.

(*z*) *Idem* Hom. 18 in 1 Epist. ad Timoth. p. 655, tom. 11.

se croyoient plus éclairés que les autres. Mais il parle souvent des erreurs des Valentiniens qui la plûpart se rencontroient avec celles de Marcionites & des Manichéens. Valentin leur chef disoit que la matiere existoit avant la création du monde : il nioit même que Dieu fût créateur. S. Chrysostome combat ces deux erreurs. Il (*a*) fait voir aussi contre les Valentiniens, les Marcionites & les Manichéens qu'il n'y a qu'un Dieu auteur de l'Ancien & du Nouveau Testament ; que c'est lui qui a donné la Loi de Moyse, & qu'elle ne vient pas d'un mauvais Dieu Il (*b*) établit aussi contre eux la vérité de l'Incarnation. C'étoit une (*c*) erreur particulïere aux Marcionites de dire que le Créateur étoit juste, mais qu'il n'étoit pas bon. Ils (*d*) enseignoient encore que le Pere étoit inconnu au Fils ; que le Fils n'étoit point créateur ; qu'il n'étoit pas né de la Vierge, ni véritablement ressuscité des morts ; & qu'après cette vie il n'y avoit point d'enfer (*e*). Marcion autorisoit ses erreurs de quelques passages de saint Paul qu'il tronquoit (*f*) à sa fantaisie ; & il ne recevoit qu'un (*g*) Evangile qu'il tronquoit de même. Il y avoit à Salamine grand nombre de Marcionites (*h*) qui y causoient de grands maux: saint Chrysostome s'étoit proposé d'y remedier, si on ne l'eût pas envoyé en exil. Il paroît par ce qu'il dit des Marcionites, qu'il y en avoit encore de son tems. Il rapporte même le précis d'une Conférence qu'il avoit eue avec l'un d'eux (*i*). Il rapporte de cette Secte une chose fort ridicule, & c'est parce qu'elle est ridicule, dit-il à son peuple, que je la rapporte, afin que vous ayez plus de soin d'éviter leur malheur & leur folie (*k*). Quand quelqu'un de leurs Catéchumenes est mort, ils cachent une personne vivante sous le lit du mort, puis s'approchant du corps, ils lui parlent & lui demandent s'il veut recevoir le Batême (*l*). Le mort ne répond rien ; mais celui qui est sous le lit répond pour lui, & dit qu'il souhaite d'être batisé ; ainsi ils le batisent au lieu du mort ; par une momerie plus digne du théatre que d'un Mystere si saint. Les Manichéens que saint Chry-

(*a*) *Idem* Hom. 2 in Genesim, pag. 11 & 12, tom. 4.

(*b*) *Idem* Lib. 4 de Sacerd. p. 409, & Homil. 35 in Matth. p. 398, & Hom. 55 in Matth. pag. 562.

(*c*) *Idem* Hom. in illud, *Pater si possibile est*, p. 22 tom. 3.

(*d*) *Chrysost.* Hom. 8 in Epist. 2 ad Cor. pag. 493, tom. 10.

(*e*) *Idem* Homil. 38 in Matth. pag. 427, & Hom. 49 in Matth. p. 606. *Idem* Hom. 85 in Joan. pag. 506, tom. 8, & Homil. 66 in Joan. p. 398.

(*f*) *Idem* Hom. 5 in Act. Apost. p. 44.

(*g*) *Idem* Hom. 21 in 2 ad Cor. p. 587. Tom. 10.

(*h*) *Idem* Comment. in cap. 1 Epist. ad Galatas, p. 667.

(*i*) *Chrysost.* Epist. 221, p. 722. T. 3.

(*k*) Homil. 3 in Epist. ad Philemonem, tom. 11, p. 789.

(*l*) *Chrysost.* Homil. 40. in Epist. 1. ad Cor. p. 378. Tom. 10.

ſoſtome combat auſſi, diſoient avec Marcion & Valentin que la matiere (*m*) exiſtoit avant la création du monde, que ſans cela Dieu ne l'auroit pû créer. Ils (*n*) admettoient deux Dieux l'un bon & l'autre mauvais; celui-ci auteur de l'Ancien Teſtament; celui-là du Nouveau. Ils (*o*) alloient juſqu'à dire que la Loi ancienne venoit du diable. Ils mépriſoient (*p*) les Patriarches & les Prophétes par la raiſon ſeule qu'ils avoient vécu ſous la Loi ancienne. Manès nioit auſſi (*q*) l'Incarnation du Verbe de Dieu, ſoutenant qu'il n'avoit eu qu'un corps fantaſtique. S. Chryſoſtome compare (*r*) ceux de cette ſecte à des chiens muets & à des loups enragés, parce qu'affectant au dehors beaucoup de modeſtie, ils conſervoient au dedans toute la rage des chiens & des loups. Ils nioient la réſurrection des corps, entendant par ce terme lorſqu'on le trouve dans l'Ecriture la délivrance des péchés. Quoiqu'il y eût encore des Encratites à Antioche dans le tems que ſaint Chryſoſtome y prêchoit, il n'en parle que rarement (*s*). Mais il combat plus d'une (*t*) fois ſa Genethliogie, & l'héreſie des Antropomorphites (*u*). Il fait Sabellius (*x*) Afriquain de naiſſance, & dit qu'il prit occaſion d'établir ſon impiété, de ces paroles de Jeſus-Chriſt dans ſaint Jean : *Le Pere & moi nous ſommes un & celui qui me voit voit le Pere*; ſoutenant que le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit étoient de purs noms d'une même perſonne. Ce Pere réfute cette héréſie comme ſubſiſtante encore (*y*). Celle de Paul de Samoſate avoit auſſi alors un grand nombre de Sectateurs. Cet Héréſiarque (*z*) ſoutenoit que le Chriſt même, le Verbe de Dieu, n'avoit commencé d'être que lorſque Marie le mit au monde. Il (*a*) nioit encore la réſurrection des morts. Les (*b*) Melchiſedeciens dont la Secte n'étoit pas éteinte dans le quatriéme ſiécle, enſeignoient que Melchiſedech étoit plus grand que Jeſus-

(*m*) *Idem* Homil. 2 in Geneſim, tom. 4, pag. 11.

(*n*) *Chryſoſt.* Homilia de verbis Apoſtoli, *Habentes eumdem Spiritum*, p. 270. Homil. in dictum Pauli, *Nolo vos ignorare*, pag. 232, & Libro *Ad eos qui ſcandalizati ſunt*, p. 472, tom. 3.

(*o*) *Idem* Hom. 16 in Matth. pag. 205, tom. 7.

(*p*) *Idem* Homil. 11 *contra Anomœos*, p. 542, tom. 1.

(*q*) *Idem* Hom. in illud, *Pater, ſi poſſibile eſt*, p. 22, tom. 3.

(*r*) *Idem* Serm. 7 in Geneſ. p. 680.

(*s*) *Idem* Hom. 12 in 1. Epiſt. ad Tim. p. 610, tom. 11.

(*t*) Homil. 75. in Matth. pag. 728. & Hom. habita in Eccleſia ſancti Pauli, pag. 380, tom. 12.

(*u*) *Chryſoſt.* Homil. 8 in Geneſ. p. 60, tom. 4. & Expoſit. Pſal. 7, p. 67, tom. 5.

(*x*) *Chryſoſt.* Hom. de Conſubſtantiali, p. 506. Tom. 1.

(*y*) *Idem* 75 in Joan. p. 439. Homil. 6 in Epiſt. ad Philipp. p. 235, & Homil. 8 in Ep. ad Hebr. p. 89, tom. 12.

(*z*) *Chryſoſt.* Hom 2 de verbis Apoſtoli, *Habentes eundem Spiritum*, p. 273, tom. 3.

(*a*) *Idem* Expoſ. in Pſal. 109, tom. 5.

(*b*) *Idem* Homil. de Melchiſedecho, p. 269, tom. 6.

Christ; quelques-uns même d'entre eux soutenoient qu'il étoit le Saint-Esprit. Saint Chrysostome leur fait voir que Melchisedech n'avoit été que la figure de Jesus-Christ; & que l'Apôtre ayant dit que tout genouil doit fléchir au nom de Jesus, il s'ensuivoit de là que Melchisedech avoit comme les autres fléchi le genouil devant le Christ. Par la maniere dont ce Pere parle des Cathares qui se nommoient aussi Novatiens, on voit qu'il y (*c*) en avoit beaucoup à Constantinople en 399. Les Ariens n'étoient pas en moins grand nombre. Arius leur chef disoit, au rapport de saint Chrysostome, que (*d*) *Dieu engendrant, ne pouvoit engendrer sans souffrir*. C'est pourquoi pour n'admettre point de passion en Dieu, il enseignoit que le Verbe n'avoit pas été engendré en Dieu, mais fait & créé. Il reconnoissoit toutefois un Fils en Dieu, mais de nom seulement(*e*). Nous avons un grand nombre de Discours de ce Pere contre les Anoméens, dont l'arrogance & l'impudence étoit telle qu'ils se vantoient(*f*) de posséder toute science, & de connoître Dieu comme il se connoît. Il réfute aussi Macedonius & ceux qui avec lui attaquoient la Divinité du S. Esprit. Selon (*g*) lui Marcel d'Ancyre & Photin son Disciple suivoient l'erreur de Sabellius qui ne faisoit qu'une personne du Pere, du Fils & du Saint-Esprit. Photin enseignoit en particulier que le Christ n'avoit point existé avant qu'il prît naissance de la Vierge. Saint Chrysostome témoigne qu'il y en avoit plusieurs à Antioche qui nioient opiniatrément la (*h*) résurrection des corps & la vie future; d'autres qui disoient que notre ame est de la (*i*) substance de Dieu; & d'autres enfin qui ne reconnoissoient(*k*) point de Providence, croyant que tout se faisoit par hazard. La nécromantie étoit (*l*) aussi fort cultivée dans le siécle de saint Chrysostome.

En expliquant la défense que le Pere de famille fit à ses serviteurs d'arracher l'yvraye, de peur qu'en même-tems ils ne déracinassent le bon grain, il dit qu'il parloit de la sorte à ses serviteurs, pour empêcher les guerres, les meurtres & l'effusion de sang (*m*). Car il ne faut pas, dit saint Chrysostome (*n*), tuer les hérétiques: ce

(*c*) *Idem* Homil. habita in Ecclesia Apostolorum, p. 355, tom. 12.

(*d*) *Idem* Homil. 23 in Epist. ad Ephes. pag. 176.

(*e*) *Idem* Hom. 6 ad Philipp. p. 234.

(*f*) *Idem* Homil. 1 *De incomprehens. Dei natura*, p. 447 & 487.

(*g*) *Idem* Orat. 2 in sanctum Romanum, p. 619, tom. 2.

(*h*) *Idem* Hom. 9. in Epist. ad Hebr. p. 89, tom. 12.

(*i*) *Idem* Lib. 1 ad Stagirium, p. 174. tom. 1.

(*k*) Homil 13 in Genes. pag. 100 & 101. Tom. 4.

(*l*) *Idem* Homil. in illud, *Hoc scitote, &c.* pag. 290 & 291, tom. 6.

(*m*) *Chrysost.* Hom. 34 in Matth. p. 395.

(*n*) *Ne fortè colligentes zizania eradicetis simul cum eis & triticum.* Hæc porro dicebat (Dominus) ut bella cædesque prohiberet. Neque enim hæreticum occidere

seroit

feroit mettre dans le monde une guerre irréconciliable. Il leur défend ces violences pour deux raisons: la premiere, parce qu'en voulant arracher l'yvraie, on pourroit aussi nuire au froment ; & l'autre, parce que tôt ou tard ils seront punis s'ils ne se convertissent de leur erreur. Si vous voulez donc qu'ils soient châtiés sans qu'ils nuisent au bon grain, attendez le tems que Dieu a marqué pour en faire la justice. En effet si vous armez contre les hérétiques ; si vous voulez répandre leur sang & les tuer, vous envelopperez nécessairement dans ce meurtre beaucoup de justes & d'innocens. De plus il y en a beaucoup qui sortant de l'hérésie, d'yvraie qu'ils étoient pourroient se changer en bon grain. Si on prévenoit ce tems, en croyant arracher l'yvraie, on détruiroit le froment qui en devoit naître. Ainsi Dieu leur donne du tems pour se convertir & pour rentrer en eux-mêmes. Il n'empêche pas néanmoins qu'on ne réprime les hérétiques, qu'on ne leur interdise toute assemblée, qu'on ne leur ferme la bouche, & qu'on ne leur ôte toute liberté de répandre toutes leurs erreurs ; mais il ne veut pas qu'on les tue & qu'on répande leur sang.

Sur divers points d'histoire & de discipline.

XLIX. Les Juifs ayant entrepris de se rétablir dans leur ancien gouvernement, Constantin fit couper (*o*) les oreilles aux plus coupables, & les envoya en cet état montrer leur honte à tous ceux de leur nation, afin que tous par cet exemple apprissent à être plus sages. Le même Prince exhorté (*p*) par ceux de sa Cour à se venger d'une injure faite à une de ses statues qui en avoit été toute défigurée, ne fit autre chose que passer sa main sur son visage, leur disant en souriant qu'il n'y sentoit aucune blessure : ce qui les couvrit de confusion. S. Chrysostome (*q*) est d'avis que les enfans rendront compte des péchés qu'il ont commis depuis l'âge de dix ans ; & il en donne pour preuve la vengeance que Dieu tira de ceux qui s'étoient mocqués d'Elisée, en l'appellant chauve. Il remarque

oportet : nam sic irreconciabile bellum in orbem induceretur. His autem duobus ratiociniis movetur ad illos cohibendos ; primo quod frumentum non læderent ; secundo quod illi incurabili morbo laborantes, supplicium luituri essent. Quapropter si vis illos puniri sine frumenti noxa, exspecta tempus opportunum. Quid autem aliud sibi vult cum dicit, *Ne eradicetis simul & triticum*, quàm hoc dicimus ? Si arma moveatis, ut hæreticos occidatis, multos etiam sanctorum una occidi necesse est ; vel etiam multi ex istis zizaniis, ut verisimile est, convertentur in frumentum. Si ergo prius illos eradicetis, frumento etiam venturo nocebitis, si illos qui mutari & boni effici possunt, eradicetis. Non igitur prohibet hæreticos reprimere, illorum ora obstruere, libertatem loquendi coercere, cœtus illorum solvere, pacta respuere, sed occidere. *Chrysost.* Homil. 46 in Matth. p. 482.

(*o*) *Chrysost.* Homil. 5 advers. Judæos, p. 645, tom. 1.

(*p*) *Idem* Hom. ad Popul. Antioch. pag. 219, Tom. 2.

(*q*) *Idem* Lib. 3. *Advers. oppugnat. vitæ Monast.* pag. 107. Tom. 1.

que les (*r*) pauvres avoient coutume pour obtenir quelque chose des passans & sur-tout des matrones & des filles riches, de les conjurer au nom du Seigneur; mais ne gagnant rien par cette voie qui auroit dû imprimer de la crainte à ceux à qui ils demandoient quelques oboles, ils employoient les louanges, en les donnant à ceux qui passoient; & quelque fois même des scurrilités, & des choses propres à faire rire; qu'ils alloient même jusqu'à jouer des instrumens & à chanter des cantiques deshonnêtes. Il dit que parmi ceux qui mendioient, il y en avoit qui commettoient plusieurs (*s*) crimes, y étant poussés moins par la nécessité que par leur propre malice; qu'ils se (*t*) mêloient dans les assemblées avec les riches, pour les voler dans le tems qu'ils étoient attentifs aux instructions que l'on y faisoit. Il raconte (*u*) les tentatives inutiles des Juifs pour le rétablissement du temple sous le regne de Julien l'Apostat, & remarque que dans les jours de jeûne ils avoient (*x*) accoutumé de danser nuds pieds dans la place publique. Il se plaint plusieurs (*y*) fois des Chrétiens qui se trouvoient dans les assemblées des Juifs, qui célebroient leurs fêtes & leurs jeûnes. Il y en avoit (*z*) même qui suivoient toutes les superstitions des Payens & qui se trouvoient avec eux dans le fauxbourg d'Antioche pour y célébrer les mysteres prophanes. Il remarque qu'il y avoit là un temple d'Apollon, où sa statue étoit placée avec les neuf Muses; & que ce temple, de même que la statue d'Apollon, furent renversés (*a*) par un coup de foudre. La ville d'Antioche qui étoit la Metropole de l'Orient renfermoit deux (*b*) cens mille hommes, dont cent mille étoient (*c*) Chrétiens: en sorte que l'assemblée des Chrétiens à Antioche étoit plus nombreuse (*d*) qu'à Constantinople. L'Eglise (*e*) d'Antioche possédoit en propre des champs, des maisons, des chariots, des mulets, & employoit les revenus qu'elle en tiroit à la nourriture des pauvres, des veuves & des vierges. Le nombre de celles-ci étoit de trois mille. Saint Chrysostome parle des repas (*f*) que les riches avoient coutume de faire

(*r*) *Chrysost.* Homil. 11 in Epist. 1 ad Thess. pag. 506.

(*s*) *Idem* Lib. 1 ad Stagirium, p. 175.

(*t*) *Idem* Homil. 4 de incomprehens. Dei natura, pag. 479, tom. 1.

(*u*) *Idem* in Lib. *Quod Christus sit Deus*, pag. 580. & 581.

(*x*) Homil. 1 advers. Judæos, pag. 590 & 593.

(*y*) *Idem* ibid. p. 588. *Idem* Comment. in cap. 1. Ep. ad Galatas, p. 669, tom. 11.

(*z*) *Idem* ibid.

(*a*) *Idem* Lib. *De sancto Babyla contrà Gentiles*, p. 564 & 565, tom. 2.

(*b*) *Idem* Homil. in sanctum Ignatium, p. 597.

(*c*) *Idem* Hom. 85 in Matth. pag. 810, tom. 7.

(*d*) *Idem* Hom. 1 advers. Judæos, pag. 592, tom. 1.

(*e*) Homil. 85 in Matth. pag. 808, & Hom. 56 in Matth. p. 658.

(*f*) Homil. in dictum Pauli, *Oportet hæreses esse*, p. 244, tom. 3.

aux pauvres dans l'Eglise après la célébration des mysteres, comme n'étant plus en usage, de son tems. On voit (*f*) par l'exemple de l'eunuque Eutrope, que ceux qui sçavoient qu'on vouloit les mettre à mort ou en prison, se sauvoient dans l'Eglise, pour y chercher un asyle. La semaine sainte s'appelloit dès-lors la grande (*g*) semaine, & on lui donnoit ce nom, non que les jours fussent plus longs, mais à cause des travaux de la pénitence dont elle étoit accompagnée, & des grandes occupations de l'Eglise en cette semaine. Il est vrai néanmoins que du tems de saint Chrysostome les heures étoient plus longues en été qu'en hyver, quoique le jour y fût également partagé en douze heures de même que la nuit. Martial (*h*) & Virgile font mention de cette différente division des heures. C'étoit l'usage (*i*) à Antioche que les femmes & les petits enfans portassent le livre des Evangiles suspendu à leur col. Il y avoit un grand nombre (*k*) d'Eglises à qui l'on donnoit le nom de Martyrs: mais il paroît que dans les premiers siécles on ne le donnoit qu'à celles où il y avoit des réliques des Martyrs. Mais soit que ce fussent des Eglises de Martyrs, soit qu'il n'y eût point de leurs réliques, on avoit toujours un grand respect pour ces saints lieux. Avant que(*l*) d'y entrer, & de faire à Dieu sa priere, chaque fidelle avoit coutume de laver ses mains: & il y avoit ordinairement des fontaines aux environs de l'Eglise. Les anciens pour donner aussi aux Chrétiens le moyen de laver leurs ames avant d'entrer dans l'Eglise, avoient soin d'y mettre aux portes quantité de pauvres, pour que l'on pût se purifier par l'aumone. Il étoit (*m*) encore d'usage que ceux qui entroient dans l'Eglise, en baisassent le vestibule. Les femmes y étoient (*n*) séparées des hommes par des murs, dans les commencemens; mais cela ayant déplu dans les siécles suivans, on se contenta de les séparer par des planches. Les répas de (*o*) charité que les riches faisoient aux pauvres, suivoient immédiatément la célébration du saint Sacrifice, que l'on achevoit souvent vers le milieu du jour. Ce ne fut que vers l'an 376 que l'on (*p*) commença à célébrer

(*f*) *Chrysost.* Homil. in Eutropium, pag. 382 & 383, tom. 3.

(*g*) *Idem* Homil. 30 in Genesim, p. 294, tom. 4.

(*h*) *Martialis* Lib. 12 Epigr. 1. horam æstivam sic commemorat.

Hora nec æstiva est, nec tibi tota perit.

Virgilius autem: *Jam nox hibernas bis quinque peregerat horas.*

(*i*) *Chrysost.* Homil. 19 ad Popul. Ant. p. 197, tom. 2.

(*k*) *Idem* ibid. Hom. 1. ad Popul. Ant. pag. 14.

(*l*) *Idem* Homil. 3 de verbis Apostoli, *Habentes eundem Spiritum*, p. 289. T. 3.

(*m*) *Idem* Hom. 30 in Epist. 2 ad Cor p. 650, tom. 10.

(*n*) *Idem* Homil. 73 in Matth. pag. 712. Tom. 7.

(*o*) *Idem* Hom. in dictum Pauli, *Oportet hæreses esse*, p. 244, tom. 3.

(*p*) *Chrysost.* Homil. in Natalem D. N.

à Antioche au 25 de Décembre le jour de la naissance de Jesus-Christ, que l'on faisoit en Egypte & en Orient le même jour que celui de l'Epiphanie, c'est-à-dire, le sixiéme jour de Janvier. Ces deux Fêtes avoient toujours été distinguées en Occident & célébrées en divers jours, la premiere au 25 Décembre, la séconde au sixiéme de Janvier. On (*q*) faisoit aussi alors la fête de Pâque, celle de l'Ascension, & de la Pentecôte. Il étoit au choix des parens de nommer (*r*) les enfans nouvellement nés: Quelques-uns leur donnoient les noms des Saints; d'autres ceux de leurs ayeuls ou de quelques personnes illustres par leur naissance. Saint Chrysostome est d'avis qu'on leur donne le nom des Saints les plus recommandables par leurs vertus, & il remarque que les meres nommoient leurs enfans du nom de saint Melece (*s*), croyant qu'en donnant ce nom à leurs enfans, elles avoient un saint dans leur maison. Les peres (*t*) & meres avoient aussi coutume dans la même ville d'envoyer leurs enfans dans les Monasteres des montagnes voisines pour y apprendre à regler leurs mœurs, & ils les y laissoient pendant plusieurs années. Saint Chrysostome desapprouve (*u*) la tristesse affectée que l'on faisoit paroître dans les funerailles, à la maniere des Payens, disant que ces excès ne convenoient point à ceux qui espérent la résurrection. Ce n'étoit que hurlemens, on se déchiroit les habits, on se découvroit la poitrine, on disoit mille choses inutiles sur le tombeau du défunt; & pour marquer mieux sa douleur on faisoit teindre ses habits en noir. On n'enterroit (*x*) personne dans les villes: mais à Constantinople les Empereurs (*y*) avoient leurs tombeaux non auprès des saints Apôtres, mais dans le vestibule de l'Eglise qui portoit leurs noms. Dans les calamités (*z*) publiques, par exemple, dans les inondations, on faisoit des Processions & des prieres publiques, & tout le peuple accouroit à l'Eglise des Apôtres pour y invoquer saint Pierre, saint André, saint Paul & saint Timothée. Ces Processions se faisoient quelquefois au milieu de la nuit (*aa*) & en certaines occa-

Jesu Christi, pag. 354. Vide monitum in hanc Homiliam, pag. 352, 353 & 354, tom. 2.

(*q*) *Idem* Homil. de S. Philogonio, pag. 497. tom. 1.

(*r*) *Idem* Homil. 21 in Genes. pag. 185, tom. 4.

(*s*) *Idem* Hom. de beato Meletio, pag. 519, tom. 2.

(*t*) *Idem* Lib. 3. *Advers. oppugnat. vitæ Monasticæ*, p. 109. Tom. 1.

(*u*) *Idem* Sermone 2 de Consolatione mortis, p. 306, tom. 6.

(*x*) *Idem* Hom. 73 in Matth. p. 711.

(*y*) *Idem* in Libro *Quod Christus sit Deus*, p. 570, tom. 1.

(*z*) *Idem* Hom. contrà Ludos & Theatra, p. 273, tom. 6.

[*aa*] Chrysost. *Homil.* 2. Cum Imperatrix media nocte in magnam Ecclesiam venisset, indeque reliquias Martyrum tulisset, misissetque per medium forum usque ad Drypiam; Martyrium distaret ab urbe novem signis seu milliaribus, &c. Tom. 12, p. 330.

ſions on venoit dans la grande Egliſe prendre les réliques des Martyrs, que l'on portoit enſuite hors de la ville dans quelque Egliſe de Martyr, où l'Evêque prêchoit. Les Empereurs & les Imperatrices ſe faiſoient un devoir d'aſſiſter à ces ſortes de Proceſſions (bb), n'yant point honte d'aller à pied comme les autres : ils ſe mettoient même auprès de la châſſe des Martyrs, & la touchoient ſouvent, pour en recevoir quelque vertu. Tous les Fidelles portoient un cierge allumé (cc).

ARTICLE XVI.

Jugement des écrits de ſaint Chryſoſtome.

Editions qu'on en a faites.

I. QUoique l'on ait donné à d'autres (a) qu'à notre ſaint Evêque le ſurnom de *Chryſoſtome*, ou *de bouche d'or*, l'on peut dire qu'aucun (b) ne l'a mieux mérité que lui. On le lui donnoit déja communément dès le cinquiéme ſiécle (c) de l'Egliſe : & il eſt reſté ſeul en poſſeſſion d'un titre ſi honorable, après l'avoir acquis par l'élégance & la beauté de ſes Diſcours. Le ſtile en eſt clair (d), élevé, pur, ſimple, coulant, naturel & exempt

Jugement des écrits de ſaint Chryſoſtome.

(bb) Principes rurſum relictis curribus, lictoribus & ſatellitibus plebi ſeſe admiſcuere. Et quid principes memorem, quando illa ipſa quæ diadema geſtat, & purpura induitur, per totam viam ne tantillum quidem à Reliquiis ſeparari voluit, ſed ancillæ inſtar Sanctos ſequebatur, thecam & velum ſuperpoſitum tangens . . . . . . Benedictionem ſibi attrahens, atque ad pulcrum illud ſpirituale commercium cœteros inſtituebat docebatque ut ex fonte [id eſt ex Reliquiis] haurirent, ex quo ſemper hauritur, & nunquam evacuatur . . . Spiritus gratia, quæ in oſſibus ac cum ſanctis habitat, & in alios profunditur, qui cum fide illos ſequuntur. *Chryſoſt.* Ibid. p. 331.

(cc) Neque aberraverit qui hoc mare fluvium ignis vocaverit ; ita nempe lampades, quæ noctu frequentes ac continuæ ad uſque martyrium hoc ferebantur, fluvii ignei imaginem videntibus exhibebant. *Chryſoſt.* Ibid. p. 332. Vide Homiliam S. Chryſoſtomi habitam in ſequenti die, adveniente Imperatore in Martyrium ſeu Eccleſiam Apoſtoli & Martyris Thomæ. *Pag.* 335, *tom.* 12.

[a] *Sozomen.* Lib. 8, Cap. X.

[b] Nullus ab omni ævo tantâ dicendi copiâ abundavit, quantâ illâ præditus fuit ; adeò ut ſolus meritò aureum illud & divinum nomen conſecutus ſit. *Suidas* Tom. 13, Oper. Chryſoſt. p. 289.

[c] *S. Ephrem Antioch. apud Photium*, Cod 229, pag. 801. *Caſſiodor.* in Pſal. 6. *Theodoret.* Dialog. 2. p. 102. & Concil. Tom. 4, pag. 830.

(d) Dictio illius de more perſpicua & pura, ſplendida ubique in operibus ſuis: puritate, ſplendore, ſagacitate cum ſuavitate conjuncta, atque artificio uſus eſt : in his maximè commentariis [in Acta & in Pſalmos] hujuſmodi ſplendet ornamentis, exemplorum ubertate, enthymematum copiâ, & ſicuti opus eſt, gravitate : atque, ut uno verbo loquar, dictione, conſtructione, methodo, ſententiis, ac reliquo apparatu, has expoſitiones eximiè exornavit. *Phot.* Cod. 174, p. 388. & *apud Chryſoſt.* tom. 13, p. 278. Libanius qui eloquentiæ nomine apud omnes clarus ac celebris eſt, præclari viri Joannis [Chryſoſtomi] linguam, ac ſententiarum pulchritudinem, & argumentorum denſitatem ad ſtuporem uſque miratus eſt. *Iſidor. Peluſ.* Lib. II, Epiſt. 42. Plutarchus perſpicuitatem ac facilitatem germanum Atticiſmum eſſe cenſet . . . Quamobrem ſi hac in

de tous ces ornemens inutiles que le mauvais goût a introduit. Il plaît toujours, soit qu'il parle sur le champ, ou après s'être préparé : & sa maniere de s'exprimer a plus de graces naturelles que celle que l'art lui pouvoit donner. Il ne laisse pas d'y avoir recours en plusieurs endroits : mais de maniere qu'il n'est pas aisé de s'en appercevoir. Il excelle dans la (*e*) composition comme dans la méthode. Heureux dans l'invention, il tourne son sujet comme il lui plaît : tendant à ses fins par des chemins dont on ne voit l'issue, que lorsqu'il est arrivé à son but. Il répand (*f*) sur tous ses Discours un air de vérité qui pénétre le cœur, & qui persuade. Mais il les charge de comparaisons & de similitudes, suivant le goût de son siécle. Comme elles sont ordinairement très-belles, le peuple charmé de l'entendre, l'interrompoit souvent par des cris de joie & des battemens de mains : coutume mauvaise que les Chrétiens avoient apportée des Théâtres & des Auditoires des Rhéteurs dans les Eglises. Attentif (*g*) à ne rien dire qui passât la portée de ses Auditeurs, & n'ayant pour but que de se rendre utile aux autres, il n'approfondissoit pas toujours les difficultés, voulant bien qu'on crût qu'il ignoroit certaines choses, plutôt que de rien mêler dans ses Discours qui ne fût pas pour l'avantage & pour le profit du peuple. Mais il fait voir dans ses traités contre les Juifs, contre les Anoméens, & divers autres Hérétiques qu'il étoit bon Théologien, qu'il n'étoit pas moins exercé dans la Dialectique que dans la Rhétorique, & qu'il sçavoit également réfuter les erreurs & établir la vérité. Il demêle ordinairement avec netteté les vaines subtilités des Hérétiques, & les réduit à ne sçavoir quoi repliquer. Ses Discours sur un très-

---

re Plutarcho fides habenda est, ut habenda profectò est, præclarus ac celebris Joannes omnes superat, ut qui & Atticum se verbis præbuerit, & perspicuitatem, qualem haud scio an alius quisquam, adhibuerit. *Isidor.* Ibid.

(*e*) *Photius*, ubi suprà.

(*f*) Dicendi persuadendique artifex egregius, & omnium sui temporis oratorum præstantissimus . . . Nam cum vitam ageret planè divinam & æmulationem virtutis suæ auditorum animos excitabat. Post hæc verò facilè eos adducebat, ut eamdem secum sententiam amplecterentur ; quippe qui non arte quâdam aut eloquentiæ vi istud ageret : sed sincerè, tanquam veritatis studiosus, sacras Scripturas exponeret . . . Ejus vivendi ratio & conversatio, gravis fuit ac severa : dictio verò, perspicua simul ac splendida. *Sozom.* L. 8, C. 2.

(*g*) Si qua autem dicta, quæ vel interpretatione, vel profundiore speculatione egerent, non ita diligenter ab eo explanata fuerint, nihil mirum. Nam ea quidem, quæ auditorum captui accommodata erant, vel quæ ad eorum salutem & utilitatem pertinebant, nunquam prætermisit. Quamobrem mirari subit beatissimum illum virum, quod semper in omnibus sermonibus suis hunc sibi scopum proponeret, auditorum nempè utilitatem ; cætera autem vel non curaret, vel levissimè adtingeret. Sed & auditorum utilitati solùm advigilans, illud contemsit ; ita ut alicui, ipsum vel sensus quosdam ignorasse, vel ad profundiora quædam penetrare refugisse, vel id genus alia præteriisse, videri posset. *Photius*, ubi suprà.

grand nombre de Livres de l'Ecriture peuvent être regardés comme des commentaires presqu'accomplis, & on prétend (*h*) qu'il a mieux expliqué l'Ecriture Sainte que personne, & que les Grecs l'ont égalé (*i*) à tous les autres Peres ensemble, & qu'ils leur préferoient le sentiment de saint Chrysostome lorsqu'ils lui étoient tous contraires. Ce qui est vrai, c'est que ses explications sont pour l'ordinaire fort naturelles: & on doit dire à sa louange qu'elles sont originales, & qu'il y en a peu où il paroisse avoir profité des lumiéres de ceux qui avoient avant lui expliqué les Livres Saints. Ses Lettres sont dignes d'être lûes pour leur beauté: & l'on peut dire qu'il a surpassé en ce genre d'écrire son Maître Libanius. Le tour en est naturel, simple & sans affectation. Très-instruit dans les sciences humaines, il ne manque gueres d'occasion d'en tirer avantage pour la vérité: employant les connoissances qu'il avoit de la Théologie Payenne à en faire sentir l'illusion. Tous ses Ecrits sont pleins d'éloquence: mais il s'est surpassé lui-même dans ses Livres du Sacerdoce (*k*): & on lira toujours avec autant d'agrément que d'utilité ses Homélies sur les Pseaumes, sur les Evangiles de saint Matthieu & de saint Jean, sur l'Epître aux Romains, & plusieurs autres Traités dont nous avons faits remarquer la beauté en son lieu.

Editions latines de saint Chrysostome.

II. Il se fit dans le seiziéme siécle plusieurs éditions imparfaites des ouvrages de saint Chrysostome. La premiere est de Venise chez Alde en 1503. 2 vol. fol. On la réimprima à Basle chez Pfortz en l'année suivante 1504. Il en parut une seconde dans la même ville en 1517 fol. 3 vol. & une troisiéme en 1522 en 5 vol. fol. chez Cratands qui fut réimprimée à Paris en 1524. Quoique l'édition de Froben ne soit divisée qu'en cinq tomes, elle est néanmoins plus ample que les précédentes, & plus correcte. Elle parut à Basle en 1530 & 1533, mais on y inséra toutes les œuvres qui portoient le nom de saint Chrysostome, sans distinguer les véritables d'avec les supposées. Jean Hucher de Verneuil ayant revû & corrigé les œuvres de ce Pere sur un grand nombre de manuscrits Grecs & Latins, en fit une nouvelle édition à Paris en 1543 & 1546. Celle de Basle en 1547 & 1558

(*h*) Totam Judaïcam & Christianam Scripturam commentariis illustravit, ut alius nemo. *Suidas*, Tom. 13 Oper. Chrysost. pag. 289.

(*i*) *Savilius*, Præfat. in Oper. Chrysost.

(*k*) Multa scripsisse narratur, in quibus excellunt libri *De Sacerdotio*, tum sublimitate & stylo, tum suavitate & elegantia verborum. Cum his concertant sermones ejus in Davidis Psalmos, & annotationes in Joannis Evangelium, & in Matthæum, Marcum & Lucam commentarii. *Suidas*, Ibid.

se fit par les soins de Sigismond Gelenius. Elle comprend quelques ouvrages qui n'étoient point dans l'édition de Paris. Il y en a deux autres faites en cette ville par Philippe Montan en 1556 & 1576. Celle-ci est plus ample que l'autre, il y en a une de Paris en 1570 qui n'est qu'une réimpression de celle de Montan. Celle de Venise en 1574 en cinq volumes est moins parfaite que celle de Paris & de Basle. Il y en a une autre de Venise en 1583, 4°. avec les notes de Nobilius. En 1581 Nivelle en entreprit une nouvelle qui fut dirigée par plusieurs habiles gens de ce tems-là, sçavoir l'Abbé de Billy, Hervet, Nobilius, Zinus, &c. Cette édition ayant eu du cours, Nivelle la remit sous la presse en 1588. Les plus completes de toutes sont celles de Paris en 1613, d'Anvers en 1614, & de Lyon en 1687, les deux premieres sont de Le Duc.

III. Jusques là on n'avoit imprimé que des traductions Latines de saint Chrysostome. Mais en 1529 on imprima ses ouvrages en Grec à Verone en 4 vol. fol. Henry Savilius Anglois, & le Pere Fronton Le Duc Jesuite entreprirent de donner en Grec tous les ouvrages de saint Chrysostome qu'ils purent trouver. L'édition de Savilius parut à Etone en Angleterre l'an 1612 en 8 vol. in fol. Les caracteres & le papier en sont beaux, & le texte Grec corrigé avec soin Fronton Le Duc commença l'impression de la sienne en 1609 à Paris; & pour faire plaisir à ceux qui ne sçavent pas le Grec, ou qui ne l'entendent pas assez sans le secours d'une version, il en fit imprimer une Latine à côté du Grec, profitant de celles qui avoient déja été faites auparavant, mais en les corrigeant & en traduisant ce qui ne l'avoit pas encore été. Frideric Morel commença l'impression de cette édition, & Claude Morel l'acheva, jusqu'au sixiéme volume in folio. Elle comprenoit tous les opuscules & les commentaires de saint Chrysostome sur l'ancien Testament. On trouve à la fin du 1, du 4 & du 6 volumes, des notes de Fronton Le Duc, qui apparemment en auroit mis encore à la fin du 5e, si la mort ne l'en eut empêché. En 1633 Claude Morel publia sur l'édition de Commelin les commentaires ou Homélies de saint Chrysostome sur le nouveau Testament en 6. vol. in fol. Celle de Commelin qui n'étoit que de 4 tomes avoit été imprimée à Heidelberg en 1591 & 1603. Claude Morel acheva en 1636 l'édition de toutes les œuvres de saint Chrysostome en 12 tomes qui font 11 vol. in fol. Comme cette derniere édition étoit moins belle que l'autre pour le papier, il tâcha de la rendre plus correcte. Mais il fit une faute en omettant les notes que

que Fronton Le Duc avoit mises à la fin du 4 tome, & quelques opuscules imprimés seulement en Latin à la fin du cinquiéme.

Nouvelle édition de saint Chrysostome.

IV. Quelques mouvemens que se fussent donnés Savilius & Fronton Le Duc pour rendre leurs éditions complétes, ils ne purent néanmoins réussir dans leur dessein, & il resta quantité de lacunes, dont quelques-unes sont de plusieurs pages, dans les Homélies de saint Chrysostome. Le Pere de Montfaucon dans un voyage qu'il fit en Italie, trouva dans les bibliotéques non-seulement de quoi remplir ces lacunes, mais aussi un très grand nombre d'écrits de saint Chrysostome qui n'avoient pas encore vû le jour. Ne doutant point que le public ne les reçut avec plaisir il écrivit de toute part pour recueillir les autres ouvrages de ce Pere qu'il n'avoit pû trouver dans les bibliotéques d'Italie: & en ayant reçu d'Angleterre & d'ailleurs, il commença l'impression d'une nouvelle édition de saint Chrysostome à Paris en 1718. Elle est distribuée en 13 tomes: & le sçavant Editeur après avoir fait un juste & sévére discernement des piéces supposées d'avec les véritables, a mis celles-là à la fin de chaque volume: ensorte que le lecteur trouve de suite & sans peine tout ce qui est incontestablement de saint Chrysostome. Il a placé au-dessous des pages, les varietés tirées des manuscrits, lorsqu'elles lui ont paru de quelque conséquence. Mais il a négligé celles des deux éditions précédentes & les notes de Fronton Le Duc & de Savilius, les regardant comme inutiles, après avoir corrigé le texte sur les manuscrits. Le Pere de Montfaucon y en a inseré quelques-unes de sa façon, lorsqu'il a cru que cela étoit nécessaire, & que la chose se pouvoit exprimer en peu de mots. Mais lorsque les difficultés ont démandé de plus grands éclaircissemens, il les a traitées avec étendue dans les avertissemens qui se trouvent à la tête de chaque volume, ou de quelque ouvrage considérable. On trouve aussi au commencement de chaque tome un catalogue des traités qui y sont contenus, où l'éditeur distingue par une marque particuliere ceux qui n'avoient pas encore paru, & ceux dont il a suppléé les lacunes.

Editions particuliéres, Grecs & Latines.

V. Outre ces éditions générales, il y en a eû un grand nombre de particulieres, sçavoir: des six Livres du Sacerdoce, en Grec à Louvain en 1529 4°. à Ausbourg en 1599 8°. à Cantbrige en 1710 & 1712 8°. Des trois livres de la Providence au Moine Stagyre à Helosten en Flandre en 1487, avec le discours de la dignité de l'origine de l'homme. Du livre de la Virginité en Grec & en Latin de la traduction de Liveneius Chanoine de

Gand à Anvers en 1565 & 1575, & à Rome en 1562 de la traduction de Poggianus. De la comparaison d'un Roi & d'un Moine aussi en Grec & en Latin avec deux Homélies sur l'Epître aux Philippiens à Basle en 1526 & 1533, & à Paris en 1598. De divers traités à Fribourg en 1585 in 8°. Des 21 Homélies au peuple d'Antioche au sujet des statues, à Londres en Grec & en Latin en 1590 : La septiéme a été imprimée en Grec sur un manuscrit de la bibliotéque de Medicis à Pont à Mousson en 1591, 4. Des Homélies contre les Gentils à Basle en 1529 de la version de Brixius, à Paris en 1528. Des six Homélies sur le destin & la providence en Grec à Basle en 1526, 8. à Paris en 1554, à Hagueneau en 1533, à Oxfort en 1586, 8. l'édition de Paris est Grecque & Latine de la version de Perionius. De diverses Homélies en Grec par les soins de David Hœschelius en 1587 & 1594, à Ausbourg 8°. Des six Homélies contre les Juifs traduites par le même Hæschelius à Ausbourg en 1602, 8. De dix Homélies en Grec par les soins du Cardinal Sirlette, à Rome en 1581, 4. Elles furent réimprimées à Fribourg en 1585, 8. avec la version de Bevrerus. De neuf Homélies, en Grec à Rome en 1585, 8. par Jerôme Brunel. Il en fit imprimer d'autres en 1594, 12. Frederic Morel publia aussi à Paris un recueil de diverses Homélies de saint Chrysostome en 1593 & 1595, 8. on en vit paroître un autre de la version de Fronton Le Duc à Ingolstad en 1593, 8. & à Bourdeaux en 1601 & 1604. On a aussi imprimé à Ingolstad en 1579 le discours intitulé que Jesus-Christ est Dieu, & à Rome en 1526 : l'impression de celui qui a pour titre : que personne n'est blessé que par soi-même, est de Paris en 1541. Le Pere Combefis en donna encore un à Paris en 1645, 8. En 1702 on imprima à Tubinge sept Homélies choisies en Grec & en Latin à l'usage de la jeunesse, 8. L'oraison à la louange de Diodore de Tharse a été imprimée à Paris en 1680, 4 avec la vie de saint Chrysostome par Pallade. Le discours sur ces paroles : *Usez d'un peu de vin*, à Hanover en 1550, & à Cologne en 1582. Celui qui traite de la nécessité des hérésies, à Mayence en 1522, de la traduction d'Oecolampade. Le discours sur Eutrope, & à la louange de la Croix, à Paris en 1554, traduit par Tillman. On imprima en la même ville le discours qui a pour titre, *Qu'on ne doit pas mépriser l'Eglise de Dieu*, en 1560, & l'Homélie de l'anathéme en 1547. L'Homélie sur le tremblement de terre fut imprimée avec quelques autres, à Bordeaux en 1604. Les lettres au Pape Innocent, à Basle en 1529. Les discours à Theodore, en la même

ville en 1524 & 1547. Celui de la providence, aussi à Basle en 1552 chez Oporin. On imprima chez Froben divers opuscules en 1500, 1547 & 1529, de la version d'Erasme. Et ils furent réimprimés à Cologne en 1573, à Anvers en 1579, & à Paris en 1538, 1541, 1545, 1570, 1594. On publia dans la même ville six discours de saint Chrysostome en 1545, 1554, 1570 & 1594. Nous avons une édition particuliere de quelques Homélies, à Zurich en 1558, à Leipsic en 1538, à Paris en 1606, à Rome en 1594. Cette derniere édition n'est qu'en Grec, à Padoue en 1687. Les discours à la louange de saint Paul furent imprimés à Paris en 1499, de la version d'Anien, & en 1509, avec les œuvres de Bele & les deux Homélies à la louange de saint Pierre & de saint Paul. A Rome avec le discours sur les douze Apôtres en 1580. Les panegyriques des Martyrs parurent à Bordeaux en 1601. Il y a deux Homélies sur les Saints, imprimées à Paris en 1594, & à Lyon en 1624. Mais dans la plûpart de ces éditions on a confondu les vrais ouvrages de saint Chrysostome avec ceux qui lui sont supposés. Ses Homélies sur la Genese furent mises sous la presse en Grec & en Latin, à Paris en 1524: & celles qu'il a faites sur les Pseaumes, en la même ville chez Nivelle en 1606. Mr. Cotelier y en fit imprimer quatre sur les Pseaumes en 1661. L'édition Latine de ses commentaires sur Isaïe est aussi de Paris en 1555, de la traduction de Tillmannus. Hœschelius publia à Ausbourg en 1602, l'argument sur Jeremie & les Lamentations: & Ghislerius insera plusieurs frag mens des Homélies de ce Pere sur ce Prophéte dans sa chaîne & son commentaire sur Jeremie, à Lyon en 1623. Nous avons dans les monumens Grecs de M. Cotelier, à Paris en 1661, un Commentaire de S. Chrysostome sur Daniel. Celui que ce Pere a fait sur saint Mathieu, fut imprimé en Latin à Oxfort en 1537, & en Grec à Pont-à-Mousson en 1591 in 4°. En 1595 on imprima à Paris l'Homélie du Publicain & du Pharisien, & à Oxfort en 1580, les quatre Homélies sur le Lazare. Celles qui expliquent l'Evangile de saint Jean, furent imprimées à Rome en 1470, à Cologne en 1486, & à Anvers en 1542, avec une ancienne version faite, comme l'on croit, dans le douziéme siecle, & corrigée par Aretin. On fit aussi à Paris en 1548 une édition des Homélies de ce Pere sur les Actes, mais en latin seulement. Celles qu'il a faites sur les Epîtres de saint Paul, furent imprimées à Verone en 1529 en Grec, par les soins de Donat de Verone, & en Latin chez Hervage en 1530. Brixius se servit de cette édition &

d'un manuſcrit d'Eraſme, dans celle qu'il donna des ſeize premieres Homélies ſur l'Epître aux Romains, à Baſle en 1533. La traduction des ſeize autres eſt de Muſculus. Celles des Homélies ſur l'Epître aux Galates, imprimée à Baſle en 1527 in 8°, eſt d'Eraſme. On imprima encore ſéparément à Rome en 1578 in 4°. les quinze Homélies ſur l'Epître aux Philippiens, de la traduction de Nobilius. Raſelius a fait imprimer en 1712 à Lavenbourg les trois Homélies ſur l'Epître à Philémon, pour donner aux jeunes gens un modele de l'eloquence chrétienne. L'Homélie ſur la Chananéenne ſe trouve dans les Analectes de Dom Mabillon, ſous le nom de Laurent Evêque, le même à ce que l'on croit, qui en 507 paſſa de l'Evêché de Novarre à celui de Milan. Sigebert de Gemblours lui attribue divers écrits, entre autres dix Homélies, mais ſans en marquer les ſujets; enſorte que ſon témoignage ne peut nuire à ceux qui attribuent cette Homélie à ſaint Chryſoſtome.

Editions en langues vulgaires.

L'on a auſſi traduit & imprimé en François & en Alleman, des ouvrages de ce Pere.

Les traductions françoiſes que nous connoiſſons ſont: Le traité que nul n'eſt offenſé ſinon par ſoi-même, par Pierre Peſſeliere, Moine de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, à Paris 1543, in 8°. Trois Homélies pour le jour de l'Epiphanie, contre ceux qui communient indignement, & ſur ſaint Pierre & Hélie, par Antoine de Laval ſieur de Belair, Géographe du Roi, &c. à Paris 1620, in 8°. avec ſa traduction de 5 Catécheſes de ſaint Cyrille & autres opuſcules. Diſcours de ſaint Jean Chryſoſtome, où il prouve que perſonne ne ſouffre de véritables maux que ceux qu'il ſe fait à ſoi-même, par Charles Oudin, Docteur en Théologie, à Paris 1664, in 12. Fréderic Morel a traduit le diſcours du devoir des Rois, Gouverneurs, Prélats & Magiſtrats, en 1593, in 8°. Le Diſcours ſur la création des animaux & la dignité de l'homme, en 1594, in 8°. Le Diſcours ſur la connoiſſance du bien & du mal dans Adam, en 1596, in 8°. Le Diſcours ſur la vérité du Saint Sacrement de l'Autel, en 1596, in 8°. Un Diſcours ſur la Madeleine, en 1599, in 8°. Le Sacerdoce de S. Jean Chryſoſtome, imprimé en 1650, & pluſieurs fois réimprimé depuis ſous le nom du ſieur Lamy, eſt attribué à M. le Maiſtre, le célebre Avocat. Godefroi Hermant, Chanoine de Beauvais, a traduit le Traité de la Providence, composé par ſaint Jean Chryſoſtome pendant ſon éxil pour ceux qui avoient été ſcandaliſés des afflictions de l'Egliſe, in 12, à Paris, 1658.

Le traité du ſacerdoce avoit déja été traduit par Richard le Blanc, & imprimé à Paris en 1553. Les Homélies ou Sermons qui contiennent le commentaire de S. Chryſoſtome ſur ſaint Mathieu, traduits par Paul-Antoine de Marſilly, ſont, à ce qu'on prétend, de la traduction de M. le Maiſtre & de M de Sacy ſon frere : Cette traduction parut en 1665, à Paris en 3 vol. in 4°. & l'on en à fait depuis quatre autres éditions. Les Homélies ſur la Genèſe, ſur les Actes des Apôtres, les Sermons choiſis contenant 88 des plus beaux Diſcours du même Pere, & les Opuſcules du même, imprimés chez Pralard ſous le nom de Marſilly ou de M. de Sacy, ont été revendiqués par l'Abbé de Bellegarde, comme en étant l'unique traducteur. Nicolas Fontaine, Pariſien, a traduit les Homélies ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains, ſur les deux Epîtres aux Corinthiens, ſur les Epîtres aux Ephéſiens, & depuis ſur les autres Epîtres 7 vol. in 8°. à Paris, 1675, 1686, 1690. Cette traduction cauſa du chagrin à ſon auteur : on l'accuſa d'avoir fait parler ſaint Chryſoſtome en Neſtorien ; il ſe juſtifia, retracta ce qui pouvoit lui être échapé, & conſentit que l'on mit des cartons aux endroits qui avoient déplu. Il y eut divers écrits ſur cette affaire dont on peut voir voir le détail dans le Supplément de Moreri de 1735, à l'article de Nicolas Fontaine. Le même eſt auteur de l'Abregé de ſaint Chryſoſtome ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament, 4 vol. in 8°. 1670, & années ſuivantes. On a de la traduction de l'Abbé de Maucroix, Chanoine de Reims, la traduction des Homélies au peuple d'Antioche, à Paris 1671, in 4°. *item*, 1689, & encore depuis avec pluſieurs autres Homélies de S. Chryſoſtome. Le Pere Duranty de Bonrecüeil, Prêtre de l'Oratoire, a traduit 1°. les Lettres de ſaint Chryſoſtome ſuivant la nouvelle édition des ouvrages de ce Pere avec des notes & des ſommaires, & deux traités écrits par le même ſaint Docteur du lieu de ſon éxil à la veuve Olympiade, 2 vol. in 8°. à Paris, 1732. 2°. Les Panégyriques des Martyrs, *ibid.* 1735, in 8°. M. l'Abbé le Merre, connu par pluſieurs traductions faites du Grec en François, vient de donner la traduction des Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur l'Evangile de ſaint Jean ; & a toute prête une traduction de plus de 50 Homélies du même, qui n'ont point encore été traduites.

On cite(*a*) une traduction Allemande des Homélies de S. Chyſoſtome ſur S. Mathieu & ſur S. Jean, par Gaſpar Hediot: & l'on dit(*b*)

(*a*) *Fabricius*, Tom. 7 Biblioth. Græc. pag. 646 & 647. (*b*) Idid.

aussi que l'on a traduit en Arabe & en Armenien quelques uns de ses ouvrages. On en avoit fait diverses traductions latines dès le tems de S. Augustin, c'est-à-dire, presque du vivant de S. Chrysostome même, puisqu'elles sont citées dans l'ouvrage imparfait contre Julien le Pelagien, écrit suivant la chronique de Prosper vers l'an 430.

CHAPITRE II.

Théophile, Patriarche d'Alexandrie.

Histoire de sa vie.

I. THEOPHILE d'Alexandrie, dont l'Histoire a une liaison essentielle avec celle de saint Chrysostome, ne survequit que peu de tems aux persécutions qu'il avoit fait souffrir à ce saint Evêque, étant (*a*) mort le 15 d'Octobre de l'an 412, après 27 ans & environ trois mois d'Episcopat. L'année de sa naissance ne nous est pas connue; & nous ne trouvons même rien de sa famille, sinon qu'il avoit une sœur, & que saint Cyrille qui lui succeda dans le siége d'Alexandrie, étoit son neveu.

Ses qualités naturelles.

II. Théophile étoit né avec de grandes qualités; il avoit (*b*) beaucoup d adresse & de courage; il jugeoit (*c*) parfaitement bien des dispositions d'un homme à sa phisionomie & à son extérieur; il étoit promt, hardi, entreprenant, ferme, mais opiniatre dans ce qu'il vouloit. Ce n'étoit pas là son seul défaut, & il obscurcit par un grand nombre d'autres, les talens que la nature lui avoit donnés. Facile (*d*) à entrer dans les sentimens des autres, il suivoit aussi ses premieres idées, sans se donner le loisir d'en examiner la solidité, & sans avoir égard aux raisons qu'on lui opposoit, voulant que son sentiment l'emportât toujours. Il étoit néanmoins (*e*) capable quand il le vouloit, de méditer sur une affaire, pour trouver le moyen de faire le mal avec sureté & avec adresse.

Ses études.

III. Il étoit éloquent, & se rendit (*f*) habile tant dans la Philosophie que dans les Mathématiques & l'Astrologie, c'est ce qui rend probable le sentiment de ceux qui croyent que Théodose dès le commencement de son regne, lui écrivit pour lui demander un Cycle Pascal. Mais d'autres sont persuadés que le Cy-

(*a*) *Socrat.* Lib. 7, Cap. 7.
(*b*) *Theodoret.* Lib. 5, Cap. 22.
(*c*) *Pallad.* in Dialog. de vita Chrysost. pag. 18.
(*d*) *Ibid.* pag. 30 & 31.
(*e*) *Socrat.* Lib. 6, Cap. 7.
(*f*) *Hieronym.* Epist. 64. pag. 600.

cle de Théophile n'a point été composé à la priere de ce Prince, qui en 380 avoit bien d'autres affaires à penser, & que Théophile n'avoit commencé son Cycle par le premier Consulat de Théodose à qui il l'adressoit, que pour flater ce Prince sans avoir reçu aucun ordre de sa part, d'y travailler.

IV. Timothée Evêque d'Alexandrie, étant mort le 26 de Juillet de l'an 385, Théophile fut choisi pour lui (g) succéder.

Il est fait Evêque.

V. On dit que durant que Théodose faisoit la guerre au Tyran Maxime, c'est-à-dire en 388, comme il n'étoit pas aisé de juger qui remporteroit la victoire, Théophile (h) envoya le Prêtre Isidore à Rome, avec des lettres & des présens pour le victorieux, quel qu'il fut; qu'Isidore fit effectivement ce voyage; mais qu'un Lecteur ayant découvert l'affaire, Isidore fut obligé de s'enfuir avant que la guerre fut finie.

Ses intrigues.

VI. L'année suivante 389, Théophile ne contribua pas peu à la démolition du Temple de Serapis à Alexandrie, & au renversement des monumens de l'idolatrie dans l'Egypte. Il bâtit sur les ruines de ce Temple une Eglise de saint Jean-Batiste, dont il y mit des Reliques; & il la dédia le 27 Mai de l'an 395. Il fit aussi construire une Eglise magnifique à Canope, où il mit des (i) Moines.

VII. Le Concile de Capoue le chargea en 391 ou 392, de terminer le differend qui divisoit l'Orient & l'Occident au sujet de Flavien & d'Evagre, qui se disoient tous deux Evêques d'Antioche. Mais Flavien refusa de se soumettre au jugement de Théophile. Evagre étant mort peu après, Flavien resta seul paisible possesseur de la dignité Episcopale, & il fut enfin réuni à la communion de l'Occident en 398, à la priere de saint Chrysostome & par les soins de Théophile.

Il travaille à la paix de l'Orient.

VIII. En 394 il assista à un Concile de Constantinople, où Nectaire présidoit. On rapporte (l) au même tems la visite qu'il rendit à saint Arsene pour lui persuader de recevoir celle d'une Dame. Saint Arsene le refusa; & Théophile lui ayant fait demander une autre fois s'il lui ouvriroit, ce saint Solitaire répondit (a) à celui que Théophile avoit envoyé: S'il vient seul, je lui ouvrirai; mais s'il vient avec d'autres, il faudra que je cherche un autre lieu. Etant allé un jour à Scétes, (b) les freres qui s'y étoient

Il assiste au Concile de Constantinople.

(g) *Socrat.* Lib. 5, Cap. 12.
(h) *Socrat.* Lib. 6, Cap. 2. *Sozom.* Lib. 8, cap. 2.
(i) *Eunapius*, Cap. 4, pag. 64, 65.
(k) *Vitis Patr.* Cap. 8, §. 5.
(l) *Ibid.* Chap. 2, §. 4.
(m) *Vit. Patr.* L. 5, Cap. 5, pag. 40.

assemblés pour le recevoir, prierent saint Pambon de lui dire quelque chose pour l'édifier ; mais il s'en excusa en disant : S'il n'est pas édifié de mon silence, mes paroles ne l'édifieront pas. C'est à Théophile que l'on est redevable de la vie de saint Theodore Abbé de Tabene : il avoit prié (c) Ammon, Evêque d'Egypte, de la mettre par écrit, celui-ci le fit, & le lui adressa.

Il prend part dans l'affaire de l'Origenisme.

IX. Théophile eut beaucoup de part à la dispute qui s'éleva dans la Palestine en 394, entre Jean de Jerusalem & Rufin, défenseurs d'Origene, & saint Jerome & saint Epiphane qui se déclaroient contre cet auteur. Ami de Jean de Jerusalem, & lié par un commerce de lettres avec Rufin, il prit avec eux la défenses d'Origene, traitant (d) saint Epiphane d'hérétique, de schismatique & d'Antropomorphite. Il écrivit même, & prêcha publiquement contre les Antropomorphites. Mais changeant bien-tôt de conduite, il se réconcilia avec saint Epiphane ; fit entendre aux Antropomorphites qu'il étoit de leur sentiment ; condamna Origene, & tint un Concile où il fut ordonné que quiconque approuveroit les œuvres de cet auteur, seroit chassé de l'Eglise.

Il s'oppose à l'ordination de saint Chrysostome.

X. Saint Chrysostome ayant été élu Evêque de Constantinople en 398, par le consentement du Peuple & du Clergé, & avec l'approbation d'Arcade, ce Prince (e) voulant rendre son ordination plus solemnelle, convoqua un Concile, & y appella Théophile d'Alexandrie, comme l'Evêque du premier siege de son empire. Théophile qui avoit dessein de faire Evêque de Constantinople le Prêtre Isidore, témoigna beaucoup de répugnances à consentir à l'ordination de saint Chrysostome. Mais l'Eunuque Eutrope lui ayant montré plusieurs chefs d'accusations contre lui, & dit qu'il n'avoit qu'à choisir, ou de se défendre des crimes qu'on lui objectoit, ou de consentir à l'ordination de ce Saint, il ceda & ordonna Jean.

Il persécute Isidore & les Moines de Nitrie.

XI. Quelque tems après, Théophile changea en haine l'affection qu'il avoit eue pour Isidore. Une veuve (f) de qualité avoit donné à ce Prêtre qui gouvernoit alors l'Hôpital d'Alexandrie, mille sous d'or, & lui avoit fait jurer par la Table Sacrée, qu'il en acheteroit des habits pour les plus pauvres femmes de la ville, sans en donner connoissance à l'Evêque Théophile, de peur qu'il n'employât cet argent à acheter des pierres, car il étoit (g) passioné

(n) *Bolland.* ad diem 14 Maii, p. 63.
(o) *Socrat.* Lib. 6, Cap. 10.
(p) *Socrat.* Liv. 6, C. 2. *Sozomen.* Liv. 8, Chap. 2.
(q) *Pallad.* in Dialog. p. 20. *Socrat.* L. 6, Cap. 9.
(r) *Isidor. Pelus.* L. 1. Epist. 152.

pour

pour les bâtimens, & idolâtre de l'or. Isidore prit l'argent & l'employa pour les pauvres femmes & les veuves. Théophile l'ayant sçu par ses espions, en fut extrêmement irrité; mais il dissimula pour lors son ressentiment. Sozomene (s) marque un second motif de la haine de Théophile contre Isidore, sçavoir, que ce Prêtre n'avoit pas voulu attester contre la vérité, qu'une certaine personne avoit fait son héritiere la sœur de Théophile. Cet Evêque ayant donc deux mois après assemblé les Prêtres de son Eglise, produisit en leur présence un mémoire contre Isidore, contenant une accusation horrible, disant (t): Il y a dix-huit ans que j'ai reçu ce mémoire contre vous: mes occupations me l'avoient fait oublier; je viens de le trouver en cherchant d'autres papiers: répondez à la plainte qu'il contient. Isidore répondit: Quand il seroit vrai que vous auriez reçu ce mémoire, & qu'il vous auroit échapé; celui qui l'avoit donné ne pouvoit-il pas le redemander? Il s'étoit embarqué, dit Théophile. Mais, répliqua Isidore, n'est-il point revenu du moins au bout de deux ou trois ans? S'il est présent, faites-le venir. Théophile ainsi pressé, remit l'affaire à un autre jour. Dans cet intervalle il acheta un témoin pour acuser Isidore, & lui donna quinze pieces d'or pour déposer contre lui. Celui-ci qui étoit un jeune homme, les porta à sa mere, qui craignant qu'Isidore ne la poursuivît devant le Gouverneur, alla le trouver, & lui montra l'argent qu'elle dit avoir reçu de la sœur de Théophile. Le jeune homme craignant les loix & la colere de cet Evêque, se réfugia dans l'Eglise; mais Théophile ne laissa pas de condamner Isidore, & de le chasser de l'Eglise, sous prétexte d'un crime infâme, que la bienséance ne permettoit pas d'expliquer. Isidore qui jusques-là étoit demeuré dans sa maison occupé à prier Dieu, en sortit, craignant que Théophile n'attentât même à sa vie, & se retira sur la montagne de Nitrie. Théophile tourna sa colere contre les Moines qui habitoient sur cette montagne, assembla contre eux un Concile, où sans les avoir appellés, ni leur avoir donné moyen de se défendre, il en excommunia trois des principaux: Ammon, Dioscore & un autre, sous prétexte de mauvaise doctrine. Il eut même recours à la violence, & obtint (u) du Gouverneur par des voies obliques, des soldats & des ordres pour chasser ces Solitaires de toute l'Egypte. Ensuite de ces ordres il alla lui-même en pleine nuit attaquer les Monasteres, accompagné de soldats & de gens prêts à tout, & de ses valets qu'il avoit

(s) *Sozomen.* L. 8, Cap. 12.
(t) *Idem* ibid.
(u) *Socrat.* Lib. 6, cap. 7. *Sulpit. Sever.* Dialog. 3, p. 248. *Pallad.* in Dialog. p. 23.

remplis de vin, mit le feu aux cellules, brûla leurs beaux livres, & un enfant qui s'y trouva, & les Sacrés Mysteres que les Moines conservoient chez eux selon l'ancienne discipline de l'Eglise. Les Grecs (*x*) honorent le dernier de Juin les Saints que Théophile fit mourir en cette occasion par le fer & par le feu. Ceux qui échaperent à sa fureur, se retirerent à Jerusalem, & de-là à Scythople. Mais Théophile trouva encore le moyen de les en chasser. Ils s'embarquerent & vinrent à Constantinople dans la vûe de faire (*y*) connoître à l'Empereur Arcade l'injustice de la persécution qu'ils souffroient, & de se ménager la protection de saint Chrysostome. C'étoit en 401. Ce saint Evêque les reçut avec bonté, & se chargea de les réconcilier avec Théophile. Mais sa négotiation ne fut point heureuse; & bien loin d'obtenir quelque chose, il attira sur lui-même la colere de cet Evêque. Les Moines voyant que saint Chrysostome n'avoit pas réussi, s'adresserent à l'Empereur & à l'Impératrice, demandant par leur Requête que Théophile fût cité à Constantinople, pour y être jugé par saint Chrysostome. Leur Requête eut son effet, & Théophile fut obligé suivant l'ordre de l'Empereur, de se rendre à Constantinople. Saint Chrysostome devant qui il devoit comparoître, refusa de prendre connoissance de l'affaire, autant par considération pour Théophile, que par respect pour les Canons, qui défendoient de juger les causes hors de leur province.

Il conspire contre Saint Chrysostome.

XII. Théophile au contraire pendant son séjour à Constantinople mit tout en œuvre pour chasser S. Chrysostome de son Siege; & vint enfin à bout de le faire déposer dans le conciliabule du Chesne en 403. La déposition de saint Chrysostome fut suivie de son expulsion; & dès le lendemain Théophile vint à Constantinople avec ceux de sa cabale pour substituer un adultere à l'Evêque légitime. L'acte étoit déja dressé & signé de beaucoup d'Ecclésiaques de la ville. Mais Dieu dissipa ce dessein. Saint Chrysostome rentra triomphant à Constantinople, demanda un Concile pour se justifier, & obligea par-là Théophile qui en craignoit les suites, de s'enfuir en Egypte.

Il se reconcilie avec les Moines.

XIII. Il ne laissa pas d'envoyer en 404 un Lecteur à Rome (z) pour donner avis au Pape Innocent, qu'il avoit déposé saint Chrysostome sans lui en dire les raisons. Mais quelque tems après il lui envoya les actes de sa condamnation par le conciliabule du Chesne. Le Pape n'y eut aucun égard, condamna la témérité de

(*x*) *Halloix*. Vit. Patr. Oriental. Lib. 4. Cap. 8. p. 328.

(*y*) *Socrat*. Lib. 6, cap. 9.

(*z*) *Pallad*. in Dialog. p. 3, 9, 10.

Théophile, & lui manda de se trouver au Concile qui se tiendroit sur cette affaire. Cependant Théophile ayant engagé par ses partisans les Moines à lui demander pardon, il les reçut, & leur rendit la communion. Mais cette réconciliation feinte le rendit odieux à plusieurs personnes, parce que depuis il ne fit plus de difficulté de lire (*a*) les livres d'Origene Comme on lui demandoit pourquoi il chérissoit tant ces livres, après les avoir condannés ; il répondit, Les livres d'Origene sont une prairie dont je cueille les fleurs sans m'arrêter aux épines.

XIV. Quelque grande que fût son animosité contre S. Chrysostome, il parut le respecter après sa mort, arrivée comme nous l'avons dit en 407. Car il écrivit (*b*) à Atticus, intrus sur le siege de Constantinople, d'agir avec quelque douceur envers ceux qui avoient soutenu le parti de ce saint Evêque. On ne peut approuver la conduite à l'égard de l'Eglise d'Antioche, Saint Flavien qui en étoit Evêque étant mort, Porphyre se fit ordonner en sa place sans avoir été choisi en la maniere ordinaire : l'Eglise Romaine refusa de le reconnoître pour Evêque : & le peuple même de la ville d'Antioche ayant appris son ordination, étoit accouru avec du feu & du sarment pour le bruler dans sa maison. Mais Théophile lui fut toujours uni de communion, & entretint avec lui un commerce de lettres (*c*). Il nous reste quelques fragmens de celles qu'il lui écrivit pour lui conseiller d'assembler les Evêques de Syrie qui le reconnoissoient, & d'examiner avec eux, si ceux que l'on avoit accusés de renouveller les erreurs de Paul de Samosates, étoient en effet coupables de ce crime. Il assembla lui-même un Concile à Alexandrie en 401, où se trouva Synesius qu'il avoit fait Evêque de Ptolemaïde l'année d'auparavant. On dit (*d*) qu'étant près de mourir il fit apporter l'image de saint Chrysostome, & qu'il l'a reçut avec respect, comme pour témoigner qu'il se réconcilioit avec la mémoire de ce saint Evêque ; mais ce n'étoit pas assez pour rentrer dans la communion de l'Eglise Romaine & des Evêques d'Occident, qui même depuis la mort de saint Chrysostome, ne voulurent (*e*) point recevoir à leur communion ni ceux de l'Egypte, ni ceux de l'Orient, ni Atticus & les autres de Bosphore & de la Thrace, jusqu'à ce qu'ils eussent mis le nom de ce saint Docteur dans la liste des Evêques morts dans la communion de l'Eglise & dans la possession

Ses derniéres actions.

(*a*) *Socrat.* Lib. 5, cap. 17.
(*b*) *Synesius*, Epist. 66, pag. 206 & 207.
(*c*) Tom. 5. Concil. pag. 472.
(*d*) *Joan. Damasc.* L. 3 de Imag. p. 385, tom. 1.
(*e*) *Theodoret.* Lib. 5, cap. 34.

de leur dignité. Le fait même rapporté par saint Jean Damascene n'est pas incontestable : il y a plus de vrai-semblance dans ce que rapporte l'auteur de la vie des Peres des déserts, que Théophile étant sur le point de rendre l'esprit, s'étoit réprésenté la longue pénitence de saint Arsene en s'écriant : *Que vous êtes heureux, Arsene, d'avoir toujours eu cette heure devant les yeux*, ce qui fait connoître, selon que le remarque un auteur (*f*) célebre du dernier siecle, que les Solitaires qui ont quitté toute l'espérance du siecle, & la Cour de l'Empereur pour pleurer dans les déserts les vanités de leur vie, doivent selon toutes les regles de notre religion, mourir plus paisiblement que les Archevêques qui sortent de leur Diocèse pour troubler la paix de l'Eglise en faisant des cabales à la Cour de l'Empereur contre les plus innocens & les plus saints de leurs confreres.

XV. Théophile ne laissa pas de trouver des panégyristes après sa mort. Il fut (*g*) cité avec le titre de très-saint Evêque dans le Concile d'Ephese, & mis au rang des illustres maîtres de l'Eglise avec saint Athanase. Paul (*h*) Evêque d'Emese, se faisoit gloire de suivre sa doctrine sur l'Incarnation, le qualifiant colonne de l'Eglise. Il est loué par Vincent de Lerins (*i*) pour sa foi, sa vie & sa science ; & le Pape saint Leon (*k*) le comtoit avec saint Athanase & saint Cyrille entre les plus excellens Pasteurs qu'ait eu l'Eglise d'Alexandrie. Mais saint Isidore de Peluse (*l*) n'en a pas pensé de même ; & quelque sujet qu'il eût de respecter & de craindre Théophile, il l'a fait passer pour la source des troubles de l'Eglise. L'Egypte, dit-il, est tombée dans son injustice ordinaire. Elle a rejetté Moïse, & embrassé le parti de Pharaon. Elle a fouetté les foibles & accablé ceux qui étoient dans l'affliction. Elle a bâti des villes & privé les ouvriers de leur salaire. Voilà ce qu'elle fait jusqu'à présent, conduite par un Théophile passionné pour les pierres, & idolâtre de l'or, dont les noirs desseins ont été appuyés par quatre satellites, compagnons de son apostasie. Sozomene (*m*), Socrate (*n*) & Pallade (*o*) ne lui sont pas plus favorables, & ils nous le font envisager comme un homme avare, qui pour satisfaire sa passion de bâtir, négligeoit le soin des pauvres, & qui portoit sa vengeance jusqu'au sang ; comme jaloux de l'estime que les autres s'acqueroient par leurs vertus,

(*f*) *Herman.* Vie de S. Chrys. p. 571.
(*g*) Tom. 3. Concil. pag. 512 & 740.
(*h*) *Ibid.* pag. 113.
(*i*) *Vincent. Lir.* in Comm. p. 375.
(*k*) *Leo.* Epist. 77. p. 291.
(*l*) *Isidor. Pelus.* L. 1 Epist. 152, p. 47.
(*m*) *Sozom.* Lib. 8, cap. 12.
(*n*) *Socrat.* L. 6, cap. 7.
(*o*) *Pallad.* in Dialog. p. 21 & 22.

n'ordonnant autant qu'il pouvoit pour Evêques & pour Prêtres que ceux qu'il jugeoit n'avoir pas assez de lumiere & de vigueur pour lui pouvoir résister, aimant mieux commander à des bêtes que de céder aux avis des sages.

XVI. Théophile composa quelques écrits, dont le plus ancien paroît être son Cycle Pascal. Il étoit de 418 ans, durant lesquels suivant les principes qui sont encore aujourd'hui en usage dans l'Eglise, il marquoit en quel jour du mois & de la lune Pâque devoit arriver chaque année. Ce Cycle commençoit (*p*) au premier Consulat du Grand Théodose, c'est-à-dire à l'an 380. Ce qui donne lieu de croire qu'il le composa cette année là même, & que Théodose le lui avoit (*q*) demandé dès l'année précedente 379. Quoique Théophile y ait rectifié beaucoup le Cycle d'or de 19 ans, trouvé par saint Anathole de Laodicée, il ne l'a pas porté néanmoins à sa derniere perfection : ce qui ne se pouvoit faire que par un Cycle de 532 ans, qui fut depuis inventé par Victorius. Celui-ci dans la préface de son Cycle, ne cite de Théophile qu'une table de cent ans. Saint Leon Pape & saint Protere d'Alexandrie ne lui en attribuent pas davantage ; & S. Cyrille son neveu dit, qu'après que Théophile eut composé son Cycle de 418 ans, à la priere de Théodose, il n'envoya néanmoins à ce Prince qu'une table de cent ans, depuis l'an 380, jusqu'en 479 ; mais qu'il y joignit un écrit qui renfermoit en peu de mots les preuves de son sistême, & une lettre par laquelle il lui adressoit la table & l'écrit. Comme ce Cycle étoit très obscur ; qu'il y avoit beaucoup de difficultés à le copier, & que l'on en avoit déja d'autres, il s'en répandit peu de copies. Cela obligea saint Cyrille de l'abreger & de le réduire à un Cycle de 95 ans. Gennade parle de ce dernier Cycle ; mais il l'attribue mal-à-propos à Théophile, confondant le travail de l'oncle avec celui du neveu. Nous n'avons aujourd'hui ni le Cycle entier de 418 ans, ni la table de cent ans, mais seulement un (*r*) petit écrit de Théophile sur cette table, qui pourroit bien être la préface des preuves de son sistême. Il y dit (*s*) que Dieu ordonna aux Hebreux de célébrer la Pâque le 14 de la lune, lorsqu'elle est dans toute sa splendeur ; & pour nous apprendre que nous devons nous séparer des ténebres du péché, rendre notre foi parfaitement lumineuse, & croître en toutes sortes de vertus ; que le commencement du printems tombe toujours au douziéme des calendes d'Avril, c'est-à-dire, au vingt

Ses écrits, son Cycle paschal.

(*p*) *Apud Bucherium.* pag. 473.
(*q*) *Cyrillus*, apud Bucherium, p. 482.
(*r*) *Apud Bucherium*, p. 471.
(*s*) Ibid.

& uniéme de Mars, en comptant les jours ſuivant le cours du ſoleil; que ſi le quatorziéme de la lune tombe au Dimanche, on ne doit célébrer la Pâque que le Dimanche ſuivant. Il en donne deux raiſons qu'on a peine à comprendre, & qui ſemblent ſe détruire l'une l'autre. Son ſentiment eſt que Jeſus-Chriſt fut livré aux Juifs le quatorziéme de la lune, c'eſt-à-dire le Jeudi; que le lendemain qui étoit le quinziéme de la lune, il fut crucifié, & qu'il reſſuſcita le Dimanche ſuivant qui étoit le dix-ſeptiéme de la lune.

Lettres paſchales de Théophile, tom. 4. *oper. S. Hieron.* pag. *691*.

XVII. L'écrit de Théophile ſur la Pâque ne l'empêcha pas de continuer d'avertir tous les ans les Egliſes du jour auquel on devoit célébrer la fête de Pâque. Le Concile de Nicée avoit donné cette commiſſion à l'Evêque d'Alexandrie, qui avoit coutume d'envoyer pour cet effet des lettres circulaires incontinent après l'Epiphanie, afin qu'on ſçût de bonne heure le jour ou commençoit le Carême, & celui auquel on devoit célebrer les Fêtes Mobiles qui dépendoient de celle de Pâque. Les porteurs de ces lettres étoient bien reçus dans toutes les villes: on leur fourniſſoit les choſes néceſſaires, & des chevaux pour continuer leurs voyages. Le Concile d'Epheſe (*t*) cite la cinquiéme & la ſixiéme des Lettres Paſchales de Théophile, c'eſt-à-dire, celles qui étoient pour les années 390 & 391. Caſſien (*u*) parle de l'Epître Paſchale de Théophile pour l'an 399 ou 400, & des mouvemens qu'elle occaſionna dans les Monaſteres de Sceté; car on envoyoit ces ſortes de lettres non-ſeulement à toutes les villes, mais encore à tous les Monaſteres. Théophile en indiquant dans celle-ci la fête de Pâque, y parloit auſſi fort au long contre l'héréſie des Antropomorphites. Les Moines qui en étoient infectés, reçurent mal la lettre de cet Evêque, & opinerent à ſe ſéparer de ſa communion, & à ne le plus regarder qu'avec horreur & comme un homme qui attaquoit viſiblement l'Ecriture Sainte. Car ils s'étoient perſuadés qu'il falloit prendre à la lettre ce qui y eſt dit de l'image de Dieu dans l'homme, & des membres qu'elle ſemble lui attribuer. Il n'y eut à Sceté que l'Abbé Paphnuce qui reçut la Lettre Paſchale de Théophile, les autres Prêtres qui préſidoient aux Egliſes de ce déſert, ne voulurent pas ſouffrir qu'on la lût dans leur aſſemblée. Ils allerent plus loin: ſçachant (*x*) que Théophile ſoutenoit dans l'Egliſe par ſes prédications, ce qu'il avoit avancé dans ſon Epître Paſchale contre les Antropomorphites, ils quitterent leur déſert & vinrent à Aléxandrie, murmurant haute-

(*t*) Tom. 3. Concil. pag. 512.
(*u*) *Caſſian.* Collat. 10. Cap. 2.
(*x*) *Socrat.* Lib. 6, cap. 7. *Sozomen.* Lib. 8, cap. 11.

ment contre Théophile, le traitant d'impie, & menaçant de le tuer. Pour éviter le danger présent, il usa d'industrie, & se présenta devant eux en leur disant ces paroles de Jacob à Esaü : *En vous voyant, je crois voir le visage de Dieu.* Ce compliment flateur les appaisa, & ils lui dirent : Si vous pensez ce que vous dites, & si vous croyez que Dieu a un visage comme les nôtres, anatématisez les ouvrages d'Origene ; sinon attendez-vous à être traité comme le méritent les impies & les ennemis de Dieu. Je le ferai, répondit Théophile, car je suis aussi ennemi des livres d'Origene ; & il y a long-tems que j'avois résolu de les condamner. Il se défit ainsi de ces Moines, & les renvoya.

Autres lettres paschales de de Théophile.

XVIII. Nous avons trois autres Lettres Paschales de Théophile traduites de Grec en latin par saint Jerôme. Elles sont pour les années 401, 402, & 404. Peut-être ce Pere avoit-il encore traduit celle de l'an 405 ; mais elle est perdue. Dans la premiere des trois qui nous restent & qui est marquée pour la seconde dans les imprimés, Théophile combat avec beaucoup de véhémence les erreurs qu'il croyoit avoir été enseignées par Origene ; entre autres, que le regne de Jesus-Christ devoit finir ; que les Démons seroient sauvés ; que les corps ne ressusciteroient pas entiérement incorruptibles ; qu'il ne falloit point prier le Fils de Dieu. Sur quoi l'on peut voir ce que nous avons dit ailleurs (*y*) de la doctrine de ce Pere. Théophile finit cette Lettre en marquant le commencement du Carême au huitiéme de Mars ; la Semaine-sainte au huitiéme d'Avril ; & le jour de Pâque ou le Dimanche de la Résurrection au quatorze du même mois d'Avril. La seconde Lettre Paschale de Théophile que l'on a mise mal-à-propos pour la premiére dans les imprimés, est divisée en quatre parties. Dans la premiére, Théophile exhorte les fidéles à célébrer avec joie la Pâque du Seigneur, disant que cela n'appartient qu'à eux seuls, & que les hérétiques ne doivent avoir aucune part aux solemnités de l'Eglise. Dans la seconde & dans la troisiéme, il attaque les erreurs d'Apollinaire & d'Origene qu'il appelle l'Hydre de la fable, remarquant que quoique ces deux Auteurs aient pensé d'une maniére orthodoxe sur plusieurs articles de la doctrine de l'Eglise, on doit néanmoins les regarder comme hérétiques pour les impiétés qu'ils ont enseignées. Dans la quatriéme, il exhorte les fidéles à prier en commun pour la conversion des hérétiques, & dit à la fin de cette Lettre, que le Carême commencera le vingt-quatriéme de Février ; la Semaine-

Tom. 4 *Oper. Hieronym.* p. 705.

Tom. 4. *Oper. Hieron.* page 691.

(*y*) Tom. 2. pag. 774 & suiv.

ſainte qu'il appelle la ſemaine de Pâques le trente-uniéme de Mars, & le jour de Pâque le 6 d'Avril. Il ajoute : Vous devez ſçavoir qu'à la place des ſaints Evêques qui ſe ſont endormis au Seigneur, on a ordonné à Lemnade pour Heron, Naſcas; à Crythro, pour Sabatius, Paul; à Omboës, pour Silvain, Verez. Ecrivez leur donc des Lettres pacifiques, & recevez les leurs ſuivant la coutume de l'Egliſe. Théophile parle encore contre Origene dans la troiſiéme Lettre. On y voit (z) qu'en Carême il n'étoit point permis de boire du vin, ni de manger de la chair. Théophile y donne pluſieurs inſtructions ſur la maniere dont on devoit ſe comporter pour paſſer ſaintement le Carême, dont il met le commencement en l'an 404 au ſeptiéme de Mars; la Semaine-ſainte à l'onziéme d'Avril; & le jour de Pâque au dix-ſeptiéme du même mois. Il marque auſſi la mort de ſept Evêques en différens endroits, & ceux que l'on avoit choiſis pour les remplacer, & finit cette Lettre comme la ſeconde en diſant : Ecrivez-leur donc, & recevez leurs Lettres écléſiaſtiques ſuivant la coutume. Saint Jerôme (*a*) en faiſant l'abrégé de la ſeconde de ces Lettres, dit que la profeſſion pure & préciſe que Théophile y fait de la vraie foi contre Apollinaire, eſt accompagnée d'un raiſonnement fort ſubtil, par lequel il perce ſon ennemi du poignard qu'il lui a arraché des mains; qu'à l'égard d'Origene, ſi Théophile n'en dit pas tout ce qui s'en pouvoit dire, il en dit néanmoins aſſez pour l'étendue de ſa Lettre : & que ce qui y pouvoit manquer ſe trouvoit dans celle de l'année précédente, c'eſt-à-dire, de 401. Il ajoute qu'il l'a traduite en latin avec beaucoup de difficulté, n'ayant pas trouvé peu de peine à faire qu'elle ne perdît point dans une langue étrangere, les beautés qu'elle avoit dans ſa langue propre, à exprimer les mêmes choſes dans le même ſtile, & à être exact à ne rien ajouter ou diminuer, ſans perdre cette éloquence qui y rendoit la vérité ſi forte & ſi agréable. Il faut néanmoins convenir que dans cette Lettre comme dans les deux autres, il y a divers raiſonnemens qui portent à faux; qu'il n'y a ni ordre ni méthode, & qu'elles ſont pleines de réflexions déplacées.

Autres Epîtres de Théophile.

XIX. Syneſius (*b*) cite une autre Epître Paſchale de Théophile

(z) Nequaquam diebus Quadrageſimæ, ſicut luxurioſi divites ſolent, vini poculum ſuſpiremus, neque in procinctu & prædio, ubi labor & ſudor eſt neceſſarius, carnium edulio delectemur.. Qui legum præcepta cuſtodiunt, ignorant vinum in jejuniis, carnium eſum repudiant. *Theophil.* Epiſt. 3, p. 719, tom. 4. Oper. Hieronym.

(*a*) *Hieron.* Epiſt. 87, ad Pammachium & Marcellam, pag. 690.

(*b*) *Syneſius*, Epiſt. 9, pag. 170, & Ep. 13, pag. 171.

pour

pour l'an 411 & une pour l'an 412. Il eſt auſſi fait mention de deux de ces Epîtres dans une Lettre de ſaint Leon Pape (*c*); mais on ne ſçait pour quelle année. Le Tome ſur la Fête de Pâque cité par Théodoret (*d*) pourroit bien être la même choſe que l'écrit envoyé à l'Empereur Theodoſe, dans lequel Théophile donnoit des preuves de ſon Cycle Paſchal ou de ſon ſyſtême ſur la fête de Pâque.

Autres écrit. de Théophile.

XX. Saint Cyrille d'Alexandrie (*e*) parle d'un diſcours de Théophile adreſſé aux ſectateurs d'Origene. Ce Diſcours étoit ſans doute différent du grand Traité contre Origene cité par (*f*) Gennade, dans lequel Théophile condamnoit les écrits & la perſonne d'Origene, en montrant en même-tems qu'il n'étoit pas le premier qui l'eut condamné, mais qu'il avoit été chaſſé de l'Egliſe par les anciens, & particuliérement par Heraclas, en quoi Théophile ſe trompoit viſiblement, puiſque ce ne fut pas Heraclas, mais Demetrius qui obligea Origene de ſortir d'Alexandrie. Il y a auſſi tout lieu de croire que ce Traité dont parle Gennade, étoit différent de la Lettre circulaire, c'eſt-à-dire, de l'Epître ſynodale du Concile d'Alexandrie en 401, envoyée de tous côtés par Théophile pour faire condamner les livres d'Origene. Car ce Traité étoit ſelon Gennade *un grand volume :* ce qui ne ſe peut dire d'une Lettre circulaire. Le même Gennade (*g*) témoigne que dans le même Ouvrage Théophile réfutoit les erreurs des Antropomorphites & les convainquoit par des témoignages de l'Ecriture-ſainte, en montrant que Dieu eſt d'une nature incorruptible & ſpirituelle, au lieu que toutes les créatures ſont de leur nature corruptibles & ſujettes au changement, Dieu ayant ſeul l'immortalité. Nous avons dans Facundus (*h*) un fragment du Livre de Théophile contre ſaint Chryſoſtome. Pallade (*i*) a inſéré dans ſon Dialogue deux Lettres de Théophile, contre les Moines de Nitrie, l'une aux Evêques de Paleſtine, & l'autre à ſaint Chryſoſtome. Nous en avons quelques autres parmi celles de ſaint Jerôme (*k*), adreſſées à lui-même, & qu'apparemment il traduiſit en latin. Théophile lui donne avis dans ces Lettres qu'il avoit convaincu & chaſſé les Origéniſtes, qui avoient tâché de répandre leurs erreurs dans les Monaſteres de Nitrie : & lui conſeille d'en uſer de même à l'égard de ceux qui ſuivent en ſecret

(*c*) *Leo*, Epiſt.
(*d*) *Theodoret.* Dialog. p. 167.
(*e*) *Cyrill.* Tom. 3. Concil.
(*f*) De Script. Eccleſ. Cap. 33.
(*g*) *Gennad.* Ibid.
(*h*) *Facund.* Lib. 6, cap. 5. p. 260.
(*i*) *Pallad.* in Dialogo, p. 23 & 25.
(*k*) *Hieron.* Tom. 4, pag. 598 & 599.

les erreurs d'Origene. Il y fait l'éloge de la continence & de la douceur des Moines de ces monasteres. On voit par la réponse de saint Jerôme (*l*), que Théophile avoit aussi écrit contre les Origénistes, au Pape Anastase. Il écrit encore contre eux à saint Epiphane (*m*). Saint Jerôme (*n*) dit avoir traduit ces Lettres contre Origene & ses disciples, de même que celles que Théophile avoit écrites contre Apollinaire, une Epître synodique, & un écrit sur les mysteres, que l'on croit être la Lettre paschale de l'an 405, & une exposition de foi.

Décision sur la discipline ecclésiastique.

XXI. Zonar (*o*) & Balsamon nous ont conservé quelques décisions sur des difficultés de la Discipline Ecclésiastique, que l'on attribue communément à Théophile d'Alexandrie. On leur a aussi donné place dans le recueil (*p*) des Conciles. La premiere semble être un fragment d'un Discours prêché par Théophile en 391, 402 ou 408; il y décide (*q*) que lorsque la veille de l'Epiphanie, que l'on jeûnoit alors, tombera au Dimanche, comme elle y tomboit effectivement en l'année qu'il fit ce Discours, on mangera pour le respect du Dimanche, quelques dattes à midi: mais que du reste on gardera le jeûne jusqu'après la célébration des mystéres, que l'on devoit commencer à l'heure de None, & finir au soir. Les autres décisions sont au nombre de dix, & adressées à Ammon, pour la Province de Lyco en Egypte. La premiére regarde ceux qui avoient communiqué avec des Ariens, & qui s'étoient emparé des Eglises. Théophile ordonne qu'ils seront déposés, & que l'on mettra en leur place des personnes qui seront connues pour Orthodoxes; qu'on leur permettra néanmoins de demeurer dans le lieu, en usant à leur égard, comme il a été reglé par les Evêques de la Thébaïde. La seconde est au sujet d'un Prêtre nommé Biste accusé d'avoir été ordonné après avoir commis un crime avec une femme séparée de son mari. Théophile veut, au cas que ce Prêtre se trouve coupable, qu'il soit privé des fonctions de son ministére, l'Eglise ne permettant pas même à des personnes coupables d'un tel crime,

(*l*) *Ibid.* pag. 599.

(*m*) *Apud Hieron.* tom. 4, pag. 829.

(*n*) *Hieronym.* Lib. 3. advers. Rufin, pag. 459.

(*o*) Tom. 2. pag. 1797 & 1804.

(*p*) Tom. 1. Concil. Harduin. p. 1196 & sequent.

(*q*) Et mos & decorum à nobis exigit, ut omnem diem Dominicum honoremus. . . . Quia ergo accidit, ut jejunium sanctorum Theophaniorum in hunc diem incideret, dispensemus, & ad utrumque scienter procedamus ut & paucos dactylos sumentes, simul & hæreses vitemus, quæ Domini nostri Jesu Christi resurrectionem non honorant, & diei jejunii quod debetur reddamus, vespertinam congregationem inexspectantes, quæ hîc Deo dante per agetur: congregemur ergo hîc ab hora nona.

la Communion laïque, & ayant même coutume de les excommunier. Il ajoute que l'Evêque Apollon qui avoit ordonné ce Prêtre sans sçavoir qu'il fût coupable, ne doit pas en souffrir. Théophile décide dans la troisiéme que le Prêtre, que le même Apollon avoit excommunié, doit subir la Sentence d'excommunication; sauf à lui à se défendre par les voies de droit. La quatriéme regarde un Diacre accusé d'avoir épousé la fille de son frere. Theophile répond que s'il l'a épousée avant son Batême, & qu'après avoir été batisé, il n'ait plus eu de commerce avec elle, il doit demeurer dans le Clergé; mais que s'il l'a épousée depuis son Batême, on doit l'en chasser: sans toutefois faire un crime de cette ordination à l'Evêque Apollon, s'il n'a pas sçû ce qui en étoit lorsqu'il a ordonné ce Diacre. Il déclare dans la cinquiéme qu'un Lecteur nommé Jacob, accusé d'avoir commis le crime de fornication, doit être chassé du Clergé, s'il est trouvé coupable; mais que si cette accusation n'est appuyée que sur des soupçons, on doit le laisser dans le Clergé, & n'avoir aucun égard à de vaines calomnies. On voit dans la sixiéme de quelle maniére l'on doit proceder aux ordinations. L'Evêque ne doit ordonner personne, qu'il ne soit élû par tout le Clergé, & en présence du Peuple, que l'Evêque doit même interroger sur l'idonéité de l'élu. Il ne doit point non plus en tems de paix, célébrer l'Ordination en secret, mais en présence des fidéles, & n'imposer les mains à aucun de ceux qui ont communiqué avec les hérétiques, qu'après qu'ils auront été examinés par des Clercs Orthodoxes, & que l'Evêque lui-même les aura interrogés en présence du peuple. Il est dit dans la septiéme que les restes de ce que l'on offre au saint Sacrifice, seront distribués aux Clercs & aux Fidéles, & qu'on n'en donnera point aux catechumenes. C'est qu'il restoit souvent quelque chose des saints Mystéres après la communion. Theophile déclare dans la huitiéme que Hierax accusé de fornication doit être chassé du Clergé, s'il est coupable de ce crime; mais que si on lui rend bon témoignage, & qu'on ne puisse le convaincre de ce crime, on doit le laisser dans le Clergé. Il dit dans la neuviéme que l'élection d'un nouvel œconome de l'Eglise doit se faire de l'agrément des Prêtres & de l'Evêque, afin que les biens de l'Eglise soient administrés d'une maniére convenable. Il ordonne dans le dixieme de procurer du repos aux pauvres, aux veuves & aux pélerins, & d'empêcher que l'on ne s'empare des biens de l'Eglise.

XXII. Après ces dix décisions ou canons, on en trouve un

Autres décisions de Théo

phile, *tom.* 1. *Conc. Hard. pag.* 1199. touchant les Novatiens, où Théophile ordonne que s'ils veulent rentrer dans l'Eglise, ils pourront, conformément au huitiéme Canon de Nicée, être ordonnés, pourvû qu'il conste de leur bonne vie & de leur idonéïté. Le Canon suivant est adressé à Agathon, qui peut être le même par qui Théophile écrivit vers l'an 401 à saint Jerôme (*r*), & qu'il avoit envoyé travailler avec ce Pere aux affaires de l'Eglise, c'est-à-dire apparemment contre les Origenistes. Agathon avoit consulté Théophile au sujet d'un nommé Maxime, qui ignorant les loix de l'Eglise, avoit contracté un mariage illicite, mais qui en ayant été repris s'étoit séparé d'avec sa femme de son consentement. Théophile (*s*) conseille à cet Evêque de les mettre l'un & l'autre au rang des Catéchumenes, s'il le juge à propos & s'il croit que Maxime agit sincérement; que si au contraire il connoît qu'il agit par fraude, Théophile veut qu'Agathon en use avec plus de sévérité. Nous avons encore un autre Canon de Théophile adressé à l'Evêque Menas, dans lequel il l'avertit de ne pas souffrir qu'une femme qui avoit fait tort à une autre, & qui pour ce sujet avoit été séparée de la communion de l'Eglise, y participe de nouveau qu'elle n'ait réparé le tort qu'elle avoit fait, & montré par-là qu'elle désire d'approcher de la Communion suivant la Loi de Dieu.

Autres écrits de Théophile.

XXIII. Nous avons parlé plus haut de l'Ecrit que l'Evêque Ammon composa à la priére de Théophile: & nous avons encore (*t*) le remercîment que celui-ci lui en fit vers l'an 395. On a recueilli quelques unes de ses paroles parmi (*u*) celles des Péres des déserts, entre lesquels il y a de lui un Discours sur la mort, où il dit qu'au moment de la séparation de l'ame d'avec le corps les Démons se présentent à nous avec le détail de tous les péchés que nous avons commis de propos déliberé ou par ignorance depuis notre jeunesse jusqu'à la mort: mais que d'un autre côté les Anges font le détail de nos bonnes œuvres: ce qui met l'ame dans des craintes & dans des tremblemens jusqu'à ce que le juste Juge ait prononcé la Sentence; & que s'il arrive que notre ame se trouve digne de la gloire, elle y est aussi-tôt emportée par les Anges; comme au contraire elle est précipitée dans un feu éternel, si elle est convaincue d'avoir vêcu avec négligence. On lit encore parmi les paroles des Peres que l'Archevêque Théophile donnant à manger à des Solitaires qui l'étoient venu trou-

(*r*) *Apud Hieron.* Tom. 4. p. 598.
(*s*) Ibid.
(*t*) *Bolland.* ad diem 14 Maii, p. 71.
(*u*) *Coteler.* Monument. tom. 1. p. 462.

ver à Alexandrie, & leur ayant servi de la chair de Veau, ils mangerent indifféremment de tout ce qui étoit sur la table : mais qu'ayant sçû de Théophile que ce qu'on leur servoit étoit de la viande, ils ne voulurent plus en manger, disant que ce n'étoit point leur usage. On y trouve encore une explication que Théophile donna de ces paroles aux Colossiens, à la mere Théodora : *Rachetez le tems*. Il y enseigne qu'on ne peut mieux le racheter, qu'en souffrant avec humilité & patience les tribulations, les calomnies & les adversités de la vie. Il est dit au même endroit qu'un Anachorête qui avoit le pouvoir de chasser les Démons, leur demanda ce qui étoit le plus capable de les vaincre, & qu'ils répondirent que c'étoit l'humilité.

XXIV. Gennade (*x*) fait mention de trois Livres sur la Foi, qui portoient le nom de Théophile : mais il ne croit pas que ce soit de l'Evêque d'Alexandrie, à cause de la différence du stile. Trithéme (*y*) le fait Auteur d'un Livre de Lettres, & d'un Traité des Hérésies adressé à un Epiphane. Il n'en n'est pas parlé ailleurs. On a imprimé à Paris en 1618 sous le nom de Théophile un Discours avec ce titre : A quoi l'homme est semblable. Mais M. Cotelier (z) remarque que dans plusieurs manuscrits ce Discours est attribué à un certain Chrystophe d'Alexandrie. On cite (*a*) un Manuscrit de la Bibliothéque de Vienne où l'on trouve sous le nom de Théophile Archevêque d'Alexandrie un Discours où l'on traite de l'usage du fromage & des œufs pendant le Carême. Mais on ne doute pas que ce ne soit un ouvrage supposé. Il y a aussi des Manuscrits (*b*) qui attribuent à Théophile d'Alexandrie une dispute avec Simon le Juif. On peut voir les principaux ouvrages de Théophile dans le cinquiéme Tome de la Bibliothéques des Peres imprimée à Lion en 1677 avec les Scholies de Zonare & Balsamon sur les lettres & les décisions de cet Auteur. Il ne faut pas oublier le fragment sur la Résurrection rapporté par le Pere (*c*) Sirmond, & tiré d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi. Théophile y fait (*d*) voir par l'autorité de

(*x*) *Gennad.* Cap. 33.

(*y*) *Trithem.* de Script. Eccles. cap.

(z) *Coteler.* ad Monument. T. 2, p. 669.

(*a*) *Cave*, pag. 179.

(*b*) *Zacagnius*, tom. 1. Monum. p. 324.

(*c*) Tom. 1. Oper. Sirmund. pag. 301.

(*d*) *Dominus regnavit, decorem induit.* Quia enim corruptibile corpus adsumsit, *decorem induit*, suscitans illud non corruptibile, sed incorruptibile. *Dominus, regnavit decorem induit.* Adsumsit enim resurgens iterum proprium corpus. Prout ipse prædixerat, *Solvite templum hoc, & in tribus diebus excitabo illud* Quod excitarat ergo, induit corpus. Dicebat enim; *Non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.* Resurgens non mansit in monimento, sed

l'Ecriture que le Verbe a reſſuſcité le même corps auquel il s'étoit uni, & qu'il l'a rendu incorruptible; & que ce Corps même étant dans le tombeau n'a point été ſujet à la corruption, quoiqu'il fût corruptible de ſa nature.

& in monimento manens non vidit corruptionem. Corruptio illi non eſt dominata. Verbum incorruptibile, corruptibile corpus ſuſcitavit ad incorruptibilitatem. *Sirmund.* tom. 2, pag. 313.

Fin du neuviéme Tome.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce neuviéme Volume.

B.

CÆSARIUS.

C.

N.

O.

P.

de

T.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le neuviéme Tome de l'Ouvrage intitulé : *Histoire Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, &c. Par le R. P. Dom Remi Ceillier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe*, & je n'y ai rien trouvé qui doive empêcher d'en continuer l'impression. A Paris ce premier Juillet 1741. *Signé*, DU RESNEL.

Fautes à corriger.

Page	*Ligne*	*Fautes*	*Corrigez*
2.	2.	Adragantius,	Andragathius,
3.	26.	Pagras,	Pagres.
5.	31.	Galla,	Basiline.
29.	14 & 15.	un jeune homme nommé Phœnix,	un jeune homme de Phenicie.
ibid.	28.	Phœnix rentra en lui-même,	ce jeune homme rentra en lui-même.
32.	27.	Constantin Prince Arien,	Constantius, Prince Arien.
54.	34.	Marcien,	Marcion.
113.	18.	la vie mortelle,	la vie molle.
136.	5.	en 393,	en 395.
ibid.	24.	edentir,	repentir.
140.	23.	en 393,	en 394.
177.	*à la marge*	*Matth.* 16.	*Joan.* 10.
213.	1.	Fribigilde,	Tribigilde.
228.	37.	Chromesse,	Chromace.
477.	00.	Theoctif Psatyrople,	Theoctiste Psatyropole.
634.	17.	Tayltor,	Taylor.
ibid.	21.	afin qu'ils aient continuellement ce remede,	afin qu'ils veillent continuellement sur eux-mêmes.
650.	3.	enlevé,	enterré.
656.	8.	apparemment de Tite,	apparemment d'Adrien.
756.	41.	*inter spatia*,	*inter spuria.*
760.	21.	marque que l'usage,	marque l'usage.
778.	32.	coutume de faire,	coutume de faire autrefois.
802.	4.	Il écrit encore,	Il écrivit.





ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

